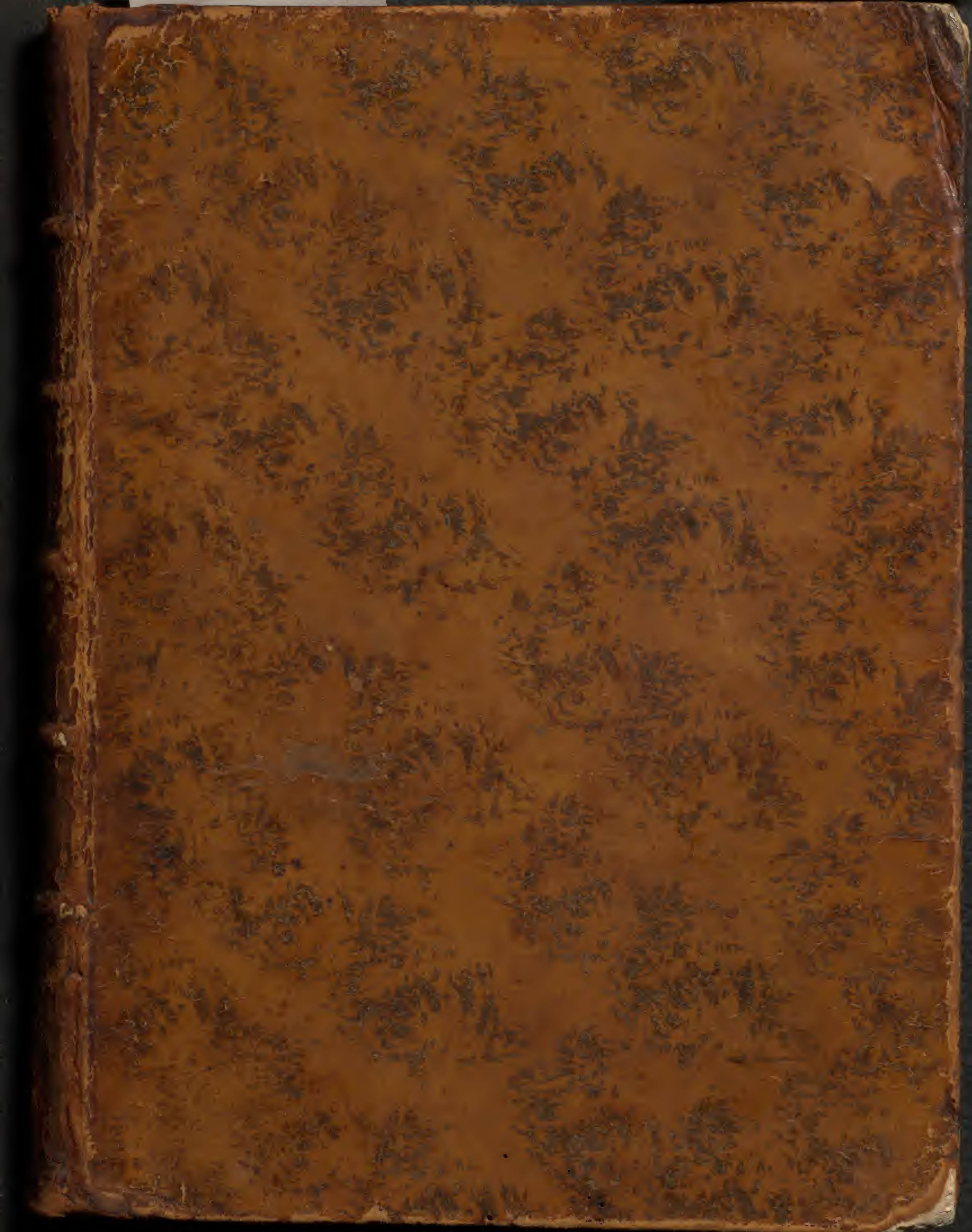




EX LIBRIS
איוב
Except the Lord build the house they labour in vain that build it
Lawrence Lande



28 maps (some folding)
44 plates of plants

Ind

691002

Sabin 12155
H.

HISTOIRE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

TOME I.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE,
AVEC
LE JOURNAL HISTORIQUE
d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionnale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez la Veuve GANEAU, Libraire, rue S. Jacques, près la ruë du Plâtre, aux Armes de Dombes.

M. DCC. XLIV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



A

SON ALTESSE SERENISSIME
MONSEIGNEUR LE DUC
DE PENTHIEVRE.

ONSEIGNEUR,

*V*OTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME *a un droit héréditaire aux hommages de la Nouvelle France, dont je prends la liberté de lui consacrer*

l'histoire : ils étoient dûs, MONSEIGNEUR, au Prince, qui vous a donné le jour, pour les bontés & les marques d'estime, dont il a honoré cette Colonie pendant tout le tems, qu'il a bien voulu se charger de la partie du Ministere, dont elle dépend, & qu'il lui a continuées jusqu'à sa mort. Il sçavoit, & il ne le cachoit point, que par la valeur, la fidélité, l'esprit & la politesse de ses Habitans, elle a toujours fort bien soûtenu son droit d'aînesse ; & comblée de ses faveurs, à qui, MONSEIGNEUR, doit-elle en témoigner aujourd'hui sa reconnoissance par la plume de son Historien, & protester de son parfait dévouement, qu'à l'héritier des vertus, encore plus que des titres de son illustre Protecteur ; à celui, qui seul, en le faisant revivre tout entier en sa personne, a pu nous consoler de l'avoir perdu ?

Une si parfaite ressemblance avec un Pere si accompli, n'a dû surprendre, MONSEIGNEUR, que ceux, qui n'ont pas été témoins de l'attention de ce Prince à vous inspirer de bonne heure tous ses sentimens, & de l'application d'une Princesse, qui n'a voulu se déchar-

ger ſur perſonne de votre éducation, à développer & à cultiver les grandes qualités, que l'un & l'autre vous ont tranſmiſes avec le ſang. De-là en effet ce fonds de pieté & de religion, que vous avez ſi bien compris être le premier devoir & le principal relief d'un Prince Chrétien; cette affabilité, cette inclination à faire du bien à tout le monde, à répandre vos tréſors avec une profuſion, qui n'a point d'autres bornes, que le beſoin des Indigens; cet eſprit d'équité, cet amour de l'ordre, vertus dont M. le Comte de Toulouſe étoit beaucoup plus jaloux, que de ſon rang & de toute ſa grandeur; cet attachement à la perſonne du Roi, ce zèle ſi noble & ſi deſintéreſſé pour ſon ſervice, cette valeur réfléchie & de ſang-froid dans le plus grand feu de la mêlée, dont vous venez de donner des preuves ſi éclatantes: en un mot tout ce qu'on admiroit dans le Prince, que nous avons tant regretté, ce qui l'avoit rendu les délices de tous les bons François, & ce qu'ils retrouvent en vous.

C'eſt le bonheur, que j'ai eu, MONSEIGNEUR, *de voir croître & ſe perfectionner en vous dès votre plus tendre enfance un ſi beau*

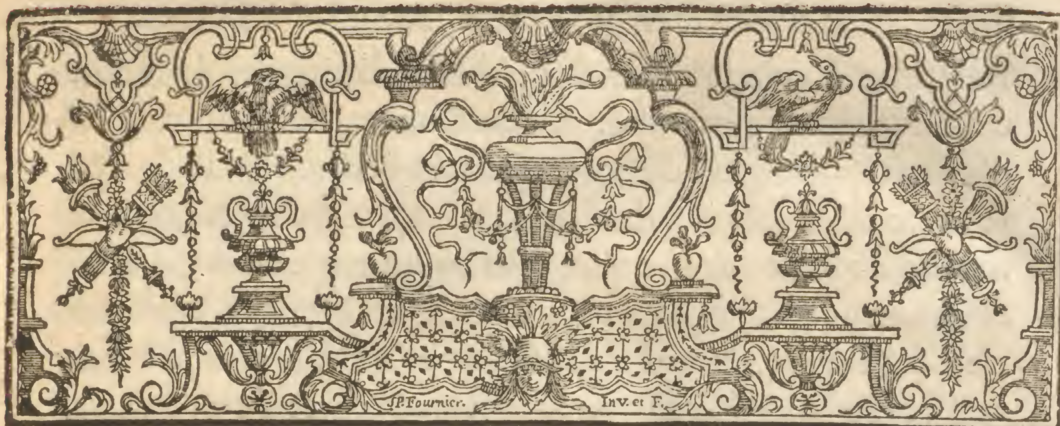
caractère, & l'accueil gracieux, dont vous avez toujours daigné favoriser mes assiduités, qui m'inspirent aujourd'hui la confiance de vous offrir ce que M. le Comte de Toulouse avoit bien voulu agréer pour lui-même, ce fruit de mes veilles & du voyage, que j'ai fait sous ses auspices. Pouvois-je d'ailleurs trouver une occasion plus favorable de publier le sincere & respectueux dévoüement, avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,

Le très-humble & très-obéissant serviteur,
P. FR. X. DE CHARLEVOIX,
D. L. C. D. J.

A Paris, ce 15 Octobre 1743.



AVERTISSEMENT.

OICI le troiſiéme Ouvrage, que je preſente au Public, pour m'acquitter de la promeſſe que je lui ai faite, de lui donner un Corps d'Hiſtoires du nouveau Monde, ſuivant le projet, que j'en ai annoncé. On retrouvera ici ce projet, qu'il faut encore moins perdre de vûë par rapport à la nouvelle France, que dans les autres Hiſtoires, qui ſuivront, pour ſe regler dans le jugement qu'on en portera. On doit ſurtout ſe ſouvenir que mon deſſein eſt de rapporter ſur chaque partie du nouveau Monde, tout ce que je pourrai découvrir de curieux, d'utile & d'intereſſant; par conſéquent de ne rien omettre de ce qu'on a pû voir avec plaiſir dans les Hiſtoires, dans les Relations & dans les Journaux qui en ont traité, après en avoir démêlé le vrai d'avec le faux.

On m'objectera qu'une Hiſtoire générale ne permet point de petits détails, & qu'on y regarde comme des minucies bien des choſes, qu'on ſouffre volontiers dans une

Relation. A cela je réponds qu'il faut diſtinguer deux ſortes d'Hiſtoires générales. Celle d'un grand Empire, ou d'une République célebre, veut être écrite d'un ſtyle, qui ſe ſente de la majeſté du ſujet; rien n'y doit entrer, qui détourne de l'attention, qu'on doit toute entiere aux grands événemens qu'elle préſente: mais il en eſt, qui n'offrent rien d'éclatant, & qui ne laiſſent pas de contenir une ſuite d'objets capables d'intereſſer le Lecteur & de l'inſtruire. On voit avec plaiſir les Batailles d'Alexandre de M. le Brun; en a-t'on moins à conſiderer les Payſages du Pouſſin? Un pinceau fort & hardi, conduit par une grande imagination, frappe dans les uns; une belle nature, des graces naïves, beaucoup de varieté & de ſimplicité, une ſage diſtribution, de l'harmonie entre les parties, l'aſſortiment & les proportions font le merite des autres. D'ailleurs ce ne ſont pas toujours les grandes révolutions, & les événemens les plus ſurprenans, qui fourniſſent à l'Hiſtorien les réflexions les plus judicieuſes & les caracteres les plus ſinguliers. La Comedie, qui prend toujours ſes Sujets, & ordinairement ſes Acteurs, dans la vie privée, n'eſt-elle point parvenuë à une auſſi grande perfection, n'a-t'elle pas été autant goûtée ſous la plume de Moliere, que la Tragedie, qui n'admet que des actions & des Perſonnages héroïques, ſous celles du grand Corneille & de Racine?

Il y a pour les Ouvrages de Litterature un goût de convenance, que tout le monde n'apperçoit peut-être pas d'abord; mais auquel on revient tôt ou tard. La République des Lettres n'a peut-être jamais eu en même tems un plus grand nombre de Cenſeurs, qu'elle en a aujourd'hui; mais comme pluſieurs conſultent moins les lumie-

res de leur eſprit, que la prévention, ou quelque autre motif étranger, les Auteurs mêmes les plus dociles, & les moins prévenus en leur faveur, ſeroient ſouvent bien embarraſſés, s'ils vouloient avoir égard à toutes les Critiques, qu'on fait de leurs Ouvrages. On me permettra de me citer ici pour exemple.

Lorſque l'Hiſtoire de Saint-Domingue parut, un Cenſeur trouva tout le premier Tome inutile ; d'autres auroient voulu que j'en euſſe retranché tout ce qui regardoit les Flibuſtiers & les Boucaniers: mais que ſeroit-ce qu'une Hiſtoire de l'Iſle Eſpagnole, où l'on n'apprendroit ni ce que c'eſt que cette Iſle ; ni comment elle a été découverte ; ni les Etabliſſemens, que les Eſpagnols y ont eus ; ni les révolutions, qu'ils y ont eſſuyées ; ni de quelle maniere cette premiere de leurs Colonies dans le nouveau Monde eſt devenuë la Mere de toutes les autres ; ni ce qui l'a réduite au pitoyable état, où nous la voyons aujourd'hui ; ni enfin par qui, & comment les François y ont fait le plus bel Etabliſſement, qu'ils ayent jamais eu dans l'Amerique? Si j'avois voulu écouter ces differentes Critiques, ne me trouverois-je pas dans le cas de cet homme de la Fable, à qui ſes deux femmes arracherent tous les cheveux de la tête ?

D'autre part, j'appris que quelques perſonnes me ſçavoient mauvais gré d'avoir coupé trop court ſur certains faits, où je m'étois borné à ce qui m'avoit paru appartenir à mon ſujet : qu'ils auroient voulu, par exemple, que je n'euſſe point laiſſé perdre de vûë Fernand Cortez, qu'après la conquête du Mexique ; comme ſi ſa qualité de Sujet de l'Iſle Eſpagnole m'avoit donné droit, & mis même dans l'obligation de faire connoître toute la vie de ce Conque-

rant. Sur ce principe il auroit auſſi fallu ſuivre Almagre & Pizarre, Baldivia & tous les autres, qui avoient auſſi été habitans de San-Domingo, dans toutes leurs expeditions, & l'Hiſtoire de Saint-Domingue auroit été celle de preſque tout l'Empire Eſpagnol dans le nouveau Monde.

J'ai eu à eſſuyer le même conflit de Critique au ſujet de l'Hiſtoire du Japon. D'abord l'Auteur de la Bibliotheque raiſonnée, eſtimable par ſon érudition, s'imagina que j'avois voulu faire tomber l'Hiſtoire de Kœmpfer. J'ai tout lieu de croire qu'un auſſi habile homme que lui n'avoit lû alors ni l'Ouvrage du Docteur Allemand, ni le mien, dont il auroit peut-être parlé autrement, s'il n'avoit pas été en mauvaiſe humeur. J'eſtime l'Ouvrage de Kœmpfer, & on ne ſçauroit me reprocher de ne lui avoir pas rendu juſtice; mais ſes deux volumes ne contiennent que trois ou quatre faits hiſtoriques, qui ne ſont même racontés que ſur des traditions; & je crois avoir démontré qu'ils ſont preſque tous défigurés dans les principales circonſtances. Il ne faut que voir ce qui ſe paſſa en Formoſe au ſujet de Pierre Nuits: Kœmpfer en a fait un Roman, où la vraiſemblance n'eſt pas même gardée. Dans les Voyages au Nord, que j'ai ſuivis, c'eſt un événement curieux, bien circonſtancié, qui ſe lie parfaitement bien avec l'Hiſtoire, & où il n'y a rien que de croyable. A ces anecdotes près, qui ne ſont touchées qu'en paſſant, tout le Livre du docte Médecin ne contient que la deſcription du Royaume de Siam, les faſtes abregés de l'Empire du Japon, une notice fort ample de cet Empire, qui renferme le Gouvernement, la Police, la Religion, la Géographie & le Commerce des Hollandois, & les Journaux de deux Voyages, qu'il a faits de Nangazaqui à Jedo, à la ſuite du Préſident Hol-

landois; Journaux, qui font voir un Voyageur attentif à remarquer tout ce qui en vaut la peine & qui pouvoit entrer dans les Mémoires d'un homme, qui ne voyageoit que pour s'instruire. J'ai profité de tout cela pour donner au Public une Description exacte du Japon, & j'en ai fait honneur à Kœmpfer, aussi-bien que de tout ce qu'il a écrit, soit dans cet Ouvrage, soit dans ses *Amœnitates exoticæ*, sur l'Histoire naturelle de ces Isles. Mais pour l'historique, je n'en ai profité en rien, & assurément j'aurois bien eu de la peine à en tirer une feüille d'impression, quand tout auroit été exact.

Quant à ceux qui ont trouvé mon Livre préliminaire inutile & trop long, c'est qu'ils n'ont fait attention qu'à la moitié de mon titre, qui promet une Description & une Histoire générale. Or d'avoir réduit à moins d'un volume *in*-12. en y comprenant même ce que j'ai ajoûté à la fin de l'Ouvrage, ce qui remplit les trois quarts des deux volumes *in-folio* de Kœmpfer; ce n'est assurément pas être trop diffus.

Il a paru à quelques-uns que j'avois donné trop d'étenduë aux affaires de la Religion; d'autres au contraire, qui estimoient cette partie de mon Ouvrage le plus précieux morceau de l'Histoire Ecclésiastique de ces derniers Siécles, n'ont pas approuvé les retranchemens, que j'y ai faits. J'avois cru devoir prendre un parti mitoyen entre ces deux extremitez, & je le prendrois encore, si j'avois à recommencer. Pour ceux, qui ont avancé que je n'avois traité l'Histoire Civile & Politique, que comme en passant & pour mettre une sorte de liaison entre les faits; il est évident qu'ils auroient parlé autrement, s'ils avoient lû mon Livre de suite, ou s'ils avoient seulement parcouru les trois extraits

qu'on en a donnés dans nos Mémoires de Trévoux *. En un mot, pour répondre à ces differentes Critiques, je n'ai qu'à renvoyer leurs Auteurs au Plan, que je me ſuis propoſé, lorſque j'ai entrepris un Corps d'Hiſtoires du nouveau Monde : ce Plan n'a point été deſaprouvé, que je ſçache ; ſi je l'ai exactement ſuivi, je ſuis en regle ; ſi je m'en ſuis écarté, ou ſi je m'en écarte dans la ſuite, on me fera plaiſir de m'apprendre en quoi, & je me corrigerai.

Il reſte encore après cela un vaſte champ à la Critique dans la maniere d'écrire, dans les réfléxions, dans les caracteres, dans l'ordre & la diſtribution des faits ; & ſur tout cela je ne ſerai point ſurpris qu'on me cenſure. Obligé depuis un grand nombre d'années d'employer une partie de mon tems à rendre compte au Public des Ecrits des autres, & uſant, j'oſe le dire, avec moderation, avec impartialité, mais avec liberté, du droit que me donne, ou plutôt de l'obligation que m'impoſe l'emploi de Journaliſte, je ne deſire rien tant que d'être traité de mes confreres en Critique, comme je traite ceux, dont je dis mon ſentiment : *Et refellere ſine pertinaciâ, & refelli ſine iracundiâ parati ſumus.* (Cicero 2. Tuſc. n. 5.)

Il m'auroit été ſans doute plus aiſé & plus agréable de ne prendre, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, que la crême de l'Hiſtoire du nouveau Monde. J'aurois été bien-tôt à la fin de ma carriere, & j'aurois eu apparemment plus de Lecteurs ; mais ceux, qui en veulent être inſtruits à fond, ſeroient obligés d'avoir recours à une infinité d'autres Livres, qu'on n'a pas aiſément à la main, dont quelques-uns ſont très-rares, où les choſes intereſſantes ſont noyées dans

* Juin, Août & Octobre 1737.

des détails & des récits fort ennuyeux, & où il n'eſt pas facile de démêler le vrai d'avec le faux; outre qu'il en eſt pluſieurs, dont la lecture n'eſt pas ſans danger du côté des mœurs & de la Religion.

Pour venir au ſujet de l'Ouvrage, que je préſente aujourd'hui au Public, j'en connois tous les deſavantages. Il s'agit d'un pays immenſe, & qui après plus de deux Siécles, qui ſe ſont écoulés depuis que nous l'avons découvert, eſt encore moins peuplé qu'il ne l'étoit alors, quoiqu'il y ait paſſé aſſez de François pour remplacer au triple les Sauvages qu'on y trouva, & qu'on ne puiſſe pas leur reprocher de les avoir détruits. Cela n'annonce point une Hiſtoire remplie de faits intereſſans; mais on la demandoit cette Hiſtoire, & on avoit raiſon de la demander. C'eſt celle de toutes les Colonies Françoiſes du nouveau Monde, qui ont été honorées du titre de la nouvelle France, ou qui en ont fait partie; & elle nous manquoit. D'ailleurs elle ne préſente, au moins dans l'origine du principal Etabliſſement, que des objets capables de faire eſtimer notre Nation, la ſeule, qui ait eu le ſecret de gagner l'affection des Amériquains.

En effet, les Fondateurs de ces Colonies ont eu beaucoup plus à cœur, pour la plûpart, d'établir la Foi parmi les Barbares, que de s'y enrichir: nos Rois n'ont tant rien recommandé à ceux, à qui ils y ont fait part de leur autorité, que de proteger la Religion, & ont preſque toujours ſacrifié leurs propres interêts à cette vûë ſi digne des Fils aînés de l'Egliſe. Le ſeul motif de procurer le Salut éternel de ces Peuples leur a même plus d'une fois fait rejetter la propoſition de renoncer à un Pays, qui leur étoit à charge. Qui a donc arrêté le progrès de l'Evangile parmi

ces Barbares, & d'où vient que la plus ancienne de nos Colonies, celle qui naturellement devoit ſe peupler davantage, eſt encore la moins puiſſante de toutes? C'eſt ce que la ſuite de cette Hiſtoire dévoilera aux yeux de ceux, qui voudront bien ſe donner la peine de la lire avec attention.



HISTOIRE ABREGÉE, OU TABLE DES SOMMAIRES DU PREMIER TOME.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

de Laudonniere envoye du ſecours à un Chef Allié. Victoire de ce Chef par le moyen des François. Extrémité, où la famine reduit la Colonie. Conſeil violent donné à M. de Laudonniere. Les ſuites, qu'il eut. Des Anglois arrivent en Floride: ce qui ſe paſſe entr'eux & les François. Arrivée de M. de Ribaut en Floride. Motifs de ſon voyage. Chefs d'accuſation contre M. de Laudonniere. Dangers, que courut la Flotte, avant que d'arriver en Floride. M. de Laudonniere veut repaſſer en France. Reception, & propoſitions, que les Sauvages font à M. de Ribaut. Une Eſcadre Eſpagnole arrive à la vûë de celle de France. Caractére de celui, qui la commandoit. Occaſion de ſon voïage. A quelles conditions il traite avec le Roy ſon Maître. On reçoit à Madrit la nouvelle du ſecours, qu'on préparoît en France pour la Floride. Réſolution, qu'on y prend à ce ſujet. Départ du Général Menendez; état de ſes forces. Sa Flotte eſt diſperſée. Il délibere ſur ce qu'il doit faire. Il découvre la Floride. Il apprend des nouvelles des François. Il donne à la Riviere des Dauphins le nom de S. Auguſtin. *Il ſe réſout à attaquer les Vaiſſeaux François. Ce qui ſe paſſe entr'eux & lui. Il attaque les Navires François, qui lui échapent, & ſe retire dans la Riviere de S. Auguſtin. Conſeil de guerre tenu à la Caroline, & ſon avis. M. de Ribaut en propoſe un autre. Il s'entête, quoiqu'il ſoit ſeul de ſon avis. Il s'embarque pour aller chercher les Eſpagnols. Menendez prend poſſeſſion de la Riviere de S. Auguſtin. Les François ſont ſurpris d'un furieux ouragan dans le moment, que les Eſpagnols ne pouvoient leur échaper. Diſcours de Menendez à ſes Officiers. Son plan pour l'attaque de la Caroline. Ses Troupes ſe mutinent; ſa réſolution. Conduite ſeditieuſe d'un de ſes Capitaines. Menendez marche vers la Caroline. Ce que ſon Armée a à ſouffrir pendant la marche. Il conſulte ſes Officiers ſur ce qu'il doit faire. Réponſe de quelques-uns. Il eſt d'avis d'attaquer la Caroline. Son avis eſt approuvé. Il ſe diſpoſe à l'attaquer. Etat de la Place. Elle eſt ſurpriſe. Ce qui ſe paſſe au ſujet de trois Navires François, moüillés devant la Caroline. Ce qui arrive à M. de Laudonniere après la priſe de ſon Fort. Mauvaiſe conduite du jeune Ribaut. M. de Laudonniere arrive en France. Les Eſpagnols font pendre pluſieurs François. La Caroline eſt nommée* San Mattheo. *Menendez retourne à S. Auguſtin. Il y eſt reçu en triomphe. Incendies à San Mattheo. Le Navire le S.* Pelage *enlevé par des François. Menendez apprend de mauvaiſes nouvelles de ſa Flotte. Naufrage de M. de Ribaut. Contradi-*

LIVRE TROISIE'ME.

égard. Fierté de leurs Chefs. Abondance de toutes choses en Acadie. Histoire de Mambertou, un de leurs Chefs. Il est baptisé. Il tombe malade. Embarras, où se trouvent les Missionnaires à son sujet. Sa mort édifiante. Le P. Biart visite les Canibas, ou Abénaquis. Imagination ridicule d'un Sauvage. Ce qui retarde le progrès de l'Evangile. Projet d'un nouvel Etablissement. Les Missionnaires quittent le Port Royal, & font uu nouvel Etablissement, nommé S. Sauveur. Description de Pentagoët. Observations sur les Bois de ce Pays. Situation de S. Sauveur. Coûtumes extravagantes des Sauvages de ce Canton, nommés Malecites. Un Enfant moribond guéri par la vertu du Baptême. Onze Navires Anglois à Pentagoët. Ils se rendent les Maîtres de S. Sauveur. Friponnerie du Commandant. Ce que devinrent les François de S. Sauveur après la prise de ce Poste. Le Commandant Anglois avouë sa friponnerie pour sauver la vie aux François. Il s'empare du Port Royal. Diverses aventures des François de S. Sauveur. Belle action de trois Jesuites. Comment ils sont reçus en Angleterre. Fautes, que firent tous ceux, qui avoient eu part à l'Etablissement de l'Acadie.

LIVRE QUATRIE'ME.

ETAT de Quebec en 1610. M. de Champlain va en guerre avec ses Alliés contre les Iroquois. Etablissement des Hollandois dans la Nouvelle Belgique. Suite de l'Expédition de M. de Champlain. Peu de précaution des Sauvages pendant la guerre. Fourberie des Jongleurs. Réfléxion à ce sujet. Découverte d'un Lac, auquel M. de Champlain donne son nom. Lac du S. Sacrement. Les Alliés & les Iroquois se rencontrent, & se reconnoissent. Ils en viennent aux mains. Victoire des Alliés, & la part, qu'y eut M. de Champlain. Cruautés des Vainqueurs. Reception des Montagnez dans leur Village après leur victoire. M. de Champlain retourne en France. Le nom de Nouvelle France donné au Canada. Seconde Expédition de M. de Champlain & de ses Alliés contre les Iroquois. Ceux-ci se défendent bien, & sont défaits. Le Comte de Soissons se met à la tête des affaires du Canada. Sa mort. M. le Prince lui succéde, & prend la qualité de Vice-Roy de la Nouvelle France. Arrivée des PP. Recollets à Quebec. Troisiéme Expédition de Champlain contre les Iroquois. Maniere, dont il faut se conduire avec les Sauvages.

Attaque du Fort des Iroquois ; M. de Champlain y est blessé, & obligé à faire retraite. Il passe l'hyver dans le Pays des Hurons malgré lui. Un Frere Recollet rend un grand service à la Colonie. La Nouvelle France est fort négligée. Le Maréchal de Montmorency Vice-Roy de la Nouvelle France. Les Iroquois entreprennent de détruire la Colonie Françoise. La Compagnie du Canada est supprimée. On fortifie Quebec. Le Duc de Ventadour Vice-Roy de la Nouvelle France. Cinq Jesuites arrivent en Canada. Un Pere Recollet se noye, & on soupçonne les Hurons, qui le conduisoient, d'être les Auteurs de sa mort. Les Jesuites essuyent de grandes contradictions en Canada. Mauvais état de la Colonie. Compagnie de cent Associés pour l'Etablissement de la Nouvelle France ; à quoi elle s'engage, & ses Privileges. Hostilités des Anglois. Quebec est sommé de se rendre à eux ; Réponse de M. de Champlain. Les Anglois se rendent Maîtres d'une Escadre Françoise. Embarras, où se trouve M. de Champlain. Quebec est sommé de nouveau par les Anglois. A quelles conditions la Place leur est renduë. Ils en usent bien. La plûpart des Habitans demeurent dans le Pays. Emery de Caën, qui venoit au secours de Quebec, est pris par les Anglois. Calviniste François Auteur de l'Entreprise des Anglois, & leur Guide. Il meurt Phrénétique. Mauvaise foy de l'Amiral Anglois. Quelques-uns sont d'avis de ne point redemander la restitution du Canada. Réponses à leurs raisons. Sentiment de M. de Champlain. Le Canada est rendu à la France. En quel état il étoit alors. Pourquoi les Anglois avoient négligé l'Acadie.

LIVRE CINQUIE'ME.

MONSIEUR *de Champlain est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France. Caractére des Hurons. La Compagnie des cent Associés ne veut point permettre que les PP. Recollets retournent en Canada. La conduite des Anglois avec les Sauvages avoit fait regretter à ceux-ci les François. Plusieurs Jesuites arrivent à Quebec : succès de leurs premiers travaux. Les Religionnaires sont exclus de la Nouvelle France. Choix judicieux des premiers Colons. Caractére des premiers Missionnaires. Projet d'un Etablissement au Pays des Hurons. M. de Champlain veut obliger les Sauvages de mener chez eux des Missionnaires. Ils le refusent : cause de ce refus. Défauts & bon-*

nes qualités des Hurons. Origine de cette Nation. Etenduë & nature de leur Pays. Raisons, qui engageoient M. de Champlain à vouloir établir une Colonie parmi eux, & celles des Missionnaires pour en faire le centre de leurs Missions. Deux Jesuites s'y transportent. Un troisiéme les suit : ce qu'ils eurent à souffrir dans le voyage. Premiere Mission fixe parmi les Hurons. Difficultés, qu'on rencontre à la conversion de ces Sauvages. Conduite des Hurons à l'égard des Missionnaires. Efforts des Jongleurs pour empêcher le progrès de la Foy. Autres difficultés. Merveilles opérées & leurs effets. Conduite des Missionnaires. Ce qui se passe dans un Conseil. Nouvelle persécution, qui s'appaise d'abord. La parole de Dieu commence à fructifier parmi les Hurons. Pourquoi on différe le Baptême de quelques Chefs. Ce qui rend ce Peuple plus docile. Caractére des autres Nations Sauvages. Progrès de la Religion. Fondation du College de Quebec. Premier effet de cette fondation. Mort de M. de Champlain. Son caractére & son éloge. Le Chevalier de Montmagni lui succéde. Projet d'un Seminaire pour les Enfans des Sauvages. Grand nombre de Missionnaires chez les Hurons. La Colonie languit par la faute de la Compagnie des cent Associés. Les Iroquois trompent les Hurons par une paix simulée. La guerre recommence. Diverses courses des Missionnaires. Les Iroquois insultent les Trois Rivieres. Maladie universelle parmi les Hurons. On s'intéresse en France à la conversion des Sauvages. Etablissement de Sylleri. Conduite édifiante des Habitans de Quebec. Etablissement des Hospitalieres & des Ursulines. Reception, qu'on leur fait. Leur ferveur. Courage de Madame de la Peltrie, Fondatrice des Ursulines. Premiers travaux des Religieuses. La Compagnie de la Nouvelle France continuë à négliger la Colonie. Continuation de la guerre entre les Hurons & les Iroquois. Histoire du premier Iroquois Chrétien. Situation de la Mission Huronne. Aventure singuliere du P. Jerôme Lallemant. Souffrances des Missionnaires : leurs occupations : leur maniere d'instruire. Réfléxions sur les conversions des Sauvages. Etat de la Mission des Trois Rivieres, de Tadoussac, des environs du Golphe. Du culte prétendu de la Croix parmi les Sauvages Gaspesiens. Belle action des Hurons. Comment ils en sont recompensez. Défaite d'un Parti Iroquois. Plusieurs Prisonniers de cette Nation sont baptisés à la mort. Adresse des Iroquois pour détacher les François des Hurons. Ils traitent de mauvaise foi avec les premiers. Triste situation, où se trouve le Gouverneur Général. Pro-

LIVRE SIXIE'ME.

s'engagent à traiter de la paix. Les Iroquois ſemblent s'y prêter de bonne grace. Audience publique donnée à leurs Députés, & ce qui s'y paſſe. La paix eſt ratifiée par les Cantons. Le P. Breſſani retourne aux Hurons. Mort des PP. Ennemond Maſſe & Anne de Noüe. Les Sokokis tâchent de rompre la paix. Les Iroquois la ratifient de nouveau. Le P. Jogues fait deux voïages aux Iroquois. Les hoſtilités recommencent entre les Iroquois & les Hurons. Etenduë & ſituation du Pays des Iroquois. Origine de leur nom. Ce que chaque Canton a de particulier. Des Arbres fruitiers. Des Animaux & des Diamans. Les Iroquois attaquent un Village Huron. Belle action de trois Hurons. Progrès de la Religion pendant la paix. Le P. Jogues retournant aux Iroquois eſt abandonné de ſes Conducteurs. Il eſt reçu des Agniers, comme s'il eût été Priſonnier de guerre. Ce qui avoit indiſpoſé ces Sauvages contre lui. Sa mort. Son Meurtrier ſe convertit. Les Agniers recommencent la guerre. Hiſtoire ſinguliere d'une Algonquine Chrétienne. & ſon évaſion des mains des Iroquois. Qui étoient les Abenaquis. Ils demandent & obtiennent un Miſſionnaire. Leur caractére. Accuëil, que les PP. Capucins font au P. Dreuillettes. Les premiers travaux de ce Miſſionnaire. M. de Montmagni eſt rappellé. M. d'Ailleboût lui ſuccéde. Caractére de l'un & de l'autre.

LIVRE SEPTIE'ME.

ETAT de la Colonie en 1648. Mauvaiſe manœuvre des Hurons. La Bourgade Huronne de S. Joſeph détruite par les Iroquois. Mort héroïque du P. Antoine Daniel, Jeſuite. Projet d'une Alliance entre les Colonies Angloiſes & Françoiſes de l'Amerique. Députation du P. Dreuillettes, Jeſuite, & du Sieur Godefroi, Conſeiller au Conſeil de Quebec à Baſton. Indolence des Hurons. Deux Bourgades Huronnes ſont détruites par les Iroquois. Les PP. de Brebeuf & Lallemant ſont pris. Divers combats entre les Hurons & les Iroquois. Les PP. de Brebeuf & Lallemant ſont brûlés. Diſperſion des Hurons. La plûpart ſe retirent à l'Iſle de S. Joſeph. Ce qu'ils y ont à ſouffrir. Leur ferveur. Témérité des Hurons de la Bourgade de S. Jean. Une Bourgade eſt détruite par les Iroquois. Mort héroïque du Pere Garnier, qui en étoit le Paſteur. Mort du P. Chabanel. Des Hurons conſpirent contre tous les Miſſionnaires. La fermeté de deux de ces Peres déconcerte leurs méſures. Traits ſinguliers de la Providence en faveur des Chrétiens. Nouveaux malheurs ar-

---

LIVRE HUITIE'ME.

l'adoption des Sauvages. Retraite des François d'Onnontagué. Les Iroquois recommencent leurs hostilités. M. le Vicomte d'Argenson Gouverneur Général. Arrivée du premier Evêque de la Nouvelle France. Changement dans le Gouvernement Ecclesiastique du Canada. Des Cures de la Nouvelle France. L'Isle de Montreal cédée au Seminaire de S. Sulpice. Etablissement du Seminaire de Quebec. Divers Reglemens sur les Dixmes. Le Patronnage des Cures attribué à l'Evêque. Fondation d'un Hôpital à Montreal. Institution des Filles de la Congregation. On découvre plusieurs Nations. Conversion de quelques Eskimaux. Plusieurs découvertes. Ce qui se passe entre les Sioux & les Hurons. Particularités touchant les Sioux. Extrémité, où est reduite la Colonie. Hostilités des Iroquois. Maladies & Phenoménes. On apprend de bonnes nouvelles du Païs des Iroquois. Députés Iroquois à Montreal. Le P. le Moyne consent à les accompagner dans leur Païs. Le Baron d'Avaugour succéde au Vicomte d'Argenson. Voïage de deux Jesuites dans le Nord. Description du Lac de S. Jean. Maladie extraordinaire. Reception faite au P. le Moyne à Onnontagué. Caractére de Garakonthié. Politique raffinée de ce Sauvage. Discours du P. le Moyne dans un Conseil de trois Cantons. Résolution de ce Conseil. Eloge du Sieur Hertel. Garakonthié arrive à Montreal. Reception, qu'on lui fait. La paix paroît s'éloigner. Nouvelles hostilités des Iroquois. Aventures du P. Mesnard. Sa mort. Idée, qu'on avoit par tout de sa sainteté. Mort tragique de son Domestique. Le P. le Moyne retourne à Montreal avec tous les Prisonniers François. Conduite de Garakonthié. M. Boucher va en Cour representer les besoins de la Nouvelle France. Le Roy y envoie du secours. Abus de la Traite de l'Eau-de-vie. Conduite irreguliere du Baron d'Avaugour. Calomnies intentées à ce sujet contre l'Evêque & les Missionnaires. Scandales arrivés parmi les Sauvages. L'Evêque de Petrée en porte ses plaintes au Roy. Phénoménes surprenans. Prédictions d'un Tremblement de Terre. Il commence; ses effets. Personne ne périt, & tous se convertissent. Nouvelles propositions des Iroquois. Arrivée d'un nouveau Gouverneur Général & d'un Commissaire à Quebec. De quelle maniere la Justice avoit été administrée jusques-là dans la Nouvelle France. Forme présente du Conseil Supérieur; sur quels principes on y juge. Des Justices subalternes. Eloge & mort du Baron d'Avaugour. Nouvelles courses des Iroquois dans le Nord. Contretems fâcheux. Conduite de Garakonthié. Nouvelles propositions de paix. Réponse de M. de Mesy. Les Anglois s'emparent de la Nouvelle Belgique.

LIVRE NEUVIE'ME.

du Sieur Denys. Toutes ces Provinces sont restituées à la France par le Traité de Breda. Affaires de Terre-Neuve. Description de la Baïe de Plaisance. Du petit Nord. Du climat de cette Isle, & de la nature du Païs. De ses Habitans. De la grande Baïe. Premier Gouverneur de Plaisance. M. Talon retourne en Canada. Il y mene des Recollets. Il fait naufrage avec eux. Son arrivée à Quebec avec des Recollets. Sauvages assassinés par des François. Ce qui en arrive. On en fait justice, & on appaise les Sauvages. M. de Courcelles oblige toutes les Nations à demeurer en paix. Baptême de Garakonthié. Mortalité dans le Nord. Etablissement de la Bourgade Huronne de Lorette. Ce qui se passe entre des Hollandois & des Iroquoises Chrétiennes. Industrie d'un Missionnaire, & quel en fut le succès. Le Christianisme fait de grands progrès dans le Canton d'Agnier. Etat de la Religion dans les autres Cantons, & dans les Nations Algonquines.

LIVRE DIXIE'ME.

GUERRE entre les Sauvages. Conduite de M. de Courcelles en cette occasion. Baptême du Grand Chef des Goyogouins. Les Iroquois Chrétiens songent à sortir de leur Païs. Conversion singuliere d'une Iroquoise. Commencement de la Mission du Sault S. Louis. Mesures, que prend M. Talon pour assûrer à la France tout le Nord du Canada. Du grand Chef des Miamis; reception, qu'il fait à un Envoïé du Général. Prise de possession de tous les environs des Lacs. Des Anglois s'établissent sur les Terres des François, & quoiqu'ils vécussent en bonne intelligence avec eux, on engage le Roy d'Angleterre à les en rappeller. Les Hurons à Michillimakinac. Phenoménes singuliers; observations sur les Marées & sur les Courants des Lacs. Projet d'un Fort à Catarocoui. M. de Courcelles retourne en France. Son Successeur bâtit le Fort de Catarocoui. M. Talon demande son rapel en France, & pourquoi? Caractére de M. de Courcelles. Caractére du Comte de Frontenac, son Successeur. Découverte du Micissipi. *Description du Païs des* Outagamis, *& de celui des* Mascoutins. *Erreur des Geographes sur ces derniers. Reception, que les Mascoutins font à deux Missionnaires. Excursion du P. Allouez chez les Outagamis. Mort du P. Marquette. Affaires de l'Acadie. Les Anglois s'emparent de Pentagoët & du Fort de la Riviere de S. Jean. Violences du Comte de Frontenac. Les Hollandois inquiettent les Missionnaires des Iroquois. Prétention de M. de Frontenac*

* * * *
* * *
* *
*

LIVRE ONZIE'ME.

MAUVAISE foi des Iroquois. M. de la Barre demande du secours au Roy. Fierté des Iroquois. Intrigues du Gouverneur de la Nouvelle York. Conduite étrange de M. de la Barre. Les Iroquois pillent des François Voïageurs. Ils sont repoussés du Fort de S. Louis. M. de la Barre se resout à la guerre. Il engage avec peine nos Alliés à se joindre à lui. Ces Sauvages ne rencontrent point l'Armée au rendez-vous, qu'on leur avoit marqué. Leur mécontentement à la nouvelle de la paix. M. de la Barre traite avec le Gouverneur de la Nouvelle York. Ses préparatifs. Etat de l'Armée Françoise. Avis, que M. de la Barre reçoit dans sa marche. Une mauvaise manœuvre du Colonel Dongan sauve la Colonie. Extrémité, où se trouve M. de la Barre. Il fait la paix à des conditions peu honorables. Le Roy envoie des Troupes en Canada. M. de Callieres est nommé Gouverneur de Montreal, & M. Perrot passe au Gouvernement de l'Acadie. On compte peu sur la paix en Canada. Divers avis, qu'on reçoit au sujet des Iroquois. M. de Dénonville arrive en Canada en qualité de Gouverneur Général. Il croit la guerre nécessaire avec les Iroquois. En quel état il trouve la Colonie. Projet d'un Fort à Niagara. Lettre du Gouverneur de la Nouvelle York à M. de Dénonville. Réponse de ce Général. Entreprise du Colonel Dongan. Les Anglois sont reçus à Michillimakinac. Forces de la Colonie. Le P. de Lamberville empêche les Iroquois de commencer les hostilités. Disposition, où étoit cette Nation. Affaires de la Baïe d'Hudson. On se dispose eu Canada à en chasser les Anglois. Succès de cette Expédition. Projet d'un accord pour le Port Nelson jugé impratiquable. Traité de Neutralité entre les François & les Anglois dans l'Amerique. Les Anglois y contreviennent. Le Gouverneur Général se dispose à marcher contre les Iroquois. On se saisit par surprise des principaux Chefs Iroquois, & on les envoie aux Galeres. Mauvais effets de cette démarche. Captivité du P. Milet. Conduite noble & genereuse des Onnontagués à l'égard du P. de Lamberville. Plan de la Campagne contre les Tsonnonthouans. Les Missionnaires empêchent les Hurons & les Outaouais de se joindre aux Iroquois. Ceux-ci s'endorment sur nos préparatifs. Le Colonel Dongan les reveille de cet assoupissement. L'Armée Françoise se met en marche. Lettre du Colonel Dongan à M. de Dénonville. Réponse de ce Général. Des

---

LIVRE DOUZIE'ME.

grands efforts pour détacher les Nations Abenaquises de nos intérêts. Le Chevalier de Callieres passe en France, & pourquoi. Il presente à la Cour un Mémoire, & ce qu'il contient. Le Roy songe à rappeller en France le Marquis de Dénonville, & pourquoi? Ce qui détermine Sa Majesté à rétablir le Comte de Frontenac dans le Gouvernement général de la Nouvelle France. Les instructions, qu'elle lui donne au sujet de la Baïe d'Hudson. Ce qu'elle lui recommande pour l'Acadie. Ce qu'elle lui ordonne touchant l'Entreprise sur la Nouvelle York, proposée par le Chevalier de Callieres. Plan de cette Entreprise. Mesures prises pour y réussir. Ce qui devoit se faire après la conquête de cette Province. Ce qui la fit échouer. Instructions données par M. le Comte de Frontenac à M. de la Caffiniere, Capitaine de Vaisseaux, & qui devoit assieger Manhatte par Mer. Ce Capitaine ne peut ravitailler, ni fournir de munitions de guerre le Port Roïal. M. de Frontenac & le Chevalier de Callieres arrivent à Montreal, & en quel état ils trouvent cette Isle. Les Iroquois y font une irruption, y exercent des cruautés inouïës, & font un grand nombre de Prisonniers. Ils attaquent un Fort, & prennent le Commandant, après avoir tué toute la Garnison. Ils sont battus. Projet de ces Sauvages en faisant cette irruption. MM. de Dénonville & de Champigny sont d'avis d'abandonner & de ruiner le Fort de Catarocouy: leurs raisons. Celles de M. de Frontenac pour le conserver. Il fait de grands préparatifs pour le ravitailler & en renforcer la Garnison: autres vûës, qu'il avoit en cela. Il s'y prend trop tard: il apprend que Catarocouy est évacué dans le tems, que son Convoi étoit sur le point de partir. Nouvelles propositions du Chevalier de Callieres pour la conquête de la Nouvelle York. Ce qui empêche la Cour de les accepter. Expédition de M. d'Iberville dans la Baïe d'Hudson, & ce qui y donne lieu. Succès, qu'elle eut. Les Canibas entreprennent d'enlever aux Anglois le Fort de Pemkuit. Avec quelle pieté ils se préparent à cette Entreprise. Ils s'en rendent les Maîtres. D'autres Abenaquis chassent les Anglois de quatorze autres Forts. Plusieurs de ces Sauvages songent à se transporter dans la Colonie. Mémoire de M. de Dénonville sur la situation, où se trouvoit la Nouvelle France, & sur les remedes, qu'il falloit apporter aux désordres, qui s'y étoient introduits. Le Roy veut qu'on s'y tienne sur la défensive, & qu'on réunisse les Habitations en Bourgades. M. de Frontenac travaille à gagner les Iroquois. Réponse des Cantons aux propositions, qu'il leur avoit faites. Il refuse de donner au-

Fin de la Table des Sommaires.



HISTOIRE

CARTE DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE

Pour servir à l'Histoire de la Nouvelle France.

Dressée par N.B. Ing. du Roy, et Hydrog. de la Marine.

1743.

MER DE L'OUEST

MER DU SUD

BAYE DE HUDSON

LABRADOR qu les Anglois apellent NOUVELLE BRETAGNE

NOUVELLE FRANCE

LAC SUPERIEUR

CANADA

LOUISIANE

FLORIDE

CALIFORNIE

NOUVEAU MEXIQUE

MER VERMEILLE

NOUVELLE ESPAGNE

GOLPHE DU MEXIQUE

Tropique du Cancer

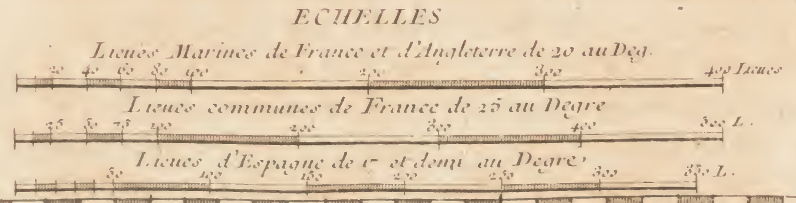
ISLES LUCAYES

ISLES ANTILLES

TERRE FERME

GUYANE

Longitude Occid.le du Meridien de Paris

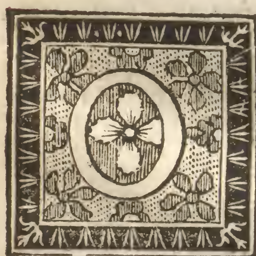




HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE;

OU L'ON TROUVERA TOUT CE QUI REGARDE les Découvertes & les Conquêtes des François dans l'Amerique Septentrionnale.

LIVRE PREMIER.



N parle si diversement parmi nous des Etablissemens, que nous avons faits en divers tems dans l'Amerique Septentrionale, que j'ai cru faire plaisir au Public, & rendre même quelque service à ma Patrie, si aux observations, que j'ai faites en parcourant ces vastes Pays, où la France possede plus de terrein, qu'il n'y en a dans le Continent de l'Europe, je joignois une Histoire exacte & suivie de tout ce qui s'y est passé de mémorable depuis plus de deux siécles. Dessein de cet Ouvrage.

Mais ce motif n'eſt pas le ſeul, qui m'a engagé dans ce travail. Perſuadé, que ſi je me dois à la République comme citoyen, ma profeſſion m'oblige auſſi à ſervir l'Egliſe, & à lui conſacrer du moins une partie de mes veilles; je me ſuis encore déterminé à entreprendre cet Ouvrage, par le deſir de faire connoître les miſericordes du Seigneur, & le triomphe de la Religion ſur ce petit nombre d'Elus, prédeſtinés avant tous les ſiécles, parmi tant de Nations ſauvages, qui juſqu'à l'entrée des François dans leur pays, étoient demeurées enſevelies dans les plus épaiſſes ténebres de l'infidelité. Enfin j'ai auſſi eu en vûë de tirer de l'oubli pluſieurs perſonnes illuſtres, dont les noms meritoient bien de paſſer à la poſterité, & de faire comprendre que l'obſcurité, où ils ſont reſtés juſqu'à preſent, ne vient point de la médiocrité de leur merite.

J'accorderai ſans peine aux Eſpagnols que nous n'avons point eu dans le Nouveau Monde de Voyageurs, de Conquerans, de Fondateurs de Colonies, qu'on puiſſe mettre en parallele avec ceux de leur Nation, qui ont paru avec le plus d'éclat ſur le théatre du Nouveau Monde, ſi avec leur merite perſonnel on met dans la balance la grandeur de leurs conquêtes, & la richeſſe des Provinces, dont ils ont augmenté leur Monarchie. Mais ſi on les dépoüille de tout ce qui leur eſt étranger, & de ce qu'ils doivent aux conjonctures favorables, où ils ſe ſont trouvés; ſi l'on ſçait diſtinguer dans ces Hommes célebres ce qui leur appartient en propre, je veux dire, leurs vertus, leurs talens, leur valeur, leur bonne conduite, nous pourrons peut-être produire des Navigateurs auſſi habiles, auſſi hardis, auſſi conſtans que les Colombs, les Americs Veſpuces & les Magellans; & des Conquerans, qui avec toute la bravoure & l'intrepidité des Balboas, des Cortez, des Almagres, des Pizarres & des Valdivias, n'en ont point eu les vices. Je ne pouſſerai pas ce parallele plus loin, c'eſt au Public à juger du mérite de ceux,dont on lui rapporte les actions; le devoir d'un Hiſtorien eſt de lui faire un récit fidele, & de lui fournir avec exactitude & ſans préjugé les pieces, ſur leſquelles il peut porter ſon jugement; & c'eſt ce que je vais tâcher de faire avec tout le ſoin & toute la ſincerité, dont je ſuis capable.

On a toujours regardé en France comme une des viſions de Guillaume Poſtel, qu'une bonne partie des Côtes de l'Amerique Septentrionnale ait été frequentée, même avant J. C. par les Peuples des Gaules, qui ne les avoient abandonnées, diſoit-

il, que parce qu'ils n'y trouverent que des terres incultes, & de vastes régions, sans aucune ville, & presque sans habitans; comme si la pêche, dont il assûre au même endroit que les Gaulois tiroient un profit immense, n'auroit pas dû suffire pour les engager à continuer ce commerce. (*a*)

Découverte de Terre-neuve.

Quelques Auteurs ont avancé qu'en 1477. Jean Scalve, Polonois, reconnut l'*Estotiland*, & une partie des Terres de *Labrador* ou *Laborador*; mais outre que l'Estotiland est aujourd'hui regardé comme un pays fabuleux, & qui n'a jamais existé que dans l'imagination des deux freres Zani, nobles Venitiens, on ne sçait rien de particulier de l'expedition du Voyageur Polonois, qui n'a eu aucune suite, & qui n'a pas fait beaucoup de bruit dans le Monde. Il est plus certain que vers l'an 1497. un Venitien, nommé Jean Gabot, & ses trois fils (*b*), qui avoient armé aux frais, ou du moins sous l'autorité de Henry VII. Roy d'Angleterre, reconnurent l'Isle de *Terre-Neuve* & une partie du Continent voisin. On ajoûte même qu'ils ramenerent à Londres quatre Sauvages de ces contrées; mais de bons Auteurs ont écrit qu'ils n'avoient débarqué en aucun endroit, ni de l'Isle, ni du Continent.

Il en est à peu près de même du voyage d'un Gentilhomme Portugais, nommé Gaspar de Cortereal, qui en 1500. visita toute la Côte orientale de Terre-neuve, & parcourut ensuite une bonne partie de celles de Labrador. A la verité on ne sçauroit nier qu'il n'ait mis pied à terre en plusieurs endroits, & imposé des noms, dont quelques-uns subsistent encore; mais il n'y a nulle preuve que ce Navigateur ait fait aucun Etablissement. Les Portugais accoutumés à des climats plus doux, & bientôt après tout occupés à recüeillir les trésors de l'Afrique, des Indes Orientales & du Bresil, mépriserent sans doute un Pays couvert de neiges plus de la moitié de l'année, où il n'y avoit que du poisson, dont on ne connoissoit point encore le prix, & dont les habitans peu sociables, & mal aisés à dompter, n'avoient pour toute richesse, que les peaux, dont ils se couvroient.

1504-08.

Premieres navigations des François en Amerique.

Quoiqu'il en soit, dès l'année 1504. des Pêcheurs Basques, Normands & Bretons, faisoient la pêche de la Moruë sur le Grand Banc de Terre-neuve, & le long de la Côte maritime du Canada; & je trouve dans de bons Mémoires qu'en 1506. un

(*a*) *Terra illa ob lucratissimam piscationis utilitatem summâ litterarum memoriâ à Gallis adiri solita, & ante mille sexcentos annos frequentari cœpta est, sed eo quòd urbibus inculta, & vasta, spreta est.*

(*b*) Cabot, *ou* Gabato.

habitant de Honfleur, appellé Jean Denys, avoit tracé une carte du Golphe, qui porte aujourd'hui le nom de *S. Laurent.* Vincent le Blanc raconte dans ses Voyages que vers le même tems un Capitaine Espagnol, nommé Velasco, remonta deux cent lieuës le Fleuve, qui se décharge dans le Golphe, & auquel on a donné le même nom; qu'il s'éleva ensuite le long de la terre de Labrador jusqu'à la riviere *Nevado*, découverte, dit-on, par Cortereal, & qu'on ne connoît plus presentement.

Mais les récits de cet Auteur sont si confus, si embarrassés, si dénués de dattes, & de tout ce qui peut donner du jour à une Relation, que souvent on n'y trouve pas même de quoi apuyer une conjecture, qui ait de la vraisemblance. Il y a d'ailleurs mêlé des choses si évidemment fabuleuses, comme ce qu'il dit de la taille gigantesque des naturels du pays, qu'on est étonné de voir de pareils contes dans un Ouvrage, qui a d'ailleurs quelque réputation. Ce n'est pas assez pour un Voyageur d'être sincere, s'il juge à propos de suppléer par d'autres Mémoires à ce qu'il n'a point vû par lui-même, il ne sçauroit trop s'étudier à en faire le discernement.

En 1508. un Pilote de Dieppe, nommé Thomas Aubert, amena en France des Sauvages de Canada; mais il paroît qu'on a avancé sans fondement que ce Navigateur avoit fait la découverte de ce pays par l'ordre de Loüis XII. il passe pour constant dans notre Histoire, que nos Rois n'ont fait nulle attention à l'Amerique avant l'année 1523. Alors François I. voulant exciter l'émulation de ses Sujets par rapport à la Navigation, & le Commerce, comme il avoit déja fait avec tant de succès pour les Sciences & les beaux Arts, donna ordre à Jean Verazani, qui étoit à son service, d'aller reconnoître les Nouvelles Terres, dont on commençoit à parler beaucoup en France. Sur quoi je ne puis me dispenser de faire en passant une remarque; c'est qu'il est bien glorieux à l'Italie, que les trois Puissances, qui partagent aujourd'hui presque toute l'Amerique, doivent leurs premieres découvertes à des Italiens; à sçavoir, les Castillans à un Genois (*a*), les Anglois à des Venitiens (*b*), & les François à un Florentin (*c*); je joindrois à ces hommes illustres un autre Florentin (*d*), qui a rendu de grands services aux Castillans & aux Portugais dans le nouveau Monde, s'il devoit à son merite, & non à une supercherie indigne d'un honnête-homme,

(*a*) Christophe Colomb.
(*b*) Jean Gabot & ses fils.
(*c*) Verazani.
(*d*) Americ Vespuce.

la gloire qu'il a euë, de donner ſon nom à la plus grande des quatre parties du Monde connu.

Premier voïage de Verazani.

1523.

Verazani fut donc envoyé en 1523. avec quatre vaiſſeaux, pour découvrir l'Amerique ſeptentrionnale ; mais nos Hiſtoriens n'ont point parlé de cette premiere expedition, & on l'ignoreroit encore aujourd'hui (*a*), ſi nous n'avions pas une Lettre de Verazani même, que Ramuſio nous a conſervée dans ſon grand Recüeil. Elle eſt adreſſée à François I. & dattée de Dieppe du huitiéme de Juillet de l'année 1524. L'Auteur y ſuppoſe que Sa Majeſté étoit déja inſtruite du ſuccès & des particularitez de ſon voyage ; de ſorte qu'il ſe contente de dire qu'il étoit parti de Dieppe avec quatre vaiſſeaux, qu'il avoit heureuſement ramenés dans ce Port. Il en ſortit au mois de Janvier 1524. avec deux bâtimens, la *Dauphine* & la *Normande*, pour aller en courſe contre les Eſpagnols.

Son ſecond voyage.

1525.

Vers la fin de la même année, ou au commencement de la ſuivante, il arma de nouveau la *Dauphine*, ſur laquelle il embarqua cinquante hommes, avec des proviſions pour huit mois, & ſe rendit d'abord à l'Iſle de Madere. Il en partit le dix-ſeptiéme de Janvier 1525. avec un petit vent d'Eſt, qui dura juſqu'au vingtiéme de Février, & lui fit faire, ſuivant ſon eſtime, cinq cent lieuës au Couchant. Une tempête violente le mit enſuite à deux doigts du naufrage ; mais le calme étant revenu, il continua ſa route ſans aucun accident, & ſe trouva vis-à-vis d'une terre baſſe. Il s'en approcha, mais ayant reconnu qu'elle étoit fort peuplée, il n'oſa y débarquer avec ſi peu de monde. Il tourna au Sud, & fit cinquante lieuës, ſans apercevoir aucun havre, où il pût mettre ſon navire en ſûreté, ce qui l'obligea de rebrouſſer chemin. Il ne fut pas plus heureux du côté du Nord, de ſorte qu'il fut contraint de moüiller au large, & d'envoyer ſa chaloupe pour examiner la Côte de plus près.

Son premier débarquement

A l'arrivée de cette chaloupe, le rivage ſe trouva bordé de Sauvages, en qui l'on voyoit tout à la fois des effets de la ſurpriſe, de l'admiration, de la joye & de la crainte ; mais il n'eſt pas aiſé de juger ſur la Lettre, que Verazani écrivit au Roi de

(*a*) L'Auteur moderne de l'*Enſayo Chronologico para la Hiſtoria de la Florida*, place ce premier voyage de Verazani, qu'il traite de Corſaire, en 1524. mais il ſe trompe. Il prétend auſſi mal-à-propos qu'ayant été pris cette même année par des Bizcayens, il fut mené priſonnier à Seville, & de-là à Madrid, où il fut pendu. Il eſt d'ailleurs certain que Verazani fit pluſieurs années la courſe contre les Eſpagnols, avec commiſſion du Roi de France, qui étoit alors en guerre contre Charles-Quint. De quel droit, s'il avoit été pris, l'auroit-on traité en voleur, & non en priſonnier de guerre ?

France au retour de son voyage, par quelle hauteur il découvrit d'abord la terre, ni précisément jusqu'où il s'éleva au Nord. Lescarbot dit qu'il découvrit tout le pays, qui est entre les trente & les quarante degrés de latitude septentrionnale, mais il ne cite point ses Auteurs. Verazani nous apprend seulement que de l'endroit, où il apperçut la terre pour la premiere fois, il la rangea à vûë pendant cinquante lieuës, allant toujours au Midi, ce qu'il n'auroit pû faire, vû le gisement de la Côte, si ce premier atterage avoit été plus au Nord que les trente-trois degrés. Il dit même en termes formels, qu'après avoir navigué quelques tems, il se trouva par les trente-quatre degrés. De-là, ajoûte-t'il, la Côte tourne à l'Orient; quoiqu'il en soit, ayant repris sa route au Nord, & n'aperçevant point de Port, parce qu'apparemment il n'aprochoit point assez de terre, pour distinguer les embouchures des rivieres, le besoin, où il étoit de faire de l'eau, l'obligea d'armer sa chaloupe, pour en chercher; mais les vagues se trouverent si grosses, que la chaloupe ne pût jamais aborder.

1525. Aventure singuliere d'un Matelot.

Cependant les Sauvages invitoient par toutes sortes de démonstrations les François à s'approcher; & un jeune Matelot, qui sçavoit fort bien nager, se hazarda enfin à se jetter à l'eau, après s'être chargé de quelques présens pour ces Barbares. Il n'étoit plus qu'à une portée de mousquet de terre, & il n'avoit plus de l'eau, que jusqu'à la ceinture, lorsque la peur le prit; il jetta aux Sauvages tout ce qu'il avoit, & se remit à la nage, pour regagner sa chaloupe. Mais dans ce moment une vague, qui venoit du large, le jetta sur la côte avec tant de furie, qu'il resta étendu sur le rivage sans connoissance. Verazani dit qu'ayant perdu terre, & les forces lui manquant, il couroit risque de se noyer, lorsque des Sauvages coururent à son secours, & le porterent à terre.

Il paroît qu'il fut quelque tems entre leurs bras sans s'en appercevoir. Lorsqu'il eut repris ses sens, il fut saisi de frayeur, & se mit à crier de toute sa force. Les Sauvages, pour le rassûrer, crierent encore plus fort, ce qui produisit un effet tout contraire à celui qu'ils prétendoient. Ils le firent enfin asseoir au pied d'une colline, & lui tournerent le visage vers le Soleil; puis ayant allumé un grand feu auprès de lui, ils le dépoüillerent tout nud. Il ne douta plus alors qu'ils n'eussent dessein de le brûler, & il s'imagina qu'ils alloient le sacrifier au Soleil. On eut la même pensée dans le navire, d'où

l'on voyoit tout ce manége, mais où l'on ne pouvoit que plaindre ſon ſort.

Il commença néanmoins à mieux eſperer, quand il vit que l'on faiſoit ſécher ſes hardes, & qu'on ne l'aprochoit lui-même du feu, qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour l'échauffer. Il trembloit à la verité de tout ſon corps, mais c'étoit aſſûrément plus de peur, que de froid. Les Sauvages de leur côté lui faiſoient des careſſes, qui ne le raſſûroient qu'à demi, & ne ſe laſſoient point d'admirer la blancheur de ſa peau; ſa barbe, & le poil, qu'ils lui voyoient en pluſieurs endroits du corps, où ils n'en ont pas eux-mêmes, les étonnoient encore davantage. A la fin ils lui rendirent ſes habits, lui donnerent à manger; & comme il marquoit une grande impatience d'aller rejoindre ſes Compagnons, ils le conduiſirent juſqu'au bord de la Mer, le tinrent quelque tems embraſſé, témoignant par-là d'une maniere, qui n'avoit rien d'équivoque, le regret qu'ils avoient de le quitter. Ils s'éloignerent enſuite un peu pour le laiſſer en liberté; & quand ils le virent à la nage, ils monterent ſur une éminence, d'où ils ne ceſſerent point de le regarder, qu'il ne fût rentré dans le navire.

Le reſte du détail de ce voyage n'a rien de fort intereſſant, & n'eſt pas même trop intelligible. Nous connoiſſons beaucoup mieux les pays, que Verazani parcourut, qu'il ne les connoiſſoit lui-même, lorſqu'il rendit compte au Roi ſon Maître de cette ſeconde expédition, & les endroits, où il débarqua, ne portent plus aujourd'hui les noms, qu'il leur avoit donnés. Il finit le Memoire, qu'il préſenta à François I. en diſant, qu'il s'étoit avancé juſques fort près d'une Iſle, que les Bretons avoient découverte, & qui eſt ſituée par les cinquante degrés d'élevation du Pole. S'il ne s'eſt point trompé dans ſon eſtime, il eſt hors de doute que l'Iſle, dont il parle, eſt celle de Terre-neuve, où les Bretons faiſoient la Pêche depuis longtems: d'ailleurs il aſſûre, qu'avant que d'arriver à cette Iſle, il avoit côtoyé le Continent l'eſpace de ſept cens lieuës, ce qui eſt bien loin du compte de Leſcarbot.

Verazani meurt dans un troiſiéme voïage.

Peu de tems après ſon arrivée en France, il fit un nouvel armement à deſſein d'établir une Colonie dans l'Amerique. Tout ce qu'on ſçait de cette entrepriſe, c'eſt que s'étant embarqué, il n'a point paru depuis, & qu'on n'a jamais bien ſçû ce qu'il étoit devenu: car je ne trouve aucun fondement à ce que quelques-uns ont publié, qu'ayant mis pied à terre dans

1525. un endroit, où il vouloit bâtir un fort, les Sauvages se jetterent sur lui, le massacrerent avec tous ses gens, & le mangerent (*a*) Ce qu'il y a de plus certain, c'est que le malheureux sort de Verazani fut cause que pendant plusieurs années, ni le Roi, ni la Nation ne songerent plus à l'Amerique.

Premier voïage de Jacques Cartier.

1534.

Enfin dix ans après Philippes Chabot, Amiral de France, engagea le Roi à reprendre le dessein d'établir une Colonie Françoise dans le Nouveau Monde, d'où les Espagnols tiroient tous les jours de si grandes richesses; & il lui presenta un Capitaine Maloin, nommé Jacques Cartier, dont il connoissoit le merite, & que ce Prince agréa. Cartier ayant reçu ses instructions, partit de S. Malo le vingtiéme d'Avril 1534. avec deux bâtimens de soixante tonneaux, & cent vingt-deux hommes d'équipage. Il prit sa route à l'Ouest, tirant un peu sur le Nord, & il eut les vents si favorables, que le dixiéme de Mai il aborda au cap de *Bonne Viste* en l'Isle de Terre-neuve. Ce Cap est situé par les quarante-six degrés de latitude; Cartier y trouva la terre encore couverte de neiges, & le rivage bordé de glaces, desorte qu'il ne put, ou qu'il n'osa s'y arrêter. Il descendit six degrés au Sud-Sud-Est, & entra dans un Port, auquel il donna le nom de *Sainte-Catherine*.

De-là il remonta au Nord, & gagna des Isles, qu'il appelle dans ses Mémoires les *Isles aux Oiseaux*. Elles sont, dit-il, éloignées de Terre-neuve de quatorze lieuës, & il fut bien surpris d'y voir un Ours blanc de la grosseur d'une Vache, qui avoit fait ce trajet à la nage. Dès que cet animal eut aperçu les chaloupes, qui alloient à terre, il se jetta à la mer, & le lendemain Cartier l'ayant rencontré assez près de Terre-neuve, le tua & le prit. Il côtoya ensuite toute la partie du Nord de cette grande Isle, & il dit qu'on ne voit point ailleurs ni de meilleurs ports, ni de plus mauvais pays; que ce ne sont par-tout que des rochers affreux, que des terres steriles, couvertes d'un peu de mousse; point d'arbres, mais seulement quelques buissons à moitié dessechés; qu'il y trouva néanmoins des hommes bien faits, qui avoient les cheveux liés au-dessus de la tête, comme un paquet de foin, c'est son expression, avec quelques plumes d'oiseaux, entrelassées sans ordre, ce qui faisoit un effet assez bizarre.

Après avoir fait presque tout le tour de Terre-neuve, sans pouvoir néanmoins encore s'assûrer que ce fût une Isle, il prit

(*a*) Voyez les Fastes Chronologiques de la Découverte du nouveau Monde sous l'année 1525.

sa

sa route au Sud, traversa le Golphe, s'aprocha du Continent, 1534.
& entra dans une Baye fort profonde, où il souffrit beaucoup de chaud, ce qui la lui fit nommer la *Baye des Chaleurs*. Il fut charmé de la beauté du pays, & fort content des Sauvages, qu'il y rencontra, & avec lesquels il troqua quelques marchandises pour des Pelleteries. Cette Baye est la même, que l'on trouve marquée dans quelques cartes sous le nom de *Baye des Espagnols*, & une ancienne tradition porte que des Castillans y étoient entrés avant Cartier, & que n'y ayant aperçu aucune apparence de Mines, ils avoient prononcé plusieurs fois ces deux mots *Aca Nada*, ici rien, que les Sauvages avoient répetés depuis ce tems-là aux François, ce qui avoit fait croire à ceux-ci que *Canada* étoit le nom du pays (*a*). Nous avons déja vû que Vincent le Blanc a parlé d'un voyage des Espagnols en ces quartiers-là ; le reste est fort incertain. Quoiqu'il en soit, la Baye des Chaleurs est un assez bon Havre, & depuis la mi-Mai jusqu'à la fin de Juillet on y pêche une quantité prodigieuse de loups marins.

Il retourne en France.

Au sortir de cette Baye, Cartier visita une bonne partie des Côtes, qui environnent le Golphe, & prit possession du Pays au nom du Roi Très-Chrétien, comme avoit fait Verazani dans tous les endroits, où il avoit débarqué. Il remit à la voile le quinziéme d'Août, pour retourner en France, & il arriva heureusement à S. Malo le cinquiéme de Septembre, plein d'esperance que les Peuples, avec qui il avoit traité, s'aprivoiseroient sans peine, qu'on pourroit aisément les gagner à J. C. & par ce moyen établir un commerce avantageux avec un grand nombre de Nations diverses.

Son second voyage.

1535.

Sur le raport qu'il fit de son voyage, la Cour jugea qu'il seroit utile à la France d'avoir un Etablissement dans cette partie de l'Amerique ; mais personne ne prit plus à cœur cette affaire que le Vice-Amiral Charles de Mouy, Sieur de la Mailleraye. Ce Seigneur obtint pour Cartier une nouvelle Commission plus ample que la premiere, & lui fit donner trois navires & de bons équipages. Cet armement fut prêt vers la mi-May, & Cartier, qui avoit beaucoup de religion, fit avertir tout son monde de se trouver le seiziéme, jour de la Pentecôte, dans l'Eglise Cathedrale, pour y faire ses dévotions. Personne n'y manqua, & au sortir de l'Autel, le Capitaine, suivi de toute sa troupe,

(*a*) Quelques-uns dérivent ce nom du mot Iroquois *Kannata*, qui se prononce Cannada, & signifie un amas de Cabannes.

1535. entra dans le Chœur, où l'Evêque les attendoit revêtu de ses habits Pontificaux, & leur donna sa bénédiction.

Le Mercredy dix-neuf ils s'embarquerent. Cartier montoit un navire de six vingt tonneaux, nommé la *grande Hermine*, & avoit avec lui plusieurs jeunes Gentilshommes, qui voulurent le suivre en qualité de Volontaires. Ils mirent à la voile par un très-beau tems, mais dès le lendemain le vent devint contraire, le Ciel se couvrit, & pendant plus d'un mois toute l'habileté des Pilotes fut presque toujours à bout. Les trois navires, qui s'étoient d'abord perdus de vûë, essuyerent chacun de leur côté les plus violentes tempêtes, & ne pouvant plus gouverner, se virent enfin forcés de s'abandonner au gré des vents & de la mer.

La grande Hermine fut portée au Nord de Terre-neuve, & le dix-neuf de Juillet Cartier fit voiles pour le Golphe, où il avoit marqué le rendez-vous, en cas de séparation. Il y arriva le vingt-cinq, & le jour suivant ses deux autres bâtimens le rejoignirent. Le premier d'Août un gros tems le contraignit de se refugier dans le Port de *S. Nicolas*, situé à l'entrée du Fleuve du côté du Nord. Cartier y planta une croix, où il mit les armes de France, & il y demeura jusqu'au sept.

Description du port de S. Nicolas.

Ce Port est presque le seul endroit du Canada, qui ait conservé le nom, que Cartier lui donna : la plûpart des autres en ont changé depuis, ce qui a répandu beaucoup d'obscurité dans les Mémoires de ce Navigateur. Le Port de S. Nicolas est par les quarante-neuf degrés vingt-cinq minutes de latitude Nord : il est assez sûr, & on y moüille par quatre brasses d'eau, mais l'entrée en est difficile, parce qu'elle est embarrassée de récifs.

Origine du nom de Saint Laurent, que portent le Golphe & le Fleuve du Canada.

Le dixiéme les trois vaisseaux rentrerent dans le Golphe, & en l'honneur du Saint dont on célebre la Fête en ce jour, Cartier donna au Golphe le nom de Saint Laurent, ou plutôt il le donna à une Baye, qui est entre l'Isle d'Anticosty & la côte septentrionnale, d'où ce nom s'est étendu à tout le Golphe, dont cette Baye fait partie ; & parce que le Fleuve, qu'on appelloit auparavant la *Riviere de Canada*, se décharge dans ce même Golphe, il a insensiblement pris le nom de *Fleuve de S. Laurent*, qu'il porte aujourd'hui.

De l'Isle d'Anticosty & du Saguenay.

Le quinziéme, Cartier s'approcha de l'Isle d'*Anticosty*, pour la mieux reconnoître, & à cause de la célébrité du jour, il la nomma l'*Isle de l'Assomption*, (*a*). Mais le nom d'Anticosty a

(*a*) Des Sauvages l'appelloient *Natiscotec*. Le nom d'Anticosty paroît lui avoir été donné par des Anglois. Jean Alphonse s'est trompé en la nommant l'*Isle de l'Ascension*.

1535.

prévalu dans l'usage ordinaire. Ensuite les trois Navires remonterent le Fleuve, & le premier de Septembre ils entrerent dans le *Saguenay*. Cartier ne fit que reconnoître l'embouchure de cette Riviere, & après avoir encore rangé la Côte pendant quinze lieuës, il moüilla auprès d'une Isle, qu'il nomma l'*Isle aux Coudres*, parce qu'il y trouva beaucoup de Coudriers. Ainsi ceux-là se sont trompés, qui ont cru que cette Isle avoit été formée par le grand Tremblement de Terre, dont je parlerai en son lieu, & qui à la vérité l'augmenta considérablement.

De l'Isle d'Orleans.

Cartier se voyant alors engagé bien avant dans un Pays inconnu, se hâta de chercher un Port, où ses Navires pussent être en sûreté pendant l'hyver. Huit lieuës plus loin que l'Isle aux Coudres, il en trouva une beaucoup plus belle & plus grande, toute couverte de Bois & de Vignes : il l'appella l'*Isle de Bacchus ;* mais ce nom a été changé en celui d'*Isle d'Orleans*. L'Auteur de la Relation de ce voyage, imprimée sous le nom de Cartier, prétend que le Païs ne commence qu'en cet endroit à s'appeller *Canada*, mais il se trompe assûrément ; car il est certain que dès les premiers tems les Sauvages donnoient ce nom à tout le Pays, qui est le long du Fleuve des deux côtés, particuliérement depuis son embouchure jusqu'au Saguenay.

De la Riviere de *Sainte Croix*, ou de *Jacques Cartier*.

De l'Isle de Bacchus, Cartier se rendit dans une petite Riviere, qui en est éloignée de dix lieuës, & qui vient du Nord ; il la nomma *la Riviere de Ste Croix*, parce qu'il y entra le quatorziéme de Septembre : on l'appelle aujourd'hui communément la *Riviere de Jacques Cartier*. Le lendemain de son arrivée il y reçut la visite d'un Chef Sauvage nommé DONNACONA, que l'Auteur de la Relation de ce voïage qualifie Seigneur du Canada. Cartier traita avec ce Capitaine par le moïen de deux Sauvages, qu'il avoit menés en France l'année précédente, & qui sçavoient un peu de François. Ils avertirent Donnacona que les Etrangers vouloient aller à *Hochelaga*, ce qui parut l'inquieter.

Isle de Montreal, Hochelaga.

Hochelaga étoit une assez grosse Bourgade, située dans l'Isle, qui est aujourd'hui connuë sous le nom de *Montreal*. On en avoit beaucoup parlé à Cartier, & il ne vouloit pas retourner en France, sans la voir. Ce qui faisoit de la peine à Donnacona par rapport à ce voyage, c'est que les Habitans d'Hochelaga étoient d'une autre Nation que la sienne, & qu'il vouloit profiter seul des avantages, qu'il se promettoit de tirer du séjour des François dans son Pays. Il fit donc représenter à Cartier, que le chemin, qui lui restoit à faire pour gagner cette Bourga-

1535. de, étoit plus long, qu'il ne pensoit, & qu'il y rencontreroit de grandes difficultés ; mais Cartier, qui pénétra sans doute le motif, qui le faisoit parler, ne changea point de résolution. Il partit de Sainte Croix le dix-neuviéme avec *la grande Hermine* seule, & deux Chaloupes, laissant les deux autres Navires dans la Riviere de Sainte Croix, où la grande Hermine n'avoit pu entrer (*a*).

Le vint-neuf il fut arrêté au Lac S. Pierre que son Navire ne put passer, parce qu'apparemment il n'avoit pas bien enfilé le Canal. Le parti, qu'il prit, fut d'armer ses deux Chaloupes, & de s'y embarquer. Il arriva enfin à Hochelaga le deuxiéme d'Octobre accompagné de MM. de PONTBRIAND, de LA POMMERAYE & de GOYELLE, trois de ses Volontaires. La figure de cette Bourgade étoit ronde, & trois enceintes de Palissades y renfermoient environ cinquante Cabannes, longues de plus de cinquante pas chacune, larges de quatorze ou quinze, & faites en forme de Tonnelles. On y entroit par une seule porte, au dessus de laquelle, aussi-bien que le long de la premiere enceinte, il regnoit une espéce de Galerie, où l'on montoit avec des échelles, & qui étoit abondamment pourvûë de pierres & de cailloux, pour la défense de la Place.

Reception, qu'on y fait à Cartier.

Les Habitans de cette Bourgade parloient la Langue Huronne. Ils reçurent très-bien les François, ils leur donnerent des Fêtes à leur maniere, & on se fit réciproquement des présens. L'étonnement de ces Sauvages fut extrême à la vûë des Européens ; leurs armes à feu, leurs trompettes, & leurs autres instrumens de guerre, leurs longues barbes, leur habillement furent lontems le sujet de l'admiration & des entretiens de ces Barbares, qui ne se lassoient point de questionner leurs Hôtes ; mais comme de part & d'autre on ne pouvoit se parler que par signes, les Nôtres ne donnerent & ne reçurent que bien peu de lumieres sur ce qu'on se demandoit mutuellement.

Un jour Cartier fut fort surpris de voir venir à lui le Chef de la Bourgade, qui lui montrant ses jambes & ses bras, lui fit entendre qu'il y souffroit quelque incommodité, & qu'il lui feroit plaisir de le guérir. L'action de cet Homme fut aussitôt imitée de tous ceux, qui étoient présens, & peu de tems

(*a*) Champlain prétend que cette Riviere est celle de S. Charles ; mais il se trompe, puisque des Bâtimens beaucoup plus grands, que la grande Hermine, entrent fort bien dans celle-ci, quand la marée est haute. C'est qu'il comptoit les dix lieuës du bas de l'Isle.

CARTE DE L'ACCADIE

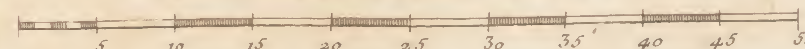
Dressée sur les Manuscrits du Dépost des Cartes et Plans de la Marine.

Par N.B. Ingr. et Hyd. de la Marine.

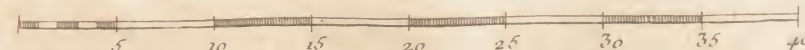
1744.

ECHELLES

Lieues Communes de France de 2282. Toises



Lieues Marines de France et d'Angleterre de 2853. Toises



Longitude Occidentale du Meridien de Paris

1535.

après d'un plus grand nombre encore, qui accoururent de toutes parts, & parmi lesquels il y en avoit, qui paroissoient véritablement fort malades, & quelques-uns d'une extrême vieillesse. La simplicité de ce peuple toucha le Capitaine, qui s'armant d'une foi vive, récita le plus dévotement qu'il put le commencement de l'Evangile de Saint Jean. Il fit ensuite le signe de la croix sur les malades, leur distribua des chapelets & des *Agnus Dei*; & leur fit entendre que ces choses avoient une grande vertu pour guerir toutes sortes d'infirmités. Cela fait, il se mit en prieres, & conjura instamment le Seigneur de ne pas laisser plus long-tems ces pauvres Idolâtres dans les ténebres de l'infidélité; puis il récita à haute voix toute la Passion de J. C. Cette lecture fut écoutée avec beaucoup d'attention & de respect de toute l'assistance, & cette pieuse céremonie fut terminée par une fanfare de trompettes, qui mit ces Sauvages hors d'eux-mêmes de joïe & d'admiration.

Il visite la montagne, & lui donne le nom de *Mont-royal*.

Le même jour Cartier visita la Montagne, au pied de laquelle étoit la Bourgade, & lui donna le nom de *Mont-Royal*, qui est devenu celui de toute l'Isle (*a*). Il découvrit de-là une grande étenduë de pays, dont la vûë le charma, & avec raison, car il en est peu au monde de plus beau & de meilleur. Il comprit que difficilement il auroit pû trouver un lieu plus propre à faire un établissement solide, & l'esprit rempli de cette idée, il partit d'Hochelaga le cinquiéme d'Octobre, & arriva l'onziéme à Sainte Croix.

Ses gens s'étoient fait autour de leurs barraques une maniere de retranchement, capable de les garantir au moins d'une surprise: précaution souvent nécessaire avec les Sauvages, & dont on ne doit jamais se repentir, lors même qu'on n'a pas eu occasion d'en reconnoître la nécessité. Il y auroit même eu ici de l'imprudence à ne pas prendre ces mesures, parce qu'il s'agissoit de passer l'hyver dans le voisinage d'une Bourgade fort peuplée, & où commandoit un Chef, dont on avoit plus d'une raison de se défier. Je trouve dans quelques Mémoires, & c'est une tradition constante en Canada, qu'un des trois navires fut brisé contre un rocher, qui est dans le fleuve S. Laurent, vis-à-vis de la riviere de Sainte Croix, & que la marée couvre entierement, lorsqu'elle est haute (*b*); mais la Relation, d'où j'ai tiré ce récit, ne dit rien de cet accident.

(*a*) On l'appelle aujourd'hui *Montreal*.
(*b*) On l'appelle encore présentement la *Roche de Jacques Cartier*.

1536.

Le ſcorbut fait perir une partie des François.

Un plus grand malheur fit bientôt oublier celui-ci, & cela d'autant plus aiſément, que ce bâtiment perdu, il auroit fallu l'abandonner, faute de Matelots pour le reconduire en France. Ce fut une eſpece de Scorbut, dont perſonne ne fut exempt, & qui auroit peut-être fait perir juſqu'au dernier des François, s'ils n'y euſſent, quoiqu'un peu tard, trouvé un remede, qui opera ſur le champ. C'étoit une ptiſanne faite avec la feüille & l'écorce de l'épinette blanche pilée enſemble. Cartier étoit lui-même attaqué du mal, quand les Sauvages lui enſeignerent ce ſecret; il avoit déja perdu vingt-cinq hommes, & à peine lui en reſtoit-il deux ou trois en état d'agir. Mais huit jours après qu'il eut commencé de faire uſage de ce remede, tout le monde étoit ſur pied. Quelques-uns mêmes, dit-on, qui avoient eu le mal de Naples, & qui n'en étoient pas bien guéris, recouvrerent en peu de tems une parfaite ſanté. C'eſt ce même arbre, qui produit la Terebentine, ou le Baume blanc du Canada.

Idée, que Cartier donne au Roi du Canada.

Cartier, dans le Memoire, qu'il préſenta à François I. ſur ſon ſecond Voyage, n'attribuë point à la fréquentation avec les Sauvages, comme pluſieurs des ſiens avoient fait d'abord, le mal, qui avoit été ſur le point de le faire perir avec tout ſon monde; mais à la fainéantiſe de ſes gens, & à la miſere, où elle les avoit réduits. En effet les Sauvages du Canada n'ont jamais été ſujets au ſcorbut. Auſſi ce Capitaine, malgré ſes pertes, & la rigueur du froid, dont il avoit eu d'autant plus à ſouffrir, qu'il avoit moins ſongé à ſe précautionner contre un inconvenient, qu'il ne prévoyoit pas, ne craignit point d'aſſûrer à Sa Majeſté qu'on pouvoit tirer de grands avantages des pays, qu'il venoit de parcourir.

Il lui dit, que la plûpart des Terres y étoient très-fertiles, que le climat y étoit ſain, les habitans ſociables, & fort aiſés à tenir en reſpect; il lui parla ſur tout des Pelleteries, comme d'un objet conſiderable. Mais ſur quoi il inſiſta davantage, c'eſt qu'il étoit bien digne d'un grand Prince comme lui, qui portoit la qualité de Roi Très-Chrétien, & de Fils aîné de l'Egliſe, de procurer la connoiſſance de J. C. à tant de Nations infidelles, qui ne paroiſſoient pas difficiles à convertir au Chriſtianiſme.

Son retour en France.

1536.

Quelques Auteurs ont prétendu néanmoins que Cartier, dégouté du Canada, diſſuada le Roi ſon Maître d'y penſer davantage, & Champlain ſemble avoir été de ce ſentiment.

1536.

Mais cela ne s'accorde nullement avec la maniere, dont Cartier lui-même s'exprime dans ses Memoires, ni avec ce qu'on lit dans les autres Relations de ses Voyages. On ajoûte qu'en partant de Sainte Croix pour retourner en France, ce qu'il fit, dès que la navigation du Fleuve fut libre, il avoit embarqué par surprise Donnacona, qu'il le présenta au Roi, & qu'il lui fit répeter devant ce Prince tout ce qu'il avoit dit lui-même de la bonté du Pays; mais ce fait n'est point certain.

Jugement sur ses Mémoires.

Si les Mémoires de Cartier ont long-tems servi de guide à ceux, qui ont navigué après lui dans le Golphe & sur le Fleuve de Saint Laurent, il est certain qu'aujourd'hui ils ne sont presque pas intelligibles, parce qu'outre que la plûpart des noms, qu'il avoit donnés aux Isles, Rivieres, Caps, &c. ont été changés depuis, on ne trouve dans aucune des Langues du Canada les termes, qu'il en cite, soit qu'il les ait lui-même estropiés, pour les avoir mal entendus, ou parce qu'ils ont vieilli avec le tems, comme il arrive à toutes les Langues vivantes: beaucoup moins cependant, à ce qu'on m'a assûré sur les lieux, parmi les Sauvages, que parmi nous. Dans la verité, la plûpart des noms, que les Voyageurs nous donnent comme des noms propres, quand ils ne sont pas tout-à-fait de leur invention, n'ont pour l'ordinaire d'autre fondement que des mots mal compris, ou entendus dans un sens tout différent de celui, qui leur est propre.

On neglige en France le Canada.

Cependant Cartier eut beau vanter le Pays, qu'il avoit découvert, le peu qu'il en raporta, & le triste état, où ses gens y avoient été réduits par le froid & par le scorbut, persuaderent à la plûpart, qu'il ne seroit jamais d'aucune utilité à la France. On insista principalement sur ce qu'il n'y avoit vû aucune apparence de Mines, & alors, plus encore qu'aujourd'hui, une Terre étrangere, qui ne produisoit ni or ni argent, n'étoit comptée pour rien. Peut-être aussi Cartier décria-t'il sa Relation par les contes, dont il s'avisa de l'embellir; mais le moyen de revenir d'un pays inconnu, & de n'en rien raconter d'extraordinaire! Ce n'est pas, dit-on, la peine d'aller si loin, pour n'y voir que ce que l'on voit par-tout.

Véritablement la condition d'un Voyageur est bien triste, quand il n'a point rapporté de quoi se dédommager par quelqu'avantage solide, de ses fatigues, & des risques qu'il a courus. S'il s'avise de faire une Relation de son voyage, il trouve tous ses Lecteurs en garde contre lui; pour peu qu'il dise des choses extra-

1536.

ordinaires, il ne trouve aucune croyance. D'autre part, si une Relation est entiérement dénuée de merveilleux, on ne la lit point; c'est-à-dire, qu'on exige d'un Voyageur qu'il nous amuse, même aux dépens de sa réputation; on veut le lire avec plaisir, & avoir le droit de se mocquer de lui.

Remarques sur quelques endroits des Mémoires de Cartier.

Je ne sçai si Jacques Cartier fit toutes ces réfléxions, en écrivant ses Mémoires, mais il y a mis du merveilleux, & de plus d'une sorte, tout n'en est pourtant pas tellement fabuleux, qu'on n'y entrevoye quelque chose de réel, que son ignorance, ou son peu d'attention ont défiguré; & ce qu'il rapporte sur le témoignage d'autrui, n'est pas toujours sans quelque fondement. C'est ce qui m'a fait juger qu'on me pardonneroit de m'y être un peu arrêté, pour avoir lieu d'examiner quelques points d'Histoire, qui ne sont pas tout-à-fait indignes de l'attention des personnes curieuses.

Notre Auteur nous assûre donc qu'étant un jour à la chasse, il poursuivit une bête fauve à deux pieds, & qui couroit avec une vîtesse extrême. Il aura vû sans doute à travers les brossailles un Sauvage couvert d'une peau, dont le poil étoit en dehors, & peut-être l'aura-t'il entendu contrefaisant le cri de quelque animal, pour l'attirer dans ses piéges, selon l'usage ordinaire de ces Peuples. Le Sauvage de son côté, qui pouvoit bien n'avoir jamais vû d'Européen, apercevant un homme extraordinaire, aura pris la fuite: Cartier, qui ignoroit que ces Barbares ne le cedent point en vîtesse aux Daims mêmes & aux Cerfs, fort étonné de voir sa prétenduë bête fauve courir aussi vîte sur ses deux pieds, que s'il en avoit eu quatre, se sera persuadé que c'étoit un animal d'une espece particuliere. Et c'est peut-être de la même source que vient tout ce qu'on a débité des Faunes & des Satyres. Mais voici quelque chose de plus admirable.

Donnacona, si nous en croyons la Relation du Capitaine Maloin, lui raconta que dans un voyage, qu'il avoit fait dans un pays fort éloigné du sien, il avoit vû des hommes, qui ne mangeoient point, & n'avoient au corps aucune issuë pour les excrémens, mais qui buvoient & urinoient. Que dans une autre Région il y en a qui n'ont qu'une jambe, une cuisse & un pied fort grand, deux mains au même bras, la taille extrêmement quarrée, la poitrine & la tête plattes, & une très-petite bouche: que plus loin encore il avoit vû des Pigmées, & une Mer, dont l'eau est douce: enfin qu'en remontant le Saguenay, on arrive dans un Pays, où il y a des hommes habillés comme

comme nous, lesquels demeurent dans des Villes, & ont beaucoup d'or, de rubis & de cuivre. 1536.

Il est certain que nos Missionnaires ont voyagé avec des Sauvages aussi loin qu'il est possible en remontant le Saguenay, & la plûpart des Rivieres, qui s'y déchargent; qu'ils n'y ont vû que des Pays affreux & impratiquables pour tout autre que des Sauvages errans, dont plusieurs mêmes y périssent de faim & de misere: mais il est bon d'observer qu'un Sauvage, pour qui sept ou huit cent lieuës de marche ne sont pas une grande affaire, peut bien, en prenant sa route par le Saguenay, tourner ensuite à l'Oüest, pénétrer jusqu'au Lac des Assiniboils, qui a, dit-on, six cent lieuës de circuit, & de-là passer au Nouveau Mexique, où les Espagnols commençoient en ce tems-là à s'établir.

Il est d'ailleurs assez singulier que le conte des Hommes, qui n'ont qu'une jambe, ait été renouvellé depuis peu par une jeune Esclave de la Nation des Eskimaux, qui fut prise en 1717. & menée chez M. de Courtemanche à la Côte de Labrador, où elle étoit encore en 1720. lorsque j'arrivai à Quebec. Cette Fille voyant un jour des Pêcheurs sur le bord de la Mer, demanda s'il n'y avoit parmi nous que des Hommes faits comme ceux-là? On fut surpris de sa demande, mais on le fut encore bien davantage, quand elle eut ajoûté qu'elle avoit vû dans son Pays deux Hommes d'une grandeur & d'une grosseur monstrueuses, qui rendoient leurs excremens par la bouche, & urinoient par-dessous l'épaule. Elle dit encore que parmi ses Compatriotes il y avoit une autre sorte d'Hommes, qui n'ont qu'une jambe, une cuisse, & un pied fort grand, deux mains au même bras, le corps large, la tête platte, de petits yeux, presque point de nez, & une très-petite bouche; qu'ils étoient toujours de mauvaise humeur; qu'ils pouvoient rester sous l'eau trois quarts d'heure de suite, & que les Eskimaux s'en servoient pour pêcher les débris des navires, qui faisoient naufrage à la Côte.

Hommes noirs dans le Nord.

Enfin elle assûra qu'à l'extrémité septentrionnale de Labrador, il y avoit un Peuple tout noir, qui avoit de grosses lévres, un nez large, des cheveux droits & blancs; que cette Nation étoit très-mauvaise, & qu'encore qu'elle fût mal armée, n'ayant que des couteaux & des haches de pierre, sans aucun usage du fer, elle s'étoit renduë redoutable aux Eskimaux, & qu'elle se sert de raquettes pour courir sur la neige, ce qui n'est

1536. point en uſage parmi ceux-ci. Il faut avoüer que ce ſeroit une choſe aſſez étrange que des Hommes noirs ſi près du Pole, & ſous un climat, où les Ours mêmes ſont blancs : cependant la jeune Eſclave de M. de Courtemanche n'eſt pas la ſeule, qui ait avancé ce fait.

L'Auteur de la Relation du Groenland, inſerée dans les voyages au Nord, après avoir parlé des Naturels du Pays, qu'il repreſente comme aſſez ſemblables aux Eskimaux, grands & maigres comme eux, vêtus de la même façon, ayant des canots comme les leurs; ajoûte qu'on voit auſſi parmi eux des Hommes noirs comme les Ethiopiens. Après tout il n'y a rien là d'impoſſible, des Négres peuvent avoir été tranſportés par haſard, ou autrement dans le Groenland, s'y être multipliés, & leurs cheveux blancs être un effet du froid, qui en produit de ſemblables ſur la plûpart des animaux du Canada.

Des Pygmées. L'Eſclave parla encore des Pygmées, qui ſont, dit-elle, une Nation particuliere, n'ont pas plus de trois pieds de haut, & ſont d'une extrême groſſeur. Leurs Femmes, ajoûta-t'elle, ſont encore plus petites, & il n'eſt point au Monde de Peuple plus malheureux : les Eskimaux, dont ils ſont Eſclaves, les traitent fort durement, & prétendent leur faire une grace fort ſignalée, quand ils leur donnent un peu d'eau douce à boire. La Relation, que j'ai déja citée, dit la même choſe, & aſſûre qu'en bien des endroits de ce Pays-là on n'a point d'autre eau douce, que de la neige fonduë : en quoi il n'y a rien que de fort croyable, le froid pouvant reſſerrer de telle ſorte les veines de la terre, qu'il n'y ait point de paſſage pour les ſources, qu'à une certaine profondeur.

Cette conjecture ſe confirme par ce que des Voyageurs ont éprouvé dans le Nord, où ils ont vû ſur le rivage même de la Mer des glaçons énormes d'une eau très-douce. On lit auſſi dans quelques Mémoires que les Eskimaux ſont accoutumés à boire de l'eau ſalée, & que ſouvent ils n'en ont point d'autre. Cette eau n'eſt pourtant pas celle de la Mer, mais de quelques Etangs ſaumatres, tels qu'il s'en rencontre quelquefois aſſez avant dans les terres.

Nous apprenons encore par les Voyages au Nord, que des vaiſſeaux Danois, qui en 1605. s'éleverent fort haut au-deſſus de la Baye d'Hudſon, y rencontrerent de petits Hommes, qui avoient la tête quarrée, la couleur bazannée, les lévres groſſes & relevées, qui mangeoient la chair & le poiſſon tous cruds ;

qui ne purent jamais s'accoûtumer, ni au pain, ni aux viandes cuites, encore moins au vin; qui avaloient l'huile de Baleine, comme nous ferions l'eau, & en mangeoient la chair par délices; qui se faisoient des chemises des intestins de Poissons, & des surtouts de cuirs de Chiens ou de Veaux marins. L'Auteur ajoûte qu'on amena plusieurs de ces Pygmées en Dannemarc, qu'ils moururent tous de chagrin d'avoir quitté leur Pays, mais qu'il en restoit encore cinq, lorsqu'un Ambassadeur d'Espagne étant arrivé à Coppenhague, on lui donna le divertissement de voir ces petits Hommes naviguer sur la Mer avec leurs batteaux.

Ces batteaux avoient la figure d'une navette de Tisserand, & dix ou douze pieds de longueur. Ils étoient fabriqués de barbes de Baleines, de l'épaisseur d'un doigt, couverts par-dessus & par-dessous de peaux de Chiens ou de Veaux marins, cousuës avec des nerfs; deux autres peaux couvroient le dessus du batteau, de maniere qu'il n'y restoit qu'une ouverture au milieu, par laquelle le Batelier entroit, & qu'il refermoit comme une bourse autour de ses reins; qu'étant assis, & ainsi resserrés par le milieu du corps, ils ne recevoient pas une goutte d'eau dans leur batteau, quoique les vagues leur passassent par-dessus la tête, & qu'ils en fussent quelquefois environnés de toutes parts. La force de ces machines consiste dans les deux bouts, où les baleines sont bien liées ensemble par les extrêmités; & le tout est si bien joint, si bien cousu, que ces petites voitures peuvent résister aux plus violens orages, & qu'au milieu même du naufrage leurs conducteurs se rient de la tempête.

Il n'y a jamais qu'un Homme dans chacun de ces batteaux, & il y est assis, les jambes étenduës, les poignets des manches bien serrés, & la tête enveloppée d'une espece de capuce, qui tient au sur-tout, de sorte que quoiqu'il arrive, l'eau n'y pénetre point. Ils tiennent des deux mains un aviron à deux palettes, long de cinq à six pieds, qui leur sert en même tems de rame, de gouvernail & de balancier, ou de contrepoids. Les Pygmées de Coppenhague divertirent beaucoup l'Ambassadeur Espagnol; ils se croisoient, & faisoient toutes leurs autres évolutions avec tant d'adresse, qu'ils demeuroient toujours à la même distance les uns des autres, & ils passoient si rapidement, que les yeux en étoient éblouïs. Ils joûterent ensuite contre une chalouppe legere, où l'on avoit mis seize bons Rameurs, & en moins de rien ils la laisserent bien loin derriere eux. Les Eskimaux, qui se servent des mêmes batteaux, ont encore d'autres bâtimens,

1536. plus grands, & à peu près de la même forme que nos chalouppes pontées ; le gabari en eſt de bois, mais ils ſont couverts des mêmes peaux que les autres ; ils portent juſqu'à cent cinquante perſonnes, & vont également à la voile & à la rame.

Mais pour mettre fin à cette digreſſion, qui n'eſt pourtant pas étrangere à mon ſujet, ces Pigmées du Nord de l'Amerique me paroiſſent être de la même race que les Lappons & les Samojedes, & prouvent aſſez bien, ce me ſemble, un paſſage facile de l'Europe en Amerique par le Groenland. Pour ce qui eſt des Hommes monſtrueux, dont l'Eſclave de M. de Courtemanche & Donnacona ont parlé, & de l'Acephale, qu'on prétend qu'un Iroquois tua il y a quelques années, étant à la chaſſe ; il eſt naturel de croire qu'il y a en cela de l'exageration, mais il eſt plus aiſé de nier les faits extraordinaires, que de les expliquer ; d'ailleurs eſt-il permis de rejetter tout ce dont on ne ſçauroit rendre raiſon ? Qui peut s'aſſûrer de connoître tous les caprices & tous les myſteres de la Nature ? On ſçait combien l'imagination des Meres a de pouvoir ſur le fruit qu'elles portent. L'experience, le témoignage même de l'Ecriture, en ſont des preuves ſans réplique : ajoûtons à cela les figures bizarres, où certaines Nations trouvent une beauté, dont elles ſont ſi jalouſes, qu'on y met les corps des Enfans à la torture pour achever ce que l'imagination des Meres n'a pû finir, & l'on comprendra ſans peine qu'il peut y avoir des Hommes aſſez differens des autres pour donner lieu à certaines gens, qui ſaiſiſſent vivement les objets, & ne ſe donnent pas le tems d'examiner les choſes, de faire des contes abſurdes, qui ne ſont pourtant pas ſans quelque réalité. Je reviens à mon Hiſtoire.

M. de Roberval eſt nommé Vice-Roy du Canada.

1540. J'ai dit que Cartier avoit par ſon rapport prévenu, ſans le vouloir, bien des gens contre le Canada ; mais quelques perſonnes de la Cour penſoient autrement que le Commun, & furent d'avis qu'on ne ſe rebutât point ſi-tôt d'une entrepriſe, dont le ſuccès ne devoit pas dépendre d'une ou deux tentatives. Celui qui parut entrer davantage dans cette penſée, fut un Gentilhomme de Picardie, nommé François de la Roque, Seigneur de Roberval, fort accredité dans ſa Province, & que François I. appelloit quelquefois le *Petit Roy du Vimeu.* Il demanda pour lui-même la Commiſſion de pourſuivre les découvertes, & il l'obtint ; mais une ſimple Commiſſion étoit trop peu de choſe pour une perſonne de cette conſidération, & le Roy par ſes Lettres Patentes, qui ſont inſerées dans l'Etat ordinaire des

Guerres en la Chambre des Comptes de Paris, dattées du 15e Janvier 1540. le déclare Seigneur de Norimbegue, son Vice-Roy & Lieutenant General en Canada, Hochelaga, Saguenay, Terre-neuve, Belle-Isle, Carpon, Labrador, la Grande Baye & Baccalaos, & lui donne dans tous ces lieux les mêmes pouvoirs & la même autorité, qu'il y avoit lui-même. 1540.

Son premier voyage.

1541.

Ce n'étoit pas beaucoup dire, car tout étoit encore à faire pour assûrer à la France la possession de tous ces lieux. M. de Roberval partit l'année suivante avec cinq vaisseaux, ayant sous lui Jacques Cartier en qualité de premier Pilote. Quelques Auteurs ont avancé que Cartier avoit eu bien de la peine à se déterminer à ce nouveau voyage, mais qu'on lui fit des offres si avantageuses, qu'elles le tenterent. La navigation fut heureuse; M. de Roberval bâtit un Fort, les uns disent sur le Fleuve Saint Laurent, d'autres dans l'Isle de Cap-Breton, & y laissa Cartier en qualité de Commandant, avec une Garnison nombreuse, des provisions suffisantes, & un de ses vaisseaux; après quoi il retourna en France, pour y chercher de plus grands secours.

Son second voyage.

1542.

Il y a bien de l'apparence qu'il avoit mal choisi son poste, & peut-être aussi que le choix de ceux, qu'il y avoit laissés, ne fut pas fait avec assez de discernement; ce qui est certain, c'est que le froid & les autres incommoditez du Pays rebuterent bientôt la Garnison du nouveau Fort; les Sauvages de leur côté prirent ombrage de ces Etrangers, & commencerent à les molester, & tout cela joint ensemble, outre que M. de Roberval tarda peut-être un peu trop à revenir, obligea Cartier à s'embarquer avec tout son monde, pour retourner en France: mais ils rencontrerent près de Terre-neuve le Vice-Roy, qui leur amenoit un grand convoi, & qui partie par ses bonnes manieres, partie en les menaçant de l'indignation du Roy, les obligea de le suivre.

Dès qu'il eut rétabli toutes choses dans son Fort, il y laissa encore Jacques Cartier, avec la meilleure partie de ses gens; puis il remonta le Fleuve S. Laurent, entra même dans le Saguenay, & envoya un de ses Pilotes, nommé Alphonse, né en Portugal, selon les uns, & en Galice, selon les autres, chercher au-dessus de Terre-neuve un chemin aux Indes Orientales. Alphonse s'éleva jusqu'aux cinquante-deux degrés de Latitude, & n'alla pas plus loin. On ne dit point combien de tems il employa dans ce voyage, mais il y a bien de l'apparence qu'il

1542. ne retrouva plus M. de Roberval en Canada, puiſque ce fut à Jacques Cartier, qu'il rendit compte de ſes découvertes.

Son dernier voyage.

1549.

Il paroît que M. de Roberval fit encore quelques autres voyages en Canada, mais de bons Mémoires aſſûrent que la guerre déclarée entre François I. & l'Empereur Charles-Quint l'arrêta pendant quelques années en France, & qu'il ſe diſtingua même dans cette guerre, comme il avoit déja fait en pluſieurs autres occaſions. Tous conviennent au moins qu'il fit un nouvel embarquement en 1549. avec ſon Frere, qui paſſoit pour un des plus braves hommes de France, & que François I. avoit ſurnommé le *Gendarme d'Annibal.* Ils perirent dans ce voyage, avec tous ceux, qui les accompagnoient, & on n'a jamais bien ſçu par quel accident ce malheur étoit arrivé. Avec eux tomberent toutes les eſperances, qu'on avoit conçûës de faire un Etabliſſement en Amérique, perſonne n'oſant ſe flatter d'être plus habile, ou plus heureux que ces deux braves Hommes.

Au reſte, je ne vois pas à qui l'on puiſſe attribuer une Relation ſans datte & ſans nom d'Auteur, qui ſe trouve dans le troiſiéme volume du Recüeil de Ramuſio, & qui porte ce titre. *Diſcours d'un grand Capitaine de Mer, François, de Dieppe, ſur les Navigations faites à la Terre-neuve des Indes Occidentales, appellée la NOUVELLE FRANCE, depuis les quarante juſqu'aux quarante-ſept degrés, vers le Pole Arctique; & ſur la Terre du Breſil, la Guinée, l'Iſle de Saint Laurent, & celle de Summatra, juſqu'où les navires & les caravelles François ont navigué.* Ramuſio, dans la Préface, qu'il a miſe à la tête de ce Diſcours, diſtingue deux voyages de ce Capitaine; le premier en 1539. en Canada, en Afrique & au Breſil; le ſecond aux Indes Orientales, mais ſans marquer en quelle année. *Ce Diſcours,* ajoûte-t'il, *nous a paru véritablement très-beau, & digne d'être lû d'un chacun, & nous regrettons beaucoup de ne pas ſçavoir le nom de ſon Auteur, parce que ſi nous le connoiſſions, nous n'aurions pû manquer à le nommer, ſans faire injure à la mémoire d'un ſi brave Homme, & d'un Cavalier ſi accompli.*

Expedition au Breſil, & ce qui la fait échéoir.

1555.

François I. ne parut donc plus s'intereſſer à l'Amerique après la mort de MM. de Roberval. Sous le Regne ſuivant les voyages de quelques François au Breſil ayant donné en France une grande idée des richeſſes de ce Pays-là, l'Amiral de Coligni propoſa au Roy Henry II. de les partager avec le Roy de Portugal. Son deſſein fut approuvé, auſſi-bien que le choix qu'il fit pour l'exécution, de Nicolas Durand de Villegagnon, Che-

valier de S. Jean de Jerusalem, & Vice-Amiral de Bretagne. C'étoit un homme de mérite, mais qui ayant eu le malheur de s'engager dans les nouvelles erreurs, n'eut point de honte de se prêter à un projet, dont le but étoit bien moins d'acquerir à la France une partie du Bresil, que d'y assûrer une ressource au Calvinisme, proscrit & persécuté par le Souverain. Heureusement pour la Religion, il ouvrit enfin les yeux, mais ne s'étant pas trouvé, après sa conversion, en état de soûtenir son entreprise avec les seuls Catholiques, toute cette expédition s'en alla en fumée. Les Portugais allarmés de la préférence marquée des Brasiliens pour les François, profiterent de la division, que le retour de Villegagnon à l'Eglise avoit causée parmi les siens; & pour se mettre une bonne fois l'esprit en repos de ce côté-là, ils égorgerent, comme Corsaires & gens sans aveu, tous les François, qui étoient restés au Bresil après le départ du Vice-Amiral.

1555.

L'Amiral de Coligni entreprend d'établir une Colonie en Floride.

1562.

La France sous les Regnes de François II. & de Charles IX. ébranlée jusques dans ses fondemens par des guerres domestiques, sembla d'abord avoir entiérement perdu l'Amerique de vûë. Toutefois au milieu de tant d'orages il y eut quelques jours de calme, & l'Amiral de Coligni en profita encore, pour essayer de faire ailleurs ce qu'il ne pouvoit plus esperer d'exécuter au Bresil. Il jetta les yeux sur cette partie de la Floride, que Verazani avoit découverte, & ce Pays lui sembla d'autant plus propre à recevoir une Colonie, telle qu'il la projettoit, qu'outre la bonté du climat, & la fertilité de la terre, il se flattoit que les François n'y trouveroient personne, qui pût leur en disputer la possession, ni même les inquieter.

Etenduë de la Floride.

La Floride est toute cette partie du Continent de l'Amerique, qui est renfermée entre l'un & l'autre Mexique, la Nouvelle France, & la Caroline Septentrionnale. Selon les Espagnols, elle comprend tout ce qui est à l'Est de la Province de Panuco; c'est-à-dire, qu'elle n'a point de bornes au Nord, à l'Orient & au Midi, & que tout ce que les François & les Anglois possedent dans l'Amerique Septentrionnale, est de la Floride, & a été envahi sur la Couronne d'Espagne. Un Auteur moderne (a) appuye cette prétention sur un fondement bien ruineux, puisqu'il l'établit sur les découvertes de Ponce de Leon, de Luc Vasquez d'Ayllon; & sur les expeditions de Pamphile de Narvaez & de Ferdinand de Soto. Or Ponce de Leon ne découvrit la Floride qu'en l'année 1512. & plusieurs années aupara-

(a) D. André Gonzalez de Barcia, *Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida.*

1562. vant des François, des Anglois, & Cortereal Portugais avoient fait des découvertes dans l'Amerique Septentrionnale : Ponce de Leon non-seulement ne fit aucun Etablissement en Floride, mais toutes les deux fois qu'il y débarqua, il fut obligé de se rembarquer sur le champ, & les François dès l'année 1504. étoient en commerce avec les Peuples du Canada. Si donc le Canada est de la Floride, la France est la premiere en datte pour la possession de la Floride, & il seroit ridicule que l'imposition de ce nom faite par Ponce de Leon à un Pays, situé sur le Golphe Mexique, donnât à sa Nation un droit sur les trois quarts au moins de l'Amerique Septentrionnale, à l'exclusion des François, qui y faisoient le commerce, & qui avoient fait alliance avec des Peuples éloignés de cinq ou six cent lieuës de sa découverte.

Luc Vasquez d'Ayllon découvrit en 1520. les environs du Jourdain, qui font aujourd'hui partie de la Caroline ; son expedition ne fut pas plus heureuse, & n'eut pas plus de suite que celle de Jean Ponce de Leon. Quelques années après Pamphile de Narvaez obtint de l'Empereur Charles-Quint le Gouvernement de la Floride : il parcourut presque toute la Côte Septentrionnale du Golphe Mexique, eut plusieurs rencontres avec des Sauvages, qui lui tuerent bien du monde, & il périt miserablement, sans avoir seulement bâti un Fort.

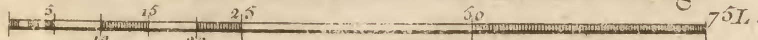
Enfin Ferdinand de Soto fit pendant trois ou quatre ans bien des courses dans la Floride, dont il avoit été fait Capitaine Général ; mais il n'avança guéres plus vers le Nord, que jusqu'à la hauteur de la Caroline, & mourut sur les bords du Micissipi, sans s'être seulement mis en devoir de se fixer en un seul endroit. Loüis de Moscoso son successeur, ramena bientôt après au Mexique les tristes débris de son armée, & dès-lors il ne resta pas un seul Espagnol dans la Floride, qui se trouva par conséquent à peu près dans le même état, où elle avoit été avant que Ponce de Leon en fît la premiere découverte.

Elle y étoit encore vingt ans après, lorsque l'Amiral de Coligni forma le dessein d'y établir une Colonie toute composée de gens de sa Religion ; dessein que, selon toutes les apparences, il ne découvrit pas au Roy Charles IX. à qui il ne fit envisager son projet, que comme une entreprise extrémement avantageuse à la France. Ce Prince le laissa maître de tout, & lui permit d'user de toute l'étenduë du pouvoir, que lui donnoit sa Charge. Il parut même dans la suite qu'il n'ignoroit point, & qu'il fut fort aise de voir que M. de Coligni n'employoit à cette

CARTE DES COSTES DE LA FLORIDE FRANÇOISE

Suivant les premieres découvertes. Dressée par N. Bellin Ingr. de la Marine.

Echelle de Lieues communes de France de 25 au Deg.



35
Saraw
Pedée
Riviere Pedée
R. Black ou R. Wineau
Riv. Congarec ou R. Santée
F. Scheningh
Crique Sampa
R. du Cap Fear
la Vieille Ville
Cap Fear
CAROLINE FRANÇOISE
34
R. d'Ediscow
Les Espagnols l'ont nomé R. St. Croix
F. Edisto
Pouhatan ou R. James
James Town
Rio. Cooper
F. Wantoot
Ici devoit etre le Cap St. Helene
R. du Jourdain
33
R. Savannach
Nouveau Londres
Combohe R. ou la belle R.
Charles Town
Dans cette Isle Ribault bâtit un petit Fort et le noma Charles-Fort
Ici la grande Riviere
Ici la belle Riviere
R. de May
Orgeeche R.
Ici la Gironde
32
S. Joseph
Savanna
Ici la Garone
Ici la Charante
F. Argyle
FLORIDE
GEORGIE
Ici la Rio. de Loire
Ici étoit la Rio. de Somme
R. Alatamaha
31
Ici étoit la Rio. de Seine
R. S. Matheo c'étoit la R. de May
Ici fut batie la Caroline
S. Matheo
R. S. Augustin auj. R. S. Jean c'étoit la R. des Dauphins
30
Ici devoit être le Cap François
S. Augustin
Longitude Occidentale du Meridien de Paris.
84
83
82
81
80

39.

cette expedition que des Calvinistes, parce que c'étoit autant d'Ennemis, dont il purgeoit l'Etat.

1562.

La principale attention de l'Amiral fut à choisir un Chef, sur lequel il pût compter pour l'exécution de son projet, & ce choix tomba sur un ancien Officier de Marine, nommé Jean de Ribaut, natif de Dieppe, Homme d'expérience, & zélé Huguenot. Il partit de Dieppe le même dix-huitiéme de Février de l'année 1562. avec deux Bâtimens, de ceux, qu'on appelloit alors *Roberges*, & qui differoient peu des Caravelles Espagnoles : il avoit des Equipages choisis, & plusieurs Volontaires, parmi lesquels il y avoit quelques Gentilshommes.

Jean de Ribaut Chef de cette entreprise.

La premiere Terre, qu'il reconnut, fut une pointe assez basse, bien boisée, & située par les trente degrés Nord, à laquelle il donna le nom de *Cap François*; mais il ne s'y arrêta point, & ayant tourné à droite, il aperçut quelque tems après une Riviere, qu'il appella *la Riviere des Dauphins*, mais où il n'entra point. Poursuivant toujours la même route, il en découvrit une autre éloignée d'environ 15. lieües de la premiere, & qui lui parut beaucoup plus grande; il y entra le premier de Mai, & la nomma *la Riviere de Mai*. Il y rencontra des Sauvages en grand nombre, & s'étant aperçû que son arrivée leur faisoit plaisir, il mit pied à terre, & commença par dresser sur une butte de sable une petite colonne de pierre, sur laquelle il fit graver les Armes de France. Il alla ensuite visiter le Chef des Sauvages; il lui fit quelques presens, & en reçut de lui.

Il prend possession de la Floride Françoise.

Il avoit en tête *le Jourdain*, découvert par Luc Vasquez d'Ayllon, c'est pourquoi, après avoir pris possession du Pays au nom du Roy & de l'Amiral de France, il se rembarqua, & continua sa route au Nord, rangeant la côte à la vûë. A quatorze lieües de la Riviere de Mai il en trouva une troisiéme, qu'il nomma *la Seine*. Il donna ensuite à toutes celles, qu'il aperçut dans l'espace de soixante lieües, les noms des principales Rivieres de France, mais on reconnut dans la suite qu'il avoit pris plusieurs anses pour des embouchures de Riviere. Enfin il crut avoit rencontré le Jourdain, mais il se trompoit, le Jourdain lui restoit encore au Septentrion, & la Riviere, où il entra, & où il moüilla par dix brasses d'eau, a depuis été appellée par les Espagnols *la Riviere de Sainte Croix*. Mais les Anglois, qui ont bâti sur les bords la Ville de *S. Georges*, ou le *Nouveau Londres*, ont encore changé ce nom en celui d'Ediscow, & elle est marquée dans quelques-unes de nos Cartes sous celui de Riviere *des Chaouanons*.

Ses découvertes.

1562.

Il bâtit un Fort.

M. de Ribaut, qui ne doutoit point que ce ne fût le Jourdain, donna le nom de *Port Royal* à l'endroit, où il avoit moüillé l'ancre ; il y fit ensuite arborer les Armes de France, puis il traça dans une Isle un petit Fort, qui fut bientôt en état de loger tout le monde, & qu'il appella *Charles-Fort*. Il ne pouvoit guéres le placer mieux ; les Campagnes des environs sont belles, le Terrein fertile, la Riviere abondante en Poissons, les Bois remplis de Gibier, les Lauriers & les Lentisques y répandent une odeur très-suave, & les Sauvages de ce Canton ne firent pas moins d'amitié aux François, que ne leur en avoient fait ceux de la Riviere de Mai. Cependant M. de Ribaut en ayant voulu engager quelques-uns à le suivre en France, persuadé qu'il ne pouvoit pas faire un present plus agreable à l'Amiral, & à la Reine Mere du Roy, il ne put jamais en gagner un seul.

Description de la Floride Françoise.

Ce que nous avons dit des environs du Port Royal, convient assez à tout le Pays, qui a depuis porté le nom de *Floride Françoise*, & qui est situé entre les trente & les trente-cinq degrés de Latitude-Nord, depuis le Cap François jusqu'à Charles-Fort. Plusieurs Relations lui donnent même le nom de *Nouvelle France*. Le Terroir y est communément fertile, bien arrosé, coupé de plusieurs Rivieres, dont quelques-unes sont assez considerables, & toutes fort poissonneuses. On a cru long-tems qu'il y avoit des mines d'or, d'argent & de cuivre, des perles & des pierres précieuses ; mais à mesure qu'on a vû les choses de près, on a reconnu qu'à la verité il y a du cuivre en quelques endroits, & d'assez méchantes perles dans deux ou trois Rivieres, mais que le peu d'or & d'argent, qu'on avoit aperçû entre les mains des Sauvages, venoit des Espagnols, dont un assez grand nombre avoient fait naufrage à l'entrée du Canal de Bahame, & le long des Côtes voisines de la Floride.

D'où venoient les richesses des Floridiens.

Leurs navires presque toujours chargés des richesses de l'Amerique demeuroient souvent échoués sur des bancs de sable, dont tout ce parage est semé, & les Sauvages étoient fort attentifs à profiter de leur malheur ; aussi a-t-on remarqué que les plus voisins de la Mer, étoient beaucoup mieux fournis, que les autres, de leurs dépouilles. Ces Barbares ont la couleur plus foncée & plus tirant sur le rouge, que les Sauvages du Canada ; ce qui est l'effet d'une huile, dont ils se frottent le corps, & dont on n'a jamais pû connoître la nature. La difference pour le reste entr'eux & les autres Peuples de l'Amerique Septentrionnale n'est presque pas sensible. Ils se couvrent moins, parce

1562.

qu'ils habitent un Pays plus chaud ; ils ſont plus dépendans de leurs Chefs, que les Relations Françoiſes nomment *Paraouſtis* ou *Paracouſtis*, & auſquels les Caſtillans donnent le titre général de *Caciques*. Mais quelque idée, que les Hiſtoriens Eſpagnols ayent voulu nous donner de la puiſſance, & des richeſſes de ces Caciques, elles ſe reduiſent dans le fond à très-peu de choſe.

Du caractere de ces Peuples.

Du reſte les Floridiens ſont bien faits, braves, fiers, aſſez traitables néanmoins, quand on ſçait les prendre par la douceur & par la raiſon. Ils ne ſont pas auſſi cruels envers leurs priſonniers, que les Canadois, & quoiqu'ils ſoient Anthropophages comme ceux-ci, ils ne pouſſent pas l'inhumanité juſqu'à ſe faire un plaiſir de voir ſouffrir un Malheureux, ni un art de le tourmenter. Ils ſe contentent de retenir dans l'eſclavage les Femmes & les Enfans, qu'ils prennent en guerre ; ils immolent les Hommes au Soleil, & ils ſe font un devoir de religion de manger la chair de ces victimes.

Dans les marches & dans les combats les Paraouſtis ſont toujours à la tête de leurs Troupes, tenant un caſſetête, ou une eſpece de maſſe d'arme d'une main, & de l'autre une flêche : le bagage eſt porté par des Hermaphrodites, dont il y a un grand nombre dans ce Pays, ſi on en croit un Auteur, qui a été longtems dans les lieux (*a*). Ces Peuples ſont auſſi dans l'uſage d'arracher la peau de la tête de leurs ennemis, après les avoir tués, & dans les rejoüiſſances, qui ſuivent la victoire, ce ſont les vieilles Femmes, qui menent la bande, parées de ces chevelures. On les prendroit alors pour de vrayes Megeres, ou des Furies. Les Paraouſtis ne peuvent rien décider dans les occaſions importantes, ſans avoir aſſemblé le Conſeil, où, avant que de parler d'affaires, ils commencent par avaler un grand coup d'Apalachine, puis ils en font diſtribuer à tous ceux, qui compoſent l'aſſemblée.

Leur Religion & leurs mœurs.

Le Soleil eſt en quelque façon l'unique Divinité des Floridiens, tous leurs Temples lui ſont conſacrés; mais le culte, qu'ils lui rendent, varie ſuivant les Cantons. On prétend que les mœurs ſont fort corrompuës dans toute la Floride, & que le mal honteux, que les Iſles de l'Amerique nous ont communiqué, y eſt très-commun. Il eſt certain du moins que plus on approche de la Floride, en venant du Canada, plus on trouve de déſordres parmi les Sauvages, & que ce qu'on voit aujourd'hui

(*a*) René de Laudonniere.

1562.

de libertinage parmi les Iroquois, & les autres Peuples plus Septentrionnaux encore, vient en bonne partie du commerce, qu'ils ont eu avec ceux de l'Occident & du Midi. La Polygamie n'est permise dans la Floride, qu'aux Paraoustis, lesquels ne donnent même le nom d'Epouse, qu'à une de leurs Femmes. Les autres sont de véritables Esclaves, & leurs Enfans n'ont aucun droit à la succession de leur Pere.

Honneurs, qu'ils rendent à leurs Chefs.

On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur sépulture est environné de flêches plantées en terre, & la coupe, où ils avoient accoûtumé de boire, est placée sur la tombe. Tout le Village pleure & jeûne pendant trois jours; la Cabanne du défunt est brûlée, avec tout ce qui étoit à son usage particulier, comme si personne n'étoit digne de s'en servir après lui. Ensuite les Femmes se coupent les cheveux, & les sement sur le tombeau, où plusieurs vont tour à tour pendant six mois pleurer trois fois tous les jours. Les Paraoustis des Bourgades voisines viennent aussi rendre en cérémonie les derniers devoirs au défunt.

Des Ministres de la Religion.

On fait presque autant de façons à la mort des Ministres de la Religion, qui sont aussi les Medécins du Pays, & qui different peu des Jongleurs du Canada, si ce n'est qu'ils sont encore plus adonnés aux sortileges : aussi ont-ils à faire à un Peuple plus superstitieux. Presque toute l'éducation, qu'on donne aux Enfans, consiste à les exercer à la course, sans aucune distinction de sexe, & il y a des prix proposés pour ceux, qui y excellent. Delà vient que tous, Hommes & Femmes, sont d'une agilité merveilleuse. On les aperçoit plutôt au haut des plus grands arbres, qu'on ne les y a vû grimper. Ils ont encore une très-grande adresse à tirer de l'arc, & à lancer une espece de javelot, dont ils se servent à la guerre avec succès. Enfin ils nagent avec une extrême vîtesse, les femmes mêmes, quoique chargées de leurs Enfans, qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes Rivieres à la nage.

Des Animaux.

Les Animaux à quatre pieds les plus communs dans cette partie de la Floride, sont deux especes de Lions, le Cerf, le Chevreüil, le Bœuf, qui ne differe en rien de ceux du Canada, le Leopard, le Daim, le Loutre, le Castor, le Loup, le Liévre, le Lapin, le Chat sauvage, & le Rat de bois; mais tous ne se trouvent pas dans les mêmes Cantons. On y voit par-tout la plûpart de nos Oiseaux de proye, & de Rivieres; aussi-bien que

les Perdrix, les Tourtes, les Ramiers, les Cigognes, les Poules d'Inde, les Grands Gosiers, quantité de Perroquets, & divers petits Oiseaux. L'Oiseau-Mouche du Canada n'y paroît point en Eté, mais il s'y retire pendant l'hyver, ce petit Animal ne pouvant souffrir apparemment ni le grand chaud, ni le moindre froid. Les Rivieres y sont remplies de Caïmans, les Campagnes & les Bois, de Serpents, surtout de ceux, qu'on appelle *Serpents à sonnetes*.

Des Arbres.

Les Forêts sont pleines de Pins, mais qui ne portent point de fruits, de Chênes, de Noyers, de Merisiers, de Mûriers, de Lentisques, de Lataniers, de Châtaigniers, de Cedres, de Cyprès, de Lauriers, de Palmiers & de Vignes. On y voit aussi des Mesliers, dont les fruits sont plus gros & meilleurs qu'en France, & des Pruniers, dont les prunes sont fort délicates : il se pourroit bien faire que ces prunes ne fussent autre chose que les Piakimines, dont j'ai parlé dans mon Journal. Mais l'arbre le plus estimé dans ce Pays est le Saffafras, que les Floridiens appellent *Palamé* ou *Pavama*.

Du Saffafras.

Il ne vient jamais plus grand qu'un Pin médiocre, il ne jette point de branches, son tronc est tout uni, & sa tête touffuë, forme une espece de coupe. Ses feüilles sont à trois pointes, comme celles du Figuier, d'un verd, obscur, & d'une bonne odeur, surtout quand elles sont séches : lorsqu'elles ne font que de naître, elles ont la figure de celles du Poirier. Son écorce est polie, un peu rougeâtre, & a un petit goût d'anis. Son bois est leger, a le goût & l'odeur aromatique, aprochant du fenoüil. Sa racine est plus dure & plus pesante, & ne s'étend qu'en superficie. Cet arbre croît sur le bord de la Mer & sur les montagnes, mais toujours dans un terrein, qui n'est ni trop sec, ni trop humide. Son bois est chaud au second degré, son écorce l'est presque au troisiéme. Lorsqu'il y a plusieurs de ces arbres en un même lieu, ils jettent une odeur, qui differe peu de celle de la Canelle.

Des Espagnols de San-Matheo & de S. Augustin, c'est-à-dire, de la Riviere Dauphine & de la Riviere de May, étant presque tous attaqués de fiévres causées par la mauvaise nouriture, & les eaux cruës & troubles, qu'ils bûvoient, des François leur apprirent à user du Saffafras, comme ils l'avoient vû pratiquer aux Sauvages ; ils en coupoient la racine en petits morceaux, qu'ils faisoient boüillir dans l'eau, ils bûvoient de cette eau à jeûn & à leurs repas, & elle les guérit parfaitement. Ils en

1562. ont depuis fait bien d'autres expériences ; & si on les en croit, il n'y a presque point de maladie, qui résiste à cette boisson : elle étoit leur remede & leur préservatif uniques & universels dans la Floride. Mais quand les vivres leur manquoient, ils n'en usoient point, parce qu'elle leur causoit une faim plus insupportable encore que quelque maladie que ce fût. On ajoûte que le Sassafras est un spécifique admirable contre les maux veneriens ; mais il paroît que les Sauvages ont plus souvent recours à l'Esquine, non-seulement contre ce terrible mal, mais encore contre tous ceux, qui sont contagieux.

Dans plusieurs maladies on coupe en petits morceaux les racines, les petites branches & des feüilles du Sassafras, & on en fait une décoction en cette maniere. On en laisse tremper une once toute une nuit dans douze livres d'eau, puis on fait cuire tout cela à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit diminuée d'un tiers. Mais en cela il faut avoir égard au temperamment du Malade, qui doit garder un grand regime pendant tout le tems, qu'il use de ce remede. On assûre même qu'il est fort nuisible, quand la maladie est invétérée, ou le Malade trop foible. Quelques-uns, avant que d'user de ce remede, se font beaucoup purger, & c'est le plus sûr ; mais d'autres se contentent d'user de cette décoction pour leur breuvage ordinaire, en y mêlant un peu de vin, & ne se purgent point auparavant.

Il est certain que le Sassafras a toujours passé pour être un excellent remede contre les maux d'estomac & de poitrine, & généralement contre tous ceux, qui proviennent du froid. François Ximenez dit que s'étant rencontré auprès de la Baye de Ponce de Leon dans une grande disette d'eau, il s'avisa de couper du Sassafras en petits morceaux, de le tremper dans une eau presque aussi sallée que celle de la Mer ; qu'au bout de huit jours il but de cette eau, & la trouva fort douce.

Des Simples. Parmi les arbrisseaux de ce Pays le plus remarquable est la Cassine, ou Apalachine, dont j'ai parlé ailleurs ; & parmi les Simples, on vante surtout *l'Apoyomatsi*, ou *Patzisiranda*, que François Ximenez décrit en cette maniere. Ses feüilles sont semblables à celles des Poireaux, mais plus longues & plus déliées. Son tuyau est une espece de jonc, plein de pulpes, noüeux, & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur est petite & étroite, sa racine déliée, fort longue, semée de nœuds, ou bossettes, ronde & veluë. C'est ce que les Espagnols appellent *Chapelets de Sainte Helene* & les François, *Patenotes*. Ces boulettes coupées &

1562.

exposées au Soleil, deviennent très-dures, noires au dehors, & blanches en-dedans. Elles ont une odeur aromatique, aprochante du *Galanga*. Elles sont séches & chaudes au troisiéme degré & plus, un peu astringentes & résineuses; cependant elles ne se trouvent que dans les lieux humides & aquatiques.

Les Sauvages, après avoir broyé les feüilles de cette plante entre deux pierres, en tirent un suc, dont ils se frottent tout le corps, quand ils se sont baignés, persuadés qu'il fortifie la peau, & lui communique une odeur agreable. Les Espagnols ont aussi apris d'eux à reduire ce Simple en poudre, qu'ils prennent dans du vin, lorsqu'ils sont attaqués de la Pierre, & des maux de reins causés par quelque obstruction. Ils le broyent, & le prennent en boüillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre, pour arrêter le sang, pour fortifier l'estomach, & pour guérir les douleurs, qui surviennent à la matrice. Enfin on prétend que sur toute cette Côte de la Floride, on ramasse quelquefois de l'ambre gris.

Ribaut retourne en France.

M. de Ribaut fort satisfait de son établissement, ne pensa plus qu'à retourner en France, pour y chercher un nouveau renfort. Il donna pour Chef à sa nouvelle Colonie un de ses Capitaines, nommé ALBERT, & il lui laissa autant d'Hommes, qu'il lui en falloit pour tenir les Sauvages en respect. Il lui donna des provisions en assez petite quantité; mais il lui promit de lui amener au plutôt un grand convoi de vivres & de munitions, après quoi il mit à la voile, & arriva à Dieppe le vingtiéme de Juillet. Le Commandant de son côté eut à peine achevé quelques ouvrages, qui lui restoient à faire pour mettre sa Place hors d'insulte, qu'il partit pour aller découvrir le Pays, suivant l'ordre, que lui en avoit donné son Général. Il visita plusieurs Paraoustis, qui lui firent beaucoup d'accüeil, & l'un d'eux, nommé ANDUSTA, l'invita à une Fête assez singuliere, dont j'ai cru qu'on verroit ici la description avec plaisir.

Fête singuliere des Floridiens.

Elle se célébroit en l'honneur d'une Divinité, nommée TOYA. Les Loix du Pays ne permettent point aux Etrangers d'y paroître, & il fallut user de beaucoup de précautions pour la faire voir aux François, sans qu'ils fussent aperçûs. Andusta les conduisit d'abord dans une grande Place de figure ronde, que les Femmes nettoyoient avec un grand soin; le lendemain au point du jour quantité de Sauvages, peints de differentes couleurs, & ornés de plumages, sortirent de la Cabanne du Paraousti, qui donnoit sur la Place, autour de laquelle ils se rangerent en bon

1562. ordre. Trois *Ionas*, c'eſt ainſi qu'on appelle les Miniſtres de la Religion, parurent enſuite bizarrement vêtus, ayant je ne ſçai quel inſtrument à la main : ils s'avancerent au milieu de la Place, où après qu'ils eurent long-tems danſé en tournoyant, & en chantant ſur un ton fort lugubre, l'Aſſemblée leur répondit ſur le même ton.

Cela recommença juſqu'à trois fois, puis les uns & les autres prenant tout à coup leur effort, comme ſi quelque terreur panique les eût ſaiſis, ils ſe mirent à courir de toutes leurs forces vers le Bois. Les Femmes vinrent alors prendre la place de leurs Maris, & ne firent le reſte du jour que ſe lamenter. De tems en tems néanmoins elles paroiſſoient entrer en fureur, ſe jettoient ſur leurs Filles, leur faiſoient des inciſions aux bras avec des écailles de Moules, rempliſſoient leurs mains du ſang, qui ſortoit des playes, & le jettoient en l'air en s'écriant par trois fois, *Hé Toya*. Anduſta, qui tenoit compagnie aux François, qu'il avoit placés dans un petit réduit, où on ne les apercevoit point, ſouffroit beaucoup, quand il les voyoit rire, mais il ne leur en témoigna rien pour lors.

Les Hommes demeurerent deux jours & deux nuits dans le Bois, & en étant revenus au lieu, d'où ils étoient partis, ils danſerent de nouveau, & chanterent, mais ſur un ton plus gai. Ils firent enſuite quantité de tours aſſez divertiſſans, & le tout ſe termina par un grand feſtin, où l'on mangea avec excès ; auſſi les Acteurs n'avoient rien pris depuis le commencement de la Fête. Un d'entr'eux raconta depuis aux François que pendant les deux jours, qu'ils avoient paſſé dans le Bois, les Ionas avoient évoqué le Dieu Toya, lequel s'étoit montré à eux ; qu'ils lui avoient fait pluſieurs queſtions, auſquelles il avoit répondu, mais qu'ils n'oſoient rien reveler de ce qu'ils avoient entendu, de peur de s'attirer l'indignation des Ionas.

Mauvaiſe conduite du Capitaine Albert.

Les courſes, que faiſoit le Capitaine Albert, pouvoient avoir leur utilité, mais il y avoit quelque choſe de plus preſſé à faire, à quoi il ne penſoit point. C'étoit d'enſemencer les Terres, pour avoir de quoi remplir ſes magaſins. L'Amiral de Coligni n'avoit rien tant recommandé ; mais on ne penſoit qu'à chercher des Mines, & on ne pouvoit s'ôter de l'eſprit qu'il y eût un ſeul Canton de l'Amerique, où il ne s'en trouvât point. Tant que durerent les proviſions, qu'on avoit apportées de France, & qu'on eut de la poudre & du plomb, on fit bonne chere ; la Pêche fut auſſi pendant quelque tems d'une grande reſſource ; mais

mais tout cela manqua presqu'à la fois , parceque le Poisson ne donne dans ces Rivieres que dans certaines saisons. 1563.

On eut recours ensuite aux Naturels du Pays , qui firent de leur mieux , parcequ'on en usoit bien avec eux ; mais cette source tarit aussi bientôt. Le superflu des Sauvages est bien peu de choses , surtout pour des gens, qui ne sont pas accoûtumés à la sobrieté de ces Peuples , encore moins à se passer comme eux , de manger plusieurs jours de suite. Pour comble de malheur , après qu'on eut fait un assez grand amas de Maïz , qu'on avoit été obligé d'aller chercher fort loin , le feu prit au Fort , qui fut consumé en peu d'heures avec les magasins. Cette perte fut néanmoins assez promptement reparée , mais un accident des plus tragiques mit la Colonie dans un désordre , qui en causa bientôt la ruine entiere.

Le Commandant de Charles-Fort étoit un homme de main, & qui ne manquoit pas absolument de conduite , mais il étoit brutal jusqu'à la férocité , & ne sçavoit pas même garder les bienséances. Tant qu'il avoit été subalterne , ce défaut n'avoit presque point paru ; l'autorité le mit dans tout son jour , ou lui ôta le frein , qui le retenoit. Il punissoit les moindres fautes , & toujours avec excès : il pendit lui - même un Soldat , qui n'avoit point merité la mort , il en dégrada un autre des armes avec aussi peu de justice , puis il l'exila , & l'on crut que son dessein étoit de le laisser mourir de faim & de misere : il menaçoit sans cesse du dernier supplice , & quiconque avoit eu le malheur de lui déplaire , n'étoit pas en sûreté de sa vie. Il tenoit d'ailleurs des discours , qui faisoient , dit-on , dresser les cheveux à la tête.

Enfin il lassa la patience des plus moderés , on conspira contre lui , & on s'en défit d'autant plus aisément , que quoiqu'il ne pût ignorer que tous le craignoient & le haïssoient , il ne se tenoit nullement sur ses gardes. Il fallut songer ensuite à lui donner un Successeur , & le choix que l'on fit , fut plus sage , qu'on ne devoit l'attendre de Gens , dont les mains fumoient encore du sang de leur Chef. Ils mirent à leur tête un fort honnête Homme, nommé Nicolas Barré, lequel par son adresse & sa prudence rétablit en peu de tems la paix & le bon ordre dans la Colonie.

Il est tué par ses Gens.

Cependant M. de Ribaut ne revenoit point , & l'on se voyoit à la veille d'éprouver toutes les horreurs de la Famine : on étoit à la discretion des Sauvages pour avoir des vivres , & le nouveau Commandant voyoit bien que cela ne pouvoit pas durer

Extrémité, où la Colonie est réduite.

1563. lontems, ſans que l'on courût riſque d'eſſuyer de la part de ces Barbares quelque choſe de plus fâcheux encore que la diſette. Plein de ces affligeantes penſées, il aſſembla ſon Conſeil, y expoſa l'extrémité, où l'on alloit être bientôt reduit, & ce qu'on avoit à craindre pour l'avenir. Sur cette repréſentation il n'y eut qu'une voix, tous conclurent que ſans differer d'un ſeul jour, il falloit conſtruire un Bâtiment, & ſitôt qu'il feroit achevé, s'en ſervir pour retourner en France, ſi on n'en avoit pas reçu de ſecours.

Tous s'embarquent pour retourner en France.

Mais comment exécuter ce projet, ſans Conſtructeurs, ſans Voiles, ſans Cordages, ni aucuns Agrez? la néceſſité, quand elle eſt extrême, ôte la vûë des difficultés, & rend facile tout ce qui, hors de-là, paroîtroit impoſſible. Chacun mit la main à l'œuvre; des Gens, qui de leur vie n'avoient manié la hache, ni aucune ſorte d'outils, ſe trouverent devenus Charpentiers & Forgerons. La mouſſe & une eſpece de filaſſe, qui croît ſur les Arbres dans une grande partie de la Floride, ſervirent d'étoupes pour calfater le Bâtiment; chacun donna ſes chemiſes & les draps de ſon lit pour faire des Voiles; on fit des cordages avec les écorces des Arbres, & en peu de tems le Navire fut achevé & lancé à l'eau. Un peu de cette induſtrie & de cette ardeur, mieux appliquées, auroit fait trouver les moyens de ſubſiſter encore quelque tems; mais on étoit dégouté de la Floride, & l'on auroit peut-être été fâché alors de recevoir le ſecours, après lequel on avoit tant ſoupiré. Il faut peu de choſe au François pour reveiller ce fond d'affection, qu'il conſerve pour ſa Patrie, en quelque ſituation, qu'il ſe trouve.

Le Navire équipé, on ne differa pas d'un ſeul jour à s'embarquer; & avec la même confiance, qui avoit fait entreprendre la conſtruction de ce Bâtiment ſans Ouvriers & ſans materiaux, on ſe livra ſans refléxion à tous les dangers, qu'on ne pouvoit manquer de courir ſur un Vaiſſeau conſtruit & équipé de cette ſorte, & manœuvré par des Soldats. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que le ſeul mal réel, qu'on vouloit éviter, fut le ſeul, contre lequel on ne ſongea point à ſe précautionner. Nos Aventuriers n'étoient pas encore bien loin en Mer, lorſqu'un calme opiniâtre les arrêta tout court, & leur fit conſumer le peu, qu'ils avoient embarqué de proviſions. Ils ſe virent enfin réduits à douze ou quinze grains de mil par jour pour chacun.

Ils mangent un d'entr'eux.

Cette modique ration ne dura pas même lontems, on eut recours aux ſouliers, & tout ce qu'il y avoit de cuir dans le

Vaiſſeau, fut dévoré. L'eau douce manqua auſſi tout-à-fait; quelques-uns voulurent boire de l'eau de la Mer, & en moururent. Outre cela le Bâtiment faiſoit eau de toutes parts, & l'Equipage extenué par la diette, n'étoit gueres en état de travailler à l'étancher. Enfin ces Infortunés n'ayant plus abſolument rien, qu'on pût boire & manger, & s'attendant à voir à tout moment leur Navire couler à fond, perdirent entiérement courage, & s'abandonnerent à leur triſte ſort. 1563.

Dans ce déſeſpoir quelqu'un s'aviſa de dire qu'un ſeul pouvoit ſauver la vie à tous les autres aux dépens de la ſienne, & une ſi étrange propoſition, non-ſeulement ne fut pas rejettée avec horreur, mais fut extrêmement applaudie. On étoit preſque convenu de tirer au ſort pour ſçavoir quelle ſeroit la victime, qu'on immoleroit au ſalut des autres, lorſqu'un Soldat nommé LACHAU, celui-là même, que le Capitaine Albert avoit exilé, après l'avoir dégradé des armes, déclara qu'il vouloit bien avancer ſa mort, qu'il croyoit inévitable, pour reculer de quelques jours celle de ſes Compagnons. Il fut pris au mot, & on l'égorgea ſur le champ, ſans qu'il fît la moindre réſiſtance. Il ne fut pas perdu une goute de ſon ſang, tous en bûrent avec avidité, le corps fut mis en piéces, & chacun en eut ſa part.

Ce qu'ils devinrent.

Ce premier pas franchi, il y a bien de l'apparence que d'autres, de gré ou de force, euſſent eu le ſort de Lachau, ſi peu de tems après on n'eût pas aperçu la Terre, & preſque auſſitôt un Navire, qui s'aprochoit. Nos Gens l'attendirent, c'étoit un Bâtiment Anglois, & il s'y rencontra un François du nombre de ceux, qui étoient partis de la Floride avec M. de Ribaut. Cet Homme leur apprit que la guerre civile, qui peu de tems après leur départ de France, s'y étoit rallumée plus vive qu'auparavant, étoit cauſe de l'abandon, où M. de Coligni les avoit laiſſés; mais que la paix n'avoit pas été plutôt concluë, que ce Seigneur s'étoit donné tous les mouvemens néceſſaires pour ſecourir ſa Colonie, dont l'établiſſement lui tenoit toujours fort au cœur.

Nouvel armement pour la Floride.

Ce fut en effet la premiere choſe, dont l'Amiral parla au Roy, lorſqu'il lui fut permis de reparoître à la Cour, & Charles IX. lui accorda trois Navires bien équipés & bien fournis de tout ce qui étoit néceſſaire pour ravitailler Charles-Fort. Il en confia le commandement à un Gentilhomme de mérite, nommé René de Laudonniere (*a*), bon Officier de Marine, & qui

(*a*) Ou Landonniere.

1564. avoit même servi sur Terre avec distinction. D'ailleurs il connoissoit déja la Floride, où il avoit accompagné M. de Ribaut deux ans auparavant. On lui donna des Ouvriers habiles dans tous les Arts, qui peuvent être de quelque utilité dans une Colonie naissante. Quantité de jeunes Gens de Famille, & plusieurs Gentilshommes voulurent faire ce voyage à leurs dépens, & on y joignit des Détachemens de Soldats choisis dans de vieux Corps. L'Amiral eut soin surtout qu'il n'y eût aucun Catholique dans cet Armement. Le Roy fit compter cinquante mille écus à Laudonniere, & il y a bien de l'apparence que Jacques le Moyne de Morgues, qui fut de cette expédition, se trompe, quand il fait monter ce present de Charles IX. à cent mille écus. Ce n'est pas le seul article de la Relation de ce Voyageur, où il n'est pas d'accord avec M. de Laudonniere.

Les François arrivent en Floride.

Les trois Navires firent voiles du Havre-de-Grace le vingt-deux d'Avril 1564. les deux premiers ayant pour Pilote deux Freres, Michel & Thomas le Vasseur, deux des plus habiles dans leur Art, qui fussent alors en France. Laudonniere prit sa route par les Canaries, côtoya la plûpart des petites Antilles, & le vingt-deux de Juin il aborda en Floride : quelques jours après il jetta les Anchres à l'entrée de la Riviere des Dauphins, dans laquelle il entra avec sa Chaloupe, mais il en sortit d'abord au grand regret des Sauvages, qui firent tous leurs efforts pour le retenir. De-là il passa à la Riviere de May, & y trouva à son débarquement le Paraousti SATURIOVA, avec un grand nombre de ses Sujets.

Vénération des Sauvages pour les Armes de France.

La plûpart le reconnurent, & tous, après lui avoir fait bien des amitiés, le conduisirent à l'endroit, où M. de Ribaut avoit arboré les Armes de France sur une Colonne de pierre. Ces Barbares s'étoient imaginé qu'il y avoit quelque chose de mysterieux dans ce Monument, & dans cette pensée ils y alloient faire des Offrandes, dont il étoit encore tout environné ; ils lui rendirent même en présence des François des respects, qui avoient tout l'air d'un culte religieux. Il y a bien de l'apparence que Laudonniere fut alors instruit de l'abandon de Charles-Fort, puisqu'il s'arrêta dans la Riviere de May ; car il paroît qu'il l'avoit ignoré à son départ de France.

Laudonniere fait reconnoître les environs de la Riviere de May.

Quoiqu'il en soit, le lendemain de son arrivée il rendit une visite à Saturiova, & lui témoigna qu'il seroit bien aise de connoître le Pays, qu'arrosoit la Riviere. Le Paraousti y consentit, à condition qu'il ne seroit pas lontems dans ce voyage.

1564.

Une Troupe de Sauvages accompagna même les François pendant quelque tems, marchant le long des deux bords du Fleuve, & répétant sans cesse le mot d'*Ami*. Laudonniere n'alla pas fort loin, & ayant fait dresser sa tente au pied d'une petite Colline, il ordonna au Sieur d'Ottigny, son Lieutenant, & au Chevalier d'Erlach (*a*) son Enseigne, de remonter la Riviere pendant quelques jours.

Beauté du Pays.

Ces deux Officiers rencontrerent bientôt des Sauvages, qui ne dependoient point de Saturiova, & qui, après s'être un peu remis de la frayeur, que leur avoit causée la premiere vûë des François, les menerent chez un vieux Paraousti, qu'ils disoient être âgé de deux-cent cinquante ans, & Pere de six générations, ce qui étoit bien peu pour un si grand âge. Cet Homme étoit en effet fort décrepite & aveugle, & n'avoit plus qu'une peau livide collée sur les os, mais celui, qu'on disoit être son Fils, paroissoit un Homme de soixante ans au plus.

D'Ottigny & d'Erlach ne pousserent pas plus avant leurs découvertes, & retournerent au lieu, où ils avoient laissé leur Commandant. Dès qu'ils l'eurent rejoint, ils monterent tous ensemble sur la Colline, au bas de laquelle M. de Laudonniere étoit campé, & ils découvrirent de-là un Pays fort agréable. La Riviere toujours d'une belle largeur, autant que la vûë pouvoit porter, arrosoit de grandes Plaines, qui avoient toutes les apparences d'être fertiles. Ces Plaines étoient bordées de Forêts, dont les Arbres extrêmement hauts étoient entremêlés de Vignes, de Lauriers, de Lentisques, dont l'odeur embaumoit l'Air : cette vûë charmante étoit terminée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de Montagnes, où les Sauvages firent lontems accroire aux François qu'il y avoit des Mines.

Les François se laissent persuader qu'il y a des Mines en Floride.

On se persuade aisément ce qu'on souhaite, & les moindres indices deviennent des assûrances. Tous ceux qui devoient composer la nouvelle Colonie, n'étoient venus en Floride, que pour y chercher de l'or & de l'argent, & tandis que l'esprit de libertinage & de faineantise leur rendoit insupportable le travail de la culture d'une Terre, qui leur auroit bientôt rendu au centuple ce qu'ils y auroient semé, ils comptoient pour rien les fatigues & les dangers, qu'il falloit devorer pour aller chercher bien loin ce qu'ils n'étoient nullement assûrés de trouver.

(*a*) Les Relations écrivent d'Arlach, c'est l'effet d'une mauvaise prononciation. Ce Gentilhomme étoit Suisse, & il n'y a point de Maison de Suisse plus connuë que celle d'Erlach.

1564.

Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, c'eſt que par ce frivole appas ils ſe laiſſerent ſottement engager dans une affaire, qui ſeule étoit capable d'étouffer la Colonie naiſſante dans ſon berceau.

Ils s'engagent mal à propos dans une guerre.

Laudonniere de retour chez Saturiova, lui demanda d'où venoit un morceau d'Argent, dont ce Chef lui avoit fait preſent à ſon arrivée. Celui-ci, qui avoit ſes deſſeins, & qui avoit déja reconnu le foible des François, lui répondit qu'on le tiroit d'un Pays aſſez éloigné, & que le Paraouſti, à qui ce Pays appartenoit, & qui ſe nommoit TIMOGOA, étoit ſon ennemi mortel. Laudonniere donna dans le piége, que lui tendoit le ruſé Paraouſti, & lui dit que s'il vouloit faire la guerre à ſon Ennemi, il s'offroit de l'accompagner avec une partie de ſes Gens. Santuriova le prit au mot, & l'aſſûra de ſon côté qu'après la défaite de Timogoa, dont il ne doutoit point, s'il étoit ſecondé des François, il lui feroit trouver autant d'or & d'argent, qu'il en voudroit.

Ils continuent à découvrir le Pays.

Malgré ces promeſſes réciproques, Laudonniere, ſoit qu'il ſe repentît de s'être trop legerement engagé, ou qu'il voulût voir, s'il ne pouvoit pas ſe rendre maître des Mines, ſans en avoir obligation aux Sauvages, ſe rembarqua dès le lendemain avec tout ſon Monde, & ſortit de la Riviere de May, entra d'abord dans la Seine, puis dans le Somme, où il rencontra le Paraouſti de ce Canton avec ſa Femme, & quatre grandes Filles, qui ne lui parurent pas trop mal faites pour des Floridiennes. Le Paraouſti le reçut parfaitement bien, & parmi les preſens, qu'il lui fit, il y avoit une petite Boule d'Argent. Il invita enſuite les François à paſſer quelques jours avec lui, mais M. de Laudonniere s'en excuſa, & ſe rembarqua ſur le champ.

Ils déliberent ſur le lieu d'un Etabliſſement.

Il tint enſuite Conſeil pour déliberer ſur le parti, qu'il avoit à prendre; il commença par expoſer les ordres précis, qu'il avoit de faire un Etabliſſement ſolide, & il ajoûta qu'il n'étoit queſtion que du choix d'un Emplacement. Il repreſenta enſuite que le Cap François lui paroiſſoit un Pays trop bas & trop moüillé; que Charles-Fort avoit été bâti dans un Port très-commode, mais qu'il n'en croyoit pas le Terrein auſſi fertile, que celui de la Riviere de May; & que d'ailleurs, autant qu'il en pouvoit juger, cette Riviere étoit la route la plus facile & la plus courte, pour pénétrer juſqu'aux Mines, dont on leur avoit parlé. Dans les diſpoſitions, où étoit tout le Monde, cette

1564.

derniere raiſon étoit concluante, chacun fut de l'avis du Commandant. On revira de bord ſur le champ, & le lendemain vingt-neuviéme de Juin les trois Navires ſe trouverent de bon matin à l'embouchure de la Riviere de May.

On bâtit le Fort de la *Caroline*. Erreur des Hiſtoriens & des Geographes ſur ce ſujet.

Le jour ſuivant le Fort fut dreſſé dans un lieu très-avantageux, environ à deux lieuës de la Mer: on y travailla avec une diligence extrême, & il fut nommé *la Caroline* (*a*). Ce nom a trompé bien des Auteurs, qui ſe ſont perſuadés que c'étoit là l'origine de celui, que porte aujourd'hui une des plus belles Colonies Angloiſes de l'Amerique. Quelques-uns ont même cru que dès ce moment-là on avoit communément appellé *Caroline*, ce qu'auparavant on appelloit la *Floride Françoiſe*, ce qui n'eſt pas vrai. La Caroline d'aujourd'hui doit même ſi peu ſon nom à Charles IX. Roi de France, qu'elle ne comprend pas tout ce que nous appellions la Floride Françoiſe, ou la Nouvelle France, ainſi que je l'ai déja remarqué, & que le Fort de la Caroline de Laudonniere eſt preſentement de la Floride Eſpagnole, comme nous le verrons bientôt.

Deſcription de la Caroline.

Cette Forteresſe étoit de figure triangulaire: le côté de l'Occident, qui étoit celui de la Terre, fut fermé d'une tranchée, bordée d'un Parapet de gazon de la hauteur de neuf pieds: les deux autres avoient une Paliſſade gabionnée; & à l'angle, qui regardoit la Mer, il y avoit un Baſtion, dans lequel étoit le Magaſin. Le tout étoit conſtruit de faſcines revêtuës de gazon, le milieu étoit une Place de dix-huit pas en quarré, ſur laquelle il y avoit vers le Nord une Maiſon aſſez haute, que les Vents abatirent bientôt; & vers le Midi, un Corps de garde. Le Four fut placé hors de l'enceinte de la Citadelle, pour éviter les incendies, que les Vents, qui ſont frequents & impétueux ſur ces Côtes, auroient rendu d'autant plus difficiles à arrêter, qu'on n'avoit pu couvrir les Barraques, où tout le Monde étoit logé, que de feüilles de Palmiers & de Lataniers.

M. de Laudonniere, dans les Relations, qu'il a écrites de ce qui s'eſt paſſé en Floride ſous ſes yeux, ſe louë fort de Saturiova, dont il aſſûre que les Sujets l'aiderent beaucoup dans les travaux, qu'il fut obligé de faire. De Morgues au contraire nous repreſente ce Paraouſti prenant de grands ombrages d'une Forteresſe bâtie ſur ſon Terrein, & fort choqué de la maniere haute

(*a*) Un Auteur Eſpagnol moderne confond la Caroline avec Charles-Fort, ou plutôt prétend que le Fort de Ribaut fut nommé *Caroline*, & celui de Laudonniere, Charles-Fort.

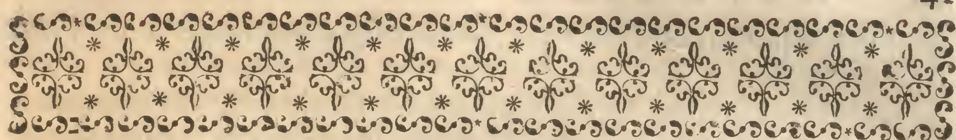
1564. & indépendante, dont le Commandant des François se comportoit à son égard. Il n'y a rien dans cette diversité de sentimens, qui doive nous étonner : ne voit-on pas tous les jours des Personnes, qui vivent ensemble, penser diversement sur le chapitre de ceux, avec qui ils ont à traiter ; les uns s'en défier, & les autres leur donner toute leur confiance ? Tout ce qu'on peut conclurre ici du recit de ces deux Historiens, c'est que le Chef des Sauvages gardoit avec celui des François des mesures, que ce dernier prenoit pour des marques d'une amitié sincere, & que ceux, qui examinoient de plus près les choses, attribuoient à la crainte, ou à la politique.

Conduite des Sauvages à l'égard des François.

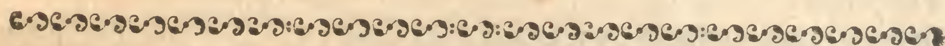
Ce qui paroît certain, c'est que les Sauvages ne discontinuoient point d'apporter à la Caroline des Farines de Maïz, des Viandes boucanées, d'une espece de Lezard, que ces Peuples mangent par délices ; des Racines, dont plusieurs étoient médicinales, & d'autres fort nourrissantes : quelquefois de l'Or, de l'Argent, des Perles, des Pierres précieuses ; & que M. de Laudonniere fut obligé d'ordonner à ses Gens, sous peine de mort, de porter dans le Magasin public tout ce qu'on recevroit des Naturels du Pays en Metaux, en Perles, & en Pierreries. Mais la source de tous ces Thrésors tarit bientôt.



HISTOIRE



HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE SECOND.



DE'S que la Forteresse fut achevée, M. de Laudonniere renvoya en France un de ses Vaisseaux, pour y demander du renfort, & fit travailler en diligence à deux grands Batteaux, dans le dessein de s'en servir, pour aller chercher des vivres dans les Rivieres voisines. Il reprit ensuite le dessein de faire remonter la Riviere de May par d'Ottigny, auquel il recommanda de pénétrer dans le Pays le plus avant qu'il pourroit, surtout de bien reconnoître celui, où commandoit Timagoa, & de ne rien negliger pour s'assûrer de la vérité de tout ce que Saturiova lui avoit dit au sujet des Mines. 1564.

D'Ottigny s'acquitta exactement de sa Commission : il entra dans le Timogoa, car dans cette partie de la Floride, chaque Canton porte le même nom que le Chef (*a*), & apparemment que c'est le Chef, qui prend celui de son petit Etat. Il n'y trouva ni or ni argent, mais un de ses Soldats, qu'il avoit envoyé à la découverte, lui raporta environ six livres d'argent, & de Nouvelles découvertes.

(*a*) Garcilasso de la Vega dit la même chose des Quartiers, où aborda Ferdinand de Soto.

1564. grandes eſparences d'en tirer beaucoup davantage d'un Pays fort éloigné.

C'eſt ainſi que les Mines ſembloient s'éloigner à meſure qu'on croyoit s'en approcher, ſemblables à ces prétendus Eſprits follets, qui, après avoir bien fatigué ceux, qui courent pour les joindre, diſparoiſſent au moment qu'on s'imagine les tenir. Cependant nos Aventuriers ne ſe rebutoient point, & ſe repaiſſoient toujours d'un chimerique eſpoir, qui les empêchoit de ſe procurer des avantages réels, plus précieux que les Mines, & qui leur auroient moins coûté. Ils s'aperçurent enfin, mais un peu trop tard, que les Sauvages ne cherchoient qu'à les amuſer, pour les dépoüiller peu à peu de leurs Marchandiſes. Ces Barbares n'étoient pas même d'accord entr'eux ſur les lieux, où il falloit aller chercher ces Mines. Toutefois la plupart aſſûroient que dans les Montagnes d'*Apalache* il y avoit du Fer jaune. On avoit dit la même choſe aux Eſpagnols, & l'on prétend qu'en effet on y a trouvé du Cuivre; & même quelques grains d'Or parmi les ſables, qu'entraînent les Torrens, qui deſcendent de ces Montagnes.

Bizarre coûtume des Sauvages.

A l'occaſion du Voyage, dont je viens de parler, il arriva une choſe aſſez ſinguliere à un des deux Freres le Vaſſeur. Comme il revenoit de Timagoa, il paſſa chez un Paraouſti, qui étoit en guerre contre cette Nation, & qui lui demanda s'il avoit détruit ſes Ennemis? Le Pilote répondit qu'il en avoit tué quelques-uns, & que ſi le Chef n'avoit pas été averti de ſa marche, & ne s'étoit pas mis en ſûreté dans les Bois, il n'en ſeroit pas échapé un ſeul. Il n'y avoit pas un mot de vrai dans ce qu'il diſoit; mais il s'étoit imaginé que s'il avoit parlé autrement, ce Paraouſti l'auroit pris pour un Allié de Timagoa, & lui auroit fait un mauvais parti. Le Paraouſti lui demanda enſuite s'il avoit levé quelques chevelures? *Non*, repartit le Vaſſeur, *ce n'eſt pas la coûtume parmi les François.*

Alors un des Gens du Paraouſti prend une Flêche, qui étoit plantée en Terre, & en va frapper un de ſes Camarades, qui étoit aſſis un peu plus loin, en criant *Hiou*, remet enſuite la Flêche, où il l'a priſe, la reprend un moment après, en perce de nouveau le même Sauvage, en réïterant le même cri. Auſſitôt le Bleſſé s'étend à Terre tout de ſon long, paroît ſans mouvement & ſans vie, les jambes & le corps roides, & dans l'inſtant ſes Freres, ſes Sœurs, & ſa Mere viennent pleurer ſur lui. Pendant toute cette Comedie le Paraouſti, & la plûpart de

ceux de sa suite beuvoient force Apalachine, sans se dire un seul mot, & sembloient même ne faire aucune attention à ce qui se passoit. Le Vasseur étonné de tout ce qu'il voyoit, s'aprocha du Chef, & lui demanda ce que tout cela signifioit, & celui-ci pour toute réponse repeta d'un ton assez languissant *Timagoa, Timagoa.* 1564.

Le Pilote s'adressa à un autre Sauvage, pour être mieux instruit; mais ce Barbare, après lui avoir fait la même réponse, le pria de ne lui en pas demander davantage. On avoit cependant transporté ailleurs le Blessé, & le Vasseur fut curieux de voir ce qu'on en faisoit. Il le trouva environné d'une foule de Sauvages des deux Sexes, qui pleuroient, & il aperçut de jeunes Filles, qui faisoient chauffer une espece de mousse, dont elles frottoient le corps du Malade. Enfin au bout de quelque tems il parut revivre, & dans le vrai il n'avoit pas eu beaucoup de mal. Le Paraousti dit alors au Pilote, que quand un Parti de Guerre revenoit sans rapporter des Chevelures, le plus cheri des Enfans du Chef devoit être ainsi frappé avec des armes pareilles à celles, dont l'Ennemi se servoit, afin de renouveller & de mieux imprimer la mémoire des maux, qu'on en avoit reçûs, & de s'animer de plus en plus à la vengeance.

Laudonniere refuse d'accompagner Saturiova à la Guerre.

Sur ces entrefaites Saturiova fit demander à Laudonniere, s'il se souvenoit de la parole, qu'il lui avoit donnée, d'être Ami de ses Amis, & Ennemi de ses Ennemis, & s'il étoit disposé à l'accompagner dans une expédition, où il venoit de s'engager avec ses Vassaux contre Timagoa? Le Commandant lui fit réponse qu'il n'avoit pas oublié sa promesse, mais que sa presence étoit encore nécessaire dans son Fort; d'ailleurs qu'il n'avoit pas assez de provisions pour un pareil voyage, & que s'il vouloit encore attendre deux Lunes, il marcheroit avec lui à la tête de ses Soldats. Ce délai n'accommodoit point le Paraousti, dont les Troupes étoient déja assemblées; il se douta même que les François ne cherchoient à gagner du tems, que pour lui manquer impunément de parole; mais il n'en témoigna rien pour lors; il partit avec son Armée, qui étoit de cinq cent Hommes au plus, y compris les Troupes auxiliaires, ce qui ne donne pas une grande idée de ce prétendu Souverain, que quelques-unes de nos Relations appellent *le grand Roy Saturiova.*

Cérémonie pour se disposer à marcher à la Guerre.

Avant que de se mettre en campagne, il rangea tout son Monde en ordre de Bataille, & s'étant avancé au bord de la Riviere, il fit alte pour s'acquitter d'une Cérémonie, dont la Religion de

1564. ces Peuples ne leur permet pas de se dispenser. Il commença par s'asseoir à Terre, & ses Vassaux se placerent autour de lui dans la même posture. Il demanda ensuite de l'Eau, qu'on lui aporta dans un Vase, & à peine l'eut-il à la main, qu'il parut entrer dans des agitations assez semblables à celles, où les Poëtes nous representent les Pithonisses & les Sybilles. Les yeux lui rouloient dans la tête d'une maniere afreuse, & il les tournoit sans cesse vers le Soleil, ce qui dura une demie heure avec une violence, qu'il n'est pas possible d'exprimer.

Devenu plus tranquille, il versa un peu d'eau sur la tête de chacun de ses Vassaux; puis saisi comme d'un mouvement de rage, il jetta le reste dans un Feu, qu'on avoit allumé exprès, en criant de toute sa force, *Hé Timagoa.* Toute l'Armée repeta aussitôt le même cri, & à ce signal les Chefs se leverent, & tous s'embarquerent sur le champ. On expliqua dans la suite ce Cérémonial aux François: on leur dit que Saturiova, pendant tout le tems de son enthousiasme, n'avoit cessé de demander au Soleil la Victoire sur ses Ennemis, & que c'étoit la ferveur même de sa Priere, qui l'avoit mis dans l'état, où on l'avoit vû. Qu'en versant de l'eau sur la tête de ses Vassaux, il faisoit des Vœux pour obtenir qu'ils revinssent avec les Chevelures de ses Ennemis, & qu'en jettant le reste de l'Eau dans le Feu, il témoignoit le desir, qu'il avoit de répandre jusqu'à la derniere goute du sang de Timagoa.

Victoire de Saturiova.

Les Guerriers arriverent en deux jours de navigation à dix lieuës du Village, qu'ils vouloient attaquer. Là ils tinrent Conseil, & il fut resolu que la moitié de l'Armée continuëroit le Voyage par Eau, que l'autre iroit par Terre, & que les deux Troupes entreroient au point du jour par deux endroits dans la Bourgade Ennemie; qu'on feroit main basse sur tous les Hommes, mais qu'on épargneroit les Femmes & les Enfans, pour en faire des Esclaves. Tout cela fut exécuté ponctuellement, l'Ennemi fut surpris, & tout ce qui étoit capable de faire résistance, fut taillé en piéces; mais on ne fit que vingt-quatre Prisonniers. Les Vainqueurs craignant qu'on ne leur coupât la retraite, se donnerent à peine le loisir de lever les Chevelures des Morts, & de rendre graces au Soleil pour un si heureux succès. Ils regagnerent en diligence leurs Pirogues, & se rembarquerent, après avoir fait le partage des Captifs; car pour le butin, ces Peuples ne sont pas accoûtumés à s'en charger, & il y a bien peu de choses à gagner avec des Gens, qui combattent tout

nuds, & qui ont toujours un grand ſoin de cacher leurs provisions. 1564.

Saturiova, qui avoit eu pour ſa part treize Priſonniers, arriva chez lui le lendemain de l'action, & dès que les Chevelures, qu'il avoit apportées, parurent à ſa porte, ornées de Lauriers, ſuivant la coûtume, toute la Bourgade fut en pleurs juſqu'au ſoir. Alors la Scene changea, & toute la nuit ſe paſſa en réjoüiſſances. Le jour ſuivant Laudonniere envoya complimenter le Paraouſti ſur ſa Victoire, & le fit prier de lui ceder deux de ſes Priſonniers. Son deſſein étoit de les renvoyer à Timagoa, afin de s'affectionner cette Nation: car, toutes reflexions faites, il avoit très-ſagement jugé qu'il étoit de l'intérêt de la Colonie de bien vivre avec tous ces Peuples, & de les reconcilier même entr'eux, s'il étoit poſſible. Heureux, s'il s'en étoit toujours tenu à cette reſolution.

Ce qui ſe paſſe entre lui & Laudonniere au ſujet des Priſonniers.

La réponſe de Saturiova fut un refus, accompagné de quelques reproches. Le Commandant crut qu'il y alloit de ſon honneur de ne pas mollir avec ces Barbares. Il partit ſur le champ avec quarante Maîtres armés de toutes piéces, & alla chez le Paraouſti. Il entra ſeul dans ſa Cabanne, après l'avoir fait environner par ſes Soldats, s'aſſit à côté de lui ſans le ſaluer, demeura quelque tems dans cette ſituation, ſans lui dire un ſeul mot, puis demanda où étoient ſes Priſonniers? Saturiova ſurpris de ſe voir ainſi bravé juſques dans ſon Logis, demeura auſſi quelque tems ſans répondre, puis il dit d'un ton aſſez fier, qu'à la vûë des François les Captifs effrayés s'en étoient enfuis dans le bois, & qu'il ne ſçavoit où les aller chercher.

Laudonniere fit ſemblant de n'avoir pas entendu, & hauſſant la voix, il dit qu'il vouloit voir ces Priſonniers, & qu'on les fît venir à l'heure même. Alors Saturiova ordonna à un de ſes Gens de les aller chercher, & un moment après ils parurent. Ces Infortunés comprirent d'abord à l'air du Chef des François, que ſon deſſein n'étoit pas de leur faire du mal, & ils voulurent ſe jetter à ſes pieds; mais il ne leur en donna pas le tems; il ſe leva, ſortit de la Cabanne, & leur commanda de le ſuivre. Il les mena dans ſon Fort, où il les regala bien; puis les mit entre les mains de M. d'Erlach, & d'un des deux le Vaſſeur, qu'il chargea de les reconduire dans leur Pays. Il donna en même tems avis à Saturiova de ce qu'il venoit de faire, ajoûtant qu'il en uſoit ainſi pour rétablir la Paix entre lui & Timagoa. Les inſtructions de ces deux Envoyés portoient auſſi de ne rien omet-

1564.

tre pour s'assûrer de la fidélité de Timagoa, d'aller ensuite trouver un grand Chef, nommé OUTINA, dont il paroît que Timagoa relevoit, & dont on lui avoit fort exageré la puissance, de le saluer de sa part, & de faire alliance avec lui.

Tonnerre extraordinaire & ses effets.

Cependant Saturiova ne pouvoit digerer la maniere, dont il venoit d'être traité, mais il fut assez maître de lui pour dissimuler son ressentiment jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable de se venger. Il fit même dire au Commandant de la Caroline qu'il pouvoit negocier avec Timagoa, comme il le jugeroit à propos, & qu'il en passeroit par tout ce qu'il auroit reglé. Il affecta de lui donner plus de marques de confiance que jamais, & il lui fit plusieurs presens. Son dessein étoit d'écarter de lui toute défiance, afin de le surprendre plus aisément; mais un accident des plus étranges, que je ne raporte même que sous la garantie de ceux, qui prétendent en avoir été témoins, fit juger au Paraousti que le plus sûr & le plus avantageux pour lui étoit de bien vivre avec les François.

Le vingt-uniéme d'Août il tonna d'une maniere si surprenante à une demie lieuë de la Caroline, que non seulement l'Air, mais les Campagnes mêmes parurent en feu. Ce premier orage fut suivi de plusieurs autres, qui se succederent de fort près pendant trois jours, & ce qu'il y eut de particulier, c'est que la Riviere en fut tellement embrasée, qu'on la voyoit boüillonner, & qu'une quantité prodigieuse de Poissons en moururent. Les Forêts prirent aussi feu en plusieurs endroits, & si subitement, que tous les Oiseaux n'eurent pas le tems de se sauver, & qu'il en périt un grand nombre.

Les François ne sçavoient que penser de ce qu'ils voyoient, quelques-uns s'imaginoient que les Sauvages pour les contraindre de sortir de leur Pays, avoient mis le feu à leurs Campagnes & à leurs Forêts, afin de leur ôter toute ressource, & de les faire périr de faim, s'ils s'obstinoient à rester chez eux. Mais ces Barbares se mirent bien d'autres imaginations dans la tête, & Laudonniere, qui s'en aperçut, n'eut garde de les désabuser. Ils ne douterent point que tout ce fracas ne fût un effet du Canon des François, & ils envoyerent prier le Commandant de le faire cesser au-plûtôt, afin d'arrêter l'embrasement général, dont ils se croyoient menacés.

Comment Laudonniere en profite.

Ceux qui vinrent lui faire cette priere, étoient Sujets d'un des Vassaux de Saturiova, auquel Laudonniere avoit aussi demandé ses Prisonniers, & qui s'obstinoit à les refuser: ce Comman-

dant répondit à ses Envoyés que les malheurs, dont ils craignoient les suites avec tant de fondement, étoient le juste châtiment du mauvais procédé de leur Maître, & que son dessein étoit de l'aller brûler lui-même dans sa Cabanne, s'il persistoit dans son refus. Ce stratageme eut tout le succès, que Laudonniere s'en étoit promis : le Paraousti, sans differer d'un moment, lui envoya ses Prisonniers, & peu de tems après le Feu s'éteignit. Les François l'avoient bien prevû, mais le Chef Sauvage étoit encore si effrayé, qu'il s'enfuit à vingt-cinq lieuës de-là, & fut deux mois, sans reparoître. Cependant l'Air étoit si échauffé, & l'Eau de la Riviere si infectée de la prodigieuse quantité de Poissons morts, dont elle étoit couverte, que la plûpart de ceux, qui en burent alors, tomberent malade ; mais aucun François n'en mourut.

1564.

M. d'Erlach avec cinq François fait gagner une grande victoire à un Chef Sauvage.

Le dixiéme de Septembre M. d'Erlach & le Vasseur partirent avec un Sergent & dix Soldats, pour remener à Timagoa tous les Prisonniers, dont nous avons parlé. Après s'être acquitté de leur commission, ils allerent jusques chez Outina, qui demeuroit à quatre-vingt dix lieuës de la Caroline, & ils furent reçus de ce Paraousti avec de grandes demonstrations de joye. Il se préparoit à marcher contre un de ses Ennemis, nommé POTANOU, & il engagea M. d'Erlach à l'accompagner dans cette expédition ; mais cet Officier ne se fit suivre, que de la moitié de son Escorte, & renvoya le reste au Fort avec le Vasseur. Il chargea celui-ci d'une Lettre pour le Commandant, à qui il demanda ses ordres, par raport au séjour, qu'il devoit faire auprès d'Outina.

Ce Paraousti se mit peu de jours après en campagne avec peu de Monde, parce qu'il croyoit surprendre son Ennemi : mais il fut fort déconcerté de le voir venir à sa rencontre avec toutes ses Forces. D'Erlach le rassûra, & ayant du premier coup de Fusil jetté par Terre Potanou lui-même, toute cette grande Armée perdit cœur, & tourna le dos, quoiqu'un François eût aussi été tué d'une Flêche à la premiere décharge. Il est vrai qu'il fut bien vengé ; d'Erlach & Outina firent un grand carnage des Fuyards, & emmenerent quantité de Prisonniers. A peine étoient-ils de retour chez Outina, qu'un Batteau envoyé par Laudonniere vint chercher d'Erlach, auquel le Paraousti fit de fort beaux presens, il en envoya aussi au Commandant des François, & parmi ceux-ci il y avoit des morceaux d'Or & d'Argent. Enfin il donna sa parole à d'Erlach, que si les Fran-

1564. çois avoient besoin de ses Sujets, ils en trouveroient toujours six-cent disposés à les servir envers & contre tous.

Sédition à la Caroline.

Ce qui avoit obligé M. de Laudonniere à rappeller d'Erlach, c'est qu'il avoit été averti d'une intrigue, qui se tramoit sourdement contre lui. Les Volontaires, dont j'ai dit que plusieurs étoient Gentilshommes, trouvoient fort mauvais que le Commandant les employât aux mêmes travaux, que les plus vils Manœuvres, & tout le Monde se plaignoit de ce qu'il n'avoit pas amené en Floride un seul Ministre, de sorte qu'il ne se faisoit aucun exercice public de Religion. Mais ce qui causoit surtout le mécontentement du grand nombre, c'est qu'on se voyoit à la veille de manquer tout-à-fait de Vivres. A quoi il faut ajoûter qu'un Aventurier avoit persuadé à la plûpart, qu'il avoit un secret pour trouver des Mines d'Or, & que le Commandant ne lui avoit pas voulu permettre d'en faire l'essay.

Cette conduite de Laudonniere, toute sage qu'elle étoit, avoit été regardée comme une vraye tyrannie : on disoit hautement que l'intention du Roy & de l'Amiral étoit qu'on ne negligeât rien pour découvrir tout ce que le Pays pouvoit renfermer de richesses, & on ne cessoit de repeter que, ni M. de Coligni, ni Sa Majesté n'avoient pas prétendu envoyer tant d'honnêtes Gens en Amerique, pour y être traités en Esclaves, & pour y mourir de faim. Ces discours passerent bientôt des Entretiens particuliers dans les Assemblées publiques, & des murmures on en vint jusques à conspirer contre la vie du Commandant, qui n'eut pas peu à faire pour se garantir des piéges, qu'on lui tendit à diverses reprises.

Sa fermeté en cette occasion.

Il jugea néanmoins que le plus mauvais parti, qu'il pût prendre dans une conjoncture si délicate, seroit de mollir. Il commença par faire justice d'un Malheureux, qui abusoit de sa confiance pour le trahir. Il renvoya ensuite en France ceux des Mutins, dont il croyoit avoir le plus à craindre, & il profita pour cela d'un Navire, qui étoit arrivé en Floride au mois de Septembre, & qui remit à la voile le dixiéme de Novembre. Il crut alors qu'il lui seroit plus aisé d'être le Maître, mais il se trompa : le feu de la sédition, non-seulement ne s'éteignit point, mais fit au contraire d'autant plus de progrès, que le Commandant se persuada trop tôt que les Factieux n'avoient plus de Chefs. Il ne tarda pas à reconnoître son erreur, & il prit d'autres mesures pour faire avorter tous ces complots. Il choisit tous ceux, dont il jugeoit devoir se défier davantage, il les envoya

voya ſous la conduite d'un Gentilhomme, nommé la Rocheferriere, à Outina, avec ordre d'achever la découverte de ce Canton, & retint auprès de lui MM. d'Ottigny & d'Erlach, ſes deux premiers Officiers, & qu'il ſçavoit être très-affectionnés à ſa perſonne. 1564.

Ces précautions étoient ſagement priſes, mais Laudonniere n'avoit pas connu tous les Mécontens. Peu de jours après le départ de la Rocheferriere, treize Matelots enleverent une des deux Barques, dont on ſe ſervoit pour aller chercher des Vivres, & diſparurent. Deux Charpentiers, nouvellement arrivés de France, ſe ſaiſirent de l'autre, & on n'a jamais pu ſçavoir ce qu'ils étoient devenus. Comme on ne pouvoit ſe paſſer de ſemblables Bâtimens, Laudonniere en fit conſtruire deux autres, mais ils n'étoient pas achevés, lorſqu'une révolte déclarée priva encore le Commandant de cette reſſource, & fit perdre à la Colonie la moitié de ſes Habitans.

Pluſieurs François diſparoiſſent.

Un Genevois nommé Etienne, & deux François, qui avoient nom des Fourneaux & la Croix, mirent en tête à quelques Volontaires, & à un grand nombre de Soldats, d'aller faire la courſe ſur les Eſpagnols, en leur perſuadant que la priſe d'un Vaiſſeau de cette Nation, ou le pillage de la moindre Bicoque, ſuffiroient pour les enrichir à jamais. La partie fut bientôt liée, & le nombre de ces nouveaux Corſaires fut de ſoixante-ſix, parmi leſquels il y en eut quelques-uns, qui s'enrôlerent plutôt par la crainte des mauvais traitemens, dont les Séditieux les avoient menacés, que par le deſir & l'eſperance d'une meilleure fortune. Les préparatifs ſe firent avec beaucoup de ſecret; & un jour que le Commandant étoit au lit malade, cinq des plus déterminés entrerent dans ſa Chambre bien armés; quatre s'arrêterent à la porte, & un ſeul s'aprochant de ſon lit, lui declara qu'ils étoient reſolus d'aller croiſer le-long des Iſles Eſpagnoles.

Les Mutins veulent aller en courſe.

Il leur répondit qu'avant que d'exécuter un pareil projet, il y avoit bien des refléxions à faire, & qu'ils ne pouvoient ignorer les défenſes expreſſes, qu'il avoit du Roy & de la Reine Regente, de ſouffrir qu'aucun de ceux, qui étoient ſous ſes ordres, entreprît rien ſur les Colonies Caſtillanes. Tout eſt « conſideré, Monſieur, repliqua le Séditieux, c'eſt un parti pris « ſans retour, & vous vous y oppoſeriez envain. Des juremens « exécrables ſuivirent cette inſolente replique, & les quatre autres s'étant avancés en jurant auſſi, ils ſe mirent à fureter dans tous les coins & recoins de la Chambre, où ils ne laiſſerent

Ils forcent le Commandant à leur ſigner une Commiſſion.

1564. rien, qui pût leur être de quelque utilité. Ils blesserent même un Gentilhomme, qui étoit accouru au bruit, & qui se mettoit en devoir de reprimer ces violences.

Ils firent plus, ils se saisirent de la personne de leur Commandant, & le transporterent dans un Bâtiment, qui étoit à l'Ancre vis-à-vis du Fort, où ils le garderent à vûë pendant quinze jours, avec un Valet, qu'ils lui avoient laissé pour le servir. Ils en vouloient surtout à un Sergent, nommé la Caille, & ils avoient résolu de s'en défaire; mais il leur échapa, & s'alla cacher dans le Bois. Enfin ils dresserent une Commission, telle qu'ils la vouloient, pour aller croiser dans le Golphe Mexique, & ils la porterent au Commandant, qu'ils forcerent, le Poignard sur la gorge, de la signer. Ils contraignirent de la même maniere un des deux le Vasseur à leur livrer son pavillon, & un autre Pilote, appellé Trenchant, à les accompagner.

Ils se divisent, une partie se perd.

Ils avoient armé les deux nouveaux Batteaux, & ils mirent à la Voile le huitiéme de Décembre. Leur dessein étoit d'aller droit à l'Isle Espagnole, & de piller *Yaguana*, Ville alors considérable, dont on voit encore quelques ruines à deux lieuës de *Leogane*, & ils comptoient de prendre si bien leurs mesures, qu'ils y arriveroient la nuit de Noël pour faire leur attaque, tandis que tout le Monde seroit à l'Eglise. Mais ils étoient encore dans la Riviere de May, que la division se mit parmi eux, comme il arrive presque toujours à ceux, qui ont secoué le joug de l'autorité legitime. Après de grandes contestations les deux Batteaux se separerent; l'un suivit la Côte, pour traverser à l'Isle de Cuba, l'autre tira droit au large pour ranger les Isles Lucayes, & il y a bien de l'apparence que ce dernier périt en Mer, du moins on n'en a jamais eu la moindre nouvelle.

Les autres font quelques prises.

Le premier, où étoit le Pilote Trenchant, & qui étoit commandé par un nommé d'Oranger, rencontra au bout de quelques jours un Brigantin Espagnol, chargé de Vin & de Cassave, dont il se rendit Maître, & dans lequel d'Oranger fit passer tous ceux, qui l'embarrassoient dans son Batteau, avec une partie des Vivres. Ensuite nos Aventuriers gagnerent la Côte Occidentale de l'Isle Espagnole, s'y rafraîchirent dans un Havre proche d'Yaguana, y radouberent leur prise, qui faisoit eau, & passerent à *Baracoa*, dans l'Isle de Cuba. Ils trouverent dans ce Port une Caravelle de cinquante à soixante Tonneaux, où il n'y avoit personne, s'en emparerent, & laisserent leur Batteau

à sa place. De-là ils rabbatirent sur l'Isle Espagnole, & enleverent près du Cap *Tiburon*, une Patache richement chargée, où étoit le Gouverneur de la Jamaïque avec ses deux Fils, qui demeurerent leurs Prisonniers. 1565.

Ce qui leur arrive à la Jamaïque.

Ils comptoient bien d'en tirer une bonne rançon, mais comme ils se furent aprochés de la Jamaïque, le Gouverneur s'avisa, pour se tirer de leurs mains, d'un stratagéme, qui lui réussit. Il leur proposa d'envoyer à sa Femme un de ses Fils, avec une Lettre, qui lui apprendroit sa captivité, & rapporteroit la somme, dont il étoit convenu avec eux pour sa rançon. Ils donnerent dans un piége si grossier, & le Gouverneur ayant montré à d'Oranger une Lettre, qui ne contenoit que ce que je viens de dire, donna au Porteur des ordres secrets, dont l'exécution fut prompte. Quelque tems après, à la petite pointe du jour, nos Corsaires furent bien étonnés de se voir investis par trois Bâtimens bien armés, & où il y avoit beaucoup de Monde. La partie étoit trop inégale pour tenter un combat: la Caravelle, où étoit d'Oranger avec le Gouverneur Castillan, fut obligée de se rendre; le Brigantin, qui portoit vingt-cinq Hommes, eut le tems de couper son Cable, & de prendre le large; il fut poursuivi, mais un peu tard, & il ne put être joint. Il doubla le Cap de S. Antoine, qui est la pointe Occidentale de Cuba; puis il rangea toute la Côte Septentrionnale de cette Isle.

Retour de quelques-uns à la Caroline.

Alors le Pilote Trenchant, qui le commandoit, s'étant concerté avec quelques Matelots, du nombre de ceux, qu'on avoit embarqués par force, aussi-bien que lui, prit le tems de la Nuit pour traverser au Canal de Bahame, dans lequel il entra avant que les autres s'en aperçussent. Ils furent bien étonnés, lorsqu'ils reconnurent les Terres de la Floride, mais il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Ils manquoient de Vivres, & ne sçavoient où en aller chercher; ce fut donc une nécessité pour eux de se laisser conduire, & ils n'étoient plus qu'à quelques lieuës de la Riviere de May, lorsque M. de Laudonniere fut averti par des Sauvages, qu'il paroissoit un Bâtiment, sur lequel il y avoit des François.

Peu de tems après le Brigantin moüilla l'Ancre à l'entrée du Fleuve, & la nouvelle en étant venuë à la Caroline, le Gouverneur envoya ordre à Trenchant de s'aprocher du Fort. Les Séditieux voulurent s'y opposer, mais un Détachement de trente Soldats étant venu saisir les quatre plus mutins, les autres se laisserent prendre, & on leur mit les fers aux pieds & aux mains.

1565. Le Procès des premiers étoit déja instruit, & le Conseil de guerre les avoit condamnés à être pendus. Dès que le Brigantin eut jetté l'Ancre devant le Fort, on fit débarquer tout le Monde, & M. de Laudonniere parut à la tête des Troupes, pour faire exécuter la Sentence portée contre les quatre Chefs de la révolte.

Punition des plus coupables.

Ces Malheureux ne voyant plus d'esperance d'éviter le supplice, qu'ils avoient si bien merité, se mirent à prier Dieu. Il y en eut pourtant un, qui se tournant vers les Soldats, leur tendit les bras en s'écriant, *Hé quoi, mes Camarades, souffrirez-vous que nous périssions de la sorte?* Le Commandant lui répondit que les Soldats du Roy ne reconnoissoient point de rebelles pour leurs Compagnons. Il ne laissa pourtant pas de se faire un petit mouvement parmi les Trouppes, & plusieurs demanderent que la peine des Criminels fut commuée. Laudonniere se fit beaucoup prier, avant que d'y consentir : enfin il accorda qu'ils fussent passés par les Armes, à condition néanmoins qu'après leur mort leurs cadavres seroient attachés à un gibet. L'exécution se fit sur le champ. Le Genevois Etienne, la Croix & des Fourneaux étoient du nombre de ces quatre; je n'ai point trouvé le nom du quatriéme.

Nouvelles découvertes.

Tandis que la Floride Françoise se dépeuploit ainsi, elle se découvroit de plus en plus. La Rocheferriere avoit penétré jusqu'à des Nations voisines des Montagnes d'Apalache, avoit fait alliance avec plusieurs Paraoustis, & sans s'embarrasser beaucoup d'Outina, à qui ces négociations ne faisoient point de plaisir, il étoit revenu à la Caroline avec de fort beaux présens pour M. de Laudonniere, de la part de ses nouveaux Alliés. Ce Commandant conçut de grandes esperances de ces découvertes, d'autant plus que parmi les présens, qu'il venoit de recevoir, il y avoit des choses assez précieuses. C'étoit de petites Plaques d'Or & d'Argent, des morceaux prétendus des Mines, des Carquois bien travaillés, des Peaux fines, des Flêches armées d'Or, des Tapis d'un tissu de plumes d'Oiseaux, dont le travail étoit assez délicat, des Pierres bleuës & vertes figurées, des Haches faites de ces Pierres, & d'autres raretés dans le même goût. Un Soldat, nommé Pierre Gambie, étoit aussi allé avec la permission du Commandant, découvrir le Pays d'un autre côté, mais comme il s'en revenoit assez bien fourni de Marchandises, qu'il avoit troquées avec des curiosités d'Europe, il fut assassiné dans sa Piroque par deux Sauvages, qui s'étoient offerts à lui pour le conduire.

1565.

Aventure de deux Espagnols.

On apprit en même tems qu'assez loin de la Caroline vers le Sud, il y avoit deux Européens chez un Paraousti, appellé ONATHACA, & Laudonniere les lui envoya demander en payant leur rançon. Le Paraousti ne fit nulle difficulté de les lui remettre à cette condition, & ils furent amenés au Fort. C'étoit deux Espagnols, qu'on presenta au Commandant tout nuds, ayant des cheveux, qui les couvroient assez bien jusqu'aux genoux. On commença par les habiller, on leur coupa ensuite les cheveux, qui étoient fort sales, & mal en ordre; un des deux avoit caché sous les siens un morceau d'Or, qui valoit environ vingt-cinq écus, & ni lui, ni son Compagnon ne voulurent pas souffrir qu'on jettât les cheveux, qu'on leur avoit coupés: ils les conserverent précieusement, pour les envoyer à leurs Familles, comme un monument de la longue captivité, qu'ils avoient soufferte.

Diverses notices sur le Cap de la Floride.

Ces deux Hommes raconterent qu'outre Onathaca, qui faisoit sa résidence sur la Côte Orientale de la presqu'Isle de la Floride, il y avoit à la Côte Occidentale un autre Cacique, nommé CALOS (*a*), lequel n'étoit pas moins puissant que le premier, & le surpassoit beaucoup en richesses. Aussi étoit-il à la source des Mines, d'où sortoient tout l'Or, l'Argent & les Pierreries, qu'on avoit trouvés dans la Floride; la plûpart des Vaisseaux, qui avoient fait naufrage en revenant de l'Amerique, ayant échoué près de son Canton. Les deux Espagnols assûrerent que ce Sauvage avoit creusé une fosse de six pieds de profondeur sur trois de large, qu'il avoit remplie de toutes sortes de richesses: qu'il y avoit actuellement dans sa Bourgade quatre ou cinq Femmes de condition avec leurs Enfans, qui avoient fait naufrage avec eux, il y avoit environ quinze ans: que ce Barbare avoit trouvé le moyen de persuader à ses Sujets que toutes ses richesses étoient le fruit du pouvoir, qu'il avoit de les faire produire à la Terre, & que tous les ans, au tems de la recolte, il sacrifioit un Homme, qui étoit ordinairement un de ceux, que quelque tempête avoit livrés entre ses mains.

Ils avertirent ensuite les François de ne se point fier aux Floridiens, que ces Sauvages n'étoient jamais plus à craindre, que quand ils faisoient plus de caresses. Ils ajoûterent qu'ils répondoient bien de se rendre Maîtres de tous les thrésors de Calos, si on vouloit leur donner cent Hommes bien armés. Un des deux

(*a*) Ces *Calos* ou *Carlos* sont Antropophages, & fort cruels, ils demeurent dans une Baye, qui porte également leur nom, & celui de Ponce de Leon.

1565.

dit encore qu'ayant ſouvent été envoyé par Onathaca, ſon Maître, à ce Cacique, il avoit découvert ſur la route, à peu près à moitié chemin, un grand Lac d'Eau douce, appellé *Serropé*, au milieu duquel il y avoit une Iſle, dont les Habitans faiſoient un très-grand commerce des Dattes de leurs Palmiers, & plus encore d'une certaine racine, dont on faiſoit du Pain, & dont il ne ſçavoit pas le nom.

Laudonniere fait la paix entre les Sauvages.

Peu de tems après l'arrivée de ces Eſpagnols Saturiova fit ſolliciter de nouveau M. de Laudonniere de ſe joindre à lui pour aller combattre Outina & Timagoa, ou dumoins de rappeller les François, qui étoient demeurés chès le premier, & dont la ſeule conſideration, diſoit-il, l'empêchoit depuis quelque tems de porter ſes Armes de ce côté-là. Pluſieurs autres Paraouſtis apuyerent ſa demande; mais le Commandant jugea plus convenable à la ſituation, où il ſe trouvoit, de travailler à reconcilier ces Nations entr'elles, que de prendre parti pour les unes contre les autres, & il vint enfin à bout de leur faire conclurre un Traité, dont il ſongea auſſi-tôt à profiter pour ſe fortifier contre ceux, qui voudroient entreprendre quelque choſe contre les intérêts de ſa Colonie.

Il ſe précautionne & ſe fortifie.

Son premier ſoin enſuite, & c'étoit par où il auroit dû commencer en arrivant dans la Floride, fut de remplir ſes Magaſins, perſuadé par une trop fâcheuſe expérience, que le plus sûr moyen de prevenir les mutineries parmi de nouveaux Colons, eſt de les entretenir toujours dans l'abondance, & de les occuper à des exercices, qui tournent à leur profit. Il fit en même tems ajoûter de nouveaux Ouvrages à ſon Fort, & il le mit entiérement hors d'inſulte de la part des Sauvages, les ſeuls Ennemis, contre leſquels il croyoit devoir ſe précautionner. Après quoi il envoya de nouveau le Sieur d'Ottigny, ſon Lieutenant, à la découverte du Pays.

Nouvelles découvertes.

Cet Officier pénétra juſqu'au bord d'un Lac, dont on ne voyoit point l'extremité, même de la cime des plus grands Arbres, & que Leſcarbot s'eſt imaginé avoir communication avec la Mer du Sud. Erreur pardonnable dans un tems, où l'on ne connoiſſoit encore que les Côtes de l'Amerique Septentrionnale. Le Lac, que découvrit d'Ottigny, eſt apparemment le même, que Ferdinand de Soto aperçut en approchant des Montagnes d'Apalache, & qui n'eſt pas encore aujourd'hui bien connu, non plus qu'un autre plus petit, qui ſe trouve, dit-on, entre ces Montagnes mêmes, aſſez loin au Nord-Eſt du premier, &

1565.

où l'on prétend que le Sable est mêlé de quelques grains d'Argent : si cependant l'un & l'autre n'est point fabuleux. D'Ottigny en retournant à la Caroline, fit plusieurs détours dans un très-beau Pays, puis se rendit chez Outina, à qui son arrivée fit beaucoup de plaisir, & à qui il ne put se défendre de laisser quelques-uns de ceux, qui l'accompagnoient.

La guerre recommence entre les Sauvages.

Deux mois après un de ces François, nommé Groutaut, arriva au Fort & fit à M. de Laudonniere, de la part d'un Paraousti voisin d'Outina, une proportion fort spécieuse. Ce fut de rendre les François Maîtres des Montagnes d'Apalache, s'ils vouloient l'aider à en chasser un de ses Ennemis, qui en étoit en possession. Le Commandant eut bien voulu profiter de cette offre, car il avoit toujours dans l'esprit que ces Montagnes renfermoient des Mines ; mais comme il ne lui restoit guéres de Monde, que ce qu'il lui en falloit pour garder sa Place, il crut devoir attendre le secours, qu'on lui avoit fait esperer de France, avant que de répondre à ce Paraousti ; il ne songeoit donc plus à se mêler des affaires des Sauvages, lorsque des Envoyés d'Outina vinrent lui demander de la part de leur Maître douze ou quinze de ses Gens, pour les mener contre Potanou (*a*), avec qui il venoit de rompre de nouveau.

Laudonniere envoye du secours à Outina.

Il ne voulut rien décider sur cette demande, sans avoir consulté ses principaux Officiers, dont le plus grand nombre fut d'avis qu'il falloit contenter Outina. Ceux qui parloient de la sorte, s'apuïoient de l'exemple des Espagnols, qui n'avoient fait, disoient-ils, de si grandes conquêtes dans le nouveau Monde, qu'en affoiblissant les Naturels du Pays les uns par les autres. Ils ajoûterent même qu'au lieu de douze Hommes, que demandoit Outina, il falloit lui en envoyer trente, afin qu'ils fussent en état de se soûtenir par eux-mêmes au milieu des Sauvages ; ajoûtant qu'il ne falloit jamais compter sur l'amitié & la bonne foi de ces Barbares, lors même qu'on leur rendoit service, qu'autant qu'on étoit assez fort, pour ne rien craindre.

Victoire d'Outina par le moyen des François.

Laudonniere goûta cet avis, & d'Ottigny fut commandé avec trente Hommes, pour aller joindre Outina, lequel n'eut pas plutôt reçû ce renfort, qu'il se mit en campagne avec trois cent de ses Sujets. Après que cette petite Armée eût marché deux jours, Outina eut avis qu'il étoit découvert, ce qui l'inquieta beaucoup. Il consulta son Ionas, pour sçavoir s'il devoit aller

(*a*) Nous avons vû que Potanou avoit été tué dans un combat, mais il faut se souvenir qu'en Floride le nom du Chef est toujours celui de la Nation.

1565. plus loin, ou retourner ſur ſes pas. Le Jongleur après bien des grimaces & des contorſions, lui dit que Potanou l'attendoit avec deux mille Hommes, & des cordes pour le lier, lui & tous ſes Gens; ſur quoi il ne balança point à ordonner la retraite.

D'Ottigny au déſeſpoir de manquer une ſi belle occaſion de faire connoître aux Floridiens la difference, qu'il y a entr'eux & les François, après avoir inutilement épuiſé toute ſon éloquence pour faire reprendre cœur à ces Barbares, leur dit, que puiſqu'ils l'abandonnoient ainſi dans une occaſion, où il ne tenoit qu'à eux d'acquerir beaucoup de gloire, il alloit avec ſa ſeule Trouppe attaquer Potanou, & qu'il ne demandoit qu'un Guide pour le conduire à l'Ennemi. Ce diſcours produiſit tout l'effet, que d'Ottigny en avoit eſperé; Outina eut honte de ſa lâcheté; on marcha à l'Ennemi, & on le rencontra préciſément à l'endroit, & avec le même nombre de Trouppes, que le Jongleur avoit marqué. On ne balança pourtant point à charger d'abord, & la Mouſqueterie des François fit une ſi terrible exécution ſur les premiers rangs de Potanou, que toute ſon Armée ſe débanda en un inſtant. Outina, malgré un ſuccès ſi peu eſperé, n'oſa pourſuivre les Fuyards, & d'Ottigny voyant qu'il n'y avoit, ni honneur, ni profit à eſperer avec de tels Guerriers, laiſſa douze Hommes à ſon Allié, & regagna en diligence la Caroline.

Extrémité, où la famine réduit les François.

Il trouva M. de Laudonniere dans un grand embarras: ce Commandant avoit compté de recevoir des ſecours de France au plus tard dans le mois d'Avril, & n'avoit de Proviſions, que ce qu'il lui en falloit pour attendre ce terme. Pour ſurcroît de diſgrace les Sauvages commençoient à ne plus faire tant de cas des curioſités d'Europe, & vendoient fort cher tout ce qu'on étoit obligé d'acheter d'eux. Cependant le mois de May ſe paſſa, ſans qu'il vînt aucune nouvelle de France; alors la famine fut extrême dans la Caroline, le Gland y étoit devenu la nourriture ordinaire, il manqua même bientôt, & l'on fut réduit à chercher dans la Terre des Racines, qui ſuffiſoient à peine pour traîner une vie languiſſante. Il ſembloit que tous les Elemens euſſent conſpiré contre ces infortunés Colons, le Poiſſon diſparut de la Riviere, & le Gibier des Forêts & des Marais.

Les Sauvages, à qui l'on ne pouvoit cacher cette extrémité, & qui n'avoient guéres eux-mêmes que le néceſſaire, mirent à un prix exorbitant le peu, dont ils voulurent bien ſe priver, & quand ils n'eurent plus rien à vendre, ils s'éloignerent. On alla

1565.

alla les chercher dans les Bois, on se mit à leur discretion, & on en essuya plus d'une fois des rebuts & des insultes. Il arriva même qu'un Paraousti ayant sçu qu'un François avoit de l'Or, le fit assassiner, & enleva sa dépoüille. Laudonniere ne crut pas devoir laisser impuni cet attentat, & il envoya brûler le Village, où demeuroit ce Barbare : celui-ci s'y étoit bien attendu, & on ne trouva que des Cabannes vuides, fort aisées à réparer.

Conseil violent donné à Laudonniere.

Dans le désespoir, où tant de malheurs mirent tout le Monde, il fut proposé par quelqu'un d'aller se saisir d'Outina, pour le contraindre à donner des vivres. Le Commandant s'opposa autant qu'il le put, à une résolution, dont il prevoyoit les suites ; mais des Gens, que la faim gourmande, n'écoutent rien. Laudonniere voyant donc qu'une plus longue résistance ne serviroit qu'à compromettre son autorité ; faisant d'ailleurs reflexion que ses meilleurs Soldats étoient tombés dans une langueur, qui les rendoit incapables du moindre service ; que les maladies, causées par les mauvaises nourritures, augmentoient chaque jour, & que plusieurs en étoient déja morts, se vit comme forcé de se charger lui-même de l'exécution d'un projet, qu'il détestoit, & dont il n'auguroit rien de bon.

Les suites qu'il eut.

Ses pressentimens se trouverent justes : Outina fut enlevé, mais on n'y gagna rien, toute sa Nation prit les armes, & on se vit au moment d'avoir sur les bras une guerre, qu'on n'étoit nullement en état de soûtenir. Il fallut négocier, & rendre la liberté à Outina pour très-peu de chose, & l'on ne tarda point à ressentir les mauvais effets d'une démarche, sur l'injustice & le danger de laquelle le désespoir avoit fermé les yeux d'une multitude affamée. Laudonniere fut attaqué dans sa retraite, on lui tua deux Hommes, on lui en blessa plus de vingt, & le peu de vivres, qu'on lui avoit donné pour la rançon d'Outina, fut repris. Le combat dura presque tout le jour, qui fut le vingt-septiéme de Juillet, & les Sauvages y firent paroître une conduite & une résolution, dont on ne les avoit pas encore cru capables. Dès qu'ils voyoient nos Mousquetaires prêts à tirer, ils se couchoient sur le ventre avec une promptitude sans pareille, & ils perdirent en effet peu de Monde, MM. d'Ottigny & d'Erlach firent dans cette rencontre des actions dignes d'une plus juste & d'une plus noble expédition, & sans eux Laudonniere, qui de son côté montra beaucoup d'intrepidité, eut eu bien de la peine à se tirer de ce mauvais pas.

Les Anglois

Une assez bonne provision de Mil, qu'un des deux le Vasseur

1565.

arrivent en Floride.

lui amena peu de tems après son retour à la Caroline, de la Riviere de Somme, le consola un peu de son malheur ; mais comme il n'osoit pas se flatter de recevoir souvent de pareils secours, il resolut de profiter de celui-ci pour repasser en France. Il commençoit déja à disposer toutes choses pour ce voyage, lorsque le troisiéme d'Août quatre Voiles parurent à la vûë de la Caroline. La joye fut grande à cette vûë, parce qu'on ne douta point que ces Bâtimens ne vinssent de France : mais on ne fut pas lontems dans une si agreable erreur ; c'étoient des Anglois, qui cherchoient à faire de l'eau, dont ils avoient un extrême besoin. Ils étoient commandés par un Officier nommé Jean HAWKINS, fort honnête Homme, & qui bien loin d'abuser du triste état, où il trouva les François, fit au contraire tout ce qu'il put pour les soulager, surtout quand il reconnut qu'ils étoient Protestans.

Ce qui se passe entr'eux & les François.

Il commença par envoyer demander au Commandant de la Caroline, la permission de faire de l'eau, & l'ayant obtenuë sans peine, il vint seul & sans armes lui rendre visite. Laudonniere le reçut, comme le demandoient de si bonnes manieres ; il regala son Hôte de quelques Volailles, qu'il avoit reservées pour le plus pressant besoin ; & Hawkins de son côté fournit le Pain & le Vin, dont aucun des nôtres, pas même le Commandant, n'avoit goûté depuis six ou sept mois. Cette bonne intelligence entre des Gens, qui parurent aux Sauvages être de la même Nation, rendirent ces Barbares plus humains, & soit crainte, soit intérêt, ils se rapprocherent, & apporterent des vivres de toutes parts.

Laudonniere en avoit déja acheté des Anglois, aussi-bien que des Munitions & des Hardes, & non-seulement Hawkins lui en avoit fait un bon prix, mais il y avoit ajoûté quantité de presens. Il lui avoit offert de plus de le passer en France avec tout son Monde. Un peu de défiance peut-être, ou quelque autre raison, que je ne sçai point, l'empêcherent d'accepter cette offre, mais comme il étoit persuadé que, ni la Cour, ni M. l'Amiral, ne s'intéressoient plus guéres à la Floride, il continua de travailler à mettre le Brigantin Espagnol, dont nous avons parlé, en état de tenir la Mer, résolu de s'embarquer au plutôt.

Hawkins, à qui il ne dissimula point ce dessein, visita ce Bâtiment, & le trouva fort mauvais ; il renouvella ses offres, & Laudonniere persistant dans son refus, il le pressa d'acheter un de ses Vaisseaux. Le Commandant fit d'autant moins de difficulté d'y consentir, que sa Garnison lui déclara nettement qu'elle

1565.

ne vouloit pas differer davantage à sortir d'un Pays, où elle seroit toujours en danger de mourir de faim. Chose étonnante, que parmi tant de moyens de subsister, que la disette extrême des vivres avoit fait imaginer, il ne fût venu en pensée à personne de s'assûrer de ne jamais retomber dans ce fâcheux état, en cultivant la Terre! Tant la fainéantise, quand elle est passée en habitude, est difficile à surmonter. D'ailleurs on avoit perdu toute esperance de découvrir des Mines dans la Floride, & on s'étoit dégoûté d'un Pays, où l'on ne pouvoit compter de vivre à son aise, qu'autant qu'on le feroit valoir par un pénible travail.

Arrivée de M. de Ribaut en Floride.

Cependant les Anglois mirent à la voile peu de jours après que leur Général eut livré un de ses Vaisseaux à M. de Laudonniere, & les François ne songerent plus qu'à se disposer à leur voyage. Tout fut en état le quinziéme d'Août, & l'on n'attendoit plus que le vent pour apareiller; mais par malheur ce vent si désiré ne vint que le vingt-huit. On se hâta d'en profiter, & l'on étoit occupé à lever les Ancres, lorsqu'on découvrit plusieurs Voiles. Laudonniere envoya aussitôt une Barque pour les reconnoître; mais la Barque ayant abordé le Commandant, ne revint point, ce qui donna à penser à tout le Monde. Laudonniere rentra, sans differer, dans son Fort, & fit travailler avec une extrême diligence à se mettre en état de pouvoir s'y défendre, au moins quelque tems.

Ce n'étoit pas une chose aisée, car avant que d'évacuer cette Place, on en avoit ruiné presque toutes les défenses, dans la crainte que les Espagnols, ou les Anglois ne vinssent s'y établir, ou que les Sauvages mêmes ne s'y cantonnassent pour empêcher les François d'y rentrer. Le lendemain matin on aperçut à l'entrée de la Riviere sept Barques, toutes pleines de Gens armés, le Morion en tête, & l'Arquebuse en état. Elles remonterent jusques vis-à-vis de la Caroline, voguant en ordre de Bataille, & quelque demande, que fissent les Sentinelles, personne ne répondit. On leur tira quelques coups de Fusils, mais elles étoient hors de portée; on alloit leur lâcher une volée de Canons, lorsque quelqu'un s'étant levé, cria que c'étoit M. de Ribaut.

Motifs de son voyage.

La surprise fut grande dans le Fort, & la joye mêlée de quelque crainte. Laudonniere croyoit n'avoir rien à se reprocher, mais il n'y a qu'au Tribunal de Dieu, que le témoignage de la conscience rassûre parfaitement, & cette façon d'agir d'un Hom-

1565. me, avec qui il avoit toujours été en bonne intelligence, ne lui permettoit pas de douter qu'on ne l'eût deſſervi auprès de M. l'Amiral, ou du Roy même. Il apprit bientôt de la bouche de M. de Ribaut, que ſa crainte étoit fondée; car l'ayant prié en particulier de s'expliquer avec lui ſans déguiſement, ce Général lui fit un grand détail de tout ce qui avoit été dit & mandé à la Cour à ſon déſavantage.

Chefs d'accuſation contre Laudonniere.

Les principaux griefs étoient, qu'il tranchoit tellement du Souverain, & gouvernoit d'une maniere ſi tyrannique, qu'il n'y avoit plus perſonne en Floride, qui voulût y ſervir ſous ſes ordres; qu'il regardoit ce Pays, comme ſa conquête & ſon domaine; qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, ſi on vouloit le conſerver au Roy; qu'il étoit même néceſſaire pour cela d'avoir la force en main; & que le moins qu'il y avoit à craindre, ſi Sa Majeſté differoit de prendre ces meſures, étoit que les François de la Floride, ne ſe fiſſent eux-mêmes juſtice, comme il étoit arrivé à Charles-Fort au ſujet du Capitaine Albert, & ne cherchaſſent enſuite l'impunité de leur crime dans la révolte, en ſe donnant à quelqu'autre Puiſſance. Enfin que ſa fidélité même étoit ſuſpecte.

C'étoit en effet là les raiſons, qui avoient engagé le Roy à faire armer ſept Navires, & à en donner le commandement au Sieur de Ribaut. La réputation, où l'on avoit mis la Floride en France; le bruit d'un Armement ſi conſidérable, & la confiance, que l'on avoit au Général, avoient cauſé un véritable empreſſement à y prendre parti, d'autant plus que la Paix laiſſoit ſans employ un grand nombre de Gentilshommes & d'Officiers, qui furent charmés de trouver cette occaſion de ne pas perdre le fruit de leurs ſervices paſſés. On verra même dans la ſuite que l'Amiral de Coligny n'avoit pas eu cette fois-ci la même attention à exclurre les Catholiques, que dans les autres Armemens, au moins parmi les Soldats & les Matelots.

Dangers, que courut la Flotte, avant que d'arriver en Floride.

Les commencemens de cette expédition ne furent pas heureux: la Flotte étant encore moüillée dans la Rade de Dieppe, eſſuya un coup de vent ſi furieux, qu'elle fut obligée de faire vent arriere, & qu'elle couroit riſque de périr, ſi elle n'eût rencontré le Port du Havre-de-Grace, pour s'y mettre à l'abri de la tempête. Elle en partit le quatorziéme de Juin, & une ſeconde tourmente la contraignit de relâcher à Portsmouth. Elle fut enſuite plus de deux mois à gagner la Floride, & M. de Ribaut s'amuſa encore plus de deux mois en differens endroits de

1565.

la Côte, avant que d'entrer dans la Riviere de May. Peut-être vouloit-il s'assûrer des Sauvages de ces Cantons, au cas qu'il trouvât de la résistance de la part du Commandant de la Caroline.

Laudonniere veut repasser en France.

Quoiqu'il en soit, dès qu'il se fut ouvert à celui-ci des soupçons de la Cour, il demeura convaincu par ses réponses, & par le témoignage des principaux Officiers, qu'on en avoit imposé au Roy & à M. l'Amiral. Il n'oublia rien ensuite pour engager Laudonniere à demeurer avec lui en Floride, jusqu'à lui offrir de lui laisser le commandement de la Caroline, & d'aller se placer ailleurs : mais il le trouva ferme dans la résolution de passer en France, pour s'y justifier, & il n'insista pas davantage ; il lui rendit même une Lettre de M. de Coligni, par laquelle ce Seigneur, sans lui rien témoigner des accusations, qu'on avoit faites contre lui, l'invitoit à venir informer le Roy & son Conseil des moyens, qu'il jugeoit les plus propres pour établir solidement la nouvelle Colonie.

Reception, & propositions, que les Sauvages font à M. de Ribaut.

Cependant au premier avis, qu'avoient eu les Sauvages de l'arrivée de la Flotte Françoise, ils s'étoient rendus en grand nombre à la Caroline. Quelques-uns ayant reconnu M. de Ribaut à sa barbe, qu'il portoit toujours fort longue, lui témoignerent une grande joye de son retour, & lui firent quantité de présens, parmi lesquels il y avoit un très-gros morceau de Mine, qui se trouva d'un bon Or. Ils ajoûterent que, s'il vouloit, ils le meneroient à des Montagnes, où il y avoit de ce métal en abondance. Le Général étoit bien résolu de s'assûrer une bonne fois de la vérité sur des points de cette importance, mais il eut bientôt d'autres occupations, que celle d'aller visiter les Montagnes d'Apalache. Il avoit fait sonder la Riviere, & il ne s'y étoit pas trouvé assez d'eau pour ses quatre plus gros Navires, qu'il fut obligé de laisser dans la Rade, & il fallut se servir des Chaloupes pour en tirer les provisions, dont on avoit besoin dans la Caroline. Cela fait il songea à reparer le Fort, & comme il mit presque tout son Monde en œuvre, les travaux avancerent beaucoup en peu de jours.

Une Escadre Espagnole arrive à la vûë de la Flotte Françoise.

Ils n'étoient point encore achevés, lorsque le quatriéme de Septembre, vers les quatre heures du soir, six Navires Espagnols vinrent moüiller dans la Rade, assez près des quatre Vaisseaux François, qui y étoient restés. Cette Escadre étoit commandée par D. Pedro Menendez de Avilez, Chevalier de S. Jacques, Commandeur de Santa Cruz de la Carça : mais pour

1565. entendre ce que j'ai à dire dans la ſuite, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Quel étoit le Général.

Cet Officier, que les Hiſtoriens de ſa Nation nous repréſentent comme un des plus grands Hommes, qu'elle ait eus dans le nouveau Monde, ſe trouvant à la Cour d'Eſpagne embarraſſé dans des affaires fâcheuſes, que ſes Ennemis lui avoient ſuſcitées, fut aſſez étonné de recevoir de la bouche même du Roy Philippe II. ſon Maître, un ordre de ſe tranſporter en Floride, d'en viſiter exactement toutes les Côtes, & d'en dreſſer une Carte exacte, pour être miſe entre les mains de tous les Pilotes, qui iroient déſormais en Amerique, parceque les fréquens naufrages, qui ſe faiſoient au Canal de Bahame, & ſur les Côtes voiſines, étoient uniquement cauſés par le peu de connoiſſance, qu'on avoit eu ſoin de prendre des atterrages.

Occaſion de ſon voyage.

Un commandement ſi imprevû fit reprendre cœur à Menendez, qui ſe croyoit diſgracié; mais la Commiſſion, que le Roy lui donnoit, lui parut trop limitée, & pour en étendre les bornes, il dit à Sa Majeſté, qu'il ne connoiſſoit rien de plus important pour ſon ſervice, que la conquête & l'établiſſement de la Floride; qu'il ſçavoit que ces immenſes Regions joüiſſoient d'un climat fort ſain, & que les Terres en étoient extrêmement fertiles; mais que quand bien même il n'y auroit aucun avantage ſolide à tirer pour l'Etat de la poſſeſſion de ce beau Pays, il étoit habité par des Peuples enſevelis dans les plus épaiſſes ténébres de l'Infidélité; que Sa Majeſté étoit obligée en conſcience, comme legitime Souverain de toute la Floride, de leur procurer la connoiſſance du vrai Dieu, puiſque c'étoit à cette condition que les Souverains Pontifes avoient donné à ſes Ancêtres le Domaine du nouveau Monde. Pour moi, SIRE,
» ajoûta-t'il, l'aveuglement de tant de milliers d'Idolâtres m'a
» touché à un point, que de tous les Emplois, dont Votre Maje-
» ſté peut m'honorer, il n'y en a pas un ſeul, auquel je ne préfe-
» raſſe celui de conquerir & de peupler la Floride de véritables
» Chrétiens.

A quelles conditions il traite avec le Roy.

Le Roy loüa ſon zéle, & agréa ſes offres; il fut reglé qu'il conduiroit cinq-cent Hommes en Floride avec des vivres pour un an, le tout à ſes frais, & ſans que Sa Majeſté, ni ſes Succeſſeurs fuſſent tenus à ſon égard à aucun dédommagement: que dans l'eſpace de trois ans il auroit conquis la Floride, & auroit fait une Carte exacte de toutes les Côtes: qu'outre les cinq-cent Hommes deſtinés à peupler la Floride, & parmi leſquels il y au-

roit cent Laboureurs, & quatre Prêtres Jesuites, il y porteroit des Chevaux & des Cavalles, & de toutes les especes de gros & de menu Bétail; qu'il y établiroit une Audience Royale, dont il seroit Alguasil Mayor : qu'il formeroit deux ou trois Bourgades, chacune de cent Habitans, & qui seroient défenduës par de bons Forts; qu'il pourroit aller, quand il le jugeroit à propos, à l'Isle Espagnole, à Portoric, à Cuba, & venir même en Espagne, sans payer de droits, ni pour les vivres, ni pour les provisions, ni pour les marchandises, excepté l'or, l'argent, & les pierres précieuses : que pendant six ans il pourroit armer deux Galions de cinq à six-cent Tonneaux, & deux Pataches de cent cinquante ou de deux-cent : que toutes les prises, qu'il feroit avec ces Batimens, seroient à lui : qu'il auroit le titre perpétuel & héréditaire d'Adelantade de la Floride, avec les mêmes prééminences & prérogatives, dont joüissent ceux de Castille, & deux mille Ducats d'honoraire, à prendre sur le revenu de la Province; & que celui de ses Enfans, ou de ses Gendres, qu'il nommeroit pour son Successeur, joüiroit des mêmes privileges : qu'il auroit un quinziéme de tout ce qui appartiendroit à Sa Majesté, des revenus, des Mines, de l'Or, de l'Argent, des Perles, & des fruits de la Terre dans toutes ses conquêtes. Enfin le vingt-deux de Mars de cette année le Roy lui fit délivrer des Provisions de Capitaine Général de l'Armement destiné pour la Floride. 1565.

Sur ces entrefaites on eut avis pour la premiere fois en Espagne que les Huguenots de France s'étoient établis depuis trois ans dans la Floride, qu'ils y avoient construit des Forts, & qu'on étoit sur le point de leur envoyer un grand secours d'Hommes, de Vivres, & de Munitions. L'Adelantade étoit allé faire un tour en Biscaye, & dans les Asturies sa Patrie, afin d'engager ses Parens & ses Amis à lui fournir l'Argent, & les Cautions nécessaires pour les frais de son entreprise; il fut mandé à la Cour, & il s'y rendit en diligence, laissant le soin de ses affaires entre les mains d'Estevan de las Alas, & après avoir nommé D. Pedro Menendez Marquez, son neveu, Amiral de sa Flotte, avec ordre de faire voiles incessamment pour les Canaries, & de l'y attendre.

On reçoit nouvelles à Madrit du secours, qu'on préparoit en

Il apprit en arrivant à la Cour les nouvelles, qu'on venoit de recevoir de France, & le Roy lui dit, qu'ayant besoin de plus grandes forces, pour chasser les Hérétiques de la Floride, il n'étoit pas juste que cette augmentation de dépenses fût sur son

1565.

France pour la Floride ; résolution, qu'on y prend à ce sujet.

compte : ainsi qu'il feroit expédier des ordres, pour qu'il trouvât prêts dans les Indes deux-cent Chevaux, quatre-cent Fantassins, & trois Navires de sa Flotte, dont la paye pour quatre mois, les Vivres, les Munitions, l'Artillerie, & toutes les choses nécessaires seroient fournies sur son Thrésor. Menendez ayant alors représenté à Sa Majesté que ces nouvelles dispositions retarderoient beaucoup son arrivée en Floride, & que tandis qu'il seroit occupé à faire ses préparatifs à l'Isle Espagnole & ailleurs, les Hérétiques de France auroient tout le tems de fortifier leur Place, de faire alliance avec les Floridiens, & de les discipliner : qu'il lui paroissoit plus expédient au service de Sa Majesté qu'elle lui donnât deux Galeres, & deux Galiottes de celles, qui étoient sous les ordres de Dom Alvare Baçan ; qu'avec ce renfort il partiroit au premier bon vent, & previendroit le secours de France ; qu'il entreroit dans le Port le plus proche de celui, qu'occupoient les François, qu'il s'y fortifieroit, qu'il s'attacheroit les Caciques des environs, & que lorsqu'au Printems prochain sa Cavallerie arriveroit, il seroit en état de tenir la Campagne, & d'attaquer l'Ennemi avec avantage, ou de l'obliger à abandonner le Pays.

Départ de Menendez. Etat de ses forces.

Son projet fut approuvé ; mais comme les Turcs menaçoient alors l'Isle de Malte, le Roy Catholique ne jugea pas à propos d'affoiblir son Armée Navale, & ce Prince donna des ordres pour suppléer d'ailleurs à ce que demandoit le Capitaine Général. Ces ordres, quoique précis, ne furent pourtant pas exécutés en entier ; Menendez essuya même de la part des Officiers du Conseil des Indes, plusieurs contretems fâcheux, & ne put mettre à la voile que le vingt-neuf de Juin. Sa Flotte étoit composée du Galion *le S. Pelage* du port de neuf-cent quatre-vingt seize Tonneaux, & de dix Navires, dont les équipages montoient à neuf-cent quatre-vingt-quinze Hommes, y compris les Gens de guerre & les Mariniers, quatre Prêtres Seculiers, cent dix-sept, tant Officiers, qu'Ouvriers, & une très-nombreuse Artillerie, dont une partie étoit destinée pour les Forts, que l'on devoit construire en Floride. Tout cela étoit aux frais de l'Adelantade, à l'exception de deux-cent quatre-vingt-dix-neuf Soldats, de quatre-vingt-quinze Mariniers, & du Pilote en chef. C'étoit aussi le Roy, qui avoit fretté le *S. Pelage*.

Cette Flotte sortit du Port de Cadix le vingt-neuf de Juin, mais une grande tourmente l'obligea bientôt à y rentrer, ce qui affligea beaucoup le Capitaine Général, qui fondoit tout le succès

cès de son entreprise dans la diligence, mais il en fut un peu consolé par un renfort d'Hommes, que ce retardement lui procura, desorte qu'étant arrivé aux Canaries, son Armement se trouva composé de quinze-cent quatre Personnes, parmi lesquelles il y avoit plusieurs Gentilshommes des meilleures Maisons de Biscaye, de Galice & des Asturies. Deux jours après son départ de Cadiz le Capitaine Luna y arriva avec quatre-vingt-dix Hommes, & s'embarqua sur une Caravelle, qu'on lui fournit toute équipée. D'autre part Dom Estevan de las Alas Lieutenant de Menendez fit aussi embarquer dans les Ports d'Avilez & de Gijon deux-cent cinquante-sept tant Matelots que Soldats sur trois Navires, sous les ordres de l'Amiral Dom Pedro Menendez Marquez, lequel fut encore pourvû de la Charge de Thrésorier Général du Roy dans la Floride. 1565.

Enfin, comme on avoit donné à cette expédition tout l'air d'une guerre sainte, entreprise contre les Hérétiques, de concert avec le Roy de France, qui désavoüoit, disoit-on, l'établissement de ses Sujets de la Religion Prétenduë Reformée dans la Floride, tant de Gens se présenterent pour avoir part à cette espece de Croisade, que toutes les forces réunies du Capitaine Général, se trouverent monter à deux mille six-cent Hommes, parmi lesquels il y avoit douze Religieux de S. François, onze Prêtres & un Laïc, un Religieux de la Merci, cinq Ecclesiastiques, & huit Jesuites. De sorte qu'avec ce que Menendez avoit reçu du Roy son Maître, en moins de quatorze mois il se trouva avoir dépensé du sien un million de Ducats.

Sa Flotte est dispersée.

Il ne s'arrêta point aux Canaries, mais il s'étoit à peine remis en Mer, qu'une tempête dissipa sa Flotte. La Capitane & une Patache disparurent, une grande Chaloupe fut contrainte de rentrer dans le Port, parcequ'elle faisoit eau de toutes parts; les Navires, qui étoient sous les ordres d'Estevan de las Alas avoient pris une autre route, & il n'en demeura avec le Capitaine Général que cinq, qu'une seconde tourmente, qui survint le vingtiéme de Juillet, obligea de jetter à la Mer une partie de leur charge. Le neuviéme d'Août Menendez prit terre à l'Isle de Portoric, après avoir fait en passant de nouvelles provisions à l'Isle Espagnole. Il y enrola quarante-trois Hommes, & il y apprit que M. de Ribaut avoit pris les devants sur lui, mais qu'on avoit remarqué que ce Capitaine s'étoit amusé pendant plus de deux mois en différens endroits de la Côte de la Floride.

1565.

Il délibere ſur ce qu'il doit faire.

Menendez ſe trouvoit alors réduit à la troiſiéme partie de ſon Monde, & la plûpart de ſes Soldats étoient ſans expérience ; mais comme tous les Officiers, qui l'accompagnoient, étoient Gens de réſolution, il aſſembla le Conſeil de Guerre, auquel il repréſenta que ce n'étoit ni l'intérêt, ni l'ambition, qui l'avoient engagé dans cette entrepriſe, mais le ſeul zéle de la gloire de Dieu ; qu'il lui paroiſſoit que le Tout-Puiſſant, en permettant que de toute la Flotte, avec laquelle il étoit parti de Teneriffe, il ne lui reſtât que cinq Navires, vouloit que le ſuccès d'une ſi glorieuſe expédition ne pût être attribuée qu'à la force invincible de ſon bras, & que ſon avis étoit que ſans déliberer davantage, on fît voile pour la Floride, où il eſperoit ſurprendre les Hérétiques, avant que le ſecours, qu'ils attendoient, les eût joint ; & remporter ſur eux une victoire complette.

Il pria néanmoins le Conſeil de lui dire ce qu'il penſoit de ſa réſolution. Le Meſtre de Camp D. Pedro de Valdez, qui étoit ſon Gendre, prit le premier la parole, & fut de ſon avis ; la plûpart des autres opinerent de même ; mais quelques-uns, qui avoient à leur tête un Capitaine, nommé Jean de S. Vincent, & qui méditoient de paſſer au Perou, ou à la nouvelle Eſpagne, lui repréſenterent que de vouloir ainſi bruſquer l'entrepriſe avec ſi peu de Monde, c'étoit ſe mettre en un péril évident de la faire échoüer. A la fin cependant, comme ils virent que le plus grand nombre perſiſtoit dans l'avis contraire, ils firent au moins ſemblant de s'y rendre.

Il découvre la Floride.

L'Adelantade au comble de ſa joye ſe remit en Mer, & le vingt-huit d'Août découvrit la Terre de la Floride. La difficulté étoit de ſçavoir, ſi l'on étoit au Nord, ou au Sud des François, & dans cette incertitude, on ne fit autre choſe pendant quatre jours, que de courir des bordées au large & à Terre. Le cinquiéme jour l'Adelantade aperçut quelques Sauvages à la Côte, & envoya ſon Meſtre de Camp, avec vingt Arquebuſiers, pour prendre langue. Dès que ces Barbares virent approcher les Chaloupes, ils ſe mirent en devoir de s'oppoſer à leur débarquement, puis ſe retirerent au petit pas, ayant toujours leurs Arcs bandés. Valdez n'oſa les pourſuivre, apprehendant quelque embuſcade, mais comme il ne vouloit pas s'en retourner, ſans avoir eu quelques nouvelles des François, il appella un de ſes Gens, qui avoit mérité la mort, & qu'on avoit reſervé dans le deſſein de s'en ſervir pour de pareilles occaſions, il lui ordonna de quitter ſes Armes, il lui mit en main quelques Marchandi-

ſes, lui dit de ſuivre les Sauvages, & lui promit ſa grace, s'il pouvoit tirer de ces Barbares quelques lumieres ſur ce qu'on vouloit ſçavoir. 1565.

Le Soldat s'acquitta parfaitement de ſa commiſſion, & apprit que les François étoient à vingt lieuës de-là, en tirant au Nord. Il engagea même quelques Sauvages à le ſuivre juſqu'au lieu, où le Meſtre de Camp s'étoit arrêté, & ils en furent bien reçus. Ils lui demanderent où étoit le Général, & Valdez leur répondit qu'il étoit reſté ſur ſon bord; il les invita à l'y aller trouver, mais ils s'en excuſerent, ils ajoûterent que s'il vouloit débarquer, & ſe repoſer chez eux, il n'auroit pas lieu de s'en repentir. Sur cette réponſe Valdez leur fit amitié, & ſe rembarqua. Le Capitaine Général ſur ſon raport ne balança point à mettre pied à Terre, il prit cinquante Maîtres, & s'embarqua avec eux dans ſes Chaloupes. Les Sauvages ne l'eurent pas plutôt aperçû, qui s'avançoit vers le rivage, qu'ils jetterent leurs armes, & s'approcherent en chantant, & levant les mains au Ciel. Menendez les careſſa beaucoup, il leur diſtribua de petits préſens, qu'ils reçurent avec reconnoiſſance, & leur fit donner à manger; mais il ne put rien tirer d'eux, que ce qu'ils avoient déja dit au Meſtre de Camp.

Il apprend des nouvelles des François.

Il retourna donc à ſon bord, remit à la voile, & après avoir fait environ huit lieuës, il ſe trouva le 28. d'Août à l'embouchure de la Riviere des Dauphins. Elle lui parut fort belle, & il lui donna le nom de *S. Auguſtin*, parceque ce jour on célébroit la Fête de ce S. Docteur. Il ne s'y arrêta pourtant point, il continua ſa route, & le lendemain il aperçut quatre Navires à l'Ancre, ce qui lui fit juger que les François avoient reçu le ſecours, qu'ils attendoient. Il aſſembla auſſitôt ſon Conſeil, qui fut d'avis de retourner à l'Iſle Eſpagnole, & d'y attendre que toute ſa Flotte s'y fût réunie. Cette réſolution le chagrina d'autant plus, qu'il avoit été découvert, qu'il ne faiſoit point de vent, que ſes Navires étoient en très-mauvais état, & qu'il avoit tout à craindre, s'il étoit pourſuivi.

Il donne à la Riviere des Dauphins le nom de S. Auguſtin.

Il repreſenta donc qu'il lui paroiſſoit plus à propos de ſurprendre les quatre Vaiſſeaux François, qui étoient moüillés dans la Rade, où il n'étoient apparemment reſtés, que parce qu'ils ne pouvoient pas entrer dans la Riviere, où le Fort étoit ſitué: que ſans doute il y reſtoit peu de Monde, parceque le Général, les croyant en pleine ſûreté, n'y auroit laiſſé qu'une partie des Equipages: qu'après qu'il s'en ſeroit rendu le Maître, rien ne l'em-

Il ſe réſout à attaquer les Vaiſſeaux François.

1565. pêcheroit plus d'entrer dans la Riviere de S. Auguſtin, où il ſe fortifieroit, tandis que quelques-uns de ſes Vaiſſeaux iroient à l'Iſle Eſpagnole, pour y donner avis de ſa ſituation à ceux de ſa Flotte, qui s'y ſeroient rendus, & pour y prendre les vivres & les munitions, dont on auroit beſoin : que quand toutes ſes forces ſeroient réunies dans la Riviere de S. Auguſtin, il pourroit attaquer les François par Mer & par Terre, & que ceux-ci, après la perte de leurs grands Vaiſſeaux, ne pourroient, ni réſiſter à de ſi puiſſans efforts, ni même retourner en France.

Ce qui ſe paſſe entr'eux & lui.

Ces raiſons parurent convainquantes à tout le Conſeil, & on jugea le projet du Capitaine Général digne de ſon courage & de ſa prudence ; on éventa ſur l'heure toutes les voiles, & l'Eſcadre n'étoit plus qu'à trois lieuës des Navires François, lorſqu'un calme profond ſuivi de pluyes & de tonnerre, empêcha les Eſpagnols d'avancer. Vers les neuf heures du ſoir le Ciel ſe découvrit, & le vent devint bon, mais l'Adelantade fit reflexion que, quelque diligence qu'il pût faire, il ſeroit tout-à-fait nuit, lorſqu'il auroit joint les François, leſquels, s'ils ſe trouvoient trop foibles pour le combattre, ſe laiſſeroient peut-être accrocher pour brûler les Navires Eſpagnols, duſſent-ils perdre les leurs, & ſe ſauver à Terre dans leurs Chaloupes. Il avoit remarqué d'ailleurs que tous les matins, & juſqu'à midi, la Mer étoit baſſe à la Côte, & à l'entrée des Rivieres, qui ont toutes des barres ; & ſur cette obſervation il forma le deſſein de moüiller les Ancres le plus près qu'il ſeroit poſſible des Ennemis, puis de filer du cable, afin de ſe trouver au milieu d'eux à la pointe du jour, lorſqu'ils ne pourroient, ni manœuvrer, ni recevoir du ſecours de ceux de leurs Vaiſſeaux, qui étoient moüillés vis-à-vis de la Caroline.

Ce plan dreſſé, & les ordres donnés en conſéquence, l'Adelantade vogua à petites voiles juſques vers les onze heures & demie ; alors il jetta ſes Ancres, & fila tous ſes Cables, en ſorte qu'il ſe trouva bientôt par le travers de la Capitane Françoiſe. Nos Hiſtoriens diſent qu'il demanda des nouvelles de M. de Ribaut, & de ſes principaux Officiers, qu'il nomma tous : qu'il aſſûra enſuite que ſon arrivée dans cette Rade ne devoit point inquietter les François, & qu'il n'avoit pas même deſſein de s'y arrêter ; qu'en effet il apareilla à la pointe du jour, mais qu'au lieu de prendre le large, il arriva tout court ſur les Navires François, qui n'eurent que le tems de couper leurs Cables, & de faire voile au plus vîte.

1565.

Un Auteur Espagnol (*a*), & le seul, que je sache, qui ait écrit le détail de cette expédition, assûre au contraire que les François voyant les Navires des Espagnols s'aprocher dans l'obscurité de la nuit, firent un feu continuel sur eux ; mais sans aucun effet ; que Menendez ne tira pas un seul coup, & fit mettre tous ses Gens ventre à Terre : qu'au point du jour son Vaisseau se trouvant engagé entre les deux plus grands Navires ennemis, il fit sonner les Trompetes, comme pour saluer la Capitane Françoise, qui lui rendit le salut : qu'ensuite il parut & demanda d'où étoient ces Navires, & ce qu'ils venoient faire dans la Floride ? Qu'on lui répondit qu'ils étoient de France, & qu'ils étoient venus porter des munitions & des Hommes pour un Fort, que le Roy Très-Chrétien avoit dans la Riviere de May, & pour quelques autres, qu'on avoit dessein de construire dans le Pays : que Menendez leur demanda, s'ils étoient Catholiques ou Lutheriens (*b*), qu'ils répondirent qu'ils étoient Lutheriens ; qu'ils demanderent ensuite à celui, qui leur parloit, qui il étoit, & quel étoit son dessein ; & qu'il leur dit : Je suis Pedro Menendez Général de cette Flotte du Roy Catholique Dom Philippe II. Je suis venu dans ce Pays, pour y faire pendre, ou égorger tous les Luthériens, que j'y trouverai, ou que je rencontrerai en Mer, suivant les ordres, que j'ai reçus du Roy mon Maître ; & ces ordres sont si précis, qu'il ne m'est pas permis de faire grace à qui que ce soit : je les exécuterai donc à la lettre, mais lorsque je me serai rendu Maître de vos Navires, si j'y rencontre quelque Catholique, je le traiterai avec bonté : pour les Hérétiques, ils mourront tous.

Il attaque les Navires François, qui lui échapent, & se retire dans la Riviere de S. Augustin.

A ces mots, continuë l'Auteur Espagnol, l'Adelantade fut interrompu par des huées accompagnées d'injures atroces, & indécentes contre lui & contre le Roy Catholique. Outré de colere il fit prendre sur l'heure les armes à ses Gens, acheva de filer ses Cables, & donna ordre d'aborder ; mais les Cables s'étant embarrassés dans les Ancres, les François eurent le tems de prendre le large ; les Espagnols les poursuivirent, & leur tirerent quelques volées de Canon, mais de trop loin pour les atteindre. Alors Menendez desesperant de les pouvoir joindre, se rapprocha vers les dix heures du matin de la Riviere de May, à dessein d'y entrer. Il changea bientôt de résolution ; car ayant

(*a*) D. André Gonzalez de Barcia, *Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida.*

(*b*) Les Espagnols appelloient communément Luthériens tous les nouveaux Hérétiques.

1565. aperçu cinq Bâtimens à l'ancre, & deux Bataillons rangés en bon ordre sur la pointe de la barre, qui firent feu sur ses Vaisseaux, lorsqu'ils parurent, il comprit que s'il s'opiniatroit à vouloir forcer le passage, les autres Vaisseaux François pourroient revenir sur lui, & le mettre entre deux feux. Ainsi il jugea plus à propos de reprendre la route de la Riviere de S. Augustin.

Conseil de guerre tenu à la Caroline, & son avis.

Les quatre Navires François, qui ne l'avoient point perdu de vûë, le voyant s'éloigner, revirerent aussitôt de bord, & retournerent à leur premier moüillage, les vents contraires ne leur ayant pas permis de s'approcher davantage de la Riviere de May. Dès qu'ils eurent moüillés les ancres, Cosset, qui les commandoit, écrivit à M. de Ribaut, pour l'instruire de ce qui s'étoit passé, & sur cet avis ce Général assembla le Conseil de guerre. Tous jugerent qu'il falloit travailler sans relâche à fortifier la Caroline, & envoyer par Terre un gros Détachement dans la Riviere des Dauphins, pour tomber sur les Espagnols, avant qu'ils eussent eu le loisir de se retrancher.

M. de Ribaut en propose un autre.

M. de Ribaut, après avoir écouté tout le monde, tira de sa poche une Lettre, qu'il avoit reçûë de l'Amiral de Coligni peu de jours avant son départ de France, par laquelle ce Seigneur lui mandoit qu'un Officier Espagnol, nommé D. Pedro Menendez, se disposoit à aller attaquer *la Nouvelle France*, & lui recommandoit expressément de ne pas souffrir qu'il entreprît rien, qui pût préjudicier aux droits de Sa Majesté. Il n'y avoit rien en cela, qui dût obliger le Général de s'éloigner de l'avis, qu'on venoit de proposer d'une maniere si unanime; il en conclut néanmoins qu'il devoit aller avec ses quatre plus grands Navires fondre sur trois de ceux d'Espagne, que Cosset lui avoit mandé être restés au large, disant que quand il les auroit en sa puissance, il lui seroit facile de faire des autres ce qu'il voudroit.

Il s'entête, quoiqu'il soit seul de son avis.

M. de Laudonniere, & un Capitaine, nommé la Grange, qui avoit beaucoup de part à la confidence de M. l'Amiral, refuterent sans peine ce raisonnement, & le premier ajoûta que cette Côte étoit sujette à des ouragans, qui duroient quelquefois plusieurs jours, & que si par malheur il en survenoit un, tandis que presque toutes les forces de la Colonie seroient en Mer, rien n'empêcheroit les Espagnols, qui étoient dans la Riviere des Dauphins, de venir s'emparer de la Caroline. Ils eurent beau dire, Ribaut persista dans son dessein, quoique personne ne l'approuvât; il obligea même Laudonniere, à qui il

avoit laiſſé le Commandement de la Caroline, de lui donner toute ſa Garniſon, & preſque tous ſes vivres. La Grange ne vouloit pas s'embarquer, & fut deux jours à ſe rendre; à la fin il ſe laiſſa gagner. 1565.

Il s'embarque pour aller chercher les Eſpagnols.

Il ne reſta dans le Fort avec M. de Laudonniere, qui étoit malade, que le Sieur du Lys Ingenieur, deux Gentilshommes, nommés la Vigne, & S. Cler, & cinquante perſonnes, d'autres diſent quatre-vingt-cinq, quelques autres en font même monter le nombre juſqu'à deux-cent quarante; mais tous conviennent qu'il n'y en avoit pas vingt en état de tirer un coup de Mouſquet: les autres étoient des Soldats, qui avoient être bleſſés dans l'expédition contre Outina, de vieux Artiſans, des Vivandiers, des Femmes & des Enfans. Ce fut le ſixiéme de Septembre, que le Général s'embarqua pour aller chercher les Eſpagnols; mais les vents contraires l'arrêterent en Rade juſqu'au dix, qu'il mit à la voile.

Menendez prend poſſeſſion de la Riviere de S. Auguſtin.

Le ſept D. Pedro Menendez étoit entré dans la Riviere des Dauphins, à laquelle nous avons vû qu'il avoit donné le nom de S. Auguſtin, & que je nommerai toujours ainſi dans la ſuite. Il fit auſſitôt débarquer trente Hommes ſous la conduite d'André Lopez Patiño, & de Jean de S. Vincent, tous deux Capitaines, à qui il donna ordre de choiſir un lieu avantageux, & d'y faire quelques retranchemens, en attendant qu'on y pût conſtruire un Fort. Le lendemain à midi il mit lui-même pied à terre, trouva à ſon débarquement quantité de Sauvages, à qui il fit amitié, & qui lui confirmerent tout ce qu'il avoit appris de la ſituation de la Caroline. Le neuf il fit célébrer les divins myſteres, & prit de nouveau poſſeſſion du Pays avec toutes les formalités requiſes, & obligea ſes Officiers de jurer qu'ils lui ſeroient fidéles juſqu'à la fin de ſon expédition.

Il alla enſuite viſiter l'emplacement, que ſes deux Capitaines avoient choiſi, il l'approuva, puis il ſe rembarqua, & faiſant réfléxion qu'il étoit à craindre que, quand toutes ſes Trouppes ſeroient à terre, les François ne vinſſent attaquer ſes Vaiſſeaux, qui étoient moüillés à une lieuë & demie au large; il fit travailler en diligence à en tirer toutes les choſes, dont il avoit beſoin pour l'établiſſement, qu'il méditoit, & les Trouppes, dont il vouloit ſe ſervir pour prendre la Caroline. Le jour ſuivant il eut avis que M. de Ribaut s'approchoit pour le combattre, ſur quoi il donna ordre à celui, qui commandoit le *S. Pelage*, & à un autre Vaiſſeau, d'appareiller à minuit pour l'Iſle Eſpagnole; il

1565. s'embarqua lui-même dans un grand Batteau, mit cent cinquante Soldats sur un Navire de cent Tonneaux, & avec ces deux Bâtimens il alla moüiller sur la Barre à deux brasses d'eau.

Les François sont surpris d'un furieux ouragan, lorsqu'ils se disposoient à attaquer les Espagnols.

A la pointe du jour les Navires François parurent à l'endroit même, d'où les deux Espagnols étoient partis, & un moment après il y en eut un, qui s'avança vers la Barre avec trois Chalouppes. L'Adelantade comprit toute la grandeur du péril, où il se trouvoit, mais par bonheur pour lui il fallut que les François attendissent deux heures entieres le retour de la marée, pour entrer sur la Barre. Il faisoit un très-beau tems, & la Mer étoit fort belle, lorsque tout à coup il s'éleva un vent de Nord si violent, & la Mer devint si orageuse, que M. de Ribaut fut contraint de s'éloigner de la Côte, & d'abandonner sa proye, au moment que, selon toutes les apparences, elle ne pouvoit lui échaper.

Discours de Menendez à ses Officiers.

Menendez ne douta point que cet orage, qui le sauvoit, ne fût un effet des Prieres, qu'il avoit faites au fort du danger, dont il se voyoit si heureusement délivré, & ne songea plus qu'à profiter de l'éloignement des François. Il fit dire une Messe du S. Esprit, au sortir de laquelle il assembla le Conseil de guerre. Il y déclara que s'il ne s'agissoit que du service du Roy, personne ne devoit être surpris qu'ils renonçassent à une entreprise, où il se rencontroit tant d'obstacles ; mais que c'étoit la cause de Dieu, & qu'on ne pouvoit l'abandonner, sans encourir la malediction du Tout-Puissant. „ Nous sommes, ajoûta-t'il, environ-
» nés d'Ennemis, les vivres commencent à nous manquer, mais
» c'est dans ces grandes extrémités, que paroit le véritable cou-
» rage.

A ces mots l'Assemblée l'interrompit, en l'assûrant qu'ils étoient tous disposés à le seconder de leur mieux : alors plein d'une nouvelle confiance, il reprit la parole, & dit que le Ciel se déclaroit si visiblement pour eux, que le succès de leur expédition étoit sûr, s'ils ne se manquoient pas à eux-mêmes ; qu'assûrément l'Escadre Françoise, qui trois jours auparavant fuyoit devant eux, n'avoit osé les venir attaquer, que parce qu'elle avoit renforcé ses Equipages de tout ce qu'il y avoit de meilleurs Hommes dans le Fort de la Caroline ; que la tourmente, qui venoit de l'écarter, ne lui permettoit pas de se refugier dans son Port, & que, selon toutes les apparences, elle n'y pourroit rentrer de plusieurs jours. „ D'ailleurs ce sont des Hereti-
» ques, & nous sçavions, avant que de partir d'Espagne, que leur

leur Général Ribaut avoit défendu ſous peine de la vie à tout « Catholique de s'embarquer avec lui (*a*). Eux-mêmes nous ont « déclaré qu'ils étoient tous Lutheriens. Nous ſommes donc obligés « de leur faire la guerre à toute outrance, non-ſeulement parceque « nous en avons des ordres exprès ; mais encore parcequ'ils ſont « reſolus de leur côté à ne nous faire aucun quartier, pour empê- « cher que nous ne plantions la Foy Catholique dans un Pays, « où ils veulent faire regner leur abominable Secte. Ainſi nous « devons également à Dieu & au Roy notre Maître, de périr « plûtôt, que de ne pas achever ce qu'avec le ſecours viſible du « Ciel, nous venons de commencer ſi heureuſement. «

1565.

Son plan pour l'attaque de la Caroline.

Il leur expliqua enſuite ſon projet, qui conſiſtoit à choiſir cinq-cent Soldats, Arquebuſiers & Picquiers, de leur faire prendre des vivres pour huit jours, de les diviſer en dix Compagnies, chacune avec ſon Capitaine & ſon Drapeau, de les faire marcher vers la Caroline, & de les précéder lui-même de deux lieuës, avec une Bouſſole, un François, qui étoit tombé entre ſes mains, & quelques Soldats armés de Haches, pour ouvrir un paſſage à travers le Bois. Il ajoûta que, s'il avoit le bonheur d'arriver, avant que d'avoir été découvert, il feroit ſur le champ donner l'Eſcalade, qu'il porteroit pour cela des échelles, & qu'il comptoit qu'il ne lui en coûteroit pas cinquante Soldats pour ſe rendre Maître de la Place : que ſi par malheur il étoit aperçu, avant que de ſortir du Bois, il s'y retrancheroit le plus près du Fort qu'il pourroit ; que de-là il enverroit ſommer le Commandant, avec offre de lui fournir un Bâtiment & des vivres, pour retourner en France ; que ce Commandant peut-être, le croyant plus fort, qu'il n'étoit, accepteroit ſes offres, que dumoins il n'oſeroit le venir attaquer dans un lieu couvert, & qu'au printems prochain, après qu'il auroit reçu les ſecours, qu'il attendoit de l'Iſle Eſpagnole, il ſeroit en état de reduire les François par la force.

Ce diſcours ne fut pas reçu avec un applaudiſſement univerſel. Il y eut même de grandes conteſtations parmi les Officiers ; mais le plus grand nombre s'étant déclaré pour le Capitaine Général, l'affaire fut reſoluë. Menendez fit auſſitôt tout préparer pour l'exécution. Il ordonna que le troiſiéme jour tous aſſiſtaſſent à la Meſſe, avant que de ſe mettre en marche ; que cependant le Meſtre de Camp & le Sergent Major fiſſent le choix des cinq-cent Hommes, qui devoient compoſer le Détache-

(*a*) Nous verrons bientôt que cela n'étoit pas vrai.

1565. ment, & euſſent ſoin de les fournir de tout ce qui ſeroit néceſſaire ; & comme on travailloit à conſtruire un Fort, qui eſt devenu une Ville célébre, ſous le nom de S. Auguſtin, il y établit pour Commandant D. Barthelemy Menendez, ſon Frere, & donna à ſon Amiral le commandement de l'Artillerie, qu'il y laiſſoit, outre celui des trois Bâtimens, qui lui reſtoient.

Mutineries parmi les Troupes ; résolution de Menendez.

Tout étant ainſi reglé, le Conſeil ſe ſépara, & le bruit de ce qu'on y venoit de réſoudre, s'étant répandu parmi les Troupes, y excita de grands murmures. Ce fut bien pis encore le lendemain : la ſédition s'échauffa de telle ſorte, que les Capitaines Jean de S. Vincent, François Recaldé, & Diego de Maya ſe crurent autoriſés à prier l'Adelantade de ſe déſiſter de ſon entrepriſe. Pour toute réponſe il invita à diner tous les Capitaines & pluſieurs Gentilshommes, & après les avoir traités ſplendidement, il leur témoigna ſa ſurpriſe de ce qu'on avoit revelé le ſecret du Conſeil de guerre ; il ajoûta qu'il ſeroit peut-être de ſon devoir de châtier les Auteurs d'une ſi grande infidélité, qu'il leur pardonnoit néanmoins ; mais qu'il étoit bien aiſe qu'on ſçût que déſormais les plus legeres fautes ſeroient ſeverement punies : que le découragement, qui paroiſſoit dans les Soldats, venoit uniquement de leurs Officiers ; que tous néanmoins n'avoient pas perdu cœur, & qu'il voyoit avec plaiſir le plus grand nombre ſe diſpoſer de bonne grace à partir au premier ſignal, parceque leurs Capitaines leur en montroient l'exemple : cependant que chacun pouvoit encore lui faire ſes repréſentations ; qu'il étoit prêt de changer d'avis, ſi on lui faiſoit voir que c'étoit pour le mieux ; mais que la derniere réſolution une fois priſe, ſi quelqu'un étoit aſſez hardi pour parler, avant qu'il fût tems d'exécuter, il le caſſeroit ſur le champ. Tous répondirent qu'il ne falloit rien changer à ce qui avoit été arrêté, & ceux-mêmes, qui perſiſtoient à déſaprouver le parti, qu'on avoit pris, promirent de faire leur devoir.

Conduite ſéditieuſe d'un Capitaine.

Le jour du départ venu, on étoit ſur le point de commencer la marche, lorſque Jean de S. Vincent déclara qu'il étoit incommodé, & qu'il ne partiroit point. Comme ſes amis vouloient lui perſuader que cette conduite lui feroit tort ; il leur répondit qu'il comptoit bien d'apprendre dans quelques jours que tout le Parti auroit été égorgé par les François, & qu'alors il étoit reſolu de s'embarquer avec tous ceux, qui demeuroient à S. Auguſtin, & de prendre la route des Iſles. Y a-t'il de la raiſon, ajouta-t'il, à s'aller faire aſſommer comme

des bêtes, en ſuivant un projet ſi mal concerté? «

1565.

L'Adelantade ne fit pas ſemblant d'être inſtruit de ce diſcours, & s'alla mettre à la tête de ſon avant-garde avec Martin de Ochoa, accompagné de vingt Biſcayens & Aſturiens, à qui il avoit fait donner des Haches, pour frayer les routes: le reſte de la Trouppe ſuivit ſous les ordres du Meſtre de Camp & du Sergent Major. Le quatriéme jour de marche, ils arriverent à une demie-lieuë de la Caroline, & quoi qu'il fît un grand vent, & qu'il plût à verſe, Menendez avança encore un quart de lieuë, & s'arrêta ſur un terrein extrémement marécageux, derriere une Piniere, qui le couvroit. Il retourna enſuite vers ſes Gens, pour leur ſervir de guide, dans la crainte qu'ils ne s'égaraſſent.

Départ de Menendez pour la Caroline.

A dix heures du ſoir toute l'Armée ſe réunit, mais extrêmement fatiguée, & pénétrée de la pluye, qui n'avoit pas diſcontinué depuis ſon départ de S. Auguſtin: outre qu'elle avoit été obligée de paſſer dans des Marais, où elle avoit de l'eau juſqu'à la ceinture. La pluye redoubla alors avec tant de violence, qu'on eut bien de la peine à en garantir les armes, la poudre & les méches. Tant d'incommodités acheverent de faire perdre patience aux Soldats: on n'entendoit par tout que des malediƈtions, que l'on donnoit au Général, & Fernand Perez, Enſeigne de la Compagnie de S. Vincent, oſa bien dire tout haut, qu'il ne comprenoit pas comment tant de braves Gens ſe laiſſoient ainſi vendre par un Montagnard d'Aſturie, qui ne ſçavoit pas mieux faire la guerre ſur Terre, qu'un Cheval; que pour lui, s'il en avoit été le Maître, il l'auroit traité, le jour qu'on partit de S. Auguſtin pour ce maudit exploit, comme il l'alloit être dans peu par les mains des François.

Ce que l'Armée eut à ſouffrir pendant la marche.

L'Adelantade n'ignoroit rien de ce qui ſe diſoit contre lui; mais il diſſimula ſagement, & ferme dans ſa réſolution, deux heures avant le jour il appella le Meſtre de Camp & tous les Capitaines: il leur dit que toute la nuit il n'avoit ceſſé de conſulter le Ciel, & de prier le Seigneur de lui inſpirer ce qui convenoit à ſon ſervice; qu'il étoit perſuadé qu'ils en avoient fait autant, chacun en particulier; qu'il étoit enfin tems de ſe déterminer ſur ce qu'il y avoit à faire dans la fâcheuſe extrémité, où l'on ſe trouvoit, harraſſés, ſans forces, ſans pain, ſans munitions, & ſans aucune reſſource humaine.

Menendez conſulte ſes Officiers.

Quelques-uns lui répondirent qu'il étoit inutile de perdre le tems à déliberer, qu'il falloit reprendre à l'heure même la route

Réponſe de quelques-uns.

1565. de S. Augustin, que les Palmiers suppléeroient au pain, qui manquoit, & qu'en differant davantage, on ne feroit que s'exposer à un péril évident de perir. Menendez convint que cet avis étoit sage, qu'il les prioit néanmoins de lui permettre de dire encore un mot, qu'ils seroient après cela les maîtres de faire ce qu'ils voudroient; que si jusques-là il n'avoit suivi que ses propres idées, il ne vouloit plus désormais se regler que sur les conseils de ses Amis, & de ses Compagnons d'armes. Voyons » donc, Monsieur, lui dit un d'entr'eux, ce que vous pensez, & » & nous vous exposerons ensuite nos raisons.

Il est d'avis d'attaquer la Caroline.

» Je crois, mes Amis, reprit Menendez, que nous devons tenter l'aventure, puisque nous voici à la porte de la Caroline. Si nous ne pouvons pas prendre la Place, nous n'avons pas dumoins à craindre que nos Ennemis, qui, selon toutes les apparences, sont en petit nombre, s'engagent dans le Bois pour nous en chasser, & nous y aurons toujours une retraite sûre: peut-être même, quand ils nous verront en bataille disposés à les attaquer, se rendront-ils, sans attendre l'assaut, qu'ils ne sont point en état de soûtenir. Sinon, rien ne nous empêchera de prendre alors le parti, qu'on propose, & nous aurons dumoins la consolation d'avoir fait tout ce qui étoit possible.

Son avis est suivi. Il se dispose à l'attaque.

Le Mestre de Camp, le Sergent Major, & la plûpart des Capitaines lui donnerent à peine le loisir d'achever son discours, & le conjurerent de les mener à l'Ennemi. Quelques-uns voulurent d'abord s'y opposer; mais ils se laisserent bientôt gagner. L'Adelantade dans le transport de sa joye fit aussi-tôt mettre tout le monde à genoux pour implorer le secours du Dieu des Armées; puis il rangea les Compagnies dans l'ordre, qu'elles devoient garder pour l'attaque. Il se mit lui-même à leur tête, avec son François fugitif, ou prisonnier, car les Historiens varient sur ce point; ce qui est certain, c'est que Menendez lui avoit fait lier les mains derriere le dos. Mais comme la nuit étoit fort obscure, & que le vent & la pluye ne diminuoient point, les plus avancés s'égarerent, ce qui obligea l'Adelantade à faire alte, en attendant le jour dans un endroit, où il avoit de l'eau jusqu'aux genoux.

Etat de la Place.

Cependant M. de Laudonniere également inquiet sur le sort de M. de Ribaut, à cause de l'ouragan, qu'il n'avoit malheureusement que trop prevû, & qui duroit encore, & parceque malgré les mouvemens, qu'il s'étoit donnés, pour mettre la Caroline hors d'insulte, il y restoit encore trois grandes bréches,

ne croyoit pas l'Ennemi ſi près de lui. Il arriva même que le tems affreux, qu'il fit cette nuit-là, & qui avoit ſi fort decouragé les Eſpagnols, fut ce qui contribua le plus au ſuccès de leur entrepriſe; car le Sieur de la Vigne, qui étoit de garde, voyant ſes Soldats tout trempés de la pluye, en eut compaſſion, & leur permit de s'aller repoſer, avant que d'autres fuſſent venus pour les relever: la continuation du mauvais tems lui ayant ôté juſqu'à la penſée qu'il y eût rien à craindre de la part des Ennemis. 1565.

Menendez de ſon côté s'étoit remis en marche au point du jour, après avoir ordonné ſous peine de la vie à tous les ſiens de le ſuivre. Il ſe trouva bientôt au pied d'une Colline, derriere laquelle le François, dont il étoit toujours accompagné, lui aſſûra qu'étoit la Caroline, environ à trois portées d'Arquebuſe. Il monta deſſus, & ne vit que quelques maiſons, qui lui cachoient la Place, il vouloit aller la reconnoître, mais le Meſtre de Camp ne le voulut pas permettre, & y alla lui-même avec Ochoa. Ces deux Officiers examinerent la Place à leur aiſe, mais comme ils s'en retournoient pour rendre compte au Général de ce qu'ils avoient vû, ils prirent un chemin pour un autre, & un François, qui les découvrit, leur demanda *Qui vive.* Ochoa répondit *France*, & cet Homme perſuadé que c'étoit des Gens de ſa Nation, s'aprocha de lui. Elle eſt ſurpriſe.

Ochoa allant à ſa rencontre, & le Soldat s'apercevant de ſon erreur, s'arrêta. Ochoa courut ſur lui, & avec ſon épée, qu'il n'avoit pas eu l'attention, ou le loiſir de tirer de ſon fourreau, il lui donna un grand coup ſur la tête; il ne lui fit pourtant pas grand mal, parceque le Soldat rompit le coup avec ſon épée; mais le Meſtre de Camp lui en donna un ſecond, qui l'étourdit, & le jetta par terre: il lui mit enſuite la pointe de ſon épée ſur la poitrine, parcequ'il commençoit à crier, & lui dit que s'il ne ſe taiſoit, il étoit mort, puis il le lia & le mena à ſon Général, lequel au cri de cet Homme avoit cru que le Meſtre de Camp étoit tué. Menendez ſe tournant alors vers ſon Sergent Major, François Recaldé, & André Lopez Patiño, qui ſe trouverent les plus proches de ſa perſonne avec leurs Compagnies, leur dit: *Mes amis, Dieu eſt pour nous, le Meſtre de Camp eſt dans le Fort.*

A ces mots tous partirent, & coururent à toutes jambes: les premiers rencontrerent Ochoa & le Meſtre de Camp, lequel ne pouvant garder ſon priſonnier, l'avoit tué, & crioit de toutes

1565. ses forces, *Compagnons, suivez-moi, Dieu est pour nous.* Il s'avança ensuite vers le Fort, & ayant trouvé deux François en chemise, il en tua un, & Patiño l'autre. Dans ce moment un Soldat de la Garnison étant monté par hazard sur le rempart, aperçut les Espagnols, qui descendoient la Colline, dont j'ai parlé, & marchoient en ordre de bataille : il cria aux armes, & à ce cri M. de Laudonniere accourut avec les plus braves ; mais il avoit eu à peine le tems de se reconnoître, que l'Ennemi entra par les trois bréches, & par le guichet, que quelqu'un avoit ouvert, pour sçavoir ce qui se passoit : & dans l'instant tout retentit des gémissemens des Femmes, des Enfans, & des Malades, qu'on égorgeoit.

Laudonniere vola à leur secours, mais il étoit trop tard : il vouloit se cantonner pour faire tête aux Assaillans, en attendant le secours, que pouvoient lui donner les trois Vaisseaux, qui étoient moüillés vis-à-vis du Fort ; il se montra par tout, il combattit avec une valeur, que ses Ennemis mêmes admirerent, mais le François, que Menendez avoit toujours eu à ses côtés, l'ayant fait connoître, le fort du combat tomba sur lui seul, & il vit bien qu'il ne devoit plus songer qu'à la retraitte. Il la fit en combattant toujours, ce qui donna moyen au peu, qui restoit de François, de se sauver dans le Bois. Il y entra le dernier, précédé de sa Servante, qui étoit fort blessée, & du Sieur de Morgues.

Il n'y avoit pourtant encore dans la Place que les deux Compagnies, que commandoient le Sergent Major, & Diego de Maya, dont les Enseignes furent arborées sur le Rempart en même tems par Rodrigo Troché, & Pedro Valdez Herrera ; mais le bruit des Trompettes y fit bientôt accourir toute l'Armée, & l'Adelantade voyant que les François ne se défendoient plus, fit publier un ordre d'épargner les Femmes, & les Enfans au-dessous de quinze ans. L'Auteur Espagnol assûre qu'on en sauva soixante & dix. Menendez posa ensuite des Sentinelles au Magasin, que son François lui montra, & qui étoit très-bien fourni de munitions & de marchandises de traitte : après quoi il s'approcha de la Riviere, & fit inviter les Equipages des trois Navires, qui y étoient moüillés, à se rendre.

Ce qui se passa au sujet de trois Navires François moüillés de-

Ils le refuserent, & il se mit en devoir de les couler à fond. Dès que sa batterie fut dressée, il envoya faire dans les formes une sommation aux Commandans, qui répondirent que si le Général vouloit traiter avec eux, ils lui enverroient une Cha-

loupe, pour leur amener quelqu'un de sa part. L'Adelantade leur envoya son Prisonnier, avec ordre de leur dire que des trois Navires, qui leur restoient, ils pourroient en choisir un, y embarquer des provisions pour tout ce qu'ils étoient de Monde, & pour ceux de la Garnison de la Caroline, ausquels il avoit sauvé la vie, qu'il leur donneroit un Passeport, pour aller par tout où ils voudroient; mais à condition qu'ils n'auroient ni Artillerie, ni autres munitions de guerre: qu'au reste, s'ils n'acceptoient point ce parti, il alloit les couler à fond, & ne feroit quartier à personne.

1565.

vant la Caroline.

Son Envoyé ne tarda pas à revenir, & lui rapporta que le Commandant en Chef de ces trois Navires étoit le Fils du Général Ribaut, (d'autres Mémoires disent qu'il n'étoit que son Neveu) & qu'il lui avoit répondu qu'il ne voyoit pas pourquoi les Espagnols lui faisoient la guerre, puisqu'il étoit muni d'une Commission du Roy son Maître, avec qui le Roy Catholique étoit en paix. Qu'au surplus, il se défendroit, si on l'attaquoit, & qu'il esperoit le faire avec succès. Sur cette réponse Diego de Maya fit tirer un coup de Canon, qui perça un des trois Navires à fleur d'eau. L'Equipage n'y pouvant remedier, qu'en s'exposant au feu des Ennemis, s'embarqua dans les Chalouppes, & passa dans les deux autres Navires, qui couperent sur le champ leur cable, & allerent moüiller hors de la portée du Canon.

Ce qui arrive à M. de Laudonniere après la prise de son Fort.

Les Mémoires des François raportent les choses autrement, mais il en faut reprendre de plus haut le recit, qui étant de M. de Laudonniere même, paroît beaucoup plus certain. Ce Commandant s'étant sauvé de la maniere, que nous avons vû, trouva environ une douzaine de ses Gens dans le Bois. Il leur proposa de s'aprocher de la Riviere, pour s'embarquer dans les Navires, dont j'ai parlé; mais quelques-uns aimerent mieux se refugier chez les Sauvages, & le quitterent. Il se mit en chemin avec les autres, & ils marcherent jusqu'au soir, ayant presque toujours de l'eau jusqu'à la ceinture. Vers le coucher du Soleil ils perdirent terre, & furent contraints de s'arrêter, parcequ'ils étoient trop fatigués, pour se mettre à la nage. Deux des plus vigoureux voulurent bien néanmoins se risquer, pour donner de leurs nouvelles aux Navires, & en amener des Chaloupes.

En effet, le lendemain de grand matin les Chaloupes parurent. Il étoit tems qu'elles arrivassent; M. de Laudonniere se mouroit, & la plûpart des autres n'étoient guére en meilleur

1565.

état : on les fit revenir avec de l'Eau-de-vie, dont on avoit eu la précaution de se fournir ; & dès que le Commandant eut un peu repris ses forces, il voulut, avant que de s'embarquer, faire un tour dans le Bois, pour voir s'il n'y trouveroit pas quelques-uns de ses Gens, qui s'y fussent égarés. Ceux qui s'étoient d'abord séparés de lui, l'avoient presque tous rejoint, quantité d'autres s'étoient aussi rendus au bord de la Riviere par differentes routes, & il eut encore la consolation d'en sauver environ vingt.

Mauvaise conduite du jeune Ribaut.

Cependant des trois Navires François il n'étoit resté vis-à-vis du Fort, que le plus grand commandé par Jacques de Ribaut. Cet Officier avoit vû les Espagnols entrer dans la Caroline, sans tirer un seul coup de Canon sur eux, quoiqu'il fût à portée de les incommoder beaucoup, & qu'il eût sur son bord soixante Soldats & un très-bon équipage. Il est vrai que la Place avoit été prise si brusquement, que Ribaut n'avoit apparemment appris la nouvelle de l'attaque, qu'au moment que l'Ennemi étoit dedans, & qu'en tirant sur lui, il pouvoit craindre que ses coups ne portassent sur les François ; mais il n'est pas aussi facile de l'excuser sur la maniere, dont il se comporta avec M. de Laudonniere, après que celui-ci se fut embarqué sur son Vaisseau.

Il commença par lever les ancres, pour rejoindre les deux autres Navires, qui étoient moüillés assez proche de l'embouchure du Fleuve. Alors Laudonniere lui proposa d'aller chercher M. de Ribaut, dont on ignoroit encore la destinée ; mais il déclara que sa résolution étoit prise de passer en France, sans s'arrêter en aucun endroit. Ce qui choqua tellement Laudonniere, qu'il passa dans un autre Navire. Par malheur ce Bâtiment n'avoit point de Pilote, qui osât risquer de naviguer seul : Ribaut en avoit quatre, & ne voulut en ceder aucun. Le troisiéme Navire, & un autre Bâtiment, qui étoit resté à la Côte, n'avoient point assez de Matelots pour manœuvrer, & il fallut les abandonner : Laudonniere avertit Ribaut qu'il seroit bon d'y mettre le feu, de peur que les Espagnols ne s'en servissent, ou contre lui-même, ou contre l'Escadre, si elle reparoissoit ; mais il n'en voulut rien faire, desorte que M. de Laudonniere, qui jugeoit cette précaution d'une nécessité absoluë, fut obligé d'envoyer secrettement son Charpentier pour les briser, & les couler à fond.

Laudonniere arrive en

J'ignore ce que devint ensuite le jeune Ribaut. Pour M. de Laudonniere, après avoir été fort contrarié des vents, & souffert

1565. France.

fert beaucoup de la faim ; il se trouva dégradé dans le Canal de S. Georges, & fut contraint de prendre terre à Bristol. Il resta lontems malade en Angleterre, & dès qu'il fut guéri, il passa en France, où les Espagnols prétendent qu'il fut mal reçu du Roy. Ce ne seroit pourtant pas une preuve de ce que les mêmes Espagnols tâchent de persuader, que ce Prince étoit de concert avec le Roy son Beaufrere, pour exterminer les Huguenots de la Floride. Mais l'Amiral de Coligni étoit plus que jamais brouillé avec la Cour, & l'on y regardoit de mauvais œil tous ceux, qui lui étoient attachés.

Plusieurs François sont pendus par les Espagnols.

Malgré les diligences de M. de Laudonniere, tous les François n'avoient pu, ou n'avoient pas voulu le suivre. Quelques-uns s'étoient retirés parmi les Sauvages, d'autres en petit nombre se rendirent aux Espagnols, qui les joignirent aux Prisonniers, qu'ils avoient faits à la prise de la Caroline. Les Historiens François s'accordent tous à dire que les uns & les autres furent pendus à un Arbre, auquel on attacha un Ecriteau avec cette inscription : CEUX-CI N'ONT PAS ÉTÉ TRAITÉS DE LA SORTE EN QUALITÉ DE FRANÇOIS, MAIS COMME HERETIQUES, ET ENNEMIS DE DIEU. Ils ajoûtent que dans la suite les Espagnols étant informés que plusieurs François avoient été bien reçûs des Sauvages, firent par tout de si grandes recherches, & intimiderent de telle sorte les Barbares, que la plûpart de ces pauvres Fugitifs furent obligés de se livrer eux-mêmes à leurs Ennemis, qui ne leur firent pas plus de grace, qu'à leurs Compagnons. D'autres au nombre de vingt, se voyant poursuivis par les Espagnols, prirent la fuite à travers les Bois, & furent tous tirés à coup de fusil.

La Caroline est nommée *San Matheo*.

C'est ainsi que D. Pedro Menendez se rendit Maître de la Floride Françoise. Il donna sur le champ à la Caroline le nom de *San Matheo*, qu'elle porte encore aujourd'hui, parce qu'il y étoit entré le jour, qu'on célébre la Fête de cet Apôtre. Il fit en même tems ôter les Armes de France, & celles de l'Amiral de Coligni, qui étoient sur la principale porte, & y mit celles d'Espagne. Le lendemain vint-deux il marqua un emplacement pour bâtir une Eglise ; puis ayant fait la revûë de ses Troupes, il se trouva qu'il n'avoit pas quatre-cent Hommes effectifs, quoiqu'il n'en eût perdu que très-peu, & peut-être pas même un seul à la surprise de la Caroline. Mais pendant la marche plusieurs étoient retournés à S. Augustin, parce qu'ils désesperoient du succès de l'entreprise : quelques-uns s'étoient égarés, & les au-

1565. tres étoient restés en arriere par lâcheté, ou par pure lassitude.

L'Adelantade retourne à S. Augustin.

L'Adelantade nomma ensuite Gouverneur de San Matheo Gonzalo de Villarroël, son Sergent Major, & lui laissa trois-cent Hommes de garnison. Il vouloit partir avec le reste dès le jour suivant, pour retourner à S. Augustin; mais ses Officiers lui déclarerent qu'ils n'étoient pas en état de marcher, & il leur permit de se reposer autant de tems qu'ils voudroient. Il ajoûta que pour lui il ne pouvoit pas differer son voyage, parce qu'il craignoit que M. de Ribaut ne se dédommageât de la perte de la Caroline, en lui enlevant S. Augustin, & que, si quelqu'un étoit d'assez bonne volonté pour le suivre, il lui en sçauroit gré; mais qu'il ne vouloit gêner Personne. Il y en eut trente-cinq, qui s'offrirent, & il partit le vint-trois avec eux, & François de Castañeda, son Capitaine des Gardes, ayant commandé à Medrano, à Patiño, & à Alvarado de le suivre le plûtôt qu'il seroit possible, & aux autres Officiers de ne point s'éloigner du Fort sans son ordre.

Il y est reçu en triomphe.

Comme les pluyes continuoient encore, & que tout le Pays étoit inondé, il n'est pas concevable combien il souffrit dans ce voyage; mais la joye, qu'il ressentoit du succès de son Entreprise, le soûtenoit. Il arriva enfin à S. Augustin, où on l'avoit déja pleuré comme mort, parce que les Déserteurs, pour cacher la honte de leur fuite, avoient publié qu'il avoit péri avec toute son Armée. Deux Soldats, qui avoient pris les devants, ayant assûré le contraire, & annoncé son prochain retour, on passa en un moment de la plus extrême consternation à l'excès de la joye: tout le Monde alla au devant du Vainqueur des Hérétiques, avec la Croix & le Clergé, en chantant le *Te Deum*, & il fut reçu comme en triomphe.

Incendie à San Matheo: le *S. Pelage* enlevé par les François.

Son premier soin fut ensuite d'envoyer des vivres à San Matheo, qui en avoit un plus grand besoin encore, qu'il ne croïoit, parce qu'un incendie, qu'on soupçonnoit n'être pas l'effet d'un pur hazard, y avoit réduit presque tous les Bâtimens en cendres. Il apprit même peu de tems après que la Garnison de cette Place s'étoit mutinée contre les Chefs. Ces malheurs ne furent pas les seuls, qui tempererent la joye de l'Adelantade; il avoit embarqué dans le Galion le *S. Pelage* plusieurs François, qui étoient tombés entre ses mains à son arrivée dans la Floride, & ses ordres étoient que de l'Isle Espagnole, où on devoit les débarquer, on les envoyât à l'Inquisition d'Espagne; mais à peine furent-ils en Mer, qu'avec le secours de quelques autres

Etrangers, & de quelques Matelots, qu'ils gagnerent, ils firent main basse sur les Officiers, s'assûrerent du reste de l'Equipage, & conduisirent le Galion en Dannemarc. 1565.

Menendez apprend de mauvaises nouvelles de sa Flotte.

L'Escadre de M. de Ribaut, dont on n'avoit point encore de nouvelles, causoit aussi quelque inquiétude au Général Espagnol, qui n'avoit plus de Vaisseau en état de lui résister, si elle venoit l'attaquer avant l'arrivée du reste de sa Flotte, qu'il attendoit avec impatience. Mais ses craintes & ses esperances s'évanoüirent presqu'en même tems, & le triste sort de l'Escadre Françoise lui fit supporter plus aisément la perte de son Galion, & la dissipation de sa Flotte, dont il fut bientôt informé.

Naufrage de M. de Ribaut: contradiction entre les Historiens à ce sujet.

La Tourmente, qui avoit contraint M. de Ribaut de s'éloigner de la Riviere de S. Augustin, au moment qu'il y tenoit les Espagnols hors d'état de lui résister, dura jusqu'au vingt-trois de Septembre, le jetta à plus de cinquante lieuës de-là, du côté du Canal de Bahame, & brisa enfin tous ses Vaisseaux sur des Rochers. Tous les Hommes se sauverent à la nage, excepté le Sieur de la Grange, qui se noya, mais tout ce qui étoit sur ces Bâtimens, fut perdu. La suite de cette malheureuse aventure est racontée si diversement par les François & les Espagnols; qu'il est absolument impossible de les concilier. Ce qu'un Ecrivain impartial doit à la fidélité de l'Histoire en ces occasions, où la vérité lui échape, malgré qu'il en ait, est de raporter les deux Versions, qui se contredisent, d'ajoûter les raisons & les autorités, sur quoi les uns & les autres se fondent, & d'en laisser le jugement au Public.

Ce qui arrive aux François après leur naufrage selon nos Historiens.

M. de Ribaut, disent les Historiens François, se trouvant dégradé sur une Côte, qu'il ne connoissoit point, sans armes, & sans provisions, voulut essayer de regagner la Riviere de May. Il est plus aisé de concevoir, que de dire, combien de contretems fâcheux, de miseres, de fatigues cette Trouppe infortunée eut à essuyer, en marchant dans un Pays inconnu, inhabité, & souvent impratiquable. Enfin ce Général ayant aperçu par hazard à la Côte une Chaloupe abandonnée, il y fit embarquer Michel le Vasseur, pour aller observer en quelle situation étoit la Caroline.

Le Vasseur s'approcha du Fort assez près pour y remarquer les Enseignes Espagnoles : son retour avec une si triste nouvelle consterna tout le Monde, & on fut assez lontems, sans pouvoir prendre aucune résolution : enfin M. de Ribaut se détermina à envoyer Nicolas Verdier, Capitaine d'un de ses Navi-

1565. res, & le Sergent la Caille, pour sçavoir du Commandant Espagnol quel traittement on pouvoit esperer de lui : ces deux Hommes étant arrivés au bord de la Riviere, vis-à-vis la Forteresse, firent un signal, qui ne fut pas plûtôt aperçu, qu'on leur envoya une Chaloupe : on les mena ensuite au Commandant, à qui ils demanderent ce qu'étoient devenus M. de Laudonniere & sa Garnison ? Le Commandant leur répondit qu'après la prise de la Caroline on leur avoit donné un Navire bien équipé, sur lequel ils étoient repassés en France, & que si M. de Ribaut vouloit se mettre à sa discretion, il éprouveroit les mêmes effets de sa générosité.

Cette réponse, que les deux Envoyés crurent sincere, les rassûra, & ils se hâterent d'en aller faire part à leur Général. Les avis furent néanmoins partagés entre les François, les uns soûtenant qu'il falloit se défier de Gens, qu'on sçavoit avoir pour principe, que c'étoit faire une chose agréable à Dieu, que d'exterminer ceux, qui ne professoient pas la Religion Romaine; & les autres disant qu'une prompte mort étoit preferable à la triste situation, où ils se trouvoient. Ribaut pensoit comme ces derniers, & entraîna tout le Monde dans son sentiment. La Caille fut renvoyé à San Matheo, & ne demanda que ce que le Commandant de cette Place avoit offert lui-même, à sçavoir, que tous auroient la liberté de repasser en France, & qu'on leur fourniroit un Vaisseau avec tous ses agrez, & les provisions nécessaires. Le Commandant le promit de nouveau, & en jura l'exécution sur ce qu'il y a de plus sacré.

Après des assûrances si formelles, il n'y eut personne parmi les François, qui fît aucune difficulté de se livrer entre les mains des Espagnols; ceux-ci leur envoyerent des Chaloupes, mais à peine eurent-ils passé la Riviere, qu'ils comprirent qu'ils étoient trahis. A mesure qu'ils sortirent des Chaloupes, on les lia quatre à quatre : Messieurs de Ribaut & d'Ottigni furent menés seuls dans la Place du Fort, où ayant demandé à parler au Commandant, pour sçavoir de lui la raison d'un traitement si contraire à ce qu'on leur avoit promis, on leur répondit que le Commandant n'étoit pas visible.

Un moment après un simple Soldat vint trouver M. de Ribaut, & lui demanda s'il n'étoit point le Général des François ? Il répondit qu'il l'étoit. „ N'avez-vous pas toujours prétendu, re-
» partit le Soldat, que ceux, qui étoient sous vos ordres, vous
» obéissent ponctuellement ? Sans doute, repliqua Ribaut, qui ne

comprenoit pas bien où tendoit ce discours. Ne trouvez donc « 1565.
pas étrange, reprit le Soldat, que j'exécute aussi l'ordre que j'ai «
reçu de mon Commandant «, & en achevant ces mots, il lui enfonça un poignard dans le cœur. Un autre Soldat fit les mêmes questions, & le même traitement à d'Ottigni, qui prenoit le Ciel à témoin de la perfidie des Espagnols.

Cette premiere exécution fut un signal pour la Garnison, qui se jetta à l'instant sur les François, & tous furent égorgés en un moment. Suivant un Mémoire, qui ne paroît pas suspect en ce point, huit cent François périrent par les mains des Espagnols; mais il y a bien de l'apparence qu'il faut comprendre dans ce nombre tous ceux, qui avoient été tués à la prise de la Caroline. Il est certain d'ailleurs que Menendez reserva plusieurs Artisans, & autres Gens de travail pour les ouvrages, qu'il vouloit faire à San Matheo & à S. Augustin.

Quelques-uns ont écrit que M. de Ribaut fut écorché vif, & que sa peau fut envoyée en Espagne; mais je ne trouve point ce fait assez fondé en autorités. Une piéce assez curieuse, qui fut présentée l'année suivante au Roy Charles IX. sous le titre de *Supplique des Veuves & des Enfans de ceux, qui avoient été massacrés en Floride*, dit seulement qu'après qu'un Soldat eut frappé le Général par derriere, il tomba sans connoissance; qu'il fut achevé sur le champ, & qu'ensuite on lui coupa la barbe, que D. Pedro Menendez envoya à Seville, comme un trophée de sa victoire; que sa tête partagée en quatre fut exposée sur autant de picquets; que les cadavres de ceux, qui avoient été tués à la prise de la Caroline, furent aportés dans le lieu, où les derniers venoient d'être massacrés; qu'on traita avec une indignité sans pareille les restes affreux de ces miserables, & qu'ensuite on les brûla tous ensemble.

Aventure singuliere d'un Matelot.

Le détail, que je viens de rapporter, d'après M. de Laudonniere, qui l'a ajoûté à sa Relation, est principalement fondé sur le recit d'un Matelot de M. de Ribaut, dont l'avanture a quelque chose de fort surprenant. Cet Homme avoit été lié comme les autres, & avoit reçu plusieurs coups de poignard, qui le firent tomber évanoui sous les quatre autres, avec lesquels il étoit attaché. On ne doutoit point qu'il ne fût mort, mais la nuit suivante il revint à lui, & se souvint qu'il avoit un couteau dans sa poche, il s'en servit pour couper ses liens, se leva, & gagna le Bois. Il banda ensuite ses playes le mieux qu'il put, & ne se croyant pas en sûreté si près des Espagnols, il s'éloigna, & marcha trois jours, se reglant sur le Soleil.

1565. Il arriva enfin dans un Village, dont le Chef voulut bien le recevoir : on le pansa, & on le traita bien, il guérit parfaitement, mais au bout de huit mois le Paraousti lui déclara qu'il ne pouvoit plus le garder, & qu'il falloit qu'il s'allât rendre aux Espagnols, ou qu'il le leur livreroit. Etourdi de cette déclaration, & ne sçachant à quoi se résoudre, il prit enfin le parti de s'évader, & après avoir lontems erré à l'aventure, il se trouva à deux lieuës de San Matheo. Alors il lui prit un redoublement de frayeur, qui le mit hors de lui-même, & ne pouvant gagner sur soi de se remettre entre les mains de ses Bourreaux, il résolut de demeurer où il étoit, & de s'y laisser mourir de faim.

Il avoit déja passé quatre ou cinq jours, sans rien prendre, & il n'avoit presque plus la figure d'Homme, lorsqu'il fut rencontré par un Chasseur Espagnol, lequel fut d'abord saisi d'horreur à la vûë de ce Malheureux, qui lui demandoit la vie à mains jointes. Il lui promit d'employer tout son credit auprès du Gouverneur, pour lui obtenir sa grace, & il ne voulut pas même le conduire au Fort, qu'on ne la lui eût accordée. Le Matelot fut mis ensuite parmi les Esclaves, & demeura une année entiere dans le Fort en cette qualité. Au bout de ce tems-là on l'envoya à la Havane, où on le joignit à un Gentilhomme François, nommé Pompierre, qui étoit prisonnier dans ce Port depuis la malheureuse équipée des Séditieux de la Caroline, où il avoit été engagé malgré lui. On les attacha ensemble avec une chaîne de fer, & on les vendit à des Portugais, qui alloient au Bresil. Par bonheur le Vaisseau, qui les portoit, fut pris par un Capitaine François, nommé Bontems, & ils recouvrerent ainsi leur liberté, dans le tems qu'ils avoient tout lieu de croire que leur esclavage ne finiroit qu'avec leur vie.

J'ai dit que cette Relation est la source, où ont puisé tous ceux, qui ont écrit la tragique catastrophe des François dans la Floride; mais il y a une si grande diversité de circonstances dans le narré, qu'ils en font, qu'on a bien de la peine à y demêler l'exacte vérité. Cependant tous conviennent assez de ce qu'il y a de plus essentiel, & surtout de la parole donnée avec serment à M. de Ribaut, de lui fournir un Vaisseau pour repasser en France avec tout son Monde. M. de Thou ajoûte que D. Pedro Menendez ne se comporta, comme il fit à l'égard des François de la Floride, que par l'impression des principaux Ministres de la Cour de France, qui lui donnerent avis du départ de M. de Ribaut, afin qu'il les poursuivît & les combattît. L'Hi-

ſtorien moderne de la Floride prouve aſſez bien la fauſſeté de cette prétention ; mais ſi les François de la Floride n'ont point été déſavoüés par leur Souverain, ſi Meſſieurs de Ribaut & de Laudonniere ont eu des Commiſſions de ce Prince pour bâtir des Forts, & pour faire des établiſſemens dans cette partie de l'Amerique, où l'Eſpagne n'en avoit jamais eu aucun, comment juſtifier la maniere, dont ils furent traités en pleine paix, ſelon le recit même, qu'en a fait le Docteur Solis de Las Meras, dont la Sœur avoit épouſé D. Pedro Menendez, & qui accompagna ce Général dans ſon expédition ? C'eſt ſur le témoignage de ce Docteur, qui parle comme témoin oculaire, & qui a été copié par D. André Gonzalez de Barcia, que je vais rapporter la ſeconde verſion de la fin de cette Tragedie, dont on va voir la ſcéne tranſportée de San Matheo à S. Auguſtin. 1565.

Verſion des Eſpagnols.

Tandis que D. Pedro Menendez s'occupoit à fortifier ce dernier Poſte, dans la crainte que M. de Ribaut ne vînt l'y attaquer, quelques Sauvages lui donnerent avis qu'à quatre lieuës de-là il y avoit beaucoup de Chrétiens fort embarraſſés à paſſer une Baye, qui n'étoit pourtant que l'embouchure aſſez étroite d'une petite Riviere. Sur cette nouvelle l'Adelantade prit avec lui quarante Soldats, pour reconnoître par lui-même de quelle Nation étoient ces Chrétiens ; mais comme il étoit parti fort tard, il étoit nuit lorſqu'il arriva au lieu, qui lui avoit été marqué, & il campa un peu en-deçà de la Riviere.

Le lendemain matin il poſta ſon Détachement de maniere, qu'il ne pouvoit pas être aperçu ; il monta enſuite ſur un Arbre, d'où il découvrit beaucoup de monde de l'autre côté de la Baye, & il remarqua même qu'ils avoient des Bannieres. Il deſcendit, & s'approcha, & au moment qu'il parut, un Gaſcon, de S. Jean de Luz, paſſa la Riviere à la nage, & l'ayant abordé, lui dit que tous ceux, qu'il voyoit, étoient des François, qui avoient fait naufrage. Menendez lui demanda d'où ils venoient, & il répondit que c'étoit les Gens de M. de Ribaut, Capitaine Général de la Floride pour le Roy de France. L'Adelantade lui demanda s'ils étoient Catholiques, & il dit que non. » Vous pouvez apprendre à votre Général, reprit l'Adelantade, que je ſuis « Pedro Menendez Vice-Roy & Capitaine Général de la Floride « pour le Roy Catholique Philippe II. que je ſuis venu ici avec « des Soldats, parceque j'ai ſçu que vous y étiez. «

Le François s'en retourna avec cette réponſe, & revint peu de tems après demander au Général Eſpagnol un Sauf-Conduit

1565. pour ſon Commandant, & pour quatre Gentilshommes, qui ſouhaitoient de traiter avec lui, s'il vouloit bien leur envoïer un Batteau. Il venoit d'en arriver un de S. Auguſtin avec des vivres; Menendez répondit qu'il vouloit bien l'accorder, & que le Commandant pouvoit venir ſur ſa parole. On lui envoya un Officier & quelques Soldats, qui furent aſſez bien reçus. L'Adelantade n'avoit près de ſa perſonne que dix Hommes, le reſte de ſon Détachement étoit un peu plus loin, derriere des Buiſſons, diſpoſés de telle ſorte, qu'ils paroiſſoient être en beaucoup plus grand nombre, qu'ils n'étoient en effet. L'Officier en abordant ce Général, lui dit qu'ils avoient fait naufrage pendant la derniere tempête, qu'ils avoient perdu quatre Vaiſſeaux & toutes leurs Chaloupes, qu'il le prioit de leur prêter ſon Batteau pour paſſer une Baye, & un bras de Mer plus éloigné de quatre lieuës, pour ſe rendre à un Fort, que le Roy leur Maître avoit à vingt lieuës de-là.

L'Adelantade lui demanda, s'ils étoient Catholiques? & l'Officier répondit qu'ils étoient de la Religion Reformée: alors il lui dit: » Monſieur, je me ſuis rendu Maître de votre Fort, » & j'ai fait main baſſe ſur la Garniſon, mais j'ai épargné les » Femmes & les Enfans au-deſſous de quinze ans; & afin que » vous n'en doutiez point, parmi les Soldats, que j'ai ici avec » moi, il y en a deux de votre Nation, à qui j'ai fait grace, parce » qu'ils ſe ſont déclarés Catholiques: repoſez-vous, je vais vous » faire aporter à manger, vous verrez vos deux Compatriotes, » & quelque partie du butin, que mes Gens ont fait à la Caroline. » Il les fit ſervir auſſi-tôt, & alla lui-même prendre quelque choſe avec ſes Gens.

Au bout d'une heure il revint où étoient les François, & leur demanda s'ils étoient bien convaincus de ce qu'il leur avoit dit? L'Officier lui répondit qu'il n'en pouvoit plus douter, & qu'il le conjuroit de leur donner un Navire pour retourner en France. » Je le ferois volontiers, repartit l'Adelantade, ſi vous étiez Ca» tholiques, & que j'euſſe des Bâtimens, dont je puſſe me paſſer. » Dumoins, reprit l'Officier, permettez-nous, Monſieur, de » reſter avec vous, juſqu'à ce qu'il ſe préſente une occaſion pour » nous embarquer; il n'y a point de guerre entre nos deux Na» tions, & nos Rois ſont Freres & Amis. Il eſt vrai, repliqua Me» nendez, que les François Catholiques ſont nos Alliés & nos » Amis; mais il n'en eſt pas de même des Hérétiques, à qui je fais » ici la guerre à toute outrance, & la ferai la plus cruelle que je

pourrai

pourrai (*a*) à tous ceux de cette Secte, que je rencontrerai sur « 1565.
Mer & sur Terre, & en cela je prétens servir les deux Rois. Je «
suis venu en Floride pour y établir la Foy Catholique & Ro- «
maine. Si vous voulez vous abandonner à ma misericorde, & «
me livrer vos Armes & vos Enseignes, je ferai de vous ce que «
Dieu m'inspirera; sinon, prenez le parti, qu'il vous plaira, mais «
n'esperez de moi, ni amitié, ni tréve. «

En achevant ces mots il les quitta, leur disant qu'ils se consultassent. Le Gascon, dont nous avons parlé, s'offrit alors pour aller rendre compte à toute la Trouppe de ce qu'il venoit d'entendre; on le lui permit, & il revint au bout de deux heures. Alors l'Officier, & ceux, qui l'accompagnoient, allerent retrouver l'Adelantade, & lui offrirent vingt mille Ducats, s'il vouloit leur assûrer la vie. Menendez leur répondit, qu'encore qu'il ne fût qu'un pauvre Soldat, il n'étoit point capable de se conduire par des vûës d'intérêt; que s'il avoit à faire une grace, il la voudroit faire par pure générosité; & comme l'Officier insistoit, il lui protesta qu'on verroit plûtôt le Ciel se joindre à la Terre, qu'on ne le verroit changer de résolution.

Sur cette réponse l'Officier & ses Gentilshommes repasserent la Baye, & revinrent au bout d'une demie-heure, comme ils l'avoient promis, avec les Enseignes, soixante & dix Arquebuses, vingt pistolets, quantité d'Epées & de Boucliers, quelques Casques & Cuirasses. L'Officier dit au Général Espagnol, en lui remettant le tout, qu'il s'abandonnoit à sa clemence. Alors Menendez commanda à son Amiral, Diego Florez de Valdez de prendre toutes ces dépoüilles, & dans le même tems il fit embarquer vingt Soldats dans le Batteau, avec ordre de faire passer la Baye à tous les François, mais par petites trouppes, & de ne leur faire aucune insulte. Il mena lui-même l'Officier, & ceux de sa compagnie à deux petites portées d'Arquebuse de la Riviere, où il leur fit lier les mains derriere le dos, disant qu'il se croyoit obligé de prendre cette précaution, parce qu'ils étoient en beaucoup plus grand nombre que ses Gens. Tous les autres, au nombre de deux-cent, furent pareillement liés, mais après qu'on leur eût donné à manger.

Cela fait, l'Adelantade leur demanda, s'il y avoit parmi eux quelques Catholiques; il s'en trouva huit, qui furent sur le champ embarqués dans le Batteau, pour être conduits à S. Au-

(*a*) *Que tenia con ellos guerra à sangre, è fuego, & que esta la haria con toda crueldad.* Ensayo Chronologico. Pag. 86. col. 2.

1565. gustin. Tous les autres déclarerent qu'ils étoient bons Chrétiens, & qu'ils suivoient la nouvelle Reforme : ils furent aussitôt partagés en plusieurs bandes, chacune de dix. L'Adelantade les fit marcher séparément, & commanda à ceux, qui étoient chargés de les conduire, que quand ils seroient arrivés à un endroit, qu'il marqua, & où il avoit tracé sur le sable une ligne avec sa canne, il les égorgeassent tous, ce qui fut exécuté.

Le jour suivant Menendez retourna à S. Augustin, où les mêmes Sauvages, qui lui avoient donné le premier avis de l'arrivée des François, vinrent lui dire qu'il paroissoit au même endroit une autre Trouppe plus nombreuse que la premiere. Il ne douta point que ce ne fût M. de Ribaut avec le reste de son Armée, il prit avec lui cent cinquante Soldats, & il les alla ranger en bon ordre pendant la nuit sur le bord de la Riviere. Au point du jour il aperçut les François à quelque distance de l'autre bord, & sur le Rivage une espece de radeau, qu'ils avoient construit pour traverser la Baye. Eux de leur côté ne l'eurent pas plûtôt découvert, qu'ils sonnerent l'allarme, déployerent l'étendart Royal & deux Bannieres de campagne, firent joüer les Fifres & les Tambours, & se mirent en ordre de bataille.

A cette vûë l'Adelantade commanda à ses Soldats de s'asseoir, de déjeuner, & de ne donner aucune marque d'émotion. Pour lui, il se promena tranquillement sur le rivage avec son Amiral, & deux autres Officiers, comme s'il n'y eût eu personne de l'autre côté. Alors les François firent cesser les Fifres & les Tambours, sonnerent d'une Trompette, & arborerent un Pavillon blanc en signe de paix. On fit la même chose du côté des Espagnols, & aussi-tôt un François s'avança sur le Radeau, & demanda aux Espagnols qu'ils leur envoyassent quelqu'un. L'Adelantade fit répondre que puisqu'ils avoient un Radeau, c'étoit à eux à le venir trouver, s'ils avoient besoin de quelque chose : le François repliqua que le courant étoit trop fort, pour s'y exposer sur un Radeau ; mais que si on vouloit leur envoyer une Pirogue, qui étoit sur le rivage, quelqu'un d'eux iroit lui parler.

Menendez repartit qu'il se mît à la nage, & vînt à lui sur sa parole ; un Matelot le fit, & l'Adelantade, sans le vouloir entendre, lui dit de prendre la Pirogue, & d'aller de sa part déclarer à son Commandant que s'il désiroit quelque chose, il envoyât le demander. Le Matelot revint peu de tems après avec un Gentilhomme, qui dit à Menendez qu'il étoit Sergent Major

de M. de Ribaut, Vice-Roy & Capitaine Général de la Floride pour le Roy de France ; que la derniere tourmente avoit brisé ses Vaisseaux, qu'il avoit avec lui trois-cent cinquante François, avec lesquels il desiroit se rendre à une Forteresse, qu'il avoit à vingt lieuës de-là ; qu'il le prioit de lui prêter des Chalouppes pour passer cette Riviere, & une autre, éloignée de quatre lieuës de celle-ci, & qu'il souhaiteroit sçavoir à qui il avoit à faire. 1565.

L'Adelantade lui fit la même réponse, qu'il avoit déja faite aux premiers François, ajoûtant qu'il avoit déja puni de mort une autre Trouppe échapée du même naufrage, parcequ'elle s'étoit mal comportée. Il le conduisit même, où étoient encore les cadavres de ces Malheureux, & lui ajoûta qu'il n'avoit point de Chalouppes à leur prêter. L'Officier, sans faire paroître la moindre altération, lui demanda, s'il ne vouloit pas bien envoyer à son Général un de ses Gentilshommes, ou passer lui-même la Riviere, pour lui déclarer ses intentions ? „ Mon Frere, reprit l'Adelantade, portez ma réponse à votre Commandant, & dites-lui que, s'il veut me parler, il peut me venir trouver avec quatre ou six des siens, pour déliberer avec eux sur le parti, qu'il lui conviendra de prendre, & que je lui donne pour cela toute sûreté. "

Le Gentilhomme partit avec cette réponse : il revint au bout d'une demie-heure, & assûra l'Adelantade que M. de Ribaut étoit disposé à se rendre auprès de lui sur sa parole ; qu'il le prioit de lui envoyer son Batteau. Menendez le refusa, & dit que le Général François pouvoit passer dans la Pirogue sans aucun risque. Ce fut donc une nécessité pour M. de Ribaut de s'embarquer dans la Pirogue avec huit Gentilshommes : il fut bien reçu de l'Adelantade, qui lui fit aussitôt servir la collation : il lui montra ensuite les corps morts de ses Gens : il lui repeta tout ce qu'il lui avoit fait dire de la prise de la Caroline ; & s'apercevant qu'il ne le persuadoit pas, il fit venir deux François, qui avoient tout vû, & qui assûrerent à leur Général que la chose étoit vraye.

Alors M. de Ribaut dit au Général Espagnol que les évenemens de la vie étoient si variés, que tout ce qui venoit d'arriver aux François, pourroit bien lui arriver un jour à lui-même : que leurs Rois étoient Freres & Amis, & qu'au nom de cette alliance il le conjuroit de lui fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en France ; mais il n'en put tirer d'autre répon-

1565. se, que celle, qui avoit été faite à la premiere Trouppe. Sur quoi il dit qu'il alloit déliberer avec son Conseil, parce qu'aïant avec lui beaucoup de Gentilshommes, il ne pouvoit rien résoudre sans leur participation. Menendez aprouva cette conduite; Ribaut repassa la Riviere, & en moins de trois heures il fut de retour.

Il dit à l'Adelantade qu'une partie de ses Gens consentoient à se livrer à sa discretion, mais que ce n'étoit pas le plus grand nombre. Menendez répondit qu'ils étoient les maîtres de faire ce qu'ils voudroient, & que la chose lui étoit indifferente. M. de Ribaut lui répliqua que ceux, qui se rendoient à lui, offroient plus de cent mille Ducats pour leur rançon, que les autres donneroient encore davantage, parceque quelques-uns d'entr'eux étoient fort riches, & qu'ils n'étoient pas même trop éloignés de rester dans le Pays, si on vouloit bien les y souffrir. » J'aurois » bien besoin de ce secours, repartit Menendez, pour exécuter » les ordres, que j'ai reçus du Roy mon Maitre, qui sont de con- » querir, & de peupler la Floride, & d'y établir l'Evangile; il me » fâche beaucoup de ne pouvoir en profiter. «

Cette réponse fit juger à M. de Ribaut que le Général Espagnol se laisseroit à la fin tenter, il lui dit que s'il vouloit bien lui accorder jusqu'au lendemain, il iroit encore déliberer avec sa Trouppe, & lui apporteroit une derniere réponse. Il obtint ce qu'il demandoit, revint le jour suivant, & commença par présenter à l'Adelantade deux Etendarts, l'un du Roy de France, & l'autre de l'Amiral de Coligni: les Bannieres des Compagnies, une Epée, une Dague, un Casque d'or très-bien travaillé, un Bouclier, un Pistolet, & un Cachet, que l'Amiral de Coligni lui avoit donné, pour sceller en son nom les Provisions, qu'il auroit à expédier. Il ajoûta que de trois-cent cinquante personnes, qui étoient avec lui, deux-cent s'étoient retirés pendant la nuit, & que les autres consentoient aussi-bien que lui, à se livrer entre ses mains, qu'il pouvoit envoyer son Batteau pour les passer.

L'Adelantade en donna sur le champ l'ordre à son Amiral, à qui il commanda de ne recevoir pas plus de dix François ensemble, & de les lier à mesure, qu'ils débarqueroient, comme on avoit fait la premiere fois. M. de Ribaut, & ceux, qui étoient avec lui, furent aussi liés; après quoi l'Adelantade leur demanda s'ils étoient Catholiques, ou Luthériens? Ribaut répondit pour tous, qu'ils étoient de la nouvelle Reforme, & commença

à réciter le Pſeaume *Domine, memento mei,* &c. (*a*) Puis il dit : „ Nous ſommes ſortis de la terre, & nous devons tous y retourner, vingt ans plûtôt, ou plus tard, c'eſt tout un, qu'on faſſe de moi ce que l'on voudra. „ L'Adelantade donna auſſi-tôt le ſignal pour les expédier, & il fut obéi. Il ſe trouva encore dans cette bande quatre Catholiques, auſquels on fit grace. 1565.

Menendez retourna enſuite à S. Auguſtin, où quelques-uns le taxerent de cruauté : les autres, non-ſeulement aprouverent ſa conduite, mais ajoûterent que, quand bien même tous les François auroient été Catholiques, on eût dû les exterminer, par la raiſon, qu'y ayant peu de vivres à S. Auguſtin, tant de Priſonniers y auroient bientot mis la famine ; outre qu'étant en plus grand nombre que les Eſpagnols, ils auroient pu ſe rendre maîtres du Fort, & maſſacrer la Garniſon en repreſailles de ce qui avoit été fait à la Caroline.

Environ trois ſemaines après cette expédition, l'Adelantade fut averti par des Sauvages, qu'à huit journées de S. Auguſtin vers le Sud, à la Côte de Cañaveral, qui borde le Canal de Bahame, il y avoit encore des François, qui bâtiſſoient un Fort, & conſtruiſoient un Navire. Il ne douta point que ce ne fuſſent les deux-cent Hommes, qui avoient quitté M. de Ribaut, & dépêcha ſur le champ un Courier au Gouverneur de San Matheo, avec ordre de lui envoyer cent cinquante Hommes. Ce Détachement arriva à S. Auguſtin le vingt-trois d'Octobre, ſous la conduite d'André Lopez Patiño, & de Jean Velez de Medrano, Menendez le renforça d'un pareil nombre de Soldats de ſa Garniſon, & partit le vingt-ſix avec cette Trouppe, marchant à pied, & faiſant ſuivre les armes, & les vivres ſur deux Batteaux, qui moüilloient tous les ſoirs vis-à-vis de ſon camp.

Le premier de Novembre il découvrit les François, qui fort ſurpris de voir arriver les Eſpagnols, ſe ſauverent ſur une Montagne. Menendez leur envoya dire qu'ils pouvoient venir ſans crainte, & que non-ſeulement il leur donnoit ſûreté pour la vie, mais qu'il les traitteroit même comme ſes propres Soldats. La plûpart ſe fierent à ſa parole, & il la leur tint exactement ; il s'en ſervit même dans la ſuite de ſes expéditions, & il en gagna pluſieurs à la Religion Catholique ; mais leur Commandant, & une vintaine d'autres répondirent à ſon Envoyé qu'ils aimeroient mieux être mangés par les Sauvages, que de ſe livrer entre ſes mains. Il mépriſa leur petit nombre, & il les laiſſa en repos. Il

(*a*) Il n'y a point de Pſeaume, qui commence par ces mots.

1565. fit mettre le feu au Fort & au Vaisseau, qui étoient déja bien avancés, & il s'en retourna à S. Augustin, fort content de s'être défait de tant de François, qui auroient pu lui faire un mauvais parti, si M. de Ribaut eût voulu suivre le Conseil de M. de Laudonniere; ou si la tempête, qui fit périr ses Navires, eût seulement commencé deux heures plus tard.

Il est assez inutile que j'ajoûte ici mes reflexions sur la difference & les contradictions, qui se rencontrent dans les deux Relations, que je viens de rapporter: mes Lecteurs les feront aussi-bien que moi; mais je ne puis me dispenser de reconnoître beaucoup plus de vraisemblance dans la derniere, que dans la premiere, & j'avouë que j'aurois bien de la peine à taxer un Homme d'honneur d'une perfidie aussi noire, que l'auroit été celle du Gouverneur de San Matheo, sur la foi d'un seul Homme, qui, dans les circonstances, où il se trouvoit, aigri par une longue & dure captivité, animé par la hainė, que sa Religion lui inspiroit contre les Catholiques, n'auroit pas même dû être admis en Justice à accuser un Particulier; & il est assez surprenant qu'on n'ait pas même songé alors à revoquer en doute un fait de cette nature, & qui n'étoit apuyé que sur un témoignage si justement suspect.

Indifference de la Cour sur ce qui étoit arrivé en Floride.

Après tout, le fait, tel que les Espagnols mêmes le raportent, étoit plus que suffisant pour exciter en France l'indignation publique: aussi ne fut-elle pas bornée à ceux, que l'intérêt de la Religion devoit rendre plus sensibles au traitement fait à leurs Confreres de la Floride. Néanmoins la haine, que la Cour portoit aux Huguenots, & surtout à l'Amiral de Coligni leur Chef, lequel avoit presque toujours les armes à la main contre son Roy, & contre la Religion de ses Peres, contribua beaucoup à l'indifference, qui succéda bientôt à ces premiers mouvemens, inspirés par la nature & par l'amour de la Patrie. Ainsi par un effet bien triste des malheureuses conjonctures, où se trouvoit le Royaume, les Sujets du Roy, qui venoient de périr en Amerique par la main des Espagnols, furent bien moins regardés comme tels par la plûpart de ceux, qui gouvernoient alors, que comme les Créatures du plus mortel Ennemi, qu'eussent alors la Religion & le Prince. Outre que la situation de Charles IX. ne lui permettoit pas de se broüiller avec le Roy Catholique. L'honneur du nom François n'auroit donc point été vengé, si un Particulier n'eût entrepris de le faire à ses frais, & à ses risques.

Qui étoit le Chevalier de

Ce zélé Citoyen fut le Chevalier Dominique de Gourgues,

1565. Gourgues ; ses premieres aventures. 1567.

Gentilhomme Gascon, né au Mont de Marsan, dans la Comté de Comminges, d'une Famille distinguée de tout tems par un attachement inviolable à l'ancienne Religion : lui-même ne s'en éloigna jamais, quoique le dernier Historien Espagnol de la Floride l'ait accusé d'avoir été *Hérétique furieux*. (*a*) Il y avoit alors peu d'Officiers Subalternes en France, & peut-être dans toute l'Europe, qui se fût acquis une reputation plus brillante à la guerre, & qui eût essuyé plus de revers de la Fortune. Il avoit servi fort jeune en Italie, & un jour, qu'il commandoit un Détachement de trente Hommes près de Sienne en Toscane, il soûtint assez lontems tous les efforts d'une partie de l'Armée Espagnole : à la fin, tous ses Gens ayant été tués autour de lui, il fut pris, envoyé aux Galeres, & mis à la chaîne en qualité de Forçat ; l'acharnement, avec lequel les Espagnols faisoient alors la guerre à la France, leur faisant oublier leur ancienne générosité au point de violer ainsi les Loix de la guerre, & de punir d'un honteux esclavage des actions, que dans le fond du cœur ils ne pouvoient manquer d'admirer.

La Galere, sur laquelle le Chevalier de Gourgues ramoit, fut prise par les Turcs sur les Côtes de Sicile, conduite à Rhodes, & de-là à Constantinople : mais ayant été remise en Mer, elle fut reprise par les Galeres de Malthe, & M. de Gourgues récouvra ainsi sa liberté. De retour chez lui, il se mit en tête de voyager sur Mer ; il passa d'abord en Afrique, puis au Bresil, & de-là à la Mer du Sud, dit Lescarbot ; mais cet Auteur a pris sans doute la Mer du Sud pour la Mer des Indes, puisqu'il est certain que dans le XVI. siécle aucun François n'avoit encore été sur la Mer du Sud.

Il se dispose à chasser les Espagnols de la Floride.

On ne dit point combien de tems le Chevalier de Gourgues employa dans ces voyages, ni ce qu'il y fit ; mais il est certain qu'il ne faisoit que d'arriver en France, avec la reputation d'être un des plus habiles, & des plus hardis Navigateurs de son siécle, lorsqu'on y apprit la prise de la Caroline par les Espagnols, & le massacre des François. Il en fut vivement touché, & pour l'honneur de la France, & pour l'intérêt, qu'il estimoit qu'on devoit prendre à la conservation d'un si beau Pays ; d'ailleurs il brûloit du désir de venger ses propres injures. Tant de motifs pressans lui firent former le dessein de châtier les Usurpateurs de la Floride, ou de mourir à la peine.

Son départ de France.

Pour se mettre en état d'exécuter un dessein si hardi, & qui pa-

(*a*) *Herege terrible.*

1567. roiſſoit au-deſſus du pouvoir d'un Particulier, il vendit tout ſon bien, fit de gros emprunts, & arma deux Roberges, & une Patache en forme de Fregate du Levant. Ces trois Bâtimens pouvoient aller à la rame pendant le calme, & tiroient fort peu d'eau, en ſorte qu'il leur étoit facile d'entrer dans la plûpart des Rivieres de la Floride. Quatre-vingt Matelots choiſis formerent leur équipage; mais ils portoient cent cinquante Soldats & Volontaires, dont cent étoient Arbalêtriers, & la plûpart Gentilshommes. L'armement ſe fit à Bourdeaux, d'où l'Eſcadre étant partie le ſecond jour du mois d'Août de l'année 1567. fut arrêtée huit jours de ſuite à Royan par les vents contraires, puis obligée par une violente tempête de ſe jetter dans la Charente, où elle reſta juſqu'au vingt-deux.

Elle avoit des proviſions pour un an, & le Chevalier de Gourgues s'étoit muni d'une Commiſſion de M. de Montluc, Lieutenant pour le Roy en Guyenne; mais elle n'étoit point pour la Floride, elle lui donnoit ſeulement pouvoir d'aller ſur la Côte de Benin en Afrique, & d'y enlever des Negres; car il ne s'étoit encore expliqué à perſonne ſur le ſujet de ſon entrepriſe. A peine étoit-il en pleine Mer, qu'il fut ſurpris d'une ſeconde tempête, qui fit diſparoître un de ſes Navires. Il avoit pourvû à cet accident, & avoit donné à tous ſes Pilotes le rendez-vous à l'embouchure de *Rio del Oro* ſur la Côte d'Afrique, & ſon Navire l'y rejoignit en effet. De-là il rangea la Côte juſqu'au Cap blanc, où trois petits Princes Negres vinrent l'attaquer à l'inſtigation des Portugais; il les battit par deux fois, puis continua à faire la même route juſqu'au Cap Verd, d'où il tourna tout court vers l'Amerique.

Il arrive à la l'Iſle de Cuba.

La premiere Terre, où il aborda, fut la Dominique, une des petites Antilles; il alla enſuite à Portorico, puis à la Mona, dont le Cacique lui donna quantité de rafraîchiſſemens. Après quoi, voulant gagner le Continent de la Floride, une nouvelle tempête le contraignit d'entrer dans le Port de S. Nicolas, à la Côte Occidentale de l'Iſle Eſpagnole: il y radouba un de ſes Vaiſſeaux, que la tourmente avoit beaucoup endommagé, avec perte d'une bonne partie de ſa proviſion de Biſcuit. Pour comble de diſgrace les Eſpagnols ne voulurent jamais lui vendre des Farines, & il ne faiſoit que de ſortir du Port de S. Nicolas, qu'un ouragan furieux, qui le portoit à la Côte, le mit en un danger éminent de périr. Enfin il gagna avec bien de la peine le Cap de S. Antoine, qui fait la pointe Occidentale de Cuba.

Ce

1567.

Ce fut là qu'ayant assemblé tous ses Gens, il commença par leur peindre avec les couleurs les plus vives les cruautés, que les Espagnols avoient exercées contre les François dans la Floride. » Voilà, ajoûta-il, mes Camarades, le crime de nos Ennemis. « Et quel seroit le nôtre, si nous differions plus lontems à venger « l'affront, qui a été fait à la Nation Françoise ? C'est ce qui m'a « engagé à vendre tout mon bien, c'est ce qui m'a ouvert la bour- « se de mes Amis ; j'ai compté sur vous, je vous ai cru assez ja- « loux de la gloire de votre Patrie, pour lui sacrifier jusqu'à votre « vie en une occasion de cette importance ; me suis-je trompé ? « J'espere vous donner l'exemple, être par tout à votre tête, « prendre pour moi les plus grands perils ; refuserez-vous de me « suivre ? «

Il arrive en Floride.

Le commencement de ce discours causa quelque étonnement dans l'esprit de plusieurs ; mais à la fin les Gens de guerre s'étant déclarés avec des grands cris de joye, tous protesterent qu'ils étoient prêts d'aller où on voudroit les mener. De Gourgues eût bien voulu profiter de cette ardeur, & mettre sur le champ à la voile, mais il crut devoir attendre la pleine Lune pour passer le Canal de Bahame. Il le passa enfin, & découvrit bientôt les Terres de la Floride. Les Espagnols étoient si éloignés de croire qu'on songeât en France à reconquerir ce Pays, qu'ayant aperçu les trois Navires, ils ne firent aucun doute qu'ils ne fussent de leur Nation, & les saluerent, comme tels, de deux coups de Canon, quand ils les virent passer devant la Riviere de May. Le Chevalier de Gourgues leur répondit coup pour coup, passa outre, en tirant un peu au large, & la nuit suivante entra dans la Riviere de Seine, (*a*) éloignée de quinze lieuës de celle de May.

En quelle disposition il trouve les Sauvages.

Il y trouva quantité de Sauvages, qui le prenant pour un Espagnol, se disposoient à s'opposer à son débarquement; mais il leur envoya son Trompête, qui avoit servi en Floride sous M. de Laudonniere, & sçavoit assez bien la Langue du Pays. Cet Homme reconnut Saturiova, qui se rencontra par hazard avec le Paraousti du Lieu, & lui adressant la parole, il lui dit que les François venoient renouveller l'alliance, qu'ils avoient euë avec lui les années précédentes ; & la maniere, dont fut reçu son compliment, lui donna lieu de juger que ces Peuples n'étoient pas contens des Espagnols.

Le lendemain Saturiova suivi d'un grand nombre de Sau-

(*a*) Une Relation manuscritte de cette expédition, qui se garde à la Bibliothéque du

1567. vages s'approcha du Lieu, où les François avoient débarqué, & fit prier leur Général de le venir trouver. M. de Gourgues y alla avec son Interprête, lequel avoit à peine commencé de parler, que le Paraousti l'interrompant, témoigna au Général avec beaucoup de vivacité, qu'il étoit fort résolu de ne plus souffrir sur ses Terres les Espagnols, dont il prétendoit avoir de grands sujets de plainte. Il ajoûta qu'il ne doutoit point que les François ne se joignissent à lui, pour venger leurs injures communes, & que de son côté il ne manqueroit à rien de ce qui pouvoit assûrer sa vengeance.

Ligue concluë entr'eux & les François.

De Gourges répondit, qu'il n'étoit pas venu à ce dessein; mais uniquement pour renoüer les anciennes alliances des François avec les Floridiens, & après avoir reconnu leurs dispositions à l'égard des Espagnols, s'en retourner en France, pour en amener de plus grandes forces; „ Cependant, ajoûta-t'il, puisque je
„ vous vois dans la résolution de me seconder, & dans l'impatience
„ de vous défaire de si fâcheux voisins, je change d'avis, & je me
„ détermine dans ce moment à attaquer les Espagnols avec cette
„ poignée de Soldats, que j'ai sur mes Vaisseaux, persuadé que
„ vous vous joindrez tous à moi, & que je puis me promettre
„ tout de votre fidélité, & de votre valeur. “

Saturiova fut charmé de ces discours, & la ligue fut bientôt concluë. On se fit des présens de part & d'autre; mais le Paraousti en fit un au Chevalier de Gourgues, qui lui fut bien agréable: il lui remit un jeune Homme, nommé Pierre de BRAY, qu'il avoit gardé chez lui, malgré tout ce que les Espagnols avoient pu faire pour l'obliger à le leur livrer, & qu'il avoit toujours traité comme son Fils. Les jours suivans tous les Paraoustis, Vassaux ou Alliés de Saturiova, s'assemblerent pour déliberer de la maniere, dont on attaqueroit les Espagnols, & il fut reglé qu'un Gentilhomme de Comminge, nommé d'ESTAMPES, & un Neveu de Saturiova, qui avoit nom OLOCOTORA, iroient avec Pierre de Bray reconnoître l'état, où se trouvoit San Matheo.

Disposition pour l'attaque.

Mais le Général, avant que de confier M. d'Estampes à ces Barbares, voulut avoir des ôtages, & Saturiova lui donna un de ses Fils, & celle de ses Femmes, qu'il aimoit le plus. Les Envoyés revinrent au bout de trois jours, ils rapporterent que l'Ennemi n'étoit nullement sur ses gardes; mais que San Matheo, & deux autres petits Forts, qu'on y avoit ajoûtés de chaque côté

Roy, nomme cette Riviere *Tacatacourou*, & dit que le Roy des Habitans de ce Canton, portoit aussi le même nom.

de la Riviere, étoient en fort bon état; de Bray assûra en même tems que la Garnison de ces trois Forts étoit de quatre cent Hommes. Ce raport fit juger à M. de Gourgues, qu'il ne devoit compter pour le succès de son expédition, que sur la surprise & le secret, & ayant marqué le rendez-vous général de toutes les Trouppes à la Riviere de Somme (*a*), elles s'y trouverent au jour prescrit. 1567.

Les Sauvages, après avoir bu, selon la coûtume, leur Apalachine, firent serment, à leur maniere, de ne point abandonner les François, & on se mit aussi-tôt en marche. On y souffrit beaucoup, parceque c'étoit la saison des pluyes, & quoiqu'on n'eût fait le premier jour que deux lieuës, les François se trouverent extrêmement fatigués. Il y avoit encore deux lieuës à faire, pour arriver au premier des deux Forts, qui couvroient San Matheo, & le Chevalier de Gourgues n'avoit rien pris de tout le jour; cependant comme tout dépendoit de la diligence, il prit avec lui un Guide & dix Arquebusiers, & partit pour aller reconnoître le Fort, qu'il étoit résolu d'attaquer le lendemain; mais une petite Riviere, qu'il falloit passer, se trouva tellement gonflée par les pluyes, & par la marée, qui montoit encore, qu'il ne lui fut pas possible d'aller plus loin.

On marche au premier Fort.

Il s'en retourna donc au Camp fort triste, mais un Sauvage lui ayant promis de le conduire par un chemin plus aisé, il se remit sur le champ en marche avec tous les François, & donna ordre aux Sauvages de prendre par les Bois, & de se trouver au point du jour au passage de la Riviere. Cet ordre fut ponctuellement exécuté; mais la Riviere ne se trouva encore guéable en aucun endroit, & il survint une pluye si abondante, qu'on eut bien de la peine à en garantir les Armes. Le tems s'éclaircit enfin, & M. de Gourgues, à la faveur d'un petit Bois, découvrit le Fort tout à son aise. Il observa que tout le Monde y étoit en mouvement, & il ne douta point qu'il n'eût été découvert; mais il se trompoit, il sçut depuis que c'étoit une Fontaine, qu'on raccommodoit.

Vers les dix heures, la Marée étant toute basse, on passa la Riviere, non sans beaucoup de difficulté; car outre qu'on y avoit de l'eau jusqu'à la ceinture, le fond en étoit semé de grandes Huîtres tranchantes, qui coupoient les souliers, & blessoient même les pieds des Soldats; pour ce qui est des Sauvages, qui étoient nuds pieds, ils sçavoient le moyen de les éviter; d'ailleurs il y

(*a*) Le Manuscrit déja cité la nomme *Saraba*.

1567. en avoit fort peu à ce paſſage, la plûpart ayant traverſé la Riviere à ſon embouchure dans des Pirogues.

Juſques-là les Eſpagnols ne ſçavoient pas qu'il y eût des François dans la Floride, & rien ne fit mieux ſentir au Chevalier de Gourgues combien les naturels du Pays haïſſoient leurs nouveaux voiſins, que le ſecret, qu'ils garderent en cette occaſion. Enfin toutes les Trouppes étant au-delà de la Riviere, & pleines d'ardeur d'en venir aux mains; le Général ne crut pas devoir perdre un tems ſi précieux à haranguer ſes Soldats, il ſe contenta de leur repreſenter en deux mots la juſtice de leur cauſe, que Dieu ne manqueroit pas de favoriſer, & il fit ſonner la charge. Il avoit diviſé ſa petite Trouppe en deux bandes; il en donna une à commander au Sieur de CASENOVE, ſon Lieutenant, il ſe mit à la tête des autres, & s'avança lentement en ordre de bataille.

Sa priſe; belle action d'un Sauvage.

Du moment qu'il eut paſſé le Bois, qui le couvroit, on tira ſur lui avec deux Coulevrines, que M. de Laudonniere avoit laiſſées dans la Caroline. Les premiers coups furent tirés de trop loin; mais on alloit recharger, & les premiers rangs commençoient à ſe débander, lorſque le brave Olocotora, qui ne quittoit point le Général, ſe gliſſa, ſans être aperçu, juſqu'au pied de la Plate forme, où les deux Coulevrines étoient dreſſées, ſauta deſſus, & paſſa une Picque, dont il s'étoit armé, au travers du corps du Canonier. La hardieſſe de ce Sauvage fit croire aux Eſpagnols qu'il n'étoit pas ſeul, ou plutôt leur ôta le jugement. L'épouvante les ſaiſit, ils ſortirent du Fort, & ſe mirent à courir confuſément du côté, où étoit Caſenove, qui en avertit ſon Général par de grands cris. De Gourgues y courut, mit les Ennemis entre lui & ſon Lieutenant, & tomba ſi bruſquement ſur eux, que de ſoixante qu'ils étoient, il n'en reſta, après le premier choc, que quelques-uns, qui furent pris, & reſervés à une mort moins glorieuſe.

Le ſecond Fort eſt abandonné à l'approche des Sauvages.

Cependant le Canon du ſecond Fort tiroit ſans ceſſe, & incommodoit les nôtres. Pour faire ceſſer ce feu, le Général fit placer ſur le bord du Fleuve les deux Coulevrines (*a*), & deux autres piéces d'Artillerie, qu'on avoit trouvées dans le premier Fort, & cela eut ſon effet. Il paſſa enſuite avec quatre-vingt Hommes dans une Barque, qu'il avoit fait venir à ce deſſein,

(*a*) La Relation manuſcritte, qui ſe garde dans la Famille de MM. de Gourgues, ne parle que d'une Coulevrine aux Armes de France, avec le nom d'Henry II. & de trois piéces de Canon.

& il avoit promis aux Sauvages de la leur renvoyer, dès qu'il seroit débarqué ; mais ils n'eurent point la patience de l'attendre, ils se jetterent à la nage, en poussant des cris affreux : les Espagnols en furent effrayés, & ne se crurent pas en sûreté derriere leurs retranchemens, ils se sauverent dans le Bois, où M. de Gourgues, qui s'y étoit mis en embuscade, les envelopa, & les tailla en piéces. De soixante qu'ils étoient, il n'en épargna que quinze, qu'il retint Prisonniers. Il entra ensuite dans le Fort, où il ne rencontra personne ; il le fit démolir, & emporter les vivres & les munitions dans le premier, dont il fit sa Place d'Armes. Tout ceci se passa la veille de *Quasimodo.*

Préparatifs pour la prise de la Caroline.

La Caroline avoit encore plus de deux-cent Hommes de Garnison, mais la consternation y étoit grande ; le Chevalier de Gourgues avoit parmi ses Prisonniers un vieux Sergent de bande, il tira de lui par ménaces l'état & le plan de la Place ; l'ayant examiné avec soin, il comprit que le moyen le plus sûr de s'en rendre le Maître, étoit l'escalade, & il la résolut. Il employa le Dimanche & le Lundi à faire ses préparatifs, & il lui vint pendant cet intervalle un si grand nombre de Sauvages, que comme ils remplissoient tous les environs de la Caroline, il ne fut jamais possible aux Espagnols d'en sortir, pour reconnoître les forces des Assaillans. Il y en eut pourtant un, qui s'avisa de se déguiser en Sauvage, mais Olocotora l'ayant découvert, l'amena au Général.

Cet Homme assûra qu'il étoit de la Garnison du second Fort, & dit qu'il s'étoit travesti de la sorte, pour se sauver plus aisément, n'esperant point de quartier de la part des Sauvages, s'il tomboit entre leurs mains ; que son dessein étoit de se jetter entre les bras des François, & qu'il croyoit sa vie en sûreté, puisqu'il étoit Prisonnier d'une Nation renommée par toute la Terre pour son humanité. Par malheur pour lui, le Sergent, dont nous avons parlé, le trahit, sans le vouloir, ayant déclaré qu'il étoit de la Garnison de San Matheo, sur quoi il fut mis parmi ceux, qu'on reservoit au supplice. On apprit de cet Espion, que ce qui avoit fait perdre courage à la Garnison de San Matheo, c'est qu'on n'y doutoit point que les François ne fussent aumoins deux mille ; & le Général ne crut pas devoir dònner à l'Ennemi le tems de se désabuser, ni de revenir de sa frayeur.

On marche vers la Place.

Il disposa donc tout en diligence pour commencer l'attaque dès le lendemain Mardi, à la pointe du jour. Il envoya le Sieur de Mesmes, son Enseigne, avec vingt Arquebusiers, pour gar-

1567. der l'embouchure du Fleuve : il fit partir les Sauvages, pour s'aller mettre en embuſcade dans le Bois des deux côtés de la Riviere ; enfin il marcha lui-même avant l'Aurore, menant avec lui le Sergent & l'Eſpion, pour lui ſervir de guides. Olocotora étoit avec lui, & ce Sauvage s'étoit mis dans la tête qu'il ne reviendroit point de cette expédition : ſon preſſentiment étoit apparemment fondé ſur un ſonge. Il s'en ouvrit au Chevalier. » Je » ſçai, lui dit-il, mon Capitaine, que je ſerai tué à l'attaque du » Fort ; je ne veux pourtant pas te quitter, je compte ma vie pour » rien, j'aurai aumoins la conſolation de mourir en brave. Mais » je te prie de donner à ma Femme ce qui doit me revenir du butin, afin qu'elle le mette avec mon corps dans le tombeau, & » que j'en ſois mieux reçu dans le Pays des Ames. »

M. de Gourgues lui répondit qu'il eſperoit bien le rendre ſain & ſauf à ſa Famille, mais que vif ou mort, ſon ſouvenir lui ſeroit toujours bien cher, & qu'il reconnoîtroit par toutes ſortes de moyens ce qu'il devoit à ſa valeur, & à ſon zéle. On marchoit à découvert le long du Fleuve ; mais comme on ſe vit fort incommodé du feu de deux Coulevrines, placées ſur une eſpece de Boulevart, qui commandoit le rivage, on ſe mit à couvert derriere la Colline, au pied de laquelle nous avons vu qu'étoit ſitué le Fort. Le Général eut ainſi la commodité de bien examiner la Place, & avec le ſecours de ſes deux Priſonniers, il en connut parfaitement le fort & le foible. Enfin il comprit que c'étoit par la Colline, qu'il falloit l'attaquer, ainſi que les Eſpagnols l'avoient fait deux ans auparavant.

Priſe de San Matheo.

Il étoit un peu tard, quand tout le Monde eut occupé ſon poſte, & le Chevalier vouloit remettre l'affaire au jour ſuivant ; mais les Aſſiegés ayant fait une ſortie au nombre de quatre-vingt Arquebuſiers, ils hâterent leur perte. Caſenove fut détaché contr'eux avec vingt Maîtres pour les attirer, tandis que le Général leur couperoit la retraitte, & fondroit enſuite ſur eux, avec des forces ſuperieures. Les Eſpagnols avançant toujours, furent bien étonnés de ſe trouver entre deux feux ; ils ſe battirent pourtant fort bien, & ſe firent tous tuer juſqu'au dernier. La Garniſon témoin de cette défaite, perdit cœur abſolument, & tous, ſans écouter le commandement, s'enfuirent dans le Bois, où les Sauvages, qui les attendoient, ne firent quartier à perſonne. Quelques-uns avoient tourné par un autre côté, mais ils rencontrerent M. de Gourgues, qui en coucha par terre d'abord la plus grande partie, & qui eut bien de la peine à arracher

les autres des mains des Sauvages, pour les faire passer en celles des Bourreaux. 1567.

San Matheo n'ayant plus de défenseurs, le Général y entra avec toutes ses Trouppes, qui y firent un butin considérable. Il s'y trouva cinq doubles Coulevrines, quatre moyennes, & quelques petites pieces de Canons de Fer & de Fonte : dix-huit Caques de poudre, & une très-grande quantité d'Armes de toutes les sortes, qui furent transportés dans la Barque, dont on s'étoit servi pour le passage des Trouppes. La poudre fut néanmoins perduë par un de ces accidens, qu'il est difficile de parer. Un Sauvage faisant cuire du Poisson assez loin du Magasin, laissa tomber du feu sur une traînée de poudre, qui n'avoit point été aperçue, & par le moyen de laquelle les Espagnols prétendoient faire sauter les François en l'air, supposé qu'ils forçassent la brêche. Par bonheur personne n'étoit à portée d'en être incommodé, quoique le Magasin eût sauté.

Butin, qu'on y fit.

Le Général donna à ses Gens & aux Sauvages tout le loisir de piller, & il fit encore de grandes largesses à ceux-ci, qui parurent beaucoup plus charmés de ses manieres, que de ses liberalités. Il fit venir ensuite tous les Prisonniers au même lieu, où les François avoient été massacrés, & où Menendez avoit fait graver sur une pierre, ces mots : *Je ne fais ceci comme à des François, mais comme à des Luthériens*. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, leur serment violé (*a*), puis il les fit tous pendre à un Arbre, & à la place de l'ancienne Inscription, il fit mettre celle-ci sur une planche de Sapin : JE NE FAIS CECI COMME A ESPAGNOLS, NI COMME A MARANES ; MAIS COMME A TRAITRES, VOLEURS, ET MEURTRIERS.

Les Prisonniers sont pendus ; Ecriteau mis au lieu de leur supplice.

Quelques Historiens ont paru approuver cette action, comme juste & legitime, & elle pouvoit avoir véritablement quelque apparence de justice, surtout en supposant, ce dont on ne doutoit point, le serment violé par les Espagnols. Mais outre que dans le vrai les represailles sont rarement exemptes d'injustices, par la raison qu'elles tombent plus souvent sur les Innocens, que sur les Coupables ; je ne crains pas de dire que l'expédition du Chevalier de Gourgues, jusques-là si glorieuse pour lui, & si honnorable pour la Nation, auroit été infiniment plus relevée par une conduite, où sa modération, & la générosité Françoise eût fait un beau contraste avec l'inhumanité des Es-

Refléxion sur cette conduite.

(*a*) Il faut se souvenir de la Relation de ce Matelot, dont on ne revoquoit point en doute la fidélité.

1567. pagnols, qu'en la terminant avec la même fureur, qu'il déteſtoit en eux. N'eſt-il pas honteux pour des Chrêtiens de n'avoir pas penſé, comme fit autrefois un Prince Idolâtre (*a*) dans une occaſion toute ſemblable ?

La Floride eſt évacuée par les François.

Au reſte, les applaudiſſemens, que reçut par tout ce Gentilhomme, & qu'il n'étoit pas poſſible de refuſer à une action, qu'on peut compter parmi les plus mémorables, qui ſe ſoient jamais faites en ce genre, furent tout le fruit, qui lui reſta de ſa victoire. Il n'avoit pas aſſez de Monde pour ſe ſoûtenir dans la Floride contre les Eſpagnols de S. Auguſtin ; il ne devoit pas s'attendre à recevoir, aumoins de quelques années, des ſecours de France, & il comprenoit aſſez que l'amitié intéreſſée des Sauvages ne dureroit qu'autant qu'il ſeroit en état de leur faire du bien, & de les garantir de la vengeance d'une Nation, contre laquelle ils venoient de ſe déclarer ſi hautement. Il y a cependant aſſez d'apparence qu'il ignoroit que les Eſpagnols fuſſent ſi près de lui ; & je trouve que nos Hiſtoriens de ce tems-là ſuppoſent que la Riviere des Dauphins ne fut habitée ſous le nom de S. Auguſtin, que quelques années après.

Mais le Chevalier de Gourgues n'avoit plus de proviſions, que ce qu'il lui en falloit pour retourner en France, & ce fut ſeulement cette derniere conſideration, qui lui fit prendre le parti de raſer les trois Forts, qu'il venoit de conquerir. Il envoya par Mer dans ſes Vaiſſeaux, qu'il avoit laiſſés dans la Seine, toute l'Artillerie de ces trois Places, & il s'y rendit par Terre avec tout ſon Monde, après avoir pris congé des Sauvages, qui paroiſſoient le voir partir avec regret, & qu'il tâcha de conſoler en leur faiſant eſperer ſon retour. Tous ceux, qu'il rencontra ſur ſa route lui donnerent les plus grandes marques d'eſtime & d'amitié ; pluſieurs Paraouſtis, parmi leſquels Saturiova fut celui, qui ſe diſtingua le plus, lui jurerent un attachement éternel, & le brave Olocotora, dont les preſſentimens ne s'étoient pas trouvés juſtes, ne le quitta point, tandis qu'il fut en Floride, & fondit en larmes en lui diſant le dernier adieu.

Le Chevalier de Gourgues arrive en France.

Le troiſiéme de May les trois Navires mirent à la voile, & le ſixiéme de Juin, jour de la Pentecôte, le Chevalier de Gourgues moüilla dans le Port de la Rochelle, après avoir eſſuyé de

(*a*) Après la défaite de Mardonius, un des Généraux de Xercés, quelques-uns ayant propoſé à Pauſanias, Roy de Sparte, de traiter le cadavre de ce Satrape, comme Xercés avoit traité celui de Leonide, tué à la journée des Termopyles, que ce Prince avoit fait pendre à un Gibet. « Vous connoiſſez bien » peu la gloire, répondit Pauſanias, ſi vous » croyez que je doive en acquerir beaucoup » en imitant des Barbares.

rudes

rudes tempêtes, & soufert beaucoup de la faim, parceque ses vivres avoient été gâtés. Il perdit même sa Patache, où il y avoit huit Hommes; & un de ses Navires, qui s'étoit separé de lui à la hauteur de la Vermude, n'arriva qu'un mois après. Son expédition ne lui avoit coûté que quelques Soldats, & cinq Gentilshommes, qu'il regretta beaucoup. L'un étoit de Saintonge, & se nommoit Pons, les quatre autres étoient Gascons, & avoient nom Antony de Limosni, Bierre, Carreau, & Gachie; mais il s'en fallut peu que lui-même ne trouvât dans le Port quelque chose de plus fâcheux, que le naufrage, qu'il venoit d'éviter.

Il court risque d'être enlevé par les Espagnols.

On ne conçoit pas comment le bruit de son entreprise, dont il croyoit aporter la premiere nouvelle en France, avoit déja pu parvenir à la Cour d'Espagne: cependant à peine étoit-il parti de la Rochelle, pour aller à Bourdeaux, qu'on vit entrer dans la Rade, qu'il venoit de quitter, dix-neuf Pataches Espagnoles, avec un autre Bâtiment de deux-cent Tonneaux, à dessein de l'enlever, & il en fut même poursuivi jusqu'à Blaye. Il ne resta guére plus de tems à Bourdeaux, qu'il n'avoit fait à la Rochelle. Il se rendit d'abord auprès de M. de Montluc, sous lequel il avoit servi en Toscane, & qui lui donna de grandes loüanges. Ce Général lui conseilla d'aller à la Cour, mais il y fut mal reçu. On l'avertit même sous main de disparoître, s'il ne vouloit pas être sacrifié au ressentiment du Roy Catholique, qui demandoit avec hauteur sa tête, qui l'avoit mise à prix, & qu'on ménageoit alors beaucoup, parcequ'on en attendoit du secours contre les Rebelles.

Il est obligé de disparoître.

En effet la Reine Mere, & la Faction des Princes Lorrains se déclarerent contre lui, & l'on proposa de lui faire son procès, pour avoir entrepris son expédition sans ordre. Il fut lontems caché à Roüen chez le Président de Marigny, & comme il s'en falloit beaucoup qu'il eût rapporté de la Floride dequoi acquitter les dettes, qu'il avoit contractées pour se mettre en état d'en chasser les Espagnols, il eût eu bien de la peine à trouver dequoi subsister, sans les secours, que lui donnerent ce Magistrat, & quelques-uns de ses anciens Amis. La Reine Elizabeth, qui regnoit alors en Angleterre, lui envoya peu de tems après faire des propositions très-avantageuses, s'il vouloit entrer à son service; mais le Roy son Maître, qui dans le fond avoit été charmé de son action, lui ayant publiquement rendu ses bonnes graces, il remercia cette Princesse.

1567.

Sa mort.

Enfin D. ANTOINE lui offrit le Commandement de la Flotte, qu'il armoit pour soûtenir son droit à la Couronne de Portugal, dont le Roy Philippe II. s'étoit emparé : il embrassa avec joye une si belle occasion de faire encore une fois la guerre aux Espagnols ; mais étant parti pour se rendre auprès du Prince Portugais, il tomba malade à Tours, & y mourut, universellement regretté, & avec la reputation d'un des plus braves & des plus habiles Capitaines de son siécle, aussi capable de commander une Flotte, qu'une Armée de Terre. Digne sans doute des plus grands éloges, si le ressentiment de ses injures particulieres ne fût entré pour rien dans la plus brillante action de sa vie, & si elle n'eût point eu d'autre motif, que son zéle pour l'honneur du nom François.



HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE TROISIE'ME.



UOIQUE par l'évacuation de la Floride, après l'heureuse expédition de M. de Gourgues, la France eût paru renoncer à tout Etabliſſement dans le Continent de l'Amerique, les Normands, les Baſques & les Bretons continuoient toujours à faire la Pêche des Baleines & des Moruës ſur le grand Banc, & le long des Côtes de Terre-Neuve, dans tout le Golphe S. Laurent, & dans le grand Fleuve, qui s'y décharge. Quelques-uns même lierent inſenſiblement commerce avec les Naturels du Pays, & la traitte des Pelleteries commença bientôt à devenir un objet, que l'amour de la nouveauté, & la facilité, avec laquelle ſe faiſoit ce trafic, firent préferer à la Pêche, & qui métamorphoſa pluſieurs de nos Matelots en Marchands.

Tentatives du Marquis de la Roche ſur le Canada.

1598.

Enfin en 1598. la France, après cinquante ans de troubles domeſtiques, ayant recouvré ſa premiere tranquillité, par la valeur, l'activité, & la clémence de Henry le Grand, & ſe trouvant en état de tout entreprendre ſous le plus habiles de ſes Rois, le goût des Colonies revint aux François, & le Marquis de la Roche, Gentilhomme Breton, obtint de Sa Majeſté la même Commiſſion, & les mêmes pouvoirs, qu'avoit eus M. de Rober-

1598.

val ſous François I. & que Henry III. lui avoit déja accordées à lui-même, mais dont il ne s'étoit pas trouvé en ſituation de faire uſage. Ses Lettres Patentes, qui ſont dattées du douziéme de Janvier 1598. (*a*) portent, que conformément à la volonté du feu Roy Henry III. Sa Majeſté l'a créé ſon Lieutenant Général au Pays de Canada, Hochelaga, Terres Neuves, Labrador, Riviere de la grand'Baye (*b*), Norimbegue, & Terres adjacentes, aux conditions, qui ſuivent.

Sa Commiſſion.

Qu'il aura particulierement en vûë d'établir la Foy Catholique; que ſon autorité s'étendra ſur tous les Gens de guerre, tant de Mer, que de Terre: Qu'il choiſira les Capitaines, Maîtres de Navires & Pilotes, qu'il pourra les commander en tout ce qu'il jugera à propos, ſans que, ſous aucun prétexte, ils puiſſent refuſer de lui obéir: Qu'il pourra diſpoſer des Navires & des Equipages, qu'il trouvera dans les Ports de France en état de mettre en Mer, lever autant de Trouppes, qu'il voudra, faire la guerre, bâtir des Forts & des Villes, leur donner des Loix, en punir les Violateurs, ou leur faire grace; concéder aux Gentilshommes des Terres en Fiefs, Seigneuries, Châtellenies, Comtés, Vicomtés, Baronnies, & autres dignités relevantes du Roy, ſelon qu'il le croira convenable au bien du Service, & aux autres de moindre condition, à telle charge & redevance annuelle, qu'il lui plaira leur impoſer; mais dont ils ſeront exempts les ſix premieres années, & plus, s'il l'eſtime néceſſaire: Qu'au retour de ſon expédition, il pourra repartir entre ceux, qui auront fait le voyage avec lui, le tiers de tous les gains & profits mobiliaires, en retenir un autre pour lui, & employer le troiſiéme aux frais de la guerre, Fortifications, & autres dépenſes communes: Que tous les Gentilshommes, Marchands, & autres, qui voudront l'accompagner à leurs frais, ou autrement, le pourront en toute liberté, mais qu'il ne leur ſera pas permis de faire le commerce, ſans ſa permiſſion, & cela ſous peine de confiſcation de leurs Navires, marchandiſes, & autres effets: Qu'en cas de maladie ou de mort, il pourra par Teſtament, ou autrement, nommer un ou deux Lieutenans, pour tenir ſa place: Qu'il aura la liberté de faire dans tout le Royau-

(*a*) M. de la Roche y eſt nommé Troïlus de Meſgouet, Chevalier de l'Ordre, Conſeiller d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majeſté, Marquis de Cotemmeal, Baron de Las, Vicomte de Carentan & de S. Lo en Normandie, Vicomte de Trevalet, Sieur de la Roche, Gommard, & Quermoulec, de Gornal, Bonteguigno, & Liſcuit.

(*b*) C'eſt ainſi qu'on appelloit communément alors le Fleuve de S. Laurent.

me la levée des Ouvriers, & autres Gens néceſſaires pour le ſuccès de ſon entrepriſe : En un mot, qu'il joüira des mêmes pouvoirs, privileges, puiſſance, & autorités, dont le Sieur de Roberval avoit été gratifié par le Roy François I. 1598.

Le Marquis de la Roche revêtu d'une Commiſſion, qui le mettoit en état de tout entreprendre, voulut aller reconnoître lui-même le Pays : il arma un Vaiſſeau, ſur lequel il s'embarqua la même année avec un habile Pilote Normand, nommé Chedotel. La premiere Terre, qu'il aborda, fut *l'Iſle de Sable*, éloignée d'environ vingt-cinq lieuës au Sud-Eſt de l'Iſle Royale, & où l'on aſſûre que dès l'année 1508. le Baron de Lery avoit voulu établir une Colonie. Il avoit bien mal choiſi : à peine l'Iſle de Sable produit-elle quelques herbes & quelques broſſailles, & jamais Terre ne fut moins propre pour être la demeure des Hommes, outre qu'elle eſt très-petite, & n'a point de Port. Cette Iſle eſt par les quarante-quatre dégrés douze minutes Nord. La variation obſervée y eſt de treize dégrés Nord-Eſt. Elle eſt fort étroitte, & a la figure d'un Arc. On trouve dans ſon milieu un Lac d'environ cinq lieuës de circuit, & l'Iſle en a environ dix. Ses deux extrémités ſont des écueils de bancs de ſable, dont l'un court Nord-Eſt-Quart-d'Eſt, & l'autre Sud-Eſt. Elle eſt à trente-cinq lieuës Nord & Sud de Camceaux, & a des Montagnes de ſable, qu'on découvre de ſept ou huit lieuës. M. de la Roche y débarqua quarante Miſerables, qu'il avoit tirés des priſons de France, & qui s'y trouverent bientôt plus mal à leur aiſe, que dans leurs cachots mêmes.

Son entrepriſe échouë. Deſcription de *l'Iſle de Sable.*

Il alla enſuite reconnoître les Côtes du Continent le plus proche, qui ſont celles de l'Acadie, & après y avoir pris toutes les connoiſſances, dont il crut avoir beſoin, il appareilla pour retourner en France : Son deſſein étoit de repaſſer par l'Iſle de Sable, pour y embarquer ceux, qu'il y avoit laiſſés ; mais les vents contraires ne lui permirent pas d'y aborder. Divers contretems l'arrêterent en France les années ſuivantes, & l'empêcherent de ſuivre ſon entrepriſe. Il fut plus d'un an Priſonnier du Duc de Mercœur, qui étoit encore le Maître en Bretagne ; & des Perſonnes puiſſantes, à qui ſon zéle pour la Religion Catholique, ne plaiſoit pas, trouverent moyen d'arrêter les effets de la bonne volonté du Roy à ſon égard. Deſorte que, comme il avoit fait de grandes avances, qui ne lui avoient rien produit, il ne ſe trouva plus en état de les continuer, & l'on aſſûre qu'il en mourut de chagrin.

1598. Faute, qu'il fit.

La faute, qu'il fit, fut de n'avoir pas commencé un Etablissement à l'Acadie, où une seule pêche sedentaire, qui ne lui auroit pas coûté beaucoup, lui auroit produit des retours assûrés & présens. Les quarante Malheureux, qu'il avoit laissés dans l'Isle de Sable, y rencontrerent sur le bord de la Mer quelques débris de Vaisseaux, dont ils fabriquerent des Barraques, pour se mettre à couvert des injures du tems; c'étoit des débris de Navires Espagnols, qui étoient partis pour faire un Etablissement à l'Isle Royale (*a*). De ces mêmes Navires il étoit sorti quelques Moutons & quelques Bœufs, qui avoient multiplié dans l'Isle de Sable, & ce fut pendant quelque tems une ressource pour ces pauvres Exilés : le Poisson fut ensuite leur unique nourriture, & quand leurs habits furent usés, ils s'en firent des peaux de Loups marins. Enfin au bout de sept ans, le Roy ayant oüi parler de leur aventure, obligea le Pilote Chedotel à les aller chercher, mais il n'en trouva plus que douze, le reste étant mort de misere. Sa Majesté voulut voir ceux, qui étoient revenus, dans le même équipage, où Chedotel les avoit trouvés, couverts de peaux de Loups marins, les cheveux, & la barbe d'une longueur, & dans un désordre, qui les rendoient assez semblables aux prétendus Dieux des Fleuves, & défigurés à faire horreur. Ce Prince leur fit donner à chacun cinquante écus, & les renvoya chez eux déchargés de toutes poursuites de la Justice.

Voyages de M. Chauvin. 1600-02.

Le mauvais succès de la tentative du Marquis de la Roche, n'empêcha point qu'après sa mort on ne sollicitât vivement la Commission, qu'il avoit euë du Roy. Le Sieur de PONTGRAVE' habile Navigateur, & un des principaux Négocians de S. Malo, avoit fait plusieurs Voyages à Tadoussac, & avoit compris que la traitte des Pelleteries, si elle étoit dans une seule main, pourroit être le fond d'un grand commerce : il proposa à M. CHAUVIN, Capitaine de Vaisseaux, d'en demander au Roy le Privilege exclusif, avec toutes les prérogatives attachées à la Commission de M. de la Roche. M. Chauvin goûta cet avis, fit agir les Amis, qu'il avoit en Cour, & obtint ce qu'il demandoit. Il équipa aussitôt quelques Bâtimens de fort peu de port, & les conduisit lui-même à Tadoussac.

Fautes, qu'il fit.

Pontgravé, qui étoit de ce voyage, vouloit monter jusqu'aux Trois Rivieres, parceque ce Lieu, qu'il avoit visité avec soin, lui paroissoit plus propre qu'aucun autre, à un Etablissement;

(*a*) Nommée alors l'Isle de Cap Breton.

1600-02.

mais le deſſein de M. Chauvin n'étoit pas d'en faire aucun, encore moins de remplir l'article de ſa Commiſſion, qui regardoit la Religion Catholique, parcequ'il étoit Calviniſte ; il ne vouloit que troquer des Marchandiſes contre des Pelleteries, dont il eut bientôt rempli ſes Navires. Il laiſſa néanmoins à Tadouſſac quelques-uns de ſes Gens, qui y auroient péri de faim, ou de maladie pendant l'hyver, ſi les Sauvages n'en avoient eu compaſſion. L'année ſuivante il retourna de bonne heure à ſa traitte, & ce ſecond voyage ne lui produiſit pas moins que le premier ; il ſe préparoit à un troiſiéme, lorſque la mort mit fin à ſes projets.

Entrepriſe du Commandeur de Chatte.

1603.

Le Commandeur de CHATTE, Gouverneur de Dieppe, lui ſuccéda, forma une Compagnie de Marchands de Roüen, avec leſquels pluſieurs Perſonnes de condition entrerent en ſocieté, & fit un Armement, dont il confia la conduite à Pontgravé, à qui le Roy avoit donné des Lettres Patentes, pour continuer les découvertes dans le Fleuve du Canada, & pour y faire des Etabliſſemens. Dans le même tems Samuël de CHAMPLAIN, Gentilhomme Saintongeois, Capitaine de Vaiſſeaux, & en reputation d'Officier brave, habile & expérimenté, arriva des Indes Occidentales, où il avoit paſſé deux ans & demi. Le Commandeur de Chatte lui propoſa de faire le voyage de Canada, & il y conſentit avec l'agrément du Roy.

Premier Voyage de Champlain.

Il partit avec Pontgravé en 1603. Ils s'arrêterent peu à Tadouſſac, où ils laiſſerent leurs Vaiſſeaux, & s'étant mis dans un Batteau leger avec cinq Matelots, ils remonterent le Fleuve juſqu'au Sault S. Loüis, c'eſt-à-dire, juſqu'où Jacques Cartier étoit allé ; mais il paroît que la Bourgade d'Hochelaga ne ſubſiſtoit plus dès lors, ou étoit reduite à très-peu de choſe, puiſque M. de Champlain, dont les Mémoires ſont extrêmement détaillés, n'en dit pas un ſeul mot. A leur retour en France, ils trouverent le Commandeur de Chatte mort, & ſa Commiſſion donnée à Pierre du Guaſt, Sieur de MONTS, Saintongeois, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, & Gouverneur de Pons, lequel avoit encore obtenu le commerce excluſif des Pelleteries, depuis les quarante dégrés de Latitude-Nord, juſqu'aux cinquante-quatre, le droit de conceder des Terres juſqu'aux quarante-ſix, & des Lettres Patentes de Vice-Amiral, & de Lieutenant Général dans toute cette étenduë de Pays.

M. de Monts en Acadie.

M. de Monts étoit Calviniſte, & le Roy lui avoit permis l'exercice de ſa Religion en Amerique, pour lui & pour les ſiens,

1604. ainsi qu'il se pratiquoit dans le Royaume. De son côté il s'étoit engagé à peupler le Pays, & à y établir la Religion Catholique parmi les Sauvages. C'étoit d'ailleurs un fort honnête Homme, dont les vûës étoient droittes, qui avoit du zéle pour l'Etat, & toute la capacité nécessaire pour réussir dans l'entreprise, dont il s'étoit chargé; mais il fut malheureux, & presque toujours mal servi. Son Privilege exclusif pour le commerce des Pelleteteries lui suscita des Envieux, qui vinrent à bout de le ruiner. Il avoit conservé la Compagnie formée par son Prédécesseur, & il l'augmenta même de plusieurs Négocians des principaux Ports de France, surtout de celui de la Rochelle. Tant de forces réunies le mirent en état de faire un Armement plus considerable, que n'en avoit fait aucun de ceux, à qui il succédoit, & ce fut en partie à Dieppe, & en partie au Havre-de-Grace, qu'il le fit.

Il étoit composé de quatre Vaisseaux, dont l'un étoit destiné à faire la traitte des Pelleteries à Tadoussac. Pontgravé eut ordre de conduire le second à Camceaux, de courir de-là tout le Canal, que forment l'Isle Royale, & l'Isle de S. Jean, pour écarter ceux, qui voudroient faire le commerce avec les Sauvages, au préjudice des droits de M. de Monts, lequel conduisit les deux autres Navires en Acadie. Il étoit accompagné de plusieurs Volontaires, du Sieur de Champlain, & d'un autre Gentilhomme, nommé Jean de Biencourt, Sieur de POUTRINCOURT, qu'il fit dans la suite son Lieutenant. Mais avant que d'entâmer le reçit de ce qui se passa dans le cours de cette Expédition, j'ai cru qu'il étoit à propos de donner une idée juste de l'Acadie, dont j'aurai si souvent occasion de parler dans la suite de cet Ouvrage, & que l'on a souvent confonduë avec les Provinces voisines.

Description de ce Pays.

L'Acadie, selon tous les Auteurs, qui se sont exprimés exactement, est une Peninsule de forme triangulaire, qui borne l'Amerique au Sud-Est. Jean de Laët le dit expressément au Chapitre quatriéme de sa Description de l'Inde Occidentale (a). Tous les Historiens, & les Geographes parlent de même, si on en excepte Messieurs de Champlain & Denys, qui donnent à l'Acadie des bornes beaucoup plus étroites. Le premier, au Chapitre huitiéme de ses Voyages, ne donne le nom d'Acadie,

(a) *Cadia, pars Continentis, triangularis est forma, ... qui duo sinus exiguo terræ spatio disjuncti, hanc Provinciam penè Insulam efficiunt.*

qu'à

qu'à la Côte Méridionnale de la presqu'Isle (*a*), & M. Denys, qui a lontems demeuré dans ce Pays-là, qui nous en a donné une description très-exacte, qui en a possedé en propre, & gouverné au nom du Roy la Côte Orientale, est du même sentiment. 1604.

Celui-ci divise en quatre Provinces toute la partie Orientale & Méridionnale du Canada, laquelle avoit de son tems quatre Proprietaires, Lieutenans Généraux pour le Roy. La premiere, depuis Pentagoët, jusqu'à la Riviere de S. Jean, il la nomme *la Province des Etechemins*, & c'est ce qu'on appelloit auparavant *la Norimbegue* : la seconde, depuis la Riviere de S. Jean, jusqu'au *Cap de Sable*, il lui donne le nom de *Baye Françoise* : la troisiéme, selon lui, est l'Acadie, depuis le Cap de Sable jusqu'à Camceaux, & c'est ce que les Anglois ont d'abord nommé *Nouvelle Ecosse*, à l'occasion, que je dirai bientôt. La quatriéme, qui étoit son Domaine & son Gouvernement, depuis Camceaux jusqu'au *Cap des Rosiers* : il l'appelle *la Baye de S. Laurent ;* d'autres l'ont nommée *Gaspesie*.

Ne diroit-on pas même qu'on a eu en vûë cette façon de penser de nos deux plus anciens Auteurs sur l'Acadie, lorsqu'on a déclaré dans le Traité d'Utrecht, que le Roy Très-Chrétien cedoit à la Reine d'Angleterre, & à ses Successeurs, à perpétuité, *l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la Ville de Port Royal, ou Annapolis Royale, avec sa Banlieuë ?* car puisque ce Traité ajoûte le Port Royal à l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, il s'ensuit, ce semble, qu'elle ne comprenoit pas toute la presqu'Isle, sous le nom d'Acadie propre, ou de Nouvelle Ecosse.

Je sçai que dans plusieurs Traités, qui se sont faits entre les deux Couronnes, on trouve le nom de Nouvelle Ecosse, attribué, tantôt à la Peninsule exclusivement à la Côte Méridionnale du Canada, & tantôt à cette Côte exclusivement à la Peninsule ; mais on ne prouvera par aucun Mémoire, qui puisse faire foi, que l'une & l'autre l'aient porté en même tems. Outre que ces changemens de noms sont modernes, & qu'il s'agit entre les Anglois & nous des anciennes limites de l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse.

Il est si vrai qu'en Angleterre même, le nom de Nouvelle Ecosse

(*a*) Le Sieur du Pont » avec la Commission du Sieur de Monts va à Camceaux, & » le long de la Côte du Cap Breton. Le Sieur » de Monts prend sa route plus à val, vers » les Côtes de l'Acadie. «

1604. ſe donnoit uniquement à la preſqu'Iſle, que Guillaume-Alexandre, Comte de Sterlin, ayant été gratifié par le Roy Jacques I. de tout ce qui avoit été enlevé à la France dans cette partie du Canada, ſous le regne de ce Prince, il ſépara cette conceſſion en deux Provinces, nomma la Peninſule *Nouvelle Ecoſſe*, & donna au reſte le nom de *Nouvelle Alexandrie*. C'eſt ce qu'on peut voir dans Laët, qui rapporte l'Acte de Donation au même endroit, que j'ai déja cité. Pluſieurs années après, Charles II. ayant ordonné, en vertu du Traité de Breda, la reſtitution de l'Acadie aux François, le Chevalier Temple prétendit être en droit de garder Pentagoët, diſant que ce poſte n'étoit point compris dans l'Acadie, mais dans la Nouvelle Ecoſſe; on lui fit pourtant voir que ſa prétention étoit ſans fondement.

Après cette courte digreſſion, qui ne doit point être regardée comme étrangere à mon Hiſtoire, puiſqu'il s'agit de regler un point important de Géographie, qui concerne directement le ſujet, que j'y traite, je vais dire deux mots de ces Provinces Méridionnales de la Nouvelle France, qui furent alors découvertes par MM. de Monts & de Champlain. Il n'y en a peut-être pas au Monde, où l'on rencontre de plus beaux Ports, ni qui puiſſe fournir plus abondamment toutes les commodités de la vie. Le climat y eſt aſſez doux & fort ſain, & l'on n'y a encore trouvé que des Terres d'une fécondité ſurprenante. On a vû auprès de la Haive un ſeul grain de Froment, qui avoit produit cent cinquante épis fort longs, & tellement chargés, qu'il avoit fallu y mettre un cercle de fer, pour les ſoûtenir. Le Sieur Denys, qui rapporte ce fait, dont il avoit été témoin, ajoûte qu'au même endroit il vit un champ de Bled, où les grains, qui avoient le moins produit, portoient huit tiges, toutes fournies d'épis, dont le moindre avoit un demi-pied de long. Enfin on ne voit nulle part de plus belles Forêts, ni dont les Bois ſoient plus propres à la conſtruction, & à la mâture.

Il y a en quelques endroits des mines de Cuivre, & en d'autres, du Charbon de terre: on aſſûre même qu'à trois-quarts de lieuës au large de l'Iſle *Menane*, qui ſert de reconnoiſſement aux Vaiſſeaux pour entrer dans la Riviere S. Jean, il y a un Rocher preſque toujours couvert par la Mer, lequel eſt de Lapis lazuli. On ajoûte que le Commandeur de Razilli en avoit détaché un morceau, qu'il envoya en France, & le Sieur Denys, qui l'avoit vû, dit qu'il fut eſtimé dix écus l'once. Les Poiſſons, qu'on pêche plus communément ſur ces Côtes, ſont la Moruë,

1604.

le Saulmon, le Maquereau, le Haranc, la Sardine, l'Alose, la Truitte, le Gatte, le Gaparot, le Bar, l'Esturgeon, la Goberge; tous Poissons, qui se peuvent saler & transporter. Le Loup marin, la Vache marine, & la Baleine y sont en très-grande quantité. On assûre que dans le seul Port de *Moucouadi* on pourroit pêcher en une seule saison assez de Baleines, pour la Carguaison de plusieurs Navires. D'ailleurs les Rivieres sont remplies de Poissons d'eau douce, & leurs bords, d'un Gibier infini.

La situation de l'Acadie est admirable pour le commerce, c'est la tête de l'Amérique Septentrionnale, & l'entrepôt le plus proche, le plus sûr, & le plus commode pour le commerce des Indes Occidentales. Son étenduë est de deux-cent cinquante lieuës de circuit, entre les quarante-trois & les quarante-six dégrés de Latitude-Nord; les courants n'y sont point fâcheux, & l'on y navigue de tous vents. On peut voir le détail & la preuve de tout ceci dans l'excellent Ouvrage de M. Denys, qui n'a rien écrit, que ce qu'il a vû par lui-même, & qui étoit connoisseur. Outre que tous ceux, qui ont fait quelque sejour dans le Pays, ont parlé le même langage. Je reviens à M. de Monts.

Etablissement à Sainte Croix.

Il étoit parti du Havre-de Grace le septiéme de Mars 1604. & le sixiéme de May il entra dans un Port de l'Acadie, où il rencontra un Navire, qui y faisoit la traite, malgré les défenses. Il le confisqua en vertu de son Privilege exclusif, & le Port fut nommé *le Port Rossignol*, du nom du Capitaine, à qui appartenoit le Navire confisqué; comme si M. de Monts eût voulu dédommager cet Homme de la perte, qu'il lui faisoit souffrir, en immortalisant son nom. Au sortir de ce Port, il entra dans un autre, qui fut appellé *le Port au Mouton*, parcequ'un Mouton s'y noya. Il y débarqua tout son Monde, & y passa plus d'un mois, tandis que M. de Champlain visitoit toute la Côte dans une Chalouppe, pour chercher un endroit propre à l'Etablissement, qu'on avoit projetté.

Il auroit bien pu s'épargner la peine d'aller si loin, & même de venir jusques-là; car il se trouvoit entre Camceaux, & la Haive, qui sont sans contredits, les deux meilleurs Ports de l'Acadie, & les mieux situés pour le commerce; mais il ne daigna pas même s'y arrêter. Il n'entra ni dans le Port Royal, ni dans la Baye Françoise, ni dans la Riviere S. Jean, & il poussa vingt lieuës plus loin, jusqu'à une petite Isle, où M. de Monts étant arrivé peu de tems après lui, résolut de s'établir. Il lui donna le nom

1605. d'*Isle de Sainte Croix*, & comme elle n'a qu'une demie-lieuë de circuit, elle fut bientôt toute défrichée. On s'y logea assez bien, & on y sema du Bled, qui rapporta extraordinairement.

Incommodités de ce Port.

On ne tarda pourtant pas à reconnoître qu'on avoit fait un mauvais choix. L'hyver venu, on se trouva sans eau douce, & sans bois, & comme on fut bientôt réduit aux chairs salées, & que plusieurs, pour s'épargner la peine d'aller chercher de l'eau dans le Continent, s'aviserent de boire de la neige fonduë, le Scorbut se mit dans la nouvelle Colonie, & y fit de grands ravages. Aussi, dès que la Navigation fut libre, M. de Monts n'eut rien de plus pressé, que de chercher un endroit plus avantageux. Il prit sa route au Sud, rangea la Côte, qui court Est & Ouest l'espace de 80. lieuës, depuis la Riviere de *S. Jean*, jusqu'au *Kinibequi*; puis Nord & Sud, jusqu'à une pointe, que Champlain, qui pendant l'hyver s'étoit occupé à visiter le Pays, avoit nommé *Malebare*, parceque sa Barque y avoit couru risque d'échoüer. Il en avoit même pris possession au nom du Roy, aussi-bien que du *Cap Blanc*, ou *Cap Codd*, qui est au-delà; ce qui n'a point empêché les Anglois de s'y établir peu de tems après.

M. de Monts transporte sa Colonie au Port Royal.

Environ à moitié chemin de Sainte Croix à la Riviere de Quinibeki, on trouve celle de *Pentagoët*, qui traverse par le milieu ce qu'on appelloit *la Norimbegue*, dont on a fait si lontems une belle & puissante Province, & où il n'y a jamais eu que quelques Villages *d'Etehemins* assez peu peuplés. Enfin M. de Monts n'aïant pu, dans une si longue course, se déterminer à aucun endroit, pour s'y fixer, retourna à Sainte Croix, où Pontgravé le vint bientôt joindre, en arrivant de France. Ils trouverent cette Habitation en fort mauvais état; & M. de Monts convaincu, qu'il falloit la placer ailleurs, résolut de retourner en Acadie. Il s'embarqua donc avec Pontgravé, &, chemin faisant, il entra dans le Port Royal. Il le trouva tellement à son gré, qu'il prit sur le champ la résolution d'y transporter sa Colonie, chargea Pontgravé de ce soin, & le déclara son Lieutenant.

Description de ce Port.

Le Port Royal, qui doit son nom à M. de Monts, n'a qu'un défaut, qui est la difficulté d'y entrer & d'en sortir; à quoi on peut ajoûter l'incommodité des broüillars, qui y sont fréquens. Il n'y peut entrer qu'un Vaisseau à la fois, & il faut qu'il y entre la poupe la premiere, & avec des précautions infinies : ce qui vient de la force des courants & de la Marée. A cela près, la nature n'a presque rien épargné pour en faire un des plus beaux Ports

1605.

du Monde. Il a deux lieuës de long ſur une grande lieuë de large ; une petite Iſle, qu'on a nommée *l'Iſle aux Chevres*, eſt preſque au milieu du Baſſin, & les Vaiſſeaux peuvent en approcher de fort près. On n'y trouve nulle part moins de quatre à cinq braſſes d'eau, & l'entrée en a dix-huit. Le fonds eſt par tout très-bon, & les Navires peuvent y être à l'abry de tous les vents. A l'extrémité du Port il y a une pointe, qui avance entre deux Rivieres, où il y a aſſez d'eau pour les Chaloupes. Le Climat y eſt temperé, l'hyver moins rude, qu'en beaucoup d'autres endroits de la Côte, la chaſſe abondante, le Pays charmant, de vaſtes Prairies, environnées de grandes Forêts, & par tout, des Terres fertiles.

De la Baye Françoiſe, & de la Riviere de S. Jean.

Du Port Royal à la *Riviere de S. Jean*, la traverſe eſt de deux lieuës, & c'eſt la largeur de la *Baye Françoiſe*, qui en a autant de profondeur. On prétend que dans la plûpart des Bayes, qui ſont de ce côté-là, il y a des Mines de Cuivre. L'entrée de la Riviere de S. Jean, eſt encore plus difficile, que celle du Port Royal. Il faut prendre ſur la droite, ſans trop approcher des Terres. A une petite portée de Canon, il y a un rapide, ſur lequel les Chalouppes & les Barques mêmes peuvent paſſer, quand la Marée eſt haute. A la chute de ce rapide, il y a une foſſe d'environ quatre-cent pas de circuit, dans laquelle on voyoit autrefois un grand Arbre debout, qui ſembloit flotter, & ne quittoit jamais ſa place, malgré la violence du courant.

Arbre ſingulier.

Il paroiſſoît de la groſſeur d'une barrique, mais il étoit quelquefois tout couvert par la Mer pendant pluſieurs jours. Il ſembloit auſſi tourner comme ſur un pivot, car on ne le voyoit pas toujours d'un même côté. Les Sauvages lui rendoient une ſorte de culte, en y attachant des Peaux de Caſtors, ou d'autres Animaux; & quand ils étoient en route, & qu'ils ne l'appercevoient point, ils auguroient mal de leur voyage. On prétend que M. de la Tour, dont nous parlerons dans la ſuite, y fit un jour attacher un cable, & que dix Rameurs, qu'il avoit mis dans une Chaloupe, ne purent jamais venir à bout de le tirer, quoi qu'ils fuſſent favoriſés du courant. Pour revenir à la Riviere de S. Jean; c'eſt une des plus grandes de la Nouvelle France. Ses bords ſont couverts de très-beaux Chênes, de pluſieurs autres ſortes d'Arbres, dont le bois eſt d'une bonne qualité ; & ſurtout de Noyers, dont le fruit eſt de figure triangulaire, & difficile à ouvrir ; mais quand il eſt preſenté au feu, il s'ouvre de lui-même, & il a un très-bon goût. On y trouve auſſi des Vignes, dont

1605.

le raiſin eſt fort gros, la peau épaiſſe & dure, & le goût délicieux.

Le Port Roïal concédé à M. de Poutrincourt.

Le Sieur de Pontgravé ne penſoit pas tout-à-fait du Port Roïal, comme M. de Monts, les avantages, que l'on y rencontroit, le toucherent moins, que les inconveniens, dont j'ai parlé, ne le rebuterent; mais M. de Poutrincourt n'en porta pas le même jugement, & comme en s'aſſociant avec M. de Monts, il avoit formé le deſſein de s'établir en Amerique avec ſa Famille, il lui demanda ce Port, & n'eut aucune peine à l'obtenir. Cette Conceſſion, faite en vertu du pouvoir, que M. de Monts avoit reçu du Roy, fut encore confirmée par des Lettres Patentes de Sa Majeſté; mais ce Gentilhomme plus occupé de la Traitte avec les Sauvages, que de la culture des Terres, n'eut pas autant de ſoin de donner de la ſolidité à ſon nouvel Etabliſſement, qu'il avoit montré d'ardeur, pour acquerir un ſi beau Domaine, & nous l'en verrons bientot chaſſé par les Anglois, contre leſquels il auroit pu ſe défendre, s'il avoit pu ſeulement leur oppoſer trente Hommes bien retranchés.

M. de Monts perd ſon Privilege excluſif.

L'automne aprochant, M. de Monts paſſa en France, & à ſon arrivée à la Cour, il trouva les choſes bien changées à ſon égard. Les Pêcheurs de tous les Ports du Royaume avoient repreſenté au Roy que, ſous prétexte de les empêcher de traitter avec les Sauvages, on les privoit des choſes les plus néceſſaires pour leur Pêche, & qu'ils ſeroient contraints d'y renoncer, ſi l'on ne faiſoit ceſſer ces vexations. Ils furent écoutés, le Conſeil comprit le tort, que feroit au Commerce l'interruption de la Pêche, qui dès lors en faiſoit une des plus conſiderables branches, & le Privilege excluſif de M. de Monts, qui devoit encore durer deux ans, fut revoqué. Il ne perdit pourtant pas courage; il fit un nouveau Traitté avec M. de Poutrincourt, qui l'avoit ſuivi en France, & lui fit armer à la Rochelle un Vaiſſeau, qui mit à la voile le treiziéme de May 1606.

Extrémité, où la Colonie eſt reduite.

1606.

Le voyage fut long, ce qui donna lieu aux Habitans du Port Royal de croire qu'on les abandonnoit. Pontgravé fit bien tout ce qu'il put, pour les raſſûrer; mais à la fin, comme on manquoit abſolument de tout, il fut contraint de s'embarquer avec tout ſon Monde, & de reprendre la route de France: il ne laiſſa dans le Fort que deux Hommes, qui voulurent bien demeurer ſeuls à la merci des Sauvages, pour garder les effets, qu'on ne pouvoit pas tranſporter. Il étoit encore preſqu'à la vûë de la Baye Françoiſe, lorſqu'il apprit par une Barque l'arrivée de M.

de Poutrincourt à *Camceaux*. Sur cette nouvelle il rebroussa chemin, & rentra dans le Port Royal, où Poutrincourt s'étoit déja rendu, sans qu'ils se fussent rencontrés. C'est que pour aller de Port Royal à Camceaux, on passe entre le Continent & *l'Isle Longue*; au lieu que pour aller de Camceaux au Port Royal, il faut prendre la pleine Mer, à cause des courants. 1606.

M. de Poutrincourt ayant ramené l'abondance dans son Habitation, il ne songea plus qu'à se fortifier, & Pontgravé s'y livra tout entier. C'étoit un Homme sage, habile, infatiguable, & d'une grande expérience. Il avoit le secret de tenir ses Gens toujours occupés, ce qui contribuoit à les garantir des maladies, qui avoient désolé l'Etablissement de Sainte Croix. M. de Champlain voulut aussi poursuivre ses découvertes, mais comme la saison étoit déja trop avancée, il ne put aller que dix ou douze lieuës au-delà de Malebarre, & son voyage fut assez inutile. La culture des Terres eut plus de succès: le Froment, & les autres Grains, qu'on avoit sémés, fructifierent au-delà de ce qu'on en avoit esperé; les autres travaux se faisoient avec joye, parceque les vivres ne manquoient point, & que la fertilité du Pays sembloit répondre que la source de cette abondance ne tariroit jamais. Les maladies, dont on avoit retranché la cause, diminuoient. Enfin les Sauvages commençoient à s'apprivoiser.

Elle est secouruë à propos.

Un Avocat de Paris, nommé Marc Lescarbot, Homme d'esprit, & fort attaché à M. de Poutrincourt, avoit eu la curiosité, peu ordinaire aux Personnes de sa Profession, de voir le Nouveau Monde, & servit beaucoup à mettre, & à maintenir les choses dans cet heureux état. Il animoit les uns, il picquoit les autres d'honneur, il se faisoit aimer de tous, & ne s'épargnoit lui-même en rien. Il inventoit tous les jours quelque chose de nouveau pour l'utilité publique, & jamais on ne comprit mieux de quelle ressource peut être dans un nouvel Etablissement, un esprit cultivé par l'étude, que le zéle de l'Etat engage à se servir de ses connoissances, & de ses réfléxions. C'est à cet Avocat, que nous sommes redevables des meilleurs Mémoires, que nous ayons de ce qui s'est passé sous ses yeux, & d'une Histoire de la Floride Françoise. On y voit un Auteur exact, & judicieux, un Homme, qui a des vûës, & qui eût été aussi capable d'établir une Colonie, que d'en écrire l'Histoire.

Tandis que le Port Royal donnoit de si belles esperances, les Ennemis de M. de Monts achevoient de le perdre en France. Ils parvinrent enfin à lui faire ôter sa Commission, & il ne put mê-

Fautes & malheurs de M. de Monts.

1606. me obtenir d'autre dédommagement pour les avances, qu'il avoit faites, qu'une ſomme de 6000. liv. à prendre ſur les Vaiſſeaux, qui iroient faire le commerce des Pelleteries. On lui fit beaucoup valoir cette gratification, qui dans le fond n'étoit rien, puiſque les frais, qu'il auroit fallu faire pour lever cet argent, euſſent excédé la ſomme ; outre que la choſe étoit impratiquable, vû la nature de ce Commerce ; les lieux, où il ſe faiſoit, & le peu de recours, qu'il devoit s'attendre d'avoir contre ſes Débiteurs. Au reſte, ce Gentilhomme avoit fait à peu près les mêmes fautes, que ſes Prédéceſſeurs ; avec une dépenſe de quatre, ou cinq mille livres, dit M. de Champlain, il auroit fait reconnoître un Poſte avantageux, pour y jetter les fondemens de la Colonie, & rien dans la ſuite ne l'eût empêché de ſe maintenir, & de s'aggrandir, ſans être obligé d'avoir recours à un Privilege odieux, qu'il ne devoit pas ſe flatter de conſerver lontems.

Deſcription du Port de Camceaux.

Il ſemble que l'endroit, où il devoit s'arrêter, étoit Camceaux. C'eſt la tête de l'Acadie, & le lieu le plus propre pour recevoir dans toutes les ſaiſons des ſecours de France. Camceaux eſt un Havre, qui a environ trois lieuës de profondeur, compoſé de pluſieurs Iſles, dont la plus grande, & qui eſt au milieu des autres, a près de quatre lieuës de circuit. Le terrein en eſt fertile, bien arroſé & bien boiſé. Elle forme deux anſes, où le moüillage eſt bien sûr ; & dans le Continent, qui en eſt fort proche, il y a une Riviere, qu'on appelle *la Riviere aux Saulmons*, où l'on pêche une quantité prodigieuſe de ces Poiſſons. M. de Monts manqua encore d'une précaution néceſſaire ; ce fut d'avoir dequoi ſemer en arrivant, & quelques Beſtiaux, qui auroient aiſément multiplié dans un Pays extrêmement gras. De cette ſorte le ſuccès de ſon entrepriſe n'auroit pas dépendu des Navires de France, dont il devoit prévoir les retardemens, & il auroit pu établir une Pêche ſedentaire, qui ſeule auroit ſuffi pour l'enrichir. Mais l'avidité de tout avoir, fait ſouvent tout perdre.

M. de Monts ſe releve un peu.

L'année ſuivante il eut le credit de ſe faire rétablir pour un an dans ſon Privilege ; mais ce fut à condition, qu'il feroit un Etabliſſement dans le Fleuve S. Laurent. Sa Compagnie ne l'avoit
1607. pas abandonné dans ſa diſgrace ; mais il paroît qu'elle n'avoit en vûë, que le commerce des Pelleteries, & cet objet lui fit prendre le change, & abandonner l'Acadie. Ses Aſſociés équiperent deux Navires à Honfleur, & les confierent à MM. de Champlain & de Pontgravé, qui furent chargés d'aller faire la traitte

à

à *Tadoussac*, tandis que M. de Monts solliciteroit une prorogation de son Privilege. Il n'y réussit point, ce qui ne l'empêcha pourtant pas d'envoyer encore au printems de 1608. des Vaisseaux dans le Fleuve S. Laurent. 1607.

Fondation de Quebec.

1608.

Sa Compagnie se multiplioit à mesure que le commerce des Pelleteries devenoit plus considerable ; les Maloins surtout y étoient entrés en grand nombre, & avoient augmenté ses fonds : mais il s'aperçut bientôt que son nom nuisoit à ses Associés, & il se retira. En effet, dès que la Compagnie ne l'eut plus à sa tête, le Privilege lui fut rendu ; mais ces Marchands n'avoient point d'autre objet, que de remplir leurs coffres : ainsi ils ne faisoient rien pour la Colonie, qui dépérissoit en Acadie, & ne s'établissoit point ailleurs. Cependant cette même année 1608. M. de Champlain, qui s'embarrassoit peu du commerce, & qui pensoit en Citoyen, après avoir mûrement examiné en quel lieu on pourroit fixer l'Etablissement, que la Cour vouloit qu'on fît sur le Fleuve, s'arrêta enfin à Quebec (*a*). Il y arriva le troisiéme de Juillet, il y construisit quelques Barraques pour lui & pour les siens, & commença d'y faire défricher des Terres, qui se trouverent bonnes.

Le Roy veut qu'on envoye des Jesuites en Acadie.

Dès l'année précédente, le Roy ayant confirmé la concession, que M. de Monts avoit faite du Port Royal à M. de Poutrincourt, avertit ce Gentilhomme, qu'il étoit tems de travailler à la conversion des Sauvages, & que son intention étoit, qu'il y menât des Jesuites. Sa Majesté donna en même tems ordre au P. Cotton, son Confesseur, de choisir des Missionnaires pour l'Acadie, & ce Pere donna avis à ses Supérieurs de la volonté du Roy. Plusieurs Sujets se présenterent, mais on n'en accepta que deux, qui furent le P. Pierre Biard, qui professoit la Théologie à Lyon, & le P. Enemond Masse, Compagnon du P. Cotton. Ils furent bientôt prêts à partir ; mais ils ne furent pas lontems à s'appercevoir qu'on ne les vouloit point en Amerique.

Ce qui differe le départ de ces Peres.

M. de Poutrincourt étoit un fort honnête Homme, & sincérement attaché à la Religion Catholique ; mais les calomnies des Prétendus Reformés contre les Jesuites avoient fait impression sur son esprit, & il étoit bien resolu de ne les point mener au Port Royal. Il n'en témoigna pourtant rien au Roy, & ce Prince ayant donné ses ordres, ne douta point qu'ils ne s'exé-

(*a*) Voyez la situation de Quebec, & l'étymologie de ce nom dans les Fastes Chronologiques, année 1608.

1608. cutaſſent au plûtôt. Les Jeſuites le crurent auſſi, & le P. Biart ſe rendit au commencement de l'année à Bourdeaux, où on l'avoit aſſûré que l'Embarquement ſe devoit faire. Il fut bien ſurpris de n'y voir aucuns préparatifs, & il attendit envain une année entiere. Le Roy en fut informé, & fit de grands reproches à M. de Poutrincourt, lequel engagea ſa parole à Sa Majeſté, qu'il ne differeroit pas davantage à obéir à ſes ordres. Il ſe diſpoſa en effet à partir ; mais comme il ne parloit point d'embarquer les Miſſionnaires, le P. Cotton lui rendit une viſite, pour l'y engager par amitié. Poutrincourt lui dit qu'il le prioit de vouloir bien differer juſqu'à l'année ſuivante, parceque le Port Royal n'étoit nullement en état de recevoir ces Peres.

Une raiſon ſi frivole fut reçuë du P. Cotton comme une défaitte ; mais il ne jugea pas à propos d'inſiſter, ni de porter ſes plaintes au Roy. Ainſi M. de Poutrincourt partit pour l'Acadie, & à peine y fut-il arrivé, que voulant faire entendre à la Cour que le Miniſtere des Jeſuites n'étoit pas néceſſaire pour la converſion des Infidéles, il envoya au Roy une liſte de vingt-cinq Sauvages, qu'on avoit baptiſés à la hâte. Le Navire, qui l'avoit porté en Amerique, ramena en France M. de Biencourt, ſon Fils, lequel n'y devoit reſter qu'autant de tems, qu'il en falloit pour embarquer des vivres & des marchandiſes ; car l'attrait du commerce des Pelleteries y avoit fait preſque ceſſer la culture des Terres, & la diſette s'y faiſoit déja ſentir.

1610. Le P. Cotton ſe flattoit que Biencourt dégageroit la parole de ſon Pere, & ne partiroit pas ſans les Miſſionnaires ; mais Henry le Grand n'étoit plus, & il parut que Biencourt ſe croïoit, par la mort de ce Prince, quitte de tout engagement. Le P. Cotton s'en plaignit ; la Marquiſe de Guercheville, qui s'étoit déclarée la Protectrice des Miſſions de l'Amerique, l'apuya, & parla plus haut. Cela eut ſon effet ; M. de Biencourt offrit d'embarquer ces deux Jeſuites, & même de les défrayer ; mais cette derniere offre ne fut pas acceptée. La Reine Mere fit donner à ces Religieux 500. écus ; Madame de Verneüil fit leur Chapelle, Madame de Sourdis leur fournit le linge, Madame de Guercheville ſe chargea du reſte, & s'en acquitta avec un zéle, que le P. Cotton eut bien de la peine à moderer. Ces PP. ſe rendirent à Dieppe, où on leur avoit mandé, qu'on n'attendoit plus qu'eux, pour mettre à la voile ; mais à leur arrivée dans ce Port, deux Huguenots, Aſſociés de M. de Biencourt, refuſerent de leur donner paſſage. Ils le firent ſçavoir à la Cour, qui envoya

1610.

ſur le champ ordre à M. de Sigogne, Gouverneur de Dieppe, de déclarer à ces Marchands la volonté de la Reine Regente. Ils s'en mocquerent, & ces deux PP. voyant que M. de Sigogne ne ſe faiſoit point obéir, ſe retirerent à leur College de la Ville d'Eu.

Madame de Guercheville picquée de cette conduite, s'aviſa de faire à la Cour une quête, du produit de laquelle les deux Calviniſtes furent rembourſés & remerciés. Elle voulut enſuite traitter avec M. de Biencourt, mais ne trouvant pas ſes sûretés avec lui, elle acheta de M. de Monts, tous les droits, qu'il avoit obtenus du feu Roy, & qu'elle ſe promettoit de faire revivre; après quoi elle fit avec M. de Biencourt un Traitté de Societé, par lequel la ſubſiſtance des Miſſionnaires devoit être priſe ſur le produit de la Pêche, & du Commerce des Pelleteries. L'Auteur (*a*) de la vie du P. Cotton prétend que ce S. Homme laiſſa un peu trop en cette occaſion Madame de Guercheville, ſuivre les mouvemens de ſa généroſité; mais M. de Champlain, qui avoit alors plus de part que perſonne aux affaires de l'Acadie, n'eſt pas de même avis; car après avoir juſtifié cette Dame au ſujet de ſon Traitté, qu'il explique fort au long, il ajoûte: „ c'eſt ce Contrat d'Aſſociation, qui a fait tant ſemer de bruits, de plaintes & de crieries contre les PP. Jeſuites, qui en cela & en toutes autres choſes ſe ſont équitablement gouvernés ſelon Dieu & la raiſon, à la honte & confuſion de leurs Envieux & Médiſans. «

Deux Jeſuites arrivent au Port Royal.

1611.

Enfin les deux Miſſionnaires partirent avec M. de Biencourt, & prirent terre au Port Royal le 12. de Juin 1611. Les converſions précoces ceſſerent à leur arrivée, & ils eurent bientôt à eſſuyer tous les effets de la mauvaiſe humeur de ceux, qui s'étoient oppoſés à leur venuë. Ils ne firent pas ſemblant d'y être ſenſibles, & ne parurent occupés, que de leurs fonctions; ils regagnerent même par leurs bonnes manieres ceux, en qui les préjugés n'avoient pas alteré la droiture de cœur. M. de Poutrincourt en uſa toujours honnêtement avec eux. Ce Gentil-Homme avoit de la Religion, & on ne peut lire, ſans être édifié, la Lettre (*b*), qu'il écrivit en 1608. au Pape Paul V. pour lui marquer le zéle ſincere, qui l'engageoit à s'exiler avec ſa Famille, dans un Pays étranger, afin de procurer aux Infidéles la connoiſſance de JESUS-CHRIST, & pour lui demander la Bénédiction Apoſtolique. Mais quand la prévention eſt fortifiée

(*a*) Le P. d'Orleans.
(*b*) On la trouve dans Leſcarbot, qui en a été le Secretaire.

1611. par des vûës d'intérêt, elle fait des impressions, qui ne s'effacent presque jamais, & engage dans des démarches, dont on ne prevoit pas les suites. Les Calvinistes de France ne cessoient de publier que les Jesuites n'alloient dans le Nouveau Monde, que pour y dominer, & pour s'y enrichir; & ils avoient persuadé des Catholiques mêmes, qui craignoient de trouver dans ces Religieux de redoutables Concurrens. Ainsi il n'y eut jamais entre M. de Poutrincourt & les Missionnaires cette bonne intelligence, qui eût infiniment contribué à avancer l'œuvre de Dieu, & qui n'auroit pas été peu utile à l'Etablissement solide du Port Royal.

Des Sauvages de l'Acadie.

Le P. Biart nous a donné une Relation de son voyage, & de ce qui s'est passé sous ses yeux en Acadie, à laquelle je crois qu'on peut ajoûter plus de foy, qu'aux Mémoires, dont s'est servi Jean de Laët, pour décrier les Jesuites; quand même ces Mémoires ne seroient pas démentis par M. de Champlain, qui a été présent à tout. Ce Missionnaire parlant des Naturels du Pays, qu'on appelloit alors *Souriquois*, & que nous avons depuis appellé *Micmaks*, nous les represente comme des Hommes bien faits, & d'une taille avantageuse. Lescarbot dit la même chose; cependant ils sont communément plus petits, que la plûpart des autres Sauvages du Canada; mais il n'en est point de plus braves dans tout ce Continent. Ils ont fait lontems une cruelle guerre aux Esquimaux, & pour les aller attaquer jusques dans leurs Cavernes, & sur leurs Rochers, ils ne craignoient point de faire trente à quarante lieuës en Mer, dans leurs Canots d'écorce. Nous les verrons dans la suite de cette Histoire, unis avec leurs Voisins, sous le nom de *Nations Abenaquises*, se joindre aux François dans l'Isle de Terre-Neuve, & dans la Nouvelle Angleterre, & prendre sur les Anglois de l'Amérique un ascendant, qu'ils conservent encore, quoique réduits à un petit nombre de Guerriers.

Non-seulement ils n'ont jamais été Anthropophages, mais on leur a toujours remarqué beaucoup de douceur & de docilité; aussi n'ont-ils pas eu beaucoup de peine à s'accoûtumer à nos manieres; ce qui leur est commun avec les autres Peuples de cette Côte Méridionnale du Canada. La Polygamie étoit permise parmi les *Acadiens*; mais il n'y avoit guére que les *Sagamos*, c'est ainsi qu'on nommoit leurs Chefs, qui usassent de cette liberté. La Dignité de Sagamo étoit élective, & le choix tomboit ordinairement sur celui, qui se trouvoit à la tête d'une plus

nombreuſe Famille. Toute la jeuneſſe étoit ſous les ordres de ce Chef, & tous, avant que d'être mariés, ne pouvoient travailler que pour lui. Ceux mêmes, qui l'étoient, & qui avoient beaucoup d'Enfans, lui payoient une eſpéce de tribut, qui ſe levoit à la rigueur. Chaque Bourgade avoit ſon Sagamo, indépendant des autres; mais tous entretenoient entr'eux une eſpece de correſpondance, qui uniſſoit étroittement toute la Nation entr'elle. Ils employoient une bonne partie de la belle ſaiſon à ſe viſiter, & à tenir des Conſeils, où l'on traitoit des affaires générales. S'il s'élevoit quelque different entre les Familles, ou entre les Particuliers, c'étoit au Chef de la Bourgade à ménager l'accommodement; s'il ne pouvoit pas y réuſſir, l'Offenſé étoit en droit de ſe faire juſtice, & la Loy du Talion étoit exactement obſervée. 1611.

Les petites querelles ſe terminoient ſur le champ; on ſe prenoit aux cheveux, on ſe donnoit quelques gourmades, & pour l'ordinaire, on ſe ſéparoit, ſans ſe faire beaucoup de mal. Les Maris traittoient fort durement leurs Femmes: un François faiſant un jour quelques reproches à un de ces Sauvages, qui frappoit rudement la ſienne; ce Barbare lui répondit qu'il étoit le Maître chez lui, & que perſonne ne devoit trouver à redire, s'il battoit ſon Chien. Une Femme ſurpriſe en adultere couroit riſque de la vie, & quoiqu'on fît moins d'attention à la conduite des Filles, celles, dont le déſordre éclattoit, étoient déshonnorées. Les François ne furent pas lontems dans le Pays, ſans s'appercevoir qu'on ne trouvoit pas bon qu'ils s'amuſaſſent avec les Perſonnes du Sexe, qui de leur côté faiſoient paroître beaucoup de pudeur & de retenuë.

Si on en croit Leſcarbot, de qui je tiens preſque tout ce détail, dès qu'un Enfant étoit né, avant qu'on lui laiſſât prendre la mamelle, on lui faiſoit avaler de la Graiſſe & de l'Huile. L'Aîné des Fils portoit toujours le nom du Pere, avec l'addition d'une Syllabe; on en donnoit un autre au ſecond, qu'on augmentoit auſſi d'une Syllabe pour le troiſiéme, & ainſi des autres; mais ces noms ſe changeoient apparemment, quand on étoit marié. On embaumoit les Corps morts, ou plûtôt, après qu'on les avoit déchiquetés, & vuidés, on les faiſoit ſécher, pour empêcher la corruption. Le deüil conſiſtoit à ſe peindre de noir, & en de grandes lamentations.

Dès qu'un Pere de Famille étoit expiré, on le tiroit de ſa Cabanne, à laquelle on mettoit le feu, ſans en rien emporter. En-

1611. ſuite chacun préſentoit à ce Cadavre ce qu'il avoit de meilleur, & ſon tombeau étoit fort orné en dedans & en dehors. Les Guerriers, avant que d'aller en campagne, ſe battoient contre leurs Femmes, & s'ils avoient du deſſous, ils ne doutoient pas du ſuccès de leur expédition: au contraire, ſi leurs Femmes étoient les plus foibles, ils en tiroient un mauvais augure. A la naiſſance d'un Garçon, on faiſoit un feſtin, auſſi-bien qu'à la premiere dent, qui lui pouſſoit, & à la premiere Bête, qu'il tuoit à la chaſſe. Si quelqu'un entrant dans une Cabanne, y careſſoit les Enfans, on lui faiſoit un preſent: les Freres & les Sœurs ſe traittoient entr'eux avec beaucoup de civilité, & de modeſtie.

Ces Sauvages avoient une maniere aſſez ſinguliere de faire revenir ceux, qui étoient ſur le point de ſe noyer, & avoient avalé beaucoup d'eau. Ils rempliſſoient de fumée de tabac une veſſie d'Animal, ou un gros & large boyau, bien lié par une de ſes extrémités; ils attachoient à l'autre une canule, & l'inſeroient dans le fondement du Malade, puis en preſſant le boyau, ou la veſſie, ils faiſoient entrer la fumée dans ſon corps. Ils le pendoient enſuite par les pieds à un Arbre, & la fumée, dont il avoit le ventre plein, lui faiſoit rendre par la bouche, toute l'eau, qu'il avoit bûë.

Mauvaiſe conduite de quelques François à leur égard.

Les Acadiens ont de tout tems vêcu en aſſez bonne intelligence avec les François, & il y a d'autant plus lieu d'en être ſurpris, qu'ils s'étoient mis dans la tête, que notre Nation les détruiroit. En effet, dès le tems de M. de Monts ils diminuoient déja beaucoup, & peu de tems après on montroit un aſſez grand nombre de lieux déſerts, où l'on aſſûroit qu'il y avoit eu de groſſes Bourgades, avant que nos Pêcheurs fréquentaſſent leurs Côtes. Ils ajoûtoient qu'on les avoit empoiſonnés, & ce reproche n'étoit pas ſans quelque fondement. On a trouvé plus d'une fois entre leurs mains du Sublimé, & autres ſemblables drogues, que des François leur avoient données, & dont ils leur avoient enſeïgné, diſoit-on, à faire uſage, pour ſe defaire de leurs Ennemis. Je crois que cela n'eſt pas arrivé ſouvent; mais ce qui n'a été que trop ordinaire, c'eſt que, parmi les marchandiſes comeſtibles, qu'on leur a portées, il s'en eſt trouvé de gâtées, qui leur cauſoient des maladies d'autant plus dangereuſes, qu'ils en ignoroient également les cauſes, la nature, & les moyens de les guérir.

Abondance de toutes choſes en Acadie.

Ils en avoient peu, avant que de nous connoître, & ils n'y appliquoient que des remedes ſimples & naturels. Ils faiſoient

beaucoup d'exercice, les ſueurs & les bains étoient fort en uſage parmi eux, comme parmi tous les autres Sauvages du Canada. Du reſte, ils vivoient miſerablement, & leur pareſſe leur faiſoit ſouvent ſouffrir de grandes diſettes, au milieu de la plus grande abondance des choſes néceſſaires à la vie. Chaque ſaiſon, dans ce Pays-là, peut fournir à ſes Habitans, fuſſent-ils en auſſi grand nombre, que dans les Regions les plus peuplées de l'Europe, de quoi vivre avec peu de fatigue; & rien n'eſt plus facile, que de garder d'une ſaiſon à l'autre, de quoi ſe prémunir contre les accidens, qui pourroient ſurvenir.

En Octobre & en Novembre on commence la chaſſe des Caſtors & des Elans, qui dure une partie de l'hyver. En Decembre, ou, pour parler plus juſte, pendant les deux dernieres Lunes, un Poiſſon appellé *Ponamo*, vient frayer ſur les glaces, & on en prend autant qu'on veut; je crois que c'eſt une eſpece de Chien de Mer. C'eſt auſſi le tems, auquel les Tortuës font leur ponte. Les Ours, les Liévres, & les Loutres ſont encore une des richeſſes de cette ſaiſon, auſſi-bien que le Gibier, c'eſt-à-dire, les Perdrix, les Canards, les Sarcelles, les Outardes, & quantité d'Oiſeaux de Riviere, qu'on trouve par tout à foiſon. En Janvier, on fait la Pêche du Loup Marin, dont la chair parut d'abord à nos Matelots auſſi bonne, que celle du Veau, & qui dans le vrai n'eſt ni déſagreable, ni malfaiſante.

Depuis le commencement de Février, juſqu'à la mi-Mars, c'eſt le fort de la Chaſſe des Cariboux, & des autres Animaux, dont j'ai parlé d'abord. Vers la fin de Mars, les Poiſſons commencent à frayer, & entrent dans les Rivieres en ſi grande quantité, qu'on ne peut le croire, quand on ne l'a point vû. Le premier, qui paroît, eſt l'Eplan, lequel eſt trois fois plus grand en ce Pays-là, qu'en Europe. A la fin d'Avril le Hareng donne, & dans le même tems toutes les Iſles, & les bords des Rivieres ſont couverts d'Outardes, qui viennent faire leurs nids. Les ſeuls œufs de ces Oiſeaux ſuffiroient preſque pour nourrir les Habitans pendant ce tems-là, ſans faire trop de tort à la multiplication de l'eſpece. L'Eſturgeon & le Saumon viennent enſuite, & l'on ne voit alors dans tous les creux des Rochers, & dans les autres lieux découverts, que des nids d'Oiſeaux de toutes les ſortes.

Je ne parle point de la Pêche de la Moruë, qui eſt très-abondante ſur toutes les Côtes de l'Acadie, parceque les Sauvages ne la connoiſſoient point; mais indépendemment de tout ce qu'on

1611. vient de voir, pour peu que les Acadiens eussent voulu s'appliquer à cultiver leurs terres, à nourrir des Bestiaux, & à élever des Volailles, il leur eût été facile de se passer de la Pêche & de la Chasse, ou de ne s'en faire qu'un amusement. Au tems, dont je parle, depuis le mois de May jusqu'à la fin de Septembre, ils n'étoient occupés qu'à faire la Traitte avec les François, & chacun y trouvoit son compte. Pourvû qu'on leur donnât bien à manger, & on le pouvoit à peu de frais, parcequ'ils ne sont pas difficiles sur la qualité des mets, on en tiroit tout ce qu'on vouloit : aussi les profits de ce commerce étoient-ils très-considerables.

Fierté des Sauvages.

Cependant, quelque miserable, que parût ce Peuple, les Sagamos l'avoient pris sur un ton fort haut avec nos premiers Negocians. Il falloit les complimenter & leur faire des présens, pour avoir la permission de faire le commerce, & dans leurs réponses, ils s'imaginoient faire beaucoup d'honneur au grand Sagamo des François, de le traitter d'égal, quoique pussent faire ceux-ci, pour leur donner une grande idée de la puissance de leur Souverain. Voilà ce qu'il y a de particulier à dire sur les premiers Sauvages de l'Amerique Septentrionnale, ausquels nous avons entrepris d'annoncer l'Evangile. On assûre qu'ils vivoient alors très-lontems, & Lescarbot avance que le célébre MAMBERTOU, dont nous allons parler, avoit cent ans, lorsqu'il le vit pour la premiere fois en 1606. & qu'il étoit marié du tems de Jacques Cartier. Néanmoins tous ceux, qui l'ont connu, le trouverent si frais & si vigoureux, qu'ils ne lui auroient pas donné soixante ans.

Histoire du Sagamo Mambertou.

Nos deux Missionnaires crurent que leur premier devoir, en arrivant au Port Royal, étoit d'apprendre la langue du Pays; mais ils furent assez étonnés de ne trouver personne parmi les François, qui pût, ou qui voulût leur faciliter cette étude; Pontgravé même, qui étoit plus qu'aucun autre, en état de leur rendre ce service, n'osant pas avoir trop de communication avec eux, de peur d'aigrir M. de Poutrincourt, avec lequel il n'étoit pas bien. Par bonheur pour ces Peres, le Sagamo Mambertou avoit appris un peu de François, & rechercha avec empressement leur amitié. Ce Chef, qui étoit fort accredité dans sa Nation, n'avoit pas voulu recevoir le Baptême, comme firent plusieurs de ses Sujets, sans sçavoir ce que c'étoit que le Christianisme; mais le peu qu'on lui en avoit appris, avant que de le baptiser, lui inspiroit un grand désir de s'en instruire à fond.

fond. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour les Missionnaires, ils s'attacherent à lui, & trouverent que c'étoit véritablement un Homme d'esprit. 1611.

Il n'avoit en effet rien de barbare, que l'extérieur & la fierté. Lescarbot, qui l'a beaucoup pratiqué, en a fait un éloge, qui paroîtra sans doute exageré à ceux, qui ne sçavent pas, qu'il peut se rencontrer par tout des Hommes si heureusement nés, que ni le défaut de culture, ni une éducation sauvage, ne les empêchent point de s'élever par leur propre genie au-dessus de la plûpart même de ceux, qui ont eu plus de secours pour se former l'esprit & le cœur. On lui avoit donné au Baptême le nom de Henry, parceque Henry le Grand vivoit encore. Il étoit brave & habile Guerrier à la maniere des Sauvages, & le même Lescarbot, qui en a fait son Heros, a chanté en Vers ses exploits militaires. Il étoit de la plus grande taille, & avoit l'air noble, on dit même qu'il avoit de la barbe, ce qui est si rare parmi les Peuples de l'Amerique, que s'il ne fût pas né avant l'arrivée des François dans son Pays, on n'eût pas douté que le sang Européen ne fût mêlé dans ses veines avec le sang Ameriquain. Enfin, il s'étoit donné sur toute sa Nation, une autorité, que nul autre n'avoit sçu prendre avant lui.

Ce qui rendoit l'entretien de cet illustre Chef plus agréable, & plus utile aux Missionnaires, c'est qu'il avoit été *Autmoin* : c'est le nom, que les Acadiens donnoient à leurs Jongleurs. Le Pere Biart lui demanda un jour, si le démon, qu'il avoit, disoit-il, évoqué fort souvent, s'étoit jamais fait voir à lui ? Il répondit que cela étoit arrivé quelquefois ; » mais, ajoûta-t'il, ce « qui m'a engagé à renoncer à cette profession, c'est que cet Es- « prit de ténébres ne me commandoit jamais que du mal. « Le secours & le credit d'un tel Néophyte donnoient aux deux Ouvriers Apostoliques tout lieu d'esperer de se voir bientôt en état de faire du fruit parmi ces Peuples ; mais ils ne joüirent pas lontems de cet avantage. Mambertou tomba malade d'une dissenterie, qui en peu de tems le réduisit à l'extrémité.

Il se fit aussitôt porter au Quartier des François, dans l'esperance d'y recevoir plus de soulagement, que chez lui. Le P. Enemond Masse le logea dans sa maison, & le P. Biart, qui étoit absent, accourut à la premiere nouvelle, qu'il eut du danger, où il étoit. On n'oublia rien pour conserver un Homme, qu'on jugeoit également nécessaire au progrès de la Colonie, & à l'établissement de la Religion Chrétienne ; mais tous les reme-

Sa derniere maladie.

1612.

des furent inutiles : il s'en aperçut bientôt, & demanda de lui-même les derniers Sacremens de l'Eglise, qu'il reçut avec de très-grands sentimens de pieté. Il pria ensuite M. de Biencourt, qui commandoit alors au Port Royal, en l'absence de son Pere, de faire transporter son corps, dès qu'il seroit expiré, dans sa Bourgade, afin d'y être inhumé avec ses Parents.

Embarras, où se trouvent les Missionnaires à son sujet.

Biencourt, qui n'y voyoit aucun inconvenient, le lui promit; mais le P. Biart, à qui le Commandant en parla, s'opposa fortement à ce dessein, & représenta à l'un & à l'autre le scandale, que causeroit une telle démarche. Biencourt repliqua qu'il avoit donné sa parole, & qu'il ne lui convenoit point de la retracter : qu'au reste, il n'y avoit qu'à benir l'endroit, où le Sagamo seroit enterré. Le Missionnaire soûtint que cela ne se pouvoit pas, à moins que d'exhumer auparavant tous les corps des Infidéles, qui auroient été mis au même lieu; ce que les Sauvages ne souffriroient jamais, & ce qui étoit directement contre l'intention du Malade. Il eut beau dire, M. de Biencourt s'entêta, & Mambertou, qui se voyoit apuyé du Commandant, persista dans sa demande, & ne voulut plus rien écouter.

Sa mort édifiante.

Alors, le P. Biart se retira, & déclara que ni lui, ni son Collegue ne se chargeroient point des obséques. Quelques momens après il revint, pour continuer de rendre au Malade les services, que demandoit l'état, où il se trouvoit, & pour tâcher de le faire revenir de son entêtement. Dieu bénit sa fermeté, & sa charité toucha Mambertou, qui dès le lendemain lui demanda pardon de son indocilité, l'assûra que, pour rien au monde, il ne vouloit être privé des suffrages de l'Eglise, & lui dit qu'il le laissoit le maître de lui donner la sépulture, où il le jugeroit à propos. Il expira peu de tems après dans des sentimens de Foy, & de confiance en Dieu, qui auroient fait honneur à un ancien Chrétien : on lui fit des obséques telles, qu'on auroit pû les faire au Commandant même, & il n'y eut personne, qui ne le regrettât sincerement.

Le P. Biart visite les Abénaquis.

Quelques jours après, M. de Biencourt & le P. Biart partirent pour visiter toute la Côte jusqu'au Kinibequi, qu'ils remonterent assez loin : ils y furent bien reçus des Canibas, Nation Abénaquise, qui a donné le nom à cette Riviere (a); ils en reçurent des vivres, dont le Port Royal commençoit à manquer, & en recompense, le Missionnaire, avec le secours d'un Sauvage, qui entendoit passablement le François, leur annonça

(a) On disoit autrefois *Canibequi*.

1612.

Jesus-Christ. Il trouva un Peuple docile, qui l'écouta avec respect, & ne lui parut pas éloigné du Royaume des Cieux. Peu auparavant des Anglois avoient tenté de faire un Etablissement sur leur Riviere ; mais ils avoient eu avec ces Sauvages, de si mauvaises manieres, que ceux-ci les avoient contraints de se retirer. Les Canibas trouverent les François plus humains, & traitterent avec eux si cordialement, qu'on crut pouvoir se promettre qu'on auroit dans cette Nation, une barriere contre des Voisins entreprenans, & qui ne reconnoissent dans leurs Colonies d'autres limites, que celles, qu'ils ne peuvent franchir par la force.

Imagination plaisante d'un Sauvage.

Le P. Enemond Masse s'étoit aussi mis en marche de son côté, pour reconnoître le Pays, & les dispositions des Peuples en faveur de la Religion. Il avoit pour Guide un Fils de Mambertou, qui étoit Chrétien, & avoit été nommé Loüis ; mais il ne put aller bien loin, parcequ'il tomba dangereusement malade. Ce contretems jetta le Sauvage dans une inquiétude, que le Missionnaire prit d'abord pour un pur effet de son affection ; mais il reconnut bientôt, qu'elle avoit une autre cause. Un jour, qu'il étoit fort abbattu, Loüis vint le trouver, & le pria d'écrire à M. de Biencourt, qu'il mouroit de maladie ; sans cela, ajoûta-t'il, on croira que je t'ai tué. Je m'en garderai bien, répondit le Malade, tu serois peut-être Homme à me tuer en effet, & à te servir de ma Lettre, pour cacher ton crime ; le Sauvage comprit ce que cela signifioit, il eut honte de sa bêtise, & pria le Pere de demander à Dieu sa guérison, afin qu'on n'eût aucun soupçon contre lui. Je raporte ce trait, parcequ'il caractérise bien les Sauvages ; en beaucoup de rencontres, on seroit tenté de croire qu'ils n'ont qu'une demie-raison, tandis qu'en une infinité d'autres, ils sont plus Hommes, que nous.

Ce qui retarde le progrès de l'Evangile.

Cependant le tems se passoit, & la Colonie diminuoit plutôt qu'elle ne croissoit. On ne songeoit plus à cultiver la Terre, ce qui mettoit les François dans une continuelle dépendance des Sauvages pour la subsistance, & cela seul étoit capable d'arrêter les progrès de l'Evangile, par le mépris que cette triste situation nous attiroit de la part de ces Barbares. En effet, les Missionnaires ne pouvoient presque plus que baptiser les Enfans moribonds, quand ils étoient avertis à tems. Le plus grand mal néanmoins venoit du peu de concert, qu'il y avoit toujours entr'eux, & ceux, qui commandoient au Port Royal. Il n'étoit pas possible que les Infidéles ne s'en aperçussent, & l'expérience de tous

1612. les tems a fait voir, que rien n'eſt plus nuiſible à l'Etabliſſement du Chriſtianiſme.

Projet d'un nouvel Etabliſſement.

M. de Poutrincourt étoit reſté en France, & il s'étoit broüillé avec Madame de Guercheville, qui n'étoit entrée en Societé avec lui, que pour le mettre dans les intérêts des Miſſionnaires. Comme elle vit qu'elle n'y avoit pas réuſſi, elle ſongea ſérieuſement à les tranſporter en quelque endroit, où ils n'euſſent rien à démêler avec lui., & où ils puſſent travailler, ſans obſtacle, aux fonctions de leur Miniſtere. M. de Champlain avoit fait inutilement tous ſes efforts, pour l'engager à ſe lier avec M. de Monts, dont il lui garantiſſoit la droiture; mais par la ſeule raiſon, que M. de Monts étoit Calviniſte, elle n'y voulut jamais entendre, & elle eut dans la ſuite tout lieu de s'en repentir; car il eſt certain que, ſi elle lui eût donné les trois mille ſix-cent livres, qu'il demandoit, pour faire un Etabliſſement dans le Fleuve S. Laurent, elle eût évité les malheurs, que nous verrons bientôt.

Les Miſſionnaires ſe tranſportent à Pentagoët.

1613.

Elle forma donc un autre projet, qu'elle fit goûter à la Reine Mere, & cette Princeſſe voulut même contribuer à la dépenſe, qui ſe fit de la part de la Marquiſe, avec plus de générôſité, que d'ordre & de conduite. Elle fit armer un Vaiſſeau à Honfleur, & donna ordre au Sr. de la SAUSSAYE, qui devoit commander en ſon nom dans l'Amérique, d'y embarquer tout ce qui étoit néceſſaire, pour commencer une nouvelle Colonie. Ce Bâtiment mit à la voile, le douziéme de Mars 1613. & le ſixiéme de May il moüilla dans le Port de la Haive, où M. de la Sauſſaye fit arborer les Armes de Madame de Guercheville. Il étoit naturel de faire en cet endroit l'Etabliſſement projetté; La Haive eſt un des meilleurs & des plus beaux Ports du Monde, & j'ai déja obſervé que les Terres y ſont excellentes: on ne s'y arrêta pourtant point, ni en aucun autre endroit de l'Acadie.

De la Haive, la Sauſſaye paſſa au Port Royal, où il ne trouva que cinq Perſonnes, y compris les deux Jeſuites, & un Apotiquaire, qui y commandoit; M. de Biencourt, & la plûpart des François étant allés bien loin dans les Terres, pour y chercher des vivres. Il embarqua les deux Jeſuites, & rangea la Côte juſqu'à la Riviere de Pentagoët, où il entra, & où il réſolut de s'établir. Cette Riviere, qui dans les plus anciennes Relations, eſt appellée la Riviere de *Norimbegue*, eſt éloignée de quarante-cinq lieuës de celle de S. Jean; la Riviere des Etechemins (*a*)

(*a*) On ne la connoît plus que ſous le nom, que lui donnent les Sauvages, & qui eſt celui de *Peskadamioukkanti*.

1613.

eſt entre deux, mais plus près de la derniere. Autrefois tout le Pays, depuis le Port Royal juſqu'au Kinibequi, étoit peuplé de ces Sauvages, que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de *Malecites*, & qui ſont réduits à très-peu de choſes.

Deſcription de Pentagoët.

L'embouchure de la Riviere de Pentagoët eſt par les quarante-quatre dégrés, vingt minutes : elle a la figure d'un *Delta*, eſt aſſez large, & peut recevoir des Navires de trois-cent Tonneaux. Les environs en ſont fort agréables, & le terrein, des plus fertiles : outre les Bois, que nous avons en France, comme les Chênes, les Hetres, les Freſnes, les Erables, qui y ſont d'une très-bonne qualité, on y voit des Pins de ſoixante pieds de haut, dont le grain n'eſt pas fort gros, non plus que celui des quatre eſpéces de Sapins, dont j'ai parlé ailleurs. Sur quoi le Sieur Denys obſerve, que plus on deſcend au Midi, plus les Arbres ſont propres à la mâture, & que celle de la Nouvelle Angleterre vaut mieux que celle de Norvege. Il préfere néanmoins celle-ci, & en général celle des Pays froids, à celle des Pays temperés, comme de cette partie de l'Acadie, qui s'étend depuis la Haive, juſqu'au Fleuve S. Laurent.

Obſervation ſur les mâtures.

Il examine enſuite quelle peut être la cauſe phyſique de cette difference ; & après avoir établi pour principe, que plus le grain de l'Arbre eſt ſerré, plus le bois en eſt propre à la mâture, il prétend que dans les Pays chauds, où les Sapins croiſſent ſur des lieux élevés, & dans un terrein ſec, l'ardeur du Soleil deſſeche l'humeur ſuperfluë de ces Arbres, & empêche le grain de groſſir en le tenant plus ſerré, & en lui donnant une liaiſon plus forte. Dans le Nord, ajoûte-t'il, le grand froid produit à peu près le même effet ; il reſſerre le bois, enſorte que la ſéve ne lui donne pas aſſez de nourriture, pour en faire enfler le grain ; mais dans les Pays temperés, rien n'empêche le grain de groſſir, auſſi le bois en eſt bien moins fort, & ſe caſſe plus aiſement.

On trouve auſſi à Pentagoët quantité d'Ours, qui vivent de glands, & ont la chair blanche & délicate, comme celle du Veau, ainſi que dans l'Acadie : grand nombre d'Orignaux, quelques Caſtors, peu de Loutres ; des Liévres, des Perdrix, des Tortuës, des Outardes, & autre pareil Gibier à foiſon. Vis-à-vis de l'embouchure de la Riviere, il y a pluſieurs Iſles, autour deſquelles on pêche quantité de Maquereaux, ſurtout à *l'Iſle des Monts déſerts*, qu'on laiſſe à droitte en entrant. Les Anglois en font un grand commerce dans les Antilles. Le Hareng y eſt rare, mais le Gaſparot, qui en eſt une eſpece plus petite, &

1613.

moins bonne, y eſt fort abondant. On y pêche auſſi beaucoup de Moruës pendant l'hyver. Entre Pentagoët & le Kinibequi, il y avoit autrefois des Sauvages, appellés *Armouchiquois*, dont Champlain & Leſcarbot parlent beaucoup : ils étoient Traîtres & Voleurs ; les François n'ont jamais pû les aprivoiſer, & ils ſe ſont retirés vers la Nouvelle Angleterre.

Situation de la Colonie de Madame de Guercheville.

Tel étoit le lieu, où M. de la Sauſſaye plaça la Colonie de Madame de Guercheville. Il débarqua ſur la rive Septentrionnale, & y fit à la hâte un petit Retranchement, auquel il donna le nom de *S. Sauveur*. Tout ſon Monde, qui ſe montoit à vingt-cinq Perſonnes, fut bientôt logé, parceque l'Equipage de ſon Navire, qui étoit de trente-cinq Hommes, ſe joignit aux nouveaux Colons, & que tous travaillerent avec beaucoup d'ardeur & de concert. Les Bâtimens finis, on commença à cultiver la Terre, & tandis que l'on s'occupoit à ce travail, le P. Biart, accompagné d'un Gentilhomme, nommé LA MOTTE LE VILIN, qui étoit Lieutenant de la Sauſſaye, fit une excurſion dans le Pays, pour voir en quelle diſpoſition étoient les Sauvages de ce Canton. Il lui arriva dans cette courſe, une choſe aſſez ſinguliere.

Coûtume extravagante des Malecites.

Comme il paſſoit près d'un Village, il entendit des hurlemens affreux : il jugea qu'on pleuroit quelque mort ; mais un Sauvage, qui ſe rencontra par hazard ſur ſon paſſage, lui dit que c'étoit un Enfant, qui ſe mouroit, & que s'il vouloit doubler le pas, il ſeroit encore à tems pour le baptiſer. Le Miſſionnaire ſe mit auſſitôt à courir, & en entrant dans le Village, il en aperçut tous les Habitans rangés en haye des deux côtés, & au milieu, le Pere du petit Malade, qui le tenoit entre ſes bras, & qui, à chaque ſoupir, que pouſſoit le Moribond, jettoit des cris, plus capables d'effrayer, que d'exciter la compaſſion. Tous les Sauvages lui répondoient ſur le même ton, & les Forêts voiſines rétentiſſoient de leurs hurlemens.

Le Miſſionnaire, touché de ce ſpectacle, s'approche du Pere de l'Enfant, & lui demande s'il veut bien lui permettre de baptiſer ſon Fils ? Ce pauvre Homme ne lui répondit, qu'en lui mettant l'Enfant entre les mains ; le Pere le donna à tenir à M. de la Motte, ſe fit aporter de l'eau, & le baptiſa. Pendant la Cérémonie il ſe fit un grand ſilence ; il ſembloit que ces Barbares s'attendiſſent à quelque choſe d'extraordinaire : le Serviteur de Dieu s'en aperçut, & rempli d'une confiance vrayment Apoſtolique, il conjura à haute voix le Seigneur, de vouloir bien tirer

1613.

du ſein de ſa miſericorde, quelque trait de ſa Puiſſance en faveur de ce Peuple aveugle, mais docile.

Un Enfant moribond guéri par la vertu du Baptême.

Sa Priere finie, il prit l'Enfant, le mit entre les bras de ſa Mere, en lui diſant de lui préſenter ſa mamelle. Elle le fit; l'Enfant têta aſſez lontems, & parut enſuite auſſi ſain, que ſi jamais il n'avoit eu de mal. Il eſt aiſé de juger quel fut l'étonnement des Sauvages, à la vûë d'une guériſon ſi prompte, & ſi peu attenduë: ils furent quelque tems comme immobiles, & le Miſſionnaire tira tout le fruit, qu'il pouvoit alors eſperer d'un évenement ſi merveilleux. Ce Peuple le regardoit comme un Homme deſcendu du Ciel, & il n'eſt rien, qu'il n'eût pu ſe promettre d'une diſpoſition ſi favorable, ſi, peu de jours après, il n'eût été malheureuſement contraint de renoncer à ſes projets, & à ſes eſperances.

Onze Navires Anglois à Pentagoët.

La nouvelle Colonie de S. Sauveur n'avoit pas encore eu le tems de prendre une forme reglée, lorſqu'un orage imprévû la renverſa juſqu'aux fondemens. Onze Bâtimens Anglois étoient partis de la Virginie, ſous les ordres de Samuël Argall, pour faire la Pêche vers l'Iſle des Monts déſerts; ce Commandant apprit ſur ſa route que des Etrangers s'établiſſoient à Pentagoët; il ne douta point que ce ne fuſſent des François, & quoique les deux Couronnes fuſſent alors en paix, il réſolut de les en chaſſer. Il ſe fondoit ſur une conceſſion de Jacques I. Roy de la Grande Bretagne, qui avoit permis à ſes Sujets de s'établir juſqu'aux quarante-cinq dégrés, & il crut pouvoir profiter de la foibleſſe des François, pour les traitter en Uſurpateurs. Mais l'Hiſtorien de la Virginie ſe trompe évidemment, lorſqu'il place cette entrepriſe en 1618. auquel tems le même Argall étoit Gouverneur Général de la Virginie; car il eſt formellement démenti en cela par tous les Hiſtoriens contemporains, & par des monumens inconteſtables.

Ils s'en rendent les Maîtres.

Il paroît que ce Capitaine Anglois n'avoit qu'un Vaiſſeau de force, pour eſcorter les Navires Pêcheurs; du moins on n'aperçut d'abord à S. Sauveur, qu'un Bâtiment, qui venoit à toutes voiles avec le Pavillon d'Angleterre. Quoique la Sauſſaye ignorât le deſſein des Anglois, il crut devoir ſe préparer à tout évenement; il demeura à Terre pour défendre ſon Fort, la Motte le Vilin fut chargé de la défenſe du Navire, qui étoit en rade; mais ni l'un ni l'autre n'avoit de Canons, & Argall en avoit quatorze. Celui-ci s'attacha d'abord au Retranchement, & après l'avoir canonné pendant quelque tems d'un peu loin, il s'en ap-

1613. procha de plus près, & fit un très-grand feu de Mousqueterie; qui tua bien du Monde, & entr'autres, un Frere Jesuite, nommé Gilbert DU THET, dont la valeur, vraye ou prétenduë, a mis de fort mauvaise humeur Jean de Laët.

Friponnerie du Capitaine Argall.

La Saussaye voyant bien qu'une plus longue résistance ne sauveroit pas sa Place, & ne serviroit qu'à lui faire perdre ce qui lui restoit de Monde, se rendit; la Motte le Vilin fut bientôt contraint d'en faire autant, mais son Pilote, nommé LAMETS, qui ne jugea pas à propos de se fier aux Anglois, se sauva dans le Bois lui quatriéme. La premiere chose, que fit Argall, dès qu'il se vit Maître de tout, ce fut d'abbattre la Croix, que les Missionnaires avoient plantée dans l'Habitation, pour y assembler les Fidéles, aux heures des Prieres publiques, en attendant qu'ils eussent une Eglise. Il alla ensuite visiter les coffres de la Saussaye, & ayant trouvé sa Commission, il la prit, sans que personne s'en aperçût.

Le lendemain la Saussaye étant allé lui rendre visite, Argall lui demanda à voir sa Commission, il dit qu'elle étoit dans son coffre, qu'il ouvrit sur le champ pour la lui montrer; mais il fut fort surpris de ne la point trouver. Alors Argall portant un visage serieux, le traitta de Pirate, lui dit qu'il méritoit la mort, & abandonna sur l'heure l'Habitation & le Navire au pillage. Cela fait, il parut s'adoucir, à la sollicitation des Jesuites, avec qui il en usa d'abord assez honnêtement; Il offrit même aux François une Barque, ou une espece de Chaloupe pontée, pour retourner en France; mais ce Bâtiment se trouva trop petit pour les contenir tous.

Ce que devinrent les François.

Il proposa ensuite à ceux, qui sçavoient quelque Métier, de venir avec lui en Virginie, où il leur promit qu'on leur laisseroit une liberté entiere de professer leur Religion, & qu'après une année de service, on les repasseroit en France, s'ils le souhaittoient. Plusieurs accepterent cette offre, & le Sieur de la Motte le Vilin, pour qui le Capitaine Anglois avoit conçu de l'estime & de l'amitié, voulut le suivre, aussi-bien que le P. Biart. Deux autres Jesuites, qui étoient venus de France avec M. de la Saussaye, s'embarquerent avec eux, pour aller joindre un Navire Anglois, qui devoit bientôt partir pour l'Angleterre; ainsi la Barque se trouva assez grande pour ce qui restoit de François avec leur Commandant, & le P. Enemond Masse, qui ne voulut point les abandonner.

Une chose les inquiettoit, ils n'avoient point de Pilote; mais le

1613.

jour même, ou le lendemain de leur départ, comme ils rangeoient la terre à vûë pour gagner le Port Royal, ils aperçurent Lam e s sur le rivage ; ils l'embarquerent, & firent voile vers l'Acadie. Ils traverserent la Baye Françoise, sans toucher au Port Royal, & un peu au-delà du Port de la Haive ils rencontrerent un Navire Maloin, qui les reçut tous, & les mena heureusement à S. Malo. Ceux qui avoient suivi le Capitaine Argall en Virginie, n'eurent pas autant de bonheur : à leur arrivée à Jamestown, le Gouverneur Général leur déclara qu'ils devoient tous s'attendre à être traittés en Corsaires, & en effet il les condamna à la mort.

Argall avouë sa supercherie, pour sauver la vie aux François.

Argall eut beau lui representer qu'il leur avoit donné sa parole qu'on les traitteroit bien, & qu'ils demeureroient libres, qu'ils ne s'étoient rendus à lui, qu'à cette condition, & que c'étoit sous cette même caution, qu'ils l'avoient suivi volontairement en Virginie, pour y rendre service aux Sujets de Sa Majesté Britannique : le Gouverneur lui répondit qu'il avoit passé ses pouvoirs, & que leur Chef n'ayant point de Commission, il ne pouvoit se dispenser de les regarder comme des Forbans. Il ne lui restoit plus d'autre moyen pour les sauver, que d'avoüer la supercherie, qu'il avoit faite au Sieur de la Saussaye, & il fut assez honnête Homme pour racheter la vie de tant de Personnes innocentes, au prix de la confusion, que devoit lui causer un tel aveu.

Les Anglois s'emparent du Port Royal.

La vûë de la Commission, qu'il produisit, désarma le Gouverneur ; mais il prit sur le champ la résolution de chasser les François de toute l'Acadie, toujours sous le prétexte de la concession du Roy de la Grande Bretagne. Argall fut chargé de cette expédition, & on lui donna trois Navires, sur lesquels il embarqua tous les François, qu'il avoit amenés de S. Sauveur. Il apprit sur sa route, qu'un Bâtiment de cette Nation étoit entré dans la Riviere de Pentagoët, & il se disposa à le combattre ; mais il ne l'y trouva point. Il arbora les armes d'Angleterre au même endroit, où avoient été celles de la Marquise de Guercheville, puis il alla à l'Isle de Sainte Croix, où il ruina tout ce qui y restoit de l'ancienne habitation de M. de Monts : il fit la même chose au Port Royal, où il ne rencontra personne, & en deux heures de tems le feu consuma tout ce que les François possedoient dans une Colonie, où l'on avoit déja dépensé plus de cent mille écus, & travaillé bien des années, sans avoir eu la précaution de se mettre en état de soûtenir un coup de main.

1613. Celui, qui y perdit davantage, fut M. de Poutrincourt, qui depuis ce tems-là ne ſongea plus à l'Amerique. Il rentra, dit Jean de Laët, dans le Service, où il s'étoit déja diſtingué par pluſieurs belles actions, & mourut au lit d'honneur.

Diverſes aventures des François de S. Sauveur.

Argall n'ayant plus rien à faire en Acadie, reprit la route de Jameſtown, ayant toujours ſur ſon Eſcadre les François, qu'il avoit rendu Spectateurs de la ruine du Port Royal. A peine s'étoit-il embarqué, qu'on aperçut un François ſur le rivage : comme il faiſoit ſigne qu'il vouloit parler, le Commandant s'avança ſur le bord de ſon Navire pour l'écouter, & cet Homme l'avertit de ſe défier d'un Jeſuite Eſpagnol, nommé Biart, qui lui joüeroit quelque mauvais tour, s'il ne ſe tenoit bien ſur ſes gardes. Le P. Biart étoit de Grenoble, mais un des moyens, dont on uſoit alors en France pour rendre les Jeſuites odieux, étoit de les faire paſſer pour des Partiſans ſecrets de la Maiſon d'Autriche. On ſçait que c'eſt un des griefs, dont on les chargea pour détourner le Roy Henry IV. de les rétablir dans ſon Royaume, & la belle réponſe, que fit ce ſage Prince, à ceux qui lui parloient de la ſorte. Argall fut ſurpris du diſcours du François, & on s'aperçut bientôt qu'il avoit fait impreſſion ſur ſon eſprit. Il réſolut même de ſe défaire des Miſſionnaires à ſon arrivée en Virginie ; mais la Providence en diſpoſa autrement : une tempête, qui dura trois jours avec une violence extrême, diſperſa les trois Navires Anglois. Le plus petit, qui n'étoit qu'une Barque, & où il n'y avoit que trois Hommes, n'a point paru depuis. Argall fit ſa route, & arriva heureuſement en Virginie. Le troiſiéme, ſur lequel étoient les trois Jeſuites, & qui étoient commandés par un nommé TURNELL, fut porté fort au loin au Nord, & enfin pris d'un vent forcé de Sud-Oueſt, qui l'obligea de faire vent arriere juſqu'aux Açorres. Heureux de pouvoir y trouver un Port.

Belle action de trois Jeſuites.

Là les Jeſuites, que le Capitaine avoit fort maltraittés, n'avoient qu'à ſe faire connoître, & dire deux mots, pour être vengés ; & Turnell, en moüillant, bien malgré lui, dans la Rade de l'Iſle de Fayal, parut n'être pas ſans inquiétude à ce ſujet. Il eut néanmoins aſſez de confiance dans la vertu de ces Religieux, pour leur propoſer de ſouffrir qu'il les tînt cachés, lorſqu'on viendroit faire la viſite de ſon Bâtiment, & ils y conſentirent de bonne grace. Cette viſite faite, le Capitaine Anglois eut la liberté d'acheter tout ce qu'il voulut, après quoi il ſe remit en Mer, & le reſte de ſon voyage fut heureux ; mais il ſe trouva encore

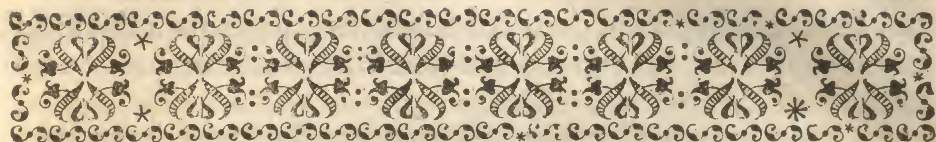
assez embarrassé en arrivant en Angleterre : il n'avoit point de Commission, & quoiqu'il representât l'accident, qui l'avoit séparé de son Commandant, il fut regardé comme déserteur de la Virginie : on le mit en prison, d'où il ne sortit que sur le témoignage des Jesuites. Il ne se lassoit point depuis ce tems-là de publier la vertu de ces Missionnaires, deux fois ses liberateurs, & surtout le plaisir, qu'ils lui avoient fait à Fayal, où ils ne pouvoient lui rendre le bien pour le mal, comme ils firent si généreusement, sans se priver de beaucoup de douceurs, qu'ils se seroient procurées, en se faisant connoître. Il est vrai qu'on n'oublia rien pour les en dédommager en Angleterre, où ils furent fort caressés tout le tems qu'ils y demeurerent. Enfin M. de BISEAU, Ambassadeur de France à la Cour de Londres, les reclama, & les fit embarquer pour Calais. 1613.

Cependant on fit grand bruit à la Cour de France de l'entreprise des Anglois sur S. Sauveur, & sur le Port Royal ; mais comme dans le fond cette affaire n'intéressoit que des Particuliers, ce premier feu se ralentit bientôt. M. de Poutrincourt n'étoit pas assez en faveur pour se flatter qu'on y prendroit vivement ses intérêts, & ne fit aucune démarche. Madame de Guercheville se contenta d'envoyer la Saussaye à Londres, pour y solliciter la réparation du tort, qu'on lui avoit fait contre le droit des Gens, & la restitution de ses effets ; mais elle n'obtint qu'une partie de ce qu'elle demandoit, & il fallut s'en contenter. Elle reconnut alors, mais trop tard, la faute qu'elle avoit faite de ne pas suivre le conseil de M. de Champlain, qui la rejette en partie sur le P. Cotton, sans les avis duquel la Marquise, dit-il, ne faisoit rien. Mais quoique Champlain leur répondît des bonnes intentions de M. de Monts, y auroit-il eu bien de la sûreté à confier à un Calviniste la direction d'un Etablissement, dont l'objet principal étoit de prêcher l'Evangile aux Peuples du Canada ?

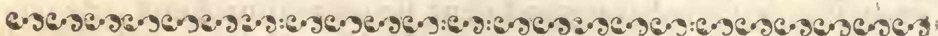
Dans le vrai tout le Monde eut tort ; les uns par trop de défiance, les autres par l'envie de retirer d'abord plus qu'ils n'avançoient ; ceux-ci, faute d'expérience ; ceux-là, pour ne s'être pas donné le tems de connoître le Pays. M. de Monts vouloit trouver dans son Privilege exclusif des fonds assûrés & présens pour fournir aux frais de son Etablissement ; & sans exclusion il en auroit eu de suffisans dans le commerce, s'il eût commencé par s'établir en un lieu sûr, & où il fût plus à portée des secours de France. M. de Poutrincourt ayant obtenu le Domaine du Port Royal, n'avoit rien de mieux à faire que d'y ensemencer assez

1613. de terrein, pour s'assûrer que ses Gens ne manqueroient jamais du nécessaire, & s'il avoit été dans son Fort avec trente Hommes bien armés, Argall n'auroit pas même eu l'assûrance de l'y attaquer. Le Sieur de la Saussaye, après avoir pris possession du Port de la Haive, ne devoit pas aller plus loin; il n'y auroit jamais été attaqué, parceque les Anglois n'avoient dessein que de faire la Pêche aux Monts déserts, & n'étoient pas assez en force pour s'engager dans l'Acadie, où ils devoient supposer que les François étoient sur leurs gardes; d'ailleurs ils ne connoissoient point le Port de la Haive, dont l'entrée est facile à défendre. Madame de Guercheville de son coté fit mal de ne point confier son entreprise à quelqu'un, qui eût déja quelque connoissance du Pays, & l'on ne conçoit pas comment les deux Missionnaires, qui y avoient déja passé deux ans, ne firent pas faire toutes ces réfléxions à la Saussaye, lequel étoit très-disposé à se conduire par leur avis, & qui sans doute en avoit reçu l'ordre. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que tous ceux, qui dans la suite entreprirent de s'établir dans ces Provinces Méridionnales, ont échoüé, pour avoir fait précisement les mêmes fautes, & n'avoir pas mieux pris leurs mesures.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE QUATRIE'ME.



APRE'S la fondation de Quebec, & le refus, que Madame de Guercheville fit de s'associer avec M. de Monts, celui-ci eut encore assez de credit pour former une nouvelle Compagnie ; MM. de Champlain & de Pontgravé s'attacherent plus fortement que jamais à ses intérêts, & s'embarquerent en 1610. Ce dernier pour continuer la traitte à Tadoussac, & le premier pour visiter, & pour avancer son Etablissement de Quebec. 1609-15.

Il y trouva toutes choses dans le meilleur état, qu'il pouvoit raisonnablement esperer : l'année précédente il avoit fait semer du Seigle & du Froment, & la recolte de l'un & de l'autre avoit été abondante. Il avoit aussi planté de la Vigne, mais ses Gens l'arracherent pendant son absence, & il n'y avoit en effet nulle apparence qu'elle réussît. D'ailleurs tout le Monde se portoit bien, & paroissoit content. Les Sauvages établis aux environs étoient *les Algonquins* (*a*), *les Montagnez* étoient plus bas vers Tadoussac, & il fut d'autant plus aisé aux François de faire alliance avec ces deux Nations, que bien loin de leur être à char-

Etat de Quebec en 1610.

(*a*) On disoit autrefois *Algoumekins*.

1609-13.

ge, ils les ſoulageoient dans leurs beſoins, qui étoient quelquefois extrêmes, ſurtout quand la chaſſe leur avoit manqué, ce qui arrivoit aſſez ſouvent.

M. de Champlain va en guerre contre les Sauvages.

Mais le plus grand avantage, que ces Barbares ſe promettoient de la part des François, étoit d'en être ſecourus contre les Iroquois. Dès l'année 1609. Champlain, qui avoit hiverné à Quebec, y ayant été joint au printems par Pontgravé, lorſqu'un Parti composé de Hurons, d'Algonquins, & de Montagnez, ſe diſpoſoit à marcher contre cet Ennemi commun, il ſe laiſſa perſuader de les accompagner. Il ne doutoit point qu'ayant pour lui trois Nations aſſez nombreuſes encore, & intéreſſées à demeurer inſéparablement unies avec les François, il ne lui fût aiſé de dompter ſucceſſivement toutes celles, qui entreprendroient de s'oppoſer à ſes deſſeins, & toutes les apparences étoient pour la réuſſite de ce projet; mais il ne prevoyoit pas que les Iroquois, qui ſeuls depuis lontems faiſoient tête à tout ce qu'il y avoit de Sauvages à cent lieuës autour d'eux, ne tarderoient pas à être appuyés par des Voiſins, jaloux de la France, & qui devinrent bientôt plus puiſſans que nous dans cette partie de l'Amerique.

Etabliſſement des Hollandois dans la Nouvelle Belgique.

Ce fut en effet cette même année que Henry Hudſon, Anglois, mais attaché au Service de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, ayant eu ordre de faire une nouvelle tentative pour trouver un paſſage à la Chine par le Nord de l'Amerique, après l'avoir inutilement cherché, prit terre au Cap Codd, continua enſuite à ranger la Côte, allant toujours au Sud, & découvrit par les 40. dégrés de Latitude Septentrionnale, une grande Baye, où il entra. Il y aperçut une Riviere, qu'il remonta l'eſpace de 60. lieuës, & lui donna le nom de *Manhatte*, qui étoit celui des Habitans du Pays.

Dès l'année ſuivante quelques Marchands d'Amſterdam envoyerent des Navires dans cette Riviére, pour y faire la traitte; en 1615. on y bâtit un Fort à l'endroit, où eſt préſentement la Ville de *Manhatte*, & toute cette Contrée prit le nom de *Nouvelle Belgique*. Dans la ſuite les Hollandois conſtruiſirent le Fort *d'Orange* beaucoup plus au Nord. Richard BLOME, Auteur de *l'Amerique Angloiſe*, prétend que Hudſon avoit vendu ce Pays aux Hollandois ſans la participation du Roy de la Grande Bretagne, ſon Souverain; mais que Samuel Argall étant Gouverneur de la Virginie, les en chaſſa; qu'ils obtinrent ſeulement de Jacques I. la liberté d'y faire de l'eau en revenant du Breſil, &

que depuis ce tems-là ils n'y ont eu aucune habitation. Mais outre que ce recit n'a nulle vraiſemblance, l'Auteur ſe contredit lui-même ; car immédiatement après il dit qu'en 1664. des Commiſſaires envoyés par le Roy Charles II. prirent ſur eux la Ville de Manhatte, qu'ils appelloient *la nouvelle Amſterdam ;* & que treize ans après le Chevalier Robert Car leur enleva le Fort & la Ville d'Orange, qui fut depuis appellé *Albany*.

Il eſt certain d'ailleurs que juſqu'à ce tems-là les Hollandois ont au-moins poſſedé une bonne partie de cette Province; qu'ils y avoient pour Voiſins à l'Occident les Suedois, leſquels avoient appellé *Nouvelle Suede*, ce qui porte aujourd'hui le nom *de Nouveau Jerſey* ; & que la nouvelle Belgique a ſubſiſté ſous ce nom juſqu'au regne de Charles II. Alors les Anglois, qui y avoient ſouvent inquietté les Hollandois, les obligerent à la leur ceder, en échange de *Surinam*, laiſſant néanmoins aux Particuliers, qui y étoient établis, la liberté d'y demeurer, ce que firent la plûpart. Charles II. en donna le Domaine au Duc d'York, ſon Frere, & depuis ſon ſucceſſeur, & dès lors la nouvelle Belgique changea ſon nom en celui de *Nouvelle York*. Orange fut nommée *Albany ;* mais comme un grand nombre de Familles Hollandoiſes y étoient reſtées, elles continuerent de l'appeller Orange, & les François du Canada ne lui donnent point d'autre nom. Au-deſſus de cette Ville il y a un Fort avec une Bourgade, qui confinent avec les Cantons Iroquois, & qu'on appelle *Corlar*, d'où ces Sauvages ſe ſont accoûtumés à donner le nom de *Corlar* au Gouverneur de la nouvelle York.

Pour finir cette digreſſion, dont la ſuite de cette Hiſtoire fera voir la néceſſité, les Hollandois, tandis qu'ils ont été les Maîtres de cette Province, une des plus fertiles de l'Amerique Septentrionnale, ne ſe ſont jamais ouvertement déclarés contre nous, comme ont fait depuis les Anglois en toute occaſion; mais en donnant des armes & des munitions aux Iroquois, avec leſquels M. de Champlain s'étoit malheureuſement broüillé en faveur de ſes Alliés, ils ont mis ces Barbares en état de nous faire beaucoup de mal, & nous-mêmes dans la néceſſité de fournir aux autres Sauvages des armes à feu, dont la bonne politique demandoit qu'on ne leur apprît jamais l'uſage. Il faut néanmoins rendre à M. de Champlain la juſtice de dire que ſon intention étoit uniquement d'humilier les Iroquois, afin de parvenir enſuite à réunir toutes les Nations du Canada dans notre alliance par une bonne paix ; & que ce n'eſt pas ſa faute, ſi des

1609-13. évenemens, qu'il ne pouvoit pas prévoir, ont fait tourner les choses tout autrement qu'il n'avoit cru.

Premiere expédition de Champlain contre les Iroquois.

Quoiqu'il en soit, il s'embarqua sur le Fleuve avec ses Alliés, entra ensuite dans une Riviere, qui fut lontems nommée *la Riviere des Iroquois*, parceque ces Sauvages descendoient ordinairement par-là, pour faire leurs courses dans la Colonie, & qui porte aujourd'hui le nom de *Sorel*. Après l'avoir remontée quinze lieuës, il arriva au pied d'un Rapide (*a*), qu'il étoit impossible de franchir avec les Chalouppes. Cette difficulté, ni la mauvaise foi des Sauvages, qui l'avoient assûré qu'on pouvoit aller jusqu'aux Iroquois sans aucun embarras, ne le rebuterent point: il renvoya sa Chalouppe à Quebec, & continua de suivre ses Alliés avec deux François, qui ne voulurent point l'abandonner.

Peu de précaution des Guerriers.

Le Rapide passé, on commença à naviguer avec un peu plus de précaution. On campoit de bonne heure, & on se retranchoit du côté de la Terre avec de grands abbattis d'arbres; car ce n'est pas la coûtume des Sauvages de se fortifier du côté de l'eau, parcequ'ils ne sont jamais attaqués par cet endroit. On a seulement soin de ranger les Canots sur le bord de la Riviere, ou du Lac; & il faut que l'on soit bien surpris, si on n'a pas le tems de s'embarquer, & de se mettre hors de péril, avant que le Retranchement soit forcé. Dès qu'on a campé, la coûtume est d'envoyer à la découverte, mais ce n'est guéres que pour la forme; les Découvreurs ne vont pas bien loin, & dès qu'ils sont revenus sans rien voir, tout le Monde demeure fort tranquille. On ne songe pas même à poser des Sentinelles à l'entrée du Camp, où personne ne veille. Ces Barbares sont tous les jours les Dupes d'une confiance si insensée; mais ils ne s'en corrigent point. Les seuls Iroquois ont toujours fait la guerre avec un peu plus de circonspection, & il n'y a point de doute que c'est là une des principales causes de la supériorité, qu'ils ont prise sur des Ennemis, qui ne leur ont jamais cédé en valeur, & qui auroient dû les écraser par leur nombre.

Fourberie des Jongleurs.

Champlain eut beau representer à ses Alliés le péril, où ils s'exposoient par une conduite si peu reguliere, toutes les réponses, qu'ils lui firent, fut que des Gens, qui avoient fatigué tout le jour, avoient besoin de reposer la nuit. Néanmoins, lors qu'ils se crurent proche de l'Ennemi, il obtint que leurs Coureurs s'acquitassent plus exactement de leur devoir, qu'on ne

(*a*) C'est ce qu'on appelle présentement *le Rapide de Chambly*.

marchât

Carte de la Riviere de Richelieu et du Lac Champlain,

Dressée sur les Manuscrits du Dépost des Cartes, Plans, et Journ.x de la Marine

Par N.B. Ing.r de la M.

1744

Echelle

Lieues Communes de France

1 2 3 4 5 6 7

Isles de Richelieu
Sorel
F. de Richelieu détruit
Fleuve de Saint Laurent
Isle Jesus
Isle de Montreal
Ville Marie
I. Plate
Riviere de Richelieu, de Sorel ou des Iroquois
Fort de l'Assomption
I. aux Cerfs
Bassin de S.t Louis
F. de Chambli ou étoit le Fort S.t Louis
Magasins
I. S.te Therese
Rapide S.t Jean
Fort S.te Therese détruit
I. aux Noix
R. du Brochet
R. à la Colle
I. aux deux Testes
R. du Rocher
Pointe de Fer
Bay de Michiscouy
R. Chasy
R. Michiscouy
Pointe aux Pommes
I. la Motte
Lac
R. du Sud
Cap Scoumouton
R. S.t Amant
R. au Castor
R. aux Sibles
Champlain
R. à la Mouelle
R. au Rat
I. au Chapon
Pointe au Sable
Baye Corlar
Isles des 4 Vents
Pointe au Plâtre
Mine de Plomb
Rocher fendu
I. aux Cédres
R. aux Loutres
Marais
Pointe à la Bataille
Mine d'Ardoise
Pointe à la Chevelûre
Fort S.t Frederic
Mine d'Alun
R. d'Orange
Décharge du Lac du S.t Sacrement
Mine de Plomb
Lac du S.t Sacrement

Desbruslins sculp.

marchât plus que pendant la nuit, & qu'on n'allumât plus de feu pendant le jour. Ce qui contribuoit le plus à cette sécurité, qui faisoit tant de peine aux François, étoit la confiance des Sauvages en leurs Jongleurs, ausquels Champlain donne les noms de *Pilotois*, & d'*Ostemois*. La premiere chose, à quoi pensoit celui, qui accompagnoit l'Armée, dès qu'on avoit débarqué pour camper, c'étoit de se faire une petite Cabanne de pieux; il la couvroit de la même peau, qui lui servoit de vêtement; puis il y entroit tout nud, & les Guerriers venoient se ranger autour de lui. Il commençoit alors à prononcer quelques paroles, que personne ne comprenoit. C'est, dit-on, une Priere pour invoquer le Dieu de la Guerre. Un moment après il avertissoit que la Divinité étoit venuë à sa voix, & il déclaroit les avis, qu'il en avoit reçus. Il se levoit enfin, car jusques-là il demeuroit prosterné contre terre. Il crioit, il s'agitoit, il paroissoit hors de lui-même, & l'eau découloit en abondance de toutes les parties de son corps. 1609-13.

La Cabanne s'ébranloit aussi quelquefois, & les Assistans ne doutoient point que ce mouvement ne fût un effet de la présence de l'Esprit. Ils avoient grand soin de faire remarquer à M. de Champlain cette prétenduë merveille; mais il avoit vû le Jongleur sécoüer les pieux, & il se mocqua d'eux. Ils lui dirent un jour qu'il alloit voir sortir du feu par le haut de la Cabanne; mais il eut beau regarder, le feu ne parut point. Il eût peut-être paru, si M. de Champlain eût été moins attentif; car ordinairement ces Imposteurs ont la précaution de se munir de ce qu'il faut pour en allumer. Le langage, qu'ils parlent dans ces invocations n'a rien de commun avec aucune langue Sauvage, & il est vraisemblable qu'il ne consiste qu'en des sons informes, produits sur le champ par une imagination échauffée, & que ces Charlatans ont trouvé le moyen de faire passer pour un langage divin. Ils prennent differens tons; quelquefois ils grossissent leur voix, puis ils contrefont une petite voix grêle, assez semblable à celle de nos Marionnettes, & on croit que c'est l'Esprit, qui leur parle.

La plûpart du tems il arrive tout le contraire de ce qu'ils ont prédit; mais ils ne perdent rien pour cela de leur credit, & ils trouvent toujours quelque échapatoire, pour sauver leur honneur. C'est de tout tems que les Hommes, si ingenieux à tromper les autres, sont d'une facilité surprenante à se laisser tromper eux-mêmes dans les points, où il leur importeroit le plus

1609-13. d'éviter la séduction. Non-seulement on n'y est point en garde contre l'illusion ; mais il semble même qu'on aille au-devant. La sage & sçavante Antiquité a donné sur cela dans les mêmes travers, & de plus grossiers encore, que nos Sauvages ; la connoissance du vrai Dieu, & les principes incontestables d'une Religion divine, n'en ont pas garanti le Peuple choisi, Dépositaire de la vérité : ce n'étoit ni des Barbares, ni des Infidéles, qui disoient : *Loquimini nobis placentia, videte nobis errores.* (a)

Lac Champlain.

Pour revenir à nos Guerriers, tout le Pays, que M. de Champlain traversa dans cette Expédition, lui parut fort beau, & il l'est en effet. Les Isles étoient remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils, & d'autres semblables Animaux, qui entretinrent l'abondance dans l'Armée. On voyoit surtout une grande quantité de Castors, parceque le voisinage des Iroquois ne permettoit pas de s'y arrêter lontems pour les chasser : desorte qu'à la faveur de la guerre ces Amphibies joüissoient d'une paix profonde. Le Poisson fourmilloit aussi, non seulement dans la Riviere, mais encore dans un grand Lac, qu'elle traverse, & auquel M. de Champlain donna son nom, qu'il a conservé jusqu'à présent. Il a plus de vingt lieuës de long sur dix ou douze de large dans son milieu, & sa figure tire sur l'ovale.

Lac du S. Sacrement.

Quand on est au milieu de ce Lac, on découvre au Midi & à l'Occident de très-hautes Montagnes, dont les plus éloignées, qui en sont à 25. lieuës, paroissent presque toujours couvertes de neiges. Les vallées, qui les séparent, sont très-fertiles, & au tems, dont je parle, elles étoient toutes peuplées d'Iroquois. Aujourd'hui il n'y en a plus qu'au Midi, & c'étoit là que nos Guerriers avoient dessein de faire une irruption. Au sortir du Lac Champlain il faut franchir un second Rapide, après quoi on entre dans un autre Lac, qui n'a que quatre ou cinq lieuës de long, & qui porte le nom *du S. Sacrement.* L'endroit, où les Sauvages vouloient aller, étoit encore au-delà ; mais l'Ennemi leur épargna une partie du chemin, & par un pur hazard les joignit dans le Lac Champlain.

Les deux Partis se rencontrent.

Depuis quelque tems les Alliés s'informoient tous les jours du Chef des François, s'il n'avoit point vû d'Iroquois en songe ? Il leur répondit plusieurs fois que non, ce qui les inquiettoit beaucoup. A la fin, soit qu'il voulût les tirer de peine, soit qu'à force d'entendre parler de la même chose, il y eût véritablement

(a) *Isaiæ.* 30. 10.

révé, il leur dit que pendant son sommeil il avoit cru voir des Iroquois, qui se noyoient dans le Lac; mais qu'il ne comptoit point du tout sur ce réve. Ils n'en jugerent pas de même, & ils ne douterent plus de la victoire. Quelques jours après l'Ennemi, qu'ils croyoient surprendre dans son Village, parut vers les dix heures du soir. La joye fut grande de part & d'autre, & tous la témoignerent par de grands cris.

Les deux Partis se rencontrent.

Les Sauvages ne combattent sur l'eau, que quand ils sont surpris, ou lorsqu'ils sont trop loin de Terre; ce qui n'avoit pas lieu ici. Nos Braves gagnerent donc le rivage, dès qu'ils se furent reconnus. Ils travaillerent ensuite chacun de leur côté à se retrancher, & cela fut bientôt fait. Alors les Algonquins envoyerent demander aux Iroquois, s'ils vouloient se battre à l'heure même; mais ceux-ci répondirent que la nuit étoit trop obscure, qu'on ne se verroit point, & qu'il falloit attendre le jour. Les Alliés y consentirent, & tous dormirent tranquillement, après avoir pris leurs sûretés. Le lendemain, dès la pointe du jour, Champlain plaça ses deux François, & quelques Sauvages dans le Bois, pour prendre les Ennemis en flanc. Ceux-ci étoient au nombre de deux-cent, tous Gens choisis & déterminés, & qui comptoient bien d'avoir bon marché de cette poignée d'Algonquins, & de Hurons, qu'ils ne s'imaginoient pas s'être mis en campagne pour les aller chercher.

Ils en viennent aux mains.

Ils se trompoient néanmoins; les Alliés ne leur étoient point inférieurs en nombre; mais ils n'avoient laissé voir qu'une partie de leurs Guerriers. Les uns & les autres n'étoient encore armés que de fléches; & ceux de notre parti fondoient toutes leurs esperances sur les fusils des François, & ils recommanderent à Champlain de tirer sur les Chefs, qu'ils lui montrerent. Ces Chefs, qui étoient au nombre de trois, se distinguoient par des plumes, ou des queuës d'Oiseaux, plus grandes que celles de leurs Soldats; car tous en ont pour l'ordinaire, & chacun les arrange sur sa tête suivant son caprice. Les Algonquins & les Hurons sortirent les premiers de leur Retranchement, & coururent deux-cent pas au-devant des Iroquois. Quand ils furent en présence, ils s'arrêterent, se partagerent en deux bandes, & laisserent le milieu libre à M. de Champlain, qui vint se mettre à leur tête.

Les Iroquois sont défaits.

Sa figure & ses armes étoient quelque chose de nouveau pour les Iroquois, dont la surprise devint extrême, lorsque du premier coup de son Arquebuse, où il avoit mis quatre postes, ils

1609-13. virent tomber morts deux de leurs Chefs, & le troisiéme, dangereusement blessé. Ce premier succès fit jetter aux Alliés de grands cris de joye, & il se fit dans le moment quelques décharges de flêches, qui ne produisirent pas un grand effet. Champlain alloit recharger, lorsqu'un des deux autres François ayant encore abbattu quelques Iroquois, tous furent mis en désordre, & ne songerent plus qu'à fuir. Ils furent poursuivis chaudement, on en tua plusieurs, & on fit quelques Prisonniers. Du côté des Alliés il n'y eut personne de tué, mais il y eut quinze ou seize blessés, qui guérirent bientôt. Les Ennemis en fuyant avoient abandonné des farines de maïz, dont les Victorieux avoient grand besoin, les vivres leur ayant manqué tout-à-fait. Ils commencerent par appaiser la faim, qui les pressoit, puis ils passerent deux heures sur le Champ de Bataille à danser & à chanter. Enfin ils se remirent en marche pour retourner chez eux; car parmi ces Peuples, les Vainqueurs font toujours retraitte, aussi-bien que les Vaincus, & souvent avec autant de désordre & de précipitation, que s'ils étoient poursuivis par un Ennemi victorieux.

Cruauté des Vainqueurs.

Après avoir fait huit lieuës, nos Braves s'arrêterent, & prenant un de leurs Captifs, ils lui reprocherent toutes les cruautés, qu'il avoit exercées sur ceux de leur Nation, qui étoient tombés entre ses mains, & lui déclarerent qu'il devoit s'attendre à être traitté de la même maniere, ajoûtant que s'il avoit du cœur, il le témoigneroit en chantant. Il entonna aussitôt sa Chanson de mort, puis sa Chanson de guerre & toutes celles, qu'il sçavoit, mais sur un ton fort triste, dit Champlain, qui n'avoit pas encore eu le tems de connoître que toute la musique des Sauvages a quelque chose de lugubre. Son supplice accompagné de toutes ces horreurs, dont nous parlerons dans la suite, effrayerent les François, qui firent envain tous leurs efforts pour y mettre fin. Néanmoins au bout de quelque tems, comme les Sauvages s'apperçurent que le Commandant étoit choqué de leur peu de complaisance, ils lui dirent que s'il vouloit achever ce Miserable & abreger ses peines, il étoit le maître. Il lui tira sur le champ un coup d'Arquebuse, & il ne fut pas besoin d'en tirer un second.

Dès que cet Homme fut mort, les Sauvages lui ouvrirent le ventre, jetterent ses entrailles dans le Lac, lui couperent la tête, les bras & les jambes, disperserent ses membres de part & d'autre, sans toucher au tronc, quoique la coûtume fût d'en

manger au moins une partie. Ils ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec les autres, & le cœur, qu'ils couperent en petits morceaux : ils donnerent ces morceaux à manger aux Prisonniers, parmi lesquels étoit le propre Frere du Mort. On lui en mit dans la bouche, comme aux autres ; mais il le rejetta sur le champ.

Reception des Montagnez dans leur Village.

La nuit suivante un Montagnez ayant révé qu'ils étoient poursuivis, la retraite se changea en une véritable fuite, & on ne s'arrêta plus en aucun endroit, qu'on ne fût hors de tout danger. Les Algonquins resterent à Quebec, les Hurons retournerent chez eux, & les Montagnez à Tadoussac, où M. de Champlain les suivit. Du moment qu'ils eurent aperçu les Cabannes de leur Village, ils couperent des longs bâtons, y attacherent les chevelures, qu'ils avoient euës en partage, & les porterent comme en triomphe. A cette vûë les Femmes accoururent, se jetterent à la nage, & ayant joint les Canots, elles prirent les chevelures des mains de leurs Maris, & se les attacherent au cou. Les Guerriers en avoient offert une à Champlain, & lui firent un present de quelques arcs & de quelques flêches, des dépoüilles des Iroquois, les seules, qu'ils se permissent alors, le priant de les montrer au Roy, quand il seroit arrivé en France, où il leur avoit dit qu'il alloit faire un voyage.

Champlain retourne en France. Le nom de *Nouvelle France* donné au Canada.

Il avoit esperé de trouver un Navire à Tadoussac ; mais il n'y en avoit point, & il remonta à Quebec. Pontgravé y arriva bientôt après lui, & ils s'embarquerent ensemble au mois de Septembre 1609. laissant la Colonie sous les ordres d'un brave Homme, nommé Pierre CHAVIN. Champlain fut fort bien reçu du Roy, qu'il alla trouver à Fontainebleau, pour lui rendre compte de la situation, où il avoit laissé *la Nouvelle France*. Ce fut alors qu'on donna ce nom au Canada. C'étoit dans le tems, que M. de Monts faisoit ses derniers efforts, surtout auprès de Madame de Guercheville, pour récouvrer son Privilege. J'ai dit qu'il n'y avoit pas réussi, mais ses Associés, dont MM. le GENDRE & COLLIER étoient les principaux, ne l'abandonnerent point ; & comme c'étoit au nom de leur Compagnie, que s'étoit fait l'Etablissement de Quebec, & que cette Compagnie le reconnoissoit toujours pour leur Chef, il fit armer deux Navires, dont il confia le commandement à MM. de Champlain & de Pontgravé.

Seconde expédition de Champlain.

Ils s'embarquerent à Honfleur le septiéme de Mars 1710. & à peine étoient-ils en Mer, que Champlain tomba malade, &

1609-13. contre les Iroquois.

1610-13.

fut obligé de se faire remettre à terre. Peu de tems après, son Navire ayant été contraint de relâcher, il se trouva en état d'en reprendre le commandement : il appareilla le huitiéme d'Avril, & arriva le vingt-six à Tadoussac. Il en partit le vingt-huit, après avoir assûré les Montagnez qu'il venoit dégager la parole, qu'il leur avoit donnée l'année précédente, de les accompagner encore à la guerre contre les Iroquois. Ils n'attendoient en effet que son retour, pour se remettre en campagne, & il étoit à peine arrivé à Quebec, qu'ils s'y rendirent au nombre de 60. Guerriers. Les Algonquins étoient aussi tout prêts, & tous marcherent aussitôt vers la Riviere de Sorel, où d'autres Sauvages leur avoient promis de se rendre. Champlain les suivit de près dans une Barque ; mais il n'y trouva point le nombre de Guerriers, qu'on lui avoit fait esperer.

Il apprit en même tems qu'un Parti de cent Iroquois n'étoit pas loin, & on lui dit que s'il vouloit le surprendre, il n'y avoit pas un moment à perdre, & qu'il falloit laisser sa Barque, & s'embarquer dans des Canots. Il y consentit : quatre François le suivirent ; les autres demeurerent à la garde de sa Barque. Les Confédérés n'avoient pas encore vogué plus d'une demie-heure, qu'ils sauterent à terre, sans rien dire aux François, & laissant leurs Canots à l'abandon, ils se mirent à courir à toutes jambes au travers des Bois. Champlain se trouva fort embarrassé : il perdit bientôt de vûë les Sauvages, qui ne lui avoient pas même donné un Guide. Il falloit marcher dans un Pays marécageux, où l'on avoit toujours les pieds dans l'eau. Les Maringoins & autres semblables Insectes, l'aveugloient, & obscurcissoient l'air, & il n'y avoit point de chemin frayé. Après avoir quelque tems couru au hazard, craignant à tout moment de s'égarer, il ne sçavoit plus quel parti prendre, lorsqu'il apperçut un Sauvage, qui faisoit la même route, il l'appella, & le pria de lui montrer le chemin.

Les Iroquois sont attaqués, & se défendent bien.

Quelques momens après, un Capitaine Algonquin le vint prier de hâter sa marche, parce qu'on étoit aux mains avec les Iroquois. Il doubla le pas, & ne tarda point à entendre les cris des Combattans. Nos Alliés avoient trouvé l'Ennemi dans un assez bon Rétranchement, & l'y ayant voulu forcer, ils avoient été repoussés avec perte. Ils reprirent cœur à la vûë des François, & retournerent à la charge dès que ceux-ci les eurent joints. Le combat devint très-vif, & Champlain en arrivant reçut un coup de flêche, qui lui perça le bout de l'oreille, & lui

entra dans le col. Cette bleſſure ne l'empêcha pourtant point de faire feu, tandis qu'il eut de la poudre & du plomb, & ſes Gens le ſeconderent bien, quoiqu'un d'eux eût auſſi été bleſſé au bras.

Les Iroquois, qui n'étoient point encore accoûtumés à ſe défendre contre les armes à feu, commençoient à tirer moins, & cherchoient à ſe mettre à couvert des Arquebuſes, qui en avoient déja abbattu pluſieurs; mais les munitions manquerent bientôt aux nôtres, qui n'avoient pas compté ſur une ſi longue réſiſtance. Alors Champlain propoſa aux Alliés de donner l'aſſaut au Rétranchement, ils goûterent cet avis; il ſe mit à leur tête avec ſes quatre François, & malgré la vigoureuſe défenſe des Aſſiegés, ils eurent bientôt fait une aſſez grande brêche. Sur ces entrefaites un jeune Maloin, nommé DES PRAIRIES, que Champlain avoit laiſſé dans ſa Barque, arriva avec cinq ou ſix de ſes Camarades: ce ſecours venu ſi à propos, donna le moïen aux Aſſaillans de s'éloigner un peu pour reſpirer, tandis que les nouveaux venus faiſoient feu ſur l'Ennemi.

Les Sauvages revinrent bientôt à l'aſſaut, & les François ſe mirent ſur les ailes pour les ſoûtenir. Les Iroquois ne purent réſiſter à tant de coups redoublés: preſque tous furent tués, ou pris; quelques-uns ayant voulu courir du côté de la Riviere, y furent culbutés, & s'y noyerent. L'affaire étant entiérement finie, il arriva encore une Trouppe de François, qui voulurent ſe conſoler de n'avoir point eu de part à la victoire, en partageant le butin. Ils ſe ſaiſirent des peaux de Caſtors, dont les Iroquois, qu'ils voyoient étendus ſur la place, étoient couverts, & les Sauvages en furent ſcandaliſés. Ceux-ci de leur côté commencerent à exercer leur cruauté ordinaire ſur les Priſonniers, & dévorerent un de ceux, qui avoient été tués, ce qui fit horreur aux François. Ainſi ces Barbares faiſoient gloire d'un déſintéreſſement, qu'ils étoient ſurpris de ne pas trouver dans notre Nation, & ne comprenoient pas qu'il y a bien moins de mal à dépoüiller les Morts, qu'à ſe repaître de leur chair comme des bêtes feroces, & à violer toutes les Loix de l'humanité, en prenant plaiſir à tourmenter de la maniere la plus indigne des Ennemis, qui ne peuvent plus ſe défendre.

Champlain leur demanda un de leurs Captifs, & ils le lui accorderent de bonne grace. Il engagea auſſi les Hurons, qui s'en retournoient dans leur Pays, à y mener un François, afin qu'il y pût apprendre leur Langue; mais ce fut à condition qu'il conduiroit en France un jeune Huron, pour leur rapporter des

1610-13. nouvelles d'un Royaume, dont on leur avoit dit tant de merveilles. Il l'y mena en effet la même année, & le ramena au printems ſuivant. Il le conduiſit juſqu'à Montreal, où il choiſit un Emplacement pour une habitation, qu'il avoit deſſein d'y établir, & qu'il ne fit pourtant point, parcequ'il fut obligé de repaſſer en France, où la mort du Roy avoit achevé de ruiner les affaires de M. de Monts.

Le Comte de Soiſſons ſe met à la tête des affaires du Canada.

1611-13.

Ce Gentilhomme en perdant ſon Maître, avoit perdu tout ce qui lui reſtoit de credit, & ne fut plus en état de rien entreprendre. Il exhorta Champlain, qui ne l'avoit jamais abandonné, à ne point perdre courage, & à chercher quelque puiſſant Protecteur à la Colonie naiſſante. Champlain le crut, & s'adreſſa à Charles de BOURBON, Comte de SOISSONS, qui le reçut très-favorablement, agréa la propoſition, qu'il lui fit d'être le Pere de *la Nouvelle France*, ſe fit donner par la Reine Regente, toute l'autorité néceſſaire, pour maintenir & avancer ce qui étoit déja fait, & nomma Champlain lui-même pour ſon Lieutenant, avec un plein pouvoir ſans reſtriction.

M. le Prince lui ſuccéde.

1612-13.

La mort de ce Prince, qui arriva peu de tems après, ne dérangea rien aux affaires de l'Amérique, parceque le Prince de CONDE' voulut bien s'en charger, & continua Champlain dans l'Emploi, dont le Comte de Soiſſons l'avoit honnoré. Il ſurvint néanmoins à celui-ci quelques embarras, cauſés par des difficultés, que formerent des Négocians de S. Malo, touchant le commerce, & cela le retint en France toute l'année 1612. Il en partit le ſixiéme de Mars 1613. ſur un Vaiſſeau, que commandoit Pontgravé, revenu depuis peu de l'Acadie, & ils moüillerent devant Quebec le ſeptiéme de May. Ils trouverent l'Habitation en ſi bon état, que n'y jugeant pas leur préſence néceſſaire, ils monterent juſqu'à Montreal. Après qu'ils y eurent fait quelque ſéjour, Pontgravé deſcendit à Quebec, & Champlain fit une courſe ſur la grande Riviere des Outaouais, après quoi il alla rejoindre Pontgravé, avec lequel il s'embarqua pour S. Malo, où il moüilla l'ancre les derniers jours du mois d'Août.

1614.

Arrivée des PP. Recollets à Quebec.

1615.

Il y conclut un nouveau Traitté d'aſſociation avec des Marchands de cette Ville, de Roüen & de la Rochelle. M. le Prince, qui avoit pris le titre de Vice-Roy de *la Nouvelle France*, l'approuva, obtint aux Aſſociés des Patentes du Roy, & y mit ſon attache. Alors M. de Champlain ne doutant point qu'une Colonie, à laquelle il venoit d'intéreſſer tant de Perſonnes riches, & qui avoit à ſa tête le premier Prince du Sang, ne prît bientôt

1615.

bientôt une forme ſolide pour le temporel, ſongea ſérieuſement à lui procurer les ſecours ſpirituels, dont elle avoit été juſques-là entierement dépourvûë. Il demanda & obtint quatre Recollets, que ſa Compagnie s'engagea avec joye à fournir de tout ce qui leur étoit néceſſaire, & il ſe chargea de les conduire lui-même en Canada. Ils arriverent le 25. de Mars à Tadouſſac, où ils ne s'arrêterent point, & peu de jours après ils prirent terre à Quebec, d'où M. de Champlain monta tout de ſuite à Montreal.

Troiſiéme expédition de Champlain contre les Iroquois.

Il y rencontra des Hurons, & quelques-uns de leurs Alliés, qui l'engagerent dans une troiſiéme Expédition contre les Iroquois. Il eſt conſtant que par cette complaiſance, il prenoit le véritable moyen de gagner l'amitié des Sauvages, & de bien connoître un Pays, où il s'agiſſoit d'établir un commerce utile à la France, & la Religion Chrétienne parmi un grand nombre de Nations Idolâtres; mais il s'expoſoit beaucoup, & ne faiſoit pas réfléxion, que cette facilité à condeſcendre à toutes les volontés de ces Barbares, n'étoit nullement propre à lui concilier le reſpect, que demandoit le caractere, dont il étoit revêtu. Il y avoit d'ailleurs quelque choſe de mieux à faire pour lui, que de courir ainſi en Chevalier errant les Forêts & les Lacs, avec des Sauvages, qui ne gardoient pas même à ſon égard les bienſéances, & dont il n'étoit nullement en état de ſe faire craindre. Il auroit pu aiſément envoyer à ſa place quelque François capable de bien obſerver toutes choſes, & ſa préſence à Quebec eût beaucoup plus avancé ſon Etabliſſement, & lui eût donné une ſolidité, qu'il ſe repentit trop tard, de ne lui avoir pas procurée.

Il y eut plus; ſe voyant obligé de faire un voyage à Quebec, il pria les Sauvages de differer leur départ juſqu'à ſon retour, qui ſeroit prompt; mais ceux-ci oubliant la parole, qu'ils lui avoient donnée, de ne point partir ſans lui, ſe laſſerent bientôt de l'attendre, & s'embarquerent avec quelques François, qui étoient reſtés à Montreal, & le P. Joſeph LE CARON Recollet. Ce Religieux avoit voulu profiter de cette occaſion, pour s'accoûtumer à la façon de vivre de ces Peuples, auſquels il ſe propoſoit d'annoncer JESUS-CHRIST, & pour apprendre plus promptement leur Langue, en ſe mettant dans la néceſſité de la parler. M. de Champlain, avec lequel il étoit venu à Montreal, n'avoit pas approuvé ſon deſſein; mais ſon zéle l'emporta ſur toute autre conſidération.

Maniere, dont il faut ſe

Il ſemble que M. de Champlain pouvoir ſe tenir quitte de ſon

1615.

conduire avec les Sauvages.

engagement, & son expérience devoit lui avoir fait connoître que pour être estimé de ces Barbares, il est bon de ne pas souffrir qu'ils nous méprisent impunément: il faut même à l'extérieur leur rendre mépris pour mépris, si on veut reprimer leur insolence. Ils ne comprennent pas qu'on puisse agir autrement par vertu; j'entends ceux, qui ne sont pas éclairés des lumieres de l'Evangile. Comme ils ont souvent vû des Européens se conduire uniquement par intérêt, ou par d'autres motifs plus condamnables encore, il leur vient rarement à l'esprit, qu'on puisse avoir pour eux certains ménagemens par des vûës plus nobles. D'ailleurs il n'est point d'Hommes au monde, plus prevenus en leur faveur, ni qui sçachent mieux profiter de tout, pour se confirmer dans cette bonne opinion, qu'ils ont d'eux-mêmes. La seule chose donc, qui puisse excuser ici M. de Champlain d'avoir couru après les Hurons, qui n'avoient pas daigné l'attendre, est de dire, qu'il ne le fit apparemment, que pour ne pas abandonner à leur discretion un Religieux, que son zéle, plûtôt que sa prudence avoit engagé à les suivre.

Champlain est blessé & fait une retraitte forcée.

Quoiqu'il en soit, il s'embarqua avec deux Francois, & dix Sauvages, qu'il rencontra en arrivant à Montreal; mais quelque diligence qu'il fit, il ne put joindre les Hurons, que dans leur Village. Il les trouva, qui formoient un grand Parti de guerre, dont ils lui offrirent le commandement, & il l'accepta d'autant plus volontiers, qu'outre les deux François, qui étoient venus avec lui, le P. Joseph en avoit amené dix autres, qui l'attendoient. On ne differa point à marcher aux Ennemis, qui s'étoient rétranchés de maniere, qu'il n'étoit pas facile de les approcher. Outre qu'ils occupoient une espéce de Fort assez bien construit, ils en avoient embarrassé les avenuës par de grands abbattis d'Arbres, & ils y avoient élevé tout autour des galeries, d'où ils pouvoient tirer de haut en bas, sans se découvrir. Aussi la premiere attaque réussit-elle si mal, qu'on ne jugea pas à propos d'en tenter une seconde.

On essaya donc de mettre le feu aux abbatis de bois, dans l'esperance, qu'il gagneroit le Fort; mais les Assiegés y avoient pourvû, en faisant de grandes provisions d'eau. On dressa ensuite une machine plus haute que les galeries, & sur laquelle on plaça des Arquebusiers François. Cette manœuvre déconcerta un peu l'Ennemi, & on seroit peut-être venu à bout de le reduire, si les Hurons eussent fait leur devoir; mais leur grand nombre les avoit rendu si présomptueux, qu'il ne fut jamais possible

au Commandant de les faire combattre avec ordre. D'ailleurs, il fut lui-même blessé considerablement à la jambe & au genoüil, & cet accident ayant fait passer les Sauvages de l'excès de la présomption au découragement, il fallut se retirer avec perte & avec honte. 1615.

La retraitte se fit assez bien, & quoiqu'on fût poursuivi, on ne perdit pas un Homme. Les plus jeunes & les plus braves avoient mis au milieu les plus foibles & les blessés, qu'on portoit dans des paniers, & on fit de cette maniere vingt-cinq lieuës, sans s'arrêter. M. de Champlain fut bientôt guéri ; mais quand il voulut partir pour retourner à Quebec, il ne put jamais obtenir un Guide, qu'on lui avoit promis, & dont il ne pouvoit absolument se passer ; les Hurons accompagnerent même ce refus d'assez mauvaises manieres. Il fallut donc se résoudre à passer l'hyver avec ces Barbares, mais personne ne sçavoit mieux que lui, ni prendre son parti, ni profiter de tout. Il visita toutes les Bourgades Huronnes, & quelques-unes même de celles, que les Algonquins avoient alors aux environs du Lac *Nipissing*. Il reconcilia quelques Nations voisines avec les Hurons, & dès que les Rivieres furent naviguables, ayant sçu qu'on le vouloit engager dans une nouvelle entreprise contre les Iroquois, il gagna quelques Sauvages, qu'il s'étoit attachés par ses bonnes manieres, s'embarqua secrettement avec eux, & avec le P. Joseph, & arriva l'onziéme de Juillet 1616. à Quebec, où tout le monde étoit persuadé qu'il étoit mort, aussi-bien que le P. Recollet. Celui-ci, tandis que M. de Champlain étoit occupé dans ses courses à prendre connoissance du Pays, étoit aussi allé de Village en Village, pour former le plan des Missions, qu'il projettoit d'établir parmi les Hurons, & avoit mis à profit tous ses momens, pour en étudier la Langue. Mais il n'eut pas le tems d'y faire de grands progrès, cette étude n'étant point l'affaire d'une ou deux années, quelque application qu'on y apporte.

Il est obligé d'hyverner chez les Hurons.

M. de Champlain & le P. Joseph ne resterent pas plus d'un mois à Quebec, après leur retour des Hurons. Ils s'embarquerent avec le Supérieur de la Mission, pour retourner en France, & il ne resta dans la Colonie, qu'un Prêtre nommé le P. Jean D'OLBEAU, & le Frere Pacifique DUPLESSYS, qui avoit été chargé de l'instruction des Enfans des François, & des Sauvages, établis depuis peu aux *Trois Rivieres*, & où il rendit l'année suivante un service encore plus essentiel à la Nouvelle France. Nos Alliés, je ne sçai par quel mécontentement, avoient

Un Frere Recollet rend un grand service à la Colonie.

1617.

1617. complotté de se défaire des François. Il y a bien de l'apparence néanmoins qu'ils ne prirent cette résolution, que dans la crainte que M. de Champlain, revenu nouvellement de France, ne voulût tirer une vengeance éclattante de la mort de deux Habitans, qu'ils avoient assassinés, peut-être pour profiter de leur dépoüille. Ce qui est certain, c'est qu'ils s'assemblerent au nombre de 800. auprès des Trois Rivieres, pour déliberer des moyens de faire main basse en même tems sur tous les François; que le Frere Pacifique fut averti de leur dessein par un d'entr'eux, qu'il en gagna plusieurs autres, que peu à peu il réduisit tous les autres à faire des avances pour une réconciliation parfaitte, & qu'il se chargea de la négocier avec le Commandant. Cependant M. de Champlain voulut avoir les Meurtriers des deux François: on lui en envoya un, qui n'étoit pas le plus coupable, avec beaucoup de Pelleteries pour *couvrir les Morts.* (a) Il fallut se contenter de cette espece de satisfaction; l'accommodement se fit, & les Sauvages donnerent deux de leurs Chefs en otages.

La Colonie est fort négligée.

Champlain ne faisoit plus qu'aller & venir de Quebec en France, pour en tirer des secours, qu'on ne lui fournissoit presque jamais tels à beaucoup près, qu'il les demandoit. La Cour ne se mêloit point de la Nouvelle France, & laissoit faire des Particuliers, dont les vûës étoient bornées, qui n'avoient point d'autre objet, que leur commerce, qui ne songeoient qu'à remplir leurs Magasins de Pelleteries, s'embarrassoient fort peu de tout le reste, ne faisoient qu'à regret les avances pour l'Etablissement d'une Colonie, qui ne les intéressoit que fort peu, & ne les faisoient jamais à propos. M. le Prince croyoit faire beaucoup en prêtant son nom: d'ailleurs les troubles de la Regence, qui lui coûterent alors sa liberté, & les intrigues, qu'on fit joüer, pour lui ôter le titre de Vice-Roy, & pour faire revoquer la Commission du Maréchal de Themines, à qui il avoit confié le Canada pendant sa prison; le défaut de concert entre les Associés; la jalousie du commerce, qui broüilla les Négocians entr'eux, tout cela mit bien des fois la Colonie naissante en danger d'être étouffée dans son berceau; & l'on ne sçauroit trop admirer le courage de M. de Champlain, qui ne pouvoit faire un pas, sans rencontrer de nouveaux obstacles, qui consumoit ses forces, sans songer à se procurer aucun avantage réel, & qui

(a) C'est-à-dire, pour dedommager les Parents.

ne renonçoit pas à une entreprise, pour laquelle il avoit continuellement à essuyer les caprices des uns, & la contradiction des autres.

En 1620. M. le Prince céda pour onze mille écus sa Vice-Royauté au Maréchal de Montmorenci, son Beaufrere. Le nouveau Vice-Roy continua la Lieutenance à Champlain, & chargea des affaires de la Colonie en France M. Dolu, Grand Audiencier, dont le zéle & la probité lui étoient connus. Alors Champlain, persuadé que la Nouvelle France alloit prendre une nouvelle face, y mena sa Famille. Il y arriva au mois de May, & il rencontra à Tadoussac des Rochelois, qui au préjudice de la Compagnie, & contre les défenses expresses du Roy, traittoient avec les Sauvages. Ils avoient même fait pis; car ils avoient vendu à ces Barbares, des armes à feu, ce que l'on avoit sagement évité jusques-là.

Le Maréchal de Montmorenci Vice-Roy de la Nouvelle France.

1620.

L'année suivante les Iroquois parurent en armes jusques dans le centre de la Colonie. Ces Barbares craignant que si les François se multiplioient dans le Pays, leur alliance ne fît reprendre aux Hurons & aux Algonquins, la supériorité sur eux, résolurent de s'en délivrer, avant qu'ils eussent eu le tems de se fortifier davantage. Ils leverent donc trois grands Partis, pour nous attaquer séparément: le premier marcha vers le Sault S. Louis, & y trouva des François, qui gardoient ce passage. Ils avoient été avertis, ainsi, quoiqu'ils fussent en petit nombre, avec le secours de quelques Sauvages Alliés, ils repousserent l'Ennemi; plusieurs Iroquois furent tués, quelques-uns resterent Prisonniers, le reste se sauva. Mais les nôtres ayant appris que ces Fuyards emmenoient avec eux le P. Guillaume Poulain, Recollet, coururent après eux; ne pouvant les atteindre, ils détacherent un de leurs Prisonniers, à qui ils donnerent la liberté, & ils lui recommanderent de proposer l'échange du Missionnaire avec un de leurs Chefs. Cet Homme arriva dans le tems, que tout étoit prêt pour brûler le Religieux, La proposition, dont on l'avoit chargé, fut acceptée, & l'échange se fit de bonne foi.

Les Iroquois entreprennent de détruire la Colonie Françoise.

1621.

Le second Parti s'embarqua sur trente Canots, s'approcha de Quebec, & alla investir le Couvent des PP. Recollets sur la Riviere de S. Charles, où il y avoit un petit Fort. N'osant attaquer cette Place, il se jetta sur des Hurons, qui n'étoient pas loin, & en surprit quelques-uns, qu'il brûla. Il ravagea ensuite tous les environs du Couvent, puis se retira. Le Mémoire, d'où

La Compagnie du Canada est supprimée

1622.

1622. j'ai tiré ceci, ne dit point ce que devint le troisiéme Parti; mais il ajoûte que les Iroquois s'étoient assez déclarés qu'ils avoient résolu d'exterminer tous les François. Il s'en falloit bien que M. de Champlain eût des forces suffisantes pour reprimer ces Barbares. Ainsi il crut devoir représenter au Roy & au Duc de Montmorenci la nécessité de sécourir la Colonie, & le peu de cas, que la Compagnie avoit fait jusques-là de ses instances réiterées, pour l'obliger à remplir ses engagemens : il députa donc, du consentement des plus notables Habitans, le P. Georges LE BAILLIF à Sa Majesté, dont ce Religieux étoit connu particulierement. Il en fut très-bien reçu, & obtint tout ce qu'il demandoit. La Compagnie fut supprimée, & deux Particuliers, nommés GUILLAUME & EMERIC de CAEN, Oncle & Neveu, entrerent dans tous ses droits,

Etat de Quebec. M. de Champlain en apprit la nouvelle par une Lettre du Vice-Roy, qui lui enjoignoit de prêter main-forte à ces Négocians.
1623-25. Il reçut en même tems une Lettre du Roy même, par laquelle S. M. l'assûroit qu'elle étoit très-satisfaite de ses services, & l'exhortoit à continuer de donner des preuves de sa fidélité. Cette faveur n'augmentoit pas sa fortune, & il est vrai de dire que ce fut toujours ce qui l'occupa le moins; mais elle lui concilioit une autorité, dont il avoit alors plus besoin, que jamais, surtout à cause des differends, qui survenoient tous les jours entre les Facteurs de l'ancienne Compagnie, & ceux des Sieurs de Caën, & qui pouvoit avoir des suites fâcheuses. Quoiqu'il se fût donné bien des mouvemens pour peupler Quebec, on n'y comptoit encore en 1622. que cinquante Personnes, y compris les Femmes & les Enfans. Le commerce n'y étoit pas non plus bien ouvert; mais la Traitte se faisoit toujours à Tadoussac avec beaucoup de succès, & on en avoit établi une autre aux Trois Rivieres, à 25. lieuës au-dessus de Quebec.

On le fortifie. Guillaume de Caën étoit venu lui-même sur les lieux, & quoique Calviniste, il vivoit assez bien avec tout le Monde; il avoit donné la direction de ses affaires au Sieur de Pontgravé; mais le peu de santé de ce Directeur l'obligea de repasser en France en 1623. & ce fut une perte pour l'Amérique Françoise, qui lui doit beaucoup. Cette même année M. de Champlain fut averti de bonne part, que les Hurons songeoient à se détacher de notre alliance, & à s'unir avec les Iroquois; ce qui l'obligea de leur renvoyer le P. Joseph LE CARON, que le P. Nicolas VIEL, & le Fr. Gabriël SAGHART, son Confrere, qui ve-

noient d'arriver de France, voulurent bien accompagner. L'année suivante le Commandant fit bâtir de pierre le Fort de Quebec. Il sembloit que son dessein étoit de mettre fin à ses courses, & de se livrer tout entier au Gouvernement de sa Colonie; mais à peine le Fort fut-il achevé, qu'il retourna en France avec sa Famille. Il trouva le Maréchal de Montmorenci, qui traittoit de sa Charge de Vice-Roy, avec Henry de LEVI, Duc de VENTADOUR, son Neveu; & le traitté fut bientôt conclu. 1623-25.

Ce Seigneur s'étoit retiré de la Cour, & avoit même reçu les Ordres Sacrés. Ce n'étoit pas pour rentrer dans le tracas du Monde, qu'il se chargeoit des affaires de la Nouvelle France, mais pour y procurer la conversion des Sauvages; & comme les Jesuites avoient la direction de sa conscience, il jetta les yeux sur eux pour l'exécution de ce projet. Il proposa la chose au Conseil du Roy, & Sa Majesté y donna d'autant plus volontiers les mains, que les PP. Recollets, bien loin de s'y opposer, en avoient fait la premiere ouverture au Duc de Ventadour. Ainsi, tous concourant au même but, le P. Charles LALLEMANT, qui avoit accompagné M. de la Saussaye à Pentagoët; le P. Enemond MASSE, dont nous avons déja parlé; & le P. Jean de BREBEUF furent destinés à la Mission du Canada avec deux Freres, & furent prêts à partir en 1625.

Le Duc de Ventadour Vice-Roy de la Nouvelle France.

Ce fut Guillaume de Caën, qui les conduisit à Quebec, avec le P. Joseph de Daillon Recollet, de l'illustre Maison du Lude. Il avoit donné sa parole au Duc de Ventadour, qu'il ne laisseroit manquer les Jesuites de rien; cependant, dès qu'ils furent débarqués, il leur déclara que, si les PP. Recollets ne vouloient pas les recevoir & les loger chez eux, ils n'avoient point d'autre parti à prendre, que de retourner en France. Ils s'apperçurent même bientôt qu'on avoit travaillé à prevenir contre eux les Habitans de Quebec, en leur mettant entre les mains les Ecrits les plus injurieux, que les Calvinistes de France avoient publiés contre leur Compagnie. Mais leur présence eut bientôt effacé tous ces préjugés: les Libelles furent brûlés publiquement, & les nouveaux Missionnaires ne furent pas lontems à charge aux PP. Recollets, qui les avoient obligés d'accepter leur Maison, située alors à un petit quart de lieuë de la Ville, sur la Riviere de S. Charles. (*a*)

Cinq Jesuites arrivent en Canada.

Peu de jours après leur arrivée, les PP. de Daillon & de Brebeuf s'embarquerent pour les Trois Rivieres, où ils ren-

Mort tragique d'un P. Recollet.

(*a*) L'Hôpital Général occupe présentement ce terrein.

1625. contrerent des Hurons, qui s'offrirent à les conduire dans leur Pays. Les deux Missionnaires n'étoient parti de Quebec qu'à ce dessein, & se disposoient à profiter de l'occasion, qui se présentoit, lorsqu'on reçut une nouvelle, qui les obligea de retourner sur leurs pas. Le P. Nicolas Viel, Recollet, après avoir demeuré près de deux ans chez les Hurons, eut envie de faire un tour à Quebec, pour y passer quelque tems dans la retraitte. Des Sauvages, qui se disposoient à faire le même voyage, lui offrirent une place dans leur Canot, & il l'accepta. Au lieu de prendre le chemin ordinaire, ils suivirent le Canal, qui sépare l'Isle de Montreal, de celle de *Jesus*, & qu'on appelle communément *la Riviere des Prairies.* Au milieu de ce Canal il y a un Rapide, que les Sauvages, au lieu de mettre à terre, & de faire ce qu'on appelle *un portage*, voulurent sauter avec le Canot. Soit qu'ils eussent pris mal leurs mesures, soit qu'ils le fissent exprès, le Canot tourna; le P. Viel & un jeune Néophyte, qui l'accompagnoit, se noyerent; & c'est cet accident, qui a fait donner au Rapide le nom de *Sault au Recollet*, qu'il porte encore. Comme tous les Hurons se sauverent, & qu'ils avoient, dit-on, paru mal affectionnés envers le Missionnaire, on eut de violens soupçons, que ce naufrage n'étoit point l'effet du hazard, d'autant plus que ces Barbares se saisirent de la meilleure partie du bagage de ce bon Pere. Quoiqu'il en soit, il n'y eut personne aux Trois Rivieres, qui ne fût d'avis que les PP. de Daillon & de Brebeuf differassent pour quelque tems leur voyage.

Les Jesuites essuyent de grandes contradictions en Canada.

1626. L'année suivante trois Jesuites, les PP. Philibert NOYROT, Anne de NOUE, & un Frere, arriverent à Quebec sur un petit Bâtiment, qu'ils avoient fretté, & sur lequel ils avoient embarqué plusieurs Ouvriers. Ce secours fit prendre à Quebec une forme de Ville, car jusques-là elle n'étoit qu'une simple habitation, & on ne la nommoit point autrement. L'expérience & le talent du P. Enemond Masse pour les nouveaux Etablissemens, & dont, suivant les Mémoires de Champlain & de Lescarbot, il avoit donné de grandes preuves au Port Royal, y contribuerent beaucoup; mais lui & ses Confreres retrouverent bientôt sur le Fleuve S. Laurent; ce qu'ils avoient eu à essuyer de contradictions en Acadie, & ce qui avoit fait perdre cette Province à la France. M. de Ventadour instruit par quelques Catholiques de Quebec, des mauvaises manieres de Guillaume de Caën à l'égard de ces Peres, lui en écrivit sur un ton, qui le mortifia beaucoup; il ne douta point que ceux, qui avoient

avoient été l'occasion & le sujet de ces plaintes, ne lui eussent attiré par eux-mêmes les reproches, qu'il en recevoit, & le contrecoup en retomba sur eux. 1626.

Mauvais état de la Colonie. 1627.

D'autre part, les Sauvages causoient toujours des grandes inquiétudes : ils avoient encore assassiné quelques François, & comme on ne s'étoit pas trouvé assez fort, pour en tirer raison, l'impunité avoit rendu ces Barbares plus insolens ; de sorte que, pour peu qu'on s'écartât des Habitations, on n'étoit pas en sûreté de la vie. Telle étoit la situation de la Colonie, lorsque M. de Champlain retourna à Quebec en 1627. On n'avoit point avancé les Bâtimens pendant son absence, & les Terres défrichées étoient demeurées, pour la plûpart, incultes. Les Associés des Sieurs de Caën ne pensoient qu'à la Traitte de la Pelleterie, & les Esprits s'aigrissoient de plus en plus au sujet de la Religion. Tout cela représenté vivement au Conseil du Roy, fit resoudre le Cardinal de Richelieu à mettre le Commerce de la Nouvelle France en d'autres mains, & à écouter la proposition, qu'on lui fit, de former une Compagnie de cent Associés, dont on lui avoit donné le plan.

Compagnie de cent Associés pour l'établissement de la Colonie.

Rien n'étoit mieux imaginé, & je ne crains point d'avancer que la Nouvelle France seroit aujourd'hui la plus puissante Colonie de l'Amérique, si l'exécution avoit répondu à la beauté du projet, & si les membres de ce grand Corps eussent profité des dispositions favorables du Souverain & de son Ministre à leur égard. Le Mémoire, qui fut présenté au Cardinal de Richelieu par MM. de ROQUEMONT, HOUEL, DE LATTAIGNANT, DABLON, DU CHESNE, & CASTILLON, portoit 1°. Que dès l'année suivante 1628. les Associés feroient passer dans la Nouvelle France deux, ou trois-cent Ouvriers de tous métiers, & avant l'année 1643. promettoient d'augmenter le nombre des Habitans jusqu'à seize mille ; de les loger, nourrir, & entretenir de toutes choses pendant trois ans ; de leur assigner ensuite des Terres défrichées, autant qu'il seroit nécessaire pour leur subsistance, & de leur fournir des grains pour les ensemencer. 2°. Que tous les Colons seroient François naturels, & Catholiques, & qu'on tiendroit la main à ce qu'aucun Etranger, ni Hérétique ne s'introduisît dans le Pays. 3°. Que dans chaque Habitation il y auroit au moins trois Prêtres, que la Compagnie s'engageoit à défrayer absolument de tout, & pour leurs personnes, & pour leur Ministere, pendant 15. ans : après quoi ils pourroient subsister des terres défrichées, qu'elle leur auroit assignées.

1627. Pour dédommager la Compagnie de tant de frais, 1°. Le Roy concedoit aux Associés, & à leurs Ayans-cause à perpétuité, le Fort & l'Habitation de Quebec, tout le Pays de la Nouvelle France, y compris la Floride, que les Prédécesseurs de Sa Majesté avoient fait habiter; tout le cours du grand Fleuve & des Rivieres, qui s'y déchargent, ou qui dans cette étenduë de Pays, vont à la Mer; les Isles, Ports, Havres, Mines, conformément à l'Ordonnance, Pêches, &c. Sa Majesté ne se réservant que le ressort de la Foi & Hommage, avec une Couronne d'or, du poids de huit marcs, à chaque mutation de Roy, & les Provisions des Officiers de la Justice Souveraine, qui seront nommés & presentés par lesdits Associés, lorsqu'il seroit jugé à propos d'y en établir. Pouvoir de faire fondre des Canons, bâtir & fortifier des Places, forger toutes sortes d'Armes offensives & défensives, & faire généralement tout ce qui seroit nécessaire pour la sûreté du Pays, & la conservation du Commerce. 2°. Sa Majesté leur accordoit le droit de conceder des Terres en telle quantité, qu'elle jugeroit à propos, de leur attribuer tels titres, honneurs, droits, & pouvoir, qu'elle voudroit, selon les qualités, conditions, & mérites des Personnes, à telles charges, reserves, & conditions, qu'ils trouveroient bon; mais qu'en cas d'éreϐtion de Duchés, Marquisats, Comtés, & Baronies, qu'on prendroit des Lettres de Confirmation du Roy sur la présentation du Cardinal de Richelieu, Grand-Maître, Chef, & Sur-Intendant de la Navigation & Commerce de France. 3°. Afin que les Associés pussent jouir pleinement & paisiblement de ce qui leur étoit accordé, Sa Majesté revoquoit toutes concessions faites desdites Terres, Ports, ou portions d'icelles, accordoit aux Associés pour toujours le trafic des Cuirs, Peaux, & Pelleteries; & pour quinze années seulement, à commencer au premier de Janvier 1628. jusqu'au dernier de Decembre 1643. tout autre commerce par Terre ou par Mer, qui se pourroit faire, en quelque maniere que ce fût, dans l'étenduë dudit Pays, & autant qu'il se pourroit étendre, à la reserve de la Pêche des Moruës & des Baleines, que Sa Majesté vouloit être libre à tous ses Sujets; revoquant toutes autres concessions contraires, & nommément les articles accordés à Guillaume de Caën, interdisant pour tout le tems susdit, tout Commerce octroyé, soit ausdits de Caën & Associés, soit à tous autres, sous peine de confiscation des Vaisseaux & des Marchandises, au profit de la Compagnie, sans que M. le Cardinal de Riche-

lieu pût donner congé, passeport, ou permission à qui que ce fût, pour tous les lieux mentionnés. 4°. Le Roy voulut néanmoins que les François habitués dans les mêmes lieux, & qui ne seroient ni nourris, ni entretenus aux dépens de la Compagnie, pussent faire librement la traitte des Pelleteries avec les Sauvages, à condition qu'ils ne vendroient les Castors qu'aux Facteurs de la Compagnie, qui seroient obligés de les acheter sur le pied de quarante sols tournois la piece, si elle étoit bonne & bien conditionnée, avec défense de les vendre à d'autres sous peine de confiscation. 5°. Le Roy s'engageoit à faire don aux Associés de deux Vaisseaux de guerre de deux à trois cent tonneaux, mais sans provisions; que si ces Vaisseaux, par quelque voye que ce pût être, venoient à périr, ce seroit à la Compagnie à les remplacer à ses frais; hormis le cas, où ils seroient pris par les Ennemis de Sa Majesté, en guerre ouverte. 6°. Au cas que la Compagnie manquât à faire passer dans les dix premieres années jusqu'à 1500. François de l'un & de l'autre sexe, il étoit dit qu'elle restitueroit à Sa Majesté la somme, à laquelle seroit estimée la dépense des deux Vaisseaux de guerre: & que si dans les cinq années restantes, elle manquoit encore de faire passer le même nombre d'Hommes & de Femmes, sauf le cas de la prise des Vaisseaux par les Ennemis, elle feroit la même restitution, & seroit privée du Commerce, qui lui étoit accordé par les presens articles. 7°. Le Roy lui permettoit d'embarquer dans lesdits Vaisseaux, les Capitaines, Soldats, & Matelots, qu'il lui sembleroit bon; mais à condition que sur sa nomination, les Capitaines prendroient leurs Commissions ou Provisions de S. M. aussi-bien que les Commandans des Places & Forts déja construits, ou à construire dans l'étenduë des Pays concedés. Quant aux autres Vaisseaux entretenus par les Associés, ils en donneroient le commandement à telles Personnes, qu'ils jugeroient à propos, à la maniere accoûtumée. Sa Majesté faisoit encore don à la Compagnie de quatre Coulevrines de Fonte verte, ci-devant accordées à la Compagnie des Moluques. 1627.

Le Roy ne bornoit point là ses graces & ses précautions: car pour exciter ses Sujets à se transporter dans la Nouvelle France, & à y établir toutes sortes de Manufactures, Sa Majesté déclara 1°. Que tous Artisans, du nombre de ceux, que la Compagnie s'engageoit d'y faire passer, après qu'ils y auroient exercé leurs Arts & Métiers pendant six ans, s'ils vouloient retourner en France, seroient réputés Maîtres, & pourroient tenir Bouti-

1627. que ouverte dans Paris & autres Villes, en rapportant un Certificat autentique de leur Service, & qu'à cet effet tous les ans, à chaque embarquement, il seroit mis au Greffe de l'Amirauté un rôle de ceux, que la Compagnie feroit passer à la Nouvelle France. 2°. Qu'attendu que les Marchandises, de quelque qualité qu'elles pussent être, qui viendroient desdits Pays, & particulierement celles, qui y seroient manufacturées, proviendroient de l'industrie des François, elles seroient exemptes pendant 15. ans, de tous impôts & subsides, quoiqu'elles fussent voiturées & venduës dans le Royaume: Que de même, toutes munitions de guerre, vivres, & autres choses nécessaires pour l'avituaillement & l'embarquement, qu'il faudroit faire pour la Nouvelle France, jouiroient des mêmes exemptions & franchises pendant ledit tems de quinze années. 3°. Qu'il seroit permis à toutes Personnes, de quelque qualité qu'elles fussent, Ecclesiastiques, Nobles, Officiers & autres, d'entrer dans ladite Compagnie, sans déroger aux Privileges accordés à leurs Ordres; Que ceux-mêmes de la Compagnie pourroient, si bon leur sembloit, y associer ceux, qui se presenteroient; Que s'il s'en rencontroit, qui ne fussent pas Nobles d'extraction, Sa Majesté en ennobliroit jusqu'à douze, lesquels jouiroient à l'avenir de tous Privileges de Noblesse, qui passeroient à leurs Enfans nés, ou à naître en legitime mariage: Qu'à cet effet, Sadite Majesté feroit fournir ausdits Associés douze Lettres de Noblesse, signées, scellées, & expédiées avec les noms en blanc, pour les faire remplir de ceux desdits douze Associés, & que ces Lettres seroient distribuées par le Cardinal Grand-Maître, à ceux, qui lui seroient présentés par la Compagnie. 4°. Que les Descendans des François habitués ausdits Pays, & les Sauvages, qui seroient amenés à la connoissance de la Foi, & en feroient profession, seroient censés & reputés Naturels François, & comme tels pourroient venir habiter en France, quand bon leur sembleroit, & y acquerir, tester, succeder, & accepter Donations & Legats, tout ainsi que les vrais Regnicoles & Originaires François, sans être tenus de prendre aucunes Lettres de Déclaration, ni de Naturalité.

Enfin, le Roy promettoit, s'il arrivoit quelque guerre civile ou étrangere, qui apportât empêchement à l'exécution des presens articles, d'accorder aux Associés une continuation de délai, selon qu'il seroit jugé à propos dans son Conseil; de faire expédier & ratifier, où il appartiendroit, toutes Lettres

néceſſaires pour l'exécution des précédens articles, & en cas d'oppoſition à la vérification, Sa Majeſté s'en reſerva la connoiſſance à elle-même. Louis XIII. finiſſoit par dire que, ſi les Aſſociés reconnoiſſoient dans la ſuite qu'il fût beſoin d'expliquer, ou d'amplifier quelques-uns de ces articles, ou d'en ajoûter de nouveaux, il y ſeroit pourvû, ſuivant l'exigence, ſur leurs remontrances: Qu'elle leur permettroit pareillement de dreſſer tels Articles de Compagnie, Reglemens & Ordonnances, qu'ils jugeroient néceſſaires pour l'entretien de leur Societé; leſquels Articles, Reglemens & Ordonnances étant approuvés par Monſeigneur le Grand-Maître, autoriſés par Sa Majeſté, & enregiſtrés où il appartiendroit, ſeroient à l'avenir inviolablement gardés ſelon leur forme & teneur, tant par leſdits Aſſociés, que par ceux, qui étoient habitans, & qui s'habitueroient dans la ſuite en la Nouvelle France. 1627.

Ces Articles furent ſignés le 19. d'Avril 1627. par le Cardinal de Richelieu, & par ceux qui avoient préſenté le projet. Le Roy l'approuva par un Edit datté du mois de May au Camp devant la Rochelle, & cet Edit explique dans le plus grand détail ce que je viens d'abreger. Cela fait, M. le Duc de Ventadour remit à Sa Majeſté ſa Charge de Vice-Roy. La Compagnie, qui prit le titre de Compagnie de la Nouvelle France, monta bientôt au nombre de cent ſept Aſſociés, dont M. le Cardinal de Richelieu, & M. le Maréchal DEFIAT, Sur-Intendant des Finances, furent les Chefs. M. le Commandeur de RAZILLI, M. de Champlain, l'Abbé de LA MAGDELAINE, & pluſieurs autres Perſonnes de condition y entrerent, le reſte étoit composé de riches & d'habiles Negocians, & des principaux Bourgeois de Paris & de pluſieurs Villes de commerce; enfin il y avoit tout lieu d'eſperer que la Nouvelle France alloit devenir un des principaux objets de l'attention du Miniſtere, étant ſoûtenuë par une ſi puiſſante Compagnie.

Hoſtilités des Anglois.

1628.

Cependant ſon inſtitution fut marquée par une époque d'un très-mauvais préſage. Les premiers Vaiſſeaux, qu'elle envoya en Amérique, furent pris par les Anglois, à qui le ſiége de la Rochelle fourniſſoit un prétexte pour commettre des hoſtilités contre la France, quoique les deux Couronnes fuſſent en paix. L'année ſuivante, David KERTK, François, natif de Dieppe, mais Calviniſte & refugié en Angleterre, ſollicité, dit-on, par Guillaume de Caën, qui vouloit ſe venger de la perte de ſon Privilége excluſif, s'avança juſqu'à Tadouſſac avec une

1628.

Escadre, d'où il envoya brûler les maisons, & les bestiaux, qui étoient au *Cap Tourmente.* Celui, qu'il avoit chargé de cette Commission, eut ordre de monter ensuite jusqu'à Quebec, & de sommer le Commandant de lui livrer son Fort.

Quebec est sommé de se rendre à eux. Réponse de M. de Champlain.

M. de Champlain y étoit avec M. de Pontgravé, revenu depuis peu de France pour quelques intérêts de M. de Monts & de sa Societé. Après qu'ils eurent déliberé ensemble, & sondé les principaux Habitans, ils prirent le parti de se défendre, & Champlain fit à la sommation du Capitaine Anglois, une réponse si fiere, que celui-ci jugea à propos de se retirer. On étoit néanmoins réduit dans la Ville à sept onces de pain par tête pour chaque jour, & il n'y avoit pas plus de cinq livres de poudre dans le Magasin. KERTK ignoroit sans doute cette triste situation : d'ailleurs il crut qu'il auroit meilleur marché d'une Escadre de la nouvelle Compagnie, commandée par M. de Roquemont, un de ses membres, & qui portoit à Quebec des Familles & toutes sortes de provisions. Il avoit été instruit de son départ par Guillaume de Caën, cependant toutes les apparences étoient qu'il échoueroit dans cette entreprise.

Les Anglois se rendent maîtres d'une Escadre Françoise.

Aussi le malheur de M. de Roquemont vint beaucoup moins de la perfidie de cet Hérétique, que de sa propre imprudence. En arrivant à la Rade de *Gaspé*, il avoit détaché une Barque, pour donner avis à M. de Champlain du secours, qu'il lui menoit, & pour lui porter un Brevet du Roy, qui l'établissoit Gouverneur & son Lieutenant Général dans toute la Nouvelle France, avec un ordre de faire un Inventaire de tous les effets, qui appartenoient aux Sieurs de Caën. Peu de jours après qu'il eut expédié cette Barque, il apprit que Kertk n'étoit pas loin de lui, & sur le champ il leva les ancres pour l'aller chercher, sans considerer qu'il exposoit au hazard d'un combat, dont le succès étoit douteux, parceque ses Navires étoient extrêmement chargés & fort embarrassés, toute la ressource d'une Colonie prête à succomber. Il ne fut pas lontems sans rencontrer les Anglois, il les attaqua, & se battit bien ; mais outre que ses Vaisseaux ne pouvoient point manœuvrer aussi-bien que ceux de Kertk, ils étoient moins forts. Ils furent bientôt tous désagréés, & contraints de se rendre ; de sorte que la Barque, après avoir causé une courte joye à Quebec, *ne fit qu'augmenter*, dit M. de Champlain dans ses Mémoires, *le nombre des bouches pour manger ses pois.*

Embarras, où se trouve

La récolte, qui fut très-modique, la pêche des Anguilles, &

quelques Elans, que des Sauvages apporterent de leur chasse, remirent pour deux ou trois mois un peu d'aisance dans la Ville & dans les Habitations; mais, cela épuisé, on tomba dans une plus grande disette qu'auparavant. Il restoit encore une ressource, sur laquelle on comptoit beaucoup. Le P. Philibert Noyrot, Supérieur des Jesuites, & le P. Charles Lallemant étoient allés chercher en France du secours, & avoient trouvé dans la générosité de leurs Amis, de quoi fretter un Bâtiment, & le charger de vivres. Ils s'y étoient embarqués euxmêmes avec le P. Alexandre de VIEUXPONT, & un Frere, nommé Louis MALOT; mais ce Navire n'arriva point jusqu'à Quebec. Un Vent forcé de Sud-Est, le jetta sur la Côte de l'Acadie, où il se brisa, le Pere Noyrot & le Frere Malot y périrent: le P. de Vieuxpont alla joindre le P. VIMOND dans l'Isle de Cap Breton, & le P. Lallemant s'étant embarqué dans un Navire de Biscaye, pour aller porter en France la nouvelle de ce désastre, fit auprès de S. Sebastien un second naufrage, dont il eut encore le bonheur de se sauver.

1628.

M. de Champlain.

1629.

Cependant l'extrémité, où se trouvoit la Colonie, n'étoit pas ce qui inquiettoit davantage le Gouverneur. Les Sauvages, depuis l'approche des Anglois, paroissoient fort alienés des François, & il faut avouer qu'on leur en avoit donné quelque sujet. Il y avoit bien du mêlange parmi les Habitans: les Huguenots, que le Sieur de Caën avoit amenés avec lui, n'y étoient pas fort soûmis à l'autorité legitime, & toute la fermeté de M. de Champlain ne put arrêter qu'une partie des désordres, qu'on devoit attendre de Gens très-peu affectionnés à l'Etat.

Dans une si triste situation, le Gouverneur jugea d'abord que le meilleur parti, qu'il y eût à prendre, supposé qu'il ne fût pas secouru à propos, étoit d'aller faire la guerre aux Iroquois, & de vivre à leurs dépens. Les dernieres excursions de ces Barbares, & quelques hostilités, qu'ils venoient de commettre tout récemment, lui en fournissoient un juste sujet; mais quand il fut question de partir, on ne put jamais trouver de poudre. Il fallut donc rester à Quebec, où il n'y avoit absolument rien pour nourrir cent Personnes, qui y étoient renfermées, & qui furent réduites à aller chercher des racines dans les Bois, comme les Bêtes. En cet état, après la nouvelle de l'arrivée des Navires de France, on n'en pouvoit guére recevoir de plus agréable, que celle du retour des Anglois.

Ainsi, lorsque sur la fin de Juillet, c'est-à-dire, trois mois

Quebec est sommé de

1629.

nouveau par les Anglois.

après que les vivres eurent manqué absolument, on vint annoncer à M. de Champlain qu'il paroissoit des voiles Angloises derriere *la pointe de Levi*, il ne douta plus que ce ne fût l'Escadre de Kertk, & il regarda ce Capitaine, bien moins comme un Ennemi, que comme un Liberateur, auquel il auroit obligation de ne pas mourir de faim avec toute sa Colonie. Il n'y avoit que peu d'heures, qu'il avoit reçu cet avis, lorsqu'on vit venir une Chaloupe avec un Pavillon blanc. L'Officier, qui la commandoit, après s'être avancé jusques vers le milieu de la Rade, s'arrêta, comme pour demander la permission d'approcher; on la lui donna d'abord, en arborant un Pavillon semblable au sien, & dès qu'il fut débarqué, il alla présenter au Gouverneur une Lettre de Louis & de Thomas Kertk, Freres de l'Amiral David.

Cette Lettre contenoit une sommation dans des termes extrémement polis: les deux Freres, dont l'un étoit destiné pour commander à Quebec, & l'autre conduisoit une Escadre, dont la meilleure partie étoit restée avec Thomas à Tadoussac, faisoient entendre à M. de Champlain, qu'ils étoient informés du triste état de sa Colonie; que cependant s'il vouloit leur remettre son Fort, ils le laisseroient maître des conditions. Ce qui avoit si bien instruit les Anglois de la situation de Quebec, c'est que le Sieur BOULÉ, Lieutenant de Champlain, & son Beau-frere, que ce Gouverneur avoit fait partir pour aller représenter à la Compagnie le besoin pressant, qu'il avoit d'être secouru, étoit tombé entre leurs mains, & qu'ils avoient tiré par adresse de quelques Matelots le sujet de leur voyage.

A quelles conditions la Place est renduë.

Le Gouverneur n'avoit garde de refuser les offres, qu'on lui faisoit; il les accepta, mais il fit prier le Commandant de n'approcher pas davantage, qu'on ne fût convenu de tout. L'Officier s'en retourna avec cette réponse, & le soir du même jour il revint à Quebec pour demander les articles de la Capitulation. Champlain les lui donna par écrit, & ils portoient 1°. Qu'avant toutes choses Messieurs Kertk montreroient la Commission du Roy de la Grande Bretagne, & la Procuration de l'Amiral David leur Frere. 2°. Qu'ils lui fourniroient un Vaisseau pour passer en France, avec tous les François, sans en excepter un seul, non pas même deux Filles Sauvages, qui lui appartenoient. 3°. Que les Gens de guerre sortiroient avec leurs armes, & tous avec les effets, qu'ils pourroient emporter. 4°. Que le Vaisseau, qui leur seroit livré, auroit tous les agrêts, &

& des vivres, qui seroient payés en Pelleteries, dont le surplus pourroit être emporté par les Proprietaires. 5°. Qu'il ne seroit fait aucune insulte, ni violence à Personne. 6o. Que le Navire seroit livré trois jours après l'arrivée des François à Tadoussac, & qu'on leur donneroit des Barques pour se rendre dans ce Port. 1629.

Il y eut peu de difficultés sur les principaux articles. Louis Kertk répondit que Thomas Kertk, son Frere, qui étoit resté à Tadoussac, avoit la Commission & la Procuration, qu'on demandoit, & qu'il les produiroit, quand il auroit l'honneur de voir M. de Champlain : Qu'il n'auroit aucune peine à donner un Vaisseau, & que s'il ne suffisoit pas pour embarquer tous les François, il y auroit place sur l'Escadre pour quiconque voudroit s'y embarquer, avec l'assûrance d'y être bien traitté, & transporté en France aussitôt après qu'on auroit mis le pied dans un Port d'Angleterre. L'article des deux Filles Sauvages fut refusé d'abord, & accordé dans la suite. Il fut réglé que les Officiers sortiroient avec armes & bagages, & généralement tout ce qui leur appartenoit; les Soldats avec leurs armes, leurs habits, & chacun une robe de Castor; les Religieux avec leurs Livres, mais que tout le reste demeureroit dans la Place. Champlain s'estima fort heureux d'avoir obtenu ces conditions, & ne crut pas devoir insister sur les autres.

Le Lendemain 20. de Juillet, Louis Kertk moüilla dans la Rade avec ses trois Navires : celui, qu'il montoit, étoit de cent tonneaux, & avoit dix piéces de Canon : les deux autres étoient des Pataches de cinquante tonneaux, & de six piéces. Le Gouverneur alla lui rendre visite à son bord, & en fut très-bien reçu. Il demanda & obtint des Soldats pour garder la Chapelle, & garantir les deux Maisons Religieuses de toute insulte. Kertk descendit ensuite à Quebec, & prit possession du Fort, puis du Magasin, dont il remit les clefs à un nommé LE BAILLIF, natif d'Amiens, lequel s'étoit donné aux Ennemis avec trois autres François, Estienne BRULE', de Champigni; Nicolas MARSOLET, de Rouen; & Pierre RAYE, de Paris. Ce dernier étoit un des plus méchans Hommes, qu'il fût possible de voir, & il n'y eut, selon l'ordinaire, que ces Traîtres, qui en userent mal. Le Commandant ne voulut pas souffrir que M. de Champlain quittât son Logis, & lui permit même de se faire dire la Messe. Il poussa la politesse, jusqu'à lui donner une copie, signée de sa main, de l'Inventaire, qu'il avoit

Les Anglois en usent bien.

1629.

fait dresser de tout ce qui s'étoit trouvé dans la Place, lorsqu'il y étoit entré.

La plûpart des Habitans restent dans le Pays.

Il étoit de l'intérêt des Anglois que ceux des Habitans, qui avoient des Terres défrichées, demeurassent dans le Pays; du moins Kertk le crut ainsi; & pour les y engager, il leur fit les offres les plus avantageuses. Il les assûra même que si, après y être restés une année entiere, ils ne s'y trouvoient pas bien, il les feroit repasser en France. Comme sa conduite les avoit fort prévenus en sa faveur, & que plusieurs auroient été obligés de mendier leur pain, s'ils avoient repassé la Mer, presque tous prirent le parti de rester; mais le Gouverneur, en leur accordant pour cela son agrément, les avertit que, si au bout de l'année le Roy ne reprenoit point le Canada, ils feroient mal de demeurer plus lontems privés des Sacremens & des autres secours spirituels; le salut de leurs ames devant leur être plus cher, que tous les biens, qu'ils pouvoient posseder.

Emery de Caën est pris par les Anglois.

Toutes choses étant ainsi réglées, & Thomas Kertk étant venu joindre son Frere, Champlain partit avec lui le vint-quatre pour Tadoussac, où l'Amiral David s'étoit rendu depuis peu de jours. Peu s'en fallut que dans ce voyage les Victorieux & les Vaincus ne changeassent de sort. Emery de Caën, qui alloit à Quebec, & ne sçavoit rien de ce qui s'y étoit passé, rencontra le Navire de Thomas Kertk, qui portoit M. de Champlain, & qui s'étoit séparé des deux Pataches, avec lesquelles il étoit parti: il l'attaqua, & il étoit sur le point de s'en rendre le Maître, lorsqu'ayant crié *Quartier*, pour engager les Anglois à se rendre, Thomas Kertk prit cette parole dans un sens opposé, & cria de son côté *Bon quartier*: A ces mots, l'ardeur des François se ralentit un peu; de Caën, qui s'en aperçut, voulut les rassûrer, & se préparoit à faire un dernier effort; mais M. de Champlain se montra, & lui conseilla de profiter de son avantage, pour faire ses conditions bonnes avant l'arrivée des Pataches, qui faisoient force de voiles, & qui étoient déja fort proche.

Il est certain que, si tous les François avoient fait leur devoir, le Navire Anglois eût été pris, avant qu'il pût être secouru: la peur, qu'en eut le Commandant, lui fit même commettre une lâcheté; car il menaça M. de Champlain de le tuer, s'il ne faisoit cesser le combat. Ce qu'il ne fit cependant, que quand on eut donné le tems aux Pataches de s'approcher. C'étoit en effet un coup de Parti pour de Caën de prevenir leur arrivée. Il

eût eu bon marché des Pataches, s'il eût été maître du Navire, & rien alors n'eût empêché les François de retourner à Quebec, où Louis Kertk n'auroit pas été en état de leur résister. Emery de Caën se comporta en brave Homme, mais il ne fut pas bien secondé de son Equipage, composé apparemment de Gens de sa Religion, qui alors ne se battoient pas volontiers contre les Anglois, à cause du siége de la Rochelle. 1629.

Un François Calviniste Auteur de l'entreprise des Anglois.

On a sçu même depuis qu'outre les quatre Transfuges, dont j'ai parlé, & qui étoient de la même Secte, un nommé Jacques MICHEL, Calviniste furieux, avoit donné des Mémoires à l'Amiral Anglois, pour l'engager à cette Expédition, & ce Traître étoit actuellement sur l'Escadre, avec le titre de Contre-Amiral. Peut-être que ceux, qui ont accusé Guillaume de Caën d'avoir aussi trahi sa Patrie dans cette occasion, n'en ont ainsi jugé, que parce qu'ils croyoient que Michel agissoit par son ordre. Cette Escadre au reste n'étoit pas à beaucoup près aussi forte, qu'on l'avoit publié: elle n'étoit composée que de cinq Navires de trois à quatre cent tonneaux, assez bien fournis de provisions & de munitions, mais foibles d'Hommes: si Emery de Caën fût arrivé huit jours plûtôt, il eût ravitaillé Quebec, & M. de Champlain n'eût pu y être forcé. David Kertk fut encore heureux en ce que la paix ayant été renouvellée entre les deux Couronnes peu de jours après son départ d'Angleterre, le Commandeur de Razilli, qui armoit pour aller au secours de la Nouvelle France, reçut un contre-ordre, & fut envoyé à Maroc. La Cour de France crut sans doute que Kertk recevroit aussi une défense d'aller plus loin ; mais il étoit à la voile, & on l'ignoroit à Paris.

Cependant cet Amiral ne voulut pas retourner en Angleterre, sans avoir visité sa conquête : il monta donc à Quebec, & à son retour à Tadoussac, il dit à Champlain qu'il trouvoit la situation de cette Ville admirable, que si elle demeuroit à sa Nation, elle seroit bientôt sur un autre pied, & que les Anglois tireroient parti de bien des choses, que les François avoient négligées, ou ne connoissoient point. Je n'entrerai pas dans le détail de ce qui se passa ensuite, il me meneroit trop loin, & n'a rien de fort intéressant. L'Amiral n'étoit pas, à beaucoup près, aussi généreux que Louis Kertk, son Frere, lequel ne soûtint pas même jusqu'au bout son caractére ; Champlain, & plus encore les Jesuites, eurent à essuyer bien de mauvaises manieres de l'un & de l'autre.

1629.

Sa fin tragique.

Le perfide Michel leur avoit persuadé que ces Religieux étoient fort riches ; mais les Anglois furent bientôt détrompés, & ils déchargerent une partie de leur chagrin sur le Delateur. Les trois Freres lui devoient tout le succès de cette campagne & de la précédente ; c'étoit de bons Marchands, qui s'étoient enrichis par le commerce, & qui ne sçavoient point la guerre ; Michel étoit Homme de Mer, & brave Soldat : dans le Combat naval contre M. de Roquemont, il avoit empêché David Kertk d'être accroché par ce Commandant, qui ne pouvoit répondre à son Canon, mais qui l'eût enlevé sans peine à l'abordage ; il avoit servi de Guide & de Pilote à ses deux Freres, qui ne connoissoient point le Fleuve S. Laurent, & qui sans lui n'auroient jamais osé s'engager si avant.

Mais soit que la perfidie inspire je ne sçai quelle horreur à ceux-mêmes, à qui elle est utile ; soit que les Traîtres prennent ombrage de tout, ce qui est en général l'effet des remords de la conscience ; soit enfin mauvaise humeur dans les Anglois, en voyant combien peu leur conquête les avoit enrichis, ou mécontentement de la part du Transfuge, qui ne crut pas ses services assez recompensés ; il parut bientôt plus que du refroidissement entre eux & lui. Il fut même le premier à éclatter. Il fit publiquement de grandes plaintes contre les Anglois, & surtout contre l'Amiral. Il déclama avec encore plus de fureur contre les Jesuites & contre les Maloins, & ses emportemens allerent à un tel excès, qu'ils degenererent plus d'une fois en des accès de phrénésie.

Champlain voulut profiter de la disposition, où ce Malheureux étoit à l'egard des Anglois, pour le rappeller à la Religion de ses Peres, & au service de son Roy. Il le prenoit au sortir de ses accès, & lui disoit les choses du monde les plus tendres, & les plus capables de faire impression sur un cœur, qui n'auroit pas mis le sceau à son endurcissement. Mais son iniquité étoit comblée, & Dieu ne jugea pas à propos d'en differer plus lontems la punition. Ses fureurs augmenterent à un point, qu'on ne pouvoit plus ni le voir, ni l'entendre, sans être saisi d'horreur. Enfin il tomba dans un assoupissement léthargique; qui dura trente-cinq heures, & à la fin duquel il expira. On rendit à son Cadavre tous les honneurs militaires, & on l'inhuma avec toutes les cérémonies, qui sont en usage dans les Eglises Protestantes ; mais les obséques finies, on ne songea plus qu'à bien boire, & jamais les Anglois ne firent paroître plus de gayeté.

1630-31.

L'Amiral employa le reste de l'Eté à carener ses Navires, qui en avoient grand besoin. Au mois de Septembre il mit à la voile, & le vintiéme d'Octobre il moüilla dans le Port de Plymouth, où il apprit que les differends des deux Cours étoient accommodés. Il s'en doutoit bien, & l'on assûre même qu'il en avoit eu des avis certains avant la prise de Quebec; mais il avoit cru pouvoir prétendre l'ignorer. Il avoit fait de grandes avances pour son armement, & il s'étoit flatté de trouver dans la Nouvelle France beaucoup plus qu'il ne falloit pour l'en dédommager. Il fut fort étonné de voir qu'il n'étoit le Maître que d'un Rocher habité par une centaine de Personnes, épuisées par une longue famine, & à qui il falloit commencer par donner du pain; d'un Magasin, où il n'y avoit que des peaux en petite quantité; de quelques maisons mal bâties, & encore plus mal meublées. Ainsi tout le fruit de sa mauvaise foi fut de s'être ruiné, sans avoir même la consolation de travailler pour le Prince, qu'il servoit.

Mauvaise foi de l'Amital Anglois.

On parut d'abord à la Cour de France fort choqué de cette invasion des Anglois, après la conclusion d'un Traitté, qui avoit empêché qu'on ne s'y opposât; mais les raisons d'honneur à part, bien de Gens douterent si l'on avoit fait une véritable perte, & s'il étoit à propos de demander la restitution de Quebec. Ils representoient que le climat y est trop dur, que les avances excedoient le retour; que le Royaume ne pouvoit pas s'engager à peupler un Pays si vaste, sans s'affoiblir beaucoup. D'ailleurs, disoient-ils, comment le peupler? & de quelle utilité sera-t-il, si on ne le peuple pas? Les Indes Orientales & le Brésil ont dépeuplé le Portugal; l'Espagne voit plusieurs de ses Provinces presque désertes depuis la conquête de l'Amérique. A la verité l'une & l'autre Monarchie y ont gagné de quoi se dédommager de ces pertes, si la perte des Hommes peut se compenser; mais depuis cinquante ans, que nous connoissons le Canada, qu'en avons-nous tiré? Ce Pays ne peut donc être d'aucune utilité pour nous, ou il faut convenir que les François ne sont pas propres pour ces sortes d'Etablissemens. Enfin jusqu'ici on s'en est bien passé, & les Espagnols mêmes voudroient peut-être avoir à recommencer. Qui ne sçait que Charles V. avec tout ce que lui fournissoient d'or & d'argent le Perou & le Mexique, n'a jamais pu entamer la France, & qu'il a souvent vû échouer ses entreprises, faute d'avoir dequoi soudoyer ses Troupes, tandis que François I. son Rival, trouvoit

Quelques-uns sont d'avis de ne point demander la restitution de Quebec.

1630-31. dans ſes cofres dequoi ſe relever de ſes pertes, & tenir tête à un Prince, dont l'Empire étoit plus vaſte que celui des premiers Ceſars ? Faiſons valoir la France, conſervons-y les Hommes, profitons des avantages, qu'elle a pour le commerce, mettons en œuvre l'induſtrie de ſes Habitans, & nous verrons entrer dans nos Ports toutes les richeſſes de l'Aſie, de l'Afrique & du Nouveau Monde.

Réponſe à leurs raiſons.

A ces raiſons d'autres répondoient que le climat de la Nouvelle France s'adouciroit à meſure que le Pays ſe découvriroit: qu'on n'en pouvoit guére douter, puis qu'elle eſt ſituée ſous les mêmes paralleles que les Regions les plus temperées de l'Europe: que le climat en eſt ſain, le terroir fertile; qu'avec un travail modique on peut s'y procurer toutes les commodités de la vie: qu'il ne falloit pas juger de la France, comme de l'Eſpagne & du Portugal, que les guerres des Maures & leur retraitte avoient épuiſés d'Hommes, avant que d'avoir découvert les deux Indes, & qui malgré ces pertes avoient entrepris de peupler des Pays immenſes: qu'il ne falloit pas tomber dans les mêmes fautes, mais faire paſſer en Amérique tous les ans un petit nombre de Familles, y envoyer des Soldats reformés, avec des Filles, tirées des Hôpitaux, & les placer de maniere, qu'elles puſſent s'étendre à meſure, qu'elles ſe multiplieroient: Qu'on avoit déja l'expérience que les Femmes Françoiſes y ſont fécondes, que les Enfans s'y élevent ſans peine, qu'ils y deviennent robuſtes, bien faits, & d'un très-beau ſang: Que la ſeule Pêche des Moruës étoit capable d'enrichir le Royaume, qu'elle ne demandoit pas de grands frais, que c'eſt une excellente Ecole pour former des Matelots; mais que pour en tirer tout l'avantage, qu'elle peut produire, il falloit la rendre ſedentaire, c'eſt-à-dire, y occuper les Habitans mêmes de la Colonie: Que les Pelleteries pouvoient devenir auſſi un objet conſiderable, ſi on avoit attention à n'en pas épuiſer la ſource, en voulant s'enrichir tout d'un coup: Qu'on pouvoit profiter, pour la conſtruction des Vaiſſeaux, des Forêts, qui couvroient le Pays, & qui ſont, ſans contredit, les plus belles de l'Univers: Enfin, que le ſeul motif d'empêcher les Anglois de ſe rendre trop puiſſans dans cette partie de l'Amérique, en joignant les deux bords du Fleuve S. Laurent à tant d'autres Provinces, où ils avoient déja de bons Etabliſſemens, étoit plus que ſuffiſant pour nous engager à recouvrer Quebec, à quelque prix que ce fût.

Sentiment de Champlain.

Quant à ce qu'on objectoit du peu de progrès, que nous avions

1631.

fait en Canada depuis tant d'années, Champlain en rejetta la faute sur les Societés particulieres, qui s'étoient chargées de cette Colonie. Voici ses propres termes, ausquels je n'ajoûterai rien : „ Pendant qu'une Societé, en un Pays comme celui-ci, « tient la bourse, elle paye, donne & assiste qui bon lui semble ; « ceux qui commandent pour Sa Majesté, sont fort peu obéis, » n'ayant personne pour les assister, que sous le bon plaisir de « ceux de la Compagnie, qui n'ont rien tant à contre-cœur, que « les Personnes, qui sont mises par le Roy, comme ne dépendant point d'eux, ne desirant que l'on voye & juge ce qu'ils font, « ni de leurs actions & déportemens en telles affaires, veulent « tout attirer sur eux, ne s'en soucient de ce qui arrive, pourvû « qu'ils y trouvent leur compte. De Forts & de Forteresses, ils « n'en veulent, que quand la nécessité le requiert ; mais il n'est « plus tems. Quand je leur parlois de fortifier, c'étoit leur grief ; « j'avois beau leur remontrer les inconveniens, qui en pouvoient « arriver, ils étoient sourds, & tout cela n'étoit que la crainte, en « laquelle ils étoient, que s'ils avoient un Fort, ils seroient maîtrisés, & qu'on leur feroit la Loy. Et pendant ces pensées ils mettoient le Pays & nous en proye du Pirate, ou Ennemi. . . . « J'en écrivois assez à MM. du Conseil, il falloit y donner ordre, « qui jamais n'arrivoit, & si Sa Majesté eût laissé seulement le « commerce libre aux Associés, avoir leurs Magasins avec leurs « Commis ; pour le reste des Hommes, qui devoient être en la « pleine puissance du Lieutenant de Roy audit Pays, pour les « employer à ce qu'il jugeroit nécessaire, tant pour le service de « Sa Majesté, qu'à se fortifier & défricher la terre, pour ne venir « aux famines, qui pouvoient arriver, s'il arrivoit fortune aux « Vaisseaux ; si cela se pratiquoit, on verroit plus d'avancement « & de progrès en dix ans, qu'en trente en la façon que l'on fait. «

Le Canada est rendu à la France.

1632.

Aux raisons de politique & d'intérêt, qui n'avoient pas persuadé la meilleure partie du Conseil, on en ajoûta d'autres, qui acheverent de déterminer Louis XIII. à ne point abandonner le Canada. Elles étoient prises du côté de l'honneur & de la Religion, & personne ne les fit plus valoir que Champlain, qui avoit beaucoup de pieté, & qui étoit bon François. On négocia donc pour retirer Quebec des mains des Anglois, & afin de donner plus de chaleur aux négociations, on arma six Vaisseaux, qui devoient être sous les ordres du Commandeur de Razilly. Cela eut son effet ; la Cour d'Angleterre, à la persuasion de Milord Montaigu, rendit de bonne grace, ce que l'on se disposoit à lui

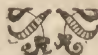
1632. enlever de force : le Traitté en fut signé à S. Germain en Laye le vintneuviéme de Mars de l'année 1632. & l'Acadie y fut comprise, aussi-bien que l'Isle de Cap Breton, aujourd'hui nommée *l'Isle Royale.*

En quel état étoit alors la Nouvelle France.

C'étoit bien peu de choses, que l'Etablissement, que nous avions alors dans cette Isle ; cependant ce poste, le Fort de Quebec environné de quelques méchantes Maisons & de quelques Barraques, deux ou trois Cabannes dans l'Isle de Montreal, autant peut-être à Tadoussac, & en quelques autres endroits sur le Fleuve S. Laurent, pour la commodité de la Pêche & de la Traitte ; un commencement d'Habitation aux Trois Rivieres, & les ruines du Port Royal ; voilà en quoi consistoit la Nouvelle France, & tout le fruit des découvertes de Verazani, de Jacques Cartier, de M. de Roberval, de Champlain, des grandes dépenses du Marquis de la Roche & de M. de Monts, & de l'industrie d'un grand nombre de François, qui auroient pu y faire un grand Etablissement, s'ils eussent été bien conduits.

Pourquoi les Anglois avoient négligé l'Acadie.

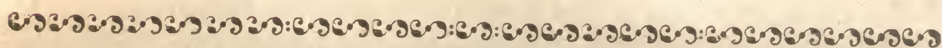
La facilité, avec laquelle les Anglois restituerent l'Acadie à la France, vint sans doute de ce qu'ils n'avoient pas encore pris leurs mesures pour s'y établir, & de son éloignement de la Nouvelle Angleterre, où il leur importoit beaucoup de se fortifier, avant que de penser à de nouvelles entreprises. J'ai dit à la vérité que dès l'année 1621. le Roy de la grande Bretagne avoit concedé à Guillaume Alexandre, Comte de Sterlin, tous les Pays, dont nous avions été chassés par les Anglois ; il est encore vrai que ce Seigneur envoya dès l'année suivante dans ces nouvelles concessions, un Officier, pour y choisir un lieu propre à une Habitation ; mais cet Envoyé étant parti trop tard, il fut obligé d'hyverner dans le Port de S. Jean en Terre Neuve. Il passa ensuite en Acadie, entra dans le Port au Mouton, dont il changea le nom en celui de *Baye de S. Luc*, puis dans un autre, qui n'en est qu'à deux lieuës, & qu'il appella *le joli Port*, ou *le Port noir.* Il ne s'y arrêta point non plus, & reprit la route de Terre Neuve, d'où peu de tems après il fit voile pour l'Angleterre. Depuis ce tems-là le Comte de Sterlin, pour des raisons, que je n'ai pu sçavoir, ne fit plus rien pour mettre en valeur un si beau Domaine.



HISTOIRE



HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE CINQUIE'ME.



N des Articles du Traitté de S. Germain, qui remettoit la France en possession du Canada, portoit que tous les effets, qui seroient trouvés à Quebec, & dont nous avons vû qu'on avoit dressé un Inventaire, seroient restitués, aussi-bien que les Vaisseaux pris de part & d'autre, avec leur charge, ou l'équivalent; & comme les Sieurs de Caën avoient le principal intérêt dans cette restitution, Emery de Caën fut d'abord envoyé seul en Amérique, pour porter à Louis Kertk le Traitté, & en solliciter l'exécution. Le Roy jugea même à propos de lui abandonner tout le commerce des Pelleteries pour un an, afin de le dédommager des pertes, qu'il avoit faites pendant la guerre; il partit pour Quebec au mois d'Avril de cette même année 1632. & à son arrivée le Gouverneur Anglois lui remit la Place, & tous les effets, qui lui appartenoient. Cependant toute cette année & la suivante, ceux de cette Nation continuerent à trafiquer avec les Sauvages, & on eut bien de la peine à faire cesser ce commerce, qui par le Traitté de S. Germain étoit expressément interdit aux Sujets du Roy de la Grande Bretagne.

1632.

1633.

M. de Champlain est nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France.

En 1633. la Compagnie de la Nouvelle France rentra dans tous ses droits, & l'Acadie fut concedée au Commandeur de Razilly, un de ses principaux Membres, à condition, qu'il y feroit un Etablissement. Il en fit un en effet, mais assez peu considerable, dans le port de la Haive, où il étoit si aisé & si important d'en faire un, qui en peu de tems & à peu de frais auroit mis cette grande Peninsule en état de produire de grands retours. La même année M. de Champlain, que la Compagnie avoit présenté au Roy, en vertu du pouvoir, qu'elle avoit reçu de sa Majesté, fut nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France, & partit pour s'y rendre avec une Escadre, qui portoit beaucoup plus, que ne valoit alors tout le Canada, menant avec lui les PP. de Brebeuf & Enemond Masse. Il y retrouva plusieurs des anciens Habitans; il en avoit amené de nouveaux, & il engagea les uns & les autres à profiter des fautes, qui avoient causé les malheurs passés.

Caractére des Hurons.

Sa premiere vûë fut de s'attacher la Nation Huronne, & de commencer par la soûmettre au joug de l'Evangile, persuadé qu'il n'est point de lien plus indissoluble, que celui de la Religion. Jusques-là on avoit plûtôt préparé les voyes à l'établissement du Christianisme parmi ces Sauvages, que commencé une œuvre, qui demandoit une plus grande connoissance, qu'on n'en avoit encore pu acquerir, de leur langue, de leurs coûtumes, de leur croyance, & de leur génie. Dans le sejour, que les PP. Recollets avoient fait parmi eux, ils en avoient gagné quelques-uns à JESUS-CHRIST; mais ils n'en avoient pu baptiser que très-peu. Les PP. de Brebeuf & de Noüë avoient aussi fait quelques Proselytes; mais le Christianisme n'avoit point encore pris racine parmi ce Peuple, qui ne paroissoit pas aisé à réduire. On se flattoit néanmoins que quand il auroit traité un peu plus lontems avec les Missionnaires, il deviendroit plus docile; & cette esperance étoit fondée sur le caractére de son esprit solide, judicieux, élevé, capable de réfléchir, & sur ce qu'il étoit le plus sedentaire & le plus laborieux de tous ceux, que l'on connoissoit alors dans ce Continent.

La Compagnie exclut les Recollets du Canada.

Mais pour exécuter ce projet, il falloit un certain nombre d'Ouvriers, & il étoit nécessaire de les mettre en état de tirer leur subsistance d'ailleurs, que d'un Pays, qui avoit bien de la peine à faire subsister ses Habitans; or c'est à quoi il n'étoit pas aisé de pourvoir. La Compagnie s'étoit laissé persuader que dans une Colonie naissante, des Religieux Mendians seroient plûtôt à

charge, qu'utiles à des Habitans, qui avoient à peine le nécessaire pour vivre; elle ne fut point donc d'avis qu'on y renvoyât, au moins sitôt, les PP. Recollets; & elle trouva le moyen de faire goûter ses raisons au Conseil du Roy. Par la même raison il falloit que les Jesuites s'attendissent à tirer de France toutes les choses, dont ils pouvoient avoir besoin; & il étoit à craindre que leurs pertes passées n'eussent refroidi le zéle des Personnes, qui jusques-là avoient le plus contribué à tant de dépenses devenuës inutiles. Heureusement ces craintes se trouverent vaines. Presque tous ceux, qui s'étoient dès le commencement intéressés en faveur de la Nouvelle France, se crurent obligés de mettre les Jesuites en état, non-seulement de n'avoir pas besoin des Habitans pour la vie, & pour les fonctions de leur Ministere, mais encore de contribuer à l'Etablissement du Pays, en même tems qu'ils donneroient leur principale attention à l'instruction des François, & à la conversion des Sauvages.

La conduite des Anglois avec les Sauvages, fait regretter à ceux-ci les François.

Ainsi dès l'année 1632. c'est-à-dire, immédiatement après la conclusion du Traitté de S. Germain, les PP. Paul LE JEUNE, & Anne de NOUE s'embarquerent pour Quebec. Ils trouverent que le peu de Proselytes, qu'on avoit faits aux environs de cette Ville, n'étoient plus dans les sentimens, où on les avoit laissés; mais ils n'eurent pas beaucoup de peine à les y faire rentrer. Les Anglois, dans le peu de tems, qu'ils avoient été les Maîtres du Pays, n'avoient pas sçu y gagner l'affection des Sauvages: les Hurons ne parurent point à Quebec, tant qu'ils y furent: les autres plus voisins de cette Capitale, & dont plusieurs, pour des mécontentemens particuliers, s'étoient ouvertement déclarés contre nous à l'approche de l'Escadre Angloise, s'y montrerent même assez rarement. Tous s'étoient trouvés un peu déconcertés, lors qu'ayant voulu prendre avec ces nouveaux venus les mêmes libertés, que les François ne faisoient aucune difficulté de leur permettre, ils s'apperçurent que ces manieres ne leur plaisoient pas.

Ce fut bien pis encore au bout de quelque tems, lors qu'ils se virent chassés à coups de bâton des maisons, où jusques-là ils étoient entrés aussi librement, que dans leurs cabannes. Ils prirent donc le parti de s'éloigner, & rien ne les a dans la suite plus fortement attachés à nos intérêts, que cette difference de manieres & de caractere des deux Peuples, qu'ils ont vû s'établir dans leur voisinage. Les Missionnaires, qui furent bientôt in-

1633.

ſtruits de l'impreſſion, qu'elle avoit déja faite ſur eux, ſçurent bien en profiter pour les gagner à JESUS-CHRIST, & pour les affectionner à la Nation Françoiſe.

Succès des premiers travaux des Miſſionnaires.

Les PP. Enemond Maſſe & Jean de Brebeuf arriverent, comme je l'ai déja dit, l'année ſuivante avec M. de Champlain, & en moins de trois ans le nombre des Ouvriers Evangeliques fut de quinze Prêtres, ſans compter trois ou quatre Laïcs, dont quelques-uns furent attachés à l'inſtruction des Enfans. Ces Religieux crurent avec raiſon que leurs premiers ſoins étoient dûs aux Domeſtiques de la Foy, & comme il n'y avoit plus parmi les Colons aucun mêlange de croyance, Dieu verſa ſur leurs travaux de ſi abondantes bénédictions, qu'au bout de quelques mois on aperçut un grand changement dans les mœurs.

Les Religionnaires ſont exclus du Canada.

La Cour avoit donné des ordres très-précis pour empêcher qu'aucun Proteſtant ne paſſât dans la Nouvelle France, & qu'on n'y permît l'exercice d'aucune autre Religion, que de la Catholique. Selon toutes les apparences, Sa Majeſté avoit enfin été informée de ce qu'il ſemble que la Cour avoit ignoré jusqu'alors, à ſçavoir, que l'entrepriſe des Anglois ſur le Canada étoit le fruit des intrigues de Guillaume de Caën, ou des autres Calviniſtes, dont j'ai parlé; & plus d'une expérience lui avoit appris qu'il ne falloit pas trop approcher les prétendus Réformés des Anglois, dans un Pays, où l'on n'avoit pas aſſez de forces pour les contenir dans le devoir, & dans la ſoûmiſſion à l'autorité legitime.

Choix judicieux des Colons.

On avoit même apporté une très-grande attention au choix de ceux, qui s'étoient préſentés pour aller s'établir dans la Nouvelle France, & il n'eſt pas vrai que les Filles, qu'on y envoya, de tems en tems pour les marier avec les nouveaux Habitans, ayent été priſes dans des lieux ſuſpects, comme quelques Voyageurs peu inſtruits, l'ont avancé dans leurs Relations. On eut toujours ſoin de s'aſſurer de leur conduite, avant que de les embarquer, & celle, qu'on leur a vû tenir dans le Pays, eſt une preuve qu'on y avoit réuſſi. Ainſi en très-peu de tems on vit preſque tous ceux, qui compoſoient la nouvelle Colonie, faire à l'exemple de leur Gouverneur, une profeſſion ouverte & ſincere de pieté.

On continua les années ſuivantes d'avoir la même attention, & l'on vit bientôt dans cette partie de l'Amérique commencer une génération de véritables Chrétiens, parmi leſquels regnoit la ſimplicité des premiers ſiécles de l'Egliſe, & dont la poſtérité

n'a point encore perdu de vûë les grands exemples, que leurs Ancêtres leur ont laissés. La consolation, qu'un tel changement fit ressentir aux Ouvriers, qui étoient chargés de cultiver cette Vigne transplantée, adoucirent tellement les croix de la plus pénible Mission, qui ait peut-être été établie dans le Nouveau Monde, que sur ce qu'ils en écrivirent à leurs Freres de France, il y eut parmi ceux-ci un véritable empressement pour aller partager leurs travaux. 1633.

Il est certain, & par les Relations annuelles, que nous avons de ces heureux tems, & par la Tradition constante, qui s'en est conservée dans le Pays, qu'il y avoit je ne sçai quelle onction attachée à cette Mission Sauvage, qui la faisoit preferer à plusieurs autres infiniment plus brillantes, & même plus fructueuses. Cela provenoit sans doute de ce que la nature n'y trouvant rien, ni par raport aux douceurs de la vie, ni de ce qui peut flatter la vanité, écueil trop ordinaire des succès éclatans, même dans le Ministere le plus saint, la Grace y opéroit sans obstacle. Outre que le Seigneur, qui ne se laisse jamais vaincre en liberalité, se communiquoit sans mesure à des Hommes, qui se sacrifioient sans reserve, qui morts à tout, entiérement détachés d'eux-mêmes & du Monde, possedoient leurs ames dans une paix inalterable, & s'étoient parfaitement établis dans cette enfance spirituelle, que JESUS-CHRIST a recommandée à ses Disciples, comme ce qui devoit faire leur caractére le plus marqué.

Caractére des premiers Missionnaires.

Car voilà au naturel le portrait, qu'ont fait des premiers Missionnaires de la Nouvelle France ceux, qui les ont connus de plus près, & la suite de cette Histoire convaincra les moins prévenus en leur faveur, qu'il n'est point flatté. J'en ai connu quelques-uns dans ma jeunesse, & je les ai trouvés tels que je viens de les dépeindre, courbés sous les travaux d'un long Apostolat, & dans des corps exténués de fatigue, & cassés de vieillesse, conservant toute la vigueur de l'esprit Apostolique. J'ai cru devoir leur rendre ici la même justice, qu'on leur rendoit universellement dans le Pays.

Parmi le grand nombre de Nations Idolâtres, qui ouvroient aux Missionnaires un si vaste champ pour exercer leur zéle, aucune ne parut d'abord à ces Religieux mériter mieux leur attention, que la Huronne. M. de Champlain avoit depuis lontems formé le projet de faire un Etablissement dans le Pays de ces Sauvages. Il reprit cette pensée, lorsqu'à son retour de France 1634.

On projette un Etablissement aux Hurons.

1634.

en 1633. il en trouva jusqu'à sept-cent, qui l'attendoient à Quebec, & il leur fit part de son dessein : tous y applaudirent; mais lorsqu'on y pensoit le moins, ils changerent de sentiment. Il est assez inutile de demander à ces Barbares la raison de ces changemens; souvent ils n'en ont point d'autre que le droit, où ils prétendent se maintenir, de ne point engager leur liberté, & de ne jamais donner une parole irrévocable.

Champlain veut les obliger de mener chez eux des Missionnaires.

Le Gouverneur, qui les connoissoit, crut néanmoins leur en devoir marquer sa surprise, & leur en témoigner son mécontentement : il leur parla même en Homme, qui ne se voyoit plus, comme les années précédentes, dans une situation à être impunément offensé, & il eut lieu de juger qu'il les avoit rendus plus dociles. Dans cette supposition il voulut agir avec hauteur, & de concert avec le P. le Jeune, Supérieur de la Mission, il disposa toutes choses pour le voyage des PP. de Brebeuf & de Nouë, qui avoient été nommés pour accompagner ces Sauvages. Ceux-ci, non-seulement les accepterent; on crut même entrevoir une espéce de jalousie entre les Chefs de differens Villages, à qui posséderoit les Missionnaires; mais un accident imprévû rompit toutes les mesures du Gouverneur, & il reconnut qu'il avoit trop fait paroître d'empressement pour une chose, qu'il convenoit de faire desirer à ces Barbares.

Ils le refusent.

Un Algonquin avoit tué un François, & M. de Champlain tenoit ce Meurtrier dans ses prisons, fort résolu d'en faire un exemple : il jugeoit cette sévérité d'autant plus nécessaire, qu'on croyoit avoir enfin découvert que le P. Viel Recollet ne s'étoit pas noyé, comme on l'avoit cru d'abord, mais que les Hurons qui le conduisoient, l'avoient tué, pour avoir sa dépoüille, & avoient jetté son corps dans la Riviere, pour couvrir leur crime. Des Sauvages mêmes disoient hautement, que pour prévenir de pareils attentats, dont les suites pouvoient être également funestes à eux & aux François, il ne falloit pas les laisser impunis.

Cause de ce refus.

Mais ces Barbares, après avoir ainsi parlé en public avec toute l'équité, qu'on pourroit attendre des Hommes du monde les plus raisonnables, changent assez ordinairement de ton, lorsqu'il est question d'exécuter les Arrêts, qu'ils ont eux-mêmes dictés, & il ne faut pas esperer qu'ils daignent toujours couvrir d'un prétexte plausible, une conduite si peu conséquente. Les Hurons le firent néanmoins en cette rencontre. Le jour de leur départ étant fixé, un de leurs Chefs déclara nettement qu'il ne

pouvoit se résoudre à embarquer dans ses Canots aucun Missionnaire, ni même aucun François, que le Gouverneur n'eût auparavant mis en liberté l'Algonquin, qui étoit dans les fers.

On lui remontra que lui-même l'avoit jugé digne de mort: » Je conviens, reprit-il, que c'est fort bien fait de punir un Assassin, mais les Parens, les Amis, toute la Jeunesse du Village de celui-ci, nous l'ont redemandé, & ils nous attendent au passage, dans l'esperance que nous le remettrons entre leurs mains. Si leur attente est frustrée, & qu'ils aperçoivent parmi nous des François, ils se jetteront immanquablement sur eux, & nous ne pourrons les soustraire à leur fureur, sans engager un combat, qui nous fera des Ennemis de nos Alliés. Pouvons-nous même répondre de l'évenement, & quel chagrin pour nous, si nous voyions égorger à nos yeux, & entre nos bras des Personnes, qu'on nous auroit confiées.

Défauts & vertus des Hurons.

On eut beau faire pour dissiper les craintes vrayes ou prétenduës de cet Homme, on ne gagna rien. En vain même d'autres Chefs lui dirent qu'ils se chargeoient de tout: il avoit pris son parti, & il déclara qu'il ne souffriroit point qu'on embarquât aucun François. Le Gouverneur ne douta plus alors qu'il ne s'entendît avec les Algonquins, & ne jugeant pas qu'il lui convînt de mollir au sujet de son Prisonnier, ni qu'il fût de la prudence de risquer un seul François avec des Gens si mal disposés, il conseilla aux deux Missionnaires de remettre leur voyage à une autre occasion.

Le procédé de ce Chef Huron, marque bien le caractére de ce Peuple, celui de tout le Canada, qui a le plus d'esprit, mais contre lequel il a toujours fallu être le plus en garde. Il porte surtout la dissimulation à un excès, qu'on auroit peine à croire, si on ne l'avoit éprouvé. Ce caractére avoit bien autant contribué à le faire craindre & respecter des autres Sauvages, que son industrie, son génie fécond en expédiens & en ressources, son éloquence & sa bravoure. En un mot c'est la Nation de tout ce Continent, en qui on a remarqué plus de défauts & plus de vertus.

Origine de cette Nation.

Champlain appelle les Hurons *Ochasteguins*, & les confond avec les Iroquois, qu'il a cru sans doute ne faire avec eux qu'une même Nation, à cause de la conformité, qu'il avoit remarquée entre le langage des uns & des autres. Peut-être aussi les avoit-il oui nommer Ochasteguins par quelques autres Sauvages. Mais leur véritable nom est YENDATS. Celui de Hu-

1634. rons eſt de la façon des François, qui voyant ces Barbares avec des cheveux coupés, fort courts, & relevés d'une maniere bizarre, & qui leur donnoient un air affreux, s'écrierent la premiere fois qu'ils les apperçurent, *Quelles Hures !* & s'accoûtumerent à les appeller Hurons.

Si on en croit leurs plus anciennes Traditions, cette Nation dans ſa premiere origine n'étoit composée que de deux Bourgades, qui avec le tems ſe partagerent en quatre, ou en adopterent deux autres; car les Anciens, que les Miſſionnaires interrogerent ſur ce point, ne s'accordoient pas entr'eux. Differentes adoptions, que ces quatre Tribus firent des Peuples voiſins, rendirent la Nation fort puiſſante, en comparaiſon de toutes les autres, par l'attention, qu'elle eut de ſe tenir toujours réunie en un ſeul corps, ce que ne firent pas les Algonquins, leſquels originairement étoient beaucoup plus nombreux que les Hurons; car quoique parmi ces derniers les Tribus adoptées conſervaſſent toujours leurs noms primitifs, elles prirent auſſi le nom générique, qui étoit celui des deux premieres, & parlerent la même langue, à quelque difference près, qui n'eſt pas conſiderable. Cependant quelques-uns ſe donnent le nom de *Ontaouonoués*, c'eſt-à-dire, ceux, qui parlent la meilleure langue.

Il paroît même que cette uniformité de langage doit faire juger que la confederation, ou adoption de ces Tribus n'avoit fait que les rappeller à leur premiere origine; au lieu que les Iroquois & les *Andaſtouez*, qui viennent certainement de la même ſouche, ne s'étant jamais réunis depuis leur ſéparation, ont auſſi beaucoup plus alteré leurs langues, leſquelles ſont évidemment des Dialectes Huronnes, ainſi que je l'ai remarqué ailleurs (*a*). J'ai auſſi parlé au même endroit de la diviſion, non-ſeulement de la Nation entiere, mais encore de chaque Canton, ou Bourgade, en trois Familles principales; je me contente ici de faire obſerver que l'uniformité, qui regnoit ſur cela dans toute la Nation, & parmi celles, qui en étoient ſorties au tems de la découverte du Canada, eſt une preuve que, ſi les trois Familles ne ſont pas trois branches d'une même tige, leur union eſt du moins d'une très-grande antiquité, & datte de plus haut que de la ſéparation des Iroquois d'avec les Hurons.

Etenduë & Nature du Pays des Hurons.

Le Pays, que ceux-ci occupoient au commencement du dernier ſiécle, avoit le Lac Erié au Sud, le Lac Huron à l'Oueſt, & le Lac Ontario à l'Eſt. Il eſt ſitué entre les quarante-deux & les

(*a*) Dans le Journal, qui ſert de préliminaire à cette Hiſtoire.

quarante-

1634.

quarante-cinq dégrés de Latitude Septentrionnale. On y voyoit des Bourgades assez nombreuses, & la Nation entiere étoit encore composée de quarante à cinquante mille Ames, quoique déja beaucoup diminuée par ses guerres avec les Iroquois. Ce Pays n'est pas, généralement parlant, le plus fertile de toute la Nouvelle France, mais il y a des Cantons, qui le sont beaucoup; & fût-il aussi peuplé, que le sont nos meilleures Provinces, il pourroit sans peine, s'il étoit bien cultivé, nourrir tous ses Habitans. D'ailleurs l'air y est très-sain. Nous y avons eu lontems des François en assez grand nombre, ils y avoient beaucoup à souffrir de la faim, & des autres miseres, qu'entraîne la guerre après elle, cependant aucun n'y est mort de maladie, & très-peu même y ont été malades.

On y voit de grandes Prairies, qui porteroient du froment & tous les autres grains, qu'on y voudroit semer; les Forêts sont remplies de très-beaux arbres, surtout de Cedres d'une grosseur prodigieuse, & d'une hauteur proportionnée. Le Pays est bien arrosé, & les eaux y sont fort bonnes. On y trouve, dit-on, des pierres, qui se fondent comme le métal, & ont quelques veines d'argent; mais je ne sçai trop quelle foy on doit ajoûter à ce qu'on lit dans quelques Relations de deux Animaux assez singuliers, qui sont propres de ce Pays, & qu'on ne rencontre point ailleurs. L'un est un Oiseau, qui miaule comme un Chat; l'autre est une espéce de Liévre, qui chante comme un Oiseau, & dont la chair est fort délicate.

Raisons de M. de Champlain pour établir une Colonie parmi les Hurons:

Plus d'une raison engageoit M. de Champlain à souhaiter que les Missionnaires accompagnassent les Hurons dans leurs Bourgades. Il croyoit ces Sauvages plus propres que les autres à accrediter le Christianisme. Il vouloit par le moyen de ces Missions préparer les voyes à l'Etablissement, qu'il méditoit de faire dans leur Pays, situé très-avantageusement pour le commerce, & d'où il seroit très-aisé par le moyen des Lacs, dont il est presque environné, de pousser les découvertes jusqu'à l'extrémité de l'Amérique Septentrionnale. Enfin il étoit bien aise de s'attacher une Nation, de laquelle il y avoit, ce semble, beaucoup à craindre & à esperer pour l'affermissement & le progrès de la Colonie Françoise. Rien n'étoit plus sagement pensé; le malheur de la Nouvelle France fut que son Fondateur lui manqua dans le tems, qu'elle avoit plus besoin de son expérience, & que ses Successeurs, ou ne sont pas entrés dans ses vûës, ou n'ont pas été en état de les suivre, ni par conséquent de faire reprendre à

1634.

la Nation Huronne, tandis qu'il en étoit encore tems, la supériorité des armes, que les Iroquois avoient déja commencé de prendre sur elle.

Et des Missionnaires pour y établir le centre de leurs Missions.

Les Missionnaires de leur côté se persuadoient qu'en fixant le centre de leurs Missions dans un Pays, qui étoit en même tems celui du Canada, il leur seroit aisé de porter la lumiere de l'Evangile dans toutes les parties de ce vaste Continent, & rien n'eût empêché l'exécution de ce projet, si l'on eût toûjours travaillé sur le plan de M. de Champlain. Déja plusieurs Nations étoient en commerce avec nous, les Montagnez au-dessous de Quebec, les Algonquins au-dessus, aux environs, & dans une Isle, qui forme la grande Riviere des Outaouais au-dessus de Montréal, & le reste sous le nom de Nipissings, ou Nipissiriniens, autour d'un lac de même nom. Enfin les Outaouais, qui étoient répandus en divers endroits de leur Riviere, dont ils se prétendoient si bien les Maîtres absolus, qu'ils avoient établi un droit de Péage sur tous les Canots, qui la remontoient, ou la descendoient.

Il ne manquoit plus que de gagner les Iroquois, & la chose étoit d'une conséquence infinie; on y auroit peut-être réussi sans beaucoup de peine, si dans le commencement ces Sauvages nous avoient vû assez forts pour leur donner la Loi, ou du moins pour faire pancher la balance du côté de leurs Ennemis, qui étoient nos Alliés. Mille Hommes entretenus dans le Pays des Hurons, avec trois ou quatre Forteresses eussent suffi pour cela; mais on n'en comprit la nécessité, que quand il fut trop tard. L'occasion étoit d'autant plus belle alors de réduire les Iroquois à un accommodement, & peut-être de nous les attacher pour toujours, qu'ils n'avoient encore aucun commerce avec les Hollandois établis dans leur voisinage, & que nos Alliés étoient trés-disposés à se réunir pour faire un dernier effort contr'eux.

Les PP. de Brebeuf & Daniel arrivent dans leur Pays.

L'objet present étoit donc d'introduire les Missionnaires chez les Hurons, & ceux, qu'on avoit destinés pour commencer cette bonne œuvre, attendoient avec impatience le retour de quelques Sauvages, qui leur avoient donné parole de les venir chercher. Ils arriverent enfin, mais en si petit nombre, & si mal équipés, qu'il parut bien qu'ils n'avoient pas dessein d'accomplir leur promesse: ils ne laisserent pourtant pas de témoigner d'abord beaucoup de bonne volonté; mais quand on voulut en venir à l'exécution, ils s'excuserent sur ce qu'ils étoient tellement fati-

1634.

gués du voyage, qu'à peine auroient-ils assez de force pour reconduire leurs Canots à vuide.

Ce fut en vain qu'on leva cette difficulté, les Peres s'étant offerts de s'embarquer seuls avec leur Chapelle, & sans aucun bagage, & de les aider même à nager; car rien ne met davantage de mauvaise humeur, qu'une proposition raisonnable & sans réplique, faite à des Gens, qui ont prétexté une fausse raison, pour couvrir leur mauvaise volonté. Les Hurons déclarerent enfin la leur par un refus formel & opiniâtré; ce ne fut qu'après bien des instances, & à force de présens, faits avec plus de zéle, que de prudence, qu'on les fit consentir à donner place dans leurs Canots aux PP. de Brebeuf & Daniel, & à leur Domestique. Le P. Davost, qui devoit les accompagner, fut obligé de se reserver pour une autre occasion.

Le P. Davost les suit; ce qu'ils eurent à souffrir dans leur voyage.

Il ne l'attendit pas lontems: trois Canots de Hurons ayant abordé peu de jours après aux Trois Rivieres, il y fut reçu aux mêmes conditions, que lui-même & les deux autres Peres avoient proposées, & que ces Barbares eurent grand soin de leur faire exactement remplir. Deux François s'embarquerent avec le P. Davost, & ils arriverent à la fin du mois d'Août au terme de leur voyage, où ils trouverent les deux premiers Jesuites, qui y étoient arrivés depuis trois semaines, mais dans un triste état. La mauvaise humeur de leurs Conducteurs avoit encore été augmentée par les maladies, qui s'étoient mises parmi eux pendant la route, & elle leur avoit fait essuyer bien de fâcheux momens. Ils coururent même plus d'une fois risque d'être assommés, ou dégradés, sans vivres & sans guide, dans des endroits absolument déserts.

D'ailleurs on ne leur fit aucune grace sur ce qu'ils avoient promis de nager: exercice infiniment pénible, quand il est continué, & qu'on n'y est pas fait: enfin l'un d'eux perdit une partie de ses hardes, qui lui furent volées. Les Hurons avoient déja dans l'esprit des François la reputation d'être hardis & habiles voleurs; ils ne sont pas aujourd'hui les seuls; & parmi ceux-mêmes, en qui l'on a trouvé plus de désintéressement & de fidélité, il faut excepter les choses comestibles; objet trop tentant pour des Sauvages toujours affamés, & accoûtumés à regarder comme de droit commun tout ce qui est nécessaire à la vie.

Premiere Mission fixe parmi les Hurons.

De pareils préliminaires n'étoient pas, ce semble, capables de faire augurer bien aux Missionnaires du succès de leur entrepri-

1634. ſe. Ces Religieux furent néanmoins regardés d'aſſez bon œil dans les Bourgades, qu'ils parcoururent : ce qui n'empêcha point que ſe trouvant au milieu d'un Peuple capricieux & féroce, ſans apui & ſans reſſource, & ſelon la parole de JESUS-CHRIST, comme des Brebis au milieu des Loups, ils n'euſſent beaucoup à ſouffrir, & ne fuſſent dans un danger preſque continuel de la vie. Mais pour les Hommes Apoſtoliques, ce ſont-là les gages les plus aſſûrés d'une abondante récolte, & ceux-ci pleins d'une confiance fondée ſur les promeſſes du Maître de la moiſſon, ſongerent d'abord à mettre au plûtôt la main à l'œuvre. Ils ſe fixerent dans une Bourgade nommée *Ihouhatiri ;* ils commencerent par y dreſſer une petite Chapelle, qu'ils dédierent à S. Joſeph, & ils donnerent même à la Bourgade le nom de ce S. Patriarche.

Difficultés, qu'on rencontre pour la converſion des Sauvages.

1635.

Les fruits, qu'ils retirerent de leurs travaux la premiere année, ne furent pas conſiderables ; ils ſe reduiſirent au Baptême de cinq ou ſix Adultes, mais ils en furent conſolés par le bonheur, qu'ils eurent d'aſſûrer le ſalut éternel d'un grand nombre d'Enfans, qui expirerent immédiatement après avoir reçu la robe de Juſtice. La difficulté, que ces Miſſionnaires trouvoient à convertir ce Peuple, ne venoit pas de celle, qu'ils avoient à s'en faire écouter, ni même à les faire convenir que la Religion Chrétienne eſt fondée en raiſon. A la vérité on ne doit point s'imaginer qu'un Sauvage ſoit convaincu, dès qu'il paroît approuver ce qu'on lui a expoſé, parce que tous en général ne haïſſent rien tant que la diſpute, & que tantôt par pure complaiſance, tantôt en vûë de quelque intérêt, & plus ſouvent encore par indolence & par pareſſe, ils donnent toutes les marques d'une entiere conviction ſur des choſes, auſquelles ils n'ont pas fait la moindre attention, ou qu'ils n'ont pas compriſes.

On en a vû fréquenter nos Egliſes pendant des années entieres, avec une aſſiduité, une modeſtie, une réverence extérieure, & tout ce qui peut marquer un deſir ſincere de connoître & d'embraſſer la vérité, puis ſe retirer en diſant froidement au Miſſionnaire, qui ſe flattoit de l'eſperance de les engendrer bientôt à JESUS-CHRIST : « Tu n'avois perſonne pour prier » avec toi, j'ai eu compaſſion de ta ſolitude, & j'ai voulu te tenir » compagnie : à preſent que d'autres veulent bien te rendre le mê» me ſervice, je me retire. » J'ai appris ce fait d'un Miſſionnaire, à qui la choſe étoit arrivée à Michillimakinac. J'ai même lu quelque part que quelques-uns avoient porté la diſſimulation, ou la complaiſance, juſqu'à demander & recevoir le Baptême,

& à remplir quelque tems avec édification tous les devoirs du Christianisme, ensuite déclarer qu'ils ne l'avoient fait, que pour contenter le Pere, qui les pressoit de changer de Religion.

D'autre part ce n'est pas toujours une preuve que ces Barbares ne sont point convaincus des vérités, qu'on leur annonce, quand ils refusent de s'y soûmettre. Il s'en est rencontré, à qui il ne restoit plus aucun doute sur les articles de notre Foi les plus incompréhensibles, & qui en faisoient publiquement l'aveu, sans vouloir entendre à se convertir. Endurcissement déplorable, mais dont on doit être d'autant moins surpris, qu'on en voit tous les jours des exemples dans le sein même du Christianisme. Un Iroquois étant au lit de la mort, il tomba du feu sur la robe, dont il étoit couvert; comme il vit qu'on se mettoit en devoir de l'éteindre : « Ce n'est pas la peine, dit-il, je sçai que je dois brûler pendant toute l'éternité ; commencer un peu plus tôt, ou un peu plus tard, cela ne vaut pas le soin, que vous vous donnez. » D'anciens Missionnaires m'ont assûré que ces traits de désespoir n'étoient pas aussi rares, qu'on pourroit naturellement le croire.

Mais ce ne fut pas sitôt qu'on vint à bout d'arracher de pareils témoignages en faveur de la vérité, de la bouche même de ceux, qui fermoient les yeux à la lumiere, ni de la faire triompher des préjugés de la naissance & de l'éducation, parmi des Peuples grossiers & superstitieux. Les véritables & solides conversions furent même lontems très-rares. Ce n'est que dans la patience, que le Sauveur a promis qu'on recueilleroit des fruits abondans de la prédication de l'Evangile, & les Missionnaires du Canada comprirent d'abord combien cette vertu leur étoit néceſsaire, par les fréquentes expériences, qu'ils eurent de la duplicité, & des autres défauts des Peuples, confiés à leur vigilance & à leur zéle.

Conduite des Hurons à leur égard.

Quelques Hurons prirent dans les commencemens un parti, qui déconcerta d'abord ces Religieux : « Tu nous débites de fort belles choses, dit l'un d'eux au P. de Brebeuf, & il n'y a rien dans tout ce que tu nous enseignes, qui ne puisse être vrai ; mais cela est bon pour vous autres, qui êtes venus d'au-delà des Mers. Ne vois-tu pas que puisque nous habitons un Monde si différent du vôtre, il doit y avoir aussi un autre Paradis pour nous, & par conséquent un autre chemin pour y arriver. » Fermes sur ce principe, & n'opposant à tout ce qu'on pouvoit leur dire, pour leur en faire toucher au doit l'extravagance, que des rai-

1635.

ſonnemens trop abſurdes pour être ſérieuſement réfutés, ils ne donnoient aucune eſperance de converſion, que celle, qui eſt le fruit de la confiance en Dieu. C'eſt dans ces rencontres, qu'un Ouvrier Apoſtolique reconnoît d'une maniere bien ſenſible, qu'il n'appartient qu'à celui, qui a fait le cœur de l'Homme, de le toucher & de le changer. Cette connoiſſance l'humilie, & l'humiliation le diſpoſe à devenir un inſtrument propre pour éxécuter ces miracles de la grace de Jesus-Christ.

Efforts des Jongleurs pour empêcher les progrès de la Foy.

Aux obſtacles, qui naiſſoient du caractére de ces Peuples, & à ceux, que formoient leurs paſſions, il s'en joignoit d'extérieurs, & les plus difficiles à ſurmonter étoient ceux, qu'y apportoient les Jongleurs. Ces Charlatans, qui craignoient de perdre la conſideration, où les mettoit l'exercice de leur art, ſi les Miſſionnaires s'accreditoient dans le Pays, entreprirent de les rendre odieux & mépriſables, & ils n'eurent pas dans ces commencemens beaucoup de peine à y réuſſir; non-ſeulement parce qu'ils avoient à faire à une Nation exceſſivement ſuperſtitieuſe & ombrageuſe, mais encore parce que pluſieurs s'étoient déja mis dans la tête, que la Religion des François ne leur convenoit point, & qu'elle leur ſeroit même funeſte, ſi elle s'établiſſoit parmi eux.

Autres difficultés.

Les Jongleurs vinrent donc aiſément à bout de rendre ſuſpectes toutes les démarches des Peres, & ſurtout leurs Prieres, qu'ils faiſoient regarder comme des malefices; en ſorte que ces Religieux étoient obligés de ſe cacher pour reciter leur Office, & pour s'acquitter des autres Exercices de devotion. Si l'on ajoûte à ces préjugés fâcheux, qu'il s'agiſſoit de reformer preſque toutes les idées d'un Peuple jaloux de la reputation, où il étoit, de penſer mieux que les autres, d'impoſer des Loix ſeveres, & des obligations étroittes à des Hommes, qui mettoient leur gloire, & faiſoient conſiſter leur bonheur à n'être gênés ſur rien: Si l'on ſe repréſente tout ce que le libertinage du cœur, ſi difficile à réprimer, quand il n'a jamais eu de frein, oppoſoit aux ſaintes maximes du Chriſtianiſme dans des Barbares, qui ne connoiſſoient point d'autres régles, que celles d'une raiſon corrompuë, & d'une nature accoûtumée à ſuivre toutes ſes inclinations, on comprendra en quelle ſituation ſe trouverent trois Etrangers, auſquels des Hommes, tels que je viens de les dépeindre, commençoient déja d'imputer tous leurs malheurs.

Il eſt vrai que les Hurons ſe trouvoient alors dans une ſituation bien triſte; car non-ſeulement cette Nation, autrefois ſi

florissante, & qui depuis un tems infini avoit toujours été regardée comme la Maîtresse des autres, n'osoit presque plus tenir en campagne devant les Iroquois ; mais elle étoit encore en proye aux maladies, qui achevoient de la dépeupler. Avec des esprits bien faits, & capables de se mettre au-dessus des préjugés, rien n'eût été plus aisé, que de profiter de l'excès de leurs malheurs, pour les faire recourir à l'Auteur de tous les biens ; mais persuadés que la présence des Missionnaires avoit mis le comble à leurs maux, à tout ce qu'on leur disoit pour les convaincre de la supériorité du Dieu des Chrétiens sur les Esprits, qu'ils adoroient, « Chaque Nation, répondoient-ils, a ses « Dieux, notre malheur est d'en avoir, qui soient plus foibles, « que le vôtre, & qui ne puissent l'empêcher de nous détruire. » 1635.

Merveilles opérées, & leurs effets.

Pour guérir sur cela leur imagination, pendant une sécheresse, qui menaçoit le Pays d'une famine universelle, le P. de Brebeuf s'adressa au Ciel, & sa Priere fut suivie d'une pluye abondante ; il fit la même chose en une autre occasion, & avec le même succès : & ces merveilles firent cesser pour quelque tems les murmures. Le grand nombre d'Enfans moribonds, qu'on avoit vû baptiser, & mourir immédiatement après, avoit encore donné lieu à ces pauvres Aveugles de juger que le Baptême étoit un sort, que ces Peres jettoient pour faire mourir les Enfans ; mais il arriva que quelques Malades, dont on n'esperoit plus rien, recouvrerent une santé parfaite au moment qu'ils reçurent le Sacrement de la régeneration, & ces guérisons inesperées firent revenir les mieux disposés, mais pour peu de tems ; l'impression, que faisoient sur leurs esprits des évenemens si merveilleux, s'effaçoit bientôt, & c'étoit toujours à recommencer.

Quelquefois l'ignorance profonde de ces Barbares, qui leur faisoit si souvent attribuer à des causes surnaturelles, bien des choses, où il n'y avoit rien, qui passât les forces de la nature, les jettoit dans une extrêmité opposée, comme il arrive à ceux, que la crainte de passer pour trop credules, précipite dans une incrédulité, que la raison même désavouë ; mais ces retours d'un esprit, qui se met â contretems & sans régle certaine en garde contre la Religion, étoient assez rares parmi un Peuple, qui s'occupe très-peu de ce qui ne frappe pas les sens, & c'étoit presque toujours de l'excès de sa crédulité, que naissoient les embarras & les inquiétudes des Ouvriers Apostoliques.

1635-36.

Tout ce que ces Sauvages voyoient entre leurs mains, & dont ils ne connoiſſoient pas l'uſage, c'étoit ſelon eux des ſorts, deſtinés à les faire périr, ou du moins, à leur attirer quelque nouveau malheur. Il falloit toujours tenir ſous la clef juſqu'aux moindres Ornemens de la Chapelle, & l'on fut même obligé de faire diſparoître une Pendule & une Girouette, dont l'une, diſoient ces Barbares, leur apportoit la mort, & l'autre leur donnoit toujours le mauvais tems. Excès déplorable ſans doute, mais moins criminel devant Dieu, que l'égarement qui entraîne tant de faux Sçavans dans l'irreligion, ſi l'on a égard à l'ignorance, qui y entraînoit ces Barbares, dénués de toutes les connoiſſances naturelles, par le moyen deſquelles ils auroient pu s'élever avec la grace de J. C. à reconnoître l'Auteur de la Nature.

Conduite des Miſſionnaires.

La fermeté & la grandeur d'ame, dont les trois Religieux donnerent de grandes preuves au milieu des périls, qui les environnoient; les raiſonnemens ſenſibles, dont ils uſoient pour ſe mettre à la portée de leurs Auditeurs; les explications naturelles & palpables, qu'ils donnoient de tout ce qu'ils voyoient leur cauſer le moindre ſoupçon; & l'inalterable patience, avec laquelle ils enduroient les plus indignes traittemens, effacerent avec le tems les impreſſions ſiniſtres, qu'on avoit priſes contre eux, & non-ſeulement ils parvinrent à calmer les premieres fureurs d'un Peuple, que les Suppôts de Satan ne ceſſoient point d'aigrir & d'irriter contr'eux; ils réuſſirent encore à prendre ſur leurs eſprits un grand aſcendant: mais cela n'arriva que peu à peu, & après bien des années de ſouffrances.

Ce qui ſe paſſe dans un Conſeil.

Le P. de Brebeuf fut un jour appellé à un Conſeil Général; il y alla, & y fut reçu de maniere à lui faire juger que ſa perte étoit reſoluë. On commença par lui reprocher tous les maux, que ſouffroit la Nation depuis ſon arrrivée dans le Pays, & on ſe mit en devoir de lui prouver que ces maux ne pouvoient avoir d'autre cauſe, que ſes malefices, & ceux de ſes Compagnons. Le Serviteur de Dieu, ſans paroître troublé du péril, où il ſe trouvoit, expoſa d'abord les principes généraux de la Doctrine Chrétienne: il prouva enſuite que les fleaux, dont ils étoient accablés depuis quelque tems, pourroient bien être des coups de la Juſtice du Dieu, qu'il leur prêchoit; que ce Dieu, qui étoit la Sainteté même, puniſſoit par-là les déſordres, qui s'étoient introduits parmi eux, & que jaloux de ſa gloire, il ſe vengeoit du refus obſtiné, qu'ils faiſoient de le reconnoître

être pour leur Créateur, & leur Souverain Seigneur. 1635-36.

Quelques-uns voulurent lui repliquer, mais il leur ferma la bouche, en leur faisant comprendre l'absurdité de leurs principes. Il reprit ensuite son discours, & dit qu'avant qu'on leur eût annoncé Jesus-Christ, leur infidélité pouvoit avoir quelque sorte d'excuse ; mais que puisqu'ils ne pouvoient plus prétexter leur ignorance, ils seroient inexcusables, s'ils persistoient dans leur obstination : Que jusques-là ce Dieu aussi bon que juste, les avoit châtiés en Pere ; qu'il se lasseroit peut-être bientôt, & prendroit une verge de fer, qui les écraseroit. Alors plusieurs le prierent de les instruire : il le fit, & parla assez lontems. On parut l'écouter avec plaisir, sans que néanmoins personne se déclarât. Comme il sortoit de la Cabanne, il fut bien surpris de voir tomber mort à ses pieds d'un coup de hache un de ceux, qui en toutes rencontres s'étoient plus ouvertement déclarés contre la Religion Chrétienne : il crut que c'étoit à lui, qu'on en avoit voulu, il s'arrêta, & demanda si on ne s'étoit point mépris ? « Non, répondit celui, qui avoit fait le « coup, ce Malheureux étoit un Sorcier, dont on a jugé à pro- « pos de délivrer le Village. »

Nouvelle persécution, qui s'appaise d'abord.

Quelque tems après les vexations recommencerent avec plus de fureur que jamais, & ce renouvellement de persécution fut causé par quelques Sauvages, qui revenoient des environs de Manhatte. Ils publierent que les Européens (*a*) établis dans ces quartiers-là les avoient avertis de se garder des Religieux François, que c'étoit des Hommes pernicieux, qui portoient par tout le trouble & la désolation, & que pour cette raison on ne les souffroit point en Hollande. Mais cet orage ne dura point, les plus sages d'entre les Hurons, qui avoient commencé à ouvrir les yeux, firent observer que dans une affaire de cette importance, il ne falloit s'en rapporter qu'à soi-même ; que la prudence demandoit qu'on examinât le caractere & les démarches de ceux, dont on leur disoit tant de mal, & en qui après tout on n'avoit encore rien remarqué, qui ressemblât au portrait odieux, qu'en faisoient des Etrangers, qui pouvoient être leurs Ennemis.

La parole de Dieu commence à fructifier parmi les Hurons.

Mais ce qui plus que toute autre chose, donna lieu de juger que le jour des misericordes approchoit pour la Nation Huronne, c'est que les afflictions, qui jusques-là avoient été pour elle un sujet de scandale, commencerent à les disposer aux impres-

(*a*) Les Hollandois.

1635-36. ſions de la Grace. Si rien ne prouve mieux la divinité, que ce pouvoir, qu'elle a de ſe faire reconnoître dans l'adverſité, ceux qui prêchent la Foy aux Infidéles, n'ont point de marque plus ſenſible, que Dieu a pris poſſeſſion de leur cœur, que quand il les attire à ſoi par la voye des tribulations. Les preſſentimens des Miſſionnaires ſe trouverent juſtes, & leurs eſperances bien fondées. Pluſieurs Chefs des plus conſiderés dans la Nation ſe déclarerent pour la Religion Chrétienne, & demanderent le Baptême avec de grandes inſtances. Mais quelque avantage qu'il y eût à eſperer de pareilles conquêtes, les Peres ne crurent pas qu'il convînt d'accorder ſi aiſément à ces nouveaux Proſelites ce qu'ils ſouhaitoient. Plus ils étoient capables de contribuer par leur credit à la converſion des autres, plus on eſtima néceſſaire de les éprouver, & de s'aſſûrer de leur conſtance.

Pourquoi on differe le Baptême de quelques Chefs.

On s'appliqua ſurtout à les bien inſtruire, afin de les mettre en état de rendre raiſon de leur Foy, & de répondre aux difficultés, qu'on pourroit leur faire. Car il ne faut pas s'imaginer que les Miſſionnaires n'ayent eu à combattre dans les Sauvages, que leur brutalité, & de ridicules préjugés. Quand ces Peuples n'auroient pas tout le fond d'eſprit & de bon ſens, que leur ont trouvé ceux, qui les ont le plus pratiqués, l'expérience de tous les tems & de tous les Pays a fait voir, que comme les Hommes les plus foibles trouvent des forces dans la néceſſité preſſante de défendre leur vie contre un injuſte Aggreſſeur, de même les eſprits les moins pénétrans ne manquent jamais de raiſons ſpécieuſes, pour ſe diſpenſer de ſe rendre, quand il s'agit de recevoir une Doctrine, contre laquelle toutes leurs paſſions ſe révoltent. Auſſi ai-je ſouvent oui d'anciens Miſſionnaires aſſûrer, que des Sauvages leur avoient propoſé tout ce que les plus ſçavans d'entre les Grecs & les Romains avoient objecté aux premiers Apologiſtes du Chriſtianiſme.

Ce qui rend ce Peuple plus docile.

Mais trois choſes ſurtout ſervirent infiniment à faire revenir les Hurons de leurs préjugés, & à les prémunir contre la ſéduction, qui les avoit ſi lontems retenus dans l'erreur. Ils firent en premier lieu des reflexions très-ſolides ſur la Sainteté de la Religion, qu'on leur prêchoit, & ſur la pureté de ſa Morale. On fut extrêmement ſurpris de les entendre s'exprimer ſur ces deux points en Hommes, à qui rien n'avoit échapé des maximes & des principes du Chriſtianiſme, & qui comprenoient fort bien la liaiſon de ces principes, avec les conſéquen-

ces, qu'en tiroient leurs Instructeurs. En second lieu, ils conçurent bientôt une haute idée de ces Religieux ; ils ne se lassoient point d'admirer leur capacité, leur prudence, la justesse & la force de leurs raisonnemens. Les grands exemples de vertu, qu'ils leur voyoient pratiquer, faisoient encore plus d'impression sur eux ; ils étoient surtout frappés de leur courage, de leur désintéressement, & du mépris, qu'ils faisoient de la vie : & il ne leur paroissoit pas raisonnable de croire que de tels Hommes se trompassent sur le fait de la Religion. 1635-36.

En troisiéme lieu, ils convenoient qu'il falloit avoir perdu le sens, pour s'imaginer que des Personnes, qui n'avoient aucun intérêt à les engager dans l'erreur, eussent voulu, uniquement à ce dessein, entreprendre de si longs voyages, courir tant de risques, s'exposer à tant de fatigues, s'exiler si loin de leurs Amis & de leurs Proches, pour passer leur vie avec des inconnus, & y demeurer malgré le mauvais accueil, qu'ils en avoient reçu, & la maniere, dont ils continuoient d'en être traittés. Ces réfléxions, qui n'étoient d'abord faites que par un petit nombre de Particuliers, moins attachés à leurs préventions, se communiquerent bientôt à la multitude, & changerent tout à coup la face des choses ; mais les Missionnaires avoient encore une raison d'aller bride en main avec ce Peuple, & de ne pas recevoir au nombre des Néophites tous ceux qui se présentoient.

Ils portent un peu trop loin leurs précautions.

C'étoit la difficulté, qu'ils avoient rencontrée dans la plûpart, à renoncer à quantité de pratiques, indifferentes en elles-mêmes, mais qu'ils soupçonnoient n'être pas exemptes de superstition. Ces Sauvages avoient beau leur protester qu'ils n'y reconnoissoient rien de surnaturel, tout leur paroissoit suspect de la part d'une Nation dissimulée, & portée par un penchant presqu'invincible à tout attribuer aux Genies. Après tout, quelque louables, que soit en cette matiere la défiance & l'exactitude, elles ne doivent pas être excessives ; quelques-uns ont avoué dans la suite qu'ils les avoient portées un peu plus loin, qu'il ne convenoit, & que par-là ils avoient retardé l'œuvre de Dieu.

Differens caractéres des autres Nations.

Ce que l'on faisoit dans le Pays des Hurons pour y établir la Foy, ou du moins pour y préparer les cœurs de ces Sauvages, on le faisoit aux Trois Rivieres, qui commençoient à être l'abord des Nations Septentrionnales, au voisinage de Quebec, & à Tadoussac, pour attirer dans le sein de l'Eglise les

1635-36. Algonquins, les Montagnez, & généralement tous ceux, avec qui les François faisoient quelque commerce. Les difficultés étoient presqu'égales par tout dans les commencemens, mais differentes selon les divers caracteres des Peuples, qu'on avoit entrepris d'instruire. Beaucoup de superstition dans les uns & dans les autres ; ici plus de grossiereté, mais plus de simplicité ; plus d'extravagances à essuyer, mais plus de facilité à les réprimer : des esprits plus durs, mais des cœurs plus dociles : plus de fatigues encore & de travaux à endurer, surtout quand on étoit obligé de suivre ces Barbares dans leur chasse d'hyver (a), mais moins de risques à courir. Il y avoit aussi beaucoup moins à combattre pour persuader ces derniers, mais on trouvoit plus de ressource dans les refléxions, & dans la pénétration des premiers. Outre que la vie errante, que menoient les Nations Algonquines, ne permettoit jamais de compter sur les Particuliers, & qu'une absence de quelques mois ruinoit souvent les travaux de plusieurs années.

Progrès de la Religion.

La Grace opéroit aussi fort diversement dans les uns & les autres : elle trouvoit dans les Hurons des cœurs plus rebelles, mais plus de constance dans le bien, lorsqu'ils l'avoient embrassé. Ils donnoient plus d'esperance d'un progrès suivi, mais il étoit plus lent. Les Algonquins offroient à la Grace un cœur plus facile à préparer, & ils lui opposoient des obstacles plus aisés à surmonter ; mais elle y rencontroit moins de solidité, & moins de disposition aux grandes vertus. Elle triompha des uns & des autres, elle corrigea ce qu'ils avoient de défectueux ; mais il en coûta bien des sueurs, & du sang à plusieurs de ceux, dont elle se servit pour operer de si merveilleux changemens.

Fondation du College de Quebec.

Cependant la Nouvelle France se peuploit de jour en jour, & la pieté y croissoit avec le nombre de ses Habitans. Rien peut-être ne contribua davantage à cet heureux progrès, qu'un Etablissement, qui y fut commencé à la fin de l'année 1635. Dix ans auparavant, c'est-à-dire, dans le tems, que les Jesuites passerent en Canada pour la premiere fois, René ROHAULT, Fils ainé du Marquis de GAMACHE, ayant obtenu l'agrément de sa Famille pour entrer dans la Compagnie de JESUS, ses Parens, qui l'aimoient avec tendresse, & qui apprirent de lui-même qu'il souhaittoit avec ardeur, que l'on fondât un College à Quebec, voulurent encore lui donner cette

(a) Voyez le Journal.

satisfaction. Ils en écrivirent au P. Mutio VITELLESKI, Général des Jesuites, & lui offrirent six mille écus d'or pour cette Fondation. Le present fut accepté avec reconnoissance, mais la prise de Quebec par les Anglois suspendit l'exécution de ce projet. 1635-36.

Il fallut ensuite attendre quelque tems que la Capitale eût pris quelque forme, & que les Habitans fussent en état de profiter de ce secours. Enfin l'affaire fut commencée au mois de Decembre 1635. mais la joye, qu'on en ressentit, fut bientôt troublée par la perte, que fit peu de jours après la Colonie Françoise de son Gouverneur. Il mourut à Quebec vers la fin de cette même année, généralement regretté, & avec raison. M. de Champlain fut sans contredit un Homme de mérite, & peut être à bon titre appellé le Pere de la Nouvelle France. Il avoit un grand sens, beaucoup de pénétration, des vûës fort droittes, & personne ne sçut jamais mieux prendre son parti dans les affaires les plus épineuses. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretems les plus imprevus, un zéle ardent & désintéressé pour la Patrie, un cœur tendre & compatissant pour les Malheureux, & plus attentif aux intérêts de ses amis, qu'aux siens propres, & un grand fond d'honneur & de probité. On voit en lisant ses Mémoires, qu'il n'ignoroit rien de ce que doit sçavoir un Homme de sa profession : on y trouve un Historien fidéle & sincere, un Voyageur, qui observe tout avec attention, un Ecrivain judicieux, un bon Géometre, & un habile Homme de Mer.

Premier effet de cette fondation.

Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que dans sa conduite, comme dans ses Ecrits, il parut toujours un Homme véritablement Chrétien, zélé pour le service de Dieu, plein de candeur & de Religion. Il avoit accoûtumé de dire, ce qu'on lit dans ses Mémoires, « Que le salut d'une seule « Ame, valoit mieux que la conquête d'un Empire, & que les Rois « ne doivent songer à étendre leur Domination dans les Pays, « où regne l'Idolâtrie, que pour les soûmettre à JESUS-CHRIST. » Il parloit ainsi surtout pour fermer la bouche à ceux, qui prévenus mal-à-propos contre le Canada, demandoient de quelle utilité seroit à la France, d'y faire un Etablissement ? On sçait que nos Rois ont toujours parlé comme lui sur cet article, & que la conversion des Sauvages a été le principal motif, qui les

1635-36. a plus d'une fois empêché d'abandonner une Colonie, dont notre impatience, notre inconſtance, & l'aveugle cupidité de quelques Particuliers, ont ſi lontems retardé le progrès. Il ne manqua à M. de Champlain, pour lui donner des fondemens plus ſolides, que d'être plus écouté de ceux, qui le mettoient en œuvre, & d'être ſecouru à propos. La maniere, dont il vouloit s'y prendre, n'a été que trop juſtifiée par le peu de ſuccès, qu'ont eu des maximes & une conduite contraires.

Leſcarbot lui a reproché d'avoir été trop credule; c'eſt le défaut des ames droittes, & on ne ſçauroit en effet lui paſſer ce qu'il dit du *Gourou*, & de la figure monſtrueuſe des Sauvages *Armouchiquois*. Il avoit été trompé par un Malouin, nommé PREVERT, lequel prenoit ſouvent plaiſir à inventer de pareils contes, qu'il débitoit avec beaucoup d'aſſûrance; comme quand il proteſta un jour en préſence de M. de Poutrincourt qu'il avoit vû un Sauvage joüer à la croſſe avec le diable. On lui demanda de quelle figure étoit ce diable, & il répondit qu'il n'en avoit vû que la croſſe, qui paroiſſoit maniée par une main inviſible. Champlain ne pouvoit pas comprendre qu'un Homme, qui n'avoit aucun intérêt à mentir, le fît de gayeté de cœur, & crut de bonne foi tout ce que lui diſoit Prevert. Dans l'impoſſibilité d'être ſans défaut, il eſt beau de n'avoir que ceux, qui ſeroient des vertus, ſi tous les Hommes étoient ce qu'ils doivent être.

Pour revenir au College de Quebec, les Jeſuites ne differerent point à remplir les obligations, qu'ils venoient de contracter, en acceptant cette Fondation. Ils en comprenoient toute l'importance, & rien en effet ne pouvoit venir plus à propos pour l'avancement de la Colonie. Quantité de François aſſûrés de pouvoir procurer à leurs Enfans une éducation, qu'on ne trouvoit pas alors dans bien de Villes du Royaume, ſe fixerent dans la Nouvelle France, & les Sauvages, auſquels on eut ſoin de faire enviſager l'utilité, qui pouvoit leur revenir d'un tel Etabliſſément, ſe rendirent de toutes parts en grand nombre aux environs de Quebec.

Comme on ne manquoit jamais, quand ils venoient au College, de les bien regaler, en leur donnant la nourriture du corps, on les rendoit dociles pour recevoir celle de l'ame, & quelques-uns confierent avec joye leurs Enfans à des Perſonnes, qui vouloient bien ſe charger de les nourrir & de les élever. Par ce moyen on les apprivoiſoit de plus en plus, & à

1636.

mesure qu'ils s'attachoient d'affection à la Nation Françoise, on les trouvoit mieux disposés à devenir de bons Chrétiens. Il est hors de doute que, si on avoit pu entretenir toujours dans cette Maison un certain nombre d'Enfans Sauvages, les progrès du Christianisme auroient été plus prompts & plus durables parmi ces Peuples; mais outre que les fonds n'étoient pas suffisans pour soûtenir cette bonne œuvre, on y rencontra dans la suite d'autres difficultés, qu'il ne fut pas possible de vaincre, & dont je parlerai tout à l'heure.

M. de Montmagny Gouverneur de la Nouvelle France.

Les bons exemples de ceux, en qui ils ne manquent jamais d'être efficaces, quand ils sont accompagnés de sagesse & de force, aiderent aussi beaucoup à former dans cette nouvelle Peuplade de véritables Fidéles. M. de Montmagny, qui succéda à M. de Champlain dans le Gouvernement du Canada, & M. de Lisle, qui commandoit aux Trois Rivieres, tous deux Chevaliers de Malte, faisoient hautement profession d'une pieté, qui convenoit à leur Etat, & montroient pour le bon ordre un zéle, dont leur fermeté & leur exactitude assûroient le succès. Le Service divin se célébroit avec décence, & avec toute la pompe, que permettoit la pauvreté des Habitans; mais la pieté & la modestie sont les vrais ornemens des Temples d'un Dieu, qui n'est jaloux que d'être adoré en esprit & en vérité; & ces vertus regnoient avec éclat parmi les nouveaux Colons.

Projet d'un Seminaire pour les Enfans des Sauvages.

Un des premiers soins du Chevalier de Montmagny, quand il eut pris connoissance des affaires de son Gouvernement, fut de mettre en régle le Seminaire, qu'on avoit projetté l'année précédente, pour les Enfans des Sauvages, dans le College des Jesuites; & on crut devoir commencer par ceux des Hurons, dont plusieurs Familles venoient d'embrasser le Christianisme. On jugea d'ailleurs que ce seroit autant d'ôtages, qui répondroient de la fidélité de leurs Parens: on invita donc les Hurons Chrétiens à envoyer leurs Enfans à Quebec, pour y être instruits des principes de la Religion, & formés aux bonnes mœurs: ils ne firent d'abord aucune difficulté, ils promirent tout; mais quand il fut question d'exécuter leurs promesses, d'un assez grand nombre d'Enfans, sur lesquels on avoit compté, à peine le P. Daniel, qui s'étoit chargé de les conduire, en put embarquer trois ou quatre, dont les parens étoient absens: encore ne put-il les mener que jusqu'aux Trois Rivieres, où leurs Peres les ayant rencontrés, les lui enleverent, quoi-

1636.

qu'ils eussent consenti à leur voyage. Cette conduite au reste ne surprit point le Missionnaire, qui connoissoit déja l'attachement extrême de ces Barbares pour leurs Enfans, & leur repugnance invincible à s'en séparer.

Grand nombre de Missionnaires chez les Hurons.

Le P. Daniel étoit trop près de Quebec, pour n'y pas faire un tour, avant que de reprendre le chemin de sa Mission; & une Lettre du P. le Jeune nous le représente arrivant au Port dans un Canot, l'aviron à la main, accompagné de trois ou quatre Sauvages, les pieds nuds, épuisé de forces, son Breviaire pendu à son cou, une chemise pourrie, & une soutane toute déchirée sur son corps décharné; mais avec un visage content, charmé de la vie, qu'il menoit, & inspirant par son air & par ses discours l'envie d'aller partager avec lui des croix, ausquelles le Seigneur attachoit tant d'onction. Plusieurs y furent en effet, & avant la fin de cette année 1636. on comptoit déja six Prêtres dispersés dans les differentes Bourgades Huronnes, où plusieurs François les avoient suivis.

La Colonie languit.

L'occasion étoit favorable pour faire dans ce Pays un bon Etablissement; l'intérêt des Sauvages, & celui des François le demandoient également: M. de Champlain n'avoit rien eu tant à cœur, & M. le Chevalier de Montmagny, sur cela, comme sur tout le reste, étoit entré dans toutes les vûës de son Prédécesseur; mais il manquoit d'Hommes & de finances. Excepté le commerce des Pelleteries, qui alloit assez bien, mais qui n'enrichissoit guére que les Traittans, & un petit nombre de Colons, tout languissoit faute de secours: de sorte que les Fastes de la Nouvelle France, pendant ces premieres années, ne parlent presque que des travaux Apostoliques des Missionnaires parmi les Sauvages, dont ils rapportent un détail bien édifiant; il fut alors extrêmement goûté en France, mais il trouveroit aujourd'hui bien peu de Lecteurs.

Il n'est pas aisé de comprendre par quelle fatalité une Compagnie aussi puissante que celle, qui regissoit le Canada, & qui regardoit ce grand Pays comme son Domaine, abandonnoit ainsi une Colonie, dont on avoit conçu de si grandes esperances, & où le merveilleux concert de tous les membres, qui la composoient, le seul peut-être, qu'on avoit vû aussi parfait dans le Nouveau Monde, répondoit du succès de toutes les entreprises, qu'on y auroit tentées, si les cent Associés avoient voulu faire les avances nécessaires. Ce qu'il y eut de plus triste, c'est que les esperances, dont plusieurs Nations s'étoient

1636.

s'étoient flattées, que notre alliance les mettroit en état de réduire leurs Ennemis, fut ce qui les fit plutôt ſuccomber, parce que comptant ſur les ſecours, qu'elles attendoient de nous, & qui leur manqua au beſoin, elles ne furent pas aſſez ſur leurs gardes.

Les Iroquois trompent les Hurons par une paix ſimulée.

Les Iroquois de leur côté ne s'endormirent pas, & pour ne point donner aux Hurons le tems de profiter de leur union avec les François, ils s'aviſerent d'un ſtratagême, qui leur réuſſit. Ce fut de les diviſer, pour les détruire enſuite les uns après les autres. Ils commencerent par traiter de paix avec le Corps de la Nation; puis, ſous differens prétextes, ils attaquerent les Bourgades les plus éloignées du centre, en perſuadant aux autres, qu'il ne s'agiſſoit que de quelques querelles particulieres, où elles n'avoient aucun interêt d'entrer. Celles-ci n'ouvrirent les yeux, que quand elles virent, pour ainſi dire, à leur porte un Ennemi vainqueur, & dont le nom ſeul jettoit l'allarme dans tout le Pays. Alors les Iroquois leverent le maſque, la frayeur augmenta de jour en jour parmi les Hurons, & ils perdirent le jugement à un point, qu'on ne les reconnoiſſoit plus. Ils firent autant de fautes, que de démarches, & rien n'humilie davantage aujourd'hui les foibles reſtes de cette Nation, que le ſouvenir d'un ſi prodigieux aveuglement.

La Guerre recommence.

Ce fut immédiatement après la derniere Expedition de M. de Champlain contre ces Sauvages, dont j'ai parlé dans le Livre précedent, qu'ils traiterent avec la Nation Huronne, & il n'eſt point douteux, que ſi cette Nation n'eût compté ſur la paix, qu'elle venoit de conclurre, ni les François, ni les Miſſionnaires ne l'euſſent pas trouvé auſſi fiere & auſſi indocile, qu'elle parut devant & après la priſe de Quebec. Les Iroquois recommencerent pourtant bientôt leurs hoſtilités, mais de la maniere que je viens de le dire, en publiant qu'il n'étoit queſtion que de démêlés particuliers, & le Corps de la Nation ſe raſſûra ſur la foi du Traité, qu'il avoit conclu avec les Cantons.

Enfin au commencement de l'année 1636. les Iroquois ceſſerent de feindre, & parurent en armes au milieu du Pays Huron. Cette irruption ne leur réuſſit pourtant pas, le peu de François, qui avoient ſuivi les Miſſionnaires dans ces quartiers-là, firent ſi bonne contenance, que l'Ennemi jugea à propos de ſe retirer. Cette retraite replongea les Hurons dans leur premiere ſécurité, & les Iroquois en profiterent, pour

1636. continuer à suivre le plan, qu'ils s'étoient fait d'abord dans cette Guerre. Sur la fin de l'année suivante, un renfort d'Ouvriers Evangeliques arriva à Saint Joseph, & il y en eut assez pour en donner aux principales Bourgades, & pour en réserver quelques-uns, qui furent destinés à faire des excursions chez les Peuples voisins.

Diverses courses des Missionnaires.

1637. Elles se firent sur-tout du côté du Lac Nipissing; mais les PP. Garnier & Chatelain, qui en furent chargés, ne retirerent de leur pénible expédition, que la consolation d'y avoir beaucoup souffert, & d'avoir envoyé plusieurs Enfans à la suite de l'Agneau sans tache, en leur administrant le Baptême, lorsqu'ils étoient prêts d'expirer. Parmi les Nations qu'ils visiterent, leurs Mémoires marquent les *Byssiriniens*. J'ai fait tout mon possible pour découvrir qui étoient ces Sauvages, & où ils étoient établis, & je n'ai pû même sçavoir à laquelle des deux Langues-Meres, la Huronne & l'Algonquine, ils appartenoient. Il y a bien de l'apparence, que cette Nation, dont il n'est plus parlé depuis ce tems-là, fut détruite alors par les Iroquois, comme il est arrivé à plusieurs autres, dont les noms sont parvenus jusqu'à nous (*a*).

Les Missionnaires, sans se rebuter du peu de fruit, qu'ils avoient tiré de ces premieres courses, les continuerent les années suivantes, & presque toujours avec aussi peu de succès. On les envoyoit, & ils alloient avec joye, sûrs d'avoir au moins le mérite de l'obéïssance, & se flattant qu'elle rendroit à la fin leurs fatigues fructueuses. Ils sçavoient d'ailleurs, qu'ils accomplissoient la promesse du Sauveur du Monde, de faire annoncer son Evangile par toute la Terre: que leur Ministere se bornoit à planter, à arroser, à cultiver; que la récolte dépend de Dieu seul, & n'entre pour rien dans la récompense promise aux Ouvriers, que le Pere de Famille envoye dans sa Vigne.

Les Iroquois insultent les Trois Rivieres.

Mais ce qui retardoit principalement l'œuvre de Dieu dans ces Contrées éloignées, c'est que les Iroquois infestoient tous les chemins, & tenoient toutes les Nations en allarmes. Quelques précautions qu'eût prises le Chevalier de Montmagny, pour leur cacher la foiblesse de sa Colonie, ils en furent bientôt informés, & non-seulement ils n'appréhendoient plus que

(*a*) On a peut-être mis par erreur, en imprimant la Relation, *Byssiriniens* pour *Nipissiriniens*; car je trouve qu'on appelle ainsi quelquefois les Nipissings, qui sont les vrais Algonquins.

les François les empêchassent de pousser à bout leurs Ennemis ; mais au mois d'Août de cette même année 1637. cinq cent de ces Barbares eurent l'assûrance de venir insulter le Gouverneur aux Trois Rivieres, où il étoit, & enleverent à sa barbe, sans qu'il lui fût possible de s'y opposer, trente Hurons, qui descendoient à Quebec chargés de Pelleteries. 1637.

Maladie universelle parmi les Hurons.

1638.

L'année 1638. commença, pour les Missionnaires des Hurons, de façon à leur faire esperer une abondante moisson, qui les dédommageroit de la sterilité des années précedentes. Le Pays fut affligé d'une maladie, qui d'une Bourgade se communiqua en peu de tems à toutes les autres, & menaça la Nation d'une mortalité générale. C'étoit une espece de dyssenterie, qui en peu de jours conduisoit au tombeau ceux, qui en étoient attaqués : les François n'en furent pas plus exempts que les Sauvages ; mais ils guérirent tous, ce qui produisit deux bons effets : le premier, que ceux d'entre les Barbares, qui persistoient à croire que tous les accidens, qui leur arrivoient, étoient causés par des maléfices, dont ils soupçonnoient les Missionnaires d'être les auteurs, se détromperent, en voyant qu'eux-mêmes n'avoient pas été préservés du mal : le second, que les Sauvages apprirent à se gouverner mieux, qu'ils ne faisoient dans leurs maladies, en observant que les François en guérissoient facilement par le moyen du régime, qu'ils y gardoient : car autant que ces Peuples sont heureux à guérir les playes & les fractures, autant sont-ils peu habiles à traiter les maladies internes, qui demandent de l'attention & de l'experience dans le Médecin, de la patience & de la docilité dans le Malade ; enfin la charité & la génerosité avec laquelle ils virent les Missionnaires se dépoüiller de tout ce qui leur restoit de remedes, & de rafraîchissemens, pour les soulager ; & les cures surprenantes qu'ils firent, leur gagnerent les cœurs de ceux-mêmes, qui jusques-là s'étoient plus hautement déclarés contr'eux.

On s'interesse en France à la conversion des Sauvages.

Ce n'étoit pas seulement en Canada, qu'on s'interessoit à la conversion des Infidéles ; les Jesuites, dans les Lettres qu'ils écrivoient en France, avoient représenté que s'ils étoient en état de soulager la misere de quantité de Sauvages errants, on en gagneroit beaucoup à J. C. que pour cela il n'y avoit qu'à rassembler tous ceux, qu'on pourroit résoudre à mener une vie plus sedentaire, afin de les accoûtumer peu-à-peu à cultiver la terre, & à se procurer par leur travail, & leur indu-

1638. ſtrie, de quoi vivre & ſe vêtir. Ces repréſentations avoient produit parmi pluſieurs perſonnes de pieté une ſainte émulation de contribuer à une œuvre, où la gloire de Dieu étoit ſi fort intereſſée : des Communautés entieres de Paris, & des Provinces, s'impoſerent des Pénitences, & firent des Prieres publiques, pour fléchir le Ciel en faveur des Sauvages du Canada.

Tout ce qu'il y avoit de plus Grand à la Cour, des Princeſſes du Sang, la Reine même, entrerent dans les vûës des Miſſionnaires; & ſur quelques propoſitions, que firent ces Religieux d'établir à Quebec des Urſulines, & des Hoſpitalieres, un grand nombre de Filles de ces deux Inſtituts, ſolliciterent avec les plus vives inſtances, pour être préferées, quand on en viendroit à l'execution d'une entrepriſe, ſi capable d'effrayer les perſonnes de leur ſexe, & ſi nouvelle pour celles de leur Profeſſion. Mais nul autre ne ſeconda plus efficacement alors le zéle des Prédicateurs de l'Evangile, que le Commandeur de Sylleri. Ce Seigneur, qui ne s'occupoit de rien plus volontiers, que de ce qui pouvoit procurer la gloire de Dieu, goûta fort le projet, que les Jeſuites lui communiquerent, d'une Peuplade Sauvage, qui ne fût compoſée que de Chrétiens & de Proſelytes, & où ils fuſſent également à l'abri contre les inſultes des Iroquois, par les prompts ſecours, qu'ils pourroient tirer des François; & contre la famine, par le ſoin que l'on prendroit de leur faire cultiver la terre.

Etabliſſement de Sylleri.

A cet effet il envoya en 1637. des Ouvriers à Quebec, & il recommanda au P. le Jeune, à qui il les adreſſa, de choiſir un lieu avantageux, pour les y placer. Le Superieur les conduiſit, auſſi-tôt après leur arrivée, à quatre mille de la Ville, ſur le bord Septentrional du Fleuve, & ils y travaillerent d'abord à ſe loger. Ce lieu a toujours porté depuis le nom de *Sylleri*. Ces préparatifs, dont on n'avoit pas jugé à propos d'apprendre aux Sauvages quel étoit l'objet, firent d'abord naître à quelques Montagnez, la penſée de profiter de ce nouvel Etabliſſement, & ils s'en ouvrirent au Pere le Jeune, qui les aſſûra, que de ſa part ils ne trouveroient aucune difficulté à obtenir ce qu'ils deſiroient; mais il leur ajoûta qu'il ne pouvoit rien décider, ſans le conſentement du Maître de l'Habitation.

Il ſçavoit pourtant bien, quelle étoit l'intention du Commandeur; mais ſon experience lui faiſoit juger cette réſerve

néceſſaire avec les Sauvages, qui ſe perſuadent aiſément qu'on leur doit, ou qu'on a quelque interêt de leur accorder ce qu'on leur donne avec trop de facilité. On a eu plus d'une fois lieu de ſe repentir d'avoir, par un zéle précipité, tenu une autre conduite avec ces Barbares, faute de les bien connoître. Le conſentement de M. de Sylleri arriva l'année ſuivante, par le retour des Navires de France, & douze Familles Chrétiennes très-nombreuſes, prirent poſſeſſion de l'emplacement, qu'on leur avoit deſtiné, & s'y logerent. Elles n'y furent pas lontems les ſeules, & en peu d'années cette Habitation devint une groſſe Peuplade, compoſée de fervents Chrétiens, qui deffricherent un aſſez grand terrain, & s'accoûtumerent peu-à-peu à tous les devoirs de la ſocieté civile.

Conduite édifiante des Habitans de Quebec.

Le voiſinage de Quebec, & la conduite exemplaire de ſes Citoyens, ne ſervirent pas peu à former les nouveaux Habitans de Sylleri dans la pieté, & à leur inſpirer une ſorte de Police proportionnée à leur génie. Tous menoient une vie des mieux reglées, & l'on remarquoit dans le plus grand nombre une ferveur, qui donnoit de la confuſion aux anciens Chrétiens, leſquels de leur côté concevoient l'importance de ne ſe pas laiſſer vaincre en pieté & en régularité par des Sauvages Néophytes. Tout le monde ſçait de quelle maniere la plûpart des Colonies ſe ſont formées dans l'Amerique; mais on doit rendre cette juſtice à celle de la Nouvelle France, que la ſource de preſque toutes les Familles, qui y ſubſiſtent encore aujourd'hui, eſt pure, & n'a aucune de ces taches, que l'opulence a bien de la peine à effacer : c'eſt que ſes premiers Habitans étoient, ou des Ouvriers, qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des Perſonnes de bonne Famille, qui s'y tranſporterent, dans la ſeule vûë d'y vivre plus tranquillement, & d'y conſerver plus ſûrement leur Religion, qu'on ne pouvoit faire alors dans pluſieurs Provinces du Royaume, où les Religionnaires étoient fort puiſſans. Je crains d'autant moins d'être contredit ſur cet article, que j'ai vêcu avec quelques-uns de ces premiers Colons, preſque centenaires, de leurs Enfans & d'un aſſez bon nombre de leurs petits-Fils; tous gens plus reſpectables encore par leur probité, leur candeur, & la pieté ſolide, dont ils faiſoient profeſſion, que par leurs cheveux blancs, & le ſouvenir des ſervices, qu'ils avoient rendus à la Colonie.

Ce n'eſt pas que dans ces premieres années, & plus en-

1638. core dans la ſuite, on n'y ait vû quelquefois des perſonnes, que le mauvais état de leurs affaires, ou leur mauvaiſe conduite, obligeoient de s'exiler de leur Patrie, & quelques autres, dont on vouloit purger l'Etat & les Familles ; mais comme les uns & les autres n'y ſont venus, que par petites troupes, & qu'on a eu une très-grande attention à ne les pas laiſſer enſemble, on a preſque toujours eu la conſolation de les voir en très-peu de tems, ſe réformer ſur les bons exemples qu'ils avoient devant les yeux, & ſe faire un devoir de la néceſſité, où ils ſe trouvoient de vivre en véritables Chrétiens, dans un Pays, où tout les portoit au bien, & les éloignoit du mal.

Etabliſſement des Hoſpitalieres & des Urſulines.

Deux choſes manquoient encore à une Colonie ſi bien reglée ; à ſçavoir, une Ecole pour l'inſtruction des Filles, & un Hôpital pour le ſoulagement des Malades. Il y avoit déja quelques années que les Jeſuites ſe donnoient de grands mouvemens pour lui procurer ce double avantage ; mais ils portoient encore leurs vûës plus loin. En ſollicitant la Fondation d'un Hôpital, ils avoient bien deſſein de ſoulager les Colons, la plûpart fort pauvres, & ſans reſſource dans leurs maladies ; mais leur but étoit encore de s'attacher de plus en plus les Sauvages, par les ſoins qu'on prendroit de leurs Malades, dans une Maiſon toute conſacrée à la charité : & dans le projet de faire venir des Urſulines de France, ils ſongeoient bien autant à l'éducation des petites Filles Sauvages, qu'à celle des Filles Françoiſes,

Le premier de ces deux projets fut preſqu'auſſi-tôt approuvé, que propoſé, & ſon execution ne ſouffrit aucun retardement. Madame la Ducheſſe d'Aiguillon voulut être la Fondatrice de l'Hôtel-Dieu ; & pour avoir des Sujets propres à une telle entrepriſe, elle s'adreſſa aux Religieuſes Hoſpitalieres de Dieppe. Ces ſaintes Filles accepterent avec joye, & avec reconnoiſſance, une ſi belle occaſion de faire le ſacrifice de tout ce qu'elles avoient de plus cher au monde, pour le ſervice des Pauvres malades du Canada. Toutes s'offrirent, toutes demanderent avec larmes d'être admiſes ; mais on n'en choiſit que trois, qui ſe tinrent prêtes à partir par les premiers vaiſſeaux.

1639. La Fondation des Urſulines ſouffrit plus de difficultés : la Compagnie du Canada ne s'en mêla point, peut-être parce qu'on ne la jugeoit pas d'une néceſſité ſi preſſante ; cette affaire avoit déja

été plus d'une fois sur le point d'être consommée, & avoit toujours échoüé au moment, qu'on se croyoit assûré du succès. Enfin une jeune Veuve de condition, nommée Madame de la Peltrie, fut celle, dont les mesures se trouverent plus justes, & dont le courage fut plus constant. J'ai raconté dans un autre Ouvrage (*a*), le détail de ce qui se passa de merveilleux à cette occasion, & la maniere, dont l'illustre Fondatrice, après avoir surmonté des obstacles, qui paroissoient invincibles, consacra ses biens & sa personne même à la bonne œuvre, que le Ciel lui avoit inspirée, & qu'il cimenta d'un miracle éclattant. 1639.

D'Alençon, où elle demeuroit, elle se transporta à Paris, pour y regler les affaires de sa Fondation, puis à Tours, pour y chercher des Religieuses Ursulines. Elle en tira l'illustre Marie de l'Incarnation, la Therese de la France, pour m'exprimer comme les plus grands Hommes du dernier siécle, & Marie de S. Joseph, que la Nouvelle France, qui l'a possedée peu de tems, regarde comme un de ses Anges tutelaires; de-là elle se rendit à Dieppe, où elle avoit donné ordre qu'on lui frettât un Navire: elle y acquit une troisiéme Ursuline, & le quatriéme de Mai 1639. elle s'embarqua avec les Religieuses Hospitalieres, & le P. Barthelemy Vimond, qui alloit succeder au P. le Jeune dans l'Emploi de Superieur Géneral des Missions, & qui conduisoit une recruë d'Ouvriers Apostoliques. Après une longue & périlleuse navigation, cette nombreuse trouppe arriva à Quebec le premier jour d'Août.

Réception qu'on leur fait.

On n'omit rien pour faire comprendre aux Sauvages combien il falloit qu'on eût à cœur leurs interêts, & le salut de leurs ames, puisque des Femmes mêmes, & de jeunes Filles, élevées dans l'abondance & la délicatesse, sans craindre les périls de la mer, quittoient une vie douce & tranquille, pour venir instruire leurs Enfans, & prendre soin de leurs Malades. Le jour de l'arrivée de tant de Personnes si ardemment desirées fut pour toute la Ville un jour de Fête, tous les travaux cesserent, & les Boutiques furent fermées. Le Gouverneur reçut ces Heroïnes sur le Rivage, à la tête de ses Troupes, qui étoient sous les armes, & au bruit du canon: après les premiers complimens, il les mena, au milieu des acclamations du Peuple, à l'Eglise, où le *Te Deum* fut chanté, en actions de graces.

(*a*) La Vie de la Mere Marie de l'Incarnation.

1639. Leur ferveur.

Ces saintes Filles de leur côté, & leur généreuse Conductrice, voulurent dans le premier transport de leur joye, baiser cette terre, après laquelle elles avoient si lontems soupiré, qu'elles se promettoient bien d'arroser de leurs sueurs, & qu'elles ne desesperoient pas même teindre de leur sang. Les François mêlés avec les Sauvages, les Infidéles même confondus avec les Chrétiens, ne se lassoient point, & continuerent plusieurs jours à faire tout retentir de leurs cris d'allegresse, & donnerent mille bénédictions à celui, qui seul peut inspirer tant de force & de courage aux personnes les plus foibles. A la vûë des Cabannes Sauvages, où l'on mena les Religieuses le lendemain de leur arrivée, elles se trouverent saisies d'un nouveau transport de joye: la pauvreté & la mal-propreté, qui y regnoient, ne les rebuterent point, & des objets si capables de ralentir leur zéle, ne le rendirent que plus vif; elles témoignerent une grande impatience de commencer l'exercice de leurs fonctions.

Courage de Madame de la Peltrie.

Madame de la Peltrie, qui n'avoit jamais desiré d'être riche, & qui s'étoit fait pauvre de si bon cœur pour JESUS-CHRIST, ne put s'empêcher de dire, qu'elle eût voulu avoir en sa disposition de quoi attirer toutes les Nations du Canada à la connoissance du vrai Dieu, & elle prit une ferme résolution, qu'elle garda toute sa vie, de ne s'épargner en rien, lorsqu'il s'agiroit de procurer le salut des ames. Son zéle la porta même à cultiver la terre de ses propres mains, pour avoir de quoi soulager les Pauvres Néophytes. Elle se dépoüilla en peu de jours de ce qu'elle s'étoit réservé pour son usage, jusqu'à se réduire à manquer du nécessaire, pour vêtir les Enfans, qu'on lui presentoit presque nuds; & toute sa vie, qui fut assez longue, ne fut qu'un tissu d'actions de la plus héroïque charité: elles ont rendu sa mémoire à jamais respectable à toute la Nouvelle France, où le fruit de sa bonne œuvre se perpetuë au grand avantage de toute cette Colonie.

Premiers travaux des Religieuses.

Après les visites, dont je viens de parler, les Religieuses des deux Instituts s'embrasserent tendrement, & se séparerent pour s'aller renfermer chacune dans leurs Cloîtres, les Ursulines à Quebec, & les Hospitalieres à Sylleri, où le nombre des Sauvages croissoit de jour en jour, & où elles étoient à portée de recevoir les Malades de la Ville & de la Campagne. Rien n'étoit plus petit, ni moins accommodé que ces Monasteres; les Servantes du Seigneur en prirent toute l'incommodité

dité pour elles, les Malades, ni les Enfans ne s'en ressentirent presque point. Dieu voulut cependant mettre les unes & les autres aux plus rudes épreuves; le Séminaire des Ursulines fut d'abord attaqué de la petite Vérole, & une maladie Populaire amena à l'Hôpital beaucoup plus de Malades, qu'il n'y avoit de Lits, ni même d'espace pour en mettre. 1639.

Ces contre-tems ne déconcerterent point les Religieuses; elles fournirent à tout d'une maniere, qu'on avoit peine à comprendre, & jamais on ne vit mieux jusqu'où va le pouvoir de la charité. Ce qui surprit davantage tout le monde, c'est que dans un tel accablement, dans un changement si extrême de vie & de climat, avec une nourriture grossiere, de si grandes fatigues, & la privation de toutes les commodités, que l'usage a rendu comme nécessaires, ces saintes Filles, sans cesse au milieu des Malades, joüirent lontems pour la plûpart d'une santé parfaite, & se trouverent en état d'ajouter à leurs pénibles travaux, l'étude des Langues Sauvages.

La Compagnie du Canada continuë à négliger cette Colonie.

Tant de secours spirituels, venus de France tout à la fois, ne pouvoient manquer de donner une grande activité aux affaires de la Religion: il se fit en effet de grands changemens parmi les Sauvages, & il n'y avoit plus qu'à soûtenir ces premieres démarches, pour faire entrer dans le sein de l'Eglise la plus grande partie des Nations du Canada. Les dépenses faites à Sylleri, pour y assembler les nouveaux Convertis, & ceux, qui vouloient se faire instruire; les deux Etablissemens, dont je viens de parler; toutes les Missions renforcées d'Ouvriers infatigables, & qui ne s'épargnoient point; la pieté & la charité des principaux Habitans, qui ne se refusoient à rien pour les seconder, jusqu'à prêter leurs propres Lits, pour y coucher les Malades: c'étoit là une de ces conjonctures précieuses, qu'il importe de saisir, & qui ne reviennent plus, quand on les a laissé échapper, sans en tirer tout l'avantage, qu'on pouvoit s'en promettre.

Il est certain que les esprits étoient en France & en Amerique dans la meilleure disposition du monde pour peupler cette Colonie, & pour établir toutes les branches de Commerce, que peut produire un si bon fond; mais la Compagnie des cent Associés demeuroit dans une inaction, qui sera toujours incompréhensible; & il arrivoit de-là que les Missions & les Communautés, qui devoient tirer leur principal appui de la Colonie, en étoient presque le seul soûtien: cependant

1639.

le fond, qui faisoit subsister les Missionnaires & les Religieuses, n'étoit en bonne partie que casuel; on ne devoit pas compter qu'il continuât toujours sur le même pied, & il diminua en effet peu-à-peu.

Continuation de la Guerre entre les Hurons & les Iroquois.

1640.

La Guerre recommençoit plus vivement que jamais entre les Iroquois & les Hurons; mais quoique les premiers eussent souvent l'avantage, pour les raisons que j'ai dites; les seconds, qui n'avoient rien perdu de leur ancienne bravoure, ne laissoient point d'avoir quelquefois leur revanche. Un jour que les Missionnaires s'étoient tous réunis dans une Bourgade, pour y conferer de leurs affaires, on y apprit la nouvelle de la défaite d'un Parti considérable d'Iroquois, & on y amena un Prisonnier, qui y fut brûlé, & qui fut assez heureux pour passer de cette espece d'Enfer, au Séjour des Elus, du moins à en juger par les dispositions, dans lesquelles il parut mourir. Comme c'est le premier Adulte de cette Nation, qu'on sçache avoir reçu le Baptême, j'ai cru devoir ici m'étendre un peu sur les principales circonstances de sa mort, je les tire du détail de son supplice, que le P. de Brebeuf, qui en fut le témoin oculaire, en fait dans une de ses Lettres.

Histoire du premier Iroquois Chrétien.

Dès que ce Prisonnier fut arrivé au Village, les Anciens tinrent conseil, pour décider de son sort, & la conclusion fut qu'il seroit mis entre les mains d'un vieux Chef, pour remplacer, s'il le vouloit, un de ses Neveux, pris par les Iroquois; ou pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. D'autre part le P. de Brebeuf ne fut pas plutôt instruit de ce qui se passoit, qu'il alla trouver le Prisonnier, résolu de ne le point quitter, qu'il ne l'eût fait entrer dans la voye du salut: il l'apperçut d'abord au milieu d'une troupe de Guerriers, revêtu d'une robe de Castor toute neuve, ayant au col un collier de porcelaine, & un autre, qui lui ceignoit le front, en forme de diadême. On le faisoit chanter, sans lui donner un moment de relâche, mais on ne le maltraitoit point. Ce qui étonna le plus le Missionnaire, c'est qu'il étoit aussi tranquille, & qu'il avoit le visage aussi serein, que s'il n'eût encore rien souffert, ou qu'il fût assûré de la vie: il avoit néanmoins fort mal passé son tems dans les premiers jours de sa captivité, & il avoit plus à craindre qu'à esperer pour la suite.

Le P. de Brebeuf fut invité, selon la coûtume, à le faire chanter, mais il s'en excusa, & s'étant un peu plus approché de lui, il remarqua qu'on lui avoit écrasé une main entre des cail-

loux, & qu'on lui en avoit arraché un doigt; qu'il manquoit aussi à l'autre main deux doigts, qu'on lui avoit coupés avec une hache, & que tout l'appâreil, qu'on avoit mis à ces playes, consistoit en quelques feüilles d'arbres liées avec de petites bandes d'écorce. Outre cela les jointures de ses bras étoient brûlées, & il y avoit une grande incision à l'un des deux. C'étoit pendant le voyage, qu'on l'avoit mis en cet état, car du moment, qu'il étoit entré dans la premiere Bourgade Huronne, il n'avoit reçu que de bons traittemens. Toutes les Cabannes l'avoient régalé, & on lui avoit donné une jeune fille, pour lui tenir lieu de Femme; en un mot, à le voir au milieu de ces Sauvages, on n'eût jamais imaginé que des gens, qui lui faisoient tant d'amitié, dûssent être bientôt comme autant de Démons, acharnés à le tourmenter. 1640.

Le P. de Brebeuf, à qui on laissa toute liberté de traitter avec lui, commença par lui dire, que ne pouvant contribuer en rien au soulagement de ses maux, il vouloit du moins lui apprendre à les souffrir, non pas précisément en Brave, pour acquerir une gloire, qui ne lui seroit d'aucune utilité après sa mort, mais par un motif plus solide & plus relevé; & que ce motif étoit l'esperance bien fondée que ses peines seroient suivies d'un bonheur parfait & sans fin. Il lui expliqua ensuite en peu de mots les articles les plus essentiels de la Doctrine Chrétienne, & il le trouva non-seulement docile, mais, contre l'ordinaire des Sauvages, fort attentif, & prenant plaisir à ce qu'il lui disoit. Il profita de ces bonnes dispositions, & il crut reconnoître que la Grace operoit puissamment dans le cœur de ce Captif: il acheva de l'instruire, le baptisa, & le nomma *Joseph*.

Il obtint ensuite la permission de le conduire chez lui tous les soirs, & de le garder pendant la nuit. Il auroit bien souhaitté quelque chose de plus, mais la destinée du Prisonnier ne dépendoit plus de ceux, de qui il auroit pû obtenir sa délivrance. Ses playes le faisoient extrêmement souffrir, parce qu'elles étoient pleines de Vers; il demandoit avec instance, qu'on les arrachât; mais il ne fut pas possible d'en venir à bout, ces Insectes rentrant, dès qu'on se mettoit en devoir de les tirer. Les festins continuoient, & c'étoit toujours en son nom, aussi en faisoit-il tous les honneurs, en chantant jusqu'à extinction de voix. On le promena ensuite de Bourgade en Bourgade, & pendant tout le chemin il falloit qu'il chan-

1640. tât. Il n'avoit de repos, que quand le Pere de Brebeuf, ou quelqu'autre Missionnaire, avoit permission de l'entretenir. Alors, non-seulement on ne les interrompoit point, mais tous les Sauvages s'assembloient autour d'eux, pour écouter le Pere, & plusieurs profiterent de ce qu'ils entendirent.

Enfin on arriva au Village du Chef, à qui le Prisonnier avoit été donné, & qui ne s'étoit point encore expliqué sur ce qu'il en vouloit faire. Joseph parut devant cet Arbitre souverain de son sort, avec la contenance d'un Homme, à qui la vie & la mort sont indifferentes. Il ne fut pas longtems dans l'incertitude de ce qu'il devoit devenir. „ Mon Neveu, lui dit le vieux „ Capitaine, tu ne sçaurois croire la joye, que je ressentis, en „ apprenant que tu étois à moi. Je m'imaginai d'abord que ce„ lui, que j'ai perdu, étoit résuscité, & je résolus de te mettre „ en sa place. Je t'avois déja préparé une natte dans ma Caban„ ne, & ce m'étoit un grand plaisir de penser que j'allois couler „ tranquillement le reste de mes jours avec toi; mais l'état, où „ je te vois, me force de changer de résolution. Il est évident „ qu'avec les douleurs, & les incommodités, que tu souffres, la „ vie ne te peut plus être qu'à charge, & tu me sçauras sans „ doute bon gré d'en abreger le cours. Ce sont ceux, qui t'ont „ mutilé de la sorte, qui te font mourir. Courage donc, mon „ Neveu, prépare-toi pour ce soir, fais voir que tu es un Hom„ me, & ne te laisse point abattre par la crainte des tourmens.

Le Prisonnier écouta ce discours, comme s'il ne l'eût pas regardé; il répondit d'un ton de voix ferme, *voilà qui va bien.* Alors la Sœur de celui, qu'il devoit remplacer, s'approcha de lui, & comme si elle eût vû son propre frere, elle lui donna à manger, & le servit avec toutes les apparences de la plus sincere & de la plus tendre amitié. Le vieux Chef lui-même le caressa beaucoup; il lui mettoit sa pipe à la bouche, & le voyant tout couvert de sueur, il l'essuyoit, & lui donnoit toutes les marques possibles d'une affection vraiment paternelle.

Vers le midi le Prisonnier fit son festin d'adieu, aux dépens „ de son Oncle, & tout le monde étant assemblé, il dit: „ Mes „ Freres, je vais mourir, divertissez-vous hardiment autour de „ moi; songez que je suis un Homme, & soyez persuadés que je „ ne crains ni la mort, ni tout ce que vous pouvez me faire „ souffrir de maux «. Il chanta ensuite, plusieurs Guerriers chanterent avec lui; après quoi on servit à manger. On ne fait point d'invitation pour ces repas, chacun a droit de

s'y trouver, mais la plûpart n'apportent point leur écuelle, & ne veulent être que ſpectateurs. Le feſtin fini, le Patient fut mené au lieu du ſupplice, qui étoit une Cabanne deſtinée à cet uſage : chaque Village en a une de cette nature, elle porte le nom de *Cabanne de ſang*, ou *des Têtes coupées*, & c'eſt toujours celle d'un Chef de Guerre. Dès qu'un Priſonnier y a mis le pied, il n'eſt plus au pouvoir de perſonne de lui faire grace de la vie. Elle n'eſt pourtant pas toujours le lieu des Executions, on les peut faire par-tout. 1640.

Vers les huit heures du ſoir, on alluma onze feux, à une braſſe de diſtance les uns des autres. Tout le monde étoit rangé en haye des deux côtés, les Vieillards derriere ſur une eſpece d'eſtrade, & les jeunes gens, qui devoient être Acteurs, au premier rang. Dès que le Priſonnier fut entré, un Vieillard s'avança, exhorta la Jeuneſſe à bien faire, & ajoûta que cette action étoit importante, & qu'elle ſeroit regardée d'ARESKOUY. Cette courte harangue fut reçuë avec applaudiſſement, ou plutôt avec des hurlemens capables d'effrayer les plus raſſûrés. Le Captif parut en même tems au milieu de l'Aſſemblée, entre deux Miſſionnaires, & les cris redoublerent à cette vûë. On le fit aſſéoir ſur une natte, & on lui lia les mains.

Il ſe leva enſuite, & fit le tour de la Cabanne, danſant & chantant ſa chanſon de mort. Cela fait, il retourna à ſa place, & ſe remit ſur ſa natte. Alors un Chef de Guerre lui ôta ſa robe, & le montrant ainſi nud à l'Aſſemblée, il dit : » Un Tel (nommant un autre Chef) ôte à ce Captif ſa robe, les Habitans de tel Village lui couperont la tête, & la donneront avec un bras à un Tel (qu'il nomma encore), lequel en fera feſtin. Auſſi-tôt la ſcene la plus tragique & la plus horrible commença, & le Pere de Brebeuf, qui fut preſent à tout, en a fait une deſcription, qui fait frémir. Ce Miſſionnaire obtenoit de tems en tems des Bourreaux qu'on donnât un peu de relâche au Patient, & en profitoit pour l'exhorter à offrir ſes maux à un Dieu, qui ſçauroit bien l'en dédommager, & qui lui-même avoit ſouffert pour nous toutes ſortes d'indignités & de tourmens.

Tandis qu'il parloit, on faiſoit ſilence, & chacun l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Joſeph répondoit à tout, comme s'il n'eût ſenti aucun mal, & tout le tems que dura ſon ſupplice, il ne lui échappa rien, dont ſes charitables Inſtructeurs puſſent le reprendre. Il parloit même quelquefois des affaires

1640. de sa Nation, comme s'il eût été au milieu de sa Famille & de ses Amis. On avoit prolongé son supplice, parce que les Vieillards avoient déclaré qu'il étoit de conséquence, que le Soleil Levant le trouvât encore en vie : dès que le jour parut, on le conduisit hors du Village, où on ne le ménagea plus. Enfin, comme on le vit sur le point d'expirer, de peur qu'il ne mourût autrement que par le fer, contre ce qui étoit ordonné dans sa Sentence, on lui coupa un pied, une main & la tête. La distribution s'en fit, selon qu'il avoit été marqué, & le reste du corps fut mis dans la chaudiere.

Situation de la Mission Huronne.

La Mission Huronne avoit alors de grandes contradictions à essuyer, mais elles étoient entremêlées de succès, qui donnoient de grandes esperances aux Ouvriers Evangéliques. Le détail, qu'ils en font eux-mêmes dans leurs Lettres, a véritablement quelque chose de bien touchant, & ces Lettres sont écrites avec tant de simplicité & de candeur, qu'on ne doit point être surpris, si elles intéresſérent tant de personnes de pieté à la conversion des Infidéles du Canada. On y voit d'un côté des Sauvages attirés par une impression secrette de la Grace, & par la charité de leurs Maîtres en J. C. se présenter en foule au Baptême : un grand nombre de Prisonniers Iroquois entrer, comme celui, dont nous parlions tout à l'heure, dans la voye du salut, & par la même porte que lui, & faire paroître jusqu'au dernier soupir des sentimens, dont leurs Ennemis mêmes étoient touchés : enfin de ces conversions inesperées, où le doigt de Dieu se rend sensible aux plus incrédules.

D'autre part, on y represente les Prédicateurs de l'Evangile toûjours au moment d'être les victimes d'une émeute populaire, excitée par un accident imprévû ; du ressentiment d'un Pere, qui s'est imaginé que la Priere, ou le Baptême a fait mourir son Fils ; du caprice d'un méchant esprit, dont un rêve prétendu, ou un mauvais rapport a échauffé la bile, ou troublé l'imagination. On avoit les mêmes assauts à soûtenir parmi les autres Nations, & entre plusieurs exemples, que j'en trouve dans mes Mémoires, j'en ai choisi un, qui caracterise trop bien les Sauvages, pour le passer sous silence.

Aventure singuliere du Pere Lallemant.

Le P. Jerôme Lallemant, Frere du P. Charles Lallemant, dont j'ai déja parlé, étoit en chemin pour se rendre chez les Hurons, & avoit pris sa route par la grande Riviere des Outaouais. Il rencontra des Algonquins, qui avoient dressé leurs Cabannes sur le bord de cette Riviere, & les Hurons, qui le con-

duiſoient, jugerent à propos de s'arrêter quelque tems avec eux. Le Miſſionnaire prit ce moment pour réciter ſon Office, & ſe retira un peu à l'écart. Il avoit à peine commencé, qu'on l'appella; on le fit entrer dans une Cabanne, & on lui dit de s'aſſéoir auprès d'un Algonquin, dont l'air ſombre & courroucé ajoûtoit quelque choſe de ſiniſtre à ſa mauvaiſe phyſionomie. 1640.

Le Pere n'eut pas plutôt pris place à côté de lui, que ce Barbare le regardant de travers, lui reprocha qu'un François en paſſant par ſon Village, s'étoit aviſé de ſaigner un de ſes Parens malade, & l'avoit tué. En achevant ces mots, il entre en fureur, ſaiſit une hache d'une main, prend une corde de l'autre, & fait entendre au Miſſionnaire, qu'il faut qu'il meure, pour appaiſer l'eſprit de ſon Parent, & qu'il ne lui laiſſe que le choix du genre de mort. Le Pere ne pouvoit oppoſer que des raiſons à ce Furieux, mais il n'étoit pas en état de les entendre; il s'étoit même déja jetté ſur le Miſſionnaire, & faiſoit mine de vouloir l'étrangler; mais ſoit que ſa fureur ne fût pas au point, où elle paroiſſoit, ſoit qu'elle ne lui laiſſât pas aſſez de préſence d'eſprit, pour ſçavoir ce qu'il faiſoit, il avoit engagé dans ſa corde le collet de la ſoutanne du Pere, enſorte que, quoiqu'il tirât de toute ſa force, il ne lui faiſoit pas beaucoup de mal.

Après s'être ainſi bien fatigué inutilement, il s'apperçut de ſa bêtiſe, & voulut détacher le collet de la ſoutanne, mais n'en ayant pû venir à bout, il leva ſa hache, comme pour la décharger ſur la tête du Miſſionnaire, qui s'échappa de ſes mains. Les Hurons demeuroient ſpectateurs tranquilles de cette ſcene, comme de la choſe du monde, qui les intéreſſoit le moins; mais deux François étant accourus au bruit, tomberent rudement ſur l'Algonquin, & l'alloient aſſommer, ſi le Pere Lallemant ne les en eût empêché, en leur repreſentant les ſuites, que pourroit avoir la mort de cet Homme: il ajoûta qu'il valloit mieux avertir ſérieuſement les Hurons, que le Gouverneur Général s'en prendroit à eux, s'il arrivoit quelque malheur à un Religieux, qu'il leur avoit confié, & ils prirent ce parti.

Les Hurons tinrent conſeil entr'eux, après quoi ils déclarerent à l'Algonquin, que le P. Lallemant étoit ſous leur ſauve-garde. Cette déclaration n'eut pas d'abord un grand effet; & comme ceux qui l'avoient faite, s'en tenoient là, ſans

1640. prêter main-forte aux François, & que l'Algonquin étoit bien accompagné, le Missionnaire fut encore assez lontems en très-grand danger. Enfin les Hurons voyant ce Barbare un peu plus tranquille, ou parce que la lassitude avoit moderé sa fougue, ou parce qu'il n'avoit pas prétendu pousser la chose à l'extrémité, ils lui dirent que s'il vouloit relâcher le Pere, ils couvriroient le Mort, c'est-à-dire, qu'ils lui feroient quelque présent, pour le consoler de la perte de son Parent. Cette proposition acheva de le calmer; les Hurons lui donnerent quelques Pelleteries, comptant bien, qu'ils n'y perdroient rien, & s'embarquerent sur le champ avec le Missionnaire.

Souffrances des Missionnaires.

Ce ne fut pas la seule avanie, que le P. Lallemant eut à essuyer pendant ce voyage, & il n'y avoit aucun de ses Confreres, à qui il ne fût arrivé quelque chose de semblable; plusieurs mêmes avoient reçû de rudes bastonades. Rien ne faisoit mieux voir la foiblesse de la Colonie, dont les Sauvages comprenoient tous les jours de plus en plus qu'ils n'avoient pas beaucoup à craindre, ni à esperer: d'autre part, l'extrême desir qu'avoient les Missionnaires de réduire toutes ces Nations sous le joug de la Foi, leur rendoit ces mauvais traittemens supportables, & leur passion pour les souffrances leur y faisoit même trouver de la consolation: d'autant plus qu'ils étoient souvent les suites du succès de leurs travaux, & de glorieuses marques de leurs victoires.

Leurs occupations.

Rien d'ailleurs n'étoit plus Apostolique, que la vie qu'ils menoient. Tous leurs momens étoient comptés par quelque action héroïque, par des conversions, ou par des souffrances, qu'ils regardoient comme de vrais dédommagemens, lorsque leurs travaux n'avoient pas produit tout le fruit, dont ils s'étoient flattés. Depuis quatre heures du matin, qu'ils se levoient, lorsqu'ils n'étoient point en course, jusqu'à huit, ils demeuroient ordinairement enfermés: c'étoit le tems de la Priere, & le seul, qu'ils eussent de libre pour leurs exercices de pieté. A huit heures chacun alloit, où son devoir l'appelloit; les uns visitoient les Malades, les autres suivoient dans les Campagnes ceux, qui travailloient à cultiver la terre; d'autres se transportoient dans les Bourgades voisines, qui étoient destituées de Pasteurs. Ces courses produisoient plusieurs bons effets; car en premier lieu il ne mouroit point, ou il mouroit bien peu d'Enfans sans Baptême: des Adultes mêmes, qui avoient refusé de se faire instruire, tandis qu'ils étoient en santé, se rendoient

doient dès qu'ils étoient malades : ils ne pouvoient tenir contre l'induſtrieuſe & la conſtante charité de leurs Medecins. En ſecond lieu ces Barbares s'apprivoiſoient de jour en jour avec les Miſſionnaires ; ce commerce adouciſſoit leurs mœurs, & les faiſoit inſenſiblement revenir de leurs préjugés. Rien d'ailleurs n'étoit plus édifiant que la conduite des nouveaux Chrétiens : plus on avoit eu de peine pour les gagner à J. C. plus on avoit de conſolation de voir les ſentimens de leur cœur, où la Grace ne trouvoit plus d'obſtacles à ſes opérations. Leurs Prieres & leurs autres exercices de pieté ſe faiſoient en commun, & aux heures marquées, & il y en avoit peu, qui n'approchaſſent des Sacremens, au moins tous les huit jours.

Les guériſons fréquentes opérées par la vertu des remedes, que les Peres leur diſtribuoient libéralement, concilioient à ces Miſſionnaires encore plus de credit ; les Jongleurs perdoient beaucoup du leur, & par là quantité de mauvaiſes coûtumes, de pratiques ſuperſtitieuſes, & de cérémonies indécentes s'aboliſſoient. Enfin il reſtoit toujours un Religieux dans la Maiſon, pour y tenir une Ecole, pour faire les Prieres publiques aux heures reglées dans la Chapelle, & pour recevoir les viſites des Sauvages, qui ſont extrêmement importuns. Sur le déclin du jour tous ſe réuniſſoient pour tenir une eſpece de Conference, où chacun propoſoit ſes doutes, communiquoit ſes vûës, éclairciſſoit les difficultés, qu'il avoit ſur la Langue : on s'animoit & on ſe conſoloit mutuellement, on prenoit de concert des meſures pour avancer l'œuvre de Dieu, & la journée finiſſoit par les mêmes exercices, qui l'avoient commencée.

Leur maniere d'inſtruire.

Outre les inſtructions, qui ſe faiſoient regulierement pour les Néophytes, & pour les Proſelytes dans la Chapelle, il y en avoit de tems en tems de publiques pour tout le monde. Avant que de les commencer, un des Miſſionnaires alloit la clochette à la main, à l'exemple de S. François-Xavier, non-ſeulement par tout le Village, mais encore aux environs, & tâchoit d'engager tous ceux, qu'il rencontroit, à le ſuivre. Ces inſtructions ſe faiſoient ſouvent en forme de Conference, où chacun avoit la liberté de parler ; ce qui parmi les Sauvages n'eſt jamais ſujet à aucune confuſion. Rarement on ſortoit de ces Aſſemblées, ſans avoir fait quelque conquête. Enfin outre ces Conferences publiques, il s'en tenoit de particulieres, où l'on n'appelloit que les Chefs, & d'autres perſonnes conſiderables. C'étoit là qu'on diſcutoit avec ſoin certains articles

1640. de la Religion, dont on ne jugeoit pas qu'on dût inſtruire ſitôt la multitude, mais uniquement ceux, qu'on connoiſſoit plus capables de les comprendre, & dont l'autorité pouvoit ſervir beaucoup au progrès de l'Evangile.

J'ai cru devoir m'étendre un peu ſur les obſtacles, qu'on a rencontrés à la converſion des Sauvages du Canada; du moins ceux, qui ſe ſont perſuadés que la Foy n'a fait aucun progrès parmi ces Barbares, ne pourront-ils pas m'accuſer de les avoir diſſimulés; je ne crains point non plus qu'on me ſoupçonne d'avoir exaggeré les fatigues, les ſouffrances, & la perſeverance des Ouvriers Apoſtoliques, qui ont arroſé de leurs ſueurs & de leur ſang cette partie du champ, que le Pere de Famille leur avoit confiée. Toute la Nouvelle France rend depuis plus d'un ſiécle un témoignage ſi public à la vie dure & vraiment Apoſtolique, qu'ils ont menée, & à l'éminente ſainteté de pluſieurs, qu'on ne ſeroit point reçu à le revoquer en doute, & qu'il n'eſt pas poſſible de le recuſer. Ce que je dirai dans la ſuite des benedictions, que le Ciel répandit ſur leurs travaux, eſt apuyé ſur le même témoignage.

Sans vouloir donc mettre en parallele ces Apôtres avec les premiers Fondateurs de l'Egliſe Chrétienne, je crois être en droit de demander ſur quel fondement on prétendroit pouvoir douter de la réalité des converſions, dont je ne pourrai me diſpenſer de parler, ſans manquer à ce que la fidélité de l'Hiſtoire exige de moi; des grands exemples de vertu, qu'on a vû pratiquer à un aſſez grand nombre de Néophytes; & des merveilles, que Dieu a opérées en leur faveur? L'experience nous apprend que trois ſortes de Perſonnes ſeront extrêmement en garde ſur tous ces articles. Les uns, qui ont connu des Sauvages, en convenant qu'ils ne manquent point d'une ſorte d'eſprit, ſoûtiennent qu'ils l'ont tout-à-fait bouché ſur ce qui ne tombe point ſous les ſens, ou n'ont aucun rapport à leurs affaires, dont la ſphere eſt fort bornée; d'où ils concluent qu'il n'eſt pas poſſible de leur faire aſſez bien comprendre les grandes vérités de notre Religion, pour en faire même des Chrétiens ordinaires. Les autres, ne faiſant attention qu'au naturel diſſimulé & volage de ces Barbares, n'imaginent point qu'on puiſſe venir à bout de les gagner, & de les fixer au point de les établir dans la pratique ſincere & conſtante des vertus Chrétiennes. Les troiſiémes ſe récrient au ſeul nom de tout ce qui paſſe les forces & le cours ordinaire de la nature;

& si on les voit tous les jours s'inscrire en faux sur les miracles, qui sont le plus juridiquement attestés, & le plus solemnellement approuvés par l'Eglise, avec quelle hauteur ne rejetteront-ils pas ce qu'on leur rapportera en ce genre d'une Chrétienté, composée de Néophytes, dont il auroit fallu, disent-ils, commencer par faire des Hommes, avant que de les rendre adorateurs de Jesus-Christ? 1640.

Mais ni les uns, ni les autres ne font pas assez reflexion, 1°. que la conversion d'un Infidéle, quel qu'il soit, non plus que celle d'un Pécheur, ne peut être l'Ouvrage que de la Grace, devant laquelle les plus grands, comme les moindres obstacles disparoissent. Elle est venuë à bout des Juifs, pour qui Jesus-Christ crucifié étoit un scandale, & des Gentils, qui traittoient sa Croix de folie. Elle peut tirer des pierres mêmes des Enfans d'Abraham (*a*); c'est-à-dire, faire germer la Foi la plus vive, & la charité la plus ardente dans les cœurs les plus durs, & dans les esprits les plus grossiers: & portât-on la prévention jusqu'à douter, comme ont fait quelques-uns, que les Ameriquains fussent des Hommes, ne pourroit-on pas leur répondre avec les plus célébres Docteurs de l'Eglise: *Homines & jumenta salvabis, Domine* (*b*)? Or dès-là que l'opération toute puissante de la Grace a pu faire ces grands changemens, est-il permis d'y mettre des bornes, en disant qu'elle n'a pas pu élever ces nouveaux Chrétiens à la sainteté la plus éminente, s'ils lui ont été fidéles?

2°. Que les promesses, que le Sauveur du Monde a faites à ses Disciples, soit pour la conversion des Gentils, soit pour les moyens surnaturels, par le moyen desquels il devoit y concourir avec eux, regardent tous ceux, qui, jusqu'à ce que tout le Troupeau des Elus soit réuni, auront reçu une mission legitime pour travailler à cette réunion. Que, si les miracles, selon S. Augustin, furent nécessaires au commencement de l'Eglise, ils le sont par le même principe, dans toutes les Eglises naissantes; & que le pouvoir de chasser les Démons, accordé, non-seulement aux premiers Prédicateurs de l'Evangile, mais aux Fidéles mêmes, & qui fait une partie du dépôt confié à l'Eglise pour tous les tems, suppose l'Empire des Démons sur tous ceux, qui n'ont point reçu le sacré caractére, que nous imprime le Sacrement de la régeneration.

3°. Que de toutes les Nations de l'Univers il n'en est aucu-

(*a*) Math. 3. 9. (*b*) Ps. 35. 7.

1640. ne, pour qui le Royaume des Cieux ne ſoit ouvert (*a*), ni à qui les Apôtres n'ayent eu pour eux & pour leurs Succeſſeurs, un ordre exprès d'annoncer l'Evangile : *Docete omnes Gentes* (*b*); & que d'en vouloir exclure une ſeule du bienfait de la Redemption, & des tréſors du Ciel, qu'elle renferme, ce ſeroit contredire toutes les Ecritures, qui s'expriment ſur cela de la maniere la plus formelle.

Qu'on diſe donc tout ce qu'on voudra pour diminuer la gloire des Apôtres du Nouveau Monde, on ne ſçauroit nier qu'ils ne ſoient compris parmi ceux, à qui Notre-Seigneur a dit : *Allez, inſtruiſez tous les Peuples.* S'ils n'ont pas reçu leur Miſſion immediatement de lui, ils l'ont reçuë de ceux, qui avoient autorité pour la leur donner ; & chargés d'une bonne partie de l'Ouvrage, ils ont dû compter ſur les mêmes ſecours, & s'aſſûrer de la même aſſiſtance de celui, qui a promis d'être avec ceux, qui ſeroient envoyés pour prêcher ſa Loi juſqu'à la conſommation des ſiécles. Je dis plus, l'auguſte Miniſtere, dont ils ont été honnorés, doit naturellement former ce préjugé dans notre eſprit, qu'ils ont été pour la plûpart ce qu'ils ont du être ; & tout ce que nous rapportons de leurs héroïques vertus, de ce qu'ils ont fait & ſouffert dans l'exercice de ce Miniſtere, eſt tellement dans la vraiſemblance, qu'on devroit être ſurpris qu'ils n'euſſent été tels. Il ne peut y avoir que ceux, qui ont oſé avancer, malgré la promeſſe du Sauveur, que les portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Egliſe, qui puiſſent refuſer de reconnoître qu'elle a encore, & qu'elle aura juſqu'à la fin des Apôtres, des Martyrs, & des Saints dans tous les états, & dans tous les Pays, où elle étendra ſon Empire ; & que la vertu des miracles ne lui manquera jamais.

Etat de la Miſſion des Trois Rivieres.

Tout ce que j'ai dit juſqu'à preſent regardoit ſurtout les Miſſions ſedentaires ; c'eſt-à-dire, celles des Hurons & de Sylleri ; mais on tâchoit de proceder dans le même eſprit, & de ſuivre les mêmes regles, autant qu'il étoit poſſible, dans toutes les autres. Aux Trois Rivieres, outre les Algonquins, qui y étoient pour l'ordinaire en aſſez grand nombre, pluſieurs Nations des quartiers les plus reculés vers le Nord, commençoient à ſe montrer, & prenoient l'habitude d'y paſſer toute la belle ſaiſon. La plus conſidérable étoit celle des *Attikamegues*, dont la reſidence ordinaire étoit aux environs du *Lac de S. Thomas*, qu'on trouve par les 50. dégrés de Latitude Septentrionnale,

(*a*) Matth. 28. 18. (*b*) *Ibidem.*

en remontant la Riviere, dont les trois bras ont donné le nom à ce poste. On n'eut pas beaucoup de peine à faire goûter à ces Sauvages les vérités de la Religion Chrétienne : ils étoient naturellement dociles, d'une humeur douce, & ils s'affectionnerent d'abord de telle sorte aux François, que rien n'a jamais pu les en separer. La Foi fit pourtant parmi eux des progrès assez lents, parce qu'à l'approche de l'hyver ils retournoient chez eux, & que quand ils revenoient l'année suivante, il falloit recommencer à les instruire comme le premier jour.

De Tadoussac.

Il se formoit aussi un petit Troupeau de Fidéles à Tadoussac, lieu plus fréquenté qu'aucun autre depuis lontems par les Montagnez, les Papinachois, les Bersiamites, & la Nation du Porc Epi. Ils arrivoient quelquefois tous ensemble, & le plus souvent les uns après les autres ; mais la Traitte finie, ils s'en retournoient chez eux, ou plûtôt ils se dispersoient dans les Montagnes & dans les Forêts, à l'exception d'un petit nombre, qui passoient l'hyver aux voisinages de Tadoussac, & y donnoient assez d'occupation aux Missionnaires. Quelques-uns de ces Peres suivoient aussi de tems en tems les mêmes Montagnez dans leurs chasses d'hyver, pour laquelle ces Sauvages choisissent toujours des lieux affreux & inhabitables, par la raison, que les bêtes fauves s'y trouvent en plus grand nombre.

Des environs du Golphe.

L'Isle *Miscou*, & les environs du Golphe de S. Laurent étoient aussi alors un des plus ordinaires rendez-vous des Sauvages, parce que la Pêche y est très-abondante ; mais la Colonie ne profitoit point de ce commerce, ni de celui des Pelleteries. C'étoit des Marchands de France, qui uniquement attachés au profit present, qu'ils y faisoient, ne prenoient aucune mesure pour le rendre durable & solide. Le Ministere ne s'en mêloit point, non plus que de l'Acadie, qui étoit entre les mains des Particuliers, & ne faisoit aucune attention à l'importance de tous ces postes séparés, qui auroient pu se soûtenir mutuellement, si on avoit pris soin de les fortifier, & de les peupler peu à peu.

Les Sauvages, avec lesquels on traittoit aux environs du Golphe, étoient les mêmes, que ceux de l'Acadie, mais on les appelloit en ces quartiers-là plus communement *Gaspesiens* à cause du Cap de Gaspé, où la plûpart des Vaisseaux venoient moüiller. Ils étoient fort doux, mais ils demeuroient si peu en place, que malgré les soins des Missionnaires, on ne pouvoit presque

1640. parvenir à les inſtruire des vérités de la Religion. Le P. Charles TURSIS venoit d'être la victime de ſon zéle, étant mort de fatigues dans l'Iſle Miſcou, quoique dans l'eſpace de deux années il n'y eût baptiſé qu'un ſeul Enfant. Les PP. Julien PERRAULT, & Martin LIONNES, qui étoient dans ſon voiſinage, n'y travailloient pas plus heureuſement, & ne montroient ni moins de courage, ni moins de patience dans l'exercice d'un ſi infructueux Apoſtolat.

Enfin par tout, où le commerce attiroit les Sauvages, il s'y trouvoit quelqu'un pour leur annoncer JESUS-CHRIST; mais le peu de ſejour, qu'ils faiſoient en un même endroit, ne donnoit pas le tems à cette divine ſemence de la parole de Dieu de germer dans leur cœur. Ce ne fut qu'après qu'on eut trouvé le ſecret de les fixer un peu davantage, qu'on reconnut les admirables diſpoſitions, qu'ils avoient pour le Chriſtianiſme, & qu'on fut en état d'en profiter, ainſi que nous le verrons dans la ſuite. Mais je ne crois pas devoir mettre parmi ces heureuſes diſpoſitions le culte de la Croix, établi, dit-on, de tems immémorial dans toute cette partie Orientale du Canada.

Du culte de la Croix parmi les Gaſpeſiens.

M. de S. VALLIER, Evêque de Quebec, dans une Lettre, qu'il publia au retour d'un premier voyage, qu'il fit dans ſon Diocèſe, parle de ce culte, comme d'un fait averé, & dont il n'eſt pas permis de douter. Il le tenoit d'un Pere Recollet (a), qui s'eſt donné bien de la peine pour le mettre en crédit; mais qui a eu autant de contradicteurs, que de Lecteurs inſtruits. D'ailleurs ce Religieux étoit le ſeul, qui eût avancé ce Paradoxe, aucun de ceux, qui avant lui avoient vêcu avec ces Sauvages, & dont pluſieurs ont ſçu leur Langue, & étudié leurs Traditions, beaucoup mieux qu'il n'avoit pu faire, n'y ayant rien découvert de ſemblable. Mais voici apparemment ce qui avoit trompé cet Hiſtorien.

Une Lettre du P. Julien Perrault, écritte en 1635. nous apprend que ces Sauvages prenoient plaiſir à imiter tout ce qu'ils voyoient faire aux Européens, qu'ayant ſurtout remarqué qu'ils formoient ſouvent le Signe de la Croix ſur eux, ils en uſoient de même; quand ils en rencontroient quelques-uns, qu'ils en traçoient la figure ſur differens endroits de leur corps; mais ſans avoir eu d'abord la moindre idée que ce fût une marque de Religion. Cet uſage déja ancien du tems que le P. Chrétien LE CLERCQ réſidoit parmi les Gaſpeſiens, & paſſé peut-être

(a) Le P. Chrétien le Clercq, *Hiſtoire de la Gaſpeſie.*

dès lors en pratique superstitieuse, aura persuadé ce Religieux qu'il l'étoit dans son origine ; il se peut bien faire aussi qu'ayant interrogé sur cela quelques-uns de ces Sauvages, ces Barbares, qui confondent souvent toutes leurs Traditions, lui auront paru ranger celle-ci parmi les plus anciennes. 1640.

Belle action des Hurons.

Cependant la guerre s'échauffoit de plus en plus entre les Iroquois & nos Alliés ; les premiers étant tombés inopinément sur une Nation éloignée, dont je n'ai pu sçavoir le nom, y firent un massacre épouvantable, & contraignirent ceux, qui eurent le bonheur d'échaper, à chercher une retraitte ailleurs. Ils la trouverent chez les Hurons, qui n'eurent pas plûtôt appris leur disgrace, qu'ils envoyerent au-devant d'eux avec des rafraîchissemens, & les recueillirent avec une affection, qui auroit fait honneur à des Chrétiens. Les Missionnaires, à qui il ne convenoit pas de se laisser vaincre en charité par des Infidéles, coururent de leur côté au secours de ces pauvres Exilés, & ils eurent la consolation d'en voir plusieurs, pour qui leur infortune fut un coup de prédestination.

Comment ils en sont recompensés.

Leur joye redoubla, lorsqu'étant retournés aux fonctions de leur Ministere, dont jusques-là ils n'avoient pas retiré à beaucoup près le fruit, qu'ils avoient lieu d'en attendre, ils s'apperçurent que Dieu, touché sans doute de la générosité des Hurons, comme il le fut autrefois des aumônes du Centenier Corneille, avoit changé leur cœur, & que ceux-mêmes, qui avoient toujours été les plus sourds à leurs exhortations, faisoient les plus grandes instances pour être admis au rang des Proselytes ; mais ce ne fut pas la seule recompense, que le Seigneur accorda à ces charitables Sauvages.

Défaite d'un Parti Iroquois.

Quelque tems après trois-cent Guerriers Hurons & Algonquins s'étant mis en campagne, une petite Troupe d'Avanturiers, qui avoit pris les devans, rencontra cent Iroquois, qui la chargerent, & qui malgré l'inégalité du nombre, ne purent en prendre qu'un seul. Contens néanmoins de ce petit succès, & craignant, s'ils alloient plus loin, d'avoir à faire à trop forte partie, ils songeoient à la retraitte, lorsque leur Prisonnier s'avisa de leur dire que la Troupe, dont lui & ses Camarades avoient été détachés, étoit beaucoup plus foible qu'eux. Sur sa parole ils se déterminerent à attendre l'Ennemi dans un lieu, où ce même Captif les assûra qu'il devoit passer : toute la précaution, qu'ils prirent, fut d'y faire une espéce de Retranchement, pour se garantir de la surprise.

1640.

Les Hurons & les Algonquins parurent bientôt, & les Iroquois au déſeſpoir de s'être laiſſés duper, s'en vengerent d'une maniere terrible ſur celui, qui les avoit engagés dans ce mauvais pas, & qui s'y étoit bien attendu. La plûpart furent enſuite d'avis de chercher à ſe ſauver; mais un Brave levant la voix, s'écria: « Mes Freres, ſi nous avons envie de commet-
» tre une telle lâcheté, attendons du moins que le Soleil ſoit ſous
» l'horizon, afin qu'il ne la voye pas. » Ce peu de mots eut ſon effet, la réſolution fut priſe de combattre juſqu'au dernier ſoupir, & elle fut exécutée avec toute la valeur, que peuvent inſpirer le dépit & la crainte de ſe deshonnorer en fuyant devant des Ennemis, ſi ſouvent vaincus; mais ils avoient à faire à des Gens, qui ne leur cedoient point en courage, & qui étoient trois contr'un.

Plusieurs priſonniers ſont baptiſés à la mort.

Après un combat fort opiniâtré, dix-ſept ou dix-huit Iroquois demeurerent ſur la place, le Retranchement fut forcé, & tout ce qui reſtoit d'Ennemis, fut déſarmé & pris. Les Hurons emmenerent dans leurs Villages les Captifs, qui leur étoient échus en partage, & ſe ſurpaſſerent en cruauté à l'égard de ces Infortunés; mais il ſemble que Dieu n'avoit permis la diſgrace de ceux-ci, que pour faire éclatter ſa miſericorde ſur eux. Les Miſſionnaires, à qui on accorda la liberté de les entretenir tout à leur aiſe, les trouverent d'une docilité, qui les étonna: ils les inſtruiſirent ſuffiſamment de nos Myſteres, les baptiſerent tous, & ces Néophytes ſoûtinrent le ſupplice affreux, qu'on leur fit endurer, non avec cette inſenſibilité brutale, & cette fierté feroce, dont ces Barbares font gloire dans ces occaſions, mais avec une patience, des ſentimens, & un courage, dignes du Chriſtianiſme, & que leurs Bourreaux ne purent s'empêcher d'attribuer à la vertu du Baptême.

Cet heureux préjugé avança fort les affaires de la Religion, & autoriſa les Fidéles à la profeſſer plus hautement encore qu'ils n'avoient oſé faire; car juſques-là pluſieurs n'en avoient pas une liberté entiere dans les Cabannes, où ils ne faiſoient pas le plus grand nombre. Quelques-uns mêmes avoient été fort maltraittés à ce ſujet, & quand un Chrétien tomboit malade, on n'omettoit rien pour l'obliger d'avoir recours aux Jongleurs. Pluſieurs ſe laiſſerent ſéduire, & quelques Miſſionnaires ont cru que plus d'une fois dans ces rencontres les preſtiges de ces Charlatans avoient été accompagnés de l'opération viſible du démon.

Cependant

1640.

Adresse des Iroquois pour détacher les François des Hurons.

Cependant les Alliés ne profiterent point de l'avantage, qu'ils avoient remporté, ce qui vint de ce qu'ils n'agirent point de concert. Les Cantons de leur côté, plus animés que jamais par l'échec, qu'ils avoient reçu, se promirent d'en tirer une vengeance éclattante; mais pour ne pas s'attirer en même tems sur les bras trop de forces réunies, ils mirent tout en usage pour empêcher que les François ne secourussent leurs Alliés, & pour faire même prendre à ceux-ci de l'ombrage des nôtres. Ils firent partir trois-cent Guerriers, qu'ils diviserent en plusieurs trouppes, & tout ce qui tomba entre leurs mains de Sauvages, fut traitté avec l'inhumanité ordinaire à ces Barbares; au contraire quelques François, qui furent pris aux environs des Trois Rivieres, ne reçurent aucun mal.

Quelque tems après, plusieurs Partis parurent aux environs du même Fort, y tinrent plusieurs mois en échec toutes les Habitations Françoises; puis, lorsqu'on s'y attendoit le moins, ils offrirent de faire la paix, à condition que nos Alliés n'y seroient pas compris. Cette proposition fut faite à M. de CHAMPFLOURS, qui avoit succedé depuis peu au Chevalier de Lisle dans le Gouvernement des Trois Rivieres, & ce fut un Prisonnier François, nommé MARGUERIE, qui lui en porta la parole. Cet Homme ajoûta, que ni lui, ni les Compagnons de sa captivité n'avoient qu'à se louer du traittement, qu'ils avoient reçu des Iroquois, mais qu'il ne croyoit pourtant pas qu'il y eût trop de sûreté à traitter avec eux.

Ils traittent de mauvaise foy avec les premiers.

L'avis étoit sage, mais on n'étoit point en état de faire la guerre; ainsi on crut devoir entrer en négociation, en se tenant néanmoins sur ses gardes. Le Chevalier de Montmagny, que M. de Champflours avoit averti de ce qui se passoit, descendit jusqu'aux Trois Rivieres dans une Barque bien armée, & envoya de-là aux Iroquois le Sieur NICOLET, & le P. RAGUENEAU, pour leur redemander les Prisonniers François, qu'ils retenoient, & sçavoir leurs dispositions touchant la paix. Ces Députés furent bien reçus; on les fit asseoir en qualité de Médiateurs sur un Bouclier; on leur amena ensuite les Captifs liés, mais legerement, & aussi-tôt un Chef de guerre fit une Harangue fort étudiée, dans laquelle il s'efforça de persuader que sa Nation n'avoit rien tant à cœur, que de vivre en bonne intelligence avec les François.

Au milieu de son discours il s'approcha des Prisonniers, les délia, & jetta leurs liens par-dessus la Palissade, en disant: « Que

1640. » la Riviere les emporte si loin, qu'il n'en soit plus parlé ». Il présenta en même tems un Colier aux deux Députés, & les pria de le recevoir comme un gage de la liberté, qu'il rendoit aux Enfans d'*Ononthio* (*a*). Puis prenant deux pacquets de Castors, il les mit au pied des Captifs, & ajoûta qu'il n'étoit pas raisonnable de les renvoyer tout nuds, & qu'il leur donnoit de quoi se faire des robes. Il reprit ensuite son discours, & dit que tous les Cantons Iroquois desiroient ardemment une paix durable avec les François, & qu'ils supplioient en leur nom Ononthio de cacher sous ses habits les haches des Algonquins & des Hurons, tandis qu'on négocieroit cette paix, assûrant que de leur part il ne seroit fait aucune hostilité.

Il parloit encore, quand deux Canots d'Algonquins ayant paru à la vûë de l'endroit, où se tenoit le Conseil, les Iroquois leur donnerent la chasse. Les Algonquins, qui ne voyoient nulle apparence de resister à tant de monde, prirent le parti de se jetter dans l'eau, & de s'enfuir à la nage, abandonnant leurs Canots, qui furent pillés sous les yeux du Gouverneur Général. Un procédé si indigne montra le peu de fonds, qu'il y avoit à faire sur la parole de ces Barbares, & la négociation fut rompuë sur le champ. Les Iroquois n'ayant plus de voiles pour cacher leur perfidie, leverent entierement le masque, & parlerent avec beaucoup d'insolence. Le Chevalier de Montagny vouloit en tirer raison, mais ils lui échaperent au moment, qu'il croyoit les tenir, & pour surcroît de chagrin il apprit presque en même tems que quantité de Canots Hurons, qui descendoient à Quebec chargés de Pelleteries, étoient tombés entre leurs mains.

Situation du Gouverneur Général.

C'étoit sans doute une situation bien triste pour un Homme en place, que celle où se trouvoit ce Général, exposé tous les jours à recevoir de pareils affronts, faute d'avoir assez de Troupes pour tenir seulement en équilibre la balance entre deux Partis de Sauvages, qui tous ensemble n'auroient pas pu tenir en campagne contre quatre ou cinq mille François. Mais la Compagnie des cent Associés ne revenoit point de son assoupissement, & la Colonie Françoise diminuoit de jour en jour en nombre & en force, au lieu d'augmenter. Une entreprise, qui

(*a*) Ononthio en Langue Huronne & Iroquoise veut dire *grande Montagne*, & c'est ainsi qu'on leur avoit dit que se nommoit M. de Montmagny. Depuis ce tems-là ces Sauvages, & à leur exemple tous les autres, ont appellé *Ononthio* le Gouverneur Général de la Nouvelle France. Ils donnent au Roy celui de *Grand Ononthio*.

CARTE DE L'ISLE DE MONTREAL ET DE SES ENVIRONS

Dressée sur les Manuscrits du Depost des Cartes Plans et Journaux de la Marine.

Par N. Bellin Ingénieur et Hidrographe de la Marine.

1744.

ISLE DE MONTREAL
ISLE JESUS
Riviere de Jesus
Riv. St. JEAN ou LES MILLE ISLES
LAC DES DEUX MONTAGNES
Riv. des Outaouais
I. Bizard
Cap St. Jaques
Fort Ste. Genevieve
Fort Senneville de pierre
Paroisse S.t Anne
F. St. Anne
Rapide de Brussi
Brussi
ISLE PEROT
I. Ste. Genevieve
Brideloup
Rapide de Perot
Fort de la Pointe a Quenet
Pointe a Quenet
Fort de la Pointe claire
Paroisse St. Joachim
La Pointe claire
la Presentation
Fort de la gr. de Ance
I. Courcelles
Fort Roland
Fort a l'Anglioche
Paroisse des S. Anges
la Chine
Fort de la Chine
Moulin
Sault St. Louis
Mission du Sault St. Louis
La Mission du Sault St. Louis est aujourd'huy ici
LAC St. LOUIS
Chateau Guay
Riviere du Loup
Isles de la Paix
Cascades
les Cascades ou Sault du Treu
Sault du Buisson
le Treu
Rapide du Costeau des Cedres
Fleuve St. Laurent
la Montagne
Fort de la Montagne de pierre
St. Laurent
Russ. de N.D. des Neiges
Ville Marie
Chapelle N. Dame
la Petite R.
St. Gabriel
Lac St. Pierre
R. St. Pierre
Sault du Recolet
Paroisse du Sault
F. du Sault au Recolet
I. du Moulin
Riviere des Prairies
F. de la R. des Prairies
S. Joseph
Moulin a vent
Lieu Seigneurial de M.rs du Semin. de Quebec
Paroisse de S. François
Fort de la Longue Pointe
Ruisseau de la Gr. Prairie
R. Migeon
Côte S. Paul
F. de la Pointe aux Trembles
l'Enfant Jesus Paroisse
F. des Roches
la Coulée des Roches
Côte St. Pierre
le Petit F. Gervais
Dugué
I. Bourdon
Arpentigni
Riviere de l'Assomption
la Chenaye
I. Ste. Therese
Fleuve St. Laurent
Rapide de Ste. Marie
Guillemon
Cap St. Michel
Cap Varenne
Boucherville
Tremblay
Longueil
I. Ronde
I. Ste. Helene
I. St. Pierre
St. Lambert
I. St. Paul
St. Paul
St. André
Prairie de la Madelaine

ECHELLES

Lieues communes de France de 2282 Toises.

Grandes Lieues de France de 2853 Toises.



se fit alors pour peupler & fortifier l'Isle de Montreal, consola un peu M. de Montmagny, & le flatta même pendant quelque tems de l'esperance que les Iroquois n'oseroient plus le venir braver, comme ils venoient de faire presque sous son Canon. 1640.

Les premiers Missionnaires avoient d'abord compris l'importance d'occuper l'Isle de Montreal; mais la Compagnie du Canada n'étoit point entré dans leurs vûës. Il fallut que ce fussent encore des Particuliers, qui se chargeassent d'exécuter un dessein si avantageux à la Nouvelle France, & que la guerre des Iroquois rendoit même nécessaire. Quelques personnes puissantes, & plus recommandables encore par leur pieté, & par leur zéle pour la Religion, formerent donc une Societé, qui se proposa de faire en grand à Montreal, ce qu'on avoit fait en petit à Sylleri. Il devoit y avoir dans cette Isle une Bourgade Françoise, bien fortifiée, & à l'abry de toute insulte. Les Pauvres y devoient être reçus, & mis en état de subsister de leur travail. On projetta de faire occuper tout le reste de l'Isle par des Sauvages, de quelque Nation qu'ils fussent, pourvû qu'ils fissent profession du Christianisme, ou qu'ils voulussent se faire instruire de nos Mysteres, & l'on étoit d'autant plus persuadé qu'ils y viendroient en grand nombre, qu'outre un asyle assûré contre les poursuites de leurs Ennemis, ils pouvoient se promettre des secours toujours prompts dans leurs maladies, & contre la disette. On se proposoit même de les policer avec le tems, & de les accoûtumer à ne plus vivre que du travail de leurs mains.

Projet d'un Etablissement à Montreal.

Le nombre de ceux, qui entroient dans cette Association, fut de trente-cinq: c'étoit beaucoup trop pour qu'elle agît lontems de concert; néanmoins elle commença de maniere à donner lieu d'en bien augurer. Dès cette année 1640. en vertu de la concession, que le Roy lui fit de l'Isle, elle en fit prendre possession à la fin d'une Messe solemnelle, qui fut célébrée sous une Tente. L'année suivante Paul de CHOMEDEY, Sieur de MAISONNEUVE, Gentilhomme Champenois, & un des Associés, y mena plusieurs Familles de France. Il arriva à Quebec avec une Fille de condition, nommée Mademoiselle MANSE, qui étoit destinée pour avoir soin des Personnes de son sexe; le Chevalier de Montmagny, & le Supérieur Général des Jesuites les conduisirent à Montreal, & le quinziéme d'Octobre M. de Maisonneuve fut déclaré Gouverneur de l'Isle.

Il s'exécute en partie. 1640-42.

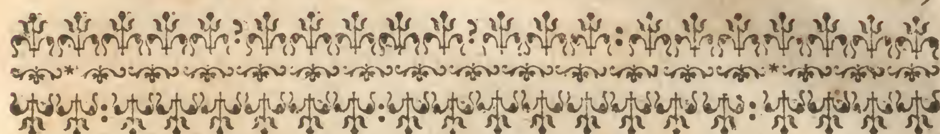
Le dix-septiéme de May suivant, le lieu destiné à l'Habitation

1641-42. Françoise fut beni par le même Supérieur, qui y célébra les saints Mysteres, dédia à la Mere de Dieu une petite Chapelle, qu'on avoit bâtie à la hâte, & il y laissa le *S. Sacrement.* Cette Cérémonie avoit été précédée d'une autre trois mois auparavant, c'est-à-dire, vers la fin de Fevrier : tous les Associés s'étant rendus un Jeudi matin à Notre-Dame de Paris, ceux, qui étoient Prêtres y dirent la Messe, les autres communierent à l'Autel de la Vierge, & tous supplierent la Reine des Anges de prendre l'Isle de Montreal sous sa protection. Enfin le 15. d'Août, la Fête de l'Assomption de la Mere de Dieu fut solemnisée dans cette Isle avec un concours extraordinaire de François & de Sauvages. On ne négligea rien dans cette occasion pour intéresser le Ciel en faveur d'un Etablissement si utile, & pour donner aux Infidéles une haute idée de la Religion Chrétienne.

Tradition sur les anciens Habitans de cette Isle.

Sur le soir du même jour M. de Maisonneuve voulut visiter la Montagne, qui a donné le nom à l'Isle, & deux vieux Sauvages, qui l'y accompagnerent, l'ayant fait monter jusqu'à la cime, lui dirent qu'ils étoient de la Nation, qui avoit autrefois habité ce Pays. « Nous étions, ajoûterent-ils, en très-
» grand nombre, & toutes les Collines, que tu vois au Midi &
» à l'Orient étoient peuplées. Les Hurons en ont chassé nos An-
» cêtres, dont une partie s'est refugiée chez les Abénaquis, d'au-
» tres se sont retirés dans les Cantons Iroquois, quelques-uns
» sont demeurés avec nos Vainqueurs ». Le Gouverneur les pria d'avertir leurs Freres de se réunir dans leurs anciennes possessions, qu'ils n'y manqueroient de rien, & qu'ils y seroient en assûrance contre quiconque entreprendroit de les inquietter. Ils promirent de faire tout ce qui dépendroit d'eux pour cela ; mais ils ne purent apparemment venir à bout de rassembler les débris de cette Nation dispersée, laquelle pouvoit bien être celle de *l'Iroquet*, dont j'ai parlé dans mon Journal.





HISTOIRE ET DESCRIPTION GENERALE DE LA NOUVELLE FRANCE.



LIVRE SIXIE'ME.



'ASSURANCE, qu'avoient euë les Iroquois de paroître en armes à la vûë des Trois Rivieres, & l'audace, avec laquelle ils avoient insulté le Chevalier de Montmagny, donnoient beaucoup à penser à ce Général. Il crut avec raison qu'il ne devoit rien négliger pour se précautionner contre la surprise, & pour se mettre en état de soûtenir les efforts d'une Nation, qui ne ménageoit plus rien, & qui paroissoit déterminée à employer également la ruse & la force, pour donner la Loi à tout le Pays : d'autant plus que si les Hollandois de la Nouvelle Belgique ne se déclaroient pas encore ouvertement en sa faveur, il n'y avoit pas à douter qu'ils ne lui fournissent des secours de plus d'une façon. 1642.

La résolution fut donc prise de bâtir un Fort à l'entrée de la Riviere (*a*), qui portoit alors leur nom, parce que c'étoit le chemin, qu'ils prenoient ordinairement pour descendre dans la Colonie. Il fut achevé en peu de tems, quoique pussent faire pour s'y opposer sept-cent Iroquois, qui vinrent fondre sur les

Fort de Richelieu.

(*a*) Il ne faut pas oublier que c'est celle, qu'on appelle aujourd'hui la Riviere de Sorel.

1642. Travailleurs, lorsqu'on y pensoit le moins ; mais qui furent repoussés avec perte. On donna à ce Fort le nom de *Richelieu*, qu'on faisoit déja porter à la Riviere, & on y mit une assez bonne Garnison. Si la Compagnie du Canada eût voulu faire une pareille dépense pour le Pays des Hurons, on auroit épargné bien des maux à ces Sauvages, & par conséquent à toute la Colonie, sur laquelle retomba bientôt le contrecoup des malheurs, qui accablerent cette Nation les années suivantes.

Conversions en grand nombre parmi les Hurons.

L'occasion étoit d'autant plus favorable pour opposer de ce côté-là une forte barriere aux Iroquois, que toutes les Bourgades Huronnes étoient en mouvement pour embrasser le Christianisme ; &, ce qui en étoit une suite nécessaire, pour s'attacher à nous de plus en plus. AHASISTARI, Capitaine des plus estimés dans cette Nation, fut celui, dont le Ciel se servit particulierement pour operer un changement, qui parut miraculeux aux Missionnaires, en ce que ceux, qu'ils avoient trouvés jusques-là les plus rebelles à la Grace, témoignerent alors plus d'ardeur pour être instruits & baptisés. On racontoit des choses étonnantes de ce Capitaine ; & dans la vérité c'étoit un très-brave Homme, mais auquel des actions d'une valeur peu ordinaire avoient peut-être donné lieu d'en attribuer de plus brillantes encore. Ce qui est certain, c'est que son mérite seul, & le crédit, où il étoit dans toute sa Nation, faisoient concevoir depuis lontems aux Prédicateurs de l'Evangile un grand desir de le gagner à JESUS-CHRIST.

Histoire d'un fameux Capitaine de cette Nation.

Il n'y avoit pas beaucoup d'apparence qu'ils y réussissent, parce que ce Sauvage étoit extrêmement attaché à ses superstitions ; mais la difficulté de ces grandes conversions est souvent ce qui rassûre les Hommes Apostoliques, instruits que la Grace, qui est toute-puissante, se plaît souvent à triompher de ceux, qui résistent le plus à ses inspirations. Ils ne se rebuterent donc point, & ils continuerent de rendre de fréquentes visites au Capitaine Huron, quoiqu'il les reçût toujours fort mal. Il s'humanisa pourtant à la fin, il s'accoûtuma même à les voir d'assez bon œil ; insensiblement ils le trouverent moins éloigné du Royaume de Dieu, & il en vint jusqu'à prendre goût à leurs discours sur la Religion.

Ils s'appliquerent alors plus que jamais à l'instruire ; il les écouta avec attention, il leur proposa ses doutes, & quand on les eut tous éclaircis, il témoigna qu'il se rendoit. Il demanda le Baptême ; mais les Peres ne crurent pas devoir sur une pre-

miere demande admettre dans le ſein de l'Egliſe un Proſelyte de ce caractére ; ils jugerent à propos de lui faire aſſez lontems deſirer cette grace. Un jour qu'il la ſollicitoit fortement dans une de ces Conferences publiques, dont j'ai parlé, le Pere, qui y préſidoit, le pria d'inſtruire l'Aſſemblée de ce qui lui avoit fait naître la premiere penſée de ſe faire Chrétien : & il répondit en ces termes, que j'ai tirés fidélement de la Lettre du Miſſionnaire même.

Sa vocation au Chriſtianiſme.

„ Cette penſée m'a occupé avant même que vous vinſſiez dans ce Pays. J'ai ſouvent couru de grands riſques, & en pluſieurs rencontres j'ai eu le bonheur d'échaper, lorſque tous ceux, qui m'accompagnoient, périſſoient à mes côtés. Je me diſois alors à moi-même, il faut que quelque puiſſant Génie prenne un ſoin tout particulier de mes jours, & je n'ai jamais pu me tirer de l'eſprit que ce Genie ne fût infiniment ſupérieur à ceux, qui ſont honnorés parmi nous. Je n'ai pu m'empêcher auſſi de regarder comme des ſottiſes tout ce qu'on nous débite au ſujet des ſonges, & à peine ai-je entendu parler de Jesus, que j'ai ſenti comme une aſſûrance, qu'il étoit le Protecteur, à qui j'avois été ſi ſouvent redevable de la liberté & de la vie. Quelque entêté, que j'aïe paru depuis de nos Pratiques & de nos Traditions, je me ſentois néanmoins intérieurement porté à n'adorer que lui, & ſi j'ai tant differé à ſuivre ce mouvement de mon cœur, c'eſt que je voulois m'inſtruire, avant que de me déclarer. Lors même que je paroiſſois moins diſpoſé à vous écouter, je ne faiſois aucune entrepriſe, ſans me recommander à Jesus, & je mettois en lui toute ma confiance. Depuis lontems je m'adreſſe à lui tous les matins, je lui attribuë tous mes ſuccès, & je vous demande en ſon nom le Baptême, afin qu'il ait pitié de moi après ma mort.

Son Baptême & ſa ferveur.

Les Peres ne crurent pas devoir attendre plus lontems à ſatisfaire un Homme ſi bien préparé ; il fut baptiſé le même jour & nommé Eustache. Peu de tems après il leva un grand Parti de guerre, dans lequel il ne voulut recevoir que des Chretiens. Sa Trouppe étant prête à partir, il la mena chez le Miſſionnaire de ſa Bourgade, en préſence duquel il leur parla en ces termes.

„ Mes Freres, nous ſervons tous un même Maître, ne ſoyons donc plus qu'un cœur & qu'un eſprit. Nous devons éviter avec ſoin tout commerce avec les Infidéles, & il faut que tous ceux de nos Freres, qui ſont dans le beſoin & dans

1642. » l'affliction, trouvent auprès de nous de la consolation, & du » soulagement. Cachons avec soin les fautes des Chrétiens aux » yeux des Infidéles, & qu'en toute rencontre on reconnoisse » que la Religion nous unit plus étroitement, que ne sçauroient » jamais faire les liaisons de sang & de l'intérêt. Quant à ceux » de nos Proches, qui ne professent pas la même Religion que » nous, il est bon qu'ils sçachent que la mort nous séparera » d'avec eux pour toujours, & que nos cendres ne doivent pas » même être mêlées avec les leurs. Publions en tout lieu, mais » par nos exemples encore plus que par nos paroles, la sainteté » & l'excellence de la Foi en JESUS, & tâchons de la faire em- » brasser, s'il est possible, à tout le monde.

Reflexions sur les Harangues des Sauvages.

Si les Sauvages du Canada ne parloient ainsi que dans les Relations des Missionnaires, j'avoüe que j'aurois tenu ces discours pour fort suspects, quelque vénération, que j'aye pour ceux, qui les rapportent, & quoiqu'il regne dans leur Mémoire un air de sincérité, qui prévient beaucoup en leur faveur; mais outre que l'expérience de tous les siécles a dû nous convaincre que le bon sens, l'éloquence naturelle, & la Noblesse des sentimens se trouvent par tout, où il y a des Hommes, & ne dépendent pas toujours de l'éducation; je ne crains point que ceux, qui ont vû de près ces Barbares, m'accusent de leur avoir supposé une élévation, un pathetique, & une énergie, qu'ils n'ont point. Les Grecs eux-mêmes n'ont-ils pas avoué qu'il y avoit plus de noblesse dans la simplicité du discours des Barbares, que dans les Harangues étudiées d'Athénes? (*a*) D'ailleurs il n'y a point de doute que l'Esprit Saint n'inspirât ce Néophyte.

Excursion chez les Saulteurs.

A peu près dans le même tems quelques Jesuites reçurent une Députation de la part des *Saulteurs*, qui les invitoient à se transporter chez eux. Ces Sauvages occupoient alors les environs d'un Rapide, qui se trouve au milieu du Canal, par où le Lac supérieur se décharge dans le Lac Huron. Ce Rapide a depuis été nommé *le Sault Sainte Marie*, & c'est de-là que nous avons donné à ces Sauvages, qui sont une Nation Algonquine, & dont le nom est très-difficile à prononcer (*b*), celui de Saulteurs. Les Missionnaires ne furent point fâchés de cette occasion, qui se présentoit de connoître les Pays situés au-delà du Lac Huron, qu'aucun d'eux n'avoit encore traversé: Les PP. Isaac JOGUES, & Charles RAIMBAUT furent détachés pour accompagner les Députés des Saulteurs, & leur voyage eut

(*a*) Strabon. L. VII. page 301. (*b*) PAÜOIRIGOÜEIEUHAK.

tout

tout le ſuccès qu'ils en pouvoient raiſonnablement attendre. Ils furent bien reçus de ces Sauvages, qui leur parurent de très-bonnes gens ; mais ayant été rappellés, lorſqu'ils commençoient à les inſtruire, la ſemence de la divine parole n'eut pas le loiſir de fructifier, & cette Nation ne s'étant pas trouvée dans les mêmes diſpoſitions, lorſque quelques années après on retourna chez eux, ces heureux commencemens n'eurent pas de ſuite ; de ſorte que les Saulteurs n'ont eu juſqu'à preſent que fort peu de Chrétiens. 1642.

Les Hollandois fourniſſent des armes & des munitions aux Iroquois.

Cependant les Iroquois, aſſûrés d'être ſoûtenus des Hollandois de Manhatte, qui leur fourniſſoient déja des armes & des munitions, & à qui ils vendoient les Pelleteries, qu'ils enlevoient à nos Alliés, continuoient leurs courſes & leurs brigandages. Les Rivieres & les Lacs étoient infeſtés de leurs Partis, & le Commerce ne pouvoit plus ſe faire ſans de grands riſques. Le Chevalier de Montmagny en fit ſes plaintes au Gouverneur de la Nouvelle Belgique, lequel ſe contenta de lui faire une réponſe honnête, mais fort vague, & ne changea rien à ſa conduite ; on le ſoupçonna même, ou du moins ceux, qui étoient ſous ſes ordres, d'animer les Iroquois contre nous, quoiqu'on fût convenu que les Alliés des deux Nations ne feroient aucune hoſtilité ſur les deux Colonies, & que les François euſſent été très-fidéles à garder la convention.

Indolence des Hurons.

Il eſt vrai que nos Sauvages n'étoient ni en état, ni en humeur d'inquietter les Hollandois ; bien loin de chercher à ſe faire de nouveaux Ennemis, à peine ſongeoient-ils à ſe défendre des Iroquois. Les Hurons ſur-tout, ſoit par indolence, ſoit par la crainte d'irriter un Ennemi, qui avoit pris ſur eux une ſuperiorité, qu'ils ne pouvoient plus ſe diſſimuler ; ſoit enfin qu'ils ne fuſſent pas encore perſuadés que les Iroquois en vouloient à toute la Nation, laiſſoient déſoler leurs Frontieres, ſans prendre aucune meſure pour éteindre un incendie, qui les environnoit de toutes parts. Ces pertes néanmoins, ſur leſquelles ils demeuroient ſi tranquilles, les affoiblirent à la fin de telle ſorte, que la terreur ſe répandit dans toutes les Bourgades, & que quand l'Ennemi ne jugea plus à propos de couvrir d'aucun prétexte ſon véritable deſſein, il trouva, comme il l'avoit bien prévû, un Peuple effrayé, & preſqu'incapable de faire la moindre réſiſtance. Il arriva delà qu'à peine l'Egliſe Huronne, cultivée avec tant de fatigues,

1642. commençoit à produire des fruits de salut, que ses Pasteurs furent frappés, & le Troupeau, non-seulement dispersé, mais même presque entiérement détruit.

Plusieurs sont surpris par les Iroquois.

Le Pere Jogues, dont nous parlions il n'y a pas lontems, fut le premier, sur qui l'orage tomba. A son retour du Sault Sainte Marie, il avoit reçû ordre de descendre à Quebec pour une affaire, qui ne souffroit point de retardement, & il n'ignoroit pas à quels périls ce voyage l'exposoit : il obéït néanmoins sans répliquer, il s'embarqua le treiziéme de Juin 1642. arriva sans aucune mauvaise rencontre à la Capitale, & le premier jour du mois d'Août il en repartit avec un convoi de treize Canots bien armés, & conduits par de braves gens.

La force de cette Escorte fut apparemment ce qui causa son malheur, par l'excessive confiance, qu'elle inspira à ceux, qui la composoient. On a sçu même depuis par les Lettres du P. Jogues, que les Chefs de cette Troupe, où il n'y avoit guéres que des Chrétiens, ou des Proselytes, songeoient bien moins à se précautionner contre les surprises de l'Ennemi, qu'à exhorter leurs gens à souffrir pour J. C. & que la plûpart faisoient paroître sur cela des sentimens, qui lui donnoient de la confusion ; la merveille est qu'ils se soûtinrent jusqu'à la mort dans des dispositions si héroïques. Il n'est pas étonnant que celui, qui sçait tirer le bien du crime même, permette quelquefois, pour l'interêt de sa gloire, qu'on s'écarte des loix de la prudence.

Quoiqu'il en soit, les Hurons n'étoient guéres qu'à quinze ou seize lieuës de Quebec, lorsque le lendemain de leur départ à pointe du jour, comme ils se disposoient à s'embarquer, ils apperçurent des traces d'Iroquois sur les bords du Fleuve; mais ils mépriserent un Ennemi, auquel ils se croyoient fort superieurs en nombre, & que, par cette raison, ils ne crurent pas assez hardis pour les attaquer : ils poursuivirent leur chemin, sans prendre aucune précaution contre la surprise : aussi furent-ils les duppes d'une sécurité si peu pardonnable. Les Iroquois étoient au nombre de soixante & dix ; une partie s'étoit mise en embuscade derriere des buissons, qui couvroient une pointe, qu'il falloit que les Voyageurs rangeassent de fort près ; l'autre avoit traversé le Fleuve, & s'étoit cachée dans le Bois.

La plûpart sont pris.

Dès que les Hurons furent à portée des premiers, une dé-

charge de fuſils, faite avec beaucoup d'ordre, en bleſſa pluſieurs, & perça tous les Canots. Dans le deſordre, où une attaque ſi bruſque & ſi imprévûë, mit les Chrétiens, quelques-uns des plus alertes ſauterent promptement à terre, & furent aſſez heureux pour ſe ſauver; les plus braves, ſoûtenus par trois ou quatre François, qui accompagnoient le Pere Jogues, ſe deffendirent aſſez bien pendant quelque tems dans leurs Canots; mais comme l'eau y entroit, & qu'il ne reſtoit plus aucune voye de ſalut, ils furent enfin obligés de ſe rendre, à la réſerve d'un petit nombre, qui échapperent encore dans la confuſion, où leur réſiſtance avoit mis les Iroquois: les autres furent ſaiſis & liés. 1642.

Le P. Jogues ſe conſtituë Priſonnier.

Il n'avoit tenu qu'au P. Jogues de ſuivre les premiers, qui avoient pris la fuite, ils firent même tout ce qu'ils purent pour l'y engager; mais le Serviteur de Dieu auſſi tranquille parmi ce tumulte, que s'il eût été en pleine liberté, baptiſoit un Catéchumene, & le diſpoſoit à tout événement; il répondit à ceux, qui le preſſoient de ſe mettre en ſûreté, qu'ils faiſoient ſagement de ſe ſauver, mais que pour lui il ne lui convenoit point d'abandonner ſes Enfans, lorſqu'ils avoient le plus de beſoin de ſon aſſiſtance. Une charité, que le devoir exige, ne ſatisfait pas pleinement un cœur Apoſtolique; le combat fini, & tous les Hurons étant pris ou ſauvés, le P. Jogues avoit rempli toute l'étenduë de ſon Miniſtere; mais il ſoupiroit après le Martyre, & il crut que les ſervices, qu'il pouvoit rendre aux Priſonniers, en les conſolant & les exhortant à la mort, étoit pour lui un ſujet aſſez légitime de s'y expoſer, & il ne voulut pas en manquer l'occaſion.

Un François fait la même choſe.

Il s'avança donc vers les Iroquois, qui paroiſſant ne faire aucune attention à lui, ne ſongeoient plus qu'à s'embarquer avec leur proye, & ſe fit le Priſonnier du premier, qu'il rencontra, en diſant, qu'il ne vouloit point être ſéparé de ſes chers Enfans, dont il ne prévoyoit que trop quel ſeroit le funeſte ſort. Un François, nommé Guillaume COUTURE, avec qui le ſaint Homme étoit venu du Pays des Hurons, avoit pris la fuite des premiers; mais il ne ſe vit pas plutôt hors du péril, que la honte le prit d'avoir abandonné le P. Jogues, & ſans faire réfléxion, qu'il ne pouvoit plus lui être bon à rien entre les mains des Iroquois, il fit pour ſe remettre dans le danger, la même diligence, qu'il venoit de faire pour l'éviter.

1642. Le P. Jogues fut fort chagrin de le revoir, & lui reprocha doucement l'imprudence d'une démarche, qui ne pouvoit être d'aucune utilité à personne; mais la faute étoit faite, Couture avoit été saisi, dès qu'il avoit paru, & lié avec les autres Captifs. D'ailleurs quelques Iroquois des plus lestes s'étoient mis aux trousses des fuyards, & en ramenerent plusieurs. A mesure qu'ils arrivoient, les soupirs du P. Jogues redoubloient, & dans une Lettre, qu'il écrivit en France à son Provincial, aussi-tôt après son arrivée chez les Iroquois, il assûre qu'il éprouva bien dans cette rencontre le contraire de cet axiome si universellement reçû, que la consolation des Misérables, est d'avoir des Compagnons, qui partagent leur infortune.

De quelle maniere tous sont traités.

La premiere chose, que firent les victorieux, quand ils n'eurent plus à craindre d'être poursuivis, ce fut de faire entendre à leurs Prisonniers, qu'ils n'avoient aucun quartier à esperer. Couture au commencement de l'attaque avoit tué un Iroquois, il avoit été remarqué, & il fut le premier, sur qui ces Barbares déchargerent leur rage. Ils lui écraserent d'abord tous les doigts des mains, après en avoir arraché les ongles avec les dents, ensuite ils lui percerent la main droite avec une épée. Le Pere Jogues ne put le voir ainsi mutiler, sans être émû jusqu'au fond de l'ame : il courut embrasser ce jeune Homme, & comme il voulut l'encourager par le souvenir des vérités éternelles, il le trouva dans des sentimens, qui le charmerent, & plus occupé, disoit-il, des souffrances de son divin Sauveur, que des siennes propres.

Dans le même moment trois ou quatre Iroquois s'étant jettés avec une espece de fureur sur le Missionnaire, déchargerent sur sa tête & sur son corps nud, car on avoit commencé par dépoüiller tous les Prisonniers, tant de coups de pierres & de bâton, qu'ils crurent l'avoir assommé. Il fut en effet un tems assez considérable sans connoissance. A peine avoit-il un peu repris ses esprits, qu'on lui arracha tous les ongles des mains, & qu'on lui coupa les deux index avec les dents. Un autre François, nommé René GOUPIL, assez habile Chirurgien, & qui avoit été reçu depuis peu par les Jésuites en qualité de Frere, fut traité de la même maniere, & ce jour-là on ne fit rien aux autres Prisonniers.

Quelques tems après le butin fut partagé, & les Captifs, qui étoient au nombre de vingt-deux, furent aussi distribués, contre la Coutume; car c'est ordinairement dans le Village,

1642.

d'où les Guerriers ſont partis, que cette diſtribution ſe fait. Enfin on ſe mit en marche, & elle dura quatre ſemaines. Les playes du Pere Jogues & des deux François, n'avoient point été panſées, & les Vers s'y mirent bientôt; il falloit pourtant marcher du matin au ſoir, & on ne donnoit preſque rien à manger aux Priſonniers: mais le ſaint Miſſionnaire n'étoit touché que de la vûë de ſes chers Néophytes, deſtinés au feu, & parmi leſquels il y en avoit quatre ou cinq, qui étoient les principaux ſoûtiens de l'Egliſe Huronne. Pour lui il n'oſoit ſe flatter d'avoir le même ſort, ne pouvant ſe perſuader que les Iroquois ſe portaſſent à ſon égard aux dernieres extrémités, & vouluſſent par ſa mort ſe rendre les François irréconciliables.

Rencontre d'un Parti, auquel on abandonne les Priſonniers.

Après huit jours de marche on rencontra un Parti de deux cent Iroquois, qui alloient tenter quelque aventure. Leur joye fut grande à la vûë de tant de Priſonniers, qu'on leur abandonna pendant quelque tems, & qu'ils traiterent avec une barbarie incroyable, après avoir fait une décharge générale de leurs fuſils en l'honneur d'Agreskoué. Les Sauvages s'imaginent que plus ils feront cruels en ces occaſions, & plus leur entrepriſe ſera heureuſe. Ceux-ci furent néanmoins trompés dans leur attente, car s'étant preſentés devant le Fort de Richelieu, ils y trouverent le Chevalier de Montmagny, qui en tua pluſieurs, & contraignit les autres de ſe retirer fort en deſordre.

Le P. Jogues refuſe de nouveau de s'évader.

Dans la rencontre, dont je viens de parler, le P. Jogues ne fut pas plus épargné que les autres, mais on ne l'avoit pas mutilé de maniere à le mettre hors d'état de rendre les ſervices, qu'on exige des Eſclaves; ce qui le confirma dans la penſée, que les Iroquois ne vouloient pas ſe priver, en le faiſant mourir, de l'avantage, qu'ils pouvoient tirer d'un ôtage de ſon caractere. Du lieu, où les deux Partis s'étoient rencontrés, on fit dix journées en Canot, après quoi il fallut marcher de nouveau, & les Priſonniers, dont la plûpart avoient bien de la peine à ſe ſoûtenir, furent encore chargés du bagage de leurs impitoyables Maîtres.

Le P. Jogues marque dans ſes Mémoires, que les premiers jours on ne leur épargna pas les vivres, mais que cela diminua peu à-peu, & que ſur la fin du voyage il fut juſqu'à trois fois vingt-quatre heures ſans rien prendre, les proviſions ayant preſque tout-à-fait manqué, à cauſe du grand détour, qu'on

1642. avoit été obligé de prendre pour éviter la rencontre des Partis ennemis. Il ajoûte que ni lui, ni Goupil son compagnon, n'étoient point attachés comme les autres pendant la nuit, ensorte qu'il leur auroit été facile de s'échapper; mais que pour lui, les raisons, qui l'en avoient empêché d'abord, l'en détournerent jusqu'au bout, & que le jeune Chirurgien ne put jamais se résoudre à l'abandonner.

Les Prisonniers sont tourmentés dans trois Villages successivement.

Enfin toute la trouppe arriva dans un Village du Canton d'Agnier, où l'on confirma aux Captifs, qu'ils étoient destinés au feu, & où on les traita avec tant d'inhumanité, qu'il ne leur resta pas sur le corps un endroit, qui ne fût meurtri ou cicatrisé, ni aucun trait reconnoissable au visage. Après qu'ils eurent essuyé la premiere fureur des Femmes & des Enfans, on les fit monter sur une espece de théâtre, & pour signal on déchargea aux trois François quelques coups de foüet sur les épaules; ensuite un Vieillard s'approcha du Pere Jogues, accompagné d'une Esclave Algonquine, à qui il mit un coûteau en main, en lui ordonnant de couper au Missionnaire le poulce de la main droite.

Cette Femme, qui étoit Chrétienne, demeura d'abord comme interdite, puis déclara que ce qu'on lui demandoit, lui étoit absolument impossible. Cependant le Vieillard lui fit de si terribles menaces, qu'elle obéit. Le saint Homme a depuis assûré que la crainte, où il avoit été de voir cette Femme tourmentée à son occasion, & la joye, qu'il avoit euë ensuite, en la voyant hors de péril par son obéïssance, lui avoient rendu très-supportable la douleur qu'elle lui causa; elle le fit pourtant beaucoup plus souffrir, par la maniere peu assûrée & tremblante, dont elle fit cette operation, que si la cruauté eût conduit sa main.

Les Prisonniers demeurerent sur ce théâtre un jour & demi, environnés d'une multitude confuse de Barbares, à qui on avoit tout permis à leur égard, excepté de les faire mourir. On les mena ensuite à un second Village, où, contre la coûtume, on les reçût encore avec une bastonnade, car selon les regles cela ne se doit pratiquer que dans le premier, où l'on entre. Ce fut là que le Pere Jogues ne pouvant plus se souffrir tout nud, demanda à un Iroquois, s'il n'avoit pas de honte de le laisser en cet état, lui qui avoit eu tant de part au butin? Le Sauvage parut touché de ce reproche, alla chercher l'enveloppe d'un ballot, & la donna au Pere, qui s'en couvrit de son mieux;

1642.

mais comme toute la peau de ſon corps étoit levée, cette toile rude par elle-même, & toute ſemée de brins de pailles, lui cauſa des douleurs ſi aiguës, qu'il fut bientôt contraint de la jetter. Alors le Soleil donnant ſur ſes playes, que ce vêtement avoit enſanglantées, il s'y forma une croûte, qui tomba avec le tems par morceaux.

Ce que les Captifs eſſuyerent dans ce ſecond Village de mauvais traittemens, & d'indignation, ſur-tout de la part des Enfans, ne peut s'exprimer, & cela dura deux jours, ſans que l'on ſongeât à leur donner à manger. La nuit on les lioit & on les enfermoit tous enſemble dans une Cabanne, où la douleur & la faim ne leur permettoient pas de trouver aucune tréve à leurs maux dans le ſommeil. Ils ne furent guéres moins inhumainement traittés dans un troiſiéme Village, où l'on avoit encore amené quatre Hurons, qu'un autre Parti avoit fait Priſonniers.

Pieté & ferveur des Priſonniers.

Ceux-ci étoient des Catechumenes, que le P. Jogues reconnut & baptiſa. On coupa encore au même lieu un doigt de la main à Couture, & il n'en auroit pas été quitte pour cela, ſi un Habitant de ce Village ne l'eût enlevé à ſes Bourreaux, & ne l'eût conduit dans ſa cabanne, où il ne voulut plus permettre qu'on lui fît aucun mal. Rien n'étoit plus conſolant pour le Miſſionnaire, que la pieté de ce jeune Homme, & en géneral de tous les Compagnons de ſes chaînes. Il n'y en eut aucun, qui au milieu de tant & de ſi effroyables tortures, ne conſervât toute ſa ferveur ; quelques-uns même ne paroiſſoient affligés, que de ce qu'ils ne ſouffroient pas aſſez.

On leur donne la vie, excepté à trois Chefs.

Enfin après ſept ſemaines d'un martyre continuel, tous, contre leur attente, & malgré les menaces, qu'on leur avoit ſi ſouvent réïterées, furent avertis qu'ils ne mourroient point, à l'exception de trois Chefs, parmi leſquels étoit ce brave Euſtache, dont j'ai rapporté il n'y a pas lontems la converſion. Il reçut auſſi-bien que les deux autres, l'Arrêt de ſa mort en vrai Chrétien, & juſqu'au dernier ſoupir ils porterent l'héroïſme auſſi loin, qu'il ſoit poſſible de ſe le figurer. Dès qu'ils eurent été livrés aux Députés des Villages, où ils devoient être brûlés, les autres Captifs furent reconduits au premier des trois, qu'on leur avoit fait parcourir, & où la diſtribution s'en devoit faire.

Des Hollandois réclament les François.

Juſques-là, comme ils n'étoient à perſonne, perſonne ne prenoit ſoin d'eux, & en arrivant dans ce Village, ils ſe trou-

1642.

verent dans un abbattement extrême ; mais ils retomberent bientôt dans l'incertitude de leur ſort, d'où ils ne faiſoient que de ſortir. Le Parti de Guerre, qui avoit été repouſſé au Fort de Richelieu, arriva dans le même Village, ne reſpirant que la vengeance. Le Chef & quelques-uns des plus braves avoient été tués, & le nombre des bleſſés étoit conſidérable. Il ne reſtoit plus aux Priſonniers, après avoir été ſi lontems en butte à l'inſolence des Vainqueurs, que d'eſſuyer le dépit & la rage des Vaincus, & malgré l'eſperance, qu'on leur avoit donnée, ils s'attendoient bien qu'il leur en coûteroit la vie. Les Parens & les Amis des Morts comptoient auſſi ſur cela, lorſque les Hollandois, qui ſe rencontrerent par hazard dans ce Village, demanderent qu'on leur remît les trois François.

Ils ſont refuſés.

Cette demande embarraſſa les Iroquois, & donna lieu à une ſorte de négociation, pendant laquelle le feu, qui ſe rallumoit contre les Priſonniers, ſe rallentit un peu ; mais ce fut tout le fruit, que les François en retirerent. Le Conſeil répondit enfin aux Hollandois, qu'il n'étoit plus le maître des François Priſonniers, & qu'on s'étoit engagé à les rendre à leur Nation. C'étoit une pure défaite ; mais ſoit que les Hollandois le compriſſent, ou non, ils n'inſiſterent pas davantage, & ſe retirerent. Il eſt vrai que quelques-uns des plus moderés d'entre les Iroquois, avoient été d'avis qu'on renvoyât le Pere Jogues & ſes deux compagnons à Onontio ; mais tous les autres s'y étoient fortement oppoſés, & ils furent donnés à trois differens Maîtres, celui de Couture étoit d'un autre Village, & c'étoit apparemment ce même Chef, qui l'avoit déja tiré des mains de ſes Bourreaux.

Martyre de René Goupil.

René Goupil ne connut le ſien, qu'au moment que ce Barbare lui déchargea ſur la tête un coup de hache, dont il expira un inſtant après. C'étoit un jeune Homme d'une grande innocence de mœurs, & d'une ſimplicité admirable : quoiqu'il eût commencé ſon Noviciat à Roüen, on l'avoit envoyé en Canada avec ſon habit ſéculier, afin qu'il pût exercer ſon Art avec plus de liberté & de décence ; mais pour n'avoir pas l'habit Religieux, ſa conduite n'en étoit pas moins réguliere, & ſa pieté lui mérita d'être le premier Martyr de la Nouvelle France : car le motif, qui porta ſon Maître à s'en défaire de la façon, que je viens de dire, fut qu'un Vieillard lui ayant vû faire le Signe de la Croix ſur un Enfant, dit que ſi on le gardoit, il feroit mourir tout le Village par ſes preſtiges.

Le

1642.

Le P. Jogues, qui avoit admiré ſa vertu pendant ſa vie, ne fit aucune difficulté de l'invoquer, après une mort ſi précieuſe, comme un Confeſſeur de J. C. il s'étoit bien attendu à partager avec lui ſa Couronne, il avoit été témoin de l'execution, & ne doutant point qu'on n'eût auſſi réſolu de ſe défaire de lui, il alla ſe jetter à genoux aux pieds du Meurtrier, pour recevoir en cette poſture le coup de la mort; mais le Sauvage lui dit de ſe relever, parce qu'encore qu'il le crût auſſi coupable que ſon Compagnon, il n'avoit pas droit ſur ſa vie. L'Homme Apoſtolique fruſtré encore une fois de l'eſperance du Martyre, ne ſongea plus qu'à ſanctifier ſes chaînes, & à rendre ſa captivité utile à ceux, qui lui avoient fait tant de maux.

Le Pere Jogues profite de ſa captivité, pour faire connoître le vrai Dieu aux Iroquois. Converſion merveilleuſe.

Dans les commencemens on l'obſervoit d'aſſez près, mais dans la ſuite il eut un peu plus de liberté, & il parcourut même, ſans que ſon Maître s'y opposât, tout le Canton d'Agnier, où il ſe trouvoit, & le ſeul, qui ſe fût juſqu'alors bien ouvertement déclaré contre nous. Il lui arriva dans une de ces courſes une aventure, qui lui donna une grande conſolation. Comme il alloit de Cabanne en Cabanne dans un Village voiſin du ſien, pour voir s'il n'y rencontreroit point d'Enfans moribonds, auſquels il pût conferer le Baptême; il entendit une voix, qui l'appelloit d'aſſez loin; il y courut ſur le champ, & en entrant dans la Cabanne, d'où la voix étoit ſortie, il apperçoit un Malade, qui le regarde fixement, & lui demande s'il ne le reconnoiſſoit point? Il répondit qu'il ne ſe ſouvenoit pas de l'avoir vû, „ Et moi, reprit le Sauvage, « je te reconnois bien; rappelle-toi le jour, auquel tu étois ſuſ- « pendu par les bras avec des cordes, qui te ſerroient bien fort, « & te faiſoient extrêmement ſouffrir. Je m'en ſouviens, dit le « Pere; c'eſt moi, continua le Sauvage, qui eus pitié de toi, « & te détachai. «

Le Serviteur de Dieu ravi d'avoir retrouvé un Homme, qu'il avoit lontems cherché, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, ſe jette à ſon col, & l'embraſſant tendrement: „ Mon « Frere, lui dit-il les larmes aux yeux, il ne tient qu'à toi, que « je ne te rende au centuple tout le bien, que tu m'as fait, & dont « le ſouvenir m'eſt auſſi preſent, que dans le moment même, « où tu exerças une ſi grande charité envers moi. Un Ennemi « bien plus cruel, que tous ceux, qui me tourmentoient alors, « te tient dans ſes fers; tu touches peut-être au dernier moment «

1642. » de ta vie, & si avant ce moment fatal, qui va terminer tes » jours, tu ne secoües le joug de ce Maître impitoyable, que » deviendras-tu? Je frémis pour toi, quand j'y pense. Des flam- » mes éternelles t'environneront & te brûleront, sans te con- » sumer jamais. Les tortures les plus horribles, dont vous vous » avisez pour vous venger de vos Ennemis, n'approchent point » de ce qu'endureront pendant toute l'éternité ceux, qui ne meu- » rent pas Chrétiens.

Ce peu de mots prononcés de ce ton, qui rend les Hommes Apostoliques si puissans en paroles, firent toute l'impression, que pouvoit souhaiter le Missionnaire sur un cœur, en qui la charité avoit préparé les voyes aux operations de la Grace. Le Malade demanda à être instruit, & le Pere eut à peine commencé à lui expliquer les principaux articles de la Foi, qu'il s'apperçut qu'un Maître invisible prévenoit ses leçons, & gravoit profondément les vérités Chrétiennes dans cette ame prédestinée. Le Malade ne lui opposa aucun doute sur nos Mysteres les plus incompréhensibles, il crut, il fut baptisé, & mourut peu de jours après entre les bras du Serviteur de Dieu, dans tous les sentimens, qui caractérisent la mort des Saints.

Grand nombre d'autres conversions.

Une conquête de cette nature étoit plus que suffisante pour rendre à l'Homme de Dieu sa captivité précieuse; mais elle ne fut pas la seule, & bientôt tout le Canton d'Agnier, qu'il avoit arrosé de son sang, produisit une abondante récolte. Un autre Sauvage, en voulant lui sauver la vie, avoit reçu sur le bras un coup de hache, qu'on lui portoit, le Ciel l'en récompensa de la même maniere, que celui, dont je viens de parler. Plusieurs autres Malades se rendirent dociles aux Instructions du St. Missionnaire, qui les accompagnoit toûjours de tout ce que la charité la plus tendre & la plus industrieuse peut inspirer à un grand cœur, & par ses soins empressés un très-grand nombre d'Enfans alla dans le Ciel grossir la trouppe innocente, qui suit l'Agneau sans tache. Ces conversions lui coûtoient beaucoup, la seule fatigue des voyages étoit un grand tourment pour un homme épuisé de forces, & presque toûjours réduit à vivre de racines; ce n'est pas qu'on lui refusât le nécessaire pour la vie, mais comme la plûpart du tems on ne lui presentoit rien, qui n'eût été offert à AGRESKOUÉ, il ne croyoit pas qu'il lui fût permis d'y toucher.

De la Nation neutre.

Ce fut vers ce même tems qu'une Nation établie vers le

Sud Sud-Est à quatre ou cinq journées du Pays des Hurons, fut visitée par les Jesuites, qui lui annoncerent le Royaume de Dieu. Ces Peres ne lui donnent point d'autre nom dans leurs Mémoires, que celui de *Nation neutre*, apparemment parce qu'elle n'avoit voulu prendre aucun parti dans la guerre, qui désoloit tout ce Pays. Mais elle ne put éviter dans la suite son entiere destruction; quoique pour se mettre à couvert de la fureur des Iroquois, qui sans aucun sujet avoient fait sur elle plusieurs irruptions, elle eût voulu se ranger de leur côté, & s'unir avec eux contre les Hurons, dont il paroît qu'elle tiroit son origine. 1643.

Elle n'y gagna rien, les Iroquois étoient alors en humeur de tout détruire; & semblables aux Lions, qui, dès qu'ils ont commencé à goûter du sang, ne peuvent plus s'en rassasier, & n'épargnent pas plus ceux, qui les caressent & les nourrissent, que ceux, qui leur donnent la chasse, ces Barbares se jettoient indifferemment sur tout ce qui se rencontroit sur leur passage, & il ne reste plus aujourd'hui aucune trace de la Nation Neutre. Ces Sauvages étoient, dit-on, plus grands, plus forts, & mieux faits, que la plûpart des autres. Ils avoient presque toutes les coûtumes & les mœurs Huronnes, excepté qu'ils étoient encore plus cruels envers leurs Prisonniers de guerre; car ils brûloient les Femmes avec autant de barbarie, que les Hommes, au lieu que les Hurons les assommoient d'abord. Ils faisoient aussi paroître moins de pudeur, ils étoient moins sedentaires, & ils vivoient beaucoup plus du fruit de la chasse, que du produit de leurs terres, qu'ils cultivoient peu.

Fruits de la Grace dans cette Mission.

Dieu avoit ses Elus parmi ces Barbares, mais en petit nombre, & ce furent les PP. CHAUMONOT & de Brebeuf, dont il se servit pour séparer ce peu de bon grain, qui se trouvoit mêlé avec tant d'yvroye. Dès l'année 1626. le P. de Daillon, Recollet, avoit pénétré jusques dans leur Pays, mais comme il ne sçavoit pas leur Langue, il n'avoit pu leur annoncer JESUS-CHRIST, que par signes. Ce saint Religieux souffrit beaucoup dans cette excursion; mais il s'en consola dans l'esperance que ses sueurs fertiliseroient une Terre si stérile.

Les deux Jesuites, que je viens de nommer, avoient été invités par les Principaux de la Nation à leur rendre une visite; mais il s'en fallut bien qu'ils trouvassent les esprits aussi favorablement disposés à les écouter, qu'ils se l'étoient promis. Toutefois leur charité envers les Malades, leur douceur & leur

1643. patience leur concilierent les cœurs de quelques-uns, dont ils parvinrent à faire de fervens Proselytes. Ces premiers succès auroient eu peut-être d'heureuses suites, si les Peres avoient pu demeurer plus lontems parmi ce Peuple ; mais ils furent bientôt rappellés chez les Hurons, dont les disgraces augmentoient chaque jour.

Justice de Dieu sur un Village Huron.

Ce n'étoit pas seulement la guerre, qui les désoloit, la famine & les maladies ne faisoient pas de moindres ravages parmi eux ; mais si tant de maux compliqués étoient des pierres de scandale pour les Endurcis, ils fortifioient la Foy, & faisoient croître la pieté des véritables Fidéles : ils furent même les instrumens, dont Dieu se servit pour attirer à son culte un grand nombre d'Infidéles. Quelques traits bien marqués de la Justice vengeresse d'un Dieu irrité y contribuerent aussi. Peu après la prise du P. Jogues tout un Village Huron fut détruit; les Iroquois y entrerent à la pointe du jour, & avant le lever du Soleil il n'y avoit pas une Cabanne, qui ne fût reduite en cendres, ni un Habitant, de quelque âge, & de quelque sexe que ce fût, que les Vainqueurs n'eussent égorgé. Il n'y eut qu'environ vint personnes, qui se sauverent d'abord à travers les flammes. Ce Village n'avoit jamais voulu recevoir l'Evangile, & l'on y avoit porté l'impieté jusqu'à défier le Dieu des Chrétiens. Sa destruction fut regardée comme une punition du Ciel, & plusieurs profiterent d'un trait si frappant de la colere divine.

Belle action d'un jeune Chrétien.

Un évenement moins funeste ne produisit pas des effets moins heureux pour le salut de la Nation Huronne. Un de ses Partis de guerre étoit sur le point de se mettre en campagne; les Idolâtres, qui faisoient le plus grand nombre, voulurent consulter, suivant la coûtume, le Dieu de la Guerre, & le Jongleur, auquel ils s'adresserent pour connoître sa volonté, leur promit la victoire, s'ils alloient du côté du Midi. Tandis qu'ils s'occupoient ainsi de leurs pratiques superstitieuses, les Chrétiens s'assemblerent séparément pour faire leurs Prieres, & comme ils eurent appris la réponse du Démon, ou de son Supôt, le plus jeune d'entr'eux, armé d'une sainte indignation, & avec une action, qui attira sur lui les yeux de tout le village, conjura le Seigneur de ne pas permettre que le succès vérifiât la parole du Pere du mensonge. « Il y va, Dieu Tout-
» Puissant, de votre gloire, ajoûta-t-il, de montrer que vous seul
» êtes l'Arbitre souverain de notre sort. Si les promesses de l'En-

nemi de notre ſalut s'accompliſſent, ceux-ci blaſphemeront « 1643.
votre Saint Nom : mais plûtôt périſſions-nous tous, que d'être «
témoins d'un ſi grand malheur „.

Les ſuites, qu'elle eut.

Ces ſentimens paroîtront peut-être à quelques-uns au-deſſus de la portée d'un Sauvage, & ſurtout d'un Sauvage Néophyte ; mais on doit ſe ſouvenir que dans qui que ce ſoit ils ne peuvent venir que de celui, à qui il ne coûte pas plus de les inſpirer aux plus groſſiers, qu'aux plus éclairés de tous les Hommes. Le jeune Chrétien n'en demeura pas là ; car adreſſant la parole à ſes Compagnons de guerre : « Mes Freres, leur « dit-il, gardons-nous bien de déferer à l'Ennemi mortel de nos « ames, & de ſuivre la route, qu'il a marquée : allons à l'Occi- « dent, nous courrons apparemment plus de riſques ; mais nous « aurons pour nous le Dieu des Armées „. Les deux Trouppes ſe ſéparerent donc ; les Chrétiens ne trouverent point d'Ennemis, & n'eurent aucune fâcheuſe rencontre : les Idolâtres furent battus, & perdirent beaucoup de monde. Alors pluſieurs Infidéles frappés d'un évenement, qui mettoit dans une parfaite évidence l'ignorance, & l'impuiſſance d'Agreskoué, ou plûtôt l'impoſture des Jongleurs, ſe déclarerent pour le Dieu, dont le jeune Chrétien avoit ſi fort exalté la puiſſance.

Avis, que le P. Jogues donne au Gouverneur Général.

Sur ces entrefaittes on eut de Quebec des nouvelles du P. Jogues, qu'on y croyoit mort. Un Huron, de ceux, qui avoient été pris avec lui, s'évada, & alla trouver le Chevalier de Montmagny : il lui dit que le Miſſionnaire étoit à la ſuite d'un Capitaine Iroquois, lequel n'avoit aucun pouvoir ſur lui, le Canton n'ayant pas voulu ſe deſſaiſir du droit d'en diſpoſer ; que de tems en tems on paroiſſoit réſolu à le renvoyer, mais que le ſaint Homme étoit dans un continuel danger, & que ſa vie ne tenoit à rien au milieu d'un Peuple feroce, capricieux, & ſuperſtitieux, auquel les Hollandois fourniſſoient des boiſſons, qui rempliſſoient tout le Pays d'Yvrognes, & y cauſoient d'effroyables déſordres.

Peu de jours après le Gouverneur Général reçut une Lettre du Pere même. Elle portoit que toute la Nation Iroquoiſe étoit en armes, & paroiſſoit reſoluë à ne plus donner de tréve aux Hurons, juſqu'à ce qu'elle les eût détruits. Que ſon projet étoit de ruiner tous leurs Villages, & d'y faire le plus qu'elle pourroit de Priſonniers, pour les incorporer dans les Cantons, & réparer les brêches, que la guerre y avoit faittes. Que ſi on differoit davantage à ſecourir un Peuple Allié, parmi lequel il

1643. y avoit un grand nombre de Chrétiens, & dont le commerce pouvoit être très-utile, pour ne pas dire néceſſaire à la Colonie Françoiſe, ſa perte étoit certaine, & qu'on ſe repentiroit, quand il n'en ſeroit plus tems, de ne l'avoir pas empêchée. Il ajoûtoit qu'il ne falloit pas être retenu par la crainte de ce qui pourroit lui arriver, ſi on repouſſoit les efforts des Iroquois, qu'on devoit même être une bonne fois convaincu, que ce n'étoit pas en ménageant ces Barbares aux dépens de nos Alliés, mais en leur inſpirant du reſpect pour le nom François, qu'on les rendroit plus traittables, & qu'on travailleroit plus efficacement à la sûreté de ſa perſonne; qu'en tout cas il ſeroit ravi d'être ſacrifié pour l'intérêt de la Religion, pour le bien de la Colonie, pour l'honneur de ſa Patrie, & pour la conſervation de ſes chers Hurons.

On fait d'inútiles efforts pour le délivrer.

Le Gouverneur admira la généroſité du Miſſionnaire, & dans l'impoſſibilité, où il ſe trouvoit de donner aux Hurons les ſecours, dont ils avoient beſoin, il crut qu'il ne devoit rien négliger, & qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour ſauver un Homme, dont la captivité avoit déja fait verſer tant de larmes. Il venoit d'apprendre que les Algonquins avoient amené à Quebec un Eſclave Sokoki. C'eſt une Nation voiſine de la Nouvelle Angleterre, alors Alliée des Iroquois: il le racheta, & quoiqu'il eût été fort maltraitté par ceux, qui l'avoient eu en leur diſpoſition, il le fit ſi bien traitter, qu'il fut parfaitement guéri. Il le combla enſuite de préſens, puis il le mit entre les mains d'un Abénaqui, lequel le reconduiſit dans ſon Village.

Cet Homme non-ſeulement publia hautement les obligations, qu'il avoit aux François, mais il engagea encore ſa Nation à envoyer demander le P. Jogues aux Agniers. On nomma des Députés, qui accompagnerent leurs inſtances de préſens; ces Députés furent bien reçus, leurs préſens furent acceptés, & ils ne doutoient plus du ſuccès de leur négociation, parce qu'il n'y a rien de plus ſacré parmi les Sauvages, que l'engagement, qui ſe prend par cette acceptation: toutefois, lorſqu'il fut queſtion de s'expliquer, on leur déclara nettement qu'on étoit déterminé à ne pas rendre la liberté au Miſſionnaire.

Il apprend qu'on a reſolu ſa mort.

Vers le mois de Juillet de cette même année, le Village, où étoit le Serviteur de Dieu, fit un grand Détachement pour la Pêche. Il avoit changé de Maître, & il étoit à la charge d'une

vieille Matronne, dont il avoit aſſez lieu de ſe loüer : elle voulut être du voyage, & il fut obligé de l'y accompagner. A peine étoit-il arrivé au terme, qu'il apprit qu'on avoit amené & brûlé dans le Village, d'où il étoit ſorti, quelques Priſonniers Hurons ; il reſſentit une très-vive douleur de ne s'y être pas trouvé pour les aſſiſter à la mort, & dans la crainte que la même choſe n'arrivât pendant ſon abſence, il demanda & obtint la permiſſion de s'en retourner. 1643.

Il rencontra ſur ſon chemin une Habitation Hollandoiſe, où il entra, & où on l'aſſûra qu'à ſon arrivée au Village il ſeroit infailliblement brûlé, & la preuve, qu'on lui en donna, fut qu'un Parti Iroquois ayant encore été repouſſé au Fort de Richelieu, on s'en prenoit à lui de cet échec, parce qu'un Huron de ce Parti avoit déſerté, & avoit porté une Lettre de ſa part au Gouverneur des François : c'étoit la Lettre, dont j'ai parlé, & toutes les circonſtances du fait étoient exactement vrayes. Le Saint Homme a depuis avoué que ſur cet avis il fut d'abord ſaiſi de frayeur ; mais qu'après s'être fortifié par la Priere, il offrit ſans peine à Dieu le ſacrifice de ſa vie. C'eſt ainſi que le Seigneur permet que les plus grandes ames reſſentent de tems en tems toute leur foibleſſe, afin qu'elles ne comptent nullement ſur leur vertu ; mais quand elles s'humilient en ſa préſence, en reconnoiſſant le beſoin, qu'elles ont de ſon ſecours, il ne leur manque jamais.

Le Serviteur de Dieu ſe diſpoſoit donc à pourſuivre ſon chemin, réſolu à tout évenement, lorſqu'un Officier Hollandois, qui commandoit dans ce Canton, arriva dans l'Habitation : ayant aperçu un Européen, qu'une Troupe de Sauvages conduiſoit, il s'informa qui il étoit : on lui dit que c'étoit le P. Jogues, & on lui ajoûta qu'il étoit ſur le point d'être brûlé. Il en fut touché, & comme il cherchoit une occaſion de faire plaiſir au Chevalier de Montmagny, dont il avoit reçu depuis peu quelque ſervice, il comprit qu'il ne pouvoit rien faire, qui fût plus agreable à ce Gouverneur, que de procurer la liberté au Miſſionnaire : il en forma le deſſein, & on prétend même que l'ordre en avoit été envoyé à tous les Commandans de la Nouvelle Belgique par les Etats Généraux, à qui la Reine Regente de France l'avoit fait demander de la maniere la plus preſſante.

Quoiqu'il en ſoit, l'Officier, après avoir un peu révé aux moyens d'exécuter ſon projet, appella le P. Jogues, & lui dit

Un Officier Hollandois s'offre à le ti-

1643. qu'aſſez près de l'Habitation il y avoit un Vaiſſeau à l'ancre, qui devoit appareiller inceſſamment pour la Virginie ; qu'il y pourroit être en ſûreté, & que quand il ſeroit arrivé à Jameſtown, il y trouveroit des commodités pour aller par tout, où il voudroit. Le ſaint Religieux, après lui avoir témoigné ſa reconnoiſſance, demanda la nuit pour déliberer ſur ſon offre, & cela ſurprit fort ce Commandant, qui ne comprenoit pas comment un Homme, dans une ſituation auſſi critique, pouvoit balancer un moment à s'en tirer.

rer des mains des Iroquois.

Il accepte l'offre.

Le Serviteur de Dieu paſſa toute la nuit en prieres, & après avoir conſideré que ſa mort étoit certaine, s'il retournoit à ſon Village ; que cette mort ne pouvoit être utile à rien, qu'au contraire elle ne ſerviroit qu'à éloigner la paix entre les Iroquois & les François ; que n'étant point parti ſur ſa parole, mais que ſes Maîtres lui ayant donné une eſcorte pour le garder, il n'étoit pas obligé de refuſer les moyens, qu'on lui préſentoit de ſe ſauver, & qu'en mettant ſa vie en ſûreté il pouvoit encore être utile aux Peuples du Canada, il retourna le lendemain de grand matin chez le Commandant, & lui dit qu'il ſe mettoit entre ſes mains. Cet Officier ne perdit pas un moment, & commença par engager les Sauvages à ne point partir ce jour-là, comme ils l'avoient réſolu. Il alla enſuite s'aſſûrer de l'Equipage du Navire, & tout étant bien diſpoſé, il avertit le P. Jogues de ſe rendre la nuit ſuivante ſur le rivage de la Mer, où il trouveroit une Chalouppe toute prête pour le conduire à bord.

Son évaſion.

La difficulté étoit de tromper la vigilance de ſes Gardes, beaucoup plus grande la nuit que le jour, & d'éviter la rencontre de pluſieurs autres Iroquois, qui alloient & venoient ſans ceſſe dans ces quartiers-là. On l'enfermoit le ſoir dans une Grange, & comme on ne lui avoit pas laiſſé la liberté d'examiner s'il n'y avoit pas une autre iſſuë, que la porte ordinaire, par où il pût ſe dérober, dès qu'il ſe vit enfermé avec ſes Surveillans, il prétexta un beſoin ; mais à peine étoit-il dehors, qu'un Dogue, qu'on avoit lâché d'une Métairie voiſine, courut ſur lui, & le mordit à la jambe : il rentra fort bleſſé, & auſſi-tôt la porte de la Grange fut barricadée de maniere, qu'on ne pouvoit l'ouvrir ſans faire beaucoup de bruit. Enſuite tous les Sauvages ſe coucherent autour de leur Priſonnier.

Le Serviteur de Dieu jugea alors ſa fuite impoſſible, & ſe perſuada

persuada sans peine que le Ciel ne l'approuvoit point. Il se soûmit à ses ordtes, & reposa tranquillement. Un peu avant le jour un Valet de l'Habitation entra par une porte, que les Sauvages n'avoient point aperçuë ; le Pere, qui s'éveilla, ou qui ne dormoit plus, fit signe à cet Homme d'arrêter les Chiens, se leva doucement, sortit avec lui, & gagna le bord de la Mer. Arrivé à la Chalouppe, il la trouva sans aucun Matelot, & tellement échouée, qu'il lui fut impossible de la remettre à flot. Il s'approche le plus près qu'il peut du Vaisseau, & crie qu'on lui envoye quelqu'un ; personne ne répond ; il retourne à la Chalouppe, conjure le Seigneur de redoubler ses forces, si sa volonté est qu'il échappe des mains des Iroquois ; il fait de nouveaux efforts, met enfin la Chalouppe à l'eau, & gagne le Navire. 1643.

On l'y reçut bien, on le descendit à fond de calle, & on mit un cofre sur l'écoutille, afin que, si les Sauvages venoient le redemander, on pût leur laisser la liberté de chercher par tout, sans craindre qu'ils le trouvassent. Il fut deux fois vint quatre heures dans cette espece de cachot, sans voir le jour, & il pensa y étouffer. Au bout de ce tems-là on vint lui dire que les Iroquois le redemandoient avec de grandes menaces, & la maniere, dont on lui parla, lui fit juger qu'on ne vouloit pas se faire des affaires avec eux : il répondit comme Jonas, *Puisque cette tempête s'est élevée à mon sujet, jettez-moi à la Mer.* On lui dit ensuite que le Commandant souhaittoit de lui parler, & le prioit de se rendre chez lui : il ne repliqua rien, & malgré les Matelots, qui vouloient le retenir de force, il descendit dans la Chaloupe, & se laissa conduire à l'Habitation.

Le Commandant lui protesta qu'il seroit en sûreté dans sa maison, & ajoûta que tout le monde avoit été d'avis dans l'Habitation qu'il sortît du Navire, lequel étoit sur le point de faire voile, afin que sur l'assûrance, qu'on donneroit aux Sauvages qu'il n'étoit point parti, on pût négocier avec eux plus amiablement. Le Pere comprit tout le danger, où il étoit ; mais il ne dépendoit pas de lui de s'en tirer ; il répondit à l'Officier qu'il feroit de lui tout ce qu'il voudroit. Au bout de quinze jours, c'est-à-dire, vers la mi-Septembre, plusieurs Sauvages arriverent du Village, où il avoit été Esclave, & parurent resolus de contraindre les Hollandois à le leur remettre.

Le Commandant fut fort embarrassé ; il n'étoit pas en état de résister à ces Barbares, s'ils entreprenoient de lui faire violence : Il arrive en Angleterre.

1643. il leur offrit de racheter leur Prisonnîer, & il vint enfin à bout de leur faire accepter quelques présens. Il envoya ensuite le P. Jogues à Manhatte, où on l'embarqua dans un Bâtiment de cinquante Tonneaux, qui appareilla le cinquiéme de Novembre pour la Hollande. La traversée fut heureuse; mais un coup de vent, qui survint, lorsque le Navire étoit sur le point d'entrer dans la Manche, obligea le Patron de relâcher à Falmuth en Angleterre. A peine eut-il jetté l'ancre, que tous les Matelots descendirent à terre, ne laissant qu'un seul Homme à la garde du Bâtiment. Sur le soir des Voleurs vinrent à bord, y prirent tout ce qui pouvoit les accommoder, & mirent le P. Jogues presque tout nud.

Il passe en France.

1644.

Il seroit mort de faim & de froid, si un Navire François n'étoit venu par hazard moüiller dans ce même Port. Le Capitaine ayant été averti de l'état, où se trouvoit le P. Jogues, le secourut à propos. La veille de Noël le Pere eut avis qu'une Barque, chargée de charbon de terre, alloit partir pour la Bretagne, il y fit demander le passage, qui lui fut accordé de bonne grace, & il débarqua en habit de Matelot entre Brest & S. Paul de Leon. Le cinquiéme de Janvier il parut dans le même équipage à la porte du College de Rennes, & demanda à parler au P. Recteur, à qui, disoit-il, il vouloit apprendre des nouvelles du P. Jogues. Le P. Recteur descendit sur le champ, & le prétendu Matelot, sans lui dire une parole, lui remit une Patente, que le Gouverneur de Manhatte lui avoit donnée, à dessein qu'on lui fournît en Hollande tout ce dont il auroit besoin pour se rendre en France.

Il demande une Dispense pour dire la Messe avec ses mains mutilées. Réponse du Pape.

Le Recteur, avant que de lire cet Ecrit, lui demanda ce qu'étoit devenu le P. Jogues? Le Saint Homme le regarda en souriant. Le Recteur le reconnut, se jetta à son cou, le baigna de ses larmes, & demeura tellement saisi, qu'il le tint lontems embrassé, sans pouvoir lui parler. Le Serviteur de Dieu resta peu de jours à Rennes, & en partit pour Paris, où l'on sçavoit déja son évasion, & où il étoit attendu avec impatience. La Reine Mere le voulut voir, & lui fit un accueil digne de sa pieté. Le Pape, à qui il demanda la permission de célébrer les divins Mysteres avec ses mains mutilées, répondit qu'il ne seroit pas juste de refuser à un Martyr de JESUS-CHRIST, de boire le Sang de JESUS-CHRIST, *Indignum esset Christi Martyrum Christi non bibere Sanguinem.*

Son caractére propre.

Il faut avoüer que ce St. Missionnaire se trouvoit alors dans

une ſituation bien délicate pour une vertu, qui n'auroit pas été auſſi ſolide que la ſienne. Rien n'eſt plus capable de ſéduire un cœur, où il reſteroit une étincelle d'ambition & d'amour propre, que de ſe voir honnoré à ſi juſte titre, comme un Saint, qui a fait & ſouffert ce qui paroît paſſer les forces de l'Humanité. Mais le P. Jogues inſtruit que Dieu eſt jaloux, non-ſeulement de la gloire, qui émane de ſa propre excellence, mais encore de celle, qu'il tire de nos vertus, dont nous ſommes redevables à ſa Grace, n'avoit garde de s'expoſer à perdre le fruit de ſes travaux & de ſes ſouffrances par le moindre retour ſur lui-même. Jamais Homme ne fut mieux fondé en humilité ; elle fit toujours ſon caractére propre, ainſi il étoit bien éloigné de croire qu'il eût jamais rien fait, dont le Ciel dût lui tenir compte.

1644.

Il retourne en Canada. Nouvelles, qu'il y apprend.

Il ne fut pas ſeulement tenté de reſter en France, où il ne recevoit que des applaudiſſemens, & il n'y demeura en effet que juſqu'au départ des premiers Vaiſſeaux, qui firent voile pour Quebec. Il trouva les affaires de la Nouvelle France dans un état bien triſte. Ses chers Hurons étoient de toute part en proye aux Iroquois, & depuis quelque tems on ne recevoit plus à Quebec aucune nouvelle de leur Pays, qui n'annonçât ou la défaitte d'un Parti, ou la deſtruction d'une Bourgade. Le nombre des Chrétiens y croiſſoit néanmoins tous les jours, & leur Foi ſe fortifioit dans ces mêmes adverſités, qui avoient ſi lontems retardé leur converſion.

Ces tems d'orage & de perſécution ont été dans toutes les Egliſes naiſſantes des tems d'abondance en toute ſorte de bénédictions celeſtes, & n'ont jamais manqué d'être féconds en bons Chrétiens. Le Canada juſqu'à la fin du ſiécle paſſé a été une preuve bien ſenſible de cette vérité, & nous en avons vû pluſieurs illuſtres témoins. J'ai même eu le bonheur de vivre avec quelques-uns de ceux, qui ont été Acteurs ſur ce ſanglant Théâtre, & qui pouvoient, comme S. Paul, montrer ſur leur chair les ſtigmates de Jesus-Christ ; mais non-ſeulement les Apôtres de la Nouvelle France n'étoient pas indignes d'être mis en paralelle avec les Fondateurs des plus belles Egliſes, quelques-uns de leurs Néophytes ont rappellé les plus beaux jours de l'Egliſe Primitive ; & je croirois manquer à la fidélité de l'Hiſtoire, ſi par déference pour ce qu'on appelle aujourd'hui le goût du ſiécle, je paſſois ſous ſilence ce que je trouve en ce genre dans les Annales du Canada de plus merveilleux, & de

1644. plus capable de glorifier celui, qui du centre de la Barbarie a sçu tirer de véritables Enfans d'Abraham.

Ferveur & sainteté des Hurons.

Dans le tems même que Dieu sembloit avoir abandonné les Hurons au fer & au feu des Iroquois, on n'entroit dans aucune de leurs Bourgades, qu'on n'y rencontrât quelques-unes de ces ames choisies, que la Grace éleve au-dessus de l'Homme, pour confondre ceux, que leurs passions rabaissent au-dessous de la bête. L'Esprit Apostolique en animoit plusieurs; il y en eut trois, qui entreprirent de prêcher l'Evangile à la Nation Neutre, où les Missionnaires, à cause de leur petit nombre, ne pouvoient pas faire un long sejour, & le Seigneur y bénit leur zéle au-delà de leurs esperances. Aussi à cette éloquence vive & pathetique, qui est naturelle à ce Peuple, ils joignoient la force de l'exemple, toujours plus persuasif, que les plus éloquens discours.

Parmi ces nouveaux Apôtres, il y en avoit un, nommé Joseph TAONDECHOREN, qui avoit été pris avec le P. Jogues: c'étoit celui-là-même, qui avoit porté à Quebec les premieres nouvelles du saint Missionnaire. Un jour quantité d'Infidéles se trouvant avec lui, témoignerent une extrême surprise de ce qu'ayant été si cruellement traitté par les Iroquois, il ne lui avoit pas encore échapé une parole, qui marquât le moindre » ressentiment contr'eux. „ C'est, répondit-il, que Dieu répand » sur les souffrances, qu'on a endurées pour lui, des joyes si pu» res, & des consolations si sensibles, qu'on ne peut en sçavoir » mauvais gré à ceux, qui en ont été les instrumens „. Il leur parla ensuite avec tant de force de l'excellence de la Religion Chrétienne, & de la maniere miraculeuse, dont elle change le cœur de l'Homme, que la plûpart en furent ébranlés, & plusieurs convaincus de la nécessité de l'embrasser.

Conversion miraculeuse d'un Algonquin.

L'Isle de Montreal se peuploit insensiblement, & la pieté de ces nouveaux Colons disposoit peu à peu les Sauvages, qui les approchoient, à se soûmettre au joug de la Foy. Les Algonquins établis dans une Isle, que forme la Riviere des Outauois, étoient ceux, avec qui ils avoient plus de commerce; mais leur Chef paroissoit avoir une opposition invincible au Christianisme, & tout Allié qu'il étoit, ou du moins qu'il vouloit qu'on le crût des François, les Missionnaires trouvoient en lui un Adversaire plus redoutable, que les Iroquois mêmes. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup d'attachement pour ses pratiques superstitieuses; mais c'étoit un Homme violent jus-

qû'à la férocité, extrêmement fier, & d'un esprit mauvais. 1644.

Il semble que Dieu prenne de tems en tems plaisir à triompher de quelques-uns de ces cœurs intraittables, & de ces ames perverses, dont il est visible que la conquête ne peut être l'ouvrage que de sa toute-puissante misericorde. Telle fut vraisemblablement la conversion du Chef Algonquin. Il n'y eut rien que de surnaturel dans la maniere, dont se fit un changement si inesperé. Ce Barbare avoit un Neveu, à qui il vint en pensée de s'établir dans l'Isle de Montreal : il alla trouver M. de Maisonneuve, qui n'oublia rien pour le confirmer dans son dessein ; & comme sa principale vûë étoit de le gagner à J. C. il pria le P. Vimond, & le P. Poncet, qui heureusement se rencontrerent alors auprès de lui, de l'instruire de nos Mysteres.

Ils y consentirent avec joye, & ils trouverent dans cet Homme & dans sa Femme tant de douceur & de docilité, qu'après les épreuves ordinaires pour s'assûrer de leur constance, ils les baptiserent. Ces deux Néophytes avoient promis de se fixer dans l'Isle, & ils tinrent parole. Ils firent plus, la grace du Sacrement avoit produit en eux le zéle du salut des ames, & ils l'exercerent avec succès ; mais la conversion, qui leur tenoit plus au cœur, étoit celle de leur Oncle : quoiqu'ils ne vissent aucune apparence humaine d'y réussir, ils ne laisserent pas de l'entreprendre, & ils se disposoient à l'aller chercher dans son Village, lorsqu'ils apprirent qu'il en étoit parti pour la chasse d'hyver. Ce contretems les affligea, mais ils comprirent bientôt que la divine Providence a des ressorts, qui sont inconnus aux Hommes, & s'ils n'eurent pas l'honneur d'avoir eu d'autre part au succès d'une conversion si désirée, que de l'avoir peut-être obtenuë du Ciel par leurs prieres, la maniere, dont elle réussit, ne leur donna pas moins de consolation, & fortifia leur foy.

Un jour que le Mari s'entretenoit avec le P. Vimond de cette affaire, ils furent l'un & l'autre extrêmement surpris de voir ce Chef entrer dans la chambre, où ils étoient ; mais leur étonnement augmenta beaucoup, lorsque lui ayant demandé le sujet, qui l'amenoit, il leur répondit qu'il venoit pour se faire Chrétien. Le P. Vimond voulut sçavoir le motif d'une résolution si subite, & si contraire aux sentimens, où il avoit été jusques-là, & il protesta qu'il lui étoit impossible de le dire : que comme il traversoit du Fort de Richelieu aux Trois Rivieres, il s'étoit fait tout-à-coup dans son ame un changement,

1644. qu'il ne comprenoit pas encore, & que par un mouvement, dont il n'avoit pas été le maître, il avoit repris sur le champ la route de Montreal, pour s'y faire instruire de la Doctrine des Chrétiens. Il ajoûta que sa Femme étoit dans la même disposition que lui ; puis adressant la parole au P. Vimond : « Mon » Pere, lui dit-il, je ne me porte pas bien, néanmoins si tu me » refuses la grace, que je te demande, je suis résolu d'aller aux » Hurons, où j'espere qu'on me l'accordera.

Son Neveu écoutoit ce discours, comme un Homme, qui ne sçait s'il réve, ou s'il veille : ensuite ne pouvant plus contenir la joye, dont il étoit transporté, il courut chez M. de Maisonneuve, pour lui faire part de ce qu'il venoit de voir & d'entendre. Le Gouverneur voulut s'instruire par lui-même d'une chose si peu vraisemblable, & la trouvant vraye, il embrassa le Proselyte, l'assûra de son amitié, & lui dit qu'il se faisoit fort d'engager le Superieur Général à le contenter. Le P. Vimond n'avoit pas moins d'empressement que lui, de voir la consommation d'une œuvre, dont les suites ne pouvoient manquer d'être si avantageuses à la Religion ; mais l'affaire n'étoit pas de nature à être traittée avec précipitation. D'ailleurs un grand nombre d'autres Sauvages arrivoient tous les jours pour être aussi instruits, & deux Prêtres, qui avoient encore d'autres devoirs à remplir, ne suffisoient pas pour un si grand travail.

Cette derniere difficulté fut pourtant bientôt levée, tout le monde & le Gouverneur même se joignirent aux Missionnaires pour instruire les Catechumenes, les Femmes se chargerent des personnes de leur sexe, & comme on s'aperçut que la Grace agissoit encore plus efficacement au dedans, que ne pouvoient faire au dehors les exhortations les plus touchantes, au bout de huit jours d'un travail assidu, tous furent jugés en état de recevoir le Baptême. M. de Maisonneuve fut le Parrain du Chef de l'Isle, & la Marraine fut Madame de la Peltrie, qu'une saillie de zéle un peu inquiet, mais qui ne tarda pas beaucoup à se calmer, avoit conduite à Montreal.

Ferveur des Missions Algonquines.

Le P. Vimond n'eut aucun lieu de se repentir de sa facilité à recevoir ces Sauvages dans le bercail commis à sa vigilance : le tems ne ralentit point leur ferveur ; tout s'étoit fait en quelque sorte par inspiration, & l'on reconnut alors d'une maniere bien sensible, ce qui est un des points des plus importans de la science propre des Hommes Apostoliques, que si l'Auteur de la

Nature passe quelquefois par-dessus les Loix, qu'il a lui-même établies dans le cours ordinaire des choses; il est aussi des occasions, où ses Ministres ne doivent pas s'astraindre scrupuleusement aux regles d'une prudence trop mésurée. 1644.

Toute la Nation Algonquine se ressentit de ce qui venoit de se passer à Montreal, & peu à peu le nombre des Chrétiens y passa celui des Infidéles. Les Trois Rivieres & Tadoussac eurent aussi leurs Missionnaires Sauvages; on y voyoit des Néophytes entreprendre de très-grands voyages dans la plus rude saison, uniquement à dessein d'annoncer Jesus-Christ à des Nations fort éloignées; & ceux, qui ne pouvoient pas s'absenter si lontems de leurs Bourgades, n'y retenoient point leur zéle oisif. Ils ne cessoient dans les Assemblées publiques & particulieres de recommander l'obéissance à leurs Pasteurs, & la soûmission aux Loix sacrées de l'Eglise; & tous ceux, qui avoient quelque autorité sur la multitude, ne pouvoient se résoudre à laisser la moindre faute impunie, pour peu qu'elle eût éclatté, ou causé de scandale; & l'on avoit souvent assez de peine à moderer sur cela leur sévérité.

Mais c'étoit surtout à Sylleri que l'on admiroit ce que peuvent les prémices de la Grace dans une Chrétienté naissante. Cette Peuplade n'étoit pas encore exposée, comme elle le fut peu de tems après, aux insultes des Iroquois; mais pour peu que ses Habitans s'écartassent, ils couroient risque d'être enlevés, & cela étoit déja arrivé à plusieurs, ce qui les privant de la chasse, sur laquelle ces Peuples ne peuvent s'empêcher de compter, les reduisoit souvent à manquer du nécessaire. Les François faisoient bien tout leur possible pour les soulager dans leurs plus pressans besoins, mais étant pauvres eux-mêmes pour la plûpart, leur charité étoit une foible ressource pour tant de Gens affamés. Avec cela, outre le peu de genie & de goût, qu'ont toujours eu les Nations Algonquines pour la culture des terres, ces Chrétiens obligés souvent de se tenir renfermés dans l'enceinte de leurs Bourgades, à cause des Partis Iroquois, qui couroient la Campagne, ne pouvoient ni travailler en sûreté à leurs champs, ni se promettre de recueillir le peu, qu'ils avoient semé.

Une si grande misere, à laquelle on ne voyoit point de remede, ne fut pourtant pas capable de diminuer la confiance de ces fervens Proselytes en la divine Providence. De mauvais esprits mirent inutilement tout en œuvre pour les éloigner

1644. du ſervice d'un Dieu, qui les abandonnoit, diſoient-ils, & laiſſoit triompher leurs Ennemis & les ſiens; & non-ſeulement leur foy fut à l'épreuve d'une tentation, laquelle abat ſouvent ceux-mêmes, qui ſont nés & qui ont été élevés dans le ſein de l'Egliſe; mais elle ne ralentit pas leur zéle, & leur nombre augmentoit tous les jours. Il venoit à Sylleri des Proſelytes des extrémités du Nord, & il n'étoit point rare de voir entrer dans le bercail ceux, qui avoient fait de plus grands efforts pour le diſſiper.

Calomnies ſuſcitées en France aux Jeſuites du Canada.

Telle étoit la ſituation du Chriſtianiſme dans la Nouvelle France, lorſqu'on y reçut des nouvelles, qui ſurprirent étrangement tout ce qu'il y avoit de Gens d'honneur dans cette Colonie. Qui auroit pu en effet s'imaginer que des Miſſionnaires, dont on y admiroit la ſainteté, les travaux & le déſintéreſſement, ſe trouvaſſent dans la néceſſité de faire des Apologies pour juſtifier leur conduite, & perſuader au Public que ce n'étoit pas le commerce, qui les retenoit dans le centre de la Barbarie, expoſés à tous les dangers, que nous avons vûs? Voilà néanmoins ce qui ſe publioit en Europe, & quelque denuées de vraiſemblance, que fuſſent ces calomnies, elles ſe débitoient avec tant d'aſſûrance, que quantité de perſonnes y ajoûterent foi.

La Compagnie des cent Aſſociés ne fut guere moins étonnée de ces clameurs, que les Habitans de la Nouvelle France, qui en voyoient de leurs yeux la fauſſeté. Comme elle étoit la plus intéreſſée à empêcher le trafic, qu'on imputoit aux Jeſuites, & la plus à portée de ſçavoir ce qui en étoit, par le moyen des Commis, qu'elle entretenoit dans le Canada, elle jugea qu'il étoit de ſon devoir de juſtifier les Accuſés, & elle le fit par une Déclaration autentique, dont voici les propres termes.

Leur juſtification.

« Les Directeurs & Aſſociés en la Compagnie de la Nou-
» velle France, dite de Canada, ayant ſçu que quelques per-
» ſonnes ſe perſuadent, & font courir le bruit que la Compagnie
» des Peres Jeſuites a part aux Embarquemens, retour & com-
» merce, qui ſe font audit Pays, voulant par ce moyen ravaler
» & ſupprimer l'eſtime & le prix des grands travaux, qu'ils en-
» treprennent audit Pays, avec des peines & des fatigues incroïa-
» bles, au péril de leur vie, pour le ſervice & la gloire de Dieu,
» dans la converſion des Sauvages à la Foi du Chriſtianiſme, &
» Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, en quoi ils
» ont fait, & font tous les jours de grands progrès; dont ladite

Compagnie

« Compagnie est particulierement informée, ont cru être obligés par le devoir de la charité Chrétienne de désabuser ceux, qui auroient cette créance, par la Déclaration & Certificat, qu'ils font par ces Presentes, que lesdits PP. Jesuites ne sont associés en ladite Compagnie de la Nouvelle France, ni directement, ni indirectement, & n'ont aucune part au trafic des marchandises, qui s'y fait : en foi dequoi la présente Déclaration a été signée desdits Directeurs & Associés, & scellée du sceau de ladite Compagnie, le premier jour de Decembre 1643. DE LA FERTE', Abbé de la Magdeleine; MARGONET, BERRUYER, ROBINEAU, SABOUET, BERRUYER, VERDIER, FLEURIAU, CASET, BOURGUET, & CLARENTIN. Scellée d'un cachet; collationnée à l'Original par un Conseiller, Secretaire du Roy, Maison & Couronne de France. JOLLY. »

Cet Ecrit eut son effet parmi ceux, qui n'avoient besoin que d'être détrompés, & ce ne fut pas sans quelque sorte d'indignation de leur part, qu'on vit quelque tems après les Jesuites du Canada, si revérés dans l'Ancienne & la Nouvelle France, faire dans les Lettres Provinciales le personnage de Commerçans; mais leur justification furent les nouvelles consecutives, qu'on reçut les années suivantes, & qui apprirent que, tandis qu'on les dénigroit ainsi dans leur Patrie, tous sans exception s'exposoient avec un courage digne de leur vocation aux buchers & à toutes les horreurs de la captivité; que plusieurs avoient déja péri par le fer & par le feu des Iroquois; que d'autres languissoient dans les fers, & que les places de ceux, qui avoient été les victimes de leur zéle, étoient aussitôt remplies par leurs Freres, qu'un pareil sort avoit rendu jaloux de leurs souffrances. En voici la premiere preuve.

Il y avoit trois années entieres, que les Missionnaires des Hurons n'avoient reçu aucun secours de Quebec, de sorte que leurs habits tomboient en piéces, que le vin ayant manqué pour les Messes, ils étoient contraints d'aller chercher dans les Bois des raisins Sauvages, pour y suppléer, & que faute de pain ils étoient sur le point de ne pouvoir plus célébrer. On n'ignoroit point cette extrêmité dans la Capitale, mais il n'étoit pas facile d'y apporter reméde. Enfin quelques Hurons s'étant exposés pendant l'hyver à faire sur les glaces le voyage de Quebec, on les chargea à leur départ de Quebec de toutes les choses, dont leurs Missionnaires avoient besoin. On souhaitoit fort que quelque Jesuite les accompagnât, d'autant plus

1644. qu'outre le P. Jogues, qui n'étoit point encore revenu de France, le P. Davost étoit hors de combat, & mourut peu de tems après; mais le Supérieur Général n'osoit proposer à personne une commission, dont il connoissoit tout le danger.

Le P. Bressani s'expose à un grand danger.

Le P. François Joseph BRESSANI, Jesuite Romain, à qui l'on avoit prédit en France tout ce qui lui est arrivé en Amérique, & dont cette prédiction n'avoit fait qu'accroître le courage, n'eut pas plûtôt appris l'embarras, où étoit son Supérieur, qu'il s'offrit à conduire le Convoi & son offre fut acceptée. Il s'embarqua vers la fin d'Avril 1644. avec un jeune François & six Hurons, parmi lesquels il y en avoit deux, qui s'étoient récemment sauvés des mains des Iroquois. Leur voyage fut assez heureux jusqu'aux Trois Rivieres; mais un accident, qui les arrêta tout un jour à l'entrée du Lac de S. Pierre, les livra à leurs Ennemis. Le Canot, où étoit le Missionnaire, fit naufrage; la nuit suivante il tomba beaucoup de neige, ce qui retarda encore les Voyageurs, dont quelques-uns ayant imprudemment tiré sur des Outardes, les firent découvrir par un Parti d'Iroquois, qui n'étoit pas loin, & qui leur dressa une embuscade.

Il est pris par les Iroquois.

Le jour suivant le P. Bressani doublant une pointe, se trouva tout-à-coup entre trois Canots ennemis; la partie étoit trop inégale, & il n'y eut point de combat. Les deux autres Canots Hurons, qui suivoient, voyant le Missionnaire pris, firent force d'avirons pour se sauver, mais deux Canots Iroquois, plus forts de monde les attendoient derriere une autre pointe, & les arrêterent. Les Chrétiens, quoiqu'ils ne fussent que deux dans chaque Canot, & fort embarrassés de bagages, voulurent se défendre; un des plus braves coucha en joué un Iroquois, mais il fut prevenu par un autre, qui le jetta roide mort dans son Canot. Il n'en fallut pas davantage pour faire tomber les armes des mains de son Camarade, & de ceux, qui étoient dans l'autre Canot. Ils furent pris & liés dans le moment.

Les Iroquois songerent ensuite à partager le butin; car depuis qu'ils faisoient la guerre aux François, ou plûtôt depuis qu'ils avoient vû de quelle maniere ceux-ci se comportoient en pareille occasion, ils ne se contentoient plus, comme auparavant, de la gloire de vaincre, & l'esperance du butin avoit bien autant de part à leurs courses, que le desir de se venger de leurs Ennemis; d'ailleurs ils commençoient à comprendre

le beſoin, qu'ils avoient des Hollandois leurs voiſins, & les dépoüilles, qu'ils enlevoient à leurs Ennemis, leur ſervoient à tirer de la Nouvelle Belgique les munitions néceſſaires pour continuer la guerre. 1644.

Ce qu'il eut à ſouffrir pendant ſa captivité.

Le partage fait, ces Barbares mirent en piéces le corps du Huron, qui avoit été tué, le firent boüillir, & le mangerent. Ils reprirent enſuite fort joyeux le chemin de leur Village, emmenant leurs Priſonniers, qu'ils laiſſerent preſque mourir de faim pendant le voyage, & qu'ils obligerent néanmoins de nager ſans ceſſe. Comme on approchoit du terme, on rencontra des Pêcheurs, auſquels on abandonna quelque tems les Captifs; ils les reçurent avec une rude baſtonnade, & les Hurons en furent quittes pour cela; mais le Miſſionnaire eut encore la main gauche fenduë entre les deux derniers doits. Dès qu'il fut arrivé au premier Village du Canton d'Agnier, on lui fit des maux horribles; il tomba enfin ſans mouvement & ſans connoiſſance, & pour le faire revenir, on lui coupa le poulce de la main gauche, & deux doigts de la droitte.

Un orage, qui ſurvint alors, écarta tout le monde, & le Miſſionnaire demeura ſeul, étendu ſur une eſpéce de théâtre, ſans pouvoir ſe relever, & perdant beaucoup de ſang. Le ſoir on le porta dans une Cabanne, où on lui brûla les ongles, & on lui diſloqua les pieds, & où livré ſans ménagement à une jeuneſſe pétulente & féroce, il fut raſſaſié d'opprobres, & traitté de la maniere la plus barbare. On le laiſſa enſuite, après lui avoir jetté de la fiente dans la bouche. Le lendemain on recommença, & on encherit encore ſur ce qu'on lui avoit fait ſouffrir la veille. On en vint à cet excès d'inhumanité, que de donner à manger aux chiens ſur ſon ventre, afin que ces animaux toujours affamés le déchiraſſent, comme ils firent en pluſieurs endroits.

Au bout de quelques jours, ſon corps n'étant plus qu'une playe, où les vers fourmilloient de toutes parts, il devint ſi infecte, que perſonne n'en pouvoit plus ſupporter l'odeur. Il ſouffroit des douleurs inexprimables, ſurtout à une cuiſſe, où il s'étoit formé une apoſtume, de ſorte qu'il ne pouvoit goûter un moment de ſommeil. La Providence lui fit trouver un remede à ce mal dans la cruauté de ſes Bourreaux: un de ces Barbares voulant lui faire une nouvelle playe, lui donna un coup de couteau dans l'apoſtume, & la fit crever. Il ne reſtoit plus que le dernier acte de cette tragédie, & tout paroiſſoit s'y diſ-

1645.

poser. Cette seule pensée causoit au Prisonnier un saisissement, qui alloit quelquefois jusqu'à lui ôter le sentiment de ses maux.

Il est délivré, & passe en France.

Honteux de se trouver encore si foible, il eut recours à la Priere, & conjura le Seigneur d'être sa force & son soûtien, surtout de ne pas permettre qu'il déshonnorât par une lâcheté sa Religion & l'auguste Ministere, qu'il étoit venu exercer de si loin : il aperçut dans ce moment des Vieillards, qui sortoient du Conseil, où l'on avoit déliberé de son sort, & bientôt après on vint lui annoncer que la résolution étoit prise de ne le pas faire mourir. Il ne s'attendoit à rien moins, qu'à cette nouvelle, & tout le monde en fut aussi surpris que lui, vû l'état affreux, où on l'avoit reduit. Ceux-mêmes, qui avoient assisté au Conseil, ne pouvoient comprendre ce qui leur avoit fait prendre ce parti.

Le saint Homme en rendit graces à celui, qui tourne les cœurs, comme il lui plaît, & s'humilia en sa présence, se confessant indigne de la grace du Martyre. Il fut donné à une Matrone, qui le traitta fort humainement ; mais la puanteur, que son corps exhaloit, le rendant insupportable à toute la Cabanne, & n'y ayant nulle apparence, que mutilé comme il étoit, il pût jamais être en état de rendre aucun service, sa Maîtresse le fit conduire à la plus prochaine Habitation des Hollandois pour le vendre, si elle trouvoit quelqu'un, qui voulût l'acheter. Il y fut très-bien reçu, on satisfit les Sauvages, on le fit panser avec soin, & dès qu'il fut en état de souffrir le voïage, on le mit sur un Vaisseau, qui le débarqua vers la fin de Novembre à la Rochelle.

Triste situation de la Colonie.

Pour revenir aux Iroquois, quelque déterminés, que parussent ces Barbares à pousser la guerre à toute outrance contre nous, aussi-bien que contre nos Alliés, ils ne laissoient pourtant pas de montrer de tems en tems quelque inclination à la paix. Le Chevalier de Montmagny la desiroit avec ardeur, & parce qu'il ne se voyoit pas en état de soûtenir la guerre, & parce qu'en la faisant même avec avantage, il n'y trouvoit rien à gagner. S'il lui avoit été du moins possible de cacher sa foiblesse aux Ennemis, il auroit pu profiter de quelque heureuse conjoncture, pour faire un accommodement, qui sauvât l'honneur de la Nation ; mais cette ressource lui manquoit, & les Iroquois en vinrent enfin jusqu'à se vanter hautement qu'ils obligeroient bientôt les François à repasser la Mer.

Ainsi, tout convaincu, qu'étoit le Gouverneur que le moïen

de désarmer ces Barbares n'étoit pas de les rechercher, il ne se trouva jamais en situation de le prendre avec eux sur le ton, qui seul auroit pu les contenir dans une exacte neutralité à notre égard. Réduit donc à faire des démarches peu séantes à son caractere, il cherchoit, ne pouvant mieux faire, à les couvrir de quelque prétexte honnête, & au hazard d'être la dupe des avances feintes d'un Ennemi également rusé & féroce, il faisoit semblant de les croire sinceres, dans la vûë d'en tirer parti, soit pour procurer la liberté à quelque Captif, soit pour faire passer plus librement quelque Convoi, & ne pas voir ruiner absolument le commerce; soit enfin pour gagner quelques mois de tréve, qui lui donnât le moyen de respirer un peu.

Le Gouverneur Général tâche de faire la paix avec les Iroquois.

Quelque tems après la prise du P. Bressani, M. de Champflour, Gouverneur des Trois Rivieres, lui manda que des Hurons venoient d'arriver dans son Poste avec trois Prisonniers Iroquois, qu'ils en avoient cédé un aux Algonquins, & qu'il avoit obtenu de ceux-ci, quoiqu'avec bien de la peine, qu'ils ne feroient point mourir leur Captif, avant que d'avoir reçu de ses nouvelles. Sur cet avis le Général monta aux Trois Rivieres, assembla les Principaux des deux Nations, & leur dit que s'ils vouloient lui laisser la disposition de leurs Prisonniers, il esperoit de s'en servir pour établir une paix durable entre eux & les Iroquois.

Il leur fit voir ensuite les marchandises, dont il comptoit bien de payer la complaisance, qu'ils auroient pour lui; & il ajoûta que pour ne pas s'exposer à être trompé par leurs Ennemis communs, il ne renverroit d'abord qu'un de ces Captifs, & qu'il feroit avertir en même tems les Cantons, que s'ils vouloient sauver la vie aux deux autres, il falloit qu'ils lui envoïassent au plûtôt des Députés, chargés de pleins pouvoirs pour traitter d'un accommodement, qui rétablît la tranquillité dans le Pays. Dès qu'il eut cessé de parler, un Capitaine Algonquin se leva, & prenant par la main le Prisonnier, qui avoit été donné à sa Nation, le lui presenta, en disant qu'il ne pouvoit rien refuser à son Pere: que s'il acceptoit ses présens, c'étoit uniquement pour avoir de quoi essuyer les larmes d'une Famille, où ce Captif devoit remplacer un mort: qu'au reste il seroit charmé qu'on pût faire la paix, mais que la chose lui paroissoit bien difficile.

Ce qui se passe entre lui

Le Gouverneur se tourna ensuite vers les Hurons, pour avoir aussi leur réponse; mais un d'eux prenant la parole, lui dit

1644.

& les Hurons à ce sujet.

fiérement qu'il étoit Guerrier, & non point Marchand, qu'il n'étoit point sorti de sa Bourgade pour trafiquer; mais pour faire la guerre; que ses étofes & ses chaudieres ne le tentoient point; que s'il avoit tant d'envie de ses Prisonniers, il pouvoit les prendre, qu'il sçauroit bien en aller faire d'autres, ou périr à la peine; que si ce malheur lui arrivoit, il auroit du moins la consolation de mourir en Homme; mais que sa Nation diroit qu'Ononthio auroit été cause de sa mort. Cette réponse embarrassa le Gouverneur Général, mais un autre Huron, qui étoit Chrétien le tira bientôt d'inquiétude.

„ Ononthio, lui dit-il, que le discours de mon Frere ne „ t'indispose pas contre nous: si nous ne pouvons nous résou- „ dre à te remettre nos Prisonniers, c'est par des raisons, que „ tu ne désaprouveras point. Nous nous perdrions d'honneur, „ si nous le faisions; tu ne vois parmi nous aucun Ancien; de „ jeunes gens, tels que nous sommes, ne sont pas maîtres de „ leurs actions, & des Guerriers seroient déshonnorés, si, au „ lieu de retourner chez eux avec des Captifs, ils y paroissoient „ avec des marchandises. Toi-même, mon Pere, que dirois-tu „ à tes Soldats, si tu les voyois revenir de la guerre en équi- „ page de Marchands? Le seul desir, que tu fais paroître d'a- „ voir nos Esclaves, pourroit leur tenir lieu de rançon; mais „ ce n'est pas à nous, qu'il appartient d'en disposer. Nos Freres „ les Algonquins ont pu faire ce que tu souhaitois d'eux, parce „ que ce sont des Anciens, qui n'ont à répondre à personne de „ leur conduite; n'étant pas retenus par les mêmes motifs que „ nous, ils n'auroient pu honnêtement te refuser une chose de si „ peu de conséquence. Nos Anciens, quand ils sçauront tes in- „ tentions, en useront sans doute de même. Nous desirons tous „ la paix, nous entrons dans tes vûës, nous les avons même pré- „ venuës, car nous n'avons fait aucun mal à nos Prisonniers; „ nous les avons traitté comme devant être bientôt nos amis; „ mais il ne nous convient point de prévenir le consentement de „ nos Vieillards, ni de les priver d'une si belle occasion de mon- „ trer à notre Pere combien ils respectent ses volontés.

„ Une autre raison nous retient encore, & je m'assûre „ qu'elle ne te paroîtra pas moins legitime que la premiere. Nous „ sçavons que le Fleuve est couvert de nos Ennemis; si nous en „ rencontrons, qui soient plus forts que nous, de quoi nous ser- „ viront tes présens, qu'à nous embarrasser, & à les animer da- „ vantage au combat, pour profiter de nos dépoüilles? Mais s'ils

1644.

voyent parmi nous de leurs Freres, qui leur témoignent que « nous voulons la paix, qu'Onontio veut être le Pere de toutes « les Nations, qu'il ne peut plus souffrir que ses Enfans, qu'il « porte tous également dans son sein, continuent à s'entre-dé- « chirer, les armes leur tomberont des mains, nos Prisonniers « nous sauveront la vie, & ils travailleront bien plus efficace- « ment à la paix, que si on se pressoit trop de leur rendre la li- « berté. »

Les Hurons s'engagent à traiter de la paix.

M. de Montmagny n'eut rien à repliquer à un discours si mesuré & si judicieux : il trouvoit même un grand avantage à laisser faire les premieres avances pour la paix aux Hurons, & il n'omit rien pour les y engager. Il répondit donc à celui, qui venoit de lui parler avec tant de sagesse, qu'il approuvoit fort ses raisons, & qu'après tout la paix étoit beaucoup plus leur affaire, que la sienne. Cependant ayant sçu que le P. de Brebeuf vouloit profiter de cette occasion pour retourner à son Eglise, dont les besoins pressans l'avoient obligé de descendre à Quebec, & où il menoit deux nouveaux Ouvriers, il jugea à propos, pour ne les point laisser exposés aux malheurs arrivés aux PP. Jogues & Bressani, & il leur donna une Escorte capable de les garantir de toute insulte.

Les Iroquois semblent s'y prêter de bonne grace.

1645.

Ils firent en effet le voyage sans aucun accident, & à leur arrivée aux Hurons, il fut resolu dans un Conseil Géneral de renvoyer les deux Prisonniers Iroquois au Chevalier de Montmagny. Ce Gouverneur avoit déja donné la liberté à celui, que les Algonquins lui avoient remis, & les Cantons, pour montrer combien ils étoient disposés à la paix, lui avoient renvoyé Couture, ce jeune François, qui s'étoit laissé prendre avec le P. Jogues. Il avoit été accompagné par le même Prisonnier Iroquois, dont je viens de parler, & par des Députés des Cantons, munis de pleins pouvoirs, tels, que le Gouverneur Général les avoit demandés.

Audience publique, qu'on leur donne, & ce qui s'y passe.

Sitôt qu'on eut appris l'arrivée des uns & des autres aux Trois Rivieres, M. de Montmagny s'y rendit avec le P. Vimond, & après les avoir bien regalés, il leur marqua le jour, auquel il leur donneroit Audience. Ce jour venu, le Général parut dans la Place du Fort des Trois Rivieres, qu'il avoit fait couvrir de voiles de Barques, il étoit assis dans un Fauteüil, ayant à ses côtés M. de Champflour & le P. Vimond, & sur les aîles plusieurs Officiers, & les principaux Habitans de la Colonie. Les Députés Iroquois, au nombre de cinq, étoient à ses pieds, assis

1645. ſur une natte ; ils avoient choiſi cette place, pour marquer plus de reſpect à Ononthio, qu'ils n'appellerent jamais autrement que leur Pere.

Les Algonquins, les Montagnez, les Attikamegues, & quelques autres Sauvages de la même langue étoient vis-à-vis, & les Hurons demeurerent mêlés avec les François. Tout le milieu de la Place étoit vuide, afin qu'on pût faire les évolutions ſans embarras ; car ces ſortes d'actions ſont des eſpeces de Comédies, où l'on dit, & l'on exprime par des geſtes & des manieres aſſez bouffonnes des choſes très-ſenſées. Dans les Nations Occidentales l'uſage eſt de planter au milieu un grand Calumet, ce qui s'eſt auſſi quelquefois pratiqué parmi les autres ; car depuis qu'à notre occaſion tous ces Peuples ont eu plus d'affaires à démêler entr'eux, ils ont emprunté les uns des autres pluſieurs uſages, & ſurtout celui du Calumet, dont ils ſe ſervent aujourd'hui communément dans leurs Traittés.

Les Iroquois avoient apporté dix-ſept Coliers, qui étoient autant de paroles, c'eſt-à-dire, de propoſitions, qu'ils avoient à faire ; & pour les expoſer à la vûe de tout le monde, à meſure qu'ils les expliqueroient, ils avoient fait planter deux picquets, & tendre une corde de traverſe, ſur laquelle ils devoient les ſuſpendre. Chacun étant placé ſuivant l'ordre, que j'ai dit, l'Orateur des Cantons ſe leva, prit un Collier, & le préſentant au Gouverneur Général, il lui dit : « Ononthio, prête l'oreille à ma voix, tous les Iroquois parlent par ma bouche : mon » cœur n'a point de mauvais ſentimens, toutes mes intentions » ſont droites. Nous voulons oublier toutes nos chanſons de » guerre, & leur ſubſtituer des chants d'allegreſſe ». Auſſitôt il ſe mit à chanter, ſes Collégues marquant la meſure avec leur *hé*, qu'ils tiroient en cadence du fond de leur poitrine, & tout en chantant il ſe promenoit à grands pas, & geſticuloit d'une maniere aſſez comique.

Il regardoit ſouvent le Soleil, il ſe frottoit les bras, comme pour ſe préparer à la lutte ; enfin il reprit un air plus compoſé, & continua ainſi ſon diſcours. » Le Collier, que je te préſente, » mon Pere, te remercie d'avoir donné la vie à mon Frere ; tu » l'as retiré de la dent de l'Algonquin ; mais comment as-tu pu » le laiſſer partir ſeul ? Si ſon Canot eût tourné, qui l'eût aidé à » le relever ? S'il ſe fût noyé, ou qu'il eût péri par quelque autre » accident, tu n'aurois aucune nouvelle de la paix, & peut-être » euſſes-tu rejetté ſur nous une faute, que tu n'aurois dû imputer

1645.

ter qu'à toi „. En achevant ces mots, il suspendit son Collier sur la corde, en prit un autre, & après l'avoir attaché au bras de Couture, il se tourna de nouveau vers le Gouverneur, & lui dit :

« Mon Pere, ce Collier te ramene ton Sujet; mais je me suis bien gardé de lui dire; mon Neveu, prens un Canot, & retourne dans ton Pays. Je n'aurois jamais été tranquille jusqu'à ce que j'eusse appris des nouvelles certaines de son arrivée. Mon Frere, que tu nous as renvoyé, a beaucoup souffert, & couru bien des risques; il lui falloit porter seul son pacquet, nager toute la journée, traîner son Canot dans les Rapides, être toujours en garde contre les surprises „. L'Orateur accompagnoit ce discours de gestes très-expressifs : on s'imaginoit voir un Homme, tantôt conduire son Canot avec la perche, ce qu'on appelle *picquer de fond*, tantôt parer une vague avec son aviron; quelquefois il paroissoit hors d'haleine, puis il reprenoit courage, & demeuroit quelque tems assez tranquille.

Il faisoit ensuite semblant de heurter du peid contre une pierre, en portant son bagage, puis il marchoit en clopinant, comme s'il se fût blessé : « Encore, s'écria-t-il après tout ce manége, si on l'eût aidé à passer les endroits les plus difficiles. En vérité, mon Pere, je ne sçai, où étoit ton esprit, de renvoyer ainsi un de tes Enfans, tout seul & sans secours. Je n'ai pas fait de même à l'égard de Couture, je lui ai dit : Allons, mon Neveu, suis-moi, je veux te rendre à ta Famille au péril de ma vie „. Les autres Colliers avoient raport à la paix, dont la conclusion étoit le sujet de cette Ambassade, chacun avoit sa signification particuliere, & l'Orateur les expliqua d'une maniere aussi graphique, qu'il avoit fait les deux premiers.

L'un applanissoit les chemins, l'autre rendoit la Riviere calme, un autre enterroit les haches; il y en avoit pour faire entendre qu'on se visiteroit désormais sans crainte & sans défiance; les festins, qu'on se feroit mutuellement; l'alliance entre toutes les Nations; le dessein, qu'on avoit toujours eu de ramener les PP. Jogues & Bressani; l'impatience, où l'on étoit de les revoir; l'accueil, qu'on se préparoit à leur faire; les remercimens pour la délivrance des trois derniers Captifs Iroquois : chacun de ces articles étoit exprimé par un Collier, & quand l'Orateur n'eût point parlé, son action auroit rendu sensible tout ce qu'il vouloit dire. Ce qui surprit davantage,

1645. c'eſt qu'il joua ſon perſonnage pendant trois heures, ſans en paroître plus échauffé : il fut encore le premier à donner le branſle pour une eſpéce de fête, qui termina la ſéance, & qui ſe paſſa en chants, en danſes, & en feſtins.

Réponſe du Gouverneur Général.

Deux jours après le Chevalier de Montmagny répondit aux propoſitions des Iroquois ; car jamais on ne fait réponſe le même jour. L'Aſſemblée fut auſſi nombreuſe cette ſeconde fois, que la premiere, & le Gouverneur Général fit autant de préſens, qu'il avoit reçu de Colliers. Ce fut Couture, qui porta la parole, & il parla en Iroquois ; mais ſans geſticuler, & ſans interrompre ſon diſcours ; au contraire il affecta une gravité, qui convenoit à celui, dont il étoit l'interprête. Quand il eut fini, PIESKARET, Chef Algonquin, ſe leva, & fit ſon préſent : « Voilà, dit-il, une pierre, que je mets ſur la ſépul- » ture de ceux, qui ſont morts pendant la guerre, afin que per- » ſonne ne s'aviſe d'aller remuer leurs os, & qu'on ne ſonge point » à les venger ». Ce Capitaine étoit un des plus braves Hommes, qu'on ait vû en Canada, & on raconte des choſes preſque incroyables de ſa valeur.

NEGABAMAT, Chef des Montagnez, préſenta enſuite une peau d'Elan, & dit que c'étoit pour faire des ſouliers aux Députés Iroquois, de peur qu'ils ne ſe bleſſaſſent les pieds en retournant chez eux. Les autres Nations ne parlerent point, apparemment, parce qu'elles n'avoient ni Chefs, ni Orateurs. La ſeance finit par trois coups de canon, & le Gouverneur fit dire aux Sauvages, que c'étoit pour porter par tout les nouvelles de la paix. Le Supérieur des Jeſuites regala auſſi les Ambaſſadeurs, qui lui dirent les plus belles choſes du monde. La bonne chere rend ces Gens-là fort éloquens, & il n'eſt point d'éloge, à quoi on ne doive s'attendre, quand on leur donne un bon repas ; il eſt vrai que ces louanges ne doivent pas ſe prendre au pied de la lettre ; mais elles coûtent peu, car il ne faut pas ſe mettre beaucoup en frais pour contenter des Gens, à qui tout eſt bon.

La paix eſt ratifiée par les Cantons.

Le Lendemain les Députés reprirent la route de leur Pays. Deux François, deux Hurons, & deux Algonquins s'embarquerent avec eux, & trois Iroquois demeurerent en ôtage dans la Colonie. Le Traité fut ratifié par le Canton d'Agnier, le ſeul, qui eût encore été en guerre ouverte contre nous, les deux François & les quatre Sauvages revinrent au tems, qui leur avoit été marqué, c'eſt-à-dire, à la mi-Septembre ; ils rappor-

terent que tous les Iroquois demandoient des Missionnaires, que les Hurons & les Algonquins de l'Isle avoient aussi accedé au Traité, & que tout paroissoit calme. 1645.

Le P. Bressani arriva sur ces entrefaittes à Quebec, & à peine avoit-il pris quelques jours pour se délasser, qu'il partit avec le P. Poncet pour retourner aux Hurons. Il témoigna en partant que, si on accordoit des Missionnaires aux Iroquois, il desiroit fort être du nombre de ceux, qu'on y destineroit. Il fit même une quête pour ses Bourreaux, afin de leur apprendre de quelle maniere la Religion Chrétienne enseigne à se venger: sentiment bien digne d'un Homme Apostolique, & d'un Confesseur de JESUS-CHRIST; mais dont ces Barbares n'étoient point capables de connoître la noblesse, & dont ils ne profiterent point.

Le P. Bressani retourne aux Hurons.

L'hyver suivant on vit ce qu'on n'avoit point encore vû depuis l'arrivée des François en Canada, les Iroquois, les Hurons, & les Algonquins mêlés ensemble chasser aussi paisiblement, que s'ils avoient été d'une même Nation. A la faveur de cette bonne intelligence les Missionnaires des Hurons reçurent tous les secours, dont ils avoient été si lontems privés, firent en toute sûreté leurs courses Apostoliques, & recueillirent avec joye ce qu'ils avoient semé en l'arrosant de leurs larmes; mais ces beaux jours durerent peu, & il semble que ce calme ne leur eût été accordé, que pour leur donner le tems de reprendre haleine, & de se disposer à de nouveaux combats.

Au commencement de cette même année 1646. la Nouvelle France perdit deux de ses premiers Missionnaires. Le P. Enemond Masse mourut à Sylleri dans l'exercice d'un zéle, que rien ne rébuta jamais, & qui soûtenu d'un grand talent, fut toujours très-fructueux. Il n'étoit pas encore dans un âge fort avancé; mais ses voyages & ses travaux l'avoient extrêmement usé. Le P. Anne de Nouë le suivit de près. Il étoit parti des Trois Rivieres le trentiéme de Janvier pour aller confesser la Garnison du Fort de Richelieu, & la disposer à célébrer la Fête de la Chandeleur, il s'écarta de deux Soldats & d'un Huron, qui l'accompagnoient, parce qu'il voulut prendre les devants; mais ils s'égara, & ne put jamais reconnoître son chemin, & le jour même de la Fête on le trouva à genoux, mort de froid au milieu de la neige.

Mort des PP. Enemond Masse & Anne de Nouë.

1646.

On porta son corps aux Trois Rivieres, où il étoit en grande

1646. odeur de ſainteté. Ses obſéques y furent célébrées avec tout l'appareil poſſible : mais on lui adreſſa beaucoup plus de vœux, qu'on ne lui donna de prieres. Pluſieurs même ont aſſûré qu'il ne leur avoit pas été poſſible de prier pour lui. D'autres, à la vûë de ſon corps ſe ſentirent pénétrés d'un repentir ſincere de leurs péchés, & firent des confeſſions, qu'ils differoient depuis lontems ; de ſorte qu'on peut dire que ſes os prophétiſerent encore plus heureuſement que ceux d'Eliſée, qui rendirent la vie du corps à un Mort par le ſimple attouchement, au lieu que pluſieurs récouvrerent la vie de l'ame, après avoir jetté les yeux ſur les triſtes reſtes d'un Miſſionnaire, mort dans l'exercice de ſon Miniſtére.

Les Sokokis tâchent de rompre la paix.

Cependant on commençoit à peine à joüir des douceurs de la paix, que la guerre fut ſur le point de ſe rallumer. Trois Sauvages de Sylleri s'étant un peu éloignés de leur Bourgade, furent maſſacrés : un autre, qui faiſoit voyage avec ſa Femme, fut attaqué, & bleſſé dangereuſement : on leva la chevelure à la Femme, & on la laiſſa pour morte. On les trouva tous deux nageant dans leur ſang, & on les porta à l'Hôtel-Dieu, où le Mari mourut, & la Femme guérit. Tous les ſoupçons tomberent d'abord ſur les Iroquois ; mais on reconnut peu de tems après que les Aſſaſſins étoient des Sokokis, leſquels étant mal avec les Algonquins, avoient mis tout en œuvre pour détourner les Iroquois de faire la paix avec eux, & n'en ayant pu venir à bout, cherchoient tous les moyens de la rompre.

Les Iroquois la ratifient de nouveau.

Ces accidens n'eurent donc point de ſuite ; au contraire, le Traité de l'année précédente fut ratifié par de nouveaux Députés, qui étoient venus pleurer les PP. Maſſe & de Noüe, & couvrir ces deux illuſtres Défunts, c'eſt-à-dire, faire aux Jeſuites des complimens & des préſens au ſujet de la mort de leurs Confreres. Mais comme on n'avoit négocié directement qu'avec le Canton d'Agnier, ces Députés donnerent avis au Gouverneur Général de ſe tenir en garde contre les autres, juſqu'à ce qu'ils euſſent été compris nommément dans le Traité ; ce qui ſeroit déja fait, ajoûterent-ils, ſi Onontio avoit eu l'attention de les prévenir, en rendant la liberté à quelques-uns des leurs, que nos Alliés retenoient Captifs.

Il y a bien de l'apparence que M. de Montmagny ne voulut pas qu'il tint à ſi peu de choſes pour aſſûrer la tranquillité de la Colonie ; mais je n'en trouve rien dans mes Mémoires.

Nous verrons même bientôt les quatre Cantons ſoufler de nouveau le feu de la diſcorde, & en embraſer tout le Canada. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on prit alors les meſures les plus ſages pour conſerver du moins les Agniers dans notre alliance, & pour gagner ce Canton à JESUS-CHRIST.

Le P. Jogues fait deux voyages aux Iroquois.

Le P. Jogues y avoit ſémé le grain de la parole pendant ſa captivité ; il en ſçavoit la Langue ; il ſouhaittoit avec ardeur de profiter de la paix, pour y prêcher publiquement l'Evangile ; & il obtint ſans peine la permiſſion d'accompagner les derniers Députés, lorſqu'ils s'en retournerent chez eux ; mais le Gouverneur Général exigea de lui qu'après qu'on auroit réuſſi à comprendre tous les Cantons dans le Traité, il reviendroit lui rendre compte des diſpoſitions, où il auroit trouvé toute la Nation Iroquoiſe. Je trouve même dans quelques Mémoires que les Algonquins jugerent que dans ce premier voyage le Miſſionnaire ne devoit point paroître avec ſon habit, ni parler de Religion, & que leur avis fut ſuivi.

Quoiqu'il en ſoit, le Serviteur de Dieu s'embarqua le ſeiziéme de May, accompagné du Sieur BOURDON, un des principaux Habitans de Quebec, & deux Algonquins les ſuivirent dans un autre Canot chargé de préſens pour diſtribuer dans les Cantons Iroquois au nom de leur Nation. Le cinquiéme de Juin ils arriverent à la premiere Bourgade des Agniers, où ils furent reçus avec de grandes démonſtrations d'une amitié ſincére : le P. Jogues y fut reconnu par quelques-uns de ceux, qui l'avoient le plus maltraitté, & qui lui firent mille careſſes. Je ne ſçai pas ce qui arriva enſuite ; mais il eſt certain que ce Miſſionnaire ne paſſa point le Canton d'Agnier, & qu'il y laiſſa ſon cofre, en diſant qu'il y vouloit fixer ſa demeure, & qu'il ne tarderoit pas à revenir.

Il reprit enſuite la route du Fort de Richelieu, où il arriva le vintſept du même mois. Il y rencontra M. de Montmagny, auquel il aſſûra qu'on pouvoit compter ſur les Agniers ; mais il eſt à croire que ce Gouverneur ne fit pas plus de fond, qu'il ne devoit, ſur ſon témoignage : il étoit trop éclairé pour ne pas comprendre qu'un Religieux dans la diſpoſition, où étoit le P. Jogues, voyoit dans ces Sauvages tout ce qu'il ſouhaitoit d'y voir, & n'avoit point d'autres raiſons pour les croire ſincérement revenus à notre égard, que l'extrême paſſion, & l'eſperance d'en faire des Chrétiens. Toutefois quelque repugnance qu'il eût à expoſer au caprice d'un Peuple inconſtant, un

1646. Homme, qui en avoit été trop maltraité, pour en être jamais regardé de bon œil, il consentit qu'il dégageât sa parole.

Les hostilités recommencent entre les Iroquois & les Hurons.

Le Serviteur de Dieu au comble de ses vœux, & s'imaginant déja voir les Iroquois se présenter en foule pour être instruits de nos Mysteres, partit le vintquatriéme de Septembre, accompagné de quelques Sauvages & d'un François. On apprit peu de tems après que les hostilités avoient recommencé entre les Iroquois Supérieurs, & les Hurons. On appelle Iroquois Supérieurs les quatre Cantons, qui n'avoient pas été compris dans le Traité de paix; les Iroquois Inférieurs sont les seuls Agniers, quelques-uns y joignent le Canton d'Onneyouth; mais pour bien entendre ce que nous avons à dire de cette Nation, qui a tant de part à l'Histoire, que j'écris, il est nécessaire de bien connoître la situation & la nature du Pays, qu'elle occupe, & les cinq Cantons, qui la composent.

Etenduë & situation du Pays des Iroquois.

Le Pays des Iroquois s'étend entre les 41. & 44. dégrés d'élévation du Pole, environ soixante & dix, ou quatre-vint lieuës de l'Orient à l'Occident, depuis le haut de la Riviere, qui a porté successivement leur nom, celui de Richelieu, & celui de Sorel, c'est-à-dire, depuis le Lac du S. Sacrement jusqu'à Niagara; & un peu plus de quarante lieuës du Septentrion au Midi, ou plûtôt de l'Orient d'été au Couchant d'hyver, depuis la source de la petite Riviere des Agniers, jusqu'à l'Ohio. Ainsi il a pour bornes au Midi cette derniere Riviere & la Pensylvanie, à l'Occident le Lac Ontario; le Lac Erié au Couchant d'été; au Septentrion le Lac du S. Sacrement & le Fleuve S. Laurent; enfin la Nouvelle York, partie au Midi, & partie à l'Orient d'hyver. Il est arrosé de plusieurs Rivieres, son terroir est inégal en quelques endroits, mais généralement parlant il est très-fertile.

Origine de leur nom.

Le Canton d'Agnier est le plus septentrionnal de tous, & le plus proche de la Nouvelle York: ceux d'Onneyouth, d'Onnantagué (*a*), de Goyogouin (*b*), & de Tsonnouthouan se suivent dans l'ordre, où je viens de les nommer, en allant toujours à l'Occident, tirant un peu sur le Couchant d'hyver; & c'est ce qui leur a fait donner le nom de Cantons Supérieurs, à moins qu'on ne prétende qu'ils ont été ainsi nommés, parce qu'on les rencontre en cet ordre en remontant le Fleuve S. Laurent, & le Lac Ontario, que ce Fleuve traverse. Le nom d'Iroquois est purement François, & a été formé du terme *Hiro*, ou

(*a*) On prononce Onnontaké. (*b*) Oyogouin.

Hero, qui ſignifie, *J'ai dit :* & par lequel ces Sauvages finiſſent tous leurs diſcours, comme les Latins faiſoient autrefois par leur *Dixi ;* & de *Koué*, qui eſt un cri, tantôt de triſteſſe, lorſqu'on le prononce en traînant, & tantôt de joye, quand on le prononce plus court. Leur nom propre eſt *Agonnonſionni*, qui veut dire *Faiſeurs de Cabannes ;* parce qu'ils les bâtiſſent beaucoup plus ſolides, que la plûpart des autres Sauvages. 1646.

Ce que chaque Canton a de particulier.

Dans le Canton d'Agnier, qui, au tems, dont nous parlons, étoit le plus peuplé de tous, une jolie Riviere ſerpente agréablement l'eſpace de ſept à huit lieuës entre deux belles prairies. Celui d'Onnontagué a un fort beau Lac, appellé *Gannentaha*, aux environs duquel il y a pluſieurs Fontaines ſalées, & dont les bords ſont toujours couverts d'un très-beau ſel. Deux lieuës plus loin, en tirant vers le Canton de Goyogouin, on trouve une ſource, dont l'eau eſt blanche comme du lait, d'une odeur très-forte, & qui étant miſe ſur le feu, ſe réſout en une eſpéce de ſel auſſi mordicant, que la pierre cauſtique. Tout ce canton eſt charmant, & la terre y eſt propre à tout.

Celui d'Onneyouth ſitué entre Agnier & Onnontagué, n'eſt en rien inférieur ni à l'un ni à l'autre ; mais le Canton de Goyogouin l'emporte ſur tous pour la bonté du terroir, & pour la douceur du climat : les Habitans s'en reſſentent même un peu, & ont toujours paru les plus traitables de tous les Iroquois. Enfin dans la grande étendue du Pays, qu'occupent les Tſonnonthouans, il y a des endroits charmans, & généralement parlant le terrein y eſt bon. On y a, dit-on, découvert une terre, de laquelle, après qu'on l'a bien lavée, on tire un ſoufre très-pur ; & dans le même endroit une Fontaine, dont l'eau, quand elle a bien boüilli, ſe convertit auſſi en ſoufre. On ajoûte que cette eau s'enflamme d'elle-même, quand on l'agite avec violence (*a*). Plus loin, en approchant du Pays des anciens Eriez, on voit une eau dormante, épaiſſe & huileuſe, qui prend feu, comme fait l'Eau-de-vie.

J'ai parlé ailleurs de la Baye des Goyogouins, de celle des Tſonnonthouans, & du grand Marais, qui eſt de ce dernier Canton, comme de lieux, qui m'ont paru délicieux. Je puis ajoûter que dans tout le Pays, que j'ai cottoyé depuis la Riviere d'Onnontagué juſqu'à la Riviere de Niagara, je n'y ai aperçu que des terres fertiles, bien boiſées, & bien arroſées ; à la réſerve de quelques liſieres de ſables, qui n'ont point de profondeur ;

(*a*) Il y en a une toute ſemblable à ſix lieuës de Grenoble.

1646. mais il ſe peut faire que les endroits, où je n'ai point débarqué, ne ſoient pas de même.

Des Arbres fruitiers.

Dans toute l'étenduë des cinq Cantons on peut cultiver avec ſuccès tous nos arbres fruitiers d'Europe, pluſieurs y viennent d'eux-mêmes ſans culture, & on y en trouve d'autres, qui nous étoient inconnus. Les Forêts y ſont remplies de Châtaigniers, & de Noyers de deux ſortes; les uns portent un fruit fort doux, celui des autres eſt très-amer; mais en le faiſant paſſer par les cendres, on en tire une bonne huile par le moyen du moulin, du feu & de l'eau, de la même maniere, que nous en tirons du Tourneſol. Il y a en pluſieurs endroits des cériſes ſans noyau, fort bonnes à manger; un arbre, dont la fleur reſſemble à nos Lys blancs, dont le fruit eſt de la groſſeur, & a la couleur d'un abricot, le goût & l'odeur d'un citron.

On y voit un Citronnier ſauvage, qui n'eſt qu'une plante: ſon fruit, gros comme une orange de la Chine, eſt très-agréable au goût, & très-rafraîchiſſant. Il ſort du milieu de deux feüilles, qui ont la figure d'un cœur; mais la racine de cette plante eſt un poiſon. Il y a des Pommiers, dont les pommes ont la figure d'un œuf d'Oye, & dont la graine eſt une eſpéce de féve. Ce fruit eſt odoriferant, & fort délicat: c'eſt un arbre nain, qui demande une terre graſſe & moüillée. Les Iroquois l'ont tiré du Pays des Eriez. Ils en ont auſſi apporté une plante, que nous avons nommé *Plante univerſelle*, & dont les feuilles broyées referment toutes ſortes de playes. Ces feüilles ſont de la largeur de la main, & ont la figure d'une fleur de Lys. La racine de cette plante a l'odeur du Laurier. Ces Sauvages ont quantité d'autres racines propres à la teinture, & dont quelques-unes font des couleurs très-vives.

Des animaux & des diamans.

Outre les Serpens à ſonnette, qu'on trouve chez les Iroquois, comme dans toutes les Provinces un peu Méridionnales de l'Amérique Septentrionnale, on y voit un Serpent noir, qui monte ſur les arbres, & qui n'eſt point venimeux. Ce Reptile a un Ennemi mortel, qui ne paroît pas digne de lui, & qui néanmoins lui fait une cruelle guerre, c'eſt un petit Oiſeau, qui fond ſur lui, dès qu'il l'aperçoit, & d'un coup de bec le renverſe mort. Les Aſpics de ces Cantons ſont beaucoup plus longs que les nôtres: on y voit des Tigres de couleur de petit gris, qui ne ſont point mouchetés; ils ont la queuë fort longue, & donnent la chaſſe aux Porcs épis. Les Iroquois les tuent plus ſouvent ſur les arbres, qu'à terre. Ils

1646.

ſont bons à manger, au jugement même des François, qui en eſtiment la chair autant que celle du Mouton. Quelques-uns ont le poil rougeâtre, tous l'ont très-fin, & leurs peaux ſont de très-bonnes fourures.

Mais la plus fine Pelleterie de ce Pays eſt la peau de l'Ecureuil noir. Cet animal eſt gros comme un Chat de trois mois, d'une grande vivacité, fort doux, & très-facile à apprivoiſer. Les Iroquois en font des robes, qu'ils vendent juſqu'à ſept ou huit piſtoles. Les Tourtes ſont là, comme par tout ailleurs, des Oiſeaux de paſſage. Un Miſſionnaire a obſervé dans un Canton Iroquois que tous les matins depuis ſix heures juſqu'à onze, on voit au-deſſus d'une gorge de Riviere large d'un quart de lieuë, l'air preſqu'entiérement obſcurci par la quantité de ces Oiſeaux, qu'enſuite ils vont tous ſe jetter dans une grande Mare, qui en eſt proche, pour s'y baigner: après quoi ils diſparoiſſent. Il ajoûte qu'alors on ne voit que des mâles, & que l'après-diner les femelles viennent faire la même manœuvre. Enfin on trouve dans le Pays des Iroquois des pierres, qui renferment des diamans, dont quelques-uns ſont tout taillés, & quelquefois de prix. Je reviens aux nouvelles hoſtilités, qui rallumerent en peu de tems un feu, qui avoit tant coûté à éteindre, ou plûtôt, qui n'étoit que caché ſous la cendre.

Les Iroquois attaquent un Village Huron.

Les Iroquois furent les aggreſſeurs. Une trouppe de leurs Braves s'étoit approchée d'un Village Huron, dans le deſſein d'y faire des Priſonniers: ils trouverent qu'on y étoit ſur ſes gardes; mais ils ne purent ſe réſoudre à ſe retirer, ſans avoir rien fait. Ils ſe cacherent dans un Bois, & y paſſerent la nuit, pendant laquelle un Huron, poſté ſur une maniere de redoute, fit grand bruit pour montrer qu'il ne dormoit pas. Vers le point du jour il ceſſa de crier: auſſi-tôt deux Iroquois ſe détachent, & s'étant coulés juſqu'au pied de la Paliſſade, ils y demeurent quelque tems pour voir s'ils n'entendront plus rien. Perſonne ne souflant, un des deux monte ſur la redoute, y aperçoit deux Hommes, qui dorment profondément, donne à l'un un grand coup de hache ſur la tête, leve à l'autre la chevelure, & s'enfuit.

Belle action de trois Hurons.

Le premier mourut ſur le champ; au bruit, que fit le ſecond, tout le Village fut en rumeur. On accourt, on trouve deux Hommes étendus, l'un ſans vie, & l'autre perdant tout ſon ſang. La jeuneſſe fut à l'inſtant ſur pied, elle ſuivit lontems les

1646. traces de l'Ennemi ; mais il avoit trop d'avance, & elle ne put le joindre. Les Hurons eurent bientôt leur revanche. Trois Guerriers se mirent en campagne, & après vint jours de marche arriverent à un Village des Tsonnonthouans. Il étoit nuit, toutes les Cabannes étoient fermées, & tout le monde dormoit. Nos Aventuriers s'aviserent de percer une Cabanne par le côté : ils y entrerent sans que personne s'éveillât, ils y allumerent du feu, & à la lueur de la flamme chacun choisit son Homme, le tua, & lui enleva la chevelure. Ils mirent ensuite le feu à la Cabanne, & gagnerent au pied. Ils furent poursuivis, mais inutilement, ils arriverent dans leur Village avec les marques de leur victoire.

Progrès de la Religion pendant la paix.

Les Missionnaires voyoient avec bien du regret ces indices d'une paix expirante. Ils avoient si bien profité du peu de tems, qu'elle avoit duré, que le Christianisme pouvoit déja être regardé comme la Religion dominante parmi les Hurons. L'Evangile commençoit aussi à être connu de plusieurs autres Peuples, qui en avoient la principale obligation aux Hurons mêmes, & les Sauvages voisins de Quebec & de Montreal ne faisoient pas moins paroître de zéle. Il ne se passoit point d'année qu'ils ne fournîssent à leurs Pasteurs de nouvelles occasions de faire chanter les loüanges de Dieu dans quelque Langue, dans laquelle on n'avoit point encore prononcé son saint Nom ; mais les Iroquois ne tarderent pas à troubler ce calme si nécessaire à la propagation de la Foy, & à l'affermissement de la Colonie, où tout étoit dans l'inaction, faute de secours.

Le P. Jogues retournant aux Iroquois, est abandonné par ses Conducteurs.

Le P. Jogues n'avoit pas été lontems sans se désabuser des bonnes intentions, où il s'étoit imaginé qu'étoient ces Barbaces. Avant même que de se livrer à ceux, qui devoient le conduire dans le lieu destiné à sa résidence, soit pressentiment, soit conjecture fondée sur de nouvelles lumieres plus sûres que les précédentes, dans les derniers adieux, qu'il fit de bouche à Quebec, & dans ses lettres à ses amis de France, il s'expliqua en Homme, qui ne comptoit pas d'aller chez les Agniers pour les convertir, mais qui avoit une sorte d'assûrance d'y consommer dans peu son sacrifice. Il en eut bientôt des preuves, qui ne pouvoient pas être équivoques. Il avoit à peine passé les Trois Rivieres, qu'il se vit abandonné de tous ses Conducteurs : il resta seul avec un jeune François, nommé LA LANDE, fort embarrassé comment il pourroit continuer sa route.

Tout autre que lui seroit retourné sur ses pas, & la pru-

1646.

De quelle maniere il est reçu.

dence sembloit le demander : mais les Saints en ont une, qui n'est pas selon les régles ordinaires, & qu'il faut du moins respecter. Dans la persuasion, où étoit le Serviteur de Dieu, qu'il devoit arroser de son sang une Terre, qui produiroit des Saints, il n'étoit pas Homme à reculer au moment, qu'il commençoit à voir que tout se disposoit à l'accomplissement de ses vœux. Il poursuivit donc son chemin, & gagna avec bien de la peine un Village Iroquois, où il fut reçu, à peu de choses près, comme s'il eût été Prisonnier de guerre. Lui & son Compagnon furent mis presque nuds, & on ne leur épargna ni les coups de poing, ni les bastonnades.

Ce qui avoit indisposé les Iroquois contre lui.

On n'a jamais bien sçu le motif d'un changement si étrange. Deux lettres écrittes de la Nouvelle Belgique, l'une par le Gouverneur même à M. de Montmagny ; l'autre par un Particulier au Sieur Bourdon, qui avoit accompagné le P. Jogues l'année précédente, après avoir rapporté quelques circonstances de la mort du St. Missionnaire, l'attribuent à la persuasion, où étoient les Iroquois, qu'il avoit laissé le diable dans leur Pays. La lettre au Sieur Bourdon ajoûtoit que cette perfidie étoit l'ouvrage de la seule Tribu de l'*Ours ;* que celles du *Loup* & de la *Tortuë* avoient fait tout leur possible pour sauver la vie aux deux François, jusqu'à dire aux premiers : „ Tuez-nous plûtôt que de massacrer ainsi des personnes, qui ne nous ont fait aucun mal, & qui viennent chez nous sur la foy d'un Traité „. Dans toutes les deux on avertissoit le Général que le dessein des Iroquois étoit de le surprendre lui-même, & que quatre cent Hommes étoient prêts à partir pour fondre en même tems dans la Colonie Françoise.

Il y a donc bien de l'apparence que ce Peuple avoit pris des Ouvriers de l'Evangile les mêmes ombrages, qu'en avoient conçu les Hurons dans le commencement ; & ce qui fortifie cette conjecture, c'est que cette année-là les maladies ayant fait de grands ravages dans le Canton d'Agnier, & les vers y ayant rongé presque tous les grains, la multitude se persuada que ces malheurs étoient l'effet d'un sort, que le P. Jogues leur avoit laissé dans son cofre. Quelques Hurons Idolâtres, qui s'étoient établis dans ce même Canton, & qui y avoient apporté leurs anciens préjugés contre la Religion Chrétienne, ne manquoient aussi aucune occasion de les communiquer aux Iroquois ; ils saisirent d'abord celle-ci, & firent observer aux Agniers que les désastres, dont ils se plaignoient, avoient

1646. commencé précisément dans le tems, qu'ils avoient demandé des Missionnaires.

Sa mort.

Quoiqu'il en soit, l'Homme Apostolique se voyant accueilli de la maniere, que je viens de dire, demanda si depuis son départ il étoit arrivé quelque chose, qui eût indisposé la Nation contre lui? Toute la réponse, qu'on lui fit, fut qu'il étoit condamné à mort avec son Compagnon, qu'ils ne seroient pourtant pas brûlés, mais frappés avec la hache; & que leurs têtes seroient posées sur les Palissades, afin que si quelques François passoient par le Village, ils pussent les reconnoître. Le Serviteur de Dieu eut beau leur remettre devant les yeux l'indignité d'un tel procédé; la confiance, avec laquelle il étoit venu se livrer entre leurs mains; les invitations, qu'ils lui avoient faites pour l'engager à vivre avec eux; les paroles, qu'ils lui avoient si solemnellement données; la maniere, dont les François en avoient usé à leur égard, leurs Traités, leurs sermens, & le peu, qu'il y avoit à gagner pour eux dans la guerre, où ils alloient se replonger; un sombre & affreux silence lui fit connoître qu'il parloit en vain; aussi ne songea-t-il plus qu'à se préparer à la mort, & à y disposer le jeune Homme, qui s'étoit attaché à lui.

Tout le jour suivant, qui étoit le dix-septiéme d'Octobre, on ne leur dit mot jusqu'au soir. Alors un Huron vint prendre le P. Jogues, pour le mener dans sa Cabanne, sous prétexte de lui donner à manger; car ni lui, ni son Compagnon n'avoient encore rien pris de la journée. Il le suivit, & comme il entroit dans sa Cabanne, un Iroquois, qui s'étoit caché derriere la porte, lui déchargea un grand coup de hache sur la tête, & le renversa mort à ses pieds. La Lande eut le même sort un moment après; on leur coupa ensuite la tête, on les exposa sur la Palissade, & les corps furent jettés dans la Riviere.

Son meurtrier se convertit.

Telle fut la fin d'un Homme, dont bien des années après les Iroquois mêmes ne pouvoient se lasser d'admirer les vertus & le courage. Son Meurtrier tomba l'année suivante entre les mains des François, qui le livrerent aux Algonquins. Ceux-ci le brûlerent; mais il y a bien de l'apparence que le saint Martyr ne l'abandonna point pendant ces derniers momens, car il mourut Chrétien. On a publié plusieurs graces obtenuës par l'intercession du P. Jogues, & on peut dire que le siécle précédent a donné à l'Eglise peu de Saints d'un caractére plus

marqué ; mais je laiſſe le détail de ces merveilles à ceux, qui entreprendront d'écrire l'Hiſtoire de ſa vie.

Les Agniers recommencent la guerre.

Les Agniers, en violant ainſi le droit des Gens, s'étoient bien attendu que toutes les Nations ſe réuniroient pour leur faire la guerre ; ils crurent devoir les prévenir, & ils ſe mirent de toutes parts en campagne, avant qu'on pût être informé de ce qui venoit de ſe paſſer chex eux. Un de leurs Partis rencontra Pieskaret ſeul, & n'oſa l'attaquer. Ils étoient perſuadés qu'il auroit tué au moins la moitié de ce qu'ils étoient, comme il lui étoit déja arrivé pluſieurs fois. Ils n'eurent pas de honte de l'aborder comme ami, & tandis qu'il ne ſe défioit de rien, de le percer par derriere. D'autres ayant appris où pluſieurs Sauvages Chrétiens s'étoient joints pour chaſſer, tomberent inopinément ſur eux, en tuerent quelques-uns, en firent pluſieurs Priſonniers, & exercerent ſur eux des cruautés inouïes.

La haine contre le Chriſtianiſme redoubla dès lors la fureur de ces Barbares, & fit de vrais Martyrs de ceux d'entre les Fidéles, qui tomberent entre leurs mains : l'âge & le ſexe ne garantirent pas même du feu, comme auparavant, & on aſſûre que dans l'occaſion, dont je parle, ils crucifierent un Enfant de trois ans, & le laiſſerent expirer dans les douleurs. Supplice inoüi juſques-là parmi ces Peuples, & qui ne peut guére s'attribuer qu'à la rage, dont ils étoient remplis contre la Religion d'un Dieu mort en Croix, qu'on leur avoit prêchée. Les premiers avis de ces hoſtilités furent donnés aux François par des Femmes Algonquines, qui s'étoient ſauvées d'entre les mains de leurs Bourreaux, avec une réſolution & un courage, qu'on auroit admirés dans les plus braves Hommes du Monde. Il y en eut une entr'autres, dont l'Hiſtoire mérite d'être connuë.

Hiſtoire ſinguliere d'une Algonquine, qui ſe ſauva des mains des Iroquois.

Il y avoit dix jours, qu'elle étoit Priſonniere dans un Village du Canton d'Agnier, & elle avoit ignoré juſques-là quel devoit être ſon ſort. Elle avoit néanmoins plus de ſujet de craindre, que d'eſperer, parce qu'à ſon entrée dans ce Village on l'avoit miſe toute nuë, & qu'elle n'avoit jamais pu obtenir la moindre choſe pour ſe couvrir. Une nuit, qu'elle étoit couchée à l'ordinaire dans une Cabanne, attachée par les pieds & par les mains avec des cordes à autant de picquets, & environnée de Sauvages, qui s'étoient couchés ſur les cordes, elle s'aperçut que tous dormoient d'un profond ſommeil. Elle eſſaya auſſi-tôt de dégager une de ſes mains, & y ayant

1646. réuſſi, il ne lui fut pas difficile d'achever de ſe délier tout-à-fait.

Elle ſe leve enſuite, va doucement à la porte de la Cabanne, y prend une hache, en caſſe la tête à celui, qui ſe trouve le plus près ſous ſa main, & ſe jette dans le creux d'un arbre aſſez ſpacieux pour la cacher toute entiére, & qu'elle avoit remarqué fort proche de la Cabanne. Au bruit, que fit le mourant, tout le Village fut bientôt éveillé, & comme on ne douta point que la Captive n'eût gagné au pied, toute la Jeuneſſe ſe mit à ſes trouſſes. Elle voyoit tout ce mouvement de ſa retraitte, & elle obſerva que tous ceux, qui couroient après elle, alloient du même côté, que tous les autres étoient reſtés dans leurs Cabannes, & qu'il n'y avoit perſonne autour de ſon arbre : elle en ſortit ſur le champ, & prenant ſa courſe du côté oppoſé à celui, par où on la cherchoit, elle gagna la Forêt, ſans être apperçuë.

Tout le reſte de la nuit on ne s'aviſa point d'aller de ce côté-là, mais le jour venu, on reconnut ſes piſtes, & on les ſuivit. L'avance, qu'elle avoit, lui donna deux jours ſur ſes Ennemis ; le troiſiéme elle entendit du bruit. Elle ſe trouvoit ſur le bord d'un Etang, elle s'y jetta juſqu'au cou, & dans le moment, qu'elle aperçut les Iroquois, elle ſe plongea tout-à-fait dans l'eau derriere des joncs, à la faveur deſquels il lui étoit aiſé de mettre de tems en tems la tête hors de l'eau pour reſpirer, & pour obſerver ce qui ſe paſſoit. Elle remarqua qu'après que les Ennemis eurent bien regardé de toutes parts, ils retournerent ſur leurs pas. Elle les laiſſa s'éloigner un peu, puis elle traverſa le Marais, & continua ſa route.

Elle marcha trente-cinq jours, ne vivant que de fruits ſauvages & de racines. Enfin elle ſe trouva au bord du Fleuve S. Laurent, un peu au-deſſus du Lac de S. Pierre ; & n'oſant reſter aux environs de la Riviere de Richelieu, de peur d'y rencontrer quelque Parti Iroquois, elle fit à la hâte une eſpéce de Cajeu, pour traverſer le Fleuve. Comme elle approchoit des Trois Rivieres, ſans trop ſçavoir encore où elle étoit, elle découvrit un Canot, & dans la crainte que ce ne fuſſent des Iroquois, elle s'enfonça dans le plus épais du Bois, où elle reſta juſqu'au coucher du Soleil. Elle ſe rapprocha enſuite du Fleuve, & un moment après elle aperçut le Fort des Trois Rivieres.

Preſqu'en même tems elle fut découverte par des Hurons,

1646.

qu'elle reconnut. Elle se cacha aussi-tôt derriere un buisson, & leur cria qu'elle étoit dans un état, qui ne lui permettoit pas de se montrer, & qu'elle les prioit de lui donner de quoi se couvrir. Ils lui jetterent une robe, dont elle s'envelopa, alors elle s'approcha, & fut conduite au Fort, où le recit, qu'elle fit de son aventure, eut bien de la peine à trouver croyance; mais on eut dans la suite tant d'exemples pareils, qu'à la fin on ne fut plus surpris de rien en ce genre. On comprit du moins que la crainte de la mort, ou des supplices, peut faire entreprendre & exécuter aux personnes les plus foibles, des choses, dont les plus forts n'auroient jamais pu sans cela se croire capables.

Tandis que les Iroquois perdoient par leur perfidie l'occasion, que le Ciel leur avoit ménagée d'avoir part à ses graces, & recommençoient leurs ravages contre nos Alliés, & leurs hostilités dans la Colonie Françoise, une autre Nation, qui ne le céde à aucune autre de ce Continent en valeur, qui les surpasse toutes en douceur & en docilité, & qui étoit alors assez nombreuse, se présenta d'elle-même pour grossir le troupeau des Fidéles Sauvages, & par sa conversion au Christianisme devint pour la Nouvelle France une barriere, que tous ses Ennemis n'ont jamais pu forcer.

Qui étoient les Abénaquis.

Je parle des Abénaquis. J'ai remarqué ailleurs que ce Peuple habitoit cette partie Méridionnale de la Nouvelle France, qui s'étend depuis Pentagoet jusqu'à la Nouvelle Angleterre, & qu'on appelloit *Canibas*, ceux de cette Nation, qui occupoient les environs du Kinibequi. Il est arrivé dans la suite que la nécessité, où ils se sont trouvés de se défendre contre les Anglois & contre leurs Alliés, les ayant obligés de s'unir avec les *Etechemins*, ou *Malecites*, voisins de la Riviere de Pentagoet, & les Micmaks, ou Souriquois, Habitans naturels de l'Acadie, & de toute la Côte Orientale du Canada; l'étroitte liaison, qui se forma entre ces trois Nations, leur attachement à nos intérêts & à la Religion Chrétienne, & le grand rapport, qu'ont les Langues des unes avec celles des autres, les ont fait comprendre assez communément sous le nom général de *Nations Abénaquises*, & je me conformerai dans la suite à cet usage, lorsqu'il ne sera pas nécessaire de distinguer ces Peuples les uns des autres.

Ils demandent, & obtiennent un

Plusieurs Canibas fréquentoient depuis quelque tems à Sylleri, & quelques-uns même y avoient été baptisés. De retour

1646. chez eux, ils inspirerent à leurs Compatriotes le desir de les imiter, & toute la Nation députa vers le Gouverneur Général, & le Supérieur des Jesuites, pour leur demander un Missionnaire. Un Peuple en reputation de bravoure, & qui par sa situation entre les Anglois & nous, pouvoit dans la suite nous être d'un grand secours, en cas de rupture avec la Nouvelle Angleterre, n'étoit pas une acquisition, qu'on dût négliger; les Députés furent très-bien reçus à Quebec, & le P. Gabriel DREUILLETTES partit avec eux sur la fin du mois d'Août 1646.

Missionnaire.

Leur caractére.

Son voyage fut long & pénible : les Abénaquis, aussi-bien que leurs Voisins, sont fainéans, on n'a jamais bien pu les engager à cultiver la terre, & ils ont encore moins de prévoïance pour l'avenir, que les autres Sauvages ; d'où il arrive qu'il en est peu, avec lesquels il y ait plus a souffrir de la faim, & du manquement des choses les plus nécessaires à la vie. Mais leur affection pour leurs Missionnaires, la bonté de leur caractére, leur attachement sincére pour les François, les services essentiels, qu'ils ont rendus à la Nouvelle France, qui ne subsisteroit peut-être pas aujourd'hui, si elle ne les avoit eus pour les opposer aux Iroquois & aux Anglois, & plus encore que tout cela leur constance inébranlable dans la Foy, ont beaucoup adouci aux Ouvriers Evangeliques les rigueurs d'une si pénible Mission.

Accueil, que les PP. Capucins font au P. Dreuillettes.

Le P. Dreuillettes trouva sur les bords du Kinibequi des PP. Capucins, qui y avoient un Hospice; ces Religieux avoient encore une Maison à Pentagoët, & ils servoient d'Aumôniers, non-seulement aux François établis sur toute cette Côte, & sur celle de l'Acadie, mais encore à ceux, que le commerce y attiroit. Ils reçurent le Missionnaire Jesuite avec beaucoup de joye, & toute la cordialité possible. Ils souhaittoient depuis lontems de voir des Missions établies parmi les Sauvages de ces quartiers-là, qu'ils jugeoient très-propres au Royaume de Dieu, & ils avoient même eu la pensée de faire le voyage de Quebec, pour engager les PP. de la Compagnie à ne pas laisser plus lontems en friche une Terre si bien préparée à recevoir la semence de la Foy.

Ses premiers travaux parmi les Abénaquis.

1647. Le P. Dreuillettes employa tout l'hyver & le printems à visiter les differentes Bourgades de cette Contrée, baptisa quantité d'Enfans & quelques Adultes moribonds, & trouva par tout un grand désir d'être instruit. Des Jongleurs mêmes se déclarerent ses Disciples, & brûlerent tout ce qui avoit servi à leurs

1646.

leurs sortiléges : enfin la moisson lui parut mûre & abondante, ce qui l'obligea, quand les chemins furent redevenus pratiquables, de reprendre la route de Quebec, pour exposer à son Supérieur l'état, où il avoit trouvé les choses parmi les Nations Abénaquises. Sur son raport on prit des mésures pour l'Etablissement d'une Mission, qui promettoit les mêmes fruits de bénédiction, qu'on recueilloit déja dans les plus florissantes, & où l'on esperoit travailler d'autant plus heureusement, qu'on n'y auroit rien à craindre de la part des Iroquois.

M. de Montmagny est rappellé.

Les affaires de la Nouvelle France étoient en ces termes, lorsque le Chevalier de Montmagny reçut ordre de remettre son Gouvernement à M. d'Ailleboust, qui commandoit depuis quelque tems aux Trois Rivieres, & de repasser en France. La désobéïssance du Commandeur de Poinci, Gouverneur Général des Isles de l'Amérique, lequel avoit refusé de recevoir le Successeur, que le Roy lui avoit envoyé, s'étoit maintenu dans son Poste malgré la Cour, & donnoit un exemple de rebellion, que quelques Gouverneurs particuliers commençoient à suivre, avoit fait prendre au Conseil de Sa Majesté la résolution de ne plus laisser désormais les Gouverneurs des Colonies plus de trois ans en place, de peur qu'ils ne s'accoûtumassent à regarder comme leur Domaine un Pays, où ils auroient été trop lontems les Maîtres.

Les Loix générales ont leurs inconveniens, & il est fâcheux de se rencontrer dans des circonstances, où il n'est pas possible de remedier par des exceptions, quelquefois nécessaires, à ce qu'elles renferment de préjudiciable au bien public. On ne sçauroit laisser trop lontems un Gouverneur bien choisi à la tête d'un nouvel Etablissement : celui, qui n'a point les talens, que demande un Emploi de cette importance, ou qui a des qualités pernicieuses au service de son Prince, n'en sçauroit être trop tôt retiré ; mais hors le cas d'une incapacité marquée, ou de la juste crainte de prévarication, il ne peut arriver rien de plus nuisible au progrès d'une Colonie, qui n'a pas encore des fondemens bien solides, que de changer si souvent de Chefs ; par la raison que pour lui donner de tels fondemens il est besoin d'une grande uniformité de conduite, qu'il faut suivre des projets, qui ne peuvent mûrir, ou s'exécuter qu'avec le tems, & qu'il est bien rare qu'un nouveau Gouverneur approuve les vûës de celui, qui l'a précédé, & ne croye pas en avoir de meilleures. Son Successeur portera le même jugement des

1646. ſiennes ; ainſi à force de recommencer toujours, une Colonie ne ſortira jamais de l'enfance, ou n'aura que des progrès bien lents. Mais encore une fois il eſt des conjonctures, où la prudence du Prince ne lui permet pas de ſuivre le parti, qui dans le fond ſeroit le plus expédient. Fâcheuſe extrémité, où ſont ſouvent reduits ces Dieux de la Terre, à qui l'impuiſſance, où ils ſe trouvent de ne pouvoir remédier à un mal, que par un autre, eſt bien propre à faire ſentir leur foibleſſe.

Son caractére & celui de ſon Succeſſeur.

Le Chevalier de Montmagny n'avoit donné dans aucun des travers, dont je viens de parler ; au contraire il avoit pris à tâche de ſe modeler ſur ſon Prédéceſſeur, & s'étoit borné à ſuivre, autant qu'il en avoit été le maître, le plan, que M. de Champlain avoit tracé dans ſes Mémoires. Auſſi eſt-il certain que ſi la Compagnie du Canada l'eût ſecondé, il eût mis cette Colonie ſur un très-bon pied, & qu'on lui devoit ſçavoir fort bon gré de l'avoir ſoûtenuë, comme il avoit fait, avec ſi peu de forces. D'ailleurs ſa conduite fut toujours ſi exemplaire, & il fit paroître en toute occaſion tant de ſageſſe, de pieté, de religion, & de déſintéreſſement ; il s'épargna ſi peu, quand il fut queſtion d'agir pour réprimer l'inſolence des Iroquois, & il ſçut ſi bien conſerver ſa dignité dans les conjonctures les plus délicates, qu'il ſe fit également cherir & reſpecter des François & des Sauvages, & que la Cour même le propoſa lontems aux Gouverneurs des nouvelles Colonies, comme un modéle, qu'ils ne pouvoient trop étudier.

Son Succeſſeur étoit un Homme de bien, rempli de religion & de bonne volonté. Il avoit été de la Societé de Montreal, toute compoſée de perſonnes pieuſes & zélées pour la converſion des Infidéles ; il avoit commandé dans cette Iſle pendant un voyage, que M. de Maiſonneuve avoit été obligé de faire en France ; de-là il étoit paſſé au Gouvernement des Trois Rivieres ; ainſi il connoiſſoit parfaitement le Canada, il n'en ignoroit pas les beſoins, & il ne négligea rien de tout ce qui dépendoit de lui pour y pourvoir ; mais comme il ne fut pas mieux ſervi que ceux, qui l'avoient précédé, la Nouvelle France continua ſous ſon Gouvernement d'eſſuyer des malheurs, qu'on ne ſçauroit lui imputer ſans injuſtice.

* * *
* *
*

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SEPTIE'ME.



UEBEC, & toutes les Habitations Françoiſes étoient alors aſſez tranquilles, & les Sauvages domiciliés parmi nous, ou qui venoient y trafiquer, profitoient de ce calme. Le commerce rouloit principalement ſur la Pelleterie, & c'étoit ſurtout aux Trois Rivieres & à Tadouſſac, que les Sauvages ſe rendoient pour la Traitte. La plûpart venoient des quartiers du Nord, & on les inſtruiſoit des vérités Chrétiennes; ils les communiquoient à leurs voiſins, & ils ne manquoient jamais de revenir avec des Proſelytes, qu'on achevoit de diſpoſer au Baptême. Sylleri croiſſoit auſſi tous les jours en Habitans & en ferveur; mais l'Eglise Huronne, quoique la plus nombreuſe de toutes, & la plus féconde en grands exemples de vertus, étoit pour les Ouvriers Evangeliques une ſource continuelle d'inquiétude & d'allarmes. 1648. Etat de la Colonie.

Toutefois cette même année 1648. il parut quelque nouveau rayon d'eſperance que les Hurons & les Iroquois ſe rapprocheroient. Les *Andaſtes*, ou *Andaſtoez*, Peuple alors puiſſant & belliqueux, avoient envoyé offrir du ſecours aux pre- Mauvaiſe manœuvre des Hurons.

1648. miers, qui dans le même tems eurent quelques avantages assez considerables sur leurs Ennemis. L'occasion étoit belle pour reprendre sur les Iroquois la supériorité, qu'ils avoient euë autrefois; mais ils ne voulurent en profiter, que pour se mettre en état de parvenir à une bonne paix, & parce qu'ils n'avoient pas pris les moyens les plus sûrs pour y réüssir, qui étoit de se bien préparer à la guerre, ils furent les dupes de la mauvaise foi & des artifices de leurs Ennemis.

Il y a même bien de l'apparence qu'ils remercierent les Andastes, ou du moins qu'ils ne firent pas ce qu'ils devoient pour profiter des offres de cette Nation, & en effet je ne trouve aucune expédition de ces Sauvages en leur faveur. Ainsi la trop grande confiance des Hurons fut proprement ce qui commença de les affoiblir, & ce qui acheva de les perdre; car tandis qu'ils s'amusoient à négocier avec les Onnontagués, les Agniers, & les Tsonnonthouans tomberent à l'improvîte sur deux grands Partis de chasse de la Bourgade de S. Ignace, & les défirent entiérement. On fut ensuite quelque tems sans entendre parler d'aucune hostilité, & il n'en fallut pas davantage pour replonger les Hurons dans leur premiere sécurité. C'est ce qu'avoient prétendu les Agniers: ils armerent secrettement, & parurent en campagne du côté, où on les attendoit le moins.

Une Bourgade Huronne est détruite par les Agniers.

Le P. Antoine Daniel cultivoit seul tout un Canton, & faisoit sa résidence ordinaire dans la Bourgade de S. Joseph, la premiere, où l'on avoit entrepris d'établir l'Evangile. Le quatriéme de Juillet de grand matin, pendant que ce Religieux célébroit les SS. Mysteres, il entendit un bruit confus de Gens, qui couroient de toutes parts en criant, *On nous tuë.* Il n'y avoit guéres alors dans ce Village que des Vieillards, des Femmes & des Enfans: l'Ennemi en étoit informé, il avoit fait ses approches pendant la nuit, & il fit son attaque au point du jour. Au premier signal, que donnerent les cris des Mourans, la Chapelle se trouva vuide, le Prêtre n'eut que le tems d'achever le Sacrifice, de quitter ses habits Sacerdotaux, de les enfermer avec les Vases sacrés, & de courir à l'endroit, d'où venoit le bruit.

Dès qu'il y fut arrivé, le spectacle le plus triste & le plus affreux s'offrit à ses yeux: ses chers Néophytes massacrés sans résistance; l'Ennemi, comme une trouppe de Loups affamés, qui a trouvé la bergerie ouverte, ne faisant quartier, ni à l'âge

le plus tendre, ni au sexe le plus foible : des Vieillards presque décrépites cherchant un reste de force dans le désespoir, & combattant sans aucune apparence de vaincre : personne en état de faire assez d'effort pour arrêter la premiere fougue des Assaillans. Il s'approcha de ceux, qui paroissoient vouloir du moins mourir les armes à la main, & les avertit de se souvenir que ces Ennemis, qui pouvoient leur ôter la vie du corps, n'avoient aucun pouvoir sur leurs ames, & que pour l'éternité tout dépendoit de mourir dans les sentimens, qu'il leur avoit si souvent inspirés.

Il se vit en même tems environné de Femmes & d'Enfans, que l'on poursuivoit la hache à la main, & qui le conjuroient d'avoir pitié d'eux. Des Infidéles mêmes, dont il n'avoit encore pu vaincre l'obstination, se jetterent à ses pieds, & lui demanderent le Baptême. Il n'y avoit pas un moment à perdre ; l'Homme Apostolique exhorta en peu de mots les uns & les autres à demander à Dieu pardon de leurs péchés, ensuite il trempa un mouchoir dans de l'eau, & baptisa par aspersion ceux, qui se présentoient pour recevoir le Sacrement. Dans ce moment les Palissades furent forcées par tout, & le sang, qui couloit autour de toutes les Cabannes & dans la Place, inspirant une nouvelle fureur aux Victorieux, on ne vit presque plus que des Morts & des Mourans.

Mort héroïque du P. Daniel.

Ceux, à qui l'âge & les forces permettoient de chercher leur salut dans la fuite, firent alors au Missionnaire les instances les plus vives pour l'engager à se sauver avec eux ; mais il le refusa constamment, & se ressouvenant de quelques Malades, dont il avoit differé le Baptême, il courut dans leurs Cabannes, & les baptisa ; il rentra ensuite dans la Chapelle, pour en tirer les Vases sacrés, & les mettre en lieu sûr, aussi-bien que les Ornemens d'Autel. Il donna une absolution générale à quelques-uns, qui l'y étoient venu trouver ; après quoi il ne songea plus qu'à faire à Dieu le sacrifice de sa vie.

Les Iroquois de leur côté ne trouvant plus personne, qui leur résistât, mirent le feu aux Cabannes, & s'approcherent de la Chapelle, poussant des cris affreux. Le Serviteur de Dieu, qui les vit venir, exhorta tous ceux, qui restoient auprès de lui à gagner le Bois, & pour leur en donner le loisir, il sortit au devant de l'Ennemi. Une si grande résolution étonna les Barbares, & les fit reculer de quelques pas. Revenus de leur épouvante, ils environnerent le St. Homme, & n'osant encore

1648. l'approcher, quoiqu'il fût ſeul & ſans armes, ils le percerent de flêches. Il en étoit tout hériſſé, qu'il parloit encore avec une action ſurprénante, tantôt à Dieu, à qui il offroit ſon ſang, répandu pour le Trouppeau, dont il lui avoit confié la garde : tantôt à ſes Meurtriers, à qui il reprochoit leur perfidie, & qu'il menaçoit de la colere du Ciel, en les aſſûrant néanmoins qu'ils trouveroient toujours le Seigneur diſpoſé à les recevoir en grace, s'ils avoient recours à ſa clemence.

Enfin un des plus réſolus s'avança, lui perça la poitrine d'une eſpéce de Pertuiſane, & le fit tomber mort à ſes pieds. Tous ſe jetterent auſſi-tôt ſur ſon corps, & il n'y eut aucun de ces Furieux, qui ne voulût tremper ſes mains dans ſon ſang. Ils le dépoüillerent enſuite, & commirent ſur ce cadavre déchiré & ſanglant mille indignités, puis le jetterent dans la Chapelle, qui étoit déja toute en feu. La Nation Huronne fut inconſolable de la mort de ce Miſſionnaire ; & il n'y eut perſonne dans la Colonie, qui ne le reverât comme une victime de la plus héroïque charité. Sept-cent perſonnes périrent dans ce déſaſtre, & la Bourgade de S. Joſeph ne ſe rétablit plus. Ceux, qui échaperent, & ceux, qui étoient abſens, ſe refugierent à celle de Sainte Marie, qui étoit comme la Métropole du Pays, où ils furent aſſez tranquilles le reſte de cette année, & juſqu'au printems de la ſuivante.

Négociations ſans fruit avec le Nouvelle Angleterre.

A peu prés dans le même tems, que ceci ſe paſſoit chez les Hurons, on vit arriver à Quebec, non ſans quelque étonnement, un Envoyé de la Nouvelle Angleterre, chargé de propoſer une alliance éternelle entre les deux Colonies, indépendemment de toutes les ruptures, qui pourroient ſurvenir entre les deux Couronnes. M. d'Alleboût trouva la propoſition avantageuſe, & de l'avis de ſon Conſeil députa à Baſton le P. Dreuillettes, en qualité de Plénipotentiaire, pour conclurre & ſigner le Traitté ; mais à condition que les Anglois ſe joindroient à nous pour faire la guerre aux Iroquois.

Je ne ſçai pas au juſte quel fut alors le ſuccès de ce premier voyage du Miſſionnaire ; ce qui eſt certain, c'eſt que la négociation, après avoir langui quelque tems, fut repriſe avec plus de chaleur en 1651. C'eſt ce que prouvent les piéces ſuivantes, que l'on garde au dépôt de la Marine, & que j'ai cru devoir tranſcrire ici, parce que ce ſont les ſeuls Mémoires, que j'aye pu découvrir touchant cette affaire. La premiere, eſt une Lettre écritte par le Conſeil de Quebec *aux Commiſ-*

ſionnaires de la Nouvelle Angleterre, & dont voici les propres termes. 1648.

„ Meſſieurs, il y a déja quelques années, que Meſſieurs de Baſton nous ayant propoſé de lier le commerce entre la Nouvelle France & la Nouvelle Angleterre, le Conſeil établi par Sa Majeſté en ce Pays, joignit ſes réponſes aux Lettres, que Monſieur notre Gouverneur avoit écrites en vos Quartiers, dont la teneur étoit, que volontiers nous ſouhaiterions ce commerce, & enſemble l'union des cœurs & des eſprits entre nos Colonies & les vôtres; mais que nous déſirions en même tems entrer en une Ligue offenſive & défenſive avec vous contre les Iroquois, nos Ennemis, qui nous empêcheroient ce commerce, ou du moins le rendroient moins avantageux, & pour vous & pour nous. L'obligation, qu'il nous ſemble, que vous devez avoir à réprimer l'inſolence de ces Sauvages Iroquois, qui tuent les Sokokinois & les Abénaquinois, vos Alliés, & montre la facilité, que vous pouvez avoir dans cette guerre, en nous y prenant comme il faut, ſont deux raiſons, qui nous ont invité à pourſuivre cette affaire avec vous dans votre Cour des Commiſſionnaires. Nous avons ſupplié Monſieur notre Gouverneur de vous en écrire efficacement; celle-ci eſt pour joindre nos diligences aux ſiennes, & pour vous aſſûrer de la diſpoſition de nos cœurs, & de tous ceux de la Nouvelle France pour ce commerce avec la Nouvelle Angleterre, & pour les deſſeins de cette guerre contre les Iroquois, qui doivent être nos communs Ennemis. Outre le Sieur de Dreuillettes, qui cet hyver a déja commencé de négocier pour cette affaire, nous avons été bien aiſes que le Sieur Godefroy, Conſeiller de notre Corps, ait été de la partie. Le mérite de ces deux Députés nous fait eſperer une heureuſe iſſuë de ce deſſein; ils ſont chargés des pouvoirs néceſſaires pour cet effet: c'eſt-à-dire, tant pour noüer efficacement le commerce entre vous & nous, que pour vous ſoulager des dépenſes, qu'il ſera néceſſaire de faire pour la guerre, dont eſt queſtion contre les Sauvages Iroquois. Nous vous ſupplions de les écouter, & d'agir avec eux, comme vous feriez avec nous, dans la franchiſe, qui eſt naturelle aux Anglois, autant qu'à nous autres François. Nous ne pouvons douter que Dieu ne béniſſe vos armes & les nôtres, puiſqu'elles ſeront employées pour la défenſe des Sauvages Chrétiens, tant vos Alliés, que les nôtres, contre des Barbares Infidéles, qui n'ont ni foi, ni Dieu, ni aucune juſtice en

1648. » leur procédé, comme vous pourrez l'apprendre plus au long » desdits Sieurs, nos Députés, qui vous assûreront du désir sincére, que nous avons, que le Ciel aille toujours bénissant vos » Provinces, & vous comble de ses faveurs, Messieurs. Fait en » la Chambre du Conseil établi par le Roy à Quebec en la Nou- » velle France, ce vintiéme de Juin mil six-cent cinquante-un.

La seconde regarde la nomination du Sieur Godefroy, pour traitter conjointement avec le P. Dreuillettes, & porte en titre: *Extrait des Regiſtres de l'ancien Conseil de ce Pays, du vintiéme jour de Juin 1651.* La voici.

» Le Conseil assemblé à neuf heures du matin, où ont assisté » Monsieur le Gouverneur, le R. P. Supérieur, MM. de Mauze, de Godefroy, & Menoil, sur la proposition faite au » Conseil, touchant certaine rescription, faite par MM. du » Conseil en l'année 1648. à Messieurs les Commissionnaires des » Etats de la Nouvelle Angleterre, à ce qu'union fût faite entre » les Colonies de la Nouvelle France & la Nouvelle Angleterre, » pour faire le commerce ensemble. Le Conseil voulant satisfaire à leur demande, a fait & fait nomination du Sieur Gode- » froy, l'un des Conseillers du Conseil établi par Sa Majesté en » ce Pays, pour se transporter, avec le R. P. Dreuillettes, en » ladite Nouvelle Angleterre vers lesdits Sieurs Commissionnaires, pour traiter & agir avec eux, suivant le pouvoir à eux » donné par Messieurs du Conseil, dont copie est insérée à la liasse; comme aussi copie de la Lettre écritte ausdits Sieurs les » Commissionnaires de la Nouvelle Angleterre par Messieurs du » Conseil. Et quant aux marchandises apportées par un nommé » Thomas Yost, sur l'assûrance & la bonne foi du R. P. Dreuillettes, le Conseil a déliberé qu'il seroit envoyé audevant de » lui, & ce pour lui désigner lieu, où il pourra livrer icelles, » & ce en son tems.

» Louis d'Ailleboust, Lieutenant Général pour le Roy, & » Gouverneur de toute la Nouvelle France, &c. Salut. Ayant » été prié & sollicité, tant par les Sauvages Chrétiens, dépendans de notre Gouvernement, que par les Abénaquinois, de- » meurans sur la Riviere de *Kinibequi*, & autres leurs Alliés, » de les proteger contre l'invasion des Iroquois, leurs Ennemis » communs, ainsi qu'il avoit été ci-devant pratiqué par le Sieur » de Montmagny, notre Prédécesseur en ce Gouvernement, » & nous ayant de nouveau remontré que toutes leurs Nations » s'en alloient être entiérement détruittes, si bientôt nous n'y apportions

apportions le remede. Nous, à ces causes, & pour le bien de « 1648.
cette Colonie, & suivant les ordres particuliers, qui nous ont « été donnés de la part de la Reine Regente, Mere du Roy, « de proteger les Sauvages contre leurs dits Ennemis, avons dé- « puté & députons, de l'avis du Conseil établi en ce Pays, & « d'aucuns des plus notables Habitans, les Sieurs Gabriel Dreuil- « lettes, Prédicateur de l'Evangile aux Nations Sauvages, & « Jean Godefroy, l'un des Conseillers dudit Conseil, Ambas- « sadeurs pour eux envers Messieurs de la Nouvelle Angleterre, « pour traiter, soit avec Messieurs les Gouverneurs & Magis- « trats de la Nouvelle Angleterre, soit à la Cour Générale des « Commissionnaires & Députés des Colonies Unies, pour le se- « cours d'Hommes, & de munitions de guerre & de bouche, « pour attaquer par les lieux les plus propres & commodes les- « dits Iroquois; comme aussi pour convenir des articles, qui « seront estimés nécessaires, pour assûrance de ce Traité; & « pour accorder ausdits Sieurs de la Nouvelle Angleterre, le « commerce, qu'ils ont souhaité de nous par leurs Lettres de « l'année 1647. avec les articles, clauses & conditions, qu'ils « verront y faire de besoin, attendant l'arrivée de l'Ambassa- « deur, que nous envoyerons de notre part, pour ratifier & ar- « rêter en derniere fin ce qu'ils auront accordé. Si prions tous « Gouverneurs, Lieutenans Généraux, Capitaines & autres, « de laisser librement passer, &c.

Il y a bien de l'apparence que ce fut la condition de faire la guerre aux Iroquois, qui rompit la négociation, & c'étoit en effet exiger beaucoup des Anglois, assez éloignés des Iroquois pour n'en avoir rien à craindre, & uniquement occupés de leur commerce, & de la culture des Terres. Ce qui est certain, c'est que l'alliance ne se fit pas, du moins sur le pied, qu'elle avoit été proposée. D'autre part les Iroquois ayant été plus de six mois sans rien entreprendre, les Sauvages oublierent encore une fois qu'ils avoient à faire à un Ennemi, contre lequel on ne devoit pas cesser un seul jour d'être sur ses gardes.

Indolence des Hurons.

Par raport aux Hurons, ce n'étoit pas la faute de leurs Missionnaires, s'ils s'endormoient de la sorte; mais ces Religieux ne pouvant gagner sur leurs Néophytes qu'ils prissent pour leur sûreté les précautions, que la prudence exigeoit, redoublerent leurs soins pour achever de les sanctifier, & pour les préparer à tout ce qui pouvoit arriver. Ils les trouverent sur cet article d'une docilité parfaite; ils n'eurent aucune peine à les

1648.

faire entrer dans les ſentimens les plus convenables à la triſte ſituation, où ils ſe reduiſoient eux-mêmes par une indolence & un aveuglement, qu'on ne pouvoit comprendre, & qui n'a peut-être point d'exemple dans l'Hiſtoire. Ce qui conſoloit les Paſteurs, c'eſt qu'ils les voyoient dans l'occaſion braver la mort avec un courage, qui les animoit eux-mêmes à mourir en Héros Chrétiens. Le P. Jogues & le P. Daniel eurent bientôt des Imitateurs, qui acheverent de donner aux Sauvages Chrétiens une grande idée de leur zéle & de leur conſtance. Le ſeiziéme de Mars de l'année 1649. un Parti de mille Iroquois tomba bruſquement avant le jour ſur la Bourgade de S. Ignace; elle étoit aſſez bien fortifiée contre des Sauvages, mais il ne s'y trouvoit alors que quatre-cent Perſonnes, & on n'y faiſoit point de garde: auſſi les Aſſaillans n'eurent-ils point d'autre peine, que celle de mettre le feu aux Paliſſades, & d'égorger des Gens, dont les uns étoient endormis, & les autres n'eurent pas le tems de ſe reconnoître. Il ne ſe ſauva que trois Hommes, & ils allerent donner l'allarme à S. Louis, qui n'étoit pas éloigné.

Deux Bourgades Huronnes détruittes par les Iroquois.

1649.

Auſſitôt les Femmes & les Enfans s'enfuirent dans les Bois, & il ne reſta que quatre-vint Hommes, bien réſolus à ſe défendre juſqu'à la mort, & qui auroient mieux fait de ſe reſerver pour une meilleure occaſion. Il eſt vrai que cette Bourgade avoit un aſſez bon Retranchement, & que les premieres approches de l'Ennemi, qui avoit ſuivi de près les trois Fuyards, lui coûterent cher. Il fut même repouſſé juſqu'à deux fois, mais à la faveur d'un grand feu de mouſqueterie, qui abbattit les plus braves des Aſſiegés, un gros d'Iroquois s'attacha à un endroit de la Paliſſade, y fit brêche, entra dans le Retranchement, & y introduiſit toute la Trouppe: ce ne fut plus alors qu'une boucherie, & tous les Hurons furent bientôt mis hors de combat.

Les PP. de Brebeuf & Lallemant ſont pris.

Ils avoient avec eux les PP. Jean de Brebeuf & Gabriel Lallemant, Neveu des PP. Charles & Jerôme Lallemant, dont nous avons parlé; & ils n'avoient pu engager ni l'un ni l'autre à ſe mettre en lieu de ſûreté. Il eût pourtant été mieux qu'ils ſe fuſſent partagés, & que le P. de Brebeuf eût uſé de ſon autorité pour obliger ſon Compagnon de ſuivre ceux, qui avoient pris la fuite; mais l'exemple tout récent du P. Daniel, & le danger, où étoient un grand nombre de Catéchuménes de mourir ſans Baptême, leur firent croire à tous les deux qu'ils ne de-

voient pas désemparer. Ils prirent donc leur poste chacun à une des extrémités de l'attaque, & ils furent toujours aux endroits les plus exposés, uniquement occupés à baptiser des Mourans, & à encourager les Combattans à n'avoir que Dieu en vûë. 1649.

Enfin tous les Hurons furent tués ou pris, & les deux Missionnaires furent du nombre des derniers. Les Vainqueurs mirent ensuite le feu aux Cabannes, & reprirent avec les Prisonniers & tout le butin, le chemin de S. Ignace, où ils avoient laissé leurs provisions, & un Corps de reserve, pour s'assûrer la retraitte en cas de disgrace. Comme au bruit de ces deux attaques plusieurs Guerriers Hurons étoient accourus, les deux jours suivans se passerent en petits combats, dont la fortune fut assez diverse, & surtout auprès de Sainte Marie, qui n'étoit qu'à une lieuë de Saint Louis.

Divers combats.

Cette Bourgade étoit fort peuplée, plusieurs François y demeuroient avec les Missionnaires, & on y avoit toujours fait assez bonne garde. Deux-cent Iroquois ne laisserent pas de s'en approcher le dix-sept, pour voir quelle contenance on y faisoit, mais s'étant un peu trop avancés, ils tomberent dans une embuscade; on en tua un grand nombre, plusieurs furent pris, & on poursuivit le reste jusqu'à Saint Louis, où le gros du Parti s'étoit cantonné. Les Hurons ne le sçavoient pas, & furent surpris à leur tour: lorsqu'ils y pensoient le moins, ils se virent sept ou huit cent Hommes sur les bras, & nul moyen d'échaper. Ils ne perdirent pourtant pas courage, on se battit tout le jour, & malgré l'inégalité du nombre, l'avantage fut lontems du côté des Hurons. Mais enfin accablés de lassitude, ne pouvant plus tenir leurs armes, reduits à une poignée d'Hommes, la plûpart étant blessés, ils furent tous faits Prisonniers.

C'étoit tout ce qu'il y avoit de plus brave dans la Nation, & la consternation fut grande à Sainte Marie, quand on y apprit leur défaite. On y craignit même de ne pouvoir pas soûtenir l'assaut, si l'Ennemi le tentoit, & tout le jour suivant se passa dans ces cruelles allarmes, d'autant plus que les Iroquois s'étoient déja rapprochés. Pour éviter le malheur, dont on étoit menacé, on eut recours au Ciel, & on s'adressa à Saint Joseph, dont on devoit célébrer la Fête le lendemain. Les vœux de cette multitude affligée furent écoutés, le dix-neuf au matin on eut avis que les Iroquois s'étoient retirés en désordre, comme s'ils eussent été saisis d'une terreur panique. Mais la joye, que causa une retraitte si subite, fut bientôt changée en deüil,

1649. par les affligeantes nouvelles, qu'on apprit des deux Missionnaires, qui avoient été pris le seiziéme.

Les PP. de Brebeuf & Lallemant sont brûlés.

De S^t. Ignace, où j'ai dit qu'on les avoit conduits d'abord, ils avoient été ramenés à S^t. Louis, & ils y furent reçus, comme on a coûtume de recevoir les Prisonniers de guerre; on les épargna même d'autant moins, que leur procès étoit fait, & qu'on avoit résolu de ne les pas mener plus loin. Le P. de Brebeuf, que vint années de travaux, les plus capables de faire mourir tous les sentimens naturels, un caractére d'esprit d'une fermeté à l'épreuve de tout; une vertu nourrie dans la vûe toujours prochaine d'une mort cruelle, & portée jusqu'à en faire l'objet de ses vœux les plus ardens; prévenu d'ailleurs par plus d'un avertissement céleste que ses vœux seroient exaucés, se rioit également & des ménaces & des tortures mêmes: mais la vûë de ses chers Néophytes cruellement traités à ses yeux, répandoit une grande amertume sur la joye, qu'il ressentoit de voir ses esperances accomplies.

Son Compagnon, qui ne faisoit que d'entrer dans la carriere Apostolique, où il avoit apporté plus de courage, que de force, & qui étoit d'une complexion sensible & délicate, fut surtout pour lui jusqu'au dernier soupir un grand sujet de douleur & d'inquiétude. Les Iroquois connurent bien d'abord qu'ils auroient à faire à un Homme, à qui ils n'auroient pas le plaisir de voir échaper la moindre foiblesse, & comme s'ils eussent appréhendé qu'il ne communiquât aux autres son intrépidité, ils le séparerent après quelque tems de la troupe des Prisonniers, le firent monter seul sur un Echafaut, & s'acharnerent de telle sorte sur lui, qu'ils paroissoient hors d'eux-mêmes de rage & de désespoir.

Tout cela n'empêchoit point le Serviteur de Dieu de parler d'une voix forte, tantôt aux Hurons, qui ne le voyoient plus, mais qui pouvoient encore l'entendre; tantôt à ses Bourreaux, qu'il exhortoit à craindre la colere du Ciel, s'ils continuoient à persécuter les Adorateurs du vrai Dieu. Cette liberté étonna les Barbares, & ils en furent choqués, quoiqu'accoûtumés à essuïer les bravades de leurs Prisonniers en semblables occasions. Ils voulurent lui imposer silence, & n'en pouvant venir à bout, ils lui couperent la lévre inférieure, & l'extrémité du nez, lui appliquerent par tout le corps des torches allumées, lui brûlerent les gencives, & enfin lui enfoncerent dans le gosier un fer rougi dans le feu.

1649.

L'invincible Missionnaire se voyant par ce dernier coup la parole interditte, parut avec un visage assûré, & un regard si ferme, qu'il sembloit donner encore la Loy à ses Ennemis. Un moment après on lui amena son Compagnon dans un équipage bien capable de toucher un cœur comme le sien, aussi tendre & aussi compatissant sur les maux d'autrui, qu'il étoit insensible aux siens propres. On avoit mis d'abord le jeune Religieux tout nud, & après l'avoir tourmenté quelque tems, on l'avoit enveloppé depuis les pieds jusqu'à la tête d'écorces de sapin, & on se préparoit à y mettre le feu.

Dès qu'il apperçut le P. de Brebeuf dans l'affreux état, où on l'avoit mis, il fremit d'abord, ensuite lui dit ces paroles de l'Apôtre, *Nous avons été mis en spectacle au Monde, aux Anges, & aux Hommes* (*a*). Le Pere lui répondit par une douce inclination de tête, & dans ce moment le P. Lallemant se trouvant libre, courut se jetter à ses pieds, baisa respectueusement ses playes, & le conjura de redoubler auprès du Seigneur ses prieres, pour lui obtenir la patience, & la Foy, qu'il voyoit, ajoûta-t-il avec beaucoup de confusion, sur le point de lui échaper à tout moment. On le reprit aussitôt, & on mit le feu aux écorces, dont il étoit couvert.

Ses Bourreaux s'arrêterent quelque tems, pour goûter le plaisir de le voir brûler lentement, & d'entendre les soûpirs & les gémissemens, qu'il ne pouvoit s'empêcher de pousser. Ils le laisserent ensuite quelque tems, pour faire rougir des haches de fer, dont ils firent un collier, qu'ils mirent au cou du P. de Brebeuf; mais ce nouveau supplice n'ébranla pas plus le saint Martyr, que n'avoient fait les autres, & comme les Barbares cherchoient quelque nouveau tourment, pour tâcher de vaincre un courage, qui les irritoit; un Huron Apostat se mit à crier qu'il falloit jetter aux deux Missionnaires de l'eau boüillante sur la tête, en punition de ce qu'ils en avoient jetté tant de froide sur celle des autres, & causé par-là tous les malheurs de sa Nation. L'avis fut trouvé bon; on fit boüillir de l'eau, & on la répandit lentement sur la tête des deux Confesseurs de Jesus-Christ.

Cependant la fumée épaisse, qui sortoit des écorces, dont le P. Lallemant étoit revêtu, lui remplissoit la bouche, & il fut assez lontems, sans pouvoir articuler une seule parole. Ses liens étant brûlés, il leva les mains au Ciel, pour implorer

(*a*) 1. Corinth. 4. 9.

1649. le ſecours de celui, qui eſt la force des Foibles, mais on les lui fit baiſſer, en le frappant à grands coups de cordes. Enfin les deux corps n'étant plus qu'une playe, ce ſpectacle bien loin de faire horreur aux Iroquois, les mit de bonne humeur; ils ſe diſoient les uns aux autres que la chair des François devoit être bonne, & ils en couperent ſur l'un & ſur l'autre de grands lambeaux, qu'ils mangerent. Puis ajoûtant la raillerie à la cruauté, ils dirent au P. de Brebeuf, « Tu nous aſſûrois tout à l'heure que plus on ſouffre ſur la Terre, plus on » eſt heureux dans le Ciel; c'eſt par amitié pour toi que nous » nous étudions à augmenter tes ſouffrances, & tu nous en auras » obligation ».

Quelques momens après ils lui enleverent toute la peau de la tête, & comme il reſpiroit encore, un Chef lui ouvrit le côté, d'où le ſang ſortant en abondance, tous les Barbares accoururent pour en boire; après quoi le même, qui avoit fait la playe, découvrit le cœur, l'arracha, & le dévora. Le P. de Brebeuf étoit du Diocèſe de Bayeux, & Oncle du Traducteur de la Pharſale. Il étoit d'une taille avantageuſe, & malgré ſon abſtinence extrême, & vint années du plus pénible Apoſtolat, il avoit aſſez d'emponpoint. Sa vie fut un Héroïſme continuel, & ſa mort fut l'étonnement de ſes Bourreaux mêmes.

Dès qu'il eut expiré, le P. Lallemant fut reconduit dans la Cabanne, où ſon Martyre avoit commencé; il n'eſt pas même certain qu'il ſoit demeuré auprès du P. de Brebeuf juſqu'à ce que celui-ci eût rendu les derniers ſoûpirs; on ne l'avoit amené là, que pour attendrir ſon Compagnon, & amolir, s'il étoit poſſible, le courage de ce Héros. Il eſt au moins conſtant par le témoignage de pluſieurs Iroquois, qui furent Acteurs de cette Tragédie, que ce dernier mourut le ſeize, & qu'il ne fut que trois heures dans le feu, au lieu que le ſupplice du P. Lallemant dura dix-ſept heures, & qu'il ne mourut que le dix-ſept.

Quoiqu'il en ſoit, ſitôt qu'il fut rentré dans ſa Cabanne il reçut au-deſſus de l'oreille gauche, un coup d'hache, qui lui ouvrit le crane, & lui en fit ſortir de la cervelle. On lui arracha enſuite un œil, à la place duquel on mit un charbon ardent; c'eſt tout ce qu'on a pu ſçavoir de ce qui ſe paſſa alors juſqu'à ce qu'il eût expiré; tous ceux, qui aſſiſterent à ſa mort, s'étant contentés de dire qne les Bourreaux s'étoient ſurpaſſés en cruauté. Ils ajoûterent que de tems en tems il jettoit des cris capables de

percer les cœurs les plus durs, & qu'il paroiſſoit quelquefois hors de lui-même; mais qu'auſſi-tôt on le voyoit s'élever au-deſſus de la douleur, & offrir à Dieu ſes ſouffrances avec une ferveur admirable. Ainſi la chair étoit ſouvent foible, & prête à ſuccomber; mais l'eſprit fut toujours prompt à la relever, & la ſoûtint juſqu'au bout. Le P. Lallemant étoit de Paris, Fils & Petit Fils de Lieutenans Criminels. Il étoit extrêmement maigre, & il n'y avoit guére que ſix mois, qu'il étoit arrivé dans la Nouvelle France. Il mourut dans ſa trente-neuviéme année.

Diſperſion des Hurons.

Après de ſi rudes échecs, les Hurons déſeſpererent abſolument de ſe ſoûtenir, & en moins de huit jours toutes les Bourgades des environs de Sainte Marie ſe trouverent déſertes. Il ne reſta de la plûpart, que la place, qu'elles avoient occupée, les Habitans y ayant mis le feu en ſe retirant, les uns dans les Forêts, les autres chez les Peuples voiſins. Comme ceux, qui reſtoient à Sainte Marie, n'oſoient ſortir, parce qu'ils ne doutoient point que les Iroquois ne tinſſent la campagne, la famine ſe fit bientôt ſentir dans cette Bourgade, & il n'y avoit point d'apparence qu'on y pût remedier de lontems: c'eſt ce qui fit naître aux Miſſionnaires la penſée de réunir les reſtes diſperſés de cette Nation dans quelque lieu aſſez éloigné, pour qu'ils n'euſſent pas à craindre d'y être inquiettés par un Ennemi, auquel ils n'étoient plus en état de réſiſter.

La plûpart ſe retirent à l'Iſle de S. Joſeph.

Ils propoſerent l'Iſle *Manitoualin*, qui eſt dans la partie Septentrionnale du Lac Huron. Cette Iſle a environ quarante lieuës de longueur de l'Eſt à l'Oueſt, mais très peu de largeur, les Côtes en ſont poiſſonneuſes; le Terrein y eſt bon en pluſieurs endroits, & comme elle n'étoit point habitée, on y voïoit une quantité prodigieuſe de Bêtes fauves. La propoſition des Miſſionnaires ne fut pourtant pas bien reçue; les Hurons ne pouvoient ſe réſoudre à s'exiler ſi loin de leur Pays, ils ne vouloient pas même l'abandonner, quoiqu'ils n'euſſent pas le courage de le défendre, & il fallut que les PP. euſſent la complaiſance de les ſuivre à *l'Iſle de S. Joſeph*, qui eſt fort peu éloignée du Continent, où ils étoient.

Ce qu'ils eurent à y ſouffrir.

La tranſmigration ſe fit le vint-cinquiéme de May, & en très-peu de tems il ſe forma dans cette petite Iſle une Bourgade de cent Cabannes, les unes de huit, les autres de dix feux; ſans compter un très-grand nombre de Familles, qui ſe répandirent aux environs, & le long de la Côte, pour la commodité

1649. de la Chasse & de la Pêche. L'été se passa assez tranquillement; la ferveur se mit dans cette Chrétienté transplantée & les Missionnaires eurent la consolation d'y baptiser jusqu'à trois mille Idolâtres. Mais comme on y sema peu, ou point du tout, que la Pêche ne donna presque rien, & que la Chasse fut bientôt épuisée, on n'étoit pas encore bien avancé dans l'autonne, que les vivres commencerent à manquer. Peu de tems après on se trouva reduit à des extrémités, qui font horreur, c'est assez de dire qu'on alla jusqu'à déterrer les corps à demi corrompus pour les manger, que des Meres dévoroient leurs Enfans morts sur leur sein faute de nourriture, & que des Enfans ne firent aucune difficulté de se repaître des cadavres de ceux, qui leur avoient donné le jour.

Leur ferveur.

Une famine, qui produisoit de si funestes effets, ne pouvoit manquer de causer de grandes maladies; il en survint en effet, qui firent d'autant plus de ravages, qu'elles étoient contagieuses, & que ces Peuples ne sçavent pas se gêner assez, pour se garantir de la contagion. Mais ce fut au milieu de cette désolation même que les Ouvriers Evangeliques recueillirent les plus précieux fruits de leurs travaux. Tant de fleaux, & toutes les horreurs de la mort, qu'on avoit sans cesse devant les yeux, ne trouverent que des cœurs soûmis parmi les Chrétiens; il n'y eut aucun de ces Néophytes, qui s'écartât le moins du monde de la plus parfaite résignation aux ordres du Ciel, & qui ne baisât avec respect, & même avec action de graces, la main, qui le frappoit.

Ces vertus sont celles, à quoi les Sauvages trouvent plus de disposition dans leur caractére tranquille & patient. Leur paresse & leur indolence naturelle en ternissent un peu l'éclat, & ce sont peut-être les seuls Chrétiens, à qui il ait été permis de dire: „Faites pour votre conservation, ce que vous faites pour le salut de votre ame „. C'étoit pourtant quelque chose de bien merveilleux, que des Hommes à peine revenus de leurs anciens préjugés contre le Christianisme, ne les reprissent point dans une occasion si capable de les y faire revenir, & il falloit que leur Foy fût bien solide, pour n'être point ébranlée par tant de disgraces, que les Ennemis de l'Evangile ne cessoient point de lui attribuer.

Témérité des Hurons de S. Jean.

Pour comble de malheurs on apprit, que trois-cent Iroquois étoient en campagne, & comme on ne sçavoit pas de quel côté ils tourneroient leurs armes, les Chefs de la Nation envoïerent

de

de toutes parts avertir qu'on se tînt sur ses gardes. Cet avis regardoit surtout les Hurons *Tionnontatez*, qui depuis l'évacuation de Sainte Marie étoient les plus exposés aux courses des Ennemis. Leur Canton étoit un des plus peuplés, & dans une seule Bourgade, qui portoit le nom de *S. Jean*, on comptoit plus de six-cent Familles. On y regarda l'entreprise des trois-cent Iroquois comme une bravade ; & pour leur montrer qu'on ne les craignoit point, tous ceux, qui pouvoient porter les armes, se mirent en campagne pour les aller chercher.

1649.

Cette Bourgade est détruitte par les Iroquois.

L'Ennemi fut bientôt informé de cette imprudente démarche, & resolut d'en profiter : il fit une fausse route, marcha par des chemins détournés, & arriva à la pointe du jour à la vûë de S. Jean. Le P. Charles Garnier, & le P. Noël Chabanel y gouvernoient depuis quelque tems une nombreuse Chrétienté, mais deux jours auparavant celui-ci avoit été appellé ailleurs, & le P. Garnier étoit resté seul. Il visitoit actuellement les Cabannes, lorsque les Iroquois firent leur cri, & il comprit aisément que tout étoit perdu. Il courut d'abord à la Chapelle, qu'il trouva pleine de Chrétiens, que la peur avoit saisis, & il leur déclara qu'il n'y avoit de salut pour eux, que dans la fuite. Il les exhorta à ne point perdre le tems en déliberations inutiles & en pleurs superflus ; il leur dit qu'il alloit mourir pour faciliter leur évasion ; que tant qu'il lui resteroit un soufle de vie, il n'abandonneroit point ceux, qui auroient besoin de son Ministére, & qu'il les prioit de ne jamais oublier les leçons, qu'il leur avoit données.

Mort héroïque du P. Garnier.

Il sortit aussi-tôt, & retourna dans les Cabannes, dont quelques-unes étoient déja en feu : il baptisa tous les Catéchuménes, qu'il rencontra, & se rendit enfin dans la Place, où l'on ne voyoit plus que des Morts & des Blessés. Quelques-uns le conjurerent de se retirer, mais il rejetta bien loin cette proposition, & il resta au milieu de ce carnage, animant par sa présence & par ses discours ses chers Néophytes à bien mourir. Les Iroquois parurent quelque tems l'admirer & le respecter ; mais à la fin un de ces Barbares lui lâcha son fusil, où il y avoit deux balles, dont l'une le perça au bas de la poitrine, & l'autre, après lui avoir déchiré le petit ventre, lui entra dans la cuisse.

Il tomba du coup sans connoissance, & celui, qui l'avoit tiré, le croyant mort, le dépoüilla. Quelque tems après il revint à lui, & comme il n'entendoit plus personne, il leva la tête, &

1649. aperçut à dix pas un Huron, qui rendoit presque les derniers soupirs : il fit un effort pour se lever, & pour l'aller absoudre, mais il retomba sur le champ ; il se releva encore, mais il lui fut impossible de faire un pas, & dans le moment un Iroquois accourut, & lui déchargea sur le ventre deux coups de hache, dont il expira sur l'heure dans l'exercice, & pour ainsi dire, dans le sein même de la charité. Le P. Garnier étoit de Paris, & pour entrer dans la carriere Apostolique, avoit sacrifié une fortune brillante, & résisté aux larmes d'une Famille, dont il étoit tendrement aimé. Il avoit fait ce sacrifice avec trop de générosité pour ne pas mériter que Dieu lui fît la grace de le consommer de la maniere la plus héroïque.

Mort du P. Chabanel.

J'ai dit que le P. Chabanel avoit été rappellé de S. Jean deux jours avant la désolation de cette Bourgade, le motif de ce rappel fut qu'on ne vouloit pas laisser en même tems deux Ouvriers dans un lieu aussi exposé que celui-là aux courses des Iroquois ; mais ils étoient tous deux également mûrs pour le Ciel. Et si l'un évita par obéissance le fer des Iroquois, cette même obéissance lui procura un autre genre de mort, qui, pour n'avoir point eu autant d'éclat aux yeux des Hommes, n'en fut peut-être pas moins précieux devant celui, qui nous juge suivant les dispositions de notre cœur, & ne nous tient pas moins compte de ce que nous avons voulu faire pour lui, que de ce que nous avons réellement fait & souffert.

Le P. Chabanel étoit parti de S. Jean le cinq ou le six de Decembre, accompagné de quelques Chrétiens. La nuit, qui suivit la mort du P. Garnier, le surprit dans un Bois, & tous ses Compagnons de voyage s'étant endormis, il entendit des cris d'Iroquois, & des Hurons Captifs, que l'on faisoit chanter. Il éveilla ses Gens, à qui il ne fallut pas dire deux fois de se sauver. Il se mit en devoir de les suivre ; mais n'ayant pas les jambes aussi bonnes qu'eux, il les perdit bientôt de vûë, & depuis ce tems-là on n'a jamais pu sçavoir au juste ce qu'il étoit devenu. Quelque tems après un Huron Apostat dit qu'il l'avoit rencontré au bord d'une Riviere, qu'il l'avoit aidé à la traverser, & qu'ensuite ils s'étoient séparés ; mais on eut dans la suite plus d'une raison de soupçonner ce Malheureux de l'avoir tué, pour profiter de sa dépoüille, ou par haine contre la Religion.

Des Hurons conspirent contre les Missionnaires.

Tandis que les Iroquois désoloient ainsi l'Eglise Huronne, un nouvel orage, excité par des Hurons mêmes, pensa lui ravir ce qui lui restoit de Pasteurs, & avec eux toute esperance

1650.

de se rétablir jamais. Des Idolâtres de cette Nation, qui faisoient encore le plus grand nombre dans une Bourgade, à laquelle on avoit donné le nom de *S. Mathieu*, s'étant persuadés que le seul moyen de mettre fin à leurs disgraces, étoit de se défaire des Prédicateurs de l'Evangile, ils s'y résolurent. Pour mieux réussir dans ce dessein, ils entreprirent d'y engager des Chrétiens mêmes, & à cet effet ils publierent qu'on avoit vû des Colliers, envoyés par le Gouverneur Général des François aux Cantons Iroquois, pour les exhorter à pousser à bout les Hurons, en les assûrant que les Peres, qui étoient parmi ces Sauvages, les livreroient entre leurs mains.

Après ce qui venoit de se passer, la calomnie n'avoit pas même de vraisemblance, mais l'exige-t-on toujours des Calomniateurs, pour ajoûter foi à leurs discours? Et les Nations les plus policées ont-elles droit de faire sur cela des reproches aux Sauvages? Il n'y a donc pas trop lieu de s'étonner que ces discours ayent pu faire impression sur des Gens, qui ne sçavoient plus à quoi imputer les maux, dont ils étoient accablés. D'ailleurs ceux, qui les débitoient, avoient eu soin de donner une couleur de zéle pour le bien public à l'attentat, qu'ils méditoient: outre qu'ils ne demandoient à ceux, qu'ils avoient séduits, que de ne s'y pas opposer.

La fermeté de deux de ces Peres déconcerte leurs mesures.

Peu de jours après deux Missionnaires arriverent à St. Matthieu, & à leur entrée dans le Village ils furent assez surpris d'entendre les cris, que l'on a accoûtumé de faire, quand on amene des Prisonniers. Ils firent pourtant bonne contenance, & personne n'osa mettre la main sur eux. On se contenta de quelques huées, qu'ils mépriserent: ils visiterent toutes les Cabannes, ils entendirent tous les discours, que l'on tenoit sur leur compte; ils comprirent toute la grandeur du péril, où ils se trouvoient, mais ils n'en firent pas semblant. Cette assûrance, & la persuasion, où furent plusieurs, que le Dieu des Chrétiens avoit lié les bras à leurs Ennemis, firent ouvrir les yeux aux plus prévenus contre eux, & avant la fin du jour il y en eut jusqu'à dix-sept, qui demanderent le Baptême.

Traits singuliers de la Providence en faveur des Chrétiens.

Le Ciel donnoit de tems en tems de ces marques éclatantes d'une protection visible sur les Pasteurs & sur leurs Oüailles. Un Huron pris en guerre étoit sur le point d'être attaché au poteau pour être brûlé: il demanda à Dieu avec ferveur d'être délivré de ce terrible genre de mort, & sa priere eut sur le champ son effet. On le délia, & on lui accorda la vie, au grand

1650. étonnement de tout le monde ; ceux-mêmes, qui lui faisoient cette grace, ne pouvant pas dire pourquoi ils en usoient ainsi.

Une bonne Vieille de l'Isle de S[t]. Joseph, qui de toutes les Prieres, qu'on avoit tâché de lui apprendre, n'avoit pu retenir que ces paroles, *Jesus, ayez pitié de moi*, voyageant sur le Lac Huron, se trouva saisie d'un froid si excessif, que tous ceux, qui l'accompagnoient, en moururent. Elle fit sa Priere ordinaire, & avec toute la ferveur, dont elle étoit capable, & elle a depuis assûré, qu'à chaque fois qu'elle la repetoit, une chaleur sensible la ranimoit, ce qui dura jusqu'à ce qu'on vînt à son secours. Si on ne veut pas attribuer cet effet à un miracle, il faut y reconnoître une ferveur d'esprit assez grande pour faire impression sur les sens, ce qui est une des grandes merveilles de la Grace.

Nouveaux malheurs arrivés aux Hurons.

C'étoit la famine, & les maladies, dont elle pouvoit être suivie, qui avoient contraint cette Femme, & quantité d'autres personnes de tout âge & de tout sexe de quitter l'Isle de S. Joseph au milieu de l'hyver ; ils avoient cru la glace assez forte pour les porter ; mais elle cassa sous leurs pieds, plusieurs se noyerent, d'autres périrent de froid. Diverses autres trouppes s'étoient refugiées dans des lieux écartés, où elles se croïoient en assûrance contre les poursuites des Iroquois ; mais ces Barbares découvrirent leur retraite, & firent un carnage affreux de ces Miserables, qui par bonheur pour eux n'étoient sortis de leur Isle, qu'après avoir mis ordre aux affaires de leurs consciences.

Plusieurs descendent à Quebec.

Ceux, qui étoient restés à S. Joseph, & dont le nombre ne montoit pas à trois-cent, apprenant le triste sort de leurs Freres, ne douterent plus que les Iroquois ne vinssent incessamment les attaquer ; & après plusieurs Conseils sur le parti, qu'ils avoient à prendre pour éviter ce malheur, ils s'arrêterent à celui-ci. Les plus considérables allerent trouver le P. Ragueneau, qui gouvernoit cette Mission, & lui dirent que dans l'état déplorable, où ils se voyoient reduits, ils n'imaginoient plus qu'un seul moyen de prévenir la ruine entiere de leur Nation ; que ce moyen étoit que les Peres se missent à leur tête, qu'ils rassemblassent tout ce qu'ils pourroient de Hurons dispersés, & qu'ils les menassent à Quebec, où à l'abri du Fort des François, & sous la protection de leur Pere Ononthio, ils pussent cultiver tranquillement les Terres, qu'on vou-

droit bien leur abandonner, & où ils ne penseroient plus qu'à employer au service de Dieu les jours, qu'il leur avoit conservés. 1650.

Le P. Ragueneau, avant que de leur répondre, voulut consulter les autres Missionnaires, qui se trouvoient aux environs, & tous furent de l'avis des Sauvages. Il sembloit en effet que ce fût là l'unique ressource, qui restât à ce Peuple infortuné. Tout le Pays étoit dans la derniere consternation, on n'y voyoit plus que des Bourgades détruites, ou désertes, qui commençoient déja à se peupler de Bêtes fauves, dont les Hommes, les Femmes & les Enfans alloient prendre la place dans les Forêts & sur les Montagnes; & il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit sauver les tristes débris d'une Nation autrefois si florissante.

On se mit donc en chemin, sans déliberer davantage, & sans trop sçavoir de quoi on vivroit sur la route; mais la faim n'étoit pas moins à craindre en restant dans l'Isle & dans les Bois; & il en étoit de même du danger de tomber dans quelque Parti Iroquois; car il est vrai que la moindre Trouppe de Guerriers auroit suffi pour tailler en piéces toute cette multitude confuse, que la peur avoit saisie, & que la misere & les maladies avoient reduite à une extrême foiblesse. On choisit la voye de la grande Riviere des Outouais, & bien qu'on aperçût tous les jours des vestiges assez recens d'Iroquois, on fut assez heureux pour n'être pas découvert par ces Barbares. Environ à la moitié du chemin ces pauvres Exilés rencontrerent le P. Bressani, lequel avoit hyverné à Quebec, & retournoit assez bien accompagné à son ancienne Mission, dont il ignoroit encore le désastre.

Il avoit été escorté pendant quelque tems par quarante François, & peu de jours après que cette escorte l'eut quitté, il avoit été surpris pendant la nuit par dix Iroquois. Atirontha, fameux Chef Huron, brave Homme & bon Chrétien, avoit été tué d'abord, & le Missionnaire blessé de trois coups de flêches, tandis qu'il couroit de tous côtés pour éveiller ses Gens; mais les Iroquois ayant trop tardé à faire retraitte, s'étoient vûs en un moment investis de toutes parts; on en avoit tué six, deux étoient restés Prisonniers, deux s'étoient sauvés; & les Hurons, qui avoient aussi perdu sept des leurs, continuoient leur route, bien honteux de s'être ainsi laissé surprenprendre par une poignée d'Aventuriers.

1650.

De quelle maniere ils sont reçus.

Ils furent bien plus consternés encore, quand ils apprirent la désolation de leur Pays. Ils comprirent que ce qu'ils pouvoient faire de mieux, étoit de retourner sur leurs pas avec les autres, & ils s'y déterminerent. Ils arriverent tous ensemble à Montreal, où l'on n'oublia rien pour les retenir; mais ils ne s'y crurent pas assez en sûreté, & après s'y être reposés pendant deux jours, ils se rembarquerent, & se rendirent à Quebec le vint-huit de Juillet 1650. M. d'Ailleboût leur fit un très-bon accueil; mais il y avoit alors si peu de Personnes aisées dans la Colonie, qu'après que les Communautés, & quelques-uns des Principaux de la Ville, se furent chargés de nourrir un nombre de Familles, proportionné à leurs facultés, il resta encore plus de deux-cent Personnes, qui n'avoient de ressource, que dans la Providence. A la vérité elle ne leur manqua point, & ils subsisterent lontems, sans qu'on pût concevoir ce qui les faisoit subsister.

Ce que devinrent les autres.

Le sort de ceux, qui n'avoient pu se resoudre à abandonner leur Pays, fut bien triste. Quelques-uns se jetterent entre les bras des Nations voisines, sur laquelle ils attirerent bientôt les armes des Iroquois. D'autres allerent du côté des Anglois, & s'établirent dans ce qu'on appelle aujourd'hui *la Pensylvanie.* Il y en eut un assez grand nombre, qui attirés par les Iroquois dans une embuscade, sous prétexte d'un accommodement, & s'étant aperçus à tems de la perfidie de ces Barbares, leur opposerent une contre-ruse, qui leur réussit: ils surprirent ceux, qui croyoient les surprendre, en tuerent un grand nombre, puis s'allerent cantonner dans l'Isle Manitoualin, d'où quelque tems après ils descendirent à Quebec, pour y joindre leurs Freres.

Presque tous les Habitans des deux Bourgades de Saint Michel & de Saint Jean-Baptiste prirent un parti fort périlleux, & qui eut néanmoins assez de succès. Ils se présenterent aux Iroquois mêmes, s'offrirent à vivre avec eux, & en furent bien reçus. Enfin les Ennemis sçachant que plusieurs erroient de côté & d'autre, sans pouvoir se fixer nulle part, mirent leur Jeunesse à leurs trousses. Presque tous furent pris, on ne fit quartier à aucun, & ce qui montre à quel point la terreur du nom Iroquois avoit saisi toutes les Nations, non-seulement le Pays Huron, mais encore tout le cours de la Riviere des Outaouais, qu'on avoit vû si peuplé peu d'années auparavant, se trouverent presqu'entiérement déserts; sans qu'on pût sça-

voir ce qu'étoient devenus la plûpart des Habitans. 1650-51.

On s'étoit flatté, qu'au moins les Hurons, qui s'étoient refugiés à Quebec, y seroient à l'abry de toutes les miseres, qui accabloient les autres; rien n'étoit, ce semble, plus aisé que de les mettre en état d'avoir le nécessaire, sans être à charge à la Colonie, qui en auroit pu même tirer avec le tems quelque avantage, & le P. Jerôme Lallemant, Supérieur Général des Missions, fit exprès le voyage de France, pour en traitter avec les Directeurs de la Compagnie du Canada. Il leur representa vivement de quelle importance il étoit de ne pas laisser périr tant de Chrétiens, qui s'étoient jettés dans notre sein, combien il étoit facile de pourvoir à leur subsistance, & les avantages, qu'on en pouvoit retirer, soit pour l'augmentation du commerce, soit pour la défense de la Colonie.

Abandon, où se trouvent les premiers.

Il eut beau dire, il ne fut pas écouté, d'où il arriva, comme nous le verrons bientôt, que la Colonie Françoise tomba dans un si grand mépris, que pendant plusieurs années les Iroquois prirent sur elle le même ascendant, que nous leur avions laissé prendre sur nos Alliés. Ceux-ci de leur côté se conduisirent fort mal. Il sembloit qu'un esprit de vertige se fût emparé de ces Sauvages. Ils ne se virent pas plûtôt sous le canon de Quebec, qu'ils passerent sans milieu de l'excès du decouragement à celui de la présomption. Ils se crurent désormais invincibles, & quoiqu'ils n'eussent parmi eux que très-peu de Guerriers, ils ne se proposerent rien moins, que de rendre aux Iroqnois tout le mal, que ceux-ci leur avoient fait.

Leur peu de conduite.

Ils engagerent les Habitans de Sylleri à se joindre à eux, & ils formerent un Parti de guerre, devant lequel ils s'imaginerent que les cinq Cantons ne pourroient jamais tenir. Les Algonquins des Trois Rivieres, & quelques Hurons, qui se rencontrerent au même lieu, grossirent encore leur Trouppe; cette Armée marcha contre les Agniers, & comme ils étoient tous Chrétiens, ils avoient donné à cette Expédition un air de Croisade, en publiant qu'ils n'avoient pris les armes, que pour obliger l'implacable Ennemi du Christianisme à se retirer de dessus les Terres des Fidéles, & procurer par-là aux Missionnaires les moyens de faire fleurir la véritable Religion.

Comme ils approchoient du Village, où ils avoient resolu de faire leur premiere attaque, un Huron & un Algonquin

Expédition malheureuse.

1650-51. furent détachés pour aller à la découverte. Ces deux Hommes s'étant séparés, le premier tomba dans un Parti Iroquois, & pour sauver sa vie, ne fit point de difficulté de trahir sa Foy, sa Nation & ses Alliés. « Mes Freres, dit-il, en abordant » les Ennemis, il y a lontems que je cherchois quelqu'un de » vous : je me suis mis en chemin pour aller dans mon Pays, » où je sçai que presentement les Iroquois & les Hurons ne sont » plus qu'un Peuple, & n'ont plus qu'une même Terre. Pour » marcher plus sûrement, je me suis joint à un Parti d'Algon- » quins, que j'ai rencontré, & qui vient vous attaquer : il y a » deux jours, que je l'ai quitté pour vous avertir de vous tenir » sur vos gardes ».

où périrent quantité de Sauvages Chrétiens.

Le Perfide fit bien pis encore ; il servit de Guide aux Agniers, qui allerent au devant des Chrétiens, & les trouverent tous endormis. Ils ne s'éveillerent qu'au bruit d'une décharge de Mousqueterie, & comme l'Ennemi avoit eu le tems & la facilité de choisir ceux, sur qui tomberoient ses premiers coups, les plus Braves des Confédérés resterent morts sur la place, avant qu'aucun de leur Trouppe eût eu le tems de prendre ses armes. Plusieurs ne laisserent point de se bien battre, & à la faveur de cette résistance, il y en eut un grand nombre, qui se sauverent dans les Bois ; tout le reste fut tué, ou pris & livré au feu, à l'exception de deux, qui s'échapperent, & de qui on a sçu toutes les circonstances de cette triste aventure.

Histoire d'un Algonquin, brûlé par les Iroquois.

Tous les autres Captifs honnorerent leur Religion, pour la défense de laquelle ils avoient pris les armes ; mais celui, qui se distingua le plus, fut un jeune Algonquin, nommé Joseph ONOHARE'. Il avoit été élevé presqu'Enfant à Sylleri, & quoiqu'il fût né avec un caractere dur & hautain, la Grace & l'éducation avoient entierement corrigé ce défaut, & il étoit parvenu à un dégré de perfection peu commune dans le centre même du Christianisme. Un an avant sa mort il lui arriva une chose, qui fit beaucoup d'impression sur ceux, qui en furent témoins ; il s'étoit engagé dans un Parti de guerre sous un Chef de reputation, mais Idolâtre, & fort superstitieux, qui ne voulut point se mettre en campagne, sans avoir auparavant consulté son *Manitou*. Onoharé fit inutilement tous ses efforts pour l'en detourner, le Chef appella un Jongleur, qui fit dresser son étuve pour suer, & n'y fut pas plûtôt entré, que la Loge fut agitée d'une maniere surprenante.

Cet

Cet Homme, qui trouva lui-même la chose fort extraordinaire, ne laissa point de faire les cris & les hurlemens accoûtumés ; mais après quelque tems il changea tout à coup de ton, & adressant la parole à Onoharé, qui n'étoit pas loin, il lui fit de grandes menaces. Le genereux Chrétien s'approche aussi-tôt, & ne doutant point que ce ne fût le Démon, qui parloit par la bouche de son Ministre : « J'adore, dit-il, celui, « qui de rien a créé le Ciel & la Terre, il est mon souverain « Seigneur & le tien, & malgré que tu en ayes, tu es contraint « de le reconnoître aussi-bien que moi en cette qualité ». Comme il parloit encore, quoiqu'il n'y eût personne auprès de lui, il se sentit frapper au côté avec tant de violence, qu'il en perdit presque le mouvement & la respiration. Au bout de trois jours, se trouvant encore très-mal, il demanda à Dieu sa guérison avec ferveur ; il fut exaucé, & partit pour la guerre avec les autres.

Pendant la route un autre Sauvage, qui avoit apparemment eu quelque fâcheux réve, l'aborda un matin fort émû, & lui dit qu'il étoit bien fâché de s'être engagé dans cette Expédition avec lui : que son obstination à ne vouloir point consulter les Esprits, attireroit immanquablement quelque malheur à toute la Trouppe. Le fervent Chrétien eut pitié de l'aveuglement de cet Homme, & tâcha de le détromper de ses erreurs. Tandis qu'il parloit, ils apperçurent deux Iroquois, & leur coururent sus. Onoharé en joignit un, & le tua d'un seul coup ; l'autre se sauva. Le jeune Chrétien alla ensuite retrouver son Camarade, qui ne s'étoit pas beaucoup pressé d'atteindre l'Ennemi, & lui dit que son Manitou l'avoit sans doute averti de ne pas trop s'exposer. « Sçachez donc une bonne fois, ajoûta-t-il, qu'un Chrétien, qui est fidéle à son Dieu, ne craint rien, « & que vos démons ne peuvent donner aucun secours à ceux, « qui les invoquent ».

Le dernier acte de la vie de ce fervent Néophyte fut celui, où il parut plus grand : il s'y étoit préparé par une confession générale, & par de fréquentes communions. Dès le commencement de l'Expédition, où il fut pris, il avoit eu un pressentiment, qu'il n'en reviendroit pas ; & comme il s'agissoit de combattre les Ennemis de Dieu, il se rassûroit par l'esperance du Martyre. Rempli de cette idée, plus il se figuroit qu'on lui feroit souffrir de maux, plus il ressentoit de joye, & il ne se démentit point au milieu des supplices. Il ne cessoit d'exhorter

1650-51. ſon Compagnon à la patience, & ſes Bourreaux l'ayant voulu contraindre de ſe taire, il leur dit hardiment qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de l'empêcher de publier les loüanges de ſon Dieu, & de travailler pour ſa gloire. Cette réponſe les mit en fureur, mais ils eurent beau inventer les tortures les plus inoüies pour le forcer au ſilence, ils ne purent ébranler ſon courage, ni lui arracher un ſoûpir, & il ne ceſſa de benir le Seigneur, qu'en ceſſant de vivre.

Ferveur des Chrétiens.

Cette grande défaite & pluſieurs autres échecs moins conſiderables, qui ſuivirent coup ſur coup, furent pour les Miſſionnaires, & pour ceux, qui s'intéreſſoient au progrès de l'Evangile, & à l'avancement de la Colonie, un grand ſujet de douleur; mais ce qui conſola un peu les premiers, c'eſt que les Parens & les amis de ceux, qui avoient péri en cette rencontre, ne firent preſqu'entrer pour rien la chair & le ſang dans les regrets, qu'ils témoignerent de leur perte, & qu'ils ne firent paroître que des ſentimens dignes de leur Religion. On n'entendit parmi eux aucune plainte contre la Providence d'un Dieu, qui mettoit véritablement leur foi & leur vertu à de grandes épreuves, mais qui ne ſe montroit ni moins puiſſant, ni moins Pere, en leur inſpirant une réſignation ſi héroïque.

Ces réfléxions, que firent les Infidéles mêmes, en convertirent pluſieurs, les plus entêtés, au milieu même de leurs invectives, ſe ſentoient tout-à-coup changés d'une maniere, qui les étonnoit, & les Iroquois eurent pendant une année entiere un exemple de ce grand pouvoir de la Grace, que pluſieurs d'entr'eux ne purent ſe diſpenſer de reconnoître. Ils avoient parmi leurs Priſonniers une jeune Algonquine, qui étoit aveugle, & quoiqu'elle fût abſolument hors d'état de leur rendre aucun ſervice, ils la laiſſoient vivre, ſans trop ſçavoir pourquoi.

Cette Fille étoit Chrétienne, & bien inſtruite de ſa Religion, elle eut le courage de faire parmi ſes Maîtres l'emploi de Catéchiſte, & Dieu opéra pluſieurs converſions par ſon miniſtere. Il y en eut même, qui firent grand bruit, & qui aigrirent beaucoup contre elle les Principaux du Village. Elle n'ignoroit pas à quoi l'expoſoit ſon zéle, mais rien ne fut capable de le ralentir. On l'avertit ſérieuſement de prendre garde à ſes démarches, on lui fit des ménaces, dont elle avoit tout lieu de craindre l'exécution; rien ne l'ébranla, & le Dieu, qu'elle ſervoit avec tant de courage, continua de la prote-

ger d'une maniere incompréhensible à ceux, qui pouvant l'écraser d'une parole, n'oserent jamais attenter à sa vie, ni lui causer le moindre chagrin.

Voilà ce qu'attestoient alors tous ceux, qui vivoient dans la Nouvelle France, ou qui y faisoient quelque sejour, & nous en avons encore vû des témoins, qui ne pouvoient pas être suspects d'exaggeration. Je me suis peut-être un peu plus arrêté dans ces détails, que n'auroient voulu plusieurs de ceux, qui liront cette Histoire; mais j'ai cru qu'ils étoient nécessaires pour donner une idée juste de cette Chrétienté Sauvage, dont quelques Ecrivains, qui n'en ont vu que la décadence, se sont efforcés de ternir l'éclat. Quelques qu'ayent été leurs motifs, dont je laisse le jugement à celui, qui seul a le pouvoir & le droit de sonder les cœurs, quelle créance peut-on donner à l'autorité de Gens, qui n'ont point eu d'autre preuve, pour traiter de fable ce qui s'est passé loin d'eux, ou avant eux, que de n'en avoir pas été les temoins.

La Traitte de l'Eau-de-Vie commence à causer des désordres dans quelques Missions.

Au tems, dont je parle, la ferveur étoit encore grande par tout, & se sentoit de la persécution & l'adversité, dont elle est presqu'inséparable: il commençoit pourtant à y avoir quelque dérangement parmi les Chrétiens, qui abordoient à Tadoussac, & à la honte des Européens, c'étoit eux, qui donnoient lieu au désordre, tandis que des Barbares à peine baptisés faisoient leur possible pour l'arrêter. Il s'agissoit surtout de l'yvrognerie, à laquelle ces Peuples ont un penchant, qu'ils ne connoissoient point avant que d'avoir de quoi la satisfaire, & dont ils ne sont presque plus les maîtres, quand ils ont commencé d'en former l'habitude.

Les Chefs de la Colonie avoient trop de religion & de zéle, pour ne pas s'opposer à un commerce, qui servoit d'amorce au vice & le fomentoit, & ils ne furent pas même soupçonnés, comme l'ont été quelques-uns de leurs Successeurs, d'avoir voulu augmenter leurs revenus aux dépens de la Religion & du bon ordre. Mais il n'y avoit à Tadoussac que des Missionnaires sans Commandans, parce que nous n'y avons jamais eu d'Etablissement fixe: & quelque crédit, que donnassent à ces Religieux leur caractére, leur vertu, & les ordres du Gouverneur Général, ils éprouvoient tous les jours combien une autorité désarmée est un foible frein contre certaines passions, & que l'intérêt de la Religion est un motif peu capable de toucher des cœurs dominés par la cupidité.

1650-51.

Le mal fit en peu de tems de tels progrès, que les Chefs des Sauvages prierent instamment M. d'Ailleboût de bâtir une prison, pour y enfermer ceux, qui par leurs scandales troubleroient la pieté de leurs Freres. Outre les Montagnez, qui étoient les Habitans naturels des environs de Tadoussac, on voyoit encore souvent dans ce Parti des *Bersiamites*, des *Papinachois*, des *Oumamioueks*, & tous avoient déja des Chrétiens, qui étoient redevables de la premiere connoissance du vrai Dieu à des Sauvages Néophytes, & qu'on avoit achevé d'instruire à Tadoussac même, où les Missionnaires ne manquoient jamais de se trouver au tems de la Traite.

Les choses étoient à tous égards sur un bien meilleur pied aux Trois Rivieres, où il y avoit un Gouverneur vigilant & zélé (*a*), où les Jesuites avoient une Maison, & où plusieurs Nations du Nord se rendoient pour le commerce des Pelleteries. Elles y étoient surtout attirées par les Attikamegues, & les grands exemples de vertu de ce bon Peuple préparoient dans leurs cœurs les voyes aux impressions de la Grace. On en baptisoit tous les ans un certain nombre, & ces Néophytes ne se croyoient véritablement Chrétiens, qu'autant qu'ils faisoient des conquêtes pour JESUS-CHRIST; d'ailleurs ils ne voyoient rien que d'édifiant dans la conduite des François. L'hyver précédent le P. Dreuillettes avoit parcouru toutes les Contrées, qui sont au Septentrion des Trois Rivieres; il rencontra des Chrétiens, & des Chrétiens parfaitement bien instruits, où il ne s'attendoit pas de trouver des Hommes : il augmenta leur nombre, il leur administra les Sacremens; il leur promit de les visiter le plus souvent qu'il lui seroit possible, & il les laissa dans des dispositions, dont il crut pouvoir tout esperer.

M. de Lauson, Gouverneur Général de la Nouvelle France.

Enfin l'année 1650. si funeste à la Nouvelle France par la destruction de presque toute la Nation Huronne, & par tous les malheurs, qui en furent les suites, finit par le changement de Gouverneur Général. M. de Lauson, un des principaux Membres de la Compagnie du Canada, fut nommé pour succeder à M. d'Ailleboût, dont les trois ans étoient expirés; mais il n'arriva à Quebec que l'année suivante. M. d'Ailleboût laissa sans regret une Place, où il ne pouvoit être, que le témoin de la désolation de la Colonie, & dont on ne le mettoit point en état de soûtenir la Dignité. Le nouveau Gouverneur avoit toujours

(*a*) M. Duplessis Bochart.

1650-51.

eu plus de part que personne aux affaires de la Compagnie. C'étoit lui principalement, qui avoit ménagé en Angleterre la restitution de Quebec ; sa pieté, sa droiture, ses bonnes intentions étoient connuës, & il avoit toujours paru s'intéresser beaucoup à ce qui regardoit le Canada.

Le Gouverneur des Trois Rivieres est tué par les Iroquois.

Mais il le trouva dans une situation bien plus déplorable encore, que ne l'avoit representé le P. Lallemant, & la Colonie dépérissoit de jour en jour. Les Iroquois devenus plus hardis depuis leurs dernieres victoires, commençoient à ne plus regarder nos Forts & nos Retranchemens comme des barrieres capables de les arrêter ; ils se repandoient en grandes Trouppes dans toutes les Habitations Françoises ; & l'on n'étoit plus nulle part en sûreté contre leurs insultes. Un évenement funeste venoit encore d'accroître leur insolence. Un de leur Parti s'étant approché des Trois Rivieres, M. Duplessys-Bochart, qui en étoit Gouverneur, voulut marcher contre eux en personne. On eut beau lui representer qu'il s'exposoit inutilement, que toute sa valeur ne pouvoit rien contre un Ennemi, qui met sa principale force dans la surprise, & à qui son agilité naturelle, & la proximité des Forêts offrent toujours une retraite sûre ; & qu'enfin il n'y avoit rien à gagner à se battre contre des Gens, qui n'avoient rien à perdre. Il n'écouta rien ; mais il porta la peine de son obstination : il fut tué, & outre que sa mort priva la Colonie d'un bon Officier, & d'un honnête Homme, elle donna un nouveau relief aux armes des Iroquois.

Ravages de ceux-ci dans le Nord.

La guerre, qu'ils continuoient de faire avec acharnement contre les foibles restes de la Nation Huronne, & contre les Peuples, qui leur avoient donné retraitte, augmentoit de jour en jour la terreur de leur nom, & leurs forces croissoient par le nombre des Captifs, qu'ils emmenoient de toutes parts, & dont ils se servoient pour remplacer ceux des leurs, qu'ils perdoient. Enfin Sylleri n'étant plus en sûreté avec des Palissades, on avoit été obligé de l'enfermer de murailles, & d'y placer du Canon. Les plus affreux déserts & les plus impénétrables Cantons du Nord n'étoient plus des retraittes sûres contre la rage de ces Barbares, & contre la soif hydropique, qu'ils avoient du sang humain.

1652.

Le P. Jacques Buteux avoit employé tout le printems de cette année 1651. à parcourir ces vastes Contrées ; il avoit trouvé tous les Attikamegues Chrétiens, ou Catechuménes, quoique jamais aucun Prêtre n'eût demeuré parmi eux, & leur

1652. innocence le charma. Ils avoient dreſſé une Chapelle, où ils s'aſſembloient regulierement pour faire leurs Prieres en commun, & après que le Miſſionnaire eut ſatisfait à l'empreſſement, qu'ils avoient d'entendre la parole de Dieu, & de participer aux Sacremens de l'Egliſe, ils le conduiſirent chez une Nation plus éloignée, où ce Religieux fut aſſez heureux pour faire gouter notre ſainte Loi à un petit nombre d'Elus.

Il ſe promettoit bien d'achever l'année ſuivante ce qu'il n'avoit encore pu qu'ébaucher; mais à peine étoit-il de retour dans la Colonie, que les Iroquois firent une irruption dans ces lieux écartés, les remplirent de ſang & de carnage, & n'y laiſſerent pas un ſeul Village, dont ils n'euſſent égorgé ou diſſipé les Habitans. La nouvelle en ayant été portée à M. de Lauſon, lui fit comprendre la néceſſité d'oppoſer une digue à ce torrent; mais il n'avoit amené aucun renfort de France, & il s'en falloit bien qu'il eût trouvé dans la Colonie des forces capables d'y rétablir la ſûreté & la tranquillité.

Progrès de la Foy parmi les Nations Abénaquiſes.

Le ſeul endroit de la Nouvelle France, où les Iroquois n'avoient encore oſé, & n'oſerent jamais porter leurs armes victorieuſes, étoit le Pays occupé par les Nations Abénaquiſes. Nous avons vû que le P. Dreuillettes y avoit jetté les fondemens d'une Chrétienté, qui donnoit de grandes eſperances: je n'ai pu ſçavoir les raiſons, qu'il eut d'interrompre ſes travaux Apoſtoliques parmi ces Peuples, pour aller exercer ſon zéle juſqu'aux extrémités du Nord. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'aucun Miſſionnaire ne travailloit alors avec plus de fruit dans le Canada, parce que le Ciel l'avoit rendu puiſſant en œuvres, auſſi-bien qu'en paroles.

Les Sauvages, qui l'accompagnoient dans ſes courſes, ne parloient que des merveilles opérées par ſon moyen, ce qui joint aux vertus éminentes, qu'ils lui voyoient pratiquer, lui rendoit facile tout ce qu'il entreprenoit pour la gloire de Dieu. Les François avoient la même opinion de ſa ſainteté & de ſon pouvoir auprès du Seigneur. J'ai connu aux Trois Rivieres une Dame (*a*), qui pendant ſon enfance étant tombée dans une langueur, que les Medecins avoient jugée incurable, fut guérie au moment, que le Serviteur de Dieu fit ſur ſon front le Signe de la Croix; & c'eſt de la Mere même (*b*)

(*a*) Madame de Cournoyer, Femme d'un Capitaine des Trouppes de la Marine.

(*b*) Madame de Linctot, Femme d'un Major des Trois Rivieres, lequel étoit Fils de M. Godefroy, qui avoit été Ambaſſadeur à Baſton avec le P. Dreuillettes.

1652.

de cette Dame, & qui la tenoit entre ses bras, lorsqu'elle fut guérie, que je tiens ce fait.

Il paroît néanmoins que le P. Dreuillettes n'avoit jamais perdu tout-à-fait de vûë ses chers Abénaquis, parmi lesquels son crédit devint si grand, que les Anglois, qui avoient intérêt à ménager ces Sauvages, leurs Voisins, crurent devoir cultiver avec soin son amitié, & eurent toujours de grands égards pour lui. Il y répondit de sa part d'une maniere, qui les satisfit beaucoup, & il profita si bien de cette bonne intelligence pour avancer l'œuvre de Dieu, qu'il se vit en très-peu de tems à la tête d'une Eglise nombreuse & florissante. La Nouvelle Angleterre eut tout lieu dans la suite, & lorsque tous les Abénaquis se furent attachés aux François par le lien de la Religion, de se repentir de s'en être mal-à-propos fait des Ennemis irrreconciliables.

Le P. Buteux va dans le Nord avec un pressentiment qu'il n'en reviendra point.

Vers ce même tems quelques Familles d'Attikamegues inviterent le P. Buteux à les accompagner dans leur Pays, pour y rassembler les tristes débris de leur Nation. Il y consentit d'autant plus volontiers, que plusieurs autres Sauvages, qui ne connoissoient point encore JESUS-CHRIST, devoient se trouver au rendez-vous, que leur avoient donné les premiers. Le jour du départ fut fixé au quatriéme d'Avril 1652. & la veille le Missionnaire écrivit à son Supérieur un Billet, conçu en ces termes; « On me fait enfin esperer, mon Reverend Pere, que nous allons partir. Dieu veüille qu'on ne change pas encore de resolution, & que le Ciel soit le terme de notre voyage. Notre Convoi est composé de soixante Personnes, Hommes, Femmes & Enfans : tous sont d'une langueur extrême : quant aux provisions, elles sont entre les mains de celui, qui nourrit les Oiseaux du Ciel. Je pars chargé de mes péchés & de ma misere, & j'ai grand besoin qu'on prie pour moi. Le cœur me dit que le tems de mon bonheur approche : *Dominus est, quod bonum est in oculis suis faciat* (a).

Il est tué par les Iroquois.

Il falloit être en effet bien resolu à tout, pour entreprendre un tel voyage. Après que ce Religieux eut souffert pendant un mois tout ce que la disette de vivres, & les chemins les plus affreux peuvent avoir de plus pénible, on jugea qu'il étoit bon de se partager, tant pour subsister plus aisément, que pour être plus en état d'éviter les Partis Ennemis ; mais avant que de se séparer, tous voulurent se confesser, & recevoir le

(a) 1. Reg. 3. 18.

1652. Sacrement de l'Autel. Le P. Buteux ne garda avec lui qu'un jeune François & un Huron, & comme les Rivieres commençoient à être naviguables, ils fabriquerent un petit Canot, & s'y embarquerent.

Le lendemain ils furent obligés de faire plusieurs portages, & ils étoient occupés au troisiéme, lorsque le Huron, qui marchoit un peu devant les autres, se sentit tout-à-coup saisi au corps par derriere. Le Missionnaire & le François furent en même tems portés par terre d'une décharge de fusils. Le premier reçut deux balles dans la poitrine, & une troisiéme lui cassa le bras droit. Il n'eut que le tems de dire deux mots à son Compagnon, qui n'étoit pas moins blessé, pour l'exhorter à bien mourir, & d'offrir lui-même à Dieu le sacrifice de sa vie; les Iroquois les acheverent sur le champ l'un & l'autre, les dépoüillerent, & jetterent leurs corps dans la Riviere.

Plusieurs Missionnaires repassent en Europe.

Le Huron fut destiné au feu, mais il eut l'adresse de s'évader; il arriva le huitiéme de Juin aux Trois Rivieres, d'où on détacha une trouppe de jeunes Sauvages pour aller chercher le corps du P. Buteux, mais ils ne purent le trouver. Ainsi il ne se passoit presque point d'année, que quelque Missionnaire n'arrosât la Nouvelle France de son sang. A la vérité la destruction des Bourgades Huronnes en avoit laissé plusieurs sans occupation, mais ils étoient presque tous hors de combat, & nul n'étoit plus en âge de pouvoir apprendre une nouvelle langue: ainsi ils furent obligés de repasser en Europe. Le P. Bressani fut de ce nombre, & il a depuis prêché dans les plus grandes Villes d'Italie avec un applaudissement, que lui attiroit bien moins son éloquence véritablement pathetique, que sa qualité de Confesseur de JESUS-CHRIST, & les glorieuses marques, qu'il en portoit sur son corps. Il fit aussi par tout d'autant plus de fruit, qu'il avoit plus de droit de proposer la Morale Chrétienne dans toute sa pureté, & de dire avec l'Apôtre (*a*): *Ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.*

Progrès de la Colonie de Montreal.

L'Isle de Montreal ne souffroit pas moins des incursions des Iroquois, que les autres Quartiers de la Nouvelle France; & M. de Maisonneuve fut obligé d'aller à Paris pour y chercher

1653. les secours, qu'il ne pouvoit obtenir par ses Lettres. Il en revint en 1653. avec un renfort de cent Hommes; mais la plus heureuse acquisition, qu'il fit dans ce voyage, fut celle d'une vertueuse Fille, nommée Marguerite BOURGEOIS, na-

(*a*) Galat. 6. 17.

tive de Langres, qu'il amena à Montreal, pour y avoir ſoin de ſa Maiſon, & qui a depuis rendu ſon nom cher & reſpectable à toute la Colonie par ſes éminentes vertus, & par l'inſtitution des Filles *de la Congregation;* Inſtitut, dont l'utilité augmente tous les jours avec le nombre de celles, qui l'ont embraſſé. J'en ai parlé plus amplement dans mon Journal. 1653.

Peu de tems après le retour de M. de Maiſonneuve, il arriva dans ſon Iſle une choſe, qui fut regardée de toute la Colonie comme un effet de la protection viſible de la Mere de Dieu, à qui elle étoit particulierement conſacrée, & où l'on vivoit véritablement de maniere à mériter ſes faveurs. Vintſix Hommes ſe trouverent ſurpris & envelopés par deux-cent Iroquois, qui firent ſur eux pluſieurs décharges, ſans en bleſſer aucun, au lieu qu'aucun coup de ceux-ci ne porta à faux. L'étonnement des Barbares fut extrême; ils ne jugerent pas à propos de donner aux François le tems de recharger, & ils s'enfuirent à toutes jambes.

Nouvelles négociations de paix.

Le Gouverneur prenoit ſes meſures pour ſe garantir de pareilles ſurpriſes, lorſque ſoixante Onnontagués parurent à la vûë de ſon Fort: quelques-uns ſe détacherent enſuite, & s'approchant avec beaucoup de confiance, firent ſigne qu'ils vouloient parler. Leur petit nombre fit qu'on n'eut aucune peine à les introduire dans la Place, & ils déclarerent que leur Canton étoit diſpoſé à la paix, ſi on vouloit bien traiter avec eux. Ils accompagnerent cette propoſition de préſens, & M. de Maiſonneuve, en les acceptant, leur fit obſerver combien la Nation Françoiſe étoit éloignée de cette perfidie, qui leur avoit ſi ſouvent fait abuſer de la confiance, qu'on avoit priſe en leur parole: Qu'il auroit pu en cette rencontre uſer de repréſailles, & les traiter en Eſpions, toute leur conduite paſſée lui en donnant le droit; mais que les Chrétiens ſe conduiſoient par d'autres principes.

Ils convinrent de tout, & aſſûrerent que dans peu on auroit des preuves certaines de leur ſincérité. Ils partirent auſſitôt pour aller communiquer à leurs Anciens les propoſitions du Gouverneur, & ayant pris leur chemin par Onneyouth, ils engagerent les Chefs de ce Canton à ſe joindre à eux. Celui de Goyogouin fit la même choſe, & envoya même en ſon nom des Députés à Montreal, avec un Collier, pour avertir le Gouverneur que cinq-cent Agniers étoient en campagne, & en vouloient aux Trois Rivieres. M. de Lauſon, à qui M.

1653. de Maisonneuve fit part de ces nouvelles, arma en diligence tout ce qu'il put rassembler de Hurons. Ceux-ci ayant joint une nombreuse Trouppe d'Agniers assez avantageusement postés, l'attaquerent avec tant de résolution, qu'ils en tuerent un grand nombre, firent Prisonnier le Chef, & plusieurs des Principaux, & mirent le reste en fuite.

Prise du P. Poncet.

Un autre Parti de ces Barbares fut plus heureux. Il s'étoit avancé jusqu'au Portes de Quebec, où pendant tout l'été il donna de fréquentes allarmes, fit par tout de grands désordres, massacra plusieurs François, & fit quelques Prisonniers, parmi lesquels fut le P. PONCET (*a*). Ce Missionnaire étoit fort aimé dans la Colonie, on n'eut pas plûtôt appris dans la Capitale qu'il étoit entre les mains des Iroquois, que quarante François, & quantité de Sauvages se mirent aux trousses des Agniers, résolus de ne point revenir qu'ils ne l'eussent délivré; mais on les retint aux Trois Rivieres pour renforcer la Garnison de ce Poste, que les Ennemis tenoient bloqué de toutes parts.

Avant que d'y arriver, ils avoient aperçu deux têtes dessinées sur le tronc d'un arbre, & au bas le nom du P. Poncet, & celui d'un François, qui avoit été pris avec ce Religieux. Ils trouverent aussi à terre un petit Livre, où le Pere avoit
» écrit ces mots: « Six Hurons naturalisés Iroquois, & quatre
» Agniers nous emmenent, & ne nous ont encore fait aucun
» mal ». Il n'auroit pu en dire autant peu de jours après; car il ne fut pas plus épargné que les PP. Jogues & Bressani ne l'avoient été en pareilles rencontres, soit pendant le voyage, soit à son arrivée dans le Canton d'Agnier.

Un jour, qu'on étoit assemblé pour déliberer de son sort, & de celui de son Compagnon, une Femme présenta une Branche (*b*) de Porcelaine, pour avoir la permission de lui faire couper un doigt, & l'ayant obtenuë, un Sauvage s'approcha du Pere, & lui prit la main droitte. Tandis qu'il en consideroit les doigts les uns après les autres, le Missionnaire, qui avoit un pressentiment qu'on ne le feroit pas mourir, demanda à Dieu, qu'on lui mutilât plûtôt la main gauche, que la main droite, & dans le moment le Sauvage laissant la main, qu'il tenoit, prit l'autre, & en fit couper le doigt index par

(*a*) Ce Pere étoit Oncle de feu M. l'Evêque d'Usez.

(*b*) On appelle Branche de Porcelaine un long fil, où sont passés plusieurs grains de Porcelaine.

1653.

un Enfant. Pendant l'opération le Serviteur de Dieu chanta le *Vexilla*, & quand elle fut finie, on lui mit au cou la Branche de Porcelaine, & son doigt fut donné à la Femme, qui l'avoit demandé.

Le jour suivant on le conduisit de Village en Village, & partout il eut beaucoup à souffrir, surtout de la part des Enfans, ausquels il fut abandonné, & qui le traiterent avec une pétulance plus que barbare. Il se tint enfin un Conseil, dont le résultat fut que le jeune François seroit brûlé, & le Missionnaire livré à la discrétion d'une vieille Matronne, dont le Frere avoit été pris ou tué. Le premier fut éxécuté sur le champ, & la Maîtresse du second lui donna la vie. Trois jours après un Iroquois arriva des Trois Rivieres, & dit qu'on étoit sur le point de conclurre la paix; qu'Onontio demandoit pour préliminaire la liberté du P. Poncet, qu'on avoit été obligé de lui donner des ôtages, dont la vie dépendoit de celle du Missionnaire, & qu'il étoit parti en diligence pour en donner avis.

Il est délivré.

Cette nouvelle changea en un moment l'état du Prisonnier; on commença par le mener à Orange pour lui faire faire un habit; car le sien avoit été mis en piéces, selon la coûtume. De retour chez les Agniers, il fut conduit comme en triomphe dans plusieurs Bourgades, & par tout il fut regalé avec des démonstrations de la plus sincére amitié. Enfin le quinziéme d'Octobre il partit pour Quebec avec un Député du Canton, lequel étoit chargé de présens pour le Gouverneur Général, & pour le Supérieur des Missions. Après deux jours de marche ils furent joints par un Exprès, qu'on envoyoit au Député pour lui dire que les ôtages, qui avoient été mis entre les mains des François, étoient aux fers, qu'on avoit même cassé la tête à quelques-uns, & qu'il prît sur cela son parti, avant que d'aller plus loin.

Danger, qu'il court en retournant à Quebec.

Cet avis embarrassa le Député; mais comme il estimoit le P. Poncet, il se contenta d'en tirer parole qu'il ne lui seroit fait aucun mal, & il poursuivit sa route. Cette premiere allarme fut suivie de quelques autres, qui auroient mis le Missionnaire en grand danger, s'il n'avoit pas eu à faire à un Homme prévenu en sa faveur. Ceux, qui ont pratiqué les Sauvages, ne s'étonnent point de ces incidens; car rien n'est plus ordinaire parmi ces Barbares, que de faire courir de pareils bruits, qui n'ont aucun fondement. Quelquefois ils sont causés

1653. par la seule démangeaison de publier des choses nouvelles, & à quoi on ne s'attend point, ou par l'envie de faire parler, & de mettre les Gens dans l'embarras.

Le plus souvent c'est pour faire échoüer une affaire, qu'on n'approuve pas, & il y a bien de l'apparence que, dans l'occasion présente, l'Auteur de ce bruit ne cherchoit qu'à broüiller les cartes. Le fait est qu'on avoit emprisonné à Quebec un Algonquin, pour s'être enyvré, & qu'on n'avoit touché à aucun des ôtages Iroquois. Le P. Poncet heureusement délivré de ces périls par la confiance, que son Conducteur avoit en lui, pensa périr au Port. Il fit naufrage en descendant le Sault St. Louis, & fut en grand danger de se noyer : il arriva enfin le cinquiéme de Novembre à Quebec, où il fut reçu comme en triomphe, & où, tant qu'avoit duré sa captivité, on n'avoit pas manqué un seul jour sans faire des Prieres publiques pour sa délivrance.

La paix est concluë.

La paix étoit déja concluë, & quelque expérience, qu'on eût de la légereté & de la perfidie des Iroquois, on vouloit bien se flatter qu'elle seroit durable. Les cinq Cantons s'y étoient portés sans concert, & les Agniers en avoient fait les avances dans le tems, qu'ils paroissoient le plus animés contre nous, & qu'ils n'avoient rien à craindre de notre part. Cela fit juger qu'elle étoit l'ouvrage de celui, qui peut seul la donner au Monde ; mais il ne vouloit apparemment que suspendre pour un tems assez court la fureur des Ennemis de son Nom, qui n'avoient pas exécuté tous les Arrêts de sa Justice, & donner moyen de respirer à une Colonie, où il avoit encore un très-grand nombre de véritables Adorateurs.

Le P. le Moyne va à Onnontagué pour y ratifier le Traité.

1654.

L'année suivante le P. le Moyne fut envoyé à Onnontagué pour y ratifier le Traité au nom du Gouverneur Général, & tout s'y passa avec beaucoup de satisfaction de part & d'autre. Le Missionnaire dit aux Sauvages qu'il vouloit avoir sa Cabanne dans leur Canton, & non-seulement son offre fut acceptée ; mais on lui marqua un emplacement, dont il prit possession. Il fut ensuite regalé dans plusieurs Bourgades, chargé de présens de la part de tous les Chefs, & reconduit à Quebec, comme on s'y étoit engagé.

Ferveur des Hurons Captifs parmi les Iroquois.

Mais la joye, que lui causa un si heureux succès de sa négociation, ne fut rien auprès de celle, qu'il ressentit à la vûë d'une multitude de Hurons Captifs, qui formoient au milieu des Infidéles une Eglise assez semblable à celle des Hebreux

pendant la captivité de Babylone. Leur Foy avoit été mise aux plus rudes épreuves, & n'en étoit que plus vive. L'exemple de leur vertu, & les exhortations pathétiques de quelques-uns avoient fait concevoir aux Iroquois une grande estime pour la Religion, qu'ils professoient, plusieurs mêmes paroissoient disposés à l'embrasser; le P. le Moyne en baptisa quelques-uns, & l'extrême envie, qu'il avoit de voir au plûtôt une Eglise Iroquoise bien établie, lui fit garder à son retour le silence sur une chose, qui lui arriva dans sa route, & que l'on a sçu dans la suite des Iroquois mêmes.

Aventure du P. le Moyne par la perfidie des Agniers.

Il étoit dans un Canot avec deux Onnontagués; des Hurons & des Algonquins le suivoient dans d'autres. Comme ils approchoient de Montreal, ils furent assez surpris de se voir environnés de plusieurs Canots, remplis d'Agniers, qui firent sur eux une décharge de tous leurs fusils. Les Hurons & les Algonquins furent tous tués, un des deux Onnontagués le fut aussi, & le P. le Moyne pris & lié, comme Prisonnier de guerre. On déclara ensuite à l'Onnontagué, qui restoit, qu'il pouvoit retourner chez lui; mais il protesta qu'il ne pouvoit abandonner le Missionnaire, qui lui avoit été confié par les Anciens de son Canton, & il menaça les Agniers de toute la colere des Iroquois Supérieurs.

Ceux-ci se mocquerent d'abord de cette menace, mais quand ils virent que l'Onnontagué tenoit bon, ils changerent de langage, délierent le Prisonnier, & le remirent entre les mains de son fidéle Conducteur, qui le mena à Montreal. La Mere de l'Incarnation dans ses Lettres, qui sont si estimées & si bien écrites, & qui renferment d'excellens Mémoires de ce tems-là, rapporte ce fait un peu differemment: elle ajoûte que l'action des Agniers fut désavouée par leur Canton, qui la rejetta sur un Hollandois, né d'une Agniere, lequel avoit été élevé dans la Cabanne de sa Mere, vivoit avec les Sauvages, & n'est connu dans nos Relations, que sous le nom de *Bâtard Flamand*. Quoiqu'il en soit, cet accident, qu'on apprit assez tard, ne changea rien à ce qui avoit été reglé par le Traité de paix conclu entre les deux Nations. Ce ne fut pas même la seule insulte, qu'on reçut de la part des Iroquois, & sur quoi on jugea à propos de fermer les yeux.

Pieté des Hurons dans l'Isle d'Orleans.

Les Hurons étoient alors au nombre de six-cent dans l'Isle d'Orleans, où ils commençoient à s'entretenir du travail de leurs mains. Comme c'étoit la fleur des Chrétiens de cette

1654. Nation, qu'ils n'avoient point abandonné le Seigneur dans les maux, dont il avoit permis qu'ils fussent affligés, & qu'ils avoient soûtenu le scandale de la Croix avec une patience & une résignation admirable, surtout dans des Néophytes, on peut juger de leur ferveur dans un tems, où tout les portoit à la reconnoissance envers celui, qui mortifie, & qui vivifie, & toujours pour le bien de ses Elus. Ils ne manquoient d'ailleurs d'aucun des secours, qui pouvoient servir à nourrir leur pieté. On avoit formé des plus fervens deux Congregations, une pour les Hommes, & l'autre pour les Femmes, & ces saintes Associations, quoiqu'en ait écrit un Auteur, qui avoit tout lieu de se défier de ses Mémoires, & que sa Profession devoit rendre plus reservé à parler de choses, dont il ne pouvoit être instruit par lui-même; ces Associations, dis-je, produisoient parmi ces fervens Sauvages les mêmes fruits de sainteté, qu'on admiroit alors dans toutes les parties du Monde Chrétien, où elles étoient établies.

Le désir d'imiter la Reine des Vierges faisoit embrasser le Celibat à un grand nombre de Filles, & la conduite édifiante de ces Epouses de JESUS-CHRIST rendoit respectable parmi les Sauvages un Etat, qui peu d'années auparavant y avoit été méprisé. Les autres Missions sedentaires ne donnoient pas moins d'édification aux François, & la tranquillité, que la paix avoit ramenée, faisoit esperer que toutes les Nations du Nord & de l'Est embrasseroient bientôt le Christianisme, rien, ce semble, ne les empêchant plus de s'approcher de nous, ni nos Missionnaires de les aller visiter.

Les Agniers cherchent à rompre la paix.

Cependant les Agniers remuoient sous main, & cherchoient une occasion pour troubler le repos, dont nous joüissions, aussi-bien que nos Alliés. L'intérêt, motif assez peu connu jusques-là parmi ces Peuples, mais que le commerce & l'exemple des Européens leur avoit inspiré, étoit le principal sujet de leur mécontentement, & leur jalousie contre les autres Cantons avoit jetté de grandes semences de broüilleries entr'eux. Tout le tems, qu'avoit duré la guerre, cette Nation n'avoit trafiqué qu'avec les Hollandois, ce qui deplaisoit fort aux Cantons Supérieurs, parce que le chemin, qu'ils étoient obligés de faire pour aller à Orange, étoit fort long, & parce qu'il leur falloit passer par les Terres des Agniers, qui par-là les tenoient dans une espéce de dépendance; outre que ceux-ci, apuyés du voisinage des Hollandois étoient en état de donner la Loi à tout le Pays.

1654.

Tous ces avantages cessoient par la paix, qui ouvroit le commerce entre les François & les Cantons Supérieurs. Ainsi il ne faut pas s'étonner si les uns s'étoient portés avec tant de zéle à conclurre le Traité, & si les autres y avoient témoigné tant de repugnance, & se repentirent sitôt d'y avoir donné les mains. D'ailleurs ceux-ci n'avoient jamais voulu y comprendre nos Alliés, & ne cesserent point en effet, ou ne discontinuerent que fort peu de tems, à faire des courses sur eux. Ils se lasserent même bientôt de garder les mesures, dont ils étoient convenus avec nous, & qui consistoient à ne point paroître en armes dans la Colonie, & à ne point inquietter nos Missionnaires dans leurs fonctions. Un Frere Jesuite, nommé Jean LIEGEOIS, fut trouvé aux environs de Sylleri percé de deux coups de mousquet, la tête séparée du corps, & la chevelure levée.

Ils recommencent les hostilités, & assassinent un Frere Jesuite.

On vit bien alors qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec un Ennemi, qui ne pouvoit se contenir, & on crut qu'il falloit se hâter de le reduire, tandis qu'on pouvoit esperer qu'il ne seroit point soûtenu des autres Cantons. On mit en effet tant de Partis en campagne, qu'enfin on vint à bout de se faire craindre de ces Barbares, & rien n'y contribua peut-être davantage que l'action d'une Algonquine de Sylleri. Elle étoit à la campagne avec son mari & ses Enfans: cinq Agniers parurent tout à coup, se jetterent sur le Mari, qui ne se défioit de rien, & le lierent: les Enfans étoient trop petits pour pouvoir s'échaper, & par la même raison on négligea de lier la Femme. Cette confiance coûta cher aux Iroquois. Dans le tems, qu'ils y pensoient le moins, la courageuse Chrétienne saisit une hache, en cassa la tête au Chef de la bande, puis à un autre, qui étoit accouru pour le secourir; les trois, qui restoient, étonnés d'une si grande hardiesse, prirent aussitôt la fuite, laissant notre Héroïne avec son Mari, dont elle coupa les liens, & ses Enfans, qu'elle ramena triomphamment dans son Village.

Belle action d'une Algonquine.

Ces mauvais succès rebuterent les Agniers; ils demanderent de nouveau la paix sans aucune restriction; & comme ils faisoient de grandes instances pour avoir un Missionnaire, & que le P. le Moyne en faisoit de plus grandes encore, pour obtenir la permission d'aller chez eux, on leur accorda ce qu'ils souhaittoient. Le Missionnaire fut bien reçu, & il ne lui en fallut pas davantage pour se persuader qu'à ce coup les Agniers

Les Agniers renouvellent la paix: on leur donne un Missionnaire.

1654. vouloient bien vivre avec tout le monde. Il n'en fut pas même désabusé, après qu'un de ces Barbares contrefaisant le Possedé, ou le Phrénétique, se fut mis pendant une nuit à courir dans toures les Cabannes, un casse-tête à la main, en criant qu'il vouloit tuer ONDESSON : c'étoit le nom Iroquois, qu'avoit pris le Missionnaire, & que le P. Jogues avoit porté avant lui.

Il y a bien de l'apparence que ce Furieux eût exécuté son dessein, s'il eût trouvé les esprits tant soit peu disposés à l'approuver ; mais personne ne remua. Quant au P. le Moyne, ni un trait si capable de faire connoître qu'il n'étoit pas encore tems de se fier aux Agniers, ni plusieurs autres choses, qui arriverent coup sur coup, ne purent le détromper : persuadé qu'à force de cultiver ce Peuple féroce, on viendroit à bout de l'apprivoiser, il ne se donnoit pas assez la peine d'étudier son caractére, étude bien nécessaire à quiconque forme un projet aussi difficile, qu'est celui de détruire tous les préjugés de l'esprit & toutes les passions du cœur.

Voyage de deux autres Missionnaires à Onnontagué.

1655.

Les Onnontagués paroissoient agir avec plus de franchise, & on leur envoya les PP. Chaumonot & DABLON. Le premier étoit Italien d'origine, & le plus ancien Missionnaire, qui fût alors dans la Nouvelle France, où il travailla jusqu'à une extrême vieillesse avec un zéle infatiguable, & où sa mémoire est encore en bénédiction. Le P. Dablon ne faisoit que d'arriver de France, & il ne tarda pas à se faire une grande reputation de sagesse & de vertu. Ces deux Ouvriers partirent de Quebec le dix-neuviéme de Septembre 1655. avec les Députés d'Onnontagué, qui étoient venu les inviter, accompagnés d'un grand nombre de Sauvages de la même Nation, & ils n'attendirent point qu'ils fussent arrivés au terme de leur Apostolat, pour en exercer les fonctions.

Le premier Député avoit avec lui sa Femme, qui étoit extrêmement charmée de tout ce qu'elle avoit vû parmi les Chrétiens, surtout dans les deux Communautés de Filles. Elle ne cessoit point de faire au P. Chaumonot des questions sur nos Cérémonies, & sur nos Mystéres. Sept ou huit Iroquois se joignirent à elle pour être instruits ; ils furent touchés des discours du Missionnaire, & à leur arrivée dans leur Pays, ils se trouverent en état de recevoir le Baptême, qui leur fut administré avec beaucoup d'appareil. Ce que les exemples de pieté des François avoient produit dans le cœur de l'Iroquoise, dont je viens de parler, la ferveur & le zéle des Hurons captifs, le faisoient

faisoient dans les differentes Bourgades, où on les avoit dispersés, & les PP. y trouverent par tout une véritable estime du Christianisme, & des cœurs disposés à l'embrasser. 1655.

Ils étoient arrivés dans ce Canton le 5e. de Novembre, & ils eurent tout lieu de bien augurer pour la suite par la reception, qu'on leur fit dans la principale Bourgade. Ils étoient chargés de présens de la part de M. de Lauson; ils furent acceptés avec respect, & on y répondit par d'autres présens. On leur assigna ensuite un terrein pour leur Habitation, & dès qu'ils s'y furent logés, ils firent connoître aux Anciens qu'ils souhaittoient de déclarer en plein Conseil, & s'il étoit possible, dans une Assemblée générale du Canton, les intentions de ceux, qui les avoient envoyés. Cette proposition fut bien reçuë, & l'Assemblée fut des plus nombreuses.

Ils s'y établissent.

Le P. Chaumonot y parla de la Religion Chrétienne d'une maniere, qui ravit en admiration tous les Assistans. Il insista beaucoup sur le changement merveilleux, qu'opére le Christianisme dans les cœurs de ceux, qui l'embrassent sincérement, & cette partie de son discours fit d'autant plus d'impression, qu'il ne disoit rien, dont on n'eût devant les yeux des exemples sensibles. Dès qu'il eut fini, un Orateur le remercia au nom de tous du zéle, qu'il témoignoit pour leur procurer une félicité éternelle, & lui dit qu'au prix des François les autres Européens ne sçavoient point parler.

On commença aussitôt à bâtir une Chapelle, & tant de Gens y mirent la main, qu'elle fut achevée en un jour, & que ce jour-là même on y baptisa un Catéchuméne. Dès lors les Missionnaires firent toutes leurs fonctions avec la même liberté, que s'ils eussent été au milieu de la Colonie, & ils rencontrerent bien des cœurs, dont l'Esprit Saint avoit déja pris possession. Une jeune Fille, qui n'étoit pas encore baptisée, refusa les deux meilleurs partis de sa Bourgade, par la seule raison, que les Prétendans étoient Idolâtres; peu de jours après un Chef de guerre l'ayant inutilement sollicitée au mal, voulut employer la violence pour la reduire, la généreuse Proselyte eut la force de se tirer de ses mains, & de se mettre en sûreté contre ses poursuites. Après une telle épreuve le P. Chaumonot ne crut pas devoir differer à lui administrer le Baptême, qu'elle sollicitoit avec de grandes instances, & il eut la consolation d'entendre dire aux Infidéles mêmes qu'elle méritoit d'être Chrétienne. Témoignage décisif en faveur d'une Religion, dont

Fruits de leurs premiers travaux.

1655. le libertinage & l'endurcissement du cœur ne peuvent empêcher de reconnoître la sainteté.

Une Femme fort accréditée dans ce Canton s'étoit rangée des premieres parmi ceux, qui vouloient être baptisés, & toute sa Famille avoit suivi son exemple. Quelques Idolâtres voulurent lui persuader qu'elle s'en repentiroit, & peu de tems après elle tomba dans une fort grande langueur. Elle avoit un petit-Fils de dix à douze ans, qu'elle aimoit beaucoup : cet Enfant fut attaqué du même mal, que son Ayeule, & fut bientôt réduit à une maigreur si extrême, qu'il faisoit horreur à voir. Les Ennemis du Christianisme ne manquerent pas de triompher de ces accidens ; mais leur triomphe fut bien court : Dieu inspira aux Malades une constance & une résignation, qui devinrent le sujet des entretiens & de l'admiration de toute la Bourgade, & au moment, qu'ils reçurent le Baptême, ils récouvrerent une santé parfaite.

Cette merveille, qui fut suivie de plusieurs autres, n'empêcha pourtant point les deux Religieux d'essuïer bien des contradictions, & de courir bien des risques, principalement de la part de quelques Hurons, qui s'étant endurcis le cœur, tandis qu'ils étoient dans leur Pays, ne cessoient d'insinuer aux Iroquois, que s'ils laissoient introduire chez eux cette Religion étrangere, elle y feroit avec le tems les mêmes ravages, qu'on avoit vûs par tout, où elle avoit été prêchée ; & comme rien ne fait plus d'impression sur l'esprit de ces Peuples, que les songes, ils en imaginoient tous les jours de nouveaux, pour tâcher d'amener les Onnontagués à leur but ; mais ils n'y réussirent point, parce qu'on avoit eu soin de prévenir sur cela les Sauvages.

Destruction de la Nation des Eriez.

Ce fut à peu près dans ce même tems, que les Iroquois acheverent de détruire la Nation des Eriez, ou *du Chat*. Les commencemens de cette guerre ne leur avoient pas été favorable ; mais ils ne se rebuterent point, & ils prirent à la fin tellement le dessus, que sans le grand Lac, qui porte encore aujourd'hui le nom de cette Nation, on ne sçauroit pas même qu'elle eût existé. On craignit avec raison que ces nouveaux succès ne fissent reprendre aux Iroquois leur premiere fierté à l'égard des François, mais les Onnontagués n'en parurent que plus disposés à s'unir étroitement avec eux. Ils firent sur cela des avances, qu'on jugea d'autant plus sinceres, qu'au fond leur intérêt s'accordoit avec leurs démarches. Enfin le P. Dablon,

de concert avec eux, fit le voyage de Quebec pour tâcher de resoudre M. de Lauson à leur envoyer un bon nombre de François.

Projet d'une Colonie Françoise à Onnontagué.

1656.

Il partit le deuxiéme de Mars de l'année 1656. avec une nombreuse Escorte, & n'arriva à Quebec qu'au commencement d'Avril. Il n'eut aucune peine à faire entrer M. de Lauson dans la vûë des Iroquois, & quoique pût dire à ce Général un Huron, qui avoit lontems vêcu parmi les Onnontagués. pour le détourner de se fier à ces Sauvages, il ne le fit pas changer de sentiment. Cinquante François furent choisis pour aller former l'Etablissement proposé, & le Sieur DUPUYS, Officier de la Garnison, leur fut donné pour Commandant. Le P. François LE MERCIER, qui avoit succedé au P. Jerôme Lallemant dans la Charge de Supérieur Général des Missions, voulut conduire lui-même ceux de ses Religieux, qu'il avoit destinés pour établir la premiere Eglise Iroquoise, & qui furent les PP. Fremin, Mesnard & Dablon; leur départ fut fixé au septiéme de May, & quoique la recolte eût été des plus médiocres, on donna au Sieur Dupuys abondamment de quoi nourrir tout son Monde pendant une année entiere, & de quoi ensemencer les terres, dont il alloit prendre possession.

Hostilités des Agniers.

La nouvelle de cette entreprise s'étant repanduë par tout, donna beaucoup à penser aux Agniers, & reveilla toute leur jalousie contre les Onnontaguez. Il se fit une Assemblée générale de tout le Canton pour déliberer sur cette affaire, qui parut des plus importantes, & on y conclut qu'il falloit mettre tout en usage pour s'opposer au nouvel Etablissement. En conséquence de cette Déliberation un Parti de quatre-cent Hommes fut levé, & eut ordre de dissiper, ou de tailler en piéces la Troupe de M. Dupuys; mais ils la manquerent, & s'en vengerent sur quelques Canots écartés, qui furent pillés. Quelques-uns de ceux, qui les conduisoient, furent même blessés, après quoi ces Perfides faisant semblant de s'être mépris: « Nous ne sçavions pas, dirent-ils, que vous fussiez des « François, nous vous avons pris pour des Hurons, ou des Al- « gonquins.

Ils enlevent une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans.

On ne jugea pas à propos de tirer pour lors raison de cette insulte, dans l'esperance qu'on seroit bientôt en état d'en rendre la vengeance plus sûre & plus éclattante, si les Agniers ne réparoient par eux-mêmes leur faute; mais ils firent bien voir peu de tems après que rien n'étoit plus loin de leur pensée.

1656. Ils s'approcherent de l'Isle d'Orleans, & un matin avant le lever du Soleil ils tomberent sur une Trouppe de quatre-vint-dix Hurons, de tout âge & de tout sexe, qui travailloient dans un champ, en tuerent d'abord six, lierent tous les autres, les embarquerent dans leurs Canots, passerent fiérement devant Quebec, firent chanter leurs Prisonniers vis-à-vis du Fort, comme pour défier le Gouverneur Général de les venir tirer d'entre leurs mains, les conduisirent jusques dans leur Village, sans avoir été poursuivis, en brûlerent les Principaux, distribuerent les autres dans les Cantons, & les retinrent dans une dure captivité.

On a fort blamé M. de Lauson d'avoir souffert une telle insolence, & il faut avoüer que son inaction, tandis qu'on enlevoit, pour ainsi dire, d'entre ses bras des Alliés, dont la conservation intéressoit également l'honneur du nom François & celui de la Religion, a fait à sa mémoire une tache, que toute sa vertu n'a pu laver ; mais c'est qu'il est des malheurs, que les Hommes ne pardonnent point, & qui dans leur esprit déshonnorent autant que la plus grande lâcheté. Les Hurons par une suite de la présomptueuse confiance, dont les Sauvages ne sont point capables de se corriger, s'étoient laissés surprendre : pour les arracher aux Iroquois, il eût fallu armer cinq ou six-cent Hommes, & quand le Gouverneur Général les eût eus sous sa main, le tems nécessaire pour les armer & les embarquer auroit donné à ces Barbares une avance plus que suffisante pour rendre inutiles tous les efforts de ceux, qui les auroient poursuivis.

On a sçu depuis d'un jeune Huron de cette Trouppe infortunée, & qui se sauva du Village, où il étoit Captif, des particularités bien édifiantes de la pieté & de la constance de ces fervens Néophytes, dont plusieurs furent traités avec une inhumanité sans pareille, surtout d'un de leurs Chefs, dont le supplice dura trois jours, pendant lesquels il ne cessa de loüer le Seigneur, quoiqu'il eût reconnu d'abord que c'étoit sa perseverance dans ce saint exercice, qui irritoit ses Bourreaux, & faisoit prolonger son Martyre.

Aventures des Outaouais après la destruction des Hurons.

Quinze jours après que ce malheur fut arrivé, trente Outaouais débarquerent à Quebec sous la conduite de deux François, & chargés de Pelleteries ; mais avant que de rapporter les suites, qu'eut ce voyage, il est bon de reprendre les choses de plus haut. Les Iroquois n'eurent pas plûtôt chassé les Hu-

rons de leur Pays, qu'ils entreprirent de faire le même traitement à tous leurs Alliés ; les Outaouais étoient de ce nombre, & comme ils ne se virent pas en état de resister aux Vainqueurs d'une des plus braves & des plus puissantes Nations de ce Continent, ils ne jugerent pas à propos d'attendre qu'on vînt brûler leurs Villages, & les y égorger. 1656.

Quelques-uns s'étoient déja retirés dans la *Baye du Saguinan*, d'autres dans l'*anse du Tonnerre*, qui sont l'une & l'autre dans le Lac Huron, plusieurs dans l'Isle Manitoualin, & dans celle de *Michillimakinac ;* mais le gros de la Nation étoit resté sur le bord de la grande Riviere, qui porte leur nom, jusqu'à l'entiere destruction des Bourgades Huronnes. Alors ils se joignirent aux Hurons Tionnontatez, avec lesquels ils pénétrerent bien avant dans les Regions Méridionnales. Ils firent d'abord alliance avec les *Sioux*, puis se broüillerent avec eux, & aguerrirent à leurs dépens ce Peuple, jusques-là peu brave & peu connu en deçà du Micissipi. Ils se séparerent ensuite en plusieurs bandes, & par tout la misere, où ils étoient reduits, portoit la terreur du nom Iroquois.

Enfin à force d'errer dans ces vastes Contrées, & de se diviser en petites bandes, dont plusieurs n'ont jamais reparu, les uns & les autres se trouverent tellement diminués, qu'on peut dire qu'il n'en reste pas aujourd'hui la vintiéme partie. C'étoit une de ces trouppes separées de la Nation Outaouaise, & dans laquelle il y avoit quelques Hurons, que les deux François, dont je viens de parler, avoient amenés des bords du Lac *Michigan* jusqu'à Quebec, où on les accueillit d'autant mieux, que leurs Conducteurs se louoient fort du traitement, qu'ils en avoient reçu. Le commerce des Hurons avoit un peu adouci les mœurs de ce Peuple, un des plus grossiers du Canada, & lui avoit même donné quelque legere teinture du Christianisme.

Les deux François, qui étoient Gens de bien, avoient baptisé quelques-uns de leurs Enfans à l'article de la mort, & ces petits Innocens étoient allé prendre possession du Ciel au nom de leur Nation, à laquelle néanmoins, malgré de si belles esperances, & les soins assidus des Missionnaires, on n'a jamais pu faire goûter les choses de Dieu. Il en est peu dans tout ce Continent, auprès de qui l'on ait plus travaillé pour en faire des Chrétiens, & plus infructueusement ; mais on n'avoit alors aucun sujet d'en juger ainsi, & les marchandises, dont ceux, qui venoient d'arriver à Quebec, étoient chargés, firent croire

1656.

à M. de Lauſon qu'il ne devoit pas négliger cette occaſion d'étendre le commerce de la Colonie.

On donne des Miſſionnaires à quelques uns d'entr'eux.

Trente jeunes Gens s'offrirent pour accompagner les Outaouais à leur retour, & le P. LE QUIEN, qui gouvernoit la Miſſion pendant l'abſence du P. le Mercier, ſe laiſſa perſuader de leur donner les PP. Dreuillettes & GARREAU, avec un Frere, nommé Louis LE BOESME, qui avoit été élevé par le P. de Brebeuf dans les Miſſions Huronnes. Ce Convoi partit de Quebec un peu avant la mi-Août, & dès le lendemain, comme il aprochoit des Trois Rivieres, il reçut avis par un Canot, que lui envoyoit le Gouverneur de cette Ville, qu'un Parti d'Agniers étoit dans le voiſinage. Ce Parti avoit déja découvert les Outaouais, & leur avoit dreſſé une embuſcade : mais ils n'y donnerent point, & ils arriverent heureuſement aux Trois Rivieres.

Les François, qui les accompagnoient, firent alors reflexion que ces Sauvages étoient fort mal équipés, & qu'ils ne pourroient jamais éviter d'en venir aux mains avec un Ennemi, dont les forces pouvoient croître à tout moment ; ſur quoi ils reſolurent de ne pas aller plus loin ; il n'y en eut que trois, qui ne voulurent point abandonner les Jeſuites. Les Outaouais ne ſe furent pas plûtôt rembarqués, qu'ils s'apperçurent que les Agniers étoient à leurs trouſſes, ce qui ne les engagea pourtant pas à voyager avec plus de précaution. Ils avoient acheté des armes à feu, dont l'uſage leur étoit nouveau. Ils prenoient plaiſir à les eſſayer, & inſtruiſoient ainſi de leur marche les Iroquois, qui les ſuivoient, & qui eurent tout le tems & le moien de choiſir un lieu propre pour les ſurprendre, ou pour les combattre avec avantage.

Ils ſont attaqués par les Agniers.

Ils le trouverent ſur le bord du Lac *des deux Montagnes*, qui eſt la décharge de la grande Riviere dans le Fleuve S. Laurent, au-deſſus de l'Iſle de Montreal. Ils s'y retrancherent ſur une petite Colline, d'où ils découvroient de fort loin, & ils poſterent un grand nombre de Fuſilliers dans des brouſſailles, ſur une pointe avancée, que les Outaouais devoient ranger de fort près. Six Canots, où il n'y avoit que des Hurons, avec le P. Garreau, étoient à la tête de ce Convoi, & quand ils furent à portée, les Agniers firent ſur eux une décharge, qui en tua & bleſſa un grand nombre. Ils parurent enſuite la hache à la main, & tout ce qui ne périt point dans cette premiere charge, fut fait Priſonnier, auſſi-bien que le Miſſionnaire, qui avoit eu l'épine du dos caſſée d'une balle de fuſil.

Au premier bruit de cette attaque les Outaouais firent force d'avirons pour ſecourir ou pour venger leurs Compagnons. Arrivés à la pointe, où les Canots des Hurons étoient reſtés avec les cadavres de ceux, qui avoient été tués, ils firent leur deſcente ſans oppoſition, & peu s'en fallut que dans l'ardeur, qui les tranſportoit, ils ne forçaſſent toutes les barrieres ; mais après un aſſez rude combat, où il y eut bien du ſang répandu de part & d'autre, les Aſſaillans furent obligés de faire retraite. Ils ne s'éloignerent pourtant pas beaucoup, & ils ſe retrancherent de leur côté, fort reſolus, ce ſemble, de ne point partir de-là, qu'ils n'euſſent eu raiſon des Iroquois ; mais la nuit ſuivante ils decamperent à la ſourdine, & le lendemain on ne trouva plus dans leur Retranchement que les deux Jeſuites, avec les trois François de leur ſuite.

Bleſſure & mort du P. Garreau.

Sitôt que le Chef du Parti Ennemi en eut été informé, il alla rendre viſite aux deux Religieux. Ce Chef étoit le Bâtard Flamand, dont j'ai déja parlé ; ſon compliment roula tout entier ſur le chagrin, où il étoit, diſoit-il, de la bleſſure du P. Garreau, & il proteſta qu'on n'avoit reconnu le Miſſionnaire, qu'après la premiere charge, où il avoit été bleſſé. Rien n'étoit moins ſincere que cette excuſe ; car le Pere n'avoit pas été plûtôt entre les mains des Agniers, que, malgré ſa bleſſure, ils l'avoient mis tout nud ; que depuis ce tems-là on ne lui avoit donné ni à boire, ni à manger, & qu'on n'avoit pas ſeulement ſongé à le panſer. Le lendemain, qui étoit le ſecond jour de Septembre, il fut conduit à Montreal par quelques Agniers, qui preſenterent d'aſſez mauvaiſe grace deux Colliers, l'un pour marquer leur regret d'avoir tiré ſur lui, ſans le connoître ; l'autre pour eſſuyer les larmes de ſes Confreres.

Le P. Claude PIJART, qui ſe rencontra heureuſement à Montreal, reçut le Malade, auquel il n'étoit plus tems de faire des remedes, & qui expira le quatriéme entre ſes bras, en demandant à Dieu la converſion de ſes Meurtriers. Le P. Leonard Garreau étoit de Limoges, & la Nouvelle France perdit en lui un excellent Ouvrier. Après ſa mort le P. Dreuillettes & ſon Compagnon reprirent la route de Quebec, d'où le premier retourna bientôt chez les Abénaquis.

Il n'y avoit plus moyen de douter que le Canton d'Agnier ne vît avec beaucoup de chagrin, & ne cherchât tous les moyens de rompre la bonne intelligence, qui regnoit entre les Iroquois Supérieurs & les François. Ceux-ci de leur côté ſe

1556. flattoient que, si les quatre Cantons Supérieurs demeuroient fermes dans leur alliance, tôt ou tard les Agniers seroient contraints de faire comme les autres, ou du moins de demeurer tranquilles, dans la crainte d'être accablés; & l'on esperoit beaucoup de l'Etablissement, qu'on étoit sur le point de faire à Onnontagué. M. Dupuys, après avoir fait quelque sejour aux Trois Rivieres & à Montreal, étoit parti de cette Isle le huitiéme de Juin, & le même jour il tomba sur un Parti d'Agniers, qu'il pilla en represailles des Canots, que ces Sauvages avoient pillés peu de tems auparavant.

Les François arrivent à Onnotagué.

Le vintneuf, vers les neuf heures du soir, on entendit du Camp la voix d'un Homme, qui se plaignoit; le Commandant fit battre le tambour, & aussitôt on aperçut un Sauvage, qui approcha avec bien de la peine. C'étoit ce jeune Huron, que j'ai dit s'être sauvé après l'expédition de l'Isle d'Orleans. Il avoit la peau du corps à moitié rôtie, & depuis dixsept jours, qu'il marchoit, il n'avoit point pris d'autre nourriture, que quelques fruits sauvages. Les Onnontagués, qui accompagnoient les François, lui firent un breuvage, qui rétablit en peu de tems son estomach; on lui donna ensuite des provisions, & on l'envoya à Quebec.

Reception, qu'on leur fait.

Le reste du voyage fut assez heureux, à cela près qu'on souffrit beaucoup de la disette de vivres, qui n'avoient pas été bien ménagés. On avoit compté à l'ordinaire sur la Pêche & sur la Chasse; l'une & l'autre manquerent, & les François, qui n'étoient pas accoûtumés à jeûner, comme les Sauvages, seroient morts de faim pour la plûpart, si les Anciens d'Onnontagué n'eussent envoyé au devant d'eux des Canots chargés de rafraîchissemens. Ils apprirent par la même voye qu'un grand nombre d'Iroquois de tous les Cantons, & quantité d'autres Sauvages les attendoient sur les bords du Lac de Gannentaha, & M. Dupuys de son côté se prépara pour faire son entrée dans le Pays.

Avant que d'arriver au lieu, où les Sauvages s'étoient arrêtés, il mit à terre cinq petites piéces de Canon, & en fit faire une décharge. Il se rembarqua ensuite, & voguant en très-bel ordre, il entra dans le Lac, où en moins d'un quart d'heure il fit faire deux décharges de toute sa Mousqueterie. A en juger par les apparences, il fut reçu de la maniere du monde la plus respectueuse & la plus cordiale. Harangue, festins, chants, danses, rien ne fut épargné. Le jour suivant, douziéme

douziéme de Juillet, le *Te Deum* fut chanté à la fin d'une Messe solemnelle; ensuite les Anciens firent les présens, qu'on a coûtume de faire dans les Traités d'alliance, & le seiziéme tous les François communierent avec une pieté, qui fut d'un grand exemple, & fit beaucoup d'impression sur l'esprit des Sauvages. Le lendemain on commença à se loger, & le P. le Mercier alla visiter le Bourg d'Onnontagué, où il fut reçu avec de grandes cérémonies. 1656.

Le vintquatre il se tint un Conseil Général, & le P. Chaumonot y parla de la Religion Chrétienne avec la même éloquence, & le même succès, qu'il avoit fait à son arrivée dans ce Canton; le même jour les Députés du Canton de Goyogouin vinrent demander un Missionnaire, & on leur accorda le P. Mesnard. Tout paroissoit déja en mouvement dans celui d'Onnontagué, pour embrasser le Christianisme, & il fallut aggrandir plus de moitié la Chapelle, qui ne pouvoit plus contenir tous ceux, qui vouloient être instruits de nos Mysteres. Il y eut au mois d'Août des chaleurs excessives, qui causerent de grandes maladies; mais par les bons soins des Sauvages, tous les Malades guérirent en peu de tems.

Cette derniere marque de l'affection de ce Peuple persuada les moins crédules qu'on pouvoit désormais compter sur lui; toutefois les plus Sages crurent qu'il falloit se précautionner, du moins contre sa légereté, & on se trouva fort bien d'avoir suivi leur conseil. Il ne manquoit plus pour tenir en bride ce Canton, & par son moyen tous les autres, que d'y bâtir un Fort. Mais tous les fonds du Canada n'étoient pas suffisans pour fournir à une telle dépense, & parmi les Associés de la Compagnie de la Nouvelle France, personne n'avoit moins de crédit, & n'étoit moins écouté, que ceux, qui avoient le plus de connoissance du Pays.

Une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans offre de se donner aux Agniers, & s'en repent.

Tandis que ces choses se passoient à Onnontagué, les Hurons de l'Isle d'Orleans, qui ne s'y croyoient plus en sûreté, s'étoient refugiés à Quebec, & dans un moment de dépit d'avoir été abandonnés des François, ils avoient envoyé secrettement proposer aux Agniers de les recevoir dans leur Canton, pour ne plus faire qu'un Peuple avec eux. Ils n'eurent pas plûtôt fait cette démarche, qu'ils s'en repentirent; mais les Agniers les avoient pris au mot; & voyant qu'ils cherchoient à retirer leur parole, ils prirent des mesures pour les forcer de la tenir. Ils commencerent par lâcher contr'eux plusieurs Partis, qui mas-

1656. ſacrerent, ou enleverent tous ceux, qui s'écartoient dans la campagne, & quand ils crurent que ces hoſtilités les avoient rendu plus traitables, ils envoyerent à Quebec trente Députés pour les emmener.

Fierté de ceux-ci.

Rien n'eſt égal à la fierté, avec laquelle ces Envoyés s'acquitterent de leur commiſſion ; ils s'adreſſerent d'abord à M. de Lauſon, ils lui demanderent à être ouis dans une Aſſemblée de Hurons & de François, & le Gouverneur Général y ayant conſenti, le Chef de la Députation porta d'abord la parole aux » Hurons, & leur dit : « Mon Frere, il y a déja du tems, que » tu m'as tendu les bras, pour me prier de te conduire dans mon » Pays ; mais toutes les fois, que je me ſuis mis en devoir de le » faire, tu t'es retiré, & c'eſt pour te punir de ton inconſtance, » que je t'ai frappé de ma hache. Crois-moi ne me donne plus lieu » de te traiter de la ſorte, leve-toi, & me ſuis ». En achevant ces mots, il préſenta deux Colliers, l'un, dit-il, pour aider les Hurons à ſe lever ; l'autre, pour l'aſſûrer que déſormais les Agniers vivroient avec eux, comme avec leurs Freres.

Il ſe tourna enſuite vers le Général, & lui parla en ces ter- » mes : « Ononthio, leve tes bras, & laiſſe aller tes Enfans, que » tu tiens preſſés ſur ton ſein ; car s'ils venoient à faire quelque » ſottiſe, il ſeroit à craindre qu'en voulant les châtier, mes coups » ne portaſſent ſur toi. Voilà pour élargir tes bras, & il lui pré- » ſenta un Collier. Je ſçai, continua-t-il, que le Huron aime la » priere, qu'il reconnoît, & qu'il adore l'Auteur de toutes cho- » ſes, que dans tous ſes beſoins il a recours à lui, je veux en » faire autant ; agrée qu'Ondeſſon (*a*), qui m'a quitté, je ne » ſçai pourquoi, revienne avec lui pour m'inſtruire ; & comme » je n'ai pas aſſez de Canots pour mener tant de monde, fais- » moi le plaiſir de me prêter les tiens ». Il apuya ces deux demandes de deux autres Colliers, & ſe retira.

Embarras des Hurons.

On aura ſans doute bien de la peine à comprendre ce qui obligea M. de Lauſon à ſouffrir cette inſolence, dans un tems, où il n'avoit point d'autre Ennemi ſur les bras, que le ſeul Canton d'Agnier. Peut-être vouloit-il voir, avant que d'éclatter de quelle maniere tourneroient les affaires à Onnontagué : ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ne témoigna aux Agniers aucun reſſentiment des diſcours hautains de leur Orateur ; ce qui fut bien obſervé des Hurons, & les embarraſſa beaucoup. L'expérience du paſſé, & la conduite des Iroquois leur faiſoient tout

(*a*) Le P. le Moyne.

1656.

craindre, & quelque parti, qu'ils prissent, ils croyoient leur perte certaine. Dans cette perplexité ils se partagerent, les uns déclarerent qu'ils ne vouloient point quitter les François, d'autres resolurent de se donner aux Onnontagués, avec lesquels ils avoient déja pris une espéce d'engagement. Il n'y eut que la Famille de l'Ours, qui s'en tint à la parole, qu'elle avoit donnée aux Agniers.

Ces resolutions prises, le Conseil se rassembla, & quoique le Gouverneur Général n'eût pris, ce semble, aucunes mesures pour y faire respecter son caractére, il voulut bien y assister. Le P. le Moyne, qui lui servoit d'Interprête, parla le premier, & dit: „ Onontio aime les Hurons, ce sont ses Enfans; mais « il ne les tient pas en tutele, ils sont en âge de prendre leur « parti d'eux-mêmes, il ouvre les bras, & il leur laisse la liberté « d'aller, où ils voudront. Pour moi je les suivrai, quelque « part qu'ils aillent: s'ils vont chez toi, Agnier, je t'instruirai « aussi de quelle maniere il faut prier, & adorer l'Auteur de tou- « tes choses; mais je n'ose esperer que tu m'écoutes. Je te con- « nois, & je sçai jusqu'où va ton indocilité; mais je m'en conso- « lerai avec les Hurons. Quant aux Canots, que tu demandes, « tu vois bien que nous en avons à peine ce qu'il nous en faut, « fais-en, si tu n'en a pas assez. «

Toute une Tribu se livre aux Agniers.

Le Chef des Hurons de l'Ours prit ensuite la parole, & dit: « Mon Frere, je suis à toi, je me jette les yeux fermés dans tes « Canots, resolu à tout, même à mourir; mais je veux d'abord « aller seul avec ma Cabanne (*a*). Je ne souffrirai point que d'au- « tres s'embarquent avec moi. Si dans la suite le reste de ma Na- « tion veut me venir joindre, je ne m'y opposerai pas; mais je « suis bien aise qu'on voye auparavant de quelle maniere tu me « traiteras „. Il jetta ensuite trois Colliers, qui ne tendoient à autre chose, qu'à engager les Agniers à en bien user avec lui, à ne rien négliger pour lui faire perdre le souvenir de ce qu'il lui sacrifioit, & à lui faciliter le voyage. Les Députés accepterent les Colliers, & parurent fort contens. Ils travaillerent ensuite à faire des Canots, & quand ils furent achevés, ils s'embarquerent avec les Hurons & le P. le Moyne.

Des Onnontagués arrivent à Quebec dans le même dessein.

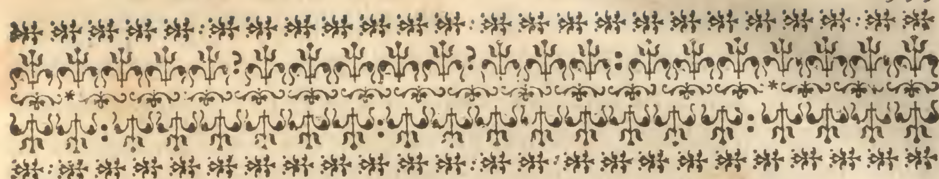
Peu de jours après leur départ des Députés d'Onnontagué arriverent à Quebec, pour sommer ceux des Hurons, qui s'étoient offerts à eux, de leur parole, & furent très-choqués, quand ils apprirent que la Famille de l'Ours avoit suivi les Ag-

(*a*) On se sert du terme de Cabanne, pour marquer la Famille.

1656. niers. Les Hurons s'excuſerent mal, & furent d'autant plus embarraſſés, que les François ne voulurent pas ſe broüiller avec ce Canton, qui le prenoit ſur un ton fort haut. Enfin le Gouverneur Général fit dire aux Députés, mais en termes aſſez ménagés, qu'ils manquoient au reſpect dû à leur Pere; qu'une partie des Hurons étoit diſpoſée à les ſuivre; mais que leurs Femmes & leurs Enfans avoient eu peur de leurs armes, & que ce n'étoit pas en équipage de Guerriers, qu'il falloit venir chercher des Freres & des Amis; que s'ils vouloient faire les choſes dans les régles, ils devoient s'en retourner chez eux; qu'on leur tiendroit parole, quand on pourroit ne les plus regarder comme Ennemis, & que pour leur montrer que ce qu'il leur diſoit, n'étoit pas une défaite, les Hurons alloient les attendre à Montreal, & donneroient des ôtages.

Cette réponſe parut les adoucir; on les regala bien, & ils s'en retournerent aſſez contens en apparence. Toutefois ces altercations fréquentes, la diſſolution d'une Chrétienté nombreuſe, & ſur laquelle on avoit fondé les eſperances les plus legitimes, & les hoſtilités des Agniers cauſoient de grandes inquiétudes, & au Gouverneur Général, & aux Miſſionnaires. Il eſt vrai que ceux-ci avoient bien de quoi ſe conſoler par le nombre des converſions, qui s'opéroient tous les jours parmi les Peuples mêmes, qui avoient témoigné une plus grande oppoſition à l'Evangile, & par les tréſors de grace & de vertu, qu'ils remarquoient de plus en plus dans leurs Néophytes. Les Mémoires de ce tems-là ſont remplis de traits bien édifians de la ferveur de ces Chrétiens Sauvages, que je ſupprime avec regret. C'eſt ainſi que le Seigneur tenoit ces Ouvriers Evangeliques dans de continuelles alternatives de crainte & d'eſperance, qui nourriſſoient en eux les deux vertus les plus néceſſaires aux fonctions de l'Apoſtolat, je veux dire la défiance d'eux-mêmes, & la confiance en celui, dont ils étoient les Miniſtres.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE HUITIE'ME.



A bonne intelligence entre nous & les Iroquois Supérieurs ne parut pas d'abord avoir reçu aucune atteinte de ce qui venoit de se passer à Quebec au sujet des Hurons ; mais pour la rendre durable il eût été nécessaire que leurs Députés eussent pu concevoir une haute idée de nos forces, & malheureusement ils venoient d'être témoins de notre foiblesse : elle leur devenoit même de jour en jour plus manifeste par l'espéce d'insensibilité, avec laquelle nous souffrions les incartades des Agniers. Personne ne faisoit sur cela des reflexions plus affligeantes que les Missionnaires, qui connoissant mieux le caractére des Sauvages, dont ils étoient presque les seuls, qui sçussent les Langues, n'osoient se flatter que l'Etablissement d'Onnontagué fût bien solide. Ils ne manquerent pas d'en dire leur pensée à qui il convenoit ; mais il étoit encore plus de leur Ministere de profiter des dispositions présentes de ce Peuple, pour seconder les vûës de la Providence sur le salut de plusieurs, & ils ne s'épargnerent en rien pour répondre à ce qu'on attendoit de leur zéle. 1657.

1657.

Progrès de la Religion parmi les Iroquois Supérieurs.

Le P. Chaumonot étoit allé visiter le Canton de Tsonnonthouan, & y avoit aussi rencontré un très-grand nombre de Hurons Chrétiens, dont les bons exemples avoient disposé beaucoup d'Infidéles à recevoir la lumiere de l'Evangile. Il sembloit que Dieu n'eût dispersé cette Nation parmi les autres Sauvages, comme autrefois les Juifs dans les Etats des Roys de Babilone & de Perse, que pour y faire connoître son Nom, & pour s'y préparer des Adorateurs. La pieté des François ne produisit pas de moindres fruits à Onnontagué. « Quelle difference, disoient les Sauvages, entre ces Chrétiens & les » Hollandois ? Ils reconnoissent tous le même Dieu, disent-ils; » mais il s'en faut bien que la conduite des uns soit aussi regu- » liere, que celle des autres. Quand nous allons voir les Fran- » çois, nous en revenons toujours avec un vrai désir de prier: » à Orange on ne nous parle jamais de la Priere, & nous ne » sçavons pas même si on y prie ». Plût à Dieu, que les Peuples du » Canada eussent toujours tenu le même language à notre sujet!

Le P. Mesnard eut encore plus de succès dans les Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth. Dès la premiere année il confera le Baptême à quatre-cent Personnes, & il avoit tout lieu de se promettre une plus abondante récolte dans la suite; mais les desseins de Dieu sont impénétrables : dans le tems, qu'on croyoit pouvoir le plus compter sur ces Sauvages, ils échaperent à la Grace, & la Colonie avoit à peine eu le tems de respirer après ses dernieres pertes, qu'elle se trouva replongée dans toutes les horreurs d'une guerre, où il y avoit tout à craindre pour elle, & absolument rien à gagner. Ce fut à Montreal, que l'on commença de s'appercevoir d'un grand changement dans l'esprit des Iroquois Supérieurs.

Les Onnontagués traitent mal les Hurons.

Des Onnontagués étoient arrivés dans cette Isle pour y recevoir les Hurons, & les emmener chez eux, comme on en étoit convenu l'année précédente : quelques François & deux Jesuites devoient les accompagner; mais on fut fort surpris, lorsque le jour du départ les Onnontagués déclarerent qu'ils n'embarqueroient que les Hurons. Ils se relâcherent néanmoins en faveur de quelques François; mais ils s'obstinerent à exclurre les deux Jesuites, qui de leur côté ne voulant point abandonner leurs Néophytes, furent contraints de s'embarquer dans un Canot, qu'ils trouverent sur le rivage, sans autre provision, qu'un petit sac de farine.

Cette conduite des Onnontagués, à laquelle on n'étoit pas

préparé, parut d'un fâcheux augure pour les Hurons; bien des Gens ne les virent partir qu'en gemissant sur le triste sort, qui les attendoit, & leurs pressentimens ne furent que trop justes. Ces infortunés Chrétiens n'allerent pas bien loin, sans connoître qu'ils étoient perdus sans ressource. Une jeune Femme n'ayant pas voulu répondre à la passion d'un Chef Iroquois, ce Barbare lui cassa la tête sur le champ, & comme si on n'eût attendu que ce signal pour lever le masque, qui couvroit la plus noire des perfidies, un grand nombre des plus considerables Hurons furent massacrés le moment d'après; les autres ne furent plus regardés que sur le pied de Captifs, qu'on venoit de prendre en guerre, & il y en eut même quelques-uns de brûlés, sans qu'on pût sçavoir la cause d'un traitement si indigne. 1657.

Les François s'attendoient bien à n'être pas plus épargnés que les Hurons; & en effet la résolution avoit été prise de faire main basse sur eux, & de commencer par les deux Missionnaires. Je n'ai pu sçavoir ce qui en empêcha l'exécution; mais s'ils éviterent ce danger, ce fut pour tomber dans un autre, où il leur parut lontems inévitable de périr. La premiere chose, dont ils furent instruits en arrivant à Onnontagué, fut qu'on y avoit découvert une conspiration contre les François, & voici à quoi l'on a communément attribué une révolution si étrange.

Les Iroquois conspirent contre les François.

Une Trouppe d'Onneyouths étant allés à la chasse du côté de Montreal, surprit trois François dans un lieu écarté, les tua, & en apporta les chevelures dans le Village, d'où elle étoit partie. M. d'Ailleboût, qui commandoit à Quebec, parce que M. de Lauson étoit retourné en France, sans attendre son Successeur, demanda justice de cet attentat, & pour obliger la Nation à la lui faire, il donna ordre qu'on arrêtât tout ce qui se trouveroit d'Iroquois dans la Colonie: il fut obéi, & le premier mouvement, que causa dans les Cantons la nouvelle de cet ordre, y fit former les resolutions les plus violentes. On ne les suivit pourtant pas, & on s'en tint à celle-ci, qui fut formée de sang froid, & après une plus mûre déliberation.

Le P. le Moyne, qui étoit chez les Agniers, devoit être prié d'aller à Quebec, pour y traiter de la délivrance des Iroquois, qu'on avoit arrêtés. Sous prétexte de lui faire honneur, & de le garantir des insultes des jeunes Gens, fort animés contre

1657. les François, il fut resolu de lui donner une nombreuse Escorte, & de lâcher en même tems divers Partis de Guerriers, qui se répandroient dans la Colonie, où, dès qu'ils sçauroient que leurs Gens seroient mis en liberté, ils pilleroient & massacreroient tout ce qu'ils pourroient rencontrer de François & de leurs Alliés. Après quoi la même chose se feroit à Onnontagué.

La conspiration est découverte.

1658.

Le P. le Moyne ne partit pourtant point, & je n'en sçai pas la raison; mais dès le mois de Fevrier de l'année suivante on vit sortir de nombreuses Trouppes d'Agniers, d'Onneyouths, & d'Onnontagués, tous en équipages de Guerriers. Il n'en falloit pas tant pour donner de violens soupçons à M. Dupuys, lequel fut bientôt informé par un Chrétien de tout ce qui se tramoit. Il se trouva alors dans un grand embarras, & en effet il ne voyoit aucun moyen de se tirer d'affaire, qui n'eût de grands inconveniens. Se fortifier, & soûtenir un siége, c'étoit reculer sa perte, & non pas l'éviter, parce qu'il n'y avoit aucun secours à esperer de Quebec, ou qu'il ne pourroit pas arriver à tems. Il auroit fallu tôt ou tard se rendre, ou périr en combattant, ou enfin mourir de faim & de misere.

Pour se retirer il falloit commencer par faire des Canots; car on n'avoit pas eu la précaution d'en garder un certain nombre; & y travailler, c'étoit annoncer sa retraite, & la rendre impossible. Il falloit néanmoins se resoudre au plûtôt, & voici à quoi le Commandant se détermina. Il commença par envoier un Exprès à M. d'Ailleboût, pour l'informer de la conspiration; il donna ensuite ses ordres pour construire en diligence de petits Batteaux legers, & afin d'empêcher que les Iroquois n'en eussent le moindre vent, il y fit travailler dans le grenier de la Maison des Jesuites, qui étoit un peu plus écartée que les autres, & plus grande.

Cela fait, il avertit tous ses Gens de se tenir prêts pour partir au jour, qu'il leur marqua, & de faire chacun ses provisions pour le voyage, en observant de ne donner aucun soupçon aux Iroquois. Il ne restoit plus qu'á prendre des mesures pour s'embarquer si secrettement, que les Sauvages ne pussent avoir connoissance de la retraite des François, que quand ceux-ci auroient assez d'avance, pour ne pas craindre d'être poursuivis, & on en vint heureusement à bout par un stratagême assez singulier.

Un

1658.

De l'Adoption des Sauvages.

Un jeune François avoit été adopté par un des plus considerables Habitans d'Onnontagué : ces sortes d'adoptions, qui devinrent dans la suite assez fréquentes, ont tous les avantages de celles, qui se pratiquoient parmi les Romains, à l'héritage près, qui n'est rien chez les Sauvages : d'ailleurs elles n'en ont pas les charges, & elles ne reçoivent même aucune atteinte des guerres, qui peuvent survenir, d'où il est arrivé qu'on s'est assez souvent servi avec succès de François adoptés par les Iroquois, pour entamer avec eux des Traités de paix.

Retraite des François.

Le jeune Homme, dont je viens de parler, alla trouver son Pere d'adoption, & lui dit qu'il avoit revé à un de ces festins, où il faut manger tout ce qui est servi : qu'il le prioit d'en faire un de cette espece à tout le Village, & qu'il avoit dans l'esprit, que s'il en restoit la moindre chose, il mourroit. Le Sauvage lui répondit qu'il auroit bien du regret de le voir mourir, qu'il ordonnât lui-même son repas, qu'il auroit soin lui de faire les invitations, & qu'assûrement il ne resteroit rien. Sur cette parole le jeune Homme assigna pour sa Fête le dixneuviéme de Mars, qui étoit le jour fixé pour le départ : tout ce qu'on avoit de provisions, dont on pouvoit se passer, y fut employé, & tous les Sauvages y furent invités.

Le repas commença sur le soir, & pour donner aux nôtres le moyen de mettre leurs Batteaux à l'eau, & de les charger, sans qu'on n'entendît rien dans le Village, les Tambours & les Trompettes ne discontinuerent point de sonner autour de la Cabanne du festin. Tout étant prêt, le jeune Homme, au signal, qu'on lui fit, dit à son Pere adoptif qu'il avoit pitié des Convives, dont la plûpart lui avoient déja demandé quartier ; qu'on pouvoit cesser de manger, & se reposer, & qu'il alloit procurer un sommeil agréable à tout le monde. Il se mit aussitôt à joüer de la Guitarre, & en moins d'un quart d'heure, il n'y eut pas un seul Sauvage, qui ne fût endormi. Alors il sortit, alla joindre la petite Flotte, qui dans le moment s'éloigna du rivage.

Le lendemain matin quantité de Sauvages allerent, selon leur coûtume, à leur reveil, pour voir les François, & trouverent toutes les portes fermées à la clef. Cette nouveauté & le silence profond, qui regnoit par tout, les étonnerent : ils crurent d'abord qu'on disoit la Messe, ou qu'on tenoit Conseil ; mais après avoir inutilement attendu plusieurs heures, ils frapperent à quelques portes. Des Chiens, qu'on avoit laissés dans

1658. les Maisons, leur répondirent en aboyant, ils apperçurent aussi quelques Volailles à travers les Palissades; mais Personne ne paroissoit. Enfin sur le soir ils enfoncerent les portes, & leur surprise fut extrême de trouver toutes les Maisons vuides.

Ils furent assez lontems sans pouvoir comprendre comment les François, qu'ils sçavoient n'avoir point de Canots, avoient pu s'en aller, & il n'est point de vision, qui ne leur entrât dans la tête, plûtôt que d'imaginer de quelle maniere la chose s'étoit passée. C'étoit en effet la premiere fois, qu'on se servoit de Batteaux pour de pareils voyages; mais quand les François auroient eu des Canots, il ne leur auroit pas été possible de s'en servir, parce que les Rivieres étoient encore couvertes de glaces, & ce fut aussi ce qui empêcha les Iroquois de les poursuivre.

M. Dupuys ne laissa pourtant pas de craindre qu'ils ne l'entreprissent, & il usa d'une telle diligence, que malgré les vents contraires, qui l'arrêterent assez lontems sur le Lac Ontario, il arriva en quinze jours à Montreal. La joye de se voir délivré d'un si grand danger ne flattoit pourtant pas assez cet Officier, pour l'empêcher de ressentir ce qu'une fuite si précipitée avoit de honteux pour la Nation, & de regretter que, faute d'un secours médiocre, on ne l'eût pas mis en état de soûtenir un Etablissement de cette importance, & de donner la Loi à un Peuple, qui ne tiroit sa force, & le droit de nous insulter, que de notre foiblesse.

Les Iroquois recommencent leurs hostilités.

Il trouva toute l'Isle de Montreal en de très-grandes allarmes. On ne voyoit de tous côtés que Partis d'Iroquois, qui, sans se déclarer ouvertement Ennemis, causoient par tout des désordres affreux, de sorte que Personne n'osoit paroître à la campagne. Vers la fin de May le P. le Moyne arriva au même endroit, conduit par des Agniers, qui lui avoient donné parole de le remettre sain & sauf dans une Habitation Françoise, & qui la lui tinrent exactement; après quoi toute la Nation cessa de feindre, & la guerre devint plus vive, qu'elle n'avoit jamais été.

M. d'Argenson Gouverneur Général.

L'onziéme de Juillet le Vicomte d'ARGENSON prit terre à Quebec, & fut reçu en qualité de Gouverneur Général. Dès le lendemain il fut assez surpris d'entendre crier *aux armes*, & on vint l'avertir que des Algonquins avoient été massacrés par des Iroquois sous le Canon du Fort. Il détacha dans le mo-

1658.

ment deux-cent Hommes, François & Sauvages pour courir après ces Barbares ; mais ils ne purent les joindre. Ils trouverent deux Enfans, qu'ils avoient abandonnés pour courir plus vîte, & trois Femmes, dont l'une étoit morte, & les deux autres dangereusement blessées.

Peu de tems après des Agniers s'approcherent des Trois Rivieres, dans le dessein de surprendre ce Poste, & pour mieux réussir dans leur entreprise, ils détacherent huit Hommes, qui sous prétexte de parlementer, avoient ordre de bien observer l'état de la Place ; mais M. de LA POTHERIE, qui y commandoit, en retint un dans ses Prisons, & envoya les autres au Général, lequel en fit bonne justice. Ce coup de vigueur eût tout le succès, qu'on en pouvoit esperer, & procura quelque repos à la Colonie. Les Missionnaires en profiterent pour commencer leurs courses Apostoliques dans le Nord, & découvrirent plusieurs routes pour aller à la Baye d'Hudson.

Arrivée du premier Evêque de la N. France.

1659.

Telle étoit la situation de la Nouvelle France, lorsque le sixiéme de Juin de l'année 1659. François de LAVAL, connu auparavant sous le nom d'Abbé de MONTIGNY, Evêque Titulaire de Petrée, & pourvû par le Souverain Pontife d'un Bref de Vicaire Apostolique, debarqua à Quebec. Il y avoit déja quelques années que les Jesuites, persuadés que la présence d'un Supérieur Ecclesiastique, revêtu d'un Caractére capable d'imposer, étoit devenuë nécessaire dans la Colonie, pour remédier à certains désordres, qui commençoient à s'y introduire, avoient demandé à la Cour qu'on y envoïât un Evêque. La Reine Mere, Anne d'Autriche, à qui ils en avoient fait parler pendant sa Regence, fut d'avis que pour remplir cette Place on choisît un des anciens Missionnaires, & jetta même, dit-on, les yeux sur le P. Paul le Jeune, qui avoit gouverné la Mission pendant plusieurs années, & qui étoit alors à Paris fort occupé de la direction des Ames, & dans une grande estime de sainteté & de prudence ; mais les Jesuites representerent que leur Institut ne leur permettoit pas d'accepter cette Dignité, & lui proposerent l'Abbé de Montigny, qui fut agréé.

Changement dans le Gouvernement Ecclesiastique du Canada.

Le P. Jerôme Lallemant, qui n'étoit point repassé en Amérique, depuis qu'il étoit venu en France, pour y representer à la Compagnie du Canada les besoins de ce Pays, gouvernoit alors le College de la Flêche ; le nouveau Prelat le demanda à son Général, comme un Homme, qui lui étoit né-

1659. cessaire, & ce Religieux voulut bien consacrer le reste de ses jours à la conversion des Sauvages, sous les ordres d'un Evêque digne de la Primitive Eglise. Quelques Ecclesiastiques firent aussi le voyage avec M. de Petrée, d'autres le vinrent joindre les années suivantes, & à mesure, qu'ils arriverent, on les mit en possession des Cures, dont jusques-là les Jesuites avoient été chargés, parce qu'ils étoient les seuls Prêtres dans la Nouvelle France.

Des Cures du Canada.

Les nouveaux Curés ne desservirent d'abord les Paroisses, que par Commission, ils furent même très-lontems amovibles à la volonté de l'Evêque, & quelquefois des Supérieurs du Seminaire de Quebec, lesquels étoient eux-mêmes, & sont encore nommés par les Directeurs de celui des Missions Etrangeres de Paris. Les choses ont un peu changé à cet égard, depuis que la Cour a ordonné que les Curés fussent fixes en Canada, comme dans tout le Royaume; mais il s'en faut bien que tous le soient encore, & l'Isle de Montreal, avec les Paroisses, qui en dépendent, sont encore sur l'ancien pied, sous la direction de Messieurs du Seminaire de S. Sulpice.

L'Isle de Montreal cédée au Seminaire de S. Sulpice.

Il y avoit deux ans, que ce Seminaire avoit acquis tous les droits des premiers Proprietaires de cette Isle. Plusieurs années auparavant M. l'Abbé de QUELUS étoit venu à Quebec, muni d'une Provision de Grand-Vicaire de l'Archevêque de Rouen; mais comme la Jurisdiction de ce Prelat sur la Nouvelle France n'étoit fondée sur aucun titre, & que les Evêques de Nantes & de la Rochelle avoient les mêmes prétentions que lui; l'Abbé de Quelus ne fut point reconnu en qualité de Grand-Vicaire, & s'en retourna en France. Il revint en 1657. avec des Députés du Seminaire de S. Sulpice, pour prendre possession de l'Isle de Montreal, & pour y fonder un Seminaire, à quoi il ne trouva aucune opposition, toute la Colonie étant charmée de voir un Corps accrédité, puissant, & fecond en excellens Sujets, se charger de défricher & de faire peupler une Isle, dont les premiers Possesseurs n'avoient pas poussé l'Etablissement autant qu'on avoit d'abord esperé.

Etablissement du Seminaire de Quebec.

En 1662. M. de Petrée étant repassé en France, pour les raisons, que nous verrons en son tems, proposa au Conseil du Roy l'érection d'un Seminaire à Quebec; Sa Majesté y consentit, & les Lettres Patentes en furent expédiées au mois d'Avril de l'année suivante en faveur de Messieurs du Seminaire des Missions Etrangeres. Comme ce Seminaire, dans le

ſiſtême alors, devoit fournir des Paſteurs à toute la Colonie, le Prelat obtint que les dixmes ſeroient payées aux Directeurs du nouveau Seminaire, & les fit taxer au treiziéme de tout ce qui doit à l'Egliſe. On trouva que c'étoit beaucoup pour des Colons, qui n'étoient pas riches, & il y eut diverſes repréſentations de leur part.

Divers Reglemens ſur les Dixmes.

Elles furent écoutées, & au mois de Septembre de l'année 1667. le Conſeil Supérieur de la Nouvelle France rendit un Arrêt en forme de Reglement, qui portoit que par Proviſion, & ſans préjudice des Lettres Patentes accordées par Sa Majeſté, les dixmes ne ſeroient levées qu'au vint-ſixiéme ; mais qu'elles ſeroient payées en grains, & non en gerbes, & que les Terres nouvellement défrichées ne payeroient rien les cinq premieres années. Ce Reglement fut exécuté.

Dans la ſuite la Colonie s'étant accrûë, il fut néceſſaire d'établir de nouvelles Cures. Alors on demanda que les Dixmes appartinſſent aux Curés, & l'on commença de traitter de leur fixation. Ces deux points furent ordonnés par un Edit du Roy du mois de May 1679. cinq ans après l'érection de l'Egliſe de Quebec en Evêché. Ce même Edit confirma auſſi le Reglement proviſionnel du Conſeil Supérieur touchant les Dixmes ; mais il ajoûta que ſi les Dixmes n'étoient point ſuffiſantes pour l'entretien des Curés, le Conſeil y pourvoiroit d'un ſupplement, qui ſeroit fourni par les Habitans & les Seigneurs ; ce qui n'a pourtant point eu de lieu, parce que le Roy a bien voulu accorder ſur ſon Domaine la ſomme de ſept mille ſix-cent livres par an, pour aider à la ſubſiſtance des Curés.

Sur la fin de l'année 1683. on prit une autre voye pour contenter les Curés, à qui les derniers arrangemens du Conſeil n'avoient point paru ſuffiſans. M. de LA BARRE, Gouverneur Général de la Nouvelle France, & M. de S. VALLIER, nommé Evêque de Quebec, voulurent regler les portions congruës, qui ſe payoient ſur les Dixmes, à cinq-cent livres ; mais le Roy dans une Lettre du dixiéme d'Avril 1684. adreſſée au premier, lui fit entendre que ce Reglement ne lui agréoit pas. « J'ai lu, diſoit Sa Majeſté, le Mémoire, que « vous avez formé avec le Sieur Evêque de Quebec, pour la « diſtribution des Cures, & la ſubſiſtance des Curés, & je vous « avouë que le principe, ſur lequel vous avez travaillé, me pa- « roît très-préjudiciable au bien de la Colonie. Vous reglez la « Portion congruë d'un Curé à cinq-cent livres, & il y en a mê-

1659. » me, à qui vous donnez davantage, dans un Pays nouvellement peuplé d'Habitans pauvres. . . . . . Vous sçavez qu'en France, où l'on n'a pas les mêmes raisons, les Portions congruës les plus fortes ne vont qu'à cent écus, & qu'il y a un nombre infini de Curés, qui n'ont que cent cinquante livres, & ne laissent pas de vivre, & de faire leurs fonctions; & ce qu'il y a encore de plus fâcheux à cet égard, c'est que ledit Sieur Evêque a si bien persuadé les Prêtres qu'ils ne peuvent pas vivre à moins de cinq cent livres, qu'on aura peine à les reduire sur un autre pied. Cependant je veux qu'on accoûtume ceux, qui n'ont que quatre-cent livres, à vivre pour cette somme ».

Ces Messieurs n'ont pas laissé de tenter à diverses reprises de faire remettre les Dixmes au treiziéme; mais le Conseil Supérieur de Quebec s'y est toujours opposé, & comme à la fin ils en appellerent au Conseil du Roy, cet Appel leur a attiré un Arrêt du douziéme de Juillet 1707. qui les déboutoit sans retour de leurs prétentions à cet égard. D'autre part, outre la somme de sept mille six-cent livres, que le Roy leur avoit assignée pour supplément des Dixmes, Sa Majesté en a encore accordé une de deux mille livres pour ceux, à qui leur grand âge, ou leurs infirmités ne permettoient plus de desservir leurs Cures, & par un Arrêt du vint-neuviéme de Mars 1717. il fut reglé que cette somme seroit divisée en cinq portions de trois-cent livres, & une de deux-cent.

Le Patronnage des Cures attribué à l'Evêque.

Enfin il y a encore deux sommes de treize-cent cinquante livres chacune, l'une en faveur des mêmes Curés, & l'autre pour la bâtisse des Eglises Paroissiales, dont le Patronnage, par un Arrêt du vint-septiéme de Mars 1699. fut attribué à l'Evêque, à l'exclusion des Seigneurs, lesquels en avoient joüi jusques-là en vertu d'un premier Arrêt du mois de May 1679. & il fut ordonné par le dernier que ces Eglises seroient bâties de pierres. Au reste toutes les sommes, que le Roy fournit de son Domaine pour les usages, dont je viens de parler, sont à la disposition de l'Evêque. Le Chapitre de la Cathédrale est composé d'un Doyen, d'un Grand Chantre, d'un Grand Archidiacre, d'un Théologal, & de douze Chanoines. Le Roy s'est reservé la nomination aux deux premieres Dignités, l'Evêque nomme à tout le reste.

Fondation d'un Hôpital à Montreal.

Pour revenir à l'Isle de Montreal, & finir tout ce qui regarde les Etablissemens faits en Canada pour le Spirituel, & pour les

bonnes œuvres, Meſſieurs du Seminaire de S. Sulpice ne furent pas plûtôt en poſſeſſion de ce beau Domaine, qu'ils ſongerent à lui procurer un Hôpital, & ils furent aſſez heureux pour engager pluſieurs Perſonnes dans ce pieux deſſein. Madame de BULLION donna ſoixante-deux mille livres, M. de LA DOVERSIERE, Lieutenant Général au Préſidial de la Flêche, y conſacra une partie de ſon bien, & ce fut par ſon conſeil que l'on choiſit pour deſſervir cet Hôpital, des Filles de l'Hôtel-Dieu de cette même Ville, dont l'Inſtitut a depuis été érigé en Religion par le S. Siége. Ce fut la Demoiſelle Manſe, dont j'ai parlé plus haut, qui reçut les Hoſpitalieres à Montreal, & tant qu'elle vêcut, elle voulut bien être chargée de l'adminiſtration du Temporel de leur Maiſon, en quoi elle fut très-bien ſecondée par M. de Maiſonneuve, qui conſentit de continuer de gouverner cette petite Colonie, après que l'Iſle eut changé de Seigneur.

Inſtitution des Filles de la Congregation.

Il commençoit à s'y former une Ville, dont la fondation fut marquée par un Etabliſſement, qui fait aujourd'hui un des plus beaux ornemens de la Nouvelle France. Elle le doit à Marguerite Bourgeois, cette ſainte Fille, qui pluſieurs années auparavant avoit ſuivi M. de Maiſonneuve en Canada. Sans autre reſſource, que ſon courage & ſa confiance en Dieu, elle entreprit de procurer à toutes les jeunes Perſonnes de ſon ſexe, quelque pauvres, & quelque abandonnées qu'elles fuſſent, une éducation, que n'ont point dans les Royaumes les plus policés, beaucoup de Filles mêmes de condition, & elle y a réuſſi au point, qu'on voit toujours avec un nouvel étonnement des Femmes juſques dans le ſein de l'indigence & de la miſere, parfaittement inſtruites de leur Religion, qui n'ignorent rien de ce qu'elles doivent ſçavoir, pour s'occuper utilement dans leurs Familles, & qui par leurs manieres, leur façon de s'exprimer & leur politeſſe, ne le cédent point à celles, qui parmi nous ont été élevées avec plus de ſoin. C'eſt la juſtice, que rendent aux *Filles de la Congregation* tous ceux, qui ont fait quelque ſejour en Canada.

Il paroît que dans la ſuite on avoit eu deſſein d'en faire des Religieuſes; car en 1709. elles eurent défenſe de ſe cloîtrer, & de faire des Vœux. Elles répondirent qu'elles n'avoient jamais eu intention de ſe renfermer, la Clôture étant abſolument incompatible avec leur Inſtitut; que par la même raiſon elles ne demandoient point à faire des Vœux ſolemnels, qu'elles

1659. ſouhaittoient ſeulement qu'on leur permît de faire des Vœux ſimples ; mais comme on crut que ces Vœux les conduiroient peut-être avec le tems à ſe cloîtrer, ce qui les rendroit beaucoup moins utiles à la Colonie, le Conſeil refuſa d'y conſentir.

Les Urſulines de Quebec contribuoient auſſi beaucoup de leur côté à donner aux Perſonnes de leur ſexe une éducation convenable ; mais hors de l'enceinte de cette Capitale peu de Filles ſont à portée de fréquenter leurs Ecoles, & la pauvreté du Pays ne leur permet pas d'avoir un grand nombre de Penſionnaires. On avoit eu en vûë, lorſqu'on les établit dans la Nouvelle France, de les charger de l'éducation des Filles Sauvages ; mais l'exécution n'a pas répondu aux eſperances, qu'on en avoit conçûës, & bien des raiſons ont fait abandonner ce projet. Les principales ſont que ces Religieuſes ne ſe ſont pas trouvées en état de faire la dépenſe néceſſaire pour l'exécuter, & que les Sauvages eux-mêmes ne ſe privent pas volontiers du plaiſir d'avoir leurs Enfans avec eux. D'ailleurs ces Enfans, au ſortir d'une Maiſon Reguliere, ſe retrouvant au milieu de la Barbarie, & expoſées à toute la contagion du commerce avec les Infidéles, le ſang & la nature reprenoient bientôt le deſſus, & il ne leur reſtoit de la bonne éducation, qu'on leur avoit donnée, que plus d'ouverture d'eſprit & des connoiſſances, qui leur devenoient pernicieuſes par l'abus, que la plûpart en faiſoient.

Il auroit fallu ſe borner aux Filles des Sauvages Chrétiens & domiciliés dans la Colonie ; mais c'étoit celles, qui avoient moins de beſoin de ce ſecours, & l'expérience a fait voir qu'il étoit plus à propos de les laiſſer dans leur ſimplicité & dans leur ignorance ; que les Sauvages peuvent être de bons Chrétiens, ſans rien prendre de notre politeſſe & de notre façon de vivre, ou du moins qu'il falloit laiſſer faire au tems pour les tirer de leur groſſiereté, qui ne les empêche pas de vivre dans une grande innocence, d'avoir beaucoup de modeſtie, & de ſervir Dieu avec une pieté & une ferveur, qui les rendent très-propres aux plus ſublimes opérations de la Grace.

On découvre pluſieurs Nations.

Cependant l'Evêque de Petrée avoit à peine pris en main le Gouvernement de ſon Egliſe, qu'il eut avis qu'on avoit découvert pluſieurs Nations au Nord & à l'Oueſt du Lac Huron : il ſongea auſſitôt aux moyens de les faire éclairer des lumieres de l'Evangile ; il s'en ouvrit au P. Lallemant, qui venoit d'être nommé

nommé pour la seconde fois Supérieur Général des Missions, & il prit avec lui les mesures convenables pour l'exécution de ce dessein. On envoya aussi un renfort de Missionnaires aux Nations Abénaquises, qui devenoient insensiblement toutes Chrétiennes ; mais dont la vie errante empêchoit que le progrès de l'Evangile ne fût aussi rapide parmi elles, qu'on se l'étoit promis de leur docilité. 1659.

Les Peuples les plus voisins du Golphe de S. Laurent étoient toujours en guerre avec les Eskimaux, & en amenoient souvent des Esclaves, dont on eut le bonheur de convertir quelques-uns. La servitude, & l'éloignement de leur Pays, adoucissoient un peu les mœurs de ces Barbares ; aussi féroces, que les Loups & les Ours, dont leurs affreux Deserts sont remplis ; sans Loix, sans principes, sans société, ne diférant presque de ces Bruttes, que par la figure humaine : ils devenoient bientôt doux & raisonnables, dès qu'ils se voyoient parmi des Hommes, qui faisoient usage de leur raison. Dans le petit nombre de ceux, qui furent alors gagnés à JESUS-CHRIST, la conversion d'une Femme fut accompagnée de circonstances, qui firent beaucoup d'impression sur ses Compatriotes, & plus encore sur un Protestant. Pendant qu'on instruisoit cette Femme des principes de la Foi, elle parut comme possedée du Démon ; pour s'assûrer de la nature de son mal, on lui fit quantité de remedes, qui furent tous inutiles ; on eut enfin recours à l'Eau-bénite, qui la guerit parfaitement ; elle demanda ensuite le Baptême, dont la cérémonie fut suivie de l'Abjuration d'un Calviniste, qui ne put tenir contre un miracle si évident.

Conversion de quelques Eskimaux.

L'année suivante, un Algonquin, qui avoit employé deux années entieres à voyager dans le Nord, rencontra aux environs de la Baye d'Hudson quantité de ses Compatriotes, que la crainte des Iroquois avoit contraint d'y chercher un asyle. Il y trouva aussi les Naturels du pays fort disposés à se joindre aux François, pour réprimer l'orgueil de cette Nation, qui s'étoit fait des Ennemis de toutes les autres, & qui commençoit à s'approcher d'eux. Ils chargerent même l'Algonquin de présens pour le Gouverneur Général ; & ce Sauvage, qui étoit allé à la Baye d'Hudson par le Lac Supérieur, en revint par le Saguenay.

Plusieurs découvertes.

1660.

Dans le même tems, deux François, après avoir hyverné sur les bords du Lac Supérieur, avec un grand nombre de

1660.

Familles Algonquines, eurent la curiosité de pénétrer plus avant à l'Oueſt, & allerent juſqu'aux Sioux. Ils rencontrerent ſur leur route une Bourgade aſſez nombreuſe de Hurons Tionnontatés, dont ils apprirent quelques particularités aſſez curieuſes. Je n'en rapporterai, que ce qui ſera néceſſaire pour la ſuite de cette Hiſtoire. Les Sioux non-ſeulement n'avoient eu juſques-là aucune connoiſſance des François; mais étoient fort peu connus des Nations Huronnes & Algonquines, avec leſquelles nous étions en commerce; du moins, à en juger par le rapport des deux François, qui dirent, que leurs manieres parurent fort étranges & fort ridicules aux Tionnontatés & aux Outaouais, lorſque ceux-ci ſe refugierent chez eux.

Ce qui ſe paſſe entre les Sioux & les Hurons.

Ils ajoûterent que ceux-ci les inſulterent même en pluſieurs rencontres, ſe fiant ſur leurs armes à feu, dont leurs hôtes ignoroient encore l'uſage; qu'ils en tuerent quelques-uns; mais qu'enfin la fureur & le nombre ſuppléant aux avantages, qui rendoient les Hurons & les Outaouais ſi inſolens, les Sioux en maſſacrerent pluſieurs. Un jour entr'autres, ayant attiré beaucoup de Hurons dans une eſpece de Lac, ou de Marais, tout couvert de Folle-Avoine, ils les y envelopperent avec leurs Canots dans des Filets, que ceux-ci ne voyoient point; après quoi, ils décocherent ſur eux une ſi grande quantité de Flêches, qu'il n'en échapa aucun: le reſte jugea enfin à propos de s'éloigner d'une Nation, avec laquelle ils ne pouvoient plus eſperer de ſe reconcilier, & allerent s'établir au Sud-Eſt de la pointe Occidentale du Lac Superieur, où nos deux Voyageurs les trouverent.

Particularités touchant les Sioux.

De-là, ceux-ci étant paſſés chez les Sioux, remarquerent des Femmes à qui on avoit coupé le nez, & arraché une partie de la peau de la tête: ils en demanderent la raiſon, & on leur répondit, que c'étoit la peine, dont on puniſſoit l'adultere dans les perſonnes de ce ſexe; ce qui leur parut d'autant plus rigoureux, que la Polygamie eſt tolerée parmi ce Peuple. Il étoit alors fort nombreux, & partagé en quarante Bourgades, toutes grandes, & très-peuplées; & comme ces Bourgades changent ſouvent de place, le Pays Sioux avoit une étenduë immenſe. Deux Jeſuites, qui en 1687. & en 1689. ont fait quelques excurſions parmi eux, en ont parlé comme d'un Peuple fort puiſſant; & l'un d'eux (a) m'a

(a) Le P. Joſeph Marêt.

souvent témoigné, qu'il regrettoit beaucoup de n'avoir pû se fixer parmi ces Sauvages, en qui il avoit trouvé de la douceur & du bon sens. Il ajoûtoit, que les Sioux n'exerçoient point envers leurs Prisonniers ces horreurs, qui déshonnorent la plûpart des autres Nations de ce Continent, & qu'ils ont conservé une connoissance assez distincte d'un seul Dieu.

J'ai dit ailleurs qu'on prétend qu'ils ont l'accent Chinois; c'est ce qu'on n'a pû encore vérifier jusqu'ici; mais leur maniere de vivre ressemble beaucoup à celle des Tartares. Peu de François ont appris leur Langue, qui seroit pourtant d'une grande utilité pour découvrir tout ce qui est au Nord-Ouest du Micissipi; & tout nous porte à croire qu'on y feroit des découvertes utiles, sur-tout par rapport à la Mer du Sud, dont il est presque certain qu'ils ne sont pas extrêmement éloignés.

Extrêmité, où est réduit le Canada.

Cependant il ne venoit aucun secours de France, & la Colonie du Canada ne se soûtenoit plus que par une espece de miracle: on ne pouvoit s'éloigner des Forts, qu'on ne fût escorté; & en bien des endroits, on ne voyoit nulle apparence de faire la recolte, dont le tems approchoit. Plusieurs jugeoient qu'à la fin il faudroit tout abandonner; & quelques-uns commençoient à prendre des mesures pour repasser la Mer. Sept cent Iroquois, qui venoient de défaire un grand parti de François & de Sauvages, tenoient Quebec comme bloqué; les Ursulines & les Hospitalieres étoient obligées de sortir la nuit de leurs Monasteres, où on ne les croyoit pas en sûreté, & sur la fin de l'Automne, lorsqu'on croyoit ces Barbares retirés chez eux, on eut avis qu'ils tenoient encore la campagne, ce qui jetta par tout la consternation.

Un Huron, qui s'étoit échapé de leurs mains, confirma cette nouvelle, & ajoûta que leur dessein avoit été d'attirer quelque Missionnaire à un pour-parler, & de l'arrêter, pour servir à un échange; que quand ils auroient retiré par ce moyen tous ceux des leurs, qui étoient prisonniers parmi nous, ils ne garderoient plus de mesures: qu'ils se proposoient sur tout d'enlever un grand nombre d'Enfans pour repeupler leur Pays; mais qu'il leur étoit survenu un accident, qui sans doute leur avoit fait rebrousser chemin, un d'eux, en voulant tuer un Cerf, ayant tiré sur le Chef du Parti, lequel en étoit mort.

Hostilités des Iroquois.

En effet, ils ne parurent plus de tout le reste de cette an-

1661. née, mais à la fin de l'Hyver plusieurs Partis se montrerent en differens endroits de la Colonie, & y firent de grands ravages. Un Ecclesiastique du Séminaire de Montreal, nommé M. LE MAÎTRE, fut tué en revenant de dire la Messe à la campagne. M. de Lauson, Sénéchal de la Nouvelle France, & Fils du précédent Gouverneur Général, étant allé à l'Isle d'Orleans pour dégager son Beau-Frere, qui étoit investi dans sa maison, tomba dans une embuscade. Les Iroquois, qui le connoissoient, & qui souhaitoient avec passion d'avoir un Prisonnier de cette importance, le ménagerent quelque-tems, ne cherchant qu'à le lasser; mais voyant qu'il leur tuoit beaucoup de monde, ils tirerent sur lui, & il tomba mort, avant qu'aucun eût osé l'approcher.

Plusieurs autres personnes de consideration, & un grand nombre d'Habitans & de Sauvages eurent le même sort. Trente Attikamegues, parmi lesquels il y avoit quelques François, furent attaqués par quatre-vint Iroquois, & se défendirent avec une valeur, qui auroit pû les sauver, s'ils eussent combattu avec plus d'ordre; les Femmes mêmes se battirent jusqu'à la mort, & pas une ne voulut se rendre. Enfin, depuis Montreal jusqu'à Tadoussac, on ne voyoit que des traces sanglantes du passage de ces fiers Ennemis.

Maladies & Phénoménes.

A ce terrible fleau le Ciel en ajoûta un autre, qui acheva de réduire la Colonie aux abois. Les François & les Sauvages domiciliés furent attaqués d'une maladie, dont personne ne fut exemt, & qui enleva sur tout un très-grand nombre d'Enfans: c'étoit une maniere de coqueluche, qui se tournoit en pleuresie. On s'imagina qu'il y avoit du maléfice; & les Médecins furent les premiers à donner cours à cette opinion. Quand le Peuple est une fois frappé, son imagination le mene bien loin, & tout est Peuple en certaines rencontres. On publia ensuite qu'on avoit vû dans l'air une Couronne de feu; qu'aux Trois Rivieres on avoit entendu des voix lamentables; qu'auprès de Quebec il avoit paru un Canot de feu, & dans un autre endroit un Homme tout embrasé, & environné d'un tourbillon de flammes; que dans l'Isle d'Orleans une Femme enceinte avoit entendu son fruit se plaindre, & tout cela fut suivi de l'apparition d'une Comete, qui acheva d'effrayer la Multitude, pour laquelle ce Phénoméne n'est jamais indifférent, surtout dans un tems de calamité.

Toutefois au milieu de ces fraïeurs, & au plus fort de l'orage,

1661.

le calme parut tout-à-coup. On apprit par quelques Prisonniers, qui s'étoient évadés des Bourgades Iroquoises, qu'il y avoit à Onnontagué une vintaine de François, à qui on avoit donné la vie, & qui y joüissoient même d'une assez grande liberté : que dans ce même Canton on avoit converti une Cabanne en une Chapelle, où un grand nombre de Chrétiens, François, Hurons, Iroquois, & Algonquins s'assembloient regulierement pour faire leurs Prieres : que les Matronnes, qui sont le Corps principal de l'Etat, n'avoient point eu de part à la conspiration, qui avoit obligé M. Dupuys à se retirer, & que pendant sept jours elles avoient pleuré avec leurs Enfans le départ des Missionnaires ; enfin que dans les Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth, il y avoit des Chrétiens, qui conservoient inviolablement leur Foy.

On apprend de bonnes nouvelles du Pays des Iroquois.

Peu de tems après les Partis Ennemis disparurent presqu'entiérement, & vers le mois de Juillet on aperçut de Montreal deux Canots avec un Pavillon blanc. On les laissa approcher, & on vit des Iroquois débarquer avec autant d'assûrance, qu'auroient pu faire les Alliés les plus fidéles. C'étoient des Députés des Cantons d'Onnontagué & de Goyogouin, & l'un d'eux étoit le Chef le plus accrédité de ce dernier Canton, l'ancien Hôte du P. Mesnard, & l'ami le plus déclaré des François dans tous les tems. Ils ramenoient quatre François, dont ils proposerent l'échange contre huit Goyogouins, Prisonniers à Montreal, & ils promirent même de rendre tous les autres François, dont ils étoient les Maîtres, si on vouloit délivrer tous les Sujets des deux Cantons, que nous avions entre les mains.

Députés Iroquois à Montreal.

Ils rendirent aussi à M. de Maisonneuve une Lettre, signée de tous les François Captifs dans ces mêmes Cantons : elle portoit qu'on les traitoit assez bien, & que tous les esprits paroissoient fort portés à la paix ; mais que si on refusoit d'écouter les deux Députés, tout ce qu'ils étoient de François dans le Pays, seroient impitoyablement livrés au feu à leur retour. Le Gouverneur répondit aux Députés qu'il alloit écrire à M. d'Argenson, à qui seul il appartenoit d'accepter, ou de rejetter de pareilles propositions, & qu'en attendant ses ordres, ils pouvoient rester dans le Fort, où ils joüiroient d'une liberté entiere.

Le Vicomte d'Argenson parut d'abord très-peu disposé à entrer en négociation ; mais considerant que dans l'état, où se trouvoit la Colonie, une mauvaise paix, pourvû qu'on se

Le P. le Moyne consent à les accompa-

1661.

gner dans leur Pays.

tînt sur ses gardes, valoit encore mieux, que la continuation d'une guerre, qu'on n'étoit pas en état de soûtenir, il changea de pensée. Un Homme, qui se noïe, ne laisse pas de s'attacher à une branche, qu'il prévoit devoir se casser entre ses mains, quand il n'en trouve point d'autre. La plus grande difficulté étoit d'accorder un Missionnaire aux deux Cantons, qui ne vouloient de paix, qu'à cette condition. Le Vicomte fit sonder le P. le Moyne, qui répondit sans balancer qu'il étoit prêt à partir. C'étoit pour la cinquiéme fois que ce Religieux se sacrifioit en pareilles occasions : il saisit avec avidité celle-ci, qu'il croyoit immanquable de donner sa vie pour la cause de Dieu, & le salut de la Colonie.

Le Baron d'Avaugour releve M. d'Argenson.

Sur ces entrefaites le Baron d'AVAUGOUR arriva de France pour relever M. d'Argenson, auquel sa mauvaise santé, le peu de secours, qu'il recevoit de la Compagnie de la Nouvelle France, & quelques chagrins particuliers, que de mauvais esprits ne cessoient point de lui causer, avoient fait demander son rappel avant le tems. Le nouveau Gouverneur fut bien étonné de se voir chargé d'une Colonie aussi délabrée. Il voulut commencer par visiter tous les Postes, & après cette visite il dit qu'il étoit charmé du Canada ; qu'on ignoroit en France ce qu'il pouvoit valoir ; mais qu'il ne comprenoit point comment ses Prédécesseurs s'étoient soûtenus, comme ils avoient fait, avec si peu de forces ; qu'il alloit informer le Roy de toutes choses, & que si on ne lui envoyoit incessamment les Trouppes & les munitions, qu'on lui avoit promises, il n'attendroit pas pour retourner en France, qu'on lui eût donné un Successeur. Ce Général étoit Homme de resolution, & d'une grande droiture ; mais il s'en picquoit trop, & ne sçavoit pas se replier. Il avoit fait la guerre en Hongrie avec beaucoup de distinction ; mais il eut moins d'occasions d'exercer en Canada ses bonnes qualités, qu'il n'en eut de faire paroître ses défauts, & ils lui firent essuyer bien des chagrins dans le peu de tems, qu'il gouverna cette Colonie.

Voyage de deux Missionnaires dans le Nord.

Le P. le Moyne étoit parti, lorsque M. d'Avaugour arriva à Quebec, & tandis que le Missionnaire alloit travailler à nous reconcilier avec les Iroquois, les PP. Dreuillettes & Dablon tâchoient de pénétrer à la Mer du Nord, en remontant le Saguenay. Au commencement de Juillet, deux mois après leur départ, ils se trouverent à la source de la Riviere *Nekouba*, qui se décharge dans le Lac *de S. Jean*, & y essuïerent des chaleurs

excessives, qu'ils attribuerent en partie à la hauteur du terrein, ayant fait cent lieuës, disoient-ils, en montant toujours. 1661.

Le Lac S. Jean est la véritable source du Saguenay, & de plusieurs autres Rivieres : il a vint lieuës de circuit, sa figure est ovale; quantité d'Isles, dont il est semé, y font des points de vûë fort agreables, & ses bords sont couverts de très-beaux arbres; mais on ne trouveroit peut-être pas ce Pays si charmant, si avant que d'y arriver, il ne falloit pas traverser les plus affreux déserts. C'est une reflexion, que devroient faire les Voyageurs, & qui les empêcheroit souvent de tomber dans des exaggérations, qui les décréditent.

Description du Lac S. Jean.

Le P. Dablon parle dans son Journal d'une maladie fort singuliere, & qu'on lui assûra être assez commune dans ces Contrées Septentrionnales. Une Personne devient tout-à-coup Lunatique & Hypocondriaque, ce qui dégénére bientôt en phrénesie. En cet état le Malade est saisi d'une faim de chair humaine si violente, qu'il se jette comme un Loup affamé sur tous ceux, qu'il rencontre. A mesure, qu'il trouve de quoi assouvir cette faim, elle croît, comme la soif d'un Hydropique; aussi ne manque-t-on jamais d'assommer d'abord ceux, qui sont attaqués de cette maladie.

Maladie extraordinaire.

La Source de la Riviere Nekouba étoit alors un lieu de Traite, où se rendoient presque toutes les Nations du Nord. C'est pourtant un si mauvais Pays, qu'on disoit par maniere de proverbe, que les Maringouins mêmes n'y trouvoient pas dequoi vivre. Les deux Missionnaires y rencontrerent un très-grand nombre de Sauvages, qui les attendoient, & parmi lesquels il y avoit des Chrétiens & des Proselytes. Ils les instruisirent, & leur administrerent les Sacremens ; ils annoncerent aux Infidéles le Royaume de Dieu, & en baptiserent quelques-uns. Ils ne purent aller plus loin, parce qu'on eut avis que les Iroquois approchoient, & qu'ils venoient de détruire tout recemment une Nation, qui portoit le nom de *l'Ecureuil*.

Un autre Missionnaire, nommé le P. Bailloquet, qui avoit descendu le Fleuve S. Laurent, depuis Tadoussac jusqu'à l'entrée du Golphe, fut encore plus heureux. Il visita sept ou huit Bourgades, qui composoient autant de Nations differentes, toutes de la Langue Algonquine : il trouva par tout des Sauvages, à qui il ne manquoit pour être de bons Chrétiens, que d'être instruits : il en baptisa plusieurs, &

1661. ſur tout quantité d'enfans moribonds, & laiſſa une moiſſon bien préparée, qu'il ſe flattoit de recueillir l'année ſuivante. Ces Nations ne ſubſiſtent preſque plus aujourd'hui ; & l'on ne ſçauroit bien dire ce qu'elles ſont devenues.

Reception faite au P. le Moyne à Onnontagué.

L'Automne approchant, on reçut à Quebec des Lettres du P. Le Moyne dattées d'Onnontagué. Ce Miſſionnaire avoit couru dans ſa route bien des dangers de la part des Agniers, des Onneyouths & des Tſonnouthouans, qui n'avoient point eu de part à la Députation des deux autres Cantons. Il arriva enfin ſans aucun accident fâcheux à deux lieues d'Onnontagué, & il y trouva le grand Chef de ce Canton, appellé GARAKONTHIÉ, qui l'y attendoit avec une nombreuſe ſuite, pour lui faire honneur. Il en fut d'autant plus ſurpris, que ce n'eſt point la Coutume parmi les Sauvages d'aller plus d'un quart de lieuë au devant des Députés ; mais ſon étonnement ceſſa, quand il eut bien connu celui, qui lui faiſoit cette politeſſe.

Caractére de Garakonthié.

Garakonthié n'avoit de Sauvage, que la naiſſance & l'éducation, & avec toutes les bonnes qualités, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans ſa Nation, il avoit un excellent naturel, beaucoup de douceur, un génie ſupérieur & beaucoup de droiture : ſes belles actions à la guerre, & ſa dexterité à manier les eſprits dans les Conſeils, lui avoient acquis un grand crédit dans ſa Nation ; & le plus ordinaire emploi, qu'il en fit toujours, fut d'empêcher les réſolutions violentes, & de ménager la paix avec les François, qu'il aimoit ſincérement : il leur avoit donné de grandes preuves de cette affection, en retirant des mains des Agniers un grand nombre d'entr'eux, & tous ceux, qui étoient actuellement captifs dans ſon Canton & dans les autres, lui avoient obligation de la vie.

Politique raſinée de ce Chef Sauvage.

Par une délicateſſe de politique, qu'on eſt ſurpris de trouver dans un Sauvage, il ne voulut pas mener le P. le Moyne dans ſa Cabanne, qu'il ne l'eût auparavant conduit chez tous les Chefs, dont il croyoit avoir beſoin pour le deſſein, qu'il avoit formé : il vouloit que tous regardaſſent la paix, à laquelle il travailloit, comme leur ouvrage, perſuadé que s'il eût paru en faire ſon affaire, quelques-uns s'y ſeroient oppoſés par jalouſie. Cette déference les lui gagna tous à un point, qu'il en obtint beaucoup plus qu'il n'avoit oſé eſperer. Le 12e. d'Août au ſon d'une cloche, qui étoit reſtée à l'endroit, où avoit été la Chapelle des Jeſuites, des Dépu-

1661.

tés d'Onnontagué, de Goyogouin & de Tſonnonthouan s'aſſemblerent dans ſa Cabanne ; le P. le Moyne y fut invité, & après une courte priere, qu'il fit à haute voix en Langue Iroquoiſe, il déclara qu'il étoit envoyé par Onontio, dont il alloit expoſer les intentions : il mit enſuite ſes préſens au milieu de l'Aſſemblée, & parla ainſi :

Diſcours du P. le Moyne dans un Conſeil de trois Cantons.

„ C'eſt à toi, Onnontagué, que j'adreſſe la parole : Le « Goyogouin ton fils (*a*) eſt venu me dire, qu'il étoit député « de ta part, pour réunir toute la Nation avec moi : l'avois- « tu envoyé ? On lui répondit que le Goyogouin avoit dit « vrai. Il fit un préſent, & continua : il m'a ajoûté que ſi je « délivrois tous les Iroquois détenus dans mes priſons, tu me « rendrois tous les François que tu retiens captifs : l'avois-tu « autoriſé à cela ? le Goyogouin, lui répliqua-t-on, a eu ordre de parler ainſi ; il ne ſera point déſavoüé. Il fit un ſecond préſent, & réprit ſon diſcours : Tu m'as encore fait déclarer, que tu « me priois d'enfoncer ſi avant dans la terre les os des Iroquois « morts pendant la guerre, que perſonne ne ſongeât plus à les « venger, & que tu ſouhaitois qu'on fît de même de ceux des « François ; eſt-ce tout de bon que tu me faiſois cette propoſition „ ? On l'aſſura que rien n'étoit plus ſincere ; il fit un « troiſiéme préſent, & ajoûta : « Et toi, Tſonnonthouan, eſt-il « vrai que tu m'as fait dire depuis peu que tu voulois être com- « pris dans le Traité de Paix, & que tu deſirois d'avoir des Fran- « çois, qui vinſſent s'établir dans ton Pays „ ? Un Chef répondit que ſon Canton avoit véritablement donné cet ordre ; le Pere lui donna un Collier, & finit en diſant : « L'Agnier a toujours « un mauvais eſprit, je ſçai qu'il envoit ſous main des préſens « pour engager les autres à continuer la guerre, je n'ai rien à lui « dire, ſinon qu'il trouvera à qui parler „. Le Miſſionnaire quittant enſuite le perſonnage d'Envoyé du Gouverneur Général, tourna le diſcours ſur la Religion, & fut écouté avec plaiſir.

Reſolution de ce Conſeil.

Quelques jours après on ſe raſſembla, & l'Orareur Iroquois déclara, 1o. qu'on alloit renvoyer à Onontio neuf François, & que ſi on retenoit les autres pendant l'hyver, ce n'étoit que pour tenir compagnie à Ondeſſon (le P. le Moyne). 2o. Que Garakonthié étoit nommé Chef de l'Ambaſſade, & que ce ſeroit lui, qui remettroit les neuf François à Onontio. Le Miſſionnaire parut ſurpris de cette réſolution, & repreſenta qu'on

(*a*) Le Canton d'Onnontagué eſt comme le Chef de tous les autres, c'eſt pourquoi il appelle tous les autres ſes Fils.

1661. avoit promis de rendre la liberté à tous les François. On lui répondit que cela ne se pouvoit pas, & il ne jugea point à propos d'insister davantage, persuadé que ce seroit inutilement. D'ailleurs les Prisonniers étoient aussi bien traités, qu'ils le pouvoient souhaiter.

Eloge du Sr. Hertel.

Il n'en étoit pas de même de ceux, que les Agniers retenoient dans leurs fers : ils y avoient beaucoup à souffrir, & ils ne pouvoient pas se répondre d'un jour de vie. Il y avoit parmi eux un jeune Homme de très-bonne Famille, nommé François HERTEL, lequel sanctifioit sa captivité par une grande innocence, une résignation parfaite aux ordres du Ciel, & des pratiques de pieté, qui le rendirent respectable à ses Ennemis mêmes. On lui brûla un doigt, on lui coupa un poulce, & il souffrit ces rudes opérations avec une patience inaltérable. Je l'ai vû en 1721. âgé de quatre-vint ans, plein de forces & de santé; toute la Colonie rendant témoignage à sa vertu & à son mérite. La suite de cette Histoire fera voir que je ne devois point passer sous silence l'honneur, qu'il fit à la Religion Chrétienne parmi ses plus grands Ennemis. Je reviens à l'Ambassade des Iroquois.

Garakonthié arrive à Montreal.

Garakonthié s'embarqua vers la mi-Septembre, & peu de jours après il rencontra une Trouppe de Guerriers de son Canton, conduite par un Chef de reputation, nommé OUTREOUHATI. Ce Capitaine avoit été dans les fers à Montreal, & il venoit de s'en venger. Il étoit chargé de chevelures & de dépoüilles, & il faisoit surtout parade de la soûtane de M. le Maître. A cette vûë Garakonthié parut embarrassé : ses Gens étoient d'avis de rebrousser chemin, ne pouvant se persuader, après ce qui venoit de se passer, qu'on les reçût en qualité d'Ambassadeurs; mais toutes réfléxions faites, il fut d'avis de continuer son voyage; il assûra ses Gens qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux, tandis qu'il restoit des François dans leur Canton, & que la seule consideration du P. le Moyne leur serviroit de sauvegarde.

Reception, qu'on lui fait.

Au bout de quelques jours il trouva un Parti d'Onneyouths; il leur demanda, où ils alloient, & ils lui répondirent qu'ils vouloient manger des François : il leur fit des présens, & il les engagea à s'en retourner. Enfin il arriva à l'Isle de Montreal. Il y fut reçu comme le méritoient les services, qu'il avoit rendus aux François Captifs dans son Pays, & les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour procurer la paix. Il eut avec le Gouverneur Général des entretiens particuliers, où il fit paroître une grande

sagesse & beaucoup d'esprit. Il agréa toutes les propositions, qui lui furent faites, il promit d'être de retour avant la fin du printems avec le reste des Prisonniers François, & l'on crut tellement pouvoir compter sur sa parole, qu'on lui remit tous les Iroquois, qu'il redemanda; mais on ne fit pas assez de réfléxions que dans un Gouvernement tel, que celui des Sauvages; il ne faut pas toujours se reposer sur les paroles d'un seul Chef, quelque accrédité, & quelque honnête Homme qu'il soit. 1661.

Il est vrai que l'esperance d'une paix prochaine, & beaucoup plus durable, qu'aucune de celles, qu'on avoit négociées jusques-là avec les Iroquois, n'étoit pas seulement fondée sur le credit & sur les bonnes intentions de Garakonthié. On croïoit les Cantons Supérieurs dans une situation à la regarder comme nécessaire, parce que les Andastes les avoient attaqués, & les pressoient vivement. D'un autre côté la guerre étoit fort vive entre les Agniers & les Mahingans, ausquels s'étoient jointes toutes les Nations Abénaquises; mais on eut bientôt des nouvelles certaines, qui firent connoître que les Iroquois n'étoient, ni aussi embarrassés, qu'on le disoit, ni aussi disposés à la paix, qu'on s'en étoit flatté.

La paix paroît s'éloigner.

1662.

On apprit que les Cantons Supérieurs, après avoir repoussé les Andastes, avoient fait des excursions jusqu'en Virginie, d'où plusieurs pénétrerent bien loin du côté de l'Ouest. Ceux-ci rapporterent à leur retour qu'ils avoient poussé jusqu'à la Mer, & qu'ils avoient vû des Peuples de la même Religion, que les François, d'où l'on a conjecturé qu'ils étoient allés jusqu'au Nouveau Mexique, & au Golphe de la Californie, communément appellé *la Mer Vermeille.* Il y a aussi bien de l'apparence que les Agniers firent bientôt la paix avec les Mahingans, puisqu'ils continuerent leurs courses, conjointement avec les Onneyouths, & qu'ils s'approcherent de Montreal, où ils tuerent un Ecclesiastique, nommé M. Vignol.

Enfin deux-cent Onnontagués parcoururent une bonne partie de la Colonie, & attaquerent en plein jour plusieurs Habitans de l'Isle de Montreal, qui travailloient dans la campagne. Le Major de la Ville sortit avec vint-six Hommes bien armés pour leur faciliter la retraite; mais ayant pris par les Bois, pour cacher sa marche aux Ennemis, il se trouva tout-à-coup entre deux feux. Il se battit tout le jour en brave Homme, & fut très-bien secondé de sa Troupe, jusqu'à ce qu'ac-

1662. cablé par le nombre, il périt avec tous les ſiens. On ne recevoit de toutes parts que des nouvelles affligeantes, & on en apprit encore dans le même tems de bien triſtes du P. Meſnard, qu'on avoit accordé avec un peu trop de facilité au mois d'Août de l'année 1660. à une ſeconde Bande d'Outaouais, deſcenduë des environs du Lac Supérieur.

Aventures du P. Meſnard.

Quelque empreſſement, que ces Sauvages euſſent témoigné pour obtenir ce Miſſionnaire, il s'apperçut bientôt qu'il avoit peu à eſperer de leur diſpoſition à embraſſer la Foy. Non-ſeulement ils l'obligerent de nager pendant tout le voyage, en ſorte qu'il étoit contraint de prendre ſur ſon ſommeil pour réciter ſon Office; mais ils pouſſerent encore la brutalité juſqu'à lui jetter ſon Breviaire dans l'eau. D'ailleurs les vivres leur ayant manqué, nomme il arrive preſque toujours aux Sauvages, le P. Meſnard ſe trouva reduit à une telle extrêmité, que la nourriture la plus inſipide & la plus dégoûtante étoit devenuë pour lui un mets délicieux.

Ses conducteurs s'étoient attendus à rencontrer, en entrant dans le Lac Supérieur, des Sauvages, qui leur donneroient des rafraîchiſſemens, & ils furent fruſtrés de cette eſperance. Quelque-tems après un Arbre en tombant briſa le Canot, où étoit le Miſſionnaire, & on le laiſſa ſeul en cet endroit avec trois Hommes ſans vivres. Par bonheur, ils apperçurent quantité d'oſſemens ſur le rivage; ils les pilerent & en firent une eſpece de bouillie, qui les ſuſtenta pendant quelque-tems. Le Serviteur de Dieu aſſûroit dans une Lettre, qu'on reçut après ſa mort, que rien n'avoit plus ſervi à le ſoûtenir au milieu de tant de croix, que ces paroles, qui lui avoient été dites par M. l'Evêque de Petrée, qu'il avoit rencontré entre les Trois Rivieres & Montreal: » Toutes ſortes de raiſons, mon cher Pere, devroient vous retenir » ici; mais Dieu plus fort que toutes nos raiſons vous veut dans » le Pays, où vous allez.

Au bout de ſix jours, on vint le chercher pour le conduire au lieu, qu'on avoit choiſi pour y paſſer l'Hyver, & qui étoit une Anſe de la partie Méridionnale du Lac Supérieur. Il y arriva le quinziéme d'Octobre, & lui donna le nom de *Sainte Thereſe*, dont on celebre la Fête en ce jour. Il y trouva quelques Chrétiens de diverſes Nations, qui l'occuperent aſſez, & il augmenta leur nombre de quelques Ames prédeſtinées, pour le ſalut deſquelles il lui parut que

1662.

la Providence Divine l'avoit conduit dans ces Deserts. Ce sont-là de ces ressorts secrets de la bonté de Dieu, qui ne se manifestent qu'à ceux, dont elle veut bien se servir pour operer les miracles de sa Grace, & dont la connoissance répand sur leurs travaux une onction, qu'ils sont seuls capables de goûter.

Dans la Lettre que j'ai déja citée, l'Homme Apostolique ajoûtoit, que la piété de quelques François, qui l'avoient accompagné dans cette expédition, contribuoit encore beaucoup à adoucir le chagrin, qu'il ressentoit de voir l'endurcissement de la plûpart de ceux, pour le salut desquels il s'étoit exposé à tant de risques. Ces Barbares continuoient toujours à le traiter, comme ils avoient fait pendant la route; & il s'apperçut bientôt que ce qui les empêchoit de l'écouter, quand il vouloit leur parler de la Religion, étoit la crainte d'attirer sur eux les malheurs, dont les Hurons avoient été accablés; outre que la polygamie étoit fort en usage parmi eux.

Enfin, après plus de huit mois de séjour dans un lieu si triste, & où il n'avoit guéres vécu que de glands & d'écorces d'Arbres pilées, avec un peu d'huile pour tout assaisonnement, il fut appellé par des Hurons, qui s'étoient établis dans l'Isle *Chagouamigon* (*a*) ou de *S. Michel*, à l'extrémité Occidentale du Lac. Parmi les François de sa Trouppe, il s'en trouvoit, qui avoient fait ce voyage, & qui mirent tout en œuvre pour le détourner de l'entreprendre : ils l'assûrerent, qu'il étoit de cent lieuës au moins; que les chemins étoient affreux, & que dans l'épuisement, où il étoit, il y avoit de l'imprudence à s'y engager. Il leur répondit, qu'il ne pouvoit pas finir plus glorieusement sa course, qu'en cherchant à gagner des Ames à JESUS-CHRIST; & le treiziéme de Juin de l'année 1661. il se mit en marche avec un très-saint Homme, nommé Jean Guerin, qui depuis vint ans étoit au service des Missionnaires.

Il se sépara avec regret des autres François & de ses Néophytes, qui avoient fait jusqu'alors toute sa consolation; il s'attendrit sur eux en leur disant adieu, les assûra qu'ils ne le reveroient plus sur la terre, & les laissa fort touchés de le voir courir à une mort presque certaine. Quelques Hu- Sa mort.

(*a*) On donne ordinairement ce nom à une Anse célébre, qui est vis-à-vis de l'Isle S. Michel; mais c'est le nom propre de l'Isle même.

1662. rons étoient venus pour lui servir de guides ; mais comme ils approchoient de leur Village, ils le quitterent en disant, qu'ils alloient chercher des vivres. Le Pere, qui se sentoit épuisé, s'arrêta pour les attendre ; mais après avoir attendu quinze jours, sans qu'il parût personne, il s'embarqua dans un Canot, qu'il trouva par hazard au bord d'une Riviere.

Le vintiéme d'Août, il fut obligé de marcher quelque-tems, pour éviter un rapide ; & tandis que son Compagnon étoit occupé à porter le Canot, & à le charger, il entra dans le Bois, & s'y égara. Guerin, après l'avoir attendu quelque-tems, se mit à crier de toute sa force pour l'appeller ; il tira ensuite quelques coups de fusil, & tout cela étant inutile, il fit plusieurs tours dans le Bois, sans rien découvrir. Ne sçachant plus que faire, & persuadé que les Hurons n'étoient pas loin, il prit le parti de se rendre à leur Village, où il arriva effectivement en deux jours. Il fit entendre le mieux qu'il put à ces Sauvages l'accident survenu au Missionnaire, & il en engagea un, en lui donnant de la poudre & du plomb, à l'aller chercher ; mais cet homme revint au bout de deux heures, en disant qu'il avoit vû l'Ennemi.

Idée, qu'on avoit par tout de sa sainteté.

C'étoit apparemment une défaite : quoiqu'il en soit, on n'a jamais pû sçavoir au juste ce qu'étoit devenu le P. Mesnard. Son sac fut trouvé quelque-tems après entre les mains d'un Sauvage, qui ne voulut pas dire de qui il l'avoit eu ; & au bout de plusieurs années, sa soutanne & son Breviaire furent reconnus dans une Cabanne de Sioux, qui leur rendoient une espece de culte, en leur présentant dans leurs festins de tous les mets qu'on servoit. C'étoit un effet de la grande réputation de sainteté, où ce Religieux étoit parmi tous les Peuples de ces quartiers-là. Elle n'étoit pas moindre parmi les François ; & véritablement la Nouvelle France n'avoit point alors de Missionnaire plus accompli. Le Ciel l'avoit particulierement doüé d'un talent rare, pour s'insinuer dans l'esprit des Sauvages ; ce qui avoit sur tout paru, dans le peu de tems qu'il avoit passé chez les Goyogouins.

Mort de son Domestique.

Son Domestique resta fort peu de tems avec les Hurons, & retourna joindre les François, qu'il avoit laissés à l'Anse de Sainte Therese. Il y passa l'Hyver, pendant lequel il baptisa plus de deux cent enfans moribonds, la plûpart Outoouais.

1662.

L'Eté suivant, il fit plusieurs courses ; & un jour que la pluye l'avoit obligé de se mettre à couvert sous son Canot, le fusil d'un de ses Compagnons s'étant débandé, le tua, tandis qu'il étoit en priéres ; il n'eut que le tems de prononcer le Saint Nom de JESUS. Tel fut le succès du second voyage que les Outaouais firent avec des Missionnaires. Ils n'en ont eu dans la suite, que quand ils se sont fixés avec d'autres Sauvages, mieux disposés qu'eux à recevoir l'Evangile, & n'ont pas plus profité des secours que le Ciel leur procuroit. De sorte que jusqu'à présent, ils n'ont guéres eu de part au Royaume de Dieu, que par les Enfans qu'on a pû baptiser à la mort.

Le P. le Moyne retourne à Montreal avec tous les Prisonniers François. Conduite de Garakonthié.

Cependant, malgré les dernieres hostilités des Onnontagués, le P. le Moyne exerçoit assez librement dans ce Canton toutes les fonctions de son Ministere. Ce n'est pas qu'il ne s'aperçût bien d'abord, que tous les esprits n'étoient pas également portés à la paix ; mais il crut devoir dissimuler, & cette conduite lui réüssit. Garakonthié étoit revenu chargé de présens, & charmé des bonnes manieres des François. Il fut assez surpris de trouver une partie de sa Nation dans des dispositions si differentes de celles, où il les avoit laissés ; & ce qu'il apprit de la défaite du Major de Montreal, le toucha sensiblement. Il reconnut même bientôt qu'on se mettoit en garde contre lui ; & s'il n'eût eu une fermeté à toute épreuve, il couroit risque d'être désavoué par ceux-là mêmes, qui l'avoient député vers le Gouverneur Général.

Il se comporta en cette rencontre avec une prudence & une dexterité, qui auroit fait honneur à un Homme élevé dans le manége de la plus raffinée politique ; & il vint enfin à bout de consommer son ouvrage. Le Traité fut ratifié par les Trois Cantons, & tous le Prisonniers François furent rendus au P. le Moyne, qui les conduisit à Montreal, à la réserve d'un seul, qui mourut martyre de la chasteté conjugale. On l'avoit voulu forcer à se marier dans la Cabanne, où il étoit esclave : il s'en étoit défendu sur ce qu'il avoit une Femme, & sur ce que sa Religion ne lui permettoit pas d'en avoir deux. Cette réponse ne fit point changer de résolution à son Maître, qui après l'avoir souvent menacé de le tuer, s'il ne consentoit à ce qu'il desiroit de lui, en vint à l'exécution, & lui cassa la tête.

Le retour des autres, convainquit bien le Baron d'Avau-

1662.

M. Boucher va en Cour representer les besoins de la N. France.

gour que Garakonthié avoit négocié de bonne foi ; mais les avis qu'il recevoit de toutes parts de ce qui se passoit dans les Cantons, lui causoient de grandes inquiétudes. Par les derniers Vaisseaux, qui étoient partis de Quebec, ce Général & tout ce qu'il y avoit de personnes en place dans le Pays, avoient fortement écrit en Cour, pour supplier le Roy de prendre sous sa protection une Colonie, qui se trouvoit absolument abandonnée & réduite aux derniers abois. Ils avoient chargé de leurs Mémoires le Sieur BOUCHER, qui commandoit aux Trois Rivieres ; & ils esperoient beaucoup du zéle de cet Officier, qui connoissoit mieux que personne le Canada, & que sa vertu rendoit très-propre à se faire écouter favorablement du Prince.

Le Roy y envoit du secours.

Il fut en effet très-bien reçu de Sa Majesté, qui témoigna beaucoup de surprise, en apprenant qu'un si bon Pays eût été si fort négligé. Elle nomma ensuite M. DE MONTS Commissaire pour en faire la visite & y intimer ses ordres, & commanda qu'on y envoyât incessamment quatre cent Hommes de ses Trouppes, pour y renforcer les Garnisons des postes les plus exposés. M. de Monts s'embarqua à la Rochelle, dès que la navigation fut libre ; & chemin faisant, prit possession au nom du Roy du Fort de Plaisance dans l'Isle de Terre-Neuve. Son arrivée à Quebec y causa une grande joye, & par les secours présens, qu'il y amenoit, & par l'esperance qu'il y donna, que l'année suivante il en viendroit de plus considerables encore ; mais la Nouvelle France en avoit besoin de plus d'une sorte.

Abus de la Traite de l'Eau-de-Vie. Conduite irreguliere du Baron d'Avaugour à ce sujet.

Jusques-là les Gouverneurs Généraux avoient assez tenu la main à faire exécuter les ordres, qu'ils avoient eux-mêmes donnés de ne point vendre d'Eau-de-vie aux Sauvages ; & le Baron d'Avaugour avoit décerné des peines très-severes contre ceux, qui contreviendroient à ses Ordonnances sur ce point capital. Il arriva qu'une Femme de Quebec fut surprise en y contrevenant, & sur le champ conduite en prison. Le P. Lallemant, à la priere de ses Parens, ou de ses Amis, crut pouvoir sans consequence interceder pour elle : Il alla trouver le Général, qui le reçut très-mal, & qui sans faire réflexion qu'il n'y a point d'inconsequence dans les Ministres d'un Dieu, qui a donné sa vie pour détruire le péché & sauver le Pécheur, à agir avec zéle pour réprimer le vice, & à demander grace pour le Criminel, lui répondit

1662.

brusquement, que puisque la Traite de l'Eau-de-vie n'étoit pas une faute punissable pour cette Femme, elle ne le seroit désormais pour personne.

Un peu plus de sang-froid lui auroit fait répondre au Supérieur, qu'il faisoit son devoir en implorant sa clémence pour cette Femme ; & que pour lui, le sien l'obligeoit de faire justice : mais il ne consulta que sa mauvaise humeur & sa droiture mal entenduë ; & ce qu'il y eut de pis, c'est qu'il se fit un point d'honneur de ne point retracter l'indiscrete parole, qui lui étoit échapée. Le Peuple en fut bientôt instruit, & le désordre devint extrême. On commença même à invectiver tout haut contre les Confesseurs, qui avec une fermeté vraiment sacerdotale vouloient opposer une digue à ce torrent. On n'épargna point l'Evêque de Petrée, qui avoit jugé le mal assez grand, pour employer à sa guérison les censures de l'Eglise.

Calomnies intentées à ce sujet contre l'Evêque & les Missionnaires.

Comme ces clameurs ne leur firent rien relâcher de leur séverité, les plaintes & les invectives redoublerent. Quelques Jeunes Gens sans religion, récemment arrivés de France, & que l'attention des Pasteurs à veiller sur leur Troupeau incommodoit beaucoup, se joignirent aux Mécontens ; on cria de toutes parts que les consciences étoient gênées, & l'on a été surpris, avec raison, de voir cette calomnie renouvellée depuis dans un Livre imprimé sous le nom d'un Religieux. Enfin quelques Particuliers se crurent autorisés à faire sur cela des Mémoires, & à les envoyer au Conseil du Roy ; mais leurs Requêtes furent d'autant plus mal reçûës, qu'outre qu'on pénétra sans peine les motifs, qui les faisoient parler, les faits calomnieux, dont ils avoient voulu appuyer leurs plaintes, furent démentis par des Personnes en place, dont le témoignage ne pouvoit pas être suspect.

Scandales arrivés parmi les Sauvages.

D'ailleurs l'Evêque de Petrée, & tout ce qu'il y avoit d'Ecclesiastiques en Canada avoient une réputation trop bien établie, pour être entamée par de pareilles accusations. Mais si les Calomniateurs ne trouverent point d'appui à la Cour, le mal n'en fit pas des progrès moins rapides ; & le désordre alla si loin, que bientôt on n'écouta plus, ni Evêque, ni Prédicateurs, ni Confesseurs, & que, ni les menaces de la colere Divine, ni les foudres de l'Eglise, ne purent arrêter un torrent, qui avoit rompu ses digues. Le commerce de l'eau-de-vie étant ouvertement toleré par celui-là-même, qui seul pou-

1662. voit le reprimer efficacement, les Sauvages, qui ne sont pas libres de s'en abstenir, quand on leur en présente, & en qui le moindre effet de cette boisson, est de leur ôter le jugement, se porterent à des scandales, qui firent verser bien des larmes à ceux, à qui il en avoit tant coûté pour les engendrer à JESUS-CHRIST.

Envain les Anciens & les Chefs des Bourgades mirent tout en usage pour arrêter ce furieux débordement; envain supplierent-ils le Gouverneur Général d'interposer toute son autorité pour les séconder en faisant garder ses propres Ordonnances; ils ne gagnerent rien sur un esprit prévenu qu'on lui exaggeroit le mal. Ainsi le désordre alla toujours croissant, & gagna les plus fervens Néophytes: de sorte qu'à la reserve de quelques-uns, qui s'étoient volontairement condamnés à ne point sortir de Sylleri, pour se préserver de la contagion; & de quelques autres, qui pour le même dessein s'étoient retirés des Trois Rivieres, & refugiés au Cap de la Magdeleine; tous ces nouveaux Chrétiens, jusques-là si exemplaires, & qui faisoient l'admiration des Infidéles mêmes, devinrent l'opprobre du Christianisme, qu'ils exposerent aux blasphêmes & à la risée des Ennemis de Dieu.

L'Evêque de Petrée en porte ses plaintes au Roy.

Alors le saint Evêque de Petrée voyant son zéle inutile & son autorité méprisée, prit le parti d'aller porter ses plaintes au pied du Thrône, & passa en France. Il fut écouté, & il obtint du Roy tous les ordres, qu'il jugea nécessaires pour faire cesser le commerce scandaleux, qui faisoit tant de ravages dans son Trouppeau; mais le Ciel les avoit déja prevenus, & par un de ces évenemens, qui répandent la terreur dans les ames les plus libertines, on avoit déja eu la consolation dans la Nouvelle France de voir rentrer dans le devoir la plus grande partie de ceux, qui s'en étoient écartés.

Le fait, que je vais rapporter, est si extraordinaire, que je n'aurois point balancé à le supprimer, ou à passer legerement dessus, si le témoignage unanime & constant de toute une Colonie, au milieu de laquelle il est arrivé, & les prodigieux effets, qu'il a causés, dont quelques-uns subsistent encore, ne lui avoient acquis une notorieté, qui le met à l'abri du plus effronté Pyrrhonisme. Ce n'est pas que je prétende en garantir toutes les circonstances, dont on a rempli certaines Relations; il n'y a rien, où l'on se permette plus l'exaggeration, que le merveilleux, qui est bien constaté. Je me bornerai donc aux Mé-

1662.

moires les plus sûrs, & où je n'ai rien remarqué, qui ne fût autorisé par une Tradition, dont j'ai connu plusieurs témoins au-dessus de tout reproche.

Phénoménes surprenans.

1663.

Pendant l'automne de 1662. peu de jours après le depart de M. de Petrée, on vit voler dans l'air quantité de feux, sous differentes figures, toutes assez bizarres. Sur Quebec & sur Montreal il parut une nuit un globe de feu, qui jettoit un grand éclat, avec cette difference, qu'à Montreal il sembloit s'être détaché de la Lune, qu'il fût accompagné d'un bruit semblable à celui d'une volée de canons, & qu'aprés s'être promené dans l'air l'espace d'environ trois lieuës, il alla se perdre derriere la Montagne, d'où l'Isle a pris son nom; au lieu qu'à Quebec il ne fit que passer, & n'eut rien de particulier.

Le septiéme de Janvier de l'année suivante une vapeur presqu'imperceptible s'éleva du Fleuve, & frappée des premiers raions du Soleil, devint transparente, de sorte néanmoins qu'elle avoit assez de corps pour soûtenir deux Parelies, qui parurent aux deux côtés de cet Astre. Ainsi l'on vit en même tems comme trois Soleils, rangés sur une ligne parallelle à l'Horison, éloignés les uns des autres en apparence de quelques toises, & chacun avec son Iris, dont les couleurs variant à chaque instant, tantôt étoient semblables à celles de l'Arc-en-Ciel, & tantôt d'un blanc lumineux, comme s'il y avoit eu derriere un grand feu. Ce spectacle dura deux heures entieres, il recommença le quatorze; mais ce jour-là il fut moins sensible.

Prédictions d'un Tremblement de Terre.

Ce que je vais ajoûter n'a pas été aussi public, & chacun en croira ce qu'il jugera à propos; mais je dois faire observer qu'il ne s'agit point de prédictions faites après coup, que celles, qu'on va voir, ont été connuës avant l'évenement; que cet évenement, à en juger par l'effet, qu'il produisit, a tout l'air d'un avertissement du Ciel, & que la conduite ordinaire de la Providence en pareilles occasions, est de faire avertir les Coupables que la Justice divine est prête à lancer la foudre; ainsi le Seigneur en usa-t-il à l'égard des Ninivites, qui parerent le coup, dont ils étoient menacés, par une pénitence exemplaire, & il y a peut-être ici quelque chose encore de plus marqué, comme nous le verrons bientôt.

Quoiqu'il en soit, au commencement de Février de la même année, il se répandit un bruit sourd qu'il y auroit bientôt un Tremblement de Terre, dont on n'avoit point d'exemple dans l'Histoire, & ce bruit étoit fondé sur les discours d'une Per-

1663. sonne éminente en pieté, qui s'en étoit ouverte à un petit nombre de ses Amis, & qui se donnoit de grands mouvemens pour engager tout le monde à se bien mettre avec Dieu, & à travailler de tout son pouvoir à calmer le courroux du Ciel justement irrité contre la Nouvelle France.

Le troisiéme du même mois une Algonquine, fervente Chrétienne, étant la nuit dans sa Cabanne, éveillée & assise sur son lit, crut entendre une voix, qui disoit que dans deux jours il arriveroit des choses inoüies, & le lendemain, comme elle étoit dans la Forêt avec sa Sœur, faisant sa provision de bois, elle entendit encore très-distinctement la même voix, qui lui dit que le jour suivant entre cinq & six heures du soir la Terre trembleroit d'une maniere terrible. Sa Sœur n'entendit point la voix, & ne s'aperçut de rien.

Une jeune Fille de la même Nation, qui menoit une vie toute Angelique, & à qui sa pieté & sa confiance en la vertu de la Croix du Sauveur, avoient mérité la guérison subite d'une maladie, jugée incurable par les Medecins, crut voir en songe la nuit du quatre au cinq la Mere de Dieu, qui lui marquoit l'heure & toutes les circonstances de ce Tremblement. Le soir du cinq, très-peu de tems avant qu'il commençât, elle parut comme hors d'elle-même, & se mit à crier de toute sa force par deux fois, *Ce sera bientôt*, ce qui jetta tous ceux, qui l'entendirent, dans un grand saisissement.

Enfin le même jour la Mere Marie de l'Incarnation, cette illustre Fondatrice des Ursulines de la Nouvelle France, dont les Ouvrages, si généralement estimés, font voir qu'elle n'étoit rien moins qu'un esprit foible, après avoir reçu du Ciel plusieurs avis de ce qui devoit arriver, & dont elle avoit fait part au P. Lallemant, son Directeur, étant sur les cinq heures & demie du soir en Oraison (*a*), crut voir le Seigneur irrité contre le Canada, & se sentit en même tems portée par une force supérieure à lui demander justice des crimes, qui s'y commettoient. Tout ce qu'elle put faire pour adoucir la rigueur de cet ordre, en s'y soûmettant, ce fut d'ajoûter de ferventes Prieres pour obtenir du Ciel que les ames ne périssent point avec les corps.

Un moment après elle se sentit comme assûrée que la vengeance divine alloit commencer à éclatter, & que le mépris,

(*a*) Elle raconte tout ceci dans ses Lettres en tierce Personne; mais on a tout lieu de croire que c'étoit d'elle-même qu'elle parloit.

que l'on faisoit des Ordonnances de l'Eglise, étoit sur tout ce qui allumoit la colere divine. Elle aperçut presqu'aussitôt quatre Démons aux quatre extrêmités de la Ville de Quebec, qui agitoient la Terre avec une extrême violence, & une Personne d'un port majestueux, qui de tems en tems lâchoit la bride à leur fureur, puis la retiroit. Dans le même instant, le Ciel étant fort serein, on entendit dans toute la Ville un bruit semblable à celui, que fait un très-grand feu; ce qui obligea tout le monde à sortir des maisons.

1663.

Il commence : ses effets.

Alors on fut extrêmement surpris de voir que tous les Edifices étoient secoués avec tant de violence, que les toits touchoient presqu'à terre, tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre; que les portes s'ouvroient d'elles-mêmes & se refermoient avec un très-grand fracas; que toutes les Cloches sonnoient, quoiqu'on n'y touchât point; que les pieux des palissades ne faisoient que sautiller; que les murs se fendoient; que les planchers se détachoient, & s'écrouloient; que les Animaux poussoient des cris & des hurlemens effroyables; que la surface de la Terre avoit un mouvement presque semblable à celui d'une Mer agitée; que les Arbres s'entrelassoient les uns dans les autres, & que plusieurs se déracinoient & alloient tomber assez loin.

On entendit ensuite des bruits de toutes les sortes; tantôt c'étoit celui d'une Mer en fureur, qui franchit ses bornes; tantôt celui, que pourroient faire un grand nombre de Carosses, qui rouleroient sur le pavé; & tantôt le même éclat, que feroient des Montagnes de rochers & de marbre, qui viendroient à s'ouvrir & à se briser. Une poussiere épaisse, qui s'éleva en même-tems, fut prise pour une fumée, & fit craindre un embrasement universel: Enfin, quelques-uns s'imaginerent avoir entendu des cris de Sauvages, & se persuadoient que les Iroquois venoient fondre de toutes parts sur la Colonie.

L'effroi étoit si grand & si géneral, que non-seulement les Hommes, mais les Animaux mêmes paroissoient comme frappés de la foudre; on n'entendoit par tout que cris & que lamentations; on couroit de tous côtés sans sçavoir, où l'on vouloit aller; & quelque part qu'on allât, on rencontroit ce que l'on fuyoit. Les Campagnes n'offroient que des précipices, & l'on s'attendoit à tous momens à en voir ouvrir de nouveaux sous ses pieds. Des Montagnes entieres se dé-

1663. racinerent, & allerent se placer ailleurs ; quelques-unes se trouverent au milieu des Rivieres, dont elles arrêterent le cours : d'autres s'abîmerent si profondément, qu'on ne voyoit pas même la cime des Arbres, dont elles étoient couvertes.

Il y eut des Arbres, qui s'élancerent en l'air avec autant de roideur, que si une mine eût joüé sous leurs racines ; & on en trouva, qui s'étoient réplantés par la tête. On ne se croyoit pas plus en sûreté sur l'eau, que sur la terre ; les glaces, qui couvroient le Fleuve Saint Laurent & les Rivieres, se fracasserent en s'entrechoquant ; de gros glaçons furent lancés en l'air, & de l'endroit, qu'ils avoient quitté, on vit jaillir quantité de sable & de limon. Plusieurs Fontaines, & de petites Rivieres furent déssechées ; en d'autres, les eaux se trouverent ensouffrées ; il y en eut, dont on ne put même distinguer le lit, où elles avoient coulé.

Ici les eaux devenoient rouges, là elles paroissoient jaunes ; celles du Fleuve furent toutes blanches depuis Quebec jusqu'à Tadoussac, c'est-à-dire, l'espace de trente lieuës. L'air eut aussi ses Phénomenes. On y entendoit un bourdonnement continuel ; on y voyoit, ou l'on s'y figuroit des Spectres, & des Fantômes de feu portant en main des flambeaux, Il y paroissoit des flammes, qui prenoient toutes sortes de figures, les unes de Piques, les autres de Lances, & des Brandons allumés tomboient sur les toits sans y mettre le feu. De tems-en-tems des voix plaintives augmentoient la terreur. Des Marsoüins, ou des Vaches marines furent entenduës mugir devant les Trois Rivieres, où jamais aucun de ces Poissons n'avoient paru ; & ces mugissemens n'avoient rien de semblable à ceux d'aucun Animal connu.

En un mot, dans toute l'étenduë de trois cent lieuës de l'Orient à l'Occident, & de plus de cent cinquante du Midi au Septentrion, la Terre, les Fleuves & les rivages de la Mer furent assez lontems, mais par intervalles, dans cette agitation, que le Prophéte Roy nous représente, lorsqu'il nous raconte les merveilles, qui accompagnerent la sortie d'Egypte du Peuple de Dieu. Les effets de ce Tremblement furent variés à l'infini ; & jamais peut-être on n'eut plus de sujet de croire que la Nature se détruisoit, & que le Monde alloit finir.

La premiere secousse dura une demie-heure, sans presque discontinuer ; mais au bout d'un quart-d'heure elle com-

mença à se ralentir. Le même jour sur les huit heures du soir il y en eut une seconde aussi violente que la premiere ; & dans l'espace d'une demie-heure, il y en eut deux autres. Quelques-uns en compterent la nuit suivante jusqu'à trente-deux, dont plusieurs furent très-fortes. Peut-être que l'horreur de la nuit, & le trouble où l'on étoit, les firent multiplier, & paroître plus considérables, qu'elles ne l'étoient. Dans les intervalles mêmes de ces secousses, on étoit sur terre comme dans un Vaisseau, qui est à l'ancre ; ce qui pouvoit encore être l'effet d'une imagination effrayée. Ce qui est certain, c'est que bien des personnes ressentirent ces soulevemens de cœur & d'estomach, & ces tournoyemens de tête, qu'on éprouve sur Mer, quand on n'est pas accoûtumé à cet Elément. 1663.

Le lendemain sixiéme, vers les trois heures du matin, il y eut une rude secousse, qui dura lontems. A Tadoussac il plut de la cendre pendant six heures. Dans un autre endroit des Sauvages, qui étoient sortis de leurs Cabannes au commencement de ces agitations, ayant voulu y rentrer, trouverent à sa place une grande marre d'eau. A moitié chemin de Tadoussac à Quebec, deux Montagnes s'applatirent, & des terres, qui s'en étoient éboulées, il se forma une pointe, qui avançoit un demi quart de lieuë dans le Fleuve. Deux François, qui venoient de Gaspé dans une Chaloupe, ne s'apperçurent de rien jusqu'à ce qu'ils fussent vis-à-vis du Saguenay ; mais alors, quoiqu'il ne fît point de vent, leur Chaloupe commença d'être aussi agitée, que si elle eût été sur la Mer la plus orageuse.

Ne pouvant comprendre d'où pouvoit venir une chose si singuliere, ils jetterent les yeux du côté de la terre, & ils apperçurent une Montagne, qui selon l'expression du Prophéte, bondissoit comme un Belier, puis tournoya quelquetems, agitée d'un mouvement de tourbillon, s'abbaissa ensuite, & disparut entierement. Un Navire, qui suivoit cette Chaloupe, ne fut pas moins tourmenté ; les Matelots les plus assûrés ne pouvoient y rester debout sans se tenir à quelque chose, comme il arrive dans les plus grands roulis ; & le Capitaine ayant fait jetter un ancre, le cable cassa.

Assez près de Quebec, un Feu d'une bonne lieuë d'étenduë parut en plein jour venant du Nord, traversa le Fleu-

1663. ve, & alla disparoître sur l'Isle d'Orleans. Vis-à-vis du Cap Tourmente, il y eut de si grandes avalaisons d'eaux sauvages, qui couloient du haut des Montagnes, que tout ce qu'elles rencontrerent fut emporté. Là-même, & au dessus de Quebec le Fleuve se détourna, une partie de son lit demeura à sec; & ses bords les plus élevés s'affaisserent en quelques endroits jusqu'au niveau de l'eau, qui resta plus de trois mois fort boüeuse, & de couleur de souffre.

La Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Belgique ne furent guéres plus épargnées, que le Pays François; & dans toute cette vaste étenduë de Terres & de Rivieres, hors le tems des grandes secousses, on sentoit comme un mouvement de poulx intermittant, avec des redoublemens inégaux, qui commençoient par tout à la même heure. Les secousses étoient tantôt précipitées par élancement; tantôt ce n'étoit qu'une espece de balancement, plus ou moins fort: quelquefois elles étoient fort brusques, d'autrefois elles croissoient par degrés; & aucune ne finissoit, sans avoir produit quelque effet sensible. Où l'on avoit vû un Rapide, on voyoit la Riviere couler tranquillement & sans embarras; ailleurs, c'étoit tout le contraire; des Rochers étoient venus se placer au milieu d'une Riviere, dont le cours paisible n'étoit auparavant rétardé par aucun obstacle. Un Homme marchant dans la Campagne appercevoit tout à coup la Terre, qui s'entr'ouvroit auprès de lui; il fuyoit, & les crevasses sembloient le suivre. L'agitation étoit ordinairement moindre sur les Montagnes, mais on y entendoit sans cesse un grand tintamare.

Personne ne périt, & tous se convertissent.

La Merveille fut, que dans un si étrange bouleversement, & qui dura plus de six mois, personne ne périt. Dieu vouloit sans doute convertir les pécheurs, & non pas les perdre. Aussi vit-on par tout de grandes Conversions. Tous firent des revûës générales de leur conscience, & plusieurs les firent les larmes aux yeux, & la componction dans le cœur. Des Pécheurs scandaleux déclaroient publiquement les abominations de leur vie passée; les Ennemis se reconcilierent; les mauvais commerces cesserent; & pendant quelque-tems il ne fut plus question de cet odieux trafic, qui avoit été la premiere source de tout le mal. Les jeûnes, les aumônes, les pélérinages, la fréquentation des Sacremens; rien ne fut oublié pour désarmer la colere du Ciel, qui se laissa enfin fléchir.

Mais,

1663.

Suites du Tremblement.

Mais, quoique la Terre eût recouvré sa premiere tranquillité, on ne se croyoit pas encore au bout de tous ses maux. Plusieurs craignoient que les feux souterains, qui avoient causé de si grandes secousses, n'eussent brûlé la terre, & ne l'eussent mis pour lontems hors d'état de rien produire, outre qu'après les semences faites, il y avoit eu des pluyes si abondantes, qu'on avoit sujet d'appréhender que les grains ne fussent pourris ; mais on fut agréablement trompé, & la recolte fut abondante.

On s'étoit encore attendu que tant de terres remuées, de si grandes révolutions dans les eaux, & tant d'exhalaisons dans l'air causeroient des maladies dangereuses ; cependant il n'y eut jamais moins de malades. Peu à peu le Pays reprit sa premiere forme dans les endroits, où pour la rétablir il n'eût pas fallu un second Tremblement semblable au premier ; car les Montagnes resterent, où elles avoient été transportées ; quelques Rivieres ne retournerent point dans leur ancien lit ; & parmi les Isles, qui s'étoient nouvellement formées, quelques-unes subsisterent, & s'accrurent même avec le tems par le moyen du limon, qui s'y attacha, & des Arbres, qui s'y arrêterent ; mais les autres se dissiperent bientôt par la force du courant.

J'ai remarqué dans mon Journal, que l'Isle *aux Coudres*, qui est à moitié chemin de Tadoussac à Quebec, devint alors beaucoup plus grande, qu'elle n'étoit auparavant ; mais il n'est point vrai, comme quelques-uns l'ont avancé, qu'elle ait été formée en entier par une Montagne, qui sauta dans le Fleuve, & à la place de laquelle parut pour la premiere fois le Goufre, qui rend ce passage si dangereux : car il est certain que ce fut Jacques Cartier, qui donna à cette Isle le nom, qu'elle porte. Pour ce qui est du Goufre, comme il n'en est parlé, ni dans les Mémoires de ce Voyageur, ni dans ceux de M. de Champlain, & que l'un & l'autre ne font mention que d'un Grand Courant dans ce Canal, il peut bien avoir été, du moins en partie, un effet du Tremblement de Terre.

Nouvelles propositions des Iroquois.

On conçoit aisément, que tandis que tous les Elémens étoient dans l'agitation, que nous venons de voir, les Iroquois ne songerent pas beaucoup à la guerre : il en parut néanmoins quelques-uns du côté de Montreal ; mais ils n'y firent rien de considérable : ils furent mêmes battus en quelques pe-

1663\. tites rencontres. D'ailleurs, les Agniers & les Onneyouths reçurent un assez grand échec de la part des Saulteurs, & les trois autres Cantons étoient de nouveau embarrassés à se défendre contre les Andastes. Enfin, la petite vérole se mit dans presque toutes leurs Bourgades, & y fit de grands ravages. Aussi se trouverent-ils plus que jamais disposés à bien vivre avec nous; les Onnontagués demanderent même que les François vinssent reprendre leur ancien Etablissement dans leur Canton, & ils s'offrirent d'envoyèr à Quebec autant qu'on voudroit de leurs Filles, pour y être élevées chez les Ursulines, & pour y servir d'ôtages.

Mais dans le tems, qu'on se disposoit à faire partir des Députés pour conclurre cet accommodement, un Huron naturalisé Iroquois répandit dans toutes les Bourgades des bruits, qui firent rompre la négociation. Il arrivoit des Trois Rivieres, où il avoit appris, disoit-il, que des milliers d'Hommes venoient de débarquer à Quebec, & que les François étoient sur le point de venir fondre avec toutes leurs forces sur le Pays Iroquois, resolus de n'y pas laisser une Cabanne sur pied, & d'exterminer toute la Nation.

Arrivée d'un nouveau Gouverneur & d'un Commissaire à Quebec.

Ce qu'il y avoit de vrai en ceci, c'est que M. l'Evêque de Petrée, & M. de MÉSY, que le Roy envoyoit pour relever le Baron d'Avaugour, étoient nouvellement arrivés à Quebec avec des Trouppes. Ces Messieurs étoient encore accompagnés du Sieur GAUDAIS, que le Roy avoit nommé Commissaire pour prendre possession au nom de Sa Majesté de toute la Nouvelle France, dont la Compagnie du Canada lui avoit remis le Domaine le quatorziéme de Février de cette même année; de cent Familles, qui venoient peupler le Pays, & de plusieurs Officiers de Guerre & de Justice.

De quelle maniere la Justice avoit été administrée jusques-là en Canada.

Le Commissaire commença par recevoir le serment de fidélité de tous les Habitans, puis il regla la Police, & fit plusieurs Ordonnances, concernant la maniere de rendre la Justice. Jusques-là il n'y avoit point eu proprement de Cour de Justice en Canada: les Gouverneurs Généraux jugeoient les affaires d'une maniere assez souveraine: on ne s'avisoit point d'appeller de leurs Sentences; mais ils ne rendoient ordinairement des Arrêts, qu'après avoir inutilement tenté les voyes de l'Arbitrage, & l'on convient que leurs décisions étoient presque toujours dictées par le bon sens, & selon les regles de la Loi naturelle, qui est au-dessus de toutes les autres. Le Baron

d'Avaugour en particulier s'étoit fait une grande reputation par la maniere, dont il vuidoit tous les differends. D'ailleurs les Creoles du Canada, quoique de race Normande, pour la plûpart, n'avoient nullement l'esprit processif, & aimoient mieux pour l'ordinaire ceder quelque chose de leur bon droit, que de perdre le tems à plaider. Il sembloit même que tous les biens fussent communs dans cette Colonie; du moins on fut assez lontems sans rien fermer sous la clef, & il étoit inoüi qu'on en abusât. Il est bien étrange & bien humiliant pour l'Homme que les précautions, qu'un Prince sage prit pour éloigner les chicanes, & faire regner la justice, ayent presque été l'époque de la naissance de l'une, & de l'affoiblissement de l'autre. 1663.

Il est vrai que dès l'annèe 1640. il y avoit un Grand Sénéchal de la Nouvelle France, & qu'aux Trois Rivieres il y avoit une Jurisdiction, qui ressortissoit au Tribunal de ce Magistrat d'Epée; mais il paroît que celui-ci étoit subordonné dans ses fonctions aux Gouverneurs Généraux, qui s'étoient toujours maintenus dans la possession de rendre la justice par eux-mêmes, quand on avoit recours à eux, & que cela arrivoit souvent. Dans les affaires importantes ils assembloient une espéce de Conseil, composé du Grand Sénéchal, du Supérieur des Jesuites, qui, avant l'arrivée d'un Evêque, étoit le seul Supérieur Ecclesiastique du Pays, & de quelques-uns des plus notables Habitans, ausquels on donnoit la qualité de Conseillers.

Ainsi lorsqu'en 1651. le Sieur Godefroy fut envoyé avec le P. Dreuillettes dans la Nouvelle Angleterre, pour y traiter d'une paix perpétuelle entre les deux Colonies, il fut qualifié dans ses Lettres de Créance de Conseiller au Conseil de la Nouvelle France; mais ce Conseil n'étoit point permanent; le Gouverneur Général l'établissoit en vertu du pouvoir, que le Roy lui en donnoit, & le changeoit, suivant qu'il le jugeoit à propos. Ce ne fut donc qu'en cette année 1663. & après que le Roy eut mis en sa main le Canada, que cette Colonie eut un Conseil fixe établi par le Prince: l'Edit de Création est du mois de Mars de cette année: il portoit que le Conseil seroit composé de M. de Mesy, Gouverneur Général; de M. de Laval, Evêque de Petrée, Vicaire Apostolique dans la Nouvelle France; de M. Robert, Intendant; de quatre Conseillers, qui seroient nommés par ces trois Messieurs, & qui pourroient être changés, ou continués selon leur bon plai-

1663. ſir ; d'un Procureur Général, & d'un Greffier en Chef.

M. Robert, Conſeiller d'Etat, avoit été nommé cette même année Intendant de Juſtice, Police, Finance & Marine pour la Nouvelle France & ſes Proviſions ſont dattées du vint-uniéme Mars ; mais il n'a point fait le voyage du Canada, & M. TALON, qui y arriva en 1665. eſt le premier, qui y ait exercé cet Employ. M. DUCHESNEAU, qui lui ſuccéda en 1675. apporta un Ordre du Roy, en vertu duquel l'Intendant devoit faire dans le Conſeil la fonction de Premier Préſident, laiſſant néanmoins la premiere place au Gouverneur Général, & la ſeconde à l'Evêque. Le nombre des Conſeillers fut en même tems augmenté de deux, & tous les Membres de ce Conſeil eurent des Proviſions de la Cour.

Forme préſente du Conſeil Supérieur.

Les fonctions de Premier Préſident attribuées à l'Intendant, chagrinerent fort le Gouverneur Général ; il fit ſes repreſentations, & ne fut point écouté ; mais il fut ordonné par un Arrêt du Conſeil d'Etat du vint-neuviéme de May 1680. que dans tous les Actes, & dans le Plumitif du Conſeil, le Gouverneur & l'Intendant ne prendroient point d'autre qualité, que celle de leur Charge, ou Office. En 1704. on créa quatre nouveaux Conſeillers, un Clerc & trois Laïques : ainſi le nombre en eſt aujourd'hui de douze, y compris l'Evêque. Il y en a un, qui eſt nommé Premier Conſeiller, & dont les appointemens ſont doubles. C'eſt la Cour, qui le nomme, & ce n'eſt qu'un Grade d'honneur, ſans aucunes fonctions particulieres. Il a huit cent livres par an : les cinq plus anciens en ont quatre-cent, les autres n'ont rien, & il n'y a point d'Epices. Le Procureur Général & le Greffier en Chef ont auſſi des appointemens, mais ils ſont modiques.

Sur quel principe on y juge.

Le Conſeil ſe tient regulierement tous les Lundis au Palais, qui eſt la demeure de l'Intendant, & lorſqu'il eſt néceſſaire de l'aſſembler extraordinairement, c'eſt au même Intendant à en marquer le jour & l'heure ; il doit en faire avertir le Gouverneur Général par le premier Huiſſier. La Juſtice y eſt renduë ſelon les Ordonnances du Royaume, & la Coûtume de Paris. Au mois de Juin de l'année 1679. le Roy autoriſa par un Edit quelques Reglemens de ce Conſeil, & c'eſt ce qu'on appelle dans le Pays *la réduction du Code*. Il ſurvint enſuite quelques difficultés ſur le Jugement des Cauſes de recuſation, & elles furent expliquées par un autre Edit du mois de Mars 1685. où il étoit encore déclaré que les Procès, où les Offi-

ciers du Conseil seroient intéressés, se renvoyeroient sur la requisition de l'une des Parties, par-devant l'Intendant, qui les termineroit avec des Juges, qu'il appelleroit à cet effet. Il fut aussi permis à ceux, qui voudroient revenir par Requêtes Civiles, de les présenter sur simple Requête, & il fut donné pouvoir au Conseil de prononcer en jugeant sur le Rescindant & le Rescisoire en même tems. Enfin par ce même Edit le Conseil fut autorisé à juger les Causes criminelles au nombre de cinq Juges.

Des Justices Subalternes.

Il y a encore dans cette Colonie trois Justices Subalternes; celle de Quebec, celle des Trois Rivieres, & celle de Montreal. Elles sont composées d'un Lieutenant Général, d'un Lieutenant Particulier, & d'un Procureur du Roy. Leurs appointemens ont été reglés par une Déclaration de Sa Majesté du douziéme de May 1678. Les Notaires, Huissiers & Sergens ont aussi des gages, sans quoi ils n'auroient pas de quoi vivre, le casuel se reduisant presqu'à rien dans une Colonie si pauvre & si peu peuplée.

Jusqu'en l'année 1692. la Justice particuliere de Montreal appartenoit à Messieurs du Séminaire de Saint Sulpice, en qualité de Seigneurs. Ils en donnerent alors leur Démission au Roy, à condition que l'exercice leur en resteroit dans l'enclos de leur Séminaire, & dans leur Ferme de Saint Gabriël, avec la propriété perpétuelle & incommutable du Greffe de la Justice Royale, qui seroit établie dans l'Isle, & la Nomination du premier Juge; ce qui fut accordé par l'Edit de création de la nouvelle Justice, datté du mois de Mars de l'année suivante 1693. mais quant au dernier article, pour cette fois seulement. Telles ont été les attentions du feu Roy, pour procurer à ses Sujets de la Nouvelle France une Justice prompte & facile; & c'est sur le modele du Conseil Superieur de Quebec, qu'on a depuis établi ceux de la Martinique, de Saint Domingue, & de la Loüisiane. Tous ces Conseils sont d'Epée.

Mort du Baron d'Avaugour.

Le Sieur Gaudais ne devoit pas rester dans la Colonie: il avoit un ordre exprès de retourner en France par les mêmes Vaisseaux, qui l'avoient porté à Quebec, pour rendre au Roy un compte exact du Pays, l'informer de la conduite de l'Evêque & des Ecclesiastiques; de l'effet, qu'auroit produit l'établissement du Conseil; de ce qu'il y avoit de réel dans les plaintes, qu'on avoit faites contre le Baron d'Avaugour, & de la maniere, dont M. de Mesy auroit été reçû. Ce Com-

1663. miſſaire s'acquitta en honnête Homme de ſa Charge ; & tout ſe paſſa à la ſatisfaction des Parties. Le terrible fleau, dont le Canada avoit été affligé, avoit remis toutes choſes dans l'ordre, & reconcilié tout le monde. Le Baron d'Avaugour, à qui on ne pouvoit reprocher que trop de roideur, & de n'avoir pas voulu revenir de ſes préjugés, parut fort content de ſon rappel, qu'il avoit demandé lui-même : il rentra bientôt après, avec la permiſſion du Roy ſon Maître, dans le Service de l'Empereur contre les Turcs, & fut tué l'année ſuivante, en défendant avec beaucoup de gloire le Fort de Serin ſur les frontieres de la Croatie.

Nouvelles courſes des Iroquois dans le Nord.

1664.

Les Iroquois étoient cependant toujours armés ; mais ils ne paroiſſoient point dans la Colonie. Ils vouloient apparemment voir quel effet produiroient par rapport à eux, les changemens qu'on y avoit faits, & les ſecours qu'on y avoit reçûs. L'Hyver ſuivant ils recommencerent leurs courſes dans le Nord, & ils y exercerent de grandes cruautés. Garakonthié ne ceſſoit pourtant point de travailler à la paix ; & la conduite, qu'il avoit tenuë dans tous les tems, donnoit lieu d'eſperer qu'on trouveroit toujours dans lui une reſſource contre les caprices & la légereté de ſa Nation. Il avoit de nouveau raſſemblé les Captifs François, qui ſe trouvoient dans les Cantons, & les avoit envoyés à Quebec, eſcortés par trente Onnontagués.

Contretems fâcheux. Conduite de Garakonthié.

Comme ceux-ci voyageoient avec toute la ſécurité, que ſembloit leur permettre une pareille Commiſſion, ils furent ſurpris par un Parti d'Algonquins, qui les prirent pour des Ennemis, & ne balancerent point à les attaquer. Ils le firent ſi bruſquement, que pluſieurs Iroquois furent tués d'abord, & le reſte obligé de prendre la fuite. Les François mêmes eurent bien de la peine à s'échaper dans ce déſordre. Néanmoins aucun d'eux ne fut bleſſé. Il y avoit tout lieu de craindre que ce mal-entendu n'eût des ſuites encore plus funeſtes ; mais Garakonthié les prévint, & fit entendre raiſon aux Onnontagués.

Nouvelles propoſitions de paix : Réponſe de M. de Meſy.

On fut agréablement ſurpris au bout de quelques mois, de voir arriver à Quebec le Chef Goyogouin, dont j'ai déja parlé pluſieurs fois, lequel, ſans faire aucune mention de la rencontre des Algonquins, préſenta à M. de Meſy des Colliers de la part de tous les Cantons, à la réſerve de celui d'Onneyouth, & proteſta de la ſincere diſpoſition, où ils étoient,

de vivre en paix avec lui. Ce Général lui fit un accueil favorable, & il le méritoit ; mais il lui dit, que ses Prédécesseurs ayant été si souvent trompés par de pareilles propositions, il y auroit à lui de l'imprudence de compter sur sa Nation ; & il lui laissa entrevoir que le dessein étoit pris de se défaire une bonne fois d'un Ennemi, si souvent reconcilié en apparence, & toujours irréconciliable en effet. 1664.

Les Anglois s'emparent de la Nouvelle Belgique.

M. de Mesy croyoit pouvoir le prendre sur ce ton-là, parce qu'il se sentoit fort, & qu'il se tenoit assuré de recevoir bientôt un puissant secours : mais cette même année, il se fit dans le voisinage des Iroquois un changement, qui changea entiérement la situation, où se trouvoient alors les Iroquois, & auquel on doit attribuer une bonne partie de tout ce que nous avons eu depuis ce tems-là à souffrir de l'insolence de cette Nation. Pour bien entendre ceci, il faut reprendre la chose de plus haut, & expliquer un peu plus au long ce que je n'ai encore fait qu'indiquer en passant.

J'ai dit, que Henry Hudson avoit découvert en 1609. la Riviere de Manhatte : je ne sçai sur quel fondement il se crut autorisé à disposer en Maître de sa Découverte ; ce qui est certain, c'est que dès la même année il la vendit aux Etats-Généraux, qui en 1614. commencerent à défricher le Pays, & y envoyerent des Habitans en assez grand nombre. Plusieurs années après le Chevalier Samuel Argall, celui-là même, qui avoit chassé les François de Pentagoet & de l'Acadie, ayant été pourvû du Gouvernement général de la Virginie, voulut revendiquer le Pays découvert par Hudson, prétendant que ce Navigateur n'avoit pû le vendre, ni les Etats-Généraux l'acheter, sans la permission du Roy de la Grande-Bretagne, dont le premier étoit Sujet.

Il envoya donc des Trouppes & des Habitans à Manhatte, & les Hollandois pris au dépourvû, ne purent empêcher que les Anglois ne s'emparassent d'une partie de la Nouvelle Belgique ; mais ils se maintinrent dans le reste, & demeurerent sur tout les Maîtres de la Capitale, qu'ils avoient nommée *le Nouvel Amsterdam*, de la Ville d'Orange, & de deux autres Forts. Les Suedois s'étoient aussi dès-lors établis dans la partie Méridonnale la plus proche de la Virginie. Or il paroît que jusqu'à cette année 1664. ces trois Nations vécurent en assez bonne intelligence. Mais cette même année le Roy d'Angleterre Charles II. ayant été informé que les

1664. Hollandois commençoient à empiéter ſur les Anglois, envoya quatre Commiſſaires avec de bonnes Trouppes, qui ſe rendirent ſans réſiſtance maîtres de Manhatte, ou Nouvel Amſterdam, qu'ils nommerent *New York* ; d'Orange, qu'ils appellerent *Albany* ; de la Ville d'*Araſapha*, & du Château de *Lavare*.

Il y eut enſuite un accommodement entre les Anglois & les Hollandois ; pluſieurs de ceux-ci conſentirent à reconnoître le Roy de la Grande-Bretagne pour leur Souverain, & à cette condition furent conſervés dans la poſſeſſion de tous leurs biens. Sa Majeſté Britannique, pour dédommager les Etats-Généraux, leur conceda l'Habitation de *Surinam* au voiſinage de la Guyanne ; & les Suedois garderent auſſi quelques-unes de leurs Places. Depuis ce tems-là la Nouvelle Belgique a pris le nom de *Nouvelle York*, & les François du Canada n'ont point tardé à s'appercevoir que les Iroquois, en changeant de voiſins, étoient devenus moins traitables, ayant bientôt reconnu que l'antipathie des deux Nations Européennes, entre leſquelles ils étoient ſitués, leur feroit toujours trouver dans l'une des ſecours capables de les garantir de l'oppreſſion de l'autre.

Nouveaux troubles en Canada.

On n'avoit pas encore eu en Canada le loiſir de faire attention à ce qui venoit de ſe paſſer dans la Nouvelle York ; d'ailleurs les ſecours, que le Roy avoit déja envoyés dans la Nouvelle France, & plus encore les mouvemens, qu'on ſe donnoit pour ſoûtenir ces premieres avances, faiſoient eſperer que nous ſerions bientôt en état de donner la loi aux Iroquois ; mais par malheur le concert, qu'on ſe flattoit d'avoir établi entre tous ceux, qui avoient le plus de part aux affaires, fut de peu de durée ; & lorſqu'on y penſoit le moins, le nouveau Gouverneur Général ſe brouilla avec l'Evêque de Petrée, & avec tout ce qu'il y avoit de perſonnes en place dans la Colonie.

J'ai dit que ce Prélat étoit paſſé en France pour ſe plaindre du Baron d'Avaugour : non-ſeulement il avoit obtenu le rappel de ce Général, mais le Roy avoit même porté la complaiſance juſqu'à lui laiſſer le choix de ſon Succeſſeur. M. de Meſy, Major de la Citadelle de Caën, faiſoit profeſſion d'une haute piété : M. de Petrée, qui l'avoit connu particulierement, jetta les yeux ſur lui, le propoſa au Roy, & Sa Majeſté l'agréa. Mais à peine fut-il en place, qu'il parut tout un autre Homme, ou que ceux, qui avoient abuſé

du

du foible de son Prédécesseur, profiterent du sien, (car où est l'Homme, qui n'en ait pas quelqu'un ?) pour le porter à de plus grands excès encore contre l'Evêque, & contre ceux, qui pensoient comme ce Prélat. 1664.

Conduite violente de M. de Mesy.

La Métamorphose fut si subite, & le feu de la division s'alluma à un point, que ce fut une néceſſité d'y apporter un prompt remede. On ne douta point au Conseil du Roy que M. de Mesy ne fût coupable, sur tout lorsqu'on vit à la tête de ses Accusateurs deux des principaux Membres du Conseil, à sçavoir le Sieur de VILLERAY Conseiller, & le Sieur Bourdon Procureur Général, tous deux d'une probité & d'une sagesse reconnuës, & que le nouveau Gouverneur avoit fait embarquer sans aucune forme de Justice. On ne laissa pourtant pas de faire aussi attention aux Mémoires, qu'il avoit envoyés au Ministre pour sa défense; & quoiqu'ils ne l'eussent pas justifié, ils firent naître des soupçons, dont quelques personnes eurent dans la suite bien de la peine à revenir.

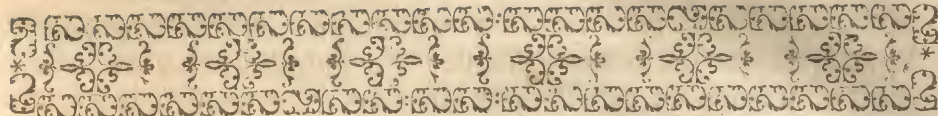
Il avoit sur tout fort insisté sur le grand crédit que les Jesuites avoient dans la Colonie; & comme la Cour ne s'étoit guéres mêlée jusques-là des affaires de la Nouvelle France, qu'elle avoit en quelque façon abandonnée à la Compagnie du Canada, & que dans les Relations, qu'on en recevoit toutes les années, & qui se répandoient par tout, il étoit beaucoup parlé de ces Missionnaires, que leurs fonctions obligeoient d'entrer dans toutes les affaires, qui regardoient les Sauvages, bien des Gens se persuaderent, que les plaintes du Gouverneur n'étoient pas sans fondement : on jugea de ce qui étoit par ce qui pouvoit être, & on conclut que des personnes, qui avoient un si grand crédit, devoient, naturellement parlant, mettre tout en usage pour le conserver, & pouvoient bien en abuser quelquefois.

Il est révoqué.

D'autre part, on étoit fort persuadé dans le Conseil, & on ne faisoit même aucune difficulté de le publier, que la Nouvelle France leur avoit en bonne partie l'obligation de s'être soûtenuë dans les circonstances fâcheuses, où elle s'étoit trouvée : on les y estimoit nécessaires par rapport aux Naturels du Pays, qui ne connoissoient qu'eux, & dont on ne pouvoit s'assûrer que par leur moyen : enfin, M. de Mesy, en récriminant, ne s'étoit pas disculpé, & l'Evêque de Petrée avançoit contre lui des faits, dont il ne se purgeoit point. M. Col-

1664. bert crut donc qu'il falloit le rappeller, sauf à prendre de bonnes précautions pour donner des bornes à la puissance des Ecclesiastiques & des Missionnaires, supposé qu'on vérifiât qu'elle alloit trop loin; & dans cette vûë, il songea à choisir pour la Colonie des Chefs, qui fussent de caractere à ne donner aucune prise sur leur conduite, & à ne pas souffrir qu'on partageât avec eux une autorité, dont il convenoit qu'ils fussent seuls revêtus. Ainsi, M. de Mesy fut révoqué: mais avant que de parler du Successeur, qu'on lui nomma, il est à propos de reprendre ce que nous avons déja dit du changement, qui s'étoit fait dans le Gouvernement du Canada, par la suppression de la Compagnie, qui en avoit eu le Domaine pendant trente-cinq ans, & c'est ce que nous allons voir dans le Livre suivant.





HISTOIRE ET DESCRIPTION GENERALE DE LA NOUVELLE FRANCE.



LIVRE NEUVIE'ME.



OUS avons vû dans quel état de foiblesse & de langueur la Compagnie des Cent Associés érigée en 1628. pour l'Etablissement du Canada, quoiqu'une des plus puissantes, qui ait jamais été formée, soit pour le nombre, soit pour la qualité de ses Membres, soit pour les Privileges, qui lui furent accordés, avoit néanmoins laissé cette Colonie. Elle se lassa même bientôt du peu de dépense, qu'elle y faisoit; & dès l'année 1644. elle abandonna aux Habitans la Traitte de la Pelleterie, qui étoit presque le seul avantage, qu'elle en tirât, ne se réservant pour son Droit de Seigneurie, qu'une redevance annuelle d'un millier de Castors. 1664.

Le Roy céde le Canada, que la Compagnie des cent Associés lui avoit remis, à une nouvelle Compagnie.

Enfin en 1662. se trouvant réduite à quarante-cinq Associés, elle remit purement & simplement tous ses droits à Sa Majesté, qui peu de tems après comprit la Nouvelle France dans la concession, qu'elle avoit faite des Colonies Françoises de l'Amerique en faveur de la Compagnie des Indes Occidentales, avec le droit de nommer les Gouverneurs & tous les Officiers. Il est vrai, que comme cette nouvelle Compagnie, dit M. Colbert dans un Mémoire, que j'ai eu entre les mains,

1664.

n'avoit pas encore assez de connoissance des Sujets propres à remplir les premiers Postes : Elle supplia le Roy d'y pourvoir, jusqu'à ce qu'elle pût être en état d'user du Privilege, que Sa Majesté avoit eu la bonté de lui accorder ; & ce fut en conséquence de cette priere, que M. de Mesy fut nommé Gouverneur Général, & M. Robert Intendant de la Nouvelle France.

M. de Tracy est nommé Vice-Roy de l'Amérique par Commission.

Le dix-neuviéme de Novembre de la même année 1663. le Roy fit expédier un Brevet de Lieutenant Général, avec le Pouvoir & la Commission de Viceroy dans l'Amerique, en faveur d'Alexandre DE PROUVILLE, Marquis de TRACY, Lieutenant Général de ses Armées, & lui donna ordre de se transporter aux Isles du Vent, de passer ensuite à Saint-Domingue, puis de se rendre dans la Nouvelle France, & d'y demeurer autant de tems, qu'il seroit nécessaire pour régler toutes choses dans cette Colonie, pour l'établir solidement au dedans, & pour l'assûrer au dehors, en mettant les Iroquois à la raison.

M. de Tracy partit au commencement de l'année suivante ; & ce fut peu de tems après son départ, qu'on reçut à la Cour les plaintes de M. de Petrée & du Conseil Supérieur de Quebec contre M. de Mesy. Sa Majesté étoit en même tems suppliée d'envoyer dans la Nouvelle France des Familles pour la peupler, & de les choisir dans l'Isle de France, dans la Normandie, la Picardie, & les Provinces circonvoisines, parce que les Peuples, disoit-on, y étoient laborieux, industrieux, pleins de Religion, au lieu que dans les Provinces les plus proches des Ports, où se faisoient les embarquemens, il y avoit beaucoup d'Hérétiques, & les Habitans y étoient moins propres à la culture des Terres.

M. de Courcelles est nommé Gouverneur de la N. France, & M. Talon, Intendant.

Dès que le Roy se fut déterminé à rappeller M. de Mesy, il lui donna pour Successeur Daniel de REMI, Seigneur de COURCELLES, Officier de mérite & d'expérience, & S. M. choisit pour prendre la place de M. Robert, M. TALON, qui étoit Intendant en Hainaut. Le vint-uniéme de Mars 1665. les Provisions de ces Messieurs furent signées, & on y joignit une Commission particuliere pour informer, conjointement avec le Marquis de Tracy, contre M. de Mesy, avec ordre, au cas, qu'il fût trouvé coupable des faits, dont il étoit accusé, de l'arrêter, & de lui faire son procès. Enfin les ordres furent donnés pour lever des Habitans, & pour faire embarquer le Regiment de

1665.

Carignan-Salieres, nouvellement arrivé de Hongrie, où il s'étoit fort distingué dans la guerre contre les Turcs, & qui étoit destiné pour la faire aux Iroquois. 1665.

Grand secours arrivé en Canada : les Iroquois se retirent.

M. de Tracy arriva à Quebec au mois de Juin, avec quelques Compagnies du Régiment de Carignan, qui l'avoient accompagné aux Isles, & il en détacha une partie avec des Sauvages, sous la conduite du Sieur DE TILLI DE REPENTIGNY, Capitaine, pour donner la chasse aux Iroquois, qui avoient recommencé leurs courses. Il n'en fallut pas davantage pour obliger ces Barbares à faire retraite; & le fruit de cette premiere Expédition fut que les recoltes se firent en toute sûreté. Le reste du Régiment de Carignan, à quelques Compagnies près, arriva avec M. de SALIERES, qui en étoit Colonel, sur une Escadre, qui portoit aussi MM. de Courcelles & Talon, un grand nombre de Familles, quantité d'Artisans, des Engagés, les premiers Chevaux, qu'on ait vûs en Canada; des Bœufs, des Moutons, en un mot, une Colonie plus considérable que celle, qu'on venoit renforcer.

Forts construits dans la Riviere des Iroquois.

Le Viceroi ne perdit point de tems : dès qu'il eut reçu ces secours, il se mit à la tête de toutes les Troupes, & les mena à l'entrée de la Riviere de Richelieu, où il les fit travailler en même-tems à la construction de trois Forts. Le premier fut placé à l'endroit même, où avoit été celui de Richelieu, bâti par le Chevalier de Montmagny, & dont il ne restoit guéres que les ruines. M. DE SOREL, Capitaine dans Carignan, en fut chargé, & y fut laissé pour Commandant : c'est depuis ce tems-là que la Riviere a pris son nom, qu'il avoit donné au Fort. Le second fut bâti au pied du Rapide, que j'ai dit qu'on trouve en remontant la Riviere : on lui donna le nom de *Saint Louis ;* Mais M. DE CHAMBLY, Capitaine dans le même Régiment, qui en eut la direction & le commandement, ayant depuis acquis le terrein, où il étoit situé, tout ce Canton, & le Fort de pierres, qu'on a depuis construit sur les ruines de l'ancien, portent présentement le nom de *Chambly*.

M. de Salieres se chargea du troisiéme, qu'il appella le Fort de *Sainte Therese*, parce qu'il fut achevé le jour de la Fête de cette Sainte : il étoit trois lieuës plus haut que le second; & le Colonel y choisit son Poste. Ces travaux furent finis avec une diligence extréme; & il est vrai que par-là on jetta d'abord

1665. la frayeur parmi les Iroquois, mais ils en revinrent bientôt: on ne leur bouchoit qu'un passage pour entrer dans la Colonie, & ils ne tarderent point à s'en ouvrir plusieurs autres. Si au lieu de ces trois Forts, on en eut fait un bon à Onnontagué, ou dans le Canton d'Agnier, & qu'on eut eu soin d'y entretenir toujours une nombreuse Garnison, on les eût beaucoup plus embarrassés. Celui, qui subsiste aujourd'hui à Chambly, ne laisse pas de couvrir la Colonie du côté de la Nouvelle York, & des Iroquois Inférieurs.

Memoire de M. Talon envoyé à M. Colbert.

Pendant ce tems-là M. Talon étoit resté à Quebec, où il ne demeuroit pas oisif. Il s'y instruisit parfaitement des forces, de la nature, & des ressources du Pays, & dès le quatriéme d'Octobre il avoit achevé un Mémoire raisonné, qu'il addressa à M. COLBERT. Il lui apprenoit que M. de Mesy étoit mort, avant que la nouvelle de sa révocation fût arrivée en Canada; qu'il avoit été jugé à propos entre M. de Tracy, M. de Courcelles & lui, de ne point informer contre la conduite de ce Gouverneur, & que l'Evêque de Petrée, les Ecclésiastiques, le Conseil Supérieur, en un mot, tous ceux, qui s'étoient déclarés ses Parties, n'ayant point fait de nouvelles instances à ce sujet, ils avoient cru que Sa Majesté ne trouveroit point mauvais que ses fautes fussent ensevelies avec lui dans son tombeau.

Il parle ensuite de M. de Tracy, & dit que l'âge & les infirmités de ce Vice-Roy faisoient beaucoup craindre que le Pays ne le possedât pas lontems; qu'il ne se ménageoit point du tout, & que quand il n'auroit que trente ans, il ne pourroit pas se donner plus de mouvemens, qu'il s'en donnoit: que son grand talent pour l'Employ, que Sa Majesté lui avoit confié, le rendoit néanmoins fort nécessaire à la Nouvelle France, & que son avis, supposé qu'il demandât son congé, étoit que le Roy ne lui donnât point le dégoût d'un refus, mais l'engageât à continuer ses services, en lui laissant la liberté du retour, & en témoignant qu'il lui feroit plaisir de n'en user, qu'après avoir reconnu que son absence n'apporteroit aucun préjudice aux affaires de la Colonie.

Il s'expliquoit en peu de mots sur M. de Courcelles, dont il faisoit aussi un fort bel éloge, & il n'en a rien rabbatu dans le tems même des démêlés, qu'il eut avec ce Gouverneur dans la suite. Enfin pour venir à ce qui concernoit la Colonie, il dit nettement qu'il ne connoissoit point, pour un grand Ministre comme lui, de plus glorieuse occupation, que les soins, qu'il donne-

roit

1665.

roit à ce pays, n'y en ayant point dans l'Amérique, qui pût devenir plus utile au Royaume.

» Mais, continue-t-il, si Sa Majesté veut faire quelque chose du Canada, il me paroît qu'elle ne réüssira, qu'en le retirant des mains de la Compagnie des Indes Occidentales; & qu'en y donnant une grande liberté de Commerce aux Habitans, à l'exclusion des seuls Etrangers. Si au contraire elle ne regarde ce Pays, que comme un lieu de Commerce, propre à celui des Pelleteries, & au débit de quelques Denrées, qui sortent de son Royaume; l'émolument, qui en peut revenir, ne vaut pas son application, & mérite très-peu la vôtre. Ainsi, il sembleroit plus utile d'en laisser l'entiere direction à la Compagnie en la maniere, qu'elle a celle des Isles. Le Roy en prenant ce parti, pourroit compter de perdre cette Colonie; car sur la premiere déclaration, que la Compagnie a faite, de ne souffrir aucune liberté de commerce, & de ne pas permettre aux Habitans de faire venir pour leur compte des denrées de France, même pour leur subsistance, tout le monde a été revolté. La Compagnie, par cette conduite, profitera beaucoup en dégraissant le Pays; & non-seulement lui ôtera le moyen de subsister, mais sera un obstacle essentiel à son établissement. »

Garakonthié à Quebec.

Sur la fin de Décembre, M. de Tracy étant de retour à Quebec, Garakonthié y arriva avec des Députés de son Canton, & de ceux de Goyogouin & de Tsonnonthouan: il fit de fort beaux présens à ce Général, & l'assûra de la parfaite soumission des Trois Cantons. Il parla avec modestie, mais avec dignité des services, qu'il avoit rendus aux François; puis il pleura à la maniere du Pays le P. le Moyne, qui étoit mort depuis peu, & pour qui la Nation Iroquoise a conservé une grande estime. Il dit à ce sujet des choses si touchantes & si spirituelles, que le Viceroy & tous les Assistans en furent extrêmement surpris: il conclut en demandant la paix, & la liberté de tous les Prisonniers, que nous avions faits sur les Trois Cantons, depuis le dernier échange.

La guerre est résoluë contre les Agniers & les Onneyouths.

M. de Tracy l'écouta avec bonté, & lui fit en particulier & en public beaucoup d'amitié; il lui accorda toutes ses demandes à des conditions très-raisonnables, & il le congédia, aussi-bien que les autres Députés, chargés de présens. Le silence des Agniers & des Onneyouths, & plus encore leur conduite passée, ne laissoit aucun doute sur leur mauvaise

1666.

1666. volonté ; & il fut résolu d'aller au plûtôt leur apprendre qu'on étoit en état de les punir de leurs insultes, & de leurs perfidies. Deux Corps de Trouppes furent commandés pour leur donner la chasse ; & M. de Courcelles voulut conduire le premier, qui étoit le plus considérable : le second marcha sous les ordres de M. de Sorel.

Les Onneyouths se soumettent.

Le Canton d'Onneyouth fut allarmé de ces préparatifs, & envoya des Députés à Quebec pour détourner l'Orage, qui le menaçoit. Il paroît même par quelques Mémoires, que ces Députés avoient un plein Pouvoir, pour agir au nom des Agniers ; mais ceux-ci avoient encore des Partis en campagne, & l'un de ces Partis surprit & tua trois Officiers, MM. DE CHASY, CHAMAT, & MARIN, dont le premier étoit Neveu de M. de Tracy. Ce ne fut pourtant pas ce funeste accident, qui rompit tout-à-fait la Négociation commencée par les Députés d'Onneyouth, mais la brutalité d'un Chef Agnier.

Brutalité d'un Chef des Agniers punie sur le champ.

M. de Sorel étant sur le point de tomber sur une Bourgade de ce Canton, rencontra une Trouppe de ses Guerriers, qui avoient à leur tête le Bâtard Flamand. Il se disposoit à le charger, lorsque ce Capitaine, se voyant fort inferieur aux François, & ne trouvant nul moyen d'échaper, prit le parti d'aborder Monsieur de Sorel, & lui dit d'un air fort assûré, qu'il alloit à Quebec traiter de la paix avec M. de Tracy. M. de Sorel le crut, & le conduisit lui-même au Viceroy, qui le reçut bien. Un autre Chef Agnier arriva peu de jours après à Quebec, & se donna encore pour Député de son Canton. Alors on ne douta point que les Agniers ne fussent véritablement disposés à la Paix : mais un jour, que M. de Tracy avoit invité les deux prétendus Députés à sa Table, le Discours étant tombé sur la mort de M. de Chasy, le Chef Agnier levant le bras, dit que c'étoit ce bras, qui avoit cassé la tête au jeune Officier. On peut juger quelle fut l'indignation de tous ceux, qui étoient présens. Le Viceroy dit à cet Insolent Sauvage, qu'il ne tuëroit plus personne ; & sur le champ le fit étrangler par le Bourreau, en présence du Bâtard Flamand, qu'il retint Prisonnier.

Expédition de M. de Courcelles

D'autre part M. de Courcelles, qui ne sçavoit rien de ce qui se passoit dans la Capitale, étoit entré dans le Canton d'Agnier ; mais avant que de commencer les hostilités, il

jugea

jugea à propos d'aller s'aboucher avec le Commandant de Corlar, Bourgade de la Nouvelle York, & il tira parole de cet Officier, qu'il ne donneroit aucun ſecours aux Iroquois. Il ſouffrit beaucoup dans ce Voyage, qu'il fit au cœur de l'Hyver, les Raquettes aux pieds, & portant lui-même ſes proviſions & ſes armes, comme le dernier des Soldats, dont pluſieurs, qui étoient nouvellement arrivés de France, furent eſtropiés par le froid. Un peu plus d'experience lui auroit appris, que tandis, qu'il prenoit à ſi grands frais une précaution inutile, il manquoit ſon coup. Il s'en apperçut bientôt; car étant entré dans le Canton d'Agnier, il en trouva tous les Villages entierement deſerts: les Enfans, les Femmes & les Vieillards, s'étoient mis en ſûreté dans les Bois; & tous les Guerriers avoient marché contre d'autres Nations, en attendant l'iſſuë des Négociations commencées par les Onneyouths. Il y eut néanmoins quelques eſcarmouches pendant la nuit entre les nôtres, & des Coureurs Agniers, dont quelques-uns furent tués, & d'autres demeurerent Priſonniers: aucun François n'y fut bleſſé; mais un Officier & quatre ou cinq Soldats périrent dans cette Expédition, je ne ſçai par quel accident.

1666.

contre les Agniers.

M. de Courcelles trouva à ſon retour les préparatifs de l'Armement contre les Onneyouths & les Agniers fort avancés. Six cent Soldats de Carignan, un pareil nombre de Canadiens, & environ cent Sauvages de differentes Nations, compoſoient l'Armée de M. de Tracy, qui malgré ſon âge plus que ſeptuagenaire, voulut la commander en perſonne. Deux Piéces de Campagne faiſoient toute ſon Artillerie; mais c'en étoit aſſez pour forcer tous les retranchemens des Iroquois. Au moment, qu'il ſe diſpoſoit à partir, de nouveaux Députés des deux Cantons arriverent à Quebec: il les retint Priſonniers, & ſe mit auſſi-tôt en marche le quatorziéme de Septembre.

M. de Tracy marche contre le même Canton.

M. de Courcelles menoit l'Avant-garde, qui étoit de quatre cent Hommes. M. de Tracy étoit au Corps de Bataille, ayant avec lui le Chevalier de Chaumont, & quantité d'Officiers. Mrs. de Sorel & de Berthier, Capitaines, conduiſoient l'Arriere-garde. On n'avoit pris de proviſions, que ce qu'il en falloit, pour gagner le Pays ennemi, où l'on ſe croïoit aſſûré d'en trouver; mais comme on n'eut pas aſſez de ſoin de les ménager, on avoit encore bien du chemin à faire, quand elles

1666. manquerent abſolument. L'Armée étoit prête à ſe débander, pour aller chercher dequoi vivre, lorſqu'elle entra dans un Bois de Châtaigniers, qui fournirent dequoi ſubſiſter juſqu'à ce qu'on fût arrivé aux premiers Villages Iroquois.

Succès de ſon Expédition.

Le Viceroy s'étoit flatté de ſurprendre ces Sauvages; mais des Algonquins, qui avoient pris le devant ſans ordre, leur avoient donné l'allarme; de ſorte qu'il n'étoit reſté dans les Villages qu'un petit nombre de Vieillards & de Femmes, qui n'avoient pû ſuivre les autres dans leur retraite. L'Armée entra dans la premiere Bourgade en ordre de Bataille, Enſeignes déployées, & Tambours battant : tous les Sauvages, qui s'y rencontrerent furent faits Priſonniers, & l'on y trouva des vivres en abondance. Il paroît que ce Canton étoit alors plus riche, qu'il n'a été depuis : on y voyoit des Cabannes bien travaillées, & proprement ornées; il y en avoit de ſix-vint pieds de long, & d'une largeur proportionnée, toutes revêtuës de planches en dedans.

Les Soldats, en viſitant par tout, découvrirent encore des Magaſins creuſés dans la terre, ſuivant la coûtume des Sauvages, & qui étoient tellement remplis de grains, qu'on auroit pû en nourrir toute la Colonie pendant deux ans. Les premieres Bourgades furent réduites en cendres : les deux dernieres étoient un peu éloignées; mais une Algonquine, qui avoit été lontems Eſclave dans ce Canton, ſervit de Guide pour y aller. La plus proche ſe trouva encore ſans Habitans; & ce ne fut que dans la derniere, qu'on rencontra enfin l'Ennemi. Il s'étoit perſuadé, qu'on n'oſeroit l'y venir chercher; & l'appareil extraordinaire, avec lequel il vit les François s'approcher, l'effraya. Il n'oſa attendre qu'il fût attaqué, & s'alla mettre à couvert dans des lieux, où il ne fut pas poſſible de le ſuivre. On s'en vengea ſur les Cabannes, & il n'en reſta pas une ſeule ſur pied dans tout ce Canton.

Il ne s'aſſûra point du Païs.

Il eſt certain que, ſi la frayeur n'avoit pas ſaiſi ces Barbares, l'Armée Françoiſe eût pû ſe trouver dans d'aſſez grands embarras : mais la tête leur tourna; & ils ne ſongerent, ni à profiter de l'avantage, que la ſituation & la connoiſſance des lieux pouvoient leur procurer, ni à brûler ce qu'ils ne pouvoient pas emporter de leurs Grains. D'autre part, M. de Tracy ne jugea pas à propos de s'aſſûrer d'eux par un bon Fort : il ne vouloit que les humilier, & leur apprendre que les François étoient en état de les ſoumettre, quand

1666.

ils voudroient, & il y réüssit : d'ailleurs, persuadé que par le moyen des Forts, qu'il avoit fait construire sur la Riviere de Sorel, il avoit mis suffisamment la Colonie à couvert des courses des Iroquois, il crut, qu'il étoit plus convenable de fortifier & d'augmenter les Etablissemens du Fleuve S. Laurent, & c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire avec les Trouppes, qu'il avoit en sa disposition.

La Cour ne veut pas qu'on étende trop la Colonie.

Ce point étoit un de ceux, qui avoient été plus expressément recommandés à MM. de Courcelles & Talon. „ L'une des choses, qui a apporté plus d'obstacle à la peuplade du Canada, disoit M. Colbert dans l'instruction, qu'il donnoit à l'Intendant, a été que les Habitans ont fondé leurs Habitations, où il leur a plu, & sans avoir eu la précaution de les joindre les unes aux autres, pour s'aider & s'entresecourir. Ainsi ces Habitations étant éparses de côté & d'autre, se sont trouvées exposées aux embûches des Iroquois. Pour cette raison le Roy fit rendre, il y a deux ans, un Arrêt de son Conseil, par lequel il fut ordonné que doresnavant il ne seroit plus fait de défrichement, que de proche en proche, & que l'on reduiroit nos Habitations en la forme de nos Paroisses, autant que cela seroit possible. Cet Arrêt est demeuré sans effet sur ce que, pour réduire les Habitans dans des corps de Villages, il faudroit les assujettir à faire de nouveaux défrichemens, en abandonnant les leurs. Toutefois comme c'est un mal, auquel il faut trouver quelque remede, Sa Majesté laisse à la prudence du Sieur Talon d'aviser avec le Sieur de Courcelles, & les Officiers du Conseil Souverain, aux moyens de faire exécuter ses volontés.

Il y avoit sans doute de l'inconvenient à s'établir ainsi dans des lieux si éloignés les uns des autres, que les Habitans ne fussent pas à portée de se prêter secours en cas d'attaque ; mais il paroît que le plus court pour y remedier étoit de bien fortifier la tête du Pays contre les Ennemis présens, & contre ceux, qu'il étoit facile de prévoir qu'on ne manqueroit pas d'avoir tôt ou tard sur les bras. Le Reglement, dont parle ici M. Colbert, a été renouvellé plus d'une fois, mais toujours inutilement. L'intérêt, plus puissant que la crainte, a souvent porté les Particuliers à se placer dans les endroits les plus exposés, où la facilité de la Traitte leur ôtoit la vûë du péril, & les plus fâcheuses expériences n'ont pu les rendre sages.

Pour revenir à M. de Tracy, il auroit bien souhaité de pouvoir traiter le Canton d'Onneyouth, comme il venoit de faire

1666. celui d'Agnier ; mais la fin d'Octobre approchoit, & pour peu qu'il eût differé son retour, il auroit couru risque de trouver les Rivieres glacées, & d'être harcelé dans sa retraite par un Ennemi, qu'il avoit irrité, sans l'affoiblir beaucoup. Les chemins étoient même déja assez mauvais : les Trouppes y eurent beaucoup à souffrir, & un Officier se noya dans le Lac Champlain avec quelques Soldats.

Le Vice-Roy à son arrivée à Quebec, fit pendre pour l'exemple deux ou trois de ses Prisonniers, & renvoya tous les autres chez eux avec le Bâtard Flamand, après leur avoir témoigné beaucoup de bonté. Il reçut peu de jours après avis que le Sieur de LA VALLIERE, qui commandoit à l'Isle Royale (*a*), étoit attaqué par les Anglois : c'est tout ce que j'en ai pu apprendre. Je sçai seulement que notre Etablissement dans cette Isle étoit alors très-peu de chose, & qu'elle fut entiérement abandonnée quelques années après.

M. de Tracy retourne en France.

Dès que la navigation fut libre, M. de Tracy repassa en France, & le dernier acte d'autorité, qu'il fit dans l'Amérique, fut d'établir la Compagnie des Indes Occidentales dans tous les droits, dont avoit joüi celle des cent Associés. On en esperoit beaucoup ; mais elle ne prit guére plus à cœur les intérêts de la Nouvelle France, que n'avoit fait la précédente, ainsi que M. Talon l'avoit prevû. Cependant, comme les secours, que le Canada avoit reçûs les dernieres années, l'avoient mis sur un assez bon pied, il s'y conserva quelque tems, & il n'est pas même retombé depuis dans l'état de foiblesse & d'épuisement, d'où le Roy venoit de le tirer.

1667.

Changement dans les affaires par rapport à la Religion.

L'humiliation des Iroquois étoit une conjoncture favorable, dont on pouvoit profiter pour engager, & cette Nation, & toutes les autres à se rendre dociles aux instructions des Missionnaires ; & la politique concouroit avec la Religion à ne la point laisser échaper ; mais les mœurs changerent dans la Colonie à mesure, qu'on s'y crut plus en sûreté ; ce zéle pour la conversion des Infidéles, dont tous les Habitans avoient paru jusques-là aussi animés, que les Ouvriers Evangeliques, se ralentit peu à peu dans les premiers ; & les seconds ne trouverent plus toujours dans les Chefs le même apuy, qu'ils avoient trouvé dans leurs Prédécesseurs. De sorte qu'ils se virent presque réduits à regretter ces tems d'orage & de calamité, où leur liberté & leur vie même ne tenoient à rien, & où leur sang, mêlé

(*a*) L'Isle de Cap Breton.

avec leurs ſueurs, multiplioient les Chrétiens à vûë d'œil. 1667.

Le relâchement gagna les Néophytes, mais il fit d'abord des progrès aſſez inſenſibles. Pluſieurs Bourgades Sauvages ſe ſoûtinrent même dans leur premiere ferveur, tant qu'elles ſubſiſterent; mais les maladies en ayant bientôt dépeuplé quelques-unes; d'autres s'étant diſſipées, ſans qu'on en ait jamais bien pu ſçavoir la cauſe, on ne fit rien pour les rétablir. Parmi les François, au tems, dont je parle, la pieté s'étoit ſi bien affermie depuis le Tremblement de Terre, dont on reſſentit encore en 1665. quelques ſecouſſes, accompagnées de ces Météores, qui effrayent toujours la Multitude, quelque naturels qu'ils ſoient, qu'elle cauſa de l'admiration à ceux, qui arriverent de France les années ſuivantes.

En quel état elle ſe trouvoit alors parmi les Sauvages & les François.

On remarqua même que parmi les nouveaux venus, les plus libertins ne pouvoient tenir lontems contre les exemples de vertus, qu'ils avoient ſans ceſſe devant les yeux, & qu'au bout de ſix mois pluſieurs n'étoient plus reconnoiſſables, & ne ſe reconnoiſſoient plus eux-mêmes. Les Soldats ne parloient de la guerre des Iroquois, que comme d'une guerre ſainte, du ſuccès de laquelle dépendoit la converſion des Infidéles. Deux Eccleſiaſtiques & deux Jeſuites, qui accompagnerent M. de Tracy dans ſon Expédition, ont aſſûré à leur retour que bien des Maiſons Regulieres n'étoient ni mieux reglées, ni plus édifiantes, que l'avoit été cette petite Armée. Auſſi avoit-elle un Chef, dont les vertus Chrétiennes auroient fait honneur aux Religieux les plus parfaits. Il en a laiſſé dans la Nouvelle France des marques, qui ne s'y effaceront jamais, & une odeur de pieté, dont l'impreſſion dure encore.

Toute l'Iſle de Montreal reſſembloit à une Communauté Religieuſe. On avoit eu dès le commencement une attention particuliere à n'y recevoir que des Habitans d'une regularité exemplaire, ils étoient d'ailleurs les plus expoſés de tous aux courſes des Iroquois, & ainſi que les Iſraëlites, au retour de la captivité de Babylone, ils s'étoient vû obligés en bâtiſſant leurs Maiſons, & en défrichant leurs Terres, d'avoir preſque toujours leurs outils d'une main, & leurs armes de l'autre, pour ſe défendre d'un Ennemi, qui ne fait la guerre, que par ſurpriſe; ainſi les allarmes, qui les tenoient toujours en crainte, avoient beaucoup ſervi à conſerver leur innocence, & à rendre leur pieté plus ſolide.

Au milieu de tant de ſujets de conſolation une choſe in-

1667.

On veut *franciser* les Sauvages.

quiettoit extrémement les Missionnaires. Rien n'avoit été plus recommandé à M. Talon, que d'engager ces Religieux à instruire les Enfans des Sauvages dans la Langue Françoise, & à les accoûtumer à notre façon de vivre. J'ai dit plus haut qu'eux-mêmes en avoient eu la pensée plusieurs années auparavant, & j'ajoûte que c'étoit moins les difficultés, qu'ils avoient rencontrées dans l'exécution de ce projet, qui le leur avoient fait abandonner, que les inconveniens, qu'ils y avoient reconnus, après les premiers essais de cette éducation. Ils representerent ces inconveniens à M. Talon, lorsque ce Magistrat leur communiqua les Ordres du Conseil à ce sujet; mais leurs representations furent mal reçuës; on les attribua à l'envie d'être les seuls Maîtres des Sauvages, & de vouloir par-là se rendre toujours nécessaires.

Pourqaoi ce projet ne réussit point.

Pour leur montrer qu'ils ne l'étoient point, l'Intendant resolut de se passer d'eux dans cette affaire, & s'adressa à l'Evêque de Petrée, & aux Ecclesiastiques de Montreal, qui promirent de faire ce que souhaitoit la Cour; mais l'inutilité de leurs efforts justifia bientôt les Missionnaires, & le Marquis de Tracy ne contribua pas peu dans la suite à dissiper les ombrages, qu'on avoit inspirés au Ministre contr'eux. Il avoit entendu parler du projet, dont il s'agissoit, lorsqu'il étoit sur les lieux; il avoit compris aussi-bien que les Jesuites, combien il étoit impratiquable & dangereux, & quoique MM. de Courcelles & Talon persistassent dans leurs préjugés, M. Colbert, qui en reconnut enfin l'injustice, accorda sincérement son amitié à ces Missionnaires, pour qui il avoit toujours eu une véritable estime; se déclara dans toutes les occasions leur Protecteur, & leur témoigna jusqu'à la fin de sa vie une confiance entiere pour tout ce qui regardoit l'exercice de leurs Fonctions.

Des Mines de fer.

Cependant M. Talon imaginoit tous les jours de nouveaux moyens de faire fleurir la Nouvelle France par le commerce. Il falloit pour cela trouver des retours proportionnés aux avances, qu'on avoit faites pour la soûtenir, & à l'opinion, qu'il avoit lui-même donnée à la Cour de la bonté du Pays. Il avoit surtout fort à cœur les Mines de fer, qu'on assûroit y être très-abondantes, & en revenant de France, il s'étoit fait débarquer à Gaspé, où il croïoit, sur le témoignage de quelques Voiageurs, trouver de l'argent; mais il fut bientôt détrompé. Il fut plus heureux pour le fer. Dès le mois d'Août de l'année 1666. il avoit envoyé le Sieur de LA TESSERIE dans la Baye

1667.

S. Paul, où ce Mineur découvrit une Mine, qui lui parut très-abondante ; il espera même d'y trouver du cuivre, & peut-être de l'argent. Dans le Journal, qu'il fit de son voyage, il remarqua que par tout, où il travailla, la Terre étoit encore renversée par le Tremblement de Terre de 1663.

M. Talon étant retourné en France en 1668. engagea M. Colbert à suivre ces découvertes, & le Sieur de LA POTARDIERE fut envoyé en Canada à ce dessein. A son arrivée à Quebec on lui présenta des épreuves de deux Mines, que M. de Courcelles s'étoit fait apporter des environs de Champlain & du Cap de la Magdeleine (*a*). L'une étoit en sable, & l'autre étoit en masse : la Potardiere se transporta sur les lieux, & à son retour à Quebec il déclara qu'il n'étoit pas possible de voir des Mines, qui promissent davantage, soit pour la bonté du fer, soit pour l'abondance.

Liberté du commerce publiée en Canada.

1668.

On esperoit aussi beaucoup d'une Tannerie, dont les premiers essais avoient parfaitement réüssi ; ce qui, joint à la liberté du Commerce, qui fut publiée cette même année 1668. faisoit concevoir de grandes esperances à ceux, qui s'interessoient au Canada. Il n'est pas encore bien aisé de sçavoir, ce qui les a fait évanoüir : il est du moins certain que ces mines de fer, que l'œil perçant de M. Colbert & la vigilance de M. Talon, avoient fait découvrir, après avoir presqu'entierement disparu pendant plus de soixante-dix ans, viennent d'être retrouvées par les soins de ceux, qui occupent aujourd'hui leur place, & qui leur ressemblent trop, pour ne pas donner lieu d'esperer, qu'ils entreront dans leurs vûës.

Nouveau voyage à l'Ouest & au Nord.

Tandis que ces choses se passoient dans le centre de la Colonie, de nouvelles Missions se formoient vers le Lac Supérieur. Fort peu de tems après qu'on eut reçu à Quebec la nouvelle de la mort du P. Mesnard, les mêmes Outaouais, avec lesquels ce Missionnaire en étoit parti, y revinrent chargés de Pelleteries ; & comme ils persistoient toujours dans le dessein d'attirer chez eux les François, afin de s'épargner la peine de faire de si grands voyages, ils demanderent encore un Jesuite, persuadés que plusieurs François y voudroient accompagner ces Peres.

Le triste sort des deux premiers (*a*), qu'on leur avoit

(*a*) Ce sont deux Paroisses situées en deçà des Trois Rivieres.
(*b*) Les PP. Garreau & Mesnard.

1668. donnés, la maniere indigne, dont on sçavoit qu'ils les avoient traités, sur tout le dernier; le peu de fruit qu'il y avoit à esperer de faire parmi eux; & le motif, qui les engageoit à faire une telle demande, ne devoient pas ce semble permettre au Supérieur Général des Missions, de les écouter; mais les Hommes Apostoliques ne se conduisent pas toujours par les regles d'une prudence ordinaire; & comme ils sont les instrumens de la Grace, qui ne se lasse jamais de frapper à la porte des cœurs les plus sourds & les plus rébelles à sa voix; ils ne se croyent jamais permis de négliger les occasions de la seconder; ils esperent même, contre toute espérance, qu'à la fin elle triomphera.

Le P. Claude-ALLOUEZ s'offrit donc à suivre ces Barbares. Son offre fut acceptée; & bien lui en prit de s'être attendu à tout; il n'eût guéres été plus mal traité de ses Conducteurs, s'il eût été leur Esclave: ceux, qui l'avoient reçû dans leur Canot, l'abandonnerent même un jour sur le rivage: mais ils en furent punis sur le champ; à peine s'étoient-ils rembarqués, que leur Canot tourna, & qu'ils se noyerent tous. Le Serviteur de Dieu eût compté pour rien tous ces mauvais traitemens, s'il eût pû venir à bout de faire ouvrir les yeux à ces Infidéles sur leurs ridicules superstitions; mais il comprit bientôt qu'il avoit affaire à une Nation perverse, & que rien ne pouvoit amolir la dureté de son cœur.

Superstitions des Outaouais.

Le feu ayant pris un jour à un Baril de Poudre, qu'ils avoient apporté de Quebec, plusieurs en furent blessés. Au défaut de remedes humains, ils eurent recours au Soleil; les Jongleurs s'assemblerent, & préparerent une espece de Fête, qui commença par des Chants accompagnés de quantité d'extravagances: on auroit dit une Trouppe de Phrénétiques; & cette Scene, qui inspiroit je ne sçai quelle horreur, dura fort lontems. Ensuite, dix ou douze des plus Notables, s'assirent en rond autour d'un petit feu; ils poussoient de grands cris, & regardoient sans cesse le Soleil, auquel ils paroissoient offrir la flamme, ou la fumée de ce feu. Enfin, le plus vieux de la Trouppe se leva, & se tournant vers cet Astre, il le conjura à haute voix, de rendre la santé aux Malades.

Dangers & fatigues, qu'essuya le P. Allouez dans ce voyage.

Il eut beau faire, le Soleil ne guérit personne. Alors, le Missionnaire ne pouvant plus souffrir ces impiétés, entreprit le plus hardi de la Bande, & lui dit des choses si fortes, qu'un des Malades en fut frappé, & s'adressa sur l'heure au Dieu des

des Chrétiens, le reconnoiſſant pour l'unique Divinité, qui méritât d'être invoquée, & pour le Maître ſouverain de la maladie & de la ſanté ; mais l'Idolâtre, que le Pere avoit apoſtrophé, entra dans une ſi grande fureur contre lui, qu'on crut qu'il alloit l'immoler au Soleil. Tout aboutit néanmoins à brûler le Canot, qui l'avoit porté. 1668.

Le premier de Septembre, ils arriverent au Sault Sainte Marie, qui eſt, comme je l'ai déja obſervé, dans le Détroit, par où le Lac Supérieur ſe décharge dans le Lac Huron. Le P. Allouez ne s'y arrêta point ; il employa tout le mois de Septembre à parcourir la Côte Méridionnale du Lac Supérieur ; il y rencontra pluſieurs Chrétiens baptiſés par le P. Meſnard, qui furent charmés de le voir, & qu'il fortifia dans la Foy. Il eut auſſi la conſolation d'aſſûrer par le Baptême, le ſalut éternel de pluſieurs Enfans moribonds ; & le premier d'Octobre, il arriva à Chagouamigon. Il y fut reçu dans une grande Bourgade, où l'on comptoit au moins huit cent Guerriers de differentes Nations : il commença par y bâtir une Chapelle, qui fut bientôt fréquentée d'un aſſez bon nombre de Proſélytes.

Le premier, qui lui demanda le Baptême & qui le reçut, fut le Malade, qui pendant le voyage, touché de ſes remontrances, avoit renoncé aux remedes ſuperſtitieux, que l'on commençoit à lui faire : il avoit été guéri, après s'être adreſſé au Dieu des Chrétiens ; & il ne doutoit point qu'il ne lui en fût uniquement redevable. Il ſe fit alors une Aſſemblée de dix ou douze Nations, qui entendoient toutes la Langue Algonquine ; & l'Homme Apoſtolique, qui ſçavoit fort bien cette Langue, ne manqua pas une ſi belle occaſion d'exercer ſon zéle. Il parla lontems de la Religion Chrétienne, d'une maniere vive & pathétique, mais proportionnée à la capacité de ſes Auditeurs : il fut fort applaudi ; mais ce fut tout le fruit qu'il en tira.

Outre l'obſtacle, qu'oppoſoit à l'efficace de la parole de Dieu le naturel dur & féroce des Sauvages de ces Contrées, le Miſſionnaire les trouva tous auſſi ſuperſtitieux que les Outaouais. Il raconte dans ſes Lettres, que paſſant dans un Village de ces derniers, il vit une Idole élevée au milieu de la Place, & tout le monde occupé à lui ſacrifier des Chiens, pour obtenir la guériſon d'une maladie populaire, dont pluſieurs étoient déja morts. Quelques-uns lui apportoient auſſi Croyance des Outaouais.

1668. des offrandes pour d'autres besoins ; & outre ces Sacrifices publics, il s'en faisoit encore de particuliers dans les Cabannes : mais le Missionnaire n'explique point quelle étoit cette Divinité, & peut-être n'en put-il rien apprendre de certain.

Quand les Outaouais naviguent sur les Lacs, & qu'ils y sont surpris d'une tempête, ils égorgent un Chien, ou quelqu'autre Animal, & le jettent dans l'eau, en disant au Dieu du Lac, *Appaise-toi, voici mon Chien, que je te donne.* Dans le commencement les Néophytes faisoient la même chose en l'honneur du vrai Dieu ; & on eut bien de la peine à leur persuader qu'il ne vouloit pas être adoré de la sorte. L'aveuglement de ces Peuples alloit jusqu'à croire que le Soleil étoit un Homme, mais d'une espéce fort supérieure à la nôtre, & que la Lune étoit sa Femme. Ils disoient la même chose de la Glace & de la Neige, qu'ils prétendoient aller habiter un autre pays pendant l'Eté.

Ils s'imaginoient encore que les Oyseaux avoient entr'eux un Langage, qui étoit entendu de quelques Hommes : apparemment que leurs Jongleurs leur faisoient accroire qu'ils en avoient l'intelligence. Ils disoient que l'Ame d'un Poisson mort rentre dans le corps d'un autre Poisson ; aussi n'en brûloient-ils point les arrêtes, de peur de choquer ces Ames, & d'empêcher que les Poissons ne se laissassent point prendre dans leurs filets. Enfin, ils avoient en singuliere vénération un certain Animal extraordinaire, que plusieurs assûroient avoir vû en songe, mais dont ils ne pouvoient pourtant pas dire quelle étoit la figure ; quelques-uns le confondoient avec *Mirabichi*, le Dieu des eaux, dont l'Histoire fabuleuse & ridicule, varie selon les differentes Nations, qui le reconnoissent.

Leurs mœurs & leurs pratiques.

Le culte relatif à une croyance si bizarre, aboutissoit presque toujours à des festins, des chants, des danses, des débauches, des obscenités, où rien n'étoit voilé. La polygamie, la dissolution des mariages, le libertinage dans les deux sexes regnoient parmi ces Barbares à un point, que bien loin d'avoir honte des excès les plus crians, ils y avoient même attaché une idée de Religion. Quand un Sauvage demandoit quelque chose à son Génie familier, il jeûnoit jusqu'à ce qu'il eût eu un songe, qui l'assûrât d'avoir obtenu ce qu'il desiroit. Quant à ce qui regarde les maladies, le grand principe de leurs Médecins étoit, qu'ordinairement elles ne

viennent, que de ce que l'on a manqué à faire un festin après une Chasse, ou une Pêche. Quelquefois néanmoins ils les attribuoient à un mauvais Génie, qui s'étoit jetté sur la partie malade, & qui avoit été envoyé par un Ennemi. Le Jongleur appellé pour traiter le Malade, après avoir fait ses réflexions, & beaucoup de simagrées, ordonnoit un festin, & se retiroit en promettant une prompte guérison. 1668.

Ce qui se passe entre le P. Allouez & les Pouteouatamis.

Il se rencontra encore à Chagouamigon un grand nombre de Hurons Chrétiens, en qui le défaut d'instruction, & la privation des Sacremens avoient un peu alteré la croyance, & dont le commerce avec tant de Nations infidéles avoient encore plus corrompu les mœurs. Le P. Allouez travailla avec zéle à les remettre dans le bon chemin, & y réüssit. Trois cent *Pouteouatamis* y vinrent aussi de leurs Isles, où toute la Nation étoit encore réünie. Dès qu'ils furent arrivés, le Missionnaire les visita, & en fut reçu avec distinction, mais d'une maniere assez bizarre. D'abord celui, qui menoit la Bande, lui demanda ses souliers; le Pere les lui donna, & après que ce Sauvage les eut bien considerés, il voulut les lui remettre, en disant que c'étoit parmi eux une marque de respect. Tous charmerent le P. Allouez par leur douceur; & les instructions, qu'il leur fit, ne furent pas inutiles.

Il y avoit parmi eux un Vieillard, qui approchoit fort de sa centiéme année, & qui passoit dans sa Nation pour un Homme divin. Il jeûnoit, disoit-on, jusqu'à vint jours de suite, sans rien prendre, & voyoit souvent l'Auteur de toutes choses. C'est ainsi, que ces Sauvages s'exprimoient ordinairement, lorsqu'ils parloient du vrai Dieu. Il tomba malade à Chagouamigon, & on désespéra bien-tôt de sa vie. Deux de ses Filles, qui avoient été des plus assiduës aux instructions du Missionnaire, & en avoient été touchées, lui redirent tout ce qu'elles en avoient pû retenir, & l'engagerent à s'en instruire par lui-même. Il y consentit; le P. Allouez averti par ses deux Proselytes, lui rendit visite, le trouva extrêmement docile; & ne jugeant pas qu'il dût aller bien loin, le baptisa.

Sur ces entrefaites, arriva le temps de la Fête des Songes: le Moribond appella le Missionnaire, & le pria de lui donner une couverture bleuë; le Pere voulut sçavoir dans quelle vûë il faisoit cette demande: » C'est, dit-il, que «

1668. » le bleu est la couleur du Ciel, où j'espere aller bientôt, & » dont je veux désormais m'occuper uniquement « ; & il mourut peu de jours après, en disant à Dieu, avec une grande affection de cœur : *Seigneur, j'ai commencé bien tard à vous aimer.* Le P. Allouez se disposant à l'inhumer à la façon des Chrétiens, fut bien surpris de voir qu'on l'avoit prévenu, & qu'on le brûloit ; & comme ce n'étoit pas l'usage parmi ce Peuple, il demanda la raison de cette nouveauté.

» C'est, lui répondit un Sauvage, d'un air fort sérieux, que » le Pere du défunt étoit un Lievre, lequel dit un jour à sa » Femme, qu'il ne trouveroit pas bon que ses Enfans fussent » mis en terre après leur mort, étant parens de la Neige, dont » l'origine est céleste : il ajoûta que, si jamais on alloit en ce- » la contre ses intentions, il prieroit la Neige de tomber en si » grande abondance, que cette année-là il n'y eût point de » printems «. Cette réponse fit d'abord rire le Missionnaire, qui entreprit ensuite d'en faire sentir l'absurdité aux Assistans, mais ses efforts furent inutiles. Les deux Filles du Vieillard, lesquelles avoient eu tant de part à la conversion de leur Pere, reçurent du Ciel la même Grace que lui, & ont perséveré jusqu'à la fin dans la pratique des vertus Chrétiennes.

L'Evangile prêché à plusieurs Nations.

Environ six-vint *Outagamis*, deux cent *Sakis*, & quatre-vint *Illinois*, se rendirent vers le même-tems à Chagouamigon, & eurent quelque part aux bénédictions, que le Ciel répandit sur les travaux de l'Homme Apostolique. Dès-lors on parloit des Illinois, comme d'une Nation presque détruite par les Iroquois ; toutefois cinquante ans après, elle étoit encore de quarante mille Ames. Le P. Allouez vit aussi quelques Sioux au même endroit ; mais il ne put traiter avec eux, que par Interpretes ; & la même chose lui arriva avec plusieurs autres Nations, dont je ne trouve les noms, que dans ses Mémoires. Nous les connoissons peut-être aujourd'hui sous d'autres noms, que leur donnent des Sauvages plus voisins de nous.

Du Pays des Sioux.

Les Sioux firent entendre au Missionnaire que leur Pays étoit l'extrêmité du Monde vers le Nord ; mais il y a bien de l'apparence qu'ils comprenoient sous le nom de Sioux toutes les Nations, qui parlent des Dialectes de leur Langue, sur tout les *Assiniboils*. Au Couchant, ils avoient pour voisins les *Karesis*, au-delà desquels, ils disoient que la Terre est coupée, & qu'on ne voyoit plus que de l'eau puante : c'est ainsi qu'ils

1668.

défignent la Mer. Au Nord-Oueft, ils font bornés par des Peuples, qui fe nourriffent de chair humaine, & la vendent cruë. Il y a dans le voifinage des Affiniboils une Nation, dont on dit la même chofe; mais il périt beaucoup de monde dans ce Pays-là par les dents d'une efpece d'Ours, d'une grandeur énorme, & qui ont les ongles extrêmement longs.

Des Criftinaux.

Les *Kiliftinons*, ou *Criftinaux*, que nos Canadiens appellent *Criques*, faifoient en ce tems-là des excurfions jufqu'à cette extrêmité du Lac Supérieur, & le P. Allouez, qui y en vit plufieurs, affûre qu'ils adorent le Soleil, auquel ils sacrifient des Chiens, qu'ils pendent aux Arbres : il ajoûte que ces Sauvages font grands parleurs, & parlent fort vîte, contre l'ordinaire de tous les autres de ce Continent; nos Voyageurs les appellent pour cette raifon les *Gafcons du Canada.* Leur Langue eft une Dialecte Algonquine, & approche fort de celle des Attikamegues; ce qui joint avec le nom de ces derniers, qui eft celui d'un Poiffon fort commun (*a*) à l'extrêmité Septentrionnale du Lac Huron, peut faire juger, qu'ils étoient autrefois Habitans des environs du Lac Supérieur.

Diverfes courfes du P. Allouez.

Au commencement de l'année 1667. le P. Allouez apprit que des Nipiffings s'étoient retirés en grand nombre fur le bord du Lac *Alimipegon*, qui eft au Nord du Lac Supérieur, dans lequel il fe décharge. Il s'y tranfporta, & y arriva les premiers jours du mois de Juin : il trouva ces infortunés Fugitifs, qui étoient Chrétiens pour la plûpart, dans le même état, où il avoit trouvé les Hurons; & quoiqu'il fût extrêmement fatigué d'un voyage de cinq cent lieuës, qu'il avoit fait avec deux Sauvages, il mit d'abord la main à l'œuvre, & eut la confolation de n'avoir pas travaillé en vain. De-là il reprit la route de Chagouamigon, où ayant formé le deffein d'établir une Miffion fixe, il fe joignit à un grand convoi d'Outaouais, qui alloient porter leurs Pelleteries à Montreal; de-là il fe rendit à Quebec, où il arriva au mois d'Août de l'année fuivante.

Il n'y refta que deux jours, & en repartit avec le P. Louis Nicolas, qu'il avoit engagé à venir partager avec lui les travaux de fa pénible Miffion, un Frere, & quatre Ouvriers. Ils retrouverent à Montreal les Outaouais, qui étoient fur leur départ; mais quand il fut queftion de s'embarquer, ces

(*a*) On l'appelle plus communément *le Poiffon Blanc.*

1668. Barbares ne voulurent recevoir dans leurs Canots, que les deux Peres, qui ne craignirent point de s'abandonner entre leurs mains, seuls, sans provisions, sans apparence de tirer aucun secours de leurs Conducteurs, & ne pouvant guéres compter que sur la Providence. Nous verrons dans son tems, quel fut le succés de leur Voyage.

Missionnaires parmi les Iroquois.

Cependant, les Cantons Iroquois d'Agnier & d'Onneyouth avoient enfin jugé que le parti le plus sage pour eux étoit de s'accommoder avec les François. Peu de tems après le départ du Marquis de Tracy, ils envoyerent à M. de Courcelles des Députés, qui firent leurs soumissions à ce Général, & lui demanderent des Missionnaires. Il leur obtint cette grace, quoiqu'on ne l'eût pas encore faite aux trois autres Cantons, & le choix tomba sur les PP. BRUYAS & Fremin. Le P. GARNIER, qu'on envoya peu de tems après à leur secours, étant allé visiter les Chrétiens d'Onnontagué, Garakonthié le retint, lui bâtit une Cabanne & une Chapelle, & lui fit promettre de ne point sortir de son Canton, qu'il ne fût lui-même de retour de Quebec, où il alloit demander des Missionnaires pour son même Canton, & pour celui de Goyogouin.

Il partit en effet, & au bout de quelques mois, il revint avec les PP. DE CARHEIL & MILET. Un nombre considérable d'Iroquois s'étoient établis à l'extrêmité Occidentale du Lac Ontario, & il y avoit parmi eux plusieurs Chrétiens: l'Evêque de Petrée ne crut pas les devoir laisser sans Pasteurs, & il leur envoya Messieurs DE FENELON & TROUVÉ. Ainsi, à la réserve du Canton de Tsonnonthouan, on travailloit à rendre Chrétienne toute cette Nation, celle de tout le Canada, qu'il importoit le plus de gagner à JESUS-CHRIST, & d'affectionner à la Nation Françoise, tant à cause de la réputation, qu'elle s'étoit acquise par les armes, qu'à raison de la situation de son Pays, qui séparoit de ce côté-là les Colonies Angloises de la Nouvelle France.

Ce qui a empêché la conversion de cette Nation.

Comme j'ai eu le bonheur de vivre avec la plûpart de ceux, qui ont le plus souvent travaillé à cultiver cette portion de la Vigne du Seigneur, laquelle, malgré leurs soins, est demeurée sauvage dans son terroir naturel, je me suis souvent informé de quelques-uns d'eux, de ce qui avoit empêché le grain de la parole de prendre racine parmi un Peuple, dont ils vantoient beaucoup l'esprit, le bon sens, & les senti-

mens nobles : tous m'ont répondu, que ce qui avoit fait le plus grand mal, étoit le voisinage des Anglois & des Hollandois, dont le peu de piété, quoiqu'ils se portassent pour Chrétiens, avoit fait regarder à ces Sauvages le Christianisme, comme une Religion arbitraire. 1668.

On sçait d'ailleurs, que les Iroquois se croyant assûrés d'être secourus de leurs Voisins, & d'en tirer tout ce qui leur étoit nécessaire, toutes les fois que nous les attaquerions, ou qu'il leur prendroit fantaisie de rompre la paix, ils ne se sont jamais mis en peine de conserver notre alliance ; d'où il est arrivé que nous craignant fort peu, on ne les a jamais trouvé fort dociles sur le fait de la Religion. Les mêmes Missionnaires ajoûtoient que la Traitte de l'Eau-de-vie, que les Barbares faisoient librement dans la Nouvelle York, avoit aussi toujours été un obstacle insurmontable à leur conversion. Si nous jugeons avec justice que des Hérétiques sont coupables d'avoir mis par ce commerce un aussi grand obstacle au progrès du Christianisme ; quels reproches ne méritent pas des Catholiques, qui par la même voye l'ont corrompu parmi des Néophytes, & diffamé parmi les Idolâtres ?

Progrès de la Colonie.

La Nouvelle France jouissoit alors d'une paix profonde, qu'elle goûtoit pour la premiere fois depuis son établissement. Ceux, qui la gouvernoient, & à qui elle en étoit redevable en bonne partie, ne négligeoient rien pour en profiter, & pour faire prendre à cette Colonie une forme solide, qui la rendît digne de l'attention, que le Roy continuoit à lui donner. La meilleure partie du Régiment de Carignan-Salieres y étoit demeurée ; & après la fin de la guerre des Iroquois, presque tous les Soldats s'y étoient faits Habitans, ayant eu leur congé à cette condition. On y renvoya même deux ans après six Compagnies du même Régiment, qui avoient accompagné M. de Tracy à son retour en France, tant pour renforcer les Garnisons des postes les plus importans, que pour augmenter le nombre des Colons. Plusieurs de leurs Officiers avoient obtenu des Terres avec tous les droits de Seigneurs : ils s'établirent presque tous dans le Pays, s'y marierent, & leur posterité y subsiste encore. La plûpart étoient Gentilshommes ; aussi la Nouvelle France a-t-elle plus de Noblesse ancienne, qu'aucune autre de nos Colonies, & peut-être que toutes les autres ensemble. Enfin par tout,

1668. où l'on faiſoit des défrichemens, le terrein ſe trouvoit bon; & comme les nouveaux Habitans ſe picquerent d'émulation, pour égaler la vertu, l'induſtrie, & l'amour du travail des anciens; tous furent bien-tôt en état de ſubſiſter, & la Colonie en ſe multipliant, n'eut pas le chagrin de voir alterer ſes mœurs & ſa Religion.

Cométe; Tremblement de Terre; Maladies.

Au mois d'Avril de cette même année, il parut à Quebec une nouvelle Cométe; elle étoit en forme de lance, de couleur rougeâtre, fort enflammée & fort longue; une de ſes extrêmités étoit cachée ſous l'horiſon; elle ſuivoit le Soleil couchant, & diſparoiſſoit, dès que la Lune étoit levée. Le Peuple crut qu'elle lui avoit annoncé quelques ſecouſſes de tremblement de terre, qui ſe firent ſentir quelque-tems après, & des maladies, qui coururent l'automne ſuivant. On ne borna point-là ſes craintes, comme il arrive à la Multitude, quand une fois elle eſt intimidée, & on craignit beaucoup pour la recolte; mais aucune influence maligne n'approcha des Campagnes, & la moiſſon fut des plus abondantes.

Religieuſe Hoſpitaliere morte en odeur de ſainteté.

Au mois de May les Religieuſes Hoſpitalieres de Quebec firent une perte, dont tout le Public partagea les regrets avec elles. Une Religieuſe de cette Maiſon, nommée la Mere Catherine DE S. AUGUSTIN, y mourut, après avoir rempli tout le Canada de l'odeur de ſa ſainteté; & le tems n'a encore rien diminué de la vénération, qu'on avoit pour elle de ſon vivant. La Mere de S. Auguſtin étoit Fille de Jacques SIMON, Sieur de LONGPRÉ, & nâquit le troiſiéme de May 1632. à S. Sauveur-le-Vicomte, au Diocèſe de Coutance. Le vint-quatre d'Octobre 1646. elle prit l'habit de Religion chez les Hoſpitalieres de Bayeux, où elle avoit déja une Sœur ainée, ſa Grand-Mere, une grande Tante, & une Couſine Germaine, qui étoit la Fondatrice de ce Couvent. Dès les premiers jours de ſon Noviciat elle demanda avec de grandes inſtances la permiſſion de paſſer dans la Nouvelle France, & elle l'obtint de ſes Supérieurs; mais comme on ne la lui avoit donnée, que ſous le bon plaiſir de ſes Parens, elle lui devint inutile alors, parce que ſon Pere, bien loin de lui accorder ſon agrément, obtint un Arrêt du Parlement de Normandie, qui défendoit à la Novice de ſortir de la Province.

Peu de tems après ce Gentilhomme tomba malade, & la Providence permit qu'une Relation de la captivité, des ſouffrances & de la mort du P. Jogues, lui tombât entre les mains; il la lut,

& ce qui devoit, ce semble, le confirmer dans ses premiers sentimens au sujet de sa Fille, lui en fit prendre de tout contraires. Je trouve dans d'assez bons Mémoires qu'il l'alla voir, qu'il lui parla en Homme touché, & charmé de la résolution, qu'elle témoignoit, en voulant se transporter dans un Pays, où il y avoit tant de fatigues à essuyer, & de si grands dangers à courir; que comme il la vit plus ferme que jamais dans son dessein, il lui dit qu'il donneroit volontiers les mains à ce qu'elle souhaitoit, si une de ses Sœurs, plus jeune qu'elle, & qui étoit aussi Novice dans le même Monastere, consentoit à l'accompagner; que la condition fut remplie d'abord, & qu'il se désista aussitôt de son opposition; mais il n'est point fait mention dans la Vie imprimée de Catherine de S. Augustin d'aucune de ces circonstances, quoiqu'il y soit dit qu'elle avoit deux Sœurs Religieuses avec elle dans son Couvent de Bayeux. Il y est marqué seulement que M. de Longpré étant tombé malade, crut que Dieu le punissoit de son opposition aux desseins de Dieu sur sa Fille, & qu'il consentit à son voyage. 1668.

Elle partit donc pour Nantes, où on lui avoit apparemment dit que l'Embarquement se devoit faire, & le quatriéme de May, comme elle étoit entrée la veille dans sa dix-septiéme année, elle fit ses Vœux entre les mains du P. Vimond, qui retournoit en Canada avec le nouveau renfort de Missionnaires, & qui avoit été commis pour recevoir sa Profession, dès qu'elle auroit l'âge nécessaire pour cela. Une Religieuse Hospitaliere du Couvent de Dieppe, & une autre de celui de Vannes, s'étoient aussi renduës avec elle à Nantes, d'où elles furent obligées d'aller chercher un Navire à la Rochelle. Elles s'y embarquerent le vint-septiéme de May avec le P. Vimond & toute sa Trouppe, & le dix-neuviéme d'Août elles arriverent à Quebec, après avoir essuyé de très-mauvais tems, & la peste, dont la jeune Professe fut malade à l'extrêmité.

Elle fut reçûë comme le méritoient son courage, & la haute idée, qu'on avoit déja de sa vertu; mais on s'aperçut bientôt qu'elle étoit une de ces Ames privilegiées, en qui Dieu se plaît à répandre sans mesure tous les trésors de sa Grace. La reputation de sa sainteté ne demeura pas même lontems renfermée dans l'enceinte de son Monastere, & toute la Colonie en fut bientôt imbuë. Il se passoit effectivement en elle des choses merveilleuses, que l'innocence de ses mœurs, une ferveur héroïque, qui, malgré ses maladies presque continuelles, & accom-

1668. pagnées des plus vives douleurs, se portoit à tout ce qu'il y avoit de plus pénible dans les Exercices propres de sa vocation; son humilité profonde, son obéissance aux moindres signes de ses Supérieurs, & sa docilité à suivre les avis des Directeurs de sa conscience, ne permettoient point de regarder comme des illusions d'un esprit trompé.

Le saint Evêque de Petrée, qui l'a examinée avec la plus scrupuleuse attention, & qui avoit lui-même une science pratique des voyes les plus sublimes, & le P. Ragueneau, qui fut lontems chargé de sa conduite, Personnage respectable par ses travaux Apostoliques, & par son expérience dans la direction, l'ont aprouvée en tout, & n'ont point fait difficulté de la regarder comme une de ces Epouses favorites, qui composent la plus précieuse portion du Troupeau de JESUS-CHRIST. Toutefois sa vie écrite par le même P. Ragueneau, n'a pas eu une approbation universelle. C'est que dans la conduite de Dieu à l'égard des Ames, à qui il fait part de ses communications les plus intimes, il y a des Mysteres cachés, qu'il est inutile, & quelquefois dangereux de dévoiler aux yeux du Public: outre que peu de Personnes sont capables de les comprendre, & que ce n'est point dans les Livres, mais à l'Ecole du S. Esprit, qu'on peut s'en instruire, ils deviennent souvent des pierres de scandale pour ceux, à qui Dieu n'en a pas donné l'intelligence. On ne sçauroit trop, selon l'avertissement du saint Conducteur de Tobie, publier les œuvres, par lesquelles le Seigneur veut bien manifester au Monde sa puissance & sa bonté; mais il est certains secrets, qu'il révele rarement, & uniquement aux Ames, en qui il juge à propos d'établir son Regne d'une façon toute mystique, qu'il n'est pas, ordinairement parlant, à propos de divulguer. *Sacramentum regis abscondere bonum est; opera autem Dei revelare & confiteri honorificum est* (*a*).

Occupation des Missionnaires parmi les Iroquois.

Sur la fin de l'été les Tsonnonthouans envoyerent à Quebec des Députés, pour prier M. de Courcelles de leur obtenir un Missionnaire, & ce Gouverneur engagea le Supérieur Général des Missions à leur accorder le P. Fremin, qui fut remplacé dans le Canton d'Agnier par le P. PEARRON. Quoique les Iroquois en général ne parussent pas fort disposés à embrasser le Christianisme, il ne laissoit pas d'y avoir beaucoup de bien à faire dans leurs Bourgades. N'eût-on même réussi qu'à les apprivoiser, à les accoûtumer à vivre avec les François, &

(*a*) Tob. 12. 7.

à leur inspirer de l'estime pour la Religion Chrétienne, c'étoit beaucoup; mais j'ai déja observé que par tout il y avoit des Enfans moribonds à baptiser; des Esclaves de differentes Nations, que l'on trouvoit ordinairement plus dociles; des Malades, qui ne peuvent resister à l'impression, que font en eux les soins empressés d'une charité inépuisable & désintéressée. Enfin on découvroit de tems en tems de ces Ames prédestinées, en qui Dieu rend sensible ce que dit S. Paul, qu'il ne fait acception de Personne: les plus grands miracles de sa Misericorde s'opérant quelquefois en faveur de ceux, qui semblent devoir attirer tous les foudres de sa Justice.

Les Agniers avoient toujours été les plus déclarés Ennemis des Chrétiens: ils étoient les plus fiers & les plus feroces des Iroquois; on avoit remarqué en eux de tout tems une animosité contre la Nation Françoise, qui leur paroissoit naturelle; eux seuls jusques-là avoient trempé leurs mains dans le sang des Ministres de l'Evangile, & on ne pouvoit douter qu'une haine plus que barbare de nos SS. Mysteres ne fût entrée pour beaucoup dans ces fureurs, que nous leur avons vû exercer contre les Pasteurs & le Trouppeau. Ce fut néanmoins dans ce Canton, que le progrès de l'Evangile fut plus rapide, & la recolte plus abondante. On y vit bientôt une Eglise composée de fervens Néophytes, qui ont depuis fondé ces florissantes Missions du *Sault S. Louis*, & de *la Montagne*, si fécondes en Saints, & dont la Colonie a tiré de si grands avantages. Enfin c'est ce même Canton, qui a donné à la Nouvelle France la Genevieve de l'Amérique septentrionnale, cette illustre Catherine TEGAHKOUITA, que le Ciel continuë depuis près de soixante & dix ans à rendre célébre par des miracles d'une autenticité à l'épreuve de la plus severe critique.

Caractere & sentimens du P. de Carheil.

Les Onneyouths étoient alors bien moins dociles, qulees Agniers, & les Goyogouins, qui jusques-là avoient paru si bien disposés, répondoient assez mal aux soins, que se donnoit le P. Etienne de Carheil, pour en faire des Chrétiens. Du reste, ils en usoient assez bien avec lui, & ils rendoient justice à la superiorité de ses talens, & à l'éminence de sa vertu. Rien ne fait mieux voir, que les Hommes les plus saints, & les plus estimables par leurs qualités personnelles, ne sont dans la main de Dieu, que des instrumens, dont il peut se passer, & des Serviteurs inutiles, que ce qui est arrivé à ce Missionnaire, que j'ai laissé à Quebec en 1721.

1668. plein de vigueur & de vivacité. Il avoit ſacrifié les plus grands talens, qui puiſſent faire honneur à un Homme de ſa profeſſion ; & dans l'eſperance d'un ſort pareil à celui de pluſieurs de ſes Freres, qui avoient arroſé le Canada de leur ſang, il avoit fait une eſpece de violence à ſes Supérieurs, pour obtenir une Miſſion, dont l'obſcurité le mît à l'abri de toute ambition, & ne lui préſentât que des Croix. Il y a travaillé infatigablement pendant plus de ſoixante ans : il parloit les Langues Huronne & Iroquoiſe avec autant de facilité & d'élégance, que ſa Langue naturelle. Les François & les Sauvages s'accordoient à le regarder comme un Saint, & un Génie du premier ordre. Il a cependant fait aſſez peu de converſions. Il s'en humilioit devant Dieu ; & cette humiliation ſervoit à le ſanctifier de plus en plus. Il m'a ſouvent proteſté, qu'il adoroit les deſſeins de la Providence ſur lui, perſuadé qu'il auroit riſqué de ſe perdre par les ſuccès, qu'il auroit pû ſe promettre ſur un théatre plus éclatant, & que cette penſée le conſoloit ſans peine de la ſtérilité d'un long & pénible Apoſtolat. J'ai crû devoir rapporter cet exemple, pour faire comprendre à ceux, qui entrent dans la carriere Evangelique, qu'ils n'y perdront pas leur tems & leurs peines, s'ils y deviennent des Saints ; que la conquête des Ames eſt uniquement l'ouvrage de la Grace ; que non-ſeulement les talens naturels, mais les vertus mêmes les plus ſublimes n'ont d'efficace pour toucher les cœurs, qu'autant que Dieu veut bien leur en donner ; & qu'ils doivent ſe ſouvenir lorſque leurs travaux ſont infructueux, que ces Eſprits Adminiſtrateurs, qui puiſent dans le ſein même de la Divinité ce feu céleſte, dont une ſeule étincelle ſuffiroit pour embraſer le Monde entier du divin amour, & à qui la garde des Royaumes & des Particuliers eſt ſpécialement commiſe, en ſont ſouvent réduits à gémir ſur l'aveuglement des Infidéles, & l'endurciſſement des Pécheurs.

Pluſieurs Miſſions établies parmi les Nations Algonquines.

Mais les plus précieux fruits, qu'on recueillit de la paix, qui régnoit par tout, furent la découverte de pluſieurs grandes Contrées, & l'établiſſement de pluſieurs Miſſions parmi les Peuples de la Langue Algonquine. Ces Sauvages ne craignant plus les courſes des Iroquois, étoient preſque tous revenus dans leurs anciennes demeures ; ce qui obligea les Miſſionnaires à ſe ſéparer, pour n'en laiſſer aucune ſan ſecours. Heureuſement un renfort, qui leur étoit venu de Fran-

1668.

ce, les mit en état de fournir à tout. Le P. DABLON & le P. MARQUETTE allerent prendre leur poste au Sault de Sainte Marie, auquel on donna alors ce nom.

Les Saulteurs, qui les y avoient attirés, témoignerent encore le même empressement pour se faire instruire, qu'ils avoient marqué il y avoit près de trente ans, & tous vouloient d'abord recevoir le Baptême; mais la suite fit voir qu'on avoit eu de bonnes raisons, pour ne se pas rendre à leurs instances, où il n'entroit guéres que des vûës d'interêt. On profita néanmoins de leur bonne volonté, pour baptiser tous les Enfans, qui se trouvoient en danger de mort, & pour l'instruction des Adultes. Un petit nombre fut fidéle à la Grace, qui se présentoit à tous; elle rendit les autres inexcusables devant Dieu, & justifia sa Providence.

Vers le même tems le P. Nicolas, que le P. Allouez avoit mené avec lui à Chagouamigon, conduisit à Quebec des Sauvages, que nous ne connoissons, que sous le nom de *Nez Percez*. C'est une petite Nation Algonquine, où les Hommes & les Femmes sont également dans l'usage de se percer les narines, pour y suspendre des grains de porcelaine, & d'autres semblables bagatelles. Après qu'ils eurent fait leur Traite, ils retournerent à Chagouamigon, d'où ils étoient partis, & où les deux Missionnaires n'ayant pas dequoi suffisamment s'occuper, le Pere Allouez alla s'établir dans la Baye du Lac Michigan (*a*): il y travailla beaucoup; mais les premieres années, il recueillit assez peu de fruit de ses fatigues.

M. Talon retourne en France.

Cette même année M. Talon repassa en France, & fut relevé par M. DE BOUTEROUE, auquel il fut particulierement recommandé de modérer sagement la trop grande severité des Confesseurs & de l'Evêque, & de maintenir la bonne intelligence entre tous les Ecclesiastiques du Pays. Ce dernier article de ses Instructions n'étoit fondé sur aucune plainte, l'union étoit parfaite entre tous les Corps, qui composoient le Clergé séculier & régulier; & rien n'édifioit davantage les Peuples, que ce concert: mais on en avoit fait beaucoup sur le premier; & nous verrons bientôt ce qui y avoit donné lieu, & le remede, qu'on apporta à ce prétendu mal.

Caractére de M. de Courcelles.

M. Talon ne quittoit point la Nouvelle France dans le dessein de n'y plus retourner; & nous le verrons dans peu d'années y reprendre son Emploi. Des affaires de famille de-

(*a*) C'est ce qu'on appelle *la Baye des Puants*.

1668. mandoient sa présence à Paris, & il avoit eu quelques sujets de mécontentement en Canada, qui lui faisoient souhaiter de s'en éloigner pour un tems. Il est certain, qu'il se plaignit à la Cour des manieres de M. de Courcelles à son égard. Ce Général, parmi de très-bonnes qualités, qui en ont fait un des plus accomplis Gouverneurs, qu'ait eu la Nouvelle France, avoit quelques défauts, dont un des plus marqués étoit de manquer quelquefois d'activité, & de ne vouloir pas néanmoins qu'on y suppleât, lorsque les affaires le demandoient.

M. Talon de son côté croyoit devoir aller toujours son chemin, sans lui communiquer bien des choses, lorsqu'il craignoit un retardement préjudiciable au Service de Sa Majesté, & au bien de la Colonie. Il paroît encore que M. de Courcelles n'étoit pas toujours d'un commerce aisé, & qu'il n'approuvoit pas les ménagemens, qu'on sembloit avoir pour le Clergé, contre lequel il s'étoit laissé un peu prévenir: c'est ce que donne à entendre une Lettre, que M. Colbert lui écrivit en 1670. car il lui mandoit, qu'il devoit un peu plus souffrir de ceux, avec qui il avoit à vivre; qu'avec le tems il pourroit reconnoître moins de défauts, & plus de bonnes qualités dans M. de Bouterouë, lequel étoit à la Cour dans une grande estime; que cet Intendant étoit loüable d'avoir eu de la déference, & d'avoir marqué de la considération pour l'Evêque de Petrée, & pour les Jesuites; & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre qu'il s'en laissât gouverner.

Erection de l'Eglise de Quebec en Evêché.

1670. Ce fut cette même année 1670. que l'affaire de l'érection de l'Eglise de Quebec en Evêché fut consommée. Ce qui l'avoit fait traîner si fort en longueur, est qu'il y eut de grandes contestations sur la dépendance immédiate du S. Siége, dont le Pape ne voulut point se relâcher. Cela n'empêche pourtant pas que l'Evêché de Quebec ne soit en quelque façon uni au Clergé de France, en la maniere de celui du Puy, lequel releve aussi immédiatement de Rome. Le Roy, pour doter le nouvel Evêché & le Chapitre de la Cathédrale, y fit réünir les deux Menses de l'Abbaïe de Maubec, & M. de S. Valier, Successeur de M. de Laval, a encore obtenu depuis la réünion de l'Abbaye de Benevent partie à l'Evêché, & partie au Chapitre. Le défaut d'argent, pour payer les Bulles, obligea le nouvel Evêque de Quebec à passer en France, pour demander au Roy dequoi y satisfaire; & il ne put les avoir qu'en 1674.

1670.

Le Gouverneur de Montreal obtient des Provisions du Roy.

Il se fit aussi alors quelques changemens, par rapport au Gouvernement de Montreal. M. de Maisonneuve ayant souhaité de se retirer, M. DE BRETONVILLIERS, Supérieur Général du Séminaire de Saint Sulpice, nomma de droit pour le remplacer M. Perrot, qui avoit épousé la Niéce de M. Talon. Ce nouveau Gouverneur jugea que la Commission d'un simple Particulier ne lui donnoit pas un caractere, qui convînt à un Officier du Roy, & craignit peut-être que les services, qu'il rendroit dans ce poste, ne lui fussent pas comptés. Il demanda donc & obtint des Provisions de Sa Majesté, où il étoit expressément marqué, qu'elles avoient été données sur la nomination de M. de Bretonvilliers.

Voyage de M. de Courcelles aux Iroquois, & quel en fut le motif.

Cependant, autant que M. de Courcelles manquoit d'activité, & paroissoit plein d'ombrages & de difficultés en tout ce qui concernoit les affaires du dedans de la Colonie, autant avoit-il d'attention & montroit-il de chaleur, lorsqu'il s'agissoit de la Guerre & des Sauvages. Ainsi, ayant sçu que les Iroquois avoient envoyé des présens aux Outaouais, pour les engager à porter chez eux leurs Pelleteries, dont ils vouloient faire la Traitte avec les Anglois de la Nouvelle York; il comprit que, si ce projet réüssissoit, il ruineroit sans ressource le Commerce de la Nouvelle France. Il porta même plus loin ses vûës, & ne douta point que, si les Cantons pouvoient une fois détacher les Nations Septentrionnales de notre alliance, ils ne recommençassent bientôt leurs hostilités, que la seule crainte des Armes Françoises, jointes avec celles de nos Alliés, avoit reprimées.

Pour rompre ce coup, il résolut de se montrer lui-même aux Iroquois, & son voyage eut tout le succès, qu'il en esperoit. Il jugea même à propos de prendre la route du Fleuve Saint Laurent, laquelle est extrêmement embarrassée de Chûtes & de Rapides depuis l'Isle de Montreal, jusqu'assez près du Lac Ontario, parce qu'il vouloit apprendre à ces Barbares qu'on pouvoit aller jusques chez eux en Batteaux; ce qui n'est nullement pratiquable par la Riviere de Sorel. Il est vrai, que cette Expédition altéra considerablement sa santé; ce qui l'obligea de demander son rappel en France, afin, disoit-il, dans sa Lettre au Ministre, que s'il avoit le bonheur de recouvrer ses forces, il pût aller se faire tuer pour le service du Roy, comme avoient déja fait tous ses Freres.

1670.

Affaires de l'Acadie.

Mais ce qui occupoit alors davantage le Ministere, par rapport à la Nouvelle France, étoit l'Etablissement de l'Acadie, qui venoit d'être restituée de nouveau à la France, en vertu du Traité de Breda. On jugeoit à la Cour que, pour donner à cette Province une espece de solidité, dont elle avoit toujours manqué, il étoit nécessaire de la mettre à portée d'être promptement secouruë par Quebec. Mais pour bien entendre quel étoit en cela le dessein du Ministre, il faut reprendre les choses de plus haut.

Les François chassés de l'Acadie, & de toute la partie Méridionnale de la Nouvelle France en 1613. par les Anglois, de la maniere, que nous avons vû, ne firent alors aucune tentative pour la recouvrer; & quoiqu'elle eût été aussi-tôt abandonnée, qu'envahie, & que M. de Poutrincourt, qui y fit un voyage l'année suivante, n'y eût rencontré personne en état de lui faire obstacle, s'il avoit voulu s'y rétablir; que le peu d'Habitans qu'il y avoit laissés, y fussent même assez tranquilles, le chagrin de voir tous ses travaux ruinés, & la crainte que, s'il recommençoit sur nouveaux frais à rebâtir le Port Royal, les Anglois ne vinssent encore l'en déloger, avant qu'il eût eu le temps de s'y fortifier, le porterent à y renoncer entierement.

Au bout de quelques années, on parut se réveiller à la Cour de Londres sur ce beau Pays; & nous avons vû qu'en 1621. Jacques I. Roy de la Grande-Bretage en avoit fait présent au Comte de Sterlin, qui ne fit pourtant presque rien pour profiter d'une Concession si considérable. Les François y resterent donc assez tranquilles jusqu'à la Guerre de la Rochelle; mais alors les Anglois s'emparerent de tous les postes, qu'ils y occupoient, à la réserve du Cap de Sable, qui fait la pointe Méridionnale de l'Acadie; un Gentilhomme, nommé la Tour, y commandoit dans un Fort, qu'il conserva avec beaucoup de gloire de la maniere, que je vais dire.

Belle action du Sieur de la Tour.

Son Pere s'étant trouvé à Londres pendant le Siége de la Rochelle, je ne sçai pour quelle affaire, y avoit épousé une Fille d'Honneur de la Reine d'Angleterre, & en faveur de ce mariage, avoit été honoré du Collier de l'Ordre de la Jarretiere. Soit qu'il eût déja pris dans cette Cour des engagemens au préjudice de son devoir, soit que sa nouvelle dignité les lui eussent fait prendre; il est certain, qu'il promit au Roy de la Grande-Bretage de mettre les Anglois en possession

du

Poste, que son Fls occupoit dans l'Acadie, & que sur cette assûrance on lui donna deux Navires de guerre, sur lesquels il s'embarqua avec sa nouvelle Epouse. 1670.

Arrivé à la vûë du Cap de Sable, il se fit débarquer, & alla seul trouver son Fils, auquel il fit un exposé magnifique de son crédit à la Cour de Londres, & des avantages, qu'il avoit lieu de s'en promettre. Il lui ajoûta qu'il ne tenoit qu'à lui de s'en procurer d'aussi considérables ; qu'il lui apportoit le Collier de la Jarretiere ; & qu'il avoit pouvoir de le confirmer dans son Gouvernement, s'il vouloit se déclarer pour Sa Majesté Britannique. Le jeune Commandant fut également surpris & choqué de ce Discours, & déclara nettement à son Pere, qu'il s'étoit abusé, s'il l'avoit cru capable de livrer sa Place aux Ennemis de l'Etat ; qu'il la conserveroit au Roy son Maître, tant qu'il auroit un soufle de vie ; qu'il estimoit beaucoup l'honneur, que lui vouloit faire le Roy d'Angleterre, mais qu'il ne l'acheteroit pas au prix d'une trahison ; que le Prince, qu'il servoit, étoit assez puissant pour le récompenser de maniere à ne lui pas donner lieu de regretter les offres, qu'on lui faisoit ; & qu'en tout cas sa fidélité lui tiendroit lieu de récompense.

Le Pere ayant reçu cette réponse, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, retourna à son bord, d'où il écrivit le lendemain à son Fils dans les termes les plus tendres & les plus pressans ; mais cette Lettre ne produisit encore rien. Enfin il lui fit dire qu'il étoit en état d'emporter par la force ce qu'il n'avoit pû obtenir par ses priéres ; que quand il auroit débarqué ses Trouppes, il ne seroit plus tems pour lui de se repentir d'avoir rejetté les avantages, qu'il lui offroit, & qu'il lui conseilloit comme son Pere, de ne pas le contraindre à le traiter en Ennemi.

Ces menaces furent aussi inutiles, que les sollicitations & les promesses l'avoient été. La Tour le Pere en voulut venir à l'exécution ; & les Anglois ayant fait leurs approches, le Commandant se défendit si bien, qu'au bout de deux jours, le Général Anglois, qui n'avoit pas compté sur la moindre résistance, & qui avoit déja perdu plusieurs de ses meilleurs Soldats, ne jugea point à propos de s'opiniâtrer davantage à ce Siége : il le déclara à la Tour le Pere, qui se trouva fort embarrassé. Il n'osoit retourner en Angleterre, beaucoup moins en France ; & le seul parti, qui lui restât

1670. à prendre, étoit de recourir à la clémence de son Fils.

Il s'en ouvrit à son Epouse, & lui dit qu'il s'étoit tenu assûré de la rendre heureuse en Amérique; mais que puisque sa mauvaise fortune avoit renversé ses projets, il ne vouloit pas exiger d'elle qu'elle y vécût malheureuse, & qu'il lui laissoit une liberté entiere de retourner dans sa Famille. La Dame lui répondit qu'elle ne l'avoit point épousé pour l'abandonner; que quelque part, où il voudroit la mener, & en quelque situation, qu'il se trouvât, elle seroit toujours sa Compagne fidéle, & mettroit tout son bonheur à adoucir ses chagrins. La Tour charmé & attendri d'une si grande générosité, fit prier son Fils de souffrir qu'il demeurât en Acadie.

Le jeune Homme lui fit réponse qu'il ne vouloit pas l'exposer à porter sa tête sur un échafaut en Angleterre; qu'il lui donneroit volontiers un asyle; mais qu'il ne pouvoit permettre, ni à lui, ni à sa Femme d'entrer dans son Fort: qu'au reste il leur engageoit sa parole de ne les laisser manquer de rien. La condition parut un peu dure, mais il fallut s'y soûmettre. Avec la permission du Général Anglois, les deux Epoux débarquerent avec tous leurs effets, deux Valets & deux Femmes de chambre, & les deux Navires reprirent la route d'Angleterre. La Tour fit construire à son Pere une Maison propre à quelque distance de son Fort sur un terrein fertile, & dans une situation agreable, & prit soin de leur entretien. Le Sieur Denys rapporte dans sa Description de l'Amérique Septentrionnale qu'il les y rencontra en 1635. & qu'ils étoient assez bien établis.

Partage des Provinces, qui composent le Gouvernement de l'Acadie.

1647-70.

Tout ce que les Anglois nous avoient enlevé dans l'Acadie & sur la Côte voisine pendant & avant la guerre de la Rochelle, ayant été restitué en 1632. comme je l'ai marqué plus haut, toute cette partie de la Nouvelle France fut partagée en trois Provinces, dont le Gouvernement & la proprieté furent accordés au Commandeur de Razilly, au jeune la Tour, & à M. Denys. Le premier eut pour son lot le Port Royal, & tout ce qui est au Sud jusqu'à la Nouvelle Angleterre; le second eut l'Acadie proprement dite, depuis le Port Royal jusqu'à Camceaux; & le troisiéme eut la Côte Orientale du Canada depuis Camceaux jusquà Gaspé. Il paroît cependant que le premier eut d'abord droit sur toute l'Acadie; mais qu'il s'accommoda avec M. de la Tour, & il est certain qu'il fit un Etablissement dans le Port de la Heve, qui étoit, & qui fut de-

puis dans le partage de celui-ci, qui de ſon côté fit la même choſe dans la Riviere de S. Jean. Il y a bien de l'apparence que ces Meſſieurs firent entr'eux un échange à l'amiable de leurs Domaines, ou du moins d'une partie; car le Fort de Pentagoet, qui avoit été bâti par la Tour avant la guerre, reſta au Commandeur, pendant la vie duquel la bonne intelligence ne reçut aucune atteinte entre les trois Gouverneurs. 1670.

Après la mort de M. de Razilly M. d'AUNAY DE CHARNISÉ entra dans ſes droits par un accommodement, qu'il fit avec les Freres du defunt, & obtint en 1647. des Proviſions de Gouverneur de l'Acadie, ce qui ne devoit apparemment s'entendre, que de cette partie de la preſqu'Iſle, qui portoit plus proprement le nom d'Acadie, comme je l'ai déja remarqué pluſieurs fois. La premiere choſe, qu'il fit en prenant poſſeſſion de ſon Gouvernement, ce fut d'abandonner la Héve, qui eſt ſans contredit le meilleur Port & le meilleur terrein de tout le Pays. Il en tranſplanta tous les Habitans au Port Royal, où il commença un grand Etabliſſement.

Guerre civile entre les François.

Mais ſoit que le Port Royal appartînt à M. de la Tour, en vertu du Traité d'échange, qu'il avoit fait avec le Commandeur de Razilly, ou que les deux Gouverneurs fuſſent trop voiſins pour demeurer lontems amis, la méſintelligence ſe mit bientôt entr'eux, & ils ne tarderent pas à en venir aux armes. Après quelques hoſtilités de peu d'importance, Charniſé ayant ſçu que la Tour étoit ſorti de ſon fort de S. Jean avec la meilleure partie de ſa Garniſon, crut l'occaſion favorable pour s'en rendre le maître, & y marcha avec toutes ſes Trouppes.

Madame de la Tour y étoit reſtée, & quoique ſurpriſe avec un petit nombre de Soldats, elle reſolut de ſe défendre juſqu'à l'extrêmité; ce qu'elle fit avec tant de courage pendant trois jours, qu'elle obligea les Aſſiegeans à s'éloigner; mais le quatriéme jour, qui étoit le Dimanche de Pâques, elle fut trahie par un Suiſſe, qui étoit en faction, & que M. de Charniſé avoit trouvé le moyen de corrompre. Elle ne ſe crut pourtant pas encore ſans reſſource: quand elle apprit que l'Ennemi eſcaladoit la muraille, elle s'y montra pour la défendre à la tête de ſa petite Garniſon.

Action indigne de M. de Charniſé.

Charniſé, qui s'imagina que cette Garniſon étoit plus forte, qu'il ne l'avoit cru d'abord, & qui craignit de recevoir un affront, propoſa à la Dame de la recevoir à compoſition, &

1670. elle y consentit pour sauver la vie à ce peu de braves Gens, qui l'avoient si bien secondée ; mais Charnisé ne fut pas plûtôt entré dans le Fort, qu'il eut honte d'avoir capitulé avec une Femme, qui ne lui avoit opposé que son courage, & une poignée d'Hommes ramassés ; il se plaignit qu'on l'avoit trompé, & il se crut en droit de ne garder aucun des articles de la Capitulation, fit pendre tous les Gens de Madame de la Tour, à l'exception d'un seul, auquel il n'accorda la vie, qu'à condition qu'il seroit le Bourreau de tous les autres, & obligea sa Prisonniere d'assister à l'exécution la corde au cou.

M. Denys, qui rapporte ce tragique événement, n'en marque ni la datte, ni les suites ; il se contente de nous apprendre qu'après la mort de M. de Charnisé, un nommé LE BORGNE, de la Rochelle, obtint un Arrêt du Parlement de Paris, en vertu duquel il se mit en possession de tout ce qui avoit appartenu dans l'Acadie à ce Gentilhomme, dont il étoit Créancier. Mais je trouve dans un autre Mémoire que M. de la Tour, qui avoit apparemment perdu sa Femme peu de tems après le malheur, dont je viens de parler, épousa la Veuve de son Ennemi ; que non-seulement il redevint le Maître du Fort de la Riviere de S. Jean, mais qu'il posseda encore quelque tems celui du Port Royal, où sa seconde Femme, qui lui survêcut, avoit un très-bel Etablissement plusieurs années après.

Suite des divisions de l'Acadie.

Le Sieur le Borgne de son côté n'oublioit rien pour faire valoir l'Arrêt, qu'il avoit obtenu du Parlement, & se portoit pour Seigneur de l'Acadie. Il entreprit même de chasser Messieurs de la Tour & Denys de leurs Domaines, & il commença par ce dernier. Ayant sçu qu'il étoit arrivé à l'Isle Royale avec une Commission de la Compagnie des Indes Occidentales, pour y établir des Habitans, il y envoya soixante Hommes, qui eurent ordre de l'enlever. Celui, qui commandoit ce Détachement, apprit en débarquant que M. Denys, après avoir mis tout son Monde à terre pour travailler à un défrichement, étoit allé visiter le Port de *Sainte Anne ;* il crut l'occasion favorable pour détruire la nouvelle Habitation, sans rien risquer : il surprit les Travailleurs, qui ne croyoient pas avoir à faire à des Ennemis, les fit tous Prisonniers, & s'empara du Navire, qui les avoit amenés, & dont la charge étoit estimée cinquante mille livres.

Il envoya ensuite vint-cinq Hommes bien armés sur le chemin, que devoit tenir M. Denys à son retour de Sainte Anne,

1654-70.

& leur commanda de lui dresser une embuscade sur le chemin. Denys, qui ne se doutoit de rien, se trouva investi, lorsqu'il y pensoit le moins, & conduit au Port Royal, où il fut enfermé comme un Criminel dans un cachot, les fers aux pieds. Il avoit encore dans l'Isle Royale un Fort, qu'on appelloit le Fort *S. Pierre*. L'année suivante le Borgne s'en rendit le Maître, & y mit un Commandant, sur lequel il pouvoit compter.

Il ne s'en tint pas là. Ceux de ses Gens, qui avoient enlevé M. Denys dans l'Isle Royale, passant par la Héve, qui depuis que M. de Charnisé s'en étoit retiré, s'étoit assez bien rétablie, mirent par son ordre le feu à tous les Bâtimens, sans épargner même la Chapelle, & cette perte fut estimée cent mille francs. Quelque tems après le Sieur Denys récouvra sa liberté, & passa en France pour y porter ses plaintes au Roy & à la Compagnie; elles furent écoutées, & il obtint de la Compagnie une nouvelle Commission, qui fut confirmée par des Lettres Patentes de Sa Majesté, & qui le rétablit dans tous ses droits. Muni de ces piéces il s'embarqua en 1654. & à son arrivée en l'Isle Royale, celui, qui commandoit dans le Fort S. Pierre, lui remit cette Place.

Le Borgne apprit cette nouvelle dans le tems, qu'il se disposoit à surprendre M. de la Tour dans la Riviere S. Jean, sous prétexte de lui porter des vivres, dont il sçavoit que ce Gentilhomme manquoit absolument. Il jugea plus à propos de remettre ce dessein à un autre tems, quoiqu'il fût déja en marche, & retourna au Port Royal. Son projet étoit d'enlever tous les papiers de celui, qui étoit venu là pour lui signifier la Commission de M. Denys & les ordres de Sa Majesté, afin d'aller ensuite tomber sur ce Gouverneur, qu'il esperoit trouver sans aucune défiance. Il n'étoit pas encore arrivé au Port Royal, que les Anglois parurent à la vûë du Fort de la Riviere Saint Jean, & sommerent M. de la Tour de le leur remettre entre les mains.

Les Anglois s'emparent de nouveau de l'Acadie.

Le défaut de vivres l'obligea de se rendre, & de là les Ennemis passerent au Port Royal, où ils firent au Sieur le Borgne la même sommation, qu'ils venoient de faire à M. de la Tour. Il y répondit d'abord assez fierement; & les Anglois ayant mis trois cent Hommes à terre pour l'attaquer, il envoya contre eux son Sergent avec une partie de son Monde. On en vint aux mains, & les François combattirent avec assez de valeur; mais le Sergent ayant été tué, tous ses Sol-

1654-70. dats prirent la fuite, & regagnerent le Fort en désordre.

Le Borgne se trouva alors très embarrassé ; il lui restoit encore cent cinquante Hommes, en comptant les Habitans; mais il n'y en avoit pas un seul, qui fût capable de commandement ; lui-même ne sçavoit pas la guerre, qu'il n'avoit jamais faite : ainsi avec une assez bonne Garnison & des provisions de guerre & de bouche en abondance dans une Place, où l'Ennemi n'étoit pas en état de le forcer, il jugea à propos de se rendre par composition. Les Anglois lui promirent beaucoup, & se mocquerent ensuite de lui, ne se croyant pas, disoient-ils, obligés de tenir parole à des Gens, qui avoient montré si peu de courage.

Pentagoët eut bientôt le même sort que le Fort Saint Jean, & le Port Royal ; ainsi toute l'Acadie & la partie Méridionnale de la Nouvelle France se trouverent pour la troisiéme fois au pouvoir des Anglois. Quelque-tems après le Fils du Sieur le Borgne revint en Acadie avec un Marchand de la Rochelle, nommé GUILBAUT, qu'il s'étoit associé, entra dans le Port de la Heve, & y construisit un Fort de pieux. Les Anglois n'en furent pas sitôt informés, qu'ils marcherent à la Heve, pour en déloger les François. A leur approche le Borgne, aussi peu guerrier que son Pere, se sauva dans le Bois avec quelques-uns des siens ; ce qui n'empêcha point Guilbaut de se défendre avec vigueur. Plusieurs Anglois furent tués aux premieres attaques, & leur Commandant fut de ce nombre, ce qui obligea les autres à s'éloigner.

Leur mauvaise foy.

Ils se préparoient cependant à revenir à la charge, lorsque Guilbaut, qui n'avoit à la Heve d'autre interêt, que celui de ses effets, leur fit proposer un accommodement. Ils l'accepterent ; Guilbaut convint de leur remettre le Fort, à condition que tout ce qui appartenoit à lui & à ses gens, leur seroit rendu ; ce qui fut exécuté. Il prétendoit bien que son Associé seroit compris dans ce Traité ; mais les Anglois n'ayant point trouvé le Borgne dans son Fort, s'obstinerent à l'exclure de la capitulation ; & comme la faim le chassa bientôt de sa retraite, il fut contraint de se remettre entre les mains des Vainqueurs, qui le menerent Prisonnier à Baston.

Ils l'y retinrent assez lontems, après quoi ils le délivrerent, & firent avec lui un Traité, qui ne fut pas trop bien observé de leur part ; ce qui causa bien des hostilités, dont le récit n'a rien de fort interessant, & me méneroit trop loin,

1654-70.

Il suffit de sçavoir que les nouvelles Conquêtes des Anglois leur resterent jusqu'au Traité de Breda, dont je parlerai bientôt. Le Sieur Denys délivré des appréhensions, que lui avoit causé le Borgne le Pere, avoit profité de cet intervalle de calme, pour réparer une partie de ses pertes, & pour se fortifier contre les Anglois, dont il ne devoit pas s'attendre d'être plus épargné que ses deux Collegues.

Aventures du Sieur Denys.

Mais cet intervalle fut bien court; & quoique les Ennemis de l'Etat n'eussent point pensé à l'inquiéter, sa condition n'en fut pas plus heureuse. Il étoit assez tranquille dans un Fort, qu'il avoit construit à *Chedabouctou*, sur la Côte Orientale, lorsqu'un nommé LA GIRAUDIERE, qui, sur un faux exposé, avoit obtenu par surprise de la Compagnie des Indes Occidentales une Concession du Port de Camceaux, arriva dans ce Port, où il sçavoit que M. Denys attendoit incessamment un Navire chargé de vivres. Ce Bâtiment arriva en effet, & la Giraudiere signifia sa Commission au Capitaine, qui le commandoit, lui fit défense de rien délivrer à M. Denys, & envoya sommer ce Gouverneur de lui remettre Chedabouctou, avec tout ce qu'il possedoit jusqu'au Cap Saint Louis, comme étant compris dans sa Concession.

M. Denys lui fit réponse que la Compagnie avoit été surprise, & qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'elle eût donné à un autre ce qu'elle lui avoit déja vendu. La Giraudiere repliqua qu'il étoit muni d'une Commission en bonne forme, & que s'il ne vouloit pas lui rendre son Fort de bonne grace, il avoit dequoi l'y forcer. En même-tems six-vint Hommes, qui étoient avec le Sieur Denys, sçachant que son Navire avoit été saisi, & se voyant par-là à la veille de manquer de vivres, lui demanderent leur congé. Il leur dit qu'il ne prétendoit pas les retenir par force; mais il les engagea par ses bonnes manieres à finir les ouvrages, qu'ils avoient commencés; & quand il se vit en état de ne pas craindre la Giraudiere, il les fit transporter à l'Isle du Cap Breton, à l'exception de douze, qui ne voulurent point abandonner leur Gouverneur.

Dès que la Giraudiere fut instruit de leur départ, il se mit en devoir de réduire Chedabouctou; mais il fut bien surpris d'y trouver le Gouverneur bien retranché, avec du Canon & des Pierriers. Il ne laissa pas de le sommer de nouveau de lui livrer sa Place, & il lui fit dire qu'il ne feroit pas sage-

1654-70. ment de risquer sa vie pour la défense d'un Poste, qu'il ne pouvoit pas esperer de conserver. M. Denys lui fit réponse qu'il risqueroit plus lui-même en l'attaquant, que lui en le défendant, & que la justice de sa cause combattroit en sa faveur. La Giraudiere, qui avoit été joint par son Frere nommé DE BAY, resta trois jours à la vûë du Fort, ne faisant que tourner tout autour, pour découvrir quelque endroit foible, par où il pût faire plus sûrement son attaque; mais n'en ayant point trouvé, il se retira.

Quelque-tems après de Bay alla seul à Chedabouctou, & demanda à parler au Gouverneur: il lui dit que son Frere étoit maître du Fort de Saint Pierre dans l'Isle Royale, & lui proposa un accommodement, qui, après quelques contestations fut enfin conclu. Les conditions furent que la Giraudiere remettroit le Fort de Saint Pierre au Sieur Denys, qui de son côté lui livreroit Chedabouctou & seroit conduit en France, où l'un & l'autre remettroient leurs interêts & leurs prétentions mutuelles entre les mains de la Compagnie des Indes Occidentales, & qu'ils s'en tiendroient à ce qu'elle auroit décidé.

M. Denys y consentit: la Compagnie déclara qu'elle avoit été surprise, cassa & annulla tout ce qu'elle avoit fait en faveur de la Giraudiere, & rétablit le Sieur Denys dans tous ses droits; mais elle ne le dédommagea point du tort, que cette mauvaise affaire lui avoit causé, & qui montoit à quinze mille écus. Pour comble de malheur ce Gouverneur s'étant retiré à son Fort de Saint Pierre, pour s'y remettre de ses pertes par le commerce des Pelleteries, dans le tems que, par l'arrivée d'un grand nombre de Sauvages, il se voyoit sur le point de faire de grands profits, un incendie acheva de le ruiner. Depuis cet accident il n'a plus été en état d'entreprendre rien de considérable; & ce fut un grand malheur pour cette partie de la Nouvelle France, qui n'a jamais eu un Commandant plus capable & plus appliqué.

Toutes ces Provinces sont restituées à la France par le Traité de Breda.

1667-70. Enfin en 1667. le Traité de Breda restitua aux François tout ce que les Anglois avoient conquis sur eux dans l'Amérique Septentrionnale; mais cette restitution ne fut exécutée qu'en 1670. Le septiéme de Juillet de cette année le Chevalier TEMPLE muni des Pouvoirs du Roy de la Grande-Bretagne, & Hubert D'ANDIGNY, Chevalier DE GRAND-FONTAINE, Plenipotentiaire du Roy Très-Chrétien, signerent

rent à Baston un Reglement, qui assûroit à la France tout le Pays, qui s'étend depuis Pentagoët jusqu'à l'Isle de Cap Breton inclusivement. 1670.

Il est vrai, que comme le tout avoit été compris dans le Traité sous le nom d'Acadie, sous lequel on confondoit quelquefois les Côtes voisines, le Chevalier Temple refusa de rendre Pentagoët, où il commandoit, prétendant que cette Place n'étoit point de l'Acadie : il disoit vrai ; mais comme les deux Rois vivoient alors dans une très-bonne intelligence, il fut obligé dans la suite de remettre au Chevalier de Grand-Fontaine, un Poste, qui, de l'aveu même des Anglois, lui valoit plus de quatre-vint mille livres de rente (*a*). La Commission, en vertu de laquelle le Gouverneur François se mit en possession de cette Place, est du cinquiéme de Mars 1670. & marque les bornes de son Gouvernement depuis le Quinibequi jusqu'au Fleuve Saint Laurent, conformément à la prise de possession faite en 1630. au nom du Roy Louis XIII. par le Commandeur de Razilly.

Les affaires étant ainsi reglées par rapport à l'Acadie, & aux Provinces, qui y confinent, & la Cour de France ayant compris que, pour les mettre à l'abri d'une nouvelle invasion, il falloit leur faciliter les secours, qu'elles pouvoient tirer de Quebec, il étoit nécessaire de pratiquer un chemin commode entre cette Capitale & le Port Royal, ou Pentagoët ; car on se borna d'abord au rétablissement de ces deux Postes ; M. de Courcelles, dans la même Lettre qu'il écrivit à M. Colbert, pour demander son rappel, manda à ce Ministre que, sans ses incommodités, il auroit déja exécuté par lui-même ce projet.

A son défaut M. Colbert, qui en avoit fort à cœur l'exécution, envoya M. PATOULET Commissaire de Marine en Acadie, avec ordre d'en visiter tous les Postes, & de lui en rendre un compte exact. La visite fut faite avec tout le soin possible ; mais le chemin projetté ne se fit point, & l'Acadie est toujours demeurée depuis dans le même état de langueur, d'où il paroissoit qu'on étoit résolu de la tirer. Les Anglois ont continué d'y faire une abondante pêche, qui a

(*a*) Il y a bien de l'apparence que le Gouvernement de Pentagoët, dont le Chevalier Temple étoit en possession à la paix de Breda, comprenoit aussi l'Acadie & ses Pêches, puisqu'on assûre que des seuls droits, qu'il tiroit des Anglois, il faisoit tous les ans quatre-vint mille livres.

1670. enrichi la Nouvelle Angleterre, & cela dans le tems, où l'on demandoit en France de quelle utilité pouvoit être cette Province? Ce n'étoit pourtant là que la moindre partie des avantages, qu'elle pouvoit procurer au Royaume.

Affaires de Terre-Neuve.

L'Isle de Terre-Neuve n'avoit pas été moins négligée, que l'Acadie, & le Roy voulut aussi prendre de justes mesures pour s'y assûrer le Port de Plaisance, & toute la Côte Méridionnale, où ce Port est situé. En parlant de cette Isle, où les François dès l'année 1504. avoient un Etablissement, vers le Cap de Raze, nous en sommes demeurés au Voyage du Chevalier Humbert Humfrey, qui en 1583. en avoit pris possession pour la Reine Elizabeth d'Angleterre, & pour lui-même, cette Princesse lui en ayant accordé le Domaine. Le Navire, qui le reportoit en Europe, ayant échoüé sur l'Isle de Sable, où quelques-uns ont assûré qu'il vécut deux ans; ses projets & ses prétentions périrent avec lui, & les Pêcheurs François continuerent leurs pêches en Terre-Neuve, comme ils faisoient depuis près d'un siécle, sans songer à s'y fortifier.

En 1608. Jean GUYAS DE BRISTOL reprit le dessein du Chevalier Humfrey : il fit dans la Baye de la Conception un Etablissement, qui fut dans la suite transporté à Saint Jean; & les Anglois en ont dans la suite formé plusieurs autres sur la même Côte Orientale, depuis la Baye de la Conception jusqu'au Cap de Raze : mais au-delà on n'a jamais reconnu le droit, que cette Nation prétendoit avoir sur toute l'Isle, ni en vertu de la premiere découverte de Jean & de Sebastien CABOT, sous Henry VII. ni en vertu de la prise de possession de Gilbert Humfrey, sous celui d'Elizabeth, d'autant plus que l'une & l'autre étoient contestées par les Basques, les Bretons, & les Normands, pour les raisons que j'ai exposées ailleurs.

Enfin les François commencerent à se fixer dans la Baye de Plaisance, où ils trouverent un Port commode, & un des plus beaux, que la Nature ait formés dans l'Amérique Septentrionnale. Il est vrai que ce n'est qu'un Port, & qu'on n'y peut avoir des choses les plus nécessaires à la vie, que ce qu'on y fait venir d'ailleurs; mais comme la pêche de la moruë y est extrêmement abondante, & qu'on y trouve toutes sortes de facilités pour faire sécher le poisson, cette considération seule devoit, ce semble, suffire à ceux, qui étoient

CARTE DE L'ISLE DE TERRE-NEUVE

Dresfée par N. B. Ingenieur au Depost des Cartes et Plans de la Marine.

1744

N.ª Le Cours des Rivieres, le fond de plusieurs Baies, de même que l'Intérieur de l'Isle sont entiérement inconnus.

PAYS DES ESQUIMAUX

DETROIT DE BELL'ISLE

PETIT NORD

ISLE DE TERRE-NEUVE

PARTIE DU GOLPHE DE SAINT LAURENT

LE PETIT NORD

Baye de Fortune

Baye de Plaisance

Baye de la Trinité

Baye de la Conception

Partie du Grand Banc de Terre-neuve où se fait la Pêche de la Morue

Partie du Banc à vert

Bell' Isle

Cap de Raye

I. S. Paul

I. S. Pierre

Maguelon ou I. Miquelon

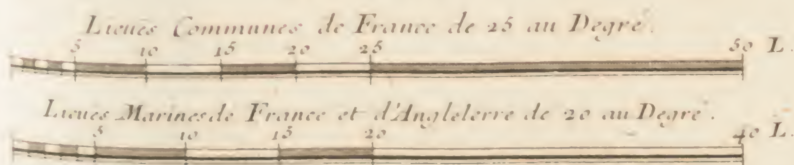
Cap de Raze

Cap S. François

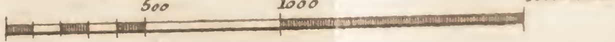
Cap de Bonnaventure

Plaisance

Longitude Occidentale du Meridien de Paris



Dheulland Sculp.



Baye du Petit Plaisance

Pointe au Normand

Barachoua

Baye de la Marquise

Basses de la Marquise

Baye du Son

Baye de Plaisance

I. au Saumon

Mouillage des Vaisseaux

Pointe Mâle

Fontaine

Batteries

Redoute

le Fort

Pointe Blanche

Rade de Plaisance

Grave et Habitations

Cap Noir

Pointe Verte

Pointe noire

Port excellent pour hiverner des Navires



Carte des Bayes, Rades et Port de Plaisance

dans l'Isle de Terre Neuve

Dressée sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes, Plans et Journaux de la Marine

Par N. B. Ingénieur du Roy et de la Marine.

1744

Dheulland Sculp.

chargés d'établir l'Acadie, pour y apporter tous leurs ſoins à la culture des terres, qui ſont excellentes ; ces deux Colonies pouvant aiſément ſe donner la main, & par leur mutuelle correſpondance ſe mettre en état de ſubſiſter & de ſe défendre, ſans dépendre des ſecours de France & de Quebec, qui leur ont preſque toujours manqué au beſoin. 1670.

Deſcription de la Baye de Plaiſance.

La Baye de Plaiſance a dix-huit lieuës de profondeur, & le Port eſt à ſon extrémité. L'entrée de la Baye eſt un Goulet, où il n'y a paſſage, que pour un Navire ; mais les plus grands Bâtimens y peuvent paſſer, & le Port en peut contenir cent cinquante, qui y ſont à couvert de tous les vents, & y peuvent faire la pêche auſſi tranquillement, que dans une Riviere. Le Goulet eſt précédé d'une Rade, qui a une lieuë & demie d'étenduë ; mais qui n'eſt pas aſſez à l'abri des vents de Nord-Nord-Oueſt, leſquels ſouflent ſouvent ſur cette Côte, & ſont preſque toujours impétueux. Ce qui rend le paſſage du Goulet ſi étroit, ce ſont des Rochers dangereux, qu'il faut laiſſer ſur la droite, & au deſſus deſquels nous avions conſtruit le Fort de *Saint Louis*. Les Courans y ſont violens, & paſſent ſur les Rochers ; de ſorte qu'on ne peut les remonter qu'à la Touë (*a*), par le moyen d'une Auſſiere, qu'on porte ſur la grande Greve (*b*).

Le Fort étoit au bas d'une Montagne, qui a un peu plus de ſix-vint pieds de haut, & ſur laquelle on avoit bâti une Redoute. La grande Greve, qui a une lieuë d'étenduë, eſt entre deux autres Montagnes fort roides, dont l'une, qui eſt au Sud-Sud-Oueſt, eſt ſéparée de la Greve par un petit Ruiſſeau, lequel ſort du Goulet, & forme une eſpece de Lac, qu'on appelle *la petite Baye*. On y pêche quantité de Saulmons. La grande Greve peut contenir en même-tems la charge de ſoixante Vaiſſeaux. Il y en a une plus petite à l'uſage des Habitans, qui font leur pêche le long des terres, & ſur toutes les deux on peut faire ſécher le poiſſon ſans rien craindre. Ce ſont des Plages couvertes de Galots, ou pierres plattes.

Du petit Nord.

Le long du petit Ruiſſeau, dont je viens de parler, on dreſſa dans la ſuite avec des feüillages & des branches de Sapins,

(*a*) Touer, ou monter à la touë, c'eſt faire avancer un Navire, en tirant ſur des cordes attachées à une ancre, qu'on porte avec la Chalouppe bien avant du côté, où l'on veut aller. Ces cordes ſont à trois tourons, & ſe nomment *Auſſieres*.

(*b*) On dit Gréve en Amérique, le mot François eſt Grave.

1670. des manieres de Cabannes, qu'on nomme Echafauts, où l'on faisoit aussi sécher la moruë dans des tems de pluye. Les Maisons des Habitans en étoient assez proches, & formoient une Ruë, en quoi consistoit le Bourg de Plaisance. Le Fort de S. Louis nous rendoit Maîtres de toute la Partie Méridionale de Terre-Neuve, & des *Isles de S. Pierre*, qui sont vis-à-vis, & où il y avoit des Habitans, aussi-bien qu'au *Chapeau rouge*, & en quelques autres endroits de la Côte. Les Maloins faisoient leur Pêche un peu plus loin en un lieu, qu'on a nommé le *Petit Nord*. Le Poisson y est plus petit, que dans la Baye de Plaisance, mais plus propre pour le commerce de la Méditerranée & du Levant.

Du climat de cette Isle, & de la nature du Pays.

Les Auteurs, qui ont parlé de cette Isle, s'accordent assez mal entr'eux : les uns assûrent que le Ciel y est presque toujours serein, qu'on y voit de belles Forêts, que les Campagnes y sont fleuries, & couvertes de fraises ; que les Buissons n'y sont presque que des Framboisiers, dont le fruit a un goût merveilleux, que les eaux y sont bonnes, qu'on y trouve des Vallons très-fertiles, & qu'il y croît sans culture une espéce de segle, qui est fort nourrissant ; que le Gibier y foisonne de toutes parts, & que les Bêtes Fauves, comme les Cariboux, les Orignaux, les Cerfs, les Ours, les Renards, les Chevreuils, & les Castors s'y rencontrent par milliers.

D'autres au contraire nous représentent Terre-Neuve, comme un Pays affreux, & disent que cette Isle n'est presque par tout qu'on Rocher couvert de mousse : qu'à la vérité dans la belle saison on y cueille quantité de fraises & de framboises ; mais qu'elle ne porte aucun autre fruit ; que les Bois n'y sont bons à rien, & que la Chasse, si on en excepte celle des Perdrix & des Oiseaux de Rivieres, y est impratiquable, à cause des Montagnes escarpées, dont le Pays est couvert ; que les broüillards du Grand Banc se répandent jusques-là, & que rarement on y joüit d'un beau Soleil ; que quand il paroît en été, ses ardeurs sont intolérables, & brûlent le Poisson sur les Gréves. Enfin que six mois de l'année le froid y est excessif.

Pour concilier ces deux sentimens, il ne faut que distinguer les différens Quartiers de l'Isle, qui ont été fréquentés par les Européens. Il est vrai que les Côtes du Sud & de l'Est n'ont pas ordinairement un Ciel bien pur, & j'ai observé ailleurs que cela vient du voisinage du Grand Banc, où il regne un brouillard presqu'éternel. Il n'en est pas de même des Quartiers du

Nord & de l'Oueſt, où l'hyver & l'été ſont fort ſereins. Pour ce qui eſt de l'intérieur de l'Iſle, on n'en ſçauroit parler, que par conjecture ; car il eſt preſqu'impoſſible d'y pénétrer bien avant, & je n'ai jamais oüi dire que Perſonne l'ait encore fait. Parmi ceux, qui y ont le plus avancé, il ſe peut faire que quelques-uns ayent aperçu de beaux Vallons, & que les autres n'y ayent découverts que des Rochers eſcarpés. Il n'eſt point de Montagnes ſans Vallées ; mais ces Vallées ſont quelquefois des précipices, ou remplies elles-mêmes de Rochers, & d'un ſable ſtérile. D'ailleurs, dans un Pays ſi vaſte il n'eſt pas poſſible qu'il n'y ait quelque varieté. 1670.

Aux environs du Port & de la Baye de Plaiſance il y a des Etangs & des Ruiſſeaux, qui y attirent le Gibier en quantité ; mais il n'eſt preſque pas poſſible de donner la chaſſe aux Bêtes fauves dans des endroits ſi peu pratiqués, & ſouvent ſi peu pratiquables. Ainſi elles doivent s'y multiplier à l'infini, ſans qu'on puiſſe en profiter, que rarement & par hazard. Le froid ne ſçauroit auſſi manquer d'être bien rude dans cette Iſle, non pas tant à cauſe de ſa ſituation entre les quarante-ſix & les cinquante-deux dégrés de Latitude-Nord, qu'à raiſon de ſes Montagnes & de ſes Bois, des vents d'Oueſt & de Nord, qui y regnent ſouvent, & ſurtout de ces monſtrueuſes glaces, qui venant des Mers du Nord, ſe trouvent arrêtées ſur ſes rivages, & y ſéjournent lontems. Enfin il n'eſt pas étonnant que les chaleurs y ſoient vives dans les endroits découverts, où le Soleil darde ſes rayons ſur des Rochers tout nuds, & ſur des Plages pleines de cailloux, qui les réfléchiſſent de toutes parts.

De ſes Habitans Naturels.

On ne convient pas davantage ſur les Habitans Naturels de Terre-Neuve, que ſur la nature de l'intérieur du Pays. De la maniere, dont s'expriment quelques Hiſtoriens, ils donnent à entendre qu'ils ont cru qu'il étoit habité ; mais ſuivant la plus commune opinion, il ne l'eſt par aucune Nation ſédentaire. On n'a jamais vû ſur ſes Côtes, que des Eskimaux, qui y paſſent de la grande Terre de Labrador, pour chaſſer, & pour faire la Traitte avec les Européens ; mais ces Sauvages ont ſouvent parlé d'autres Peuples, avec qui ils ſont en commerce. Il eſt vrai qu'ils mêlent beaucoup de fables dans tout ce qu'ils en diſent, comme je l'ai remarqué ailleurs, & il eſt aſſez difficile de concevoir que des Nations entieres ſe tiennent tellement renfermées dans le centre d'une Iſle, quelque vaſte qu'elle ſoit, qu'on n'en voye jamais Perſonne ſur les Côtes.

1670.

De la Grande Baye.

Le Canal, qui sépare l'Isle de Terre-Neuve du Continent de l'Amerique, se nomme le *Détroit de Belle-Isle*, & court Nord-Ouest, & Sud-Ouest. Quand on l'a passé en descendant au Sud, on trouve par les cinquante degrés, dans le Continent de Labrador, une grande Baye, où nous avons un Fort, qui porte le nom de *Ponchartrain*. Ce Poste appartient aujourd'hui à un Gentilhomme Canadien, originaire de Normandie, nommé TILLY DE COURTEMANCHE. La pêche de moruë y est abondante; mais il n'y a point de profit à faire avec les Sauvages, qui sont les plus intraitables de tous les Hommes, & qu'on a désesperé d'apprivoiser jamais.

Au reste, nous avons beaucoup plus tiré parti de l'Isle de Terre-Neuve, que de l'Acadie, qui ne lui est pourtant pas beaucoup inferieure pour la pêche en général, & avec laquelle elle ne peut pas entrer en comparaison pour le reste; mais les profits y étoient présens, & ne demandoient pas de grandes avances: il ne s'agissoit pas non plus d'y faire des Etablissemens; ce qui demande du concert & de la résolution; mais d'un voyage de quatre ou cinq mois, au bout desquels on se retrouvoit dans sa famille.

On appuyoit aussi beaucoup sur la commodité du Port de Plaisance, qu'on jugeoit une relâche nécessaire pour les Navires, qui revenoient des Isles de l'Amérique, & des Indes Espagnoles; comme si l'Acadie ne leur offroit pas des Ports aussi commodes, beaucoup plus proches, où il est plus facile d'entrer, & où l'on auroit encore pû leur fournir des rafraîchissemens, qu'ils ne devoient pas s'attendre de rencontrer à Plaisance. Cependant l'idée avantageuse, dont on étoit prévenu en faveur de ce dernier Port, qu'il nous étoit véritablement d'une grande conséquence de conserver, a été cause qu'on y a vû de tems en tems des Escadres du Roy, & le voisinage des Anglois y a donné lieu à plusieurs Expéditions glorieuses à notre Nation, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette Histoire.

Il n'est même aucun des Postes, qu'y ont occupé ces incommodes Voisins, dont nous ne les ayons chassés plus d'une fois; nos braves Canadiens ayant trouvé le secret de cueillir des Lauriers dans le Pays du Monde le plus aride, & presque toujours au milieu des frimats. Un trait de plume nous a frustrés du fruit de tant de victoires. L'Isle de Terre-Neuve,

toute grande qu'elle eſt, n'a pu contenir tous nos Pêcheurs & ceux d'Angleterre, comme autrefois la Sicile ne put contenter l'ambition des Romains & des Carthaginois; avec cette difference néanmoins, que la Sicile demeura toute entiere à ceux, qui la conquirent ſur leurs Rivaux; au lieu que Terre-Neuve eſt reſtée à ceux, qui y ont toujours été battus. 1670.

Premier Gouverneur de Plaiſance.

Avant l'année 1660. la Cour de France s'étoit peu mêlée de cette Iſle; elle laiſſoit preſque tout à faire à des Particuliers, qui armoient à leurs frais, pour y envoyer des Pêcheurs. Enfin cette même année le Sieur GARGOT obtint du Roy la Conceſſion du Port de Plaiſance, avec un Brevet de Gouverneur. Il trouva de grandes oppoſitions à ſa priſe de poſſeſſion, & il y a bien de l'apparence qu'il fut obligé de ſe déſiſter d'abord de ſon droit de conceſſion, & qu'il garda peu de tems le titre de Gouverneur; car au bout de quelques années le Sieur DE LA POYPE ayant été envoyé à Plaiſance avec une Commiſſion de la Cour, pour prendre poſſeſſion au nom du Roy du Fort & de l'Habitation, & pour y demeurer en qualité de Gouverneur, il étoit marqué dans ſes Inſtructions: Que Sa Majeſté avoit été excitée à s'aſſûrer de ce lieu, & à y établir une Colonie, pour maintenir ſes Sujets dans la poſſeſſion, où ils étoient depuis lontems d'y aller faire chaque année une pêche conſidérable de poiſſon ſec, & par la crainte d'être prévenuë par les Anglois: Qu'elle avoit fait annuellement une dépenſe aſſez forte, pour parvenir à mettre les Habitans en état de ſubſiſter de leur travail: Que la Pêche lui avoit paru le moyen le plus aſſûré, & le plus à la main pour y réüſſir; mais qu'il ſembloit que les Commandans avoient voulu s'en prévaloir, pour obliger les Habitans de leur donner une portion de leur pêche, en échange des proviſions, qu'ils leur faiſoient diſtribuer, quoiqu'ils les tiraſſent de ſes magaſins: Que le Sieur de la Poype devoit abſolument faire ceſſer ce déſordre, & examiner, ſi en laiſſant aux Habitans de la Colonie tout le fruit de leur travail, ils ſeront en état de ſubſiſter toute l'année, ou du moins une partie de l'année, & qu'au cas qu'ils euſſent beſoin de ſecours, il fît ſçavoir à Sa Majeſté ce qu'ils lui demanderoient, ſoit de proviſions, ſoit de marchandiſes, contre leſquelles ils pourroient troquer le profit de leur pêche; ce qui joint à la culture des terres, à la nourriture des beſtiaux, & à la chaſ-

1670. ſe, dont ils pourroient encore s'aider, les mettroit en peu de tems à leur aiſe.

M. Talon retourne en Canada.

Telle étoit dans toutes les parties de la Nouvelle France la ſituation des choſes, lorſque M. Talon y retourna, pour y reprendre les fonctions d'Intendant. Pendant tout le ſejour, qu'il avoit fait en Europe, il n'avoit guéres été occupé que des affaires du Canada. Il avoit ſur-tout en vûë d'y rétablir les PP. Recollets, qui de leur côté ne s'endormoient pas ſur cet article. La Compagnie des Cent Aſſociés leur avoit toujours refuſé ſon agrément pour les raiſons, que j'ai touchées ailleurs; & ce refus, quoiqu'il ne les regardât qu'en général comme Mendians, leur avoit été très-ſenſible. Parmi les Habitans, les ſentimens étoient fort partagés; les uns, & c'étoit le plus grand nombre, penſoient encore, comme avoit penſé la Compagnie; les autres ſouhaitoient ces Religieux, dans l'eſperance qu'ils les trouveroient moins rigides que les Eccleſiaſtiques & les Jeſuites, ſur ce qui regardoit la Traitte de l'Eau-de-vie, & quelques autres déſordres, qui recommençoient à s'introduire dans la Colonie.

Il y ramene les Recollets.

Ils ſe trompoient ſans doute; mais comme ils ne ceſſoient de crier que les conſciences étoient gênées, M. Talon crut qu'il falloit les mettre dans leur tort; & il faut convenir que ſi les clameurs des Libertins ont contribué à faire rappeller ces Religieux dans l'Amérique, jamais mauvaiſe cauſe n'a produit un meilleur effet. Ces Peres ont depuis ce tems-là rendu, & rendent encore de grands ſervices à toute cette Colonie, où ils ſont fort aimés, & pour le moins auſſi bien établis que ceux, qui y étoient retournés trente-cinq ans avant eux.

Il fait naufrage avec eux.

Ce fut en 1669. qu'ils obtinrent du Roy l'Edit de leur rétabliſſement: le P. Ceſarée HERVEAU, accompagné de deux autres Prêtres & d'un Laïc, s'embarqua pour Quebec le quinziéme de Juillet de la même année, avec M. Talon, & une partie des cinq cent Familles, que le Roy avoit accordées à cet Intendant pour peupler le Canada; mais après trois mois d'une très-rude navigation, le Navire, qui les portoit, fut obligé de relâcher à Liſbonne, d'où étant parti vers la fin de Décembre, pour retourner à la Rochelle, il périt preſque à la vûë du Port, ſans qu'on en pût ſauver qu'une partie des Hommes.

Au mois de May ſuivant le P. Germain ALLARD, Provincial

1670.

vincial des Recollets, & depuis Evêque de Vence, s'embarqua avec M. Talon, lequel avoit réparé sa recruë d'Habitans par le moyen de quelques Compagnies de Carignan, qui étoient retournées en France; trois autres Religieux Prêtres, un Diacre, nommé le Frere Luc, estimé pour ses Peintures, & un Convers. Leur voyage fut heureux; & le Provincial, après avoir mis ses Religieux en possession du Terrein, qu'ils avoient occupé auprès de Quebec avant l'invasion des Anglois, retourna en France. L'accident, qui l'année précédente avoit fait périr le Vaisseau de M. Talon, fut comme une tempête générale, qui se fit sentir jusqu'à Quebec, où elle causa un dommage de cent mille francs. On s'y consola néanmoins plus aisément de cette perte, que de celle des Habitans, dont elle avoit privé la Colonie. On ne songeoit alors qu'à peupler le Pays, & on n'étoit plus aussi scrupuleux, que par le passé, sur le choix des Colons; aussi y vit-on bien-tot regner des vices, qui jusques-là y avoient été ignorés.

Son arrivée à Quebec avec des Recollets.

Quelque-tems avant l'arrivée de M. Talon, trois Soldats François ayant rencontré un Capitaine Iroquois, qui avoit beaucoup de Pelleteries, l'enyvrerent & l'assassinerent. Quelque précaution qu'ils eussent prise pour cacher leur crime, ils furent découverts, & mis en prison. Tandis qu'on instruisoit leur Procès, trois autres François trouverent six Mahingans, qui avoient pour mille écus de marchandises; ils les firent aussi boire, & après les avoir massacrés, ils eurent l'effronterie d'aller vendre leur butin, qu'ils voulurent faire passer pour le fruit de leur chasse; ils n'eurent pas même l'attention d'enlever les corps de ces Malheureux, qui furent reconnus par des Sauvages de leur Nation.

Sauvages assassinés par des François.

Ceux-ci soupçonnerent d'abord les Iroquois, avec qui ils venoient de conclure un Traité de paix, & ils se préparoient à en tirer raison, lorsque le bruit se répandit que c'étoient des François, qui avoient fait le coup. Un des trois meurtriers, mécontent des deux autres, en fit confidence à un de ses Amis, qui ne lui garda point le secret; il passa bien-tôt de bouche en bouche jusqu'aux Sauvages, & les deux Nations, qui étoient sur le point de se faire une cruelle guerre, se réünirent contre nous. Les Mahingans furent les premiers en campagne, & quatre d'entr'eux oserent bien assiéger en plein jour une maison Françoise. Le Maître étoit absent, les Valets se défendirent bien; deux Sauvages furent tués, mais les

Ce qui en arriva.

1670.

deux autres ayant mis le feu à la maison, il ne fut pas possible de l'éteindre, ni d'en tirer la Maîtresse, qui fut brûlée.

On en fait justice, & on appaise les Sauvages.

Les Iroquois de leur côté ne tarderent pas à être instruits des circonstances de l'assassinat commis en la personne de leur Chef, & on leur assûra même que deux des Meurtriers avoient été accusés par le troisiéme, d'avoir complotté d'empoisonner tout ce qu'ils pourroient rencontrer de Gens de leur Nation. Il n'en falloit pas tant pour les faire entrer en fureur, & ils résolurent de porter leur ressentiment jusqu'aux dernieres extrémités. Il n'y avoit pas un moment à perdre, pour éviter de se voir replongé dans une guerre, qui ne pouvoit avoir que des suites fâcheuses; & M. de Courcelles, qui comprit d'abord toute l'importance de cette affaire, partit sur le champ pour Montréal, où il apprit qu'il venoit d'arriver des Sauvages de toutes les Nations, des Iroquois mêmes, & des Mahingans.

Il les assembla, dès qu'il fut débarqué, & leur dit par la bouche du P. Chaumonot, qui parloit également bien le Huron & l'Algonquin, des choses si fortes, pour leur faire comprendre l'interêt qu'ils avoient tous à se tenir unis avec les François, qu'ils en furent touchés. Il se fit ensuite amener les trois Soldats, qui avoient assassiné le Chef Iroquois, & leur fit casser la tête en leur présence. Une Justice si prompte désarma les Iroquois, qui ne purent même, dit-on, s'empêcher de donner des larmes au triste sort de ces Misérables. Le Gouverneur Général ajoûta qu'il ne négligeroit rien pour avoir en sa puissance les Assassins des Mahingans, & qu'il les traitteroit, comme il venoit de faire les autres. Enfin il dédommagea les deux Nations de ce qu'on leur avoit enlevé, & l'Assemblée se sépara très-satisfaite.

M. de Courcelles oblige toutes les Nations à demeurer en paix.

Cette affaire ainsi heureusement terminée, il en restoit une autre, qui n'étoit ni moins importante, ni moins délicate. Les Outaouais & les Iroquois recommençoient à faire des courses les uns sur les autres, & il étoit à craindre que ces étincelles ne produisissent un embrasement général. M. de Courcelles, qui l'avoit toujours pris sur un ton fort haut avec les Sauvages, & qui par-là les avoit accoûtumés à le respecter, fit déclarer aux deux Partis qu'il ne souffriroit pas qu'ils troublassent plus lontems le repos des Nations, & qu'avec la même sévérité, qu'il venoit d'exercer à leurs yeux sur les François, il puniroit ceux, qui refuseroient de s'accommoder à des conditions raisonna-

bles. Ainſi que les uns & les autres euſſent à lui envoyer des Députés, qu'il écouteroit leurs griefs, & qu'il feroit juſtice à tous.

Il fut obéi ; les Chefs de toutes les Nations ſe rendirent à Quebec ; ceux, qui ſe croyoient offenſés, firent leurs plaintes, & par la prudence de Garakontié, qui étoit venu de la part de ſon Canton, & la fermeté du Gouverneur Général, l'accord fut conclu à la ſatisfaction de tout le Monde. Garakonthié parla enſuite aux Outaouais ſur la maniere indigne, dont ils traitoient les Miſſionnaires, qu'on avoit, leur dit-il, la bonté de leur confier, & comme s'il eût attendu l'occaſion d'une ſi nombreuſe Aſſemblée, pour faire profeſſion de ſa Foy, il ſe déclara publiquement Adorateur de JESUS-CHRIST.

Il ajoûta qu'il étoit depuis lontems Chrétien dans le cœur, qu'il avoit toute ſa vie déteſté la ſuperſtition, dans laquelle il avoit été élevé, & qu'il ne pouvoit plus differer de ſe procurer à lui-même l'avantage, qu'il avoit procuré à tant d'autres. Puis s'adreſſant à l'Evêque, qui étoit préſent, il le conjura de le recevoir ſans délai au nombre des Enfans de Dieu. Tout concouroit à engager le Prelat à accorder à un tel Proſelyte ce qu'il demandoit avec tant d'inſtance. Apôtre avant que de ſe déclarer Chrétien, il avoit toujours paru avoir autant à cœur l'Etabliſſement du Chriſtianiſme dans ſa Nation, que les Miſſionnaires mêmes, & toute la Colonie lui avoit de grandes obligations.

Baptême de Garakonthié.

D'ailleurs, rien n'étoit plus capable de donner du credit à la Religion parmi toutes les Nations de ce Continent, que de rendre leurs Députés témoins de la converſion d'un Homme auſſi généralement eſtimé. L'Evêque ne fit donc aucune difficulté de faire entrer cet illuſtre Proſélyte dans le ſein de l'Egliſe, il ſçavoit qu'il étoit ſuffiſamment inſtruit & le baptiſa lui-même. Le Gouverneur Général voulut lui ſervir de Parrain, & Mademoiſelle de Bouteroue, Fille de l'Intendant, fut ſa Maraine. Le premier lui donna le nom de *Daniel*, qu'il portoit lui-même. On n'omit rien pour rendre cette action célébre, tous les Députés des Nations y aſſiſterent, & furent enſuite regalés avec profuſion.

Mortalité dans le Nord.

Tandis que M. de Courcelles maintenoit ainſi ſa Colonie dans une paix profonde, & prenoit les meſures les plus juſtes pour aller au devant de tout ce qui pouvoit troubler la bonne intelligence entre les François & les Sauvages, le

1670. Nord du Canada étoit ravagé par une maladie contagieuse, qui acheva de dépeupler presqu'entierement ces vastes Contrées. Plusieurs Chrétiens en moururent dans l'innocence de leur Baptême, & dans des sentimens, qui aiderent beaucoup à consoler les Ouvriers Evangeliques de tant de pertes. Les Attikamegues entr'autres n'ont plus paru depuis ce tems-là, & s'il en reste encore quelques-uns, il faut qu'ils se soient mêlés avec d'autres Peuples, qui n'ont point de commerce avec nous.

Ce fut aussi alors, que Tadoussac, où jusques-là on ne voyoit guéres moins de douze cent Sauvages au tems de la Traitte, commença d'être presqu'entiérement abandonné, aussi-bien que les Trois Rivieres, d'où les Algonquins se retirerent au Cap de la Magdeleine ; mais il y eut cette difference entre ces deux Postes, que les François se maintinrent dans le dernier, au lieu que le premier, où nous n'avions aucun Etablissement fixe, est demeuré desert. C'étoit sur tout la Petite-Vérole, qui causoit cette mortalité, & qui plusieurs années après détruisit entierement la Bourgade de Syllery. Quinze cent Sauvages en furent attaqués, & pas un seul ne guérit.

Etablissement de la Bourgade Huronne de Lorette.

Les Hurons, quoique toûjours mêlés avec les François, qui ont communiqué aux Sauvages cette maladie, s'en sont mieux préservés que les autres ; & ce fut vers ce même tems, que le P. Chaumonot les ayant tous rassemblés à deux lieuës de Quebec, donna commencement à la Mission de Lorette, aujourd'hui plus florissante par la ferveur de ceux, qui habitent ce Desert, que par leur nombre. Il arriva aussi alors une chose, qui fit connoître qu'on ne travailloit point en vain en semant le grain de la parole dans les Cantons Iroquois, & sur tout dans celui d'Agnier, de tout tems le plus opposé aux Missionnaires.

Ce qui se passe entre des Hollandois & des Iroquoises Chrétiennes.

Des Hollandois établis dans le voisinage de ce Canton, s'aviserent d'y dogmatiser parmi les Néophytes, & s'adresserent d'abord aux Femmes, dont ils esperoient de venir plus aisément à bout. Ils les attaquerent principalement sur la dévotion à la Mere de Dieu, sur le culte des Saints, sur celui de la Croix & des Images : mais ils trouverent des Chrétiennes instruites, & fermes dans la croyance de ce qu'on leur avoit enseigné sur tous ces articles. Des Ministres voulurent ensuite leur inspirer de la défiance des Missionnaires ; ils réüssirent encore moins par cette voye ; ces bonnes Chré-

tiennes leur répondirent même d'une maniere, qui les couvrit de confusion, leur reprochant qu'on ne remarquoit en eux, ni la piété, ni la régularité, ni le désintereſſement, qui leur rendoient leurs Paſteurs ſi reſpectables, & leur avoit paru de tout tems un grand préjugé en faveur de la Doctrine, qu'ils enſeignoient.

Les Hollandois crurent qu'ils avanceroient plus en les intimidant, & ils leur firent entendre qu'il n'y avoit pas trop de ſûreté pour elles à paroître dans les Habitations de la Nouvelle York avec leurs Chapelets, & les autres marques de la Religion Romaine ; mais elles ſe mocquerent de ces menaces, & proteſterent qu'elles s'eſtimeroient heureuſes de donner leur vie pour la défenſe de leur Foy. Il y en eut même une aſſez hardie pour aller dans un Prêche, dans le tems que le Miniſtre y faiſoit l'Inſtruction, & pour y réciter ſes Priéres devant tout le monde. Ces Héroïnes, qui étoient pour la plûpart des Chefs de Cabannes, ne témoignoient pas moins de zéle pour empêcher qu'il ſe fît rien dans les Bourgades au préjudice du Chriſtianiſme : elles prenoient un très-grand ſoin de bien inſtruire leurs Enfans, & leur ferveur, ſoûtenuë de leur credit, faiſoit concevoir aux Prédicateurs de la Foy de grandes eſperances de voir un jour la Religion Chrétienne devenir la Religion Dominante dans ce Canton.

Induſtrie d'un Miſſionnaire, & quel en fut le ſuccès.

Il s'y étoit préſenté d'abord aſſez peu d'Adultes pour recevoir le Baptême, & tous ceux, qui l'avoient demandé, ne l'avoient pas obtenu, ſoit faute de perſéverance, ou parce qu'ils ne vouloient pas renoncer à leurs guerres injuſtes, ni à leurs ſuperſtitions ; mais une bagatelle, dont le P. PEARON, qui gouvernoit cette Egliſe, eut l'adreſſe de faire une affaire ſérieuſe, diſpoſa quantité de Perſonnes à ſe mettre au rang des Proſelytes. Un Capitaine s'aviſa un jour de lui impoſer ſilence dans une Aſſemblée, & dans une autre occaſion lui commanda de ſortir du Conſeil, où il vouloit être en liberté pour quelque cérémonie ſuperſtitieuſe, qu'il ſçavoit bien que le Miſſionnaire n'approuveroit pas. Le Pere jugea à propos d'en marquer quelque mécontentement ; il déclara même qu'il ne pouvoit pas demeurer dans un lieu, où on ne craignoit pas de l'inſulter ; mais qu'il ne répondoit point de la maniere, dont Ononthio prendroit ſa retraitte, quand il ſçauroit ce qui l'avoit obligé de ſe retirer.

Il s'en falloit bien que le Miſſionnaire eût dans le cœur au-

1670. tant de reſſentiment, qu'il en faiſoit paroître; mais parmi les Sauvages un affront en attire un autre, rend mépriſable celui, qui le ſouffre, & lui ôte tout credit. La véritable patience, qui eſt le fruit de la charité & de l'humilité de cœur, doit, ordinairement parlant, nous élever au-deſſus de toutes ces conſidérations; mais la prudence doit la regler ſelon les occurrences. Il a fallu du tems pour rendre les Sauvages capables de connoître toute la grandeur d'ame, que renferme l'humilité Chrétienne, & le P. Pearon étoit fort perſuadé que les Iroquois n'omettroient rien pour l'adoucir, & pour l'empêcher de porter ſes plaintes au Gouverneur Général : il ne fut trompé, qu'en ce qu'il gagna encore plus, qu'il n'avoit eſperé.

Le Chriſtianiſme fait de grands progrès dans le Canton d'Agnier.

Le Capitaine Iroquois vint dès le même jour lui faire en public de grandes excuſes de l'avoir outragé, & le Pere, après les avoir aſſez bien reçuës, profita de la diſpoſition, où il voyoit tous les eſprits, pour témoigner ſa peine ſur le peu de docilité de la plûpart à ſe rendre aux grandes vérités, qu'il leur annonçoit : il ajoûta qu'il ne pouvoit plus ſouffrir tant de coûtumes bizarres, ni leur attachement à des fables, dont il leur avoit ſi ſouvent fait ſentir l'extravagance; que puiſqu'il perdoit ſon tems à parler à un Peuple, qui ne vouloit écouter, ni la voix du Ciel, ni celle de la raiſon, il jugeoit à propos de porter ailleurs la parole de Dieu : le Capitaine voulut ſe juſtifier; mais le Pere ayant répliqué ſur le ton, qu'il avoit pris d'abord, & dont il entrevoyoit déja le bon effet; « Je vois bien, reprit le Sauvage, que pour t'appaiſer, il nous faut
» faire tous Chrétiens, il ne tiendra pas à moi, que tu n'ayes
» bientôt cette ſatisfaction.

Il le prit enſuite en particulier, & lui ſuggera les moyens, qu'il eſtimoit les plus propres, pour venir à bout de ce qu'il deſiroit; il lui promit de faire tous ſes efforts pour gagner les Anciens : il les viſita tous, & quand il les crut dans les diſpoſitions, où il les vouloit, il convoqua une Aſſemblée générale, dans laquelle il parla en vrai Miſſionnaire. Le Pere Pearon prit enſuite la parole; & acheva d'ébranler tous les Aſſiſtans; en quoi il fut encore merveilleuſement ſecondé par Garakonthié, que le hazard, ou plûtôt la divine Providence avoit conduit dans ce Village : de ſorte que d'un conſentement unanime on prit trois réſolutions, qui furent appuyées de préſens, & de tout ce qui pouvoit les rendre irrévocables.

La premiere, de ne plus souffrir qu'on invoquât publiquement, & de ne plus même reconnoître AGRESKOUÉ (*a*) pour l'Auteur de la vie : la seconde, de ne plus appeller les Jongleurs pour voir les Malades : & la troisiéme, d'abolir les danses superstitieuses & indécentes. C'étoit-là presque déclarer autentiquement la Religion Chrétienne, la seule, dont il fut permis de faire une profession ouverte ; & en effet toute la Bourgade se rendit depuis très-assiduë aux Instructions du Missionnaire. Il est vrai que la suite ne répondit pas aux esperances, qu'on avoit pu concevoir d'un événement si bien ménagé ; mais la plûpart de ceux, qui sçurent profiter de ce premier rayon de la Grace, & ne differerent pas trop à se déclarer Chrétiens, ont toujours inviolablement gardé les promesses de leur Baptême, & ont mérité d'être les Fondateurs d'une des plus florissantes Chrétientés, qu'ait vûë l'Amérique Septentrionnale, comme nous le dirons bientôt. 1670.

Le P. Bruyas ne faisoit pas, à beaucoup près, autant de fruit dans le Canton d'Onneyouth. On y avoit apporté quantité d'Eau-de-vie de la Nouvelle York, & l'yvrognerie y causoit des désordres effroïables. D'ailleurs nul Homme de marque, & nulle Matronne accreditée ne s'étoit déclarée en faveur du Missionnaire ; on n'alloit pas même écouter ses instructions, & toute sa consolation étoit dans un grand nombre d'Enfans, qu'il baptisoit à la mort, & dont il peuploit le Ciel. Un voïage, que fit Garakonthié dans ce Canton, fit naître quelque lueur d'esperance que les choses y changeroient de face, & il ne tint point à ce zélé Néophyte que les Onneyouths ne répondissent aux impressions de la Grace, qui les sollicitoit ; mais il ne retira presque aucun fruit de son zéle. Tout alloit beaucoup mieux dans les trois autres Cantons : l'Eau-de-vie des Anglois & des Hollandois n'y pénétroit pas aussi aisément qu'à Onneyouth. Garakonthié y avoit plus de crédit, les Hurons Chrétiens y étoient en plus grand nombre, & la guerre des Andastes, où les Iroquois Supérieurs avoient fait depuis peu d'assez grandes pertes, ayant abbattu leur fierté, les rendoit aussi plus dociles.

Etat de la Religion dans les autres Cantons,

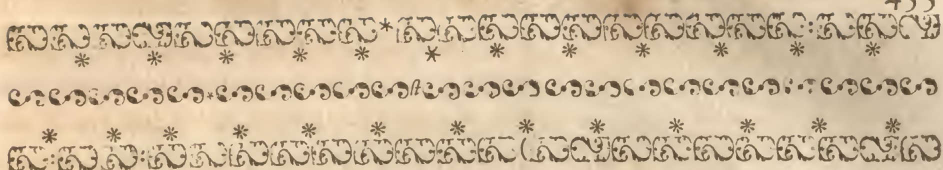
Après les Missions Iroquoises, celles, qui étoient établies parmi les Algonquins Supérieurs, attiroient plus particulierement l'attention de ceux, qui gouvernoient la Nouvelle France. Elles ouvroient un vaste champ à la publication

Et dans les Nations Algonquines.

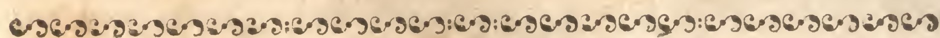
(*a*) Les Hurons disent *Ariskoui*, & les Iroquois, *Agreskoué*.

1670. de l'Evangile, & donnoient une grande liberté au commerce. Le Sault Sainte Marie en étoit le centre, & pour y fixer les Sauvages, les Missionnaires y firent de grands défrichemens, & y semerent quantité de grains, dont la culture ne demande pas beaucoup de préparation. Cela leur réussit, & dans les deux premieres années ils baptiserent au moins trois-cent Personnes, dont les Enfans moribonds firent apparemment le plus grand nombre.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE DIXIE'ME.



UELQUE attention, qu'apportât M. de Courcelles à maintenir en paix les Nations du Canada, il étoit difficile qu'elle subsistât lontems parmi tant de Peuples divers, que le moindre mécontentement arme les uns contre les autres, & qu'une Puissance supérieure ne contient, qu'autant qu'ils la craignent, ou qu'ils en esperent quelque chose. Par malheur pour le Gouverneur Général, on ne continuoit pas à lui envoyer les secours, qu'on lui avoit promis, & il ne soûtenoit son crédit auprès des Sauvages, que par l'ascendant, qu'il avoit sçu prendre sur eux depuis l'expédition de M. de Tracy contre les Agniers. Il ne put enfin empêcher que les Tsonnonthouans, les plus éloignés de tous les Iroquois des Habitations Françoises, ne se laissassent emporter au penchant, qui les entraînoit à faire la guerre. 1670.

Lorsqu'on s'y attendoit le moins, ils attaquerent les Pouteouatamis; M. de Courcelles en fut bientôt instruit, & leur fit dire qu'il trouvoit fort mauvais que, malgré ses ordres, & contre la parole, qu'ils lui avoient donnée, & attestée par ser- Guerre entre les Sauvages; conduite de M. de Courcelles en cet-

1671. ment, ils eussent osé attaquer un Peuple pacifique, & qui se reposoit sur la foy des Traités : qu'il ne souffriroit pas qu'ils troublassent une paix, qu'ils devoient respecter comme son ouvrage : qu'il vouloit qu'ils lui remissent les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur ses Alliés, & que s'ils refusoient de les lui envoyer sains & en bon état, il iroit les leur arracher des mains, & traiter leur Canton, comme il avoit fait celui d'Agnier.

te occasion.

Une sommation si fiere irrita les Tsonnonthouans : ils demanderent si tous les Peuples de ce grand Continent, dès que les Missionnaires s'étoient établis chez eux, devenoient Sujets des François, & s'il n'étoit plus permis de tirer raison des insultes, qu'on recevoit ? Que les Cantons Iroquois avoient fait la paix avec Ononthio ; mais que pour cela ils ne prétendoient pas être devenus ses Vassaux ; qu'ils périroient plûtôt, que de donner la moindre atteinte à leur liberté & à leur indépendance, & qu'on pouvoit se souvenir qu'ils avoient plus d'une fois fait sentir aux François qu'ils n'étoient point des Alliés, qu'on dût traiter avec tant de hauteur, ni des Ennemis à mépriser.

Tout cela se disoit néanmoins en particulier, & avant qu'on eût fait de sérieuses reflexions sur les suites d'une rupture, à laquelle on n'étoit point préparé. Les Tsonnonthouans tinrent conseil pour déliberer mûrement sur le parti, qu'ils devoient prendre, & le résultat fut qu'on enverroit à M. de Courcelles huit Prisonniers, de trente-cinq, qu'on avoit fait sur les Pouteouatamis. Le Général crut, ou fit peut-être semblant de croire qu'il n'y en avoit pas davantage, & ne jugea pas à propos de pousser à bout des Gens, qu'il avoit encore besoin de ménager.

Baptême du Grand Chef des Goyogouins.

Ce fut le Grand Chef des Goyogouins, qui lui présenta les Captifs, & quand il se fut acquitté de sa Commission, il déclara que ce qui l'avoit engagé à s'en charger, étoit le désir de recevoir le Baptême des mains de l'Evêque, & en présence de son Pere Ononthio. Ce Chef étoit le même, dont nous avons déja parlé plus d'une fois, & après Garakonthié, le plus illustre Iroquois des cinq Cantons. Le Baptême lui fut administré avec toute la solemnité possible : M. Talon, qui étoit arrivé depuis peu, le tint sur les Fonts, & le nomma Louis ; après quoi il fit au nom de ce Néophyte, un grand festin à tous les Sauvages Chrétiens, qui se trouverent à Quebec, à Lorette, & à Sylery.

1671.

Ce fut auſſi vers ce même tems, que la plûpart des Agniers, qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme, prévoyant qu'ils n'auroient jamais dans leur Pays une liberté entiere de vivre ſelon les Maximes de leur Religion, projetterent d'aller vivre avec les Hurons de Lorette. De ce nombre étoit une Femme diſtinguée par la qualité d'*Oyender*, qui lui donnoit un grand crédit dans ſon Canton, & le droit d'aſſiſter aux Conſeils les plus ſecrets. Ses Parens la troubloient dans ſes dévotions, & elle leur déclara enfin qu'elle étoit reſoluë de deſcendre à Quebec, pour y finir ſes jours avec les Chrétiens. On n'omit rien pour lui faire changer de deſſein, & après bien des efforts inutiles, on la dégrada en plein Conſeil. Bien loin d'être ſenſible à cet affront, elle n'en témoigna que plus d'ardeur pour ſe procurer la liberté de vivre en Chrétienne, qu'elle déſeſperoit de trouver dans ſa Patrie, & elle ſe rendit à Lorette, où elle ſoûtint juſqu'au bout la généreuſe démarche, qu'elle venoit de faire.

Les Iroquois Chrétiens ſongent à ſortir de leur Pays.

La converſion d'une autre Femme du même Canton a quelque choſe d'aſſez merveilleux, pour trouver place dans une Hiſtoire, où je me ſuis propoſé de ne rien omettre de remarquable, qui puiſſe édifier mes Lecteurs, & détromper ceux, auprès deſquels l'on a fort mal à propos publié que les Sauvages s'étoient rendus ſourds à la voix des Prédicateurs de l'Evangile. Cette Femme faiſant voyage, tomba dans un Parti de Mahingans, dont elle reçut deux ou trois coups de hache ſur la tête. Elle ſe ſentit auſſitôt inſpirée d'avoir recours au Dieu des Chrétiens, & le conjura de ne point permettre qu'elle mourût ſans Baptême.

Converſion ſinguliere d'une Iroquoiſe.

A peine avoit-elle fini ſa Priere, qu'elle ne vit plus d'Ennemis, & jamais elle n'a pu dire ce qu'ils étoient devenus, quoiqu'elle n'eût pas perdu la connoiſſance un ſeul moment. Elle ſe trouva même aſſez de force & de courage pour ſe traîner juſqu'à ſa Bourgade, raconta ſon aventure au P. Pearon, & lui ajoûta qu'elle ſeroit bien aiſe de ſe retirer à Lorette, parce qu'elle n'oſoit pas ſe promettre une grande fidélité, ſi elle demeuroit parmi ſes Parens. Le Miſſionnaire ſe donna tout le tems de l'éprouver & de l'inſtruire; il la trouva docile & ferme dans ſa réſolution, elle recouvra en très-peu de tems une ſanté parfaite, elle gagna ſon Mari, & l'engagea de l'accompagner à Lorette, où ils furent baptiſés l'un & l'autre, avec une petite Fille, qu'ils avoient.

1671.

Commencement de la Mission du Sault S. Louis.

M. de Courcelles, qu'on avoit soin d'instruire de tout, fut charmé de voir les Néophytes Iroquois dans le dessein de s'établir parmi les François; il comprit que leur nombre augmentant, il s'en pourroit former une Peuplade, qui, avec le tems, serviroit de barriere contre les Cantons mêmes, si la guerre recommençoit. Il reçut donc à bras ouverts tous ceux, qui se présenterent, & eut grand soin qu'ils ne manquassent de rien. Ils étoient d'abord en assez petit nombre; mais peu de tems après, le P. BONIFACE lui ayant amené plusieurs Familles du Canton d'Agniers, il jugea à propos de les séparer des Hurons, & de les placer vis-à-vis de Montreal du côté du Sud, dans un endroit, qu'on appelle *la Prairie de la Magdeleine*. J'ai dit dans mon Journal de quelle maniere cette Peuplade a été transportée auprès du Sault S. Louis, & que, quoique placée présentement deux lieuës plus haut, elle porte toujours le nom de ce Sault.

Mesures, que prend M. Talon pour assûrer à la France tout le Nord du Canada.

D'autre part quantité de Peuples de la Langue Algonquine, qui se reconnoissoient redevables aux François du repos, dont ils joüissoient, s'attacherent à eux beaucoup plus étroitement, qu'ils n'avoient fait jusques-là, & M. Talon crut devoir profiter de cette disposition favorable pour établir les droits de la Couronne sur les Quartiers le plus reculés du Canada. Il en avoit conçu le dessein dès son premier voyage, & avant que de partir de France pour venir reprendre son Employ, il en avoit écrit à M. de Courcelles, & lui avoit marqué qu'il seroit à propos d'envoyer aux Nations du Nord & de l'Ouest un Homme, qui en fût connu, afin de les engager à se trouver par Députés dans un lieu commode, où l'on pût traiter avec eux suivant les intentions du Roy.

Personne n'étoit plus propre pour cette importante Commission, qu'un Voyageur, nommé Nicolas PERROT: c'étoit un Homme d'esprit, d'assez bonne Famille, & qui avoit quelque étude. La nécessité l'avoit obligé de se mettre au service des Jesuites, ce qui lui avoit donné occasion de traiter avec la plûpart des Peuples du Canada, & d'apprendre leur Langue. Il s'en étoit fait estimer, & peu à peu il s'étoit insinué dans leur esprit de telle sorte, qu'il leur persuadoit aisément tout ce qu'il vouloit. M. de Courcelles jetta les yeux sur lui pour la négociation, dont il s'agissoit; M. Talon étant debarqué à Quebec sur ces entrefaites, approuva ce choix, & fit partir Perrot avec de bonnes instructions.

1671.

Ce Député visita toutes les Nations du Nord, avec qui nous avions quelque commerce, & les invita à se trouver au printems suivant au Sault Sainte Marie, où le Grand Ononthio des François, c'est-à-dire, le Roy de France, leur enverroit un de ses Capitaines, qui leur déclareroit ses volontés. Tous lui ayant promis d'y envoyer des Députés, il passa aux Quartiers de l'Ouest; mais il rabatit au Sud, & alla jusqu'à *Chicagou*, dans le fond du Lac Michigan, où étoient alors les Miamis. Comme il approchoit de leur Village avec une Escorte de Pouteouatamis, qu'on lui avoit donnée en passant par la Baye, parce qu'il y avoit quelque commencement de guerre entre les Sioux & les Mascoutins, une Trouppe de jeunes Gens de cette Escorte se détacha, pour aller avertir de son arrivée le Grand Chef des Miamis, qui se nommoit TETINCHOUA.

Du Grand Chef des Miamis.

Ce Chef pouvoit mettre sur pied quatre à cinq mille Combattans, & ne marchoit jamais, qu'avec une Garde de quarante Soldats, qui faisoient aussi jour & nuit la Sentinelle autour de sa Cabanne, quand il y étoit. Perrot, des Mémoires duquel j'ai tiré ces particularités, ajoûte que Tetinchoua se communiquoit rarement à ses Sujets, se contentant de leur faire intimer ses ordres par un de ses Officiers. Je ne garantis point ces faits; mais il est certain que, si Perrot n'a point un peu ajoûté à la vérité, les choses ont beaucoup changé depuis ce tems-là: il est cependant vrai, & j'en ai été moi-même le témoin, que les Chefs des Miamis sont plus respectés, & moins aisés à aborder, que ceux de la plûpart des autres Nations Sauvages du Canada.

Reception, qu'il fait à un Envoyé du Général.

Quoiqu'il en soit, Tetinchoua, dit Perrot, instruit de l'arrivée d'un Envoyé du Général des François, voulut lui faire une reception, qui lui donnât une idée de sa Puissance. Il fit marcher un Détachement pour aller au devant de lui, & ordonna qu'on le reçût en Guerrier. Le Détachement s'avança en ordre de Bataille, tous les Soldats étant parés de plumages, armés de toutes piéces, & de tems en tems faisant les cris de guerre. Les Pouteouatamis, qui escortoient Perrot, les voyant venir en cet équipage, se préparerent à les recevoir de la même maniere, & Perrot se mit à leur tête. Quand les deux Troupes furent en présence, elles s'arrêterent comme pour prendre haleine, puis tout-à-coup celle de Perrot prit sur la droitte, les Miamis prirent sur la gauche, courant tous à la file, comme s'ils eussent voulu prendre leur avantage pour se charger.

1671.

Mais les Miamis s'étant recourbés en arc, les Pouteouatamis se trouverent investis de toutes parts. Alors les uns & les autres jetterent de grands cris, qui furent le signal d'une espéce de combat. Les Miamis firent une décharge de leurs fusils, où il n'y avoit que de la poudre, & les Pouteouatamis leur répondirent de même; après quoi on se mêla, le Casse-tête à la main, tous les coups portant sur les Casse-têtes. On fit ensuite la paix; les Miamis présenterent le Calumet à Perrot, & le conduisirent avec toute son Escorte dans la principale Bourgade, où le Grand Chef lui assigna une Garde de cinquante Hommes, le regala splendidement, à la maniere du Pays, & lui donna le divertissement du Jeu de la Crosse.

Prise de possession de tous les environs des Lacs.

Perrot, après avoir passé quelques jours chez les Miamis, & traité avec leur Chef, suivant ses instructions, retourna au Sault Sainte Marie: Tetinchoua vouloit l'y accompagner en personne; mais son grand âge & ses infirmités firent craindre à ses Sujets qu'il ne pût résister aux fatigues de ce voïage, & ils l'engagerent à rester chez lui: il ne députa même personne de sa Nation à l'Assemblée Générale; mais il donna aux Pouteouatamis un plein pouvoir pour agir en son nom. Le tems ne permit pas apparemment à Perrot d'aller inviter les Mascoutins & les Kicapous à se trouver au rendez-vous, encore moins les Illinois, qui habitoient alors les bords du Micissipi, & chez lesquels on n'avoit point encore pénetré. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y parut aucun Sauvage de ces trois Nations, ni Personne, qui les representât.

Mais on y vit des Députés de toutes les Nations du Nord, & même des Monsonis, Habitans du fond de la Baye d'Hudson. Le Sieur de St. Lusson, Subdélégué de l'Intendant de la Nouvelle France, se rendit au Sault Sainte Marie au mois de May 1671. chargé d'une Commission spéciale pour prendre possession de tous les Pays occupés par ces Peuples, & les mettre sous la protection du Roy. La Cérémonie commença par un Discours, que le P. Allouez fit en Algonquin, & dans lequel, après avoir donné à tous ces Sauvages une grande idée de la puissance du Roy, il tâcha de leur persuader qu'il ne leur pouvoit rien arriver de plus avantageux, que de mériter la protection d'un tel Monarque, ce qu'ils obtiendroient, ajoûta-t-il, en le reconnoissant pour leur Grand Chef.

M. de St. Lusson parla ensuite en peu de mots, & finit son Discours en demandant, si tout le Monde consentoit à ce qui

REMARQUE.

Cette Carte est extrêmement diférente de tout ce qui a paru jusqu'ici. Je dois ces connoissances aux divers Manuscrits du Dépôt des Cartes, Plans, et Journaux de la Marine, & aux Mémoires que les RRPP Jésuites Missionaires de ce pais m'ont communiqués.

PARTIE DE LABRADOR

PAYS DES ESQUIMAUX

ISLE D'ANTI-COSTI

GOLPHE DE ST. LAURENT

ISLE DE TERRE-NEUVE

FLEUVE DE ST. LAURENT

GASPESIE

NOUVELLE FRANCE

ACADIE

LES BANCS D'ACADIE où l'on fait la Pêche

Longitude Occidentale du Méridien de Paris

CARTE DE LA PARTIE ORIENTALE DE LA NOUVELLE FRANCE OU DU CANADA

DÉDIÉ

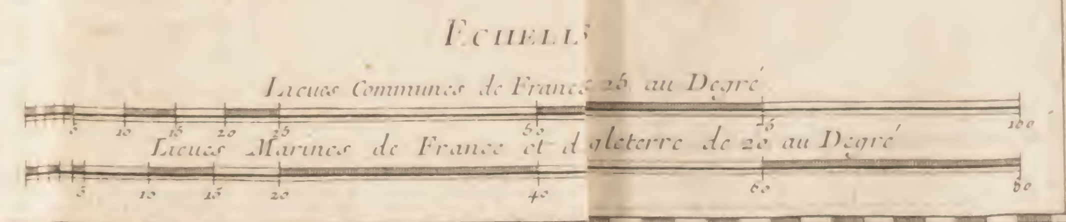
A Monseigneur le Comte de Maurepas

Ministre et Secretaire d'Etat;

Commandeur des Ordres du Roy

Par N. Bellin Ingénieur de la Marine 1744.

ECHELLE



Dheulland sculpsit

venoit d'être proposé ? Comme il avoit parlé en François, le P. Allouez repeta en Algonquin ce qu'il venoit de dire, & tous répondirent d'abord par des présens, & puis par de grands cris de *Vive le Roy*. Alors le Commissaire fit creuser par Perrot deux trous en Terre, & planter dans l'un un grand poteau de Cédre, & dans l'autre, une Croix de même matiere, tandis qu'on chantoit le *Vexilla*. Ensuite on attacha au poteau & à la Croix les Armes de France; puis on entonna l'*Exaudiat*. Cela fait, M. de St. Lusson déclara par la bouche du P. Allouez qu'il mettoit tout le Pays en la main du Roy, & tous les Habitans sous la protection de Sa Majesté. 1671.

Les Députés s'écrierent tous qu'ils ne vouloient plus avoir d'autre Pere, que le Grand Ononthio des François, & le Subdélégué, après les avoir beaucoup caressés, les assûra que ce Prince ne les laisseroit jamais manquer de rien, tandis qu'ils lui garderoient la fidélité, qu'ils venoient de lui promettre. Le tout finit par le *Te Deum*, précédé & suivi de plusieurs décharges de Mousqueterie, à quoi il ne faut point douter qu'on n'ajoûtât, suivant la coûtume, un grand festin.

Les Anglois s'établissent sur les Terres des François, & quoiqu'ils vécussent de bonne intelligence avec eux, on engage le Roy d'Angleterre à les en rappeller.

Saint Lusson, immédiatement avant que de se rendre à Sainte Marie, avoit fait par ordre de M. Talon un voyage à la Côte Méridionnale du Canada, & avoit trouvé les bords du Kinibequi & toute la Côte de la Mer, semé d'Habitations Angloises, bien bâties, & en très-bon état. Il fut par-tout fort bien reçu; les deux Cours de France & d'Angleterre étoient alors très-unies, & depuis le Traité de Breda, ces deux Nations n'avoient rien eu à démêler ensemble dans l'Amérique. Le Sieur de Saint Lusson ne laissa pas d'avertir ces Habitans qu'ils étoient sur le Terrein du Roy de France; mais ils lui répondirent qu'ils étoient charmés de vivre sous l'obéissance d'un si grand Roy, & qu'ils le prioient d'assûrer le Gouverneur Général & l'Intendant de la Nouvelle France, qu'ils se comporteroient toujours en Sujets très-fidéles & très-soumis.

Il est néanmoins vraisemblable qu'ils furent peu de tems après rappellés dans la Nouvelle Angleterre; & la Lettre de M. Talon à M. Colbert, d'où j'ai tiré ces circonstances des voyages de M. de Saint Lusson, faisant entrevoir que l'Intendant doutoit un peu de la sincérité des Anglois, donne lieu de juger que ce rappel se fit sur les remontrances du Conseil du Roy. Au moins est-il certain que dès ce tems-là le Kinibequi étoit regardé comme faisant de ce côté-là la séparation des

1671. Les Hurons à Michillimakinac.

deux Colonies, ainſi qu'il avoit été reglé par le Traité de Breda.

Enfin cette même année les Hurons Tionnontatez, las de mener une vie errante, qui n'a jamais été du goût de cette Nation, s'établirent à *Michillimakinac :* ils ne ſe placerent point dans l'Iſle même, qui porte ce nom, & qui l'a donné à une partie du Continent voiſin ; mais ſur une pointe de ce Continent, laquelle avance au Sud, & regarde une autre pointe tournée au Nord. Ces deux pointes forment un Détroit, par où le Lac Huron communique avec le Lac Michigan. Ce fut le P. Marquette, qui amena les Hurons dans ce Poſte, & les y fixa.

Phénoménes ſinguliers. Obſervations ſur les Marées & ſur les Courans.

Il n'eſt pas aiſé de ſçavoir par quelle raiſon ce Miſſionnaire le choiſit préferablement à tant d'autres, qui paroiſſoient beaucoup plus avantageux pour un pareil Etabliſſement. Il en parle lui-même dans ſes Mémoires, comme d'un lieu fort incommode, & où le froid eſt exceſſif ; ce qui vient ſans doute de ce que les trois Lacs, entre leſquels il ſe trouve, & dont le moindre (*a*) a trois-cent lieuës de circuit, ſans compter une Baye (*b*) de vint-huit lieuës de profondeur, qui s'y décharge, ſont ordinairement agités de vents très-impétueux.

Le P. Marquette ajoûte que l'inégalité des Marées dérange beaucoup la navigation de ces Lacs : en effet j'ai déja obſervé qu'elles n'ont rien de reglé, & qu'elles ſont aſſez fortes en quelques endroits. Aux environs de la petite Iſle de Michillimakinac elles montent & deſcendent une fois en vint-quatre heures aux pleines & aux nouvelles Lunes, & elles portent toujours dans le Lac Michigan. Il n'eſt pas même douteux qu'indépendemment des Marées, il n'y ait un Courant, qui porte toujours du Lac Huron dans le dernier, ce qui eſt apparemment cauſé par des Sources, telles, qu'on en trouve aſſez ſouvent en pleine Mer.

Ce Courant n'empêche pourtant pas le Courant naturel du Michigan, lequel décharge ſes eaux dans le Lac Huron, auſſibien que le Lac Supérieur. Le premier de ces deux Courans, c'eſt-à-dire, celui du Lac Huron dans le Lac Michigan, eſt plus ſenſible, quand le vent ſoufle de la partie oppoſée, qui eſt celle du Sud, & l'on a vû alors des glaces portées de celui-là dans celui-ci avec autant de vîteſſe, que le feroit un Navire, qui auroit le vent en poupe. On ſçait que la même choſe arrive au Canal de Bahama.

(*a*) Le Michigan. (*b*) La Baye des Puants.

Le

1671.

Le P. Marquette observe encore que dans le Détroit, par où le Lac Supérieur se jette dans le Lac Huron, il y a sous l'eau des courans en grand nombre, & si forts, qu'ils emportent quelquefois les filets des Pêcheurs, d'où il conjecture que ce grand Lac décharge une partie de ses eaux dans le Michigan par des Canaux souterrains, qu'il s'est creusés, de la même maniere, qu'on juge que la Mer Caspienne communique avec le Pont Euxin, & celui-ci avec la Méditerranée; & cela est d'autant plus vraisemblable, que le Lac Supérieur recevant au moins quarante Rivieres, dont il y en a dix ou douze aussi larges, que le Détroit même, il ne rendroit pas à beaucoup près, autant d'eau, qu'il en reçoit, s'il n'avoit point d'autre issuë, que ce Canal.

Il me paroît qu'il faut dire la même chose du Michigan, lequel outre les eaux de la grande Baye, reçoit encore un grand nombre de Rivieres, dont plusieurs sont très-larges, & viennent de fort loin. Car il faut nécessairement qu'outre sa décharge visible dans le Lac Huron, il s'en soit encore creusé sous Terre, comme je viens de le remarquer du Lac Supérieur, au sujet duquel on a fait une découverte, qui fortifie la conjecture du P. Marquette. C'est que tous les Rochers, qu'on trouve à une certaine profondeur dans le Détroit du Sault de Sainte Marie, sont percés comme des éponges, & plusieurs mêmes creusés en forme de Grottes; ce qui paroît venir des Courans, dont j'ai parlé.

Phénoménes singuliers.

A la fin de l'année précédente, & au commencement de celle-ci il arriva quelque chose d'assez singulier dans cette partie du Canada. L'hyver n'y commença qu'à la mi-Janvier 1671. & finit à la mi-Mars; ce qui étoit sans exemple; & ces deux termes furent marqués par des Phénoménes, qui surprirent beaucoup les Sauvages. Le vint-uniéme de Janvier il parut dans la Baye deux Parelies environ deux heures avant le coucher du Soleil: ils étoient accompagnés d'un croissant, dont les cornes étoient en haut. Le vrai Soleil étoit également éloigné de l'un & de l'autre Parelie; un petit nuage, qui avoit toutes les couleurs de l'Arc-en-Ciel, mais fort transparent, couvroit un des deux, & l'obscurcissoit un peu, & une grande lueur faisoit aussi à l'autre une espéce de voile. Les Sauvages crurent que c'étoit un signe infaillible de froid, & il gela excessivement le lendemain.

Le douziéme du mois de Mars suivant, on vit trois Parelies

1671. en trois endroits differens, & qui differoient aussi par rapport à leur position, à leur nombre, & au tems, auquel ils parurent. A Michillimakinac la distance apparente des trois Soleils, qu'on y apperçut, étoit d'une demie-lieuë; l'un des deux Parelies n'étoit guére, que comme une Iris de forme ovale, couronnée d'un filet d'or: l'autre étoit si éclattant, qu'on eût eu de la peine à le discerner du vrai Soleil, sans une bande de couleur d'écarlatte, qui le bordoit du côté opposé à celui-ci. Ce Phénoméne dura plusieurs jours: on le voyoit le matin peu après le lever du Soleil, & le soir avant son coucher. Le Mémoire, qui rapporte le fait, ajoûte que celui des deux Parelies, qui le matin étoit au Midi, se voyoit le soir au Septentrion, & que l'autre prenoit sa place; mais il y a bien de l'apparence qu'ils changeoient plûtôt de figure, que de position.

Dans l'Isle Manitoualin, où il y avoit quantité de Sauvages Saulteurs en hyvernement, trois Soleils parurent vers le Couchant sur une ligne parallele à la Terre; ils étoient égaux en grandeur, le véritable à l'Ouest-Sud-Ouest; un des deux Parelies à l'Ouest, & l'autre au Sud-Ouest. On vit en même tems deux Hemi-Cycles paralleles à l'Horizon. Ils étoient de couleur bleuë à leur centre, de couleur d'aurore au-dessus, & d'un gris obscur & cendré à la circonference. Le Ciel étoit un peu chargé de ce côté-là, & par tout ailleurs même il n'étoit pas fort serein, quoiqu'on n'aperçût aucun nuage.

Un quart de cercle perpendiculaire à l'Horizon ayant à peu près les mêmes couleurs, que les Parelies, touchoit celui, qui étoit au Sud-Ouest; puis coupant un des deux Hemi-Cycles paralleles à l'Horizon, alloit se perdre dans l'autre. Quelquefois les trois Soleils disparoissoient; mais le véritable se cachoit plus rarement, que les autres. Enfin un troisiéme Parelie se fit voir au-dessus du Soleil; mais il dura peu. Les deux premiers en disparoissant pour la derniere fois, laisserent deux Arcs-en-Ciel fort lumineux, & les deux Hemi-Cycles resterent encore lontems après.

Au Sault Sainte Marie on vit un matin trois Soleils, comme aux deux autres endroits; mais un peu après midi il en parut huit tout à la fois, rangés en cet ordre. Le vrai Soleil étoit au centre d'un cercle, formé des couleurs de l'Iris: quatre Parelies partageoient ce cercle en quatre parties égales, & étoient posés perpendiculairement & horizontalement. Un autre cer-

cle ſemblable au premier pour les couleurs, mais beaucoup plus grand, paſſoit par le centre du véritable Soleil, qui en occupoit le haut, & trois autres Parelies le diviſoient avec lui, comme les quatre premiers diviſoient le petit cercle. Les Sauvages s'imaginerent que tous ces Parelies étoient les Femmes du vrai Soleil, qui avoit bien voulu ſe faire voir aux Hommes avec toutes ſes Compagnes; mais on les détrompa en leur expliquant ces Phénoménes d'une maniere naturelle, & cela donna occaſion de leur faire connoître que cet Aſtre n'étoit rien moins, qu'un Génie, comme ils ſe l'imaginoient. 1671.

1672.

Projet d'un Fort à Catarocouy.

Sur la fin de cette année les Iroquois terminerent heureuſement la guerre, qu'ils faiſoient depuis pluſieurs années aux Andaſtes, & aux *Chaouanons*, leurs Voiſins. Les ſuccès avoient été aſſez lontems partagés : enfin ces deux Peuples furent preſqu'entiérement exterminés, & les Vainqueurs incorporerent dans leurs Cantons, ſurtout dans celui de Tſonnonthouan, un grand nombre de Captifs, qu'ils avoient faits ſur l'un & ſur l'autre. Telle a toujours été leur politique, de réparer aux dépens de leurs Ennemis les brêches, que la guerre avoit faites à leur Nation.

Alors M. de Courcelles, perſuadé plus que jamais de la néceſſité d'oppoſer une barriere à un Peuple inquiet, qui n'avoit plus d'occupation au dehors, & dont la puiſſance & la réputation augmentoient chaque jour, fit dire aux principaux Chefs des Cantons qu'il avoit une affaire importante à leur communiquer, & qu'il iroit inceſſamment les attendre à *Catarocouy*. Ils s'y rendirent en grand nombre, & le Général, après leur avoir fait de grandes careſſes & de fort beaux préſens, leur déclara qu'il avoit deſſein de bâtir en ce lieu-là un Fort, où ils puſſent venir plus commodément faire la Traite avec les François.

M. de Courcelles retourne en France : ſon Succeſſeur bâtit le Fort de Catarocouy.

Ils ne s'aperçurent pas d'abord que, ſous prétexte de chercher leur utilité, le Gouverneur n'avoit en vûë, que de les tenir en bride, & de s'aſſûrer un entrepôt pour ſes vivres & ſes munitions, au cas qu'ils l'obligeaſſent à reprendre les armes. Ils répondirent donc que ce projet leur paroiſſoit bien imaginé, & ſur le champ les meſures furent priſes pour l'exécuter; mais M. de Courcelles n'en eut pas le tems. Nous avons vû qu'il avoit demandé ſon rappel en France, & en arrivant à Quebec, au retour de Catarocouy, il trouva le Comte de Frontenac, qui venoit le relever. Il n'eut pas de peine à lui

1671. faire goûter le dessein, qui lui avoit fait entreprendre son dernier voyage, & dès le printems suivant, le nouveau Général se rendit à Catarocouy, fit construire le Fort, qui a lontems porté son nom, aussi-bien que le Lac (a), à l'entrée duquel il est situé.

M. Talon demande son rappel en France, & pourquoi?

M. Talon de son côté ne s'endormoit pas, son zéle actif & vigilant ne lui permettoit point de demeurer un seul jour oisif, & son génie supérieur n'enfantoit que de grands projets; mais les dégoûts, qu'il continuoit d'essuyer de la part de M. de Courcelles, & ceux, qu'il prévit, que lui donneroit le Comte de Frontenac, dont il ne tarda point à connoître le caractére, le firent penser de nouveau à la retraitte. Il jugea qu'il y auroit de l'imprudence à se commettre avec ce Général dans une Colonie, trop petite pour donner des occupations séparées à deux Hommes, qui n'étoient pas d'humeur à dépendre l'un de l'autre, & par conséquent à agir en tout avec ce concert, qui demande qu'on se relâche, & qu'on céde quelquefois.

Caractére de M. de Courcelles.

Tout bien consideré, le départ de M. de Courcelles fut une vraye perte pour la Nouvelle France. S'il n'avoit pas des qualités aussi éminentes, que son Successeur, il n'eut que les moindres de ses défauts, & ses passions étoient beaucoup moins vives. Il alloit sincérement au bien : ses préventions contre les Ecclesiastiques & les Missionnaires ne l'empêcherent jamais de leur marquer de la confiance dans les occasions, où il les croyoit nécessaires, ou utiles, & de les autoriser dans toutes les Fonctions de leur Ministére. Enfin son expérience, sa fermeté, & la sagesse, avec laquelle il gouverna, l'avoient rendu cher aux François, & le faisoient respecter des Sauvages. Il y a bien de l'apparence que la paix du Canada n'auroit jamais été troublée, si ceux, qui vinrent après lui, étoient entrés dans ses vûës, & avoient suivi les traces, qu'il leur avoit marquées.

Caractére du Comte de Frontenac, son Successeur.

Louis de BUADE, Comte de FRONTENAC, son Successeur, étoit Lieutenant Général des Armées du Roy, & petit-Fils d'un Chevalier des Ordres, qui pendant la guerre de la Ligue s'étoit distingué par son attachement pour son Souverain légitime, & avoit mérité la confiance du Grand Henry. Celui-ci avoit le cœur encore plus grand, que la naissance; l'esprit vif, pénétrant, ferme, fecond, & fort cultivé; mais il étoit susceptible des plus injustes préventions, & capable de

(a) Le Lac Onaorio,

les porter fort loin. Il vouloit dominer ſeul, & il n'eſt rien qu'il ne fît pour écarter ceux, qu'il craignoit de trouver en ſon chemin. Sa valeur & ſa capacité étoient égales; perſonne ne ſçut mieux prendre ſur les Peuples, qu'il gouverna, ou avec qui il eut à traiter, cet aſcendant ſi néceſſaire pour les retenir dans le devoir & le reſpect. Il gagna, quand il le voulut, l'amitié des François & de leurs Alliés, & jamais Général n'a traité ſes Ennemis avec plus de hauteur & de Nobleſſe. Ses vûës pour l'agrandiſſement de la Colonie étoient grandes & juſtes, & il ne tint pas à lui qu'on n'ouvrît les yeux ſur les avantages, qu'en pouvoit retirer le Royaume; mais ſes préjugés empêcherent quelquefois l'exécution des projets, qui dépendoient de lui. On avoit de la peine à concilier la régularité, & même la pieté, dont il faiſoit profeſſion, avec cette aigreur & cet acharnement, qu'il témoignoit contre ceux, qui lui faiſoient ombrage, ou qu'il n'aimoit point; & il donna lieu de juger dans une des plus importantes occaſions de ſa vie, que ſon ambition, & le deſir de conſerver ſon autorité, avoient plus de pouvoir ſur lui, que le zéle du bien public. C'eſt qu'il n'eſt point de vertu, qui ne ſe démente, quand on a laiſſé prendre le deſſus à une paſſion dominante. Le Comte de Frontenac eût pû être un grand Prince, ſi le Ciel l'avoit placé ſur le Thrône; mais il avoit des défauts dangereux dans un Sujet, qui ne s'eſt pas bien perſuadé que ſa gloire conſiſte à tout ſacrifier pour le ſervice de ſon Souverain, & pour l'utilité publique.

1671.

Découverte du Miciſſipi.

Cependant M. Talon employoit le peu de tems, qu'il avoit à reſter dans la Colonie, d'une maniere bien capable de l'y faire regretter. Après avoir établi le droit du Roy ſon Maître juſqu'aux extrémités du Nord & fort avant à l'Oueſt, il entreprit de faire de nouvelles découvertes. On ſçavoit en général, par le rapport des Sauvages, qu'il y avoit à l'Occident de la Nouvelle France un grand Fleuve, nommé *Mechaſſipi* par les uns, & *Miciſſipi* par les autres, lequel ne couloit ni au Nord, ni à l'Eſt; ainſi on ne doutoit point que par ſon moyen on ne pût avoir communication, ou avec le Golphe Mexique, s'il avoit ſon cours au Sud; ou avec la Mer du Sud, s'il alloit ſe décharger à l'Oueſt; & l'on eſperoit de tirer un grand avantage de l'une ou de l'autre navigation.

L'Intendant ne voulut point partir de l'Amérique, ſans avoir éclairci ce point important; il chargea de cette découverte le P. Marquette, lequel avoit déja parcouru preſque toutes les

1672-73. Contrées du Canada, & qui étoit fort respecté des Sauvages, & il lui associa un Bourgeois de Quebec, nommé JOLIET, Homme d'esprit & d'expérience. Ils partirent ensemble de la Baye du Lac Michigan, s'embarquerent sur *la Riviere des Renards* (*a*), qui s'y décharge, & la remonterent jusqu'assez près de sa source, malgré les Rapides, qui en rendent la navigation infiniment pénible. Ils la quitterent ensuite, marcherent quelque tems, puis se rembarquerent sur l'*Ouisconsing*, & naviguant toujours à l'Ouest, ils se trouverent sur le Micissipi par la hauteur d'environ quarante-deux dégrés & demi de Latitude-Nord. Ce fut le dix-septiéme de Juin de l'année 1673. qu'ils entrerent dans ce fameux Fleuve, dont la largeur, & plus encore la profondeur, leur parut répondre à l'idée, que leur en avoient donné les Sauvages.

Ils se laisserent conduire à son Courant, qui n'est pas encore bien rapide en cet endroit, & ils n'eurent pas fait beaucoup de chemin, qu'ils eurent connoissance des Illinois. Ils rencontrerent trois Bourgades de cette Nation trois lieuës au-dessous de l'endroit, où le *Missouri*, que le P. Marquette appelle *Pekitanoni* dans sa Relation, joint ses eaux à celles du Micissipi. Ces Sauvages furent d'autant plus charmés de voir des François chez eux, qu'ils souhaitoient depuis lontems leur alliance, par la raison, que les Iroquois commençoient à faire des excursions dans leur Pays, & qu'ils craignoient une guerre, qu'ils n'étoient point en état de soûtenir seuls. Ils firent donc au P. Marquette, & au Sieur Joliet tout le bon accueil possible, & les engagerent à leur promettre leurs bons offices auprès du Gouverneur Général.

Les deux Voïageurs, après s'être reposés quelque tems chez les Illinois, poursuivirent leur route, & descendirent le Fleuve jusques aux *Akansas*, vers les trente-trois dégrés de Latitude. Alors comme les vivres & les munitions commençoient à leur manquer; d'ailleurs considerant qu'avec trois ou quatre Hommes, il n'étoit pas prudent de s'engager trop avant dans un Pays, dont ils ne connoissoient point les Habitans, & qu'ils ne pouvoient plus douter que le Micissipi ne se déchargeât dans le Golphe Mexique, ils reprirent la route du Canada, remonterent le Fleuve jusqu'à la Riviere des Illinois, où ils entrerent. Arrivés à Chicagou, sur le Lac Michigan, ils se séparerent. Le P. Marquette resta chez les Miamis, &

(*a*) Le nom propre de ces Sauvages est *Outagamis*.

Joliet alla à Quebec pour rendre compte de ſon voyage à M. Talon, qu'il trouva parti pour la France. 1672-73.

Deſcription du Pays des Outagamis & des Maſcoutins : erreur des Geographes ſur ces derniers.

Le Miſſionnaire fut très-bien reçu du Grand Chef des Miamis, fixa ſa demeure dans la principale Bourgade de ces Sauvages, & employa les dernieres années de ſa vie à leur annoncer Jesus-Christ. L'année précédente les PP. Allouez & Dablon avoient parcouru avec de grandes fatigues tous les Pays, qui ſont au Midi de la grande Baye, ſans recueillir beaucoup de fruits de leurs travaux. En remontant la Riviere des Renards, ils aperçurent au bord d'un de ces Rapides, que j'ai déja dit être fort fréquens ſur cette Riviere, une eſpece d'Idole fort mal faite, & qui paroiſſoit plûtôt un de ces caprices de la Nature, où l'on croit trouver quelque reſſemblance avec les ouvrages de l'Art. C'étoit un Rocher, dont le ſommet paroiſſoit de loin une tête d'Homme, & les Sauvages l'avoient pris pour le Dieu Tutelaire de leur Pays. Ils le barboüilloient ſouvent de toutes ſortes de couleurs, & ne paſſoient jamais près de-là, ſans lui offrir du Petun, des Flêches, ou autres choſes ſemblables. Les Miſſionnaires, pour convaincre ces Infidéles de l'impuiſſance de leur prétenduë Divinité, renverſerent ce Rocher dans l'eau, & depuis ce tems-là il n'en a plus été parlé.

Quand les Rapides ſont paſſés, on trouve la Riviere belle, & qui roule tranquillement ſes eaux dans un Pays charmant. Le climat y eſt fort doux, les Forêts y ſont entrecoupées d'agreables Prairies, & l'on y rencontre par milliers toute ſorte de Bêtes fauves, ſurtout de ces Bœufs Illinois, qui portent de la laine. Pluſieurs petites Rivieres viennent ſe jetter dans celle des Renards, & ſont couvertes de folle avoine, qui y attire pendant l'automne une quantité prodigieuſe de Gibier. Les Vignes, dont les Bois ſont ſemés, y portent ſans culture d'aſſez gros Raiſins ; les Prunes, les Pommes & pluſieurs autres fruits, quoique ſauvages, n'y ſont pas déſagréables au goût, & ſeroient excellens, s'ils étoient cultivés.

En tirant au Sud, on entre dans le Pays des Maſcoutins, marqué dans quelques-unes de nos Cartes ſous le nom de *Terre de Feu :* les Maſcoutins ſont auſſi nommés par quelques Géographes *la Nation du Feu*, & une erreur fondée ſur une équivoque a donné lieu à cette dénomination. *Maſcoutenec*, qui eſt le vrai nom de ce Pays, & du Peuple, qui l'habite, ſignifie un Pays découvert, & en effet les Bois y ſont plus rares, que

1672-74. dans tout le reste du Canada. Les Pouteouatamis prononcent *Mascoutins*, & c'est d'eux, que nous avons pris ce nom. Or on prétend que quelques François ayant oüi des Sauvages, qui appelloient le feu d'un nom, qui approchoit de celui de Mascoutenec, s'étoient imaginé que c'étoit celui de la Nation, & la nommerent *la Nation du Feu*. Combien de noms propres n'ont pas une origine mieux fondée ! Les *Kicapous* sont Voisins des Mascoutins, & il paroît que ces deux Peuples ont toujours été unis d'intérêt.

Reception, que les Mascoutins font à deux Missionnaires.

Les PP. Allouez & Dablon rencontrerent Tetinchoua avec trois mille Miamis chez les Mascoutins, & ils apprirent que c'étoit la crainte des Iroquois & des Sioux, qui réunissoit tous ces Sauvages. Ils en furent reçus avec bien des démonstrations d'amitié, & ils leur annoncerent JESUS-CHRIST ; mais tout le fruit de leurs Prédications fut que ces Barbares ne pouvant s'imaginer que des Hommes, qui parloient si bien, ne fussent que des Hommes ordinaires, s'adresserent à eux, comme à des Genies, pour obtenir la guérison des Malades, & les autres graces, qu'ils avoient accoûtumé de demander à leurs Dieux.

On les invita un jour à un festin, dont l'appareil leur fit croire que c'étoit un festin de guerre. Il étoit préparé dans une Cabanne très-vaste, où l'on avoit érigé une maniere de Trophée, chargé d'Arcs, de Flêches, & d'une sorte de hache d'arme, faite d'une pierre fort dure. On y avoit ajoûté des provisions de bouche, qui ne consistoient qu'en farine de Maïz, avec du Petun, & les instrumens, dont on se sert pour s'animer au combat, c'est-à-dire, le Chichikoué & le Tambour. Dès que les Peres eurent pris leur place, on leur apporta un grand plat de Maïz, boüilli dans la graisse de Bœuf, & le Maître du festin, en leur présentant ce mets, leur fit un long compliment, dont la subsistance étoit, qu'ils avoient une cruelle guerre à soûtenir contre les Sioux, qu'ils étoient sur le point d'envoyer contre cette Nation une partie de leur Jeunesse, & qu'ils les prioient de leur accorder la victoire contre leurs Ennemis.

Les Peres répondirent qu'ils n'étoient que les Ministres & les Serviteurs de celui, de qui seul dépendoit la victoire, & à qui ils devoient adresser leurs vœux ; que c'étoit le Créateur & le Dieu du Ciel & de la Terre, qu'il étoit par tout, qu'il avoit toujours été, & qu'il ne cesseroit jamais d'être ; que sa puissance n'avoit point de bornes, & que sa bonté égaloit son

1673.

ſon pouvoir. Ce diſcours parut faire beaucoup de plaiſir aux Aſſiſtans, & le P. Dablon, dans la Lettre, où il décrit les particularités de ce voyage, regrette beaucoup de n'avoir pu faire un plus long ſejour parmi ces Peuples; mais il fut rappellé à Quebec, & le P. Allouez alla chez les Outagamis.

Excurſion du P. Allouez chez les Outagamis.

Il ne s'attendoit pas à en être bien reçu, parce que quelques-uns de ces Sauvages avoient été maltraités à Montreal par des François, & que toute la Nation avoit juré de s'en venger. On comptoit alors parmi les Outagamis environ mille Familles. Les Miamis & les Maſcoutins mirent tout en œuvre pour diſſuader le Miſſionnaire de ſe livrer ſeul à la fureur d'un Peuple irrité, & qui d'ailleurs n'avoit jamais paru bien diſpoſé à entendre parler du Chriſtianiſme; mais rien ne put lui faire changer de deſſein, & Dieu benit ſon courage. Il prêcha JESUS-CHRIST aux Outagamis, qui admirerent ſa réſolution & ſa patience, & peu à peu s'humaniſerent à ſon égard. Il baptiſa des Moribonds, & ſurtout des Enfans; pluſieurs mêmes le prierent à ſon départ de les revenir voir, & l'aſſûrerent que, quand il voudroit s'établir chez eux, il trouveroit une Cabanne & une Chapelle toutes dreſſées.

Mort du P. Marquette.

Le P. Marquette travailloit de ſon côté aſſez utilement chez les Miamis de Chicagou. Il y reſta juſqu'en 1675. qu'il en partit pour ſe rendre à Michillimakinac; mais il mourut en chemin de la maniere, que j'ai rapportée dans mon Journal. Le P. Allouez alla peu de tems après prendre ſa place chez les Miamis, dont il a eu le bonheur de convertir un aſſez grand nombre. Ce Peuple, qu'on croit avoir la même origine, que les Illinois, eſt d'une humeur aſſez douce, & ſi leurs Miſſionnaires n'avoient pas été traverſés par ceux-là-mêmes, qui devoient les ſoûtenir dans leurs travaux Apoſtoliques; il y a bien de l'apparence que toute cette Nation ſeroit préſentement Chrétienne.

Affaires de l'Acadie.

La Cour paroiſſoit toujours avoir fort à cœur l'Etabliſſement de l'Acadie; mais elle fut mal ſervie par les Particuliers, qu'elle avoit intéreſſés dans cette entrepriſe, & qui ne vouloient pas comprendre qu'en faiſant bien les affaires du Roy, ils travailleroient utilement pour eux; ils n'eurent pas même la précaution d'y bâtir un ſeul Fort, ſe croyant ſuffiſamment à couvert par celui de Pentagoët, où le Chevalier de Grandfontaine faiſoit ſa réſidence, & par celui de la Riviere de S. Jean, où M. de MARSON commandoit au nom de ce Gouverneur.

1673-74. M. Talon, en demandant au Roy son congé absolu, avoit promis à M. Colbert de prendre sa route par l'Acadie, & de faire la visite de cette Province. Il reçut une réponse favorable, & le Ministre en lui envoyant l'agrément de Sa Majesté pour son retour en France, lui marqua dans sa Lettre, dattée du quatriéme de Juin 1672. qu'il lui feroit plaisir de partir le plus tard, qu'il pourroit, & de laisser toutes choses en bon état dans la Nouvelle France ; à quoi il ajoûtoit que le Roy approuvoit fort le dessein, où il étoit de passer par l'Acadie. Outre les raisons, qui avoient porté l'Intendant à proposer ce voyage, il en étoit survenu une autre beaucoup plus importante.

Le Chevalier Temple avoit déclaré à M. Colbert qu'il souhaittoit de se retirer sur les Terres de France ; M. Talon eut ordre de traiter avec lui, & de l'assûrer que Sa Majesté Très-Chrétienne lui accordoit des Lettres de Naturalité, & lui feroit encore d'autres graces. On esperoit que l'Acadie retireroit de grands avantages de cette négociation ; mais elle n'eut point de suite, & je n'ai pu sçavoir ce qui l'avoit fait échouer. L'année suivante M. de Chambly releva le Chevalier de Grandfontaine à Pentagoet, & il y avoit tout au plus un an, qu'il étoit dans ce Fort, lorsque le dixiéme d'Août de l'année 1674. un Anglois, qui avoit demeuré quatre jours déguisé dans sa Place, le vint attaquer avec l'Equipage d'un Corsaire Flamand.

Les Anglois s'emparent de Pentagoet, & du Fort de la Riviere S. Jean.

Cet Aventurier avoit cent dix Hommes, & M. de Chambly n'en avoit que trente, d'ailleurs Pentagoet n'étoit pas en état de défense, & le Gouverneur fut surpris, parce que les deux Couronnes étoient en paix. Il se défendit néanmoins avec beaucoup de valeur ; mais après une heure de combat, il reçut un coup de mousqnet au travers du corps, qui l'obligea de se retirer. Alors son Enseigne & tous ses Gens, qui étoient mal armés, & plus mal intentionnés encore, se rendirent à discretion.

Les Ennemis envoyerent aussi-tôt un Détachement au Fort de *Gemesie* dans la Riviere S. Jean, pour enlever M. de Marson, qui y commandoit, & cela fut exécuté sans résistance. Ainsi l'Acadie, dont ces deux Forts faisoient toute la défense, demeura exposée aux courses des Anglois. L'Auteur de cette hostilité n'avoit point de Commission, & fut désavoué ; on sçut néanmoins qu'on lui avoit donné à Baston un Pilote Anglois,

& l'on étoit instruit que les Bastonnois souffroient très-impatiemment que les François demeurassent les Maîtres de Pentagoët, & du Fort de S. Jean. 1673-74.

Si la Nouvelle France eût été tranquille, on eût pu reparer sur le champ ces pertes, & prendre de bonnes mesures, pour ne pas laisser les Provinces voisines de la Nouvelle Angleterre exposées à de pareilles insultes; mais tout étoit en trouble dans la Colonie. Le Gouverneur Général s'étoit broüillé avec les Ecclesiastiques & les Missionnaires, & se broüilla bientôt avec M. du Chesneau, qui avoit relevé M. Talon. L'Abbé de SALIGNAC FENELON, qui étoit du Seminaire de S. Sulpice, fut mis en prison, sous prétexte qu'il avoit prêché contre le Comte de Frontenac, & qu'il avoit tiré des attestations des Habitans de Montreal en faveur de M. Perrot, leur Gouverneur, que le Général avoit fait mettre aux arrêts.

Violences de M. de Frontenac.

On se plaignoit encore que M. de Frontenac avoit composé le Conseil Supérieur de Gens, qui étoient à sa devotion, & que par-là il s'étoit rendu l'Arbitre souverain de la Justice, & tenoit tout le Monde sous le joug; qu'on ne voyoit que Sergens en campagne, & que depuis six ou sept mois il y avoit eu plus de procès dans la Nouvelle France, qu'on n'y en avoit vû depuis soixante ans. En un mot, que le Pays étoit dans une extrême confusion, & que si cela duroit encore quelque tems, il y avoit tout à craindre pour la Colonie.

Il faut pourtant avouer que tous les coups de vigueur, que fit alors le Comte de Frontenac, ne furent pas répréhensibles, quant au fond; mais lors même qu'il usoit le plus à propos de sévérité, il le faisoit avec un air de violence, & des manieres si hautaines, qu'il diminuoit beaucoup le tort des Coupables, en rendant le châtiment odieux; ce qui le jettoit souvent, & quelquefois même la Cour, dans de très-grands embarras. Il s'étoit surtout extrêmement laissé prévenir contre les Missionnaires, & il ne tint pas à lui que sa mauvaise humeur contre eux ne fît perdre à la Colonie une de ses plus fortes Barrieres.

MM. de Courcelles & Talon avoient jugé que, pour tenir en bride les Cantons Iroquois, il étoit nécessaire d'attirer le plus qu'il seroit possible de ces Sauvages à la Prairie de la Magdeleine, où nous avons vû que plusieurs s'étoient déja

1674. établis. On avoit chargé de cette Commiſſion le P. Fremin, qui s'en étoit acquité avec ſuccès ; mais on reconnut bientôt que le Terrein de la Prairie n'étoit pas propre à porter les grains, que les Sauvages ont coûtume de ſemer ; & la famine commençant à ſe faire ſentir, la nouvelle Peuplade fut menacée d'une déſertion générale.

Pour éviter ce malheur les Miſſionnaires demanderent au Gouverneur & à l'Intendant un autre emplacement vis-à-vis du Sault S. Louis. Le Comte de Frontenac ne répondit rien à leur Requête ; mais M. du Cheſneau, qui jugea la retraite des Sauvages inévitable, ſi on leur refuſoit ce qu'ils demandoient, le leur accorda, & ils s'en mirent en poſſeſſion. On avoit bien prévû que le Général n'approuveroit pas cette voye de fait ; mais on n'auroit jamais imaginé qu'il dût porter l'emportement auſſi loin, qu'il le fit ; il s'oublia véritablement en cette rencontre d'une maniere, qui ne parut pas même excuſable à ſes meilleurs Amis.

Les Hollandois inquietent les Miſſionnaires des Iroquois.

Les Iroquois Chrétiens reſterent néanmoins au Sault S. Louis, & la Cour, qui jugea cet Etabliſſement néceſſaire, les y maintint malgré le Comte de Frontenac. Ce qui avoit ſurtout engagé ces Néophytes à quitter leur Pays, pour chercher un aſyle dans la Colonie Françoiſe, c'eſt que les Hollandois ayant en 1673. repris Manhatte, & reconquis toute la Nouvelle York, qu'ils ne garderent pourtant pas lontems, avoient menacé les Miſſionnaires, qui étoient dans le Canton d'Agnier de les en chaſſer, s'ils ne ſe retiroient pas d'eux mêmes. Ils en uſoient ainſi, parce qu'ils craignoient tout de la part des Iroquois, ſi cette Nation s'uniſſoit aux François par le lien de la Religion.

Il y a auſſi-bien de l'apparence que dès lors il ſe formoit quelque intrigue parmi ces Barbares pour recommencer la guerre contre nous ; car dès l'année ſuivante 1674. M. de Frontenac manda à M. Colbert que, ſi les principaux Chefs de la Nation n'avoient pas été gagnés par ſes careſſes & par ſes préſens, il ne reſteroit pas un ſeul François en Canada. C'étoit un peu trop dire ; mais il eſt certain que les Hollandois ſollicitoient ſous mains les Iroquois à reprendre les armes, & le Gouverneur Général profita des avis, qu'il en eut, pour perſuader à la Cour la néceſſité de conſerver ſon Fort de Catarocouy. Il ne s'attendoit pas que la Cour en concluroit, comme elle fit, qu'il n'étoit pas moins important

de maintenir l'Etabliſſement des Iroquois Chrétiens au Sault S. Louis.

1675.

Prétention de M. de Frontenac au ſujet de la fonction de Préſident du Conſeil Supérieur.

M. du Cheſneau n'avoit pas moins à ſouffrir des hauteurs du Général, que les Eccleſiaſtiques & les Miſſionnaires, & leur brouillerie avoit commencé au ſujet du Conſeil Supérieur, dont le Comte de Frontenac vouloit réduire à lui toute l'autorité, juſqu'à s'approprier le titre & les fonctions de Préſident. Le Roy, pour faire ceſſer ces diſputes, qui allumoient le feu de la diſcorde dans toutes les parties de la Colonie, parce que les deux Chefs avoient chacun leurs Partiſans, rendit le cinquiéme de Juin 1675. une Ordonnance, qui régloit toutes choſes, de maniere à donner lieu d'eſperer que toute vaine prétention ceſſeroit de part & d'autre. Sa Majeſté y confirmoit ce qui avoit déja été décidé, à ſçavoir, que le Gouverneur Général auroit la premiere place dans le Conſeil, que l'Evêque auroit la ſeconde, & l'Intendant la troiſiéme; mais que ce ſeroit à ce dernier à demander les opinions, à recueillir les voix, & à prononcer les Arrêts.

Le Comte de Frontenac ne ſe rendit pourtant pas, & ſous différens prétextes traita fort mal tous ceux, qui en cela, comme en toute autre choſe, s'oppoſerent à ſes volontés. Il oſa même exiler de ſa propre autorité le Procureur Général & deux Conſeillers; il rompit ouvertement avec l'Intendant, & il ne craignit point de dire qu'il étoit bien fâché de ne l'avoir pas fait mettre en priſon immédiatement après le départ des Vaiſſeaux, qu'il auroit eu le plaiſir de l'y tenir deux années entiéres, parce qu'il falloit ce tems-là pour avoir un Ordre de la Cour, qui l'en fît ſortir.

Lettres du Roy à l'Intendant & au Gouverneur Général.

On ne put cacher lontems au Roy une conduite ſi peu ſoûtenable; mais il paroît qu'on diſſimula d'abord à Sa Majeſté une partie des écarts de ce Général, qui avoit en Cour de puiſſans Protecteurs, & de grandes Alliances. C'eſt ce qu'on peut inférer de deux Lettres écrites au nom de ce Prince, & dattées du 29. d'Avril 1679. Dans l'une, qui étoit adreſſée à M. du Cheſneau, le Roy marquoit à cet Intendant qu'il auroit évité toutes les violences, dont il ſe plaignoit, ſi, ſuivant ſes ordres, il s'étoit contenté d'expoſer ſes raiſons à M. de Frontenac, & s'il lui eût obéi, en l'avertiſſant qu'il donneroit avis de tout au Conſeil.

Dans l'autre, qui étoit pour le Comte de Frontenac, Sa Majeſté, après lui avoir reproché que par ſes prétentions il

1675. troubloit la tranquillité de la Nouvelle France, ajoûtoit : » Vous avez voulu que dans les Registres du Conseil Souverain vous fussiez qualifié de Chef & de Président de ce Conseil, ce qui est entiérement contraire à mon Edit concernant » cet Etablissement. Je suis d'autant plus surpris de cette prétention, que je suis bien assûré qu'il n'y a que vous seul dans mon » Royaume, qui étant honoré du titre de Gouverneur & Lieutenant Général dans un Pays, eût désiré d'être qualifié Chef » & Président d'un Conseil, pareil à celui du Canada. Je désire » donc que vous abandonniez cette prétention, & que vous » vous contentiez du titre de mon Gouverneur & Lieutenant » Général. Je ne désire point non plus qu'on donne le titre de » Président de ce Conseil à l'Intendant ; mais bien qu'il en ait » toutes les fonctions ; c'est-à-dire, que vous n'avez aucune » autorité de faire tenir les Registres du Conseil chez vous, ainsi » que vous l'avez prétendu, & que vous l'avez exigé, encore » moins de recueillir les voix, & de prononcer les Arrêts ; toutes ces fonctions appartiennent à la Charge de Président, que » j'ai attachée à celle d'Intendant.

La Traite de l'Eau-de-vie recommence en Canada.

Le Roy dans cette même Lettre renouvelle ses ordres au sujet de ces Vagabonds, qu'on nommoit ordinairement *Coureurs de Bois*, & déclare au Général qu'il ne recevra sur cet article aucune excuse, persuadé qu'il ne tenoit qu'à lui d'arrêter le cours d'un tel désordre, qui ruinoit & dépeuploit le Pays, & anéantissoit le commerce. Un autre point, plus important encore, fut un nouveau sujet de démêlé entre le Gouverneur Général & l'Evêque. Nous avons vû les désordres, que causoit parmi les Sauvages Chrétiens la Traite de l'Eau-de-vie ; elle avoit recommencé depuis quelques années, & produisoit les mêmes effets, qui avoient déja coûté tant de larmes à tous ceux, qui s'intéressoient au salut de ces Peuples.

On prévient la Cour en faveur de ce commerce.

L'Evêque, le Clergé, & les Missionnaires s'en plaignirent ; mais on avoit trouvé le secret de persuader au Conseil du Roy que ce commerce étoit absolument nécessaire pour nous attacher les Naturels du Pays ; que les abus, dont les Ecclesiastiques faisoient tant de bruit, s'ils n'étoient pas tout-à-fait imaginaires, étoient du moins fort exaggérés, & que leur zéle sur cet article ne servoit guéres que de prétexte pour persécuter ceux, qui les empêchoient de dominer dans le Pays, & pour solliciter leur révocation.

La prévention alla même si loin, que M. du Chesneau ayant

écrit à M. Colbert en termes très-forts pour apuyer le sentiment du Prelat, qui avoit fait un cas reservé de la Traite de l'Eau-de-vie, ce Ministre lui répondit qu'en cela il n'agissoit point en Intendant, & qu'il devoit sçavoir qu'avant que d'interdire aux Habitans un commerce de cette nature, il falloit bien s'assûrer de la réalité des crimes, qu'on prétendoit qu'il enfantoit; mais la pénétration de M. Colbert ne le laissa pas lontems dans l'erreur à ce sujet, & la pieté du Roy ne lui permit pas de rester indécis sur une affaire, que tant de Personnes, dont Sa Majesté ne pouvoit s'empêcher d'estimer la vertu & les lumieres, ne cessoient point de porter au pied de son Thrône, comme la chose du monde, qui intéressoit le plus la Religion dans la Nouvelle France. 1675.

Edit du Roy à ce sujet. 1676-78.

Il y eut donc en 1678. un Arrêt du Conseil, datté du douziéme de May, lequel ordonnoit qu'il seroit fait une Assemblée de vint des principaux Habitans de la Nouvelle France, pour avoir leurs avis touchant la Traite en question. Cela fait, & les raisons apportées de part & d'autre, le Roy voulut que l'Archevêque de Paris, & le P. de LA CHAISE, Confesseur de Sa Majesté, donnassent leur Jugement définitif; & l'un & l'autre, après avoir conferé avec l'Evêque de Quebec, qui étoit venu en France, jugerent que la Traite de l'Eau-de-vie dans les Habitations des Sauvages devoit être défenduë sous les peines les plus griéves. Il y eut une Ordonnance du Roy, qui apuya ce Jugement, & elle fut envoyée à M. de Frontenac, à qui il fut expressément enjoint de la faire exécuter; l'Evêque ayant de son côté engagé sa parole de réduire le cas reservé aux termes, dans lesquels l'Ordonnance étoit exprimée.

Arrivée du Sieur de la Sale en Canada: son caractére.

Cependant le départ de M. Talon, & la mort du P. Marquette avoient fait perdre de vûë le Micissipi, & on ne prenoit aucune mesure pour en achever la découverte. Enfin Robert CAVELIER, Sieur de LA SALE, qui étoit passé depuis quelques années en Amérique, & qui n'y étoit allé, que pour tenter quelque entreprise, capable de l'enrichir & de lui faire honneur, comprit que rien n'étoit plus propre pour le faire parvenir à son but, que d'entrer dans les vûës de M. Talon sur la découverte de ce grand Fleuve, & du Pays, qu'il arrose.

Il étoit né à Rouen d'une Famille aisée; mais ayant passé plusieurs années parmi les Jesuites, il n'avoit point eu de part à l'héritage de ses Parens. Il avoit l'esprit cultivé, il vouloit se-

1676-78. distinguer, & il se sentoit assez de génie & de courage pour y réussir. En effet il ne manqua, ni de résolution pour entreprendre, ni de constance pour suivre une affaire, ni de fermeté pour se roidir contre les obstacles, ni de ressource pour reparer ses pertes ; mais il ne sçut pas se faire aimer, ni ménager ceux, dont il avoit besoin, & dès qu'il eut de l'autorité, il l'éxerça avec dureté & avec hauteur. Avec de tels défauts il ne pouvoit pas être heureux : aussi ne le fut-il point.

Il entreprend d'achever la découverte du Micissipi.

Le premier projet, qu'il forma, & qui l'engagea à passer les Mers, fut de chercher un passage au Japon & à la Chine par le Nord, ou par l'Ouest du Canada ; & quoique dépourvû généralement de tout ce qui étoit nécessaire pour une pareille entreprise, & qu'il se trouvât même les premieres années fort à l'étroit dans un Pays, où il n'avoit rien apporté, & où il n'y avoit nulle ressource contre l'indigence, il ne se rebuta point ; il se fit des Amis & des Protecteurs, & il s'occupa avec une application incroyable à acquerir les connoissances, & à se ménager les autres secours, dont il pouvoit avoir besoin pour son entreprise.

Il étoit dans cette occupation, lorsque Joliet arriva à Montreal avec la nouvelle de sa découverte. Non-seulement il ne douta point, quand il eut entretenu ce Voyageur, que le Micissipi ne se déchargeât dans le Golphe Mexique ; mais il se flatta encore qu'en remontant ce Fleuve au Nord, il pourroit découvrir ce qui faisoit l'objet de ses recherches, & qu'en tout cas la seule découverte de son embouchure le conduiroit à quelque chose, qui établiroit sa fortune & sa reputation. Il avoit très-bien réussi à gagner les bonnes graces du Comte de Frontenac, dont il avoit étudié avec soin les inclinations : il s'ouvrit à lui de son dessein, & ce Général lui promit de l'aider de tout son pouvoir.

Il passe en France ; ce qu'il obtient du Roy.

La premiere chose, à quoi il falloit songer, c'étoit à se mettre en fonds pour les frais de cette expédition, à se faire revêtir d'un caractére, qui l'autorisât, & à obtenir des forces capables de tenir les Sauvages en respect. La Sale avoit fait à loisir toutes ces réfléxions, & son plan étoit tout dressé dans sa tête. Il sçavoit combien le Fort de Catarocouy tenoit au cœur du Comte de Frontenac ; il lui proposa d'en augmenter les fortifications, d'y mettre une Garnison capable de le défendre contre les entreprises, que pourroient faire les Iroquois, s'ils recommençoient la guerre, d'y établir des Habitans, afin d'en

d'en pouvoir tirer dans le besoin des Hommes & des provisions, & d'y construire des Barques pour naviguer sur le Lac Ontario. 1676-78.

Rien n'étoit mieux pensé, n'y regardât-on que l'utilité de la Colonie, & le Général fut d'avis que la Sale passât en France pour communiquer son dessein au Ministre. Il s'embarqua donc sur le premier Bâtiment, qui partit de Quebec. En arrivant à la Cour, il apprit la mort de M. Colbert, & rendit au Marquis de SEIGNELAY, qui occupoit la place de son Pere dans le Département de la Marine, la Lettre du Comte de Frontenac, dont il étoit Porteur: il eut ensuite plusieurs entretiens particuliers avec lui, & ce Ministre, qui goûta son esprit, lui fit obtenir du Roy tout ce qu'il pouvoit souhaitter. Sa Majesté lui fit expédier des Lettres de Noblesse, lui accorda la Seigneurie de Catarocouy, & le Gouvernement du Fort, à condition qu'il le bâtiroit de pierres, & le revêtit de tous les pouvoirs nécessaires pour faire librement le commerce, & pour continuer les découvertes commencées.

Le Chevalier de Tonti se joint à lui.

Le Prince de Conti, auprès duquel il avoit trouvé de l'accès, l'avoit fort apuyé auprès du Roy, & avoit beaucoup contribué à lui faire obtenir toutes les graces, dont je viens de parler. Pour toute reconnoissance il exigea de lui qu'il acceptât un Officier, que ce Prince honoroit de sa bienveillance & de son estime. Il se nommoit le Chevalier de TONTI, & il avoit déja dans la Nouvelle France un Frere, qui y est mort Capitaine (*a*). La Sale regarda cette demande du Prince comme une nouvelle faveur, & en effet Tonti a toujours été très-attaché à ses intérêts, & lui a rendu de très-grands services. Il avoit servi en Sicile, où il avoit eu une main emportée d'un éclat de Grenade, & il s'en étoit fait mettre une de fer, dont il se servoit très-bien.

Diverses aventures de M. de la Sale.

1678.

Le quatorziéme de Juillet 1678. la Sale & Tonti s'embarquerent à la Rochelle avec trente Hommes, parmi lesquels il y avoit des Pilotes & des Ouvriers, & ils arriverent à Quebec le quinziéme de Septembre. Ils y sejournerent fort peu, parce qu'ils vouloient profiter de la belle saison pour se rendre à Catarocouy, où ils menerent avec eux le P. Louis HENNEPIN, Recollet Flamand, qui les accompagna depuis dans la plûpart de leurs voyages. Le premier soin de M. de la Sale en

(*a*) Ils étoient Fils de l'Auteur de la Tontine.

1678. arrivant à Catarocouy, fut de faire travailler au Fort, qui n'étoit que de pieux; il fit en même tems construire une Barque, & ces travaux furent achevés avec une promptitude, qui donna une grande idée de l'activité du nouveau Gouverneur.

Il conduisit ensuite lui-même sa Barque jusqu'à Niagara, où il traça un nouveau Fort: il en chargea le Chevalier de Tonti, à qui il laissa trente Hommes, donna ses ordres pour la construction d'une seconde Barque à l'entrée du Lac Erié, audessus de la chûte de Niagara, parcourut à pied tout le Canton de Tsonnonthouan, fit le reste de l'hyver quantité d'autres courses, qui n'avoient point d'autre objet, que le commerce des Pelleteries, revint par Terre à Catarocouy, & renvoya une seconde fois sa Barque à Niagara, chargée de provisions & de marchandises. Elle fit ensuite plusieurs voyages assez heureusement; mais le Pilote l'ayant un jour trop aprochée de Terre, elle se brisa.

1679. Ce contretems ne déconcerta point M. de la Sale: il répara bientôt cette perte, s'occupa tout le printems & tout l'été de l'année 1679. à remplir son Magasin de Niagara, & à visiter les différentes Nations Sauvages, avec qui il vouloit faire le commerce, ou dont il esperoit de tirer des lumieres pour ses découvertes. Le Chevalier de Tonti faisoit la même chose de son côté. Enfin vers la mi-Août la Barque, qui avoit été construite à l'entrée du Lac Erié, étant en état de faire voile, la Sale s'y embarqua avec quarante Hommes, parmi lesquels il y avoit trois Peres Recollets, & prit la route de Michillimakinac. Il essuya dans cette traverse une rude tempête, qui dégoûta une bonne partie de ses Gens, plusieurs mêmes déserterent; mais le Chevalier de Tonti, qui avoit pris un autre chemin, les ayant rencontrés, fut assez heureux pour les engager presque tous à le suivre.

Il fait une perte considérable.

De Michillimakinac *le Griffon*, c'étoit le nom de la Barque, passa à la Baye, d'où M. de la Sale la renvoya chargée de Pelleteries à Niagara. Pour lui il se rendit en Canot à la Riviere *S. Joseph*, où il y avoit dès lors une Bourgade de Miamis, que le P. Allouez cultivoit avec assez de succès, & où le Chevalier de Tonti l'alla réjoindre. Ils n'y resterent pas lontems. Tonti descendit aux Illinois, & la Sale retourna à Catarocouy, où il apprit en arrivant qu'on ne doutoit presque plus de la perte du Griffon. En effet on n'en a point eu

de nouvelles bien certaines depuis ſon départ de la Baye.

1679.

Quelques-uns ont rapporté que les Sauvages n'eurent pas plûtôt aperçu ce grand Bâtiment voguer ſur leurs Lacs, qu'ils ſe crurent perdus, s'ils ne venoient à bout de dégoûter les François de cette maniere de naviguer ; que les Iroquois en particulier ſongeant dès lors à rompre avec nous, profiterent de cette occaſion pour jetter de la défiance contre nous parmi les Nations Algonquines ; qu'ils réuſſirent ſurtout à l'égard des Outaouais, & qu'une Trouppe de ces derniers ayant vû le Griffon à l'ancre dans une Anſe, y étoit accouruë, ſous prétexte de voir une choſe auſſi nouvelle pour eux ; que comme on ne ſe défioit point d'eux, on les laiſſa entrer dans la Barque, où il n'y avoit que cinq Hommes, qui furent égorgés par ces Barbares ; que les Aſſaſſins enleverent toute la charge du Bâtiment, & y mirent enſuite le feu. Mais comment auroit-on pu ſçavoir toutes ces circonſtances, puiſque d'ailleurs on aſſûre qu'aucun Outaouais n'en a jamais parlé ?

Les Illinois ſont défaits par les Iroquois.

Ce malheur fut ſuivi d'un autre, auquel M. de la Sale ne fut pas moins ſenſible. La Nation, ſur laquelle il avoit le plus compté pour le ſuccès de ſon entrepriſe, étoit l'Illinoiſe, alors très-nombreuſe, & qui occupoit pluſieurs Poſtes, dont on pouvoit faire des entrepôts commodes entre le Canada & le Miciſſipi. C'étoit pour s'aſſûrer de ces Sauvages, que le Chevalier de Tonti s'étoit avancé de ce côté-là, & il avoit réuſſi ſans peine à les mettre dans ſes intérêts ; mais comme il étoit très-peu accompagné, il ne put empêcher ſes nouveaux Alliés de recevoir preſque ſous ſes yeux un rude échec de la part des Iroquois, qui n'ayant pu venir à bout de les broüiller avec les François, vouloient, avant que de nous déclarer la guerre, les mettre hors d'état de nous ſecourir, les ſurprirent, & en taillerent en piéces un très-grand nombre.

Fermeté de M. de la Sale dans ſes malheurs.

La Sale ſe voyoit alors dans une ſituation bien fâcheuſe ; il avoit tout à craindre de la part des Iroquois, qu'il devoit s'attendre de trouver par tout dans ſon chemin ; les Outaouais étoient ſuſpects, & il ne pouvoit ſe fier à ceux-mêmes d'entre les François, qui étoient ſous ſes ordres, & dont quelques-uns attenterent, dit-on, pluſieurs fois à ſa vie. Ils firent plus, s'il eſt permis d'ajoûter foy à ce qui s'en publia dans le tems, ils ſolliciterent pluſieurs fois ſes propres Alliés à ſe ſoulever contre lui, & pour les y engager, ils n'eurent point honte de leur dire qu'il s'entendoit avec les Iroquois pour les faire tous périr.

1679.

Il arriva sur ces entrefaites chez les Illinois, & s'aperçut bientôt qu'ils étoient un peu changés à son égard : il se crut même au moment d'avoir sur les bras toute cette Nation, & de ne pouvoir compter sur aucun des Siens. Il ne fit néanmoins paroître aucune crainte ; au contraire jamais il ne montra plus de fermeté & de résolution. Par-là il se fit estimer ; mais il voulut un peu trop se faire craindre ; ce fut toujours son grand défaut, & la principale source de ses malheurs. Il ne put aussi jamais gagner sur soi d'être moins dissimulé, & de s'humaniser avec ceux, dont il avoit le plus de besoin, & il ne fit pas assez reflexion que si les pieds & les bras ne sçauroient agir, que par la direction de la tête, elle ne peut rien exécuter, que par leur ministere.

On veut l'empoisonner.

Sur la fin de cette année il perdit encore une partie de ses Gens, & de ceux-mêmes, en qui il se confioit le plus. Ces Perfides avoient complotté de l'empoisonner, & de faire le même traitement à tous ceux, qu'ils connoissoient lui être plus sincérement affectionnés. Ils furent découverts, & ils n'eurent plus d'autre parti à prendre, que de se sauver, comme ils firent. La Sale les remplaça par une Troupe de jeunes Illinois, qu'il trouva de bonne volonté, & songea tout de bon à commencer ses découvertes. Il détacha d'abord un nommé DACAN avec le P. Hennepin pour remonter le Micissipi au-dessus de la Riviere des Illinois, & s'il étoit possible, jusqu'à sa source.

Il fait remonter le Micissipi par le Sieur Dacan & le P. Hennepin.

1680.

Ces deux Voyageurs partirent du Fort de *Crevecœur* le vint-huit de Février, & étant entrés dans le Micissipi, le remonterent jusques vers les quarante-six dégrés de Latitude-Nord : là ils furent arrêtés par une chute d'eau assez haute, qui tient toute la largeur du Fleuve, & à laquelle le P. Hennepin donna le nom de *Sault de S. Antoine de Padouë*. Ils tomberent alors, je ne sçai par quel accident, entre les mains des Sioux, qui les retinrent assez lontems Prisonniers ; mais qui ne les maltraiterent point. Ils furent enfin délivrés par des François venus du Canada, ensuite ils descendirent le Fleuve jusqu'à la Mer, puis retournerent au Fort de Crevecœur, sans qu'il leur fût rien arrivé de considerable ; quoiqu'en dise le Roman publié sous le nom du Chevalier de Tonti, qui leur fait rencontrer plusieurs Habitations Françoises sur le Micissipi, trouver la source de ce Fleuve sur une haute Montagne, & pousser leur course jusqu'au Lac des Assiniboils.

Il faut dire la même chose des Missions des Recollets, qu'on trouve marquées sur les Cartes en plusieurs endroits, & qui désignent tout au plus des lieux, où le P. Hennepin a dit la Messe, ou planté des Croix. Ce Religieux ne sçavoit pas un mot des Langues de tous ces Peuples, & ne s'est jamais arrêté chez aucun Peuple, que pendant sa captivité chez les Sioux. La source du Micissipi est encore inconnuë; le Lac des Assiniboils est fort éloigné des lieux, où ont été les deux Voyageurs, & il est certain qu'alors les François n'avoient aucun Etablissement sur les bords du Fleuve, qu'ils descendirent. Il est même assez difficile de comprendre comment ils ont pu aller jusqu'à son embouchure, le descendre & le remonter jusqu'aux quarante-six dégrés, rester Prisonniers pendant plusieurs mois parmi les Sioux, & cela en moins d'une année. Aussi n'a-t'on jamais cru en Canada qu'ils ayent fait autre chose, que de retourner au Fort de Crevecœur par le même chemin, qu'ils avoient pris en montant jusqu'au Sault S. Antoine.

Il bâtit un nouveau Fort.

Quoiqu'il en soit, de nouveaux embarras survenus à M. de la Sale, après le départ de Dacan & du P. Hennepin, le retinrent dans son Fort de Crevecœur jusqu'au mois de Novembre, & l'obligerent ensuite à retourner à Catarocouy. Chemin faisant il aperçut sur la Riviere des Illinois, qu'il remontoit, un emplacement, qui lui parut fort avantageux pour la construction d'un nouveau Fort; il en traça le plan, appella M. de Tonti, qu'il chargea de le bâtir, & continua sa route. Tonti avoit à peine commencé l'ouvrage, qu'il reçut avis que les François, qu'il avoit laissés dans le Fort de Crevecœur, s'étoient soulevés. Il y courut, & n'y trouva plus que sept ou huit Hommes, le reste s'étoit sauvé avec tout ce qu'ils avoient pu emporter.

Nouvelles hostilités des Iroquois contre les Illinois.

Peu de tems après les Iroquois parurent au nombre de six-cent Guerriers à la vûë des Habitations Illinoises, & cette irruption ayant augmenté la défiance des Illinois contre les François, le Chevalier de Tonti se trouva dans un étrange embarras. Le parti, qu'il prit, fut de se faire Médiateur entre les deux Nations Sauvages, & il employa avec succès dans cette négociation les PP. Gabriel de LA RIBOURDE, & Zenobe MAMBRÉ, Recollets, qui étoient demeurés avec lui à Crevecœur. Mais la paix ne fut pas de durée, & les Iroquois devenus plus fiers par la crainte, qu'on paroissoit avoir d'eux, recommencerent bientôt leurs hostilités.

1680.

Les Anglois ſont ſoupçonnés d'animer les Sauvages contre nous & nos Alliés.

M. de Frontenac, dans une Lettre, qu'il écrivit au Roy le ſecond de Novembre de l'année ſuivante 1681. prétend que cette guerre des Iroquois contre les Illinois étoit fomentée par les Anglois, & par les Ennemis de M. de la Sale; mais il n'explique point quels étoient ces Ennemis de M. de la Sale. A la vérité ce Voyageur en avoit un grand nombre dans la Colonie, & c'étoit ſon Privilege excluſif pour le commerce, & plus encore la maniere, dont il le faiſoit valoir, qui les lui avoient ſuſcités; mais il n'eſt guére vraiſemblable qu'ils euſſent voulu pour le perdre, s'expoſer à ſe perdre eux-mêmes. Je ſçai que la paſſion mene quelquefois beaucoup plus loin, qu'on ne voudroit aller; mais il faut quelque choſe de plus, que des conjectures, pour former de pareilles accuſations, & un des défauts du Comte de Frontenac étoit de donner une grande liberté à ſes ſoupçons.

L'Acadie reſtituée à la France.

Quant aux Anglois, on avoit plus d'une raiſon de les croire Auteurs de cette rupture, & ce n'étoit pas ſeulement du côté des Illinois, qu'ils cherchoient à nous ſuſciter des affaires par le moyen des Iroquois. Voici quelle étoit en cela leur vûë. L'Acadie, le Fort de la Riviere de S. Jean, & celui de Pentagoët avoient été pour la quatriéme fois reſtitués à la France par les Anglois, & M. de Chambly en avoit été nommé Gouverneur, n'ayant eu auparavant, non plus que le Chevalier de Grandfontaine, que le titre de Commandant.

Il s'étoit formé depuis une petite Bourgade au Port Royal, qui dès lors devint la Capitale de ce Gouvernement, lequel, outre l'Acadie, comprenoit toute la Côte Méridionnale de la Nouvelle France, mais qui fut toujours ſubordonné au Gouverneur Général. A la vérité rien n'étoit plus miſerable, que cet Etabliſſement, & quoique tous ceux, que le hazard, ou leurs affaires particulieres conduiſoient dans ces Quartiers-là, ne ceſſaſſent de repreſenter le tort, qu'on avoit de négliger de peupler & de fortifier de ſi belles Provinces. Leurs remontrances ne produiſirent rien, & ne firent point taire ceux, qui continuoient à publier que l'Acadie n'étoit bonne à rien.

Les Anglois s'en emparent de nouveau.

Les Anglois au contraire s'en approchoient toujours le plus près qu'ils pouvoient, & après la reſtitution de Pentagoët, ils avoient bâti entre ce Poſte & le Kinibequi, un bon Fort en un lieu, qui portoit le nom de *Pemkuit*. Les Abénaquis, auſquels ce Terrein appartenoit, le trouverent très-mauvais, & les Anglois s'aperçurent bientôt qu'ils avoient dans ces Sau-

1680.

vages de fâcheux Voisins. Ils crurent que pour n'en avoir rien à craindre, il falloit les mettre aux prises avec les Iroquois, qui ne se firent pas beaucoup prier pour entrer en guerre avec les Abénaquis. Ceux-ci trop foibles pour résister en même tems aux Anglois & aux Iroquois, furent contraints de s'accommoder avec les premiers.

Alors le Commandant du Fort de Pemkuit porta ses prétentions plus loin, & il ne se trouva Personne pour lui faire obstacle. M. de Chambly venoit de passer au Gouvernement de la Grenade, & l'Acadie n'avoit point encore de Gouverneur nommé : elle n'étoit soûtenuë, ni du côté de Quebec, ni du côté de la France; de sorte que Pentagoët & le Fort de la Riviere S. Jean furent envahis sans résistance. Les Habitans du Port Royal, qui virent l'orage prêt à fondre sur eux, prirent le parti de traiter avec les Anglois, sans que M. de la Valliere, qui les commandoit sur une simple Commission du Comte de Frontenac, pût les en empêcher. Ainsi les Anglois devinrent pour la cinquiéme fois Maîtres de l'Acadie, & de tout ce qui la sépare de la Nouvelle Angleterre.

Le Chevalier de Tonti est obligé d'abandonner la Riviere des Illinois.

Jusques-là les Iroquois ne s'étoient point encore ouvertement déclarés contre les François : ils entreprirent enfin de les chasser de la Riviere des Illinois, & le Chevalier de Tonti ayant eu avis qu'une Armée de ces Barbares venoit pour l'investir dans son Fort de Crevecœur, ne crut pas devoir les y attendre, & se retira. M. de Frontenac dans sa Lettre au Roy, que j'ai déja citée, dit que Tonti avoit été poursuivi & blessé, & le P. Gabriel de la Ribourde tué par les Iroquois. Il le crut ainsi apparemment sur les premiers bruits, qui presque toujours exaggerent les désavantages. La vérité est que Tonti ne se croyant pas en état de défendre son Fort contre les Iroquois, en sortit l'onziéme de Septembre 1680. avec cinq François, qui faisoient toute sa Garnison, & les deux Peres Recollets, que j'ai déja nommés ; mais il ne fut point suivi, ou du moins il n'y eut aucune action entre lui & les Iroquois.

Un Pere Recollet tué par les Kicapous.

Après qu'il eut fait cinq lieuës en remontant la Riviere des Illinois, il s'arrêta pour faire secher des Pelleteries, & le P. Gabriel s'étant un peu écarté dans le Bois, en recitant son Office, fut rencontré par des Kicapous, qui le tuerent, apparemment pour avoir sa dépoüille. C'étoit un saint Religieux, fort estimé dans la Nouvelle France pour sa vertu & sa modestie, & qui avoit plus consulté son courage, que ses forces,

1680.

avant que de s'engager dans une expédition, de laquelle son âge de soixante & onze ans ne devoit pas lui répondre qu'il verroit la fin. Cette disgrace retarda de quelques jours la marche du Chevalier de Tonti, qui alla passer l'hyver dans la Baye du Lac Michigan.

M. de la Sale descend le Micissipi jusqu'à la Mer.

1681-83.

M. de la Sale n'avoit pû être informé de cette retraite, & il fut bien surpris, lorsqu'au commencement du printems de l'année suivante, étant allé au Fort de Crevecœur, il n'y trouva personne. Il y mit une nouvelle Garnison, envoya des Ouvriers, pour travailler au second Fort, qu'il avoit tracé l'année d'auparavant, & qui fut nommé *le Fort de Saint Louis*, & se rendit à Michillimakinac, où le Chevalier de Tonti étoit arrivé un peu auparavant avec sa Trouppe, ils en repartirent tous ensemble vers la fin d'Août, pour aller à Catarocouy, & trois mois s'étant passés à courir de côté & d'autre, pour faire de nouvelles levées de François, & amasser des Provisions, la Sale prit la route des Illinois avec tout son Monde, & trouva ses deux Forts dans l'état, où il les avoit laissés.

Il descendit ensuite la Riviere des Illinoïs, & le deuxiéme de Février 1682. il se trouva sur le Micissipi. Le quatriéme de Mars il prit avec toutes les cérémonies ordinaires possession du Pays des *Akansas*, & le neuviéme d'Avril il reconnut l'embouchure du Fleuve, où il fit une nouvelle prise de possession dans les regles: c'est tout ce qu'on a de bien certain touchant ce Voyage. Car pour ce qui est des circonstances rapportées dans la prétenduë Relation du Chevalier de Tonti, on jugera de la créance, qu'on lui doit donner par ce qui est dit à la fin, que suivant les calculs de M. de la Salle, l'embouchure du Micissipi est entre les vint-deux & les vint-trois degrés de latitude Septentrionnale, & forme un Canal de deux lieuës de largeur, très-profond & très-pratiquable.

Il repasse en France.

Cette importante découverte ainsi achevée, & tout le cours connu d'un des plus grands Fleuves du Monde assûré à la France par des prises de possession, auxquelles on ne pouvoit rien opposer, (*a*) la Salle se rembarqua l'onziéme d'Avril; mais il ne fit certainement pas cinquante lieuës le premier

(*a*) Ferdinand de Soto a traversé plus d'une fois le Micissipi, que son Historien nomme *Cucagua*. Il y a même été jetté après sa mort; mais il n'y a fait aucun Etablissement.

premier jour, comme le prétend la Relation, que je viens de citer; car on est fort heureux, quand on en peut faire sept ou huit, en remontant ce Fleuve avec des Canots. Le quinziéme de May il tomba malade, & détacha le Chevalier de Tonti, à qui il recommanda de faire la plus grande diligence, qui seroit possible, pour se rendre à Michillimakinac; pour lui il alla passer une partie de l'hyver à la Baye, & n'arriva à Quebec qu'au printems de l'année suivante 1683. Il s'embarqua quelques mois après pour la France, menant avec lui le sieur DE LA FOREST, Major de Catarocouy, fort honnête Homme, bon Officier, & qui a très-bien servi le Roy en Amerique. 1682-83.

MM. de Frontenac & du Chesneau sont rappellés.

Il étoit arrivé dans la Colonie bien du changement pendant l'absence de M. de la Sale, & les esprits n'y étoient pas aussi bien disposés en sa faveur, que lorsqu'il avoit commencé ses découvertes. La mesintelligence entre le Gouverneur Général & l'Intendant étoit allée à un point, qu'il n'étoit plus possible qu'ils demeurassent ensemble. Il est certain que la Cour donna le plus grand tort au Comte de Frontenac; mais M. du Chesneau, tout homme de bien qu'il étoit, n'avoit pas eu la complaisance de souffrir les manieres hautes, & l'humeur dominante du Géneral, quoique le Ministre & le Roy même ne lui eussent rien tant recommandé: ainsi, faute de patience, pour laisser le Comte de Frontenac dans son tort, il le partagea quelquefois avec lui, & Sa Majesté crut devoir les rappeller tous les deux.

Leurs Successeurs; & les instructions, qu'on leur donne.

M. LE FEVRE DE LA BARRE fut nommé Gouverneur Géneral, & M. DE MEULES Intendant; les Provisions de l'un & de l'autre sont du mois de May 1682. Le Roy dans les instructions, qu'il y joignit, y recommandoit surtout au premier d'entretenir une parfaite correspondance avec le Comte DE BLENAC, Gouverneur Géneral des Isles de l'Amerique, parce que l'on étoit alors persuadé que ces deux Colonies pouvoient tirer de grands avantages du commerce réciproque de leurs Denrées. Sa Majesté insistoit beaucoup dans les instructions, qu'elle donna à M. de Meules, sur ce qu'elle avoit si souvent, & si inutilement ordonné à son Prédecesseur, d'apporter tous ses soins pour bien vivre avec le Gouverneur Géneral; ajoûtant que s'il voyoit faire à M. de la Barre dans l'exercice de sa Charge des choses manifestement contraires au bien du Service, il se contentât de lui

1682-83. faire ses représentations, de lui marquer les ordres, qu'il avoit reçûs, de le laisser agir après cela, sans le troubler; mais de rendre compte au Conseil de tout ce qui se passeroit de préjudiciable aux interêts de l'Etat.

Origine de la guerre des Iroquois.

La Nouvelle France étoit depuis plusieurs années dans une grande confusion, & se voyoit depuis quelque tems menacée d'une guerre, capable de la replonger dans ses premiers malheurs: d'ailleurs ses forces sembloient diminuer de jour en jour; car dans le dernier récensement, qui avoit été fait de la Colonie en 1679, elle ne se trouva composée que de huit mille cinq cent quinze Personnes, sans y comprendre le Gouvernement de l'Acadie, où il y avoit très-peu de Monde. Nous avons déja vû que les Iroquois ne gardoient pas fort exactement les articles de paix, dont on étoit convenu avec eux; mais ces Barbares ne vouloient nous déclarer la guerre, qu'après avoir bien pris leurs mesures pour la faire avec avantage, & ils s'appliquerent surtout à nous enlever, ou à nous rendre inutiles tous nos Alliés.

Plusieurs choses avoient contribué à nous attirer de nouveau cette Nation sur les bras. Depuis que la Nouvelle York étoit rentrée sous l'obéissance des Anglois, le Colonel DONGAN, qui en étoit Gouverneur, avoit eu une grande attention à faire donner aux Iroquois les Marchandises à meilleur marché, que ne pouvoient faire les François, parce que la Compagnie, qui faisoit alors tout le Commerce des Pelleteries, prenoit par préference le quart des Castors, le dixiéme des Cuirs, & des autres Fourures, & achetoit tout le reste à un prix assez modique. Outre cela il étoit survenu quelques affaires assez fâcheuses, qui avoient aigri les esprits: deux François ayant été tués par des Sauvages vers le Lac Supérieur, le sieur DU LUTH, entre les mains de qui tomberent les Assassins, les fit passer par les armes. D'autre part on avoit laissé impunies plusieurs insultes, qu'on avoit reçûës de ces Barbares, & cette tolérance, qui nous avoit attiré leur mépris, fit passer l'action du sieur du Luth pour une violence; comme si les François, à force de souffrir des affronts, avoient perdu le droit de s'en venger.

Enfin un accident imprévû fit connoître toute la mauvaise disposition des Iroquois à notre égard. Au mois de Septembre 1681. un Capitaine Tsonnonthouan fut tué à Michillimakinac par un Illinois, avec qui il avoit eu quelque

démêlé particulier. Dans ces rencontres, ce n'est, ni sur le Meurtrier, ni sur sa Nation, que tombe le premier ressentiment de ceux, qui ont été offensés, mais sur les Maîtres du lieu, où l'offense a été faite : ainsi c'étoit aux *Kiskacons*, Nation Outaouaise, chez qui le Tsonnonthouan avoit été tué, à faire satisfaction aux Iroquois, & dès le premier avis, qu'avoit eu le Comte de Frontenac de ce qui venoit d'arriver, il avoit dépêché aux Cantons un Homme de confiance, pour leur persuader de suspendre toute hostilité, jusqu'à ce qu'il eut le tems de leur faire rendre justice par les Kiskacons. 1682-83.

Il les invita en même tems à lui envoyer à Catarocouy, où il se rendroit en personne, des Députés, avec qui il pût traiter de cette affaire, & de tous les autres sujets de plainte, qu'on pouvoit avoir de part & d'autre. Peu de jours après il reçut une Lettre d'Onnontagué, par laquelle on lui mandoit que ces Sauvages exigeoient qu'il s'avançât jusqu'à l'entrée de la Riviere de *Chouguen* (*a*), & on lui ajoûtoit qu'on ne doutoit point que ce ne fût le Colonel Dongan, qui leur avoit inspiré une prétention si arrogante, dans la pensée que le Gouverneur Général la rejettant avec mépris, romproit toute négociation avec les Cantons Iroquois.

Propositions insolentes de ces Barbares à M. de Frontenac.

En effet M. de Frontenac répondit à celui, qui lui avoit écrit la Lettre, qu'il ne se résoudroit jamais à faire une telle démarche; premierement, parce que cette condescendance ne feroit qu'accroître l'insolence des Iroquois : en second lieu, parce que, quand bien même il ne seroit pas contre sa dignité de le faire, il ne pouvoit entreprendre ce voyage avec bienséance, & avec sûreté pour sa personne, sans de grandes dépenses : troisiémement, parce qu'il n'avoit point encore vû les Kiskacons, & qu'il ne sçavoit pas quelle résolution ils avoient prise. Il finissoit en priant l'Auteur de la Lettre de mettre tout en œuvre pour faire prendre aux Onnontagués des sentimens plus raisonnables & plus respectueux.

Réponse de ce Général.

Celui-ci, non-seulement ne crut pas la chose possible ; mais il jugea même qu'il étoit dangereux de la tenter, & manda au Général que les principaux Chefs de la Nation Iroquoise, & ceux-mêmes, qui étoient les plus affectionnés aux François, persistoient dans la demande d'une entrevûë avec lui à l'entrée de la Riviere de Chouguen ; & que s'il la refusoit, il y avoit

(*a*) C'est le nom propre de la Riviere d'Onnontagué, laquelle se décharge dans le Lac Ontario.

1682-83. tout lieu de craindre que ces Sauvages ne se portassent à quelque extrémité, qu'on se repentiroit de n'avoir pas prévenuë. Dans le même tems, que cette seconde Lettre fut renduë au Comte de Frontenac, on l'avertit secretement de n'aller point à Chouguen, sans être bien accompagné, & que les Iroquois, contre leur coûtume, avoient parlé de lui fort insolemment.

Le parti, qu'il prend.

De quelque part, que vînt cet avis, M. de Frontenac eut grand soin de le répandre; mais ce qui parut le déterminer enfin à ne point faire le voyage de Chouguen, c'est qu'il s'étoit mis dans la tête qu'au fond les Iroquois l'estimoient, & ne vouloient point lui faire la guerre. Il prit donc le parti de ne rien rabattre de cette hauteur, avec laquelle, à l'exemple de M. de Courcelles, il avoit toujours traité les Sauvages. Il declara publiquement qu'il prenoit sous sa protection les Outaouais, & tous ses anciens Alliés, & il permit aux Kiskacons de construire de nouveaux Forts, pour s'y défendre, si on venoit les attaquer.

Il fit plus; quelques Iroquois, gagnés par le P. Jean de LAMBERVILLE, leur Missionnaire, s'étant relâchés jusqu'à consentir qu'on traitât à Catarocouy, il répondit qu'il n'iroit pas plus loin que Montreal, & que si les Iroquois vouloient lui parler, il les y attendroit jusqu'au mois de Juin; mais que ce terme expiré, il retourneroit à Quebec. Cette réponse irrita les Iroquois, & ils déclarerent de leur côté, qu'ils ne vouloient plus traiter avec le Gouverneur Général, qu'à Chouguen. Surquoi M. du Chesneau écrivit de Quebec à M. de Frontenac, qui étoit encore au mois de Juillet à Montreal, que son sentiment & celui de plusieurs Personnes d'expérience étoit qu'on accordât aux Iroquois ce qu'ils demandoient, d'autant plus que, suivant les avis, qu'il avoit de France, on n'en devoit esperer aucun secours.

Expédient, que lui suggere l'Intendant, & pourquoi il le refuse.

Il ajoûtoit qu'il y avoit un moyen de faire cette démarche, sans déroger à sa dignité, & sans exposer sa Personne; à sçavoir, de monter une Barque, laquelle seroit suivie d'un Brigantin, & que quand il seroit à la vûë de Chouguen, d'appeller les Députés Iroquois à son bord. La Réponse du Général fut qu'il ne désaprouvoit point cet expédient; mais qu'il ne pouvoit se résoudre à s'en servir, & qu'après la maniere insolente, dont les Barbares avoient reçu les dernieres propositions, qu'il leur avoit faites, ce seroit trop flatter leur fierté, que de les aller chercher chez eux: qu'il étoit toujours disposé

à les écouter, quand il auroit vû les Kiskacons, pourvû qu'ils se rangeassent à leur devoir; mais qu'il étoit bon de faire les préparatifs nécessaires pour soûtenir la guerre, & qu'ils devoient tous deux agir de concert en cette occasion, quoiqu'ils eussent nouvelle qu'on leur avoit nommé des Successeurs, parce que peut-être ces Messieurs n'arriveroient pas à tems pour se mettre en état de faire tête à un Ennemi, qui étoit toujours prêt à commencer les hostilités. 1682-83.

Peu de tems après le Général faisant la visite des Côtes de de Montreal, rencontra le Sieur de la Forêt, Major de Catarocouy, qui lui amenoit cinq Iroquois. C'étoit des Députés des cinq Cantons, qui avoient ordre d'assûrer leur Pere Onontio qu'ils étoient dans la disposition de bien vivre avec lui, & avec ses Alliés. Le Chef de cette Députation étoit un Capitaine Onnontagué, nommé TEGANISSORENS, fort affectionné à la Nation Françoise, lequel s'étoit donné de grands mouvemens pour calmer les esprits de sa Nation, & croyoit y avoir réussi.

Députés Iroquois à Montreal.

M. de Frontenac lui donna audience l'onziéme de Septembre, & le lendemain lui répondit, qu'il ne tiendroit jamais à lui que la bonne intelligence ne se rétablît entre les deux Nations; mais comme les Illinois étoient exceptés de la paix, que les Cantons vouloient bien maintenir avec nos Alliés, & que Teganissorens avoit déclaré qu'on se préparoit à leur faire vivement la guerre, le Général fit à ce Député de fort beaux présens pour l'engager à détourner ce coup. Il le promit; mais nous verrons bientôt qu'il n'avoit pas le secret de sa Nation, & qu'elle se servoit de lui pour cacher ses véritables desseins.

A peine étoit-il parti de Montreal, que d'autres Députés arriverent de la part des Kiskacons, des Hurons de Michillimakinac, & des Miamis; & le Comte de Frontenac n'oublia rien pour persuader aux premiers de satisfaire les Tsonnonthouans au sujet du meurtre, dont j'ai parlé. Ils répondirent qu'ils avoient chargé les Hurons de leur présenter des Colliers de leur part, qu'ils n'étoient pas obligés à autre chose, n'étant pas les Auteurs de l'assassinat; mais que les Hurons, qui ne cherchoient qu'à broüiller, bien loin de s'acquitter de leur Commission, avoient encore aigri les Iroquois contre eux. Le Général eut beau insister pour les engager à quelqu'autre démarche pour le bien de la paix, tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'ils demeureroient sur la défensive.

Députés des autres Nations.

1682-83.

Arrivée de MM. de la Barre & de Meules.

Les choses étoient en ces termes, lorsque Messieurs de la Barre & des Meules arriverent à Quebec ; on venoit même d'apprendre que la Députation de Teganissorens n'avoit point eu d'autre motif de la part des Cantons, que d'amuser les François, & que la guerre étoit commencée contre les Illinois. Ainsi on s'attendoit à voir bientôt les Iroquois en armes au milieu de la Colonie. D'autre part on ne fut pas lontems à s'appercevoir que les Créatures du Comte de Frontenac ne trouveroient pas dans son Successeur la même protection, & il parut en effet que M. de la Barre, ou étoit arrivé de France déja prévenu, ou se laissa d'abord prévenir contre le Sieur de la Sale, au sujet duquel il se déclara trop tôt, pour ne pas donner lieu de juger qu'il le faisoit sans avoir bien examiné par lui-même la conduite de ce Voyageur.

M. de la Barre écrit à la Cour contre M. de la Sale.

Dès le quatorziéme de Novembre de cette même année, il écrivit au Ministre que l'imprudence de la Sale avoit allumé la guerre entre les François & les Iroquois, & que la Colonie pourroit bien être attaquée, avant qu'elle fût en état de se défendre. Il ajoûtoit que le P. Zenobe, Recollet, qui venoit d'arriver à Quebec pour passer en France, n'avoit voulu lui rien communiquer des nouvelles découvertes ; mais qu'il ne croïoit pas qu'on pût compter beaucoup sur tout ce que ce Religieux en diroit, ni regarder ces découvertes comme fort importantes : enfin que la Sale paroissoit avoir de fort mauvais desseins.

Dans une autre Lettre, dattée du trentiéme d'Avril de l'année suivante, il dit qu'il est enfin convaincu de la fausseté de tout ce qu'on avoit publié des découvertes, dont la Sale avoit fait part au Ministre par un Pere Recollet ; que ce Voyageur étoit actuellement avec vne vintaine de Vagabonds, François & Sauvages, dans le fond de la Baye, où il tranchoit du Souverain, pilloit & rançonnoit ceux de sa Nation, exposoit les Peuples aux incursions des Iroquois, & couvroit toutes ces violences du prétexte de la permission, qu'il avoit de Sa Majesté, de faire seul le commerce dans les Pays, qu'il pourroit découvrir ; en quoi il étoit d'autant moins fondé, que la Baye & ses environs étoient connus & fréquentés par les François lontems avant qu'il arrivât en Amérique. Enfin que le terme de son Privilége expiroit au douziéme du mois de May prochain, après quoi il faudroit bien qu'il se rendît à Quebec, où ses Créanciers, à qui il étoit redevable de plus de trente mille écus, l'attendoient avec impatience.

Tel est le sort de ces Hommes, qu'un mêlange de grands défauts, & de grandes vertus tire de la sphére commune. Leurs passions leur font commettre des fautes ; & s'ils font ce que d'autres ne pourroient faire, leurs entreprises ne sont pas du goût de tout le monde ; leurs succès excitent la jalousie de ceux, qui demeurent dans l'obscurité ; ils font du bien aux uns, & du mal aux autres ; ceux-ci se vengent en les décriant sans modération ; ceux-là exaggerent leur mérite. De-là les portraits si differens, qu'on en fait, & dont aucun n'est ressemblant ; mais comme la haine & la démangeaison de médire vont toujours plus loin, que la reconnoissance & l'amitié, & que la calomnie trouve plus aisément croyance dans le Public, que les éloges & les louanges, les Ennemis du Sieur de la Sale défigurerent bien plus son portrait, que ses Amis ne l'embellirent.

Effet, que produisent ses Lettres.

Par bonheur pour lui sa Cause fut portée à un Tribunal, où l'on étoit prévenu en sa faveur, & comme il suivit de près à la Cour les Lettres, qu'on y avoit écrites contre lui, sa présence effaça au moins une partie des impressions, qu'on y avoit voulu donner contre sa conduite. Ce n'est pas que M. de Seignelay le crût tout-à-fait exempt des défauts, qu'on lui reprochoit ; mais jugeant par lui-même de ses talens, il crut devoir les employer. Il lui donna néanmoins de bons avis sur sa conduite passée, & le malheur de la Sale vint de ce qu'il ne sçut pas en profiter, ainsi que nous le verrons dans la suite.

Assemblée des Notables de la Colonie.

Cependant M. de la Barre n'eut pas plûtôt pris en main les resnes du Gouvernement, qu'il comprit que la Nouvelle France se trouvoit dans des conjonctures infiniment délicates ; c'est ce qui l'obligea de convoquer une Assemblée, à laquelle il invita non-seulement l'Intendant & l'Evêque ; mais encore les principaux Officiers des Troupes, plusieurs Membres du Conseil Supérieur, les Chefs des Jurisdictions Subalternes, le Supérieur du Séminaire, & celui des Missions ; & il les pria tous de lui dire leur avis sur les causes & la nature du mal, & sur les remedes, qu'on y devoit apporter.

Elle instruit le nouveau Gouverneur de la situation des affaires.

On fit d'abord observer au Général que le but des Iroquois étoit d'attirer à eux tout le commerce du Canada, pour le transporter aux Anglois & aux Hollandois de la Nouvelle York, par conséquent qu'il falloit regarder ces deux Nations comme nos premiers Ennemis, & qu'en effet depuis lontems elles ne cessoient point d'exciter sous main les Cantons à rom-

1682-83. pre avec nous : que ces Barbares, pour n'avoir point à faire à trop forte partie, cherchoient à nous amuser, tandis qu'ils travailloient à nous débaucher nos Alliés, ou à détruire, les uns après les autres, tous ceux, qu'ils ne pouvoient détacher de nos intérêts : qu'ils avoient commencé par les Illinois ; qu'il nous étoit d'une très-grande importance d'empêcher que ces Sauvages ne succombassent sous leurs efforts ; mais que ce n'étoit pas une chose aisée ; que la Colonie pouvoit mettre au plus mille Hommes sous les armes, & que pour cela même il faudroit faire cesser une partie des travaux de la Campagne.

On lui representa ensuite, qu'avant que de prendre ouvertement les armes, il falloit avoir des Magasins bien fournis de vivres & de munitions, le plus près qu'il se pourroit de l'Ennemi : par la raison, que ne s'agissant pas seulement d'effrayer les Iroquois, comme on s'étoit contenté de faire du tems de M. de Tracy, mais de les reduire au point, qu'ils ne fussent plus en état de nous inquieter, on seroit obligé de rester lontems dans leur Pays, ou aux environs : que le Fort de Catarocouy étoit d'une grande commodité pour ce dessein, puisque de ce Poste on pouvoit en deux fois vint-quatre heures tomber sur le Canton de Tsonnonthouan, le plus éloigné de tous : qu'on ne pouvoit se passer d'avoir trois ou quatre Barques sur le Lac Ontario, pour porter les vivres, les munitions, & une partie des Hommes, où il seroit nécessaire : que c'étoit aux rivages des Tsonnonthouans, qu'il falloit d'abord porter la guerre ; mais qu'avant que de s'engager dans une pareille entreprise, il falloit demander au Roy deux ou trois cent Soldats, dont une partie seroit mise en garnison dans les Forts de Catarocouy, & de la Galette, pour garder la tête de la Colonie, tandis que toutes les forces seroient dehors : qu'il convenoit de supplier aussi Sa Majesté d'envoyer dans le Pays mille, ou quinze cent Engagés pour cultiver les Terres dans l'absence des Habitans, & des fonds pour les Magasins, & la construction des Barques : que pour engager le Roy à faire cette dépense, il étoit besoin de l'instruire de la nécessité de la guerre, & de l'insuffisance de la Colonie pour la soûtenir, & de lui representer surtout que le défaut des secours de France commençoit à nous attirer le mépris des Sauvages ; au lieu que, si ces Peuples voyoient arriver des Troupes Françoises, les Iroquois peut-être y penseroient à deux fois, avant que de nous attaquer, & nos Alliés ne balanceroient pas à nous prêter main forte

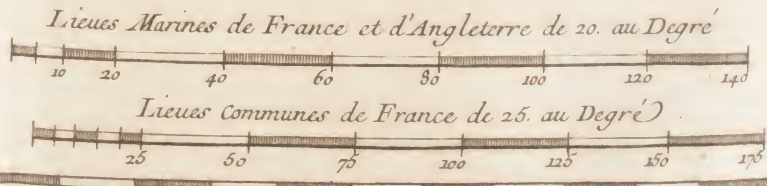
CARTE DE LA BAYE DE HUDSON

Par N. Bellin Ingenieur de la Marine 1744.

Echelles

Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20. au Degré

Lieues Communes de France de 25. au Degré



BAYE DE HUDSON

BAYE DE BUTTONS

LABRADOR appellée aujourd'huy par les Anglois NOUVELLE BRETAGNE

DÉTROIT DE HUDSON

BAYE JAMES

Reine

Détroit Glacé

Cap de la Marie

Nouveau Détroit découvert en 1742. par Midleton

Ceci est une Isle

Toute cette côte a été rangée par Midleton en 1742.

Mille Isles

I. Nottingam

I. Salisburi

Baye de l'Ours Blanc

Pointe de la Reine Anne

C. Walsingan auj. C. S. Louis

I. Diges

I. d'Espérance

C. Charles

C. Haut

Salvages

Cap Elizabeth

Baye de Méprise

I. de Résolution

C. Pembrok

C. Nesdark

Cariswaines

Cap Southampton

I. Mansfeld autr. I. Nᵉ Dame

Havre François ou de Bonne Fortune

Dormeur du Nord

I. du Foin

I. Buttons

I. Baston

Chidley

Habergen

Sculpade

Baye Ganse

Cap Enchanté

I. Saldy

I. du Dormeur ou I. du Point du jour

Cap Smith ou Cap du Forgeron

Ceci n'est pas connu

la Douzaine du Boulanger

R. de la Mine

Port de Mouc ou Munc

R. du Loup marin

Cap Churchil auj. Cap Brigges

R. de Mouc ou Danoise

Rupert Creck

Port Nelson

F. Bourbon auj. Fort d'York

R. de Bourbon

C. Talman

Plumes de l'Ouest

Plumes de l'Est

I. Warners

Roche Noire

Rivière Sᵗᵉ Thérese auj. R. Hayes

la grande fourche

l'égarée R.

I. du Roteur

Cette Partie n'est pas connüe

R. Maricourt

Pᵗᵉ de Lookout

C. Henriette Marie

Fort de Nieuvesavane

R. de Nieuvesavane

Cap Jaune

R. des Saintes Huiles, auj. R. de Nieuvesavane apellée aussi Isenglas

Port de Tristesse

I. des Ours

Petites Ours

The Thwins

Lac de Quitchidechouan ou Lac Sᵗᵉ Anne. Les Anglois l'appellent Pisgotagamy

Lac des deux Décharges

Equam

I. Weston

Agamasqué

F. Sᵗ Germain

Rivière de Quitchidechouan ou R. Sᵗᵉ Anne, aujourd. R. Albani

Charleton

F. Sᵗ Anne auj. Albani

R. Peré

F. Rupert

F. Monsoni

Longitude Occidentale du Méridien de Paris

95 90 85 80 75 70 65 60 55

64 63 62 61 60 59 58 57 56 55 54 53 52 51

Desbruslins Sculpsit

1682-83.

forte contre une Nation, dont ils redoutoient la puissance; mais dont ils se croiroient assûrés de triompher, s'ils nous voyoient en état de les secourir puissamment.

Le Roy envoie des Troupes en Canada.

M. de la Barre fit dresser un Acte de cette Déliberation, & l'envoya en Cour. Elle y fut fort approuvée, & le Roy donna ses ordres pour faire embarquer au plûtôt deux-cent Soldats. Sa Majesté écrivit au Gouverneur Général, & dans sa Lettre, qui est dattée du cinquiéme d'Août 1673. elle lui donna avis que le Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, devoit avoir reçu un Commandement très-exprès du Roy de la Grande Bretagne, d'entretenir une bonne correspondance avec les François, & qu'elle ne doutoit point qu'il ne s'y conformât. Dongan reçut véritablement cet ordre; mais nous verrons bientôt qu'il ne fît semblant d'y déferer, que pour mieux tromper les François, & qu'il fut le principal Moteur de la sanglante guerre, que nous firent les Iroquois pendant près de trente ans. Le Roy par la même Lettre, dont je viens de parler, recommandoit à M. de la Barre d'empêcher, autant qu'il lui seroit possible, les Anglois de s'établir dans la Baye d'Hudson, dont nous avions pris possession plusieurs années auparavant, & dont il est nécessaire de mettre en peu de mots les Lecteur en état de se former au moins une legere notice.

Description de la Baye d'Hudson.

Après qu'on a doublé la pointe Septentrionnale de l'Isle de Terre-neuve en faisant le Nord-Ouest, & côtoyant toujours la Terre de Labrador, on s'éleve jusques vers les soixante-trois dégrés de Latitude-Nord, & l'on trouve un Détroit, qui porte le nom de *Hudson.* Ce Détroit court Est & Ouest, en prenant du Nord-Ouest, & sa sortie est par les soixante-quatre dégrés. En cet endroit la Mer forme une Baye de trois-cent lieuës, ou environ de profondeur, & c'est ce qu'on appelle la Baye d'Hudson. Sa largeur est inégale; car en allant du Nord au Sud elle diminuë toujours depuis deux-cent lieuës jusqu'à trente-cinq. Son extrémité Méridionnale est par les cinquante-un dégrès.

Rien n'est plus affreux que le Pays, dont elle est environnée; de quelque côté, qu'on jette les yeux, on n'aperçoit que des Terres incultes & sauvages, & des Rochers escarpés, qui s'élevent jusqu'aux Nuës, qui sont entrecoupés de Ravines profondes & de Vallées stériles, où le Soleil ne pénétre point, & que les neiges & les glaçons, qui ne fondent ja-

1682-83. mais rendent inabordables. La Mer n'y eſt bien libre, que depuis le commencement de Juillet juſqu'à la fin de Septembre ; encore y rencontre-t'on quelquefois alors des glaces d'une groſſeur énorme, qui jettent les Navigateurs dans de très-grands embarras ; car dans le tems qu'on y penſe le moins, une Marée, ou un Courant aſſez fort pour entraîner le Navire, & l'empêcher de gouverner, l'inveſtit tout-à-coup d'un ſi grand nombre de ces écueils flottans, qu'auſſi loin que puiſſe porter la vûë, on ne découvre que des glaces.

Obſervations ſur les glaces de ces Mers.

Il n'y a pas d'autre moyen de s'en garantir, que de ſe grapiner ſur les plus groſſes, & d'écarter les autres avec de longs bâtons ferrés, dont il faut avoir ſoin de ſe munir, quand on entreprend cette périlleuſe Navigation. Mais dès qu'on s'eſt ouvert un paſſage, il en faut profiter au plutôt, car ſi malheureuſement il ſurvient une Tempête, tandis qu'on eſt ainſi aſſiegé par les glaçons, c'eſt un grand haſard, ſi on s'en tire. Ces glaçons ſont ordinairement formés de l'eau de pluſieurs Torrens, qui ſe déchargent dans la Baye : la chaleur du Soleil, au milieu même des ardeurs de la Canicule, ne ſçauroit les fondre, & ne peut tout au plus que les détacher, ce qui ſe fait avec un bruit affreux, en entraînant quantité de terres, & quelquefois d'aſſez gros Rochers. Comme on entend aſſez ſouvent dans cette Baye des bourdonnemens, qui pourroient inquietter les Navigateurs, il eſt bon qu'ils ſçachent, qu'outre ce qu'y contribuent les Torrens, qui du haut des Rochers ſe précipitent dans la Mer, leur principale cauſe eſt une eſpece de boüillonnement, que forment les Iſles, & les Bancs de glace, dont tous les bords de la Baye ſont ſemés : & voici comment on conçoit que cela peut arriver.

Le Flot, qui vient de l'Océan avec impétuoſité pour entrer dans la Baye, eſt arrêté par les glaces : cette réſiſtance lui fait changer ſa direction, & cela produit des remouts de Marée, qui ſe croiſent, ce qui joint au nitre, dont ces Mers ſont remplies, produit une fermentation, qui fait boüillonner la ſurface des Eaux. Je dis que ces Mers ſont remplies de nitre, & cela ne peut être autrement, vû la quantité de neiges fonduës & de glaces, qu'elles reçoivent. D'ailleurs on a remarqué que les plaques de plomb, dont on couvre la lumiere des canons, ſe trouvent tous les matins couvertes de nitre, & que quand quelqu'un s'eſt fait ſaigner ſur les

Vaiſſeaux, ou dans les Forts, l'ouverture de la veine en eſt bientôt toute bordée. Or il eſt certain que cette abondance de nitre, jointe au changement de Climat, aux nourritures ſalées, auxquelles on eſt réduit dans ces voyages, & au peu d'exercice, qu'on y fait, cauſe de grandes maladies; auſſi eſt-il rare qu'un Vaiſſeau n'y perde pas la moitié de ſon Equipage. 1683.

Phénoménes dans l'air.

Un autre Phénoméne, qui paroît dans l'Air, mériteroit bien qu'on s'étudiât à en découvrir la cauſe. Dans le tems le plus ſerein, on apperçoit tout à coup au milieu de la nuit des nuages d'une blancheur extraordinaire, & au travers de ces nuages une lumiere très-éclatante. Lors même qu'on ne ſent pas un ſoufle de vent, ces nuages ſont chaſſés avec une très-grande vîteſſe, & prennent toutes ſortes de figures. Plus la nuit eſt obſcure, plus la lumiere eſt vive: elle l'eſt même quelquefois à un point, qu'on peut lire à ſa lueur beaucoup plus aiſément, qu'à celle de la Lune dans ſon plein.

On dira peut-être que ce n'eſt qu'une réfraction des raïons du Soleil, qui par cette hauteur ne s'éloigne pas beaucoup de l'horiſon pendant les nuits de l'été, & qu'encore qu'il n'y ait point de vent dans la baſſe région de l'air, il peut y en avoir dans la ſupérieure, ce qui eſt vrai; mais ce qui me fait juger qu'il y a encore une autre cauſe de ce Méteore, c'eſt que pendant l'hyver même, la Lune paroît ſouvent environnée d'Arcs-en-Ciel de couleurs differentes, & toutes très-vives. Pour moi je ſuis perſuadé que ces effets doivent être attribués en partie à des exhalaiſons nitreuſes, qui pendant le jour ont été attirées, & enflammées par le Soleil.

Maniere de voyager ſur les glaces.

Mais croiroit-on que ſur ces glaces énormes, dont quelques-unes n'ont pas moins d'étenduë que pluſieurs des Iſles de la Baye d'Hudſon, on rencontre des Hommes, qui s'y ſont embarqués exprès? On aſſûre pourtant qu'on y a plus d'une fois aperçu des Eſquimaux; & il eſt certain que, ſi en les voyant ainſi errer ſur ces écueils flottans au gré des courans & des vagues, on eſt effrayé pour eux, ils ne le ſont pas moins, & le ſont peut-être avec plus de fondement pour ceux, qu'ils voyent ſe riſquer entre ces mêmes glaces ſur des Vaiſſeaux. Car, comme ces Barbares portent par tout avec eux leurs Canots, ils ne ſont jamais embarraſſés, quoiqu'il arrive, & quelque tems qu'il faſſe. Si les glaces ſe touchent

Ooo ij

1683. de près, ils sautent sans peine de l'une à l'autre : si elles laissent libres des intervalles assez considérables, ils s'embarquent, & naviguent aussi lontems, que les glaces le leur permettent. Sont-ils près d'un glaçon, qu'ils ne peuvent éviter ? ils sautent dessus, & l'écueil même, qui menaçoit de les faire périr, les garantit du naufrage. Il n'en est pas de même de ceux, qui sont embarqués sur un Navire. Si leur Bâtiment vient à se fracasser entre deux glaces, toute leur ressource est de se sauver sur l'une, ou sur l'autre ; mais la difficulté est d'y subsister, ou d'en sortir. Quoiqu'il en soit, on peut bien juger qu'une Mer, où il est si dangereux de naviguer, n'est pas encore bien connuë : aussi à l'exception de quelques Isles, que les François & les Anglois ont rencontrées sur leur passage, & des endroits de la Côte, où ils ont eu des Etablissemens, tout le reste n'a encore été vû que de loin.

Prétentions des François & des Anglois sur la Baye d'Hudson.

Il n'est point douteux que parmi un grand nombre de Navigateurs de différentes Nations, qui sur la fin du seiziéme siécle, & dans le cours du dix-septiéme ont entrepris de découvrir par le Nord de l'Amérique un passage à la Chine & au Japon, plusieurs n'ayant eu connoissance de cette grande Baye, qui communique à la Mer Christiane ; mais il est certain que ce fut Henry HUDSON, Anglois, qui en 1611. donna son nom, & à la Baye, & au Détroit, par où il y entra. On ne sçait rien de ce qu'il y fit, on ignore même s'il y pénétra bien avant. Les prétenduës prises de possession de NELSON, de Thomas BUTTON, & de LUXFOX, faites en divers tems de tout ce Pays, quand elles seroient aussi constatées, qu'elles le sont peu, n'établissent pas mieux les droits, que cette Nation s'attribuoit sur cette Baye au tems, dont je parle ; que celles de Verazani sous le regne de François I. ne nous donnoit celui de revendiquer la Caroline, la Virginie, & les autres Provinces de l'Amérique Septentrionnale, qui sont aujourd'hui occupées par la Couronne d'Angleterre, puisqu'il est certain que les Anglois ne possedoient rien aux environs de cette Baye, lorsqu'en 1656. le Sieur Bourdon y fut envoïé pour en assûrer la possession à la France : Cérémonie, qui fut plusieurs fois renouvellée dans la suite.

Deux Transfuges François y conduisent les Anglois.

Il est vrai qu'en 1663. deux Transfuges François nommés Medard CHOUARD DES GROSEILLIERS, & Pierre-Esprit DE RADISSON, pour se venger de je ne sçai quel mécontentement, qu'on leur avoit donné, conduisirent des Anglois

dans la Riviere de *Nemiſcau*, qui ſe décharge dans le fond de la Baye, & que ceux-ci bâtirent à l'embouchure de cette Riviere, un Fort, qui fut nommé *Rupert;* que dans la ſuite ils en conſtruiſirent un ſecond chez les *Monſonis*, & puis un troiſiéme à *Quitchitchouen;* mais on regarda en France & en Canada ces entrepriſes comme des uſurpations.

Toutefois M. Colbert crut devoir diſſimuler quelque tems à cauſe de l'étroite union, qui regnoit alors entre les deux Couronnes. Mais pour empêcher la preſcription, M. Talon ayant formé le deſſein de chercher un chemin facile pour aller par le Saguenay à la Baye d'Hudſon, profita d'une nouvelle Députation des Sauvages de ces Quartiers-là, dont le motif étoit encore d'avoir des Miſſionnaires. Il choiſit pour les accompagner à leur retour le P. Charles ALBANEL, & lui donna pour Adjoints deux François, dont l'un étoit le Sieur Denys de S. SIMON, Gentilhomme Canadien, & Neveu de celui, dont j'ai ſi ſouvent cité les Mémoires au ſujet de l'Acadie.

Voyage du P. Albanel & de M. de Saint Simon à la Baye d'Hudſon par le Saguenay.

Ils partirent de Quebec le vint-deux du mois d'Août 1671. & dès le dix-ſeptiéme de Septembre ils eurent avis que deux Navires Anglois étoient mouillés dans le fond de la Baye d'Hudſon, & y faiſoient la Traite avec les Sauvages. Cette nouvelle les obligea d'envoyer à Quebec demander des Paſſeports, qui leur furent délivrés ſur le champ; mais ce retardement leur avoit fait perdre la ſaiſon propre pour naviguer ſur la Riviere, & ils furent contraints d'hyverner ſur les bords du Lac de S. Jean. Ils ſe remirent en marche le premier de Juin de l'année ſuivante 1672. & le treiziéme dix-huit Canots remplis de Sauvages *Miſtaſſins* parurent en poſture de Gens, qui vouloient leur diſputer le paſſage. Le Pere Albanel s'avança ſeul pour leur parler, & leur dit que les François ayant purgé le Pays des Partis Iroquois, il étoit bien juſte qu'il leur fût permis d'y paſſer.

Il les exhorta enſuite à reprendre leur ancienne coûtume de venir en Traite au Lac S. Jean, où ils ne manqueroient jamais de trouver des marchandiſes, & où ils rencontreroient toujours un Miſſionnaire, pour les inſtruire, comme on avoit fait par le paſſé, & ce que les Anglois ne faiſoient point. Le Chef des Miſtaſſins remercia le Pere de la paix, que leur avoient procuré les François, & du zéle, qu'il témoignoit pour leur inſtruction: il le conjura même de reſter avec lui; mais le Pere lui dit que pour le préſent une affaire indiſpen-

1683. ſable l'appelloit ailleurs, & le pria de l'attendre à ſon retour au Lac de S. Jean.

Le dix-huitiéme les Voyageurs entrerent dans le Lac des Miſtaſſins, dont on ne peut faire, dit-on, le tour, qu'en vint jours de beau tems; & le vingt-cinquiéme ils arriverent au bord de celui de Nemiſcau, qui eſt beaucoup plus petit. Le premier de Juillet ils ſe rendirent en un lieu, nommé *Miſcoutenagechit*, où les Sauvages, qui avoient demandé un Miſſionnaire, les attendoient, & les reçurent avec de grandes démonſtrations de joye. Le P. Albanel s'aperçut néanmoins qu'ils craignoient qu'on ne voulût s'oppoſer au commerce des Anglois, qui s'étoient avancés juſques-là, & y avoient bâti une Maiſon pour la Traite; mais il les raſſûra, & leur dit qu'il n'avoit en vûë, que le ſalut de leurs Ames, & que les François ne ſongeoient qu'à aſſûrer la tranquillité, & la sûreté du Pays contre les Iroquois.

Quatriéme priſe de poſſeſſion de la Baye.

Quelques jours après il partit de ce Village avec ſes deux Compagnons, parcourut tous les environs du Lac Nemiſcau, & s'étant embarqué ſur la Riviere de même nom, il entra dans la Baye, où elle ſe décharge. Il fit en pluſieurs endroits des Actes de priſe de poſſeſſion, ſuivant les ordres, qu'il en avoit, les ſigna avec le Sieur de S. Simon, & les fit auſſi ſigner par les Chefs de dix ou douze Nations Sauvages, qu'il avoit eu la précaution de raſſembler, pour être témoins de cette cérémonie. Les choſes demeurerent néanmoins ſur le même pied pendant quelques années par raport aux Anglois, qui s'enrichiſſoient dans la Baye d'Hudſon, tandis que la Cour de France ſe contentoit d'y aſſûrer ſon droit.

Les deux Transfuges François retournent en Canada.

D'autre part les deux Transfuges, qui y avoient conduit les Anglois, ſoit pour quelque mécontentement particulier, ſoit par un retour d'affection pour leur Patrie, étoient revenus en France, quoique Radiſſon eût épouſé la Fille du Chevalier KIRKE, & Sa Majeſté leur avoit permis de retourner en Canada, où elle leur avoit même accordé des graces, qu'ils n'avoient point méritées. Quelques années après il ſe forma à Quebec une Compagnie du Nord, laquelle entreprit de chaſſer les Anglois de la Baye d'Hudſon. Elle ne crut pas pouvoir employer à cette entrepriſe des Perſonnes plus capables de la faire réuſſir, que ceux, qui avoient fait le mal, & qui s'étoient offerts d'eux-mêmes, outre qu'ils étoient les ſeuls, qui connuſſent bien le Pays: il n'y eut Perſonne, qui ne jugeât qu'ils

saisiroient vivement une occasion si favorable de réparer leur faute, & peut-être de venger leurs propres injures. 1683.

Ils partirent en 1682. avec deux Navires assez mal équipés, & allerent droit au premier Fort des Anglois; mais ils les y trouverent si bien retranchés, qu'ils n'oserent les attaquer. Ils rangerent ensuite la Côte Occidentale de la Baye, cherchant un Poste avantageux, où ils pussent établir la Traite des Pelleteries, & le vint-sixiéme d'Août ils entrerent dans une Anse, où se déchargent deux grandes Rivieres, qui se réunissent à leur embouchure. L'une est *la Riviere Bourbon*, que l'on a remontée fort loin, sans trouver sa source. Un Navire François y avoit hyverné en 1675. & lui avoit donné le nom, qu'elle porte; Des Groseilliers donna à l'autre le nom de *Sainte Therese*, qui étoit celui de sa Femme, Sœur de Radisson. C'est la petite Baye, où ces deux Rivieres se joignent, que les Anglois ont appellé *le Port Nelson*, prétendant que Nelson, Pilote d'Henry Hudson, l'avoit découverte en 1611.

Ils entreprennent de chasser les Anglois de la Baye.

Le Sieur JEREMIE, dont nous avons une assez bonne Relation de la Baye d'Hudson, où il a fait un très-long sejour, & où il commandoit au tems du Traité d'Utrecht, prétend que tandis que Radisson, & son Beau-Frere hyvernoient dans la Riviere de Sainte Therese, des Anglois étoient campés sur les bords de la Riviere Bourbon, que les premiers ayant découvert les seconds, sans que ceux-ci eussent le moindre soupçon qu'ils eussent des Voisins si proches; ils les attaquerent pendant qu'ils étoient yvres, & les firent tous Prisonniers au nombre de quatre-vint, quoiqu'ils n'eussent avec eux, que douze Hommes: qu'assez près de-là ils trouverent encore six Matelots Anglois, lesquels y avoient été dégradés par un Navire de Baston, qui manquoit de vivres, & n'avoient aucune connoissance de ceux de leurs Compatriottes, qui étoient dans la Riviere Bourbon.

Ce qui se passe entre eux & les Anglois.

Mais un Mémoire, qui fut présenté l'année suivante à M. de Seignelai, & dont j'ai eu en main l'original, rapporte la chose tout autrement, & mérite sans doute plus de créance, que le récit de ce Voyageur, Homme d'ailleurs fort judicieux, & sur le témoignage duquel on peut compter, quand il parle de faits, dont il a été à portée de s'instruire par lui-même. Suivant ce Mémoire Radisson & son Beau-Frere avoient à peine commencé à se loger sur les bords de la Riviere de

1683. Sainte Therese, lorsqu'une Barque venant de Baston parut à l'entrée de cette Riviere, assez près de leur Campement.

Quelques jours après, un grand Navire de Londres vint moüiller au même endroit, & fit grand peur aux Bastonnois, qui n'avoient point de Commission, & aux François, qui n'étoient pas encore assez bien retranchés pour se défendre, si on les attaquoit, comme il y avoit bien de l'apparence qu'on feroit; mais il excita bientôt la compassion des uns & des autres. De grosses glaces poussées par la Marée, le heurterent si rudement, qu'ils firent perdre Terre à ses ancres, & l'emporterent au large, où malgré tous les efforts de l'Equipage, il fut brisé par d'autres glaçons.

Tous ceux, qui étoient dedans se sauverent sur ces mêmes glaces, qui avoient causé leur malheur, & qui les reporterent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese. Alors le Commandant, qui à son arrivée avoit sommé les François de se retirer d'un Pays, qui appartenoit, disoit-il, au Roy son Maître, leur fit demander l'hospitalité, & l'obtint sans peine. Radisson & Des Groseilliers lui donnerent même des vivres, dont il manquoit absolument, & lui permirent de dresser des Barraques sur les bords de la Riviere Bourbon, après lui avoir fait promettre par Ecrit qu'il ne s'y fortifieroit point, & qu'il ne feroit aucun Acte, qui pût préjudicier aux droits du Roy Très-Chrétien.

Cette promesse fut mal gardée; les Anglois n'eurent pas plûtôt réfléchi sur la supériorité de leur nombre, qu'ils travaillerent à se rétrancher: ils prirent ensuite des mesures pour surprendre les François, & les mettre hors d'état de leur nuire; mais ceux-ci les prévinrent, & s'assûrerent d'eux. Le Mémoire, d'où j'ai tiré ce détail, ne dit point de quelle maniere cela se fit, & il est assez vraisemblable que Radisson & Des Groseilliers profiterent de quelque moment, où les Anglois n'étoient point sur leurs gardes, ou même s'étoient enyvrés, comme il est marqué dans la Relation du Sieur Jeremie.

Quoiqu'il en soit, un si grand nombre de Prisonniers embarrassa bientôt les François, outre que les vivres commençoient à leur manquer: ainsi, dès que la saison permit de se mettre en Mer, ils embarquerent une partie des Anglois sur un des deux Bâtimens, qu'ils avoient amenés de Quebec, & leur laisserent la liberté d'aller, où bon leur sembleroit. Ils partirent ensuite eux-mêmes avec le reste des Prisonniers sur le

le Navire, qu'ils s'étoient reservés, & sur la Barque de Baston, dont ils n'avoient pas eu beaucoup de peine à se saisir, & se rendirent à Quebec, où la conduite, qu'ils avoient tenuë à l'égard des Anglois, ne plut pas aux Intéressés de la Compagnie du Nord. On les chagrina ensuite sur plusieurs articles, qui concernoient la Traite des Pelleteries, dont ils avoient néanmoins rapporté une grande carguaison; ce qui les obligea de repasser en France, où ils esperoient qu'on leur rendroit plus de justice. 1683.

Ils livrent de nouveau aux Anglois la Baye d'Hudson.

1684.

Soit qu'ils fussent véritablement coupables, ou que leurs Ennemis eussent prévenu le Ministre, leur esperance fut trompée, & le désespoir, qu'ils en conçurent, les fit recourir une seconde fois aux Anglois. Milord PRESTON étoit alors Ambassadeur de la Grande Bretagne à la Cour de France. Il apprit leur mécontentement, & persuada à Radisson de passer à Londres. Radisson suivit son conseil, le Chevalier Kirke reçut fort bien son Gendre, & lui obtint de la Cour une pension de douze-cent livres, dont il a joui jusqu'à sa mort. L'année suivante 1685. on lui donna deux Navires pour aller se saisir du Fort, que lui-même avoit construit à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese, & où Chouart, son Neveu, Fils de Des Groseilliers, étoit resté avec huit Hommes seulement; arrivé à la vûë du Fort, & ayant fait les signaux, dont ce jeune Commandant étoit convenu avec son Pere & son Oncle, il y fut reçu sans difficulté.

Suivant un autre Mémoire, c'étoit Des Groseilliers le Pere, qui étoit resté dans la Baye d'Hudson; car l'Auteur prétend que Radisson & le jeune Chouard, son Neveu traiterent, avec Milord Preston par l'entremise d'un nommé GODS. Cependant je trouve dans une Lettre du Roy au Marquis de DÉNONVILLE, que ce Général eut ordre d'assûrer le jeune Chouard qu'il seroit recompensé, & de promettre cinquante pistoles à quiconque pourroit se saisir de Radisson, & le livrer aux Officiers de Sa Majesté; il est certain d'ailleurs que Chouard est mort en Canada, & Radisson en Angleterre. Suivant le Mémoire, que je viens de citer, ce fut alors que les Anglois donnerent le nom de *Port Nelson* à l'embouchure de la Riviere de Sainte Therese.

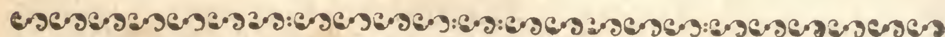
La perte, que firent les François en cette occasion, peut faire juger de quelle importance étoit ce Poste pour le commerce; car on la fait monter à trente-deux milliers de Cas-

1684. tors, ſix balles de Martres, deux de Loutres, & autres menuës Pelleteries; le tout eſtimé quatre-cent mille livres. Ce n'étoit néanmoins que le produit de la Traite d'une année, puiſque Radiſſon avoit porté à Quebec tout ce qui s'étoit trouvé dans ſes Magaſins, lorſqu'il partit de la Baye. Nous verrons les meſures, que prit la Compagnie du Nord pour avoir raiſon de cette perfidie, après que nous aurons rapporté ce qui ſe paſſa dans la Colonie durant cet intervalle.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE ONZIE'ME.



MONSIEUR de la Barre se préparoit à la guerre contre les Iroquois, sans néanmoins avoir perdu toute esperance d'accommodement avec ces Barbares, & toujours disposé à traiter avec eux, s'il le pouvoit faire avec honneur. Ainsi ayant été informé qu'ils étoient sur le point de marcher au nombre de quinze-cent Hommes contre les Miamis & les Outaouais; quoiqu'ils eussent publié qu'ils n'en vouloient qu'aux Illinois, il leur envoya un Homme de confiance, qui arriva au grand Village des Onnontagués, où étoit le rendez-vous des Guerriers, la veille du jour, qu'ils en devoient partir pour se mettre en campagne. 1683.

Mauvaise foi des Iroquois.

Cet Envoyé fut assez bien reçu, & n'eut pas beaucoup de peine à tirer des Iroquois une promesse de suspendre l'Expédition, & d'envoïer quelques-uns d'entr'eux à Montreal, pour y traiter avec le Général; mais on reconnut bientôt qu'ils n'avoient ainsi parlé, que pour endormir les François. Ils avoient assûré que leurs Députés seroient à Montreal avant la fin du mois de Juin, & dès le mois de May M. de la Barre eut avis

1683.

que sept à huit cent Hommes des Cantons d'Onnontagué, de Goyogouin & d'Onneyouth, étoient en marche pour aller attaquer les Hurons, les Miamis, & les Outaouais; & que les Tsonnonthouans avec quelques Goyogouins devoient sur la fin de l'Eté se répandre par Trouppes dans nos Habitations.

M. de la Barre demande du secours au Roy.

Le Général, en donnant part au Ministre de cette nouvelle, lui manda que ce projet avoit été formé à l'instigation des Anglois, qui se servoient, pour ces négociations de François Transfuges, dont ils favorisoient la désertion, & qu'ils vendoient ensuite en qualité d'Engagés aux Habitans de *la Jamaïque :* qu'autant qu'il pouvoit juger de la disposition présente des Cantons Iroquois, il falloit se résoudre à abandonner absolument le Canada, ou faire un effort pour détruire au moins les Tsonnonthouans & les Goyogouins, les plus animés de tous contre les François, & qui pouvoient aisément mettre plus de deux mille Hommes en campagne : qu'il le prioit donc d'engager le Roy à lui envoyer de bonne heure quatre cent Hommes, afin qu'au commencement du mois d'Août, au plus tard, il pût entrer dans le Pays Ennemi avec des forces suffisantes pour ranger ces Barbares à la raison : mais qu'il croïoit nécessaire d'obtenir, avant toutes choses, du Duc D'YORK, à qui la Nouvelle York appartenoit, un ordre pour le Gouverneur de cette Province, de ne le point traverser dans son Expédition.

Fierté des Iroquois; intrigues du Gouverneur de la Nouvelle York.

Quelque tems après le départ de la Barque, qui étoit chargée de cette Lettre, le Gouverneur Général jugea à propos de faire encore une tentative auprès des Cantons. Il leur envoya demander en quel tems ils comptoient que leurs Députés se rendroient à Montréal pour dégager la parole, qu'ils lui avoient donnée; ils répondirent qu'ils ne se souvenoient pas de lui avoir rien promis, & que s'il avoit quelque chose à leur faire sçavoir, il pouvoit les venir trouver chez eux. Il eut en même tems des preuves certaines que les Anglois de la Nouvelle York, à qui le Commerce avec les Iroquois apportoit depuis quelques années des profits considérables, avoient donné à ces Sauvages des Marchandises à perte, dans le dessein de nous rendre odieux à la Nation, en lui persuadant que les François n'avoient en vûë que de les dépouiller : qu'ils ne cessoient point de les exciter à exterminer tous les Peuples, avec qui nous faisions le Commerce,

1683.

& que tout se disposoit dans les Cantons à nous déclarer une guerre irréconciliable.

Les Iroquois amusent le Général.

Dans le fond, les Iroquois trouvoient beaucoup mieux leur compte avec les Anglois & les Hollandois, qu'avec les François, parce que le Castor ne payoit point de Droits dans la Nouvelle York, & que le Commerce en étoit permis à tous les Particuliers, par conséquent qu'il y avoit plus de profit à faire pour les Acheteurs ; ce qui les mettoit en état de donner leurs Marchandises à plus bas prix. Cependant comme les Cantons ne vouloient employer la force ouverte qu'à l'extrémité, & qu'ils craignoient beaucoup plus les François, qu'ils ne le vouloient paroître, des Députés des cinq Cantons arriverent au mois d'Août à Montreal ; mais ils n'étoient chargés que de faire des protestations vagues d'un attachement sincere, & l'on n'en put tirer rien de plus.

Conduite étrange de M. de la Barre.

Bien des choses concouroient à rendre cette Ambassade suspecte, & les moins clair-voyans étoient convaincus, que les Cantons ne vouloient que gagner du tems, pour empêcher le Général de se tenir sur ses gardes. En effet ils ne dissimuloient plus le dessein, où ils étoient de faire la guerre à nos Alliés ; on sçavoit d'ailleurs qu'un de leurs Partis s'étoit approché du Fort de Catarocouy, résolu d'y surprendre la Garnison, & de se cantonner dans ce Poste. Enfin les Missionnaires, qui étoient parmi ces Sauvages, & tous ceux, qui connoissoient mieux le caractere de la Nation, avertissoient M. de la Barre de s'en défier ; mais il n'eut égard ni aux avis des uns, ni aux remontrances des autres, il reçut très-bien les Députés Iroquois, les caressa beaucoup, & les renvoya comblés de présens.

Ce qui lui fit encore plus de tort dans l'esprit de plusieurs, c'est qu'il s'empara du Fort de Catarocouy, qui appartenoit à M. de la Sale, ou à ses Créanciers, & de celui de S. Louys aux Illinois, où il envoya M. de Baugy, Lieutenant de ses Gardes, pour y commander en son nom. Pour comble de malheurs, il fut trompé par les Iroquois, & ceux, qui le ménagerent le plus, disoient hautement que son grand âge le rendoit crédule, lorsqu'il devoit se défier, timide lorsqu'il falloit entreprendre, ombrageux & défiant à l'égard de ceux, qui méritoient sa confiance, & qu'il lui ôtoit la vigueur nécessaire pour agir, comme il convenoit dans la conjoncture, où se trouvoit la Colonie.

1684.

Les Iroquois pillent des François Voyageurs.

Quoiqu'il en soit, dans le tems même qu'il se reposoit avec plus d'assûrance sur les protestations des Iroquois, une Armée de ces Sauvages se mit en campagne pour aller enlever le Fort de Saint Louys. Ils rencontrerent sur leur route quatorze François, qui alloient en traite chez les Illinois, & qui voyageoient sans défiance; ils les chargerent, les défirent, & leur enleverent pour quinze mille francs de Marchandises. Ils s'excuserent dans la suite sur ce qu'ils avoient pris ces Traiteurs pour des Gens de M. de la Sale, que M. de la Barre leur avoit permis de piller, ce qui n'étoit pas sans quelque fondement. Ceci se passa le dernier jour de Février de l'année 1684. Les Iroquois poursuivirent leur route vers la Riviere des Illinois, & parurent à la vûë du Fort de Saint Louys, où ils se persuadoient qu'on ne les attendoit pas.

Ils sont repoussés du Fort de S. Louis.

Ils se tromperent; le sieur de Baugy & le Chevalier de Tonti avoient été avertis de leur marche, & se tenoient prêts à les recevoir. Ils s'en apperçurent dès la premiere attaque, où plusieurs furent tués, & le vinthuit de Mars ils firent retraite. M. de la DURANTAYE Gentilhomme Breton, & qui avoit été Capitaine dans Carignan, étoit parti de Michillimakinac au premier bruit de leur marche, pour aller au secours de la Place; mais il y a bien de l'apparence qu'il apprit en chemin la levée du Siége, & qu'il retourna sur le champ à son Poste, d'où nous le verrons bientôt sortir pour une expédition plus importante.

M. de la Barre se résout à la guerre.

Cependant M. de la Barre revint enfin, quoiqu'un peu tard, de son assoupissement, & ne pensa plus qu'à faire la guerre. Ce qui servit le plus à le réveiller, fut un avis, qu'on lui donna, que tous les Cantons faisoient de grands préparatifs, & avoient envoyé des Ambassadeurs aux Sauvages de la Virginie, pour s'assûrer qu'ils n'en seroient point attaqués, tandis qu'ils seroient occupés contre nous. Cette résolution prise, le Général crut qu'il étoit plus aisé & moins dangereux de prévenir ces Barbares, en portant la guerre chez eux, que de les chasser de la Colonie, s'ils y avoient une fois mis le pied. Mais comme les secours, qu'il avoit reçûs de France, étoient très-peu de chose, & que ceux, qu'on lui faisoit esperer, ne pouvoient pas arriver sitôt, il fut obligé d'avoir recours aux Sauvages Alliés.

M. de la Durantaye, qui commandoit à Michillimakinac, & M. du Luth son Lieutenant, qui étoit à la Baye, eurent

1684.

ordre d'avertir les Nations de ces quartiers-là qu'Onontio alloit marcher pour détruire les Iroquois; qu'il vouloit commencer par les Tsonnonthouans, & qu'il les invitoit à se trouver à Niagara, où il se rendroit vers le quinziéme d'Août avec toutes ses Forces. La plûpart de ces Peuples n'étoient gueres moins interessés que les François à la destruction des Iroquois, qui sembloient vouloir exercer une espece de domination sur tout ce grand Continent, & se rendre les seuls Maîtres du Commerce: toutefois MM. de la Durantaye & du Luth eurent bien de la peine à faire les levées, dont ils étoient chargés.

Il engage avec peine nos Alliés à se joindre à lui.

Ceux des environs de la Baye se montrerent les plus difficiles, & l'on avoit dû s'y attendre. Il y avoit eu des démêlés assez vifs entr'eux & les François, parce que M. de la Sale, pour empêcher que personne ne fît la traite dans les lieux, qui lui étoient réservés, avoit ordonné aux Sauvages de piller les Marchandises de quiconque n'auroit pas commission de lui, & cet ordre, qu'il ne convient jamais de donner à ces Barbares, avoit été sur le point d'allumer une guerre sanglante entr'eux & nous. Les esprits y étoient encore un peu aigris de part & d'autre, & la conjoncture n'étoit nullement favorable pour engager ces Nations Occidentales à joindre leurs Forces avec les nôtres contre l'Ennemi commun.

Par bonheur, Nicolas Perrot, qui n'étoit pas loin, vint au secours du Sieur du Luth. Il fit comprendre aux Sauvages qu'il y alloit encore plus de leur intérêt, que de celui des François, d'exterminer une Nation, qui vouloit faire la Loi à toutes les autres, & dont après tout nous n'avions rien à craindre pour nous-mêmes. Ainsi M. de la Durantaye se trouva bientôt à la tête de cinq-cent Guerriers, Hurons, Outaouais, Outagamis, & autres Habitans de la Baye, & de deux-cent Canadiens; mais ce n'étoit pas tout d'avoir rassemblé tant de Monde, & le Commandant n'eut pas peu à faire pour venir à bout de conduire ces Troupes auxiliaires jusqu'à Niagara.

Ces Sauvages ne rencontrent point M. de la Barre au rendez-vous, qu'il leur avoit marqué.

La plûpart des Sauvages se mirent, je ne sçai comment, dans la tête que l'Expédition de M. de la Barre ne seroit pas heureuse, & divers accidens, survenus pendant la marche, leur avoient entiérement renversé l'esprit; de sorte qu'ils furent cent fois sur le point de se débander. Ce fut bien pis

1685. encore, quand ils furent arrivés à Niagara, & qu'ils n'y rencontrerent, ni le Général, ni aucun François. Alors ils se plaignirent hautement qu'on ne les avoit tirés de leur Pays, que pour les livrer aux Iroquois, & il y avoit tout lieu de craindre qu'ils ne prissent quelque résolution funeste.

Leurs Conducteurs, qui ignoroient eux-mêmes la cause de ce retardement, voulurent d'abord l'attribuer aux vents contraires, qui depuis quelque tems soufloient sur le Lac Ontario ; mais cette ressource fut bientôt épuisée, & la nouvelle, qu'ils reçurent peu de jours après, que la paix étoit faite avec les Iroquois, acheva de les déconcerter. Ils ne pouvoient se dispenser de communiquer cette nouvelle aux Sauvages, & ils avoient tout à appréhender de leur ressentiment. Ils en furent quittes néanmoins pour quelques reproches, que ceux-ci leur firent avec un sang froid, qui marquoit beaucoup plus de ressentiment, que s'ils eussent parlé avec emportement.

Leur mécontentement à la nouvelle de la paix.

Les Chefs leur dirent que ce n'étoit pas la premiere fois qu'ils s'apercevoient que leur intérêt n'entroit dans les entreprises des François, qu'autant que nous y trouvions notre avantage ; mais qu'ils n'en seroient plus les Dupes : que désormais Ononthio ne les feroit sortir de chez eux, que quand il leur conviendroit de le faire, & qu'ils le laisseroient vuider ses différends avec les Iroquois, contre lesquels ils sçauroient bien se défendre sans lui, quand ils en seroient attaqués.

La Durantaye, du Luth & Perrot n'omirent rien pour les appaiser, & se flaterent même d'y avoir réussi, en leur persuadant qu'ils n'avoient point été oubliés dans le Traité de paix, qui venoit d'être conclu ; que cette paix étoit en partie leur ouvrage, puisqu'il n'y avoit que la crainte d'avoir sur les bras toutes ces Nations, qui avoit pu engager les Iroquois à s'accommoder, & qu'ils devoient être bien contens qu'il leur en eût si peu coûté pour rendre la tranquillité à tout le Pays. Ils parurent se contenter de ces raisons, & retournerent assez tranquillemeut chez eux.

M. de la Barre traite avec le Gouverneur de la Nouvelle York.

Mais il s'en falloit bien que les choses se fussent passées aussi honorablement pour M. de la Barre, que ces Officiers faisoient semblant de le croire. Ce Général ayant fait ses préparatifs, partit de Quebec pour se rendre à Montreal, où les Troupes avoient ordre de s'assembler. Pendant sa marche il envoya le Sieur Bourdon au Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, pour lui dire que, s'il vouloit venger le

le ſang de vint-ſix Anglois du Mariland, qui avoient été tués l'hyver précédent par les Tſonnonthouans, il pouvoit ſe joindre à lui ; mais qu'au moins il comptoit aſſez ſur les promeſſes, qu'il lui avoit faites en conſéquence des ordres du Duc d'York, pour s'aſſûrer qu'il ne traverſeroit en aucune maniere une Expédition auſſi juſte, que celle, qu'il avoit entrepriſe ; qu'il s'agiſſoit de réprimer une Nation inſolente, qui n'épargneroit pas les Anglois, ſi elle pouvoit parvenir à n'avoir plus rien à craindre de la part des François. 1684.

Cette démarche ne fut pas généralement approuvée, pluſieurs appréhendant que cette Négociation ne donnât aux Iroquois tout le tems de ſe fortifier, & ne fournît aux Anglois, dont les diſpoſitions n'étoient pas équivoques, les moyens de ſecourir ces Barbares ; mais il paroît qu'il y avoit un peu de prévention & de mauvaiſe humeur dans cette crainte ; & en effet nous verrons tout-à-l'heure que rien ne contribua davantage à amener les Iroquois à un accommodement, que cette conduite de M. de la Barre. Mais il eſt fâcheux pour un Homme, qui occupe une premiere place, de s'être fait des Ennemis perſonnels par des voyes, qu'on peut ſoupçonner de n'avoir pas pour objet le bien public, & de n'avoir pas ſçu ſe faire eſtimer.

Ses préparatifs.

Le Général prit encore une précaution, qui naturellement devoit aſſûrer le ſuccès de ſon entrepriſe, ce fut de diviſer les Cantons, pour n'avoir pas à faire à tous en même tems. A cet effet il envoya des Colliers aux Onnontagués, aux Agniers & aux Onneyouths pour les engager à demeurer neutres entre lui & les Tſonnonthouans, qui l'avoient offenſé, & à qui ſeuls il en vouloit. Il fit enſuite partir le Sieur DU TAST, Capitaine, avec cinquante-ſix Soldats d'Elite, pour porter un grand Convoi de vivres & de munitions à Catarocouy, & pour garder ce Poſte ; M. d'ORVILLIERS, qui y commandoit, ayant eu ordre dès le commencement du printems d'aller reconnoître le Pays Ennemi, & de marquer l'endroit le plus propre pour le débarquement.

Etat de l'Armée Françoiſe.

D'Orvilliers s'étoit parfaitemement bien acquitté de ſa Commiſſion, auſſi étoit-il un des Officiers de la Colonie, ſur la prudence, le génie, & la fermeté duquel les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France compterent le plus, tandis qu'ils le poſſederent. Tout étant ainſi diſpoſé, l'Armée eut ordre de marcher. Elle étoit composée de ſept-cent Canadiens,

1684. de cent trente Soldats, & de deux-cent Sauvages, la plûpart Iroquois du Sault Saint Louis, & Hurons de Lorette. Elle fut partagée en trois Corps, & le Général partit de Quebec le neuviéme de Juillet à la tête du premier, ayant avec lui le Baron de BEKANCOURT, & son Frere, le Chevalier de VILLEBON.

Avis, que M. de la Barre reçoit dans sa marche.

Il arriva le vint-uniéme à Montreal, où les deux autres Corps, commandés par MM. d'Orvilliers & DU GUÉ, le joignirent peu de jours après. Toutes les Troupes s'embarquerent le vint-six, ou le vint-sept, & le premier d'Août M. de la Barre apprit par des voyes, qui ne pouvoient pas être suspectes, que les Cantons d'Onnontagué, d'Onneyouth, & de Goyogouin avoient obligé celui de Tsonnonthouan à les prendre pour Médiateurs entre lui & les François, & demandoient le Sieur le Moyne pour négocier cette importante affaire.

Le Général reçut en même tems une Lettre d'Onnontagué, écrite par une Personne très-sûre, qui lui mandoit que la guerre, qu'on se disposoit à faire aux Tsonnonthouans, ne leur feroit pas beaucoup de mal, quel qu'en fût le succès, parce que ces Sauvages s'étoient mis en lieu de sûreté avec toutes leurs provisions, & qu'elle n'auroit point d'autre effet, que de réunir toute la Nation contre nous; mais que, si on vouloit se contenter d'une satisfaction de la part de ce Canton, on l'y trouveroit disposé; les Chefs aïant fait dire en secret à celui, qui écrivoit, que, si on vouloit oublier le passé, ils feroient même plus qu'on n'exigeroit d'eux, & qu'ils cesseroient toute hostilité contre nos Alliés: qu'au reste, s'ils faisoient ces avances, ce n'étoit pas qu'ils crussent avoir rien à craindre, puisque le Gouverneur de la Nouvelle York leur avoit fait offrir quatre-cent Chevaux, & autant d'Hommes de pied, s'ils vouloient soûtenir la guerre.

Une mauvaise manœuvre du Colonel Dongan sauve la Colonie.

Il n'y a pourtant aucun lieu de douter que, si le Colonel Dongan s'en fût tenu à ces offres, elles n'eussent été acceptées, & que M. de la Barre ne se fût trouvé dans un très-grand embarras; mais il voulut faire payer trop cher le secours, qu'il offroit, & il le prit sur un ton trop haut avec une Nation fiere, qui n'a jamais aimé, ni estimé les Anglois. Ce Gouverneur avoit commencé par faire arborer dans tout le Pays Iroquois les Armes du Duc d'York: il envoya ensuite défendre aux Cantons de la part de ce Prince, qu'il

qualifioit de leur Souverain, de traiter sans sa participation avec les François. Enfin il dépêcha à Onnontagué un nommé ARNAUD, avec ordre de proposer à ce Canton, & par son entremise aux quatre autres, de profiter du secours, qu'il vouloit bien leur donner, pour se délivrer une bonne fois de la tyrannie des François. 1684.

Cette Commission fut aussi mal exécutée, qu'elle avoit été donnée avec imprudence. Arnaud parla en Maître aux Onnontagués, & leur demanda s'ils ne vouloient pas obéir au Gouverneur de la Province, qui representoit le Duc d'York, leur Prince legitime? Ce début choqua les Onnontagués: un de leurs Chefs prit sur le champ le Ciel à témoin de l'injure, qui étoit faite à toute la Nation, & du mauvais procédé de l'Ambassadeur Anglois, qui vouloit troubler la Terre. Il lui adressa ensuite la parole, & d'un ton, qui devoit lui faire sentir son imprudence, & l'indignation, qu'elle avoit causée à tous les Assistans, il lui dit:

» Apprens que l'Onnontagué se met entre Onontio, son Pere, & le Tsonnonthouan, son Frere, pour les empêcher de se battre. J'aurois cru que CORLAR (a) se mettroit derriere moi, & me crieroit: *Courage, Onnontagué, ne souffre pas que le Pere & le Fils s'entretuent.* Je suis très-surpris que son Envoyé me tienne un langage tout contraire, & s'oppose à ce que j'arrête le bras de l'un & de l'autre. Arnaud, je ne puis croire que Corlar ait l'esprit aussi mal fait, que tu le dis. Onontio me fait bien de l'honneur de vouloir travailler à la paix dans ma Cabanne: veut-on que le Fils déshonore son Pere? Corlar, écoute ma voix; Onontio m'a adopté pour son Fils, il m'a traitté à Montreal, & m'a habillé en cette qualité: nous y avons planté l'arbre de la paix, & nous l'avons aussi planté à Onnontagué, où mon Pere envoye ordinairement ses Ambassadeurs, parce que le Tsonnonthouan n'a point d'esprit; ses Prédécesseurs en ont usé de même, & chacun s'en est bien trouvé. J'ai deux bras, j'en étens un sur Montreal, pour y apuier l'arbre de la paix; l'autre est sur la tête de Corlar, qui depuis lontems est mon Frere. Onontio est depuis dix ans mon Pere, Corlar est depuis lontems mon Frere, & cela parce que je l'ai bien voulu: ni l'un ni l'autre n'est mon Maître. Celui, qui a fait le Monde, m'a donné la

(a) J'ai déja dit que les Sauvages appelloient ainsi le Gouverneur de la Nouvelle York.

1684. » Terre, que j'occupe : je suis libre, j'ai du respect pour tous » les deux ; mais nul n'a droit de me commander, & Personne » ne doit trouver mauvais que je mette tout en usage pour em- » pêcher que la Terre ne soit troublée. Au reste je ne puis dif- » ferer plus lontems de me rendre auprès de mon Pere, puis- » qu'il a pris la peine de venir jusqu'à ma porte, & qu'il n'a » que des propositions raisonnables à me faire. »

Il paroît par ce discours que le Sieur le Moyne étoit arrivé dans ce Canton avant l'Envoyé du Gouverneur de la Nouvelle York. Il est certain du moins qu'il y fut très-bien reçu, & parce qu'il y étoit aimé, & parce qu'il y conduisit un Tsonnonthouan, qui avoit été lontems Prisonnier à Quebec, & que M. de la Barre remettoit entre les mains des Onnontagués, pour leur faire connoître qu'il leur donnoit toute sa confiance. Le vint-sept d'Août, quelques-uns des Fils du Sieur le Moyne, qui avoient accompagné leur Pere à Onnontagué, arriverent à la Galette, d'où s'étant rendus auprès du Gouverneur Général, ils lui apprirent ce qui s'étoit passé entre Arnaud & les Onnontagués, & les dispositions, où étoient ces derniers au sujet de la paix. Il ajoûta que ces Sauvages avoient engagé le P. de Lamberville, qui étoit fort respecté dans ce Canton, à écrire au Gouverneur de la Nouvelle York, pour l'instruire de la conduite de son Envoyé, dont ils craignoient que le raport ne fût pas fidéle.

Extrémité, où se trouve M. de la Barre.

Ces nouvelles causerent d'autant plus de joye à M. de la Barre, que les maladies, causées par le défaut, ou par la mauvaise qualité des vivres, avoient réduit sa petite Armée dans l'état le plus déplorable. Le mal croissoit même de telle sorte, qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'on ne fût obligé de se retirer, sans attendre les Députés Iroquois, ce qui eût sans doute exposé la Nation à la risée des Sauvages, & peut-être même engagé les Onnontagués à changer de systême. M. de Meules, Intendant de la Nouvelle France, manda au Ministre que les vivres n'auroient pas manqué à l'Armée, si on n'eût pas inutilement perdu dix ou douze jours à Montreal, & deux semaines entieres à Catarocouy. Il ajoûte que toute la Colonie murmuroit hautement contre la conduite du Général.

Il fait la paix à des conditions peu honorables.

On ne peut en effet disconvenir qu'il n'y eût quelque chose à redire dans les mesures, que prit M. de la Barre, pour faire la guerre avec dignité, & plus encore dans la ma-

niere, dont la paîx fut concluë. Non-seulement on marqua, pour y déterminer les Iroquois, un empressement, dont ces Barbares ne s'aperçurent que trop; mais on souffrit qu'ils la missent au plus haut prix, & qu'ils nous donnassent en quelque façon la loy. Il est vrai que l'état, où les Députés des Cantons trouverent notre Armée, leur fit comprendre d'abord que nous n'étions pas en pouvoir de faire beaucoup de mal aux Tsonnonthouans; mais il n'étoit pas difficile de leur persuader que nous n'en étions pas réduits à ce qu'ils voïoient, & il falloit le faire. Ils rencontrerent M. de la Barre campé sur le bord du Lac Ontario, à quatre ou cinq lieuës en-deçà de l'embouchure de leur Riviere du côté de Montreal, dans une Anse, à laquelle l'extrême disette, que l'on souffroit depuis quinze jours, a fait donner le nom de *la Famine*. 1684.

Garakonthié & OUREOUATI, les deux principaux Chefs de la Députation, parlerent fort bien, & s'ils eussent été seuls, tout se seroit passé à la satisfaction du Général François; mais le Député Tsonnonthouan fit un Discours plein d'arrogance; & sur la proposition, qui lui fut faite de laisser les Illinois en repos, il répondit qu'il ne les lâcheroit point, qu'un des deux Partis n'eût entiérement détruit l'autre. Cette insolence indigna extrêmement toute l'Armée; mais on fut bien plus surpris encore, quand on vit M. de la Barre se contenter de lui repliquer, que du moins il prît garde qu'en voulant frapper les Illinois, sa hache ne tombât sur les François, qui demeuroient avec eux. Il le promit, & la paix fut concluë à cette seule condition. Les Députés d'Onnontagué se rendirent Garans que les Tsonnonthouans répareroient le tort, que leurs Guerriers avoient fait aux François, qu'ils avoient pillés en allant faire la guerre aux Illinois; mais on exigea du Général que son Armée décamperoit dès le lendemain, & il partit lui-même sur le champ, après avoir donné ses ordres pour l'exécution de ce dernier article.

Le Roy envoye des Troupes en Canada.

On ne s'étoit point attendu à la Cour que cette guerre finiroit sitôt, encore moins qu'elle se termineroit d'une maniere si peu honnorable à la Nation; M. de la Barre étoit à peine arrivé à Quebec, qu'il y reçut un renfort de Troupes, qui l'auroit pu mettre en état de donner la Loi à ceux, de qui il venoit de la recevoir. Ces Troupes étoient commandées par Messieurs de MONTORTIER & DESNOS, Capitaines de Vaisseaux, ausquels quelques Mémoires joignent un troisiéme, à

1684. ſçavoir, M. du Rivau ; mais la Lettre du Roy, qu'ils rendirent au Gouverneur Général, n'en parloit point.

Cette Lettre portoit que l'intention de Sa Majeſté étoit que MM. de Montortier & Deſnos commandaſſent dans les Poſtes les plus avancés & les plus importans de la Colonie, & il paroiſſoit même par les termes de la Lettre, que leur autorité y devoit être indépendante de M. de la Barre ; ce qui donna lieu aux Ennemis de ce Général de dire que ces deux Officiers étoient des Surveillans, que le Roy avoit chargés d'éclairer ſa conduite ; mais il eſt bien plus naturel de croire que Sa Majeſté le croyant engagé dans une guerre difficile, & perſuadée que ſon grand âge ne lui permettoit pas de ſe tranſporter aiſément dans tous les lieux, où la préſence d'un Officier principal ſeroit néceſſaire, les lui avoit envoyés comme des Perſonnes, ſur qui il pouvoit ſe repoſer de bien des choſes.

La Lettre, dont je viens de parler, étoit du cinquiéme d'Août ; dans une autre, dattée du dernier de Juillet, le Roy diſoit à M. de la Barre : „ Comme il importe au bien „ de mon Service de diminuer, autant qu'il ſe pourra, le nombre „ des Iroquois, & que d'ailleurs ces Sauvages, qui ſont „ forts & robuſtes, ſerviront utilement ſur mes Galeres, je „ veux que vous faſſiez tout ce qui ſera poſſible pour en faire „ un grand nombre de Priſonniers de guerre, & que vous les „ faſſiez paſſer en France „. Il n'étoit plus queſtion d'exécuter cet ordre, quand M. de la Barre le reçut ; mais je ne ſçai ſi dans la ſuite il fut renouvellé à ſon Succeſſeur, ou s'il lui ſervit de régle, quand la guerre recommença avec les Iroquois. Nous verrons en ſon tems le mauvais effet, qu'il produiſit, quand on y eut déferé.

M. de Callieres eſt nommé Gouverneur de Montreal, & M. Perrot paſſe au Gouvernement de l'Acadie.

Cette même année la Nouvelle France acquit un Officier d'un grand mérite, & qui lui a rendu les ſervices les plus importans, M. Perrot Gouverneur de Montreal s'étant broüillé avec MM. du Seminaire de S. Sulpice, leſquels, ainſi que je l'ai déja dit, avoient, en qualité de Seigneurs, le droit de préſenter à ce Gouvernement, le Roy, pour le bien de la paix, lui donna celui de l'Acadie, & nomma pour lui ſuccéder le Chevalier de Callieres, ancien Capitaine au Regiment de Navarre. Les limites de ſon Gouvernement furent marquées l'année ſuivante au Lac de S. Pierre.

Cependant on ne comptoit pas beaucoup dans la Colonie

1684.

On compte peu ſur la paix en Canada.

ſur la paix, qui avoit été concluë à l'Anſe de la Famine. Les Iroquois nous y avoient vûs dans une ſituation, qui n'étoit pas fort propre à leur donner une grande idée de notre puiſſance; d'ailleurs ils n'avoient jamais voulu y comprendre nos Alliés, quoiqu'ils euſſent promis de ne les point moleſter. Ils en avoient même exclu expreſſément les Illinois, & nous avions un ſi grand intérêt à la conſervation de ce Peuple, que nous ne pouvions nous diſpenſer de le défendre, au cas qu'il fût attaqué, ce qu'on ne doutoit point qui n'arrivât bientôt. Auſſi jugea-t'on que les derniers ſecours venus de France, quoiqu'arrivés après la publication de la paix, n'étoient rien moins qu'inutiles. Toutefois on fut près d'une année entiere, ſans entendre parler des Iroquois; mais vers la fin de Juillet de l'année ſuivante 1685. M. de la Barre reçut deux Lettres du P. de Lamberville, Miſſionnaire à Onnontagué, leſquelles lui donnerent beaucoup à penſer.

Divers avis, qu'on reçoit au ſujet des Iroquois.

Ce Religieux lui mandoit que les Tſonnonthouans étoient reſtés chez eux tout l'hyver, ſans aller à la chaſſe, dans la crainte que les François ne ſe jettaſſent dans leur Canton, s'ils apprenoient qu'il fût dégarni d'Hommes: qu'ils ſe plaignoient que les Maſcoutins & les Miamis, fiers de la protection déclarée d'Ononthio, leur avoient fait la guerre, & avoient pris & tué quelques-uns des leurs: que les Maſcoutins avoient même brûlé leurs Priſonniers, & s'étoient vantés qu'ils l'avoient fait à l'inſtigation du même Gouverneur Général: que les cinq Cantons avoient depuis peu renouvellé leur Alliance, pour ſe fortifier, diſoient-ils, contre les François, en cas de rupture: que les Mahingans leur avoient promis un ſecours de douze-cent Hommes, & les Anglois un plus conſidérable encore, avec toutes ſortes d'armes & de Munitions: qu'il y avoit actuellement pluſieurs Partis d'Iroquois en campagne contre les Miamis: que les Tſonnonthouans refuſoient de livrer les mille Caſtors, dont on étoit convenu avec eux pour le premier terme du payement de ce qu'ils devoient aux François, pillés ſur la route des Illinois, & qu'ils s'excuſoient de ce délai ſur pluſieurs pertes, qu'ils prétendoient avoir faites depuis peu, tandis qu'on ſçavoit qu'ils portoient plus de dix mille Caſtors à Orange.

Quant à la parole, qu'ils avoient donnée d'aller trouver le Gouverneur Général, pour prendre avec lui des meſures convenables à la ſituation des affaires, le P. Lamberville

1684. mandoit qu'ils s'en croyoient absolument dégagés, 1°. parce que les chemins étoient mauvais, 2°. parce qu'un de leurs Jeunes Gens, qui retournoit l'Eté dernier de Quebec, s'étant imaginé qu'on vouloit le tuer, s'étoit enfui à travers des Bois, où il étoit mort de faim, & que les François, qui, selon eux, étoient cause de sa mort, ne l'avoient, ni pleuré, ni couvert (*a*). Enfin que les Onnontagués n'avoient rien négligé pour les porter à tenir leur parole; mais que pour toute réponse on leur avoit dit: „ Vous devez aller „ bientôt à Montreal pour vos affaires, faites-y tout ce que „ vous jugerez à propos, & vous ne serez point désavoués „. Façon de parler, qui parmi les Sauvages n'est qu'un pur compliment, & n'engage à rien.

M. de Denonville arrive en Canada en qualité de Gouverneur Général.

Il n'y avoit que quelques jours que cette Lettre avoit été renduë à M. de la Barre, lorsque le Marquis de Denonville prit terre à Quebec avec de nouvelles Troupes. Il avoit été nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France dès la fin de l'année précédente, c'est-à-dire, immédiatement après le retour des Vaisseaux, qui avoient porté en Canada MM. Desnos & de Montortier; le Roy ayant compris sur ce qu'on avoit mandé de la maniere, dont la paix avoit été concluë avec les Iroquois, qu'elle ne seroit pas de durée, & comme le grand âge & les infirmités de M. de la Barre le rendoient peu propre à pousser la guerre avec vigueur; Sa Majesté avoit compris la nécessité de lui donner un Successeur: elle avoit fait choix du Marquis de Denonville, Colonel de Dragons, également estimable par sa valeur, sa droiture & sa piété, & s'étoit résolu à faire un nouvel effort pour le mettre en état d'assûrer la tranquillité du Pays.

Il croit la guerre nécessaire avec les Iroquois.

M. de Denonville se donna à peine quelques jours de repos, pour se délasser d'une navigation, qui avoit été très-rude, & monta aussitôt à Catarocouy. Le Sieur de la Forêt y avoit été rétabli par ordre de la Cour, pour y commander au nom de M. de la Sale; mais ayant demandé la permission de faire un voyage aux Illinois, où il comptoit que le Sieur de la Sale ne tarderoit pas à se rendre, s'il n'y étoit pas déja arrivé; M. d'Orvilliers avoit été de nouveau chargé de la garde de ce Poste. Pendant le séjour, que le Gouverneur Général y fit, il apprit qu'on avoit inspiré aux Iroquois

(*a*) C'est-à-dire, qu'ils n'avoient point fait de complimens, ni de présens à sa Famille.

une

une grande défiance des François, & il n'omit rien pour les rassûrer : il comprit néanmoins que cette Nation étoit montée sur un ton d'insolence, qu'il falloit nécessairement rabattre, & il manda au Ministre que les hostilités, qu'elle continuoit à faire sur les Illinois, étoit un motif suffisant pour lui faire la guerre ; mais qu'il falloit être prêt, avant que de la déclarer, parce que les Sauvages le sont toujours. 1685.

Il y a quelque apparence qu'on avoit réiteré à ce nouveau Général les instances, si souvent faites à ses Prédécesseurs, de travailler à *franciser* les Peuples de ce Continent, ainsi qu'on s'exprimoit alors ; car voici ce qu'il écrivit sur ce sujet dans la même Lettre, que je viens de citer. » On a cru lontems qu'il falloit approcher les Sauvages de nous, pour les franciser ; on a tout lieu de reconnoître qu'on se trompoit. Ceux, qui se sont approchés de nous, ne se sont pas rendus François, & les François, qui les ont hantés, sont devenus Sauvages. On affecte de se mettre comme eux, & de vivre comme eux : il n'en est pas de même des Sauvages assemblés en Bourgades au milieu de la Colonie. Rien n'est mieux réglé. Il ajoûte en finissant, qu'il a trouvé la Colonie toute ouverte ; c'étoit une ancienne plainte, qui se renouvelloit toutes les années, & toujours inutilement.

En quel état il trouve la Colonie.

J'ai déja observé qu'en défrichant de nouvelles Terres, on ne songeoit qu'à s'écarter les uns des autres, afin de pouvoir s'étendre davantage, sans considérer que par-là on se mettoit hors de portée de se secourir mutuellement, & qu'en embrassant un Pays immense, eu égard au peu de Monde, dont la Colonie étoit composée, Personne n'y pouvoit être à couvert des insultes de l'Ennemi ; mais la Cour eut beau donner des ordres pour remedier à un si grand mal, & pour réduire les Paroisses en Bourgades, il ne fut jamais possible de les faire exécuter. Chacun craignoit pour le Public, & Personne ne craignoit pour soi en particulier. L'expérience même ne rendoit pas plus sages ceux, qui avoient été les victimes de leur imprudence : on réparoit ses pertes, quand on étoit en état de le faire ; on oublioit bientôt les malheurs, qui ne se pouvoient pas réparer, & la vûë d'un petit intérêt présent aveugloit tout le monde sur l'avenir. C'est-là le vrai génie des Sauvages, & il semble qu'on le respire avec l'air de leur Pays.

Les connoissances, que le nouveau Gouverneur prit des

1685. affaires du Canada, ausquelles il s'appliqua beaucoup pendant l'Hyver, le confirmerent dans la pensée, que nous n'aurions jamais les Iroquois pour Amis, & que pour n'avoir pas toujours sur les bras un Ennemi incommode & dangereux, il falloit, à quelque prix, que ce fut, le détruire, ou du moins l'humilier & l'affoiblir de sorte, qu'il fût contraint de rechercher notre Alliance, & de s'y maintenir. Il fut surtout persuadé qu'il n'y avoit que ce seul moyen de soûtenir le commerce, qu'on pouvoit compter de voir bientôt réduit à rien, pour peu que les choses demeurassent dans l'état, où elles étoient, & que les seuls Iroquois arrêtoient les progrès de l'Evangile parmi les Sauvages ; ce qui touchoit pour le moins autant le Marquis de Dénonville, que le soin de conserver la Colonie.

D'un autre côté toute l'Acadie & les Côtes voisines étoient en proye aux courses des Anglois ; & M. de Meules, qui l'année précédente s'y étoit transporté pour en faire la visite, avoit trouvé ce beau Pays, & toutes les Habitations Françoises dans la derniere désolation. Radisson étoit aussi toujours à la tête des Anglois dans la Baye d'Hudson, & il n'étoit presque plus possible aux François de trafiquer dans le Nord. Enfin le commerce n'étoit guéres plus libre à l'Ouest, depuis que les Tsonnonthouans avoient attiré les Anglois à Niagara, d'où ceux-ci par le moyen des Lacs, dont ils nous coupoient la communication, pouvoient faire des courses jusqu'à Michillimakinac. Ils avoient même déja commencé à se montrer aux environs de ce Poste, & ils travailloient fortement par le moyen des Iroquois à nous débaucher les Sauvages de ces Contrées, qui étoient notre plus grande ressource par raport à la Traite des Pelleteries.

Projet d'un Fort à Niagara.

1686.

Pour garantir la Nouvelle France d'un malheur, qui n'étoit pas aussi éloigné, que plusieurs le pensoient, le Marquis de Dénonville proposa au Ministre par sa Lettre du huitiéme de May 1686. de construire à Niagara un Fort de Pierres, capable de contenir quatre à cinq cent Hommes. Il lui representa que ce Poste ainsi gardé fermeroit absolument aux Anglois le passage des Lacs, & nous mettroit en état d'empêcher les Iroquois de leur porter leurs Pelleteries, d'autant plus que par le moyen du Fort de Catarocouy, où l'on pouvoit tenir des Barques à couvert des vents pendant l'Hyver, il seroit aisé de naviguer librement sur le Lac Ontario, dont

nous commanderions les deux extrémités, & que ces Sauvages dont le Pays s'étend le long de ce Lac, n'auroient plus aucune issuë pour leur Chasse, qu'autant que nous voudrions bien leur en donner; qu'alors comme ils ne peuvent guéres chasser sur leurs Terres, où il n'y a presque point de Bêtes fauves, & pas un seul Castor, ils seroient à notre discretion pour la Traite; ce qui seroit pour les Anglois une perte de quatre-cent mille francs tous les ans, dont nous profiterions.

De plus, ajoûtoit-il, si nous voulons que nos Alliés puissent nous secourir, quand nous aurons la guerre contre les Iroquois, il est d'une nécessité absoluë d'avoir un Poste, où ils puissent s'assembler, & se refugier en cas de disgrace, ou de mauvais tems. Enfin il ne lui paroissoit pas douteux qu'une pareille Forteresse, à la porte des Iroquois, les tiendroit en crainte & en respect, arrêteroit ce grand nombre de Déserteurs François, qui alloient ordinairement par-là chez les Anglois, & leur servoient ensuite de Guides pour reconnoître les Postes avancés de la Colonie. Outre qu'on viendroit peut-être à bout avec le tems de gagner les Iroquois, en leur donnant lieu de mieux connoître la différence de nos mœurs d'avec celles des Habitans de la Nouvelle York.

Après avoir ainsi montré la nécessité de cet Etablissement, le Général, pour prévenir l'objection, qu'on lui pouvoit faire par raport à la dépense, suggera au Ministre d'établir une Ferme, dont le fonds seroit le commerce exclusif dans ce Poste, qui deviendroit bientôt le centre de tout celui du Canada. Il prétendoit qu'avec le tems cette Ferme produiroit au Roy des sommes très-considérables, & qu'elle ne feroit d'ailleurs aucun tort aux Habitans de la Nouvelle France, parce que toutes les Pelleteries, qu'on traiteroit à Niagara, alloient aux Anglois. Au reste M. de Dénonville n'étoit pas le seul, qui pensât ainsi; car la Compagnie des Marchands de Quebec pour le commerce du Nord demandoit avec instances ce parti, s'engageant, si on le lui accordoit, de fournir les Magasins de Niagara de toutes les marchandises, qui se pouvoient échanger pour les Pelleteries, de prendre le Bail pour neuf ans, & de payer à Sa Majesté pour le Privilége une somme de trente mille livres chaque année. Nous verrons dans peu ce qui empêcha l'exécution de ce projet.

Environ un mois après que le Général eut écrit cette Lettre, il en reçut une du Colonel Dongan, dattée du vint- Lettre du Gouverneur de la Nouvelle

1686. York à M. Dénonville.

deux de May, qui portoit en ſubſtance que les grands amas de vivres, qui ſe faiſoient à Catarocouy, perſuadoient aux Iroquois qu'on avoit deſſein de leur déclarer la guerre; que ces Peuples étant Sujets de la Couronne d'Angleterre, les attaquer, ſeroit une infraction manifeſte à la paix, qui étoit entre les deux Rois; qu'il avoit auſſi appris qu'on avoit deſſein de conſtruire un Fort à Niagara, & que cette nouvelle l'avoit d'autant plus étonné, qu'on ne devoit pas ignorer en Canada que tout ce Pays étoit de la dépendance de la Nouvelle York.

Réponſe de ce Général.

La Réponſe de M. de Dénonville fut que les Iroquois craignoient le châtiment, parce qu'ils ſe ſentoient coupables; que cependant les proviſions, qu'il avoit envoyées à Catarocouy, n'avoient pas dû les allarmer: qu'y ayant toujours une groſſe Garniſon dans ce Poſte, & les occaſions de le fournir de vivres, ne ſe trouvant pas aiſément, il étoit néceſſaire, quand elles ſe préſentoient, d'en profiter, pour y faire paſſer des Convois conſidérables: qu'il ſe pouvoit bien faire que quelques Transfuges François euſſent fait naître, ou apuyé les ſoupçons des Iroquois; mais que les diſcours de ces Vagabonds ne méritoient aucune créance, d'autant plus qu'ils avoient un véritable intérêt à mettre le trouble & la diviſion entre les deux Colonies: que l'Angleterre étoit mal fondée dans ſes prétentions ſur le Domaine du Pays des Iroquois, & qu'on y devoit ſçavoir que les François en avoient pris poſſeſſion, avant qu'il y eût des Anglois dans la Nouvelle York: qu'au reſte les deux Rois, leurs Maîtres, vivant dans une parfaite intelligence, il ne convenoit point à leurs Lieutenans Généraux de la vouloir troubler.

Cette démarche du Colonel Dongan n'avoit rien, qui dût ſurprendre le Marquis de Dénonville; toute la conduite de ce Gouverneur, depuis qu'il étoit en place, avoit perſuadé les François qu'ils le trouveroient toujours en leur chemin, & l'on étoit fort inſtruit qu'il ne manqueroit aucune occaſion d'animer les Iroquois contre eux; mais on ne ſçavoit peut-être pas encore tout ce qu'on avoit à craindre d'un ſi dangereux Voiſin, que toute l'autorité du Duc d'York, de qui il dépendoit immédiatement, n'avoit jamais pu engager, depuis même que ce Prince étoit monté ſur le Thrône, à demeurer Spectateur tranquille de tout ce qui ſe paſſoit entre nous & les Iroquois. On en fut enfin éclairci peu de tems après par une voye, qui ne pouvoit être ſuſpecte.

1686.

Entreprise du Colonel Dongan.

On apprit pendant l'Eté que les Iroquois avoient fait une irruption dans le *Saguinam* (*a*), & y avoient attaqué les Outaouais de Michillimakinac, qui y alloient ordinairement en chasse. Le P. de Lamberville découvrit à Onnontagué que cette hostilité étoit le fruit d'une Déliberation de tous les Cantons, dont le Colonel Dongan avoit assemblé les Députés à Orange ; qu'il les avoit avertis que le nouveau Général des François étoit résolu de leur déclarer la guerre ; qu'il les avoit exhortés à le prévenir, à piller les François & leurs Alliés par tout, où ils les rencontreroient, ajoûtant qu'ils en auroient bon marché, parce qu'ils les trouveroient sans défiance, & qu'il les avoit assûré que, quoiqu'il en arrivât, il ne les abandonneroit point.

Le Missionnaire avoit été averti de toutes ces menées par des Iroquois Chrétiens, & par des Idolâtres mêmes, qui l'aimoient beaucoup ; il n'avoit pu empêcher l'Assemblée d'Orange ; mais il avoit heureusement travaillé à détourner une partie de l'orage, qui s'y étoit formé, & après avoir tiré parole des principaux Chefs du Canton d'Onnontagué, qu'ils ne consentiroient jamais à aucune entreprise pendant son absence, il partit pour aller informer M. de Dénonville de tout ce qu'il sçavoit. Dongan, qui fut bientôt informé de son départ, en devina le motif, & ce fut alors, qu'il écrivit au Général François la Lettre, dont j'ai parlé, il n'y a pas lontems, & qui arriva avant le P. de Lamberville.

Il envoya en même tems des Exprés à tous les Cantons, pour hâter l'exécution du dessein conçu à Orange, & il somma celui d'Onnontagué de lui remettre le P. Jacques de Lamberville, Frere de celui, qui étoit allé à Quebec, & qu'il avoit laissé comme en ôtage dans ce Canton. Il fit plus, il entreprit de nous débaucher les Iroquois Chrétiens du Sault S. Louis, & de la Montagne : il leur fit dire qu'il leur donneroit dans son Gouvernement un Terrein, où ils seroient beaucoup mieux, & plus en sûreté, que dans la Colonie Françoise ; & comme il n'ignoroit pas que ce qui les retenoit surtout dans nos intérêts, c'étoit la crainte de perdre leur Religion parmi les Anglois, il leur fit donner sur cela toutes les assûrances, qu'ils pouvoient souhaiter, ajoûtant que le Roy, son Maitre, & lui-même étoient Catholiques, & qu'ils auroient dans la Nouvelle York des Missionnaires de la même

(*a*) C'est une Anse fort profonde sur la Côte Occidentale du Lac Huron.

1686.

Religion. Il ne gagna pourtant rien, ni du côté des Iroquois Chrétiens, ni auprès des Infidéles mêmes, & le Canton d'Onnontagué refusa de lui livrer le P. de Lamberville.

Les Anglois sont reçus à Michillimakinac.

Il fut plus heureux d'abord à Michillimakinac, où depuis quelque tems tous les Sauvages, qu'on avoit rassemblés au Sault Sainte Marie, s'étoient retirés. Il leur envoya des Traitans Anglois, qui eurent grand soin de faire publier d'avance qu'ils donneroient leurs marchandises à beaucoup meilleur compte, que ne pouvoient faire les François, & ils y furent très-bien reçus. Ils firent leur Traite en toute liberté, parce que, par malheur, M. de la Durantaye étoit absent. Il arriva presqu'au moment, qu'ils venoient de partir, & il vouloit faire courir après eux sur le champ; mais les Hurons le prévinrent, & envoyerent aux Anglois une Escorte, qui les conduisit jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré les Tsonnonthouans, qui venoient au devant d'eux.

Rien n'étoit d'une conséquence plus dangereuse, que ce commencement de commerce entre la Nouvelle York, & les Peuples, que nous avions jusques-là regardés comme nos plus fidéles Alliés. Aussi M. de Dénonville crut-il dès-lors qu'il ne falloit plus differer de faire la guerre aux Tsonnonthouans, qui en étoient les Entremetteurs; mais avant toutes choses il falloit être en état de faire face de toute part, avoir une forte Garnison à Catarocouy, envoyer un Détachement considérable par la Riviere de Sorel du côté des Agniers, pour tenir en échec ce Canton, & donner de la jalousie au Colonel Dongan.

Forces de la Colonie.

Il n'étoit pas moins nécessaire d'avoir des Magasins en plusieurs endroits, & de les mettre hors d'insulte. Pour tout cela, & pour composer l'Armée, que le Général vouloit commander en Personne, on ne pouvoit tirer de la Colonie, que huit cent Hommes, & il n'y avoit pas beaucoup à compter sur les Troupes reglées, qui étoient peu aguerries, mal armées pour la plûpart, & n'avoient nulle connoissance de la maniere de faire la guerre dans le Pays. Ainsi c'étoit une nécessité de dissimuler jusqu'à l'arrivée du secours, qu'on attendoit de France; & il ne s'agissoit plus que de chercher des prétextes, pour couvrir tant de préparatifs.

Le P. de Lamberville empêche les Iroquois de

La premiere chose, à quoi pensa le Gouverneur Général, fut à renvoyer le P. de Lamberville dans sa Mission, & il le chargea de présens pour tous ceux des Chefs Onnontagués,

qu'il y avoit plus d'esperance de gagner, & de conserver dans nos intérêts. Il étoit tems que ce Missionnaire arrivât dans ce Canton ; le Gouverneur de la Nouvelle York avoit profité de son absence pour reveiller dans l'esprit des Sauvages la crainte, que les François ne vinssent fondre sur eux, tandis qu'ils y penseroient le moins : il leur avoit persuadé que le P. de Lamberville n'avoit pas voulu se trouver avec eux, quand les Troupes de sa Nation viendroient porter le fer & le feu dans leurs Villages, & qu'il se donneroit bien de garde d'y reparoître. Enfin il avoit si bien négocié, que tous les Cantons s'étoient assemblés, & qu'une partie des Guerriers étoit déja en marche, lorsque ce Religieux reparut à Onnontagué.

1686.

commencer les hostilités.

Sa présence changea en un moment la face des affaires ; il parla aux Chefs avec cette franchise & ses manieres insinuantes, qui lui avoient gagné l'estime & l'affection de ce Peuple ; il dissipa presque tous les soupçons, qu'on lui avoit inspirés, & les présens, qu'il sçut dispenser à propos, achevant ce que ses bonnes façons avoient si heureusement commencé, les Guerriers furent rappellés, & on ne parla plus de rompre avec les François. Le reste de l'Eté se passa en négociations, tantôt pour retirer les Prisonniers, qu'on avoit faits de part & d'autre, & tantôt pour faire reprendre à nos Alliés des sentimens plus conformes à leurs véritables intérêts. Ceux, qui furent chargés de ce dernier article, y réussirent de telle sorte, qu'ils engagerent les Hurons & les Outaouais de Michillimakinac à descendre jusqu'à Catarocouy, pour y conferer avec le Gouverneur Général.

Vers la fin de Septembre le P. de Lamberville revint encore à Quebec, pour y rendre compte au Marquis de Dénonville de la disposition, où se trouvoient alors les Iroquois : il lui dit que les seuls Onnontagués avoient rendu les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur nos Alliés, & que les Tsonnonthouans s'en étoient excusés, en disant que leurs Captifs ne vouloient pas s'en retourner chez eux. Ce raport confirma le Général dans la pensée, qu'on perdoit le tems à traiter avec cette Nation. Il avoit même déja pris son parti ; mais il ne voulut pas s'en ouvrir au Missionnaire : il lui laissa seulement entrevoir qu'il étoit résolu de pousser à bout les Tsonnonthouans.

Disposition, où étoit cette Nation.

Ce Pere, dit-il, dans une Lettre, qu'il écrivit à M. du «

1686. » Seignelay, & qui est datée du huitiéme de Novembre, » aime » beaucoup ces Sauvages, quoiqu'il soit tous les jours en dan- » ger d'être tué par des Yvrognes ; néanmoins il avouë qu'il » n'y a rien à esperer pour leur salut, s'ils ne sont humiliés ; » qu'ils n'ont en vûë que de détruire les autres Sauvages, pour » venir ensuite à nous, & que c'est la politique du Colonel » Dongan. Ce Gouverneur caresse beaucoup nos Déserteurs, » dont il tire de grands services, & je suis obligé moi-même de » les ménager, jusqu'à ce que je sois en état de les châtier. J'ai » renvoyé le P. de Lamberville avec ordre de convoquer tou- » tes les Nations Iroquoises à Catarocouy le Printems pro- » chain, pour parler de nos affaires, & comme il est nécessaire » d'y avoir un Interprête fidéle, que les PP. Recollets, Au- » môniers de ce Poste, ne sçavent pas la Langue, & que tous » nos Interprêtes, à l'exception d'un Fils du Sieur le Moyne, » sont des ignorans, j'ai choisi le P. MILET, & j'ai prié les » PP. Recollets de lui laisser la place, jusqu'à ce que la guerre » soit finie, avec promesse de la leur rendre. Le P. de Lam- » berville doit me renvoyer son Frere, afin qu'il ait moins de » peine à se retirer tout seul. Le pauvre Pere ne sçait pourtant » rien de nos desseins, & il me fâche de l'exposer. J'apprens » que les cinq Cantons font un gros Parti contre les Miamis, » & les Sauvages de la Baye : ils ont ruiné un Village de ceux- » ci ; mais les Chasseurs ont couru sur eux, & les ont bien » battus ; ils veulent avoir leur revanche. Ils ont fait depuis » peu un grand carnage des Illinois, ils ne gardent plus au- » cune mesure avec nous, & pillent nos Canots par tout, où » ils les trouvent.

Affaires de la Baye d'Hudson.

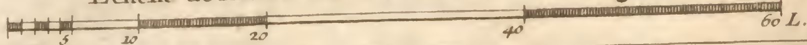
Tandis que ces choses se passoient dans le centre de la Colonie, les affaires avoient encore une fois changé de face dans la Baye d'Hudson. Les Anglois regardoient toujours notre Etablissement dans la Riviere de Sainte Therese, comme une usurpation ; mais on avoit fait entendre raison sur ce point à la Cour de Londres, & les deux Rois étoient convenus que chacun demeureroit en possession de ce qu'il occupoit. On agissoit sans doute avec une égale sincérité dans les deux Cours ; mais comme en Angleterre la Nation n'est pas toujours d'accord avec le Souverain, & ne regarde pas les Déliberations du Conseil comme des Loix, qui l'obligent à s'y conformer, il faut prendre ses sûretés, quand on traite avec la Cour ; c'est ce qu'on n'avoit pas songé à faire jusques-là, & nous avons vû ce qui en étoit arrivé.

On

CARTE DU FONDS DE LA BAYE DE HUDSON

que les Anglois appellent BAYE JAMES. Par N. Bellin Ingr. de la Marine 1744.

Echelle de Lieues Marines de France et d'Angleterre



55
BAYE
Cap Henriette Marie
Isles des Ours
Port de Tristesse
Les petites Ours
54
JAMES
The Thwins
Equam
53
Temple de Salomon
I. Weston
I. Agamaské ou I. Viners
I. Tiderlis
Phipps Sound
Banc de Pierre
52
R. de Quitchidechouan ou R. S.te Anne appellé auj. R. Albani.
R. Pichibounni auj. R. Slude
Canuce
F. S.t Anne auj. Fort d'Albani
Charleton
Careis
I. Slude
Lac Slude
Dambi
Cochapiten
Vapiseco
la petite R.
I. du Petit Rou
I. Rouge
I. Redondo
R. Miscoutenagache
Pointe du Nord
R. de Wawai
Separ
R. Nemiscau ou R. Rupert
Fort Rupert
P.te Consort
P.te Indienne
Cheibac
51
R. Peré
R. S.t Louis ou Monsoni
auj. R. de Mouse
I. de Haye ou étoit le F. S.t Louis ou Monsipi
R. Scale
R. Orakama
R. Piscamesco
Thompson
Havre Vinter
R. des Iroquois
R. des François
83
82
Longitude
81
Occidentale
80
du Meridien
79
de Paris
78

Desbruslins Sculpsit

38.

1686.

On a sçu depuis que le Colonel Dongan, qui pour lors exerçoit par *interim* l'Employ de Gouverneur Général dans la Nouvelle Angleterre, avoit eu beaucoup de part dans la trahison, qui nous avoit fait perdre le Fort de la Riviere de Sainte Therese, & dont le Roy Très-Chrétien avoit fait faire inutilement de grandes plaintes au Roy de la Grande Bretagne par M. de Barillon, son Ambassadeur auprès de ce Prince. Charles II. désavoua ses Sujets; mais il n'eut pas le crédit de faire restituer à son Allié ce qui lui avoit été enlevé par la perfidie d'un Transfuge.

On se dispose en Canada à en chasser les Anglois.

D'autre part les Intéressés dans la Compagnie du Nord, à qui le Roy avoit concédé le Fort, dont les Anglois s'étoient rendus les Maîtres, ne voyant nulle apparence d'obtenir de Sa Majesté des forces suffisantes pour s'en remettre en possession, prirent le parti d'en faire eux-mêmes les frais. Ils demanderent à M. de Dénonville des Soldats, & un Officier pour les commander; & ce Général leur accorda quatre-vint Hommes, presque tous Canadiens, & pour Commandant le Chevalier de Troye, ancien Capitaine & Homme de résolution. Ste Helene, d'Iberville, & Maricourt, tous trois Fils de M. le Moyne, voulurent être de la partie; cette petite Troupe se mit en marche au mois de Mars de cette année 1686. & après avoir essuyé bien des fatigues, arriva au fond de la Baye d'Hudson le vintiéme de Juin.

Succès de cette Expédition.

Elle entra d'abord en action, & le premier Fort, auquel le Chevalier de Troye s'attacha, fut celui de *Monsipi* dans la Riviere de *Monsoni*. Il étoit bâti de pieux, & avoit quatre Bastions revêtus de terre. Au milieu il y avoit une Maison de quarante pieds en quarré, & d'autant de hauteur, terminée en plate forme. Ce Fort fut d'abord escaladé, & les pieux coupés avec des haches. Le seul Canonnier se mit en défense, & y périt en Brave; tous les autres demanderent quartier, & on les reçut Prisonniers de guerre. Ils étoient au nombre de seize, & ils avoient douze Canons de huit & de six, trois milliers de poudre, & dix de plomb.

D'Iberville s'embarqua ensuite avec neuf Hommes dans deux Canots d'écorce, & alla aborder un petit Bâtiment, qui étoit à l'ancre, & où il y avoit quatorze Hommes, le Général de la Baye y étoit en personne; cependant ils firent très-peu de résistance, & se rendirent, sans autre condition, que la vie sauve. Sainte Heleine avoit été détaché en même tems

1686. avec cinquante Hommes, & ayant aussi rencontré à la Côte un Bâtiment, mais qui n'étoit point gardé, il s'y embarqua avec sa Troupe, & fit voile vers le Fort *Rupert*, éloigné de quinze à vint lieuës de Monsipi, & situé, ainsi que je l'ai déja dit, sur la Riviere Nemiscau. Il débarqua fort près de la Place sans aucune opposition, & monta aussitôt à l'assaut; mais la Garnison étonnée de cette hardiesse, ayant demandé quartier, & mis bas les armes, il n'y eut personne de tué. Ce Fort étoit nouvellement rebâti, & le Canon n'y étoit pas encore monté sur les affuts.

Après cette seconde conquête, tous les François se réunirent, s'embarquerent sur les deux prises de d'Iberville & de Sainte Helene, & tournerent vers le Fort de *Quitchitchouen*, dont la réduction ne leur coûta que le voyage, de la poudre, & des boulets de canon. La Garnison s'y laissa canonner assez lontems, puis elle capitula. Les grands Magasins des Anglois étoient dans cette Place, & furent le principal fruit de cette Expédition, qui rendit les François Maîtres de toute la partie Méridionnale de la Baye d'Hudson. On n'y trouva néanmoins que pour cinquante mille écus de Pelleteries, ce qui fit juger que les Sauvages n'y venoient pas en fort grand nombre, ou que les Anglois ne sçavoient pas encore traiter avec ces Peuples. La Garnison de Quitchitchouen fut envoyée au Port Nelson sur un Bâtiment, qu'on lui donna.

Il paroît par quelques Lettres écrites sur la fin de cette année, que l'on se récria fort à Londres sur cette entreprise, & il est certain que l'on en fit un crime au Roy d'Angleterre, à qui ses Sujets attribuoient dès lors tout ce qui leur arrivoit de fâcheux. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que les Ministres Plenipotentiaires de la Reine Anne au Congrès d'Utrech, demanderent à ce sujet des dédommagemens, qu'ils faisoient monter fort haut, comme si nous n'eussions pas été nous-mêmes en droit d'en exiger de plus considérables pour l'invasion du Fort de la Riviere de Sainte Therese, dont la prise des trois Forts du fond de la Baye n'étoit qu'une juste represaille.

Projet d'un accord pour le Port Nelson jugé impratiquable.

Quelque tems après l'Expédition du Chevalier de Troye, il fut réglé entre les deux Rois que le Port Nelson demeureroit commun aux deux Nations, & qu'elles pourroient y faire le commerce en toute liberté; mais ce projet, qui supposoit les Sujets aussi-bien disposés que leurs Souverains à vivre

en bonne intelligence, fut jugé impratiquable par tous ceux, qui voyoient les choses de plus près. Le Marquis de Dénonville representa donc au Roy son Maître, que le voisinage des Anglois dans des lieux si éloignés seroit une source continuelle d'hostilités réciproques, & un appas dangereux pour quantité de Libertins, que le moindre sujet de mécontentement porteroit à se refugier au Port Nelson. 1686.

Il ajoûta que les Marchands Anglois achetant le Castor plus cher que les François, ils auroient toujours la préférence, & par conséquent feroient seuls presque tout le commerce; qu'au cas qu'on jugeât à propos de faire un accommodement dans la Baye d'Hudson entre les Sujets des deux Couronnes, il vaudroit mieux retirer le Port Nelson des mains des Anglois, & leur restituer les trois Forts, qu'on venoit de prendre sur eux; que tous les trois ensemble ne valoient pas, à beaucoup près, pour le commerce, le seul Port Nelson; & qu'à la premiere rupture il seroit fort aisé de les reprendre en allant par Terre, comme avoit fait le Chevalier de Troye.

Traité de Neutralité entre les Anglois & les François pour l'Amérique.

Au Printems de l'année suivante le Gouverneur Général reçut un ordre du Roy, qui eût été plus efficace pour obvier à tous les inconvéniens, que le Général vouloit éviter, & pour obliger les Iroquois à demeurer tranquilles, que la plus heureuse Expédition, si les Anglois, qui l'avoient sollicité, eussent agi de bonne foy: » Ayant été informé, disoit Sa Majesté, par M. de BARRILLON, mon Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roy d'Angleterre, que les Ministres de Sa Majesté Britannique lui avoient proposé un Traité de Neutralité entre mes Sujets & les siens dans les Isles & Pays de Terre ferme de l'Amérique; & ayant consideré que je ne pouvois rien faire de plus avantageux à mesdits Sujets, que de leur procurer les moyens de faire leur commerce, de cultiver leurs Terres, & de faire valoir leurs Habitations sans interruption. J'aurois agréé cette proposition, & aurois envoyé audit Sieur de Barrillon les pouvoirs nécessaires pour conclurre ce Traité, qui a été heureusement terminé le treiziéme du mois de Septembre dernier; je vous fais cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous le fassiez publier & enregistrer au Conseil Souverain de Quebec, que vous teniez exactement la main à son exécution, sans vous en départir pour quelque raison que ce soit. Et comme par les 1687.

1687. » Articles quatorze & quinze de ce Traité on est particulierement convenu qu'il sera envoyé des ordres aux Gouverneurs & autres Officiers pour poursuivre comme Pirates tous les Armateurs particuliers, qui n'auront point de Commission legitime, & ceux, qui en prendront de quelque Prince, ou Etat, avec lesquels l'une des deux Nations sera en guerre. Mon intention est qu'en cas que quelques-uns de ces Armateurs arrivent dans votre Gouvernement, vous les fassiez arrêter, & vous fassiez proceder contre eux.

Il est hors de doute qu'un pareil Traité, s'il pouvoit être religieusement observé, seroit également avantageux à toutes les Nations de l'Europe, qui ont des Etablissemens dans le Nouveau Monde, & qu'il contribueroit infiniment au progrès de la Religion parmi les Peuples soûmis aux Princes Catholiques; mais plus d'une expérience avoit dû persuader que les Anglois ne l'observeroient point, & on avoit tout lieu de croire qu'ils n'en avoient fait la proposition, que pour endormir les François de l'Amérique. On n'en douta pas un seul moment dans la Nouvelle France, & ils ne tarderent pas beaucoup à faire voir qu'on avoit pensé juste.

Les Anglois y contreviennent.

Dès l'année suivante ils firent une tentative sur le Fort de Quitchitchouen, qui portoit le nom de *Sainte Anne*, depuis que nous nous en étions rendus les Maîtres; mais ils y trouverent le brave d'Iberville, qui les repoussa avec perte, leur prit un Vaisseau, & brûla une Maison, qu'ils avoient bâtie sur le bord de la Mer. Le Colonel Dongan de son côté continuoit toujours ses intrigues auprès des Iroquois, qui, assûrés d'en être soûtenus toutes les fois qu'ils auroient besoin de son secours, en devenoient de jour en jour plus insolens, & ne gardoient plus de mesures; ce qui avoit obligé M. de Dénonville de leur déclarer la guerre dès le mois de Septembre de l'année précédente 1686.

Le Gouverneur Général se dispose à marcher contre les Iroquois.

Ce Général avoit apparemment reçu dès lors tous les secours, qu'il avoit demandés en France, puisqu'ayant écrit à M. de Seignelay le sixiéme de Juin de cette même année, qu'il ne pouvoit tirer de la Colonie pour cette guerre que neuf cent Hommes au plus, & qu'avec si peu de forces, il n'étoit pas en état de rien entreprendre. Il lui manda le sixiéme d'Août suivant qu'il prétendoit être au Lac Ontario avant le mois de Juin 1687. avec deux mille François & six-cent Sauvages domiciliés; mais la déclaration de guerre fut pré-

cédée d'une démarche, qu'il n'est pas surprenant que le Roy eût ordonnée, comme nous avons vû que ce Prince avoit fait dès le tems même de M. de la Barre; mais qu'on ne sçauroit pardonner à M. de Dénonville d'avoir entreprise, sans en avoir prévû & representé les suites fâcheuses : encore moins de l'avoir exécutée d'une maniere, qui ne pouvoit pas lui avoir été prescrite. 1687.

Le projet du Roy de fortifier les Chiourmes de ses Galeres de tout ce qu'on pouvoit faire de Prisonniers sur les Iroquois, n'avoit rien que de legitime, après les trahisons réitérées de ce Peuple féroce, lequel avoit presque toujours retenu les François, qui avoient eu le malheur de tomber entre leurs mains, dans une captivité beaucoup plus dure que celle de nos Galeriens; sans parler de ceux, qu'ils avoient fait expirer dans les plus affreux tourmens. A quoi on peut ajoûter le droit de conquête dans le Canton d'Agnier sous M. de Tracy, & les prises de possession faites à la vûë des Iroquois mêmes, & en quelque façon de leur aveu; mais on connoissoit peu les Sauvages, si on s'imaginoit qu'ils prétendissent engager leur liberté par ce cérémonial, & quand bien même tout cela auroit donné droit de les regarder comme Sujets de la Couronne; ce que je n'ai garde de contester, il me paroît que rien ne peut justifier la perfidie, dont on usa à leur égard. Il est certain du moins que le Roy, dans l'ordre, qu'il donna à M. de la Barre de les envoyer aux Galeres, ne parla que de ceux, qu'on feroit Prisonniers de guerre, & supposant toujours qu'ils étoient des Sujets révoltés.

On se saisit par surprise des principaux Chefs Iroquois, & on les envoïe aux Galeres.

Quoiqu'il en soit, M. de Dénonville crut qu'il lui étoit permis d'user de toutes les voyes possibles pour affoiblir & pour intimider des Barbares, que leurs perfidies, leurs cruautés inouies, & toute la suite de leur procedé rendoient indignes qu'on observât à leur égard les régles ordinaires. Sur ce principe, & ne faisant pas assez réfléxion qu'il se devoit à lui-même ce qu'il jugeoit ne devoir pas aux Iroquois, avant que de leur déclarer la guerre, il attira sous différens prétextes plusieurs de leurs principaux Chefs à Catarocouy, & quand ils y furent arrivés, il les fit enchaîner; il les envoya ensuite sous bonne garde à Quebec, avec ordre au Commandant de les embarquer sur les Navires de France, pour être conduits aux Galeres: en quoi on ne peut disconvenir qu'il fit encore plusieurs fautes, qu'on ne peut excu-

1687.

ſer, qu'en diſant qu'il ne connoiſſoit pas aſſez les Sauvages; & qu'il ſe livra trop à de mauvais conſeils.

Mauvais effet de cette démarche.

La premiere eſt, que pour faire donner dans le piége les Chefs Iroquois, il ſe ſervit de deux Miſſionnaires, qui furent les PP. de Lamberville & Milet, à qui il avoit fait myſtére de ſon deſſein, & il ne fit pas attention que par-là il s'expoſoit à décréditer pour toujours le Miniſtére des Ouvriers Evangeliques dans l'eſprit, non-ſeulement de cette Nation, mais encore de toutes les autres de ce Continent. La ſeconde, qu'il ne pouvoit éviter de punir des Innocens avec les Coupables; car il pouvoit bien juger que ceux, qui ſur ſa parole ſe rendroient à Catarocouy, ne ſeroient pas les ſeuls Auteurs du mal, comme il arriva en effet. En troiſiéme lieu, il ne pouvoit pas s'aſſûrer de ſubjuguer entiérement une Nation, qu'un coup d'un ſi grand éclat devoit naturellement nous rendre irréconciliable, & porter aux plus grands excès de fureur contre nous. Enfin les circonſtances de cet enlevement eurent quelque choſe de fort odieux, & par malheur il n'en reſta que cela. M. de Dénonville s'étoit promis d'humilier ces Sauvages, & l'obligation, où l'on ſe trouva de le déſavouer, les rendit plus inſolens; il les aigrit beaucoup plus, qu'il ne les affoiblit, & en les mettant dans la néceſſité d'avoir recours aux Anglois pour ſe venger de nous, il donna à ceux-ci un grand avantage pour ſe les attacher.

Captivité du P. Milet.

Des deux Miſſionnaires, dont le Général avoit employé l'entremiſe pour faire donner les Iroquois dans le piége, l'un, qui fut le P. Milet, tomba peu de tems après entre les mains des Onneyouths, qui le deſtinerent d'abord au feu, & lui firent ſouffrir tous les maux, qui ont accoûtumé de ſervir de prélude à ce cruel ſupplice. Il en fut néanmoins préſervé, preſque au moment de l'exécution, par une Matrone, qui l'adopta, le retira dans ſa Cabanne, & le traita bien. J'aurai occaſion d'en parler dans la ſuite, & de dire de quelle maniere le Ciel récompenſa une ſi belle action.

Conduite généreuſe & noble des Onnontagués par raport au P. de Lamberville.

Pour ce qui eſt du P. de Lamberville, ſur le ſort duquel M. de Dénonville avoit eu avec raiſon tant d'inquiétude, parce qu'il étoit demeuré entre les mains des Onnontagués, il dut ſon ſalut & ſa liberté à la grande eſtime, & au ſincére attachement, que l'on avoit pour lui dans ce Canton. A la premiere nouvelle, qu'on y reçut de ce qui venoit de ſe paſſer à Catarocouy, les Anciens le firent appeller, & après lui avoir

exposé le fait avec toute l'énergie, dont on est capable dans le premier mouvement d'une indignation, qu'on croit juste, lorsqu'il s'attendoit à éprouver les plus funestes effets de la fureur, qu'il voyoit peinte sur tous les visages, un des Anciens lui parla en ces termes, que nous avons appris de lui-même.

» On ne sçauroit disconvenir que toutes sortes de raisons « ne nous autorisent à te traiter en Ennemi; mais nous ne pou- « vons nous y résoudre. Nous te connoissons trop, pour n'être « pas persuadés que ton cœur n'a point eu de part à la trahi- « son, que tu nous as faite; & nous ne sommes pas assez in- « justes pour te punir d'un crime, dont nous te croyons in- « nocent, que tu détestes sans doute autant que nous, & dont « nous sommes convaincus que tu es au désespoir d'avoir été « l'instrument. Il n'est pourtant pas à propos que tu restes ici; « tout le monde ne t'y rendroit peut-être pas la justice, que « nous te rendons, & quand une fois notre Jeunesse aura chan- « té la guerre, elle ne verra plus en toi qu'un Perfide, qui a « livré nos Chefs à un rude & indigne esclavage, & elle n'é- « coutera plus que sa fureur, à laquelle nous ne serions plus les « Maîtres de te soustraire. Ils firent plus, ils l'obligerent à partir « sur le champ, & lui donnerent des Guides, qui le conduisirent par des routes détournées, & ne le quitterent point, que quand il fut hors de tout danger. On n'a point douté que Garakonthié n'ait été le principal Auteur d'un procédé si noble; ce Sauvage étoit attaché de cœur au P. de Lamberville, & la tendresse, que ce Missionnaire conserva toujours pour lui, a donné tout lieu de croire qu'il le regardoit comme son Libérateur.

Plan de la Campagne contre les Tsonnonthouans.

Tout étoit prêt pour commencer la guerre, lorsque M. de Dénonville se déclara de la maniere, que nous venons de voir. Ses mesures étoient assez bien prises, & il faut convenir que, si le succès de son Expédition ne répondit pas tout-à-fait à ses esperances, il y eut plus de malheur, que de sa faute. Rien n'étoit mieux imaginé que le plan de cette Campagne. Le Chevalier de Tonti, de retour d'un voyage, qu'il avoit fait à l'embouchure du Micissipi, pour y apprendre des nouvelles de M. de la Sale, s'étant trouvé à Montreal au mois de Juillet de l'année précédente, avoit eu ordre de repartir sur le champ pour se rendre chez les Illinois, d'y publier la guerre, d'y assembler le plus qu'il seroit possible de ces Sauvages, de les conduire au mois de Juin de cette année dans

1687. le voisinage des Tsonnonthouans, du côté des Andastes & de l'Ohio ; d'envoyer ensuite des petits Partis pour donner l'allarme aux Ennemis, & de couper à leurs Femmes & à leurs Enfans la retraite, qu'on jugeoit ne se pouvoir faire avec sûreté pour eux, que par cet endroit.

Les Sauvages des environs de la Baye étoient fort irrités contre les Iroquois, qui leur avoient enlevé depuis peu un grand nombre de leurs Femmes. Le Marquis de Dénonville n'avoit pas manqué de profiter d'une si heureuse conjoncture, pour les engager à grossir son Armée. Il ne jugea pourtant pas à propos de leur communiquer tout son projet ; mais il les fit prier de se joindre à M. du Luth, qu'il avoit chargé de se rétrancher à la tête du Détroit du côté du Lac Huron ; Poste important pour la réunion & la sûreté des différens Partis, qui devoient venir de tous les Quartiers du Canada au rendez-vous général de l'Armée.

Boisguillot & Nicolas Perrot, qui étoient en Traite vers le Micissipi, furent avertis de se trouver à Michillimakinac au tems, qu'on leur marqua, avec tous les François, qui étoient avec eux, ou dans leur voisinage, à la reserve de ceux, qu'il seroit nécessaire de laisser à la garde de leurs effets ; & de déclarer aux Sioux que, si pendant leur absence ils donnoient la moindre inquiétude à nos Alliés, on sçauroit bien les en faire repentir.

Enfin M. de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, & qui par sa sagesse, sa vigilance, sa fermeté & sa douceur avoit gagné l'estime & l'affection de tous les Sauvages, établis dans ce Poste, eut ordre de rassembler tous ces divers Corps de Troupes, & de les mener à Niagara, d'y bien reconnoître le Pays, d'y harceler l'Ennemi, en attendant l'Armée, s'il arrivoit avant elle ; mais de distinguer les Onnontagués, & de se contenter de les faire Prisonniers, tant parce qu'ils s'étoient mieux comportés que les autres Iroquois, que pour faire des échanges avec les deux PP. de Lamberville, supposé que ces deux Missionnaires n'eussent pas eu le tems de se retirer de ce Canton avant la déclaration de la guerre.

Tout cela fut heureusement exécuté, si ce n'est que le Chevalier de Tonti ne put pas amener que quatre-vint Illinois de six à sept cent, sur lesquels il avoit compté ; parce qu'ils eurent avis que les Tsonnonthouans étoient en campagne pour

venir

venir fondre ſur leurs Villages. L'avis étoit vrai ; mais ce Parti ayant été informé par un Envoyé du Gouverneur de la Nouvelle York que les François étoient ſur le point d'entrer en armes dans leur Canton , fut contraint de retourner ſur ſes pas. Cependant Tonti ſe voyant trop peu accompagné pour exécuter tout ce que M. de Dénonville lui avoit preſcrit , n'eut point d'autre parti à prendre , que d'aller joindre M. du Luth à l'entrée du Détroit. 1687.

Les Miſſionnaires empêchent les Hurons & les Outaouais de ſe joindre aux Iroquois.

Ce n'étoit pas non plus ſans de grandes peines , qu'on avoit pu réſoudre la plûpart des autres Sauvages à prendre les armes pour cette Expédition. Les Hurons & les Outaouais avoient même été ſur le point de faire alliance avec les Iroquois , & quoique MM. de la Durantaye & du Luth , qui étoient à la tête d'un aſſez grand nombre de François les tinſſent en reſpect , ſi les Miſſionnaires n'euſſent trouvé le ſecret de gagner les deux principaux Chefs de ces Nations ; on ne douta point alors qu'elles ne ſe fuſſent jointes aux Tſonnonthouans , ou qu'elles ne fuſſent demeurées dans l'inaction : le Gouverneur Général manda au Miniſtre que ces Peres avoient en cette occaſion détourné le plus grand malheur , qui pût arriver à la Colonie. Il y contribua beaucoup lui-même ; car les deux Chefs , dont je viens de parler , étant venus le trouver , à la perſuaſion des Miſſionnaires , il ſçut par ſes bonnes manieres les engager dans ſes intérêts.

Ceux-ci s'endorment ſur nos préparatifs.

Tous ces arrangemens étoient pris , & en partie exécutés avant la déclaration de la guerre , ſans que les Iroquois fuſſent inſtruits de ce qui ſe tramoit contre eux. Les premiers avis , qu'ils en reçurent par le Colonel Dongan , ne produiſirent même d'autre effet , que de les rendre un peu plus attentifs à nos démarches ; encore ſe tranquilliſerent-ils bientôt. Le départ du P. de Lamberville le jeune , qui avoit été coloré d'un prétexte plauſible , ne leur avoit point décillé les yeux , & la préſence de l'ainé , qui paroiſſoit fort tranquille , & qui ne ſe doutoit effectivement de rien , les raſſûroit abſolument.

Le Colonel Dongan les reveille de cet aſſoupiſſement.

Le Gouverneur de la Nouvelle York ne ceſſoit cependant de mettre tout en uſage pour les reveiller de cet aſſoupiſſement , & voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout , il tourna toutes ſes vûës du côté de M. de Dénonville , qu'il ſe flata de pouvoir amuſer ; mais il n'y réuſſit point. Enfin ayant ſçu que tous les François & les Sauvages étoient ſur le point de ſe

1687. mettre en marche, il en fit avertir les Iroquois, qui commencerent à entrer en défiance ; ce qui ne les empêcha pourtant point d'envoyer leurs Chefs à Catarocouy, où ils se flattoient d'intimider le Général, ou de l'engager dans quelque négociation, qui leur donnât le tems de le prévenir.

L'Armée Françoise se met en marche.

Mais l'Armée Françoise étoit déja campée dans la petite Isle de Sainte Helene, qui est vis-à-vis de Montreal, & le septiéme de Juin, M. de CHAMPIGNI NOROI, qui l'année précédente avoit succédé à M. de Meules dans l'Intendance de la Nouvelle France, s'y rendit avec le Chevalier de VAUDREUIL, lequel étoit arrivé depuis peu dans la Colonie avec la qualité de Commandant des Troupes. Tout étoit prêt, & l'onziéme, l'Armée se mit en marche sur deux-cent Bateaux, & autant de Canots Sauvages. Elle étoit composée de huit-cent trente-deux Hommes des Troupes du Roy, d'environ mille Canadiens & de trois-cent Sauvages.

La parfaite intelligence, qui regnoit entre le Gouverneur Général & le nouvel Intendant, & qui étoit fondée sur la vertu la plus vraye, & un zéle égal dans tous les deux pour le service du Roy, avoit répandu ce même concert dans tous les Corps, dont cette petite Armée étoit formée, & y faisoit regner l'abondance. M. de Champigny l'accompagna pendant trois jours, au bout desquels il prit le devant avec un Détachement de trente Hommes, dans le dessein de prévenir si bien tout ce qui pouvoit arrêter les Troupes à Catarocouy, qu'elles ne fussent pas obligées d'y séjourner lontems ; mais la vigilance & l'activité de M. d'Orvilliers y avoient pourvû, & l'Intendant ne trouva presque rien à faire.

Lettre du Colonel Dongan à M. de Dénonville.

M. de Dénonville le suivit de près, & ce Général, en arrivant à Catarocouy, reçut une Lettre du Colonel Dongan, écrite à peu près sur le même ton, que ce Gouverneur avoit accoûtumé de prendre, lorsqu'il s'agissoit des Iroquois ; c'est-à-dire, qu'il faisoit de grandes plaintes de ce que les François faisoient la guerre aux Sujets du Roy d'Angleterre ; il ajoûtoit que M. de la Barre n'avoit pas cru devoir s'engager dans une pareille Expédition, sans lui en avoir auparavant donné avis.

Réponse du Général.

M. de Dénonville lui fit réponse qu'ils étoient bien loin de compte, s'il regardoit les Iroquois comme des Sujets de Sa Majesté Britannique ; & quant à la démarche de M. de la Barre, dont il prétendoit s'apuyer, il lui déclara que ce ne

1687.

feroit pas pour lui un exemple à suivre. Il parloit avec d'autant plus de fermeté, qu'il venoit d'apprendre par le Sieur de la Forêt une nouvelle, qui lui démasquoit parfaitement le Gouverneur de la Nouvelle York. Voici dequoi il s'agissoit.

Des Anglois sont défaits dans le Lac Huron.

M. de la Durantaye avoit rencontré sur le Lac Huron soixante Anglois, partagés en deux Troupes, escortés par des Tsonnonthouans, conduits par un Déserteur François, & qui portoient des marchandises pour traiter à Michillimakinac. Cela étoit formellement contre les conventions faites entre les deux Couronnes; & le Colonel Dongan ne l'ignoroit pas. Aussi la Durantaye ne balança-t'il point à attaquer ce Convoi. Tous ceux, qui le conduisoient, furent pris, & leurs marchandises distribuées aux Sauvages. Il n'y a point de doute que, si ces Traiteurs fussent arrivés à Michillimakinac, tandis que le Commandant étoit absent, ils n'eussent de nouveau engagé les Sauvages à prendre les intérêts des Iroquois, ou du moins à demeurer neutres. On eut même lieu de croire que c'étoit là leur principal dessein.

Fort des Sables.

M. de la Durantaye, après avoir si heureusement rompu leurs mesures, alla joindre MM. du Luth & de Tonti à l'entrée du Détroit, & se rendit avec eux à Niagara. Ils y étoient à peine arrivés, que le Sieur de la Forêt leur apporta un ordre du Gouverneur Général de se trouver le dix à la Riviere des Sables en-deçà de la Baye des Tsonnonthouans du côté de Catarocouy. M. de Dénonville s'y rendit lui-même avec toute l'Armée, & par un hazard, dont les Sauvages ne manquerent point de tirer un heureux présage, ils y entrerent tous en même tems. On travailla aussitôt à faire sur le bord du Lac, un peu au-dessus de la Riviere, un Retranchement de Palissades, pour y mettre les Magasins; il fut achevé en deux jours, & M. d'Orvilliers y fut laissé avec quatre-cent Hommes pour le garder, & pour assûrer les derrieres de l'Armée.

Le Général, avant que de partir de là, y fit passer par les armes le François, qui avoit servi de Guide aux Anglois pour aller à Michillimakinac, & qui avoit été pris en combattant contre le service de son Prince. Sur quoi le Baron de la Hontan s'écrie à l'injustice, parce que, dit-il, nous avions alors la paix avec l'Angleterre, & que les Anglois se prétendoient les Maîtres des Lacs. Comme si cette prétention chimérique, & dont je ne sçache Personne, qui ait jamais

1687. parlé, que cet Auteur, rendoit innocent un Transfuge, qui ſervoit des Etrangers au préjudice de ſon Souverain.

Combat contre les Tſonnonthouans.

Du Fort des Sables l'Armée prit ſon chemin par les Terres, & le treize, après avoir paſſé deux défilés très-dangereux, elle arriva à un troiſiéme, où elle fut vigoureuſement attaquée par huit-cent Iroquois. Deux-cent de ces Barbares, après avoir fait leur décharge, ſe détacherent pour prendre en queuë notre Armée, tandis que le reſte continuoit à charger la tête. On n'étoit qu'à une portée de fuſil du premier Village des Tſonnonthouans, d'où l'on craignit qu'il ne ſortît de nouvelles Troupes ; & cette crainte, jointe à la ſurpriſe dans un lieu déſavantageux, cauſa d'abord quelque déſordre. Pluſieurs Sauvages, plus accoûtumés que les François à combattre dans le Bois, firent ferme, & donnerent à l'Armée le loiſir de ſe reconnoître. Alors l'Ennemi fut repouſſé de toutes parts, & voyant la partie trop inégale, ſe débanda pour fuir plus aiſément.

Nous eûmes dans cette action cinq ou ſix Hommes tués, & environ vint bleſſés, parmi leſquels fut le P. ANJELRAN, Jeſuite, qui ſe trouva engagé parmi les Sauvages, lorſque l'Ennemi fit ſa premiere charge. M. de Dénonville dans une de ſes Lettres à M. de Seignelay, dit que la Nouvelle France avoit de grandes obligations à ce Miſſionnaire, qu'il avoit plus contribué que Perſonne à retenir les Outaouais & les Hurons dans notre alliance, & que ſans lui il y auroit lontems que Michillimakinac ſeroit au pouvoir des Anglois, ou des Iroquois. La perte des Ennemis fut de quarante-cinq Hommes, tués ſur la place, & ils eurent ſoixante bleſſés. Les corps des premiers furent d'abord mis en piéces, & mangés par les Outaouais, qui firent beaucoup mieux la guerre aux Morts, dit M. de Dénonville dans ſa Lettre à M. de Seignelay, qu'ils ne l'avoient faite aux Vivans.

Il n'en fut pas de même des Hurons, qui étoient venus avec eux, ils firent très-bien leur devoir, & ceux de Lorette, les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, encore mieux. Le ſeul Homme de marque, qu'on perdit dans cette occaſion, fut un Capitaine Agnier (*a*) du Sault S. Louis, nommé *la Cendre chaude* : il avoit été un des Bourreaux du Pere de Brebeuf, & il attribuoit ſa converſion aux Prieres du Saint Martyr. Il avoit ſi bien réparé ſon crime, que peu

(*a*) M. de la Potherie dit qu'il étoit Onneyouth ; mais il s'eſt trompé.

de Missionnaires ont gagné à Dieu autant d'Infidéles, que lui. 1687.
Les Canadiens se battirent avec leur bravoure ordinaire ; mais les Soldats se firent peu d'honneur dans toute cette campagne. On s'y étoit assez attendu : *Que peut-on faire avec de tels Gens ?* disoit M. de Dénonville, dans une autre Lettre au Ministre.

Suites de ce combat.

Le quatorziéme, l'Armée alla camper dans un des quatre grands Villages, qui composoient le Canton des Tsonnonthouans, & qui étoit éloigné de sept ou huit lieuës du Fort des Sables. Elle n'y trouva Personne, & il fut brûlé ; elle pénétra ensuite plus avant dans le Pays, & pendant dix jours, qu'elle mit à le parcourir, elle ne rencontra pas une ame. Le plus grand nombre s'étoit refugié chez les Goyogouins, & l'on a sçu depuis que plusieurs avoient passé dans la Nouvelle York ; que le Colonel Dongan avoit fourni des munitions de guerre à ceux, qui avoient attaqué les François, & que le Roy d'Angleterre ayant envoyé à Manhatte un Intendant pour y faire exécuter le Traité de Neutralité, le Gouverneur l'avoit fait rembarquer sur le champ, & renvoyé en Europe.

Pour revenir à notre Armée, les dix jours, qu'elle resta dans le Pays Ennemi, furent employés à le ravager, & surtout à brûler quatre-cent mille minots de bled. On y tua aussi un nombre prodigieux de Cochons, qui causerent bien de maladies ; ce qui joint à la fatigue de deux jours de marche dans des chemins affreux, & à la crainte, où étoit le Général, de se voir abandonné des Sauvages, qui l'en menaçoient sans cesse, l'obligea de borner là ses Exploits. Ainsi, après avoir de nouveau pris possession du Pays, qu'il venoit de conquerir, il se rapprocha de la Riviere de Niagara.

Il est certain que M. de Dénonville fit tout ce qui étoit possible dans les circonstances, où il se trouvoit, pour mettre une bonne fois toute la Nation hors d'état de remuer jamais, qu'il ne s'épargna en rien, qu'il fatigua comme le simple Soldat, & qu'il fit paroître beaucoup d'intrépidité dans l'action, dont je viens de parler : que les Tsonnonthouans furent véritablement humiliés, & tous les Iroquois détrompés de l'opinion, où ils étoient, qu'avec la protection des Anglois ils n'avoient rien à craindre des armes Françoises ; qu'ils comprirent que, si les coups, qu'on leur avoit portés, ne les abatirent pas entiérement, & leur firent même assez peu de

1687.

mal, ils en étoient redevables à des accidens, qu'on n'avoit pas dû prévoir, & qu'ils ne devoient pas s'exposer légerement aux mêmes risques, qu'ils venoient de courir; mais après tout la Colonie n'en a retiré aucune utilité.

Fort bâti à Niagara, & peu de tems après abandonné.

Le Gouverneur Général avoit toujours extrêmement à cœur de construire un Fort à Niagara, & l'occasion d'exécuter ce dessein étoit trop belle, pour la manquer. Le Fort fut bâti, & le Chevalier de Troye y fut laissé avec cent Hommes pour le garder. Nos Alliés en témoignerent beaucoup de joye, & la suite fera voir que l'on n'auroit dû rien négliger pour conserver ce Poste, malgré les difficultés, qui s'y rencontrerent; mais la maladie s'étant mise bientôt après dans la Garnison, qui y périt toute entiere, on attribua ce malheur à l'air du Païs. Il y a cependant bien de l'apparence qu'il fut uniquement causé par les vivres, qui étoient gâtés; quoiqu'il en soit, cette importante Place fut peu de tems après abandonnée & ruinée, au grand regret de M. de Dénonville (*a*).

Nouvelles intrigues du Colonel Dongan.

Cependant le Gouverneur de la Nouvelle York suivoit toujours son plan, qui consistoit à tâcher de nous débaucher nos Alliés, de s'attirer tout le commerce du Canada, & de nous rendre les Iroquois irréconciliables. Il fit déclarer aux Cantons qu'il ne vouloit plus qu'ils allassent à Catarocouy, ni qu'ils eussent d'autres Missionnaires, que de son choix: il les engagea même à renvoyer aux Hurons & aux Outaouais de Michillimakinac tous les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur eux: il fit dire de nouveau aux Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, que s'ils vouloient se rapprocher de lui, il leur donneroit des Jesuites Anglois pour Missionnaires, & un Terrein beaucoup plus avantageux, que celui, qu'ils occupoient. Enfin il manda au Marquis de Dénonville que, s'il continuoit à molester les Iroquois, il ne pourroit se dispenser de les secourir à force ouverte.

Un Iroquois du Sault S. Louis travaille utilement pour la Religion & pour la Colonie.

Le Général se mocqua de ses Menaces, & ne voyant plus aucune apparence de réduire les Iroquois par la force des armes, il mit toute son application à les diviser. Il n'avoit encore pu pénétrer en quelle disposition étoit le Canton d'Agnier: un des Chefs du Sault S. Louis, qui étoit de ce Canton, & qu'on appelloit dans la Colonie *le Grand Agnier*, s'offrit d'y aller lui sixiéme, & promit d'en raporter des nou-

(*a*) On y a depuis quelques années construit un nouveau Fort, plusieurs Habitans s'y sont établis, & personne ne s'y plaint de l'intempérie de l'air.

velles certaines. Son offre fut acceptée, & comme il traversoit le Lac Champlain, il rencontra un Parti de soixante Agniers, que le Colonel Dongan avoit envoyé pour faire des Prisonniers. Il les aborda sans crainte, leur déclara qu'Onontio ne vouloit point leur faire la guerre, & leur parla avec tant de force, qu'il leur persuada de s'en retourner chez eux. Il leur prêcha même JESUS-CHRIST d'une maniere, qui les toucha beaucoup, & il en amena quatre au Sault Saint Louis. 1687.

Il envoya ensuite son Neveu avec un autre Sauvage aux Cantons d'Onneyouth & d'Onnontagué pour leur donner les mêmes assûrances, qu'il venoit de donner à ses Compatriotes; & le grand crédit, que son mérite & sa vertu lui avoient acquis, soûtenu des bons services de Garakonthié, qui arrêtoit toutes les résolutions violentes dans son Canton, furent pour quelque tems une puissante digue, que tous les efforts du Gouverneur de la Nouvelle York ne purent forcer: à quoi servit aussi beaucoup la crainte d'un traitement pareil à celui, que le Canton de Tsonnonthouan venoit d'éprouver.

Belle action de deux François dans la Baye d'Hudson.

Les affaires étoient toujours sur le même pied dans la Baye d'Hudson; mais il s'y étoit passé l'automne précédente une action trop singuliere, pour ne pas trouver place dans cette Histoire: je l'ai tirée d'une Lettre du Marquis de Dénonville, qui en avoit reçu la nouvelle à son retour de Niagara.

M. d'Iberville, qui commandoit toujours dans les Forts du fond de la Baye, ayant eu avis qu'un Navire d'Angleterre étoit dans les glaces près de *Charleston*, petit Fort bâti depuis peu par les Anglois à six lieuës de Sainte Anne, envoya quatre Hommes pour le reconnoître. Un des quatre tomba malade sur la route, & fut contraint de retourner sur ses pas; les trois autres ne furent pas apparemment assez sur leurs gardes; ils se laisserent surprendre par l'Equipage du Navire. Lorsqu'ils s'y attendoient le moins, on fit sur eux une décharge de Fusils, qui ne blessa pourtant Personne: ils voulurent fuir, on les poursuivit; un d'eux se sauva: les deux autres furent pris & liés; on les embarqua sur le Navire, & on les enferma dans le fond de calle.

Le tems propre à la navigation étant venu, & le Patron du Navire s'étant noyé en courant sur des glaces, dont une se cassa sous ses pieds; l'Equipage, qui étoit reduit à six Hommes, se trouva trop foible pour manœuvrer, délia un de ses

1687.

Prisonniers, & choisit celui des deux, qui leur parut moins résolu; mais il se trompa. Un jour que quatre Anglois étoient occupés sur les vergues à quelque manœuvre, le François ne voyant auprès de lui que deux Matelots, prit une hache, sans qu'ils s'en apperçussent, & leur cassa la tête; il courut aussitôt délier son Camarade, & tous deux s'étant armés de toutes piéces, obligerent les Anglois à descendre, & les enfermerent. Ils prirent ensuite la route de Sainte Anne; & ils n'avoient pas encore fait beaucoup de chemin, lorsqu'ils rencontrerent M. d'Iberville, lequel ayant appris leur détention, venoit pour les reprendre, ou les venger. Le Bâtiment, qu'ils conduisoient, étoit assez richement chargé, & bien pourvû de marchandises, qui vinrent fort à propos pour ravitailler le Fort de Sainte Anne, & pour remplir ses Magasins.

Entreprise des Anglois sur l'Acadie.

Il s'en falloit bien qu'on eût d'aussi bonnes nouvelles à mander en Cour de l'Acadie & des environs. On continuoit à laisser ces Provinces Méridionnales du Canada sans aucun secours, & les Anglois manquoient rarement les occasions de profiter de cette négligence pour envahir les Postes, qui n'étoient pas en état de leur résister. Des Hollandois ayant paru sur ces Côtes quelques années auparavant, y avoient démoli le Fort de Pentagoët: le Baron de S. CASTIN, ancien Capitaine dans le Regiment de Carignan, étoit venu s'y loger, après l'avoir un peu reparé; mais quelque tems après le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre l'envoya sommer d'en sortir, prétendant que tout le Pays jusqu'à l'Isle de Sainte Croix, étoit de son Gouvernement.

Il se mocqua de la sommation; mais il comprit bien que, s'il n'étoit secouru, il succomberoit à la fin; & c'est ce qui paroît par une Lettre, dattée du neuviéme de Juillet de cette année, qu'il écrivit à M. de Dénonville, pour se plaindre de la prétention des Anglois. Il ajoûtoit que le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre paroissoit avoir des intelligences dans le Pays. Au reste l'abandon, où on laissoit ces belles Provinces, étoit d'autant plus surprenant, que les années précédentes la Cour sembloit avoir fort à cœur d'en tirer tous les avantages, qu'elles pouvoient procurer à la France.

Avis de M. de Meules sur ce qu'il convenoit de faire pour ce Pays.

J'ai dit que M. de Meules en avoit fait la visite sur la fin de l'année 1685. à son retour à Quebec, il avoit mandé au Ministre que le plus utile Etablissement, que Sa Majesté pût faire en Amerique,

Amérique, étoit celui de l'Acadie. Il écrivit en même tems au Roy que la Nouvelle France ne pouvoit se soûtenir par ses seules forces en l'état, où elle étoit, & que le commerce des Pelleteries ne suffisoit pas pour la faire subsister : que c'étoit bien dommage, les Colons y étant propres à tout : qu'à la vérité, si nous avions toutes les Pelleteries du Canada, ce seroit un objet considérable ; mais qu'il n'y falloit pas compter, tant qu'il y auroit des Iroquois dans le Pays, & des Anglois dans leur voisinage.

1687.

Qu'il n'en étoit pas de même de l'Acadie, que rien n'empêchoit qu'on n'y établît des Pêches ; mais que pour le pouvoir faire avec sûreté, il étoit nécessaire de peupler & de fortifier le Port Royal, & de bâtir un bon Fort à Pentagoët, pour servir de barriere à l'Acadie contre les Anglois : que, si avec cela on pouvoit faire quelque dépense au Port de la Héve, dans l'Isle de Cap Breton, dans l'Isle Percée, & fortifier Plaisance en Terre-Neuve, où le Sieur PARAT, qui y commandoit, étoit trop foible pour se défendre, s'il étoit attaqué, la France seroit seule Maîtresse de la Moruë ; mais qu'il étoit à propos que Sa Majesté fît toutes les avances, & ne mît pas sitôt la Pêche en parti : qu'en laissant faire quelque profit à ceux, qui l'entreprendroient, elle seroit bientôt dédommagée de ses frais. Il ajoûtoit qu'ayant fait le dénombrement de tout ce qui dépendoit du Gouvernement de l'Acadie, il n'y avoit pas trouvé neuf-cent Personnes.

Ce qui empêche M. de Dénonville de marcher une seconde fois contre les Tsonnonthouans.

Sur la fin de l'Eté il y eut une grande mortalité en Canada, & ce fut principalement ce qui empêcha M. de Dénonville d'exécuter le projet, qu'il avoit formé, d'une seconde Expédition contre les Tsonnonthouans ; outre qu'il pouvoit moins que jamais compter sur les Sauvages des Quartiers Occidentaux, particuliérement sur les Hurons de Michillimakinac ; car il avoit découvert que ces derniers entretenoient de secretes correspondances avec les Iroquois, avant même la campagne précédente, quoiqu'ils y eussent fort bien fait leur devoir. D'ailleurs les Anglois nous faisoient une guerre ouverte du côté de l'Acadie, & on ne pouvoit douter qu'ils ne fussent toujours disposés à secourir nos Ennemis, quand nous voudrions les attaquer.

Réfléxions sur la conduite de ce Général.

Le plus grand embarras du Général venoit des ordres, qu'il recevoit de la Cour, de ne leur donner aucun sujet de plainte ; mais ces ordres supposoient sans doute que les An-

1687. glois de leur côté en uſeroient de même à notre égard, ce qui n'étoit pas. Il eſt certain qu'une conduite plus ferme & plus haute avec des Voiſins de ce caractére, & qui ne gardoient aucun des articles du Traité de Neutralité, n'auroit point été déſaprouvée. Ce n'eſt point déſobéir au Souverain, que d'interprêter ſes volontés, & de faire ce qu'il feroit lui-même, s'il étoit inſtruit de l'état préſent des choſes. Cela eſt ſurtout vrai dans une Colonie éloignée, où un Gouverneur Général peut ſuppoſer que ſon Maître n'exige pas de lui une déférence aveugle, & où il doit ſçavoir que c'eſt à lui à concilier l'intérêt de l'Etat, & la gloire du Prince avec les inſtructions, qu'il reçoit. Louis XIV. s'en eſt expliqué plus d'une fois, même par raport aux Commandans des Poſtes éloignés; & c'eſt à quoi M. de Dénonville ne fit pas aſſez de réfléxion.

D'ailleurs il ne s'étoit pas aſſez mis par lui-même au fait des affaires du Pays, ou plûtôt parmi ceux, qu'il conſultoit pour s'en inſtruire; tous ne méritoient pas la confiance, qu'il avoit en eux. Pluſieurs mêmes en abuſerent, pour lui faire ſuivre leurs idées particulieres, ou pour aller à leurs fins. Sous un Chef déclaré pour la vertu, & qui ne ſe défie pas aſſez de ceux, qui l'environnent, il n'en coûte à l'intérêt, à l'ambition, & aux autres paſſions, que de prendre un maſque; la choſe du monde la plus facile à quiconque ne ſuit pas pour guides la conſcience & l'honneur.

Son éloge. Jamais ceci ne fut plus ſenſible, que ſous le Gouvernement du Marquis de Dénonville. Ce Général avoit au ſouverain dégré tout ce qui peut faire le parfait honnête Homme aux yeux de Dieu, & aux yeux des Hommes: il ne lui manquoit rien de ce qui eſt néceſſaire pour former l'eſprit & le cœur d'un jeune Prince, deſtiné à gouverner un grand Royaume; & l'on ſçait combien ſes exemples ont fait reſpecter la vertu & la Religion à la Cour. Il avoit d'ailleurs une bravoure éprouvée: il entendoit fort bien la guerre: il n'avoit en vûë que l'utilité de la Colonie & l'avancement de la Religion, & il embraſſoit avec zéle tout ce qu'on lui propoſoit pour rendre l'une & l'autre floriſſante. Perſonne n'a donné à la Cour des avis plus juſtes & plus ſenſés ſur ce qu'il y avoit à faire en Canada, & l'on n'a guére vû, que de ſon tems, les trois Têtes, qui y partageoient l'autorité, ſe gouverner avec cette bonne intelligence, ſi néceſſaire pour le bonheur des Peuples, & pour le bien du ſervice.

1687.

Fautes, qu'il fit.

Mais il manqua quelquefois d'activité & de vigueur ; il ne s'appliqua point à bien connoître ceux, qui l'approchoient, & ne soûtint pas toujours ce qu'il avoit commencé. Témoin le Fort de Niagara. Il falloit, avant que de faire cet Etablissement, être bien résolu à le maintenir, sans se rebuter des difficultés, & ne pas s'exposer au mépris de toutes les Nations, en l'abandonnant. De plus la mortalité, qui y survint, qui fit perdre à la Colonie un Officier d'un grand mérite (*a*), & toute une Garnison de cent Hommes, & qui ne fit guéres moins de ravages à Catarocouy, ne vint pas seulement, comme le crut M. de Dénonville, de ce qu'on y fut toujours harcélé, & en quelque sorte bloqué par les Ennemis ; de maniere, qu'on n'avoit pas même la liberté de se procurer le moindre rafraîchissement par le moyen de la chasse & de la pêche ; mais de ce que la plûpart des vivres, qu'on y laissa, se trouverent gâtés, & causerent le scorbut ; & de ce qu'on n'avoit pas eu l'attention d'y envoyer des remédes : fautes, qui n'auroient pas été faites, ou qui ne seroient pas demeurées impunies sous un Gouvernement plus ferme.

On a publié que M. de Dénonville avoit une si grande horreur des Sauvages, qu'il ne pouvoit presque en soûtenir la vûë, sans être en quelque façon hors de lui-même ; mais rien n'est plus injuste que le reproche, qu'on lui a fait à ce sujet ; car si la chose étoit vraye, ce défaut purement naturel ne pourroit tourner qu'à sa gloire, puisqu'il ne l'empêcha jamais de traiter avec ces Barbares, soit en public, soit en particulier, quand il en fut besoin ; ce qu'il n'auroit pu faire, sans prendre infiniment sur lui, en quoi consiste le véritable courage.

Diverses hostilités des Iroquois.

Pour revenir aux Iroquois, tandis qu'on se reposoit un peu trop sur la crainte, où ils avoient paru être d'une nouvelle irruption dans leur Pays, & peut-être aussi sur de nouveaux ordres, qui étoient venus au Colonel Dongan, de travailler à la paix entre les Cantons & nous, avec de très-expresses défenses de leur fournir des armes, ni aucune sorte de munitions ; le troisiéme de Novembre le Fort de Chambly fut tout-à-coup assiegé par un gros Parti d'Agniers & de Mahingans ; & l'on apprit depuis que cette entreprise étoit l'ouvrage du Gouverneur de la Nouvelle York.

Il est vrai que la résistance, qu'ils y trouverent, les obligea

(*a*) Le Chevalier de Troye.

1687. de décamper dès le lendemain ; mais ce ne fut qu'après avoir brûlé quelques Habitations écartées, & fait plusieurs Prisonniers. Le mauvais succès de cette Expédition, & l'avis, que reçut le Colonel Dongan qu'on étoit informé de la part, qu'il y avoit euë, lui fit craindre une réprésaille : l'allarme fut même si grande à Orange, que les Habitans de la Campagne y envoyerent tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'un Corps de douze-cent Sauvages passa tout l'Hyver aux environs de cette Ville pour la couvrir.

A peu près dans le même tems que Chambly fut assiegé, quarante Onnontagués s'aprocherent de Catarocouy, & enleverent auprès de ce Fort trois Soldats, & la Demoiselle D'ALONNE. M. d'Orvilliers, à qui cette Demoiselle trouva moyen de faire sçavoir le malheur, qui lui étoit arrivé, envoya proposer aux Ennemis une conference dans le lieu même, où ils s'étoient arrêtés ; elle fut acceptée, & le P. de Lamberville, qui par bonheur se trouvoit alors à Catarocouy, voulut bien se charger d'aller négocier avec eux. Ce Missionnaire commença par leur demander pourquoi ils avoient fait cette hostilité, tandis que nous n'étions en guerre qu'avec les Tsonnonthouans ? Ils répondirent qu'Onontio ayant arrêté leurs Chefs, avoit rompu la paix.

» (*a*) Vos Chefs, repliqua le Pere, sont à Quebec ; on ne
» les a arrêtés, que parce que vous nous avez donné lieu de nous
» défier de vous. Et comment, reprirent les Iroquois, sont-ils
» traités à Quebec ? A cela près, répondit-il, qu'on leur a mis les
» fers aux pieds, de peur qu'ils ne s'évadassent, ils n'ont pas
» sujet de se plaindre du traitement, qu'on leur fait. En achevant ces mots, il leur présenta deux Colliers ; l'un, pour les engager à ne faire aucun mal à leurs Prisonniers, & l'autre, pour les exhorter à ne point entrer dans la querelle des Tsonnonthouans, qui s'étoient attiré mal-à-propos l'indignation de leur Pere. Ils reçurent les Colliers, & on se sépara : les Prisonniers furent conduits à Onnontagué, où on les traita assez doucement ; mais les Colliers furent envoyés au Gouverneur de la Nouvelle York.

Propositions du Colonel Dongan à M. de Dénonville.

Si les Iroquois saisis à Catarocouy étoient encore à Quebec, lorsque le P. de Lamberville l'assûroit si positivement,

(*a*) Il y a bien de l'apparence que les Iroquois étoient déja embarqués, & partis pour France ; mais que l'on continuoit à dissimuler avec le P. de Lamberville. Quelques Mémoires disent que les Vaisseaux étoient encore en rade.

1688.

il est certain qu'ils n'y étoient plus, lorsque le Gouverneur Général apprit ce qui venoit de se passer. Environ un mois après un Envoyé du Colonel Dongan arriva à la Capitale avec une Lettre de ce Gouverneur, qui demandoit l'explication des deux Colliers présentés par le Missionnaire aux Onnontagués; & le Général, qui n'étoit pas encore informé du fait, répondit de bouche, qu'il enverroit sa réponse, quand il sçauroit de quoi il s'agissoit.

Celui-ci lui envoye le P. Vaillant.

Il fit en effet partir peu de tems après pour Manhatte le P. Vaillant DE GUESLIS, auquel il recommanda de voir à son retour les Agniers, dont ce Missionnaire étoit fort aimé: de ne faire aucune proposition au Colonel Dongan, & de sçavoir seulement si ce Gouverneur en avoit quelqu'une à lui faire. Le P. Vaillant se mit en chemin le dernier jour de l'année 1687. & dans le premier entretien, qu'il eut avec le Gouverneur Anglois, il n'en put rien tirer, sinon qu'il n'avoit envoyé un Exprès au Marquis de Dénonville, que pour avoir l'explication de deux Colliers, que le P. de Lamberville avoit présentés aux Onnontagués.

Le Gouverneur Anglois s'explique avec ce Pere.

Peu à peu néanmoins le Missionnaire l'engagea à s'expliquer davantage, & Dongan lui déclara enfin nettement que les François ne devoient point esperer de paix avec les Iroquois, qu'à ces quatre conditions. 1°. Qu'on feroit revenir de France les Sauvages, qu'on y avoit envoyés pour servir sur les Galeres. 2°. Qu'on obligeroit les Iroquois Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne à retourner dans leurs Cantons. 3°. Qu'on raseroit les Forts de Niagara & de Catarocouy. 4°. Qu'on restitueroit aux Tsonnonthouans tout ce qu'on avoit enlevé dans leurs Villages. Il congedia ensuite le Missionnaire, sans lui permettre de voir les Agniers.

Avis, qu'il donne aux Iroquois.

Il manda aussitôt à Orange les principaux Chefs des cinq Cantons, ausquels il dit que le Gouverneur Général des François l'avoit envoyé prier de ménager la paix entr'eux & lui: qu'il n'avoit pas jugé à propos de refuser d'entrer en négociation, & qu'il lui avoit proposé des conditions, dont ils auroient tout lieu d'être contens. Il leur expliqua ces conditions, puis il ajoûta: » Je souhaite que vous mettiez bas « la hache; mais je ne veux point que vous l'enterriez: con- « tentez-vous de la cacher sous l'herbe, afin que vous puissiez « aisément la reprendre, quand il en sera besoin. Le Roy, mon « Maître, m'a défendu de vous fournir des armes & des muni- «

1688. „ tions, au cas que vous continuiez de faire la guerre aux „ François ; mais que cette défense ne vous allarme point. Si „ les François rejettent les conditions, que je leur ai proposées, „ vous ne manquerez de rien de ce qui sera nécessaire pour „ vous faire justice. Je vous le fournirai plûtôt à mes dépens, „ que de vous abandonner dans une si juste cause. Ce que je „ vous conseille présentement, est de vous tenir sur vos gar„ des, de peur de quelque nouvelle trahison de la part de vos „ Ennemis, & de faire secretement vos préparatifs pour fon„ dre sur eux par le Lac Champlain, & par Catarocouy, quand „ vous serez obligé de recommencer la guerre.

Ces Sauvages recommencent leurs hostilités.

Les Députés Iroquois comprirent tout ce que le Gouverneur vouloit leur faire entendre, & demeurerent assès tranquilles pendant le reste de l'hyver. Dès que la navigation des Rivieres fut libre, M. de Dénonville envoya un grand Convoy à Catarocouy, avec ordre à celui, qui le commandoit de s'informer de l'Etat, où se trouvoit la Garnison de Niagara, & d'y envoyer une Recruë, supposé qu'il en fût besoin. Ce Convoi fit assez heureusement le voyage; mais comme ceux, qui l'avoient conduit, retournoient à Montreal, vint-cinq, ou trente Iroquois surprirent un des Canots, & couperent la tête à deux Hommes à la vûë du Commandant, lequel, au lieu d'aller au secours de ces Misérables, fit briser dix-sept de ses Canots, pour renforcer les équipages des autres, & s'enfuir plus vîte. M. de Dénonville conte la chose autrement dans une de ses Lettres, & apparemment comme l'Officier la lui avoit raportée; il dit seulement que cinq Hommes de ce Convoi s'étant un peu écartés pour chasser, avoient été tués par les Iroquois.

Négociations avec les Onnontagués.

Il étoit évident que ces Barbares ne vouloient plus entendre parler de paix; & le Gouverneur Général, qui ne se voyoit nullement en état de faire la guerre, se trouvoit fort embarrassé. La seule ressource, qui lui restât, étoit de gagner les Onnontagués, & de les détacher de la Ligue. Il en écrivit au P. de Lamberville, qui étoit toujours à Catarocouy, où on l'avoit amené sur les glaces presque moribond; & dans le même tems, que la Lettre du Général fut renduë à ce Missionnaire, le P. Vaillant arriva à Catarocouy avec deux Sauvages, que le Colonel Dongan lui avoit donnés pour l'accompagner à son retour, & pour l'empêcher de passer dans le Canton d'Agnier.

Le P. de Lamberville gagna un de ces deux Sauvages, & l'engagea d'aller à Onnontagué pour donner avis à ce Canton, que le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit en vûë que ses intérêts, en travaillant à les engager dans la guerre avec les François. Le Sauvage trouva tous les Cantons assemblés, & un Parti d'environ mille Hommes prêt à fondre sur les Habitations Françoises. Il eut bien de la peine à les détromper des fausses impressions, que leur avoit données le Colonel Dongan, que les François machinoient contre eux quelque nouvelle trahison; il y réussit néanmoins en partie, & les engagea même à envoyer à M. de Dénonville des Députés pour traiter avec lui; mais cinq cent Guerriers voulurent accompagner ces Députés, sous prétexte de leur faire escorte. 1688.

Ils proposent la paix avec hauteur.

Lorsqu'ils furent arrivés près de Catarocouy, un des Députés, nommé HAASKOUAUN (*a*), se détacha avec six Hommes, entra dans le Fort, & demanda au Commandant un de ses Officiers, pour aller avec lui à Montreal. M. d'Orvilliers lui donna le Sieur de LA PERELLE, son Lieutenant, lequel s'étant embarqué dans le Canot de ce Sauvage, fut assez surpris de se trouver au milieu de six-cent Hommes de guerre, bien armés, & d'en être reçu de maniere à lui faire craindre qu'il ne fût leur Prisonnier.

Ils ne vouloient cependant que se divertir, en lui faisant peur; ils le conduisirent jusqu'au Lac de S. François, où il rencontra un nouveau Corps d'Iroquois, aussi nombreux que le premier. Les uns & les autres s'arrêterent en cet endroit, & laisserent là Perelle continuer son chemin jusqu'à Montreal avec les seuls Députés. Ils y trouverent le Gouverneur Général, qui leur donna audience sur le champ: Haaskouaun, qui portoit la parole, commença par exposer en termes extrêmement emphatiques la situation avantageuse, où se trouvoit sa Nation, la foiblesse des François, & la facilité, que les Cantons auroient à les exterminer, ou à les obliger de sortir du Canada.

« Pour moi, ajoûta-t'il, je les ai toujours aimés, & j'en « viens de donner une preuve, qui n'est point équivoque; car « ayant appris le dessein, que nos Guerriers avoient formé de « venir brûler vos Forts, vos Maisons, vos Granges, & vos « grains, afin qu'après vous avoir affamés, ils pussent avoir

(*a*) Les Relations Françoises le nomment *la Grand'Gueule.*

1688. „ bon marché de vous, j'ai si bien sollicité en votre faveur; „ que j'ai obtenu la permission d'avertir Ononthio, qu'il pou- „ voit éviter ce malheur, en acceptant la paix aux conditions „ proposées par Corlar. Au reste je ne puis vous donner que „ quatre jours pour vous résoudre, & si vous differez davan- „ tage à prendre votre parti, je ne vous répons de rien. Ce Sauvage étoit Tsonnonthouan, & le même, qui avoit parlé avec tant d'insolence à M. de la Barre au Camp de la famine.

Consternation de la Colonie.

Un discours si fier, & douze-cent Iroquois au Lac de S. François, d'où ils pouvoient en moins de deux jours tomber sur l'Isle de Montreal, jetterent la consternation dans tous les esprits. Pour comble de disgrace on venoit d'apprendre la mort du Chevalier de Troye & de toute sa Gârnison; & on sçavoit que depuis la Riviere de Sorel jusqu'à la Prairie de la Magdeleine, les Habitans ne pouvoient sortir de chez eux, sans courir risque de tomber dans quelque Parti Ennemi. Ce qui embarrassa le plus le Marquis de Dénonville, c'est qu'il craignoit, en repoussant ces Partis par la force ouverte, de rompre les négociations commencées avec les Onnontagués, ausquels il avoit déja renvoyé plusieurs Prisonniers; il avoit même chargé l'un d'eux des conditions, ausquelles il vouloit traiter avec ce Canton.

Les Iroquois bloquent Catarocouy, & se retirent après avoir fait beaucoup de dégat.

Ces Prisonniers en arrivant à Catarocouy trouverent le Fort investi par huit-cent Iroquois, qui avoient déja brûlé tous les foins avec des flêches allumées, & tué tous les bestiaux. Le Lac Ontario étoit aussi tout couvert de Canots d'Ennemis, lesquels au nombre de quatre-cent attaquerent une Barque, qui portoit des Hommes & des provisions à Niagara. Deux Canots oserent même tenter l'abordage; mais deux coups de Pierriers, tirés fort à propos, les écarterent, & le vent, qui survint dans le moment, mit la Barque hors de péril.

Par bonheur le Chef, qui commandoit au blocus de Catarocouy, étoit Oncle du Sauvage Prisonnier, que le Gouverneur Général avoit chargé de faire connoître ses intentions aux Onnontagués. Ce Capitaine fut très-sensible à la liberté, qu'on avoit renduë à son Neveu, & sa reconnoissance le porta à s'éloigner avec toutes ses Troupes. Ainsi Catarocouy fut dégagé au moment, qu'on désesperoit de sauver cette Place. Le huitiéme de Juin les Députés d'Onnontagué, d'Onneyouth & de Goyogouin arriverent à Mont-

real,

real, & demanderent la paix au nom de toute la Nation.

1688.

Nouvelles propositions de paix.

Ces deux événemens inesperés persuaderent toute la Colonie que la Providence veilloit d'une façon particuliere à sa conservation. Le Général de son côté crut devoir se rendre d'autant plus difficile, que ses Ennemis faisoient plus de démarches pour se raprocher de lui : il répondit qu'il consentiroit volontiers à la paix ; mais qu'il ne la donneroit qu'à ces conditions ; 1°. Que tous ses Alliés y seroient compris. 2°. Que les Cantons d'Agnier & de Tsonnonthouan lui envervoient aussi des Députés pour le même sujet. 3°. Que toute hostilité cesseroit de part & d'autre. 4°. Qu'il pourroit en toute liberté ravitailler le Fort de Catarocouy.

Elles sont acceptées.

Il ne parla point de celui de Niagara, parce que désesperant de le soûtenir, & nos Alliés n'en ayant pas fait l'usage, pour lequel ils l'avoient demandé, il fut bien aise de se faire un mérite de se rendre à la priere, que les Députés lui firent de le démolir. Ses conditions furent acceptées, & l'échange des Prisonniers fut reglé sans aucune difficulté. M. de Dénonville avoit même déja écrit en Cour pour solliciter le rapel des Iroquois detenus à Marseille, & il avoit prié le Ministre de les envoyer chercher par Serigny, un des Fils du Sieur le Moyne, & qui étoit Cadet à Rochefort (*a*). Ce jeune Homme parloit fort bien la Langue de ces Sauvages, dont il étoit aimé, & le Gouverneur Général étoit persuadé qu'il traiteroit beaucoup mieux ces Prisonniers, que n'avoient fait ceux, qui les avoient conduits en France.

La Tréve fut donc concluë sur le champ. Les Iroquois consentirent à laisser cinq d'entr'eux pour ôtages, afin d'assûrer le Convoi, que l'on préparoit pour Catarocouy ; & l'on convint que, s'il survenoit quelque hostilité de la part de nos Alliés pendant la négociation, elle ne feroit rien changer à ce qui venoit d'être résolu. Toutefois le Convoi étant en marche, conduit par les Chevaliers de Callieres & de Vaudreuil, & escorté par Terre par des Sauvages domiciliés, des Iroquois en enleverent un Canot. M. de Dénonville en fut d'autant plus surpris, qu'avant le départ du Convoi un Envoyé du Colonel Dongan étoit arrivé à Montreal, avec la Demoiselle d'Alonne & douze autres Prisonniers François, & lui avoit remis une Lettre du Roy. C'étoit le *Duplicata* de celle, que le Général avoit déja reçuë, & qui re-

(*a*) Il est Mort, il n'y a pas lontems, Capitaine de Vaisseau.

1688. gardoit le Traité de Neutralité, renouvellé par les deux Rois.

Mauvaise foi du Colonel Dongan.

Le Gouverneur de la Nouvelle York lui manda en même tems qu'il avoit donné ordre à son Envoyé de retirer tous les Prisonniers François des Villages Iroquois, par où il passeroit, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il n'y eût entr'eux une correspondance parfaite. Cependant, outre l'hostilité, dont je viens de parler, les Iroquois reparurent bientôt dans nos Habitations, qu'on avoit été obligé de dégarnir d'Hommes, pour renforcer le Convoi de Catarocouy. Aux premiers avis, qu'en eut le Général, il rassembla tout ce qui restoit de Troupes auprès de sa Personne, & marcha pour dissiper tous ces petits Partis.

Les Ennemis ne l'attendirent point; il les poursuivit, & il en atteignit quelques-uns au Lac du S. Sacrement: il retira de leurs mains deux François, qu'ils emmenoient, tua quelques Mahingans, & prit quelques Agniers. Il sçut d'eux que c'étoit le Colonel Dongan, qui les avoit sollicités à faire cette irruption, & qu'il leur avoit donné pour cela des munitions & des armes. Il avoit pourtant dès-lors reçu les Lettres du Roy, son Maître, pour le renouvellement du Traité de Neutralité, & ce Prince l'avoit averti qu'il lui répondroit en son propre & privé nom de toutes les contraventions, qui se feroient à ce Traité.

A quoi M. de Dénonville attribuoit le salut du Canada.

La vigueur & la promptitude, que M. de Dénonville venoit de faire paroître pour arrêter le cours de ces hostilités, obligerent les Iroquois à se tenir en repos, & on en profita » pour faire les récoltes. Il n'y a que Dieu, écrivoit ce Géné- » ral à M. de Seignelay le dixiéme d'Août, qui ait pu garantir » cette année le Canada. Je n'y ai aucun mérite. M. de Cal- » lieres vous dira mieux, que je ne puis vous l'écrire, combien » le P. de Lamberville nous a été nécessaire, avec quelle ha- » bileté il a détourné l'orage, qui nous menaçoit; de quelle » maniere il gouverne l'esprit de ces Sauvages, qui sont plus » clairvoyans, qu'on ne peut s'imaginer. Si vous ne trouvez » le moyen de faire retourner ces Peres dans leur ancienne » Mission, vous devez attendre beaucoup de malheurs pour » cette Colonie; car je dois vous dire que jusqu'ici c'est leur » habileté, qui a soûtenu les affaires du Pays, par le nombre » d'Amis, qu'ils se sont acquis chez tous les Sauvages, & par » leur sçavoir faire à gouverner l'esprit de ces Barbares, qui ne » sont Sauvages que de nom.

La Compagnie des Pêches sédentaires a dessein d'empêcher « que les Jesuites ne rétablissent la Mission, qu'ils avoient chez « les Peuples voisins de Pentagoët, où l'an passé ils retournerent « à ma priere, pour maintenir dans nos intérêts ces Sauvages, « qu'ils avoient quittés à cause des désordres, que causent « les boissons dans ces Quartiers-là. Il est de mon devoir « de vous mander que ce sera un grand malheur pour l'Acadie, « si ces Messieurs font tomber ces Missions en d'autres « mains; car il ne faut pas s'imaginer que ce soit l'ouvrage de « cinq ou six ans, que d'apprendre la Langue de ces Peuples, « & à les bien gouverner. Les meilleurs esprits, après vint ans « de travail & de fatigues au-dessus de tout ce qu'on peut dire, « s'y trouvent quelquefois courts..... Le P. BIGOT est vers « Pentagoët, pour faire assembler un nouveau Village sur les « Terres du Roy, & empêcher que le Chevalier Andros ne les « attire. «

1688.

Le Colonel Dongan est revoqué.

Ce Chevalier commandoit dans la Nouvelle Angleterre dans l'absence du Gouverneur Général, & il venoit d'être nommé Gouverneur Général de la Nouvelle York. Il étoit Protestant, & si le Colonel Dongan, quoique Catholique, en avoit usé avec les François de la maniete, que nous avons vû, & avoit si peu deferé aux volontés de son Souverain, dont il suivoit la Religion, on devoit s'attendre que son Successeur n'obéiroit pas plus exactement aux ordres de ce Prince. L'évenement, comme nous le verrons bientôt, n'a que trop justifié les craintes de la Colonie à ce sujet; mais ce n'étoit pas encore là ce qui inquiétoit le plus le Général.

C'est une maxime fondée sur la raison, & que l'expérience confirme tous les jours, que tout Etat, toute Societé, tout ce qui forme un Corps, soit Ecclesiastique, soit Civil, court beaucoup moins de risques de la part de ceux, qui l'attaquent au déhors, que du dérangement, qu'il souffre au dedans, par l'inobservation des Loix, par toutes les autres causes, qui alterent sa constitution, & qui ébranlent les fondemens, sur lesquels il est établi. Sur ce principe, le Marquis de Dénonville ne voyoit qu'avec douleur la triste situation, où se trouvoit la Nouvelle France, par la mauvaise conduite, & le défaut de subordination, qu'il remarquoit dans le plus grand nombre de ceux, dont cette Colonie étoit composée.

Il s'en exprime ainsi lui-même dans une Lettre à M. de Seignelay, dattée du même jour, que celle, dont j'ai parlé ci-

1688. devant, & j'ai cru qu'on la verroit ici avec plaisir presque toute entiere, parce qu'elle est fort instructive, & qu'elle contient les reflexions d'un Homme, qui pensoit juste, & dont toutes les vûës alloient au bien de l'Etat, & ne s'écartoi ent jamais du vrai. Après une courte exposition du changement prodigieux, qui s'étoit fait depuis quelques années dans un Pays, où la Religion, la bonne foi, & la plus exacte probité avoient si lontems regné, il ajoûte :

Lettre de M. de Dénonville sur les désordres de la Colonie.

» On avançoit par jalousie les Habitations les unes devant » les autres, pour être plus à portée de traiter avec les Sauva- » ges, sans songer qu'en ne se réunissant pas, on se mettoit » hors d'état de se fortifier. . . . Les Coureurs de Bois ont fait » un autre mal, plus grand, qu'on ne sçauroit croire : on ne le » peut connoître que sur les lieux. Leur avidité leur a fait faire » de grandes bassesses, qui nous ont rendu méprisables, avili » les marchandises, encheri les Castors; & les Sauvages, fiers » de leur naturel, se voyant recherchés, le sont devenus en- » core davantage. Est venuë ensuite la mésintelligence entre M. » de la Barre & M. de la Sale ; elle a divisé les François & » même les Sauvages Alliés. Ces divisions ont entretenu les que- » relles entre ces derniers ; ce qui a donné bien de la peine à » nos Missionnaires. Cette même mésintelligence entre le Gé- » néral & M. de la Sale a causé le premier pillage, que les Iro- » quois ont fait de quinze Canots chargés de marchandises, » qu'ils enleverent aux François, croyant, dirent-ils, exécu- » ter les ordres, qu'ils avoient, de piller les Gens de M. de la » Sale. En effet il y avoit eu quelques marques données pour » les distinguer. La méprise occasionna la guerre, que M. de » la Barre fit aux Iroquois. C'étoit toujours un grand mal, & » très-dangereux dans la suite, que de donner pouvoir à ces » Barbares, d'entreprendre sur les François ». Nous avons vû que M. de la Sale en avoit donné le premier exemple dans la Baye, sous prétexte de son Privilege exclusif, & il peut bien être arrivé que ses Ennemis eussent surpris M. de la Barre pour extorquer de lui la permission de faire des represailles sur ses Canots, sans lui dire qu'ils se serviroient pour cela des Iroquois, ce que vraisemblablement le Général n'eût point permis.

M. de Dénonville revient ensuite aux Coureurs de Bois, » dont il dit que le nombre est tel, qu'il dépeuple le Pays des » meilleurs Hommes, les rend indociles, indisciplinables, dé-

1688.

bauchés, & que leurs Enfans sont élevés conme des Sauvages „. Il prétend que ce sont ces courses, qui ont occasionné celles des Anglois parmi nos Alliés, qu'ils ont amorcés par le bon marché, & qu'il n'est presque plus possible de détacher du commerce avec la Nouvelle York. En parlant de la guerre des Sauvages, il dit qu'on ne peut en donner une plus juste idée, que de representer ces Barbares „ comme des Bêtes farouches, qui sont répanduës dans une vaste Forêt, d'où ils ravagent tous les Pays circonvoisins. On s'assemble pour leur donner la chasse, on s'informe où est leur retraite, & elle est par tout; il faut les attendre à l'affut, & on les attend lontems. On ne les peut aller chercher qu'avec des Chiens de chasse, & les Sauvages sont les seuls Levriers, dont on puisse se servir pour cela; mais ils nous manquent, & le peu, que nous en avons, ne sont pas Gens, sur lesquels on puisse compter; ils craignent d'aprocher l'Ennemi, & ont peur de l'irriter. Le parti, qu'on a pris, a été de bâtir des Forts dans chaque Seigneurie, pour y refugier les Peuples & les Bestiaux; avec cela les Terres labourables sont écartées les unes des autres, & tellement environnées de Bois, qu'à chaque Champ il faudroit un Corps de Troupes pour soûtenir les Travailleurs. Le seul & unique moyen de faire la guerre étoit d'avoir assez de forces pour aller à l'Ennemi en même tems par trois endroits; mais pour y parvenir, il faut quatre mille Hommes, & des vivres pour deux ans, avec quatre à cinq cent Batteaux, & tous les autres appareils d'un tel Equipage; car d'être, comme nous sommes, obligés de vivre du jour à la journée, c'est ne rien faire de solide.

Réfléxions sur cette Lettre.

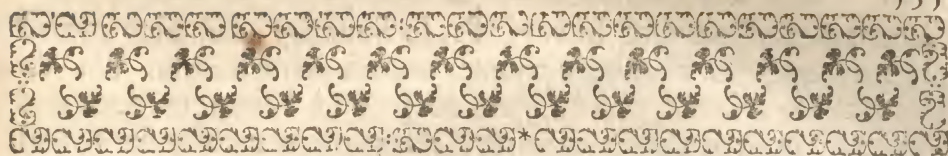
Le Roy n'étoit assûrement pas disposé à envoyer en Canada le nombre de Troupes, que demandoit le Marquis de Dénonville; bien des Gens étoient même persuadés dans le Pays qu'il n'étoit besoin, pour dompter les Iroquois, que d'un peu plus de discipline dans celles, dont il pouvoit disposer; & nous verrons, avant la fin de cette Histoire, que si on n'en est pas venu à bout avec les seules forces de la Colonie, c'est que l'on ne l'a pas voulu efficacement. Il paroît aussi que l'imagination effrayée du Général, ou de ceux, qu'il écoutoit, lui avoit un peu grossi les objets; mais il est certain que, si on eût corrigé les désordres, dont il se plaignoit, & qu'on eût pris surtout de bonnes mesures pour empêcher la Jeunesse de courir les Bois, on eût pu avoir en tout tems

1688. une excellente Milice, qui auroit tenu en respect les Iroquois & les Anglois. Le malheur de la Nouvelle France est que tous ceux, qui ont eu l'autorité en main, n'ont pas témoigné autant de zéle, que ce Général pour le bon ordre, & que lui-même n'eut pas toute la fermeté nécessaire pour punir avec rigueur ce qu'il détestoit sincérement, & pour faire respecter ses ordres.

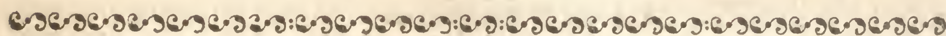
Nos Alliés sont mécontens de la paix.

Il avoit fort à cœur de finir la guerre; mais il comprenoit bien qu'il n'étoit ni juste, ni même bien sûr de conclurre la paix, sans la participation de nos Alliés; & nous avons vû qu'il s'en étoit expliqué nettement aux Députés des Cantons; mais soit qu'on n'eût pas eu le tems d'instruire les Sauvages des intentions du Général, soit, comme il est plus vraisemblable, que ces Peuples fussent persuadés que les Cantons ne traitoient pas de bonne foi, presque tous parurent fort mécontens de ces négociations. Il y en eut même, qui eurent honte pour nous d'une paix, dont les Iroquois paroissoient vouloir nous imposer les conditions avec hauteur.





HISTOIRE ET DESCRIPTION GENERALE DE LA NOUVELLE FRANCE.



LIVRE DOUZIE'ME.



E tous nos Alliés, les seuls, que nos Ennemis craignoient, ou désesperoient de gagner, étoient les Abénaquis, lesquels de leur côté ne se soucioient pas beaucoup qu'on les comprît dans les Traités de paix, ou de tréve. Dans le tems même, que M. de Dénonville se donnoit le plus de mouvement pour pacifier le Canada, ils se mirent en campagne, & s'étant avancés jusqu'à la Riviere de Sorel, ils surprirent des Iroquois & des Mahingans, & en tuerent quelques-uns. Ils pousserent ensuite jusqu'aux Habitations Angloises, & en rapporterent quelques chevelures. Les Iroquois du Sault & de la Montagne en firent autant de leur côté; mais ceux, qui prirent des mesures plus justes pour rendre impossible la conclusion d'un Traité, dont ils craignoient d'être les premieres victimes, furent ces mêmes Hurons de Michillimakinac, qu'on avoit si souvent, & si justement soupçonnés de collusion avec les Anglois & les Iroquois.

1688. Quelques-uns de nos Alliés attaquent les Iroquois.

Ils avoient pour Chef un nommé KONDIARONK, plus connu dans nos Relations sous le nom de *le Rat*, Homme

Action hardie d'un Chef Huron.

1688. d'esprit, extrêmement brave, & le Sauvage du plus grand mérite, que les François ayent connu en Canada. M. de Dénonville n'avoit pas eu peu de peine à l'engager dans nos intérêts; mais il s'étoit trompé, s'il avoit cru disposer à son gré de ce nouvel Allié. Le Rat ayant donné sa parole de faire bonne guerre aux Iroquois, partit de Michillimakinac avec une Troupe choisie de Hurons, résolu de se distinguer par quelque Exploit éclatant, & prit sa route par Catarocouy. Il apprit en y arrivant qu'on négocioit un accommodement avec les Cantons; que le Traité étoit fort avancé, & que le Gouverneur Général attendoit à Montreal des Ambassadeurs & des Otages de la part de toute la Nation Iroquoise. Le Commandant de Catarocouy lui ajoûta que ce qu'il avoit à faire de mieux dans une pareille circonstance, étoit de s'en retourner chez lui avec ses Guerriers, & qu'il désobligeroit infiniment M. de Dénonville, s'il faisoit la moindre hostilité contre les Iroquois.

Le Rat parut d'abord un peu surpris de cette nouvelle, il se posseda néanmoins, & quoique convaincu qu'on sacrifioit sa Nation & ses Alliés, il ne lui échapa aucune plainte. Il partit du Fort, laissant les François dans la pensée qu'il reprenoit le chemin de son Village; mais il avoit bien un autre dessein dans la tête. Il s'étoit informé de la route, que devoient prendre les Députés & les Otages Iroquois pour se rendre à Montreal, & alla les attendre à l'Anse de la Famine, où il leur dressa une embuscade. Après qu'il les y eut attendu quelques jours, ils parurent; il les laissa avancer, & comme ils naviguoient sans défiance, ils débarquerent sans prendre aucune sûreté. Le Rat prit ce moment pour fondre sur eux avec sa Troupe: ils voulurent d'abord se mettre en défense; mais la partie étoit trop inégale. Il y en eut quelques-uns de tués, les autres furent faits Prisonniers.

Comme on n'étoit pas loin de Catarocouy, on prétend que le Rat y retourna seul après son Expédition; que quelqu'un lui ayant demandé d'où il venoit, il répondit qu'il venoit de tuer la paix; & qu'il ajoûta, nous verrons comment Ononthio se tirera de cette affaire. On ne comprit pas d'abord ce qu'il vouloit dire; mais on l'apprit bientôt par un des Prisonniers, qui s'étoit échapé des mains des Hurons, & qui avoit eu le bras cassé dans le combat. On le traita si bien, qu'il fut guéri en peu de tems; on l'assûra que les François n'avoient eu

aucune part à la perfidie des Hurons, & il en fut tellement persuadé, qu'à son retour à Onnontagué, il en convainquit tout ce Canton.

Ses intrigues pour broüiller les François avec les Iroquois.

Mais le Rat n'avoit pas si bien commencé, pour en demeurer-là. Sitôt qu'il eut rejoint sa Troupe, Teganissorens, qui étoit un de ses Prisonniers, lui ayant demandé comment il avoit pu ignorer qu'il étoit Ambassadeur, & qu'il étoit envoyé pour traiter avec leur Pere commun, & pour chercher les moyens de parvenir à une paix solide entre toutes les Nations? ce Fourbe fit semblant d'être encore plus étonné que lui; il protesta que c'étoit les François eux-mêmes, qui l'avoient envoyé à la Famine, en l'assûrant qu'il y rencontreroit un Parti de Guerriers Iroquois, qu'il lui seroit très-facile de surprendre & de defaire; & pour lui faire voir qu'il parloit sincérement, il le relâcha sur l'heure même avec tous ses Gens, à l'exception d'un seul, qu'il vouloit retenir, disoit-il, pour remplacer un des Siens, qui avoit été tué.

Il fit ensuite une très-grande diligence pour se rendre à Michillimakinac, & dès qu'il y fut arrivé, il fit présent de son Prisonnier à M. de la Durantaye. Ce Commandant, qui n'étoit pas encore informé des pourparlers de son Général avec les Cantons, condamna sur le champ ce Miserable à passer par les armes, voulant apparemment lui épargner le supplice du feu. L'Iroquois eut beau protester qu'il étoit Ambassadeur, & que les Hurons l'avoient pris en trahison; le Rat avoit prevenu tout le Monde que la tête lui avoit tourné, & que la crainte de la mort le faisoit extravaguer: de sorte qu'on ne l'écouta point, & qu'il fut exécuté.

Dès qu'il fut mort, le Rat fit venir un vieux Iroquois, qui étoit depuis lontems Captif dans son Village, lui donna la liberté, & lui recommanda de s'en retourner dans son Canton, d'y instruire ses Compatriotes de ce qui venoit de se passer sous ses yeux, & de leur apprendre que, tandis que les François amusoient les Cantons par des négociations feintes, ils faisoient faire des Prisonniers sur eux, & leur cassoient la tête. Tout cela lui réussit parfaitement, & quoique les Iroquois eussent paru d'abord détrompés de la prétenduë mauvaise foi du Gouverneur Général, nous verrons bientôt, ou qu'ils avoient fait semblant de l'être, ou que le grand nombre ne fut pas fâché d'avoir un prétexte aussi plausible de recommencer la guerre.

1688.

Le Gouverneur de la N. York empêche la paix.

Les plus ſages étoient néanmoins réſolus d'envoyer de nouveaux Députés au Marquis de Dénonville. Ces Députés étoient même déja choiſis, & ſur le point de ſe mettre en chemin pour Montreal, lorſqu'un Exprès du Chevalier Andros arriva à Onnontagué, & défendit aux Iroquois de traiter avec les François ſans la participation de ſon Maître. Il ajoûta que le Gouverneur prenoit les Cantons ſous ſa ſauve-garde, & les aſſûroit de la protection du Roy de la Grande Bretagne, & que Sa Majeſté, qui les conſideroit comme ſes propres Enfans, ne les laiſſeroit jamais manquer de rien.

Le Chevalier écrivit en même tems au Marquis de Dénonville qu'il ne devoit pas ſe flater de faire la paix avec les Iroquois, Sujets de la Couronne d'Angleterre, ſous d'autres conditions, que celles, qui avoient déja été propoſées par le Colonel Dongan, ſon Prédéceſſeur: qu'au reſte pour ce qui le regardoit en particulier, il étoit très-diſpoſé à bien vivre avec lui, & qu'il avoit déja interdit aux Anglois de ſa dépendance toute hoſtilité ſur les Terres dependantes des François. Comme ce Gouverneur commandoit encore dans la Nouvelle Angleterre, après une telle déclaration, on avoit tout lieu de s'attendre que nulle partie de la Nouvelle France ne couroit aucun riſque de la part des Anglois.

Mais ce Général ne comprenoit aparemment pas ſous le nom de la Nouvelle France, ni l'Acadie, ni les Provinces circonvoiſines, quoique par le Traité de Breda elles euſſent été déclarées en faire partie; car tandis qu'il faiſoit à M. de Dénonville la proteſtation, que je viens de dire, il envoya piller l'Habitation du Baron de St. Caſtin à Pentagoët, & les Pêches ſedentaires, établies à Camceaux, & à Chedabouctou. Il eſt vrai qu'il déſavoua ces entrepriſes; mais on avoit des preuves certaines qu'il en étoit l'Auteur, auſſi-bien que des ravages, que fit bientôt après en pluſieurs endroits de la Colonie un Parti de trois-cent Iroquois. En un mot toute ſa conduite juſqu'à ce que la guerre fut déclarée entre les deux Couronnes, ne differa de celle, qu'il tint après cette déclaration, qu'autant que la perfidie la plus noire differe d'une guerre ouverte.

Etat du commerce dans la N. France.

On peut bien juger que dans la ſituation, où ſe trouvoient les affaires de la Nouvelle France, le commerce ne pouvoit pas y être bien floriſſant. Depuis l'année 1669. que le Roy l'avoit déclaré libre, la Colonie s'étoit conſidérablement ac-

crue, & par le recensement de cette année 1688. elle se trouva composée d'onze mille deux-cent quarante-neuf Personnes. A la vérité les Anglois, ainsi que je l'ai déja remarqué, partageoient dès-lors avec les François la Traite des Pelleteries ; & c'est principalement ce qui les engageoit à fomenter la guerre entre nous & les Iroquois, parce qu'ils ne pouvoient avoir de bonnes Pelleteries, qui se tirent des Quartiers du Nord, que par le moyen de ces Sauvages, lesquels ne pouvoient guéres se reconcilier avec nous, sans leur fermer cette précieuse Mine. 1688.

Ce n'est pas que les Iroquois soient grands Chasseurs ; mais outre qu'ils enlevoient souvent à nos Alliés & à nos Voyageurs les Pelleteries, que ceux-ci portoient à Montreal, ils engageoient plusieurs Nations, & souvent même nos Coureurs de Bois, à traiter avec les Anglois de la Nouvelle York, & le profit, qu'ils tiroient de ce commerce, dont leur Pays devenoit nécessairement le centre, les retenoit dans les intérêts des Anglois. A ces raisons se joignoit l'appas du meilleur marché, qui faisoit beaucoup d'impression sur tous les Sauvages ; de sorte que la meilleure partie des Pelleteries du Canada passoit aux Anglois, sans qu'il fût possible de faire entendre raison aux Interessés dans ce commerce, dont les Chefs étant en France, ne voyoient pas les choses d'aussi près, que ceux, qui étoient en Amerique.

Pêches sédentaires dans le Fleuve.

Enfin quelques-uns de ces derniers renoncerent à cette Traite, dont les profits diminuoient de jour en jour, & reprirent le dessein si souvent avorté d'établir des Pêches sedentaires dans le Fleuve S. Laurent ; mais ils se rebuterent d'abord. Le Sieur Riverin fut presque le seul, qui ne s'effraya point des difficultés, & que le mauvais succès de ses premiers essais ne fit pas renoncer à son entreprise ; mais avec de l'industrie & du courage, il faut encore, pour pousser de pareils Etablissemens, avoir des fonds considerables, & ils manquoient au Sieur Riverin. Il engagea quelques Particuliers de Paris à se joindre à lui ; mais il n'en retira presque aucun avantage ; tous vouloient recueillir, avant que la moisson fût mûre, & leur impatience fit enfin avorter tous ses projets.

Abondance de Moruës & de Baleines.

Ce fut pendant l'Eté de cette année 1688. qu'il commença à mettre la main à l'œuvre. Il établit sa Pêche aux environs de la Riviere de *Matane*, dont il trouva l'embouchure capable de recevoir des Bâtimens de deux-cent Tonneaux, ce

1688. qu'on avoit ignoré jusques-là. Toute cette Côte Méridionnale du Fleuve S. Laurent, dans l'espace de plus de vint lieuës est extrêmement abondante en Moruës, & Riverin manda à M. de Seignelay qu'on y pouvoit occuper plus de cinq-cent Chaloupes à la fois. Il ajoûtoit dans sa Lettre que le Poisson y est très-beau, & propre pour le Détroit, pour l'Espagne & pour le Levant; qu'ayant donné ordre à ses Gens d'aller observer les Baleines, surtout auprès de Matane, ils lui avoient raporté qu'il en paroissoit de tems en tems sur l'eau jusqu'à cinquante à la fois, qu'elles se laissoient aprocher jusqu'à pouvoir être frapées avec l'aviron; que cela duroit pendant trois mois de suite, & que la plûpart du tems il ne falloit pas être beaucoup plus d'un quart de lieuë au large pour les trouver.

J'ai remarqué dans mon Journal qu'étant moüillé en 1705. à la fin du mois d'Août auprès de Tadoussac, environ quinze lieuës au-dessus de Matane, j'en avois vû quatre en même tems se jouer autour de notre Vaisseau, & s'en aprocher de maniere, qu'on auroit pû les toucher avec les Rames de la Chaloupe; mais c'étoit principalement sur les Côtes de l'Acadie, que la Pêche offroit un fond inépuisable pour le commerce. Le malheur est que les François, Possesseurs de cette grande Peninsule, étoient toujours ceux, qui en profitoient le moins.

Ce qui empêche les François de profiter de celles de l'Acadie.

Le Sieur PAQUINE, que la Cour y avoit envoyé cette année pour en faire la visite, attribuoit en partie ce désordre à ce qu'on avoit placé le principal Etablissement au Port Roïal, qui est, disoit-il, hors de la portée de tout commerce, & de trop difficile accès, à cause de la diversité des vents, qu'il faut avoir pour y entrer. C'étoit une plainte bien ancienne, & elle étoit fondée. Il est certain que les Ports de la Héve & de Camceaux étoient beaucoup plus avantageux pour un Etablissement solide. Une Personne mieux instruite encore, que le Commissaire, dont je viens de parler, s'exprime ainsi dans un Mémoire, qu'il dressa à peu près dans le même tems.

» L'Acadie, si utile par la beauté & la sûreté de ses Ports, la » fertilité de son Terroir, l'abondance de ses Pêches, la facilité » à les rendre sedentaires, & ses Mines, n'a fait que languir » jusqu'ici; d'abord par les dissentions des différens Proprietai» res, & depuis le Traité de Breda, par l'avarice des Gouver-

1688.

neurs, lesquels trouvant leur compte dans la correspondance » avec les Anglois, les ont laissés Maîtres de la Pêche & de la « Traite. Les Habitans de leur côté, sans discipline & sans frein, « n'ont songé, ni à la culture des Terres, ni à la Pêche, & « sont demeurés dans la débauche, & dans la course des Bois, « sans faire autre chose, que de vivre au jour le jour. «

Les Anglois travaillent à détacher les Abénaquis de nos intérêts.

La seule ressource de cette Province étoit dans l'alliance des Sauvages de ces Cantons, & surtout des Abénaquis, parmi lesquels le Christianisme avoit fait de grands progrès; mais on étoit dans la continuelle appréhension de perdre ces Alliés, les plus traitables, & en même tems les plus braves de tout le Canada. Les Anglois ne cessoient de leur faire des présens, & les plus magnifiques promesses pour les détacher de nos intérêts; & il est certain qu'ils en seroient venus à bout, sans l'attachement invincible, que ces Peuples avoient à leur Religion & à leurs Missionnaires. Nous verrons dans la suite de cette Histoire que pour conserver leur Foi, ils se sont souvent exposés aux plus grands périls, & que, sans presqu'aucune esperance d'être dédommagés de leurs pertes par les François, ils ont formé de ce côté-là une barriere, que toutes les forces de la Nouvelle Angleterre n'ont jamais pû forcer.

Le Chevalier de Callieres passe en France.

1689.

Cependant la déclaration du Chevalier Andros au sujet de la paix avec les Iroquois, & l'engagement, où l'on apprit bientôt qu'étoient entrés les Cantons avec ce Gouverneur, de ne faire aucune démarche par raport à cette affaire, sans sa participation, jetterent la consternation dans toute la Colonie. Mais il arrive souvent que, quand on ne voit plus aucun moyen ordinaire d'éviter un mal pressant, on fait des efforts, dont on ne se croyoit pas capable. L'indignation de voir une poignée de Sauvages tenir sans cesse en échec tout un grand Pays, fit former un dessein, qui auroit paru hardi, quand notre situation auroit été aussi florissante, qu'elle étoit déplorée, ce fut de conquerir la Nouvelle York; le Chevalier de Callieres en ayant communiqué le dessein au Marquis de Dénonville, passa en France pour le proposer à la Cour, comme le seul moyen de prévenir l'entiere destrution de la Nouvelle France.

Il présente un Mémoire à la Cour, & ce qu'il contient.

Le Mémoire, qu'il présenta sur cela au Ministre, portoit en substance, que le Chevalier Andros, Gouverneur de la Nouvelle York, n'étant pas Catholique, il ne falloit pas se

1689. flatêr qu'il exécutât de bonne foi les ordres, qu'il avoit reçus du Roy, son Maître, de s'entendre avec nous; qu'on ne pouvoit pas même douter qu'à l'exemple du Colonel Dongan, son Prédécesseur, il ne secourût par toutes sortes de moyens les Iroquois, lesquels ne feroient jamais sincérement la paix avec les François, tandis qu'ils pourroient compter sur les Anglois: que, cela supposé, il n'y avoit point d'autre voye pour conserver la Colonie, que de nous rendre Maîtres de la Nouvelle York; & que cette conquête étoit legitime par la nécessité, où les Anglois nous avoient mis de l'entreprendre, pour défendre notre propre Pays contre une Nation, dont ils prenoient ouvertement les intérêts contre nous. Il vient ensuite aux moyens d'exécuter son entreprise.

» Qu'on me donne, dit-il, treize-cent Soldats & trois-cent » Canadiens, je descendrai (*a*) avec eux par la Riviere de Sorel au Lac Champlain, sous prétexte d'aller faire la guerre » aux Iroquois; & lorsque je serai arrivé dans leur Pays, je leur » déclarerai que je veux bien vivre avec eux, & que je n'en » veux qu'aux Anglois. Orange n'a qu'une enceinte de pieux, » non terrassée, & un petit Fort à quatre Bastions, où il n'y a » que cent cinquante Hommes de Troupes, & trois-cent Habitans dans la Ville. Manhatte a quatre-cent Habitans, divisés » en huit Compagnies, moitié Cavalerie, & moitié Infanterie. » Cette Capitale n'est point fermée; mais elle a un Fort à quatre Bastions, revêtus de pierres avec du Canon. Cette conquête rendroit le Roy Maître d'un des plus beaux Ports de » l'Amerique (*b*), où l'on peut aller en tout tems, & d'un très-beau » Pays, sous un climat doux & fertile. On m'opposera le Traité de Neutralité; mais en premier lieu les Anglois l'ont violé » les premiers; c'est de quoi nous avons des preuves sans réplique. En second lieu il faut observer que cette Colonie étant » actuellement toute remplie d'Hollandois, sur lesquels les Anglois l'ont conquise, ses Habitans obéiront infailliblement au » Prince d'Orange, & forceront le Gouverneur (*c*). Ainsi il faut » les prévenir. Cependant, si l'on veut differer jusqu'à ce qu'on » soit en guerre ouverte avec les Anglois (*d*), il faut se préparer » pour le mois de Juin prochain. Ce Mémoire fit impression sur le Ministre, & le Roy même l'aprouva; mais ce ne fut point le

(*a*) Il falloit dire, *remonterai*.
(*b*) Manhatte.
(*c*) La France étoit déja en guerre avec la Hollande.
(*d*) On ne doutoit plus que cette guerre ne fût prochaine.

Marquis de Dénonville, qui fut chargé de le faire exécuter. 1689.

Le Marquis de Dénonville est rappellé en France.

Il paroît que dès l'année précédente Sa Majesté avoit songé à le rappeller, & avoit jetté les yeux sur lui pour l'Employ de son Gouverneur des Enfans de France; car j'ai eu entre les mains un ordre signé de ce Prince, & datté du huitiéme de Mars de l'année 1688. en vertu duquel le Chevalier de Callieres, Gouverneur de Montreal, devoir avoir le Commandement des armes pendant l'absence du Gouverneur Général. Néanmoins, soit que le Roy eût changé de pensée, ou qu'il eût eu des raisons pour différer l'exécution de ce Projet, rien n'empêcha le Chevalier de Callieres de passer en France à la fin de l'année 1688. Ce ne fut que le dernier jour de May de l'année suivante, que Sa Majesté manda au Marquis de Dénonville que la conjoncture de la guerre, qui venoit de se rallumer en Europe, lui avoit fait prendre la résolution de le rappeller, pour lui donner de l'Employ dans ses Armées.

Le Comte de Frontenac lui succéde.

Le Comte de Frontenac fut en même tems déclaré son Successeur. Le Roy n'avoit pu refuser cette grace aux pressantes sollicitations de plusieurs des Parens & des Amis de ce Seigneur, & surtout à celles du Maréchal de BELLEFONT, qui lui répondit de sa conduite, & dont la haute vertu étoit une forte recommandation auprès de Louis XIV. D'ailleurs l'Etat déplorable, où la Nouvelle France étoit réduite, & le projet de la conquête de la Nouvelle York, demandoient qu'on mît à la tête de cette Colonie un Homme d'autorité, d'un caractère ferme, d'une grande expérience dans la guerre, qui connût déja le Païs, & qui sçût manier les esprits des Sauvages. Tout cela se trouvoit dans le Comte de Frontenac, & il y avoit lieu d'esperer qu'avec l'esprit, qu'il avoit, il profiteroit de ses fautes, & des chagrins, qu'elles lui avoient attirés, pour modérer ses passions, & pour se conduire par d'autres principes, que ses préjugés & ses antipathies.

Ces conjectures se trouverent assez justes. A la vérité ce Général parut toujours le même à ceux, qui le virent de plus près; mais il fut sur ses gardes, & il profita des avis, que le Maréchal de Bellefont lui avoit donnés. D'autre part il eut les plus belles occasions du monde de déveloper ses grandes qualités, & d'en faire un glorieux usage, & il rendît d'assez importans services à l'Etat, surtout pendant les premieres années de sa nouvelle Administration, pour engager

1689. la Cour à fermer les yeux sur plusieurs fautes, qui lui échaperent, & pour obliger ceux, qui s'aperçurent bientôt qu'il n'avoit pas changé de sentiment à leur égard, de souffrir avec patience, & de dissimuler avec sagesse.

Ses instructions au sujet de la Baye d'Hudson,

Dans les instructions, qui lui furent données, & qui furent signées le septiéme de Juin, le Roy lui marquoit que sur les avis, qu'on avoit reçus en France & en Angleterre, des invasions réciproques des Postes établis dans la Baye d'Hudson par les Anglois & les François, il y avoit eu à Londres des Conferences entre ses Commissaires & ceux de la Grande Bretagne; mais que les Parties n'ayant pu convenir des faits allegués par les Intéressés, on étoit demeuré d'accord de remettre la négociation au mois de Janvier de la présente année 1689. que la révolution arrivée pendant ce tems en Angleterre, avoit rompu toutes ces mesures, & que, comme il étoit vraisemblable que les Anglois n'avoient pas encore songé à prendre leurs précautions de ce côté-là, Sa Majesté souhaitoit qu'il donnât à la Compagnie du Nord toute la protection, dont elle auroit besoin, pour les chasser des Postes, qu'ils avoient usurpés sur elle.

De l'Acadie,

Le Roy venant ensuite aux affaires de l'Acadie, lui marquoit que dans les dernieres Conferences entre les Commissaires des deux Couronnes il avoit été parlé de l'irruption faite depuis peu par les Bastonnois à Pentagoët; que les Commissaires Anglois étoient convenus que ce Poste appartenoit à la France, & qu'ils avoient remis à lui faire raison de la violence, dont elle se plaignoit, lorsque la négociation seroit reprise; que ce projet ne pouvant plus avoir lieu, à cause de la rupture des Conferences, il falloit qu'il prît avec le Sr de MENNEVAL, Gouverneur de l'Acadie, les mésures nécessaires pour empêcher qu'on ne fît dans la suite de pareilles irruptions; à quoi la guerre, qui paroissoit inévitable & prochaine, exposoit sans cesse cette partie de la Nouvelle France.

Et de l'entreprise sur la N. York.

La guerre fut en effet déclarée à l'Angleterre le vintcinquiéme du même mois de Juin; mais comme elle avoit été résoluë plusieurs mois auparavant, le principal article des Instructions, dont je parle, concernoit le projet proposé par le Chevalier de Callieres. Il portoit que le Roy s'étoit déterminé à agréer la proposition du Gouverneur de Montreal, sur ce qu'il étoit informé que les Anglois de la Nouvelle York ne discontinuoient point depuis quelques années de

soulever

1689.

ſoulever les Nations Iroquoiſes, Sujettes de Sa Majeſté, qu'ils les obligeoient de faire la guerre aux François, leur fourniſſoient pour cet effet des armes & des munitions, & avoient cherché par toutes ſortes de moyens, ſans égard aux défenſes du Roy d'Angleterre, & à la foy du Traité, à uſurper le commerce des François dans les Pays, dont ceux-ci étoient en poſſeſſion de tout tems. Que pour toutes ces raiſons Sa Majeſté avoit ordonné au Sieur BEGON, ſon Intendant à Rochefort dans le Pays d'Aunis & dans la Saintonge, de préparer toutes les munitions néceſſaires, & avoit fait armer dans le Port de Rochefort deux de ſes Vaiſſeaux ſous le Commandement du Sieur de la CAFFINIERE, lequel devoit ſuivre exactement les ordres du Comte de Frontenac.

Plan de cette Entrepriſe.

Que ſon intention étoit donc que ledit Comte de Frontenac partît au plûtôt, & s'embarquât ſur un des Vaiſſeaux, que commandoit le Sieur de la Caffiniere, pour ſe rendre d'abord à l'entrée du Golphe S. Laurent, puis à la Baye de Camceaux en Acadie: qu'y étant arrivé, il paſſât ſur le meilleur des Vaiſſeaux Marchands, qui l'auroient ſuivi, pour ſe rendre à Quebec; mais qu'avant que de ſe ſéparer du Sieur de la Caffiniere, il lui ordonnât d'attendre de ſes nouvelles, & de ſe ſaiſir de tous les Bâtimens Ennemis, qu'il pourroit rencontrer pendant ſon ſejour à la Côte; que pour lui, dès que le tems & l'occaſion le permettroient, & même, s'il étoit poſſible, dès l'entrée du Fleuve S. Laurent, il détacheroit le Chevalier de Callieres, afin qu'il pût arriver avant lui à Quebec, & y faire les préparatifs néceſſaires pour l'entrepriſe de la Nouvelle York: qu'il eût ſoin ſurtout de garder un grand ſecret, & qu'il tâchât de couvrir ces préparatifs ſous les prétextes, qu'il jugeroit les plus convenables & les plus plauſibles.

Qu'il étoit auſſi très-important d'uſer d'une grande diligence, Sa Majeſté étant perſuadée que l'Entrepriſe ne pouvoit ſe faire dans un autre tems, que dans celui de l'Automne; qu'ainſi le Comte de Frontenac, auſſitôt après ſon arrivée à Quebec, en partît avec les Batteaux, & tout l'équipage néceſſaire, accompagné du Chevalier de Callieres, qui commanderoit les Troupes ſous ſes ordres; qu'il enverroit en même tems ſes Inſtructions en chiffre au ſieur de la Caffiniere, & lui recommanderoit de faire voile pour Manhatte, ſans rien entreprendre ſur ſa route, de ſe rendre Maître de tous les Bâtimens,

1689. qu'il trouveroit dans la Baye ; mais de ne s'exposer à aucune aventure, qui pût le mettre hors d'état de servir à l'entreprise, dont il étoit question.

Que comme il n'étoit pas possible de marquer un tems certain, auquel le Sieur de la Caffiniere & le Comte de Frontenac pourroient arriver ensemble, chacun de leur côté ; il étoit à propos que le premier allât droit dans la Baye de Manhatte, d'autant plus que l'attaque des premiers Postes de la Nouvelle York avertiroit la Capitale, & qu'ainsi les Vaisseaux y arrivant avant les Troupes de Terre, y causeroient une diversion utile ; que comme le Comte de Frontenac auroit avec lui toutes les forces de la Nouvelle France, il devoit, avant son départ de Quebec, concerter avec le Marquis de Dénonville les mesures, qu'il y auroit à prendre pour la sûreté de la Colonie contre les courses des Iroquois, & donner ses ordres au Chevalier de Vaudreuil, lequel devoit commander dans le Pays pendant l'Expédition, après le départ du Marquis de Dénonville, & dont les Instructions devoient être dressées par les deux Généraux.

Ce qui devoit se faire après la conquête de cette Province.

La Nouvelle York soûmise, le Comte de Frontenac devoit y laisser les Anglois Catholiques, qui voudroient y demeurer, en s'assûrant de leur fidélité ; distribuer aux François, qu'il y établiroit, les Artisans & autres Gens de service, dont ils auroient besoin ; retenir Prisonniers les Officiers & les principaux Habitans, dont on pourroit esperer de bonnes rançons, & envoyer tout le reste, Hommes & Femmes dans la Nouvelle Angleterre, ou dans la Pensylvanie ; mais comme il ne devoit pas attendre l'arriere saison pour retourner à Quebec, au risque d'être arrêté en chemin par les glaces, il avoit ordre de confier l'exécution de tout ce qui resteroit à faire au Chevalier de Callieres, à qui le Roy destinoit le Gouvernement de la Nouvelle York, & de la Ville & Fort de Manhatte, sous l'autorité du Gouverneur Général de la Nouvelle France. Enfin un des principaux fruits de la victoire devoit être une paix solide avec les Cantons Iroquois, qui ne pouvant plus esperer d'être secourus des Anglois, ne seroient plus tentés de remuer ; & pour ôter aux autres Colonies Angloises la facilité de faire aucune Entreprise par Terre contre nous ; il étoit expressément ordonné au Comte de Frontenac de détruire toutes les Habitations voisines de Manhatte, & de mettre toutes les autres sous contribution.

1689.

L'entreprise échouë, & pourquoi?

Un projet si bien concerté, & dont l'exécution étoit confiée à des Officiers, dont le nom seul sembloit en garantir le succès, avoit un défaut, qui le fit échouer. Il dépendoit du concours de deux choses, sur lesquelles on ne peut jamais compter sûrement; à sçavoir, les vents favorables, & une diligence égale dans tous ceux, qui étoient chargés de travailler aux préparatifs. Le plan, que le Gouverneur de Montreal avoit proposé étoit beaucoup plus simple, que celui, qu'on choisit : il étoit d'ailleurs moins coûteux : il ne dépendoit point des caprices de la Mer & des vents, & tout y rouloit sur une seule tête, & la meilleure, qui fût en Canada. En y ajoûtant quelques précautions fort aisées à prendre contre les Iroquois, il auroit infailliblement réussi; mais de la maniere, dont les choses étoient arrangées, il falloit une espéce de miracle, pour parvenir au but, qu'on se proposoit.

Ce n'est pas que les mesures ne fussent bien prises de la part du Roy & de son Ministre; mais la moindre faute dans l'exécution d'un seul article, suffisoit pour tout déranger, & on en fit plusieurs. La premiere fut la négligence de ceux, à qui on avoit confié l'armement des Vaisseaux. » Le radoub de la « Fregate, *l'Embuscade*, dit M. de Callieres dans une de ses « Lettres, qui nous a fait attendre vint-sept jours à la Rochel- « le, a causé ce retardement, avec la nécessité d'escorter les « Vaisseaux Marchands, la plûpart fort chargés, & mauvais « voiliers. «

Il arriva de-là que M. de Frontenac ne put être que le douziéme de Septembre à Chedabouctou, qui avoit été assigné pour le rendez-vous des Vaisseaux; & les Navires Marchands, que des brumes continuelles pendant huit jours avoient séparés de lui sur le grand Banc de Terre-Neuve, ne le joignirent que le dix-huit. Le lendemain il quitta *l'Embuscade*, sur laquelle il avoit fait le voyage jusques-là, & s'embarqua sur le *Saint François Xavier*, après avoir concerté avec M. de la Caffiniere ce qu'il convenoit de faire dans une saison si avancée. Les Instructions, qu'il lui laissa, prouvent que, s'il ne renonçoit pas encore à l'Expédition de la Nouvelle York, il ne comptoit pas beaucoup sur la réussite.

Instructions données à M. de la Caffiniere par le Comte de Frontenac.

Elles portoient que dès qu'il auroit achevé de faire de l'eau & du bois, il mettroit à la voile avec le *Fourgon* pour escorter *l'Union* jusqu'au Port Royal, où ce Navire devoit décharger des munitions & des vivres; qu'il enleveroit tous les

1689. Bâtimens Anglois, qu'il rencontreroit en son chemin; sans néanmoins s'engager en aucun combat hazardeux, ou qui pût retarder son voyage; qu'il tâcheroit surtout d'avoir quelque Pilote Anglois, qui pût lui faire connoître les bons moüillages depuis Baston jusqu'à Manhatte; qu'il feroit le moins de sejour, qu'il lui seroit possible, au Port Royal, où il prendroit toutes les connoissances nécessaires pour l'exécution de son dessein, sans le découvrir qu'au seul M. de MANNEVAL, Gouverneur de l'Acadie, faisant entendre à tous les autres qu'il n'avoit ordre que de croiser le long des Côtes, & d'empêcher les Ennemis de continuer leurs ravages.

Qu'il iroit ensuite à Manhatte en droiture, & que s'il pouvoit arriver dans la Baye avant le premier jour de Novembre, il n'aprocheroit point à la vûë de la Ville, ni du Fort; mais se tiendroit en quelque bon moüillage jusqu'au quinziéme du même mois, & employeroit ce tems à disposer toutes choses pour le débarquement; qu'alors il ne feroit plus aucune difficulté de se montrer; mais qu'il se tiendroit hors de la portée du Canon, en faisant semblant de n'être là, que pour croiser à l'entrée du Port, afin d'empêcher que rien n'y entrât, ou n'en sortît. Que si, après avoir attendu jusqu'au dixiéme de Decembre, il ne recevoit aucune nouvelle de sa part, il pourroit reprendre la route de France; mais qu'en passant par le Port Royal, il y débarqueroit toutes les munitions & les vivres destinés aux Troupes de Terre, & les y feroit enfermer dans des Magasins, afin que, si l'année suivante on vouloit tenter de nouveau l'Entreprise de la Nouvelle York, on pût les y trouver.

M. de Frontenac arrive à Montreal.

Ce fut en effet le parti, que prit M. de la Caffiniere: il avoit fait plusieurs prises, avant que d'arriver au Port Royal, il en fit encore quelques-unes dans la suite; mais il y a bien de l'apparence que les vents contraires ne lui permirent point d'entrer dans ce Port, ni en allant à Manhatte, ni à son retour; car nous verrons bientôt cette Place dans une grande disette de tout ce que cet Officier avoit ordre d'y laisser. M. de Frontenac de son côté partit de Chedabouctou le dix-neuviéme de Septembre, avec tous les Navires, qui étoient destinés pour Quebec, & il ne put gagner l'Isle Percée, que le vint-cinquiéme. Il ne voulut pas y moüiller, & il se contenta de faire mettre en panne à la vûë de l'Habitation.

Les PP. Recollets vinrent aussitôt à son bord, & il apprit

1689.

d'eux que la Nouvelle France étoit dans une grande consternation, causée par une irruption des Iroquois dans l'Isle de Montreal. Cette nouvelle, dont on n'avoit pu lui apprendre les particularités, lui fit chercher avec empressement une commodité pour envoyer devant lui le Chevalier de Callieres, suivant l'ordre, qu'il en avoit reçu du Roy; mais il n'en put trouver aucune. Ils continuerent donc leur route ensemble, & moüillerent devant Quebec le douziéme d'Octobre; ils en partirent le vintiéme, & le vint-septiéme ils arriverent à Montreal; ils y trouverent M. de Dénonville & M. de Champigny dans le plus grand embarras, qu'il soit possible d'exprimer, & voici ce qui y avoit donné lieu.

Irruption des Iroquois dans l'Isle de Montreal; cruautés, qu'ils y exercent.

Le vint-cinquiéme du mois d'Août, dans le tems, qu'on se croyoit le plus en sûreté, quinze-cent Iroquois firent descente avant le jour au Quartier *de la Chine*, lequel est sur la Côte Méridionnale de l'Isle, environ trois lieuës plus haut que la Ville. Ils y trouverent tout le Monde endormi, & ils commencerent par massacrer tous les Hommes; ensuite ils mirent le feu aux Maisons. Par-là tous ceux, qui y étoient restés, tomberent entre les mains de ces Sauvages, & essuyerent tout ce que la fureur peut inspirer à des Barbares. Ils la pousserent même à des excès, dont on ne les avoit pas encore crucapables. Ils ouvrirent le sein des Femmes enceintes, pour en arracher le fruit, qu'elles portoient, ils mirent des Enfans tout vivans à la broche, & contraignirent les Meres de les tourner pour les faire rôtir. Ils inventerent quantité d'autres supplices inouis, & deux-cent Personnes de tout âge & de tout sexe périrent ainsi en moins d'une heure dans les plus affreux tourmens.

Cela fait, l'Ennemi s'aprocha jusqu'à une lieuë de la Ville, faisant par tout les mêmes ravages, & exerçant les mêmes cruautés, & quand ils furent las de ces horreurs; ils firent deux-cent Prisonniers, qu'ils emmenerent dans leurs Villages, où ils les brûlerent. Au premier bruit de ce tragique évenement, M. de Dénonville, qui étoit à Montreal, donna ordre à un Lieutenant des Troupes, nommé LA ROBEYRE, de se jetter dans un Fort, dont il craignoit que l'Ennemi ne s'emparât. A peine cet Officier y étoit-il entré, qu'il y fut investi par un Gros d'Iroquois, contre lequel il se défendit lontems avec beaucoup de valeur; mais ses Gens, qui se battirent en désesperés, ayant éte tués jusqu'au dernier, & lui-même

1689. étant fort blessé, les Assaillans entrerent dans le Fort, & le firent Prisonnier.

Alors toute l'Isle demeura en proye aux Victorieux, qui en parcoururent la plus grande partie, laissant par tout des traces sanglantes de leur fureur, sans qu'il fût possible de s'y opposer. Elle dura jusques vers la mi-Octobre ; & comme alors on n'entendoit plus parler de rien, le Général envoya les Sieurs du Luth & de MANTET dans le Lac des deux Montagnes, pour s'assûrer de la retraite des Ennemis, afin de pouvoir donner quelque repos aux Troupes, qui depuis plus de deux mois étoient nuit & jour sous les armes. Ces deux Officiers rencontrerent vint-deux Iroquois dans deux Canots, qui les vinrent attaquer avec beaucoup de fierté. Ils essuyerent leur premiere décharge sans tirer ; après quoi ils les aborderent, & en tuerent dix-huit. Des quatre, qui restoient, un se sauva à la nage, les trois autres furent pris, & livrés au feu de nos Sauvages.

Projet de ces Sauvages.

Ce fut dans de si tristes circonstances, que MM. de Frontenac & de Callieres arriverent à Montreal le vint-deux de Novembre. Un de nos Sauvages, qui avoit été fait Prisonnier dans la déroute de la Chine, & qui s'étoit sauvé, après avoir eu les ongles arrachés, & les doigts mangés, ou brûlés, vint trouver les Généraux. Il leur dit que le premier dessein des Iroquois avoit été de descendre par la Riviere des Prairies, qui sépare l'Isle de Montreal de celle de *Jesus ;* de commencer leur attaque par l'extrêmité Orientale de la premiere ; de la ravager toute entiere en remontant à l'Occident ; & de n'y pas laisser un seul François ; qu'il ne sçavoit pas ce qui les avoit empêché de suivre ce plan ; mais qu'ils devoient bientôt revenir, pour achever pendant l'hyver ce qu'ils avoient commencé ; qu'ensuite ils se proposoient de se rendre Maîtresde la Ville au printems, & qu'ils devoient y être joints par un grand nombre d'Anglois & de Mahingans ; qu'ils prétendoient passer de-là aux Trois Rivieres, puis descendre à Quebec, où ils comptoient de trouver une Flote Angloise, & qu'ils se flatoient qu'à la fin de cette Campagne, il ne resteroit plus de François en Canada.

MM. de Dénonville & de Champigny sont d'avis d'abandonner Cataroçouy.

M. de Frontenac comprit alors de quelle importance il eût été qu'il fût arrivé trois mois plûtôt, parce que quand bien même il n'eût pas conquis la Nouvelle York, il auroit du moins empêché ce qui venoit d'arriver, en mettant les

Iroquois & les Anglois sur la défensive. Pour surcroît de chagrin il apprit que, selon toutes les apparences, le Fort de Catarocouy étoit évacué & ruiné. En effet M. de Dénonville avoit envoyé ordre à M. de VALRENES, qui y commandoit, d'abandonner ce Poste, après en avoir fait sauter les Fortifications, & de brûler les vivres, qu'il ne pourroit pas emporter, & tout cela, supposé qu'il ne lui arrivât point de Convoi avant le mois de Novembre. Cette nouvelle surprit d'autant plus le Nouveau Général, que ces ordres avoient été donnés, sans attendre ceux du Roy, que M. de Dénonville avoit demandés lui-même à ce sujet, & qu'il s'y étoit déterminé, après que les Iroquois lui eurent fait dire insolemment qu'ils vouloient qu'on démolît cette Place. 1689.

Comme il se récria beaucoup sur cette démarche, M. de Dénonville & M. de Champigny lui representerent que le Fort de Catarocouy étant situé dans le fond d'une Baye, & n'occupant aucun passage, son utilité étoit fort bornée; que l'on n'y pouvoit envoyer des Convois, qu'avec de grosses dépenses; qu'il y falloit porter jusqu'au bois de chauffage, la Garnison ne pouvant pas y être assez forte, pour en aller couper dans la Forêt, sans être exposée aux surprises des Iroquois; & que pour augmenter cette Garnison, il faudroit dégarnir des Postes plus nécessaires. Ces raisons étoient au moins spécieuses; mais le Comte de Frontenac n'étoit pas aisé à persuader, quand ce qu'on lui proposoit, n'étoit pas de son goût. D'ailleurs le Fort de Catarocouy étoit son ouvrage, & portoit son nom.

Raisons de M. de Frontenac pour conserver ce Poste.

Dans le vrai un Poste avancé de ce côté-là étoit d'une grande commodité, & celui-ci ne déplaisoit aux Iroquois, que parce qu'il les gênoit; mais j'ai déja remarqué qu'il eût été beaucoup plus avantageusement placé à la Galette. Il seroit plus proche de Montreal de vint lieuës : on peut pratiquer un chemin par Terre pour le ravitailler en tout tems; avec du Canon on y seroit en état d'empêcher les Iroquois de passer le Fleuve en cet endroit. Cependant si le Fort de Catarocouy n'avoit pas tous ces avantages, il en avoit assez pour balancer les inconveniens, qu'on trouvoit à le garder, & il ne falloit point l'abandonner, qu'on n'en eût construit un plus avantageux.

D'autre part plusieurs Personnes, à qui le Gouverneur Général vouloit du bien, avoient un grand intérêt à sa conser-

1689. vation : il leur étoit fort commode pour la Traite, qu'ils y faisoient souvent au préjudice du bien public ; & cette raison n'avoit pas été une des moindres, qui avoient engagé MM. de Dénonville & de Champigny à le laisser tomber ; mais enfin le premier, que le Roy avoit déclaré Sous-Gouverneur des Enfans de France, avoit remis toute l'autorité à son Successeur, & dans l'affaire, dont il s'agissoit, il se borna aux simples representations, que l'Intendant apuya de son mieux.

Il fait de grands préparatifs pour le ravitailler.

Le Comte de Frontenac n'y eut aucun égard, & comme par un article de la Lettre de M. de Dénonville au Sieur de Valrenes, ce Commandant pouvoit attendre tout le mois de Novembre avant que d'évacuer Catarocouy, le nouveau Général espera d'avoir le tems de lui envoyer un contr'ordre, & un Convoi capable de le mettre en état de se soûtenir dans cette Place. Il fit donc équiper en diligence vint-cinq Canots, il y joignit le Détachement, que son Prédécesseur avoit fait préparer pour faciliter la retraite de la Garnison, & leur donna une Escorte de trois-cent Hommes, tant François, que Sauvages, la plûpart Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, qui ne se voyant pas en sûreté dans leurs Villages, s'étoient refugiés à Montreal.

Il est évacué.

Il avoit encore une autre vûë en faisant ce grand Détachement ; il avoit ramené de France les Iroquois, qui avoient été condamnés aux Galeres, il vouloit en envoyer quelques-uns dans leurs Cantons, pour y annoncer le retour de tous les autres, & les avertir de les venir chercher. Mais de quelque diligence, qu'il eût usé, son Convoi ne put être prêt, que le sixiéme de Novembre, & l'ayant conduit lui-même jusqu'à la Chine, il n'y avoit pas deux heures, qu'il étoit de retour à Montreal, que le Sieur de Valrenes y arriva avec sa Garnison, composée de quarante-cinq Hommes, en ayant perdu six, qui s'étoient noyés en passant un Rapide.

Il avoit brûlé, ou jetté dans l'eau toutes les provisions & toutes les munitions, qui auroient pu l'embarrasser dans sa marche, enfoncé dans le Havre trois Barques, qui lui restoient avec leurs ancres & les Canons de fer, transporté les Canons de fonte jusqu'au Lac S. François, où il les avoit cachés, miné les Bastions, les Murailles du Fort & les Tours, mis des mêches allumées par un bout en plusieurs endroits ; & comme après trois ou quatre heures de marche, il avoit entendu un grand fracas, il ne doutoit point que tout n'eût

sauté en l'air. On peut juger du chagrin, que conçut le nouveau Gouverneur Général, de voir ainsi ses préparatifs inutiles, par les raisons, que j'ai dit qu'il avoit de s'intéresser à la conservation du Fort de Catarocouy, & par la vivacité, qu'il avoit témoignée à ce sujet. Il ne s'en consola, que dans l'esperance de le rétablir, comme il fit bientôt après. 1689.

Nouvelles propositions pour la conquête de la N. York.

L'entreprise de la Nouvelle York lui tenoit aussi toujours extrêmement au cœur, & le Chevalier de Callieres, qui étoit venu à bout de la faire goûter au Marquis de Dénonville, en écrivit en ces termes au Marquis de Seignelay. „ M. de Dénonville vous dira, Monseigneur, de quelle importance il est que le Roy se rende Maître de la Nouvelle York, « & de prévenir les Anglois sur le dessein, qu'ils ont de perdre « ce Pays par le moyen des Iroquois, avec lesquels il ne faut « point esperer de faire la paix par la voye de la négociation, « tant que nous serons en guerre avec les Premiers. Si nous demeurons sur la défensive, on ne peut éviter la ruine de cette « Colonie ; ces Sauvages continueront leurs courses, brûleront « & saccageront tout, sans qu'on puisse s'y opposer, y eût-il « même deux fois plus de Troupes dans le Pays ; mais en s'emparant de la Nouvelle York, on les reduit à demander la « paix aux conditions, qu'on voudra leur imposer. «

Cette Expédition se peut faire devant & après la moisson, « & il y a deux moyens de l'exécuter. Le plus sûr est de faire attaquer Manhatte avec six Vaisseaux, & douze-cent Hommes « de débarquement, pendant que les Troupes du Canada attaqueront Orange par Terre. L'autre moyen est de moins de « dépense ; il consiste à envoyer en Canada trois-cent Hommes « de Recruë, qu'on joindra à un pareil nombre de vieux Soldats, pour garder les principaux Postes du Pays, tandis qu'avec mille Hommes des Troupes du Roy, & trois à quatre cent « Habitans on ira faire le siége d'Orange. Quand cette Ville « sera prise, on y laissera une bonne Garnison, puis on ira « attaquer Manhatte ; mais pour réussir dans ce second siége, « il est nécessaire d'avoir deux Fregates, qui puissent mettre à « Terre trois-cent Hommes, pour remplacer ceux, qu'on auroit laissés à Orange, & pour la garde des Canots. Il faudroit envoyer ces deux Fregates dès le mois de Mars au Port « Royal, & en même tems pourvoir à la sûreté de ce Poste, « exposé à être enlevé par les Anglois de Baston ; & une troisiéme Fregate à Quebec, pour y porter les ordres de S. M. «

1689. » les trois-cent Hommes de Recruë, la farine, & les autres pro-
» visions nécessaires.

Ce qui l'empêche d'avoir son effet.

Le Ministre ne pouvoit que goûter beaucoup ce projet du Gouverneur de Montreal, qu'il connoissoit pour un des Officiers de la Colonie, qui proposoit le plus sagement, & qui étoit plus capable d'exécuter tout ce qu'on lui confieroit ; mais tandis qu'on étoit occupé en Canada à chercher les moyens de faire des conquêtes sur les Anglois, on y eut avis qu'ils prenoient eux-mêmes des mesures pour s'emparer du Canada. Peut-être avec plus de diligence les auroit-on prévenus ; mais il n'étoit plus tems, lorsqu'on fut instruit de leur dessein. Il fallut donc renoncer encore une fois à une conquête nécessaire à la tranquillité de la Nouvelle France, pour faire tête à un Ennemi, qui avoit pris les devants, & qui avoit sur nous cet avantage, qu'il pouvoit trouver en Amerique des forces suffisantes pour nous accabler : par bonheur pour nous elles ne furent pas mises en de bonnes mains.

Expédition de M. d'Iberville dans le Nord du Canada.

Cependant la Campagne de 1689. n'avoit pas été malheureuse dans toutes les parties de la Nouvelle France. Tandis que les Iroquois portoient le ravage dans le centre de la Colonie, d'Iberville & ses Freres soûtenoient dans le Nord l'honneur des armes Françoises, & nos braves Abénaquis nous vengeoient aux dépens des Anglois, de tout le mal, que leurs Alliés nous avoient fait à leur instigation.

Dès les premiers jours de May on apprit à Quebec par deux Canadiens, qui étoient partis en raquette le cinquiéme de Janvier du Fort de S. Louis dans le fond de la Baye d'Hudson, que d'Iberville y étoit arrivé au mois d'Octobre précédent : que LA FERTÉ, son Lieutenant, ayant rencontré à trente lieuës du Port Nelson le Gouverneur de *Niewsavanne*, Place située sur la Côte Occidentale de la Baye, l'avoit fait Prisonnier, qu'il lui avoit enlevé ses Papiers, & qu'il y avoit trouvé des Lettres des Directeurs de la Compagnie de Londres, contenant des ordres de proclamer le Prince & la Princesse d'Orange Roy & Reine de la Grande Bretagne, dans la Baye, que cette Compagnie prétendoit appartenir toute entiere à la Couronne d'Angleterre.

Cette prétention si contraire à ce qui avoit été arrêté entre Louis XIV. & Jacques II. fut bientôt soûtenuë de deux Navires, qui parurent à la vûë du Fort de Sainte Anne, où d'Iberville venoit de se rendre. L'un de ces Bâtimens avoit

dix-huit piéces de Canon & quatre Pierriers, l'autre avoit un pareil nombre de Pierriers & dix Canons; tous deux étoient chargés d'une grande quantité d'armes, de munitions & de vivres, & leurs équipages faisoient en tout quatre-vint-trois Hommes, parmi lesquels il y avoit onze Pilotes, de douze, que la Marine d'Angleterre entretenoit pour la Baye d'Hudson; aussi ne se promettoient-ils rien moins que de chasser les François de tous les Postes, qu'ils y occupoient. 1689.

Ils n'oserent pourtant les attaquer d'abord à force ouverte, quoique d'Iberville n'eût avec lui, que très-peu de monde; & même après les premieres hostilités, qui ne leur réussirent pas, ils proposerent un accommodement, que d'Iberville ne crut pas devoir rejetter; mais comme il connoissoit l'Ennemi, auquel il avoit à faire, il se tint sur ses gardes, & bien lui en prit. Il ne fut pas lontems, sans s'apercevoir que les Anglois n'avoient eu en vûë que de l'endormir, pour tomber sur lui, dès qu'ils le verroient sans défiance, & il resolut de les prévenir.

Pour le faire plus sûrement, il affecta plus que jamais une grande sécurité; mais il dressa aux Ennemis plusieurs embuscades, dans lesquelles ils tomberent. Il leur enleva ainsi vint & un de leurs meilleurs Hommes, entr'autres leur Chirurgien, & un de leurs premiers Officiers; & après qu'il les eut ainsi affoiblis, il les envoya sommer de se rendre Prisonniers de guerre. Ils répondirent qu'ils ne pouvoient le faire avec honneur, étant encore au nombre de quarante en état de se bien défendre, sans les Malades.

Sur cette réponse d'Iberville détacha quatorze Hommes sous la conduite de Maricourt, son Frere, avec ordre de harceler les Anglois, tantôt dans une petite Isle, où ils étoient campés, & tantôt sur leurs Navires, qui étoient arrêtés dans les glaces. Il le suivit lui-même au bout de deux jours, & après qu'on se fut canonné pendant quelque tems, sans se faire beaucoup de mal de part & d'autre, d'Iberville envoya de nouveau sommer le Commandant, avec ménace de ne faire aucun quartier, s'il differoit de se rendre.

Succès, qu'elle eut.

L'Anglois lui écrivit qu'il y avoit un Traité entre les deux Couronnes, & qu'il étoit surpris qu'il y eût si peu d'égard. D'Iberville repliqua qu'il n'avoit pas été le premier à y donner atteinte; qu'au reste il prétendoit qu'on lui remît les deux Navires, & tous leurs équipages. On lui demanda un délai jusqu'au

1689. lendemain, & il l'accorda. Ce terme expiré, il envoya son Interprête chercher la réponse, qui fut remise par écrit à cet Homme. Elle contenoit entr'autres choses, que l'on consentoit à remettre les deux Navires au Commandant François avec toutes leurs charges ; mais que sur cela il payeroit les gages des Officiers, qui se montoient à la somme de deux mille cinq-cent livres, & qu'il donneroit à ces mêmes Officiers un Bâtiment avec tous ses agrés, pour les porter par-tout, où ils voudroient aller.

Cela fut accordé, avec quelque restriction néanmoins sur le nombre des Anglois, ausquels il seroit permis de suivre leurs Officiers. Tous les autres demeurerent Prisonniers, & d'Iberville eut surtout attention à ne relâcher aucun Pilote. Au mois de Juin M. de Sainte Helene étant venu joindre ses deux Freres, remit à M. d'Iberville un ordre du Gouverneur Général de mener à Quebec la plus considérable de ses deux prises ; il obéit, & partit de Sainte Anne le douziéme de Septembre avec Sainte Helene, & les principaux d'entre les Prisonniers, laissant à Maricourt trente-six Hommes pour garder tous les Postes du fond de la Baye, où il y avoit bien de l'apparence que les Anglois ne tarderoient pas d'essayer d'avoir leur revanche. Il rencontra sur sa route un Navire d'Angleterre, où étoit le jeune Chouart, qui n'avoit pu encore se tirer des mains des Anglois depuis la surprise du Port Nelson : il avoit grande envie d'attaquer ce Bâtiment ; mais il n'avoit pas assez de Monde pour cela, & il avoit des Prisonniers à garder.

Au défaut de la force, il tenta la ruse : il arbora le Pavillon d'Angleterre, & le Capitaine l'ayant pris en effet pour un Anglois, convint avec lui qu'ils iroient de conserve, que d'Iberville porteroit le feu pendant la nuit, & qu'au premier beau tems ils se visiteroient. Le dessein de d'Iberville étoit d'arrêter le Capitaine & l'Equipage de la Chaloupe, quand ils viendroient à son bord, puis d'aborder le Navire Anglois, où il esperoit de ne pas trouver beaucoup de résistance ; mais ils eurent le tems si rude jusqu'à l'extrémité du Détroit d'Hudson, qu'il fallut se séparer, sans s'être vûs, & d'Iberville arriva heureusement à Quebec le vint-cinquiéme d'Octobre.

Entreprise des Canibas sur Pemkuit.

L'échec, que les Anglois reçurent cette même année de la part des Canibas, eut encore quelque chose de plus humiliant

pour eux, que la maniere, dont ils avoient été traités dans la Baye d'Hudſon. Ils s'étoient poſtés dans un Lieu, nommé *Pemkuit*, ſitué entre la Riviere de Pentagoët & celle de Kinibequi, & ils y avoient fait un fort bel Etabliſſement, défendu par un Fort, qui n'étoit à la vérité que de pieux, mais aſſez regulierement conſtruit, avec vint Canons montés. Ils incommodoient extrêmement de-là tous les Sauvages des environs, toujours ouvertement déclarés pour les François, & ils ne cauſoient pas moins d'inquiétude au Gouverneur de l'Acadie, lequel craignoit avec raiſon l'effet de leurs intrigues pour détacher ces Peuples de notre Alliance. 1689.

Enfin un Parti de cent Guerriers, la plûpart Canibas, ſe mit en Campagne le neuviéme d'Août, pour chaſſer les Anglois d'un Poſte ſi important, & pour ſe délivrer de Voiſins ſi fâcheux. Ils étoient d'un Village près de Pentagoët, où un Eccleſiaſtique, nommé M. Thury, bon Ouvrier, & Homme de tête, gouvernoit une aſſez nombreuſe Miſſion. La premiere attention de ces braves Chrétiens fut à s'aſſûrer le ſecours du Dieu des Armées : ils ſe confeſſerent tous, pluſieurs communierent, & ils eurent ſoin que leurs Femmes & leurs Enfans s'acquitaſſent du même devoir, afin de pouvoir lever au Ciel des mains plus pures, tandis que leurs Peres & leurs Maris combattroient contre les Hérétiques. Tout cela ſe fit avec une pieté, qui répondoit au Miſſionnaire du ſuccès de l'entrepriſe. On établit dans la Chapelle le Roſaire perpétuel pendant tout le tems de l'Expédition, les heures mêmes des repas n'interrompant point un Exercice ſi édifiant.

Les Guerriers firent le voyage par Mer le long de la Côte, & en s'embarquant ils détacherent trois Canots pour aller à la découverte, avec ordre de rejoindre l'Armée à deux lieuës de Pemkuit, où elle devoit faire le débarquement. Quand ils y furent tous arrivés, ils marcherent par Terre avec tant de précaution, qu'ils ſe trouverent aux premieres Habitations Angloiſes, ſans avoir été aperçus. Ils avoient fait trois Priſonniers ſur leur route, & ils apprirent d'eux qu'il y avoit environ cent Hommes dans le Fort & dans le Village. Sur cet avis ils réſolurent de commencer par attaquer l'Habitation. Après avoir fait leur Priere, ils ſe mirent en chemiſe, & donnerent de furie ſur les Maiſons, briſerent les Portes, firent main baſſe ſur tout ce qui ſe mit en devoir de réſiſter, & lierent tous ceux, qui rendirent les armes.

1689. Au premier bruit d'une attaque si brusque & si imprévûë, le Commandant du Fort fit tirer tout son Canon ; ce qui n'empêcha pas les Canibas de s'emparer de dix ou douze Maisons de pierres, bien bâties, & qui formoient une Ruë tirée de la Place du Village jusqu'au Fort. Ils se retrancherent ensuite, partie à l'entrée d'une Cave de la Maison la plus voisine du Fort, & partie derriere un Rocher, qui étoit au bord de la Mer, & de ces deux endroits ils firent un si terrible feu de Mousqueterie sur le Fort, depuis le midi du quatorziéme jusqu'au soir, que Personne n'osoit y paroître à découvert.

La nuit étant venuë, ils sommerent le Commandant de leur livrer sa Place, & un Anglois ayant répondu en se mocquant, qu'il étoit fatigué, & qu'il alloit dormir, on commença, comme de concert, de tirer de part & d'autre ; mais les Sauvages s'aprocherent du Fort à la faveur des ténébres, l'investirent, & firent toute la nuit bonne garde, pour empêcher que personne n'en sortît. Le lendemain, à la petite pointe du jour, le feu recommença des deux côtés, & fut d'abord assez vif ; mais après quelques décharges, les Anglois cesserent de tirer, & demanderent à capituler. Les Sauvages s'aprocherent aussi-tôt, & jurerent qu'ils ne feroient violence à personne, pourvû que la Garnison sortît sur le champ de la Place.

Ils s'en rendent les Maîtres.

Le Commandant parut un moment après, à la tête de quatorze Hommes ; c'étoit tout ce qui lui en restoit, & de quelques Femmes, tous portant un paquet sur le dos. Les Canibas les laisserent passer, sans toucher à rien, & se contenterent de leur dire que, s'ils étoient sages, ils ne reviendroient plus ; que les Nations Abénaquises avoient trop d'expériences de leur perfidie, pour les laisser jamais en repos, s'ils s'avisoient de se remontrer dans leur Pays ; qu'ils étoient les Maîtres de leur Terre ; qu'ils n'y souffriroient jamais des Gens aussi inquiets & aussi entreprenans qu'eux, & qui les troubloient dans l'exercice de leur Religion.

Ils entrerent ensuite dans le Fort, & n'y commirent aucun désordre, non plus que dans les Maisons, où ayant trouvé une Barrique d'Eau-de-vie, ils la briserent, sans en boire une seule goute, ce qui est heroïque dans des Sauvages. Quand ils eurent tout visité, ils prirent ce qui étoit le plus à leur bienséance, & raserent le Fort & les Maisons. Quelques-uns

vouloient qu'on allât encore chasser les Anglois d'une Isle, qui est à trois ou quatre lieuës de Pemkuit ; mais le plus grand nombre ne fut pas de cet avis. Toute la Troupe s'en retourna à Pentagoët sur deux Chaloupes, qu'elle avoit enlevées aux Ennemis, après en avoir tué les Equipages. 1689.

La Garnison de Pemkuit prétendit n'avoir perdu que sept Hommes dans ce Fort; mais on trouva une fosse assez profonde, toute remplie de Cadavres, & le Commandant dit aux Sauvages, en sortant de sa Place, qu'ils avoient de bonne poudre, & que leurs Fusils tiroient bien juste. Il en avoit fait lui-même l'épreuve; car il avoit le visage à demi-brûlé. Les Canibas n'eurent qu'un Homme legerement blessé à la jambe, & à leur retour ils assûrerent à M. Thury que, s'ils avoient deux-cent François un peu accoûtumés au Pays, & qui voulussent bien les suivre, ils les meneroient jusqu'à Baston.

Autre Expédition de ces Sauvages.

Cette Expédition fut bientôt suivie d'une autre encore plus vigoureuse, & qui causa une plus grande perte aux Anglois. Ceux-ci avoient au voisinage du Kinibequi quatorze petits Forts assez bien munis. Les Sauvages de Pentagoët & ceux de la Riviere S. Jean s'étant réunis, les surprirent tous, y tuerent jusqu'à deux-cent Personnes, & en raporterent un très-grand butin. Le principal avantage, que nous retirâmes de ces courses, fut qu'elles rendirent irréconciliables avec les Anglois, ceux de tous les Peuples de ce Continent, qui étoient plus en reputation de valeur, & que leur sincere attachement à la Religion Chrétienne, & leur docilité naturelle retenoient plus aisément dans notre Alliance.

Plusieurs Abénaquis songent à se transporter dans la Colonie.

Plusieurs Abénaquis songerent même dès-lors à se transporter dans le milieu de la Colonie Françoise : ils n'étoient pas encore tous Chrétiens; mais ceux, qui n'avoient pas reçu le Baptême, se disposoient à le recevoir. M. de Dénonville, dans un Mémoire, que M. de Seignelay lui demanda après son retour en France, sur la situation des affaires du Canada, & sur ce qu'il convenoit de faire pour remedier aux désordres de cette Colonie, dit que la bonne intelligence, qu'il avoit entretenuë avec les Nations Abénaquises par le moyen des Missionnaires, & surtout des deux PP. Bigot, avoit fait tout le succès de ses entreprises contre les Anglois, & qu'on ne pouvoit rien faire de mieux, que d'attirer un grand nombre de ces Sauvages à S. François.

Il ajoûte que les Anglois & les François sont incompatibles

1689. Mémoire de M. de Dénonville.

dans cette partie du Continent de l'Amérique ; que les premiers regardent nos Missionnaires comme leurs plus dangereux Ennemis, & qu'ils n'avoient point eu de repos, qu'ils ne les eussent fait chasser de tous les Cantons Iroquois : que, la Religion même à part, il étoit très-important de mettre tout en usage pour les y rétablir, & d'en avoir parmi tous les autres Sauvages, sur lesquels ils ont pris un très-grand ascendant : que les Iroquois ont dans le fond plus d'estime, & même plus d'inclination pour notre Nation, que pour les Anglois ; mais que l'intérêt de leur commerce, ou plûtôt le credit, que le commerce leur donne, les retiendroit toujours dans l'Alliance de ceux-ci : que l'union du Clergé avec le Gouverneur Général & l'Intendant, étoit l'unique moyen de maintenir l'ordre & la tranquillité dans le Pays : qu'il seroit à souhaiter que les Ecclesiastiques & les Religieux fussent par tout aussi Gens de bien, & aussi édifians, qu'ils l'étoient en Canada ; mais qu'ils y étoient trop peu à leur aise, & qu'ils n'avoient pas de quoi se soûtenir : que les Postes éloignés, & en particulier celui de Catarocouy étoient hors de portée d'être secourus à tems, & que son avis étoit toujours qu'on avoit fort mal fait de les établir : que ceux, à qui la garde en étoit confiée, se voyoient souvent contraints d'entrer dans les intérêts des Sauvages, ce qui nous attiroit sans cesse des affaires de la part des Iroquois, & souvent le mépris de nos Alliés, qui ne pouvant pas toujours être secourus à propos, nous faisoient par ressentiment plus de mal, que nos Ennemis mêmes : qu'on auroit beaucoup mieux fait de ne pas entrer dans les querelles de ces Peuples, & de les laisser venir chez nous, pour y chercher leurs besoins, que de les prévenir, comme on continuoit de faire, en leur portant nos marchandises, au risque d'être pillés en chemin ; sans parler du libertinage affreux, où la Jeunesse se livre dans ces voyages : que les Anglois de Baston & de la Nouvelle York avoient promis aux Iroquois & à leurs Alliés la destruction entiere de la Colonie Françoise : que l'Acadie en particulier étoit toujours sur le point de tomber entre leurs mains, n'y ayant pas dans cette Province un seul Fort, capable de résistance, & les Habitations y étant encore plus dispersées, que sur le Fleuve S. Laurent ; qu'il convenoit de fortifier le Port de la Héve, afin d'y mettre les Vaisseaux en sûreté ; que ce Poste étoit infiniment plus avantageux, que le Port Royal, d'où il n'est

pas aisé de sortir pour défendre la Côte, & qui est trop éloigné de l'Isle de Cap Breton, de celle de Terre-Neuve, & du grand Banc : que toutes les Côtes apartenantes à la France étoient très-poissonneuses, & que la Pêche étoit bien plus capable d'établir le Pays, & de l'enrichir, que le Castor & l'Eau-de-vie, qui jusques-là avoient presqu'uniquement occupé les Colons : que le seul moyen de finir la guerre en Canada étoit de se saisir de Manhatte, & qu'on le pouvoit faire avec six Fregates & douze-cent Hommes de débarquement : que huit-cent Hommes des Troupes & les Milices du Pays se rendroient aisément Maîtres d'Orange, & que Personne n'étoit plus capable de faire réussir cette Entreprise, que le Chevalier de Callieres ; mais qu'après la prise de la Capitale, il falloit la brûler, & ruiner le Pays jusqu'à Orange : que par le moyen de ce Poste, où il seroit facile de se maintenir, on romproit toute communication entre les Anglois & les Iroquois, on forceroit ceux-ci d'avoir recours à nous, & on empêcheroit nos Alliés de prendre avec eux des liaisons préjudiciables à notre sûreté : enfin que le Fort d'Orange nous serviroit à tenir en respect toute la Côte de la Nouvelle Angleterre, qui étoit très-peuplée & sans défense. 1689.

Tout étoit très-bien pensé dans ce Mémoire, & à peu de choses près, au sujet dequoi il y avoit dans la Colonie quelque diversité de sentiment ; il auroit été très-avantageux à la Nouvelle France qu'on y eût eu plus d'égard. Mais l'attention de la Cour étoit toute entiere à des objets plus intéressans, parce qu'ils étoient plus proches. Le Roy & son Ministre ne purent disconvenir de l'utilité de la conquête de la Nouvelle York ; mais on croyoit avoir besoin ailleurs de toutes les forces du Royaume ; & la diligence, que demandoit une pareille expédition, n'étoit pas aussi facile, qu'on se l'imaginoit en Canada. Ainsi on laissa encore passer la saison propre pour envoyer des Vaisseaux & des Troupes.

Le Roy veut qu'on se tienne sur la défensive.

M. de Seignelay manda donc au Comte de Frontenac & à M. de Champigny que les grands efforts, que Sa Majesté étoit obligée de faire pour tenir tête à toutes les Puissances de l'Europe, réunies contre la France, ne lui permettoient pas d'envoyer en Amérique les nouveaux secours, qu'ils demandoient, ni de penser à aucune Entreprise de ce côté-là : qu une forte défensive lui paroissoit pour le tems présent plus convenable à son Service, & à la sûreté de la Colonie du

1689. Canada : qu'il étoit ſurtout néceſſaire de réunir les Habitans dans des Bourgades aiſées à garder & à fortifier contre les Sauvages : enfin que le Comte de Frontenac pouvoit ſe ſervir utilement du credit, qu'il s'étoit acquis dans l'eſprit des Iroquois, & de la conjoncture du retour de leurs Compatriotes, qu'il avoit ramenés de France, pour faire avec eux une paix ſolide & honorable.

On voit par cette Lettre, que tandis qu'en Canada on ne pouvoit comprendre que la Cour dût trouver de la difficulté à faire un petit effort pour chaſſer les Anglois de la Nouvelle York ; on s'étonnoit toujours dans le Conſeil du Roy que les Habitans de la Nouvelle France refuſaſſent de changer leurs Habitations de place, & de ſuivre dans leur arrangement un ſyſtême, que l'on croyoit la choſe du monde la plus facile, & d'une néceſſité abſoluë pour leur conſervation. Les uns ne voyoient rien de plus important à l'Etat, que de délivrer leur Colonie du fâcheux voiſinage des Anglois. Les autres jugeant du Canada par les Provinces du Royaume, ne pouvoient ſe perſuader qu'il pût ſe rencontrer un obſtacle aux changemens, qu'ils propoſoient ; c'eſt ainſi que ce qui nous intéreſſe de près nous paroît ſeul néceſſaire, & que ce que nous voyons pratiquer ſous nos yeux, nous ſemble pratiquable par tout.

Il eſt pourtant vrai que ce que l'on exigeoit des Habitans du Canada étoit beaucoup moins aiſé à exécuter, que ne paroiſſoit au Miniſtre ce qu'on lui demandoit : que le projet de la défenſive, à quoi le Conſeil du Roy vouloit qu'on ſe bornât, ne l'étoit pas davantage, & qu'il en coûta plus pour repouſſer les efforts des Anglois & des Iroquois, qu'il n'en auroit coûté pour mettre une bonne fois les Premiers hors d'état de nous inquietter, & les autres dans la néceſſité de demeurer tranquilles dans leurs Cantons. C'eſt dequoi on pourra ſe convaincre par la ſuite de cette Hiſtoire.

M. de Frontenac travaille à gagner les Iroquois.

Le Comte de Frontenac étoit auſſi revenu en Amérique perſuadé qu'après la conquête de la Nouvelle York, ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux pour la Colonie Françoiſe, dont il reprenoit le Gouvernement, étoit de regagner les Iroquois ; plein de confiance qu'il y réuſſiroit, il fondoit principalement ſon eſperance ſur ce que cette Nation lui avoit donné pendant ſon premier ſejour dans ce Pays, de grandes marques d'eſtime & d'attachement à ſa Perſonne, & il ne doutoit

point qu'en se remontrant à eux avec un grand nombre de leurs Chefs, dont il venoit de briser les fers, ils ne reprissent d'abord leur premiers sentimens à son égard. 1689.

Il étoit du moins fort assûré d'avoir mis dans ses intérêts un brave Capitaine Goyogouin, nommé OUREOUHARÉ, le plus accrédité de tous ceux, qu'il avoit ramenés de France, & qu'il avoit fort caressé pendant le voyage. Il le mena avec lui à Montreal, où ayant trouvé un Ambassadeur Iroquois, appellé GAGNIEGATON, qui étoit venu faire à M. de Dénonville des propositions fort insolentes, Oureouharé lui conseilla de renvoyer avec lui quatre des Compagnons de ses chaînes, pour avertir les Cantons du retour de tous leurs Chefs.

Le Comte suivit ce conseil; Oureouharé recommanda à ces Députés de ne rien négliger pour engager les Cantons à envoyer une Ambassade à leur ancien Pere, en leur representant qu'ils ne pouvoient se dispenser de le féliciter sur son heureux retour, & de le remercier des bontés, qu'il avoit euës pour leurs Freres. Il les chargea encore d'assûrer la Nation qu'ils retrouveroient dans ce Général ce qu'ils y avoient déja trouvé par le passé, c'est-à-dire, beaucoup d'estime & de tendresse; & de déclarer en particulier à son Canton, qu'il ne retourneroit point chez eux, si on ne venoit le redemander à Ononthio, dont il étoit résolu de ne se point éloigner sans son consentement.

Les Députés partirent avec Gagniegaton, & s'acquitterent parfaitement de leur Commission. A leur arrivée les Cantons s'assemblerent, & envoyerent leur réponse par le même Ambassadeur, qui arriva à Montreal le neuviéme de Mars 1690. Il n'y rencontra, ni M. de Frontenac, ni Oureouharé, qui étoient retournés à Quebec, & il se passa quelques jours, sans que le Chevalier de Callieres pût rien tirer de lui, ni de ceux, qui l'accompagnoient. Ils se laisserent néanmoins gagner à la fin par les bonnes manieres de ce Gouverneur, & lui présenterent six Colliers. Le premier marquoit le sujet de leur retardement, causé, disoient-ils, par l'arrivée des Outaouais dans le Canton de Tsonnonthouan. C'étoit le commencement d'une négociation entamée entre nos Alliés Occidentaux, & les Iroquois, à l'occasion, que je dirai tout-à-l'heure. On y étoit convenu de se trouver au mois de Juin à un endroit marqué; & Gagniegaton, en expliquant ce Collier,

Réponse des Cantons à ses propositions.

1690.

1690. ajoûta que c'étoit ainsi qu'il falloit faire les choses, quand on vouloit traiter de la paix, sans s'en raporter à des Etrangers. Il vouloit donner à entendre que le Gouverneur Général auroit dû se rendre en Personne à Onnontagué, ou en quelqu'autre lieu, dont on seroit convenu, pour y parler d'accommodement, ainsi qu'on l'en avoit prié il y avoit lontems.

Le second Collier témoignoit la joye, qu'avoient eu les Flamands, c'est-à-dire, les Hollandois, Habitans d'Orange, & les Iroquois du retour d'Oureouharé, qu'il qualifioit de Chef Général de la Nation Iroquoise; ce qui faisoit connoître le concert & la bonne intelligence, qui regnoient entre les Cantons, & la Nouvelle York.

Par le troisiéme, le Canton d'Onnontagué demandoit au nom de tous les autres le prompt retour de tous les Iroquois revenus de France, afin qu'on pût prendre avec eux les mesures convenables à la situation des affaires. L'Ambassadeur ajoûta qu'on avoit réuni à Onnontagué tous les Prisonniers François, qui étoient dispersés dans les autres Cantons, & qu'on n'en disposeroit, que sur le raport & de l'avis d'Oureouharé.

Le quatriéme & le cinquiéme parloient des ravages faits dans le Canton de Tsonnonthouan par M. de Dénonville, de la trahison de Catarocouy, de l'abandonnement de ce Poste, & disoit que quand tout le mal seroit réparé, & que les chemins seroient libres & sûrs, Teganissorens iroit traiter de la paix avec Ononthio.

Par le sixiéme, Gagniegaton donnoit avis que dès le mois d'Octobre précédent un Parti d'Iroquois étoit en campagne; mais qu'il ne devoit entrer en action, qu'à la fonte des neiges, & que s'il faisoit des Prisonniers, on auroit soin de les
» bien traiter. „ Usez-en de même, continua-t'il, si vous pre-
» nez quelques-uns des nôtres. J'avois huit Prisonniers de la
» défaite de la Chine, j'en ai mangé quatre, j'ai donné la vie
» aux autres. Vous avez été plus cruels que moi; car vous avez
» fusillé douze Tsonnonthouans: vous auriez bien dû en épar-
» gner au moins un ou deux; c'est en represaille de cette exé-
» cution, que j'ai mangé quatre des vôtres.

M. de Frontenac refuse de donner audience à leurs Députés.

M. de Callieres lui demanda si le P. Milet vivoit encore? il répondit qu'il étoit en parfaite santé, & qu'il étoit parti depuis huit jours pour s'en retourner dans la Colonie; ce qui ne

ſe trouva point vrai. Le Gouverneur lui demanda encore pourquoi les Agniers étoient venus faire des hoſtilités contre nous ? la réponſe fut que les Mahingans ayant levé un Parti de guerre de quatre-vint-dix Hommes, avoient engagé quelques Agniers & quelques Onneyouths à les accompagner, qu'on avoit couru après les Agniers pour les rappeller ; mais qu'on s'y étoit apparemment pris trop tard.

M. de Callieres ne pouvant rien tirer de plus de ces Députés, les envoya au Gouverneur Général ; mais le Comte de Frontenac refuſa de leur donner audience, par la raiſon, qu'ils avoient à leur tête un Homme, dont l'inſolence l'avoit choqué. Il reçut néanmoins aſſez bien ceux de ſa ſuite ; mais il ne traita avec eux, que par l'entremiſe d'Oureouharé, qui parut même toujours agir en ſon propre nom. Dès que les Rivieres furent naviguables, le Général leur fit dire qu'ils pouvoient s'en retourner, & Oureouharé leur remit huit Colliers, qu'il leur expliqua de maniere à leur faire comprendre que le Comte de Frontenac n'y entroit pour rien.

Réponſe, que fait Oureouharé.

Ils portoient en ſubſtance qu'il prioit les Cantons d'eſſuyer leurs larmes, & d'oublier le paſſé : qu'il aprenoit avec plaiſir la parole, qu'avoient donnée les Outaouais, de rendre aux Tſonnonthouans tous les Priſonniers, qu'ils avoient fait ſur eux : qu'il étoit encore plus charmé de la réſolution, qu'avoient priſe ſes Freres de ſauver la vie aux François, qui tomberoient entre leurs mains, & qu'Ononthio lui avoit promis d'en uſer de même de ſon côté, juſqu'à ce qu'il eût reçu la réponſe des cinq Cantons aux propoſitions, qu'il leur avoit faites : que quant à ce qui le regardoit lui-même en particulier, il les remercioit de l'empreſſement, qu'ils avoient témoigné d'abord pour le revoir ; mais qu'ils ſembloient avoir bientôt laiſſé ralentir ce zéle & cette affection, puiſqu'ils n'avoient point encore envoyé de Chef pour le venir chercher, comme il les en avoit prié : qu'il les conjuroit de lui faire au plûtôt cet honneur, & que ce qui l'obligeoit à leur faire cette priere, c'eſt qu'il ſouhaitoit qu'ils fuſſent témoins de la bonne volonté de leur Pere Ononthio pour toute la Nation, & des bons traitemens, que lui & ſes Neveux en recevoient tous les jours. Enfin que c'étoit à ſa priere, que leur Pere faiſoit accompagner les Députés par un de ſes premiers Officiers, pour les exhorter à ne point écouter les Flamands, qui leur avoient renverſé l'eſprit ; à ne point ſe mêler des affaires, que

1690. ceux d'Orange & de Manhatte avoient avec lui, & à ne prendre aucun ombrage de ce qu'il pourroit faire pour châtier leurs Voisins d'avoir secoué le joug de leur Roy legitime, dont le Roy de France avoit pris les intérêts : qu'il vouloit bien qu'ils sçussent que lui Oureouharé regardoit tous les François comme ses Freres : qu'il ne vouloit plus se séparer de son Pere Ononthio : qu'il ne retourneroit point dans son Canton, quoiqu'il fût en pleine liberté de le faire, s'ils ne venoient le chercher de la maniere, qu'il leur avoit marquée : qu'au reste ils pouvoient aller en toute sûreté à Montreal, & qu'il se tenoit bien assûré de n'être point désavoué de la parole, qu'il leur donnoit, qu'on n'abuseroit point de leur confiance.

Ce qui le faisoit prendre sur un ton si haut au Comte de Frontenac.

L'Officier, qui accompagna les Députés Iroquois, fut le Chevalier d'EAU, Capitaine Reformé. Le Comte de Frontenac avoit jugé à propos de l'envoyer à Onnontagué, pour témoigner une confiance particuliere à ce Canton, qu'il ménageoit toujours plus que les autres, & pour être mieux instruit de ce qui s'y passoit. Il sçavoit d'ailleurs qu'il pouvoit compter sur Garakonthié & sur Teganissorens, Amis déclarés des François ; mais la prise de Corlar, dont il venoit d'apprendre la nouvelle, & le retour de ceux, qui avoient fait cette conquête, dont nous parlerons en son lieu, étoit surtout ce qui le lui faisoit prendre sur un ton si haut avec les Iroquois, & certainement il se comporta en cette occasion à l'égard de ces Sauvages avec une dextérité & une noblesse, qui leur fit beaucoup rabattre de leur fierté.

Les Outaouais traitent avec les Iroquois sans la participation des François.

Il étoit néanmoins fort inquiet sur la négociation des Outaouais avec les Iroquois, dont Gagniegaton avoit parlé au Chevalier de Callieres : voici de quoi il s'agissoit. Nous avons vû plus d'une fois le penchant secret, qui portoit nos Alliés du Nord & de l'Ouest à lier commerce avec les Anglois par l'entremise des Cantons ; penchant, qui n'avoit pourtant d'autre principe, que l'intétêt, les Anglois donnant leurs marchandises à beaucoup meilleur prix que nous. M. de Dénonville, en les engageant dans la guerre contre les Tsonnonthouans, avoit eu principalement en vûë de rompre cette liaison, & de rendre toutes ces Nations irréconciliables avec les Iroquois ; mais on s'aperçut bientôt qu'il n'y avoit pas réussi.

Ce qui les y engage.

Le peu de vigueur, que nous avions fait paroître dans cette Expédition ; le peu de fruit, que nous avions tiré du petit avantage, que nous y avons eu ; la ruine & l'abandon du

Fort de Niagara, dont elles avoient vivement ſollicité l'Etabliſſement; les irruptions fréquentes des Iroquois dans la Colonie; & plus que tout cela les démarches peu honorables, qu'on avoit faites pour obtenir la paix de cette Nation; les hauteurs, qu'on en ſouffroit depuis lontems; & l'inaction, où l'on demeuroit, malgré ſes nouvelles hoſtilités, leur avoient fait reprendre leur premier projet de ſe reconcilier avec un Peuple, dont ils avoient véritablement peu à eſperer, mais beaucoup à craindre. 1690.

A la vérité la ſageſſe & la fermeté du Sieur de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, & le zéle, avec lequel il fut ſecondé par les Miſſionnaires, avoient lontems ſuſpendu l'effet de cette réſolution; mais on étoit toujours dans la crainte que ces Barbares ne nous échapaſſent. Notre malheur voulut que pluſieurs d'entr'eux ſe trouverent à Montreal dans le tems du ſaccagement de la Chine, arrivé preſque ſous les yeux du Gouverneur Général, & tandis que, contre leur avis, il ſe laiſſoit endormir par de fauſſes apparences de paix; car ils en raporterent chez eux une forte perſuaſion que nous étions ſur le point de ſuccomber tout-à-fait ſous les efforts de nos Ennemis, & une joye ſecrete de ſe voir par notre foibleſſe en liberté de ſonger à leurs intérêts. A quoi il faut ajoûter les impreſſions fâcheuſes, qui étoient reſtées dans l'eſprit de pluſieurs depuis la trahiſon, que le Rat, qui en étoit l'Auteur, avoit miſe ſur le compte du Marquis de Dénonville.

Les Outaouais ſe crurent même en droit de ne rien communiquer de leur deſſein à aucun François; ils ſuppoſerent que Perſonne ne devoit trouver mauvais qu'ils priſſent leurs meſures pour ne pas reſter ſeuls expoſés à la fureur des Iroquois, & ils ne délibererent pas lontems ſur la maniere, dont ils devoient ſe conduire dans une conjoncture ſi délicate. Ils commencerent par renvoyer aux Tſonnonthouans tous les Priſonniers, qu'ils avoient faits ſur eux, puis il convinrent d'un rendez-vous pour le mois de Juin ſuivant; & tel étoit le ſujet de la négociation, qui cauſoit de ſi grandes & de ſi juſtes inquétudes à M. de Frontenac, & dont Gagniegaton avoit fait un myſtére au Gouverneur de Montreal.

Diligence de M. de la Durantaye & des Miſſionnaires à ce ſujet.

Par bonheur M. de la Durantaye & les Miſſionnaires toujours attentifs aux moindres mouvemens de ces Sauvages, furent informés de ce qui ſe tramoit, & l'affaire leur parut aſſez importante, pour inſtruire le Gouverneur Général de tout ce

1690. qu'ils avoient découvert. La chose n'étoit pourtant pas aisée, parce qu'on étoit déja bien avant dans l'hyver ; mais le Commandant fut assez heureux pour trouver un Homme, qui voulut bien entreprendre un voïage de quatre-cent lieuës, malgré la rigueur de la saison, & la difficulté des chemins. Ce fut le Sieur Joliet, lequel arriva à Quebec sur la fin de Décembre de l'année 1689. Il remit au Comte de Frontenac une Lettre du P. de Carheil, que ce Missionnaire avoit sans doute concertée avec M. de la Durantaye, dont il étoit ami, & voici ce qui regardoit principalement le sujet du voyage de Joliet.

Lettre du P. Carheil à M. de Frontenac.

» Nous voici enfin reduits en l'état, où j'ai toujours cru que » l'esperance de la paix nous devoit reduire : je ne l'ai jamais » estimé possible, & j'ai pensé sur cela comme tous ceux, qui » connoissent l'Onnontagué, le plus fourbe de tous les Iro» quois. Quelque peine, que nous ayons euë à soûtenir jus» qu'au tems marqué par l'Assemblée, l'esprit de nos Sauvages, » désespérés des négociations d'une paix, qu'ils sçavoient être » mandiée, & qu'ils ne pouvoient regarder que comme une » preuve de notre foiblesse, nous étions heureusement venus à » bout de les retenir dans le devoir jusqu'à ce terme ; mais lors» que s'étant rendus à Montreal pour cette Assemblée, ils y ont » été les témoins oculaires du triomphe des Iroquois, & qu'ils » ont vû que les promesses magnifiques, dont on les avoit amu» sés, aboutissoient à la désolation de nos Côtes, & à la cons» ternation générale de la Colonie, ils ont cru n'avoir plus d'au» tre parti à prendre, que de s'accommoder avec un Ennemi, » contre lequel nous n'étions plus en état de les défendre, & » des mains de qui ils souhaitoient passionnément de retirer leurs » Freres.

» Nous eumes encore le bonheur de les empêcher d'exécuter » cette résolution, & ils se laisserent même persuader de con» tinuer la guerre avec nous ; mais au lieu de la faire cette guer» re, on reprit les négociations, pendant lesquelles les Iroquois » ont eu sur eux & sur nous de grands avantages. Enfin nos » derniers désastres leur ont fait conclurre unanimement d'en» voyer d'abord aux Tsonnonthouans, puis aux autres Can» tons, des Ambassadeurs, chargés de faire avec toute la Na» tion Iroquoise une alliance perpétuelle. Le Huron est bien » autant, & peut-être même plus que l'Outaouais, de ce com» plot ; mais plus politique, il se ménage encore, & n'a point parlé

parlé jusqu'ici avec autant d'ouverture & de hauteur. Sollicité par son Allié de se joindre à lui, il s'est contenté de répondre qu'il étoit trop Enfant (*a*) pour se mêler dans une affaire de cette nature, & pour s'y opposer ; qu'il laissoit faire ses Freres, qu'il croyoit avoir plus d'esprit que lui, & qui répondroient des suites. Un reste d'incertitude sur l'événement le tient dans cette reserve. 1690.

Quant aux Outaouais, ce qui les a engagés à se presser de faire partir leurs Ambassadeurs, c'est la crainte qu'il ne leur vînt un ordre de votre part de faire quelque hostilité contre les Iroquois ; & c'est à quoi il ne faut plus penser ; il est trop tard. Il le falloit faire, lorsqu'ils étoient encore à Montreal après la désolation de la Chine : ils le souhaitoient même ; mais à présent que leurs Ambassadeurs sont partis, il ne faut plus compter sur eux pour la guerre. Ils ont comblé d'honneurs les Prisonniers Iroquois, en les renvoyant ; & comme nous nous opposions à ce renvoy, en leur remontrant le mécontentement, qu'en auroit leur Pere Ononthio, ils nous répondirent qu'ils n'avoient que trop compté jusqu'ici sur sa protection.

(*b*) *Nous nous étions figurés les François*, ajoûterent-ils, *comme des Guerriers ; mais l'expérience nous a fait connoître qu'ils le sont beaucoup moins que les Iroquois. Nous ne nous étonnons plus qu'ils ayent été si lontems, sans rien entreprendre ; c'est le sentiment de leur propre foiblesse, qui les retenoit. Après avoir vû avec quelle lâcheté ils se sont laissés massacrer dans l'Isle de Montreal, il nous est évident que nous ne devons plus en attendre aucun secours, leur protection nous est devenuë non-seulement inutile, mais nuisible même par les engagemens, où elle nous a jettés mal-à-propos. Leur foiblesse & leur défaut de courage ont encore paru d'une maniere bien sensible à Tsonnonthouan, où surpris de la résistance de l'Ennemi, ils se sont bornés à faire la guerre aux Bleds & aux Ecorces* (*c*), *& depuis ce tems-là ils n'ont plus rien osé faire, que mandier la paix par toute sorte de bassesses : ils n'ont pas même le courage de se défendre, lorsqu'ils sont attaqués, & contre toutes les expériences les plus capables de les détromper, ils s'opiniâtrent à esperer un accommodement, ai-*

(*a*) C'est-à-dire, en trop petit nombre.

(*b*) Je fais parler ici directement les Outaouais, pour éviter un peu de confusion, qui se trouve dans cet endroit de la Lettre du P. de Carheil ; mais à cela près je n'ai rien changé aux termes de ce Missionnaire.

(*c*) En brisant les Canots d'écorce des Tsonnonthouans.

1690. *mant mieux souffrir les hauteurs d'un Ennemi insolent, que de retourner au combat. Leur alliance ne nous a pas fait moins de tort pour le commerce, que pour la guerre; elle nous a privé de la Traite avec les Anglois, beaucoup plus avantageuse qu'avec eux, & cela contre toutes les Loix de la protection, qui consistent à maintenir la liberté du commerce; outre qu'on laisse tomber sur nous tout le poids de la guerre, tandis que nos prétendus Protecteurs, par une conduite pleine de duplicité, cherchent à se mettre à couvert par un Traité honteux. En un mot quiconque sera instruit de notre situation présente, nous prendra plûtôt pour les Protecteurs des François, que pour un Peuple, qui en est protegé.*

Il n'est point douteux que les Outaouais ne parlassent ainsi à l'instigation des Hurons, & que ce discours ne leur eût été suggeré par le Rat, que nous avons vû se donner tant de mouvemens pour rompre toutes les mesures de M. de Dénonville au sujet de la paix, que ce Général vouloit faire avec les Iroquois. On fut même bientôt instruit que ces mêmes Hurons, qui ne vouloient paroître en rien, étoient l'ame de toute cette intrigue, dans laquelle ils se servoient des Outaouais, que leur grossiereté naturelle ne permettoit pas de rien ménager, ni de mesurer leurs termes.

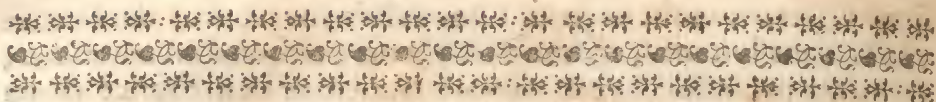
Effet, qu'elle produisit sur ce Général.

Quoiqu'il en soit, la Lettre du P. de Carheil ne déplut pas au Comte de Frontenac. Ce Général n'étoit pas difficile à persuader que le mal étoit grand, & saisissoit assez volontiers les occasions de blâmer ce qui s'étoit fait avant lui. D'ailleurs il croyoit voir dans tout ce qui arrivoit de fâcheux une suite de l'abandonnement du Fort de Catarocouy. Il est pourtant vrai de dire, qu'une partie des reproches des Outaouais tomboient un peu sur lui, & que son Prédécesseur avoit pensé aussi bien que lui, & avant lui, que pour reparer tout le mal, pour humilier les Iroquois, & pour mettre tous les autres Peuples de ce Continent à la raison, il n'y avoit point de moyen plus sûr, que de chasser les Anglois de la Nouvelle York. Il faut cependant avouer qu'au défaut de cette Entreprise, qu'on ne le mit pas en état d'exécuter, M. de Frontenac poussa si bien les Anglois de toutes parts, qu'il désabusa les Sauvages de l'opinion, où ils étoient, que nous n'osions paroître en Campagne devant nos Ennemis.

Mais avant que de raconter par quelle voye il y réussit, il est à propos de reprendre la suite des aventures de M. de la Sale,

dont on avoit enfin reçu des nouvelles sur la fin de l'année 1688. dans le tems, qu'on désesperoit presque d'en aprendre, & qu'on paroissoit avoir tout-à-fait renoncé en France & en Canada à l'Etablissement de *la Louysiane*. C'est le nom, que M. de la Sale avoit donné au pays, qu'arrose le Micissipi au dessous de la Riviere des Illinois, & qu'il a conservé jusqu'à présent. 1690.





PARTICULARITE'S DE LA VIE ET DE LA MORT DE QUELQUES SAUVAGES CHRE'TIENS.

J'AI cru ne pouvoir mieux finir ce Volume, qu'en faisant connoître à ceux, qui s'intéressent sincerement au triomphe de la Religion, jusqu'à quel dégré de sainteté la Grace peut, dans le centre même de la Barbarie, élever les Ames, qui lui sont fidéles. Je n'en choisirai qu'un petit nombre; mais il suffira pour désabuser ceux de mes Lecteurs, qui sont de bonne foi, & qui se sont laissés un peu trop aisément prévenir contre ces Missions Sauvages; pour confondre les Pécheurs, qui n'ont pas le courage de rompre des chaînes, dont ils rougissent, s'ils ont encore quelque principe de Religion; & pour faire chanter aux véritables Fidéles les misericordes du Seigneur.

I.

CATHERINE TEGAHKOUITA, VIERGE IROQUOISE.

LA Nouvelle France a eu ses Apôtres & ses Martyrs, & a donné à l'Eglise des Saints dans tous les Etats; & je ne crains point de dire que les uns & les autres auroient fait honneur aux premiers siécles du Christianisme. J'en ai fait connoître plusieurs, autant que me l'a permis la suite de cette Histoire. On a donné au Public la vie de quelques-uns; mais Dieu, qui en a tiré sa gloire pendant leur vie par les grandes choses, qu'il a faites par eux; par l'éclat, que leur sainteté a jetté dans ce vaste Continent; par le courage, qu'il leur a inspiré, pour fonder avec des travaux immenses une nouvelle Chrétienté au milieu de la plus affreuse Barbarie,

Catherine Tegahkouita.

& pour la cimenter de leur ſang, n'en a choiſi aucun pour déployer ſur leurs tombeaux toutes les richeſſes de ſa puiſſance & de ſa miſericorde ; & il a fait cet honneur à une jeune Néophyte, preſqu'inconnuë à tout le Pays pendant ſa vie. Elle eſt depuis plus de ſoixante ans univerſellement regardée comme la Protectrice du Canada, & il n'a pas été poſſible de s'oppoſer à une eſpéce de culte, qu'on lui rend publiquement.

Cette ſainte Fille, ſi célébre ſous le nom de Catherine Tegahkouita, nâquit en 1656. à *Gandahouagué*, Bourgade du Canton d'Agnier, d'un Iroquois idolâtre, & d'une Algonquine Chrétienne. Elle perdit ſa Mere à l'âge de quatre ans ; elle étoit encore fort jeune, quand ſon Pere mourut ; & elle reſta ſous la conduite d'une de ſes Tantes, & au pouvoir d'un Oncle, qui avoit la principale autorité dans ſon Village. La petite vérole, qu'elle avoit euë dans ſon enfance, lui ayant affoibli la vûë, elle fut lontems comme réduite à demeurer dans le coin d'une Cabanne, parce que ſes yeux ne pouvoient pas ſupporter la lumiere ; & cette retraite fut la premiere ſource de ſon bonheur. Ce qu'elle faiſoit d'abord par néceſſité, elle continua de le faire par goût, & par-là elle évita tout ce qui auroit pu lui faire perdre cette pureté de mœurs, ſi difficile à conſerver parmi une Jeuneſſe idolâtre, & alors très-diſſoluë.

Dès qu'elle ſe vit en état d'agir, elle ſe chargea de preſque toute la fatigue du ménage ; ce qui la garantit encore de deux écueils bien funeſtes à la plûpart des Filles Sauvages, je veux dire, les converſations particulieres, & l'oiſiveté. Ses Parens voulurent néanmoins qu'elle uſât des parures ordinaires aux jeunes Perſonnes de ſon ſexe, & quoiqu'elle le fît par pure complaiſance, & avec toute la repugnance poſſible, elle en eut beaucoup de ſcrupule, lorſqu'à la faveur des lumieres de la Foi, elle eut connu combien il eſt dangereux de vouloir plaire aux Hommes.

La premiere connoiſſance, qu'elle eut du Chriſtianiſme, lui fut donnée par des Miſſionnaires, qui furent envoyés aux Iroquois après l'Expédition de M. de Tracy. Ils paſſerent, chemin faiſant, par la Bourgade, où elle demeuroit, & furent reçus dans ſa Cabanne. On la chargea d'avoir ſoin d'eux, & elle s'en acquita d'une maniere, qui les ſurprit. Elle avoit été elle-même frapée à leur vûë d'un mouvement, qui fit naître en ſon cœur des ſentimens, qu'elle regarda depuis comme les premieres étincelles du feu céleſte, dont elle fut

Catherine Tegahkouita.

dans la ſuite ſi fort embraſée. La ferveur & le recueillement de ces Religieux dans leurs Prieres lui inſpirerent le déſir de prier avec eux, & elle s'en ouvrit à eux-mêmes. Ils comprirent beaucoup plus qu'elle ne leur diſoit ; ils l'inſtruiſirent des vérités Chrétiennes, autant que le peu de ſejour, qu'ils firent dans cette Bourgade, le leur permit, & ils la quitterent avec un regret, qui fut bien réciproque de ſa part.

Quelque tems après on lui propoſa un Etabliſſement ; elle y témoigna une grande oppoſition, & on n'inſiſta point ; mais on revint bientôt à la charge, & pour s'épargner la peine de vaincre ſes réſiſtances, on l'engagea, ſans lui rien dire, avec un jeune Homme, qui ſur le champ alla dans ſa Cabanne, & s'aſſit à côté d'elle. Il ne falloit de ſa part, pour ratifier le mariage, que reſter auprès de l'Epoux, qu'on lui avoit choiſi, car tel eſt l'uſage parmi ces Peuples ; mais elle ſortit bruſquement de la Cabanne, & proteſta qu'elle n'y rentreroit point, qu'il ne fût déhors. Ce procédé lui attira bien des mauvais traitemens, qu'elle ſouffrit avec une patience inaltérable. Elle fut plus ſenſible aux reproches, qu'on lui fit de n'avoir point de naturel pour ſes Parens, de haïr ſa Nation, & de donner toute ſon affection à celle, dont étoit ſa Mere ; mais rien ne fut capable de vaincre ſa répugnance pour l'Etat de vie, dans lequel on vouloit l'engager.

Sur ces entrefaites le P. Jacques de Lamberville arriva à Gandehouhagué, & reçut ordre d'y établir une Miſſion : Tegahkouita ſentit alors ſe reveiller dans ſon cœur ſes premiers déſirs d'être Chrétienne ; mais elle fut quelque tems encore ſans en parler, ſoit pour ménagement pour ſon Oncle, qui ne goûtoit pas notre Religion, ſoit par pure timidité. Il ſe préſenta enfin une occaſion de ſe déclarer, & elle ne la manqua point. Une playe, qui lui étoit ſurvenuë à un pied, la retenoit chez elle, tandis que toutes les Femmes étoient occupées à la recolte du Maïz : le P. de Lamberville obligé d'interrompre ſes Inſtructions publiques, où Perſonne ne pouvoit ſe trouver, prit ce tems-là pour viſiter les Cabannes, & inſtruire ceux, que leur âge, ou leurs infirmités y retenoient, & il entra un jour dans celle, où étoit Tegahkouita.

Cette Fille ne put diſſimuler la joye, que lui cauſoit cette viſite, & ne fit aucune difficulté de s'ouvrir au Pere en préſence de deux, ou trois Femmes, qui lui faiſoient compagnie, ſur le deſſein, où elle étoit d'embraſſer le Chriſtianiſme.

Catherine Tegahkouita.

Elle ajoûta qu'elle auroit de grands obſtacles à vaincre pour y réuſſir ; mais que rien ne l'étonnoit. L'action, avec laquelle elle parloit, le courage, qu'elle témoignoit, un certain air modeſte & reſolu tout à la fois, qui paroiſſoit ſur ſon viſage, firent comprendre d'abord au Miſſionnaire que ſa nouvelle Proſélyte ne ſeroit pas une Chrétienne du commun ; auſſi s'attacha-t'il à l'inſtruire de bien des choſes, dont il ne parloit pas à tous ceux, qu'il diſpôſoit au Baptême. Dieu forme ſans doute entre les cœurs, dont il s'eſt ſpécialement reſervé la poſſeſſion, une ſorte de ſympathie toute ſpirituelle, laquelle forme dès cette vie le nœud ſacré, qui doit les unir éternellement dans le ſejour de la gloire. Le P. de Lamberville, que j'ai fort connu, a été un des plus ſaints Miſſionnaires de la Nouvelle France, où il eſt mort, au Sault S. Louis, conſumé de travaux & de pénitences, & pour ainſi dire, entre les bras de la Charité. Il a ſouvent avoué que, dès le premier entretien, qu'il avoit eu avec Tegahkouita, il crut entrevoir que Dieu avoit de grands deſſeins ſur cette Fille : il ne voulut pourtant pas ſe preſſer de lui conferer le Baptême, & il prit à ſon égard toutes les précautions, que l'expérience a fait juger néceſſaires, pour s'aſſûrer des Sauvages, avant que de leur adminiſtrer le Sacrement de la regénération.

Tout l'hyver ſe paſſa dans ces épreuves, & la jeune Catéchuméne de ſon côté employa un tems ſi précieux à ſe rendre digne d'une grace, dont elle comprenoit tout le prix. Les Miſſionnaires, avant que de l'accorder aux Adultes, ont grand ſoin de s'informer ſous main de leur conduite & de leurs mœurs ; le P. de Lamberville interrogea donc tous ceux, qui connoiſſoient Tegahkouita, & fut fort ſurpris de ne rencontrer Perſonne, parmi ceux mêmes, qui avoient fait le plus de peine à cette Fille, qui ne fît ſon éloge. Cela étoit d'autant plus glorieux pour elle, que les Sauvages ſont fort enclins à la médiſance, & naturellement portés à donner un tour malin aux actions les plus innocentes. Le Miſſionnaire ne balança donc plus à lui accorder ce qu'elle demandoit avec les plus vives inſtances ; elle fut baptiſée le jour de Pâques de l'année 1676. & nommée *Catherine*.

La grace du Sacrement reçuë dans un cœur, que ſa droiture & ſon innocence y avoient ſi bien préparée, y produiſit des effets merveilleux. Quelque idée, que le Miſſionnaire eût déja conçuë de la jeune Iroquoiſe, il fut étonné de trouver

Catherine Tegahkouita.

en elle immédiatement après son Baptême, non pas une Néophyte, qui eût besoin d'être affermie dans la Foy, mais une ame remplie des dons du Ciel les plus précieux, & qu'il falloit conduire dans les plus sublimes voyes de l'esprit. Dans les commencemens sa vertu causoit de l'admiration à ceux-mêmes, qui étoient les plus éloignés de l'imiter, & ceux, de qui elle dépendoit, lui laisserent suivre en liberté tous les mouvemens de son zéle; mais cela dura peu. L'innocence de ses mœurs, les précautions, qu'elle prenoit pour éviter tout ce qui la pouvoit tant soit peu alterer, & surtout son extrême réserve par raport à ce qui étoit capable de donner la moindre atteinte à la pureté, parurent à la Jeunesse de son Village un reproche de la vie libertine, qu'elle menoit, & plusieurs attenterent à sa pudeur, dans la seule vûë de ternir l'éclat d'une vertu, qui les éblouissoit.

D'autre part, quoiqu'elle n'eût rien relâché de ses occupations domestiques, & qu'on la trouvât toujours disposée à rendre service à tout le monde, ses Parens trouvoient fort mauvais qu'elle donnât à la Priere tout le tems, qu'elle avoit de reste, & pour l'obliger à ne pas interrompre les Dimanches & les Fêtes les travaux, que l'Eglise défend dans ces jours consacrés au Seigneur, ils les lui faisoient passer sans manger. Comme ils virent qu'ils ne gagnoient rien par cette voye, ils eurent recours à d'autres plus violentes encore; ils la maltraiterent souvent d'une maniere indigne; lorsqu'elle alloit à la Chapelle, ils la faisoient poursuivre par de jeunes Gens avec des huées, & à coups de pierre; des Hommes yvres, ou qui feignoient de l'être, couroient sur elle, comme s'ils en eussent voulu à sa vie; mais sans craindre ces artifices, ni redouter ces violences, elle continua ses Exercices, comme si elle eût joui de la plus parfaite liberté.

Un jour qu'elle étoit dans sa Cabanne, un jeune Homme y entra brusquement, la hache à la main, les yeux étincelans, & paroissant avoir dessein de lui casser la tête. Elle ne fit paroître à cette vûë aucune émotion, & se baissa pour recevoir le coup; mais ce Furieux, saisi dans le moment d'une terreur panique, se retira avec la même précipitation, que s'il eût été poursuivi par un Parti de Guerriers. A ces premieres bourrasques succéda une sorte de persécution beaucoup plus dangereuse. La Tante de Catherine étoit une Femme d'un esprit mal fait, & à qui tout ce que sa Niéce pouvoit faire

pour

pour la contenter, déplaisoit par la seule raison, qu'elle n'y trouvoit rien à reprendre. Il échapa un jour à la vertueuse Néophyte d'appeller le Mari de cette Femme par son nom propre, au lieu de lui donner le nom de Pere, selon sa coûtume; sa Tante s'imagina, ou fit semblant de croire que cette façon de parler familiere marquoit une liaison peu honnête entre l'Oncle & la Niéce, & alla sur le champ déclarer au P. de Lamberville qu'elle avoit surpris Catherine sollicitant son Mari au crime. Le Pere lui promit d'examiner la chose, & ayant sçu ce qui avoit fondé une accusation si atroce, il fit à la Délatrice une réprimande, qui la couvrit de confusion; mais dont le contrecoup retomba sur l'innocente Accusée. Catherine Tegahkouita.

S'il n'y avoit eu en tout cela qu'à souffrir, comme rien n'étoit plus selon son goût, elle n'auroit jamais pensé à changer de situation; mais elle craignit de ne pouvoir pas toujours tenir contre la séduction du mauvais exemple, ou de se laisser vaincre peu à peu par le respect humain, qui peut beaucoup sur l'esprit des Sauvages. Elle songea donc à chercher un asyle, où son innocence & sa Religion fussent à couvert. La Prairie de la Magdeleine, où plusieurs Iroquois Chrétiens commençoient à s'établir, lui parut très-propre à ce dessein, & elle conçut un désir ardent de s'y retirer; mais l'exécution n'en étoit pas facile.

Son Oncle voyoit avec bien du chagrin le dépeuplement de son Canton, & se déclaroit ouvertement l'Ennemi de quiconque y contribuoit. Il n'y avoit donc aucune apparence de pouvoir obtenir son consentement, & il n'étoit pas aisé à Catherine de le quitter malgré lui. Mais Dieu, qui l'avoit destinée pour être l'exemple & l'ornement de cette Chrétienté transplantée, lui facilita ce qui d'abord lui avoit paru impossible. Elle avoit une Sœur d'adoption, Néophyte comme elle, & mariée à un Chrétien fort zélé pour la conversion de ses Compatriotes. Cet Homme avoit déja fixé sa demeure à la Prairie de la Magdeleine, & il étoit du nombre de ceux, qui, sous divers prétextes, parcouroient les Bourgades Iroquoises, pour y faire des Prosélytes. Il sçavoit que le plus grand plaisir, qu'il pouvoit faire à Catherine, étoit de la conduire chez lui; il en parla à sa Femme, qui le confirma dans cette pensée, & l'exhorta vivement à donner cette satisfaction à sa Sœur.

Il s'y resolut, & pour effectuer plus sûrement ce projet, il fit semblant d'aller à la chasse avec un de ses Amis du côté de

Catherine Tegahkouita.

la Nouvelle York, & partit, après avoir averti Tegahkouita de se tenir prête pour le tems, qu'il lui marqua. Par bonheur pour elle, son Oncle étoit absent ; mais il n'étoit pas éloigné, & il fut d'abord averti du départ de sa Niéce. Il ne perdit pas un moment, & il courut après elle, fort résolu de la ramener morte ou vive, & de casser la tête au premier, qui lui feroit résistance. Il joignit bientôt les deux Chasseurs ; mais n'ayant point trouvé sa Niéce avec eux, parce que toutes les fois qu'ils s'arrêtoient, ils avoient la précaution de la cacher dans le Bois, il craignit qu'on ne l'eût mal informé : il ne fit donc semblant de rien, & après les avoir entretenus quelque tems de choses indifférentes, il les quitta, persuadé que Catherine avoit pris une autre route, & suivi d'autres Guides.

La Sainte Fille délivrée de ce danger poursuivit gayement son voyage, & arriva enfin au terme, qui faisoit l'objet de ses vœux, ce fut au mois d'Octobre de l'année 1677. Sa Sœur n'avoit point encore de Cabanne en propre, & logeoit avec son Mari dans celle d'une fervente Chrétienne, nommé ANASTASIE, dont l'unique occupation étoit de disposer au Baptême les Personnes de son sexe. Un Hôtesse de ce caractére, & de pareils exercices étoient bien au gré de Catherine. Elle fut d'ailleurs charmée de tout ce qui se pratiquoit dans la Bourgade, & ne se lassoit point d'admirer la force toute-puissante de la Grace, qui sçait transformer les Loups en Agneaux, ni de chanter les misericordes du Seigneur, en voyant vivre dans toute la pureté de la Morale Evangelique des Hommes, dont le libertinage l'avoit plus d'une fois saisie d'horreur.

Ce spectacle l'animant d'une nouvelle ferveur, elle se donna à Dieu sans reserve, ne se permit plus le moindre retour sur elle-même, & commença à courir à pas de Geans dans la carriere de la Sainteté. La Priere, le travail, les entretiens spirituels furent désormais ses seules occupations ; & à l'exemple de S. Antoine, elle se fit un devoir d'imiter tout ce qu'elle remarqueroit d'édifiant dans ceux, qui composoient cette nouvelle Eglise. Elle passoit au pied de l'Autel tout le tems, qu'elle avoit de libre, elle ne vivoit que du travail de ses mains, & quelque occupée qu'elle fût à l'extérieur, son cœur étoit dans un entretien continuel avec Dieu.

Elle n'avoit pas encore fait sa premiere Communion, lorsqu'elle arriva dans la Colonie, & la coûtume est dans ces Missions de n'accorder cette grace aux Néophytes, qu'après

de longues épreuves. Catherine appréhenda qu'on ne la voulût soûmettre à la Loi commune ; mais sa vertu, encore plus que ses prieres réitérées, déterminerent bientôt son Directeur à faire une exception en sa faveur, & il n'eut pas lieu de s'en repentir. L'usage fréquent de la Communion, qu'on lui accorda, ne diminua rien de sa ferveur à s'y préparer. Dans ses actions les plus ordinaires, il suffisoit de la voir pour être excité à la devotion ; mais lorsqu'elle participoit aux divins Mysteres, il n'étoit pas possible, quand on se rencontroit auprès d'elle, de n'être pas pénétré de l'amour le plus tendre pour Dieu.

Catherine Tegahkouita.

Quand elle étoit obligée de suivre les autres dans les parties de chasse, la dissipation inséparable de cet exercice ne dérangeoit rien dans son intérieur : elle s'y bâtissoit un Oratoire, d'où elle ne sortoit jamais. Elle se retiroit des Compagnies, autant qu'il lui étoit possible, & lorsqu'elle ne le pouvoit pas, elle communiquoit bien plus aux autres son recueillement, qu'elle ne prenoit de part à leurs amusemens. Elle n'avoit pourtant rien de gêné dans ses manieres, & sa devotion n'étoit, ni chagrine, ni incommode. Elle avoit même une industrie merveilleuse pour cacher au Public ses pratiques de pieté particulieres, & ses austérités, qui étoient grandes. Une des plus ordinaires étoit de mêler de la terre dans tout ce qu'elle mangeoit, & très-peu de Personnes s'en aperçurent.

Outre son Directeur, sans la permission duquel elle ne faisoit rien en ce genre, elle n'avoit rien de reservé pour deux Femmes d'une grande vertu, dont le commerce mutuel servit beaucoup à les elever à une sainteté éminente. L'une étoit cette Anastasie, qui l'avoit reçuë chez elle à son arrivée dans la Colonie ; l'autre étoit une jeune Veuve, nommée THERESE, qui après avoir vécu quelque tems dans un extrême oubli des promesses de son Baptême, étoit rentrée dans son devoir à l'occasion d'un grand danger, dont elle étoit convaincuë que Dieu l'avoit délivrée par miracle. Elle avoit pourtant encore depuis mené une vie assez tiéde, & elle remettoit de jour en jour l'exécution du dessein, qu'elle avoit conçu de réparer par la penitence ses déréglemens passés.

Un entretien, qu'elle eut avec Catherine, acheva sa conversion. Elle regardoit un jour avec attention l'Eglise, qu'on bâtissoit au *Sault S. Louis*, où l'on venoit de transferer la Bourgade Iroquoise de la Prairie, de la Magdeleine ;

Catherine Tegahkouita.

Catherine l'apperçut, & se sentit inspirée de l'aborder, quoiqu'elle ne lui eût jamais parlé jusques-là. Pour entrer en conversation, elle lui demanda quel endroit de la nouvelle Eglise étoit destiné pour les Femmes, & Therese le lui montra. „ Helas ! reprit Catherine, ce n'est pas dans ces Temples
» materiels, que Dieu se plaît davantage : notre cœur est le
» Sanctuaire, qui lui est le plus agréable. Mais combien de fois
» malheureuse que je suis, l'ai-je forcé d'abandonner ce cœur,
» où il vouloit regner seul ? Ne meriterois-je pas bien que pour
» punir mon ingratitude, il me fermât pour toujours l'entrée
» de ce Sanctuaire, qu'on érige à sa gloire ?

Ces paroles toucherent Therese jusqu'au vif; elle se reprocha sa tiédeur, & se sentit fortement pressée d'accomplir enfin ce qu'elle avoit tant de fois promis à son Dieu. Elle s'en ouvrit sur le champ à Catherine, & elle trouva dans cette Sainte Fille une ouverture de cœur, qui l'engagea à ne lui rien cacher de ce qui se passoit dans le sien, & qui acheva de la gagner à JESUS-CHRIST. Sa pénitence fut de la nature de celles, qui élevent presque sans milieu les plus grands Pécheurs, & ce qui est plus difficile encore, les Ames les plus lâches à la plus héroïque perfection. Elle s'attacha à Catherine par des liens, que l'amour Divin serra de plus en plus, & désormais ces deux Ames choisies ne se cacherent plus rien de ce qui concernoit leur interieur. Elles se consoloient réciproquement, elles s'instruisoient dans leurs doutes, elles se fortifioient dans les assauts, que l'Enfer & le Monde leur livrerent plus d'une fois.

Catherine en eut un bien rude à soûtenir vers ce tems-là, de la part même des Personnes, de qui elle croyoit en devoir moins appréhender de pareils. Cette même Sœur d'adoption, qui l'avoit attirée auprès d'elle, se mit en tête de la marier, & il n'est rien dont elle ne s'avisât pour vaincre sa résistance. Elle commença par lui representer qu'encore qu'elle & son Mari se fissent un plaisir de subvenir à tous ses besoins, il se pourroit bien faire qu'étant chargés d'une nombreuse Famille, ils ne se trouvassent pas toujours en état de continuer à lui fournir le nécessaire, & que d'ailleurs s'ils venoient à mourir l'un & l'autre, elle se trouveroit sans appui.

La vertueuse Fille fut d'autant plus affligée de ce discours, qu'elle n'étoit point à charge à sa Sœur : elle la remercia néanmoins de son attention, & lui promit de réfle-

Catherine Tegahkouita

chir ſur ce qu'elle venoit de lui dire. Elle alla auſſitôt trouver ſon Confeſſeur, & lui témoigna ſa peine de ce qu'une Sœur, qui juſques-là lui avoit donné tant de marques d'une amitié ſincere, vouloit la gêner dans la ſeule choſe, où elle ſouhaittoit d'être libre. Le Pere, après l'avoir écoutée tranquillement, lui dit qu'au fond ſa Sœur n'avoit pas eu ſi grand tort de lui parler, comme elle avoit fait; qu'elle devoit lui ſçavoir gré des précautions, qu'elle vouloit prendre pour lui aſſûrer une ſubſiſtance honnête; & que la choſe meritoit bien qu'elle y penſât à loiſir. Il n'eſt plus tems de déliberer, reprit Catherine, je ne ſuis plus à moi; je me ſuis donnée ſans reſerve à JESUS-CHRIST. Mais, reprit le Miſſionnaire, qui vous nourrira, & vous aſſiſtera dans vos infirmités, ſi Dieu diſpoſe de votre Sœur? C'eſt la moindre de mes inquietudes, reprit la génereuſe Néophyte; celui qui nourrit les Oiſeaux du Ciel, ne me laiſſera pas manquer du peu, qui m'eſt néceſſaire pour vivre ». Le Pere ne parut point ſe rendre, il congédia ſa Pénitente en lui ordonnant de conſulter de nouveau le Seigneur ſur une choſe, où il ne voyoit point encore manifeſtement ſa volonté, & elle ſe retira fort triſte.

Sa Sœur revint le même jour à la charge, & l'ayant trouvée inflexible, lui fit parler par Anaſtaſie, que ſon âge & ſa vertu leur faiſoient regarder à toutes deux comme leur Mere. Anaſtaſie entra d'abord dans les ſentimens de la jeune Femme, parce qu'il étoit encore ſans exemple parmi les Iroquois qu'une Fille demeurât dans le célibat; les Miſſionnaires n'ayant pas cru devoir juſques-là donner à ces Sauvages le conſeil, que S. Paul donnoit aux premiers Chrétiens. Anaſtaſie entreprit donc de perſuader à Catherine de contenter ſa Sœur. Elle ne gagna rien, & en parut un peu piquée. Elle le lui fit même connoître par quelques reproches, & la menaça d'interpoſer l'autorité de leur commun Directeur.

La Sainte Fille prit les devans, & après avoir aſſûré à ſon Pere Spirituel qu'elle ne pouvoit plus douter de la volonté de Dieu; elle le pria d'agréer que, pour mettre fin à cette perſécution, elle fît vœu de Virginité. Le Pere lui répondit qu'un engagement de cette nature ne devoit pas ſe prendre légerement, qu'il lui donnoit trois jours pour y penſer, & que pendant ce tems-là il lui permettoit de redoubler ſes

Catherine Tegahkouita.

prieres & ses pénitences, pour obtenir que le Ciel lui fît connoître ce qu'il desiroit d'elle. Catherine le quitta en lui promettant d'obéir; mais au bout d'un quart-d'heure elle vint le trouver, & l'abordant d'un air, qui ne lui étoit pas naturel: Mon Pere, lui dit-elle, tout est consideré; je n'aurai » jamais d'autre Epoux que JESUS-CHRIST ». Son action, & le ton, dont elle parloit, toucherent le Directeur; il vit bien qu'en vain il s'opposeroit à un mouvement, qui avoit toutes les marques d'une inspiration divine: il consola sa Pénitente en lui faisant esperer son consentement à ce qu'elle desiroit; il lui recommanda donc de ne plus penser qu'à gagner le cœur du céleste Epoux, qu'elle avoit choisi, & lui promit de faire cesser toutes les poursuites de sa Sœur & de ses Amies.

A peine étoit-elle retirée, qu'Anastasie entra chez le Pere, & lui fit de grandes plaintes de l'entêtement de Catherine. Le Pere, après l'avoir écoutée, sans l'interrompre, lui fit une douce réprimande sur sa précipitation à blâmer ce qu'elle ne connoissoit pas, & sur le peu d'estime, qu'elle paroissoit faire d'un état, qui éleve des Créatures mortelles à la condition des Anges. Anastasie reçut cette correction avec humilité, & Catherine retrouva toujours depuis en elle une Amie vrayment Chrétienne, disposée à la seconder dans ses pieux desseins, & attentive à la soulager dans ses besoins & dans ses afflictions. Catherine de son côté crut que la résolution, qu'elle venoit de prendre, l'obligeoit à vivre plus que jamais dans la retraite, & dans l'exercice de l'humilité, de la charité, & de la pénitence. On la voyoit croître sensiblement en vertu; on ne parloit déja plus dans le Pays que de son éminente sainteté: on ne se lassoit point d'admirer les ressorts secrets de la bonté divine, qui du milieu d'un Peuple, le plus opposé de tous à l'établissement du Christianisme, avoit tiré une jeune Fille, pour en faire un modéle parfait de toutes les vertus chrétiennes.

Il regnoit alors dans la Mission du Sault S. Louys un esprit de mortification, qui alloit fort loin. Ces Néophytes venoient d'être déclarés par tous les Cantons Iroquois Ennemis de la Patrie, & ils s'attendoient bien qu'après cet éclat tous ceux d'entr'eux, qui tomberoient entre les mains de leurs Freres Idolâtres, seroient livrés sans misericorde aux plus affreux supplices: aussi ne songeoient-ils plus qu'à se

disposer au Martyre par tout ce que la Pénitence peut imaginer de moyens pour macerer la chair. Les Hommes, les Femmes, les Enfans mêmes se porterent sur cela à des excès, que les Missionnaires n'auroient jamais soufferts, s'ils en avoient été exactement instruits.

Catherine Tegahkouita.

Catherine, que l'Esprit interieur possedoit plus que tous les autres, étoit aussi celle, qui se ménageoit le moins. Elle ne consultoit plus que sa ferveur, & ne se croyoit nullement obligée de dépendre en cela de son Directeur, comme auparavant, persuadée que ce concert général de toute la Bourgade ne pouvoit pas lui être inconnu, & que son silence à cet égard étoit un consentement. Aussi fut-elle bientôt réduite à un état de langueur & de souffrance, dont elle ne guerit jamais. Quelque tems après elle fit un voyage à Montreal, où la vûë des Religieuses Hospitalieres, dont jusques-là elle n'avoit point entendu parler, augmenta l'empressement, qu'elle avoit de se consacrer à Dieu par le vœu de Chasteté: elle redoubla ses instances auprès de son Confesseur, qui ne crut pas devoir differer plus lontems à la contenter. Elle fit donc ce vœu si désiré avec une joye, qui sembla lui redonner toutes ses forces, & elle a été la premiere de sa Nation, qui ait pris avec Dieu un pareil engagement.

L'Epoux celeste des Ames chastes ne tarda point à lui donner des preuves sensibles qu'il avoit agréé son Sacrifice, & à la traiter en Epouse bien aimée. Elle de son côté s'efforça de répondre à ses caresses, & aux communications intimes, dont il la favorisoit, par une fidelité parfaite & un amour sans réserve. Mais ses forces ne purent en soûtenir lontems la vivacité, & la chair succomba bientôt sous les efforts de l'esprit. Elle tomba dans une maladie dangereuse, qui ne lui laissa plus qu'une vie traînante, & sujette à de continuelles douleurs. Dans cet état elle s'unissoit de plus en plus à Jesus-Christ par la méditation de sa mort & de ses souffrances, & par la fréquentation des Sacremens. Elle ne pouvoit plus souffrir l'entretien des Hommes; Anastasie & Therese étoient les deux seules Personnes, avec qui elle eût quelques sortes de liaison, parce qu'elles ne lui parloient que de Dieu.

Elle ne se trouvoit bien qu'au pied de l'Autel, où souvent abîmée dans une profonde contemplation, & versant des tor-

Catherine Tegahkouita.

rens de larmes, dont la ſource intarriſſable étoit ſon amour, & la playe, qu'il avoit faite à ſon cœur; elle oublioit de telle ſorte les beſoins de ſon corps, qu'elle ne ſentoit pas même le froid, dont elle étoit quelquefois toute tranſie. Elle ſortoit toujours de cette contemplation avec un nouveau déſir des ſouffrances, & il n'eſt pas concevable combien ſon eſprit étoit ingenieux à inventer des moyens de crucifier ſa chair. Tantôt elle marchoit les pieds nuds ſur la glace & ſur la neige, juſqu'à ce qu'elle en perdît le ſentiment. Tantôt elle parſemoit ſa couche d'épines. Elle ſe roula trois jours de ſuite ſur des branches pleines de piquans, qui lui entrerent bien avant dans le corps, & lui cauſerent des douleurs inexprimables. Une autrefois elle s'aviſa de ſe brûler les pieds, comme on fait aux Captifs, voulant par-là ſe donner le caractere & la marque d'Eſclave de JESUS-CHRIST : mais ce qui fait mieux connoître la ſolidité de ſa vertu, c'eſt l'inalterable douceur, la patience, la joye même, qu'elle témoigna dans les maux, qu'elle eut à ſouffrir ſur la fin de ſes jours.

Il ſemble que rien ne doive moins coûter à ceux, qui portent la mortification auſſi loin, que faiſoit cette Sainte Fille. Cela eſt pourtant aſſez rare : on eſt ſouvent étonné de voir les Perſonnes, qui pratiquent les plus grandes auſterités, plus ſenſibles que d'autres à ce qui leur arrive de fâcheux & d'humiliant. C'eſt qu'en cela il n'y a rien de leur choix. La volonté propre eſt toujours la derniere victime, & elle manque ſouvent à l'Holocauſte. Catherine comprenoit ce que les Croix, qui ſont preſentées de la main du Seigneur, ont de préferable à celles, que nous nous impoſons nous-mêmes, & les ſouffrances, où ſa volonté avoit moins de part, étoient toujours le plus ſelon ſon cœur.

Elle fut enfin attaquée d'un mal, qui fut d'abord jugé mortel, & cela dans un tems, où les travaux de la Campagne occupoient tellement tout le Monde, qu'elle ne pouvoit preſqu'eſperer de ſoulagement de Perſonne. Elle reſtoit ſeule les jours entiers avec un plat de Maïz, & un peu d'eau à côté de ſon lit : charmée de ſe voir ainſi délaiſſée des Hommes, elle s'entretenoit ſans ceſſe avec ſon Dieu, & trouvoit encore les journées trop courtes. Le Mardy de la Semaine Sainte de l'année de 1678, elle ſe trouva plus mal, & on lui adminiſtra le Saint Viatique. On vouloit lui donner tout

Catherine Tegahkouita.

tout de ſuite l'Extrême-Onction ; mais elle aſſûra qu'on pouvoit attendre au lendemain. Elle paſſa toute la nuit ſuivante dans un colloque amoureux avec le Divin Sauveur & avec ſa Sainte Mere, qu'elle avoit toujours ſingulierement honnorée, ſe regardant, diſoit-elle, en qualité d'Epouſe de JESUS-CHRIST, attachée à la ſuite de la Reyne des Vierges.

Le Mercredy matin on lui donna les Saintes Huiles, & vers les trois heures du ſoir, elle expira après une demie-heure d'une très-douce agonie, ayant eu toute ſa connoiſſance, & le jugement ſain juſqu'au dernier ſoupir. Ainſi vécut, & ainſi mourut dans ſa vintquatriéme année Catherine Tegahkouita. Les exemples de ſa vie toute Sainte avoient produit une très-grande ferveur parmi les Iroquois du Sault S. Louys. Les merveilles, que Dieu commença bientôt d'operer en faveur de ceux, qui eurent recours à ſon interceſſion, ſont encore aujourd'huy pour ces Neophytes & même pour toute la Nouvelle France, un puiſſant motif de ſervir en eſprit & en verité un Maître ſi liberal, lequel, ſans acception de Perſonnes, répand avec profuſion ſes dons les plus précieux ſur quiconque s'abandonne à lui ſans réſerve.

Son viſage extrémement défait par ſes macerations & par ſa derniere maladie, changea tout à coup dès qu'elle eut ceſſé de vivre. On lui vit prendre une couleur vermeille, qu'elle n'avoit jamais euë, & ce n'étoit plus les mêmes traits. Rien n'étoit plus beau, mais de cette beauté, qui inſpire l'amour de la vertu : on ne pouvoit ſe laſſer de la regarder, & chacun ſe retiroit le cœur pénetré du deſir d'être Saint. Son corps fut mis dans un cercüeil par diſtinction, & ſon tombeau devint bientôt célebre par le concours des Fideles, qui y venoient de toutes les parties du Canada, & par les Miracles, qui s'y opererent : on a ſur tout les Atteſtations Juridiques de deux Perſonnes, d'un caractere à ne laiſſer aucun doute ſur la verité de leur dépoſition. L'un eſt M. l'Abbé DE LA COLOMBIERE (*a*), Grand Archidiacre, & Grand Vicaire de Quebec, & Conſeiller Clerc au Conſeil Superieur de la Nouvelle France. L'autre eſt M. du Luth, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, un des plus braves Officiers, que le Roy ait eu dans cette Colonie, & dont j'ai ſouvent eu occaſion de parler dans cette Hiſtoire.

(*a*) Il étoit Frere du P. Claude de la Colombiere, Jeſuite, célébre par ſa vertu & par ſes Prédications.

Catherine Tegahkouita.

Le premier déclare dans un écrit ſigné de ſa main, qu'ayant été malade depuis le mois de Janvier juſqu'au mois de Juin 1695. d'une fiévre lente, contre laquelle tous les remedes avoient été inutiles, & d'un flux de ventre, que rien n'avoit pu arrêter, on jugea à propos qu'il fît vœu, s'il plaiſoit à Dieu de lui rendre la ſanté, de ſe tranſporter à la Miſſion de S. François Xaxier du Sault S. Louis, pour prier ſur le Tombeau de Catherine Tegahkouita; qu'il defera à cet avis; que dès le jour même la fiévre ceſſa, & le flux de ventre diminua conſidérablement; que s'étant mis en chemin quelques jours après pour s'acquiter de ſon Vœu, à peine avoit-il fait une lieuë, qu'il fut entiérement guéri.

Le ſecond certifie juridiquement qu'ayant été pendant vint-cinq ans tourmenté de la goute, avec des douleurs exceſſives, qui duroient quelquefois trois mois de ſuite ſans relâche, il s'adreſſa à Catherine Tegahkouita, Vierge Iroquoiſe, décédée au Sault S. Louis en odeur de ſainteté, & promit de viſiter ſon Tombeau, ſi par ſon interceſſion Dieu le délivroit de ce cruel mal: qu'à la fin d'une Neuvaine, qu'il fit en ſon honneur, il fut parfaitement guéri, & que depuis quinze mois il n'avoit reſſenti aucune atteinte de goute.

Tous les ans au jour du décès de la *bonne Catherine*, c'eſt le nom, ſous lequel, par déférence pour le S. Siége, on honore en Canada cette ſainte Fille; pluſieurs Paroiſſes des environs vont chanter dans l'Egliſe du Sault S. Louis une Meſſe ſolemnelle de la Trinité. Un Curé de la Chine, Bourgade de l'Iſle de Montreal, nommé M. REMY, & nouvellement arrivé de France, ayant été averti par ſes Paroiſſiens de cette coûtume, & que ſes Prédéceſſeurs s'y étoient toujours conformés, leur répondit qu'il ne croyoit pas devoir autoriſer par ſa préſence un culte public, que l'Egliſe n'avoit point encore permis. La plûpart l'entendant parler ainſi, ne purent s'empêcher de dire qu'il ſeroit bientôt puni de ce refus, & en effet dès le même jour il tomba dangereuſement malade. Il comprit d'abord la cauſe d'une attaque ſi imprévûë, fit vœu de ſuivre l'exemple de ſes Prédéceſſeurs, & fut guéri ſur le champ. C'eſt ainſi que la Nouvelle France, comme la Capitale de l'Ancienne, voyent éclater la Gloire, l'une d'une pauvre Fille Sauvage, & l'autre d'une Bergere, au deſſus de celle de tant d'Hommes Apoſtoliques, de Martyrs, & d'autres Saints de toutes les conditions; Dieu voulant ſans doute pour notre in-

ſtruction, & pour la conſolation des Humbles, glorifier ſes SS. à proportion de ce qu'ils ont été petits & obſcurs ſur la Terre.

II.

ETIENNE TEGANANOKOA.

Les Bourgades Iroquoiſes ſe dépeuplant à vûë d'œil par la retraite de pluſieurs Familles, qui ſe refugioient dans la Miſſion du Sault S. Louis, ou pour y embraſſer le Chriſtianiſme, ou pour l'y profeſſer avec plus de liberté, ou pour y être à l'abri contre la ſéduction des Idolâtres; ceux-ci en conçurent un chagrin, qui leur fit déclarer Ennemis de la Patrie tous les Iroquois Chrétiens, qui l'avoient abandonnée, & procura à pluſieurs la Couronne du Martyre. J'ai parlé de quelques-uns dans mon Hiſtoire, je vais en faire connoître quelques autres, qui n'auroient pu y entrer, ſans en interrompre le fil.

Le premier eſt Etienne Tegananokoa. Il étoit venu au Sault S. Louis avec ſa Femme, une Belle-Sœur & ſix Enfans, n'étant alors âgé que d'environ trente-cinq ans. Il n'avoit rien de Barbare dans le caractére, & ſon attachement tendre & ſincére pour ſon Epouſe, dans un Pays, où regne la licence, & où il eſt ſi ordinaire de changer de Femme, pouvoit paſſer pour une preuve de la vie innocente, qu'il avoit menée. Dès qu'il fut arrivé dans la nouvelle Bourgade, il demanda inſtamment le Baptême avec toute ſa Famille, & ils l'obtinrent après les épreuves ordinaires. Ils furent bientôt l'édification de cette Chrétienté naiſſante: Etienne veilloit à l'éducation de ſes Enfans avec le zéle d'un Miſſionnaire. Il les envoyoit tous les jours ſoir & matin aux Prieres & aux Inſtructions, que l'on faiſoit pour ceux de cet âge, & lui-même leur ſervoit d'un excellent modéle par ſon aſſiduité à tous les Exercices de Religion, & par ſon exactitude à s'approcher fréquemment de la ſainte Table.

Il ſembloit ſe préparer par une conduite ſi Chrétienne à triompher de l'Ennemi de Jesus-Christ, & à défendre ſa Foy au milieu des plus cruelles tortures. Il partit au mois d'Août de l'année 1690. pour la chaſſe d'Automne, accompagné de ſa Femme, & d'un autre Sauvage: au mois de Septembre ils furent ſurpris par un Parti de quatorze Goyogouins;

Etienne Teganokoa.

qui les lierent, & les emmenerent dans leur Canton. Dès qu'Etienne se vit entre les mains de ces Barbares, il ne douta point qu'il ne dût être livré au feu : il prévint sur cela sa Femme, l'exhorta à perseverer dans la Foy, & au cas, qu'elle retournât au Sault S. Louis, d'élever ses Enfans dans la crainte de Dieu.

Les trois Captifs furent conduits à Onnontagué : Dieu vouloit, ce semble, que la force & la constance d'Etienne éclatassent dans un lieu, qui étoit alors fameux par le concours d'une infinité de Sauvages de tous les Cantons Iroquois, & par le libertinage affreux, qui y regnoit. Quoique ce soit la coûtume d'attendre les Prisonniers à l'entrée du Village, la joye, qu'on eut à Onnontagué d'avoir entre les mains des Habitans du Sault S. Louis, fit sortir tout le Monde pour aller fort loin au devant d'eux. Chacun s'étoit paré de ses plus beaux habits, comme pour un jour de triomphe ; tous étoient armés de haches, de couteaux, de bâtons, & de tout ce qu'ils avoient trouvé sous leurs mains, & la fureur étoit peinte sur tous les visages.

Lorsqu'ils eurent joint les Captifs, un de ces Barbares abordant Etienne, lui dit : „ Mon Frere, tu es mort ; n'impute
» ton malheur qu'à toi-même, puisque tu nous as quitté pour
» aller demeurer parmi ces Chiens de Chrétiens du Sault. Je
» suis Chrétien, repliqua Etienne, & je fais gloire de l'être.
» Faites de moi tout ce qu'il vous plaira ; je ne crains, ni vos
» outrages, ni vos feux. Je donne volontiers ma vie pour un
» Dieu, qui a répandu tout son sang pour moi „. A peine eût-il achevé ces paroles, que ces Furieux se jetterent sur lui, & lui firent de larges incisions au bras, aux cuisses & par tout le corps : ils lui couperent ensuite plusieurs doigts des mains, & lui arracherent tous les ongles. Un de la Troupe lui cria alors, *Prie Dieu : Ouï je le prierai*, dit Etienne, & levant ses mains liées, il fit, le mieux qu'il put, le Signe de la Croix, en prononçant à haute voix ces Paroles en sa Langue, *Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit.* On lui coupa aussitôt la moitié des doigts, qui lui restoient, & on lui cria une seconde fois, *Prie Dieu maintenant.* Il fit de nouveau le Signe de la Croix, & à l'instant on acheva de lui couper les doits ; puis on l'invita une troisiéme fois à prier Dieu, en le chargeant d'injures. Comme il se mettoit en devoir de faire encore le Signe de la Croix avec la paulme de la main, on la lui coupa entiérement ; puis on le taillada dans tous les endroits, qu'il avoit marqués du Signe de la Croix.

Etienne Teganakoa.

Après ce sanglant prélude les Captifs furent menés au Village, & conduits auprès d'un grand feu, dans lequel on avoit fait rougir des pierres. On en mit plusieurs entre les cuisses d'Etienne, qu'on pressa violemment l'une contre l'autre. On lui ordonna alors de chanter à la maniere du Pays; comme il refusa de le faire, & qu'il se mit à prononcer à haute voix les Prieres, qu'il avoit accoûtumé de reciter tous les jours, un de ces Barbares prit un tison ardent, & le lui enfonça bien avant dans la bouche; puis, sans lui donner le tems de respirer, on l'attacha au poteau. Quand le courageux Néophyte se vit au milieu des instrumens de son supplice, & d'une multitude de Bourreaux, il jetta un regard tranquille sur ceux-ci, & leur dit: „ Repaissez-vous du plaisir de me brûler, ne « m'épargnez pas, mes péchés méritent encore plus de souf- « frances, que vous ne pouvez m'en faire endurer: plus vous « me tourmenterez, & plus vous augmenterez la récompense, « qui m'est préparée dans le Ciel. «

Ces paroles les rendirent encore plus furieux; chacun prit ou des tisons, ou des fers rouges de feu, avec lesquels ils brûlerent lentement tout le corps de ce saint Homme, qui souffrit ce cruel martyre, sans pousser un soupir: il paroissoit même aussi tranquille, que s'il n'eût rien souffert, les yeux élevés vers le Ciel, & comme abîmé dans une profonde contemplation. Enfin les forces commençant à lui manquer, il demanda tréve pour quelque instant, & alors ranimant toute sa ferveur, il fit sa derniere Priere: il recommanda son ame à JÉSUS-CHRIST, & le conjura de pardonner sa mort à ses Bourreaux. On recommença aussitôt à le tourmenter, sa constance ne se démentit point, & il rendit son esprit à son Créateur, triomphant par son courage de toute la cruauté Iroquoise.

On donna la vie à sa Femme, comme il le lui avoit prédit: elle resta quelque tems Captive dans le Pays, sans que, ni les prieres, ni les ménaces pussent ébranler sa Foy: devenuë libre, elle se rendit à Agnier, qui étoit le lieu de sa naissance, & elle y resta jusqu'à ce que son Fils l'allât chercher, & la ramenât au Sault S. Louis. Le Sauvage, qui avoit été pris avec Etienne, en fut quitte pour avoir quelques doits coupés, & une grande incision à la jambe. Il fut ensuite mené à Goyogouin, où l'on mit tout en usage pour l'obliger à se remarier, & à se livrer à tous les désordres, où cette Nation

Etienne Tegananokoa.

étoit plongée; mais il répondit constamment que sa Religion lui défendoit l'un & l'autre. Enfin étant venu avec un Parti de Guerriers de ce Canton vers Montreal, il se déroba secretement, & se rendit à sa Mission, où il a toujours vêcu depuis avec beaucoup d'édification.

III.

FRANÇOISE GONANNHATENHA.

DEUX ans après une Femme fit paroître une constance, qui ne cedoit en rien à celle du vertueux Etienne. Elle se nommoit FRANÇOISE GONANNHATENHA, & avoit été baptisée à Onnontagué, sa Patrie, d'où elle s'étoit réfugiée au Sault S. Louis. Elle y édifioit tout le Monde par sa pieté, sa modestie, & surtout par sa charité; & comme elle étoit à son aise, les Pauvres trouvoient toujours chez elle une ressource assûrée dans leurs besoins. Un jour qu'elle étoit à trois lieuës du Village, occupée de la Pêche, elle apprit que les Ennemis faisoient une irruption au Sault S. Louis; elle s'embarqua sur le champ dans un Canot avec deux de ses Amies, pour aller au secours de son Mari. Elles arriverent à tems pour le sauver; il se jetta dans leur Canot, & cette petite Troupe se croioit en sûreté, lorsqu'à un quart de lieuë du Village le Canot se trouva investi par toute une Armée d'Iroquois. Le Mary eut d'abord la tête coupée, & les trois Femmes furent menées dans le Camp.

Les cruautés, qu'on exerça sur elles la premiere nuit, qu'elles y passerent, leur firent juger qu'elles étoient condamnées à la mort. Ces Barbares se divertirent à leur arracher les ongles, & à leur faire fumer les doits ainsi ensanglantés dans leurs calumets; ensuite les deux Compagnes de Françoise furent données, l'une au Canton d'Onneyouth, & l'autre à celui de Tsonnonthouan; pour elle, on la livra à sa propre Sœur, qui étoit fort considerée à Onnontagué. Cette Femme se dépoüillant de la tendresse, que la nature & le sang devoient lui inspirer, abandonna sa Sœur à la discretion des Anciens & des Guerriers, ce qui étoit la même chose, que de la condamner au feu. En effet, dès qu'elle fut arrivée au Village, on la fit monter sur un échafaut. Là en présence de ses Parens & de

tous ceux, qui étoient accourus pour être présens à son supplice, elle déclara à haute voix qu'elle étoit Chrétienne, & qu'elle s'estimoit heureuse de mourir dans son Pays, & par la main de ses Proches, à l'exemple de Jesus-Christ, qui avoit été mis en Croix par ceux-mêmes de sa Nation. Françoise Gonannhatenha.

Un de ses Parens, qui étoit présent, avoit fait cinq ans auparavant un voyage au Sault S. Louis pour engager Françoise à retourner dans son Canton; mais n'y ayant pas réussi, il en conservoit encore le dépit dans son cœur, & le discours, que cette fervente Chrétienne venoit de tenir, le fit entrer en fureur. Il sauta sur l'échafaut, lui arracha un Crucifix, qu'elle portoit au col, & avec un couteau, qu'il tenoit à la main, il lui fit sur la poitrine une incision en forme de Croix. „ Voila, lui dit-il, la Croix, que tu estimes tant, & qui t'empêcha d'abandonner le Sault, lorsque je pris la peine de t'y aller chercher. Je te remercie, mon Frere, lui répondit Françoise, je pouvois perdre cette Croix, que tu m'as ôtée; mais tu m'en donnes une, que je ne perdrai pas même à la mort.

Elle parla ensuite des Mystéres de la Foy avec une onction & une force, qui étoit bien au dessus de la portée d'une Femme Sauvage: „ Enfin, dit-elle, en finissant, quelque affreux que soient les tourmens, ausquels vous m'avez condamnée, ne croyez pas que mon sort soit à plaindre: c'est le vôtre, qui demande des pleurs & des gémissemens: ce feu, que vous avez allumé pour mon supplice ne me brûlera que quelques heures; mais un autre feu, qui ne s'éteindra jamais, vous est préparé dans les Enfers. Il est pourtant encore en votre pouvoir de l'éviter; suivez mon exemple, faites-vous Chrétiens, vivez selon les Loix d'une Religion si sainte, & vous vous déroberez aux flammes éternelles. Du reste je vous déclare que je ne veux aucun mal à ceux, que je vois tout prêts à m'arracher la vie: non-seulement je leur pardonne ma mort; mais je prie encore le souverain Arbitre de la vie d'ouvrir leurs yeux à la vérité, de toucher leur cœur, de leur faire la grace de se convertir, & de mourir dans les sentimens, qu'il m'inspire.

Ces paroles de la sainte Veuve, loin de fléchir les Barbares, ne firent qu'accroître leur rage. Ils la promenerent trois jours de suite par toutes les Cabannes, pour en faire le jouet d'une Populace brutale. Le quatriéme jour ils la ramenerent à son poteau, & l'y attacherent: ils lui appliquerent à toutes les parties du corps des tisons brûlés & des canons de fusil

Françoise Gonannhatenha.

tout rouges de feu, & cela dura plusieurs heures, sans qu'elle poussât le moindre cri. Elle regardoit fixement le Ciel, & l'on eût dit qu'elle ne souffroit rien. C'est le témoignage, qu'en a rendu le Sr de S. MICHEL, qui étoit alors Captif à Onnontagué, & qui s'échapa quelque tems après, comme on se disposoit à le brûler lui-même. Il fut présent à tout ce qu'on fit endurer de tourmens à Françoise, & il en fit en arrivant à Montreal un recit, qui tira les larmes des yeux de toute la Ville. Il assûroit que lui-même n'avoit pu retenir les siennes, surtout lorsque la courageuse Martyre ayant eu la peau de la tête arrachée, & un Sauvage lui ayant couvert le crâne tout sanglant de cendres chaudes, on la détacha; car au lieu de courir, comme font les autres, que ce tourment met hors d'eux-mêmes, elle se mit à genoux, & levant les yeux au Ciel, elle offrit au Seigneur les derniers soufles de vie, qui lui restoient. Une grêle de pierres, dont on l'accabla dans l'instant, lui fit achever son sacrifice dans l'exercice actuel de la Priere, & de l'union la plus intime avec Dieu.

IV.

MARGUERITE GARANGOUAS.

UNE troisiéme Victime, que la Mission du Sault S. Louis envoya au Ciel, fut immolée l'année suivante dans le même Village. C'étoit une jeune Femme de vint-quatre ans, nommée Marguerite Garangouas: elle étoit aussi d'Onnontagué, & avoit reçu le Baptême à l'âge de treize ans. Elle se maria peu de tems après, & Dieu benit son mariage, en lui accordant quatre Enfans, qu'elle élévoit dans la pieté. Le plus jeune étoit encore à la mamelle, & elle le portoit entre ses bras, lorsque vers l'Automne de l'année 1693. étant allé visiter son Champ à un quart de lieuë du Fort, elle tomba entre les mains de deux Sauvages de son Canton, qui la conduisirent à Onnontagué. Au premier bruit de son arrivée, tout le monde sortit du Village, & alla attendre la Captive sur une éminence, par où elle devoit passer; & dès qu'elle parut, l'air rétentit des cris affreux, qui ne lui annonçoient rien que de funeste.

Elle ne fut pas plûtôt arrivée sur l'éminence, qu'elle fut investie

investie par quatre-cent Sauvages. Ils commencerent par lui arracher son Enfant des bras, puis on la mit toute nuë; ensuite la plûpart se jetterent sur elle, & lui donnerent tant de coups de couteau, que son corps n'étoit plus qu'une playe, & que le sang en découloit de toutes parts. Un François, qui fut témoin de ce pitoyable spectacle, regardoit comme un prodige qu'elle n'eût pas expiré sur l'heure même. Marguerite aperçut cet Homme, elle le reconnut, & l'appellant par son nom: » Vous voyez, dit-elle, en quel état je suis reduite, je n'ai plus que quelques instans à vivre; Dieu soit beni: je n'appréhende point la mort, & quelque horrible que soit celle, qu'on me prépare, mes péchés méritent encore davantage. Priez le bon Jesus qu'il me les pardonne, & m'inspire la force de souffrir ».

Marguerite Garangouas.

On la conduisit dans une Cabanne, où une Françoise de Montreal étoit Captive; celle-ci profita des premiers momens pour exhorter Marguerite à endurer avec constance un suplice passager en vûë des récompenses éternelles, dont il seroit suivi. Marguerite la remercia des conseils charitables, qu'elle lui donnoit, & lui répéta ce qu'elle avoit déja dit au Prisonnier François; elle ajoûta même que depuis qu'elle avoit eu le bonheur d'être baptisée, elle n'avoit jamais cessé de demander à Dieu la grace de souffrir pour son amour; qu'elle ne pouvoit plus douter que le Ciel n'eût exaucé ses vœux, qu'elle mouroit contente, & qu'elle n'avoit aucun ressentiment contre ses Parens & ses Compatriotes, qui devenoient ses Bourreaux; qu'au contraire elle conjuroit le Seigneur de les éclairer des lumieres de la Foy, & que toute son inquiétude étoit pour le salut de son Fils.

Les deux Captives s'entretenoient encore des vérités éternelles, & du bonheur des Saints dans le Ciel, lorsqu'une Troupe de Sauvages vint chercher Marguerite, pour la conduire au lieu, où elle devoit être brûlée. On n'eut aucun égard, ni à sa jeunesse, ni à son sexe, ni à sa naissance; quoiqu'elle fût la Fille de celui, qui étoit comme le Chef du Village, & au nom duquel se faisoient toutes les affaires de la Nation. En qualité de Chrétienne & d'Habitante du Sault S. Louis, elle étoit trop criminelle, pour trouver grace auprès de ces Idolâtres. Elle fut donc liée au poteau, & on lui brûla tout le corps avec une inhumanité, qui ne pouvoit être inspirée, surtout envers une Femme, que par la haine contre sa Religion. Elle endura ce long

Marguerite Garangouas.

& rigoureux martyre, sans donner aucun signe de douleur; & on l'entendit, tant qu'elle eut un soufle de vie, invoquer les Saints Noms de Jesus, de Marie & de Joseph.

Dans les commencemens elle demanda de tems en tems un peu d'eau; mais elle se repentit bientôt de cette délicatesse, & pria que, si elle en demandoit encore, on la lui refusât.
» Mon Sauveur, dit-elle, souffrit beaucoup de la soif en mou-
» rant pour moi sur la Croix; n'est-il pas juste que je souffre
» pour lui le même tourment? Ses Bourreaux la brûlerent depuis midi jusqu'au Soleil couché; alors dans l'impatience, où ils étoient de la voir expirer, avant que la nuit les obligeât de se retirer, ils la détacherent du poteau, lui enleverent la chevelure, lui couvrirent la tête de cendres chaudes, & lui ordonnerent de courir; mais elle se mit à genoux, & levant les yeux & les mains au Ciel, elle recommanda son ame au Seigneur. On déchargea sur elle plusieurs coups de bâton, sans qu'elle discontinuât de prier: enfin un de ces Barbares s'écriant, *cette Chienne de Chrétienne ne peut donc pas mourir?* prit un grand couteau, & voulut le lui enfoncer dans le bas ventre. Le couteau se cassa, & les morceaux tomberent à terre. Un autre prit le poteau même, où elle avoit été attachée, & le lui déchargea sur la tête. Comme elle donnoit encore quelque signe de vie, on la prit par le corps, & on la jetta sur un monceau de bois sec, où on mit le feu, & où elle fut bientôt consumée.

Son Fils avoit été donné à un Iroquois, qui voulut se venger sur cette petite Creature d'un affront, qu'il croyoit avoir reçu des François. Trois jours après la mort de la Mere on entendit un cri de mort au commencement de la nuit. Tous les Sauvages accoururent au lieu, d'où il partoit, & la Françoise de Montreal y alla comme les autres. On trouva un feu allumé, & l'Enfant, qu'on se disposoit à y jetter. Les Sauvages ne purent s'empêcher d'être attendris à ce spectacle; mais ils le furent bien davantage, quand ils virent un petit Innocent, qui n'avoit qu'un an, lever ses petites mains vers le Ciel avec un doux sourire, & appeller par trois fois sa Mere, témoignant par son geste qu'il vouloit l'embrasser. La Françoise ne douta point que Marguerite ne lui eût apparu; & il est plus que vraisemblable qu'elle avoit demandé à Dieu qu'il lui fût réuni au plûtôt, afin d'assûrer son salut éternel. Quoiqu'il en soit, l'Enfant ne fut point livré aux flammes. Un

des plus considérables du Village le prit par les pieds, & lui fracassa la tête contre une pierre.

V.

ETIENNE HOONHOUENTSIONTAOUET.

JE finis par l'Histoire d'un Néophyte, lequel, après avoir échapé au feu, qui lui étoit préparé, n'en a pas moins eu le bonheur de donner sa vie pour ne pas être exposé au danger de perdre sa Foy. C'étoit un jeune Agnier, nommé Etienne Hoonhouentsiontaouet. Il fut pris par un de ses Compatriotes, qui le mena dans son Canton. Comme il avoit beaucoup de Parens, on lui fit grace de la vie, & on l'accorda à ceux de sa Cabanne, qui le solliciterent fortement de suivre les coûtumes de sa Nation, c'est-à-dire, de se livrer au plus affreux libertinage. Il leur opposa les vérités du salut, qu'il leur expliqua fort bien, & il ne cessoit de les exhorter à le suivre au Sault S. Louis, pour y embrasser le Christianisme. Il parloit à des Gens nés & élevés dans le vice, dont ils s'étoient fait une trop douce habitude, pour se resoudre à y renoncer. Ainsi ses exemples & ses exhortations ne servirent qu'à les endurcir.

Comme il vit que son sejour à Agnier n'étoit d'aucune utilité pour ses Parens, & devenoit même dangereux pour son salut, il prit la résolution de retourner à sa Mission. Il s'en ouvrit à ses Proches, qui y consentirent d'autant plus volontiers, que cette retraite les délivroit d'un Censeur importun, qu'ils ne pouvoient plus souffrir. Il quitta donc une seconde fois sa Famille & son Pays, pour mettre sa Religion en sûreté. A peine étoit-il en chemin, que le bruit de son départ se répandit dans une Cabanne, où de jeunes Gens faisoient actuellement la débauche. Cette nouvelle leur échaufa la tête, & acheva ce que l'Eau-de-vie avoit commencé. Après bien des invectives contre les Chrétiens, ils conclurent qu'il ne falloit pas souffrir qu'on préferât ainsi leur Compagnie à celle des vrais Iroquois; que c'étoit un affront, qui rejaillissoit sur toute la Nation, & qu'ils devoient contraindre Etienne de revenir au Village, ou, s'il le refusoit, lui casser la tête, afin d'intimider ceux, qui seroient tentés de suivre son exemple.

Etienne Honhouentsiontaouet.

Aussitôt trois d'entr'eux coururent après le Néophyte ; ils l'eurent bientôt atteint, & l'abordant, la hache levée : „ Retourne sur tes pas, lui dirent-ils, & suis-nous : tu es mort, si „ tu résistes ; nous avons ordre des Anciens de te casser la tête „. Le genereux Chrétien leur répondit avec douceur qu'ils étoient les Maîtres de sa vie ; mais qu'il aimoit mieux la perdre, que de risquer sa foy & son salut : qu'il alloit au Sault S. Louis, & que c'étoit là qu'il étoit resolu de finir ses jours, s'il avoit le bonheur d'y arriver. Comme il vit qu'après une déclaration si précise, ces Brutaux se mettoient en devoir de le tuer, il les pria de lui accorder quelques momens pour prier Dieu. Ils eurent cette condescendance ; & le saint jeune Homme s'étant mis à genoux, fit tranquillement sa Priere. Il remercia Dieu de la grace, qu'il lui faisoit de mourir Chrétien & Martyr : il pria pour ses Parens infidéles, & en particulier pour ceux, qui se faisoient ses Bourreaux, & qui dans l'instant même lui fendirent la tête. On apprit ce détail de quelques Agniers, qui dans la suite allerent fixer leur sejour au Sault S. Louis.

Action héroïque d'une Famille Chrétienne.

Je finis par un trait bien capable de faire connoître avec quelle ferveur Dieu étoit servi par les Iroquois du Sault S. Louis. Un de ces Sauvages, nommé PAUL, avoit une Fille, qui passoit parmi les Sauvages pour une beauté ; sa Femme, qui n'étoit pas moins vertueuse, que lui, le pria de se joindre à elle, pour demander à Dieu qu'il ôtât à cette Enfant un avantage, qui pourroit nuire à son innocence ; il y consentit avec joye ; ils se mirent en Prieres, & furent exaucés. Une taye se forma dans un des yeux de leur Fille, & la rendit extrêmement difforme. Peu de tems après elle devint éthique, & mourut âgée de dix-sept ans entre les bras de sa Mere, qu'elle exhorta jusqu'au dernier soupir à perseverer dans la Foy. Ses vertueux Parens croyant son salut assûré par une si sainte mort, en rendirent à Dieu de très-sincéres actions de graces.

Particularités de quelques autres Missions.

Les Missions Huronnes, tant qu'elles ont subsisté ; les Abenaquises, qui subsistent encore ; celles, qui étoient plus voisines de Quebec, comme celles des Trois Rivieres, de Sylleri, de Lorette, de Tadoussac, n'ont pas eu, si on en excepte les premieres, les mêmes occasions, que les Iroquoises du Sault S. Louis & de la Montagne, de donner des Martyrs à l'Eglise ; mais elles n'ont pas moins fourni d'exemples de toutes les vertus Chrétiennes, que les François, qui en étoient tous les jours les témoins, ne se lassoient point d'admirer. On en trouve dans

les Lettres de la Mere Marie de l'Incarnation des détails, dont il n'eſt pas permis de revoquer en doute la vérité ; & je crois pouvoir avancer que ces Lettres ſi eſtimées, & par la maniere, dont elles ſont écrites, & par l'eſprit de Dieu, dont elles ſont remplies, ſeront un monument éternel de la fécondité de la Grace dans des cœurs Barbares & Sauvages. Voici ce que l'illuſtre Fondatrice écrivit à D. Claude MARTIN, ſon Fils, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur, au mois d'Août 1644.

« Vous me demandez de plus ſi nos Sauvages ſont auſſi parfaits, comme je le dis dans mes Lettres. Je vous dirai qu'en matiere de mœurs, je veux dire en leurs façons d'agir, & de faire un compliment, on n'y voit pas la politeſſe Françoiſe ; on ne s'eſt pas étudié à leur apprendre cela, mais bien à leur enſeigner ſolidement les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, les Points & les Myſtéres de notre Foy, les Prieres & les Pratiques de notre Religion ; comme ſont le ſigne de la Croix, l'examen de conſcience, & autres ſemblables actions de pieté. Un Sauvage ſe confeſſe auſſi-bien qu'un Religieux ; il eſt naïf au poſſible, & il fait état des plus petites choſes. Lorſqu'ils ſont tombés, ils font des pénitences publiques avec une admirable humilité. En voici un exemple. Les Sauvages n'ont point d'autre boiſſon, que le boüillon de leur chaudiere à ſagamité, ſoit de chair, ou de bled d'Inde, ou d'eau boüillie, ou d'eau pure. Les François leur ayant fait goûter de l'Eau-de-vie, ils ont trouvé tellement cela à leur goût, qu'ils le préferent à toute autre chere ; mais le mal eſt que, quand ils en peuvent avoir, il ne leur en faut boire qu'une ſeule fois, pour devenir fous & furieux. On en attribuë la cauſe à ce qu'ils ne mangent que des choſes douces, n'ayant aucun uſage, ni connoiſſance du ſel. Cette boiſſon les tuë d'ordinaire, ce qui a porté M. notre Gouverneur à faire défendre, ſous peine de groſſes amendes, de leur en donner, ou traiter. A l'arrivée néanmoins des Vaiſſeaux il n'eſt pas poſſible d'empêcher les Matelots de leur en traiter en cachette. Les anciens Sauvages Chrétiens, ni leurs Familles ne tombent point dans ces excès ; ce ſont les Infidéles avec quelque Jeuneſſe libertine. Il eſt néanmoins arrivé cette année que quelques-uns ſont tombés dans cette faute, & pour la punir, les Anciens, avec le R. P. Supérieur de cette Miſſion, les ont condamnés à payer un grand nombre de Peaux pour la décoration de la Chapelle, & de plus à demeurer trois jours, ſans

» entrer dans l'Eglise, & d'aller seulement deux fois le jour faire
» leurs Prieres à la porte, accompagnés des Innocens, afin de les
» aider à obtenir misericorde. . . . D'autres font une déclaration
» publique de leurs péchés dans l'Eglise des François : d'autres
» jeûnent trois jours au pain & à l'eau. Comme ils ne commet-
» tent pas souvent ces sortes d'excès ; aussi ces sortes de péniten-
» ces sont rares. Au reste il en est des Sauvages, comme des Fran-
» çois : il y en a de plus & de moins devots ; mais parlant gé-
» néralement, les Sauvages le sont plus que les François ; &
» c'est pour cela qu'on ne les mêle pas, & qu'on les met dans une
» Bourgade séparée, de peur qu'ils n'imitent les mœurs de quel-
» ques-uns. Ce n'est pas que ceux-ci ne soient assez sages en ce
» Pays ; mais les Sauvages ne sont pas capables de la liberté
» Françoise, quoiqu'honnête.

» Je ne vous sçaurois dire tout ce que je sçai de la ferveur de
» ces nouvelles plantes : quoique nous en soyions sensiblement
» touchées, nous commençons à ne nous en plus étonner, parce
» que nous sommes déja accoûtumés à les voir ; mais les Fran-
» çois, qui arrivent ici, & qui n'ont rien vû de semblable en
» France, pleurent de joye, voyant les Loups devenus Ag-
» neaux, & des Bêtes changées en Enfans de Dieu. Le Capitai-
» ne des Sauvages de Sylleri, avant que de partir pour aller en
» guerre contre les Iroquois, me vint trouver, & me dit : Ma
» Mere, . . je te viens voir pour te dire que nous allons cher-
» cher nos Ennemis : s'ils nous tuent, il n'importe, aussi-bien il
» y a lontems, qu'ils commencent, & même de prendre & de
» tuer les François, nos Amis, avec ceux, qui nous instruisent,
» Ce que nous allons en guerre, n'est point parce qu'ils nous
» tuent, mais parce qu'ils tuent nos Amis. Priez pour nous ; car
» nous avons offensé Dieu, & c'est pour cela qu'il nous châtie.
» Surtout la Jeunesse n'est pas sage : je leur dis : Vous fâchez
» Dieu, & il nous punit ; corrigez-vous, & il s'appaisera. Un
» tel, qu'il me nomma, a encore fait une lourde faute, pour
» laquelle je l'ai voulu chasser d'avec nous ; mais le P. Supé-
» rieur m'a dit, attendez jusqu'au printems, & il se corrigera. Le
» Pere est trop bon d'avoir tant attendu : le printems est passé,
» & il ne s'est point corrigé. Il attire le Diable parmi nous, &
» c'est de-là, que viennent tous nos malheurs. Priez donc tou-
» tes pour nous ; car nous ne sçavons ce que nous deviendrons
» à cause de nos offenses. . . . .

» Dans une Harangue publique, qu'il fit dans l'Eglise, où le

R. P. le Quien avoit fait une correction à la Jeunesse, il éléva « la voix, & fit une confession publique & générale de toutes « les fautes, qu'il avoit commises depuis sept ans, qu'il étoit « Chrétien, ajoûtant : C'est moi, mes Freres, qui attire tous les « malheurs, qui nous arrivent; vous le voyez par ce que je « viens de dire de mes infidélités aux graces de Dieu, depuis « que je suis son Enfant; mais il est bon, prenez courage, ne « vous désesperez pas; si nous le servons, il nous fera miseri- « corde. «

Voici ce que disoit une Femme Sauvage à notre grille : « Dieu me fait beaucoup de graces : autrefois la mort de mes « Enfans m'affligeoit de telle sorte, que rien du monde ne me « pouvoit consoler; maintenant mon esprit est si convaincu de « la sagesse & de la bonté de Dieu, que quand il me les ôteroit « tous, je n'en serois pas triste; car je pense en moi-même; si « une plus longue vie étoit nécessaire à mon Enfant pour mieux « faire son salut, celui, qui a tout fait, ne la lui refuseroit pas, « puisqu'il est si bon, & que rien ne lui est impossible : aujour- « d'hui qu'il l'appelle à lui, il faut bien dire, puisqu'il sçait tout, « qu'il voit qu'il cesseroit peut-être de croire en lui, & commet- « troit des péchés, qui le précipiteroient dans l'Enfer. Dans cette « pensée je lui dis : Détermine de moi, toi, qui as tout fait, & de « tous mes Enfans. Aussi quand tu m'éprouverois en toutes les « manieres possibles, je ne cesserai jamais de croire en toi, ni de « t'aimer, ni de t'obéir; car je veux tout ce que tu veux. Puis « je dis à mes Enfans, que je vois mourir : Va, mon Enfant, « va voir au Ciel celui, qui a tout fait; quand tu y seras, pries- « le pour moi, afin que j'y aille aussi après la mort. Je ferai des « prieres pour ton ame, afin que tu sortes bientôt du Purgatoire. « Cette même Femme, qui se nomme *Louise*, me vint un jour « faire le recit d'une longue Oraison, qu'elle avoit composée pour « les Guerriers. Elle étoit conçuë en des termes si touchans, que « mon cœur en étoit attendri. Il semble que Dieu se plaise à « éprouver sa Foy, lui ôtant tous ses Enfans l'un après l'autre de- « puis son Baptême. «

Vous voyez par ce peu, que je viens de vous dire, les sen- « timens de nos bons Chrétiens. Ils ont de si grandes tendresses « de conscience, qu'un jeune Homme & une jeune Femme ayant « porté cet hyver leur Fils à la chasse, il mourut dans le Bois en- « tre leur bras. Ils eurent si grande peur de mécontenter Dieu, « s'ils l'eussent enterré dans une Terre, qui ne fût pas bénite, «

» que durant l'eſpace de trois ou quatre mois, la Mere le porta
» toujours au col par des précipices, des Rochers, des Bois,
» des neiges, des glaces, avec des peines incroyables. Ils fu-
» rent ici pour la Fête de Pâques, où ils firent enterrer leur Fils,
» qu'ils préſenterent empaqueté dans une peau.

» C'eſt une choſe raviſſante, dit-elle, dans une autre Lettre
» au même, du 10 de Septembre 1646. de voir nos bons Sauva-
» ges de Sylleri, & le grand ſoin, qu'ils apportent à ce que Dieu
» ſoit ſervi, comme il faut, dans leur Bourgade ; que les Loix
» de l'Egliſe ſoient gardées inviolablement, & que les fautes y
» ſoient châtiées, pour apaiſer Dieu. L'une des principales atten-
» tions des Capitaines eſt à éloigner tout ce qui peut être occaſion
» de péché en général & en particulier. L'on ne va point à la
» Chapelle, que l'on n'y trouve quelque Sauvage en Prieres avec
» tant de devotion, que c'eſt une choſe raviſſante. S'il s'en trouve
» quelqu'un, qui ſe démente de la Foy, ou des mœurs des Chré-
» tiens, il s'éloigne & ſe bannit de lui-même, ſçachant bien que,
» bongré, malgré, il lui faudroit faire pénitence, ou être hon-
» teuſement chaſſé de la Bourgade. Il y a quelques jours qu'un
» jeune Homme eut différent avec ſa Femme : ils furent menés
» devant les Capitaines, qui condamnerent l'Homme à être mis
» à la chaîne dans une Cave du Fort, & là jeûner trois jours au
» pain & à l'eau ; & la Femme fut condamnée à la même peine,
» qui fut exécutée en notre Monaſtére. Ces pauvres Gens firent
» leur pénitence avec tant de devotion, que je crois que leur
» faute leur fut remiſe dès le moment, que la Sentence leur fut
» prononcée. La Femme ne voulut pas ſeulement une poignée
» de paille ſous elle ; car, diſoit-elle, je veux payer Dieu, que
» j'ai fâché.

Fin du Livre XII. & du premier Volume.



TABLE

TABLE DES MATIERES.

B

G

H

J. I.

K

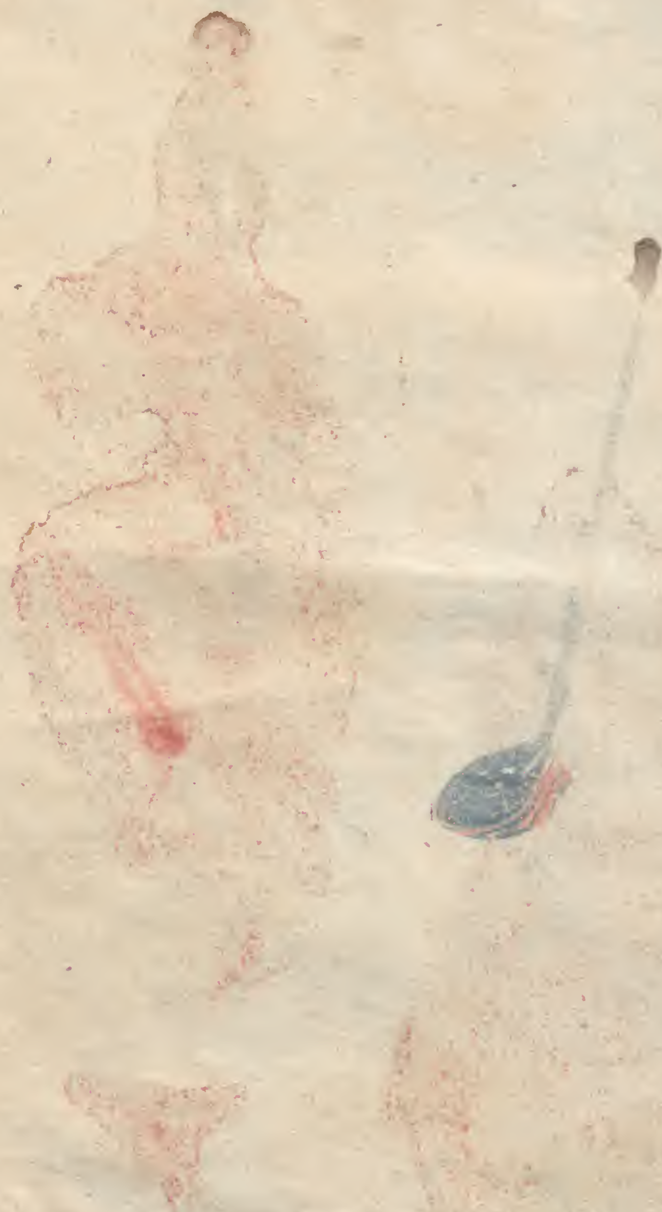
N

S

Fin de la Table des Matieres.

Fautes à corriger dans ce Volume.

Page 28. *ligne* 38. le Loutre, *lisez* la Loutre.
Page 36. *ligne* 16. Pilote, *lisez* Pilotes.
Page 98. *ligne* 22. ces discours, *lisez* ce discours.
Page 109, *ligne* 3. autoritez, *lisez* autorité.
Page 110. *ligne* 13. des peaux, *lisez* de peaux.
Page 115. *ligne* 2, Gaparot, *lisez* Gasparot.
Page 116. *ligne* 25. Etchemins, *lisez* Etechemins.
Page 137. *ligne* 2. Lames, *lisez* Lamets.
Page 162, *ligne* 18. qu'elle jugeroit, *lisez* qu'ils jugeroient.
Page 169. *ligne* 12. embarquer, *ôtez ce mot.*
Page 174. *ligne* 16. avant que d'avoir découvert les deux Indes, *lisez* avant la découverte des deux Indes.
Page 186. *ligne* 12. qui forme, *lisez* que forme.
Page 214. *ligne* 5. où on ne le ménagera plus, *lisez* & on ne les ménagea plus.
Page 225. *ligne* 29. descendit, *lisez* monta.
Page 265. *ligne* 20. & il leur donna, *lisez* de leur donner.
Page 270. *ligne* 33. Onnantagué, *lisez* Onnontagué. *Là-même* Tsonnouthouan, *lisez* Tsonnonthouan.
Page 302. *ligne* 13. sur laquelle, *lisez* sur lesquelles.
Page 307. *ligne* 26. la satisfaire, *lisez* le satisfaire.
Page 308. *ligne* 6. Parti, *lises* Poste.
Page 316. *ligne* 15. sans faire, *lisez* de faire.
Page 341. *ligne* 1. sistême alors, *lisez* sistême d'alors.
Page 371. *ligne* 10. des chicanes, *lisez* de la chicane.
Page 401. *ligne* 23. le nouveau renfort, *lisez* un nouveau renfort.
Page 444. *dans la Note* Onoario, *lisez* Ontario.
Page 445. *au chifre* 454. *lisez* 445.
Page 448. *ligne* 31, subsistance, *lisez* substance.





Charlevoix et l'Histoire de la Nouvelle-France

par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Je le dis tout de suite. Des ouvrages de première main que nous possédons sur les commencements du Québec, **l'Histoire et la Description générale de la Nouvelle-France** (1) de Charlevoix, que les Éditions Élysée viennent de réimprimer, constitue un document de première valeur. Si les propos du Père Charlevoix sont loin d'être toujours passionnants, on y retrouve, particulièrement dans le troisième tome, ce qui faisait le grand intérêt du **Grand Voyage du pays des Hurons** de Sagard, c'est-à-dire cette masse d'informations originales qui faisaient progresser notre connaissance de l'Amérique.

L'ouvrage de Charlevoix est publié en trois gros tomes de plus de 600 pages chacun. Il est le résultat d'une patiente recherche de bénédictin de Charlevoix qui a lui-même vécu au Québec dans les années 1720 avant d'entreprendre un long voyage qui le mènera jusqu'en Amérique latine et dont il raconte précisément les péripéties dans le tome trois de son **Histoire**.

Dans les deux premiers tomes, Charlevoix se contente d'être historien, c'est-à-dire de colliger tout ce qui, avant lui, avait déjà été écrit sur la Nouvelle-France, pillant particulièrement les oeuvres de Jacques Cartier, de Champlain et de ses confrères jésuites pour organiser la matière de son ouvrage.

Mais Charlevoix est le premier à regretter que la matière ne soit pas si abondante qu'il y paraisse. C'est qu'il ne fait pas volontiers confiance aux découvreurs dont les relations lui semblent souvent suspectes, peu scientifiques, beaucoup plus proches du sensationalisme que de la vérité historique. Charlevoix tempête alors contre ces découvreurs qui ont inventé les monstres septentrionaux. Par exemple, c'est le cas de Cartier qui prétendait avoir vu des Indiens unijambistes "qui n'avaient pas de trou en leur fondement", de sorte qu'ils ne pouvaient boire que de l'eau. C'est aussi le cas de cet autre explorateur qui met des Nègres dans le Groënland et des Esquimaudes "aux seins si amples" qu'ils n'en sont même plus impudiques parce que "cachant leurs parties honteuses".

Si Charlevoix avait lu Dom Pernety et ses **Recherches philosophiques sur les Américains**, (2) il aurait pu en rajouter, notamment sur la Floride considérée de tout temps par l'homme blanc comme le haut-lieu de la polygamie et du mal honteux. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a parfois une belle continuité dans l'histoire, même si elle est profondément absurde. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre mérite de Charlevoix que de nous le rappeler, même si c'est par siècles interposés.

L'autre mérite de Charlevoix, dans les deux premiers tomes de son ouvrage, c'est de nous démontrer, sans trop s'en rendre compte sans doute, l'erreur capitale que les Français ont commise lorsqu'ils ont fondé la colonie québécoise. Cette erreur est lumineuse: au lieu de s'allier à la nation iroquoise, les Français s'acoquinent avec les Hurons, peuple en état avancé de dépérissement, qui n'arrivait plus à résister aux coups de boutoir de l'envahisseur mohawk. La puissante fédération iroquoise est expansionniste: après avoir occupé toute la Nouvelle-Angleterre, elle monte rapidement vers le Nord, obligeant les peuples amérindiens de l'Amérique septentrionale à fuir devant elle. Si les Blancs n'étaient pas arrivés au début du XVIe siècle, on peut affirmer que les Hurons auraient été assimilés par les Iroquois: tout le territoire québécois, tôt ou tard, serait tombé entre leurs mains.

On comprend alors que Champlain ait été considéré comme un père par les Hurons. Remarquez que ces derniers n'étaient pas assez fous pour croire que les Français s'alliaient à eux pour leurs beaux yeux. Ne connaissant pas le pays, Champlain avait lui aussi besoin d'appuis indigènes. Son tort a été d'aller les prendre chez le groupe amérindien le plus faible. Ce choix fait, les jeux étaient terminés: le premier siècle de la colonisation de la Nouvelle-France n'est rien de plus qu'une guérilla interminable mettant aux prises les Français et leurs alliés hurons et les Anglais et leurs alliés iroquois.

Ajoutez à cela que la Métropole n'entendait rien aux affaires de la colonie, et la boucle est bouclée: il n'y aura pas d'empire français en Amérique, les Cavalier de la Salle et les Jolliet, tôt ou tard, devront prendre leur trou, ne laissant sur le vaste continent qu'une série de noms bientôt exotiques que les Anglais puis les Américains ne mettront pas de temps à modifier.

C'est de cet échec d'une Amérique française dont rend compte Charlevoix dans les deux premiers tomes de son **Histoire**. Dans les années 1700, l'argument pouvait paraître neuf et il l'était sans doute. Mais il n'y a plus guère qu'une valeur sociologique, comme la plus grande partie des deux premiers tomes de l'oeuvre de Charlevoix trop construits à partir des seuls documents officiels, ceux que les maîtres de l'Amérique septentrionale écrivaient en se donnant à eux-même la meilleure part.

Comme dans tous les documents de ce genre, Charlevoix ne manque pas de parler de l'évangélisation des Barbares, bien qu'il ait le bon goût de le faire discrètement. Mais là encore, c'est de l'histoire trop bien connue pour qu'on s'y attarde longuement, sauf peut-être pour Mambertou, ce sagamo et ce jongleur huron que les Pères ont baptisé, s'en faisant grande gloire. Mais c'était pour mieux refuser à Mambertou le droit d'être enterré parmi les siens, dans le cimetière sacré de sa tribu.

Heureusement que les Hurons pouvaient, à l'occasion, se faire vengeance, notamment quand les Français les forçaient à faire la guerre contre les Iroquois pour conserver les privilèges du commerce royal. Peu belliqueux et connaissant la force de l'ennemi pour l'avoir subi pendant des années, les Hurons utilisaient de stratagèmes pour décourager les Français dans leurs expéditions: ils se montraient délibérément mauvais guerriers, oubliaient leurs sentinelles et leurs éclaireurs, manifestant une confiance trop belle pour n'être pas feinte.

C'est que les Hurons n'avaient finalement pas plus confiance aux Français qu'aux Iroquois. À leur manière, ils essayaient tout simplement de se servir des nouveaux envahisseurs blancs pour repousser l'autre, mille fois plus dangereux. Mais ce n'est pas pour rien si les Hurons se sont mis à appeler **Mistigoches** les Français, ce qui avait un sens tout à fait dérisoire et méprisant.

Charlevoix nous donne l'origine du nom **huron**. Il viendrait de l'expression "Quelle hure!" que les Français disaient en voyant l'Amérindien qui avait "les cheveux coupés courts mais relevés d'une manière bizarre". Il fait la même chose pour **iroquois** qui viendrait de **Hero** (j'ai dit) et de **Koué** (qui est soit un cri de tristesse quand il est long, soit un cri de joie quand il est court).

C'est toujours dans le deuxième tome que le patient lecteur peut glaner le plus d'informations pertinentes sur nos commencements. Ce que Charlevoix y dit des coureurs des bois est à retenir parce que cela montre encore une fois que notre conception du Québécois originel est fausse. Les Français n'ont jamais été des colons et il a fallu attendre les lubies idéalistes du curé Labelle pour s'en convaincre. Pourtant, et dès le commencement de la colonie, c'était déjà ainsi: on désertait la terre, on désertait le pays pour aller vivre dans les bois la vie sauvage. Pour toutes sortes de raisons: d'abord parce que c'était plus payant et ensuite parce que les moeurs des Amérindiens, plus libres, convenaient mieux. À en croire Charlevoix et les autres historiens de son époque, cet exode était si massif qu'en 1696 "le Roy défend au gouverneur général de la colonie de permettre à aucun Français de monter dans le Pays des Sauvages, pour y faire le commerce."

Un petit détail de ce genre remet les choses à leur place. Surtout quand on sait que chez les peuples Miamis, les coureurs des bois s'étaient alliés aux rebelles indiens, les fournissant en armes pour mieux chasser les fourrures. On comprend alors que la Métropole voyait cela d'un mauvais oeil. Imaginez! S'il avait fallu que les habitants s'enrichissent et le Roy pas! Même que ces habitants, ils trafiquaient leur race en épousant des femmes rouges!

C'a l'air de rien mais le danger qu'on voyait dans le métissage a quand même été à l'origine du démantèlement des postes éloignés, amenant ce rétrécissement des frontières françaises qui, finalement, se limiteront au Québec.

Mais quand on y pense, c'est beaucoup plus que le simple espace géographique d'un continent qui a été perdu, mais "le bon entendement avec les Sauvages", c'est-à-dire la possibilité de faire venir une culture originale.

On ne parlera jamais assez du mépris dans lequel on a tenu et tient toujours l'Amérindien. Homme de son époque, Charlevoix n'échappe pas toujours au piège. Il faut lire dans son **Histoire** les pages qu'il consacre à la Conférence franco-amérindienne qui a eu lieu au Québec en 1701 et qui, outre les Français, réunissaient les Miamis, les Abénaquis, les Outaouais, les Illinois, les Hurons et des partis d'Iroquois. On voulait, paraît-il, faire la paix, particulièrement du côté français. Mais allez-y voir! Charlevoix écrit: "Pour les Français, cette cérémonie fut une espèce de comédie qui les réjouit beaucoup."

Pourquoi? Parce que les Amérindiens voulant faire plaisir à leurs hôtes, y étaient venus tout appareillés. Habituellement sobre, Charlevoix décrit les chefs amérindiens avec un plaisir sadique. Lisez:

"Le Chef Pouteouatamis était coiffé avec la peau de la tête d'un jeune taureau dont les cornes lui pendaient sur les oreilles. Le Sauteur s'était fait avec un plumet une espèce de rayon autour de la tête, en forme d'auréole. L'Outagami s'était peint tout le visage en rouge et avait mis sur sa tête une vieille tignasse fort poudrée et très mal peignée, ce qui lui donnait un air affreux et ridicule tout à la fois. Pour saluer le Général à la française, il ôtait sa perruque. Les Français riaient."

Les pauvres! C'est qu'ils ne comprenaient pas que la mascarade venaient d'eux et d'eux seuls!

Ce passage est des plus insupportables à lire. Il est dans le tome deux de l'**Histoire** de Charlevoix qui se termine par une description des plantes principales de l'Amérique septentrionale. Deux siècles d'histoire (de 1534 à 1731) viennent de s'écouler, pendant lesquels il ne s'est pas passé grand-chose. Mais c'est mis en forme par le bon Père, dans un dépouillement digne des meilleurs prosateurs jésuites. On pourrait d'ailleurs gloser longtemps sur ce que ces deux tomes renferment encore mais ce n'est pas ici tout à fait mon propos: l'histoire officielle ne m'intéresse que par ce qu'elle laisse entrevoir entre les lignes. Et ce n'est pas tellement dans les deux premiers tomes que je trouve mon biscuit mais dans le troisième volet des travaux de Charlevoix, celui qu'il consacre à son voyage dans les Amériques.

Comme la plupart des autres membres de la Compagnie de Jésus, Charlevoix s'y révèle un fin observateur dont la curiosité est infatiguable. Tout le fascine et il prend note de tout. Par exemple, il demande aux Amérindiens ce que Kamouraska veut dire. Ils répondent que le lieu a été ainsi nommé du nom de certains Rochers qui s'élèvent considérablement au-dessus de l'eau. Par exemple, il demande pourquoi les eaux de la rivière Bécancour charrient autant de rouille et sont si nauséabondes. C'est, disent les Amérindiens, à cause de la guerre: tant d'Iroquois et d'Algonquins y sont morts que les eaux en ont été irrémédiablement souillées. Charlevoix apprend aussi qu'avant de semer de la citrouille, "on la fait germer à la fumée, dans de la terre noire et légère". Il nous renseigne également sur la faune et la flore, sur l'importance que les Amérindiens lui accordent. Par moments, ses propres extrapolations deviennent absolument désopilentes. Ainsi quand il parle du castor:

"Par sa queue, le castor est tout à fait poisson, aussi a-t-il été judicieusement déclaré tel par la Faculté de Médecine de Paris, et en conséquence de cette Déclaration, la Faculté de Théologie a décidé qu'on pouvait manger sa chair les jours maigres."

Mais ailleurs, son texte confine presque à la poésie. C'est quand Charlevoix décrit les coutumes rouges dont l'une des plus belles est certes le rituel après la mort de l'ours:

"On lui met entre les dents le tuyau de la Pipe allumée, on souffle dans le fourneau, remplissant ainsi de fumée la gueule et le gosier de la bête — pour conjurer son esprit de n'avoir aucun ressentiment de ce qu'on vient de faire à son corps."

Il en va de même quand Charlevoix parle de l'orignal que l'on croyait sujet à l'épilepsie et qui, à cause de cela, était un animal sacré:

"On prétend que l'orignal est sujet à l'Épilepsie, et que quand ses accès le prennent, il les fait passer en se grattant l'oreille de son pied gauche de derrière, jusqu'à en tirer du sang; ce qui fait regarder la corne de ce pied comme un spécifique contre le Haut-Mal. On l'applique sur le coeur du malade, et on fait la même chose pour la palpitation: on la lui met dans la main gauche, et on lui en frotte l'oreille."

On continue de lire et, presque à chaque page, c'est plein de détails de ce genre, qui montrent bien que l'Amérindien n'était pas si sot que les missionnaires voulaient bien le laisser croire, particulièrement lorsqu'ils interrogeaient les jongleurs comparés par eux à des sorciers parce qu'appartenant au monde de la magie. Sur le sujet d'ailleurs, il faut lire l'ouvrage que leur a consacré Guy Laflèche (3), et qui me semble définitif. Pour l'instant, je voudrais simplement rappeler quelle méthode utilisaient les Souriquois en cas de noyade. Charlevoix écrit:

"Ces Sauvages avaient une manière assez singulière de faire revenir ceux qui étaient sur le point de se noyer, et avaient avalé beaucoup d'eau. Ils remplissaient de fumée de tabac une vessie d'animal, ou un gros et large boyau, bien lié par une de ses extrémités; ils attachaient à l'autre une canule, et l'inséraient dans le fondement du malade, puis en pressant le boyau, ou la vessie, ils faisaient entrer la fumée dans son corps. Ils le pendaient ensuite par les pieds à un arbre et la fumée, dont il avait le ventre plein, lui faisait rendre par la bouche toute l'eau qu'il avait bue."

Je n'en finirais plus de tout citer tant le troisième tome de l'**Histoire** de Charlevoix me convainc de l'à propos de Jacques Ferron quand il écrivait que l'histoire doit vivre comme un roman. Charlevoix atteint à cette hauteur parce qu'il était un observateur peu commun dès qu'il oubliait sa condition d'homme de robe. C'est ainsi qu'il nous brosse un portrait fascinant de l'organisation sociale amérindienne. La coiffait un chef élu, de préférence d'âge mûr, qui se faisait toujours obéir parce qu'il savait jusqu'où il pouvait aller. Nous grandes démocraties soit-disant évoluées n'y sont pas encore! Et chaque famille dans nos sociétés ne choisit toujours pas ses Conseillers dont la mission, chez les Amérindiens, était de veiller sur le trésor public. Et les orateurs rouges savaient au moins de quoi ils parlaient. Vite! Qu'on oblige Pierre Trudeau, André Ouellette, Gérald Godin et alii à lire Charlevoix! Leur profit ne sera pas mince.

(1) **Histoire et Description générale de la Nouvelle-France**, par Charlevoix, Éditions Élysée, 1976.
(2) **Recherches philosophiques sur les Américains**, par Dom Pernety, Berlin, 1672.
(3) **Le Missionnaire, l'Apostat, le Sorcier**, par Guy Laflèche, les Presses de l'Université de Montréal, 1974. ♦

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE,
AVEC
LE JOURNAL HISTORIQUE
d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionnale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, de la Compagnie de JESUS.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez NYON Fils, Libraire, Quai des Augustins, à l'Occasion.
M. DCC. XLIV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

